

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

*Le Magasin littéraire et scientifique*, Gand ; Paris, 15 janvier 1889–  
15 décembre 1889 (1<sup>ère</sup>-12<sup>e</sup> livraison).

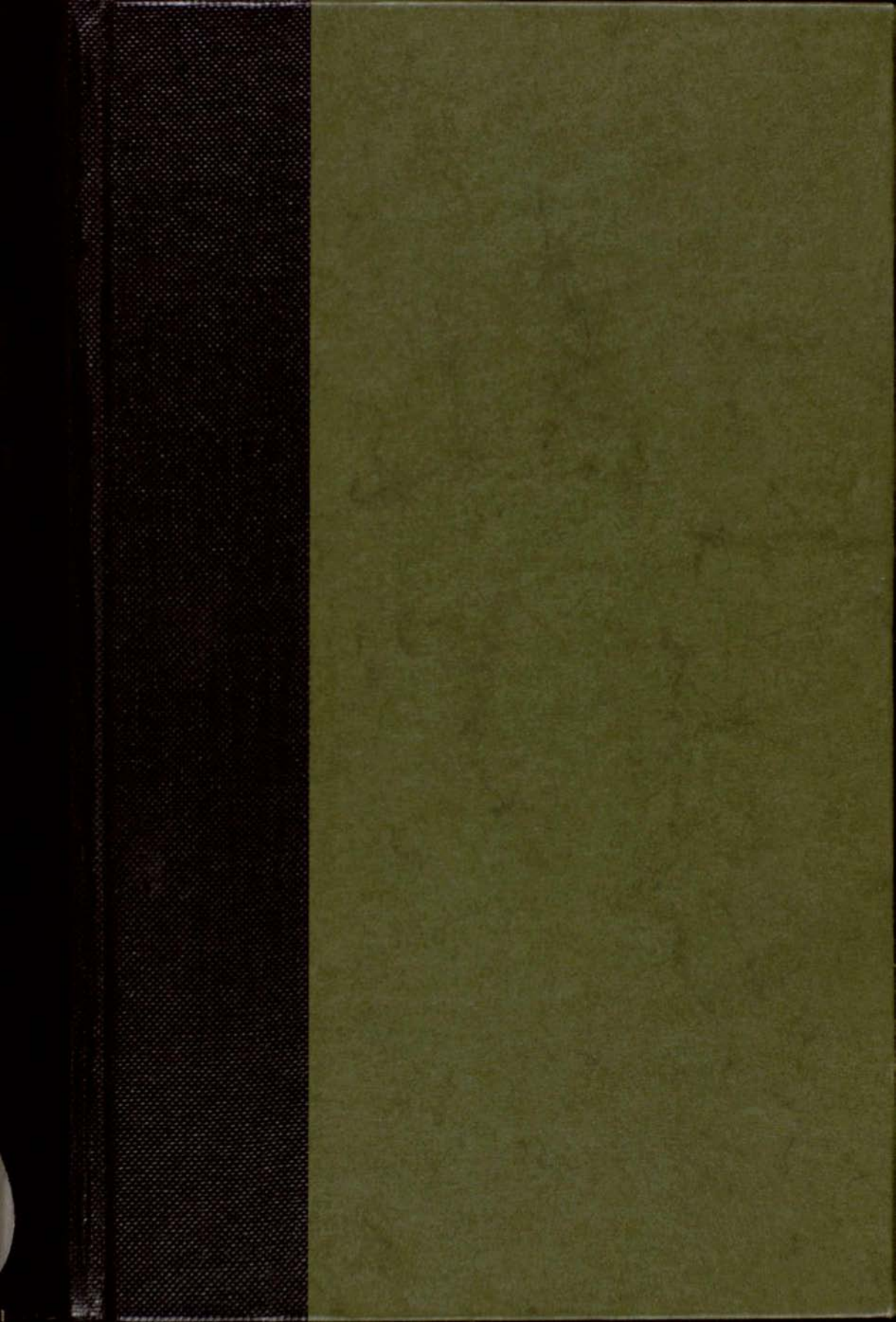
---

**En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

*S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be))*

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>





II

82752

A

BVL

12/23 16 21



LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE

II  
82752  
A

1889

LE MAGASIN  
LITTÉRAIRE  
ET SCIENTIFIQUE



GAND

S. LELIAERT, A. SIFFER & C<sup>o</sup>  
RUE HAUT-PORT, 52

PARIS

ED. BALTENWECK  
RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12













## POÈTES PROVENÇAUX DE LA RENAISSANCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

---

### I.

**L**E 31 mai de l'année 1854, sept jeunes gens de la France méridionale, adonnés au culte des Belles-Lettres, étaient réunis au château de Fonte-Ségugno, situé sur la montagne de Château-Neuf-de-Gadagne, dans le Comtat.

Ce n'était pas la première fois que ces jeunes gens s'y rencontraient. Presque tous d'un même pays qu'ils aimaient, il régnait entre eux un accord parfait et une sincère amitié. Toutefois, ils n'étaient pas de la même ville. Brunet, Paul Giera, Théodore Aubanel étaient d'Avignon; Anselme Mathieu, de Château-neuf-du-Pape; Tavan, de Gadagne; Joseph Roumanille, de Saint Remy; enfin Frédéric Mistral, de Maillane. Un huitième était absent; il se nommait Crousillat. Était-ce le pittoresque de la contrée qui les avait attirés? Étaient-ils venus écouter le ramage incessant et varié de mille oiseaux, cachés dans la feuillée touffue, et qui, autour du château, lançaient dans les airs leurs chants joyeux?

Certes, personne sur la terre, plus que cette élite de la jeunesse, n'était apte à saisir la beauté et la

poésie de la nature. Tous aimaient le beau, mais ils étaient ivres de l'amour de la Provence.

Tous portaient encore avec eux un précieux manuscrit, qu'ils tenaient caché sur leur cœur, un pauvre fragment de papier, auquel ils avaient confié un rêve audacieux, un doux souvenir, un sentiment d'amour, exprimés en vers brûlants.

L'un avait avec lui, dans cette réunion mémorable, un poème sur la Farandole; un autre, un épisode d'une histoire d'amour de deux enfants bien simples, « Mireille et Vincent »; un troisième, un cycle de chants mélancoliques, plein des soupirs d'une âme désillusionnée.

Ce jour-là, on fit encore plus et mieux; on fonda le Félibrige ou l'Académie des poètes provençaux, et l'on esquaissa le plan du premier almanach provençal.

Si peu important que puisse paraître un almanach pour l'historien, la publication de ce petit livre fut cependant le premier acte apparent et public du Félibrige, la première démonstration des principes ethnographiques et philologiques, en vertu desquels on entreprendra une lutte généreuse contre la centralisation triomphante.

## II.

### Jasmin.

Un des précurseurs des Félibres qui se réunirent, en 1854, au château de Fonte-Segugno, fut Jacques Jasmin. Il naquit en 1798, dans une petite maison délabrée, au coin d'une vieille rue, le lendemain du mercredi des Cendres. Son père avait l'infirmité de Scarron, et sa mère n'avait pas les grâces de Madame de Maintenon; elle était boîteuse.

Jasmin n'eut donc pas, en entrant dans la vie,

un berceau garni de soie et de dentelles. Mais enveloppé dans des langes grossiers, tout rapiécés, couché sur un sac rempli de plumes d'allouettes, maigre, débile, mais nourri de bon lait, il grandit aussi bien qu'un fils de roi.

Les années d'enfance du fils du pauvre tailleur d'habits furent celles de tout enfant du peuple du Midi. L'éducation en serre chaude du grand monde de la Capitale est encore inconnue dans une contrée comme celle-ci, où les rochers sont tapissés de velours vert et les plaines couvertes d'or, où l'on boit à longs traits un air pur en foulant des fleurs odorantes.

Peut-on demander à la jeunesse insouciante de préférer l'étroite et douloureuse prison de l'école à l'école buissonnière, en pleine et joyeuse liberté, au milieu des champs, où mille petites maisons brillent au bord des ruisseaux, où le ciel sourit à tout ce qui vit et s'épanouit, et, quand mai amène sa douce fraîcheur, où l'air retentit de chansons six mois durant?

Toute l'histoire de l'enfance de notre futur poète peut se résumer en trois mots : il dédaigna l'école, visita de préférence les jardins fruitiers et les vignobles, et de plus il était vicieux et batailleur comme un coq.

« Je veux, disait-il au mois d'août 1845, dans le poème où il donnait la description de son « vignoble » (*ma bigno*) : « Je veux de suite avouer, que de tous côtés, à droite, à gauche, je vois plus d'une haie que j'ai traversée; plus d'un pommier que j'ai escaladé, plus d'une palissade que j'ai franchie pour atteindre à la grappe de raisin.

« Que voulez-vous? ce que j'ai pillé, je le rends! oui, je le rends avec usure! A mon vignoble, pas de porte! A peine quelques ronces en obstruent l'entrée.

Si j'aperçois un larron qui pousse le nez par un trou et se dispose à s'emparer d'un échalas, vite je m'esquive, afin de ne pas le déranger. J'ai volé dans ma jeunesse; vieux, on peut me voler. »

Toutefois, malgré tous ces mauvais tours, la fantaisie a dû s'éveiller de bonne heure chez notre petit Jacques. Avec les longs soirs d'hiver, auprès du foyer qui flamboie, les vieux contes revinrent, et les aventures du petit Poucet et de Barbe-bleu excitèrent, pendant des heures et des heures, l'intérêt du jeune rustre.

Depuis lors, notre héros fut connu et craint comme un *rimeur* de première force. Lui qui était physiquement plus faible que la plupart de ses camarades, en recevait-il un paquet de coups de poings, il sut bientôt s'en venger par des impromptus qui livraient pour longtemps l'ennemi aux railleries de ses compagnons. « Mon ennemi, dit-il lui-même, perdit la tête sous les flèches de ma chanson, et les méchants tremblèrent devant moi! »

Après avoir fréquenté quelque temps un collègue dirigé par des ecclésiastiques, le jeune Jasmin s'en vit un matin refuser l'entrée à cause de l'irrégularité de sa conduite. On le plaça chez un coiffeur pour y apprendre les secrets de son art. Mais il arriva que son amour de la lecture et de l'étude devint irrésistible. Le *Magasin des Enfants*, Florian et Ducray-Duménil furent les premiers ouvrages qu'il put se procurer. Toutefois le style maniéré et de convention de ces écrivains ne lui plut pas longtemps! Enfant de la nature, il cherchait la nature et voulait la trouver partout. « Bien que, écrit-il, le vrai et le beau soient cachés sous tout ce faux, Florian ne m'obscurcit pas moins les yeux. »

Les admirateurs des talents, comme celui d'un Conscience et d'un Jasmin, qui doivent tout à la nature et rien à leur éducation, se sont souvent demandé : « A quelle hauteur ces artistes se seraient-ils élevés, si une heureuse naissance leur avait assuré un enseignement classique? » Le regard fixé sur l'improvisateur d'Agen, le professeur Pol de Mont n'hésite pas à affirmer que, quelle que fût la pauvreté de Jasmin, les premières années de son enfance ont seules développé en lui ses dons exceptionnels. On a vu jusqu'ici l'enfant de la nature, s'épanouissant dans la pleine jouissance du désir de vivre et dans la liberté; il faut maintenant le montrer versant des larmes, le cœur agité de crainte et la rougeur de la honte sur les joues.

Pauvre, très pauvre était la famille de Jasmin. « Un jour de lundi, — écrit le poète agenois, — j'allais atteindre ma onzième année, — nous jouions gaiement dans la rue, et j'étais roi. Qui est-ce qui vint tout-à-coup nous surprendre et nous troubler? Un vieillard assis sur une chaise de bois de saule... Il approche, approche encore, encore. Dieu, qu'ai-je vu? mon grand-père, mon vieux grand-père entouré de ma famille. Dans ma douleur, je ne vois que le vieillard : je me précipite vers lui pour l'accabler de mes baisers. Pour la première fois de sa vie, il pleure en m'embrassant. « Où allez-vous, mon cher parrain? » — « Mon cher enfant, à l'hôpital; c'est là que meurent les Jasmin. » Il m'embrasse et ferme ses yeux bleus. Cinq jours après, grand-père n'était plus. Et je m'affligeai, — j'avais compris, hélas! ce jour-là, pour la première fois, que nous étions pauvres! »

Quoiqu'il y eût maintenant une personne de moins à table, la misère n'entra pas moins dans le ménage



du tailleur d'habits. Même il arriva un moment qu'il n'y avait plus ni argent, ni pain sur la planche. Nous laisserons Jasmin raconter lui-même cet épisode :

« Sans argent, sans pain ! quelle scène ! quelle scène ! oh ! je n'avais plus faim, et dans mon corps je sentis que mon âme était comme une lame d'épée fraîchement aiguisée qui perce le fourreau de cuir. Enfin, je regarde ma mère, et je vois qu'elle avait les yeux fixés sur sa main, sa main gauche, je crois. Elle se lève. « Espérez, » dit-elle. Elle quitte un instant la maison, et revient bientôt avec un pain sous le bras. A cette vue, tous retrouvent la voix ; nous rions et nous nous mettons à table. Notre mère, elle aussi, elle rit ; moi seul, je reste silencieux, sérieux. Oui, j'ai un soupçon... Enfin, ma mère prend un couteau, s'approche du pain, y fait un signe de la croix et en coupe une tranche... Je jette un regard sur sa main gauche. Par la Sainte Croix de Notre-Seigneur ! c'était vrai. Elle n'avait plus son anneau de mariée ! »

Eh bien ! je n'hésite pas à attribuer à la double influence d'une jeunesse à la fois si extravagante et si triste, cette facilité avec laquelle Jasmin passe, dans ses écrits, du rire au sérieux, de la bonne humeur aux larmes, de l'ombre à la lumière. *Δακρυα γλαστρα* — est le mot qu'on peut appliquer au consciencieux narrateur de *Mous Soubenis* (mes souvenirs). Il n'est pas d'écrivain qui comprenne mieux l'art de produire une vive impression sur l'esprit du lecteur par le récit d'un douloureux événement, suivi immédiatement d'un tableau des plus riants. « Avez-vous, » dit Léon Gautier dans ses *Etudes littéraires*, « avez-vous vu quelquefois de grosses larmes venant à couler silencieusement sur un visage qui souriait tout à l'heure et qui tout à l'heure sourira de nouveau ? Voilà l'effet produit par les vers de Jasmin. »

Lorsque Jâsmin publia son premier poème, *Me Cal Mori*, il était un jeune homme alerte d'environ vingt-quatre ans. Quoique cette œuvre ne contînt point de remarquables beautés, elle fut cependant répandue et recherchée par toute la contrée, — car, c'étaient les accents aimés de la vieille langue maternelle, que l'oreille ravie du peuple venait d'entendre. Un second travail, — un *charivari*, — imitation du *Lutrin* de Boileau, est évidemment meilleur. Il abonde en vers heureux et la langue en est si riche que Charles Nodier ne put retenir son admiration. Le mérite de ce poème ne consiste pas, il est vrai, dans le sujet qui est peu élevé, mais dans son allure libre et indépendante. Le jeune écrivain se montra tellement préoccupé de la belle nature, si attentif à caractériser chaque particularité, qu'on put dès lors lui prédire un brillant avenir.

Sa voie est maintenant toute tracée. Les chansons et les contes qui charmèrent sa jeunesse, les exercices musculaires, les danses et les plaisirs populaires, qui l'ont séduit enfant et jeune homme; les beautés de la nature qui l'ont enchanté en tout temps; les joies et les tristesses qui l'ont tour à tour réconforté ou anéanti; tout cela travaillera dans son imagination poétique et se reproduira en vers excellents.

Sur ces entretaites le coiffeur-poète s'était marié. Sur la *promenade du gravier*, il avait ouvert, pour son propre compte, un petit salon de toilette assez coquet. Au dessus de la porte était suspendue une assiette peinte en bleu avec des bords dorés, et sur laquelle on put lire en lettres d'or, ces deux mots : *Jâsmin — Coiffeur*. Un moment, la jeune femme, inquiète de l'avenir, craignait que tous ces vers ne nuisissent au gagne-pain du pauvre ménage; plus d'un conseil fut donné par elle et les siens, pour amener

l'époux à de meilleurs sentiments et à des occupations plus sérieuses. La bonne femme aurait-elle lu son Malherbe, où le poète dit lui-même avec une certaine brutalité : « qu'un poète n'est pas plus utile ici-bas qu'un joueur de quilles? »

Elle frappait, comme on pouvait bien s'y attendre, à la porte d'un sourd. Encore dans le courant de 1830, parut la première édition de *Mous Soubenis*, et Sainte-Beuve la désigna dans une de ses *Causeries*, en ces termes : « Un petit poème plein d'esprit, de finesse, d'allégresse et de sensibilité. »

Cet ouvrage, qui forme, avec ses « Nouveaux souvenirs » une sorte d'autobiographie de l'écrivain, nous renseigne, comme on l'a vu plus haut, sur la pauvreté du poète, sur les luttes qu'il eut à soutenir, sur son amour, son art, son triomphe, sur toute son épopée si simple, mais si intéressante.

Déjà en l'année 1835, nous trouvons la jeune famille jouissant non seulement d'une bonne santé, mais encore d'une grande prospérité matérielle. C'est en même temps l'époque, où le talent poétique de Jasmin va résister à la critique la plus sévère.

En 1835, il commence avec *l'Abuglo* cette nombreuse série de contes et d'idylles qui sont tous aussi simples par la conception, que riches et variés de coloris, aussi naïfs de style que profonds et délicats de sentiment. Sainte-Beuve nomme Jasmin le nouveau Théocrite, et Lamartine, avec quelque exagération : « le seul poète épique du siècle, le sensible, l'aimable Homère des prolétaires ». *Françouneto* avait paru en 1840, *Maltro l'Inoucento* en 1841, *Lous dus Frays bessous* en 1845, et *La Semmano d'un Fil* en 1849.

On a souvent remarqué combien de tels sujets qui ne paraissent pas dignes d'être traités en vers, deviennent

sous la plume d'un habile artiste, des œuvres admirables qui impressionnent vivement le cœur humain. C'est ce qui a lieu quand on lit *Jasmin*. Une jeune fille de village, que la petite vérole a rendue aveugle, est abandonnée par son fiancé, qui conduit bientôt une autre à l'autel. C'est là le thème de *l'Abuglo* « L'Aveugle ». — Un fils adoré remplace son vieux père infirme dans son dur métier de maçon, tombe malheureusement d'un échafaudage, et rend son dernier soupir dans les bras de ses parents éplorés. C'est le sujet de *la Semmano d'un Fil*. — Deux frères jumeaux aiment la même femme; chacun fait à l'amour du frère le sacrifice de son amour, jusqu'à ce que le même coup du sort les réunisse tous deux dans la même mort. C'est à ce fait que *Lous dou Frays bessous* doivent leur existence.

Celui-là seul, qui a lu ou a entendu lire les petits chefs-d'œuvre dans leur langue originale, peut se faire une idée de la maëstria, avec laquelle le poète les a traités. Chaque nouvel événement devient dans son récit un tableau indépendant, comme s'il avait été découpé dans la nature et dans la vie. Fait-il parler ses humbles héros, on 'dirait que leurs paroles sont empruntées à l'âme même des auditeurs, et le théâtre sur lequel il les place est en grande harmonie avec le sentiment qui règne dans tout le poème. *Jasmin* donne lui-même le secret de son art, lorsqu'il dit dans ses *Souvenirs* : « Voulez-vous bien peindre, ne peignez que ce que vous ressentez ! »

Une nuit de l'année 1834, il éclata à Agen un terrible incendie. Lorsque *Jasmin* visita avec quelques amis le bâtiment en ruine, un jeune homme illettré du peuple lui fit un récit détaillé de l'épouvantable désastre.

« Jamais, » raconte *Jasmin*, « jamais je n'oublierai

ses paroles ; il nous faisait frissonner et verser des larmes... Corneille et Talma renaissaient en lui. — Le lendemain, je parlai de ce jeune homme dans une des premières familles de notre ville. Naturellement on voulut le voir et l'entendre. On l'appela, et on lui fit raconter le tragique évènement. Hélas ! Le feu de la fièvre produite par l'émotion était éteint ; ce qu'il exprimait était des pensées ronflantes, recherchées, pleines d'une sensiblerie outrée. Il voulait bien, mais il ne pouvait plus ! »

« Je compris alors, » continue-t-il, « que nous, poètes, si nous écrivons et parlons seulement sous l'influence de l'émotion, nous sommes éloquentes malgré notre laconisme ! Que nous ajoutons à nos paroles de l'énergie et de l'action, qu'en un mot nous nous montrons de vrais poètes, à l'instant même où nous y pensons le moins. Je compris aussi que la muse — par le travail et la patience — comme par une volonté soutenue, peut atteindre aux mêmes résultats. »

« Travail et patience ! » On se tromperait en effet, si, à cause de la facilité et de la chaleur de ses vers, on soupçonnait que le poète se préoccupait de produire vite et beaucoup. Lui, qui comme improvisateur n'avait pas d'égaux, qui dans sa riche imagination possédait une foule de moyens, il avait en même temps une si haute opinion de la mission de l'artiste, qu'il confiait à peine au papier deux ou trois vers par jour. « Mes cinq poèmes, » dit-il, « *L'Abuglo*, *Mous Soubenir*, *Françoneto*, *Maltro l'Inoucento*, *Lou dou Frays bessous*, m'ont coûté douze années de travail, et ils contiennent à peine deux mille quatre cents vers. »

Pour faire comprendre le soin que Jasmin mettait à ciseler et à achever ses œuvres, il faut en citer un passage.

Voici *Les deux frères jumeaux*. Pol, qui voit qu'Angéline ne répond pas à son amour, languit et dépérit d'un chagrin inguérissable. André, celui des deux que la jeune fille préfère, veut rendre à son frère le bonheur et la santé... « Mère, » dit-il, « il guérira encore ! »

« Il va ; il ne revient pas avant une longue heure  
« écoulée,

La pastourelle  
à son côté ;

Un orage d'amour s'est déchaîné sur eux deux ;  
Ils paraissent forts, on voit bien que personne ne pleure ...  
Elle pleurait pourtant ! »

La jeune fille a donné sa main au frère d'André, bien que son cœur restât attaché à l'abandonné.

« Mais, si la souffrance compte auprès de Dieu,  
Elle a gagné alors sa part du ciel. »

Maintenant que la mort a depuis longtemps fermé les yeux du poète, il n'est plus possible de jouir complètement de sa poésie si personnelle et si colorée, ou même d'en saisir l'exceptionnelle impression, que ses lectures publiques produisaient sur ses innombrables auditeurs.

Jasmin vivant, seul, aurait pu nous donner cette jouissance. En lui se réunissaient, comme chez Cremer et van Beers : à côté du créateur, l'interprète ; à côté de l'écrivain, l'acteur applaudi ; et l'on peut ajouter : l'acteur de premier ordre. Gleyre a tracé le portrait de Jasmin dans la *Revue des deux mondes*. Il le représente dans une tribune. Le poète paraît devant nous comme un homme robuste, à la fleur de l'âge ; la tête se dresse légèrement et impose le respect ; les yeux noirs et brillants ont, comme les lèvres bien dessinées, leur propre éloquence ; une barbe brune en collier entoure des joues bien fournies ; toute l'expression de la figure est sympathique et aimable. La main droite fait un geste noble et

élégant, et la main gauche repose naturellement et librement sur le bord de la tribune.

Ordinairement Jasmin commençait ses lectures avec une voix douce et basse ; peu à peu il s'animait, élevait le son de la voix et donnait à sa parole plus de couleur et d'énergie. « Ses yeux nageaient dans les larmes ; il pâlisait et rougissait ; il tremblait, puis redevenait lui-même ; son visage exprime maintenant la joie, l'exultation ; il est gai, moqueur ; il y avait vingt acteurs en un, il passait de Rachel à Bouffé, et nous étions toujours sous le charme. — En résumé, c'est le meilleur acteur que j'aie jamais vu ». Louisa Stuart Costello, à qui nous avons emprunté les lignes qui précèdent, compare ensuite Jasmin aux troubadours Faïdit, Bernat de Ventadour, Rudel et Vidal, et ajoute en terminant : « Il est certain qu'aucun de ces troubadours du vieux temps n'a fait avec leurs chants et leurs récits plus que Jasmin, en qui s'est rallumé le feu sacré de la poésie qui semblait éteint depuis si longtemps. Nous trouvâmes que les heures passées avec le poète étaient des minutes (1) ».

Il existe encore d'autres points de ressemblance entre la vie de Jasmin et celle des troubadours du moyen-âge. A l'imitation de ces derniers, il parcourut, d'année en année, les treize ou quatorze départements du Midi, où la vieille Langue d'Oc est encore comprise et parlée, et partout où on l'entendit réciter ses idylles et ses odes, vibra dans mille cœurs la corde de la sympathie et de l'émotion, rivalisèrent mille mains généreuses pour l'applaudir. Jasmin a embelli les fêtes de l'opulence, assaini les joies du peuple, doté en passant des établissements de charité, achevé ou rebâti des églises, et

---

(1) *Bearn and the Pyrenees.*

---

un écrivain illustre a dit dans une séance solennelle de l'Académie française, qui a couronné le chantre de la Provence : « Aujourd'hui ce n'est plus le souvenir lointain et l'écho retrouvé des anciennes chansons du Languedoc, c'est la voix même, la voix vivante de son enfance et de son peuple qu'il nous est donné de saluer et de reconnaître sous une forme agrandie. Ce réveil poétique et populaire, nous le devons au talent d'un homme qui marque de l'empreinte de l'art et du feu de la passion, les formes longtemps dédaignées du langage vulgaire de l'ancienne Provence, et en fait une langue écrite, parce qu'il en fait une langue éloquente, et une langue éloquente parce qu'il en fait un instrument d'œuvres honnêtes et de vertueuses pensées, de charité fraternelle et de patriotisme méridional et français (1) ».

Ce fut en 1836, à Tonneins, à une fête de charité que Jasmin fit entendre sa première lecture. Depuis lors « de beaux vers sur les lèvres et la bourse du « quêteur à la main », comme disait Léon Gautier, il visita la plupart des villes du Midi de la France : Foix, Pamiers, Saint-Gérons, Saint-Sulpice, Saint-Geniez, Rodez, Murat, Aurillac, Toulouse, Lavaur, Bordeaux, Libourne, Castéra, Villeneuve-d'Agen, Périgueux, Vert; il alla même jusqu'à Paris.

Il faut connaître la nature enthousiaste pour comprendre l'accueil chaleureux qui attendait partout le poète. Chaque nouveau voyage était une marche triomphale; chaque lecture un succès bruyant! En 1837, Bordeaux lui avait décerné sa première couronne de laurier. En 1840, Toulouse lui offrit une branche de laurier en or, et quarante dames de l'aristocratie de la

---

(1) Concours de 1852.



ville regardèrent comme un grand honneur de pouvoir s'asseoir à un banquet, à côté du poète des *Papillôtos*. Lorsqu'il traversa, en 1843, le Périgord, le peuple accourut de tous côtés en foule pour le voir. En 1845, il reçut à Villeneuve un cachet d'or; à Bergerac, des médailles d'honneur; à Angoulême, une couronne de marguerites. Aiguillon envoya à cheval, jusqu'en dehors de ses remparts, l'élite de sa jeunesse au devant du sympathique conférencier. Partout, autour de la tribune pleuvaient les bouquets de fleurs et les guirlandes de laurier! —

« Comment, » lui demanda un jour un de ses amis, « comment n'êtes vous pas mort de joie et de légitime orgueil au milieu de tant de triomphes, comme autrefois le vieux Denys de Syracuse? » — « Oh! répondit-il, je voulais vivre pour obtenir encore plus de couronnes! »

On a reproché à l'écrivain populaire d'avoir fait usage de barbarismes et commis des fautes contre la pureté de la langue. Mais pendant deux siècles, ces barbarismes et ces fautes avaient eu cours, tout le temps que le génie de la langue et de la littérature provençales avait paru sommeiller. C'est Jasmin qui ressuscita l'une et l'autre, et Lamartine l'appela l'Homère sensible et pathétique des prolétaires. La littérature provençale prit de nouveau possession de son ancien domaine, et le peuple des treize départements qui l'acclama sentit, au fond de son cœur, se réveiller l'amour de la vieille langue, à moitié oubliée, hélas! mais restée néanmoins le seul lien assez fort pour rattacher le présent à tout un passé de luttes et de souffrances.



## III.

## Roumanille.

Si l'on présentait Jasmin comme un homme de lutte, comme un chef de parti audacieux et intrépide, on serait en contradiction avec la vérité. On peut même affirmer qu'il résista toujours aux instances de ses amis, et refusa constamment de prendre part au mouvement littéraire entrepris par les Félibres. Jasmin fut le prophète de ce mouvement; Mistral seul en sera le Messie! A Roumanille fut réservé l'honneur d'en être l'apôtre!

Joseph Roumanille naquit en 1818, au village de Saint-Remy, et il a rappelé lui-même sa naissance dans son beau poème *Mounte vole mourir* :

« Dans une ferme cachée au milieu de pommiers, un matin du mois d'août je reçus le jour d'un jardinier et d'une jardinière, parmi les jardins de Saint-Remy.

« Je fus le premier-né de sept pauvres enfants. Et ma mère, auprès de mon berceau, veillait presque toutes les nuits son petit malade, pour l'endormir. »

Le jeune Roumanille n'avait pas encore quitté les bancs du collège de Tarascon, qu'il formait déjà le projet d'appeler à une nouvelle vie la vieille langue du Midi, laquelle lui apparut comme un véhicule naturel de toute civilisation pour le peuple. On peut lire dans la *Revue des deux Mondes*, les pages où Saint-René Taillandier a décrit les circonstances qui portèrent l'humble étudiant à se servir pour la première fois du dialecte national.

Se sentant attiré vers la poésie, Joseph Roumanille se hasarda à écrire des vers français qu'il dédia à sa mère, et il les lui lut, le soir, pendant les vacances. O déception! Pour l'excellente et simple femme, qui ne

comprenait pas d'autre langue que celle du Rhône, qui n'aimait d'autre littérature que les vieilles chansons du bon Saboly, les vers français de son fils ne fournirent la moindre apparence de jouissance intellectuelle, aucune distraction à ses travaux manuels, aucune noble pensée à son esprit.

Le jeune homme en fut touché au fond de l'âme ! Il y réfléchit longtemps, et passant de sa propre déception à des considérations générales, il en vint à cette pensée, que des milliers de jeunes gens, filles et garçons du peuple, comme son père et sa mère, sur les bords du Rhône et sur le rivage de la mer d'Aquitaine, sont privés de toute nourriture intellectuelle, de tout moyen de civilisation, entendant une langue qu'ils ne comprennent pas, ou qu'ils comprennent peu ou de travers : le français. « Pour le peuple de Provence, » écrivit Roumanille lui-même au professeur Pol de Mont, d'Anvers, « Bossuet, Pascal, Fénelon, Châteaubriand, Lamartine, Hugo et tutti quanti parlent tous hébreu. Je veux procurer à ce peuple des livres qui, parlant comme le peuple lui-même, l'amuse, l'instruisent et le moralisent ».

Personne ne s'étonnera de voir la vie d'un tel homme se confondre avec l'histoire du Félibrige.

Longtemps avant d'être appelé comme professeur dans une petite pension, d'abord à Nyons, dans la Drôme; ensuite à Avignon, Roumanille avait écrit beaucoup de pièces en vers et en prose, et ces essais littéraires, en dialecte rhodanien, furent publiés à Tarascon dans l'*Echo du Rhône*. Mais bientôt, en 1847, il obtint, dans cette dernière ville, une place de correcteur à l'imprimerie du célèbre Séguin, et il en profita pour réunir ses meilleures poésies en un volume, qu'il intitula « Li Margarideto ». Il se mit ainsi à la tête de tout

un noyau de jeunes talents, qui faisaient naître les plus belles espérances pour l'avenir; et pendant longtemps le pauvre employé d'imprimerie fut proclamé le chef et le maître de la jeunesse lettrée d'Avignon.

Cependant il était encore loin le jour où Roumanille, aidé de ses six amis, allait fonder le Félibrigé au château de Fonte-Segugno. Il réussit néanmoins à convoquer, d'abord à Arles en 1851, ensuite à Aix en 1852, les deux premières Assises ou Assemblées littéraires de la Provence. L'écho de ces congrès se répercuta au loin, à l'étranger comme à l'intérieur de la France. En rappelant ce fait aux Jeux floraux de 1875, Aubanel disait : « Les peuples provençaux sont émus comme une mer qui bout, sous l'ardent soleil du pays des Félibres. Et de l'étranger soufflait une sympathie fraternelle. Les savants finlandais, scandinaves et américains viennent, de la part de leurs gouvernements, étudier la langue provençale; l'Italie et l'Allemagne envoient leurs poètes à la recherche des œuvres des Félibres ».

Le but que poursuivait Roumanille nous paraît double : il voulait remettre en honneur la vieille langue du Midi, avec l'intention, hautement avouée, de s'en servir pour l'amélioration morale et intellectuelle du peuple de Provence. A peine établi à Avignon, il fit, sous sa propre responsabilité, des conférences et des lectures aux nombreux ouvriers de cette ville, et amusa ses auditeurs peu lettrés, tantôt avec des contes naïfs et humoristiques, tantôt avec des fables qui faisaient rire ou pleurer, tantôt avec une mordante satire contre les vices de la société. Catholique austère, il chercha et trouva, dans l'enseignement de l'Église, les principes fondamentaux de la morale, qu'il voulait faire pénétrer sous les toits les plus humbles. Aussi, personne ne

s'étonnera de voir le jeune homme, relever en 1848, le gant contre la République, qui, pour lui, faisait disparaître le palladium des mœurs antiques et les saintes traditions des ancêtres : la Royauté. Son arme de combat fut la satire. *Li Clubs, li Partejaire, li Capelan, la Ferigoulo* sont autant de pamphlets d'une véritable valeur littéraire et d'un effet comique irrésistible.

Le succès qu'obtint ce genre, et par conséquent l'inventeur lui-même, fut remarquable. La vieille langue si longtemps oubliée n'avait pas encore perdu tout pouvoir ! Elle pouvait encore retenir le peuple sur la pente de l'erreur, réveiller en lui l'idée du devoir ! Avant d'y penser lui-même, Roumanille avait formé école. Des médecins renommés, comme Astros ; des membres de l'Institut, comme le célèbre botaniste Mouquin-Tandon ; des hommes d'une éducation classique et supérieure, comme Crousillat et Camille Reybaud, se groupèrent autour de lui, sinon comme adhérents à ses opinions politiques, du moins comme zélés collaborateurs à la publication littéraire qu'il avait entreprise, en 1852, sous le titre de *li Prouvençaló*.

Roumanille se mit alors à la tête d'un grand commerce de librairie, et, au moyen de ses contes si justement populaires, *se nen fasian un Avouca, la Part de Dieu, le Songe*, et de son poème héroï-comique en sept chants, *la Cloche montée*, il s'efforça d'arracher l'ouvrier à l'atmosphère étouffante du cabaret et d'allumer en lui l'amour du travail béni de Dieu et du devoir accompli, ce qui reconforte et console l'âme.

On se tromperait fort si l'on voulait déduire du caractère didactique des ouvrages de Roumanille, qu'ils procurent une lecture peu attrayante. Sans doute, il faut faire plus d'une réserve sur les éloges, qu'on accorde à l'imprimeur d'Avignon, comme écrivain en

prose. Par leur but philosophique lui-même, la moralisation des couches inférieures, ses écrits en prose montrent quelque chose de bourgeois, de journalier, d'enfantin, de discordant, dépourvu de poésie, et font penser à ceux de Henri Conscience, qui se trouvent en Néerlande dans toutes les mains.

« En dessinant, » écrit le marquis de Villeneuve-Esclapon-Vence, « de gracieuses miniatures sur les sujets usés du conte et du Noël, au lieu de se lancer dans le vaste champ de l'idéal, à la recherche de pensées et de formules neuves, les premiers Félibres n'attiraient pas les esprits d'élite, les seuls dont l'estime et le concours puissent faire durer une littérature... »

Il serait injuste de ne pas tenir compte des efforts que firent, jusqu'en 1854, les premiers partisans de la langue provençale, pour en extraire tout ce qui nuisait à sa pureté.

Ce sera le plus grand titre d'honneur de Roumanille d'avoir porté le premier coup dans cette direction. Avant Mistral et Aubanel, avec plus de suite et plus de science que Jasmin, il condamna impitoyablement tous les mots et les tournures d'origine française. A force d'étudier ce qui était resté des monuments de l'ancienne langue, il parvint à découvrir le vrai caractère de la langue maternelle et introduisit dans la littérature provençale du XIX<sup>e</sup> siècle des mots tombés en désuétude, des tournures et des images du XIII<sup>e</sup> siècle.

Sans nul doute, les plus grands mérites de Roumanille doivent être recherchés dans ses œuvres poétiques. Bien qu'il n'ait pas toujours réussi à éviter les expressions vagues, obscures, peu compréhensibles, ce qui entraîne souvent avec soi un mysticisme exagéré et a indisposé de nombreux lecteurs contre la plupart de ses élégies; bien que sa passion de fonder et d'amélio-

rer ait pu nuire à la vulgarisation de ses travaux, il se montre cependant dans la plus grande partie de ses vers comme un poète de sentiment et de fantaisie, et s'élève plus d'une fois à une véritable hauteur. On peut voir dans les *Lundis* de Sainte-Beuve combien le célèbre critique appréciait « L'Ange des Crèches », une élégie qui lui fit comparer le poète provençal à Alfred de Vigny et Klopstock. Ils ne sont pas moins remarquables ces deux petits poèmes « Pauvreté et charité », et « les deux Séraphins », où Roumanille fait l'éloge de la charité comme de la plus noble des vertus.

Avant de quitter le poète d'Avignon, nous croyons devoir reproduire ici quelques vers d'une de ses meilleures et plus émouvantes poésies. Le sujet en est simple et même banal. Une petite fille aveugle supplie sa mère de la conduire une seule fois à l'église, parce qu'on lui avait dit que les yeux privés de la lumière pouvaient voir l'enfant Jésus. Après avoir donné, dans des vers harmonieux, la réponse de la mère éplorée, la narrateur continue :

« Je sais qu'au tombeau seul finit ma voie obscure ;  
 Je sais encor,  
 Que je ne verrai pas, divine créature,  
 Ta face d'or.  
 Mais qu'est-il besoin d'yeux pour adorer et croire ?  
 Si mes yeux sont  
 A te voir impuissants, mes mains, ô Dieu de gloire,  
 Te toucheront !  
 L'aveugle à ses genoux pleure si fort, et prie  
 Sur un tel ton,  
 D'un air si déchirant, que la mère, attendrie,  
 N'a plus dit non !  
 Oh ! comme la pauvrete en entrant dans la grotte  
 En tressaillait !  
 De Jésus sur son cœur elle mit la menotte...  
 Elle voyait ! » (1)

(1) Cette traduction des vers de Roumanille est extraite d'un choix de poésies de Constant Bennion.

## IV.

## L'idée latine.

« Deux grandes réformes, » dit le marquis de Villeneuve-Esclapon-Vence, « deux grandes réformes étaient nécessaires en 1855, l'épuration de la langue et le relèvement de l'inspiration. »

Nous venons de faire connaître celui qui a travaillé avec le plus d'ardeur au succès de la première de ces réformes. Il nous faut parler maintenant des deux poètes qui ont pris à tâche de faire triompher la seconde; nous voulons dire Mistral et Aubanel. Ce sera faire en même temps l'historique du mouvement Félibrien.

A son origine, le Félibrige était à peine un chœur de chanteurs du pays, borné, longtemps encore après 1854, entre Avignon, Maillanc et Saint-Remy, parce que là le dialecte, choisi par les Félibres de Fonte-Segugno, était resté le plus pur et le plus harmonieux.

Portés vers le peuple par le but même de leurs efforts littéraires — le maintien et la renaissance de la Langue d'Oc, — les jeunes chefs de ce mouvement comprirent, dès les premiers jours, qu'il était nécessaire de se rapprocher des classes de la France méridionale, qui faisaient un usage journalier et exclusif de la vieille langue nationale.

Un des premiers actes des premiers Félibres fut, ainsi que nous l'avons dit, la publication du plus humble, mais aussi du plus influent des petits livres populaires, un almanach. Il possède en effet ce double caractère, de la Revue périodique et du livre imprimé pour la bibliothèque. On se le procure moyennant quelques centimes, et il pénètre dans les familles où jamais on ne reçoit aucune autre lecture. Sous le titre le plus



modeste, dont ne peut s'effrayer le plus illettré des hommes, il est le levier et le véhicule de toutes sortes d'idées et de principes accessibles pour tous et qui se mêleront à la moëlle, au sang, à l'âme, à la vie du lecteur lui-même, pour se transformer bientôt, dans sa bouche, en plaintes, en questions, en souhaits, en applaudissements.

C'est à de telles considérations que l'*Armana provençau* a dû son apparition. « Ce petit livre, » écrivait Roumanille à Pol de Mont, d'Anvers, « ce petit livre est pour ainsi dire le principal levier pour la propagation de nos pensées, pour atteindre notre but patriotique. L'almanach nous met en rapport avec notre bon peuple, procure à nos travaux une publicité nécessaire, et rend très populaires, nos idées, nos lettres, nos vœux et même nos plaintes. Comme il est dit sur la première page qui porte le titre de ce petit livre, l'*Armana* est la joie, la consolation et le passe-temps de toute la population du Midi... De main en main, de village en village, il circule et se répand. »

Aussi, le mouvement naissant ne se maintient-il pas longtemps dans les limites de son pays d'origine. L'amour de la vieille langue nationale gagna de proche en proche comme un vaste incendie, de Marseille à Nice, de Grenoble à Toulouse, de Montpellier à Apt. De toutes parts se levèrent de nouveaux Félibres, qui se réunirent aux sept célèbres innovateurs.

Là ne s'arrêta pas l'action du Félibrige. Personne n'ignore comment la littérature catalane, au moment même où la Renaissance provençale étonna le monde, a retrouvé son ancien éclat. Vers la fin de 1860, un poète, Don Damaso Calvet, vint de Figuières raconter aux Félibres les fêtes solennelles qu'on avait célébrées

récemment à Barcelone, pour y rétablir « les Jeux floraux ». L'année suivante, Mistral reproduisit ce récit dans l'*Armana*; son âme fut saisie d'admiration pour cette renaissance imprévue des différentes branches de la langue provençale. « Belle Provence, » s'écrie-t-il, « que veut la Providence de toi, qu'elle laisse tes voiles gonfler sous un tel souffle? Serais-tu destinée à servir de lien naturel pour réunir en une seule gerbe ces trois magnifiques branches de la race latine : la France, l'Espagne et l'Italie? L'avenir donnera la réponse à cette question. Mais crois bien ceci, que rien sur la terre n'arrive sans la permission de Dieu! » Et dans un beau poème *le Troubadour catalan*, le poète chanta l'unité de race et de langue des deux peuples, et les anciens rapports plus étroits qui ont existé entr'eux :

« Nous ne l'avons pas oublié, ô frères, le bon comte Bérenger, qui, par un vent favorable, cinglant vers nous de Catalogne, entra avec ses blanches voiles dans notre Rhône, et obtint la main, et la couronne et les diamants de la princesse Doucinello.

« Provence et Catalogne, unies par l'amour, mêlèrent leur langage, leurs coutumes et leurs mœurs; et quand nous avons dans Magalouno, quand nous avons dans Marseille, à Aix ou Avignon, quelque beauté de grand renom, on en parlait aussi à Barcelone.

« Pendant cent ans les Catalans, pendant cent ans les Provençaux se partagèrent l'eau et le pain et le sel, et (que Paris ne se fâche pas!) jamais la Catalogne ne monta plus haut dans la gloire; et toi Provence, jamais tu n'as vécu un siècle aussi illustre! »

Ainsi chanta la noble voix de la poésie et toute une légion de poètes envoya de l'autre côté des Pyrénées la fraternelle et harmonieuse réponse. Calvet, Briz, Balaguer, Albert de Quintana, applaudirent au barde de Maillane, à l'unisson et de tout cœur.

Enfin, en 1862, parut la première partie de l'œuvre historique d'un homme, dont le nom et la science serviront utilement le Félibrige; je veux parler de l'ouvrage du baron Charles de Tourtoulon, couronné par l'Académie de Montpellier : *Histoire de Jacme le Conquérant, roi d'Aragon, comte de Barcelone, seigneur de Montpellier, d'après les chroniques et les documents inédits*. Cet important travail, traduit, en espagnol par Llorente lui-même, pourrait contribuer à rapprocher les deux peuples séparés, sur lesquels a régné Don Jacme ou Jaime.

Le sol était suffisamment préparé; on n'attendait plus qu'une circonstance favorable pour permettre aux poètes et aux penseurs des deux contrées, de se tendre de nouveau une main fraternelle. Cette circonstance se présenta en 1867, voici comment :

Un poète Catalan, un patriote ardent, Vitous Balagues, que des difficultés politiques avaient obligé d'abandonner l'Espagne, se fixa à Narbonne, et fit de là aux Félibres un chaleureux appel, qui ne resta pas sans écho. On reçut l'exilé comme un triomphateur ! Le souvenir des trois jours de fêtes données par W. C. Bonaparte-Wyse à Fonte-Segugno, n'était pas encore perdu. Au dernier moment, on invita trois hommes de lettres de Barcelone : le poète D. Ascensió de Alcantara, Pelay Briz, le journaliste Genove, l'écrivain D. Luiz Cutchet, et dans cette réunion on cimenta une amitié que rien ne put altérer.

Bientôt l'année suivante, le Félibrige fut convoqué à des fêtes littéraires à Barcelone même. Un mois durant, Mistral, Bonaparte-Wyse, Paul Meyer et Roumieux furent l'objet des témoignages de la plus vive sympathie, non seulement à Barcelone, mais encore dans les villes de Figuières, Gironne, La Bisbal, Tarassa, qui

leur offrirent toutes des banquets. Cette même année, la municipalité de Saint-Remy de Provence crut de son devoir d'offrir des fêtes aux représentants de la littérature Catalane.

A une réunion d'un caractère plus intime, où se trouvait Saint-René Taillandier, le baron de Tourtoulon émit le vœu que le mouvement félibrien pût se transporter de l'autre côté du Rhône, et avant la fin des fêtes de Saint-Remy, il fut résolu de fonder une société et un organe qui auraient pour but de travailler au progrès de l'étude des langues néo-romanes.

L'heure était favorable à l'entreprise des Romanistes! — Eux seuls, — comme le fait remarquer M. de Berluc-Pérussis, eux seuls furent ceux « qui ont ouvert une grande enquête sur les dialectes méridionaux, qui ont dressé la carte, écrit l'histoire, comparé les formes, établi la grammaire, colligé le lexique, recueilli les productions populaires; et de ces études comparatives il est sorti ce grand fait, que les prétendus patois du Midi forment, dans leur collectivité, une grande langue, plus riche, plus poétique, plus parlée, que le français lui-même. Ainsi Montpellier (siège de la société romane), venant au secours d'Avignon, l'œuvre des Félibres s'est trouvée scientifiquement justifiée, grandie, ennoblie. Il y aurait injustice à méconnaître que Tourtoulon et son groupe ont autant fait, dans l'ordre de la science, pour le relèvement de la langue d'Oc, que les Félibres dans l'ordre de la grande poésie ».

Leurs efforts ne se bornèrent pas à éditer la *Revue des langues romanes*, fondée en 1870. La société académique de Montpellier se crut obligée d'encourager l'étude philologique de la langue aussi bien que la poésie; en instituant des concours triennaux, et en décernant des

médailles aux vainqueurs. Le premier qui remporta la première récompense fut le célèbre linguiste de Milan, M. Ascoli. Ce fut en 1878.

A partir de cette époque, le mouvement félibrien a continué de se développer. Il fut soumis à une organisation savante. Des *Maintenances*, qui correspondaient à chacun des dialectes de la langue provençale, furent créées et subdivisées en diverses *écoles*, sous la direction de *magisters*. Tout le mouvement est dirigé par un *consistoire*, qui a à sa tête un grand-maître, nommé *Capoulié*. L'union des provinces qui parlent la langue provençale a suscité l'idée de l'alliance des races latines ou *l'Idée latine*. « Ce titre de Latins, dit L.-S. de Ricard, que nous réclamons aujourd'hui, faute d'un autre qui soit aussi compréhensif, constate pour nous, non pas une assimilation servile au type de nos vainqueurs du Latium; non pas seulement l'action d'une éducation unifiant dans un seul corps de nations des races étrangères les unes aux autres, mais l'affinité naturelle de peuples, résultat des mêmes combinaisons ethnographiques, et réunis en une seule famille par la prédominance de l'un d'entre eux..... La liberté seule et l'égalité peuvent refaire, solidement et utilement pour tous les peuples, la fraternité latine. Nous aspirons, non pas à l'empire latin, mais à la Confédération latine. »

Toute la puissance du Félibrige, qui comptait en 1882 à peine cinq cents membres, réside dans la complète neutralité de cette institution. « Nous n'avons pas voulu compromettre notre œuvre, en la rivant aux péripéties de tel ou tel parti, écrivit Mistral à Pol de Mont. Ce n'est pas avec un parti qu'on peut ressusciter un peuple, mais avec les éléments de vie qui sont épars dans tous les cœurs. »

## V.

## Frédéric Mistral.

Lorsqu'on entreprend de rendre la vie à une langue tombée en désuétude, il ne suffit pas qu'un seul ou même plusieurs zélateurs, quelque doués qu'ils soient de talent et de science, choisissent cet idiome déchu pour en faire le véhicule de leurs sentiments et de leurs idées; il ne suffit pas que les œuvres de ces hommes soient recherchées et lues dans un rayon plus ou moins étendu; il faut que l'étranger, attiré par l'admiration, ait aussi marqué de son sceau la renaissance de cette littérature, en traduisant ses productions dans des idiomes plus polis, et qui entraînent plus facilement le public distrait. On peut dire alors que cette langue a subi l'épreuve du feu et possède une force de vie durable.

Une semblable tâche ne peut être accomplie que par un homme, qui, soit par une culture classique plus qu'ordinaire, soit par la possession des plus nobles qualités de sa race, — souvent par les deux réunies, parvient à désarmer ou convertir les critiques les plus sévères. C'est un phénomène très remarquable, que la plupart des petites littératures de l'Europe peuvent s'appuyer chacune à un tel écrivain.

Ce que sont pour l'Allemagne les poèmes allemands de J. P. Hebel et les petits chefs-d'œuvre en plat Allemand de Fritz Reuter, les poésies de Frédéric Mistral le sont pour la France.

Johannes Scherr a dépeint d'un seul mot tout le mérite des œuvres de ce grand poète, lorsqu'il a dit :

« C'est la perfection classique de la poésie du dialecte. »

Après l'apparition de *Mircille* en 1859, les plaisanteries de la presse française sur les écrivains provençaux, cessèrent. L'idylle de Mistral fut traduite deux fois en français, et les deux traductions furent très favorablement accueillies. Ce ravissant poème fut traduit aussi en Espagne et en Allemagne, et un savant allemand en enrichit même le deuxième chant de remarques philologiques et psychologiques. L'Académie française le couronna sur le rapport de Victor de Laprade et Gounod le mit en opéra. Mistral reçut alors la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Mais pour bien apprécier le mérite de l'écrivain, il faut connaître l'homme, car l'un et l'autre se confondent, et quelques lignes de Lamartine ont induit beaucoup de monde en erreur. « Un poète, » avait écrit le chantre de Jocelyn, « un poète né, comme les hommes de Deucalion, d'un caillou de la Crau;..... un poète qui joue sur la guimbarde de son village les symphonies de Mozart et de Béthoven!... » On se figure aussitôt le fils d'un lourd paysan de Provence, dans le costume de son pays et débitant ses chansons, — en un mot, une espèce de tambourinaire comme ce Nalmajour, décrit par Alphonse Daudet dans un de ses romans.

Rien de plus éloigné de la vérité! Né le 8 septembre 1830, à Maillane (Bouches du Rhône), Mistral eut pour père un de ces bons et honnêtes agriculteurs, comme on en rencontre aujourd'hui de moins en moins, mais dont la race, en Provence aussi bien qu'en Flandre, n'est pas encore éteinte : gens du vieux temps, vaillants d'esprit et de corps, attachés à la vie malgré les difficultés de la vie, conservant à cinquante ans toutes les illusions de la jeunesse et parvenant à une vieillesse de patriarche.

Comment Père Mistral rencontra la première fois la mère de notre grand poète, se trouve raconté, dans la belle Préface des *Isclò d'or*, de la manière suivante :

« Un jour, vers la Saint-Jean d'été, maître François Mistral se trouvait sur son champ de blé où travaillait une bande de moissonneurs. Un essaim de glaneuses les suivait et ramassait les épis qui échappaient au râteau; maître François, mon père, remarqua une belle jeune fille qui, honteuse de glaner, se tenait quelques pas en arrière. Il alla vers elle et lui dit :

« Chère enfant, de qui êtes-vous la fille? Comment vous appelez-vous? »

« La jeune fille répondit :

« Je suis la fille d'Etienne Poulinet, le maire de Maillane. Je m'appelle Adelaïde. »

« Comment, » reprit mon père, « la fille de Poulinet, le maire de Maillane, et vous glanez? »

« Maître, » dit la jeune fille, « nous sommes de nombreux enfants dans notre famille; six filles et deux garçons! Notre père, bien que propriétaire, comme vous le savez, répond toujours quand nous lui demandons des bijoux pour nous parer : « Mes enfants, si vous voulez avoir des joyaux, vous devez les gagner! » Voilà pourquoi « je glane! »

« Six mois après cette rencontre, qui rappelle la scène antique de Booz et Ruth, le bon François, quoique âgé de cinquante-cinq ans, demanda à maître Poulinet la main de sa fille Adelaïde. De ce mariage, je suis né. »

La première enfance du petit Frédéric se passa à Maillane. Elle ne fut pas différente de chacun des enfants des cultivateurs de ce pays, et cependant elle laisse déjà voir tout ce qui va former le talent du chanteur de Mireille.



« Je me rappellerai toujours, » dit Mistral, « cette époque avec délices, comme Adam devait se rappeler le paradis terrestre. » Une longue fréquentation des nombreux ouvriers de son père qu'il accompagnait au temps des labours, des semailles et de la moisson; les scènes si simples de cette existence patriarcale, — comme la tonte des troupeaux et la cueillette des olives, — qui se déroulaient chaque jour devant ses yeux, développèrent sans nul doute ce caractère de simplicité et de vérité que nous aimons à trouver dans la plupart de ses écrits.

Le petit Frédéric était tout, excepté un amateur de l'école. Ses parents l'avaient envoyé de bonne heure dans un modeste pensionnat d'Avignon, pour y suivre les cours du lycée. Là, malgré l'ennui de l'emprisonnement, l'esprit du jeune homme s'éprit de tout ce qu'il y a de beau dans la littérature classique de l'Antiquité. Dans Virgile et Homère, il retrouvait les idées, les mœurs, les usages des habitants de son village. Il essaya alors de traduire en vers provençaux la première églogue de Virgile.

En 1847, Mistral avait terminé ses études de collègue, et revint au foyer paternel avec la ferme intention de se consacrer à l'agriculture, et, dans ses moments de loisir, au *gay saber* (gai savoir), l'art préféré de son pays. Mais son père en avait décidé autrement; il avait compris que son fils, ami des Lettres, n'était pas fait pour le rude métier des cultivateurs des champs, et il l'envoya étudier le droit à Aix. En 1851, Frédéric obtint le diplôme de licencié, et de retour sous le toit de ses pères, il enferma la robe du jurisconsulte, et s'adonna entièrement à cette tâche de toute sa vie, la gloire de la Provençe, (l'esplendour de ma Prouvenço !)

Un vrai paysan, connaissant tous les secrets de la vie, la culture des champs et celle de la vigne, mais doué d'un goût fin et délicat, qu'a développé une éducation classique, tel est Mistral, et tel il nous apparaît dans toutes ses œuvres; sans être réaliste, ce qu'on ne peut demander à ce vrai méridional, — Mistral est néanmoins un peintre de la réalité, qu'il a puisée à pleines mains dans l'inépuisable mine d'or de la vie de province. C'est la réalité, mais idéalisée. Les contrées, où vivent les héros de ses poèmes, sont comme éclairées par un rayonnement magique; les pêcheurs, les laboureurs, les vanniers, qu'il montre de préférence, se meuvent sous le regard du lecteur avec le noble geste de la statuaire grecque ou des figures de Léopold Robert. Aussi, n'est-ce pas sans raison que Saint-René Taillandier reproche à l'auteur de *Mireille* de faire parler comme des princesses les paysannes de la Provence.

Le poème de Mireille, qui mit le nom de Mistral dans la bouche de tous les amis des Belles-Lettres, est sans contredit le chef-d'œuvre du poète. Il parut pour la première fois à Avignon en 1850, et son premier éditeur fut le célèbre imprimeur Séguin. L'auteur n'avait pas consacré moins de sept ans de sa vie; à la composition de ce modeste récit de village! Il fut bien récompensé pour tant de patience par la critique littéraire, qui salua, comme Lamartine, l'œuvre provençale avec les plus vifs éloges.

Le sujet de Mireille ne présente rien d'extraordinaire; comme dans la charmante idylle de Longus, « Daphnir et Chloë », comme dans *Hermann et Dorothee* de Gœthe : comme dans *Marie* de Brizeux; comme dans *Roméo et Juliette au village* de Keller, *Barfüssele* d'Auerbach, *Synnöve solbakken* de Björnson,

comme dans cent autres poèmes et nouvelles, nous possédons ici le vieux thème, toujours jeune et sans fin, du plaisir et de la souffrance de l'amour : l'histoire de l'amour de Mireille, la fille du riche fermier, et de Vincent, le fils du pauvre vannier.

Mais Mistral a trouvé moyen de faire écouter ce chant en apparence insignifiant et répété à satiété; il l'a chanté avec une nouvelle mélodie et sur un rythme entièrement neuf : Tout ce qui dépeint la vie rustique de son pays natal; les traits principaux du caractère des habitants de la basse Provence; leurs rapports journaliers avec les animaux et les végétaux; tout cela a trouvé place dans son poème. Guidé par lui, nous assistons à la cueillette des feuilles de mûrier, au dévidage des cocons, à la tonte des troupeaux, à la garde des chevaux dans la Camargue, aux scènes de la moisson et de la rentrée des blés, aux danses du feu de la Saint-Jean. Sous son égide, nous parcourons, à travers la pittoresque Provence, la vallée du Rhône avec ses peupliers sveltes et élancés, l'immense plat-pays de la Camargue, les dunes semblables à des chameaux de sable; en un mot, toute cette contrée dont le sol est sablonneux et stérile, les rochers sauvages et les marécages bourbeux, et dont le silence est seulement interrompu par le hennissement de chevaux indomptables et le mugissement de taureaux aux yeux clignotants.

Aussi, dans ce pays, les sagas et les légendes sont-elles restées intactes. C'est à elles que Mistral emprunta l'épisode des *Saintes-Maries*, le beau chant du combat naval de Baile Sufren, la procession des Noyés sur le bord du Rhône, la danse du Trevo sur le pont de Trincataio, toute la série des Sagas que l'auteur place dans la bouche d'un de ses personnages, la sorcière de Taven. Même l'histoire de la Provence, depuis la

---

conversion d'Arles jusqu'à la soumission de l'Occitanie à la couronne de France, se retrouve dans le poème et en est un des principaux chapitres. C'est donc avec raison que le savant allemand Johannes Scherr a dit, que cet ouvrage est un reflet exact de la vie sociale du midi de la France. Lamartine ajoute : « On peint mal ce qu'on imagine; on ne chante bien que ce que l'on respire. La Provence a passé tout entière dans l'âme de son poète. *Mireille*, c'est la transfiguration de la nature et du cœur humain en poésie dans toute cette partie de la basse Provence entre les Alpines, Avignon, Arles, Salon et la mer de Marseille. Cette langue est désormais impérissable : un Homère champêtre a passé par là. Un pays est devenu un livre » (1).

L. DE BACKER.

---

(1) *Souvenirs et portraits*, III<sup>e</sup> partie, p. 219.







## LETTRE DE LOUVAIN.

---

**P**OURRAIS-je mieux commencer cette correspondance de Louvain, qui sera surtout une correspondance de l'Université de Louvain, qu'en parlant du mouvement littéraire et scientifique au sein de l'Alma Mater? Ce mouvement, je veux le montrer, non pas dans les leçons des professeurs, ce serait oiseux, mais au milieu des sociétés, où les jeunes gens se réunissent le soir, la journée de travail finie, pour étudier et discuter les questions qui ressortent du domaine de la littérature, de l'histoire, de la science, de la politique.

Ces réunions sont nombreuses, je ne pourrais les nommer toutes, si je ne laissais de côté les petits cercles privés, qui se tiennent dans la chambre de l'un ou de l'autre étudiant, et ne me bornais uniquement à celles dont l'existence est officiellement reconnue.

Je les dis nombreuses; en effet, l'annuaire de l'Université, qui chaque année publie les rapports de leurs travaux et n'en donne qu'un résumé succinct, compte des pages nombreuses et, à chaque apparition nouvelle, prend des proportions plus respectables.

Tout esprit, quelque soit le but intellectuel auquel il tend, trouve aisément une tribune où il peut exposer ses idées et des auditeurs qui discutent ses

théories. Littérature, histoire, économie politique, droit, médecine, agronomie, etc..., chacune de ces sciences a sa petite académie et ses académiciens en herbe.

Je vais essayer de donner en quelques lignes le caractère et le but de chacune d'elles.

Respect à la vieillesse! Voici venir, en premier lieu, âgées de plus de cinquante ans, les sociétés *Littéraire* et *Met tijd en vlijt*. Fondées toutes les deux à peu de temps de distance, elles vinrent les premières à l'Université de Louvain, donner un champ d'action au mouvement intellectuel de la jeunesse. Par la force même des choses, au début leurs tribunes furent ouvertes à tous les sujets; mais, à mesure que les étudiants devinrent plus nombreux, que les travailleurs augmentèrent, ces sociétés ne purent suffire à l'activité de tous; des sécessions se produisirent, des cercles nouveaux se formèrent pour étudier une branche scientifique spéciale, et les premières venues bornèrent, en règle générale, le cadre de leurs travaux à la poésie, à la littérature, à l'histoire et à la philosophie.

La *Littéraire*, pour employer le style étudiant qui aime les abréviations, offre à ses membres l'usage d'un beau cabinet de lecture, où se trouvent déposés plusieurs journaux et les principales revues de Belgique et de France. De plus, elle publie, tous les trois ou quatre ans, un volume renfermant les meilleurs travaux produits à sa tribune; en 1889, le quatorzième verra le jour à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la société.

Quant à la façon de travailler, elle se présente de même partout : un membre expose une thèse, ou lit une étude, et la discussion s'engage sur le sujet choisi, soit immédiatement, soit à la séance suivante.

A la *Littéraire* les discussions ne sont jamais bien

vives; c'est un hôtel de Rambouillet, disait dernièrement un journal d'étudiants. Jamais on ne parla ainsi de l'*Emulation*.

Celle-ci a pour but de préparer avant tout ses membres à faire usage de la parole. Quand j'aurai dit qu'elle est à peu près exclusivement composée d'étudiants en droit, de futurs avocats, on comprendra quelle utilité elle présente. Aussi les sujets, qui fournissent le plus matière à discussion, sont les mieux accueillis; les thèses les plus paradoxales trouvent toujours des défenseurs, et, tour à tour, les questions les plus controversées du droit, de la littérature, de la politique, sont attaquées et défendues. Actuellement les tentatives de M<sup>elle</sup> Popelin donnent lieu à examiner le problème de l'*émancipation des femmes*; l'an dernier on bataillait sur *le mandat parlementaire*, demain ce sera sur *l'enseignement supérieur*.

La *Juridique* ferait double emploi avec l'*Emulation*, si elle ne se contentait d'encourager les études de droit. De plus, cette année, à la façon de travailler qui règne dans la majorité des sociétés, elle en a joint une autre; et, certes, l'innovation est heureuse, de nature à produire d'excellents résultats : le président soumet un cas litigieux à la discussion; on nomme un demandeur, un défendeur et un ministère public; le tribunal, formé de l'assemblée, vote à la fin du débat. Il y a là pour les futurs avocats un stage anticipé qui ne peut que leur faire grand bien; lorsque plus tard ils entreront au barreau, ils seront en pays de connaissance.

La *Juridique* avait été devancée dans cette voie par la *Rechtsgenootschap* qui, depuis trois ans, s'attache à réaliser ce desideratum : des avocats sachant plaider et faire la procédure, tant civile que pénale, en flamand. Cette société a pris aussi la résolution d'ouvrir chaque



année un concours où sera couronné un mémoire juridique rédigé en cette langue. On le voit, les flamingants n'ont pas trop à se plaindre de l'université de Louvain.

Il serait inutile de m'étendre sur chacune des autres sociétés; dire leur nom suffira pour indiquer le but qu'elles poursuivent; je me contente de signaler la *Société médicale*, la *Société orientale*, le *Cercle industriel*, la *Société philosophique*, l'*Union pharmaceutique* et le *Cercle agronomique*. Ce dernier, où les travaux se font en langue française, a vu s'élever à ses côtés une autre société, s'occupant aussi d'agriculture, où l'on parle flamand. Cela a été fait, non pas par rivalité de langue, mais afin de permettre aux jeunes agronomes de s'exercer à donner des conférences, de façon à être compris de nos campagnards des Flandres.

Il est trois cercles sur lesquels il me faut dire quelques mots, car ils ont une importance et un caractère particuliers; je veux parler de la *Societas philologa*, de la *Conférence d'histoire* et de la *Conférence d'économie sociale*. La première est ancienne et compte déjà, je crois, vingt ans d'existence; les deux autres entrent seulement dans leur quatrième année. Toutes trois sont des réunions, moins de lecture et de discussions, que d'étude et de travail. Sous la direction d'un professeur, la *Societas philologa* sous celle de M. Willems, la *Conférence d'histoire* sous celle de M. Mæller, la *Conférence d'économie sociale* sous celle de M. Brants, quelques étudiants y travaillent de concert à la solution d'une question soumise à leurs investigations. De temps à autre, l'un d'eux expose les résultats de ses recherches, qui sont ensuite discutés et contrôlés. Ces cours pratiques rendent de grands services à ceux qui se destinent à l'enseignement ou que l'amour de l'étude seul inspire. Leurs membres apprennent à travailler d'une façon raisonnée et scientifique,

à chercher la vérité à ses premières sources et à se faire leur conviction par eux-mêmes. Ils trouvent dans les professeurs, qui se dévouent à cette tâche, des guides sûrs, qui leur épargnent les faux pas dans la voie de la science, où il existe tant d'ornières et d'obstacles.

Je dois ajouter qu'il n'est pas une seule des sociétés dont je viens de parler, qui ne soit présidée par un professeur et qui n'en compte plusieurs parmi ses membres. Les avantages qu'elles en retirent se comprennent aisément.

Permettre aux jeunes gens de s'exercer à parler et à écrire, voilà sans doute une bonne chose, mais elle appelle un complément : l'exemple des maîtres de la parole et de la pensée. Ce complément, les sociétés s'attachent à le réaliser en appelant à leurs tribunes les meilleurs orateurs, les meilleurs écrivains de la Belgique et de l'étranger. L'année 1888-1889 promet d'être particulièrement brillante en cette matière : déjà on a applaudi M. Snieders, le rédacteur en chef du *Handelsblad*; d'autres arriveront bientôt; parmi ceux qui se sont engagés d'une manière irrévocable à venir à Louvain dans un avenir prochain, il faut nommer M. l'abbé Méric, le savant professeur de la Sorbonne, le conférencier tant applaudi par les Bruxellois en 1887 et 1888, le Révérend Père Van Tricht et M. Charles Fuster; d'autres noms sont cités, mais à leur sujet rien de définitif encore.

Dans cette voie la *Société générale des Étudiants* seconde puissamment les sociétés littéraires et scientifiques. Le mois dernier, elle nous a fait entendre Mgr Cartuyvels, qui s'est attaché à retracer avec le talent qu'on lui connaît, dans un langage choisi, spirituel et fort applaudi, les gloires de la ville de Louvain et de son Université. Pour l'avenir elle donne de brillantes promesses qui, espérons-le, seront réalisées.

D'après le tableau que je viens d'exquisser rapidement, on peut voir quels développements a pris le mouvement littéraire et scientifique à l'Alma Mater. La situation serait sans nuages si, depuis deux ou trois ans, un obstacle n'était venu arrêter, non pas le mouvement des travailleurs, — ils demeurent toujours nombreux, — mais celui des auditeurs qui a sensiblement diminué. Il faut attribuer ce fait à la fondation des sociétés provinciales et de nombreux cercles locaux. Aujourd'hui chaque province flamande possède sa *Gilde*, chaque province wallonne son *Union*. La cause de ce courant réside dans le mouvement flamand. Pourquoi? Il serait inutile de l'expliquer ici, constater le fait suffit. Mais le résultat de cette innovation est que ces sociétés, où l'on s'occupe un peu, très-peu, de littérature et de science, et beaucoup de plaisir, enlèvent des auditeurs à celles qui n'offrent pas l'attrait d'un joyeux morceau de musique, d'une sautillante chansonnette, d'une spirituelle comédie, écoutés en dégustant un verre de bière brune ou blonde.

Loin de moi de méconnaître les avantages qu'elles offrent; elles apprennent à se connaître à ceux qui, plus tard, auront à combattre sur le même théâtre; elles ont brisé la séparation qui existait autrefois, visible et profonde, entre les étudiants en droit ou philosophie et les étudiants en science. Mais à côté du bien, il y a le mal, et tout en constatant l'un, il doit être permis de regretter l'autre.

Je tiens à citer avant de terminer cette lettre, qui serait trop longue, si je devais les analyser tous, les livres nouveaux dûs à la plume des savants professeurs de l'Université de Louvain, pendant l'année 1888, et dire un mot des promesses pour 1889.

Parmi les œuvres qui ont apparu de nouveau à

l'épreuve de la publicité, après avoir traversé des éditions antérieures, nous comptons le *Cours d'histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle* de M. de Monge, le cours de *Psychologie selon saint Thomas d'Aquin* de Mgr Mercier, le *Droit public romain* (6<sup>me</sup> édition) de M. Willems, l'ouvrage sur les *Fabriques d'église et l'administration de leurs biens* (8<sup>me</sup> édition) de M. le chanoine Moulart, et le traité des *Obligations* en droit civil de M. Mabile.

M. Descamps a réédité, sous le titre *Études d'art oratoire et de législation*, des articles insérés jadis dans la Revue catholique, en y ajoutant quelques études juridiques nouvelles. Cette année a vu venir aussi la seconde partie du *Traité des études historiques* de M. Møller et de savants travaux sur l'*Hypnotisme* de M<sup>rs</sup> Lefebvre et Masoin.

1889 verra paraître probablement la seconde édition du *Code constitutionnel*, ouvrage de M. Descamps; la promptitude, avec laquelle la première édition a été enlevée, prouve combien se faisait sentir la nécessité de cet utile recueil, fruit de savantes et patientes recherches; le second volume des *Études morales et littéraires* de M. de Monge est sous presse; ce complément, impatientement attendu par les lecteurs du premier volume, traitera surtout des romans de chevalerie de la Table Ronde; viendront aussi, je pense, la troisième et dernière partie du *Traité des études historiques* de M. Møller, la seconde édition du traité de *Logique* de M. le chanoine Lefebvre, le traité de la *Certitude* de Mgr Mercier, le XXIII<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de Belgique* de Mgr Namèche; enfin le . . . . volume des *Mémoires choisis* de la Société littéraire contiendra des études signées de plusieurs professeurs.

R.





## LES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES. 1)

---

A VITTORIO PICA.

**L** y a presque des années, mon cher ami, que je vous promets de vous donner quelque bonne écriture sur les écrivains catholiques, et, par ce mot, ni vous ni moi n'entendons les écrivains en théologie, en politique, en sciences ecclésiastiques, mais seulement les critiques et les romanciers, dont il n'y a pas foison. Et ma tâche, assurément, n'est pas ici très facile, car il me faut vous parler, en somme, d'une chose qui n'existe pas : la littérature catholique.

Je veux tâcher à le faire sans aigreur, sans parti pris, avec un peu de prudence, bien qu'en disant toute ma pensée. Nous causons, entre nous, au coin du feu : moi très-libéral, ayant les manches aussi larges qu'un Jésuite ou qu'un Capucin ; vous, très-hétérodoxe, fort ignorant de nos questions d'école, de parti,

---

(1) Nous n'entendons point, en accueillant cet article, faire nôtre la thèse qu'il renferme. Le « Magasin Littéraire » laisse à ses collaborateurs la liberté — et la responsabilité — de leurs opinions.

(Note de la Rédaction).

de caste. Vous, très-bienveillant, et moi, d'une franchise poussée à l'extrême.

La librairie catholique, mon cher ami, s'est évertuée à former le public dont elle se plaint, à cette heure, avec acrimonie. Au lieu de se mettre à la tête du mouvement intellectuel, ce qui était son devoir et son droit, elle n'a voulu le suivre que de fort loin, voire en se masquant pour n'être pas reconnue, et avec toute la honte qu'un arlequin dépouillé ressent à se faufiler aux derniers rangs d'une brillante cavalcade de carnaval.

L'histoire du roman catholique commence à *Fabiola*, roman qui avait pour excuse d'être l'œuvre d'un cardinal. Encore cette belle esquisse de la vie romaine, pleine de superbes descriptions de la vie des catacombes, comme imbibée de l'esprit chrétien, ne fut-elle pas confiée à tous les lecteurs ! On la suspectait d'immoralité. Quoi qu'il en soit, ce beau livre en fit naître une nuée de détestables : il plut des *Cécilia*, des *Quintilia*, des *Cornélia* et autres *Domitilla*. Tout petit vicaire, hanté par la littérature de l'éminentissime *Wisemann* voulait reconstituer l'antiquité romaine et les temps primitifs de l'Eglise. Un peu d'archéologie sacrée, pillée dans les dictionnaires, une fiction douceuse, liée tant bien que mal à une tradition chrétienne, et le tour était joué.

Ce fut l'aurore du roman catholique. Des boutiques célèbres gagnèrent beaucoup d'argent avec cette marchandise.

Alors se produisit l'invasion des *bas-bleus* : c'est un animal à deux pieds, sans plumes, et très-huppé, qui mord, déchire, calomnie, vitupère, et pour qui les vertus apostoliques sont lettres closes. Comprenez-moi bien : Je parle du *bas-bleu*. Toute femme qui écrit

n'est pas un *bas-bleu*. Eugénie de Guérin, la marquise de Blocqueville, Jean Lander ne sont pas des *bas-bleus*. Le *bas-bleu* a des prétentions à la virilité; il prêche, endoctrine, morigène et péroré. Le *bas-bleu* prend une rame de papier, calligraphie un titre sur la première page, le *Bouclier de Minerve*, par exemple, et écrit jusqu'à ce que la quantité de papier noirci ait la juste épaisseur d'un volume : alors il compte les lignes, qui produiront *tant*; l'édition donnera *tant*; total : de quo faire bouillir la marmite.

Les *bas-bleus*, enfin, pour le dire tout net, sont des marchands à la toilette, fournisseurs d'oripeaux littéraires et de haillons catholiques, fabricants de rapsodies sans cesse remâchées, terreur des bureaux de rédaction, plaie de la librairie, qui manufacturent des volumes, comme elles ravauderaient des chausses ou rapiéceraient des jupons, — mais qui ne font pas d'enfants, — ce qui est la fonction des femmes.

La librairie catholique fut donc envahie par la tribu des sauterelles à maigres jambes d'azur, qui, faute de mieux ou crainte de pire, vendaient au poids ou au mètre, les produits de leur intelligence.

Ces « écrivains » offraient des volumes au rabais; ils faisaient toutes les besognes, entant de la prose sur de vieux clichés, tenant *l'article* « bouquin de piété » comme l'article « roman de pensionnat ».

Demoiselles hors d'âge, institutrices sur le pavé, dames ayant « évu » des malheurs en ménage, poétesses des Jeux Floraux, toutes se mirent « de la partie ». Elles fabriquaient, fabriquaient, fabriquaient, comme le bon abbé Trublet, au temps jadis, compilait, compilait, compilait!... Ce fut un désastre. Paris et la province furent inondés de collections jaunes, roses, vertes et bleues... Ce n'était plus *Cœlina*, ou *l'Enfant du Mystère*,



c'était *Fébronie, ou la pupille du Saint Sacrement!*

Et comme les célibataires enrageaient de leur célibat forcé, comme les épouses n'avaient point goûté les délices du mariage, pour avoir entendu mener tout à la baguette, les unes et les autres enfin déchaînées, résolurent de peindre la société sans jamais parler du sacrement, envié ou dédaigné; de décrire la famille sans dire comment elle se forme; de prêcher la morale sans jamais rappeler ceux des commandements de Dieu, qui sont bien dans le Décalogue, mais que la pudibonde hypocrisie redoute extrêmement de citer, sous prétexte de modestie.

Il en est advenu que non seulement il n'est point permis à l'écrivain catholique d'analyser les passions, encore qu'il ait le flambeau de la foi pour guide infailible, mais qu'on prétend lui interdire de s'occuper des plus doux et des plus purs sentiments du cœur.

Je connais un libraire qui refuse absolument d'imprimer tout livre dans lequel se trouve le mot *amour*; il consent à ce que le récit comporte une héroïne mais à la condition qu'on ne décrira point son visage, la beauté étant un don funeste. Et si l'aventure se dénoue par un mariage, il faut glisser rapidement. Il est licite de dire : « Ils furent heureux ». Mais il serait *shocking* d'ajouter : « Et ils eurent beaucoup d'enfants », comme dans les contes de fées.

Un jour, Paul Féval, récemment « converti », écrivit un roman pour un journal et une librairie également catholiques. C'était la *Belle étoile*, dans la *Semaine des familles*, dirigée par mademoiselle Zenaïde Fleuriot. Il advint que, au cours de son récit, le romancier parlait des sept péchés capitaux. On lui

envoya des épreuves dans lesquelles le mot *luxure* était souligné en rouge, avec cette annotation :

« Ce mot infâme, a dit Saint-Paul, ne doit pas même être prononcé parmi les chrétiens ».

Alors Féval prit sa bonne plume, et fit ceci :

*Luxure.*

Prière à MM. les Compositeurs de prendre délicatement ce mot avec des pincettes et de le replacer pieusement dans le catéchisme du diocèse où l'humble auteur l'a trouvé. P. F.

Les écrivains catholiques sont-ils donc condamnés à forger des amusettes pour les collégiens et les pensionnaires? Oui, car si l'un d'eux se permet une étude plus sérieuse, on l'accuse tout aussitôt d'imprudence, on se met en garde, et la moindre hardiesse qui serait mille fois excusée chez un autre, lui est imputée à crime.

Ainsi, vous ne l'ignorez pas : il a fallu que Paul Féval corrigeât tous ses anciens ouvrages, d'ailleurs bien innocents, et comme on se défiait de lui, la besogne fut confiée à de vieux professeurs chauves que la plus modeste épithète faisait bondir, et qui taillaient, coupaient, tranchaient, avec candeur et avec fureur, insérant parfois des phrases bien étonnantes entre deux périodes ironiques, de la bonne manière du maître. De ces contes charmants, que vous eussiez laissé lire à votre sœur tels qu'ils étaient naguère, on a fait des mosaïques bouffonnes, semblables à ces tableaux merveilleux de la Renaissance, où la ridicule pruderie d'une bigote fit plaquer, ça et là, de grotesques draperies.

La Librairie Catholique n'a jamais voulu « éduquer » son public : elle aurait pu lui faire entendre raison : créer des catégories : réserver à la « Bibliothèque morale

de la jeunesse » les cartonnages gaufrés et dorés, avec rien dedans, mais offrir aux pères et aux mères de famille des études consciencieuses, telles que *l'Honnête femme* de Louis Veuillot, *l'Enthousiasme*, de Marie Cjertz, le *Prêtre marié* et *l'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly, les *Courbezon* de Ferdinand Fabre, les *Demoiselles du Ronçay*, d'Albéric Second, et tant d'autres œuvres, de genres différents, qui pourraient servir de modèle.

Mais on proscriit, au contraire, tout ce qui pourrait y ressembler : on s'effarouche de *Mireille*, on accuse François Coppée d'impiété, on fait de Balzac un pornographe révolutionnaire, et même les indignes petits romans de M. Armand de Pontmartin sont taxés de légèreté. Composez donc une œuvre vécue, intéressante par ses développements, puissante par ses conclusions, pour la soumettre à l'examen d'une vertueuse pimbèche ou d'un vieux rat de Bibliothèque, trop faciles, l'un et l'autre, à scandaliser, qui rougiront de colère si Arthur épouse Léocadie, ou tressailleront de fureur si Adolphe n'épouse pas Rosalie. Evertuez-vous à fouiller un cœur, à étudier un caractère, à creuser une situation, pour faire les délices d'une fillette qui aimerait mieux sauter à la corde ! Travaillez à pénétrer les plus terribles secrets de l'histoire, à décrire minutieusement une époque, à faire revivre tout un siècle, pour endormir un collégien déjà rebuté par les « Précis » de M. Chantrel !

Enfin épuisez-vous à ciseler un joyau littéraire, d'un style chèrement caressé, plein de recherches, d'une langue savante et raffinée, pour être grossièrement traité de réaliste par un aimable farceur qui aura découvert ce mot sonore dans une des colonnes de son journal.

Le fond de cette lamentable situation se trouve

dans ce mot, souvent répété : « question de boutique ». Et c'est une question de boutique mal entendue, car on vend mille exemplaires, dans la Librairie Catholique, du même livre dont on aurait vendu dix mille ailleurs. Témoin, entr'autres, l'*Héroïsme en soutane* du général Ambert.

Il est certain qu'il peut exister une littérature catholique, vraiment catholique et vraiment littéraire. Je sais qu'elle est désirée, je crois qu'elle ne serait pas sans influence sur l'époque. Mais comment faut-il s'y prendre? Il me sera permis de citer ici la lettre que m'écrivait naguère un ecclésiastique des plus connus, écrivain d'un haut mérite, élève des Facultés romaines, et qui, précisément, datait de Rome la lettre que voici :

« Je suis entièrement de votre avis sur la presse catholique romaine. Ce matin, en parcourant les galeries du Vatican, et en songeant à ce que les Papes ont fait pour l'Art, considéré même en soi, en tant que Art, je me rappelais vos réflexions. Il ne faudrait pas que nos ennemis pussent trouver, je ne dis pas la moindre raison (c'est impossible), mais le moindre prétexte de nous dire que nous étouffons l'Art et que nous étouffons la Science.

« Le Beau et le Vrai nous appartiennent, autant que le Bien. Nous seuls avons le secret d'allier, d'identifier le merveilleux et le réel, le mystique et le vrai. N'est-ce pas tout l'Art? Ou du moins, si l'on prétend à côté de nous avoir trouvé un *merveilleux-vrai*, nous seuls avons le *merveilleux-vrai* QUI ÉLÈVE. Et, ne l'oublions pas, la postérité, ce grand juge, ne garde son admiration que pour les choses qui élèvent. Les choses qui ne font qu'émouvoir passent.

« J'exprime bien mal des pensées que je sens bien fort cependant. Au milieu de notre littérature actuelle,

« qu'on dit pleine de vilénies et d'immoralité, j'ai espoir.

« La sete natural che mai non sazia  
 « Se non col' acqua onde la feminetta  
 « Samaritana dimando la grazia

« n'est pas éteinte. Vienne quelqu'un qui, dans une  
 « création puissante, incarne cette soif éternelle des  
 « âmes, au milieu de la fange des plaisirs ou des  
 « tripotages de l'or ; croyez-vous que rien ne se  
 « réveillerait?

« Mais pour cela il faudrait peut-être aller se  
 « porter jusqu'au milieu du camp ennemi : dans ses  
 « journaux, dans ses théâtres peut-être? *Et pourquoi*  
 « pas? — Mais il faudra peut-être hasarder des pein-  
 « tures vives? Et pourquoi pas encore?

« Pourquoi pas, si même au centre du camp  
 « ennemi, (mettons simplement *étranger*.) l'écrivain  
 « n'abandonne aucun principe, ne jette sa raillerie sur  
 « aucune grande chose ; si, dans la vérité, parfois crue  
 « de sa peinture, il *élève* toujours, s'il n'a pas de  
 « tendresse complaisante pour le vice?

« Je le sais, l'application de ces idées peut avoir,  
 « accidentellement, des inconvénients pour certains lec-  
 « teurs ; suivant moi, elle en aura de plus grands  
 « peut-être pour l'auteur, obligé de se garder de je  
 « ne sais quelle influence atmosphérique du milieu ;  
 « comme le pauvre missionnaire lui-même, j'imagine,  
 « au milieu d'une population indolente et corrompue  
 « de l'Asie. Il en résulte qu'il devra plus que jamais,  
 « comme le missionnaire, se munir des secours d'En  
 « Haut, de grâces de prière, et de grâces de sacrements.

« Mais ces considérations prouvent-elles que le  
 « mode d'action doit être abandonné? Pour moi, je le  
 « crois approprié aux besoins de notre époque.

« Il faut une littérature forte pour le jeune  
« homme qui entre dans la vie, pour l'étudiant intel-  
« ligent, pour l'homme mûr lui-même, pour la femme  
« du monde; qu'on peut toujours renvoyer, je le sais,  
« aux grands classiques, mais qui ont besoin aussi de  
« quelque chose de plus actuel, de plus *vivant de*  
« *leur vie*; et que les fadeurs d'une littérature de  
« pensionnat, qui les ennuie, rejette malheureusement  
« trop souvent dans le piquant d'une littérature de  
« demi-monde, qui les perd.

« Il faut aussi relever et tenir bien haut le drapeau  
« du Beau dans notre camp. Quels éléments nous  
« manquent? Depuis les sombres et terribles scènes  
« qui inspirèrent Dante et Michel-Ange, jusqu'à l'expres-  
« sion sereine et douce des figures de Fra Angelico,  
« est-ce que nous n'avons pas, si je puis dire,  
« l'échelle complète de toutes les nuances du sentiment,  
« de l'inferral à l'angélique, en passant par l'humain,  
« l'humain que le christianisme a si fortement et si  
« délicatement travaillé, dans tous les sens?

« Mais je dis là des choses banales. Pourquoi  
« donc n'ose-t-on pas en laisser toujours tirer les  
« conséquences?

« Je vous écris ces lignes le Mercredi-saint, devant  
« mon crucifix, bien décidé, Dieu le sait, à effacer  
« avec mon sang tout ce qu'une parole de l'autorité  
« trouverait inexact, ou exagéré, ou peu sage, dans  
« ces raisonnements d'un jeune prêtre. Mais je dis ce  
« que je crois sincèrement; et ce que des prêtres, de  
« plus en plus nombreux, en viennent à croire main-  
« tenant..... »

TRISTAN DE ROCHENOIRE.

(A suivre.)







## HEMBYZE.

**L**E huit novembre 1576 est un jour de bonheur pour les Pays-Bas. Gand a un air de fête : le peuple, debout avec le jour, circule en bandes joyeuses, et aux abords de l'hôtel-de-ville pris d'assaut par une foule en délire, et aux approches de la citadelle où l'Espagnol a cessé ses feux ; les places publiques, le Marché du Vendredi retentissent de chants patriotiques, mêlés aux clameurs contre l'étranger. Au coup de midi les hostilités reprennent. Les batteries aussitôt rouvrent le feu ; le canon tonne contre le château de Charles-Quint, pendant que les cloches des paroisses s'ébranlent, et que le beffroi accompagne de son carillon les trompettes et les tambours rangés devant l'hôtel-de-ville : là, sous la nef gothique s'assemblent les plénipotentiaires des États et ceux des provinces révoltées. Ils entendent lecture du pacte appelé à unir toutes les forces vives de la nation, dans le but d'expulser les soldats espagnols et de rétablir « les anciennes libertés et franchises ». Le traité, connu dans l'histoire sous le nom de Pacification de Gand, lève toute cause de désaccord : il prend particulièrement sous sa garde la religion catholique, et stipule qu'on punira, comme perturbateurs de l'ordre public, tous ceux, qui y porteraient atteinte tant par leurs paroles que par leurs actes. La Paci-



fication relève le patriotisme d'un bout à l'autre du pays. Dans un superbe élan pour la liberté, tous, protestants et catholiques, jurent de mourir pour la cause nationale. Gand voit revivre les grands jours de d'Artevelde. Le peuple avec un mâle courage s'élançe à la suite des soldats, monte à l'assaut de la forteresse, et après d'héroïques efforts, entre victorieusement dans la place.

Don Juan venait d'arriver en Belgique. Successivement, les Espagnols avaient perdu pied partout; il ne leur restait que çà et là, dans le pays quelques rares places fortes. Un instant la paix parut assurée. Les Etats et Don Juan s'étaient mis d'accord sur les clauses de l'Edit Perpétuel. Mais le traité fut à peine une trêve : au lieu d'être perpétuel il dura un petit nombre de jours. L'aversion contre les Espagnols subsistait dans les esprits, et les chefs protestants avaient soin de l'entretenir. C'était la guerre qui recommençait.

Les Etats malheureusement étaient divisés. Les provinces du Nord reconnaissaient presque toutes l'autorité de Guillaume d'Orange. Les provinces du Midi n'étaient pas aussi unanimes. Suivre aveuglément Guillaume d'Orange, c'était travailler au triomphe du protestantisme, dont il était le porte-drapeau. La majeure partie de la noblesse était demeurée catholique : elle voulait la concorde nationale, la pacification avec les réformés; elle consentait à marcher avec eux, la main dans la main pour chasser les derniers Espagnols, qui foulaient encore le sol de la patrie : mais, elle n'entendait pas se livrer pieds et poings liés à des meneurs protestants; elle était continuellement inquiétée par les allées et venues des chefs réformés. Loin d'être unis, les confédérés étaient donc en défiance les uns des autres. Et les tiraillements intérieurs venaient de

s'accroître par suite de l'arrivée au pays de l'archiduc Mathias. Les catholiques avaient accumulé toutes leurs espérances sur la tête du jeune prince autrichien. Ce serait un noble chef, et ce serait peut-être aussi une grande force, le jour où l'on chercherait à conclure une paix définitive avec l'Espagne. L'archiduc Mathias était neveu du roi Philippe : peut-être obtiendrait-il une de ses filles en mariage. La Belgique acquerrait alors l'indépendance sous le sceptre d'une nouvelle dynastie. Parmi les nobles belges, qui caressaient le dessein de lui offrir le gouvernement des Pays-Bas, on citait comme l'auteur du projet le duc d'Aerschot, gouverneur de la Flandre. Telles étaient les divisions et les faiblesses du parti national.

Mais voici tout-à-coup, que la révolution éclate dans le camp même des alliés. C'est à Gand que le feu s'allume, à Gand devenu depuis quelques années le foyer principal du protestantisme, à Gand l'ancienne capitale des Flandres, la brillante commune, frappée en 1539 d'une irrémédiable déchéance par la main de fer de Charles-Quint.

Les brandons de discorde sont Hembyze et Ryhove :

*Hembyze*, esprit dominateur, d'un orgueil qui n'a d'égal que son audace, despote quand la fortune lui sourit, lâche dans le malheur, est l'idole de la populace de Gand, qu'il apaise ou soulève au gré de son éloquence de tribun.

*Ryhove*, est un farouche huguenot, d'une hardiesse insolente, ambitieux des plus hautes dignités, instrument docile entre les mains du prince d'Orange. Il habite rue Basse le Serbraemsteen, forteresse garnie de créneaux et aux fenêtres armées d'un blindage de fer, espèce de prison féodale (aujourd'hui habitation de M<sup>r</sup> Vander Schelden).

*Hembyze* occupe rue des Foulons, une vaste demeure seigneuriale, (l'école actuelle du génie civil), où abondent les chefs-d'œuvre et les curiosités de tout genre, ainsi que les livres rares que l'imprimerie vient de remettre en lumière. Tous deux appartiennent à des familles nobles, riches, très en vue à Gand. Imbus des doctrines de la réforme, ils sont dans l'intimité de Guillaume de Nassau, récemment promu à la dignité de Ruwaerd de Brabant, ainsi qu'avec leurs coréligionnaires, les bannis, rentrés à la faveur de la Pacification, et devenus tout puissants aux réunions de la Collace.

Les premiers jours d'octobre amènent à Gand le nouveau gouverneur de Flandre. Le duc d'Aerschot fait son entrée au milieu de l'allégresse générale, le peuple salue en lui le restaurateur des franchises confisquées par Charles-Quint. Le premier soin du nouveau gouverneur est de demander copie de ces chartes, dont il veut connaître toutes les dispositions, et qui sont déposées à la cour des comptes de Lille.

Les États tiennent leurs assemblées à l'hôtel-de-ville. Une grande animation règne dans les rues de Gand, où affluent les évêques, les abbés, les grands seigneurs avec leurs équipages et leurs suites nombreuses : la puissance du parti catholique s'étale au grand jour, et porte ombrage aux gueux, qui, se sentant mis à l'écart, ourdissent des trames, et révolutionnent les quartiers populeux des Carmes et de la Muide. Des « métiers » réclament impérieusement l'élection immédiate de leurs doyens et de leurs « conseils assermentés » d'après les anciens privilèges.

Hembyze et Ryhove, toujours aux aguets pour profiter des désordres, pensent alors qu'il est temps d'agir. Pendant que le premier emploie son activité à

Gand, le second part pour Anvers conférer avec le Prince d'Orange. Ryhove lui montre le parti aux abois, sans autre ressource qu'un coup d'audace, lui expose son dessein de faire prisonnier le duc d'Aerschot... Si le coup manque, il périra dans la mêlée. Ne rencontrant pas d'opposition sérieuse, et même encouragé par Philippe de Marnix, intime du Prince, Ryhove retourne à Gand, suivi d'une petite escorte de mousquetaires. Entre-temps, Hembyze a précipité les événements; il accable le Duc de réclamations au rétablissement immédiat des anciennes franchises, et le harcèle de telle sorte qu'on en vient à une discussion orageuse et aux menaces. Hembyze regagne sa demeure, haranguant le peuple, et le provoquant ouvertement à prendre les armes pour la défense de ses libertés. Le cri de ralliement « Silly!... Silly!... » vole de bouche en bouche, et une émeute violente éclate rue des Foulons, où afflue tout le bas peuple des quartiers pauvres, mêlé aux pillards et aux hommes de désordre que ramènent toujours les soulèvements populaires. Les sourds grognements de cette multitude, suivis d'explosions de haine et de colère et l'aspect de ces mines hâves et cyniques, qui portent la marque du crime, sont un avertissement sinistre! A la chute du jour, grâce à l'intervention opportune de magistrats connus pour leur patriotisme et dont l'autorité impose aux masses, tout rentre dans un calme apparent.

Quelques heures plus tard, Ryhove débouche au Marché du Vendredi avec ses mousquetaires, aborde un groupe ami qui le met au courant de la situation : Ryhove exaspéré, crie à la trahison : « Nous livrer au sommeil, s'écrie-t-il, après ce qui vient de se passer, serait nous faire arrêter cette nuit même!... prenons les devants, courons-nous saisir de la personne du gou-

verneur! » Et joignant l'action à la parole, il rallie un petit corps d'hallebardiers, pendant que Jacques Van Mieghem et Antoine Heymann font serment de le suivre à la vie et à la mort, et se répandent dans les divers groupes, ébranlant la multitude qui couvre la place. Ryhove, en tête de la colonne, marche au château des Comtes, s'empare des armes qu'il distribue à la foule, et se précipite dans la direction de la Prévôté de St. Bavon, qui sert de palais au Gouverneur. Les « tambourins » résonnent dans les quartiers ouvriers, l'écume de la populace se jette en masses compactes dans les rues. C'est un spectacle effrayant que ce flot populaire, s'engouffrant rue de l'Escaut, et mêlant ses hurlements et ses vociférations, au cliquetis des armes, qui brillent à la lueur des torches. La porte du gouvernement essuie une volée d'arquebusades... Ryhove dans son impatience, commande d'y mettre le feu; les flammes lèchent l'édifice... Soudain les deux battants de la porte s'ouvrent au large; la voie est encore trop étroite pour laisser passage aux forcenés qui s'élancent, brisant tout ce qu'ils rencontrent, et portant la main sur le vieux duc, arraché au sommeil. Ryhove le dispute aux assassins et l'amène nu-tête et à peine vêtu au Serbraemsteen.

Les actes de sauvagerie se poursuivent pendant cette nuit fatale du 28 octobre 1577; tous les hauts dignitaires catholiques sont successivement arrêtés et conduits chez Ryhove. Ce sont : le grand Bailli de Gand, seigneur de Mouscron; le Président du Conseil des États, seigneurs de Rassinghem; les seigneurs d'Eecke et de Sweveghem; les évêques de Bruges et d'Ypres; le conseiller Jacques Hessels. Ryhove termine sa brûsque et hardie entreprise par l'enlèvement du matériel de guerre de la citadelle, qu'il transporte au Marché du

Vendredi, à l'Uitenhovesteen, ancienne halle des Merciers.

Le lendemain et les jours suivants, les portes de la ville sont fermées, les canons braqués sur les remparts, les places publiques gardées par la troupe; les chaînes tendues dans les rues, Ryhove commande l'armée, distribue les grades à ses coréligionnaires, fait de nouvelles levées, incorpore dans la garde bourgeoise le clergé et la noblesse, convoque la commune sous les armes et impose à tous le renouvellement du serment contre les Espagnols.

De son côté Hembyze a mis la main sur les fonds publics, et constitué un comité de dix-huit membres, investi de l'autorité suprême. Les dix-huit sont pris parmi ses amis politiques, il se place à leur tête.

Les corps de « métiers » sont assemblés. Les tisserands et les foulons ainsi que les 52 petits métiers procèdent à l'élection de leurs doyens et de leurs « conseils » conformément aux anciennes chartes.

La révolution est accomplie, et les meneurs se proclament les revendicateurs et les champions des anciennes franchises.

Pour justifier la détention, Hembyze fait distribuer des copies d'une lettre faussement attribuée au conseiller Hessels, et qui établit ses menées secrètes avec Don Juan : cette manœuvre ne trompe personne. Mais les États Généraux se sont réunis, tout indignés, à Bruxelles. Ils réclament si énergiquement la mise en liberté des prisonniers, que les dix-huit n'osent pousser plus loin leur audace. Ils se décident à rendre le plus important de leurs captifs. Les portes de la prison sont ouvertes au Duc d'Aerschot; mais avant de lui permettre de revoir le jour, on a eu soin d'exiger de lui la promesse qu'il n'usera pas de représailles.

Ce coup d'état protestant a retenti douloureuse-

ment dans toutes les consciences honnêtes du pays. Le prince d'Orange commence à craindre une rupture publique, la fin de l'union des provinces. Il part pour Gand dans le but de rétablir un ordre apparent, et de sauver une légalité artificielle. Hembyze et Ryhove lui prodiguent les honneurs et les flatteries. Ce qui peint bien les mœurs de cette époque, où l'hypocrisie est si commune, on offre au prince un cœur d'or avec cette inscription : sincérité. Le Taciturne renouvelle les magistrats, nomme d'Hembyze premier échevin de la Keure, et confirme Ryhove dans les fonctions de colonel de 25 compagnies. C'est la reconnaissance officielle du désordre. Les meneurs deviennent les maîtres en nom et en titre, tandis que les évêques et les seigneurs restent étroitement emprisonnés. Hembyze et Ryhove n'ont garde de leur donner la liberté : ils savent toute la valeur de ces précieux ôtages.

Mais en dehors de la cité gantoise la fortune paraît avoir changé de camp. Elle a passé à l'Espagne.

L'archiduc Mathias n'a pas répondu à l'attente de la noblesse belge. Le prince d'Orange est parvenu à lui enlever habilement toute initiative et toute influence. Et pendant que l'on a perdu son temps dans ces petites querelles intestines, Don Juan a fortifié ses troupes, marché en avant, et détruit à Gembloux, le 28 janvier 1578, l'armée des confédérés. Ce désastre a jeté l'épouvante partout, et les Etats ont fait appel à l'étranger, à l'Allemagne et à la France: dans les provinces wallonnes des catholiques mécontents ont levé la tête et formé le projet de faire bande à part. Voilà le pays livré aux armées :

Il y a les vieilles troupes espagnoles, infanterie solide et aguerrie. Leur chef Don Juan s'éteindra à Bougès, le 1<sup>er</sup> octobre 1578, mais il sera remplacé

par un tacticien de premier ordre, le prince de Parme.

Il y a les débris de l'armée des alliés, débris mal rejoints, et assez mal commandés.

Puis ce sont les reîtres du prince Casimir, accourus au secours des confédérés, et qui sont une charge et un péril, plutôt qu'une aide dans la lutte.

Le Duc d'Anjou amène sur Maubeuge et sur Mons des troupes françaises : ce sont plutôt des ribauds que des soldats.

Enfin au Midi de la Flandre, du côté de Courtrai, on va signaler bientôt des malcontents, dirigés par des chefs wallons et catholiques.

Jamais on n'a vu tant de corps de troupes manœuvrer sur notre territoire.

Tous ces groupes se gênent dans leurs opérations et leurs mouvements. Le campagnard est pillé à chaque instant et les villes n'ont plus de trésor.

C'est ce désarroi général, cette anarchie et ces inquiétudes qui font la force d'Hembyze et de Ryhove.

Gand est à l'abri d'un coup de main, protégé par ses défenses naturelles la Lys et l'Escaut, ainsi que par les nombreux forts qui couvrent la ville à l'Est; cependant l'affolement est à son comble; pendant que Ryhove fait des levées en masse, les dix-huit décrètent une nouvelle ligne de fortifications qui doit s'élever du côté Ouest et s'étendra d'Akkerghem à la porte de l'Empereur; la surveillance des ouvrages et aussi la paie des ouvriers et des recrues sont confiées à Liévin Hynderickx, ancien banni, condamné pour bris d'images saintes et pillage d'églises. La réforme est servie comme elle devait l'être : à la recherche de pierres pour la construction des remparts, cet Hynderickx se fait autoriser par les dix-huit à démolir les églises de la banlieue : les couvents de Sainte Claire, des Chartreux, et la



paroisse de S<sup>t</sup> Amand tombent sous les pioches de ces nouveaux Vandales.

Peu à peu sous le prétexte du péril espagnol, et pour assurer la solde aux troupes, on passe au pillage des lieux saints, on se saisit aussi bien à Gand qu'à la campagne, de tous les objets de valeur, bijoux et ornements sacrés d'or et d'argent ; et l'on voit, au grand scandale du peuple, se diriger vers l'hôtel de ville des chariots, où gisent pêle-mêle cloches, statues, calices, ostensoirs, avec les reliquaires des saints les plus vénérés.

Hembyze fait planer d'injustes soupçons sur les quatre ordres mendiants, et assigne leurs couvents comme logement aux troupes.

Enfin les prêches recommencent, timidement d'abord, dans la maison de l'un des dix-huit.

Ryhove fatigué de simples parades, et rêvant de devenir un homme de guerre, part en campagne pour imposer à tout le pays flamand des constitutions modelées sur le gouvernement des dix-huit. Des bandes de gueux surprenant Courtrai, pillent l'église de Notre Dame, et mettent le feu à l'antique abbaye de Groeningue, monument élevé aux compagnons de gloire de Breydel et de Coninck sur les lieux-mêmes, où ils défirent la noblesse française. Ryhove pousse jusqu'aux portes de Bruges, se rend maître de la ville par trahison, foule aux pieds les blasons des chevaliers de la Toison d'or qui ornent la nef de Saint Sauveur, dévaste l'église; livre aux flammes le couvent des Dames Rouges où est le tombeau de la tante de Charles Quint.

Poursuivant ses exploits, le fougueux sectaire commet d'odieuses déprédations tant à Hulst qu'à Audenarde, et saccage l'évêché d'Ypres.

Toute la Flandre est en émoi. Ryhove rentre à

Gand avec un butin comme jamais il ne s'en était vu. On le porte en triomphe, les soldats plantent le mai devant sa demeure.

Dans la ville la réforme a gagné du terrain. Grâce à l'active propagande d'Hembyze, les réunions se multiplient sur divers points, les calvinistes s'enhardissent, prêchent en plein air, dans les rues, sur les places publiques; et, ne se gênent bientôt plus pour invectiver avec la dernière violence la religion et le culte catholique. L'archiduc Mathias a beau faire savoir qu'il y a lieu d'interdire ces violations flagrantes de la Pacification; les pasteurs sûrs de l'impunité, continuent d'agir à leur guise. Ces excitations malsaines produisent leurs fruits. Des soldats logés aux Frères Mineurs reprochent aux moines de les empoisonner, et sous ce fallacieux prétexte, les accablent de coups et livrent le couvent à une dévastation complète; ils brisent tout le mobilier; détruisent ou gâtent les provisions dans les caves, lancent les livres de messe par les fenêtres, parodient les cérémonies et les cantiques avec un tumulte dérisoire. L'expulsion des ordres mendians est prononcée pour la Pentecôte, pendant les offices divins, des bandes de gueux renforcées par une vile populace, pénètrent dans les monastères; se livrent à tous les excès, arrachent les prêtres de l'Autel, et jettent sur le pavé, Franciscains, Carmes, Dominicains et Augustins, qu'ils poursuivent de leurs moqueries et de leurs outrages, avec la plus révoltante brutalité. On vend à l'encan devant les tabernacles, les ornements sacerdotaux et tout ce qui a échappé à la destruction; les pasteurs s'introduisent dans les églises catholiques, les édifiantes cérémonies religieuses font place aux prêches monotones des protestants. Il faut du sang pour assouvir la rage des sectaires! on traîne les moines devant les tribunaux

sous les accusations les plus infâmes, la présidence du ci-devant, banni comme hérétique, Pierre De Rycke, est une garantie certaine de leur condamnation.

Au mois de juin 1578, le bûcher avec les noirs poteaux chargés de cordes, se dresse sur le Marché du Vendredi, six Augustins et huit Frères Mineurs, dont le plus âgé n'a pas vingt ans, gravissent les degrés de l'échafaud avec le courage des martyrs!... des flammes du brasier, s'élèvent leurs protestations d'innocence. Les corps des suppliciés, revêtus des insignes de leur ordre, sont appendus aux gibets infâmants de la Porte de la Muide. La fureur des Gueux ne respecte pas même les morts;... les cimetières sont profanés, les tombes violées, les ossements répandus aux quatre vents. Le pillage des églises et des monastères n'a pas de cesse.

Hembyze et Ryhove n'ont de souci ni des horreurs qui s'accomplissent sous leurs yeux ni de la Paix de religion qui est proclamée le 22 juillet 1578; ils caressent le rêve de fonder sur les ruines des anciennes institutions une société épurée par le fer et la flamme, où l'égalité élèvera les plus humbles au rang des grands et des riches, une république comme Genève, avec eux pour chefs et le culte de Calvin pour religion d'état. En réponse à l'édit de Mathias, ils célèbrent, à leur manière, le jour de la Saint Barthélémy, le 19 août 1578, ils déchaînent les iconoclastes simultanément sur toutes les églises de la cité : St. Sauveur, St. Nicolas, St<sup>e</sup> Pharaïlde, St. Michel, Notre Dame, St. Bavon, essuyent un assaut terrible; les destructions durent toute la nuit : à l'abbaye de St. Pierre, les gueux livrent aux flammes les restes vénérés de huit saints; au cloître de Tronchiennes, ils jettent au vent les cendres de d'Artevelde.

Le vingt neuf novembre 1578 meurt en captivité le

seigneur de Mouscron, grand bailli de Gand. La vacance de ce poste d'honneur exalte l'ambition de Ryhove tout féru de grandeurs : qui a mieux mérité de la cité que lui ? qui a porté plus haut la puissance de Gand en Flandre ? Qu'Hembyze, si jaloux de ses victoires, le veuille ou non, il devra céder le pas au nouveau grand bailli. Aussitôt Ryhove se tourne vers le prince d'Orange, dont il se ménage la protection ; en échange de force promesses, Ryhove assure qu'il prêtera son concours dévoué à la publication de la paix de religion : le Taciture feint de croire, et intervient.

(A suivre.)

Bon AL. DE T' SERCLAES DE WOMMERSOM.







## LA RELIGION EN CHINE.

*A propos du dernier livre de M. A. Reville.*

---

**M**A petite étude sur *La Religion des premiers Chinois* sortait à peine des presses académiques, qu'il paraissait à Paris un gros volume de 710 pages consacré à *La Religion en Chine* et dû à la plume de M. Albert Reville. Comme on le voit dès l'abord les conclusions de ce dernier ouvrage sont entièrement opposées aux miennes. Il ne pouvait en être autrement car l'auteur de ce livre, comme il le dit lui-même, est étranger à l'étude du Chinois et de plus, étant de ceux qui se sont créé des principes arrêtés en matière d'histoire religieuse, il ne pouvait ne point les appliquer ici, quels que soient les faits.

Nous avons exposé antérieurement le système de M. J. Vinson; celui de M. Reville est entièrement différent et quant à la nature de la première religion des Chinois et quant à son origine.

On peut dire qu'il a pour lui le mérite d'une certaine nouveauté, de l'inattendu. Remarquons-le toutefois, ces divergences, disons plutôt ces oppositions radicales, ne laissent pas que d'exciter certaines défiances, car, comme on l'a vu, les sinologues sont, au contraire, à peu près unanimes.

Mais passons là-dessus. Comme il m'était impossible de rencontrer, dans mon petit mémoire, des opinions qui n'avaient point encore vu le jour, je crois devoir ajouter à ce que j'ai dit précédemment quelques observations relatives à cette nouvelle thèse. Je le ferai aussi brièvement que possible et je m'arrêterai exclusivement aux trois points que j'ai traités ailleurs : la Religion des premiers Chinois, le philosophe Tchou-hi, le Taoïsme et Laotze. Ce sont du reste les seuls qui aient une importance spéciale.

En commençant son œuvre, M. Reville s'excuse de n'être point sinologue. Il reconnaît que cela pourra l'exposer à quelques inexactitudes; mais ces erreurs, pense-t-il, auront pour objet des choses de très peu de valeur, de légères fautes de transcription ou autres semblables, en sorte que les non-spécialistes ne s'en apercevront pas et des manques d'acribie aussi insignifiants ne pourront nuire à son ouvrage aux yeux de personne.

Par contre notre auteur pense qu'il a de grands avantages sur les spécialistes. Ces derniers, à ses yeux, absorbés par leurs études exclusives, ne font guère attention aux découvertes qui se font sur d'autres terrains et de plus ils ne sont guère capables de ces vues d'ensemble qui sont, paraît-il, le privilège particulier des hagiographes adonnés aux appréciations comparatives. Les spécialistes sont aveuglés par la poussière des petites choses de détails qui les occupent.

Cette théorie surprendra, sans doute, plus d'un de mes lecteurs. Que diraient nos savants historiens qui ont consacré leurs veilles à l'étude des annales et des documents historiques de la Patrie, si un littérateur venait ici prétendre être mieux en état qu'eux-mêmes d'apprécier le caractère de notre histoire nationale et du

rôle qu'elle occupe dans l'ensemble des événements qui se sont déroulés autour d'elles? Et nos éminents philologues confieraient-ils l'exposé de la religion romaine à un écrivain, plein de talent, sans doute, mais ignorant complètement les langues classiques? J'en doute et non sans cause.

Nous ne saurions donc partager en rien l'avis de M. Reville. Nos sinologues si distingués, les Lacouperie, les Gabelentz, les Legge, les Rosny, les Hervey St Denis et bien d'autres encore seront très surpris d'apprendre qu'ils restent étrangers aux découvertes hagiographiques qui ne concernent point leur spécialité. En outre, je dois bien le dire, les erreurs auxquelles on est exposé dans la situation de M. Reville, ne sont pas seulement des inexactitudes légères qui n'atteignent que la superficie et laissent intact le fond de l'ouvrage. Ce sont au contraire des erreurs capitales qui peuvent vicier le tout et ôter presque tout crédit au travail. Enfin les hagiographes littérateurs, qui veulent tout embrasser d'un seul coup d'œil, sont exposés à un grave danger auquel la plupart succombent. S'étant fait un système a priori relativement à la marche des idées religieuses, ils sont nécessairement portés à y rattacher tous les systèmes religieux particuliers et à tout voir sous une seule couleur. Si un animisme grossier, sorti du matérialisme, est à la base de toute religion, il faut bien qu'on le retrouve partout, coûte que coûte, et si les textes s'y opposent il faudra trouver le moyen de leur faire tenir un langage favorable au système; ou bien l'on devrait y renoncer, ce qui ne se peut aux yeux des partisans de cette école. Ce sont donc les faits et les textes qui doivent céder. Ceci me rappelle ces paroles d'un illustre savant imbu des mêmes idées : « La religion de l'Égypte primitive est évidemment



monotéistique, mais elle *a dû* être précédée d'un animisme naturiste ». Elle a dû : et pourquoi ? Parce que cela est exigé non point par les faits et l'histoire qui n'en disent absolument rien, mais par les théories personnelles à l'auteur.

Pour moi, laissant de côté tout ce qui est en dehors de notre science, je ne vois aucune raison pour faire régner partout un système uniforme conçu d'avance. Je m'en tiens aux faits et aux textes qui seuls doivent faire loi et sans chercher à leur faire violence aucune. C'est là, sans aucun doute, le seul procédé vraiment scientifique, le seul qui ait chance de conduire au vrai.

Ces préliminaires étaient indispensables pour bien apprécier l'œuvre de M. Reville. C'est par la connaissance des causes, je pense bien, que l'on arrive le plus sûrement à juger convenablement les faits. Maintenant abordons notre sujet principal. Après des considérations générales très subjectives sur la civilisation chinoise, l'auteur présente un résumé succinct de l'histoire de l'empire chinois, auquel nous ne nous arrêterons pas. Notons seulement quelques points qui se rattachent à la question religieuse. M. Reville ne s'explique pas comment les Chinois peuvent croire à la fois et que l'empereur est fils du ciel et qu'il peut être renversé par un compétiteur heureux qui fonde une nouvelle dynastie. Dans la discussion un peu confuse, à laquelle il se livre à cette occasion, il dit, entre autres choses, « l'obéissance ponctuelle aux ordres de l'Empereur est le premier des devoirs sociaux ; lui résister c'est résister au ciel même dont il est le lieutenant terrestre et l'organe inspiré ». Puis pour expliquer la contradiction apparente dont nous venons de parler, il nous peint les Chinois dans un embarras extrême et faisant dépendre de l'événement seul leur jugement sur les mérites ou

les démérites du souverain (1). En réalité, les Chinois se tirent très aisément d'affaire. Dès que le Prince est prévaricateur et fait gémir le peuple dans l'oppression, il est à leurs yeux rejeté du ciel avant même qu'il tombe du trône. Si un usurpateur triomphe d'un prince bon et juste, on le regarde comme un felon auquel on peut donner la mort (2). Si une nouvelle dynastie s'implante après renonciation de la précédente les Chinois croient comme tous les autres peuples, que cette possession pacifique régularise la situation et que Dieu ou le ciel fait résider son autorité dans le nouveau monarque. La première assertion pourrait être soutenue jusqu'à un certain point, s'il ne s'agissait que des temps modernes. Mais pour une époque un peu plus ancienne c'est tout le contraire qui est vrai. Il est certainement défendu de résister aux ordonnances légitimes du souverain, mais lorsqu'il commet des fautes, lorsqu'il opprime ses sujets, le devoir de ses ministres et des détenteurs de l'autorité est de le reprendre, de lui résister en face, de tout faire pour l'arrêter dans la mauvaise voie. Les annales chinoises sont pleines des traits d'héroïsme des fonctionnaires qui ont exposé leur vie et ont subi le dernier supplice dans leur noble résistance aux despotes.

« Au service du Prince », est-il dit dans un livre du XII<sup>e</sup> siècle, P. C., « on doit le reprendre hautement et non lui faire des observations en secret. Il y a une mesure fixée à la déférence, aux services en toute matière ». (Voir la *Siao Hio* de Tchou-hi L. II, § 172,

---

(1) Le succès seul déciderait si les révoltés sont des scélérats ou les instruments de la volonté céleste. — Cela est si peu vrai que les historiens chinois condamnent bien des princes qui sont morts sur le trône.

(2) Cp. *Siao-Hio*, IV, 52-53, p. 158.

---

P. 110 de ma traduction, Voir L. IV, § 41 ss. pp. 154 à 157.)

Si des actes de tyrannie, entièrement identiques ont été prêtés aux deux derniers princes des dynasties Hia et Shang; si, par conséquent, leur mémoire a été souillée outre mesure, ce n'est point tant sous l'empire d'un sentiment religieux, que pour mieux justifier les fondateurs des dynasties nouvelles qui les ont détronés (1). D'ailleurs on ne doit point oublier que Mérovingiens et Carlovingiens ont eu une fin identique. Il en fut de même en Chine des Hia et des Shang.

Plus loin (p. 60) il nous est dit que « l'empereur en personne est un élément plus qu'une personne, une des grandes forces de la nature, quelque chose comme le soleil ou l'étoile polaire et que c'est seulement quand les malheurs publics sont devenus intolérables qu'on se rappelle qu'après tout cet élément n'est qu'un homme et qu'en changeant l'homme on pourrait rectifier les fonctions troublées de cet élément ».

M. Reville a sans doute ici voulu être poète et nous le savons « *pictoribus atque poetis — quid libet audendi semper fuit æqua potestas* ». — Car tout cela est purement inventé et les fils du ciel seraient bien surpris d'apprendre ce qu'on dit d'eux aujourd'hui, au Collège de France (2).

Mais ne prenons pas ces choses de trop près; rappelons nous que M. Reville n'est point sinologue, qu'il ne connaît les choses que de seconde ou de

---

(1) Cela même n'est point le but principal des Kings. Ce qu'on voulait avant tout c'était de rappeler aux princes leurs devoirs.

(2) On comprend ce qui inspire pareille idée à M. R., c'est le désir de montrer l'animisme régnant en Chine.

troisième main et passons. Arrivons à la question religieuse proprement dite.

M. Reville commence naturellement par la religion la plus ancienne qui nous soit connue et que tout autre chercherait dans les monuments contemporains. Pour lui, il procède d'une façon toute inattendue. Il nous peint d'abord sous les couleurs les plus hideuses le Shamanisme tartare avec ses sorcelleries, ses jongleries, son appareil carnavalesque, ses évocations d'esprits et le reste, tel qu'il se pratique chez certains tartares de notre temps. Il emprunte ses tableaux aux voyageurs modernes et nous les donne comme la peinture fidèle de la religion mongole des premiers jours, au XX<sup>e</sup> et XXV<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Autant vaudrait demander au Panthéon de Paris la religion de Buodognat et de Vercingetorix. M. Reville ne peut cependant l'ignorer, il a été prouvé précédemment par des témoignages irréfragables qu'il n'en était absolument rien (1). Notre auteur n'en pose pas moins sa thèse comme sûre et de plus il n'hésite pas à affirmer que les Chinois n'avaient point d'autre religion à l'origine et qu'ils empruntèrent leurs croyances et leur culte aux Mongols. M. Réville ne saurait-il pas que les premiers Chinois sont venus de régions bien éloignées à l'Est des Mongols et des Shamans et qu'ils apportèrent avec eux une civilisation à peu près faite; qu'en conséquence

---

(1) Jamais ni les Mongols, ni les Mandehoux n'ont été Shamanistes, il n'y a de telles que quelques tribus éparses à demi sauvages. Au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère la religion des Mongols était encore monothéistique et vierge des insanités que M. R. lui attribue. Cfr. notre livre *La Religion des Tartares orientaux*. Les Mongols sont bouddhistes aujourd'hui, les Maddehoux ont suivi en parti les Chinois, le Shamanisme est étranger à ces deux peuples.

le Shamanisme ne peut être chez eux qu'une importation ultérieure et très tardive. Qu'il lise les travaux de M. de Lacouperie et il sera édifié. Ainsi d'après M. R. les Chinois ont emprunté aux Mongols, qui n'étaient pas leurs voisins, une religion que ces derniers ignoraient complètement : c'est assez difficile à croire.

D'ailleurs la thèse de M. R. ne s'appuie sur aucun document, sur aucun fait. Tous, au contraire, la contredisent. On a vu antérieurement les témoignages aussi nombreux que clairs et irrécusables des Kings. Mais ils ne gênent nullement notre auteur qui s'en débarrasse en un tour de main. Les Kings, dit-il, ont été remaniés par l'école de Confucius, il n'y a rien en eux qui soit digne de foi. » Délivré par ce moyen expéditif de témoins plus que gênants, il édifie alors sa thèse tout à son aise. Nous savons malheureusement que le Shih-King par exemple, est composé de chants nationaux auxquels Kong-tze et ses disciples n'ont pu toucher en aucune manière. Nous savons en outre que s'ils eussent remanié le Shouh-King, c'eût été précisément pour en effacer les passages que nous avons réunis dans notre étude et qui s'éloignent complètement de leurs doctrines.

Jamais par exemple, Kong-fou-tze ne nous eut montré un roi défunt, glorieux dans le ciel où il siège aux côtés de Shang-ti, lui qui enseignait à ses auditeurs de ne point se préoccuper des choses de l'autre monde. (Cp. ma *Religion des premiers Chinois*, pp. 8 ss.)

Le prétexte est donc inacceptable et M. Reville le sait bien lui-même puisque par la suite il invoque le témoignage de ces mêmes Kings qu'il a jetés, en commençant, par dessus bord. Il a cru trouver, en effet, dans un passage du Shouh-King la preuve du Shamanisme des Chinois de cette époque. Chose étrange! ce

---

passage prouve précisément le contraire. Voyons-le donc, cela vaut la peine.

Aux §§ 3-6 du L. XXVII, p. V, il est dit que les Miao opprimaient le peuple, exerçaient de grandes cruautés et régnaient par la terreur; que l'empereur prit la défense du malheureux peuple, châtia les Miao, abattit leur puissance et que dès lors les communications entre le ciel et la terre furent brisées et les descentes d'esprits cessèrent. Preuve, dit M. Reville, que les Chinois d'alors étaient Shamanistes.

Le docte hagiographe ne saurait-il pas que les Miao étaient des tribus barbares, fixées avant les Chinois sur le sol de l'Empire du Milieu et qui jusqu'à nos jours sont restées à moitié insoumises? Si au temps de leur puissance, les descentes d'esprits, les pratiques shamaniques régnaient, si leur défaite et le triomphe des Chinois y ont mis un terme, c'est donc, sans doute, que ces pratiques étaient celles des peuplades barbares et non des tribus chinoises qui en étaient les victimes bien loin d'en être les adeptes.

Plusieurs fois l'histoire de la Chine mentionne des tentatives faites pour y introduire la magie, les jongleries religieuses, le Shamanisme; depuis Shao-Hao (1597 A. C.), dont l'indolence leur laissa libre cours, jusqu'à ce que les Mandarins et le peuple eussent forcé son successeur Tchien-Ho à y mettre un terme. Et alors un décret interdit *sous peine de mort de sacrifier à tout autre qu'à Shang-ti* (1). C'est assez significatif, je pense.

---

(1) Nos lecteurs non sinologues pourront trouver ces faits dans la traduction du *Tong Kien Kang mu* de Mailla, I, pp. 30-33. Ce ne sont pas les Grands de l'empire mais le peuple lui-même qui veut étouffer ces tentatives des Shamanistes. Elles lui étaient donc étrangères et même odieuses.

Qui le croirait? c'est chez les Taoïstes et dans leurs innovations du IV<sup>e</sup> siècle av. notre ère, que M. Reville prétend trouver la religion primitive des Chinois. Ainsi ferait celui qui voudrait chercher le Christianisme du IV<sup>e</sup> siècle dans la secte des Quakers et réduirait encore leurs pratiques à leur plus simple expression pour arriver à la racine de cet arbre mystérieux dont le christianisme de Knox constitue à ses yeux la pleine efflorescence.

Toutefois M. Reville a encore d'autres points d'appui dans ces Kings qu'il rejetait d'abord comme interpolés si pas apocryphes.

C'est en premier lieu ce texte obscur dont j'ai parlé dans mon étude et qu'il traduit mal, naturellement, puis qu'il ne le connaît que par la traduction de Legge (1). Ce texte unique en son genre et qui a tout l'air d'une retouche est à ses yeux presque le seul qui ait échappé à la corruption contucéenne. Il était bien plus naturel et plus scientifique de le ranger parmi les passages dignes d'atéthèse.

En tous cas nous avons vu qu'il ne signifie nullement ce que M. Reville lui fait dire. Par les six Honorés, ou plutôt *tsong*, dont il y est question, notre auteur veut entendre le soleil, la lune et les étoiles et il apporte en preuve, le dire de deux commentateurs qu'il doit savoir entièrement ignorants de la chose et dont les explications n'ont aucune valeur. En revanche quand tous les commentateurs affirment que par montagnes et fleuves il faut entendre, comme cela est dit expressément maintes fois, les esprits des monts et des eaux, M. R. recuse leurs témoignages unanimes et veut s'en tenir à la lettre plus favorable à son

---

1) COMP. *La Religion des premiers Chinois*, p. 15 et 16.

système. Cela peut être habile, mais ce n'est pas autre chose.

Tout ce qu'il nous dit du culte de la nature est donc entièrement faux; les vieux Kings n'en n'ont pas de trace certaine, et le passage qu'il cite du Li-ki où il est question du sacrifice au soleil et à la lune est de date relativement très récente.

Le mot *tsong* (honorés) (1) est encore employé au Li-ki IV. S. IV § 19; où M. R. veut encore en faire des corps célestes; mais ce mot y est apposé à « Esprits terrestres » et désigne par conséquent des êtres de même nature, spirituels comme ces derniers. Ce texte prouve donc contre lui; ce sont « les esprits célestes ».

Et c'est en se basant sur un texte où il n'y a rien de ce qu'il y met, qu'il interprète mal et qui d'ailleurs est entièrement obscur, que M. Reville s'écrie : « et c'est en présence de textes aussi formels que l'on a osé parler de monothéisme chinois. Désormais *la cause est entendue* ».

Il est d'ailleurs très étonnant que M. Reville semble connaître uniquement ce passage. Du reste nous eussions pu nous dispenser de cette discussion. En admettant même les termes de M. Reville nous aurions ceci : « Yao offrit le sacrifice suprême à Shang-ti et vénéra les grands corps célestes ». Cela nous donnerait un monothéisme imparfait, mais rien de plus ni moins. Le soleil, la lune et les étoiles n'y seraient pas plus des dieux que dans l'Avesta où personne certainement ne les qualifiera de ce titre. Le Shamanisme en tous cas n'y aurait aucune part.

---

(1) Les *tsong* célestes et les esprits terrestres.



De tous les textes relatifs à Shang-ti des livres chinois, il semble n'en soupçonner pas le moindre; quelque clairs et évidents qu'ils soient, ils n'obtiennent pas la moindre mention (1). Le procédé est excellent pour un avocat qui veut plaider une cause déterminée. Pour celui qui cherche la vérité quelle qu'elle soit, il faut convenir qu'il n'est pas propre à atteindre le but.

Toutefois M. Reville à encore deux arguments. Voyons s'ils seront meilleurs que les premiers. C'est d'abord le mot *respectueusement* qui qualifie la manière d'opérer les calculs astronomiques, ordonnés par les premiers empereurs; « respectueusement, selon l'ordre du ciel » c'est évident, nous dit-il, c'est le culte du ciel.

Si M. Reville savait quelque peu de chinois, il n'ignorait pas que le mot correspondant à « respectueusement » (M. R. traduit ici le *respectfully* de Legge) *Tching* signifie « attentivement, avec gravité et soin diligent ». *Tching yu sse* veut dire « attentif à sa besogne »; *tching shin* est « veillant sur soi-même ». Dans le Shouh-king même d'où ce fait est tiré, nous trouvons cette recommandation de Tcheou-kong à un prince vassal : « *wang, tching yong shin* » va, exerce le pouvoir *avec diligence*. » — « Examinez *avec soin*, attentivement la grande décadence et méchanceté des Yins » *tching i Kien*. (Voir L. V. P. 16. §§ 19 et 23). Il ne s'agit aucunement ici d'un culte du ciel mais du soin à apporter dans ses fonctions. Quant aux termes « suivant l'ordre du ciel » il n'est pas besoin de dire qu'ils signifient : Faites vos calculs astronomiques « conformément à la réalité, aux mouvements du ciel ». Les textes indiquent donc tout le contraire de ce que M. Reville leur fait dire. Mais n'insistons pas, il n'est pas sinologue.

(1) COMP. *La religion des premiers Chinois*, pp. 8 ss.

Le second mot est *shin* qui signifie « esprit » et que M. Reville dit être formé de deux traits horizontaux supérieurs, représentant le ciel et de trois traits quasi-verticaux placés par dessous  $\overline{\text{III}}$  qui représenteraient le soleil, la lune et les étoiles. Les esprits seraient donc « les corps célestes ». Nous ne discuterons pas la singularité d'une représentation des étoiles par un seul trait. Nous dirons seulement que notre auteur confond *shin* « esprit » avec *shi* qui signifie « révéler, annoncer, manifester du ciel » et dont le caractère écrit pourrait représenter, non « les corps célestes », mais « les rayons d'en haut », figurant une manifestation ou révélation céleste (1), ce qui est toute autre chose et n'a rien d'anti-spiritualiste.

Quant aux esprits rappelons-nous seulement ce qui en a été dit dans mon étude déjà citée p. 40 à 45. Ces esprits invisibles présents partout et dont les crimes offensent la présence inaperçue ne sont pas, sans doute, le soleil, la lune et les étoiles.

Mais M. Reville n'est pas sinologue ; passons encore. Remarquons seulement que les hagiographes malgré leurs larges vues comparatives confondent, trop souvent, la croyance aux Esprits protecteurs des hommes, des lieux et des choses avec l'animation de la nature. La première est autant spiritualiste et élevée que la seconde est matérialiste et grossière. Il y a même un moyen-terme qu'on néglige ou n'aperçoit pas, c'est la matière spiritualisée, ce qui n'est qu'un excès de spiritualisme et non une variété de matérialisme. Bien des peuples en sont là que l'on dit naturistes et matérialistes. Ces confusions d'idées sont funestes à la science.

---

(1) *La Religion des premiers Chinois*, p. 49. Le caractère même qui représente les esprits prouve leur nature spirituelle.

Après ceci M. Réville s'occupe de la puissance suprême selon les anciens Chinois. Dans cette partie de son ouvrage nous lisons des choses de ce genre :

— Le ciel a deux noms : 1° *Tien* qui indique sa nature (ici M. Réville discute étymologie comme un spécialiste); 2° *Shang-ti*, le régulateur suprême de l'ordre des choses. — Et en note : « Il est incontestable et incontesté que Shang-ti est le titre religieux et honorifique du Tien; — Shang-ti c'est le ciel animé, etc. etc. »

Nous ne discuterons pas les étymologies de M. Réville qui n'ont d'ailleurs aucune importance dans la question; nous remarquerons seulement que *Shang-ti* n'est pas le *régulateur suprême*, mais bien le Souverain, l'empereur suprême. C'est l'Empereur des Empereurs, le Maître des Maîtres du monde; *Ti* est le titre des souverains chinois. M. Réville traduisant « régulateur » échappe ainsi aux conséquences de cette expression qui font de Shang-ti un être personnel. Mais, par quel moyen!

Quant au reste, une seule chose est *incontestable* si elle n'est pas *incontestée*, c'est que le Shang-ti antique n'est aucunement le ciel, ni une personnification du ciel, ni l'esprit du ciel. Tous les textes affirment expressément sa personnalité indépendante. Aussi pour soutenir sa thèse, notre auteur est obligé de les supprimer et de recourir à l'opinion de quelques lettrés modernes, aux statuts d'une société récente, à un article de l'INQUIRER de 1878 sur les croyances actuelles de la Chine. Il oublie qu'il y a 40 siècles entre ces documents et les faits dont il parle.

Il est vrai que M. Réville nous apprend que pour connaître la religion du XXII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, d'il y a 4000 ans, il faut prendre les doctrines, les superstitions du jour, les pratiques de ces Taoïstes toujours méprisés et réprimés, les matérialiser encore

davantage, pour arriver à cette époque où le naturisme et l'animisme *ont dû régner sans partage*. Ainsi déchirer, jeter au vent les textes contemporains, appliquer les idées du temps à une époque éloignée de 40 siècles, cela s'appelle faire de l'histoire.

On comprend à quel résultat cela mène. Quand on attèle ses coursiers au derrière du char, on arrive naturellement, non point au but, au terme de l'arène, mais à l'extrémité diamétralement opposée.

La thèse de M. Reville est donc l'antithèse de l'histoire et de la réalité. — Qu'il nous pardonne de lui dire la vérité telle qu'elle se présente à nous, on se la doit entre gens d'études; sa thèse est le roman de l'histoire religieuse de la Chine.

Aussi M. R. ne peut comprendre comment de ce Shamanisme grossier, incohérent, superstitieux, est sortie la religion si froide, si compassée et correcte, chère à Confucius et à ses disciples. La solution de ce problème difficile est pour lui « dans le goût du Chinois pour la civilisation, goût qui le distingue de ses congénères mongols-tartares ».

Et ce goût si extraordinaire, si contraire à ses tendances originaires de Tartare, d'où lui est-il venu? Notre auteur ne résoud pas ce problème non moins difficile que le premier, et pour bonne raison.

La solution est bien simple; et la difficulté, toute imaginaire, est un produit du système de notre auteur. La religion de Confucius n'est pas le moins du monde sortie du Shamanisme, elle en est l'antipode et celle qui la précéda en Chine l'est encore davantage.

M. Reville a eu du reste un éclair de vérité quand il dit à la page 153, que la manière populaire d'évoquer les Esprits vient en droite ligne de la Tartarie. Il en est bien ainsi en partie. Ce sont des infiltra-

tions tartares ou barbares (1) qui ont introduit en Chine ces pratiques que les Taoïstes ont mis définitivement en honneur. La Chine, bien loin de leur avoir donné le jour, a lutté contre leur envahissement pendant des siècles (voir plus haut p. 9 et note). Le *Tien* est aussi d'origine tartare. C'est dans la Tartarie que nous le voyons surgir et régner sans que rien y rappelle le Shang-ti, le dieu des Chinois. Les origines de ces deux divinités sont donc toutes différentes, comme le sont leurs natures et ce dualisme singulier de la religion chinoise s'explique parfaitement par l'introduction ultérieure d'une croyance inconnue aux premiers pères de la nation. Hors de là tout est mystère et obscurité et l'on cherche vainement le fil conducteur ou le mot de l'énigme.

En définitive nous ne pouvons que reproduire ici les conclusions de notre première étude et par conséquent y renvoyer nos lecteurs pour éviter des répétitions aussi fastidieuses qu'inutiles. Je crois cependant devoir ajouter quelques mots au tableau sommaire de l'antique religion de la Chine, pour éviter tout malentendu et toute erreur.

Mais, rappelons-le nous d'abord, il est peu de systèmes parmi les plus habilement conçus qui ne présentent quelque contradiction que leurs auteurs n'ont point aperçues. A plus forte raison doit-il en être ainsi des conceptions religieuses élaborées par la conscience et l'imagination populaires. Les gens du peuple parmi nous encore, se mettent peu en peine de concilier ce qu'on leur apprend de la nature divine avec leurs superstitions et les sorcelleries auxquelles ils ajoutent foi malgré tout. Nous les voyons même souvent tentés d'attribuer

---

(1) J'entends par là les populations préchinoises.

---

aux saints qu'ils vénèrent une existence par soi et une puissance plus ou moins indépendante de Dieu. Le même phénomène a dû se produire en Chine avec une puissance bien autrement intense. Aussi devons-nous nous attendre à y trouver des idées contradictoires qui déroutent ces esprits systématiques qui ne sont pas prêts à admettre les faits tels qu'ils sont.

Nous y voyons d'un côté Shang-ti, dieu personnel, et le seul personnage vraiment dieu qu'adorent les anciens Chinois. Et sous ce rapport on ne peut contester le caractère monothéistique de leurs croyances.

D'autre part Shang-Ti n'est jamais représenté comme créateur du ciel, de la terre et des esprits; on n'oserait affirmer qu'il était seul tenu pour éternel. On n'oserait donc pas dire que le monothéisme des Chinois était pur, que Shang-Ti peut être identifié à Jéhovah, au Dieu des chrétiens.

En outre on ne peut contester chez les anciens Chinois une certaine vénération de la nature qui n'en fait nullement des naturistes ou des animistes, mais qui porte une nouvelle atteinte à la pureté de leur monothéisme. Dire que pour eux le ciel et la terre ou les astres étaient des dieux, c'est dire la chose qui n'est pas; nier qu'ils eussent pour eux une vénération quelque peu superstitieuse, ce ne serait pas non plus être exact (1).

Ce qu'on oublie trop souvent dans ces appréciations c'est que ces vieux peuples de l'Orient n'avaient point de la matière et de l'esprit une notion précise comme nous nous la sommes faite et ne les distinguaient pas

---

(1) Il en est de la religion chinoise comme celle de l'Avesta que l'on n'a jamais sérieusement traitée d'animiste.

avec netteté. Nous ne devons donc pas nous étonner de voir chez eux le naturisme inconscient mêlé au spiritualisme et au Théisme. Et prétendre pour cela qu'ils étaient restés ou tombés au degré d'un animisme inintelligent, c'est n'être ni juste, ni vrai. Il en est spécialement ainsi pour la Chine où les Esprits vénérés par le peuple étaient d'une nature immatérielle et nullement des éléments doués d'âme et de vie, où le Tien même était qualifié d'invisible et intelligent et n'était point conséquemment le ciel matériel. Quant à la faire descendre jusqu'au Shamanisme aussi grossier que charlatanesque, c'est ce dont ne s'avisera jamais celui qui a quelque connaissance des choses par lui-même et n'a point de système préconçu à étayer par des preuves hasardées.

Mais en voilà assez sur ce point ; passons aux deux autres que nous sommes contraints de traiter dans cette série d'observations. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Mgr DE HARLEZ.

*(A suivre.)*





## M<sup>r</sup> ET M<sup>me</sup> LEDROIT-DE BLAGUÈRE

### AVOCATS.

**E**N ce temps et en ce pays les doctresses en droit étaient admises au serment d'avocat. Les avocates étaient inscrites au tableau de l'ordre; elles portaient la robe, la toque et le rabat; le conseil de discipline aimait à se parer de quelques consœurs, et il arriva même une fois que le bâtonnier fut élu parmi les avocates. Une seule fois, et l'on dit que le barreau fut cette fois-là quelque peu confus du résultat des élections. Les vieux de l'ordre accusèrent les avocates d'intrigues pour la victoire du sexe et de séduction à l'égard des jeunes confrères; les jeunes confrères reprochèrent aux vieux une hypocrite galanterie et un anachronisme d'alliances. Vieux et jeunes avaient à la fois tort et raison. Le fait est que jeunes et vieux, obéissant à des sentiments dont ils ne se vantèrent jamais, avaient voté pour le jupon. Les avocates seules, et à l'unanimité, avaient donné leurs voix à un avocat, en quoi elles firent preuve de bon sens, mais à un avocat plus versé dans l'art du cotillon que dans la science du code, en quoi elles payèrent un inconscient tribut à la faiblesse du cœur féminin.





Or, en ce temps et en ce pays, il arriva que Maître Georges Ledroit, avocat, épousa Maître Julie de Blaguère, avocate. Georges et Julie avaient usé ensemble sur les bancs de l'école de droit, lui, ses culottes, elle, ses dessous de dos ; ils furent du reste étudiants modèles et obtinrent tous deux la distinction à l'examen final. A la séance solennelle de rentrée, une mélodieuse voix de soprano, trillant d'émotion, proféra le serment professionnel tout juste après une sympathique voix de baryton, vibrant de mâle enthousiasme... Serments austères, précurseurs de serments plus doux !

Georges et Julie firent le stage chez un même patron ; cet ancien ne leur épargna ni conseils, ni leçons, mais il aimait à dire qu'il n'avait jamais l'occasion de les rappeler aux devoirs de la bonne confraternité.

Leur assiduité aux audiences de la cour était admirée de tous les magistrats ; toutefois, un conseiller, observateur perspicace, crut remarquer, après quelque temps, que cette assiduité n'allait pas sans de certaines petites distractions précédées, accompagnées ou suivies d'expressifs regards qui, pardessus la tête des avoués, voltigeaient furtifs de Georges à Julie et de Julie à Georges.

Ce fut à cette époque que Julie, chargée par le patron d'une affaire correctionnelle, eut à plaider contre Georges, conseil de la partie civile. Julie se montra si aimable pour le client de Georges, et Georges fut si courtois pour le client de Julie, que le substitut, moins clairvoyant que le conseiller, et beaucoup moins indulgent, crut de son devoir d'octroyer aux galants adversaires quelques remontrances qui, du reste, les laissèrent, j'allais dire froids, mais le mot serait évidemment inexact.



Donc Georges et Julie s'épousèrent. Ils jugèrent que leur stage d'avocats ne devait pas être suivi d'un stage de fiancés et profitèrent des vacances, pour célébrer leurs joyeuses noces et faire un voyage en pleine lune de miel.

Entre avocats on ne se marie pas sans contrat. Georges et Julie avaient longtemps discuté le régime matrimonial qu'ils auraient adopté. Oh! les préoccupations d'intérêt n'y furent pour rien; leurs discussions n'étaient guère que des prétextes à lutineries d'amoureux. Car il n'y avait pour eux qu'un contrat possible, la communauté légale avec la donation d'usufruit au survivant. Les régimes de défiance n'ont été inventés que pour les défians, et ils l'étaient si peu! La communauté universelle suppose des immeubles; or ils n'en possédaient ni l'un ni l'autre et n'avaient pas « d'espérances ». La clause d'ameublement et celle de la séparation des dettes avaient été l'objet de commentaires innombrables accompagnés d'éclats de rires sans fin. Que vous dirai-je encore? Les voilà mariés.



Au retour du voyage de noces, le jeune couple alla faire visite aux amis; chez les absents il laissa sa carte : M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats.

Sur la porte de leur maison les époux firent mettre une plaque avec ces mêmes mots : M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats.

Et bientôt l'administration des postes eut à dépêcher ses courriers à cette adresse nouvelle pour les facteurs : M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats.



Il y eut aussi des lettres avec une adresse différente. Les unes ne portaient que « M<sup>r</sup> Ledroit-de Blaguère, avocat, » les autres seulement « M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocate. » C'étaient des lettres d'affaires, des lettres de clients, car Monsieur avait des clients et Madame en avait d'autres. En tout cela rien que de très naturel. Pour recevoir ses clients Georges avait un cabinet, Julie avait un autre cabinet pour recevoir les siens. L'étude des dossiers avait lieu dans une pièce commune, Georges et Julie, en face l'un de l'autre, assis au même bureau-ministre. La clientèle se faisait et, ma foi, Julie n'avait de ce côté rien à envier à Georges. Elle avait aussi, pour le moins autant que son mari, l'oreille des magistrats. Les confrères lui trouvaient un réel talent oratoire et se plaisaient à lui faire nombreuse escorte dans la salle des Pas-Perdus. Notons ici qu'au Palais on appelait Georges, Maître Ledroit, et Julie, Maître de Blaguère.



On avait remarqué que M<sup>e</sup> de Blaguère commençait à fuir la salle des Pas-Perdus et que son allure se faisait moins vive, quand un jour M<sup>e</sup> Ledroit pria le tribunal et la cour d'excuser M<sup>e</sup> de Blaguère pendant quelques semaines ; il le remplacerait à l'audience jusqu'au jour où la santé permettrait au confrère de reparaitre à la barre.

Ces semaines durèrent quatre mois. Ce n'était pas que M<sup>e</sup> de Blaguère eût contracté des habitudes de paresse ou éprouvé des malaises imaginaires. La magistrature et le barreau surent à quoi s'en tenir à la lecture d'un petit carton portant : M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats, ont l'honneur de vous faire part de la naissance d'une fille.



Nous retrouvons Georges et Julie assis face à face à leur bureau-ministré; à côté de Julie, un berceau. M<sup>e</sup> Ledroit étudie un dossier tout bourré de chiffres: il s'agit de débrouiller une situation financière et il importe de pousser le travail vivement, avec une attention soutenue, car la moindre interruption condamne à reprendre les calculs au premier chiffre. M<sup>e</sup> de Blaguère prend des notes pour une plaidoirie au grand criminel; la fille d'une ancienne servante de ses parents est accusée d'infanticide, et la vieille domestique est venue supplier Julie de se charger de la défense. L'affaire se présentait mal; l'accusée avait des antécédents déplorables, les charges étaient accablantes; la petite victime avait été tuée avec une froide cruauté.

Près du berceau de son enfant, Julie interrompt ses notes et se prend à rêver. Elle rêve d'innocents massacrés... Les pleurs de sa fille, qui s'éveille, ne la tirent qu'à moitié de son cauchemar; elle saisit la petite à pleins bras comme pour la protéger contre des agresseurs : « Georges, Georges, mais tu n'entends donc pas... viens donc m'aider... ».

Georges ne peut retenir un mouvement d'impatience.

« Sapristi! » — « Plait-il? Cela te dérange? Ton client doit sans doute passer avant notre enfant? Tu laisserais ce petit être s'époumonner sans t'émouvoir; il suffoquerait que tu n'en prendrais souci; il est bien heureux d'avoir sa mère... »

Stupéfait, Georges s'est levé; il regarde avec inquiétude sa femme nerveuse, exaltée, et l'enfant... mais déjà la petite se tait et, revenue à elle, Julie se calme. Georges avait compris; il se tut jusqu'à ce qu'il vit sa femme sourire, sereine, au bébé.

— « Julie, dit-il alors avec douceur, pourquoi ne veux-tu pas laisser la petite aux soins de la bonne;

tu ne peux vraiment pas t'accabler comme tu fais... et puis, tu vois bien que cela m'empêche de travailler; me voilà encore condamné à reprendre ce formidable compte à son premier poste... »

— « Que ne le disais-tu tout d'abord; il n'y a que cela... l'enfant te dérange... il ne me dérange pas moi... du reste confier mon enfant à des soins mercenaires, non, vois-tu, jamais... »

— « Il faut avouer pourtant, Julie, qu'il est impossible... »

M<sup>e</sup> Ledroit fut interrompu par la bonne venant annoncer un client de Madame.

— « Dites-lui que je n'y suis pas. »

— « Pardon, Madame, il m'a affirmé que vous l'aviez fait venir à cette heure... »

— « C'est vrai... je me rappelle... ce ne sera pas bien long... Georges, tiens un instant la petite, je n'en aurai que pour deux minutes... »

Et sans prendre le temps d'écouter les objections, elle plaça l'enfant dans les bras de son mari et s'en fut donner audience au client.

Ce client fut suivi d'un autre, un peu prolix, comme les clients le sont si souvent, de manière que M<sup>e</sup> de Blaguère demeura plus d'une heure au parloir.

Quand Julie remonta, il y avait bon temps que Georges s'était débarrassé de la petite. Confié à la bonne, le bébé s'était pris à hurler et il hurlait encore quand sa mère eut expédié les clients.

Nouveaux reproches de Julie à Georges; riposte vive du mari; hurlements soutenus de l'enfant...

Il ne se passait guère de jours sans que ce même trio ne fût exécuté avec des variations plus ou moins aigues.



Au Palais, la carrière de M<sup>e</sup> de Blaguère ne se poursuivait pas sans incidents.

Le jour où elle plaida pour la fille accusée d'infanticide, Julie, après avoir fait perler une larme dans l'œil de plus d'un juré, par l'éloquence pathétique qu'elle mit à parler de la vieille mère de l'accusée, s'arrêta tout-à-coup, puis, comme un pur-sang qui s'emballe, elle reprit son discours avec une fougue passionnée et dans un ordre d'idées tout différent. Jamais procureur-général n'avait flétri avec une telle puissance les misérables qui, pour se débarrasser d'un vivant reproche, donnent la mort au pauvre innocent, fruit de leur faute. Quelle virulence ! Quel emportement ! Quels anathèmes ! Julie avait oublié sa cliente, elle songeait à son enfant ; le cauchemar la reprenait ; l'avocate avait disparu, la mère seule restait, affolée, implacable.

Quand M<sup>e</sup> de Blaguère reprit conscience de son rôle, il était trop tard. L'avocate fit de vains efforts pour prendre sa revanche sur la mère. La conviction n'y était pas ; le jury n'écouta plus ; le verdict fut affirmatif. Tout permet de croire qu'après tout ce verdict était en situation, mais on peut se demander s'il eut été le même après une autre plaidoirie.

A quelque temps de là, M<sup>e</sup> de Blaguère plaidait contre une consœur un procès en dommages-intérêts greffé sur une polémique de journaux. Procès politique. De nombreuses amies de M<sup>e</sup> de Blaguère se pressaient derrière son banc ; derrière le banc de la partie adverse se pressaient de nombreuses amies de la consœur. Dès l'exorde du plaidoyer de la demanderesse on put deviner que les débats seraient orageux ; les fureurs de l'orage dépassèrent toutes les prévisions. De mémoire de magistrat on ne vit pareil scandale. Les consœurs avaient fait place à des furies ; le « public » était

monté au diapason des avocates; demanderesse et défenderesse criaient ensemble; les juges tressautaient sur leurs sièges; le ministère public requérait avec de grands éclats de voix le silence et menaçait les avocates des dernières rigueurs de son arsenal; les huissiers glapissaient en fausset... En vain, en vain... Le président fut contraint de lever la séance, tandis que les huissiers affolés et les gendarmes de garde contenaient à grand' peine les amies des consœurs...



Cette algarade provoqua une assemblée générale de la cour d'appel. Les conseillers adversaires de la femme-avocat triomphaient, non sans quelque raison. Ils se prévalaient non seulement des incidents fâcheux du procès politique, mais aussi des inconvénients graves ou légers que l'inscription des avocates au tableau de l'ordre avait entraînés dans la pratique. Sans doute, la cour et le tribunal avaient été régalez de quelques jolies plaidoiries, débitées avec beaucoup de grâce, mais en somme ces jolies plaidoiries avaient été rares, et formaient en fin de compte presque tout l'actif de ces dames. De quelle lumière nouvelle avaient-elles éclairé le champ du droit? Quels matériaux avaient-elles apportés pour la consolidation du monument de la jurisprudence? Quand avaient-elles buriné une de ces consultations où se trahit le penseur, le jurisconsulte? Qui parmi elles réalisait le type superbe du grand avocat? Où donc aurait-on trouvé l'avocate de bon conseil et d'absolue discrétion, capable d'être confidente de ces graves secrets de famille où l'honneur est en jeu avec la fortune? En vérité l'inventaire n'était pas opulent.

Et d'autre part, quelle impression pénible n'avait

pas donnée la présence d'une femme à la barre dans des débats à huis-clos! Qui n'avait souffert de voir, à la cour d'assises, les forces physiques trahir manifestement les efforts et le talent des avocates? La cour et le tribunal n'avaient-ils pas vu maintes fois la fatigue terrasser pour ainsi dire les pauvres avocates, qui avaient à soutenir le poids de la discussion dans des audiences prolongées et répétées?

Et quels résultats amènerait une petite enquête sur des points plus délicats et plus intimes; les avocates, mariées et mères de famille, ne négligent-elles pas nécessairement ou leurs clients ou leur famille? Les avocates célibataires sont de deux sortes : les mariables et les autres. Les mariables sont bien vite mariées ou font regretter qu'elles ne le soient pas. Les immariables ne sont guère dans cette fâcheuse situation qu'à raison de leur caractère peu aimable, ou de circonstances qui éloigneront d'elles les clients tout autant que les fiancés. Et se figure-t-on la vieille fille dans son cabinet d'avocate ou à la barre? A moins qu'elle ne plaide que les divorces.....

Que répondirent les conseillers partisans de la femme avocate? Il n'entre pas dans mon cadre de reproduire leurs observations. Et la cour? Elle a remis sa décision jusqu'à la prochaine présentation d'une doctoresse en droit.



Quant à M<sup>e</sup> Ledroit, son opinion est faite. Il tient pour impossible de continuer la vie commune, la vie de ménage, la vie de famille avec une avocate.

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats, ont plusieurs enfants. Julie, malgré ses théories maternelles, a du finir par abandonner ses enfants aux domestiques, et les domestiques à eux-mêmes. Les soins du ménage, elle



n'a guère le temps de s'en occuper; aussi le désordre est complet. Repas, toilette, tenue générale de la maison, rien n'est réglé. Pauvre Georges! Il a lutté longtemps; il s'est fait aveugle autant qu'il l'a pu; mais enfin il est excédé, il n'en peut plus; il faut en finir.

M<sup>e</sup> Ledroit alla s'ouvrir à un vieux magistrat, ancien ami de son père. Il lui conta sa peine; il lui dit son effroi pour l'avenir : le désordre menant à la ruine, l'abandon des enfants viciant leur éducation, la paix du ménage devenant un mythe. — Le magistrat, pris de pitié, réfléchit longuement. « Je n'en doute pas, dit-il à Georges, votre femme doit être pour le moins aussi fatiguée que vous de l'état des choses. Elle a très bon cœur d'épouse et de mère, mais elle est femme, et l'amour-propre la retient. Vous avez récriminé, grondé, tempêté, je le comprends, mais avec tous vos emportements vous n'arrivez à rien. Votre femme doit déposer la robe d'avocat, elle ne consentira jamais à ce que vous la lui arrachiez. Méditez cela et prenez encore un peu de patience : vous pouvez compter sur moi ».

Trois jours après cet entretien, pendant que Georges et Julie se boudaient à leur bureau-ministre, la bonne leur apporta un petit pli cacheté adressé à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats.

C'était une invitation du vieux magistrat priant M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats, de lui faire l'honneur d'une visite le lendemain. Georges et Julie furent exacts au rendez-vous, Georges, non sans quelque émotion, Julie, palpitante de curiosité. Le magistrat prit la parole avec affabilité. « M<sup>e</sup> Ledroit, dit-il, j'ai beaucoup connu votre père, j'ai toujours été son ami, et, quand vous avez perdu, tout jeune, ce guide si sage, je me suis fait un devoir de ne pas me désintéresser de son fils. A votre insu, sans doute, je vous ai suivi à l'école.

et au barreau; je me suis réjoui de vos succès; j'ai vu avec bonheur votre mariage et je me suis arrogé le droit de vous demander si à l'heure présente vous êtes heureux et content..... Vous permettrez, Madame, à un ancien juge d'instruction de se constituer inquisiteur en votre aimable présence; aussi bien je n'entends pas me donner l'indiscret et stérile plaisir de faire subir à M<sup>e</sup> Ledroit un vain interrogatoire; je veux savoir si rien ne manque à son bonheur, si je ne puis lui être utile de ce côté. Mes jours sont comptés et, avant d'aller rejoindre mon vieil ami, le père de Georges, je veux me mettre en mesure de lui apporter de bonnes nouvelles d'ici bas. Du reste le bonheur de Georges, c'est votre bonheur, et vous voudrez bien m'aider à l'assurer dans les limites de mon pouvoir. M<sup>e</sup> Ledroit vous avez la parole. Etes-vous heureux? »

Embarras de Georges, embarras de Julie, balbutiements, demi-aveux, tout cela entraînait dans le plan du magistrat. Il fit si bien, dirigea la conversation, j'allais dire la confession, avec tant de douceur et d'habileté, que peu à peu, sans heurt ni choc, la situation du ménage des avocats fut exactement exposée comme en une épreuve photographique. Alors, les voyant dans la disposition d'esprit voulue :

— « Mes chers amis, dit-il, votre ménage doit entrer dans une autre voie; vous en êtes, je pense, convaincus tous deux. Mais ici apparaît le nœud de la question. Que faut-il faire? Je vous donne pour conseil de consulter l'un et l'autre un avocat pouvant comprendre votre situation, l'apprécier exactement et vous donner sagement l'avis qu'elle comporte. Tandis que je vous écoutais tout à l'heure, j'ai fait choix pour chacun de vous de l'avocat que je crois le mieux convenir; c'est à ce choix que j'entends borner mon intervention; promettez-moi de l'accepter et de suivre l'avis qui vous sera donné. »

Ils promirent.

— « Eh bien M<sup>e</sup> de Blaguère, reprit le magistrat, pour vous j'ai choisi M<sup>e</sup> Ledroit, et pour vous, M<sup>e</sup> Ledroit..... »

— « N'achevez pas, » interrompit Julie, devinant la pensée du magistrat, « vous alliez adresser Georges à une avocate qui a renoncé au barreau..... »



La carte de « M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats », a été remplacée par celle de « M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ledroit ».

G. COOREMAN.





## DIES NATALIS

---

Au ciel, pour n'en bouger, vola son âme belle.  
ANTOINE DE BAÏF.

**E**LLE était toute vieille, ma tante, toute vieille et très cassée. Ses quatre-vingts ans l'avaient pliée en deux.

Grande et de belle allure autrefois, d'un port fièrement modeste, émerveillante quand elle passait droite dans son grand froc blanc de sœur de charité, il n'en restait plus qu'une petite chose ridée, vieillotte, vétuste, soutenue par un bâton, et qu'on appelait encore sœur Eulalie.

Sœur Eulalie?

Allez donc là-bas à Saffelaere, un peu plus loin qu'Oostacker, demander si on la connaît, la bonne sœur; et tous, garçons et filles vous diront combien ils l'ont connue et combien aimée.

Il y a soixante ans qu'elle est là, soixante ans qu'elle fait la classe et qu'elle apprend au village à vocaliser l'alphabet. Tous les gaillards que vous voyez courir les chemins et travailler les champs, tous, les vieux aussi, ceux qui ne labourent plus à cause de leurs cheveux blancs, ont jadis à l'école chanté la mélopée de l'ABC, pendant que sœur Eulalie, donnant le ton, à coups réguliers, tapait sur son pupitre.

Soixante ans durant elle a dirigé cette musique là.

Demandez-leur; ils vous diront tous qu'ils lui doivent de savoir lire et écrire. Et puis c'est qu'elle était gaie, la bonne sœur, avec le mot pour rire!

Les jours où on était « bien sage », elle vous racontait de joyeuses histoires qui faisaient fuir les heures de classe; et il se faisait précisément qu'avec elle, on était « bien sage » tous les jours. Cela vient de ce que l'aimant beaucoup on ne l'aurait pas voulu chagriner, mais beaucoup aussi de ce qu'elle avait toujours un œil fermé pour les espiègles.

Seulement, depuis un peu plus de deux ans, depuis une certaine très méchante attaque qui l'avait fait tomber tout de son long dans la chapelle, comme une chose sans vie, elle a dû laisser la classe, condamnée par monsieur le docteur.

Et, ce jour là, elle a bien pleuré dans sa petite cellule, et ses élèves aussi ont beaucoup pleuré dans la classe; c'était fini désormais : elle ne pouvait plus enseigner auprès d'eux, eux ne pouvaient plus apprendre auprès d'elle.

Depuis on n'a presque plus vu sœur Eulalie. Quelquefois pourtant, dans les beaux jours de soleil bien chaud, appuyée sur une canne, elle apparaissait, lamentable, comme revenue du tombeau.

Trainante, difficileusement, elle allait vers la porte de la classe, et furtive, comme une gamine, écoutait; puis revenait, branlant la tête et disant tout haut : — De mon temps cela allait mieux!

Et voilà que, l'autre jour, sœur Eulalie est morte. Les dernières feuilles des arbres ont marqué son dernier jour; elle a tout doucement fermé les yeux avec un sourire de béatitude.

Ah, c'est que le bon Dieu l'avait fait attendre de longs jours après son Paradis!

Que de fois, montrant le Ciel, elle avait dit à l'une ou l'autre de ses vieilles compagnes : - Ma sœur, quand j'arriverai là-bas, je ferai bien vos compliments à Mère Tiburce et aussi à sœur Josepha, la bonne sœur qui nous faisait tant rire... et elle disait cela en riant elle-même, bien fort, de toutes ses dents.



Au couvent on sonne à grands branles; deuil ou joie, rires ou pleurs, on ne saurait trop dire ce que veut la cloche.

C'est l'enterrement de ma tante.

La messe est finie; dans le cloître un cortège se forme et s'avance, pendant que les prêtres, avec les intonations superbes du chant liturgique, chantent sous les voûtes qui résonnent *in Paradisum deducant te Angeli*.

Lentement la procession marche. En tête toutes les bannières du couvent avec un peu de crêpe, très peu; puis les enfants du village, pêle-mêle, mais très sages et très sérieux, avec leur chapelet. Les religieuses suivent, deux à deux, graves, recueillies, droites, toutes blanches dans leur grande robe de laine encapuchonnée de noir. Les prêtres en habits sacerdotaux précèdent ma tante, portée par six de ses anciens élèves. Elle est couchée dans son froc des grands jours, entre quatre planches de beau sapin blanc, avec, peinte dessus, une grande croix noire. Nous suivions, la famille, avec les gens du village, paysans et paysannes, en masse, très curieux, regardant beaucoup, priant un peu.

Et la cloche toujours sonnait à toute volée, et à travers les champs s'avancait le cortège lentement, et dans le large ciel d'un bleu uniformément pâle, le soleil brillait très oblique mais très beau.

Le cimetière était là, couché dans la solitude champêtre, aux pieds d'un grand Christ étendant les bras.

Soudain, dans le vaste silence de la campagne, un chant retentit, des voix claires, perçantes, pures, des voix de femmes, les voix des religieuses s'élèvent à l'unisson; chant de joie, chant de triomphe, qui éclate et résonne par dessus la paix où dort le cimetière.

*Magnificat anima mea Dominum*; ainsi chantaient-elles, vibrantes, sans une émotion dans la voix, sans une larme dans les yeux.

*Et exultavit spiritus meus* : mon âme est ravie, elle est pénétrée de joie, elle exulte!.. Puissance de la foi catholique, au bord de cette fosse, en face de ce cercueil, combien émouvante. Où le monde ne connaît que désespérance et sanglots elle nous chante la joie des maux qui finissent et des éternelles espérances qui se réalisent.

*Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* . . . .  
Et les voix chantaient toujours, et le soleil plus brillant d'instant en instant versait sa profusion de lumière gaie sur le jardin des morts, et, dans le lointain, la cloche du couvent toujours plus fort sonnait, sonnait; décidément elle aussi était à la joie.

Ah là-bas, du haut de son petit coin, dans le Paradis du bon Dieu, elle devait être heureuse, ma tante, très heureuse de voir la belle fête qu'on lui faisait pour son enterrement.

Novembre 1888.

EUGÈNE STANDAERT.





## LA CONVERSION DE M. ZOLA.

Les romans d'autrefois (d'il y a quarante cinq ans) *élevaient* la vie, et ceux d'à présent la *descendent*, — et on appelle cela être *plus près de la vérité*. C'est possible.

J. BARBEY D'AUREVILLE. —  
*Pensées détachées.*

**L** faut le déplorer certes, mais le fait est là : dans la littérature contemporaine M. Zola est ce qu'on appelle une personnalité, et ses œuvres valent qu'on les discute.

Disciple de Iuiderot, de Stendall et de Balzac, il arbora après eux la théorie de la « *vérité vraie* » — mais avec cette imperturbabilité autoritaire d'un homme qui a conscience de venir à son heure. « Vérité au théâtre, répétait-il, vérité dans le roman. » Et posant au Romantisme caduc ses ultimata d'envahisseur, M. Zola élaborait d'abord toute une série d'études critiques où se rencontrent d'intervalles, au milieu d'un fatras de science *indigérée*, quelques principes auxquels nous n'avons rien à redire : « Faites mouvoir des personnages réels dans un milieu réel, donnez au lecteur un lambeau de la vie humaine... » (1) — tel le conseil que M. Zola répète à la jeunesse littéraire.

(1) *Le Roman expérimental*, p. 208.



..... Eh! mais c'est parfait vraiment, et nous sommes encore de l'avis de M. Zola lorsqu'il prétend que l'imagination a eu jusqu'ici trop de place dans le roman, et que l'observation n'y est point entrée en ligne de compte suffisant. A nous aussi les bergers de Georges Sand, les pastorales de l'abbé Delille semblent bien démodés, et déjà même — car le siècle va vite — les larmoyantes Elvire de Lamartine et les Chevaliers de tôle de Victor Hugo. Il importe aujourd'hui de serrer la réalité de plus près et de faire de l'art sous toutes ses formes, comme l'exacte peinture de la vie. A deux conditions toutefois : c'est que l'écrivain ait en constant respect les lois supérieures et immuables de la Religion et de la Morale, et si la logique de son œuvre l'amène devant quelque une des bassesses de la vie, qu'il les couvre toujours du rayonnement de l'Art!

Mais voyez ce qui est arrivé, et comme chez M. Zola, la pratique a trahi la théorie. Non content d'étaler, avec une écœurante platitude, les vices réels de l'humanité, M. Zola a passé systématiquement sous silence ses incontestables vertus. Il est de par le monde certes, des héroïsmes, des dévouements, des abnégations : M. Zola n'en a cure. « En haut, en bas, écrit-il, nous nous heurtons à la brute. » Et sur ce sombre et boueux entassement qui fut son œuvre avant *le Rêve*, M. Zola n'a jamais fait briller le moindre reflet d'idéal, ni le plus mince rayon de fierté!

Edmond de Goncourt écrivait jadis dans la préface des *Frères Zemganno* : « Le naturalisme n'a pas pour unique but de décrire ce qui est bas, ce qui est répugnant, il est venu au monde aussi pour définir dans de l'écriture artiste, ce qui est élevé, ce qui est joli, ce qui sent bon. » — Mais ce disant, l'auteur de

*Germinie Lacerteux*, s'est-il douté qu'il ruinait par la base, le procédé même de M. Zola : car « ce qui sent bon », « ce qui est joli », « ce qui est élevé », n'a nulle place dans toute la première série des *Rougon-Macquart* — « cette épopée pessimiste de l'animalité humaine » — ainsi que Jules Lemaître l'a si bien définie.



Comme il est des diables qui se font ermites, des ivrognes qui deviennent tempérants, des charretiers qui ne jurent plus, il est des écrivains aussi qui s'assagissent. Octave Feuillet a couronné son œuvre par une belle et chrétienne page : *la Morte, et l'abbé Constantin* — cette chaste et apaisante idylle — est le dernier roman de M. Ludovic Halévy. Mais voici plus extraordinaire certes et plus inattendu : M. Zola lui-même — oui, le Zola de *Nana* et de *la Terre* — devient propre et de la même plume qui « cochonna » *Pot-Bouille*, il esquisse *le Rêve*, une idylle mystique qui n'a rien des turpitudes de la vie. La raison ? On en a donné plusieurs dont la moins plausible certes est celle qui fait de l'œuvre nouvelle de M. Zola le corollaire logique de ses œuvres anciennes et assigne au *Rêve* une place « nécessaire et marquée d'avance » dans l'histoire naturelle et sociale des *Rougon-Macquart*.

Ne semblera-t-il pas étrange, tout au moins, moralement et même physiologiquement que de la race bestiale dont M. Zola s'est fait l'historien, puisse naître cette idéale et douce vierge dont la figure se silhouette dans *le Rêve* — presque immatérielle.



Le sujet du *Rêve* tient en quelques mots. Une pauvre fillette, abandonnée par une nuit de neige, est recueillie chez de modestes chasubliers, les Hubert, dont la petite demeure s'adosse à la cathédrale hautaine de Beaumont, « et la maison entière, écrit Zola, en gardait le frisson, scellée à ces vieilles pierres, fondue en elles, vivant de leur sang ». Elevée dans le mysticisme ambiant des cloches, des encens et des prières, Angélique s'éprend d'une tendresse enfantine et ingénue pour les saints de la Bible, pour les héros de la *Légende dorée*, pour les statuettes énigmatiques de l'Eglise. Et dans ce cadre hiératique, voici que lui apparaît Félicien, naïvement rêveur comme elle.

Les deux jeunes gens s'aiment de cœur — un suave amour de missel! — visitent ensemble les pauvres et, ensemble travaillent à des broderies d'église, « fond religieux sur lequel s'unissent leurs pensées ». Mais le père de Félicien s'oppose au mariage des deux enfants. De ce refus qui brise son rêve Angélique mourra, lentement, doucement, au seuil de l'église, parmi le son des orgues et les parfums de l'encens, enlevée aux bras des Anges : « Et, au sommet du bonheur, Angélique disparaît, dans le souffle d'un baiser »....



L'histoire, on le voit, est inoffensive, presque édifiante. Cela rappelle Berquin et Bernardin de Saint-Pierre, avec d'endroits — comme dit Caliban — des allures de contes de fée à dormir sur une jambe. Angélique est trop peu humaine vraiment, trop peu compliquée, trop « tout d'une pièce » trop « transparente »... Et *lui* .... Oh! il est bien le type du rêvassier des environs de 1830 — vogueur de nacelles, roucoulant de balcons

— et fait songer un peu, je ne sais trop pourquoi, à cette définition que donnait Goncourt du poète romantique . « un monsieur qui dresse une échelle contre une étoile et monte dessus en jouant du violon! »

Et remarquez qu'il devait s'agir ici d'un roman naturaliste -- histoire physiologique des Rougon-Macquart — basée sur l'observation, tissée de documents humains, transposée de la proche réalité — et voilà bien l'œuvre la plus « en l'air » de ces dernières années et la plus idéaliste. Ah! si un autre avait écrit *le Rêve* que M. Zola-romancier, quelle jolie tranche de sarcasmes et de colères taillerait à l'auteur de cet « ustubertisme », M. Zola-critique.

Toute chaste que soit la donnée du *Rêve*, l'exécution ne l'est pas autant. Le « vieil homme » y reparait d'intervalle — le Zola de *Germinal* et de la *Terre* — et ses brutalités inquiétantes comme aussi ses malsaines curiosités se sont faites issue en maints passages. Que voulez-vous? On ne contraint jamais son tempérament et lorsqu'un écrivain a vécu vingt ans parmi des hideurs de bouges, il lui est bien difficile d'évoquer encore dans sa pensée et dans ses livres une silhouette parfaitement blanche de première communiant.

Et il ne faut pas s'étonner qu'aucun éditeur n'ait fait au *Rêve* — comme à *l'Abbé Constantin* — l'honneur d'une édition spéciale, reliée d'or et de couleur et qui eût été le livre d'Étrennes de 1889 : détail insignifiant, mais qui caractérise parfaitement l'œuvre dernière de M. Zola — plus pure dans son intention qu'elle ne l'est dans sa facture.



Ce n'en reste pas moins un beau livre et qui vaut surtout par quelques descriptions magistrales : tel, au début, l'effet de neige, puis l'atelier du brodeur Hubert, la promenade des fiançailles, et enfin la scène de l'Extrême-Onction -- celle-ci d'un relief des plus intenses.

Analysant jadis *Germinal*, M. Jules Lemaitre écrivait dans la *Revue bleue* -- et l'appréciation n'a rien perdu de sa vérité par la publication du *Rêve* -- : « Qu'on refuse tout le reste à M. Zola, est-il possible de lui dénier la puissance créatrice, restreinte à ce qu'on voudra, mais prodigieuse dans le domaine où elle s'exerce? Une des vertus de M. Zola, c'est la vigueur infatigable et patiente. Il voit bien les choses concrètes, tout l'extérieur de la vie, et il a, pour rendre ce qu'il voit, une faculté spéciale; c'est de pouvoir retenir et accumuler une plus grande quantité de détails qu'aucun autre descripteur de la même école, et cela froidement, tranquillement, sans lassitude ni dégoût et en donnant à toute chose la même saillie nette et crue. En sorte que l'unité de chaque tableau n'est plus, comme chez les classiques, dans la subordination des détails (toujours peu nombreux) à l'ensemble, mais si je puis dire, dans leur interminable monochromie. Oui, cet artiste a une merveilleuse puissance d'entassement dans le même sens. Il construit un livre comme un maçon fait un mur, en mettant des moellons l'un sur l'autre, sans se presser, indéfiniment. Vraiment cela est beau *dans son genre*, et c'est peut-être une des formes de la longue patience dont parle Buffon et qui serait du génie. »

Nous souscrivons volontiers à cet éloge, mais il nous plaît de faire observer, combien chacun de ces détails pourrait s'appliquer indifféremment à Emile Zola à la fois et à Victor Hugo, et c'est chose vraiment



piquante que tout en guerroyant sans trêve contre le romantisme et en lui portant quelques rudes coups et d'ailleurs bien mérités, M. Zola ait emprunté à V. Hugo ses plus grands travers.

Romantisme, cette accumulation systématique de détails dans le but de produire une intense vision des choses!

Romantisme, ces fioritures de rhétorique dont M. Zola saupoudre d'endroits ses tableaux les plus crûment réalistes!

Romantisme enfin, la conception même des œuvres de M. Zola : comme il est dans *Notre Dame de Paris*, une cathédrale immense autour de laquelle converge tout le roman de Victor Hugo, chacune des études de M. Zola est dominée aussi par quelque gigantesque impersonnalité, fatalement supérieure aux individus; c'est la Mine dans *Germinal*, c'est l'Océan dans la *Joie de Vivre*, c'est le Paradou dans la *Faute de l'abbé Mouret*; et dans le *Rêve* enfin c'est l'église de Beaumont — diminutif mystique de Notre Dame de Paris

« Zola romantique » il y aurait de jolies choses à écrire la-dessus!

Janvier 1889.

FIRMIN VANDEN BOSCH.









## NOTES D'ART.

---

### Les expositions du mois écoulé.



EXPOSITION des *Femmes-peintres*, annoncée dans de précédentes notes, a été impatiemment attendue et très visitée.

Dire qu'elle ait provoqué de l'enthousiasme et mis sur les lèvres ou au bec de la plume beaucoup d'épithètes admiratives, non! Elle a rencontré une sympathie à laquelle la galanterie n'était point étrangère et les louanges visaient les auteurs autant que les œuvres.

Ce n'est pas laid du tout, parfois même c'est très joli, une femme devant un chevalet ou une selle de sculpteur...

Mais si les femmes peintres ont exposé des productions gracieuses, gentilles, des accessoires choisis et disposés avec goût, des fleurs habilement peintes, quelques bons paysages, elles n'ont présenté aucune œuvre sensationnelle.

Et mon Dieu, on ne peut en vouloir aux dames artistes de négliger les grands genres : la nature et le caractère de la femme répugnent aux longues et arides études, aux rudes labeurs.

Et ce n'est qu'après de fastidieuses recherches historiques, une étude approfondie et peu séduisante de l'anatomie, de nombreux travaux d'après le modèle vivant, travaux peu en rapport — quoiqu'on en dise — avec la délicatesse et la pudeur féminines, que l'on

peut aborder, avec quelque chance, ce qu'on est convenu d'appeler la grande peinture.

Le pastel à la poussière brillante, fine et délicate comme celle qui couvre l'aile du papillon, l'aquarelle aux infinies transparences, la peinture à l'huile appliquée à des sujets de moindre importance mais gentils, voilà de quoi occuper la femme-peintre...

Après cela, il serait injuste de ne pas mettre en vedette les noms de M<sup>elles</sup> d'Anethan, De Hem, Art et Desbordes qui ont fait gracieusement et non sans talent le succès de ce premier salon exclusivement féminin.



De ce salonnet à l'exposition du *Cercle artistique* gantois la transition est aisée d'autant que c'est une dame qui en a accaparé les honneurs : M<sup>lle</sup> Marie Maeterlinck dont la peinture hardie et d'une robustesse toute virile pourrait bien démentir partiellement les appréciations énoncées plus haut.

De Keghel avait une brillante charettée de fleurs au Cercle, César de Cock des aquarelles d'une lumière admirable et d'une rare simplicité d'exécution, Vanaise un beau portrait, Dacl une figure réussie.

Mais personne n'eut osé soutenir que la valeur des envois fût en raison directe de leur quantité.

Cependant l'on peut noter une accentuation, une accélération du mouvement artistique, et chez les artistes gantois un travail plus opiniâtre et des visées plus justement ambitieuses.



Tendance à louer celle qui fait plus nombreuses les expositions particulières.

L'art gagne à ce système : si le peintre peut ne pas faire preuve d'un talent supérieur, il doit — sous peine de paraître souverainement prétentieux et de s'aliéner à jamais les sympathies du public — montrer par le nombre ou l'importance de ses œuvres, qu'il a travaillé sérieusement, rudement.

Et ce lui est chose agréable en même temps qu'utile.

Il accapare un salonnet; il est maître chez lui; dispose ses tableaux sous le meilleur jour, les entoure comme il veut et les fait valoir les uns par les autres, tandis que souvent dans les expositions collectives « ceci tue cela » et tel tableau qui faisait merveille à l'atelier est écrasé par les dimensions, la couleur éclatante, l'aveuglante lumière ou le sombre coloris d'une toile voisine.

Le public de son côté aime ces expositions particulières et leur reposante intimité.

Alors que les contrastes, les heurts, le kaléïdoscope des « halls aux huiles » le fatiguent outre mesure, irritent la rétine, agacent les nerfs, l'exposition particulière — surtout celle tenue dans quelque somptueux ou original atelier — l'amuse.

Telle l'exposition récente de quelques admirables portraits à l'huile et au pastel par E. Wauters.

Ils ont fait sensation ces portraits de M<sup>me</sup> Melba, de MM. Bleichroeder, Graux, Olin, etc. et certes, si la notoriété des originaux a contribué au succès, elle en a fait la très petite part, car Wauters est le peintre le mieux doué de l'école belge contemporaine : dessin, coloris, distinction, intelligence du modèle, il a tout pour lui. Tels encore les salonnets organisés successivement au Waux-Hall (Cercle artistique) par *Coosemans*, *M. et M<sup>me</sup> Wyrtsman*, *Van Gelder* et *Hamesse*.

Coosemans n'a rien appris au visiteur que celui-ci ne

connût; l'éminent paysagiste se maintient ce qui est beau et difficile dans les hautes et sereines régions de l'art.

Après une saison passée dans un des jolis villages qui enguirlandent la capitale d'une façon si charmante et si pittoresque, M. et M<sup>me</sup> Wytzman ont apporté au *Cercle artistique* des paysages et des fleurs champêtres, si sincèrement observés et rendus avec une telle justesse et un si grand scrupule de vérité qu'il s'en dégagait comme des senteurs bienfaisantes de grand air, de saine et luxuriante végétation — à donner, en ces sombres journées hivernales, la nostalgie des champs ensoleillés.

Van Gelder se rapproche en beaucoup de points du peintre caractériste Raffaelli. Comme l'artiste français, il s'attache de préférence aux humbles, aux pauvres, aux malheureux; il fixe les occupations infimes et les professions obscures en des types saisissants; il peint les déclassés, les épaves que les vagues de l'adversité ou de la paresse ballottent et jettent du pavé à la prison, de l'asile à l'hôpital.

Ce genre est bien de la fin du siècle, mais fort peu réjouissant; d'autant que la couleur de l'artiste est terne et semble participer à la pauvreté du sujet.

Hamesse fuit la ville où l'on souffre et l'on peine; c'est l'amoureux des solitudes agrestes.

Et dans ce talent très personnel pointe un rien de tristesse, de poésie mélancolique qui pousse le peintre à rechercher de préférence des effets d'aube et de déclin de jour, de bruine ou de brouillard plutôt que les éclats des brillants midis irradiant toutes choses...

Nombreuses furent donc les expositions; intéressantes aussi. Ouvertes modestement, elles ont été suivies avec attention et clôturées sans grand tapage....

Attendons de vives discussions et d'ardentes polémiques : les XX sont à nos portes!

A. D.



## RONDELS PIEUX.

### NOËL.

**L'**AIMABLE et doux Emmanuel,  
Espérance et salut du monde,  
Astre en l'obscurité profonde,  
Eclaire la nuit de Noël.

Sur la paille -- roi d'Israël —  
Il incline sa tête blonde,  
L'aimable et doux Emmanuel,  
Espérance et salut du monde.

Il vient, son retour annuel  
Nous apporte une paix féconde ;  
Et de son regard pur il sonde  
Et guérit notre mal cruel,  
L'aimable et doux Emmanuel.



### L'ÉPIPHANIE.

Le berceau du divin Enfant  
Révélé dans l'Épiphanie,  
Aux feux de l'étoile bénie  
Attire les rois du Levant.

Il est pauvre mais triomphant  
Et ceint d'une gloire infinie,  
Le berceau du divin Enfant  
Révélé dans l'Epiphanie.

Un radieux cortège fend  
La foule — qu'elle croie ou nie — :  
L'Eglise, aux pieux rois unie,  
Marche et va s'incliner devant  
Le berceau du divin Enfant.



#### LA CHANDELEUR.

La fête de la Chandeleur  
Avec ses cierges symboliques  
Remplit les âmes catholiques  
D'une intime et sainte chaleur.

Elle s'encadre en la couleur  
Des charmants souvenirs bibliques,  
La fête de la Chandeleur  
Avec ses cierges symboliques.

Marie est là : d'un premier pleur  
Se voilent ses traits angéliques...  
Célébrons, cœurs évangéliques  
En nous joignant à sa douleur,  
La fête de la Chandeleur.

JEAN CASIER.





## BIBLIOGRAPHIE.

---

L'Ame des Choses, poésies, par CHARLES FUSTER.

Un volume de 183 pages, 4 fr. 1888, Paris, P. Monnerat, éditeur, 48, rue de Lille.

PLUS d'une fois, dans ses *Essais de Critique*, dans la *Revue Littéraire et Artistique* qu'il a dirigée, dans le *Semeur* qu'il a fondé, M. Charles Fuster a exprimé le vœu de voir se lever un poète qui résumant le passé pour vivifier l'avenir, fort des richesses matérielles mises à sa disposition par une langue poétique arrivée à l'apogée de sa puissance et plein des élans de l'âme humaine toujours la même et toujours jeune, pût synthétiser dans une œuvre durable les aspirations généreuses de notre époque et renouveler la poésie de cette fin de siècle par une inspiration large et simple. Ce poète souhaité M. Charles Fuster ne l'est-il pas lui-même? Agé de 22 ans seulement, il a déjà, semble-t-il, pris dans ses mains, porté à ses lèvres, tous les fruits littéraires de notre civilisation avancée. Il leur a trouvé plus d'âcreté que de saveur, plus d'éclat que d'harmonieux coloris, et laissant tomber non sans dégoût ces fruits forcés et pourrissants après avoir regardé le ciel, ce ciel qui

.... reste profond, secourable et divin,

il a planté son arbre, l'arbre d'une poésie jeune, fraîche, vigoureuse, et sur cet arbre il cueille aujourd'hui déjà des fruits sains et savoureux, des fruits dont Victor Hugo lui-même à l'âge des Odes et Ballades eût été fier.

On a reproché à M. Charles Fuster de manquer d'originalité. Sans doute dans son *Ame Pensive*, pleine de beauté pourtant, il cherchait encore sa voie, mais dans ses *Tendresses* déjà et aujourd'hui surtout dans son *Ame des Choses* nous croyons qu'il l'a trouvée. Cette voie qui lui appartient c'est une inspiration large matérialisée en de larges vers. Non qu'il n'y ait dans son

dernier volume une grande variété de tons et de rythmes, comme nous le dirons tout à l'heure, mais l'idée a toujours ou presque toujours quelque chose de haut, de général, d'humain, et les vers aussi, rarement brisés en rythmes courts, passent en vols superbes de cygnes ou de mouettes.

Ainsi donc M. Fuster — après l'*Ame Pensive*, premier regard jeté dans son cœur et sur le monde, après les *Tendresses*, expression intense et personnelle des désirs et des souffrances d'une âme passionnée — a voulu sortir de lui-même, se faire l'interprète d'une idée, d'un sentiment universel. Va-t-il chanter l'amour, ou le devoir, les deux idées qui sont revenues le plus souvent dans ses premiers volumes? Va-t-il prétendre nous révéler le siècle? Il choisit les *Choses*. Il n'est en effet rien de plus simple — et l'auteur a cherché la simplicité de l'idée — mais il n'est d'autre part rien de plus élevé, rien de plus général, car le titre se complète et l'auteur va nous montrer non les choses matériellement prises mais l'*Ame* des Choses. L'*Ame* des Choses! tout est dans ce titre : l'homme et la nature, et Dieu qui a fait le rapport entre l'être intelligent et la matière, y apparaît nécessairement. M. Fuster a donc trouvé un excellent titre, un excellent sujet, dès qu'il cherchait quelque chose de vaste; et au point de vue de la poésie il ne pouvait mieux choisir. Les choses matérielles sont le point de départ de toutes les impressions, et des impressions poétiques spécialement. C'est la nature, c'est l'objet vu ou touché qui nous remue et nous ouvre les horizons de la poésie et du rêve.

Beau titre donc : immense et poétique. Comment Ch. Fuster en a-t-il réalisé les promesses? Son œuvre est empreinte d'unité à l'instar des mosaïques dont les fragments disparates se fondent à distance dans un majestueux ensemble. Mais ici on peut approcher : les pierres diverses de couleur et de forme ont chacune leur fini et leur beauté propre — sans que l'ensemble y perde. Unité et variété : peut-on faire un plus bel éloge d'un livre? Assurément nous ne prétendons pas que les 57 pièces du volume soient sorties toutes et logiquement d'une même idée-mère. Qu'importe cependant, si certaines pièces nées peut-être avant que l'idée générale du livre eût clairement apparue à l'esprit du poète, sont habilement rattachées aux autres? Dans toutes les pièces il y a deux parties, une description ou narration matérielle et une application morale. Un « décadent symboliste » nous disait à ce sujet : « ce procédé est bien vieux, c'est bien trop simple et trop clair. » D'abord la clarté et la simplicité n'ont pas encore perdu tout charme malgré les décadents, puis M. Fuster sait rajeunir le procédé en en variant d'une manière étonnante l'emploi. Tantôt le poète fait un récit complet suivi d'une application séparée, ainsi dans l'*Or*, la *Nef*, la *Résine*, le *Papyrus*; tantôt le récit



et l'application se suivent vers par vers comme dans *la Pourpre*. Entre ces deux manières on conçoit que l'auteur puisse multiplier les nuances. Parfois la description est tout et l'idée humaine se laisse simplement deviner; parfois aussi la *chose* est seulement indiquée et l'auteur insiste sur l'idée seule comme dans le *Scalpel*. Le plus souvent objets matériels, idées et sentiments se mêlent d'une façon qui défie l'analyse et prouve que l'auteur n'a pas de système et a pu trouver la variété dans son livre sans presque l'avoir cherchée. Quant aux qualités poétiques, elles sont partout remarquables : chaleur de l'âme, pénétration de l'esprit, richesse des images, harmonie du vers bien coupé et bien rimé. Pour ce qui concerne le fond, nous ne pouvons entrer dans le détail des pièces ni indiquer toutes les sortes de sentiments et de pensées que les *choses* font naître chez le poète : amour, patriotisme, philosophie, etc.

Une sorte de sentiments cependant n'est pas représentée comme nous l'eussions voulu : la religion. Et puisque nous avons fait si large la part de l'éloge, il est juste que nous insistions sur cette remarque. Sans doute l'auteur aborde quelques sujets religieux : *la Croix, l'Autel, les Temples*, mais c'est avec une religiosité fautive ou un scepticisme avoué comme dans ce vers où le Christ est appelé

Un homme, un dieu peut-être, et sans doute un prophète.

Nous devons faire, pour finir, une autre observation défavorable. Si l'auteur, poète brillant et sincère, n'a pas une religion bien solide, il n'a pas non plus une philosophie bien sûre. Il donne comme épigraphe à son livre ces deux vers de l'épilogue :

Sous les choses, qui n'ont pas d'âme,  
C'est encore notre cœur qui bat.

Cela peut et doit s'entendre dans le sens d'une relation intellectuelle et morale entre notre âme et les choses, et le poète, lui-même, pensions-nous, l'entendait ainsi. Et cependant l'épilogue où ces vers se trouvent se termine par une idée tout autre : aimons les choses, dit le poète :

Et, devenus chênes ou roses,  
Nous pourrons bénir à jamais  
La reconnaissance des choses  
Où nous revivrons désormais.

Cette strophe, où il s'agit bien de métempsychose, clôt le volume; ajoutons qu'elle n'en est pas, heureusement, le résumé véritable, et espérons que M. Charles Fluster saura dans une édition ultérieure faire disparaître cette conclusion fâcheuse d'un beau livre.

JEAN CASIER.



L'Ordre International, par CH. PÉRIN, Correspondant de l'Institut de France. Un vol. in-8°, de 540 pages, 7 fr. 1888. — Lecoffre, éditeur Paris.

UN ouvrage d'actualité s'il en fut jamais que celui de M. Périn, un livre à immense portée que l'auteur aurait dû nous donner bien plus tôt. Car on n'entend partout qu'un cri unanime : Il n'y a plus de droit des gens. Ce livre répond à cette juste préoccupation. Il offre un double intérêt : l'intérêt qui s'attache aux questions actuelles de la politique internationale, et l'intérêt, non moins vit dans l'état présent des esprits, de la question doctrinale relativement au droit en général, et relativement au droit des gens en particulier.

Quelles sont donc les causes des troubles qui tourmentent les nations et la société? Si nous cherchons une réponse à cette demande il nous sera facile de saisir le lien étroit qui rattache ensemble deux grandes questions : La question de la sécurité entre es États et la question de l'autorité divine sur les peuples, et, par conséquent, l'indépendance temporelle du Pontife qui possède le dépôt des lois divines et donne au monde les règles essentielles de la justice divine, fondement de toute justice.

Dans ce sujet si grave, tout dépend des vérités fondamentales et nous devons aller chercher les solutions là où elles se trouvent réellement : aux sources mêmes du droit.

Le professeur émérite de l'Université de Louvain était plus apte que tout autre à traiter ces questions de vie ou de mort. Préparé par un long et glorieux enseignement, sûr de lui-même, il aborde franchement le terrain des principes et les expose avec une lucidité et une autorité indiscutable. Il réfute les nombreuses erreurs modernes, entre autres, les systèmes du droit nouveau que la passion de nos jours voudrait substituer à la doctrine traditionnelle de nos sociétés sur la morale et le droit. La prétendue morale indépendante, ses diverses formes et ses innombrables ramifications, en particulier, la plus dangereuse et la plus répandue actuellement, le transformisme darwinien qu'on a la prétention de vouloir *foutrer* partout : dans les sciences sociales comme dans la zoologie et la géologie, dans la jurisprudence comme dans l'anthropologie; ce sont là autant de questions supérieures que l'auteur traite de main de maître.

L'édifice sans fondements auquel travaillent avec tant d'ardeur les partisans du droit nouveau et qu'ils voudraient, quoi qu'ils disent, mettre à la place de l'immortel monument de la civilisation chrétienne, a fait surgir un état de chose tel que la question sociale se pose aujourd'hui autant dans l'intérêt de l'ordre international que dans l'intérêt de l'ordre particulier de chaque état. Cette situation anormale

qui pèse de tout son poids sur les peuples et les accable, ne peut être régularisée que par un prompt et franc retour aux mœurs et aux doctrines de la vraie religion.

Ces considérations nous montrent l'importance et l'opportunité de cet ouvrage.

J. LANDEAU.



Traité de Zoologie, par le Dr MAISONNEUVE. Paris, libraire Palmé, 1888.

LA seconde édition du *Traité de Zoologie* (Anatomie et Physiologie animales) de M. le docteur Maisonneuve, professeur à la faculté catholique des sciences d'Angers, est un de ces ouvrages sur lesquels on ne saurait trop attirer l'attention de ceux qui ont le désir de s'instruire ou qui sont chargés de l'enseignement de la jeunesse.

L'ouvrage comprend deux parties : l'une, plus spéciale, expose les notions d'anatomie et de physiologie humaines et comparées exigées par les programmes officiels des études classiques. Cette partie est traitée d'une façon tellement satisfaisante que — nous le savons de source sûre — des professeurs éminents ont déclaré que ce livre est le meilleur qui ait paru sur ce sujet. L'auteur, en effet, a un véritable talent d'exposition; ce qu'il dit est clair, rapide, agréable de forme et plein d'intérêt. Voilà de bien rares qualités dans un ouvrage didactique, et la science ainsi exposée revêt un charme tout particulier; aussi l'on est en droit de féliciter les élèves d'avoir en main un pareil *manuel*, dans lequel ils trouveront en même temps l'utile et l'agréable.

Dans la seconde partie, sous forme d'un Appendice placé à la fin de l'ouvrage, l'auteur a groupé des notions sur un ensemble de questions d'un haut intérêt biologique et philosophique, qui font que si ce livre s'adresse plus spécialement aux élèves des collèges, il convient également à ceux des grands séminaires et peut rendre service aux gens du monde qui y trouveront des renseignements précieux sur une foule de sujets à l'ordre du jour, tels que l'individualité animale, l'espèce, la génération spontanée, le transformisme, l'origine de la vie, les métamorphoses des animaux, l'instinct et l'intelligence. Ces hautes questions sont traitées par un savant doublé d'un philosophe, mais d'un philosophe profondément catholique, par un émule de Pasteur. L'illustre professeur, parfaitement au courant des découvertes modernes et de la polémique engagée à ce sujet, connaissant les hypothèses les plus hardies de notre science contemporaine, sait cependant s'arrêter à temps et ne point dépasser les limites que l'expérience a tracées autour de ces importantes questions. Aussi ce

livre paraîtra-t-il un véritable hommage rendu à la science et, à la fois, à la raison et à la religion; il est une démonstration évidente qu'un parfait accord peut exister entre elles.



### Traité de Botanique, du même auteur.

ET ouvrage conçu dans le même but, et dont la seconde édition est annoncée pour paraître dans quelques jours, offre les mêmes qualités que le *Traité de Zoologie*. Il montre une fois de plus le don que possède l'auteur de communiquer son savoir et d'en faire ainsi l'instrument d'un véritable apostolat. Les détails techniques y sont présentés d'une façon si nette, avec tant de clarté que l'élève ne trouvera pas de difficulté sérieuse à s'assimiler des notions d'anatomie et de physiologie végétales parfois bien délicates, qui, sans cette forme agréable ne pénétreraient guère dans sa jeune intelligence.

C'est ainsi que l'étude de la cellule végétale, de sa vie intime, les procédés suivant lesquels elle se multiplie, les substances qu'elle secrète, la structure de tout l'organisme de la plante et sa physiologie, les modes de reproduction des végétaux tant les plus élevés que les plus inférieurs, toutes ces questions se déroulent les unes après les autres de la façon la plus logique et avec un intérêt soutenu. On retrouvera donc dans cet ouvrage l'étendue et la solidité du savoir, en même temps que la netteté de vues et de style qui distinguent le précédent ouvrage.

Ajoutons que nous avons la bonne fortune d'annoncer que le savant professeur de la Faculté d'Angers a continué son œuvre didactique en publiant pour la classe de sixième un charmant volume de *Zoologie élémentaire*, illustré de nombreuses et jolies gravures, volume qui va être très prochainement suivi de deux autres, l'un sur la *Botanique élémentaire*, destiné à la classe de cinquième, et l'autre comprenant les éléments de la *Géologie* pour les élèves de quatrième.

J. LANDEAU.







1889

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

S. LELIAERT, A. SIFFER & C<sup>o</sup>  
RUE HAUT-PORT, 52

PARIS

ED. BALTENWECK  
RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12

1889

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois  
par livraisons de 100 pages au moins

---

Prix de l'abonnement	{	Belgique : 10 francs.
		Etranger : 12 francs.

---

Abonnement pour une demi-année : Belgique : 6 francs ;  
Etranger : 7 francs. Un numéro isolé : 1 franc.

---

## COMITÉ DE RÉDACTION.

M. le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, président;  
M. JEAN CASIER, secrétaire; MM. HERMAN DE BAETS;  
GÉRARD COOREMAN; le B<sup>on</sup> H. DELLA FAILLE D'HUYSSÉ;  
JANSSENS DE BISTHOVEN; ALBERT SOLVYNS.

Ce comité dirige la revue — sans prendre toutefois  
la responsabilité des opinions émises dans chaque article.  
Une grande latitude est laissée aux collaborateurs, pourvu  
qu'ils respectent le dogme catholique et la morale.

---

La correspondance et les manuscrits doivent être adressés  
soit aux éditeurs, soit à M. le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERS-  
BEKE, place S<sup>t</sup> Martin, Bruges, ou à M. JEAN CASIER, rue  
des Rémouleurs, 89, Gand.

---

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires parviendront  
à la rédaction.

---

Nous sommes forcés à notre grand regret de remettre au  
numéro de Mars la fin des articles « les Ecrivains Catholiques »  
et « Hembyze » — ainsi que la chronique littéraire belge et  
l'article sur nos musiciens Tinel et Mathieu.

---

A lire aux prochains numéros du « Magasin Littéraire »,  
outre les articles déjà annoncés en Janvier : un article de  
M. de Backer sur « la Reine de Roumanie »; une étude de  
M. Alb. Dutry sur « la Toison d'or »; etc., etc.





## M. PAUL BOURGET

### D'APRÈS SON DERNIER LIVRE.

(*Causerie, à la Société littéraire de Louvain, le jeudi  
22 novembre 1888.*)

**L** peut sembler étrange, que pour juger un auteur, je choisisse une œuvre décousue, faite de pièces et de morceaux comme le vêtement d'un pauvre homme; une œuvre mosaïque, avec tout ce qu'elle comprend de points de vues divers, et comme nous dit l'écrivain, d'apprentissages de l'esprit. Dans l'ouvrage qui s'intitule « *Etudes et portraits* », on trouve quatre genres de sujets successivement traités; je dois le dire, il paraît tout d'abord que ces portraits de littérateurs, ces notes d'esthétique, ces études anglaises et ces fantaisies se trouvent assez mal du rapprochement que la publication en volume leur a imposé. M. Bourget a beau déclarer au lecteur, dans une préface doctoralement drapée, que « *l'unité des morceaux réside tout entière, dans une méthode d'analyse psychologique, appliquée, tour à tour à des talents d'écrivains, à des problèmes d'esthétique générale, à des impressions de voyage, à des sensations variées de nature et d'art* ». (1) Le lecteur,

---

(1) Préface d'*Etudes et Portraits*.

en être bénévole et superficiel, ne s'arrête pas dans sa lecture, pour étudier patiemment cette machine, admirablement savante, qu'un auteur pourrait bien avoir inventée, à son usage, pour la vivisection des sentiments : le critique, lui, est amené à entreprendre le dépouillement raisonné de l'œuvre de Bourget. Il le faut bien; l'écrivain a parlé trop souvent de la toute-puissance de ses méthodes, trop souvent il s'est plaint d'une profondeur incomparable d'analyse qui le place haut, au dessus des intelligences, et le déifie au nom de la science psychologique dans un petit temple où le dieu s'ennuie un peu, à force d'être seul initié. Le critique ne peut résister; il serait inexcusable, s'il ne tentait, au moins une fois, l'étude des méthodes et des rites dont M. Bourget se sert comme d'une algèbre mystérieuse, qui en imposera au bon public.

Comment fallait-il nous y prendre pour découvrir dans l'œuvre du dit Monsieur Bourget le sens réel et profond qu'il prétend y avoir enfoui?

Dans l'œuvre entière, les romans, ouvrages de parade, bâtis d'intrigues et meublés de profils sans relief saisissant, gardent plus fidèlement le secret du procédé, que les morceaux épars réunis aujourd'hui dans une unité factice et extrinsèque. De plus ces six cents pages reflètent une exacte netteté de pensées et d'individualité. L'auteur a indiqué lui-même au critique certains passages, lorsque dans sa préface il déclare « *s'abstenir de corriger pour laisser à ces notes leur pleine valeur de documents* ». L'écrivain, si grave et si compassé dans ses prétentions de Scientifique de la plume, y oublie quelque peu sa raideur; il y parle « *de naïvetés écrites, et laissées pour marquer mieux la nuance de l'effet produit* ».

Dans son dernier livre M. Bourget est plus naturel

et d'un abandon plus franc que dans aucun autre ; que nous faut-il de plus pour nous décider à y porter résolument l'effort de notre curiosité ?

## I.

Notre dix-neuvième siècle a eu des écrivains pour ressentir et rendre la poésie de ses paysages ; l'aspect sensible de toutes les individualités et de toutes les institutions a trouvé des artistes : personne, avant l'auteur des « *Essais de Psychologie Contemporaine* » n'avait atteint la vie même des pensées et des idées ; nul n'avait été assez dépouillé de sa personnalité propre pour revêtir dans sa variété et aussi dans sa réalité l'organisme mental d'autrui.

Pour réussir dans cette voie il fallait un esprit sans cesse orienté vers l'abstraction, joint à un tempérament aux aspirations puissantes : ces deux caractères nous les retrouverons à un haut degré chez M. Bourget.

Dans toute son œuvre rien ne vaut, à mon sens, les études saisissantes consacrées aux écrivains ; il s'attache avec persistance à la pensée écrite ; il aime beaucoup et bien les auteurs anciens et modernes ; esprit pénétrant, il va scruter les ouvrages laissés, et son âme, par une étude profonde, y cherche opiniâtre, l'âme de ceux qu'il lit.

En voyage, il continue à vivre avec ses auteurs, il les cite, il les commente ; un soin pieux le mène aux lieux où ils ont vécu. La relation de sa route n'est pas pour ce pèlerin psychologue un prétexte à descriptions ; il nous parle seulement d'une « *Géographie des esprits* » :

« Lorsque Balzac, » écrit-il, « concevait la fable d'un roman, et le plaçait dans un coin de province, il

---

« entreprenait un voyage dans cette province, voyait  
« la ville, étudiait le quartier, la maison : Il a ainsi  
« commencé une sorte de Géographie romanesque de  
« la France; — je conçois pour ma part une sorte  
« de Géographie critique, aussi exacte que celle de  
« Balzac et plus réelle, qui, interprétant d'une part  
« les villes et les paysages par les œuvres des écrivains,  
« d'autre part, expliquant ces œuvres par les villes  
« aussi et les paysages, découvrirait ou vérifierait beaucoup  
« d'hypothèses sur le mystérieux enfantement de ce  
« qu'on appelle un idéal. » (1)

Cette phrase jetée, dans une modeste pièce qui n'a guère que cinq pages, me semble résumer l'esthétique pratique de notre auteur. Pour lui la forme matérielle et artistique n'est pas reine et maîtresse; il ne faut point se griser de couleurs ou de sonorités, il veut réfléchir, et suivant son expression « *interpréter* », — interpréter les villes et les paysages par les œuvres des écrivains, d'autre part expliquer ces œuvres par les villes aussi.

Dans cette manière artistique, bien personnelle et bien consciente, sont traitées toutes les pages descriptives du livre; en Angleterre, en Italie, à Corfou, tout devient matière à citations, à réminiscences classiques, à dissertations; ce que l'auteur apprécie sans doute dans la Nature c'est sa puissance sur les suggestions intellectuelles, bien plus que son poétique pouvoir d'inspiration lyrique.

Quand il s'arrête à un objet, c'est pour y retrouver une pensée connue; s'il a une admiration naïve c'est pour « les cellules d'Oxford, qu'un silence religieux

---

(1) Tome II, p. 274.

---

« emplit. Le jour un peu voilé des après-midi anglaises  
« y traîne doucement. C'est, nous 'dit-il, la poésie  
« même de l'étude rendue présente et comme pal-  
« pable ». Ainsi Oxford devient, ville aimée, « paradis  
« d'étude habité trop peu de temps, ville de littéra-  
« ture, où chaque pierre parle des choses de l'esprit  
« et du travail des générations mortes ».

Une vocation fervente à cet Idéal particulier, occupe déjà la jeunesse studieuse de M. Bourget.

« Il flottait pour nous, en ces années-là », écrit-il,  
« dans l'air des après-midi de printemps et d'automne,  
« l'espérance d'une vie si noble et si pure! Nos grands  
« bonheurs d'alors étaient des impressions d'art; nos  
« grandes tristesses, des incertitudes sur les vérités de  
« la métaphysique et de la religion. » (1)

L'étudiant idéaliste d'alors est devenu le philosophe passionné qui écrit idée avec une majuscule, et défend Spinoza, Hegel et Shelley dans leur conception grandiose du subjectif absolu; avec eux il nie « la différence entre l'Idée et le Fait, entre la Pensée et la « Nature ». Il croit que dans l'Univers, « une même « Puissance, soutenant notre personne et les choses, « se manifeste chez nous, par la réflexion, en dehors « de nous, par les formes ».

Cette idée philosophique est la sœur ressemblante de l'idée esthétique indiquée plus haut : dans sa philosophie, le penseur Bourget admet que la réflexion et la Nature ne sont que deux modalités d'une même puissance; l'écrivain Bourget en a conclu que le travail esthétique devait consister à compléter l'une par l'autre ces deux modalités; qu'il fallait comprendre intimement un artiste

---

(1) Tome II. *Sensations d'Oxford*.

par les décors où il a vécu, et d'autre part interpréter un site par l'idéal que les maîtres s'en sont formé.

Philosophiques ou esthétiques, M. Bourget aime puissamment ses réflexions solitaires; il aime « à n'avoir « à côté de soi que sa pensée ». Il y a des maîtres dont M. Bourget chérit pieusement l'âme parce qu'elle est comme une harmonique de la sienne; il les interprète avec passion et avec poésie : n'est-ce pas toujours sa pensée qu'il soutient dans tel maître et aime dans tel artiste?

« Il y aurait, » dit-il, « un bien curieux chapitre à « écrire sur la critique d'art telle que la pratiquent « les écrivains d'une originalité puissante. Leur esprit, « pareil à une plante, qui parmi tous les suc du « terrain, s'assimile ceux-là seuls qui doivent lui servir, « procède d'une façon toute personnelle et utilitaire. « L'écrivain contemple un tableau ou une statue. Ne « croyez pas qu'il a les yeux fixés; et du tableau ou « de la statue il voit uniquement ce qui sera profita- « ble, au développement de cette pensée. —

Dans sa manie philosophique de juger de l'essence et de l'esprit des choses, l'auteur n'a pas gardé l'insouciance heureuse de l'artiste; n'essayez pas de le distraire, ni de l'amuser longtemps aux teintes harmonieuses, aux courbures sveltes et gracieuses qui émerveillent un peintre ou un enfant : M. Bourget, triste, comme aux jours de sa jeunesse, « de l'incertitude des vérités philosophiques et religieuses, » l'imagination fascinée par l'insondable d'un mystère quelconque, répondrait nerveusement par la nécessité de fournir des parce que, aux pourquoi désespérants dont se hérisse sans cesse son chemin.

« Jetés dans cet univers démesuré qui nous assiège « de tant d'impressions confuses, que connaissons-nous

« de lui, ajouterait-il, sinon l'Idée que nous nous  
« en formons; l'Idée, c'est-à-dire une image flottante  
« qui dans la nuit de notre cerveau prend continuelle-  
« ment la place de la réalité absente. —

« Qu'importe d'ailleurs que nos Idées soient ou  
« non des mensonges, puisque la Science nous démontre  
« que même lucide, même valable, notre Raison doit  
« s'arrêter devant le gouffre de l'Inconnaissable? ·

« Ah! que nous voudrions quelque chose de réel,  
« de définitif, d'éternel pour nous y appuyer à jamais.....  
« stérile désir! »

M. Bourget s'est plu à interroger et à scruter les  
pensers et les rêves d'autrui; mais au lieu de certi-  
tude, il n'a rapporté de cet examen, qu'un décourage-  
ment décevant. « A se représenter avec complaisance  
« des rêves de bonheur très contradictoires, le philo-  
« sophe se déprend petit à petit de sa personnalité.  
« L'univers lui apparaît comme une insoluble énigme  
« résolue en des sens divers par des hypothèses toutes  
« légitimes et toutes insuffisantes. Il se dit qu'imaginer  
« la sienne à son tour, ce serait assurément se  
« tromper, et qu'il vaut mieux se prêter à celles des  
« autres, juste assez pour goûter ce qu'elles ont de  
« de vrai, sans s'abandonner à ce qu'elles ont de faux.

« L'homme devient alors critique et dilette au  
« lieu d'être croyant et créateur. Il est comme séparé  
« de la foule de ses compagnons, comme accoudé à  
« un balcon d'où il voit passer le spectacle bariolé,  
« tantôt comique et tantôt tragique de l'existence de  
« ses semblables. Il est égoïste mais fin, dégoûté mais  
« curieux, impuissant aux grandes œuvres mais plus  
« sagace connaisseur des passions. »

Empruntées à notre auteur lui-même ces phrases  
marquent délicatement l'infiltration lente du scepticisme,

pénétrant dans l'âme précisément au moment où elle voulait s'en affranchir en consultant un plus grand nombre de penseurs.

Sagace connaisseur des passions, impuissant aux grandes œuvres vivantes, fin, dégoûté, n'est-ce pas ainsi que nous apparaît M. Bourget dans tous ses romans?

Le scepticisme est venu, comme étape finale et misérable de sa curiosité philosophique; il a multiplié pour son propre compte les analyses et les voyages autour de la pensée des autres; par une sympathie secrète il a interrogé surtout les désespérés superbes que compte notre siècle :

Flaubert, l'artiste puissant, se réfugiant dans l'épuisante sorcellerie de la composition littéraire;

Barbey d'Aurevilly, le rêveur orgueilleux, vaincu par la réalité, choisissant pour devise deux mots de résignation superbe : *too late* : trop tard!

Stendhal, l'énigmatique écrivain des énervements psychologiques;

Renan, châtié des abus de compréhension dilettante par l'incapacité de se fixer dans aucune doctrine;

Taine, l'homme aux doctrines arrêtées, qui vit stoïquement dans sa subjection résignée à la Cause inconnue mais brutale qu'adore le positivisme.

Et c'est ainsi que se sont animés les tableaux que M. Paul Bourget présentait au public; aucune formule, aucun procédé, n'est assez complet pour rendre compte de l'émotion vibrante qui y fut enfermée. La vie dans l'imagination et dans l'esprit peut seule expliquer une œuvre d'art; parce que M. Bourget a souffert plus profondément qu'aucun autre des morsures du doute désespérant, mieux que tout autre il peut réussir les portraits des littérateurs ses confrères et ses maîtres.

Il a dans son cœur, suffisamment de lassitudes et de



désespérances, pour embrasser toute la poésie du doute, et placer les phrases d'un livre dans le cadre de souffrances qui les complètent; le souvenir des angoisses éprouvées reconstitue une gaine magique et ciselée aux pensées désolées et perdues. Excellemment, M. Paul Bourget portraitise le désespoir de nos auteurs modernes, parce que celui qui a souffert puissamment, trouve son imagination souple, compliquée et vibrante pour évoquer cette souffrance, sa plume emportée et sagace pour obtenir ce rendu saisissant qui vient troubler même les indifférents. Nous pourrions appliquer à M. Bourget ce qu'il dit lui-même dans son étude sur Chateaubriand : « en toute chose, poésie et histoire, c'est la « sympathie qui est la grande méthode ».

Après avoir réservé ainsi une inspiration au-dessus de toute explication, nous pouvons dire quelques mots des formes qui l'incarnent.

L'auteur des « *Essais de Psychologie Contemporaine* » n'a pas à sa disposition la magie du rêve, la puissance du lyrisme, la magnificence de la vision, ces qualités constitutives de la beauté poétique.

Les deux paradoxes sur la couleur et sur la musique, la discussion intitulée « *Science et poésie* » nous laissent deviner l'indifférence philosophique du penseur pour l'harmonie des sons et des colorations. Observateur attentif des âmes, M. Bourget acquiert à ce métier une sécheresse parfaite de sensibilité; les images robustes n'étaient que rarement son style; la phrase d'ordinaire y est courte et précise; on y soupçonne le génie, soufflant péniblement pendant que le raisonnement le conduit à la montée des côtes escarpées et à l'assaut des redoutes ennemies.

A Flaubert il suffisait de fermer les yeux pour se voir réellement entouré d'un monde d'impressions

et de visions sensibles que rebâtissait spontanément, au moyen du passé, son imagination; je crois que M. Bourget aurait beau fermer les yeux à tout ce qui l'entoure, la philosophie intense qui l'a ensorcelé le reprendrait toujours. C'est ce que ce livre nous apprend : en ses rêveries aimées, le cerveau du psychologue n'est pas un atelier artistique où le marbre de la phrase se sculpte et se polit, c'est une chambre d'étude où les peut-être du philosophisme, et les rancoeurs du nihilisme, se livrent des joutes scolastiques ou bien se déroulent en sarabandes effrénées.

Complexion mentale exceptionnelle, M. Bourget, pour mieux penser le général par la suggestion des objets particuliers, en vient à fermer les yeux à ce qu'ils ont de typique et d'accidentel. Avec leur sens professionnel du caractéristique, les artistes qui l'ont approché ont deviné « le cerveau-Bourget », ils l'ont étiqueté d'un seul mot : métaphysicien.

Je m'abuse naïvement peut-être, mais, il me semble que peu à peu une figure d'auteur se dressait au milieu de nous pendant que nous poursuivions le dépouillement de textes. Enigmatique et mystérieuse figure, qui s'est montrée à nous, immobile d'abord dans son affirmation panthéiste, pour se détacher ensuite complètement de l'ombre, donnant la vie artistique aux passions de son esprit inquiet, attestant néanmoins l'inhabileté et la rudesse de son imagination impuissante à comprendre et à grandioser les lignes, les images, et les scènes de la vie concrète et individuelle.

En ce moment, après avoir essayé gauchement de me rendre compte des pensers du maître, je songe aux principes qui président à ses actes. La morale de M. Bourget serait le dernier coup de crayon qui essaierait d'animer la figure un peu raide que je viens

d'achever. Pour cela je voudrais ne pas enlever la parole au texte que nous avons choisi.

## II.

Appliquant son procédé favori, M. Paul Bourget interprète une situation matérielle donnée, à l'aide d'idées générales : il se promène dans les rues d'Oxford et voici comment il se pose le problème de la moralité.

« Est-on jamais dupe d'éprouver un sentiment, « et ce sentiment fût-il le plus déraisonnable du monde, « est-on jamais dupe encore d'en faire la règle de ses « actions, et de vivre comme on pense? Continuant « ma promenade solitaire, je continuai à creuser ce « problème qui est celui de toute la moralité. »

La façon même de poser le problème nous montre en M. Bourget le moraliste dillettante que son esthétique et sa métaphysique nous promettaient.

C'est d'ailleurs d'un passage sur les prostituées qu'est tirée cette phrase : « Vivent-elles mal, se demande « l'auteur, peut-être non, répond-il. Ne vivent-elles pas « selon leur sentiment, et peut-on être dupé en faisant « d'un sentiment la règle de sa vie? »

La tolérance de notre panthéiste ne laisse rien à désirer, elle a même le caractère brutal et exclusif que toute théorie systématique revêt par moments.

Vrai moraliste de décadence, s'il aime à « sentir « l'étrange ironie, qui est au fond des existences humaines, « avec une intensité presque malsaine », il se laisse aller aussi, à tancer Pascal « de professer le plus « intolérant catholicisme dont l'ardeur ait jamais brûlé « âme vivante, et d'abhorrer l'impiété, non comme une « erreur mais comme un crime ».

La vie large et sans préjugés du bon La Fontaine sera sans reproches. M. Bourget veut bien accorder,

qu'au point de vue de la morale de Kant, le fabuliste n'est pas loin d'être un très malhonnête homme. « Le « mot n'est pas trop fort, dit-il, si on s'en tient à « la stricte constatation des faits. Que penser, en effet, « d'un mari qui abandonne sa jeune femme sans motifs « aucuns après l'avoir lancée dans un monde de galanterie « et de légèreté; — d'un père au regard duquel son « fils est exactement comme s'il n'était pas et qui ne « révèle pas une fois dans le cours de sa longue vie, « par une ligne, par un mot, une trace de remords, « voire de regrets à l'endroit de cet abandon; — d'un « écrivain qui, réduit à la médiocrité par une incurie « inguérissable, va quêtant des secours auprès de tous « les grands de son époque, depuis le financier con- « cussionnaire jusqu'aux bâtards royaux, payant avec « de petits vers les écus que ses protecteurs lui comptent; « — d'un vieillard sans dignité qui prolonge presque « jusqu'au dernier jour ses habitudes de basse galanterie « et ne se convertit à la dernière heure qu'avec la « crainte de l'enfer? »

Mais, de moralité dillettante, notre auteur n'est pas satisfait de cette appréciation; il y reviendra dans sa conclusion, à la fin du chapitre, pour réformer de fond en comble la condamnation et faire des excuses au prévenu. « Il (*La Fontaine*) se fit ainsi à moitié par « instinct, à moitié par réflexion, une morale à lui, « comme Goëthe devait s'en faire une plus tard, et il « s'y conforma, jusqu'aux affaiblissements de la dernière « heure, — on sait avec quel profit pour les lettres. « Y a-t-il un fanatique assez barbare pour le regretter?... »

Les affaiblissements de la dernière heure, dont il est ici question, ne sont autre chose que la conversion courageuse qui est venue ennoblir la vieillesse du poëte; — le

fanatique assez barbare pour regretter l'immoralité de La Fontaine, c'est sans doute, aux yeux de M. Bourget, quelque représentant de la morale exigeante du Christ. En un autre endroit du livre il est reparlé, d'une façon plus spéciale, du dogmatisme de l'Eglise catholique. Nous verrons citée sa maxime rigide « *sint ut sunt, aut non sint* ». Elle sera condamnée dans son intolérance farouche, par ce fait que des esprits puissants comme Renan, deviennent à son contact, des révoltés, alors qu'ils seraient devenus, dans la tolérante secte anglicane, de petits moutons, « de parfaits dignitaires ecclésiastiques ».

Condamner l'Eglise, se borne d'ailleurs, chez M. Bourget, à haïr en elle l'absolutisme dogmatique : le dilettantisme n'exige de lui rien de plus. Notre auteur conserve de l'admiration pour les actes de foi sentimentale, et les supplications confiantes ; — son cœur souffre trop ; trop anxieusement son esprit pèse la valeur de la vie, pour n'être pas saisi parfois, au détour d'un chemin, par l'apaisante grandeur et la sublime solidité de l'édifice dogmatique chrétien. Voyez ce que sa plume emportée a écrit : « Si le travail de l'humanité entière aboutit à une  
« irréparable banqueroute, puisqu'avec la mort de la  
« planète tout doit un jour mourir ici-bas de l'œuvre  
« des âges, comment ne pas apercevoir la vie sous une  
« clarté de cauchemar, et à l'état de sinistre bouffonnerie ?  
« — Toutes les phrases du monde n'empêcheront pas que  
« l'existence, dépourvue de signification et d'au delà ne  
« roule et ne retombe sans cesse sur un fond d'immobile  
« désespoir. Et si l'on examine bien les désespérés de tous  
« les temps, on reconnaîtra qu'ils ont souffert uniquement  
« de ne pouvoir dire : *Notre Père, qui êtes aux cieux !*

« Hélas, ajoute-t-il, combien ont gardé la nostalgie  
« de la foi après avoir perdu la foi elle-même et ceux-là  
« qui soupirent : *Notre Père, qui était aux cieux*, sont  
« les plus misérables de tous ».

Cet attendrissement d'un cœur inassouvi ne dure que deux lignes; la pensée en est vite secouée; on devine le sceptique se répétant à lui-même « que les croyances sont « des actes de foi, et que la foi ne se commande pas plus « que la santé ».



C'est ici que tu achèves de nous livrer le secret qui te cachait à nos yeux, Artiste de l'Incertitude et du Dilletantisme; tes défaillances ont achevé le tableau que nous pouvions nous faire de ton âme. Nous allons laisser tomber le livre qui ne nous apprendrait plus rien; — mais, si une émotion fine de pitié a pointé parfois dans notre cœur pour les désespérés de l'esprit, nous aurons pour toi une prière à Celui qui est notre Père à tous.

ARMAND THIÉRY.





## L'ENFANT DANS LA POÉSIE.

**É**NÉRALEMENT est-il admis dans le monde des lettres, que Victor Hugo est, par excellence, le poète des enfants, c'est-à-dire celui qui a le mieux parlé d'eux, et qui a exprimé, avec le plus de poésie et de grâces naïves, ses sentiments de tendresse à leur égard. Nous ne voulons pas y contredire, et nous nous garderons d'enlever ce rayon, un des plus purs assurément, à la gloire poétique de V. Hugo. C'est même, selon nous, une des causes qui, dans l'avenir, fera rouvrir peut-être le plus souvent, l'œuvre immense du poète, pour y retrouver, dans l'entassement et le fracas de toutes choses, les « frais minois » avec les « gais sourires », la « douce bonne foi, des tout petits enfants, leurs voix, qui veulent tout dire, leurs pleurs vite apaisés ».

Lui, qui s'est plu et qui a conversé avec tous les géants de la création vivante ou inanimée, et en a peuplé sa *Légende des Siècles*, il a rarement été mieux inspiré que lorsqu'il s'est fait petit avec les petits enfants, et qu'il est descendu des sommets où vivent et s'agitent les titans, pour s'arrêter aux chevets des berceaux où les enfants sommeillent, et aussi, hélas! d'où ils se sont trop tôt envolés, au gré des pères et des mères, pour se rapatrier au ciel. Alors

que de choses charmantes il a dites, et vivement senties et sincèrement émues!

Toutefois nous assignons des bornes à notre admiration, car nous ne pouvons nous défendre de la pensée que V. Hugo a, plus que de raison, fait dire aux enfants, ou a dit à propos d'eux, des choses trop sublimes et hors mesure. La mesure! C'est bien là d'ailleurs ce qui a peut-être manqué le plus au génie de V. Hugo, et contribué pour une grande part, à ses emportements à travers les audaces les plus inouïes d'imagination et de forme, au mépris du goût, qui est, à son suprême degré, sinon un des éléments essentiels du génie et du sublime, du moins une aide puissante pour y atteindre, et une salutaire sauvegarde pour n'en point déchoir.

Géruzez à écrit dans son *Histoire de la littérature française* une phrase qui surprend à la première lecture, et dont on ne comprend bien la vérité qu'après réflexion. « Racine, nous dit-il, n'a pas moins osé que les novateurs les plus téméraires; seulement il a mieux réussi, » et il a mieux réussi parce qu'il y a mis plus de goût et plus de tempérament. Ce fut d'ailleurs une des qualités maîtresses des écrivains du grand siècle.

Mais revenons à l'enfance et aux fleurs de poésie dont on l'a couronnée.

Ce n'est pas de V. Hugo uniquement que nous voulons parler aujourd'hui; ce n'est pas d'un de ces poètes qui partent, avec un nom de guerre et dans le cliquetis de leurs armures, pour la postérité qui les accueillera Dieu sait comme. C'est d'un poète beaucoup plus humble, dont le nom n'est pas destiné à envahir le monde, et de plus, c'est d'un prêtre que nous parlons. D'un prêtre! oui, et d'un saint prêtre, de l'abbé



Léon Bellanger, mort il y a une dizaine d'années au diocèse d'Angers.

La main d'un ami vient de retracer cette vie édifiante, et de recueillir les poésies éparses du prêtre angevin (1). La plus grande part de la vie si courte, hélas ! de l'abbé Bellanger fut généreusement consacrée à la collaboration de toutes les grandes œuvres catholiques fondées dans l'Anjou par Monseigneur Freppel. Ce n'est qu'après l'accomplissement des austères devoirs de la vie sacerdotale, que l'abbé Bellanger laissait s'allumer en lui, la flamme sacrée de la poésie. Les événements les plus insignifiants de sa vie de professeur, comme les joies les plus intimes du foyer et de l'amitié lui fournissaient matière à de spirituels et charmants petits poèmes. Il eut de plus l'honneur d'être un jour félicité publiquement par M. Patin, professeur de poésie latine, pour sa traduction en vers latins, de la fable *Les Deux Pigeons* de la Fontaine.

Mais ses vers les plus délicieux ont été écrits pour l'enfance, vers laquelle il se sentait attiré par une force merveilleuse et par la candeur de son âme semblable en pureté à celle des petits enfants. Ses poésies nous sont livrées aujourd'hui sous le titre gracieux et déjà plein de promesses de « *Nids et Berceaux* ». Nul n'a su rendre mieux que lui, dans des vers d'une parfaite aisance et singulièrement harmonieux, le gai babil des enfants et leurs naïves façons de dire des riens.

Léon Bellanger nous apparaît dans ses œuvres primesautières à propos des enfants, plus simple, moins apprêté et par conséquent plus vrai que V. Hugo lui-même.

---

(1) L'Abbé LÉON BELLANGER. — *Sa vie, Ses poésies*. (Lethielloux, Paris).

Nous connaissons tous, pour l'avoir lue et relue, l'admirable poésie des « FEUILLES D'AUTOMNE ». « *Lorsque l'enfant paraît...* » Nous avons gardé la mémoire de chacun des traits charmants jetés comme à protusion dans cette poésie, et nous n'en voudrions médire pour rien au monde. Cependant, comme preuve de ce que nous avons dit plus haut, ne doit-on pas reconnaître que la strophe que nous citons ci-dessous, manque de clarté, par suite d'une excessive recherche dans l'expression et du choix d'un terme de comparaison évidemment exagérée, où l'imagination nuit à la réalité :

« Enfant, vous êtes l'aube et mon âme est la plaine  
 « Qui des plus douces fleurs embaume son haleine  
   « Quand vous la respirez;  
 « Mon âme est la forêt dont les sombres ramures  
 « S'emplissent pour vous seul de suaves murmures  
   « Et de rayons dorés! »

L'abbé Bellanger a traité le même sujet que V. Hugo, à peu près de même façon, moins le luxe des images toutefois; et l'on jugera par la citation que nous faisons, si les strophes du poète d'Angers ne peuvent pas soutenir la comparaison sans trop d'infériorité. Les voici; elles sont extraites de « *Marie, Charlotte et Robin* » :

« Mes anges, gazouillez! Si gaie est la charmillé,  
 « Quand l'oiseau qu'elle abrite essaie une chanson!  
 « Mes anges, gazouillez! Lorsque l'enfant babille,  
 « Pour l'entendre, la joie accourt dans la maison.

« Mes anges, gazouillez! Votre simple parole,  
 « Quand nous souffrons, vaut mieux que d'habiles discours.  
 « Quand nos cœurs sont fermés à la Foi qui console,  
 « Mes anges, gazouillez! Vous les ouvrez toujours.

« Mes anges, gazouillez! pour sécher l'œil qui pleure,  
 « Pour dérider le front par l'étude obscurci;  
 « Mes anges, gazouillez! pour que l'âme meilleure  
 « Monte au Dieu des enfants et lui dise : « Merci! »

Que de jolies strophes nous pourrions citer encore dans ce petit recueil modeste comme un berceau, et qui était resté jusqu'aujourd'hui, discrètement caché comme un nid d'oiseau dans la feuillée! Mais le choix est difficile parfois, et nous ne savons quelle fleur détacher du ravissant bouquet. Un jour, de passage à Lorgerie, l'abbé Bellanger rencontre, au sein d'une famille noble, un de ces enfants qui parlent avec une touchante persistance, dès leurs plus jeunes années, de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce. « On l'appelait « *l'enfant blanc*, parce que jusqu'à l'âge de huit ou « dix ans, il ne devait porter que des habits blancs », emblèmes de la pureté de son âme candide. C'était là un de ces petits évènements de la vie domestique, qui suffisaient à allumer la flamme poétique au cœur de l'abbé Bellanger; et aussitôt il écrit cette charmante poésie de « *L'enfant blanc* », dont voici les six derniers vers :

« Enfant blanc, dès ce jour, à votre voix qui prie  
« Le méchant étonné mêle sa voix impie;  
« A vous voir si candide il pleure sa laideur.  
« Enfant blanc, passez donc en chantant vos prières;  
« Passez, pieux et pur, en laissant à vos frères,  
« Rose, un peu de parfum, lys, un peu de blancheur. »

Alexis Crosnier, le biographe de notre poète, nous raconte avec une pieuse émotion, qu'une des grandes joies de Léon Bellanger était de voir les enfants s'approcher de la Table Sainte. « Plus d'une fois, ajoute-t-il, « on le vit pâlir et chanceler au moment où le prêtre « déposait sur leurs lèvres candides l'Hostie consacrée. » Aussi, lorsque sa sœur Juliette s'approchera pour la première fois de la Table des Anges, Léon Bellanger lui livrera la meilleure part de son cœur dans les élans sacrés de la poésie, et il lui donnera ses sages avis

avec la délicieuse simplicité qui se révèle dans les strophes suivantes :

« Il ne faut pas chercher de sublime prière ;  
 « Loin de toi les grands mots de l'hymne solennel !  
 « Parle au petit Jésus comme à ton petit frère !  
 « Car Jésus fut enfant comme l'est Gabriel.

« Dis-lui ce qui te plaît, te peine, te console ;  
 « Tes travaux d'aujourd'hui, tes projets pour demain.  
 « Souris, quand il sourit ; et, quand il se désole,  
 « Cours essuyer ses yeux de ta petite main.

« Rien n'est si beau, vois-tu, que ton naïf langage :  
 « Ton frère que tu crois bien sage et bien savant,  
 « Ma petite, voudrait être encore à ton âge,  
 « Pour avoir, quand il prie, un langage d'enfant

« Dis-lui : « Petit Jésus, vous voyez que je pleure :  
 « C'est que mon père, à moi, souffre depuis longtemps.  
 « Vous ne permettrez pas, n'est-il pas vrai, qu'il meure ?  
 « Il a tant aimé ses enfants !

« Jésus, vous connaissez ma mère. Elle est si bonne,  
 « Douce comme un agneau qui ne sait que chérir ;  
 « Elle qui n'a jamais fait de peine à personne,  
 « Que personne, o mon Dieu, ne la fasse souffrir ! »

Nous ne nous lasserions point de transcrire de tels vers. Ne sont-ils pas également bien venus ceux que le poète met sur les lèvres d'une mère qui vient de perdre son enfant ? A peine pourrait-on leur reprocher d'être un lointain écho de la strophe si belle et si connue de V. Hugo, à la fin de la poésie dont nous avons parlé plus haut :

« Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime,  
 « Frères, parents, amis et mes ennemis même  
 « Dans le mal triomphants,  
 « De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,  
 « La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,  
 « La maison sans enfants ! »

A son tour l'abbé Bellanger fait dire à la mère éplorée :

« O Dieu, qui fais l'enfant, la fleur, l'azur, l'oiseau,  
« D'un cœur que tu brisas écoute la prière :  
    « Je fus mère; il me reste un berceau!  
« O Dieu, qui fais l'enfant, la fleur, l'azur, l'oiseau,  
« Laisse l'azur au ciel, le bouton au parterre :  
    « L'oiselet à l'oiseau  
    « Et l'enfant à la mère! »

Les développements de la pensée sont plus riches et plus nombreux chez V. Hugo, mais quel charme dans la simplicité de l'abbé Bellanger! Et c'est constamment avec la même pureté d'imagination et de langage, que le jeune poète a traité tous ses sujets. Aussi c'est bien à tort, on peut l'espérer, que sa belle âme a paru s'alarmer quelque peu dans cette strophe de ses *Anges envolés*, où il pleure les siens qui se sont endormis, avant lui, dans la mort :

« Moi, qui les ai pleurés, quand j'aurai sur la terre  
« Chancelé bien des fois en cette route austère,  
« Et bien des fois gémi de douleur et d'effroi;  
« Quand sonnera pour moi l'heure où tu nous rappelles,  
« O mon Maître, o mon Juge, aurai-je encor mes ailes,  
« Mes deux ailes d'enfant, pour m'envoler vers toi? »

Ah! je comprends l'infortuné Alfred de Musset, s'écriant dans une heure de trouble et d'angoisse, traversée d'un pâle rayon d'espoir :

« Vous qui volez là-bas, légères hirondelles,  
« Dites-moi, dites-moi, pourquoi vais-je mourir ?  
« Oh! l'affreux suicide!... Ah! si j'avais des ailes,  
« Par un beau ciel si pur je voudrais les ouvrir! »

Hélas! si Rolla n'avait plus d'ailes, c'est qu'il se les était volontairement coupées. Mais Léon Bellanger!... Pourquoi donc n'aurait-il plus eu ses ailes, ses ailes d'enfant

pour s'en servir à l'heure de l'heureuse et suprême envolée de l'âme vers Dieu, puisque ses ailes n'étaient point couvertes de souillure, et que le mal ne les avait ni paralysées ni appesanties?

Après avoir lu le recueil de l'abbé L. Bellanger, comme ceux aussi d'autres poètes peu connus dont nous parlerons, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse et de regret, à la pensée que ces pieuses inspirations, que ces jolies voix et ces gais murmures qui, Dieu merci! ont leur poésie, sont étouffés par des chants barbares, érotiques ou impies, souvent bien peu poétiques du reste, de tant de rimeurs arrivés au pavois, et qui jouissent (c'est leur châtement) de la méprisable popularité que V. Hugo a flétrie, en disant qu'elle n'est que *la gloire en gros sous*.

M.-A. COUSOT.





## LA RELIGION EN CHINE.

---

(Suite de la page 88).

**L** est surabondamment prouvé par ce que M. Reville nous dit du philosophe Tchou-hi qu'il n'est point sinologue, ce qu'il reconnaissait lui-même en commençant.

Le système du *Tai kih* ou principe suprême, n'est point de Tchou-hi mais de Tcheou-tun-I, ou Tcheou-tze né plus de cent et vingt ans avant lui.

« Le *tai-kih* est « le grand faite », dit M. Reville, « c'est une traduction philosophique du ciel de Confucius en tant que principe premier des choses et leur directeur. En lui-même il échappe à toute définition, il est aussi bien le « sans faite » que « le grand faite », l'illimité que le limité, l'indéterminé que le déterminé ».

Nous regrettons de devoir opposer à tout cela une dénégation complète.

Le *tai-kih* n'est pas « le grand faite » mais « le suprême principe »; traduire ainsi, c'est comme rendre *esprit* par *souffle*, *âme* par *vent* et *lunette* par *petite lune*. Il n'est pas davantage le « sans faite » mais bien le « sans principe », c'est le premier principe qui lui-même n'en a point : *tai kih wuh kih*. Le grand faite sans faite est une logomachie. Loin d'être le ciel représenté

d'une certaine manière il est le père du principe *Yang* qui a formé le ciel (1).

Pour M. Reville le Tai-kih en tant que principe du mouvement et du repos forme le *li*, ou principe intellectuel, cause effective des êtres. L'intelligence humaine est de la nature du *li*, en dérive et se joint en nous au *Khi*, ou nature animale, et grossière. Leur séparation en nous est la mort, etc. etc.

C'est là mêler et confondre deux systèmes entièrement différents : celui de Tcheou-tzè et celui de Tchou-hi. Le Tai-Kih du premier se partage non en *li* et *khi* mais en principe actif, *Yang*, et principe réceptif, *Yin*, qui forment les cinq éléments et toutes choses. Le *Khi* entre aussi dans ce système mais c'est « la substance des êtres ».

Le dualisme du *Li* et du *Khi* appartient à Tchou-hi qui ne reconnaît pas de Tai-Kih supérieur. Pour lui le Tai-Kih est simplement le *li* du ciel ; le *Khi* est la substance des êtres, le *li* est leur loi. Le *Khi* se compose des éléments, le *li* est la bonté, la justice, la convenance, la sagesse, etc. (2)

Tchou-hi n'a été ni Taoïste ni bouddhiste comme le pense M. R.; mais il a simplement étudié l'une et l'autre doctrines et en a reconnu la fausseté (3). Il ne peut donc lui en être resté des marques comme le même auteur l'affirme. « Son » *tai-kih* qui n'est ni de lui ni à lui, n'est point parent du Tao. Son *li* en diffère du tout au tout, loin de « lui ressembler beaucoup » selon les termes de notre auteur. Car ce *li*

(1) Voir le *Tai-kih tu* f. 1. 2.

(2) Tout ceci est longuement exposé au *Sing-li-tsing-y* part. *li-khi* fol. 1 ss. Je donnerai prochainement une traduction de ce traité et de plusieurs autres du même recueil.

(3) Cp. mon *Tchou-tai-tsieh-yso*. Chap. V.



n'est pas un principe spécial, indépendant, c'est uniquement la loi rationnelle inhérente aux êtres.

L'école de Tcheou-tze-Tchou-hi connaît un *Tao* mais il est entièrement différent du *Tao* de Lao-tze, celui-ci est l'être absolu, infini, innomable dans sa perfection, l'autre est le grand vide dans lequel existent le yin et le yang et qui n'existe qu'en eux. (Voir *Li-Khi* op. cit § 1.)

Ces remarques que nous pourrions multiplier à l'infini suffiront pour montrer qu'il n'est pas inutile d'être spécialiste pour traiter ces matières. Sans connaissance spéciale il est bien difficile de ne pas s'égarer à chaque pas, de saisir le vrai sens des mots, de pénétrer l'esprit d'un peuple; on ne peut, en outre, ni juger des opinions diverses, ni choisir ses autorités.

Notre dernière réflexion nous amène au *Tao* et au père de la philosophie chinoise, au vieux maître, Lao-tze. Que de choses nous aurions à dire du chapitre que M. Reville leur consacre. — Bornons-nous à quelques traits. Je puis pour le reste renvoyer à mon étude sur *Lao-tze* et le *Tao* du vieux philosophe. (Voir *Lao-tze*, le plus ancien philosophe chinois.)

Dès l'abord M. Reville nous cause une vive surprise. Dans son court exposé des sources, assez incomplet, nous lisons : « Les travaux de Chalmers, « de V. von Strauss et de Plänckner ne sont que des « essais souvent discutables d'amendements de la tra- « duction du célèbre sinologue du collège de France. « — R. DOUGLAS : *Confucianism and Taoism* exposition « très claire et détaillée du système mais médiocrement « exact! » — Vraiment! le savant professeur de l'université de Londres, sinologue de renom, est aux yeux de M. Reville « médiocrement exact ». Notre auteur serait-il devenu subitement un sinologue consommé,

pour pouvoir juger de cela? Quant aux travaux cités en premier lieu, il suffit de lire ce jugement pour se convaincre que M. R. ne les a point ouverts.

M. Reville professe grande estime pour M. Julien et il a parfaitement raison, mais depuis la mort du célèbre professeur, si connu par son intolérance et son *egotisme*, le temps et la science ont marché; en s'en tenant aux travaux de M. Julien, comme l'a fait notre auteur, on reste nécessairement en arrière de son temps. M. Julien avait traduit *Tao* par « chemin », M. Reville, le suivant à la lettre, nous dit par deux fois que le *Tao* est en réalité « chemin et méthode », que les Taoïstes sont les méthodistes de la Chine; que le *Tao* est la voie mais une voie qui marche, ce qu'on appelle le cours de la nature en comprenant par là le mouvement universel qui fait éclore, évoluer et disparaître les phénomènes dans le temps et l'espace. En résumé c'est le chemin éternel que suivent tous les êtres, c'est le principe qui leur imprime le mouvement auquel ils obéissent dans leur naissance, leur durée et leur mort etc. »

A part ce dernier trait qui a quelque teinte de réalité, il serait impossible de donner une idée plus inexacte du grand principe, du fondement essentiel du Taoïsme. Si M. Reville pouvait consulter par exemple le *Tchouen tze wei* et autres ouvrages de ce genre il y verrait que les lexicographes chinois expliquent *tao*, en premier lieu, par *li* « principe rationnel », *tông taó wân wúh* pénétrant et dirigeant toutes choses. Puis après seulement vient : *li* « chemin » sens naturel et originaire il est vrai, mais disparaissant dans les conceptions philosophiques comme celui de « vent » s'efface dans les mots « esprit » ou « âme » (1).

---

(1) Voir mon *Lao-tze*, p. 15 à 19.

Les autres conceptions fondamentales du Tao-teh-king ne sont pas mieux représentées. Le « non-agir » n'est pas « l'oisiveté inerte, l'absence d'action », c'est une idée chinoise que l'on rencontre encore ailleurs et qui s'explique parfaitement par cette phrase d'un autre livre : « l'homme vertueux agit si naturellement dans ses actes de vertu qu'il semble ne point agir ; cela est pour lui sans peine, sans effort, sans préoccupation », comme l'eau coule de la source sans paraître agir d'elle-même (1). « Le vide, le non-être » ne sont pas davantage ce que nous entendons par ces termes. Dans la philosophie de Tchou-hi même, ces expressions sont données comme synonymes d'immatériel et expliquées comme telles. Les termes comme les idées des Chinois ne correspondent pas exactement aux nôtres et le mot « être » dans le sens absolu que nous y attachons n'est point de leur vocabulaire. Ce qui ne tombe pas sous les sens, ce qui ne peut se voir, entendre, sentir ou palper est pour eux *heu* et *wuh*, que nous rendons très inexactement par « vide » et « non être » par ce que, chez nous, ces expressions représentent d'autres idées qu'en Chine.

De la même manière *tsiu hio* du chap. XX. I ne signifie pas « renoncez à toute étude » mais « coupez court aux études superflues, qui troublent l'esprit et le cœur, arrêtez le fol empressement, etc. » Les paroles de Lao-tze ne doivent jamais être prises à la lettre et dans leur sens absolu.

Au chap. XXI il est dit que « dans le Tao est l'essence spirituelle » *Khi ts'ong yeu tsing*. St. Julien emploie les mêmes termes, aussi l'on s'étonne que M. R.

---

(1) Ibid. p. 25 et 30.

abandonne ici son guide constant et unique pour traduire « il y a de l'esprit ». Les préoccupations de système l'auront encore entraîné.

Que Lao-tze se soit absorbé « dans la volupté mystique dont il se sentait inondé par la contemplation du tao », c'est ce que le philosophe lui-même eut été bien étonné d'apprendre. Jamais il n'avait conçu chose semblable. Il n'est pas non plus « un égoïste se renfermant dans des jouissances intérieures », celui qui prescrit d'enseigner les autres, de ne point épargner ses efforts pour les rendre meilleurs, d'être bienfaisant sans chercher son intérêt, d'aimer à donner, de faire du bien sans rien attendre de ceux auxquels on prodigue ses bienfaits etc. etc. (Chap. X, LXXIX et autres).

Le sage de Lao-tze est droit, ingénieux, éloquent sans le paraître, (XLV). Il fait de grandes choses sans s'en prévaloir; il ne cherche point les choses difficiles mais sait les accomplir; il n'accumule pas et plus il emploie ses biens dans l'intérêt des autres, plus ils augmentent, plus il donne et plus il s'enrichit (LXIII, LXXX, etc.) Tel est le non-agir.

On ne se douterait guère de cela après avoir lu l'exposé de M. Reville. (1) — Voilà « le philosophe qu'il appelle » un voluptueux égoïste, sacrifiant tout à ses satisfactions ».

On ne peut pas mieux être aux antipodes de la réalité, ou tranchons le mot, égarer ses lecteurs.

Notre auteur n'est pas plus heureux dans ses autres affirmations; et vraiment celui qui n'aurait point lu autre chose se ferait une singulière idée du Taoïsme

---

(1) Voir mon *Lao-tze*, pp. 25 st.

originaire. Il aurait même une idée inexacte du titre de son manuel si fameux : le *Tao-teh-king*; car là si la copule ne joint point les deux termes coordonnés, c'est le résultat pur et simple de l'usage ordinaire de la langue et non parce que le tao et la vertu forment une dualité constante inséparable. Ces deux mots désignent au contraire les deux parties du livre.

M. Reville a raison, sans doute, quand il se refuse à faire dériver le Taoïsme du Bouddhisme. Comme il le dit justement, les dates y font opposition. A cette réflexion il ajoute même une phrase qui vaut le poids du livre en or pur : « Défions-nous de la manie de recourir constamment à l'hypothèse des emprunts, comme si des points de vue analogues ne pouvaient s'offrir à des esprits séparés par le temps et l'espace, mais rapprochés par les tendances et les aspirations. » — M. Reville fera bien de se rappeler ses paroles quand il dissertera d'autres religions. Malheureusement dans le cas présent ce principe si sage n'est pas précisément applicable. Ce n'est point au Bouddhisme que la doctrine laotéenne peut être comparée, mais au Brahmanisme et entre ces deux doctrines les traits d'identité sont tellement frappants que l'influence de l'Inde sur les créations de Lao-tze ne serait que très difficilement contestable (1). M. Reville s'étend longuement sur cette transformation singulière qui d'une école de philosophie pure, élevée, généreuse, a fait une secte de jongleurs et de charlatans qui s'est signalée par maintes turpitudes. Il s'imagine que le problème est reconnu comme insoluble et pense en avoir trouvé la solution facile. « Ce seraient les solitaires, contemplatifs et misanthropes qui auraient

---

(1) Cp. *Laotze, le premier philosophe chinois* p. 31.

adopté le taoïsme par esprit d'opposition et le comprenant mal en aurait déduit des conséquences qu'il ne comportait point et y auraient réuni toutes les croyances et les pratiques shamaniennes qui formaient la religion de la nation. Ces solitaires avides de communications avec les esprits se rallièrent à Lao-tze qui lui du moins ne tenait point les esprits à distance comme son rival (1).

« On peut prévoir, ajoute M. Reville, que cette école comprenne mal le Tao-te-king, on peut prévoir que la tendance qui s'abrite sous ce rapport deviera si bien de la ligne qu'elle en prendra finalement le contrepied. »

Pourquoi cela? le docte auteur ne nous en informe point et vraiment la chose est fort extraordinaire. Aussi la réalité est-elle bien différente de l'hypothèse. La transformation n'était incompréhensible que pour celui qui le dit ainsi. La filiation entre les doctrines des Taosse et les idées du Patriarche telle que la décrit M. Reville n'est qu'une suite d'imaginations des moins plausibles. Le problème est du reste des plus simples.

Laotze fut le premier qui s'écartât des traditions de la nation. Ses disciples des siècles suivants furent aussi les seuls qui osèrent s'opposer au confucianisme triomphant. Tous les philosophes dissidents, hétérodoxes se réclamèrent de son nom. Tchouang-tze, Lih-tze (2), Yan Shou, Meh-ti osèrent former des écoles séparées et se rattachèrent plus ou moins au rival de Kong

---

(1) Voir plus loin. Lao-tze était bien moins favorable au culte des esprits que Confucius; mais quand on n'est pas spécialiste il est bien difficile de connaître les choses entièrement.

(2) Les œuvres qui portent le nom de Lih-tze sont de beaucoup postérieures à ce philosophe, c'est du taoïsme charlatanesque le plus pur.

fou-tze tout en se livrant à leurs conceptions personnelles. Dans ces conjonctures favorables, les adeptes des pratiques shamaniennes et évocatives, tant de fois réprimées en Chine, relevèrent définitivement la tête; mais ils sortaient des races barbares et étrangères et non du cœur du peuple chinois. Pour donner à leurs enseignements une apparence sérieuse et inspirant le respect, ils se placèrent sous la bannière de Lao-tze et lui empruntèrent quelques idées, quelques termes, très peu soucieux, du reste, d'être d'accord avec ses principes.

Dans cette transformation du Taoïsme il n'y a donc point une filiation vraiment extraordinaire qui d'un système conduisit « à son contrepied » mais un grossier pastiche où viennent s'unir d'une manière factice, les choses les plus disparates. C'est pourquoi le Taoïsme jongleur s'éleva subitement sans avoir laissé de traces de sa première origine.

L'exposé du confucianisme n'est pas beaucoup plus heureux. M. Reville lui refuse une religion, ce qui n'est guère conforme à la réalité. Kong-fou-tze vénérât et le ciel et Shangti, faisait les sacrifices; sa prière, disait-il, était continuelle (*Kieu perdurans*) (1). La seule chose qu'il cherchait à empêcher c'était la théurgie, les évocations, et la prière, trop égoïstique ou accompagnant une conduite coupable (cp. Lun-yu VII. 34, XIV, 37, 38. III. 11 et ma *Religion des premiers Chinois*, p. 25).

Il sacrifiait aux esprits comme s'ils étaient présents, porte le Lun-Yu III, 13. M. Reville cite aussi ce passage, mais il y introduit un mot qui ne s'y trouve

---

(1) *Lun-Yu*, VII 34.

pas et qui en change toute la nature : « Il sacrifiait aux esprits *et aux dieux*. » Le texte a seulement *tchi-shen*. Le procédé est trop commode, il faut en convenir, et donner de cette façon des dieux à la Chine c'est lui faire un don fort suspect.

En outre M. Reville produit, pour prouver les croyances animistes de Kong-fou-tze, le texte dont nous avons parlé ailleurs et qui démontre, au contraire, des idées toutes spiritualistes : « Qu'ils sont grands et abondants les pouvoirs des êtres spirituels ! Nous les regardons et ne les voyons pas ; ils pénètrent partout et rien n'est sans eux. Ils font que tous jeûnent et se purifient etc. » — Certes c'est là du spiritualisme, ou bien il n'en est point.

Arrêtons-nous ici. Il faudrait écrire un gros volume si l'on devait pousser les rectifications jusqu'aux limites du nécessaire. Il n'est guère de point de l'histoire religieuse de la Chine qui ne soit plus ou moins faussé dans les thèses de notre auteur. Et quant à la religion première des Chinois bien des choses inexactes en avaient déjà été dites, mais ceci surpasse tout le reste. (1) — A notre tour de le dire : la cause est entendue, le livre de M. Reville tient plus de la fiction que de l'histoire ; parfois il ne semble être que cela.

C'est avec peine que j'ai entrepris cet examen et que j'ai dû renoncer aux éloges que j'aurais voulu donner au livre de M. Reville. Ayant pris déjà position

---

(1) Que dire du culte des ancêtres ? « La religion des ancêtres » n'en était point une en réalité. Primitivement on ne se proposait que de reconforter les aïeux, de leur assurer une existence supportable dans l'autre monde, un certain *culte* commença par les témoignages de reconnaissance donnés aux bienfaiteurs de la nation, aux grands souverains. Il s'étendit de là à tout le monde. Cfr. *La Religion des premiers Chinois*, p. 47.



dans la question et cherché à rétablir la vérité tant de fois méconnue dans une matière aussi importante, il ne m'était pas possible de laisser passer sans protestation un ouvrage propre à répandre et à perpétuer tant de notions fausses, au détriment de la science. Quand on supprime les textes et crée des systèmes de fantaisie on doit s'attendre à la contradiction.

Il faudrait, d'ailleurs, dire adieu à l'étude et à la science si l'on devait renoncer à la devise : *magis amica veritas.*

Mgr DE HARLEZ.



## (NOTE SUPPLÉMENTAIRE.)

Mon appréciation du livre de M. Reville était à peine imprimée qu'il me venait sous les yeux un texte complètement décisif quant à la nature de *Shang-ti* et du *Tien* (ciel) comme aussi du culte adressé à ce dernier. Ce texte appartient à l'*I-li*, c'est-à-dire au plus ancien code de rites de la Chine bien qu'il soit déjà de l'époque moyenne. Le voici :

« En temps de calamité on offre le sacrifice suprême à Shang-ti. On lui présente les offrandes sacrificielles dans la grande salle d'honneur du palais. On fait les offrandes au ciel (*tién*) au solstice d'hiver dans la campagne sur un tertre arrondi et quand on le fait les esprits du ciel descendent (*tsé tién shên kiâi hiang*). »

Et le commentaire ajoute : « tous les êtres tirent leur substance du ciel (*pên yu tién*), ils reçoivent leur existence particulière et leur forme de Shang-ti (*hing yu Shang-ti*). On honore le ciel au solstice d'hiver parceque c'est le moment où la nature (la substance des êtres) mortifiée par le froid et le repos, commence à renaître et à reprendre son activité. » (Voir *I-li kiu-king-tu-tchu*, livre XXI f° 16 R° et 17 V° l. 5.)

Ainsi le *tién* est la substance de toutes les matières, tandis que Shang-ti est le créateur des formes, c'est-à-dire un être personnel. Le *tién* est honoré en pleine campagne, en hiver. Shang-ti l'est comme un roi dans la grande salle d'honneur du palais. A lui seul le sacrifice suprême et le recours dans les calamités. Enfin le but du sacrifice offert au ciel est d'en faire descendre les esprits pour en recevoir secours et protection.

Si, après cela, quelqu'un peut encore soutenir que *Shang-ti* et le *Tien* étaient un même être et que le culte des anciens Chinois s'adressait au ciel matériel, il nous permettra, sans doute, de dire que le souci du vrai n'est pas sa préoccupation principale.

Mais ceci se trouve dans l'*I-li* et comme ce livre n'a jamais été traduit ni en tout, ni en partie, on comprend qu'il est inaccessible aux plus doctes hagiographes comparateurs.

DE HARLEZ.






## AU CAUCASE : COSAQUES DE LA KOUBAN.

---

A mon compagnon de voyage  
DANIEL DE HAENE.

 A rivière Kouban, descend du centre du Caucase, pour rejoindre la Mer noire, près de la mer d'Azof. Elle parcourt une vallée sauvage et peu explorée. Depuis juillet 88 un chemin de fer, partant de Novo-Rossysk, relie la Mer noire à la ligne du Caucase, mais les populations qui habitent la vallée sont encore vierges du contact et de la civilisation des Russes. C'est dans ce pays que se livrèrent les sanglants combats entre les Cosaques et les Circassiens. Ceux-ci, les plus indomptables et les plus fiers ennemis de la Russie, ont été décimés, des Cosaques ont pris leurs places, leurs terres; et les stanitzas, postes de guerre, qui avaient été élevés d'abord pour la surveillance de l'ennemi et les besoins de ces guerillas, sont convertis en villages.

Nous venons de quitter Ilkskaïa, une gare de chemin de fer, entre Novo-Rossysk et Yekaterinodar, montés sur un drokke, méchant chariot composé de quatre roues et quelques planches où l'on se met dos-à-dos. La forme rappelle en petit les chariots employés aux carrières pour le transport des pierres. Il bondit sur les cailloux, descend dans les ornières, secoue l'homme comme une galette sur la poêle. et à tout

moment envoie à la figure de gros paquets de boue.

Tout-à-coup, après un court échange de mots avec le conducteur, deux individus sautent sur le drokke, sans la moindre invitation de notre part et s'installent. Involontairement, la main tâte si les revolvers sont bien en place et nous dévisageons les intrus. L'un a l'air d'un brave homme de la contrée, qui nous quitte bientôt, en nous remerciant. L'autre est très-drôle, il n'est certainement pas du pays et il vous semble avoir vu cette figure, quelque part. Une redingote noire, tombant négligemment des épaules étroites, un visage anguleux à nez crochu avec de petits yeux bleus, très-vifs et sournois; une bouche vulgaire, goulue; une longue barbe à poils rares et mal soignés. Et l'on s'étonne de ne pas mettre de suite un nom sur ce visage.

Parlez-vous français? — *Niet*, non.

*Do you speak english?* *Niet*. — Toujours, cette négation russe, accompagnée d'un sourire hypocrite, un sourire de race.

*Sprechen sie deutsch?* — Un *ja!* triomphant. Et de causer. De suite on se retrouve. Comment avons-nous pu hésiter un instant à le reconnaître, même au Caucase, même si c'était en Chine. C'est bien un Juif et il se nomme Abraham.

Il est installé à la prochaine stanitza, où, sous le couvert de médecine et d'une échoppe de mercerie, il fait l'usurier. Déjà, dans toute la Russie méridionale des juifs se sont introduits, gens actifs, âpres au gain, intelligents à la découverte; mais qui s'appliquent aux villages comme une sangsue épuisante.

Abraham nous accompagnera chez les Cosaques, en qualité d'interprète.

Nous traversons d'abord une grande stanitza très-

populeuse. Les hommes causent par groupes, les femmes sont toutes assemblées sur une immense place, qui occupe le centre du village. Sous le soleil, avec leurs corsages de couleur claire, les mouchoirs roses et bleus qui les coiffent, elles paraissent jolies. Mais le drokke roule, elles sont dépassées, elles ont disparu.

Abraham et le vieux russe se traitent amicalement de petit-père. Le vieux dit aussi petit-père à son cheval, en accompagnant ces tendres appellations de grands coups de fouet. Petit-père a rude besogne. Il doit monter avec son lourd drokke, par des sentiers jonchés de grosses pierres, de troncs d'arbres qui forment comme un cran d'arrêt, au-dessus duquel il faut passer par une forte secousse qui étrille toute la pauvre bête. petit-père dévale à fond de train dans un ravin, s'empporte et bronche. Le vieux jure que s'il avait connu ces affreux chemins, il n'aurait pas voulu pour tous les roubles que nous avons en poche, faire subir à petit-père ces douloureuses avaries.

Voici enfin la stanitza et la maison du staroste. (1) Le staroste est le chef du village, Abraham demande l'hospitalité moyennant rétribution. Le chef est absent, mais sa femme met à notre disposition la grande chambre de la maison et nous faisons la connaissance de Vassili. Vassili est le domestique du staroste, un gaillard bâti à la diable, qui de suite empoigne Abraham par les épaules et le détraque à demi, nous tape sur la poitrine, raconte des histoires drôles avec une mimique effrayante et sauvage. En un instant il a décroché et épaulé la carabine, fait le geste d'embrasser un ours, poussé des grognements féroces pour faire comprendre qu'il sera

---

(1) Ancien.

notre compagnon de chasse. Il a un malin clignement de l'œil gauche, en causant, comme pour dire : Cela ira bien. Vassili sera notre homme.

Le chef rentre : c'est un gaillard d'une telle largeur d'épaules, qu'en passant la porte il doit s'effacer à demi; une grande barbe grise lui couvre la poitrine, un long nez fin et de grands yeux bleus, calmes, décidés. Fréquemment, il passe la main sur la barbe par un geste de solennelle réflexion et fronce en plis profonds les aîles du nez. Son carnet de chasse, s'il en avait un, porterait 4 ours et une centaine de sangliers. Il raconte avec le plus grand flegme et sans la moindre apparence de vantardise, des histoires à faire caner de vieux chasseurs. L'ours, à son avis, est inoffensif; avec le sanglier blessé c'est une lutte à mort. Vassili opine de son bord qu'il ne serait pas gêné d'aller à l'ours, sans fusil, et à le voir croiser ses bras velus, avec le geste d'étreindre sur sa poitrine puissante, un animal imaginaire, on est tenté de le croire.

Nous sommes, malheureusement, à la veille de l'Assomption et en pleine semaine de *post*. Ce sont les jeûnes, qui chez les Schismatiques précèdent toutes les grandes fêtes et que les Cosaques observent religieusement. Ils ont d'ailleurs une religiosité profonde; chaque chambre est ornée de saintes images devant lesquelles on s'incline en entrant, jamais le Cosaque ne passe devant les icônes sans les saluer, il fait le signe de la croix en commençant le repas et les femmes portent des emblèmes religieux comme ornement. Pendant ce *post*, ils ne mangent ni viandes, ni œufs, ne boivent pas de lait et se contentent de légumes et de pain. Le soir, le repas composé de pain bis et de thé fut maigre. Abraham prenait une mine de carême. Il y avait un lit dans l'alcove, orné d'un grand

tapis avec un taureau jaune, un canapé, et pour Abraham, le plancher ; mais il avait accaparé tous les coussins, une partie des couvertures et s'était couché en maugréant son triste sort.

A l'aube, on s'est équipé pour la chasse, moins une chasse qu'une promenade vers la montagne de 2000 pieds qui domine le pays. On a franchi d'un bond la haie de clôture, puis le torrent qui coule au pied de la montagne et la sépare de la stanitza. Abraham n'a pu se décider à nous accompagner.

Grimm, le staroste, s'est engagé dans le sentier de chasse, son fusil porté en bandoulière pend horizontalement, il a la main sur la crosse et le canon, chargé à balle et armé, braqué sur notre poitrine. D'abord cette petite gueule noire fait peur, mais à la longue on s'y fait. Grimm, vêtu d'une chemise en couleur et coiffé d'une casquette en cuir noir, monte à grands pas lents. Ce sont d'abord des taillis élevés de chênes et de broussailles, des prairies parsemées de massifs, comme un parc de grand seigneur, puis le bois se resserre, s'élançe, devient touffu. A travers les cribles de la feuillée, le soleil met des taches brillantes, des clartés toujours plus vives de lumière méridionale. Des bois entiers de fruitiers sauvages, des poiriers et des pommiers, des pruniers jaunes dont les fruits couvrent la terre par jonchées épaisses et dorées, s'épanouissent par la chaleur toujours plus accablante. Parfois la forêt s'ouvre sur un espace découvert, une côte de hautes herbes qui montent jusqu'aux épaules et d'où partent les perdreaux, d'autres fois ce sont d'épais maquis de ronces et de mûres sauvages, des champs de fleurs étranges.

Pas d'habitation, pas de trace d'homme. Dans la haute futaie du sommet, l'ombre est plus épaisse, les

arbres montent, les oiseaux gazouillent à l'ombre. Près d'une mare remuée de la nuit, se trouvent des traces de sanglier. Longtemps on peut suivre à travers le bois, l'empreinte large et écarquillée de ses pinces, la boue que dans le frôlement de sa course il a laissé aux feuilles; mais bientôt sa trace se perd dans la terre plus dure des hauteurs et parmi les grands arbres dégarnis de branches et plus espacés, la boue n'a plus laissé de souillure.

Grimm s'assied en travers d'un chêne couché; dans son monologue il imite le bondissement du chevreuil qui parfois se lève à côté du sentier de chasse mais qui par cette chaleur est blotti dans les épais fourrés; le groin et le coup de boutoir du sanglier, avec son même geste de caresser sa longue barbe. *Niet, dit-il, niet.* — Une vie tiède et toute animale circule dans la nature, une germination toute puissante de pays chaud, un irrésistible amollissement de l'être. L'air n'est pas sec et brûlant comme en Crimée, c'est une chaleur tiède, efféminante et parfumée. Des herbes sèches, des fleurs, des fruits sauvages qui fermentent par tas sur le sol torride se lève un parfum enivrant et corrupteur, et du bois lui-même dont les feuilles sont tassées par couches profondes, dont l'épaisse feuillée fait germer des vapeurs, il vous vient comme un baume sur la figure.

Au retour, Abraham vient jusqu'à l'autre côté de la clôture d'une mine rayonnante. Avec une vraie sagacité de juif il avait déniché une foule de provisions dans la stanitza, des quantités d'œufs, des poulets et de jeunes canards, il avait fait préparer un bol de lait par la femme du staroste et le samovar était en train de bouillir. Alors nous avons eu pour Abraham, un élan de reconnaissance, mais quelle ne fut pas notre stupéfaction,



quand au milieu du repas nous le voyions allonger la main vers nos plats pour choisir les œufs les plus gros et verser dans son verre le premier extrait du thé sans même nous offrir le reste. Toujours en se plaignant d'une façon dolente, qu'il n'y avait rien à manger dans la stanitza et qu'on y mourait de faim. Mais ces plaintes ne sentaient en rien l'amertume, c'étaient des lamentations doucement résignées, et comme la constatation d'un sacrifice déjà accompli. Cela n'empêchait pas Abraham de manger toute la journée. Il commençait par prendre ses repas séparément, ses repas à lui, pendant lesquels il ramenait sous la main tout ce qu'il pouvait trouver : pendant que nous dînions, il mettait malproprement la patte à nos plats et lorsque les Cosaques mangeaient il recommençait son repas avec eux comme s'il eut été à jeun.

Entre les repas il allait donner des accolades à la bouteille de vodki (1) de Grimm et jamais nous ne sommes rentrés à la stanitza sans le trouver en train de sucer des tranches de pastèques. Il en avait fait, en notre nom, une ample provision et en entrant dans la chambre on pouvait voir sous le lit une trentaine d'immenses pastèques et de melons étaler leurs panses pleines. La pastèque ou melon d'eau est en grand honneur dans ce pays, il y en a des champs entiers, elle constitue un élément notable de la nutrition et tient lieu de boisson. La pastèque est tellement habituelle dans la vie orientale, qu'elle a donné lieu à ce proverbe : On ne porte pas deux pastèques sous le même bras, -- façon élégante de dire « Qui trop embrasse, mal étreint ». La pastèque est sans goût et très aqueuse, elle remplace

---

(1) Eau-de-vie russe.

avantageusement l'eau, que l'on doit s'abstenir de boire dans ce pays parce que c'est de l'essence de fièvre. La Kouban est très fiévreuse, presque personne n'échappe à la maladie, et, en été, le quart de la population est atteinte. Ce sont de violents accès qui durent quelques heures, jettent le malade dans un état de complet abattement et le reprennent chaque fois qu'il s'expose aux froids humides.

On mangeait dans un coin, en dessous des icones.

C'étaient des cadres ornés d'images de Vierge ou de Dieu le Père en cuivre repoussé, la tête seule et les mains étaient en papier colorié. Le staroste et sa femme venaient causer avec nous le soir. C'étaient des histoires de chasse, des questions discrètes sur notre position sociale et notre pays, des épisodes de la guerre des Tcherkesses. Grimm et Vassili avaient longtemps combattu le Tcherkesse et au mur pendaient leurs tcherkessas, de longues redingotes garnies sur la poitrine d'une rangée de cartouches et sur lesquelles pendait la croix d'honneur. Cette croix était donnée par les Russes aux Cosaques qui, dans la guerre d'extermination et de guet-apens, avaient tué des Circassiens.

J'avais blessé deux lièvres pendant la journée, mais la poudre russe étant très mauvaise, je ne les avais pas tués raide. Grimm, auquel j'expliquais le motif, n'eut jamais l'idée que cela put provenir de la mauvaise qualité de la poudre ou de ma maladresse. Il expliqua que certainement un sort avait été jeté sur mon fusil par une femme ou par un jaloux. « Comment cela est-il possible autrement, disait-il. Dans le bois je vous ai vu tirer un ramier. Sur votre coup de fusil il est descendu raide mort et lorsque j'ai été le chercher à la place où je l'avais vu tomber, je ne l'ai pas trouvé. C'est un sort. Moi-même j'ai été pendant six mois

sous le coup d'une pareille malédiction. Je ne manque jamais ma pièce, mais pendant ces mois j'avais beau tirer sur n'importe quoi, rien ne tombait : je blessais, mais je ne tuais pas. Alors j'ai suivi le conseil des anciens, j'ai lavé mon fusil avec de l'eau chaude en disant les prières sacramentelles et depuis lors je tue. » Et il proposa de faire le lendemain, sur mon fusil, les mêmes incantations.

La stanitza avait l'aspect d'un village très particulier : une large rue la parcourait d'un bout à l'autre, plantée d'arbres séculaires qui avaient poussé là, sans aucun soin et qui, avec les siècles, avaient pris de l'envergure et mettaient de délicieuses taches d'ombre sur le chemin, inondé de lumière. Des arbas attelées de bœufs blancs, passaient lentement et levaient une traînée de fine poussière. Une jeune fille en corsage rouge et bleu, encapuchonnée d'un mouchoir blanc conduisait ; dans l'ombre de la coiffure on voyait briller des yeux noirs et vifs, et de la main elle tenait une longue branche pelée, pour exciter l'attelage.

Souvent aussi des hommes rentraient avec une arba remplie de foin, se découvraient amicalement au passage et disaient doucement quelques paroles de sympathie, auxquelles ils s'étonnaient de ne pas recevoir de réponse. Au fond de la rue se dressaient les hautes montagnes boisées, premiers contreforts puissants du Caucase.

Les enclos bordaient la rue. C'étaient de petites maisons entourées d'un jardin et d'une palissade. Les maisons étaient couvertes de chaume, avec des toits en pente, une porte et deux fenêtres qui s'ouvraient sur une galerie extérieure. L'œil se reposait avec plaisir sur elles, comme sur une chose très propre.

L'enclos contenait aussi une étable pour les vaches,

une remise pour les chevaux et les drokke, des meules de foin et dans un coin, l'inévitable champ d'énormes tournesols, ces bêtes fleurs d'un jaune criard qui suivent lourdement les évolutions de l'astre. Et le soleil, comme un grand dédaigneux qu'il est, les fait éclater, accentue comme une chose impossible à regarder leurs teintes répugnantes. Toute la stanitza en devenait jaune et il semblait, que la raideur et l'immobilité des grosses fleurs lui donnât quelque chose d'apprêté.

Dans la rue, des porcs circulaient. Étaient-ce des porcs? Ils étaient tous fauves, avec le poil raide et hérissé, la hure allongée, le boutoir saillant. Dans le bois, on n'aurait pas hésité à leur détacher des balles. C'est que dans le voisinage de ces montagnes giboyeuses, porcs et sangliers sont dans les meilleurs termes, souvent des laies rentrent pleines d'une portée de marcassins, et dans le nombre, il y en a qui ne sont pas seulement des demi-sang, mais des entiers bien constitués, de vrais sangliers transportés dès leur enfance de la montagne et élevés dans le tas.

Devant chaque maison étaient étendus trois ou quatre énormes chiens, qui assaillaient les passants et dont on devait se défaire à coups de pierre. Parfois ils poursuivaient avec tant d'acharnement que des jeunes filles ou des Cosaques de passage devaient protéger votre retraite à coups de bâton. Lorsque le chien d'un autre enclos passait devant le groupe, ils se jetaient violemment sur l'étranger et le poursuivaient jusqu'à ce qu'il eut rejoint ses compagnons. C'étaient parfois alors, des batailles en règle et toute la journée la stanitza retentissait de leurs grognements et de leurs cris. Grimm recommandait expressément de ne pas s'aventurer dehors sans être muni d'une canne et toujours, le soir, il y avait une collection de gourdins déposés près de la porte d'entrée, pour les sortants.

Il y avait d'ailleurs une part à faire à la faim, dans ces attaques féroces ; ils devaient considérer l'étranger comme un bon morceau, car ces chiens affamés ne recevaient aucune nourriture. Ils vivaient d'eau, de quelques pelures de pastèques et... puis, et puis... mais en quels termes dire cela ?

Voici comment la chose fut signalée : un matin qu'Abraham s'était retiré à l'écart, derrière l'écurie, nous voyions tous les chiens qui regardaient dans sa direction, faisant cercle autour de lui, le reluquant d'un œil avide, en se léchant les babines et le nez par une mimique de chien qui savoure à l'avance. On entendit la voix d'Abraham qui défendait l'approche, une voix altérée prononçant des paroles d'indignation. Il revint précipitamment, mais à peine avait-il apparu au coin du bâtiment, que les chiens se précipitaient furieusement derrière l'écurie et se disputaient, en grognant, quelque chose.

Pendant la journée la stanitza était vide. Les Cosaques allaient faner et les femmes étaient aux plantations de tabac. Les Cosaques ont reçu des Russes de grandes propriétés dont ils sont les maîtres. Jadis la communauté possédait, actuellement le terrain est divisé et distribué d'après les grades. Ils récoltent peu de céréales, mais l'herbe qui pousse en grande abondance sur les côtes, leur fournit un foin excellent. Ils le fauchent sans jamais remuer la terre et laissent au milieu de la prairie les bosquets, les arbustes et les maquis de ronces, faisant simplement un détour devant ces obstacles. Il ne leur vient pas à l'idée de les détruire pour améliorer le terrain. Les vaches et les bœufs sont menés tous les matins à des paturages communs, on les élève pour les vendre à Yekaterinodar, avec des bandes d'oies et des porcs. Quelques Cosaques cultivent un tabac

excellent, que les femmes récoltent. Abraham prétendait que toutes les femmes occupées à cette besogne étaient de mœurs très-légères, mais Abraham, quoique pingre, savait prendre des airs de vaurien qui se vanterait d'avoir de bonnes fortunes.

Le régime nutritif des Cosaques est très-frugal. Des œufs et du lait, un peu de viande, mais surtout des melons d'eau, des piments qu'ils s'assimilent en quantité effrayante et du pain. Pendant la journée, ils grignotent des poires sauvages et des graines de tournesol.

Mariouchka, la petite fille de Grimm, une ravissante enfant de 12 ans, qui circule dans la maison en chemise rose et pieds nus, ayant toujours une longue mèche de cheveux qui lui pend sur ses yeux rieurs, a pour seule occupation d'extraire des graines de tournesol. Chacun, hommes et femmes, en a sur la poitrine un gousset rempli dont il vous offre. Rapidement, d'un geste continu et machinal, ils en passent dans la bouche, coupent la pelure avec les dents et la crachent, — et lorsque, par un de ces involontaires retours du souvenir, on se représente les Cosaques dans leur attitude habituelle, c'est avec le geste enfantin de manger des graines de tournesol, qu'ils vous apparaissent.

Le matin on allait aux fossés avec les Cosaques, assis dans l'arba, derrière les bœufs qui allaient de leur pas mesuré et tranquille. Et l'on songeait combien les Rois fainéants, tant calomniés, avaient la notion du confortable, car seule la démarche des bœufs supprime les secousses des routes primitives.

Je sifflais les chiens, pour m'égarer, à travers les bois, en évitant la stanitza et les fermes. Parfois les chiens, s'emballant, tout d'un coup, chassaient quelque temps un lièvre qui passait sous le fusil, et les geais qui

s'élevaient en criant signalaient leur approche. Mosko, un vieux brave, décousu par un solitaire, battait les maquis; le matin, à l'aube, on rencontrait des faisans. Le bois était sauvage et solitaire, au fond des ravines de grands éperviers et des aiglons passaient en sifflant, répandant un instant l'ombre de leurs grandes ailes et revenant dédaigneusement sur le coup de fusil. En plein fourré, au milieu de presque inextricables dédales, des géants se dressaient, vieux chênes séculaires respectés encore par la hache. Au sein de la verdure une chose bizarre apparaissait, toute noire. C'était un arbre immense, touché par la foudre, à moitié consumé, dont les branches noueuses et noircies surgissaient au dessus du bois comme un gibet énorme et tragique. -- Apparition fantastique qui donnait à tout ce hallier un aspect effrayant. Fatigués les chiens s'étendaient sur la mousse et l'on sommeillait.

Le soir, on rentrait vers la stanitza, dans la direction de la montagne où le soleil se couche. Aux approches du village on entendait grincer dans la vallée les roues sèches des arbas. Celles-ci revenaient de la montagne avec leur chargement de foin et les bœufs allaient plus lentement, fatigués de la route; les hommes les excitaient mollement étant épuisés eux-mêmes et marchant plus à l'aise. Des jeunes filles et des enfants ramenaient de grandes bandes d'oies, qui au passage d'un chariot se retournaient toutes vers lui, colères et bruyantes. Des hommes à cheval rassemblaient les bœufs; les chiens aboyaient et se poursuivaient; les fauves cochons se sauvaient en grognant. Aux portes des enclos, des vaches qu'on devait traire, beuglaient; des fillès et des Cosaques poussaient, en riant, des cris et tâchaient de mettre ordre à toute cette cohue. D'un bout de la stanitza à l'autre, il y avait une animation extraordinaire, la con-

centration de toute la vie agricole, une cacophonie bruyante de cris discordants.

Mais plus haut que toute cette musique, avec une persistance soutenue qui dominait pendant les rares moments d'accalmie, le cri perçant des cigales s'élevait dans l'air, étourdissant, monotone, partant sous chaque arbre, sous chaque brin d'herbe, sous chaque pierre en un grincement universel.

Le silence se faisait peu-à-peu, une arba attardée rentrait en gémissant, au dessus de l'enclos un jeune Cosaque hélait des femmes. La grande rue un moment rougeoyante sous le soleil couchant devenait terne et des montagnes boisées, descendait un brouillard épais, imprégné de fièvres.

Et les cigales, chantaient toujours, avec les froissements stridents et aigus des mâles, se détachant sur le rythme des femelles, qui accompagnaient en sourdine.

Pendant la journée, mon compagnon prenait des croquis. Il avait esquissé Grimm en tenue de guerre, avec sa croix sur la poitrine; et de suite on avait pendu le croquis à la place d'honneur, sous les icones, au-dessus du samovar. Un soir j'avais échangé ma poire à poudre, pour d'énormes défenses de sanglier.

Nous avons conquis la sympathie de ces braves gens, ils nous passaient la main sur les cheveux comme à des enfants et nous donnaient le doux nom de *maladjēt̄* « gentil garçon ».

EUGÈNE DE GROOTE.

Août 1888.

(A suivre.)







## LUBECK. <sup>(1)</sup>

### SOUVENIRS FLAMANDS.

(Notes d'une causerie au « Cercle littéraire de la Concorde » à Bruges.)

---



EXCURSION archéologique qu'organise annuellement la *Gilde de Saint Thomas et Saint Luc*, a eu, cette année, pour objet l'étude des monuments de Lubeck et d'une partie du littoral de la Baltique.

Que de souvenirs historiques, que de monuments archéologiques intéressants dans cette région, spécialement pour le voyageur flamand !

De ces plaines arides de la Basse-Germanie, plus désolées encore que notre Campine, sortirent les hordes barbares qui, confondues sous le nom de Nordmans, désolèrent nos provinces et finirent par peupler le littoral flamand, qui en garda longtemps le nom de *littus saxonicum*.

Ce fut vers ces régions côtières de la Baltique que

---

(1) La direction de la *Revue de l'art chrétien* et celle des *Bulletins de la gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc* ont bien voulu mettre à notre disposition les planches qui ornent ce petit travail. Nous consignons ici l'expression de notre bien sincère reconnaissance.

des bandes flamandes se dirigèrent, au XII<sup>m</sup>e et au XIII<sup>m</sup>e siècle, en chantant ce refrain que le carillon de Bruges répète encore chaque jour :

Naar Oostlând willen wij rijden  
Naar Oostland willen wij meê...

Les flamands colonisèrent ainsi, à leur tour, une partie de l'Allemagne septentrionale; ils y acclimatèrent leur foi chrétienne avec leur industrie du tissage, et l'un de nos savants historiens, M. Emile de Borchgrave, a pu récemment retracer l'histoire de ces établissements d'émigrés belges.

Bientôt les villes maritimes de la Baltique constituèrent le foyer de la Hanse, cette coalition puissante du commerce international, à laquelle Bruges s'associa et qui lui valut, pour une bonne part, sa gloire et ses richesses.

Les relations entre Bruges et les autres villes hanséatiques étaient fort suivies. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans ces vieilles cités, notamment à Lubeck, tant d'œuvres artistiques, auxquelles les documents historiques ou les inductions de l'archéologie permettent d'assigner une origine flamande et même spécialement brugeoise.



Bruges et Lubeck offrent dans les vicissitudes de leurs annales, les plus frappantes analogies.

Assises à quelque distance du rivage mais devenues, grâce à leurs canaux maritimes, les ports les plus fréquentés par les galères du moyen-âge, elles commandèrent la navigation, l'une dans la mer du Nord, l'autre dans la Baltique. Les franchises municipales, les relations avec

l'étranger favorisèrent singulièrement l'élan de cette prospérité.

Bruges voyait affluer sur ses quais les marchandises des Pays-Bas, du nord de la France, de l'Angleterre, pour les échanger contre les denrées précieuses du Midi et de l'Orient; Lubeck recevait dans son port les produits commerciaux de l'Allemagne, de la Scandinavie, des régions encore peu connues du Nord et de l'Est; à son tour, elle les amenait jusqu'à Bruges, qui devint ainsi, depuis le XIII<sup>me</sup> jusqu'au XVI<sup>me</sup> siècle, l'entrepôt central des grandes transactions mercantiles de l'Europe.

Toutes les nations commerçantes possédaient, à cette époque, dans notre ville leurs hôtels ou comptoirs. Les marchands de Lubeck et des autres cités hanséatiques — qui avaient reçu le nom d'*Oosterlingen* parce qu'ils centralisaient les relations avec les pays de la Baltique, de *Oosterzee*, — construisirent un palais splendide sur la place assez improprement dénommée, à cause d'eux, « place des Orientaux ». Les dessins qui nous ont conservé l'aspect de cet édifice, prouvent qu'il reflétait dans son architecture, le style tout spécial dont les rues de Lubeck, de Wismar, de Rostock, montrent encore de nombreux spécimens.

Pour Bruges comme pour Lubeck, les jours mauvais survinrent dans le même temps et furent amenés par les mêmes causes. Les luttes religieuses provoquées par le protestantisme, les guerres constamment déchaînées pendant trois siècles, contribuèrent, plus encore que l'ensablement des ports et la transformation des constructions navales, à hâter le déclin de cette prospérité. Puisse-t-elle renaître pour notre ville, le jour où elle aura reconquis son rang de « Bruges-port-de-mer » !

Ce n'est pas seulement au point de vue des

réminiscences historiques que l'on peut établir entre les deux vieilles cités cet intéressant parallèle.

Toutes deux ont conservé dans les vieux pignons qui bordent leurs rues pittoresques, dans les splendides monuments qui dominent leur enceinte, dans les merveilles artistiques qu'elles conservent, des vestiges de leur splendeur; à défaut des marchands, comme au moyen-âge, elles attirent aujourd'hui les amateurs, chaque jour plus nombreux, des vieilles et belles choses.

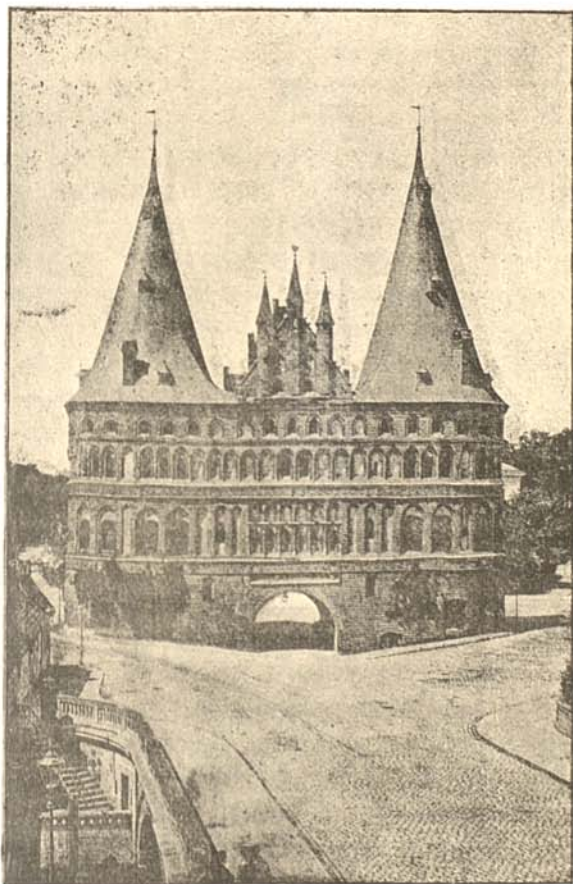
Il n'est pas jusqu'au langage du peuple qui ne complète cette curieuse analogie. Maintes fois dans notre voyage, nous avons pu constater que le vieux dialecte des bords de la Baltique et celui des rivages de la mer du Nord, se rapprochent au point de se confondre. Là aussi, comme chez nous, la formation d'une langue officiellement uniforme tend malheureusement à faire disparaître l'idiome indigène qui permettait jadis aux habitants de la Basse-Saxe, de lire nos vieux poèmes flamands, le *Reinaert de Vos* et la *Rymbybel* de Maerlant.



Nous arrivons à Lubeck.

Le chemin de fer s'arrête en dehors de l'enceinte. On entre en ville par la porte du Holstein — *Holstenthor*, — magnifique spécimen de l'architecture semi-militaire, semi-civile du XV<sup>me</sup> siècle. Ce monument, commencé en 1469 et terminé sept ans plus tard, a été récemment restauré avec soin. Comme les vieilles portes de Bruges, il se compose d'un bâtiment central, flanqué de deux grosses tours que surmontent de hautes flèches. Le bâtiment est à quatre étages et offre un type complet de l'architecture locale : nombreuses et étroites baies ogivales, disposées en longues lignes

symétriques, mélange harmonieux de briques, les unes dans leur teinte naturelle, les autres émaillées de diverses couleurs, larges cordons formés de tuiles moulées en



Holstenthor. — Côté extérieur.

poterie et ornées de rinceaux vernissés. Ce luxe de décoration architecturale est tout à fait caractéristique dans les cités voisines de la Baltique.

La ville, dont les constructions s'étalent sur un tertre assez élevé, qu'entourent, de toutes parts, les eaux de la Trave et de la Wakenitz, présente un panorama des plus pittoresques et des plus frappants. Les pignons aigus, en bois ou en briques, hauts de sept ou huit étages et vieux de quatre ou cinq siècles, se dessinent partout; au-dessus d'eux se profilent les tourelles en minarets de l'antique *Rathhaus* et de l'hôpital; plus élevées encore les nombreuses et sveltes flèches des églises, les unes géminées comme à la cathédrale Saint-Jean et à Notre-Dame, les autres isolées comme à Saint-Jacques, à Saint-Pierre, à Saint-Gilles. (1)

L'impression s'accroît à mesure que l'on avance dans les rues, assez larges mais toujours rebelles au cordeau. De droite et de gauche, les façades historiées d'inscriptions bibliques, percées de nombreuses petites fenêtres en cintre ou en ogive, agencées en étages qui font ressort à mesure qu'ils s'élèvent, couvertes d'une patine plusieurs fois séculaire, sollicitent constamment l'attention. Comme on s'attarderait volontiers dans ce milieu pittoresque, qui fait revivre à l'esprit les siècles disparus!



Voici la cathédrale.

Elle est située tout à l'extrémité de la ville; la large nappe des fossés d'enceinte reflète dans son entier la grandiose silhouette du vieil édifice, avec ses flèches hautes de 120 mètres.

Les origines du monument se perdent dans une

---

(1) Notons en passant que ces patrons des paroisses de Lubeck sont exactement les mêmes que ceux des plus anciennes églises de Bruges.

gracieuse légende. Un cerf — apparenté, sans doute, à celui de saint Hubert, car il portait un crucifix doré entre ses bois, — en indiqua l'emplacement au duc de Saxe, Henri-le-Lion.

Le constructeur fut un belge, Henri de Waldorp, troisième évêque de Lubeck. Moine dans une abbaye cistercienne du Brabant, il avait été appelé au gouvernement du monastère de Saint-Gilles à Brunswick, d'où son mérite le fit promouvoir à l'épiscopat. Il jeta les fondements de sa cathédrale en 1172 et bâtit encore dans la cité, l'église Saint-Gilles.

Henri de Waldorp n'est pas le seul de nos compatriotes qui monta sur le siège de Lubeck. Cent ans après lui, un autre brabançon, Jean de Diest, y tint la crosse de 1252 à 1259, après avoir gouverné d'abord le diocèse de Sambie dans les Marches prussiennes.

Une partie considérable de l'église bâtie par l'évêque Henri subsiste, notamment les trois nefs avec le transept, le porche ainsi que la base des tours, et la première travée du chœur. Quant au sanctuaire et aux chapelles absidales, on dû les reconstruire, à la suite d'un incendie qui éclata en 1276.

L'œuvre du prélat brabançon se distingue d'abord par son extrême simplicité architecturale, reflet fidèle des préceptes austères que saint Bernard avait tracés à ses disciples pour leurs constructions; puis par ses proportions massives, que nécessitent l'instabilité du sol et la qualité peu résistante des matériaux. L'édifice est, en effet, construit entièrement en briques, de même que tous les monuments de la région. Pour donner une idée de la masse des matériaux employés, il suffira de noter qu'à un mètre au dessus du sol, le mur occidental mesure 4<sup>m</sup>44 d'épaisseur.

Si le *Dom* de Lubeck est d'une sobriété ornementale

peut-être excessive, il se distingue, d'autre part, par la richesse et la variété des objets d'art qu'il renferme.

Trop longue en serait la description ou même la simple énumération. Nombreux rétables sculptés ou peints, trône épiscopal, stalles, jubé, croix triomphale, statues, lustres, torchères, tombeaux, fonts baptismaux en cuivre fondu, sont demeurés depuis trois siècles et demi à la place que leur avait assignée la piété catholique et semblent attendre là que l'heure vienne où ils seront rendus à leur destination primitive...

Bornons-nous à signaler les objets qui présentent un intérêt tout spécial, à cause de leur origine flamande.

Voici d'abord une splendide lame funéraire en cuivre, la plus grande qui soit connue (1). Elle présente l'image de deux évêques de Lubeck; l'un, Burchard von Sercken, élu à l'âge de 80 ans, régna pendant 41 années et mourut en 1317, ayant ainsi — privilège bien rare — vécu en trois siècles successifs; l'autre, Jean von Mul, porta la crosse neuf années, et trépassa en 1350. En dépit de ses dimensions, ce monument se distingue par une finesse de gravure et une perfection de niellure réellement merveilleuses. L'opinion générale des archéologues en fait honneur à un artiste brugeois, dont le nom est ignoré mais dont les œuvres se reconnaissent à un détail absolument typique dans la décoration des diaprages. On a relevé cette même « marque de fabrique » sur cinq autres plaques tombales contemporaines de celle-ci, qui existent encore à Lubeck (église Saint-Pierre), à Stralsund, à Thorn en Poméranie, à Lynn et à Sint-Albans en Angleterre; preuve bien intéressante de la renommée dont jouissaient jadis nos artistes et de leurs constantes relations avec l'étranger.

---

(1) Voir la reproduction dans : GREENY, *A book of fac-similes of monumental brasses*, pl. X.



Non loin de cette remarquable tombe, on voit une gracieuse lampe en bronze, suspendue devant un petit monument funéraire, taillé en bas-relief dans la pierre et représentant un bourgeois agenouillé devant la Sainte Vierge. On lit au dessous :

*Anno Domini MCCCC LXVIII, XI in junio, do starf Albert Bisschop to Brugge in Flandern; Got sy der selen barmhertich; unde heft desse lampen bestediget to ewigen dagen to holdene dach unde nacht by den presteren de hir Unser Leven Vrowen tyden holden in desseme dome, so de besegelde breff wol uthviset. (1)*

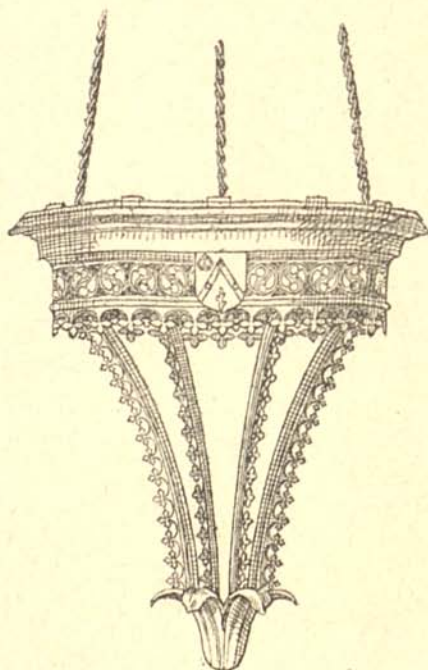
On nous assura que jusqu'au commencement de ce siècle, la fondation faite par Albert Bisschop — qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de Lubeck, Albert von Crumendyk, mort en 1489 — fut ponctuellement entretenue. Depuis lors, la lampe éteinte symbolise mélancoliquement que la vieille piété catholique, qui éclairait la dévotion du fondateur, n'est pas non plus rallumée encore dans sa patrie...

Nous voici devant la plus remarquable entre toutes les œuvres d'art que le moyen-âge a laissées, si nombreuses et si belles, à Lubeck. Ce chef-d'œuvre est une œuvre brugeoise.

Le rétable d'autel peint par Jean Memlinc, est déjà désigné dans les documents contemporains sous le nom du beau rétable, « *de scone tafele* ». Les siècles n'ont pas infirmé ce jugement et le *Dombild* de Lubeck

---

(1) En westflamand : *Anno Domini 1468, den 11 in juni, doen starf Albert Bisschop, te Brugge in Vlaanderen; God zij der ziele bermhertig; ende heeft deze lampe bestedigt ter eeuwigen dagen te houdene dag ende nacht bij de priesters die hier Onser Liever Vrouwen getijden houden in dezen dom, zoo de bezegelde brief ael uitwijst.*



Cathedrale de Lubeck  
Lampe perpetuelle. 1522

---

compte, à juste titre, parmi les plus magistrales pages de l'art chrétien.

Le temps ferait défaut pour analyser les diverses parties de ce polyptique, que de nombreuses reproductions, notamment les belles chromographies éditées par la société *Arundell* de Londres, permettent d'apprécier.

Le rétable ouvert montre les diverses scènes de la Passion du Sauveur, dominées, au centre, par le drame du Calvaire; plus de 200 figures se meuvent dans ces divers groupes, parmi un de ces merveilleux paysages, comme le maître brugeois les savait peindre. Les volets repliés offrent quatre images de saints, illuminées des plus harmonieuses couleurs; à l'extérieur, la scène de l'Annonciation, peinte en grisaille.

L'œuvre de Memlinc n'est pas signée de son nom, mais tout y dénote la main du peintre de la châsse de Sainte Ursule; la plupart des types des personnages sont de vieilles connaissances pour qui a étudié les panneaux conservés à l'hôpital Saint-Jean et au musée de Bruges. Il y a notamment dans un des groupes du tableau central, une tête qui semble bien le portrait de l'artiste, à un âge assez avancé. Le *Dombild* porte, en effet, le millésime 1491, trois ans avant le décès de Memlinc.

Un mot sur l'histoire de cette splendide peinture intéressera, peut-être. Je l'emprunte à une récente monographie du Dr Gaedertz (1).

La famille Greverade, l'une des plus distinguées et des plus généreuses du patriciat de Lubeck, était, à la fin du XV<sup>me</sup> siècle, représentée par deux frères : Adolphe et Henri. Le premier, se destinant à l'état ecclésiastique,

---

(1) *Hans Memling und dessem Altarschrein in Dom zu Lubeck.* Leipzig, 1883.

vint faire ses études à l'Université de Louvain, où il mourut en 1501. Possesseur d'un canonicat à la cathédrale de Lubeck, il y fonda une chapelle et une chapellenie à l'honneur de la Sainte-Vierge. C'est pour décorer l'autel de ce petit sanctuaire que son frère Henri, durant un des nombreux voyages qu'il fit à Bruges pour le soin de ses affaires, acquit le fameux rétable, qui jusqu'à ce jour, n'a pas quitté l'emplacement choisi par le généreux négociant.

Mais hélas! le temple est profané, l'autel désolé, le sacrifice interrompu depuis trois siècles! Dans les sphères immortelles, l'âme de notre grand peintre, comme celles des pieux fondateurs, tressaillera, sans doute, le jour où devant le vieux rétable, un prêtre catholique viendra accomplir, de nouveau, dans sa forme mystique, ce sacrifice du Golgotha, si admirablement représenté par le pinceau de Memlinc...



De la cathédrale, nous nous dirigeons vers le Vieux-Marché, autour duquel se groupe un ensemble de monuments, du plus haut intérêt.

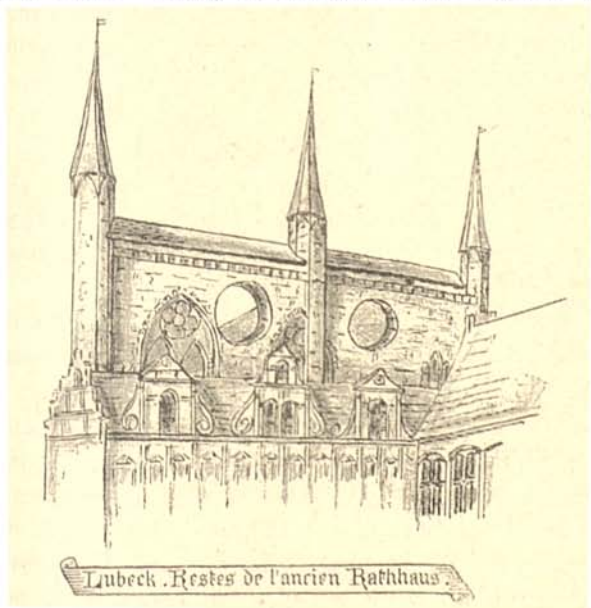
Jetons, en passant, un coup d'œil sur l'église Saint-Pierre, le plus élégant de tous les édifices religieux de Lubeck construits en briques. C'est là que se conserve, parmi beaucoup d'autres objets dignes d'attention, la lame funéraire du bourgmestre Jean Clinghenbergh († 1356), rivale de celle des évêques Sercken et Mul, et d'ôte, nous l'avons dit, au même burin. On y trouve aussi des tableaux signés par un certain J. de Laval, un gantois, paraît-il, que sa ferveur pour les nouvelles doctrines fixa, vers 1565, à Lubeck, où ses œuvres se rencontrent dans plusieurs églises.



Le vieux marché de Lubeck est l'une des places les plus monumentales du nord de l'Allemagne. Comme jadis la place du Bourg à Bruges, alors que la vénérable basilique Saint-Donat et l'antique palais du Looove subsistaient encore, le marché de Lubeck est bordé de deux côtés par les pittoresques pignons du *Rathhaus* et la silhouette monumentale de la *Marienkirche*.



L'ancien palais municipal offre un ensemble de constructions fort variées, où les caractères architectoniques des diverses époques, depuis le XIII<sup>me</sup> jusqu'au XVII<sup>me</sup> siècle, se marient d'une manière assez



bizarre. Il y a quelque chose d'oriental dans les galeries couvertes, qui forment le rez-de-chaussée et offrent un abri aux échoppes ainsi qu'aux desœuvrés,

de même que dans les nombreuses tourelles qui couronnent les pignons et se découpent, à l'instar de minarets, sur la ligne des façades. Mais comme le style des pays du Nord s'accroît dans ces bâtisses en briques aux tons variés, dans ces ogives multipliées, dans ces gables horizontaux, à travers lesquels de gigantesques œils-de-bœuf percés au-dessus des toitures, laissent voir l'azur du ciel!

A l'intérieur du *Rathhaus*, le style Renaissance règne en maître dans les vastes salles, qui furent témoins de tant d'événements notables pour l'histoire de la cité hanséatique; le luxe de leur ornementation et de leur ameublement rappelle l'opulence parfois tapageuse des riches commerçants de la Baltique. Rien ne sollicite ici spécialement l'attention, à l'exception toutefois des splendides spécimens de l'ancienne dinanderie locale : un banc aux jouées de bronze, accolé à l'une des façades; et de colossales menottes de porte, offrant les statuettes de l'Empereur et de ses sept électeurs; ces œuvres du XV<sup>me</sup> siècle montrent avec quelle habileté, les fondeurs de Lubeck travaillaient jadis.



La *Marienkirche* — Notre Dame — est après la cathédrale, l'édifice le plus considérable de Lubeck: c'est certainement le plus intéressant de tous.

Construction grandiose, qui mesure 102 mètres de long, 66 mètres de large, 50 mètres de haut; construction curieuse, où les matériaux de qualité, la pierre et le fer, font défaut et ont été remplacés par la brique et le bois, au point que les tirants sous les arcs doubleaux et formerets consistent en une poutre et que les clefs-de-voûte sont taillées en bois.

L'édifice actuel remplace une construction détruite par les flammes, en même temps que le chevet de la cathédrale (1276). Il semble que l'architecte de la *Marienkirche* ait su tirer beaucoup meilleur parti des éléments dont il disposait, que son collègue qui dirigea les travaux de la basilique épiscopale. L'élanement des voûtes, la légèreté des piliers, décorés de petits chapiteaux à feuillages, les profils moulurés des voussures et des pieds-droits, l'établissement d'un triforium, les meneaux en briques du clair-étage et de toutes les baies de l'édifice, dénotent chez le constructeur une réelle habileté, jointe à une parfaite entente des matériaux si peu satisfaisants qu'il devait mettre en œuvre.

Le plan de l'édifice confirme cette appréciation; vaste chœur avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, transept à double voie, vaisseau à trois nefs accosté de chantries établies entre les contreforts, large portique cantonné par les deux tours de façade. Celles-ci mesurent 12,4 mètres de hauteur.

Comme presque tous les édifices religieux de cette région, Notre-Dame est, dans son aspect extérieur, d'une sobriété de décoration excessive et qui confine à la pauvreté, surtout en ce qui concerne la façade occidentale. On serait tenté d'appliquer à la *Marienkirche* ce verset que l'office ecclésiastique consacre à Celle dont elle porte le vocable : *Omnis decor ejus ab intus*.

L'intérieur de l'édifice, très remarquable déjà au point de vue architectural, l'est plus encore par le nombre et la valeur des objets d'art qui l'animent, en dépit de la froideur glaciale et de l'aridité du culte protestant.

On est frappé tout d'abord par la splendeur du jubé, délicatement fouillé dans la pierre et décoré de

grands tableaux peints sur fond d'or. Plus loin, dans le sanctuaire, une magnifique tourelle en laiton, datant de 1479 et destinée à abriter la réserve eucharistique. Contre le pignon occidental, des orgues colossales, construites en 1518, puis dans le collatéral nord, une gracieuse tribune pour les chantres. L'ancien maître-autel, admirable sculpture en bois, a été relégué dans une sacristie et remplacé par une prétentieuse « machine » en marbre, sculptée par l'anversois Thomas Quellyn (1697).

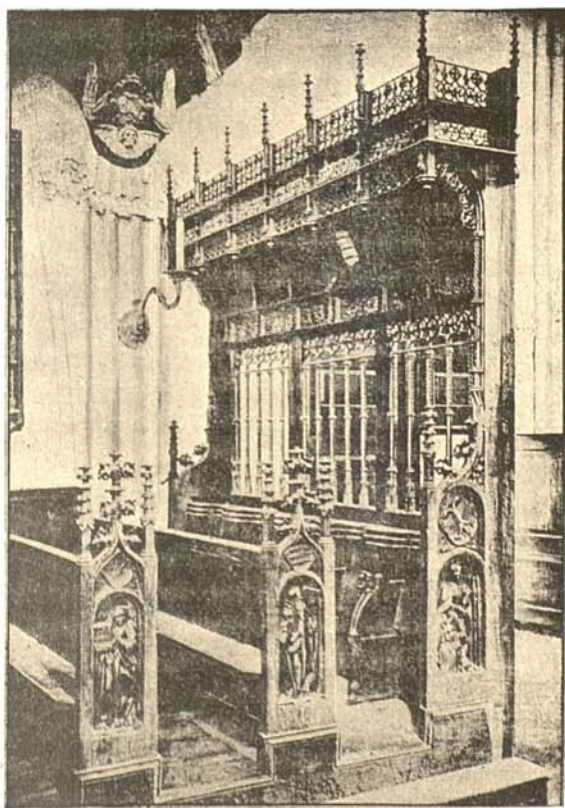
Impossible d'énumérer ici tous les objets artistiques dont la piété catholique avait doté l'église; vitraux, rétables, stalles, bancs-d'œuvre très remarquables, clôtures de chapelles, statues, fonts baptismaux, etc. Mais ce qui sollicite particulièrement l'attention, ce sont les nombreux et fort intéressants tableaux appartenant, les uns aux maîtres primitifs de l'école allemande, les autres à notre glorieuse école flamande.

Parmi ces derniers nous devons noter deux tryptiques; l'un, que l'on attribue, peut-être légèrement, au bruxellois Van Orley, est certainement une œuvre très intéressante de l'école des Pays-Bas, au commencement du XVI<sup>me</sup> siècle; l'autre, dont on fait généralement honneur au brugeois Jean Mostaert, est plus remarquable encore. Cette peinture, datée de 1518 mais non signée, se distingue à la fois par l'habileté de la composition, par la vigueur des tons et surtout par le modelé et l'expression des têtes; la décoration ornementale rappelle beaucoup la manière de Lanceloot Blondeel. Ce tryptique, dont les panneaux représentent la naissance du Sauveur, l'adoration des Mages et la fuite en Egypte, mériterait d'être plus connu.

Donnons encore un souvenir aux deux œuvres du fondateur de l'école moderne de Dusseldorf, Frédéric



Overbeck. Le pieux artiste était natif de Lubeck, fils d'un bourgmestre de cette ville. C'est à Rome, dans l'étude de Frà Angelico et des maîtres primitifs, qu'Over-



Eglise Notre-Dame. — Vue dans la nef méridionale.

beck retrouva la foi abandonnée par ses ancêtres et qui désormais inspira son pinceau. Ses concitoyens acquirent par souscription deux de ses toiles les plus célèbres : « l'entrée du Sauveur à Jérusalem » et « la mise au tombeau », et en firent don à l'église Notre-Dame.

De même qu'à la cathédrale, on trouve à la *Marienkirche* une série très remarquable de lames funéraires.

La plus curieuse pour nous est celle de Tideman Berck, bourgmestre de Lubeck, mort en 1521, et de sa femme. C'est, en effet, encore un travail brugeois et qui rappelle beaucoup le monument du sire de Liedekercke, conservé ici, à la cathédrale Saint-Sauveur. Les images des défunts « pourtraités au vif » ressortent sur un fort beau diaprage niellé. Dans la bordure toute une série de médaillons, accompagnés d'inscriptions en dialecte brugeois et représentant les phases de la vie humaine. Voici la liste de ces curieux sujets avec les textes correspondants :

1° L'enfant nouveau-né; il porte avec lui la malédiction originelle : *gheboren in wene*;

2° Couché dans son berceau, que de soins l'enfant réclame encore! *met zorgen gevoet*;

3° Il grandit; le voici qui galope sur un cheval de bois; l'intelligence s'éveille à peine : *vroescepe clene*;

4° Les amusements de la jeunesse; un adolescent tenant sur le poing un faucon : *twelc joncheit doet*;

5° L'homme, arrivé à l'âge mûr, travaille maintenant à acquérir des richesses; il compte des pièces de monnaie : *nu pinic om goed*;

6° Les chagrins, la maladie peut-être, l'accablent; il se frappe la poitrine et il perd courage : *flau is miin moed*;

7° La vieillesse arrive; le bonhomme passe son temps dans un fauteuil : *houdheit comt an*;

8° La fin est proche; le vieillard est couché sur son grabat; à genoux près de lui l'ange gardien, dont l'appui sera si utile, au moment suprême : *dit sal mij baten*;

9° D'un geste dédaigneux, le malade montre les trésors accumulés, qu'il doit bientôt quitter : *adieu eerdsche staten*;

10° Il prend congé de ses proches, de tout ce qui a fait pour lui le charme, la « musique » de la vie : *adieu melodie*;

11° Réception des derniers sacrements; bientôt le mourant entrera dans « la voie de toute créature », selon l'expression des Livres Sacrés : *ic moet mijne straten*;

12° Le cadavre est étendu nu sur la terre, mais l'âme s'est envolée vers le ciel, sous l'égide de Celle qui est notre dernière espérance : *ghediinct miins Marie*.

Quel contraste entre ces tombeaux inspirés par les espérances catholiques, et les prétentieux cénotaphes que la Réforme a multipliés dans la *Marienkirche*, comme dans toutes les églises dont elle s'est emparée! Les farouches adversaires du culte de nos saints cherchaient, sans doute, à décerner ainsi l'immortalité à une foule de personnages, que seuls l'exercice de quelque magistrature ou la possession d'une grosse fortune recommandaient pour l'apothéose. En vérité, il fait meilleur reposer sous une humble croix que sous les gigantesques pyramides qui encombrant la vieille basilique et n'offrent au visiteur qu'une image désolée de la vanité humaine!

La vanité humaine! Elle est là, bien naïvement représentée dans la longue frise d'une *Todtentanz*, où toutes les conditions humaines, depuis le pape et l'empereur jusqu'à l'enfant et au mendiant, exécutent une ronde macabre, de compagnie avec de hideux squelettes.

Ces curieuses peintures se trouvent dans une chapelle qui a gardé le nom de *Beichtkapelle*; on y voit encore les sièges où jadis les prêtres se plaçaient pour recevoir la confession des fidèles. Ce sont, paraît-il, les plus anciens spécimens connus de ces meubles, qui, de nos jours, encombrant parfois les bas-côtés de nos églises.

C'est, d'ailleurs, un fait à noter que dans cette partie de l'Allemagne, la Réforme luthérienne n'a pas

entièrement détruit la notion du sacrement de pénitence. Dans plusieurs églises nous avons trouvé des « *beichtstühlen* », disposés à la manière d'un compartiment de chemin de fer (2<sup>me</sup> classe); à certains jours, le *dominé* s'y tient encore, paraît-il, à la disposition des amateurs aujourd'hui très clair-semés, de ce genre de confession... en société.

Mais, nous nous attardons dans cette église, si attrayante pour l'archéologue.

Nous la quitterons en passant par la *Briefkapelle*, accolée au portail méridional et qui, comme la chantrerie de Gruuthuse à l'église Notre-Dame à Bruges, forme une construction des plus élégantes. Cet édicule est une petite merveille, avec ses façades où la pierre est travaillée comme une vraie dentelle, avec ses gracieuses sculptures ornementales, avec sa voûte portée sur des colonnes monolithes de granit rose de Suède serties dans des bagues de bronze, avec son splendide rétable sculpté...

A côté de la porte, voici la modeste épitaphe d'un marin nommé Hans Ben, qui périt, en 1489, sur les côtes de Norvège avec 32 compagnons. L'inscription en est bien touchante; le naufragé y dit dans son naïf langage :

*Och, guden gesellen, holdet nicht to licht  
Er gi te schepe gat, gat io to der bicht ;  
Et was so kort ene tyt  
Dat wi unser levens wurden quit (1).*

Braves pêcheurs d'Ostende et de Blankenberghe,

---

(1) En westflamand :

*Och, goede gezellen, houdt het niet te licht  
Eer gij te schepe gaat, gaat gij tot der biecht ;  
Het was zo'o'n korten tijd  
Dat wij ons leven werden kwijt!*

cette voix d'outre-tombe ne s'adresse-t-elle pas directement à vous?



Pour compléter cette hâtive revue des monuments de Lubeck, il faut nous diriger vers l'extrémité nord de la ville; là, sur un espace grand comme la place de Bruges, nous ne rencontrerons pas moins de cinq édifices très dignes d'attention : la *Burghthor*, l'hôpital du Saint-Esprit, les églises Sainte-Catherine et Saint-Jacques, enfin la curieuse maison des bateliers, le *Schifferhaus*.



Le nom de la « porte du Bourg » rappelle le souvenir de la plus ancienne enceinte fortifiée de Lubeck. Cette entrée bastionnée fut bâtie en 1444; elle est surmontée d'une tour carrée, revêtue de curieuses poteries vernissées et flanquée de poternes beaucoup moins ornementées.

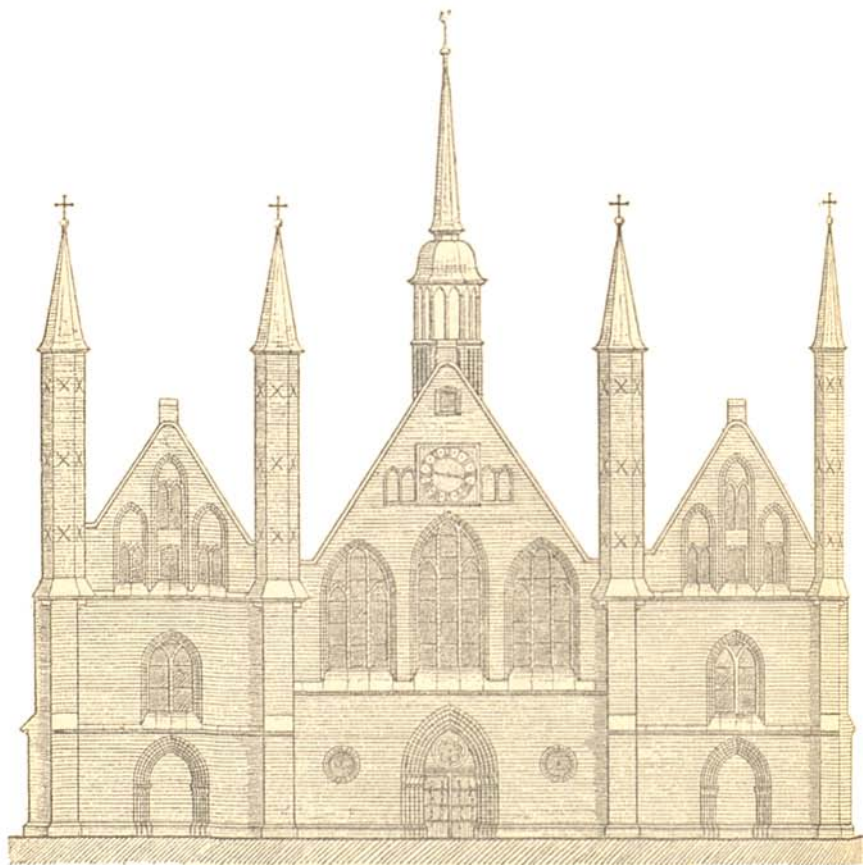


Ces trois pignons d'égale hauteur, larges mais peu élancés, que séparent de sveltes tourelles, sont la façade du vieil Hôtel-Dieu de Lubeck.

Un pauvre enfant, recueilli et élevé par un marchand de la cité, l'ériqua, dans le courant du XIII<sup>me</sup> siècle. Bertrand Meinewerck, après avoir fait fortune aux pays lointains, consacra ses richesses au soulagement des misères, dont il avait jadis goûté l'amertume. Aujourd'hui encore l'hôpital jouit des revenus considérables qu'il doit à son fondateur.

Comme dans beaucoup d'anciens asiles charitables,

notamment au vieil hôpital Saint-Jean à Bruges, la salle des malades est précédée de la chapelle; celle-ci comprend trois nefs, formées chacune de deux travées,



Façade de l'Hôpital de Lübeck.

et offre ainsi le plan d'une salle barlongue. En face de l'entrée se trouve l'autel principal; de chaque côté une vaste arcature mène dans la grande halle, qui a

conservé sa magnifique charpente et ses nombreuses chambrettes séparées par des cloisons en bois.

Il est possible que ces dispositions ne répondent pas aux scrupules de l'hygiène moderne, mais elles répondent certainement à une chrétienne et charitable pensée. Les pensionnaires de l'hospice pouvaient ainsi assister aux offices, en même temps que les fidèles du dehors, et Celui qui est le Père des pauvres, demeurait, en quelque sorte matériellement, le trait d'union entre le monde extérieur et les protégés de l'œuvre hospitalière.

La chapelle a conservé beaucoup d'objets d'art antérieurs à la Réforme; rétables d'autel, fresques, statues, vitraux etc. Les panneaux qui décorent le jubé, de forme très gracieuse, représentent en 21 scènes, la légende de sainte Elisabeth. Ces peintures datent de la fin du XIV<sup>me</sup> siècle et sont du plus haut intérêt. Nul doute que si l'éminent historien de la charitable duchesse de Thuringe les eût connues, il y eût trouvé des documents bien conformes à son goût si fervent pour les choses artistiques du moyen-âge.



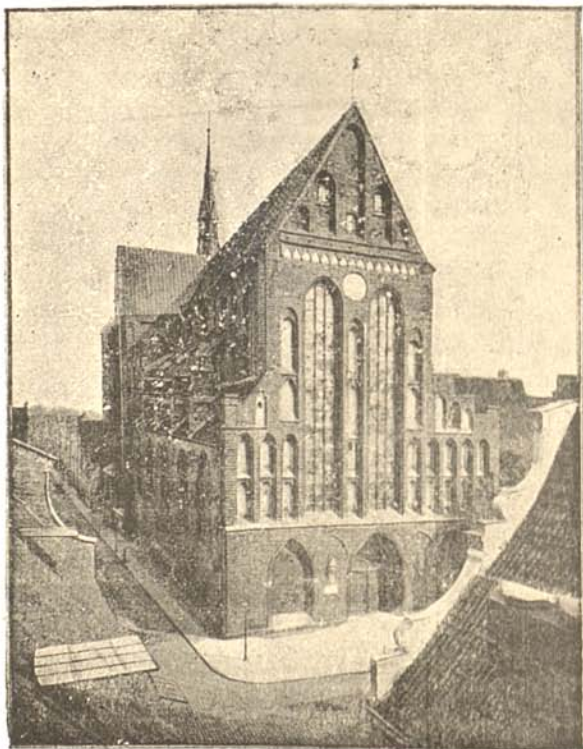
A côté de l'hôpital se dresse le pignon de l'église Sainte-Catherine; il est également remarquable par ses gracieuses proportions et par sa décoration architectonique parsemée de briques émaillées en couleur.

L'édifice, construit par les Frères-Mineurs en 1335, sollicité, d'ailleurs, l'attention des archéologues à cause de ses grandes et belles proportions et spécialement de la hauteur et de la légèreté des voûtes. Combien il faut regretter que la régence de Lubeck, imbue encore des préjugés luthériens, ait récemment refusé aux catholi-

ques la jouissance du monument abandonné et qui aurait ainsi reçu d'urgentes restaurations !

Le chœur présente une disposition architecturale très peu fréquente ; il est à double étage, comme celui de l'église de Jérusalem à Bruges, mais avec cette différence qu'il se prolonge sur une grande profondeur et se termine par des absides polygonales superposées.

La partie intérieure forme une crypte, établie au



Façade de l'église Sainte-Catherine.

niveau du sol ; elle est divisée en quatre nefs, de huit travées chacune. Les colonnes se composent de fûts



monolithes, en vue de diminuer la masse des pieds droits et d'augmenter la résistance à la poussée des voûtes. Celles-ci sont réunies par des clefs dont les médaillons sculptés représentent plusieurs épisodes du roman du Renard (*Reinaert de Vos*).

La crypte renferme divers monuments funéraires dignes d'attention, spécialement la lame de cuivre consacrée à la mémoire du bourgmestre Jean Luneborch, mort en 1461. Comme vigueur de dessin et de facture, c'est peut-être la plus remarquable des plaques obituaires que possède Lubeck.

Si nous montons à l'étage, nous rencontrerons d'abord l'ancien jubé surmonté de la Croix triomphale, qui séparait le chœur de la nef. Le sanctuaire est, depuis plus de trois siècles, veuf de ses pieux habitants; il a conservé néanmoins une partie de ses anciennes verrières et des fresques curieuses; au dessus des stalles, une série de portraits très intéressants, rappelle toutes les illustrations de l'ordre franciscain.

Cette partie de l'église a été transformée en musée — ou plutôt en remise — archéologique. Les trésors qu'il renferme — une quarantaine de rétables, des tableaux, des statues, des objets d'ameublement, des spécimens de poterie décorative et architecturale — suffiraient à former une exposition rétrospective des plus attrayantes. Malheureusement tout est entassé dans un fouillis lamentable, dégradé par la poussière, exposé aux détériorations, à la rapacité des indiscrets, et donne une piètre opinion de la « culture » artistique des modernes Lubeckois!



Notre dernière visite — forcément bien rapide, —

sera pour l'église Saint-Jacques. Comme mérite architectural elle ne se distingue guère des autres édifices paroissiaux de Lubeck, mais elle les surpasse par l'intérêt archéologique de son vieux mobilier.

Voici les orgues, construites en 1504 et portées sur une gracieuse tribune qui, suivant l'ancienne coutume, est suspendue dans l'une des travées septentrionales. Voici des fonts baptismaux en laiton, portant une inscription qui donne le millésime 1456 pour l'érection de ce « *doep ghetughe* ». Voici deux magnifiques torchères, chefs d'œuvre de la sculpture ornementale du XV<sup>me</sup> siècle. Voici des statues, des parcloles, des bancs d'œuvre, bien dignes d'inspirer nos artistes...

Entre toutes ces choses intéressantes, il en est une qui doit nous arrêter, au moins un instant : c'est le petit rétable de la chanterie fondée par la famille Brömse, la *Brömsercapelle*. La partie centrale, délicatement fouillée dans la pierre, représente le Crucifiement; on l'attribue, sans preuves formelles cependant, au bruxellois Jean Borman, dont nous avons pu, quelques jours plus tard, admirer un rétable — signé, cette fois — dans l'église de Gustrow en Mecklembourg.

Sur l'un des volets le portrait du bourgmestre Henri Brömse, mort en 1502, *vir grandis, doctus et eloquens*, selon les expressions des anciens registres de l'échevinage; il est accompagné de ses six fils. Parmi eux, Nicolas Brömse, l'une des gloires historiques de Lubeck, bourgmestre depuis 1519, qui s'empara de Stockholm et rétablit les Wasa sur le trône. Banni par une sédition populaire, il vint à Bruxelles, où Charles V l'arma chevalier, en 1531.

L'autre panneau représente l'épouse de Henri Brömse, sœur de l'évêque Guillaume Westphal; elle trépassa en 1495. Cinq filles sont près d'elle; les unes en splendides

atours, avec la haute cornette de batiste et la somptueuse mante de velours cramoisi bordée d'hermines; l'ainée porte la bure grossière des filles de Citeaux. Elle devint, en effet, abbesse d'un monastère à Lubeck et mérita que l'on grave sur sa tombe ce bel éloge :

*Nobilis athleta inter sectarum turbas vulgique furores.*

Ces deux panneaux comptent, à bon droit, parmi les bijoux artistiques les plus précieux de Lubeck. On les attribue généralement à Jean de Maubeuge; mais ils accusent un caractère tellement flamand que l'on devrait plutôt, semble-t-il, les croire sortis d'un pinceau brugeois. Les meilleurs élèves de Memlinc pouvaient seuls produire des œuvres qui offrent d'aussi frappantes analogies avec celles du grand maître.



Nous voici au terme de notre promenade; vainement me suis-je efforcé d'écourter encore le récit d'une excursion si intéressante pour un archéologue et un flamand. Tout, en ce bas monde, finit par lasser, même l'étude des belles choses, et une faible esquisse n'est certes pas capable d'éloigner la fatigue...

Pour ménager les transitions et ne pas quitter trop brusquement le domaine de l'art ancien, nous pourrions nous reposer un instant au *Schifferhaus*. C'est, en effet, l'une des plus curieuses auberges qu'il soit donné de rencontrer, et l'amour des vieilles choses y trouve un terrain de conciliation avec le culte plus prosaïque de la chope mousseuse ou de la demi-tasse.

Construit, vers 1535, par la corporation des marins l'antique local a gardé entièrement son mobilier primitif.

Dans une vaste salle, dont les gîtes enfumés portent sur de solides étais chanfreinés, s'allongent sur trois rangs, des tables massives; le long de celles-ci règnent des bancs à haut dossier, dont les jouées offrent les écussons sculptés et peints, des ports vers lesquels



cinglaient les marinières de la Baltique; au plafond sont attachés, dans un bizarre fouillis, des modèles de vaisseaux, des proues de navires conquis, des dépouilles de monstres marins; le long des murs, des statues de saints, sainte Anne et saint Nicolas, patrons des

navigateurs; puis, entre les panneaux de lambrissage, des tableaux et des inscriptions. Voici l'une d'elles, tracée au dessus d'un tableau noir et datée de 1580 :

*De disses huses gerechtigkeit nicht will holden ane kiven,  
Den schall men up disse tafel schriven;  
Unde sal darup so lange stan  
Dat he des huses gerechtigkeit heft daen;  
Beer tappen schall men em hir nicht  
So lange dat he sine sake heeft make schlicht (1).*

Un avant-projet, sans doute, rédigé depuis trois cents ans, pour notre récente législation sur l'ivresse publique !

Le *Schifferhaus* est, nous assura-t-on, le monument le plus visité de Lubeck. Au fait, si les divans y sont moins confortables que dans nos tavernes au goût du jour, il y règne une atmosphère si originale qu'elle retient longtemps, même le touriste fatigué.

En quittant la pittoresque auberge, nous pourrions lire au dessus de la porte, une vieille légende allemande qui dit, à peu près, ceci :

« Vous êtes, Seigneur Jesus Christ, Celui auquel sont soumis les vents et les flots; que Votre main daigne aussi répandre Ses bénédictions sur notre corporation des marinières... Des tempêtes, des pirates, des dangers daignez constamment défendre nos entreprises.... Donnez-nous la paix, la joie, l'union. Que Votre bénédiction s'ac-

---

(1) Traduisons en flamand :

*Die dezès huižes gerechtigheid (recht) niet wilt houden op 't kijven,  
Dien sal men op deze tafel schrijven;  
Ende sal daarop zo lange staan  
Dat hij des huijs gerechtigheid heeft voldaan;  
Bier tappen zal men hem hier niet  
Zoo lang dat hij zijne zaak eest gemaakt slecht.*

croisse sur nous. A Vous seul, o Dieu, soit la gloire! » (1).

Je termine sur cette pensée.

Nous aussi, ballottés sur la mer orageuse du monde, comme les vieux navigateurs de Lubeck, nous tournerons nos regards vers Celui qui commande aux flots et à la tempête. Qu'Il nous garde du péril, qu'Il écarte de nous les dangers, qu'Il protège nos entreprises! La paix, la joie, l'union sont des dons de Sa bonté; qu'Il accroisse parmi nous ces bienfaits! A Lui en sera la gloire.

9 janvier 1889.

Bon JEAN BETHUNE-DE VILLERS.



(1) Voici le texte original :

*Du bist der mann, Herr Jesu Christ,  
Dem wind und meer gehörsam ist;  
Drum halt in gnade Diene hand  
Auch über unserm schifferstand.  
Vor sturm, vor raubern, vor gefahr,  
Herr, unsre seefahrt stets bewahr;  
Lasz die gesellschaft und gemein  
Der schiffer Dir empfohlen sein;  
Gieb frieden, freud und eenigkeit  
Bewahr dies haus vor allem leid;  
Dein segen sich bei uns vermehr!  
Dir sei, o Gott, allein die ehr!*



POÈTES PROVENÇAUX DE LA RENAISSANCE  
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

---

VI.

Le poème de Mireille.

**N**OUS avons fait connaître l'auteur de *Mireill* et son pays. Voici maintenant le drame qui va se dérouler sur ce théâtre de Provence.

Une fois, que le vieux vannier, maître Ambroise, et son fils Vincent travaillaient à la ferme du riche fermier Ramon, la fille de celui-ci, la belle Mireille, s'éprit de l'enfant unique du pauvre ouvrier. Depuis longtemps, elle tenait caché dans son cœur ce tendre sentiment, lorsqu'un jour, en cueillant des feuilles de mûrier pour ses vers-à-soie, elle aperçut par hasard Vincent et lui demanda de l'aider. — Dès ce moment, il n'y eut plus de secret, et ils se regardèrent mutuellement comme ne devant plus se séparer; ils s'étaient fiancés. En vain, les plus riches et les plus vaillants jeunes gens du pays briguèrent la main de Mireille; tous furent éconduits. Un d'eux, Ourrias, le dompteur de taureaux, voulut se venger de son refus. Dans une lutte terrible contre Vincent, sous les coups duquel il allait succomber, il lui fit, par trahison, une large et profonde blessure. Découvert par des ouvriers, Vincent tout

ensanglanté fut porté à la ferme de Ramon. Qui saura mieux le soigner que Mireille?

Ayant recouvré ses forces, mais le cœur plus faible que jamais, Vincent retourna sous l'humble toit de son père, et supplia avec les plus vives instances le vieil Ambroise, d'aller demander au riche Ramon la main de sa fille. Ramon, étonné de tant d'audace, montra la porte au vieillard.

Dès lors, commence le martyre de Mireille. Dans son désespoir, elle quitte à minuit la maison de ses parents et se rend au tombeau des Saintes-Maries, patronnes de la Provence, et les conjure, dans une ardente prière, d'attendrir le cœur de son père.

Hélas! les fatigues d'un long voyage, la cruelle souffrance qui lui ronge le cœur, la crainte et le frissonnement qui l'ont suivie en ce pèlerinage nocturne, ont épuisé ses forces. Quand Vincent la retrouve, il ne peut plus recueillir que son dernier soupir.

Ce sujet est simple, il est de tous les jours, si l'on veut. Mais la lecture seule du poème peut donner une idée complète de l'art exceptionnel, du talent poétique, rare et aristocratique, avec lesquels ce sujet a été traité. Lamartine en est enthousiasmé; pour lui ce sont des scènes de l'Odyssee, décrites avec la simplicité majestueuse de l'aveugle de Chio. Mais on se tromperait, si, d'après cette comparaison, on supposait que *Mireille* a été écrit dans le goût de la Renaissance. L'écrivain débute, il est vrai, selon les règles d'Aristote, par une exposition et une invocation. Mais ni l'une ni l'autre n'ont rien de la pédanterie des idylles du dix-septième siècle; ni l'une ni l'autre ne retardent la marche du récit.

Deux grandes qualités du travail de Mistral, auxquelles Pol de Mont attribue une bonne part du succès



persistant de ses œuvres, sont le riche coloris toujours bien approprié, et l'heureux emploi des détails finement touchés.

Le coloris ! A peine avez-vous lu l'invocation, que vous êtes empoigné par un saisissant dialogue entre Ambroise et son fils, dialogue qui nous fait connaître, en même temps que le caractère des deux héros, la contrée qu'ils parcourent en tous sens, et la ferme des parents de Mireille.

Quelles autres preuves veut-on avoir de la hauteur extraordinaire à laquelle Mistral est parvenu, comme maître de la palette et du pinceau, comme peintre surtout des coutumes locales, que *la Course des hommes à Nîmes* ou les *actions héroïques du brave Ourrias* dans les arènes d'Arles. Ce dernier tableau est dessiné avec tant de puissance et est si expressif, qu'il nous rappelle aussitôt la *Chasse* inimitable du flamand Rubens.

Quelle maëstria dans les strophes suivantes !

« Ah ! tout le peuple bat des mains ; Ourrias,  
« blanc de la poussière olympique, par les cornes a  
« saisi un taureau à la course, et tête contre tête, et  
« flanc contre flanc, il s'efforce de se garantir contre  
« ses cornes recourbées ; le monstre se tord l'échine,  
« il hurle de fureur et vomit sang et fumée.

« Vaine fureur, bonds inutiles ! Le dompteur d'un  
« coup subtil, entourant le cou du taureau, tient  
« serrée contre l'épaule la tête de l'animal, se pressant  
« fortement contre lui comme contre un mur ; et tous  
« les deux, homme et bête, roulent à terre.

« Un épouvantable cri fait trembler les parois du  
« cirque : Ourrias ! quel homme ! quel homme ! Et cinq  
« compagnons aux larges et fortes épaules domptent  
« le taureau, et pour le marquer du sceau de sa

« victoire, Ourrias prend lui-même le fer rouge et lui brûle le dos. »

Pour la finesse des détails, on peut juger par ce qui précède, que Mistral trouvera difficilement un rival parmi ses contemporains. Il n'est pas question ici d'imitation. Cependant maints charmants passages de *Mireille* font penser involontairement à certaines pages d'*Hermann et Dorothee*, cette perle sortie de la plume de Gœthe ; ou bien à de petits chefs-d'œuvre de sentiment, de goût et de forme, les *Elégies*.

Malgré son admiration pour le géant de la poésie allemande, Pol de Mont ne sait à quoi donner la préférence : à la scène du deuxième chant de *Mireille*, la scène sur le mûrier, ou bien à *Lili's Park* ou *Alexis et Dora* de Gœthe. La conversation des deux enfants de la Provence qui s'aiment est l'équivalent du dialogue aristocratique en vers du *Nouveau Pausias et ses jeunes filles aux fleurs*.

On en jugera :

En cueillant des feuilles et en jasant, Vincent a trouvé un petit nid, un nid plein de jeunes mésanges bleues. Riant à haute voix, la jeune fille dit : « Vous ne savez donc pas ? quand on est deux au haut d'un mûrier, et que ces deux découvrent un nid d'oiseaux, ils se marient dans l'année. » Et de peur que les petits oiseaux ne leur échappent et n'anéantissent ainsi leur espoir, la jeune fille les cache dans son corsage.

« O le joli petit nid ! » s'écria-t-elle. « Là, là, pauvres petits ! prenez un gros baiser ! » Et toute joyeuse, elle les accable de mille baisers et les caresse ; puis, emportée d'amour pour eux, elle les laisse glisser sur son sein. — « Allons ! allons ! tendez la main, » cria Vincent.

« O les jolis mignons! Leurs petites têtes bleues « sont fines comme des aiguilles! » -- Et aussitôt, dans cette douce et blanche prison, elle cache trois petites mésanges, et la chaleur du sein de la jeune fille ranime la naissante couvée.

« Vrai, Vincent, y en a-t-il encore? » -- « Certainement! » — « Sainte Vierge! je dirai bientôt que vous êtes un sorcier! » — « Mais, innocente, que vous « êtes! Les mésanges, vers la Saint-Georges, font dix, « douze, quelquefois quatorze œufs! Tenez, avancez la « main, voici la dernière qui est sortie de l'œuf... Et « toi, aimable prisonnière, sois heureuse! »

A peine le jeune homme eut-il lâché la branche, — à peine la jeune fille eut-elle enveloppé le doux trésor dans son mouchoir fleuragé... — « Aie! aie! « aie! » s'écrie l'enfant avec une voix effrayée. Et toute pudique, elle presse les deux mains sur son sein. — « Aie! aie! je meurs! »

« Aie! » cria-t-elle, « elles me griffent... Aie! elles « me griffent jusqu'au sang! venez vite, Vincent, « venez ici... » Et en effet, depuis un moment, ai-je besoin de le dire? tout dans la prison était dans la consternation. Dans la famille aîlée, les derniers venus avaient mis le désordre. »

Mais, pourquoi aller plus loin? puisque dans cette prose incolore, il ne peut rien rester des expressions si colorées et si pittoresques de l'original, ni du rythme, ni de la rime? Enfin, Vincent court au secours de sa bien aimée, et voilà que tous les deux, sans s'en apercevoir, se tiennent côte à côte sur la même branche qui plie... Le jeune homme avance sa casquette pour recevoir la turbulente lignée de mésanges...

Tout-à-coup sous ce fardeau trop lourd, la branche casse... et le couple tombe enlacé, à travers les rameaux de l'arbre, sur le gazon.

« Mireille », demande le jeune homme, « vous « êtes-vous fait mal? »

Parmi les nombreux chefs d'œuvre de la poésie idyllique, que Pol de Mont a lus et étudiés, il en a trouvé à peine un seul qui, — sous le rapport de la simplicité et de la naïveté charmante pût être comparé à une scène aussi délicate, rendue sous une forme aussi concise. Ce poème, attribué au roi-poète René, est connu sous le titre de *Regnault et Jehannton, ou les amours du bergier et de la bergeronne*. Le manuscrit, d'après Quatrebarbes, est de la main même de René et se trouve à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. « Bien supérieur à tous les fabliaux du moyen-âge, » remarque le savant académicien, « cette simple pastorale, où la vérité des descriptions n'est égalée que par la délicatesse des sentiments et la chasteté de la pensée, est peut-être le poème le plus parfait que nous ayons dans ce genre. »

On ne lira pas sans intérêt ici un extrait de ce remarquable poème, si peu connu.

Un jeune berger a promis un nid d'oiseaux caché au haut d'un arbre, à la bergère qui, la première de toutes, l'atteindra à la course et l'embrassera :

« Ainsi doncques la doulice bergerete  
Trestant courra que couleur vermeillecte  
Si ara lors, comme belle rosete;  
Et quant sera là, son giron apprete,  
Pour recueillir l'oisillon qui vollete  
Tout en chéant; car encore l'alete (1)  
Est si foible qu'il ne peut bien voller.

---

(1) Oiseau.

---

« Et quant tendra les oiseaux la fillette,  
Doulce, plaisant, mignonne et joliete,  
El baisera de sa grosse bouchete  
Le pastoureau, lui faisant telle fete  
Que plus ne peut, car le don plus lui hete (1),  
Que nul trésor; et lors en chansonnete  
Le Dalalo (2) commencera chanter. »

Dans Mistral le rythme est plus raffiné, mais l'accent est resté le même. La fille de maître Ramon est la sœur de la *bergerete* du roi René; le jeune vannier est le frère de l'espiègle *bergier*.

## VII.

« Humble disciple du grand Homère », c'est ainsi que se désigne le poète lui-même, en commençant son récit. Et vraiment, si de nos jours un écrivain méridional peut se faire gloire de la fermeté et de la pureté des lignes, de la sérénité et du calme du sentiment, cet écrivain sera encore Mistral.

Ne songe-t-on pas à une de ces scènes où excelle le barde aveugle de Chio, lorsque le grossier gamin des rues de Nîmes, nommé « lou Cri, » — après l'éclatante victoire remportée par lui sur l'agile Lagalante « le roi des coureurs, » — tend la main au héros populaire pleurant de honte, et l'invite à venir boire une chopine?

« Cependant, élevant son visage tout pâle, et « arrachant de sa peau toute tremblante le juste au « corps garni de grelots d'or : « Puisque la vieillesse « m'a privé de mes forces, » répondit Lagalante,

---

(1) *hete* (plaît).

(2) Une chanson de *Harba lorifa* de Jean 1<sup>er</sup>.

« qu'il soit à toi! Toi, Cri, tu es paré de la jeunesse  
 « comme si tu étais un cygne! Tu peux porter avec  
 « honneur les braies du plus fort! »

« Ainsi il parla. — Et, dans la foule pressée et serrée, triste comme un hêtre qu'on vient de décapiter, le célèbre coureur disparut. Jamais on ne le revit plus ni à la Saint-Jean, ni à la Saint-Pierre! »

Il est digne aussi de l'Antiquité, le beau passage où Alari, le fils du riche berger, soupire après la main de Mireille et lui offre un gobelet taillé et orné par lui de sa propre main.

« Et quand il eut achevé son petit discours, il  
 « sortit de dessous son pourpoint, comme si c'eût été  
 « une relique, un gobelet de bois de palmier; -- car  
 « dans ses moments de loisir, assis sur une pierre, il  
 « cherchait à se distraire dans ses graves préoccupations;  
 « et — avec son couteau seul, il produisait des ouvrages  
 « admirables. »

Mais ce qui, dans ce genre, surpasse tout ce que nous connaissons de ce poète, c'est le combat d'Ourrias et de Vincent. Dessin d'un goût excellent, entièrement classique; exposition naturelle, passion entraînant, mais contenue par la contrainte du maître lui-même, tout cela se trouve réuni dans un tout presque parfait.

Ce combat, ou *La batèsto*, fournit à lui seul la pleine mesure de la puissance d'invention de Mistral.

Il nous faut relever ici un reproche qui a été adressé au poète. On a dit : La naïveté, la simplicité, la rareté des traits de quelques-unes de ses scènes, tout cela est une suite non de l'observation propre et naturelle de l'écrivain, mais bien de l'imitation qu'il a faite du plus grand des classiques, Homère. — « Mistral est trop érudit, » écrit Félix Hémon, « trop érudit pour être tout à fait naïf. Il y a du procédé jusqu'en

ces répétitions homériques, qui abondent dans ses poèmes. Il y a d'évidentes réminiscences d'Homère dans le deuxième chant de *Calendau*, ou dans cette énumération des prétendants de Mireille, — à la fois Nausicaa par la grâce et Pénélope par la finesse, — des présents qu'ils offrent, des troupeaux dont ils s'enorgueillissent ; surtout dans la belle peinture de ces cavales, du char de Neptune échappées sans doute (1) ».

S'il y a des réminiscences homériques, Pol de Mont est loin d'admettre qu'il y a « du procédé », et ne peut souscrire à cette parole.

Il y a une grande différence entre les répétitions de l'Iliade et celles de Mireille. Dans Homère, il arrive très souvent, qu'une réflexion, par exemple, ou quelque chose de semblable, se trouve répétée jusqu'à trois, quatre et cinq fois, sans que ce phénomène soit autorisé par l'esthétique de l'art. Rien de semblable chez notre exquis poète de Provence ! Chez lui les bien rares répétitions prennent la forme d'une ritournelle, qui se présente seulement là, où le sentiment dominant paraît exiger soit une expression plus énergique, soit une plus tempérée. C'est ce qui a lieu dans ces vers :

« Cantas, cantas, magnanarello,  
« Que la culido es cantarello ! »

dont la répétition, pendant le dialogue entre Mireille et Vincent, nous rappelle sans cesse que nous sommes dans la saison, où le ver à soie s'endort pour la troisième fois, et où les mûriers s'affaissent sous le doux fardeau des jeunes filles qui s'y sont établies.

C'est encore ce que montre la répétition suivante du cinquième chant :

---

(1) *Revue politique et littéraire*, 3 juillet 1880.

« Mai parlen plan, o mi bouqueto,  
« Que li bouissoun an d'auriheto. »

« Parle tout bas, ma bouche, car les buissons ont « des oreilles! » — paroles qui ne nous disent pas seulement que l'amour des deux enfants est encore inconnu de leurs parents, mais font prévoir en même temps le danger qui menacera bientôt Vincent, la terrible agression du redouté Ourrias.

Quelques uns, et parmi eux Lamartine, ont reproché au chantre provençal : « Ce mélange un peu confus « de paganisme et de christianisme qui fait le fond de « cette poésie. »

Ceux-là ont perdu de vue qu'un tel mélange serait une véritable faute, si l'auteur de *Mireille* avait confondu une divinité païenne avec le Dieu des chrétiens, ou fait de la Vierge Mère une Junon, de Jéhova un Jupiter, du Christ un Phébus Apollon!

Qu'à donc fait Mistral?

Esquissant les mœurs et les usages d'une contrée, où la civilisation païenne a laissé jusqu'à nos jours d'innombrables traces de son passage, aussi bien du temps des Celtes que de celui des Grecs et des Romains; où des chrétiens se font encore du monde la même idée que les païens, pouvait-il en vérité faire autrement qu'enrichir son récit de tout ce qui était susceptible de compléter le tableau qu'il désirait offrir à sa chère Provence? C'est ce qui explique ces nombreux et charmants épisodes, qui bien qu'ils ralentissent un peu la marche du récit, se fondent cependant et heureusement dans l'ensemble, comme le miracle des saintes Maries, la chèvre d'or, la danse de Trevo sur le pont de Trincataio, la nuit des spectres de Saint Médard, les Fées, etc.

Dans *Calendau* est décrite toute une cérémonie populaire qui a lieu, chaque année, à Aix, à l'occa-



sion de la fête du Saint-Sacrement. Figurez-vous une procession où Pluton, Proserpine, Jupiter, Bacchus et Diane sont représentés à côté de Salomon, de Moïse et des douze Apôtres. Après avoir donné de ce cortège religieux un tableau vivant et très colorié, le poète s'écrie :

« Jamais, ô mon pays, je ne t'ai compris avec cet esprit ! »

Ce vers est la réponse au reproche adressé à Mistral, d'avoir mélangé dans sa poésie le paganisme et le christianisme.

Enfin, le poète termine son poème de *Mireille* par un chant magistral, qui remue l'âme. — Dans la chapelle des Saintes-Maries, Ramon et sa femme ont retrouvé leur fille mourante... Là paraît aussi Vincent; le fleuve du Rhône, les marais les plus dangereux, les sentiers les plus raboteux des bruyères, rien n'a pu le retenir. Hélas! sa fiancée lutte déjà contre les dernières et effroyables étreintes de la mort! Elle divague, la pauvre enfant, et montre à son bien-aimé la mer où elle croit voir approcher la barque des saintes Patronnes de la Provence. — Le désespoir du jeune homme auprès du corps inanimé de l'adorée déchire le cœur. Il veut mourir aussi; il veut reposer aussi dans la même terre qui doit la recevoir....

« Et quand plus tard, » s'écrie-t-il, « ceux qui n'ont rien voulu entendre et qui la tuent, suivant les sentiers que cet ange a parcourus, pris de remords, inclineront le front vers la terre, alors tous les deux, honorés dans un éther couleur d'azur, dans les profondeurs des eaux tremblantes — oui, vous et moi, ô ma toute belle! — nous mêlerons nos baisers dans une suave étreinte et pour l'éternité!... »

Et écoutez! le cantique — là au loin, dans le vieux

temple, se fait entendre de nouveau : « ô mes Saintes,  
« protectrices de cette vallée de larmes... si elle vous  
« a demandé la paix, oh ! donnez la paix à son âme ! »

« Cela est écrit dans le cœur avec des larmes, dit Lamartine, comme dans l'oreille avec des sons, comme dans les yeux avec des images. A chaque strophe le souffle s'arrête dans la poitrine, et l'esprit se repose sur un point d'admiration. L'écho de ces strophes est un perpétuel applaudissement de l'âme et de l'imagination qui vous suit de la première jusqu'à la dernière strophe, comme en marchant dans la grotte sonore de Vaucluse, chaque pas est renvoyé par un écho, chaque goutte d'eau est une mélodie. »

L. DE BACKER.





## LE R. P. CALLENS.

---

**L** me prit, par une belle journée de la fin de septembre, la velléité d'aller, une dernière fois cette année, respirer l'air de la mer.

Une course à Ostende, seul, aux derniers beaux jours! Humer à pleins poumons cette atmosphère saline et enivrante, au moment où elle n'est plus gâtée par les fades parfums qu'y apporte la foule des baigneurs! Contempler l'océan sans rencontrer sur la digue, ni les vieux beaux aux yeux de vautour, ni la morgue prussienne, ni des visages enfarinés de riz, ni la crasseuse soutanelle des juifs russes, qui ne rêverait cette félicité!

Je me promettais une jouissance égoïste, je l'avoue, mais réconfortante : j'en rencontrai une autre, plus élevée. Voici comment.



Après avoir rendu ma visite obligée à l'estacade, je parcourais à grands pas la digue de mer, et dépassant le Kursaal, je longeais les dernières villas, quand je vis déboucher derrière le chalet royal une charmante troupe d'une cinquantaine de gamins, tous âgés, me paraissait-il, de six ou sept ans, sous la conduite d'un jeune homme. Le costume uniforme de ces enfants me fit du premier coup d'œil, reconnaître un orphelinat.

Je les vis descendre sur la plage et commencer leurs ébats. Pauvres petits marmots insoucians, ils trottaient sur le sable, ramassaient des coquillages, creusaient des canaux, bâtissaient des forts moins coûteux que ceux de la Meuse, et y soutenaient vaillamment les assauts des vagues plus calmes encore et moins sanglantes que les guerriers automates de la Germanie, tout en respirant l'air pur, en jouissant du vivifiant soleil et non sans lancer quelquefois les notes stridentes de leur gosier et de leurs petites colères.

Pardonnez la naïveté d'un flâneur, je passai quelques temps à contempler ce spectacle.



Tout-à-coup je vis arriver sur la plage, deux religieux portant la robe blanche et le manteau noir au capuchon bicolore, le grave et artistique costume de St. Dominique. La curiosité me fit tourner la tête; je sentis même, je crois, une certaine joie respectueuse, sentiment dont ne se défend pas un plumitif calottin depuis que le premier orateur de notre siècle, le P. Lacordaire, a rendu populaire parmi les gens de lettres, cet ordre calomnié avec tant d'impudence par les bêtes d'encre et les entrepreneurs de spectacles prétendument historiques.

Les petits ont l'œil plus perçant que nous, pauvres gens que les pattes de mouches ont rendu myopes. Avant moi, ces enfants avaient aperçu les Dominicains, et voilà l'orphelinat tout entier mis en branle. On laisse là tous les jeux, on court, on crie, on fait mille signes de joie. « Mon père » par ici, « mon père » par là, et toute la volée entoure, avec les démonstrations simples et cordiales de l'affection et du respect, l'un des religieux. C'est un homme de quarante ans

environ, aux cheveux noirs, de haute taille, de large carrure, mais qui semble maladif et fatigué. Je suis aussitôt frappé de son regard singulièrement intelligent et doux, de ses traits si distingués, de sa voix claire et sonore, car, posté à quelques pas sur la digue déserte et silencieuse, je puis aisément saisir chaque mot des réponses vraiment paternelles qu'il donne à ces enfants.

Je compris que ce moine devait être pour eux plus qu'un ami, un bienfaiteur, un père, et je me promis d'aller aux renseignements. Que sais-je ? peut-être je rêvais déjà, ami lecteur, de vous en communiquer le résultat ; mais pour certain, je ne croyais pas le faire dans les circonstances qui m'amènent aujourd'hui à mettre ce projet (si projet il y eut,) à exécution.



Les deux religieux quittèrent bientôt la plage, et prirent la route par laquelle j'avais vu arriver les orphelins. Cependant, j'avais dépassé le chalet du roi, et, désireux de me rendre compte en même temps des travaux que la munificence royale permet à la ville d'Ostende, pauvre endettée, de faire exécuter rapidement, j'avais gravi les pentes des dunes boisées de pins desséchés.

De ce nouveau poste d'observation, je saisis à l'instant le vaste projet de notre souverain (car il faut, je crois, rendre à César ce qui revient à César) : deux immenses voies de communication, l'une conduisant du chalet royal au-delà de la gare ; jusqu'au prétendu Bois de Boulogne, l'autre permettant aux équipages d'approcher par une pente douce du champ de courses, du fort Wellington et des dunes.

Mais tout en admirant cette large conception et en louant, à part moi, un tel usage de l'influence royale qui procure du pain à tant d'ouvriers, je suivais du

regard les deux moines qui m'intéressaient presque autant. Aussi bien, ils avaient pris la nouvelle avenue, et les nombreux espaces encore vides de constructions ne permettaient d'y épier tous leurs gestes. Evidemment, il s'agissait d'architecture : ils s'arrêtaient fréquemment ; l'un des deux traçait quelquefois sur le sable, de la pointe du parapluie, un croquis explicatif, l'autre, le « Père », le crayon en main, calculait sur un chiffon de papier.

Je les vis prendre à droite, la chaussée de Nieuport, et pénétrer dans une propriété enclose de murs, où s'élèvent une chapelle modeste tout fraîchement ardoisée avec sa tourelle au pignon, et de vastes bâtiments plus anciens déjà. Je compris : c'était l'orphelinat et l'on achevait la chapelle ; c'était le Directeur, et son ministre des beaux-arts et travaux.



Si vous croyez que des renseignements semblables suffisent à la curiosité d'un reporter, vous vous trompez grandement. Il leur arrive bien quelquefois de risquer une invention de leur fantaisie, mais ici, comme il s'agissait évidemment d'une bonne œuvre, je ne voulus pas avoir sur la conscience l'œuvre mauvaise d'écrire ce que je ne savais pas : je suivis les Pères et m'informai.

Voici ce que j'appris. Cet établissement est l'orphelinat S. Vincent Ferrier, destiné avant tout à recevoir les enfants laissés orphelins par les pêcheurs dont la mer fait ses victimes, sans exclure cependant les pauvres enfants du reste du pays, auxquels on aimerait de procurer l'air bienfaisant des côtes. Fondée il y a quatre ans à peine, l'œuvre avance rapidement sous la conduite d'une direction aussi heureuse qu'aimable.

Je me permis de demander l'entrée; elle me fut gracieusement accordée. Je visitai de vastes locaux, très simples, bâtis sans aucun luxe, mais élevés au-dessus du sol humide, bien éclairés, bien aérés, bien aménagés, et permettant de recevoir dès maintenant soixante orphelins. Les sous-sols sont occupés par les services et mis en communication avec un couvent de Dominicaines, bâti le long de la chapelle, ayant son entrée et son enclos entièrement distincts. Cette chapelle encore inachevée doit servir de centre à l'établissement qui se composera de trois parties; à droite, le couvent des Sœurs chargées des services; devant la chapelle, le quartier des petits orphelins; à gauche, celui du Directeur, puis les ateliers, et le logement des orphelins qui auront atteint l'âge de douze ans. Cette dernière partie ne doit être construite que plus tard, lorsque les enfants déjà reçus seront sur le point de parvenir à l'âge où ils doivent l'occuper et commencer leur apprentissage.



Et la direction, me demandez-vous?... Ah! cher lecteur, que je fus heureux de faire la connaissance d'un tel homme!.. J'eus bientôt reconnu en lui les dons les plus remarquables de l'esprit et du cœur; tout ce qu'il faut pour être ou devenir un de ces prêtres dont l'âme généreuse se donne entièrement et ne recule devant rien pour multiplier les bienfaits; en même temps une intelligence des affaires, un esprit pratique, une activité surprenante, toutes les qualités nécessaires pour mener rondement les entreprises les plus difficiles. Le R. P. Callens était un de ces hommes qui s'oublie eux-mêmes pour s'occuper uniquement du bonheur des autres.

Originaire de Cuerne, près de Courtrai, où il était

né le 27 septembre 1847, religieux depuis 1866, après avoir rempli pendant six ans la charge de Prieur des Dominicains à Tirlemont, il vint se fixer à Ostende en mai 1882. Il s'agissait alors de bâtir cette splendide église de Ste Catherine de Sienne, rue Christine, que les catholiques en villégiature à Ostende ne se lassent point d'admirer, et d'y ajouter un humble abri pour les Frères Prêcheurs qui la desservent. Cette œuvre si importante, réclamée depuis des années par les Ostendais et les étrangers, fut achevée en treize mois : au prix de quelle activité et de quelles fatigues, vous pouvez en juger.

Alors s'imposèrent à ce religieux modèle d'autres occupations. Prieur de la nouvelle communauté, il voulut donner l'exemple du zèle en même temps que celui des vertus religieuses. Les relations qu'il noua avec les hommes de toutes les conditions et de tous les partis, le firent universellement apprécier. A chaque instant on venait à lui, réclamant une consolation, un avis, une aumône, et son âme généreuse ne savait rien refuser. Démarches auprès des grands, visites aux demeures des pauvres, administration des sacrements, voyages, conseils, correspondances de tous genres : sa charité se prêtait à tout.

Ce fut en voyant de près les familles pauvres que l'idée lui vint de soulager d'une manière efficace l'une des grandes misères de la ville qu'il habitait. Tant d'orphelins et point d'asile pour eux : cette simple réflexion lui inspira le projet d'établir un orphelinat; et, comme il ne savait pas hésiter, le projet devint sans retard une réalité. L'orphelinat fut fondé dès 1885 dans une maison abandonnée par la charité de ses propriétaires. Il se développa trop rapidement pour qu'on ne songeât bientôt à chercher un autre local.



Cependant l'œuvre devenait populaire; les ressources permirent de commencer, par l'achat d'un terrain, un établissement définitif. Le « Père » renonça à sa supériorité, fut détaché de son couvent pour soigner exclusivement les orphelins, et entreprit, sur le large crédit de la Providence, les constructions que je viens de décrire. Le nombre des enfants alla grandissant : tout annonçait que le bien se ferait avant peu dans des proportions beaucoup plus étendues.



Et voici qu'un mois après ma visite à cette œuvre, le « bon Père » n'est plus. Cet homme de bien est mort le 23 octobre 1888. Une pneumonie aigüe l'a emporté en quatre jours!

D'après les renseignements que j'ai reçus, il est mort comme les saints savent mourir. Nous nous figurons que l'attachement du cœur et le détachement chrétien sont incompatibles : il a montré dans ses derniers instants que ces deux vertus avaient pris en son âme des développements simultanés. L'émotion que devait lui causer une telle séparation de son œuvre tant aimée, ne lui a rien ôté de la lucidité d'esprit nécessaire pour régler les détails d'une affaire si compliquée. Les adieux déchirants qu'il voulut faire lorsque vinrent successivement auprès de son lit de mort chacun de ses coopérateurs, de ses chers orphelins, et même des ouvriers employés encore à la construction, ne troublèrent point la sécurité de son âme pleine d'espérance. « O mon Dieu, répétait-il à chaque instant, nous sommes vos serviteurs inutiles! Je vous offre ma vie pour l'expiation de mes péchés, et pour mes pauvres enfants! »

Ses funérailles ont montré combien ses qualités

personnelles et ses œuvres étaient appréciées de tous. La foule y fut immense, et les larmes des ouvriers, des petits, des pauvres (le plus beau des éloges), y coulèrent en abondance.

« *Pleurez sur le mort*, se serait écrié Lacordaire, *pleurez sur le mort parce qu'il s'est reposé*. Pleurez sur le mort parce qu'il s'est reposé de bien faire, parce que ses mains ne peuvent plus donner, ni ses pieds aller au devant du malheur, parce que ses entrailles ne sont plus émues par la plainte. Pleurez sur le mort parce que le temps de la vertu est fini pour lui, parce qu'il n'ajoutera plus à sa couronne! »

Chers petits orphelins qui m'avez procuré le bonheur de connaître le « Père », puissiez-vous en garder le souvenir comme je le garde dans mon admiration et dans mon cœur! Mais ne craignez pas, vous ne serez point abandonnés! L'Eglise catholique est votre mère; elle a encore des fils qu'elle chargera de vous adopter et de vous soigner; elle a encore des âmes charitables qui les aideront dans leur œuvre.

Et vous, cher lecteur, admirez une fois de plus le dévouement qu'inspire la charité, et ambitionnez l'honneur de soutenir par vos approbations et vos largesses, des œuvres et des hommes comme ceux que je viens de vous faire connaître.

*Ostende.*





## RAFALES. (1)

SOUS un ciel — où rien de gai ne détonne —  
Tourbillonnait l'eau que le vent chassait;  
Dans l'arbre — tordant ses branches, passait  
L'invisible main dont la force étonne.

Tout semblait souffrant, sombre, monotone...  
Sous l'effort de l'air le sol gémissait,  
De son propre effort l'air retentissait —  
Et c'était un jour douloureux d'automne.

Soudain j'entendis, contraste touchant!  
Des oiseaux chanter — faut-il que j'y croie? —  
Chanter leur bonheur sous le ciel méchant.

Ainsi tout au fond de notre âme, en proie  
A la dent d'un mal cruel qui la broie,  
L'amour divin peut faire éclore un chant!



---

(1) Les deux sonnets que nous donnons aujourd'hui sont empruntés — ainsi que les rondels publiés en Janvier — au volume de poésies que M. Jean Casier va faire paraître prochainement chez les éditeurs du « Magasin Littéraire », sous le titre de *Rimes Chrétiennes*.

## LE GIVRE.

DANS l'œuvre terrestre — divine  
Pour le croyant et le chercheur —  
Est-il une beauté plus fine,  
Plus solennelle en sa fraîcheur?

Je vois le monde que devine  
L'esprit, cet idéal marcheur :  
Au rêve impossible confine  
Ce spectacle, paix et blancheur!

Le brouillard, durant la nuit froide,  
S'attachant à la tige roide,  
A transformé les végétaux;

Dans sa virginité première  
Lorsqu'il se dore à la lumière,  
Qui peindra l'arbre aux blancs cristaux?

JEAN CASIER.





## LE SALON DE LOUVAIN. (1)

L'EXPOSITION d'œuvres d'art ouverte à Louvain dans les locaux de la Table Ronde manifeste — comme toutes celles qui l'ont devancée depuis dix ans — l'abandon par notre école nationale de l'art monumental et synthétique (2), sa tendance exclusive vers l'art particulariste du chevalet proprement dit, et son extension de jour en jour plus grande en individualités.

Le plus grand nombre des toiles soumises à l'appréciation publique sont remarquables, — grâce à Constantin Meunier dont l'ascendant artistique et le bienveillant dévouement ont valu au Salon de Louvain le concours de tous nos artistes de marque.

Aussi, l'impression générale ne laisse-t-elle pas d'être favorable, malgré l'appropriation difficile de la salle de fêtes à une exposition de peinture. Sauf pour *A la Garde* de Leon Abry, on est parvenu à ménager un jour suffisant à toutes les toiles au moyen de cloisons rangées au long des fenêtres comme des chambrées de pensionnaires dans un dortoir.



L'intérêt local est bien justifiable en présence d'une exposition due au zèle du directeur de l'Académie de l'endroit. A ce point

---

(1) Notre chroniqueur habituel n'ayant pu visiter cette exposition en temps utile, nous remplaçons aujourd'hui ses *Notes d'Art* par les pages suivantes qui nous arrivent de Louvain.

N. DE LA R.

(2) Nous ne croyons pas que *les Ages du Paysan* de Frédéric, dont un fragment est exposé au Salon, constituent une tendance vers ce genre. Son œuvre nous semble au contraire une tentative personnelle, révélant du talent certes, mais peu synthétique et peu louable par suite de la recherche exclusive du laid.

de vue exclusif, le Salon de Louvain, sans offrir des révélations inattendues, satisfait pleinement l'attente.

Outre les œuvres de Constantin Meunier, *l'Etude d'Enfants* de Boschmans, d'un coloris plein et chaud, décèle un talent remarquable à graduer et à fondre sans rugosités les teintes voisines; — *l'Hiver en Campine* et *le Château d'Héverlé* de Van der Eycken sont d'un paysagiste exercé et exact; — et les eaux-fortes de Karl Meunier promettent un maître. Enfin, parmi les sculptures, on admire le faire expressif de M<sup>me</sup> Van Tilt dans le buste de *Richilde*, le fini d'exécution du *Boudeur* de Vander Linden et surtout le talent si regretté de François Vermeylen, décédé en 1888 et dont on expose, à côté d'un émouvant groupe en plâtre (*Rêve d'une mère*), la dernière œuvre : *Agar et Ismael*.



Mais l'esprit de clocher est loin d'absorber tout. Le salon de la Table Ronde, dans les 201 numéros de son catalogue, constitue un véritable salon national, dégagé seulement des toiles de sixième rang et maintenu aux proportions d'un choix parmi les maîtres de chaque genre. Et ce choix même ressemble parfois à une petite galerie historique — car on y va de Portaels et Guffens à Van Aise, Herbo et Frédéric — mais une galerie historique où l'on n'a admis que les vivants.

X. Mellery — dont un *Effet de neige la nuit* d'une touche pleine de réalité — expose ses toiles de genre à côté de celles de Josse Impens, Oyens d'un caractère bien réussi dans *le Commissionnaire*, Albrecht De Vriendt attendrissant dans son *Anniversaire* d'une facture fine et d'un archaïsme délicat, Herbo, Karl Meunier, Van Aise, F. et I. Verheyden.

Peu de marines remarquables : Artan donne le *Chenal de Nieuport*; coloris exact mais peu de dessin. Slingeneyer, qui réédite une fois de plus *le Berceau* flottant sur les eaux d'une prairie inondée, est plus heureux dans *le Brouillard sur le Moerdyk*, d'une teinte vague comme *l'Escaut près d'Anvers* d'Ad.-J. Heymans. Ce dernier, absorbé par l'Exposition au Cercle artistique à Bruxelles d'une soixantaine de ses toiles révélant un progrès sensible dans la notation d'effets lumineux, a négligé un peu le Salon de Louvain.

Parmi les peintres de fleurs, nous retrouvons des souvenirs de l'Exposition des Femmes-peintres : Jeannie de Hemptinne, Emma Triest, Emma De Vigne. Georgette Meunier expose de superbes *Chrysanthèmes*.

Les paysagistes sont amplement représentés : Théod. Baron d'une observation pénétrante dans *Chemin creux en hiver*, Euphro-

sine Beernaert, Coosemans, d'une impression de terroir bien exacte dans les coins campinois, Rosseels, le Louvaniste Vander Eycken, dont un joli *Hiver en Campine*, Van Leemputten, Strydonck, Wytzman et Marcette. Dans ce genre plus que partout ailleurs se manifeste la négligence de plus en plus grande du détail et de la finesse de pinceau : la coulée pâteuse et chargée n'est plus évitée, pourvu que le ton exact, l'effet de lumière et l'impression générale y soient.

Deux peintres militaires d'une touche bien campée : Léon Abry et Hubert.

Les peintres d'histoire se font rares : nous ne rencontrons guère que Guffens, le dessinateur correct, avec l'*Entrée de Philippe le Hardi dans la ville d'Ypres* et Markelback dans la *Veuve de Charles I<sup>er</sup> à Chaillot* : encore cette dernière toile est-elle plutôt peinture de genre que peinture d'histoire.

Par contre le portrait semble exercer une attirance irrésistible sur nos artistes : Portaels expose un portrait genre Van Dyck — couleur châtoyante et dessin fini — de *Mad. Rose Caron*, sujet cher aux Louvanistes qui déclarent bien reconnaître au port et au regard la tragédienne telle qu'elle paraissait dans la Richilde de leur concitoyen Mathieu. Le gantois Maeterlynck a retracé d'un pinceau vivifiant et aristocratique les traits de *la Reine de Roumanie*, l'égendaire en Orient pour sa beauté et connue dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Carmen Sylva. Citons encore un portrait-étude d'E. Wauters, le portrait de *Pie IX* par Thomas, deux portraits de femmes mièvres et langoureuses de Hermans, et surtout les tonalités expressives du *Portrait d'Enfant* de Cluyse-naer.

Parmi les aquarelles, l'émotionnante *Hiercheuse* de Constantin Meunier, que Lemonnier appela si justement le « Millet flamand de l'ouvrier ». De cette œuvre au coloris si heureusement apparié au sujet, se dégage un sentiment profond révélant chez l'artiste le grand talent de vivre de la vie même de son sujet.



La sculpture ne révèle guère de nouveautés marquantes : hormis l'émouvant chef-d'œuvre de Meunier, *le Puddleur* et la *Folle chanson* de Jef Lambeaux — œuvres admirées déjà aux salons antérieurs — on ne remarque guère que deux belles têtes d'étude par Paul De Vigne, un bronze de Mignon, et deux œuvres de feu Vermeylen.



En dehors des œuvres de maîtres déjà connues, deux toiles me semblent mériter au sortir de ce salon remarquable un souvenir spécial.

La première est le tableautin du Malinois Willem Geets : *Après le Prêche*. Sous le portail à colonnade d'une église antique, une châtelaine du moyen-âge descend les marches tenant par la main un blondin charmant. Derrière elle, la suivante et quelques manants au teint hâlé. Devant, une vieille mendiante lève son front ridé et tend sa main calleuse. Le tout rendu avec ce fini de dessin et de ligne, cette coulée unie et fraîche que l'on regrette de trouver si rarement à cette époque où le peintre se relâche dans la tenue extérieure pour se consacrer, fût-ce avec force empâtements, aux effets de lumière et à la notation exacte du type.

La seconde œuvre, celle-ci dans un genre moins idyllique et paisible, *la Veuve de Charles I<sup>er</sup> à Chaillot* d'Alex. Markelbach représente Henriette de France, retirée chez les sœurs de la Visitation, agenouillée sur un prie-Dieu, la tête plongée dans les deux mains; — et dans l'arrière-plan, devant un foyer dont les reflets répandent leur vague rougeur, les deux enfants qu'Henriette s'est vouée à rendre à l'Eglise Romaine : une jeune fille lisant une bible ouverte sur les genoux d'une vieille religieuse, et un garçonnet assis tout rêveur près de l'âtre, devant une jeune sœur qui le contemple avec pitié.

Une remarque cependant : Pourquoi l'artiste s'est-il dérobé devant la plus grande difficulté de son sujet, — difficulté qui en aurait été aussi le plus poignant intérêt? Pourquoi nous cache-t-il le visage de son héroïne?

S.

Louvain, janvier 89.







## LETTRE DE PARIS.

---

**L**OUS les ans, vers cette époque, s'ouvrent des Expositions particulières. Celle qui vient de s'ouvrir au cercle artistique et littéraire, dit cercle Volney, est des plus intéressantes. D'ailleurs, c'est dans les cercles que les artistes envoient le plus souvent leurs meilleures œuvres, ils savent qu'il y a toujours là un public choisi et connaisseur. Parmi les œuvres les plus remarquables et des maîtres en renom je citerai les suivantes : De M. BOUGUEREAU, membre de l'institut, son portrait par lui-même; de M. BRIDGMANN, une fête en Algérie toute ensoleillée; de M. DINET, des gamins sautant, une étude de plein air; de M. HONORÉ UMBRICHT, un mendiant, merveilleusement rendu et un enfant de Vosges peint de main de maître; du grand animalier VAYSON, un admirable troupeau de vaches; d'HENNER, un portrait d'homme bien joli de couleur; de WEEKS, une étude indienne digne d'un musée; d'E. DELAUNAY, un portrait d'abbé qui est un chef-d'œuvre; un joli paysage par RENÉ DE GATINES; de WEERTS, deux délicieux et fins portraits; de M. SERENDAT DE BELZIM, une splendide tête de Christ, d'un grand sentiment chrétien et une jolie toile, avant le bain, d'une grâce charmante; de M. BERTHELON, une belle marine, de M. SURAND, une belle vue de Venise. Comme on le voit, c'est une réunion de jolies choses envoyées par nos meilleurs artistes.

Les publications littéraires ont été nombreuses cette fin d'année, mais je suis forcé d'y faire un choix sévère, car hélas! notre littérature contemporaine laisse bien à désirer.

Pour commencer je citerai un beau livre chrétien, la *Vie de Dom Bosco* par J.-M. VILLEFRANCHE (chez Bloud et Barral). Cette belle vie a été admirablement décrite. Je laisse parler l'auteur lui-même :

« Voici, dit-il, une merveilleuse histoire, et qui n'était pas assez connue en France.

« Paris a vu et entendu Dom Bosco, il y a cinq ans; Paris s'en est épris au passage. Faut-il l'avouer? Je n'ai entrepris moi-même cette étude qu'avec hésitation, par curiosité pure, en cher

chant à me rendre compte de l'immense popularité du Vincent de Paul de l'Italie.

« C'est bien un Vincent de Paul que ce Piémontais, et un Vincent de Paul doublé d'un François de Sales. Aussi habile organisateur que ces deux grands saints et aussi ardent promoteur du règne de Dieu sur la terre..... »

« Il a tiré de la misère, de l'ignorance et du vice, pour les élever à toutes sortes d'honorables carrières, des enfants dont le nombre est incalculable, indéfini en quelque sorte, car son œuvre se continue après lui. Il a fondé près de deux cents orphelinats à la fois collèges et ateliers..... avec cela bâtisseur d'églises et fondateur de maisons..... »

Dans la *Gazette du Midi*, Monseigneur RICARD a écrit sur ce livre les belles lignes qui suivent. Cette approbation du prélat écrivain est d'ailleurs le plus bel éloge qu'on puisse en faire :

« Je sors, les yeux pleins de douces larmes et le cœur touché, de cette lecture fortifiante. Ce beau volume, sorti des presses d'un habile imprimeur bizontin, M. Jacquin, est un des plus consolants que j'ai lus depuis bien des années. L'auteur connaît à fond son héros, et, parce qu'il le connaît, il l'aime. Aussi, son œuvre vit-elle d'une vie palpitante, on sent le cœur et la foi sous ces lignes dictées par la vénération au talent bien connu de M. Villefranche.

« . . . . . »  
 « Dom Bosco a apparu, sur le déclin de notre siècle, comme une figure des temps anciens. Le surnaturel déborde dans son existence et dans son œuvre. Cet homme-là est un instrument; c'est Dieu qui agit en lui et par lui. Le miracle, dès lors, ne lui coûte rien, et, par miracle, j'entends surtout les transformations prodigieuses des âmes les plus réfractaires à l'action divine, les violations des lois naturelles dans les autres prodiges qu'il opère sur son chemin ne sont rien à côté de celles-là.

« Il fallait, pour raconter ces choses, une plume exercée et un esprit habitué aux spéculations de l'ordre mystique. M. Villefranche possède l'une et l'autre, et, grâce à ces deux conditions indispensables en pareille œuvre, nous possédons, à notre tour, une *Vie de Dom Bosco* digne de son héros et de notre admiration.

« Un jour, le fondateur des Salésiens montera sur les autels. Ce jour-là, l'admiration reconnaissante de ses innombrables amis tressaillera d'aise. Elle ne manquera pas de se reporter aussi sur le biographe qui aura contribué, pour sa part, à préparer le triomphe en mettant dans son vrai jour cette figure de saint contemporain (1). »

---

(1) D'autre part, M. Villefranche avait reçu de Dom Branda, collaborateur de Dom Bosco la lettre suivante :

M. L'ABBÉ FERDINAND BRETTE, chanoine de Notre-Dame, a fait paraître en brochure (chez Martinet) l'admirable discours sur *Sainte Geneviève et le Panthéon*, qu'il a prononcé le 26 novembre 1888 dans l'église du Sacré-Cœur de Montmartre pour l'inauguration de la statue érigée par souscription nationale en l'honneur de S<sup>te</sup> Geneviève. Cette modeste brochure d'une vingtaine de pages vaut tout un grand volume, il y a là des passages d'une haute portée morale, d'un puissant souffle chrétien et patriotique.

Lisez ceci : « on a dit qu'il y avait deux Frances, écrit l'abbé Brettes. Oui certes, il y en a deux; et la France révolutionnaire ne sera jamais capable de trouver, dans son infernal génie, tellement de sacrilèges profanations, que la France catholique, la vraie France celle-là, ne trouve dans sa foi et dans son amour, de quoi rétablir devant Dieu l'équilibre, par ses œuvres de réparation. »

Voici maintenant un petit livre, de modeste apparence, mais grand par les nobles sentiments qu'il renferme. Il est intitulé *L'Europe et le Pape* (1), par J. DOUMENJOU, curé de Saurat (Ariège), membre de la Société archéologique de France. Ce livre devrait être dans les mains de tous les catholiques. Ecrit dans un langage sobre, élevé, plein de distinction, il restera comme un livre d'Histoire et une belle étude sociale.

A la confusion, à l'égoïsme, au socialisme qui nous envahissent de toutes parts, aux turpitudes honteuses dont nous sommes environnés, l'auteur donnait un remède chrétien capable de conjurer tous ces maux.

« L'Europe moderne se débat dans l'impuissance et le désordre.



Monsieur J.-M. Villefranche,

« J'ai reçu avec le plus grand bonheur la *Vie* de notre Père et Fondateur D. Bosco que dans un élan de zèle et de charité envers la jeunesse vous avez fait paraître.

Je l'ai déjà lue en partie et je m'abstiens de porter mon jugement ne connaissant pas assez la langue française. D'autres plus compétents que moi feront connaître et apprécier la *Vie de D. Bosco*.

Mes confrères et moi nous n'avons qu'à adresser à votre Seigneur l'hommage de notre profonde reconnaissance. Que la divine bonté daigne accorder ses meilleures bénédictions à vous et à votre famille en récompense du travail que vous avez entrepris pour la gloire de ce fidèle serviteur de Dieu.

Maintenant je m'efforcerais de trouver un traducteur digne de l'éminent écrivain qui puisse reproduire tout ce qu'il y a de beau et de substantiel dans ce livre... »

(1) *L'Europe et le Pape*, par J. DOUMENJOU, curé de Saurat (Ariège), membre de la Société archéologique de France et de la Société des sciences, lettres et arts de l'Ariège, auteur de *Patriotisme* et de *L'Education virile et Régénération sociale*, etc.

« Epuisée par des convoitises et la ruine, tour à tour ballottée  
 « entre le despotisme et l'anarchie, elle n'a plus qu'à chercher le  
 « meilleur de ses espérances dans le retour à l'unité sociale et  
 « religieuse, sous la tutélaire influence du chef immortel de l'Eglise,  
 « arbitre libéral des nations, médiateur pacifique entre les peuples  
 « et les souverains. »

Voici d'ailleurs les principaux chapitres de ce beau travail chrétien :

I. Le danger social de l'Europe. — II. Le socialisme. — III. Le droit ancien et le droit moderne. — IV. La société moderne. — V. L'éloquence des gros chiffres. — VI. La guerre. — VII. Le Congrès. — VIII. La Papauté. — IX. Les Papes et la civilisation européenne. — X. Signes du temps. — XI. Léon XIII. — XII. La Papauté. — Conclusion.

Au sujet de ce livre, le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, a écrit à l'abbé Doumenjou la belle lettre suivante :

Monsieur le Curé,

Soyez béni et félicité d'avoir exhalté la Papauté et S. S. Léon XIII dans votre brochure : *l'Europe et le Pape*.

Contre le socialisme qui nous envahit de plus en plus, contre la guerre qui se montre déjà à nos portes, vous dressez avec raison, *ce qui a été de tout temps, non seulement la force de l'Eglise, mais le pivot de la société et le flambeau de la civilisation*, cette séculaire institution de la Papauté.

Vous donnez, en même temps, des témoignages fournis, même par nos ennemis, pour constater *le merveilleux retour de l'influence catholique sur les affaires de l'Europe*.

Vous arrivez enfin à formuler un vœu que je partage, et dont la réalisation épargnerait tant de larmes aux mères, et ferait tressaillir tous les cœurs catholiques : ce serait de voir le Pape redevenir *l'arbitre sacré des nations et des souverains*.

Que Dieu vous exauce, Monsieur le Curé; et le chant apporté des cieux qui termine votre ouvrage sera entendu de nouveau :  
 GLOIRE A DIEU ET PAIX AUX HOMMES!

Agréé, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† FLORIAN, cardinal DESPREZ, archevêque de Toulouse.

« Deux graves dangers, dit l'auteur, menacent, en ce moment l'Europe civilisée : *le Socialisme et la guerre*. Les socialistes modernes, comme une nouvelle invasion de barbares de la pire espèce, progressent et se multiplient dans toute l'Europe, prêts à étouffer la civilisation et à l'anéantir par le fer, par le sang et le feu. »

Cela est parfaitement vrai et fort bien dit.

---

A la librairie Quantin, nous avons vu l'apparition d'un livre curieux qu'il sera utile de consulter. Il a pour titre *Contes juifs*, par SACHER-MASOCH.

Avec Sacher-Masoch, nous nous trouvons transportés dans un tout autre pays et dans un tout autre ordre d'idées. Le célèbre écrivain autrichien que nous devons d'autant mieux accueillir en France qu'il est un adversaire hautement déclaré de la Prusse, retrace dans ses *Contes juifs* les mœurs si singulières, si bizarres de ces bourgades juives qui existent encore en Allemagne, en Autriche, en Pologne et qui sont comme un reste de l'antique Orient transporté en plein XIX<sup>e</sup> siècle. Le livre de Sacher-Masoch, composé avec ce talent pittoresque qu'il possède à si haut degré, est fort intéressant et est illustré de 100 dessins d'un caractère très original jetés dans le texte, et de vingt-sept grandes compositions gravées en taille-douce et dues aux artistes les plus distingués.

Mais l'événement littéraire du jour, le livre d'histoire documentaire le plus curieux qui vient de paraître, c'est le journal de FIDUS, *la Révolution de Septembre, Paris assiégé* (1).

Quel beau et patriotique livre Fidus nous a donné là. On sait que Fidus est le pseudonyme du rédacteur en chef d'une des plus belles revues catholiques de Paris.

Ce qui me plaît dans Fidus, c'est sa fidélité, son culte pour le souvenir. Fidus n'a pas oublié, ni renié le régime qui a donné à la France de nombreuses années de grandeur. Alors que tant de lâches ont abandonné avec l'égoïsme qui caractérise notre époque, ceux qui étaient tombés, Fidus a élevé la voix en faveur de ceux qui avaient été victimes d'une infâme révolution, faite en face de l'ennemi.

Ah! je puis le dire, car j'ai été témoin de ces jours douloureux, il n'y a pas une page du livre de Fidus qui ne soit vraie, qui ne soit l'expression exacte de ce qui existait. Ces pages sont de véritables cris de cœur, des cris de patriote révolté contre ceux qui ont alors pris le pouvoir et qui aujourd'hui encore nous oppriment et nous tyrannisent.

Écoutez comme Fidus nous raconte cette journée du 4 septembre où fut renversé le gouvernement de l'Empire :

« La journée, dit-il, cette affreuse journée de dimanche, devait ajouter aux pertes que nous venions de faire, au désastre de l'armée, l'ignominie, la bassesse de la plus vile des révolutions, le triomphe de la canaille, le renversement du gouvernement vaincu et, indignité que Joseph de Maistre disait ne s'être jamais vue, la trahison en face de l'ennemi! Oui, ils attendaient, ils espéraient

---

(1) Librairie A. Savine.

cette défaite, les républicains, les ennemis de tout ordre, les envieux, les incapables, les impuissants, qui rêvent toutes les jouissances que leur doivent donner les révolutions. Ils avaient tout préparé de longue date : depuis trois semaines, ils essayaient leurs forces par leurs propositions, par leurs journaux, par leurs sicaires qui, à main armée, attaquaient les postes (à la Villette, le 14 août); ils faisaient flotter, ils agitaient, comme un drapeau sanglant, au-dessus de la tête des députés et des ministres, l'image hideuse de la populace, et les députés, et les ministres, et les généraux eux-mêmes, étaient intimidés et baissaient la tête et détournaient les yeux devant ce fantôme! Et alors tous perdirent la tête! Nous, devant l'audace de la gauche, de cette minorité qui avait osé, dès le samedi soir, demander la *déchéance* de l'Empereur vaincu. nous nous disions : « Le ministère fera un coup d'Etat, il est dans l'air! » Le coup d'Etat, ce fut l'ignoble plèbe qui le fit, se ruant dans la Chambre, et, comme en 1830, en 1848 (en février et en mai), pour la quatrième fois en quarante ans, elle faisait la pire des révolutions, la révolution du ruisseau, et la plus détestable, la révolution devant l'ennemi!

« Il en portera la peine dans la postérité, ce général Trochu, amateur de la popularité, ce général écrivassier, flatteur de la foule, dont le nom retentissait, que l'on disait devoir tout sauver, être plus capable que tout autre, quoiqu'il n'eût jamais commandé un corps, dirigé une armée, gagné une bataille! Mais telle est la plèbe! Celui-là était grand à ses yeux qui n'avait rien fait, et le général de Palikao, on le considérait à peine, lui vainqueur en Chine, et qui, en quinze jours, avait organisé et accompli tant de travaux pour la défense de Paris! Elle dira, l'histoire, ce que fut, ce que fit le général Trochu pactisant avec la gauche, ne défendant pas les accès de la Chambre, quand deux régiments de cavalerie eussent refoulé bien loin, des pieds de leurs chevaux, la populace; invoquant, au contraire, le concours de la *garde nationale*, cette molle et inepte milice qui laissa, en 1848, tomber son roi Louis-Philippe, et qui de même, en 1870, a ouvert ses rangs et laissé passer le *mob* populaire, le flot des bandits de la Villette et de Belleville! Et, pour terminer, lui qui avait juré à l'Impératrice de défendre Paris, il le livre à une poignée de sophistes, de rhéteurs et de folliculaires, se met à leur suite et accepte de signer son nom sur la même feuille qu'un Rochefort! »

Bravo! jamais page vengeresse n'a été écrite contre Trochu avec telle verve. Je me souviens aussi de ce jour néfaste, j'étais sur la Place Vendôme quelques instants après l'envahissement de la Chambre quand soudain arriva une foule composée de mobiles de Paris et d'énergumènes des faubourgs. Ils repoussèrent les gardes-nationaux, sans ordre, qui ne résistèrent guère et s'emparant des couronnes d'immortelles (emblèmes sacrés de mort et de

souvenir!) déposées sur les grilles de la colonne Vendôme, ils jouèrent à la balle avec! Oh! les lâches, les infâmes, je pleurais de rage, j'aurais voulu voir la terre s'entr'ouvrir sous leurs pieds.

Fidus en attrape bien d'autres que Trochu. Voici une note sur Arago digne de Juvénal.

« M. Arago demeure maire de Paris dit-il; il est de tous les gouvernements, avec ou sans Trochu, de la Commune ou hors de la Commune; on laisse faire volontiers les comédiens, ils sont sans conséquence. »

Fidus a raison quand il dit que la Révolution était préparée depuis longtemps :

« Tout cela était préparé dès longtemps, et le jour presque calculé à coup sûr plusieurs incidents, aujourd'hui connus, ne laissent aucun doute à ce sujet. La sœur de M. Rochefort était partie pour Londres trois ou quatre jours auparavant, avertie par son frère. Un rédacteur de la *Réforme*. M\*\*\* se trouvait en Espagne; le 31 août une dépêche pressée de Paris, où on lui disait : « Venez tout de suite, il va y avoir un grave événement ». Il arriva le 3 septembre, assez à temps pour assister et participer au triomphe de l'émeute. A la fin d'août, un banquet avait réuni MM. Hugo, Meurice, Vacquerie, etc., et l'on avait bu à *un autre Waterloo!* En vain avertissait-on ministres, sénateurs, députés; ou ils ne croyaient pas au danger, ou ils ne voyaient pas le moyen de le conjurer. »

Ça et là, nous rencontrons quelques lignes consolantes :

« Il y a, pourtant, à ce triomphe momentané des matérialistes, une compensation dont on parle peu, parce qu'elle ne fait pas de bruit : ces événements extraordinaires, soudains, où la sagesse des hommes a été déjouée, et où s'est si manifestement montrée l'action divine; le danger présent, la mort sans cesse menaçante, l'impuissance humaine dont on ne peut ne pas avoir conscience, ont courbé bien des fronts et ébranlé bien des âmes. Un prêtre me dit que grand est le nombre des personnes qui reviennent aux idées et à la pratique de la religion. »

Une page qui m'a fait un plaisir inouï, c'est celle consacrée à défendre le pauvre maréchal Bazaine. Fidus n'a pas craint de dire son opinion et il y a quelque chose de touchant à le voir défendre ainsi ce soldat qui est mort pauvre et misérable loin du sol bien-aimé de sa patrie :

« Quand à une félonie, à une trahison, insultes dont on gratifie Bazaine à Paris, comment les aurait-il méritées? Il ne trahit personne; il traita *au nom de l'Empereur*, parce que le droit de l'Empereur, quoique 5000 coquins de la Villette aient proclamé la République à Paris, n'en est pas moins entier; et lui, maréchal nommé par l'Empereur, commandant en chef de l'armée, n'est-il pas plus autorisé à traiter de la paix, que les hommes qui se sont emparés du pouvoir par un criminel attentat? »

Pauvre maréchal Bazaine, quand tes compagnons prenaient le chemin de la gloire, tu prenais tristement celui de l'exil. Méritais-tu cela? Et cependant, lequel méritait un meilleur sort de Mac-Mahon, l'orléaniste qui, fait maréchal de France par l'Empereur, conduisit comme un simple sous-lieutenant une armée française dans le trou de Sedan malgré les sages avis du souverain dépouillé de son commandement ou du simple soldat qui parvenu par sa bravoure au grade de maréchal et qui après avoir combattu vaillamment, cherché la mort, a su conserver une armée à la France? Lequel a eu le plus de cœur de ces deux soldats, de celui que l'on fait, lui impérialiste convaincu, reconnaissant des bienfaits de l'Empire, juger par un des mortels ennemis de l'empire le duc d'Aumale, lequel valait mieux de celui-là ou de celui qui président de la troisième République, après avoir fait le coup du 15 mai, a abandonné, avec une faiblesse coupable dont il lui sera demandé compte plus tard, ceux qui l'avaient suivi et qui avaient eu confiance dans sa parole, qui les a laissés comme une proie facile aux mains des Grévy, Gambetta, Clémenceau et autres de la même boutique? J'ai vu des vieux soldats, des chefs de corps, saluer respectueusement dans cette salle de justice de Trianon, celui qui les avait commandés à Metz et qui victime des passions politiques et haineuses des républicains et des Orléanistes réunis, était sur le banc des accusés en face du général d'Aumale (fait général à l'âge où d'autres sont lieutenants!) l'un de ceux auxquels la France avait rendu des millions demandés rapacement au lendemain de ses deuils.

En revanche, combien en ai-je entendu qui maudissaient le maréchal, président de la République, à cause duquel ils avaient tout perdu, position, fortune, honneur, avenir.

Bazaine, dors en paix dans ta tombe, quand nos passions seront éteintes on sera plus juste sur toi.

Vous tous qui vous intéressez au sort de la France, lisez ce beau et bon livre de Fidus, cette *Révolution de Septembre*, car il est d'un historien, d'un profond philosophe et d'un grand cœur.

FRANÇOIS BOURNAND.

*Rédacteur en chef du Paris-Salon. Ancien  
Vice-Président du Cercle catholique  
de St-Roch.*







## BIBLIOGRAPHIE.

---

La Métrique grecque, par M. CHAIGNET, Recteur de l'Académie de Poitiers, Correspondant de l'Institut; in-8°, 6 fr. — E. Bouillon et Viesweg édit., Paris.

La Rhétorique et son histoire. 1888, in-8°, 10 fr. id.

**M**ONSIEUR Chaignet vient de publier deux ouvrages dignes, par l'importance des matières qu'ils embrassent et la façon dont ils les traitent, d'être recommandés à tous les amateurs des études sérieuses, aux maîtres comme aux élèves. Le premier, malgré sa récente publication, a obtenu un si beau succès qu'il nous est inutile d'en parler. Mais nous dirons quelques mots du second qui vient seulement de paraître. « La Rhétorique, dit M. Chaignet, plus encore que la Métrique, doit avoir sa place, et une place d'honneur dans les études classiques, où elle figure depuis plus de 2000 ans. Esquissée par Platon, organisée par Aristote, la théorie de l'Art oratoire n'est pas un art sans profondeur et sans influence sur le développement général et la haute culture de l'intelligence. »

Elle a, en effet, occupé chez tous les peuples, et à toutes les époques une place d'honneur dans l'éducation de l'homme. La raison en est qu'elle comprend, outre l'histoire de ce qu'on pourrait appeler le progrès de l'esprit humain, la théorie de l'art d'écrire, de l'art de penser, de l'art de raisonner, qui sont intimement liés à l'art d'agir.

Telle est l'idée de cet ouvrage considérable par la profondeur des recherches et l'étendue des développements.

Le livre débute par une partie historique. Ici, on assiste à la naissance de Rhétorique; on la voit grandir et se perfectionner jusqu'à ce qu'elle arrive à Aristote qui la représente à peu près dans toute sa splendeur.

Il est inutile, dit l'auteur, de la suivre plus loin; car, depuis ce moment, elle prend seulement diverses formes. Une note suffit au besoin.

La première partie passe en revue les définitions de la Rhétorique et de l'Eloquence; montre leurs rapports avec la Dialectique et l'Esthétique et établit la division de la Rhétorique. Vient ensuite la *preuve*, élément fondamental de l'art oratoire. La preuve ne doit avoir pour objectif que le vraisemblable. Or le vraisemblable se compose de lieux formels et de lieux communs réels. Dans la démonstration oratoire, en dehors de la preuve, se trouve encore une Topique du caractère, des mœurs, des habitudes, etc... Voilà la Topique générale. Il en est une autre plus spéciale à chacun des genres oratoires.

Les deux dernières parties concernent la forme du discours : ordre, disposition des parties; style : ce sont là les éléments esthétiques de l'Eloquence.

L'auteur, comme la plupart du reste, divise le discours en quatre parties et donne, pour chacune, les règles de leur économie.

La dernière partie couronne l'œuvre. Nous avons une étude approfondie du style et l'on sent, ici plus encore qu'ailleurs si c'est possible, un grand philosophe et un grand littérateur.

J. LANDEAU.



Christianisme et liberté, introduction à l'étude de la foi chrétienne, par M. l'abbé PH. DUNAND, chanoine, 2 forts et beaux vol. in-8°, 12 fr. — 1888.  
— Lyon, imprimerie Vitte et Perrussel, 30, rue Condé.

**L**E chancre qui ronge nos sociétés catholiques modernes, la puissance occulte ou publique qui, les éloignant de la religion, les pousse vers les abîmes dont nous pouvons, dès à présent, entrevoir la profondeur, c'est le libéralisme; le libéralisme, ce système de gouvernement et de doctrine qui, en principe, revendique pour le mal les mêmes droits que pour le bien, réclame pour l'erreur la même protection que pour la vérité, et qui, en pratique, n'use du pouvoir que pour fouler aux pieds la vérité et le bien et préparer le triomphe de l'erreur et du mal; *vidant*, d'une part, le domicile des citoyens inoffensifs, trafiquant des consciences, laissant tuer de pauvres femmes; d'autre part, ramenant de Nouméa, les incendiaires et les assassins, pensionnant les

constructeurs de barricades et faisant absoudre par ses magistrats les insulteurs de l'honneur national : voilà le libéralisme.

Assurément l'histoire de nos voisins depuis 1789, et plus particulièrement depuis 1873 permet de juger l'arbre par ses fruits. Mais ce spectacle qu'ils nous ont donné ne saurait suffire pour l'édification de l'esprit public, encore moins pour son relèvement. Ce qu'il faut avant tout, c'est arracher au libéralisme son masque; le convaincre de contradiction et de forfaiture sur le terrain des faits n'est pas assez : il importe de mettre sous les yeux des hommes de bonne foi le vice radical de sa doctrine; il est urgent de préserver de son venin les enfants d'aujourd'hui qui seront les hommes de demain et de leur inspirer autant d'horreur pour cet ennemi du bien que les sophistes de notre siècle ont pu inspirer à leurs partisans d'engouement à son endroit. Tout livre qui facilitera cette tâche ne peut être que le bienvenu. A ce titre, nous nous ferons un devoir de signaler l'ouvrage *Christianisme et liberté*. Telle est la pureté et la solidité de la doctrine philosophique dont s'est inspiré l'auteur, que, au témoignage des plus remarquables évêques de France : Archevêques de Toulouse, de Lyon; Cardinal Langénieux, etc.... *Christianisme et liberté* pourrait passer en beaucoup de ses pages pour un commentaire de la lettre pontificale sur la *Liberté humaine*.

J. LANDEAU.



Vers le Passé, par ADOLPHE HARDY. — Octobre 1888. —  
Namur, Jacques Godenne. 50 cent.

**C**ETTE plaquette de 12 pages offre un charme de jeunesse et de fraîcheur bien réel. Pour l'élégance et la fermeté du vers, elle marque un grand progrès dans la manière de l'auteur. Il y a ici quelque chose de nerveux, de soigné, de moderne dans la facture, tandis que les « Voix de l'Aube et du Crépuscule », que le poète débutant nous avait fait entendre d'abord, étaient vraiment trop vagues et trop banales. C'était jeune, très jeune, mais comme on l'a dit, par la forme négligée et par l'imitation manifeste c'était vieux... d'un demi-siècle. Aujourd'hui M. Hardy tout en restant jeune par l'âme sait être jeune aussi, c. à d. actuel, par le vers mieux frappé. D'ailleurs il intitule sa plaquette « Esquisse » et il fait preuve par là de bon goût : en la regardant bien, on y découvre certaines incorrections de dessin, senties probablement par l'auteur qui a travaillé à s'affermir la main sans pouvoir du premier coup y réussir entièrement; puis — et ceci n'est pas un défaut — le sujet n'a rien d'étudié. C'est une simple évocation de la nature champêtre, faite avec amour et sincérité :

une description, — un peu trop par énumération peut-être, — mais riche, abondante, réelle du monde animal et végétal, au milieu duquel se meut, à côté de l'auteur enfant, un autre pur et frais visage.

Ce regard jeté « vers le *Passé* » qui à l'âge de M. Hardy ne pouvait être que l'enfance, est plein d'une mélancolie douce qui rappelle l'école de Lamartine sans doute, mais vaut mieux cent fois que le pessimisme de notre jeunesse « décadente ».

JEAN CASIER.



## ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire et Scientifique ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les mois par livraisons de 100 pages chacune. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

<i>Une insertion page entière.</i>	. . . .	fr. 6
» » <i>demi-page</i>	. . . .	fr. 3,50
» » <i>quart de page</i>	. . . .	fr. 2
<i>Six insertions page entière.</i>	. . . .	fr. 30
» » <i>demi-page</i>	. . . .	fr. 18
» » <i>quart de page</i>	. . . .	fr. 10

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos *abonnés*, les avantages suivants :

L'insertion *gratuite*, répétée trois fois l'an d'une demi-page; et réduction de 50 % sur le prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agréés, M. \_\_\_\_\_, l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

S. Leliaert, A. Siffer & C<sup>ie</sup>,  
Éditeurs du *Magasin Littéraire et Scientifique*,  
52, RUE HAUT-PORT  
GAND.

*Pour jouir de ces avantages l'abonnement doit être personnel, et quant aux annonces de livres, ceux-ci ne peuvent être contraires au dogme ni à la morale.*

# Agence conservatrice de publicité

RUE DES CARLIERS, 12, TOURNAY.

L'agence se charge de la publicité, des faits divers, réclames, etc., dans tous les journaux et revues périodiques, appartenant à l'opinion conservatrice.

Les négociants et industriels ont tout intérêt à s'adresser à l'agence pour leur publicité. Pour plus amples renseignements écrire à l'agence.

---

## Au Pince-Nez d'Or

MAISON

P. J. DE BRUYN & L. DE MARTEAU-DE BRUYN

64, Rue longue de la Monnaie, 64

*en face du Grand Canon*

A GAND.

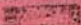
---

Lunettes et Pince-nez pour toutes les vues, en acier, nickel, buffle, écaille, argent, et or avec verres en cristal; Longues-Vues, Jumelles, Marines de théâtre, de campagne, etc. monocles, faces-à-main, Microscopes, florioscopes, trichoscopes, loupes pour horlogers, pour graveurs, à lire, etc. Graphomètres, pantomètres, chaînes d'arpenteur, compte-fils, boîtes à compas, pochettes, balustrés, équerres, mesures en rouleau toile, fil acier, mètres, doubles et triples décimètres en bois, cuivre, baleine, os, ivoire, curvinètres, etc. Baromètres, baroscopes, thermomètres, pèse-acides, ammoniacque, beurre, bière, chlore, flegmes, huiles, lait, lessives, moult, liqueurs, savons, sirops, sels, fannins, vinaigre, vins, urines, etc. — Coutellerie anglaise, suédoise et de Namur, rasoirs et ciseaux, fourchettes et cuillers. — Pipes et porte-cigares, tabatières, porte-monnaies, broserie fine, jeux de tous genres. — Parfumerie; choix immense de bijouterie fausse et d'article pour deuil, etc. etc. — Racommodage de tous ces articles.

---

**Saint Charles Borromée**, image en chromolithographie, format in-4°. — SOCIÉTÉ ST-AUGUSTIN, BRUGES. — Prix : fr. 0,50.

Les éditeurs de la société Saint-Augustin nous présentent cette fois, non pas une image de sainteté, mais un portrait chromolithographié; il est fait d'après la délicieuse peinture de Fitgino, et traité avec le coloris riche et harmonieux, avec le sentiment grave et pieux, de l'ancienne école italienne; il a tout le rendu d'une peinture à l'huile et toutes les touches du pinceau le plus exercé. Une figure aussi connue, aussi caractérisée, aussi belle que celle du grand archevêque de Milan était faite, en effet, pour tenter l'éminent artiste qui a déployé dans l'exécution du carton un talent si remarquable; il a été dignement servi par un chromolithographe hors ligne.

L. J. C.   
(Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*)

# Maison B. VAN HYFTE

## FABRIQUE DE PIANOS

Fondée en 1835

Rue Basse des Champs, 32,

GAND.

Brevet d'invention.

Croix d'or et médailles dans toutes les Expositions

# P I A N O S

NOUVEAUX MODÈLES

avec cadres en fer

**SYSTÈME BREVETÉ**

remarquables par leur sonorité puissante, leur jeu facile et leur fini parfait. C'est la perfection en fait de Piano.

**PIANOS-A-QUEUE**

*système perfectionné, à cordes croisées.*

**GARANTIE 3 ANS.**

---

De Firm. THEO. KERVEL & Co, Amsterdam, bericht hiermede, onder dankbetuiging, aan de geachte Inteekenaren van

« ISAIAS »

De profetiën van Amos' zoon, in Nederlandsche verzen vertolkt, met ophelderende aantekeningen door G. JONCK-BLOET, S. J.

dat zij door voldoende intekening in staat is gesteld, dit zoo interessante werk te kunnen uitgeven. Zij neemt de vrijheid hen, die nog niet hebben ingeteekend, beleefdelyk te herinneren, dat de gelegenheid tot intekening voor den prijs van f 4,50 slechts tot 15 Mei was opengesteld, terwijl nu de prijs op f 6,50 (fr. 13—) is gebracht.

Het schoonste en edelste, het meest stichtende dichtwerk wat sedert vele jaren in onze taal is verschenen. *Red.*

Bij denzelfden uitgever is verschenen :

- 1 **Kompas voor jeugdige werklieden**, uit het Duitsch omgewerkt door Mr ALFONS VAN RYCKEVORSEL. Vol. 8<sup>o</sup>, 25 cts (50 centim.) 2<sup>o</sup> Druk. 1888.
- 2 **Kompas voor gehuwde werklieden**, idem. 1888. Prijs idem.

Twee uitmuntende boekjes in onze dagen van *grèves*. (Red.)

Quelques scènes de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. l'abbé BURGUIÈRE, chanoine de la cathédrale de Rodez. Un volume in-8°, 400 pages, filets rouges. Prix : 4 francs. Société de Saint-Augustin, Bruges.

Les récits de l'Évangile sur la Passion du Sauveur, si simples et si touchants, sont une source inépuisable de saintes et hautes pensées, de réflexions salutaires, de pieuses émotions, de consolantes espérances.

Nous félicitons l'estimable auteur d'avoir choisi un si beau sujet et d'en avoir fait la matière de ses méditations et de ses études.

Il a voulu nous faire bien comprendre les faits évangéliques, nous les retracer vivement et nous les expliquer à tous les points de vue. D'une part, il répond aux erreurs et aux vaines théories de la fausse science contemporaine; il repousse les attaques du rationalisme, qui ne semble occupé qu'à défigurer les faits et à les ramener à des proportions tout humaines. D'autre part, il rend sensible le sens mystique qu'il faut y attacher, il fait ressortir les grands enseignements qu'ils renferment, les conséquences morales qui en découlent. Ce livre est à la fois un exposé historique d'une parfaite exactitude, un ouvrage de doctrine, de critique et de discussion solide, et un traité de spiritualité où sont indiquées en passant les règles les plus sages pour la direction des âmes. C'est dire tout l'intérêt qu'il présente aux lecteurs sérieux.

Le style est en harmonie avec le sujet : grave, ferme, d'un ton noble et soutenu, sans s'écarter jamais d'une simplicité nécessaire dans de pareilles matières.

Dans l'exposition des faits, M. Burguière a suivi l'ordre chronologique d'après la concordance des Évangiles. Il nous donne le vrai sens du texte en rapprochant les prophéties des faits qui en sont la réalisation et l'accomplissement, et en prenant pour guide les interprétations des Pères et des Docteurs et les anciennes traditions recueillies avec soin. Quelle méthode plus sûre pouvait-on adopter?

Nous faisons des vœux pour que ce livre solide et touchant qui fait si bien passer sous nos yeux les plus augustes mystères de notre foi, se trouve en beaucoup de mains et soit lu par un grand nombre de personnes. Il est destiné à produire les impressions les plus salutaires, à raviver notre foi, à fortifier notre espérance, à exciter notre amour pour l'homme-Dieu immolé pour le salut du monde. C'est toute la récompense que le pieux auteur ambitionne et qu'il mérite d'obtenir.

(Revue religieuse de Rodez.)

---

*J. W. VAN LEEUWEN, Hooigracht, te Leiden*

BIEDT AAN :

ALBERDINGK THIJM, J. A., **Volks-almanak voor Nederlandsche Katholieken**. Amsterdam. 1852 (begin)—1888 met algem. register, door *P. H. v. Born*, S. J. 37 dn. met platen. Een volledig ex. is *zeer zeldzaam*. — Prijs : f. 12.50 (fr. 26—.)

Hiervan zijn ook enkele jaargangen te bekomen.

---

Bij **C. L. VAN LANGENHUYSEN**, te Amsterdam, verschijnt :

## DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

**GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS**  
en **POURBUS**.

Voorgesteld in 31 Staalplaten. Bevattende tevens eene reeks **Monografiën** door **P. GÉNARD**, Prof. **W. MOLL**, **AD. SIRET**, **SLEECKX**, **C. ED. TAUREL** en Prof. **J. A. ALBERDINGK THIJM**. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4° formaat.

Dit schoone nationale werk wordt uitgegeven in 10 afleveringen, elk van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).



# EAU DE COLOGNE

## J. C. Boldoot

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. les rois des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne

AMSTERDAM

Dépôts: Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Louvain, chez Franckx, rue de la Station.

---

## C. T. FELT

Imprimerie lithographique

PAPETERIE.

Canal des Récollets, 19

ANVERS.

Steendruk. — Letterdruk

Schoolbenoedigheden

IN DEN GROOTSTEN OMVANG

MINDERBROEDERSRUI, 19

ANTWERPEN.

---

## E. J. BRILL

OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL

ROTTERDAM (*Oude Rijn*).

CATALOGUSSEN GRATIS TE VERKRIJGEN.

---

## LA JEUNE FILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

dirigé par des Femmes du Monde

honoré de l'appui bienveillant de

S. A. R. M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE FLANDRE.

BBUXELLES

*Librairie européenne C. Muquardt*

*Th. Falk, Libraire de la Cour et de S. A. R. le Comte de Flandre*

---

In den boekhandel « G. J. MANZ », te Regensburg, zijn verkrijgbaar :

## KOPERGRAVUREN

naar de beroemde werken van *Führich*, *Overbeck* en *Steinle*, gedurende een half jaar, tot veel verminderden prijs, namelijk met 30 tot 50 %o rabat. Prachtige geschenken tot stichting en kunstbevordering van twee tot honderd franken

# LE GUIDE DE L'ACHETEUR

POUR 1889

1 volume de 1650 pages : 6 fr., franco 8 fr.

AGNUS, 26, RUE RAMBUTEAU, PARIS.

## CET OUVRAGE CONTIENT :

- 1° Toutes les adresses des Fabricants de Paris, avec les spécialités de leurs produits;
- 2° Les Agents, Représentants et Dépositaires à Paris des manufactures de France et de l'Étranger;
- 3° Toutes les maisons de gros qui expédient en Province et à l'Étranger;
- 4° Les marques de Fabrique.
- 5° Les adresses de tous les négociants à tous les titres et diverses tables;
- 6° Les rues de Paris et les communes de la Seine;
- 7° La table des matières;
- 8° La liste alphabétique des fabricants.

---

## Chocolat à l'Extrait de Viande

DUBOIS & Co, A TOURNAL

Aujourd'hui le chocolat est à la mode. C'est, en effet, un aliment des plus nourrissants et des plus sains, beaucoup plus fortifiant que le café et le thé, qui, même d'après de grandes autorités médicales, ne possèdent qu'une quantité insignifiante de principes nutritifs. — M. Dubois a voulu augmenter encore la puissance nutritive du chocolat, et il a réussi à la doubler au moins en y mêlant un extrait concentré de viande de bœuf. Par ailleurs, son chocolat possède absolument le même goût agréable et la même apparence que les meilleurs chocolats des autres fabricants, et il se conserve de même.

---

## LAMPES EXCELSIOR Brevetées

Eclat, Sécurité, Economie.

Cette lampe est le fruit des recherches les plus patientes et les plus éclairées de son inventeur. Elle projette une lumière beaucoup plus pure, plus claire, que toutes les autres, même en consommant moins de pétrole. D'une sécurité absolue, d'une forme agréable, elles existent dans toutes les grandeurs et pour tous les usages.

*Se méfier des contrefaçons.*

Maison LOUIS SÉPULCHRE, à Herstal-lez-Liège.

---

NOUVEAU

## Dictionnaire complet de la langue Française

par BESCHERELLE, jeune

Un très fort volume in-8°, de 1232 p.; broché fr. 11; relié fr. 13.

Librairie BLOUD et BARRAL, Paris.

Cet excellent Dictionnaire, dont la 5<sup>e</sup> édition vient de paraître, est le plus exact et le plus complet de tous les dictionnaires de ce genre, le seul où l'on trouve la solution de toutes les difficultés. De plus, il renferme tous les synonymes avec l'explication de leurs différentes nuances, etc.

# Librairie FELIX ALCAN, Paris.

- I. — **Dictionnaire de Thérapeutique**, par les Docteurs BOUCHUT et DESPRÉS, médecins des hôpitaux de Paris. Un très fort volume in-4°, refondu et complété (1888) 30 fr.

Les noms des deux auteurs sont trop bien connus de tous pour qu'il soit nécessaire de recommander ce dictionnaire. Il suffit de signaler cette nouvelle édition. Ecrit de façon à être compris de tous, cet ouvrage convient aussi bien aux familles qu'aux médecins. Il comprend toute la médecine, mais il s'étend spécialement sur la partie principale de cette science : **l'art de guérir.**

- II. — **Cours d'Hygiène**, par le Docteur BOUCHARDAT, professeur à l'Ecole de médecine de Paris; nouvelle édition refondue. Un fort vol. in-8°, 18 fr.

On ne peut pas s'intéresser à la science de guérir les maladies sans s'intéresser encore plus, s'il est possible, à la science de les prévenir. L'incomparable ouvrage de « notre grand Hygiéniste » est donc destiné à rendre d'immenses services à tous.

- 
- Tout Paris**, par LA FARE, 55, rue du Faubourg Montmartre, Paris; édition 1889; 1 fort vol. in 8°, 15 fr. franco.

Cet ouvrage, unique en son genre, fruit d'immenses et patientes recherches, donne la liste complète, disposée de plusieurs façons pour faciliter les recherches, de tous les personnages publics, ou en vue d'une façon quelconque; les membres de toutes les administrations et sociétés, des écrivains, savants, artistes, professeurs, avocats, médecins, etc., etc. Toute la haute société, etc., etc.

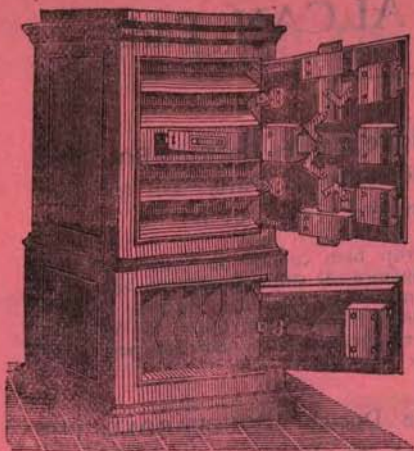
Il renferme, en outre, les pseudonymes, une foule de notices et de renseignements très précieux qu'on ne rencontre dans aucun autre ouvrage. C'est un compagnon indispensable. Il existe, du même auteur, un énorme volume in 8°, 25 fr., un ouvrage analogue pour la province.

- Annuaire de la presse française**, par MERMET, 13, rue de Belzunce, Un fort vol. in-12, 12 fr., 1889.

Contenant : 1° La liste de tous les journaux et revues de France, et les principaux de l'Etranger, avec divers renseignements utiles à la suite de chaque périodique. 2° des renseignements très intéressants sur la presse. 3° diverses tables très détaillées.

- Annuaire de l'instruction publique**, un vol. in-8°, fr. 7,50. 1889. Librairie Delalain, Paris.

Cet annuaire se divise en deux parties : l'une comprend la liste complète, alphabétique et par département, de tous les membres de l'enseignement de France; l'autre toutes les lois, décrets relatifs à l'enseignement, son organisation, son fonctionnement; l'organisation et les programmes de certaines grandes écoles, etc.



Maison fondée  
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent  
aux Expositions  
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE

DE

COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

22, Rue de la Cuiller,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent

GAND.

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,  
incrochetables, en fer et acier trempé.

*Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin*  
**Tabernacles et Troncs d'églises.**

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction  
de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes,  
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.

Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

**Gros. — Détail. — Exportation.**

- LADISLAS D'AlMEIDA, Avocat, à Gand.  
 L'abbé BALTUS, Curé de Maredret (Namur).  
 L. DE BACKER, ancien professeur à l'Université de Paris, à Cannes.  
 H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives, Avocat du Département des Finances.  
 B<sup>OD</sup> BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke (Flandre Occidentale).  
 F. VAN DEN BOSCH, Avocat, à Gand.  
 F. BOVY, Juge au tribunal de 1<sup>re</sup> instance, à Hasselt.  
 F. BOURNAND, homme de lettres à Paris.  
 CHARLES BUET, à Thonon (Haute-Savoie).  
 C<sup>IE</sup> CONRAD DE BUISSELET, Attaché de légation, à Belgrade.  
 B<sup>OD</sup> E. VAN CALOEN, Secrétaire particulier de M. le Gouverneur de la Flandre Occidentale, Conseiller communal, à Bruges.  
 JULES CANAUËR, Avocat, à Dinant.  
 JEAN CASIER, à Gand.  
 L'abbé PH. COLINET, professeur à l'Université de Louvain.  
 G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.  
 FRÉDÉRIC COUSOT, Littérateur, à Bruxelles.  
 L'abbé M. A. COUSOT, Professeur au Collège de Belle-Vue, à Dinant  
 JOSEPH DESTREE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.  
 R. P. DIERCKX, S. J., à Louvain.  
 EUGÈNE DIJON, Avocat, à Huy.  
 ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.  
 ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand, membre de la Chambre des Représentants.  
 B<sup>OD</sup> H. DELLA FAILLE D'HYSSÉ, Avoc. près la Cour d'appel de Gand, Conseiller prov.  
 CHARLES FUSTER, Littérateur, à Paris.  
 ARTHUR GODDYN, Avocat, Docteur en sciences politiques et administratives, à Gand.  
 A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot.  
 EUGÈNE DE GROOTE, Avocat, à Dixmude.  
 Mgr DE HARLEZ, Professeur à l'Université de Louvain.  
 L. HALLEUX, Avocat et Conseiller communal, à Bruges.  
 J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Professeur à l'Université de Louvain.  
 A. HODISTER, Explorateur au Congo.  
 L'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège St Louis, à Bruges.  
 J. HOVOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.  
 LÉON JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Gand.  
 RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.  
 B<sup>OD</sup> KERVYN DE VOLKAERSEBEKE, à Bruges.  
 GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.  
 P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.  
 FERD. LOISE, Littérateur, à Uccle.  
 P. MAILHARD DE LA COUTURE, Homme de lettres, à Lille  
 P. MANSION, Professeur à l'Université de Gand.  
 J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon.  
 L'abbé HENRI MØLLER, à Bruxelles.  
 LÉON DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain  
 PEDRO NADA, à Gand.  
 NOSENT, Professeur à l'Université de Gand.  
 E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges.  
 P. RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représentants, à Audenaerde  
 ALFKED DE RIDDER, à Louvain.  
 PROSPER SAFY, Curé de Woubrechtégem.  
 R. DU SART DE BOULAND, Secr. particulier de M. le Gouverneur du Hainaut, à Mons.  
 JOSEPH SCHRAMME, à Louvain.  
 B<sup>OD</sup> A. DE 'T SERCLAES DE WOMMERSOM, Avocat, à Gand.  
 A. SOLVYNS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Conseiller provincial.  
 ELG. STANDAERT, Avocat, à Bruges.  
 C<sup>IE</sup> F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Attaché à la Maison du Roi, à Bruxelles  
 L'abbé J. B. STIERNET, Professeur au Collège St Louis, à Bruxelles.  
 R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain.  
 G. VERSPEYEN, Avocat, Rédacteur en chef du *Bien Public*, à Gand.  
 P. WAUWERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.

## SOMMAIRE :

- I. M. Paul Bourget d'après son dernier livre (p. 125) . . . ARMAND THIÉRY.
- II. L'Enfant dans la poésie (p. 139) . . . . . M.-A. COUSOT.
- III. Lâ Religion en Chine (*suite et fin*) (p. 147) . . . . . MGR DE HARLEZ.
- IV. Au Caucase : Cosaques de la Kouban (p. 159) . . . . . EUGÈNE DE GROOTE.
- V. Lubeck, souvenirs flamands (p. 173) . . . . . B<sup>on</sup> BÉTHUNE-DE VILLERS.
- VI. Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle (*suite*) (p. 203) . . . . . L. DE BACKER.
- VII. Le R. P. Callens (p. 215) . . . . .
- VIII. Poésies : *Rafales*; — *Le Givre* (p. 223) . . . . . JEAN CASIER.
- IX. Le Salon de Louvain (p. 225) . . . . . S.
- X. Lettre de Paris (p. 226) . . . . . FRANÇOIS BOURNAND.
- XI. Bibliographie (p. 137) :  
*La Métrique grecque; la Rétorique et son histoire*; par Chaignet. —  
*Christianisme et liberté*, par le Ch<sup>r</sup> Dunand . . . . . J. L.  
*Vers le passé*, par Ad. Hardy . . . . . J. C.



1889

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

S. LELIAERT, A. SIFFER & C<sup>o</sup>  
RUE HAUT-PORT, 52

PARIS

ED. BALLENWECK  
RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12

1889

6<sup>e</sup> année. — N<sup>o</sup> 3. — 15 Mars.

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois

par livraisons de 100 pages au moins

Prix de l'abonnement { Belgique : 10 francs.  
Etranger : 12 francs.

Abonnement pour une demi-année : Belgique : 6 francs ;  
Etranger : 7 francs. Un numéro isolé : 1 franc.

- 1<sup>o</sup> *Summa theologica* S<sup>u</sup> Thomæ. 6 forts vol. in 8<sup>o</sup> 20 f.
- 2<sup>o</sup> *Tractatus de locis theologicis*, par le P. Berthier. in 8<sup>o</sup> 8 f.
- 3<sup>o</sup> *Lectiones in Scripturam Sacram*, par le P. Pepe, in 8<sup>o</sup> 8 f.
- 4<sup>o</sup> *Index librorum prohibitorum* 3 f.

Voici encore quatre excellents ouvrages à l'usage du clergé, que vient de publier la célèbre Maison Pierre Marietti, à Turin.

Elle est prodigieuse la fécondité de cette immense librairie et non moins prodigieuse le bon choix de ses ouvrages et leur importance.

Il serait superflu de recommander ces ouvrages : ceux à qui ils conviennent en savent toute l'importance, et les auteurs, les RR. PP. Berthier et Pepe, connus de tous, sont les gloires de l'enseignement religieux et universitaire d'Italie.

La somme théologique est enrichie d'un choix judicieux des meilleurs commentaires et honorée d'un Bref de Léon XIII. La correction du texte, et l'impression ne laissent rien à désirer.

Le *Traité des lieux théologiques*, le seul ouvrage récent dans ce genre, malgré l'importance du sujet, est une introduction quasi indispensable à de bonnes études théologiques. Ouvrage très précieux, enrichi de tables détaillées et de tableaux synoptiques. — Le troisième ouvrage forme un cours complet et savant d'introduction à l'Écriture Sainte. Grande clarté; beaucoup d'ordre, méthode philosophique. — Le quatrième enfin est connu de tous; il suffit de signaler cette dernière édition (1889).

**Lexicon philosophico-theologicum**, par le D<sup>r</sup> Pérujo, chanoine de Valence; 1888. 1 vol. in 8<sup>o</sup> 5 f. — Valence (Espagne) librairie Benerjeh; et librairie Lecoffre, à Paris.

Le Chanoine Pérujo, si connu en Espagne surtout, par ses importantes publications religieuses, vient de publier, en latin, un dictionnaire *complet* des termes et expressions théologiques et philosophiques.

Entre autres qualités, ce dictionnaire est clair, précis et complet : c'est un manuel indispensable au séminariste. — Espérons que bientôt nous aurons une traduction française du remarquable dictionnaire des sciences ecclésiastiques que publie actuellement en espagnol l'illustre et infatigable auteur.

**De werken van J. Van den Vondel**, uitgegeven door J. VAN LENNEP. — Gent. S. Leliaert, A. Siffer et C<sup>o</sup>.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette magnifique édition des œuvres complètes du grand poète néerlandais. Le cinquième volume vient de paraître. Il se distingue, comme les précédents, par la perfection typographique; de nombreuses gravures empruntées aux premières éditions et reproduites par la photogravure, enrichissent ce volume et ajoutent singulièrement à sa valeur.

Le nouveau volume renferme toutes les œuvres, publiées par Vondel, de 1621 à 1625, et entre autres les deux tragédies : *De Amsterdamsche Hecuba* et *Palamedes*, la célèbre tragédie dans laquelle le poète vengea *Oldenbarnevelt* et qui lui valut la persécution des ennemis de cette victime des dissensions religieuses en Hollande.

On sait que l'édition nouvelle a réalisé le *nec plus ultra* du bon marché. Chaque volume forme une série complète et ne coûte que 1 fr. 30 c.; en reliure de luxe, 2 francs.

(Bien Public.)





## LA POÉSIE NARRATIVE AU MOYEN AGE

### I.

Troubadours et trouvères. — Les épopées françaises.  
— Les trois « matières ».

**D**ANS la formation de la langue nouvelle, les facteurs essentiels avaient été la parole et l'instinct populaires (1). Mais si la langue originelle, le latin, était une et identique sur toute la surface de la Gaule, les populations différaient, parlaient le latin à leur manière, mettaient leur cachet particulier à l'altération qui transformait les mots. C'est ainsi que naissent les différences caractéristiques qui constituent les dialectes régionaux. Des circonstances extrinsèques interviennent pour établir entre eux une délimitation nette et tranchée; il y en a autant qu'il y a, dans la France morcelée par la féodalité, de centres indépendants (2).

Les dialectes du Midi s'éloignent sensiblement de ceux du Nord; ils forment la *langue d'oc* distincte de la

---

(1) Voir *le Magasin littéraire et scientifique*, du 15 juillet 1888.

(2) Voir LITTRÉ, *Préface du Dictionnaire*, XLV.

*langue d'oïl* ou *d'ouï* (1). Avec l'éclat et la sonorité qu'ils tiennent du soleil et du ciel, ils ont l'élégance que leur communique une culture plus avancée, fruit d'une tranquillité moins troublée, d'une résurrection plus prompte et plus complète des traditions romaines antérieures aux invasions.

Le Midi, sous l'autorité des comtes de Poitiers, de Toulouse et de Provence, a longtemps des destins séparés. La littérature qui s'y développe s'inspire des institutions maîtresses du moyen âge, la féodalité et la chevalerie, et des sentiments de générosité, d'exaltation amoureuse, de bravoure et de courtoisie, qui règlent les mœurs galantes et originales de la France méridionale du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle. Les *troubadours* (2) de toutes les conditions, dans leurs *chansons*, leurs *jeux-partis*, leurs *ballades*, chantent l'amour et le printemps, le plaisir et les fêtes. Parfois un drame sanglant éclate,

(1) Les langues, au moyen âge, se désignent fréquemment par la particule affirmative. On nommait l'italien *langue de si*. *Oc* est le pronom démonstratif latin *hoc, ceci* (est). *Oïl* est formé de la réunion des deux pronoms *hoc* (est) *illud* par la chute de la consonne médiane *c* : c'est cela. Plusieurs savants expliquent *oïl* par *hoc-illic* (ceci-là). Voir *Romania*, 1880. — Il est difficile de tracer la démarcation des deux idiomes; sur les frontières ils se pénètrent. Une ligne partant de la Rochelle pour aboutir à Grenoble, et de là au mont Cenis, déterminerait assez nettement leurs domaines.

(2) Nous négligeons ici l'époque primitive de la littérature provençale, sur laquelle la critique et l'érudition modernes n'ont recueilli jusqu'aujourd'hui que des indications incomplètes. Voir BARTSCH, *Grundriss zur Geschichte der Provenzalischen Literatur*. Elberfeld, 1872. — Sur les troubadours (*trobador*, poète, dérivé du verbe *trobar*, trouver, inventer) voir des détails intéressants dans DIEZ, *La poésie des troubadours*; FAURIEL, *Histoire de la poésie provençale*, t. 1; EUG. BARET, *Les troubadours et leur influence*, et GIDEL, *Les troubadours et Pétrarque*. BARTSCH a publié une *Chrestomathie provençale*.

et, dans un *sirvente* passionné, le poète excite à la vengeance, ou bien il dénonce les abus et essaie d'arracher cette société brillante aux voluptés monotones où elle s'énerve.

Expression vive et harmonieuse de sentiments passagers, la poésie provençale négligea les sources pures et fécondes de la religion et des traditions glorieuses. Dans la magnifique floraison épique du moyen âge, elle ne peut guère revendiquer qu'un poème, *Girart de Roussillon*. Au XIII<sup>e</sup> siècle, elle a à subir le contre-coup des événements politiques : les troubles civils, la guerre des Albigeois, la ruine de l'indépendance du Midi annoncent sa décadence ; elle est complète un siècle plus tard.



La langue des vainqueurs, des hommes du Nord, triomphe, en même temps que s'établit la victoire définitive de l'esprit français. Jusqu'alors l'unité avait fait défaut à la *langue d'oïl*, mais un de ses dialectes supprime les autres. C'est celui de l'Île-de-France, le *français*, qui l'emporte sur ses rivaux, à mesure que le système féodal disparaît au profit d'une monarchie centralisée. Au XIV<sup>e</sup> siècle, sa primauté ne sera plus contestée. Les autres dialectes, même celui de Normandie, qui avait eu la suprématie au XI<sup>e</sup> siècle et dans les commencements du siècle suivant, descendent au rang de patois.

Les premières productions littéraires que nous rencontrons en langue d'oïl sont des *cantilènes*, sortes de complaintes ou de chants de combat, qui résumaient la vie des guerriers et popularisaient les événements

héroïques. Ces poèmes, d'origine germanique, se renouvelaient en s'amplifiant. Le peuple les chantait. Les *trouvères* et les *jongleurs* (1), héritiers des scaldes francs et normands et des bardes gaulois, les faisaient retentir par toute la France. Comme les poètes des temps barbares, ils suivaient les rois et les barons dans leurs expéditions, assistaient aux batailles, célébraient les vainqueurs; puis ils parcouraient le pays, s'arrêtant dans les châteaux, dans les abbayes, sur les places publiques. Ils chantaient les cantilènes, en s'accompagnant de la *vielle*, sur le ton d'une mélodie sévère.

Les cantilènes manquaient d'unité; l'esprit poétique flottait en légendes diverses de ton et d'inspiration. Heureusement, une idée puissante saisit la jeune nation franque, enflamme les imaginations naïves, transforme les chants populaires, les rattache entre eux, les ramène à elle comme à un centre, les fond et en fait des épopées, les *chansons de geste* (2). Cette grande idée peut se définir : la lutte de l'Europe chrétienne, unie sous le sceptre de Charlemagne, contre les Sarrasins.

Déjà la conversion miraculeuse de Clovis avait suscité des chants épiques. Le sentiment national et religieux, l'idéal d'un chef croyant et héroïque, d'une aristocratie guerrière et chrétienne, s'étaient développés

(1) Le nom de *trouvère* correspond, dans la littérature du Nord, au nom de *troubadour* dans celle du Midi. Le *jongleur*, *joculator*, faiseur de tours, musicien, chanteur ambulant, était un legs de la décadence romaine. Mais, à partir du X<sup>e</sup> siècle, on distingue, dit M. Léon Gautier, deux familles de jongleurs : les histrions et les jongleurs de geste, *les Épopées françaises*, t. I, chap. XIII). Plus tard, le nom de jongleur reprendra le sens unique de « faiseur de tour. » Voir des détails curieux dans *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels* par ARTHUR DINAUX.

(2) *Gesta, gestæ*, mot barbare, formé du pluriel neutre, *gesta, orum*, signifie *histoire, chronique héroïque et famille de héros*.

dans les luttes qu'il avait entamées et que ses successeurs avaient soutenues contre les ennemis de l'Est restés païens et barbares et contre les hérétiques du Midi. L'épopée s'exalta et s'acheva lorsque, au VIII<sup>e</sup> siècle, les premiers Carolingiens sauvèrent la civilisation occidentale en refoulant les Musulmans. Entre tous, Charlemagne fut le héros cher à la chrétienté. Un instant il avait groupé dans sa vaste monarchie les nations nouvelles; soutenu par une noblesse vaillante, il avait fait reculer sur toutes les frontières les ennemis du nom chrétien. Lorsqu'il eut disparu, son règne demeura dans la mémoire et l'imagination des peuples comme un souvenir lumineux. Dans sa gloire prestigieuse, s'absorbaient les hauts faits de Charles Martel et de Pépin le Bref; il grandissait à mesure que les temps devenaient plus sombres. La chrétienté ne cessait de se retourner vers ce chef légendaire comme vers le symbole d'un idéal entrevu; en lui elle avait conscience de son unité vis-à-vis des infidèles. C'est à lui qu'elle se plaît à rapporter ses gloires passées, ses souvenirs heureux. Elle ne voit d'ennemis que ces musulmans ardents et fanatiques qui la menacent depuis des siècles. C'est contre eux seuls que Charles a guerroyé durant sa longue vie. Si l'empereur invincible a essuyé une défaite dans une gorge des Pyrénées, ils en sont les auteurs : à des Basques obscurs se substituent, dans l'imagination populaire et dans les légendes, les éternels et redoutables Sarrasins (1).

(1) Sur la genèse de l'épopée française, voir surtout LÉON GAUTIER, *les Epopées françaises*, première partie, Origine et Histoire des épopées françaises; GASTON PARIS, *Histoire poétique de Charlemagne*, Introduction, page 16 et suiv. et *passim*. la *Littérature française au moyen âge*, Introduction et chapitre premier, *l'Epopée nationale*; OZANAM, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. IX, Conclusion.

Le plus ancien et le plus important des poèmes du *cycle carlovingien*, c'est-à-dire, de cet ensemble de poèmes auxquels les aventures héroïques de Charlemagne et des guerriers associés à sa mémoire ont donné naissance, est *la Chanson de Roland* (1).

Charlemagne repassait les Pyrénées, revenant d'une expédition contre les Sarrasins. Roland, neveu de l'empereur, commandait l'arrière-garde formée de l'élite des preux. Dans la vallée de Roncevaux, victime d'une trahison, il est surpris par les mécréants. Olivier, son ami, l'engage à sonner du cor pour avertir l'empereur. Il refuse. La bataille s'engage formidable. Le jour s'obscurcit, la terre tremble. Les Français font des prodiges. Deux armées musulmanes sont vaincues. Une troisième s'avance. Quatre fois elle est repoussée; mais, au cinquième choc, la troupe de Roland est réduite à soixante combattants. Alors enfin il se décide à sonner du cor. Charles, à trente lieues de là, l'entend : il retourne sur ses pas. Tandis que les soixante mille trompettes de la grande armée retentissent dans les montagnes et font trembler les païens, les derniers compagnons de Roland meurent à ses côtés. Il est seul. Les Sarrasins de loin l'accablent de traits et s'enfuient. Il tombe et sent venir la mort. Il veut briser son

---

(1) Le texte que nous avons paraît être de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. L'auteur, d'après M. Léon Gautier, serait un normand. M. M. G. Paris et Fœrster croient qu'il était originaire de l'Île-de-France. La Chanson de Roland, comme les autres chansons de geste, est formée de tirades monorimes d'une longueur inégale, qu'on nomme *laissez*. Les vers sont de dix syllabes. La rime est une simple *assonance* dans laquelle la ressemblance du son porte uniquement sur la voyelle accentuée : par exemple, *dame* et *parle* sont des assonances. — Voir les diverses éditions de M. L. GAUTIER, qui a aussi donné une *traduction* avec une *introduction* et un *commentaire*. Tours, Mame.

épée Durandal pour qu'elle ne tombe pas aux mains d'un païen ou d'un lâche. Dix fois il en frappe les rochers; elle résiste. Alors il s'étend sur l'herbe, au sommet d'un pic qui regarde l'Espagne, place sous lui son épée, et, le cœur rempli de souvenirs du passé et de visions de gloire, il s'en va à sa fin. Les anges recueillent son âme et l'emportent au paradis.

L'empereur arrive à Roncevaux, comme le soir tombe. Il pleure, car la fleur de la France est là fauchée. Il obtient du ciel que la clarté du jour se prolonge; il chevauche, il trouve la trace des païens et les pousse dans l'Ebre. Des renforts leur viendront; mais enfin Charlemagne les écrase.

Le thème de la *Chanson de Roland* est simple et un. Inspiré de foi naïve, d'enthousiasme religieux et guerrier, ce poème épique reflète l'esprit chevaleresque dans la pureté de ses origines. Chaque vers exhale ce souffle héroïque qui animait l'Occident à la veille des croisades. Partout éclate l'amour des batailles, avec une ardeur de dévouement à Dieu et à l'Eglise.

Les personnages ne sont qu'ébauchés; mais ils sont puissants dans leur raideur. Les sentiments sont simples, énergiques, violents, souvent extrêmes. Les faits seuls préoccupent le trouvère; il s'y attarde au point que ses récits en deviennent monotones. Les descriptions et les paysages ne sont qu'esquissés. La langue manque de souplesse.

Il ne faudrait pas chercher dans la *Chanson de Roland* les idées ni les mœurs du siècle de Charlemagne où l'action s'est passée, ni même la reproduc-

tion fidèle du XI<sup>e</sup> siècle où l'œuvre a été composée. Les erreurs, les contradictions, les confusions sont nombreuses. Le peuple d'ailleurs est absent : les chefs seuls ont un rôle. Nous avons là la féodalité telle qu'elle aimait à se représenter à elle-même, dans sa rudesse naïve; elle nous y apparaît avec son amour de la *douce France*, son respect pour la royauté, sa croyance au surnaturel, et aussi ses violences et ses mœurs guerrières (1).



Aussi longtemps que dura la splendeur féodale, la *Chanson de Roland* ne cessa d'être populaire par toute l'Europe. « Les noms de Roland et d'Olivier couraient partout, dans les campagnes, dans les villes, depuis les glaces de l'Islande jusque sous les cieux torrides de la Sicile » (2). Mais, à mesure que la langue se transformait, des remaniements successifs altéraient le texte primitif. Les chansons de geste, en général, subissaient

(1) Outre le cycle Carlovingien, l'épopée française proprement dite, la *matière de France*, comprend deux groupes ou cycles principaux : celui de Doon de Mayence et celui de Garin de Montglane. A ces grandes divisions s'ajoutent encore des cycles secondaires : le cycle des Lohérains formé dans l'ancienne Austrasie, celui de Gormond et d'Isembart, dans le Pontnieu, celui de Raoul de Cambrai, dans le Vermandois, les gestes d'Aubry le Bourguignon, d'Amis et d'Amiles, etc. Le cycle des Lohérains est un tableau très réel de la vie féodale, reproduisant les querelles privées des barons, les haines féroces et héréditaires. Les guerriers sont braves, prodigés de leur sang; mais ils le versent pour de peu nobles causes : l'orgueil, l'égoïsme, la vengeance. La royauté est singulièrement rabaissée. La religion paraît sans empire. Cette inspiration se retrouve dans plusieurs poèmes qui constituent l'épopée féodale, en regard de l'épopée carlovingienne. (Voir GASTON PARIS, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 19.)

(2) LÉON GAUTIER, *les Epopées françaises*, I, 446.



d'autres modifications qui les mettaient en rapport avec l'esprit de la société. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'idéal baisse. Le courant qui a produit les croisades se ralentit. L'Occident cesse d'être menacé et la vie seigneuriale reprend son cours. Une poésie nouvelle se répand alors, qui vient disputer aux chansons de geste la faveur publique.

L'initiative de ce mouvement vient des Normands. En 1155, un de leurs trouvères, Robert Wace, né à Jersey, élevé à Caen, présenta à Eléonore d'Aquitaine, femme de Henri II Plantagenet, une longue chronique rimée, le *Brut* (1), où il racontait les annales légendaires de l'île de Bretagne unie depuis près d'un siècle à la Normandie. Les traditions qu'il rapportait étaient pour la plupart d'origine galloise ou armoricaine; elles s'étaient conservées dans les chants populaires, dans la poésie des bardes et dans les *lais* (2) des harpeurs bretons, leurs successeurs immédiats; puis des chroniqueurs nationaux les avaient recueillies. (3)

(1) La Chronique de Robert Wace est ainsi appelée à cause de Brutus, petit-fils d'Enée, prétendu éponyme des Bretons, (t. I, vers 1208 et suiv.)

(2) Les *lais* sont des contes d'aventure ou d'amour où règne un ton de tendresse mélancolique et passionnée. Une quinzaine de ces récits furent traduits en français par Marie de France qui, née à Compiègne, vécut en Angleterre au temps de Henri II.

(3) Quelques années avant l'apparition du *Brut*, GÉOFFROY DE MONMOUTH avait publié un grand ouvrage latin, *Historia regum Britannia*, où il utilisait les récits et les contes antérieurs, en les amplifiant, en y mêlant des fables venues d'Orient ou courant dans les écoles; il avait eu un grand succès dans le monde des clercs. Robert Wace le complétait et le traduisait dans la langue vivante et littéraire du XII<sup>e</sup> siècle. — Sur l'origine et l'antiquité des traditions et des légendes qui forment la *matière de Bretagne*,

Le *roman* de Robert Wace conquiert rapidement une vogue immense dans la classe lettrée et dans la noblesse auxquelles il s'adressait à la fois. Il fut le signal d'une révolution poétique qui se poursuivit dans d'autres œuvres de même inspiration et s'acheva par les poèmes de Chrestien de Troyes. Ce trouvère champenois, attaché à la cour du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, popularisa pour toute l'Europe chevaleresque, les fictions nouvelles (1). En vingt ans, de 1170 à 1190, il publia en vers de huit syllabes, faciles et charmants, dans une langue gracieuse, les principaux épisodes de l'épopée bretonne.

La *matière de Bretagne* triomphe de la *matière de France*, autant par l'attrait de la nouveauté et de la variété que par l'intérêt des récits et la douceur des sentiments. Les chansons de geste ne gardent quelque vogue que par des concessions au goût qui se transforme et aux procédés de l'école en faveur.

Dans leur ensemble, les poèmes d'origine bretonne portent le nom de *romans de la Table Ronde* ou de *cycle d'Arthur*. Arthur, dernier roi breton d'Angleterre, est le centre de ces romans. Sa vie n'est qu'un tissu de prodiges. Il rassemble dans son palais les dames courtoises, les chevaliers et les rois. Il institue un ordre militaire dont les membres se réunissent autour d'une table ronde, symbole de leur égalité. Un autre élément

---

VOIR DE LA VILLEMARQUÉ, *les Romans de la Table Ronde et les contes des anciens Bretons*, 1864, in-8°, et PAULIN PARIS, *les Romans de la Table Ronde*, Paris, 1868-1877, 5 vol.

(1) Sur la poésie française à la cour de Winendaele, cfr. STECHER, *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique*, p. 22 et suiv.; SERRURE, *Geschiedenis der nederlandsche en fransche letterkunde in het graefschap Vlaenderen*, IV, Gent, 1855, et VAN HASSELT, *Essai sur la poésie française en Belgique*.

inspirateur, c'est le saint Graal, vase mystérieux qui, selon les romanciers, avait servi à la dernière cène, et à la recherche duquel se dévouent les plus nobles chevaliers. Ceux-là seuls le retrouvent, après bien des combats, après de longues aventures, qui sont religieux et sans reproche. (Perceval le Gallois.)

Les romans de la Table Ronde offrent un mélange étrange de faits historiques dénaturés, de traditions druidiques transformées par les idées chrétiennes, de légendes pieuses et de fables orientales, de mysticisme exalté et de rêveries voluptueuses. Comparés aux chansons de geste de la primitive époque, ils témoignent d'un affaïssement notable des aspirations chevaleresques. Le merveilleux et le fantastique remplacent le surnaturel et le réel; les mœurs sont élégantes et raffinées, mais la corruption est parfois flagrante.

Les chevaliers ne se battent plus pour la foi et pour la France; ils ne sacrifient qu'à des sentiments frivoles ou personnels. L'amour est exalté comme la première des vertus et comme le principe de la bravoure. Le sentiment d'indépendance est poussé jusqu'au mépris de toute loi et de toute autorité (1).



Il y a une troisième matière épique, la matière de *Rome la grant*, c'est-à-dire, l'ensemble des sujets empruntés à l'antiquité. Le plus remarquable des poèmes de cette inspiration est le roman d'*Alexandre*, attribué à Lambert le Court et à son continuateur Alexandre de

(1) Cfr. FAURIEL, *Histoire de la poésie provençale*, t. I, chap. XV et t. II, chap. XXVI.

Bernay (fin du XII<sup>e</sup> siècle) (1). C'est — en vers de douze syllabes, appelés plus tard à cause de cela *vers alexandrins* (2), — le récit de la vie et des exploits d'Alexandre le Grand, mêlé d'allusions aux faits contemporains, transfiguré par la peinture des mœurs et des sentiments chevaleresques. Le moyen âge, dit M. Gaston Paris, n'a jamais eu conscience de ce qui le distinguait profondément de l'antiquité; il s'est toujours représenté le monde comme ayant été de tout temps ce qu'il le voyait être; il se figurait naïvement Alexandre avec ses capitaines comme un roi de France ou d'Angleterre entouré de ses barons, et traduisait *milites* par *chevaliers* sans se douter de la différence qui existait entre ces deux termes (3).

Les poèmes du cycle antique témoignent chez les trouvères la préoccupation de retracer les origines lointaines de leur race; les faits, les légendes qu'ils mettent en œuvre sont pour eux une portion de l'histoire nationale. Le souvenir de la parenté des peuples ou tout au moins le désir de retrouver d'illustres ancêtres donnait à leurs fables aux yeux des contemporains un caractère de vérité. Pour nous, ce n'est qu'un amas de fictions puérides. Dans le roman d'*Alexandre* seule-

(1) Suivant une conjecture de M. P. Paris, l'œuvre de Lambert le Court n'existe plus et nous n'avons qu'un remaniement dont l'auteur est Alexandre de Bernay. Sur le cycle d'Alexandre, voir JOLY, *Benoît de Saint-Morc et le Roman de Troie ou les métamorphoses d'Homère au moyen âge*, 2 vol. in 4<sup>o</sup>, Franck, 1871, et PAUL MEYER, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*. Paris, 1886.

(2) Le vers de douze syllabes avait été déjà employé auparavant dans le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, mais *Alexandre* le rendit populaire.

(3) *La littérature française au moyen âge*, page 75.

ment, on trouve des sentiments nobles et grands et un effort vers l'idéal.



La décadence de l'épopée s'accroît à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'accuse dans le mélange des matières et dans la création de fictions pures sans aucun lien vivant avec les traditions vraiment nationales. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la poésie cesse d'être chantée. Au XV<sup>e</sup>, elle fait place à la prose. Décidément, il ne s'agit plus que d'amuser un lecteur désœuvré, par le récit fabuleux d'aventures bizarres. La peinture des mœurs contemporaines se mêle aux doctrines sceptiques qui ont cours dans l'aristocratie ; le *poème d'aventures* ou le *roman*, avec des longueurs de style et des licences incroyables, plaide nettement pour la passion (1). A côté du roman d'aventures naît le roman allégorique, genre philosophique et froid, destiné aux seuls lettrés, dont le type est le fameux *roman de la Rose* (2).

## II.

Littérature satirique. — Fabliaux et Bibles. —  
Le Roman du Renard. — Le Roman de la  
Rose.

On rencontre la satire dès les premiers temps du moyen âge. Si l'on célébrait les vaillants, on raillait les lâches : dans la *chanson de Roland*, le héros, à plusieurs reprises, exhorte ses compagnons à ne pas donner matière aux *mauvaises chansons*. Dans la seconde

(1) Voir LÉON GAUTIER, *les Épopées françaises*, livre troisième.

(2) Voir plus bas.

moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le genre satirique se développe; il a son épanouissement au siècle suivant. Le caractère de moquerie sceptique et frondeuse qui apparaît, à partir de là, dans une foule d'œuvres littéraires, tient surtout aux divisions intérieures, cet aliment éternel de la critique et de la censure. En même temps, la déchéance flagrante de l'idéal social et les excès de la littérature romanesque provoquaient une réaction de l'esprit gaulois. Le sentiment de la justice était blessé par le spectacle d'une foule d'abus. La contradiction que présentaient les croyances et les mœurs, les idées et les faits, excitaient, irritaient la malignité naturelle.

L'esprit satirique s'est donné carrière dans les *Fabliaux*, dans les *Bibles*, dans le *roman du Renard* et dans le *roman de la Rose*.

Les *Fabliaux* (1) sont des récits plaisants ou moqueurs, qui nous offrent, en opposition aux récits héroïques du passé, la chronique satirique, souvent scandaleuse, des mœurs contemporaines. Leur domaine

(1) Le *fabliau* est une variété du *conte*. Il diffère de la *fable*, qui a toujours pour but essentiel de rendre sensible, par le récit d'une action allégorique, une *vérité morale*. Plusieurs *fabliaux* racontent des incidents vrais, des aventures réelles, ou relatent des épisodes détachés des romans et des chansons de geste. Un petit nombre sont le produit de l'imagination de leurs auteurs. La plupart ont une origine orientale. Ils nous ont été transmis par la littérature indienne qui, elle-même, les tenait de littératures plus anciennes. Ils ont pénétré en Europe par deux intermédiaires principaux : par Byzance qui les tenait de la Syrie ou de la Perse, laquelle les importait directement de l'Inde, et par les Arabes. L'importation arabe se fit elle-même en deux endroits très différents : en Espagne, notamment, par l'intermédiaire des juifs, et en Syrie au temps des croisades. Cfr. G. PARIS. *La littérature française au moyen âge*, 111. Voir du même auteur *les Contes orientaux dans la littérature française du moyen âge*, 1877, Paris.

propre, c'est la vie bourgeoise et populaire. Les jongleurs, qui les colportaient, craignaient de déplaire aux grands seigneurs, leurs patrons, et ils les ménagent d'ordinaire. Ils respectent généralement les évêques à cause de leur situation élevée et de leurs vertus, les anciens moines à cause de leur science et de leur prestige : mais ils n'épargnent pas les frères mendiants, ni les « provoires », les curés, qui vivaient au milieu du peuple, sous ses yeux, livrés à sa malice. Quelques fabliaux sont simplement gais ; mais la plupart content des aventures galantes et licencieuses, avec une liberté, souvent avec une platitude d'expression vraiment cynique. La coquetterie, l'esprit de domination, l'infidélité des femmes, le ridicule des maris sont les thèmes les plus fréquents.

A ne considérer que le style, nombre de fabliaux sont des chefs-d'œuvre de naïveté et de vivacité narquoise. Les auteurs, sauf quelques-uns, sont inconnus. Rutebeuf est le plus célèbre de ces trouvères satiriques.



Pour se donner une autorité plus grande, quelques compositions plus étendues mêlent l'instruction morale à la censure et s'intitulent *Bibles*. La plus célèbre, la *Bible Guyot* (commencement du XIII<sup>e</sup> siècle) est l'œuvre d'un moine mécontent ; dans ses invectives hyperboliques et fatigantes à lire, il attaque toutes les classes de la société.



Le roman du *Renard* n'est pas un poème unique. Les diverses branches qu'il comprend ne sont l'œuvre ni d'un pays ni d'un homme. Elles se sont élaborées dans les

provinces du nord et de l'est de la France et dans les provinces voisines à une époque très reculée. Nous ne connaissons que les noms de quelques-uns des auteurs qui ont mis la main à cette gigantesque composition, entre autres Pierre de Saint-Cloud (fin du XII<sup>e</sup> siècle).

Les fragments dont l'ensemble forme le *roman du Renard* « sont, dit Fauriel, des fables ou apologues qui, à raison de leur caractère et de leur étendue, pourraient être convenablement nommées épiques, et où les animaux figurent comme héros, au lieu de personnages humains. Ces animaux sont censés former une société monarchique sous le gouvernement du lion. La poésie a fait d'eux tous, à l'aide de noms propres, des individus déterminés » (1). Les principaux de ces héros burlesques sont le *Goupil*, *Vulpes*, *Renart*, personnification de la ruse, et le *leu*, *Isengrin*, qui représente la force brutale et inepte.

Le *roman du Renard* est une vaste critique de la société féodale. C'est l'expression spirituelle, mordante et licencieuse du sentiment populaire attaquant non-seulement les abus, les préjugés, les vices, mais les institutions, les dogmes, le culte, la morale. Sainte-Beuve retrouve dans Renart, le principal personnage, un assemblage de bien des types et des personnages qui ont couru depuis sous d'autres noms : *Figaro*, *Gil-Blas*, *Tartufe*, *Panurge*, *Pa'helin*, *Robert-Macaire*. Partout c'est la gausserie de la nature humaine, la fable de ce bas monde, l'esprit de *renardie* opposé à celui de *chevalerie* et le plus souvent parvenant à en triompher; en un mot, c'est la parodie de la nature humaine prise dans tous ses vices (2).

(1) *Hist. litt.* XII.

(2) *Causeries du lundi*, XVIII, page 281.



Le *roman du Renard* nous représente une aristocratie turbulente, oppressive et rebelle, un clergé hypocrite et fainéant, une bourgeoisie avide et vaniteuse, une plèbe ignorante et maligne. Pas plus que dans les *fabliaux*, il ne faudrait voir ici une peinture fidèle de la réalité. Ces satires violentes n'en présentent que les travers exagérés et grossis.

Si l'on n'a égard qu'à la forme, le *roman du Renard* est une des productions les plus achevées du moyen âge. Plusieurs branches offrent une marche ferme et soutenue, des caractères bien dessinés, un langage clair et aisé.



Comme dans le *roman du Renard*, la satire, dans le *roman de la Rose*, est voilée sous l'allégorie. Ce poème est l'œuvre de deux auteurs : Guillaume de Lorris (mort vers 1240) et Jean de Meung (mort vers 1320). Dans la première partie, il n'est question que de galanterie. Le héros, en songe, voit une rose; il veut la cueillir; vingt personnages symboliques luttent pour ou contre lui. Au fond, Guillaume de Lorris a voulu faire l'histoire, et, comme on dirait aujourd'hui, la physiologie de l'amour. Il semble n'avoir eu d'autre intention que de décrire les effets de cette passion : les troubles, les joies, les combats, les douleurs qu'elle suscite. Il annonce déjà les dissertations d'Honoré d'Urfé et la carte du *Tendre* (1).

Avec Jean de Meung, qui continua l'œuvre de Guillaume de Lorris, le *roman de la Rose* change de caractère. Les personnages sont conservés, mais les

(1) Voir PAULIN PARIS, dans l'*Histoire litt.*, t. XXIII.

sentiments et les idées se transforment. Dans le cadre de son devancier, Jean de Meung fait entrer les données de l'érudition de son temps et les conceptions hardies, souvent libertines de son esprit. Dans cette encyclopédie, les souvenirs de l'antiquité, les extraits d'une foule d'écrivains grecs et latins, des digressions, des dissertations pédantesques coudoient des récits merveilleux, des épisodes guerriers. Partout éclatent les traits d'une satire âpre et cynique. Les abus amènent Jean de Meung à discuter l'organisation de la société; il condamne les institutions religieuses, il méprise la noblesse, il rabaisse la royauté; il se raille du mariage, de la famille, de la propriété, qu'il prétend contraire aux lois de *Nature*. En somme, il cherche à flétrir tout ce qui jusque-là avait été cher au moyen âge.

Le *roman de la Rose* eut un succès extraordinaire, qui se prolongea jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. A plusieurs reprises, des protestations s'élevèrent. Christine de Pisan réclama, au nom de la poésie et de l'honneur de son sexe. Jean Gerson, chancelier de l'Université, releva ce que le poème contenait de venimeux et de licencieux. La vogue de l'œuvre ne se ralentit pourtant point. Incontestablement « cette vogue, suivant l'expression de Sainte-Beuve, est usurpée, imméritée, presque inexplicable » (1). Elle tient en grande partie sans doute au talent des deux auteurs et à l'érudition de Jean de Meung, qui répondait à une aspiration confuse des esprits vers l'antiquité. Tous les goûts sérieux ou frivoles rencontraient en foule dans le *roman de la Rose* des passages de nature à les intéresser et à les satisfaire. L'esprit français s'y retrouvait avec son

---

(1) *Causeries du Lundi*, XIII, 290.

bon sens et sa liberté d'allures (1). Mais l'entraînement qu'il provoqua nous paraît dû avant tout à l'altération profonde des principes au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle. Jean de Meung, dans son œuvre révolutionnaire, était encouragé par la défaillance, par l'aveuglement des hautes classes et par la complicité du pouvoir, qui trouvait en lui un auxiliaire dans l'œuvre où s'engageait Philippe le Bel : ruiner toute influence rivale de la sienne.

Le succès du *roman de la Rose* eut pour conséquence d'étendre le règne de l'allégorie et des subtilités abstraites qu'elle comporte. Cette forme artificielle prend pied dans tous les genres, se développe et achève d'étouffer les inspirations natives et populaires. « L'esprit français fut jeté, dit Sainte-Beuve, dans une route de traverse où il s'empêcha et s'empêtra durant près de deux siècles. »

J.-B. STIERNET,

*professeur à la faculté de philosophie et  
lettres de l'Institut Saint-Louis.*

---

(1) NISARD, *Histoire de la littérature française*, I, pages 189 et suiv. Le grand critique s'efforce en vain dans ces pages de démontrer que le *roman de la Rose* n'est pas une œuvre de décadence.







## LES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

(Suite de la page 55.)

**L** est incontestable que les lecteurs catholiques, ne trouvant pas dans nos livres ces émotions profondes, ces peintures puissantes, ces créations qui restent des types vrais, en dépit de tout, cette analyse ardente et passionnée du cœur humain qu'on trouve dans les romans modernes, vont les chercher précisément dans l'œuvre de romanciers sans religion, qui ont du talent, et l'emploient à démolir ce que nous édifions.

Est-il donc impossible de satisfaire à la fois le goût littéraire, le sentiment et les croyances de ce public nombreux qui accepterait si volontiers des œuvres saines, mais artistiques? Nous est-il donc interdit de retracer d'une plume vigoureuse les émotions d'un cœur que la conscience et la passion se disputent? N'avons-nous pas pour lire, jusqu'au fond de l'âme humaine, la lumière supérieure qui, seule, éclaire ses mystérieuses ténèbres : la Foi?

Devons-nous donc préférer ces histoires maussades, larmoyantes, délayées en phrases pâteuses, dictées par des sentiments puérils, pleines d'afféterie, de sensiblerie, de marivaudages qui se peuvent résumer en vingt lignes? On y trouve des sermons filandieux et douceâtres,

des personnages aux figures louches, des dissertations dévotieuses qui n'y sont point à leur place. C'est de la petite littérature, destinée à de petits esprits ; rien d'humain ne s'y fait jour ; il semblerait que ce monde doive être peuplé de saints ; car tout adolescent qui n'est pas Louis de Gonzague, toute mère de famille qui n'est pas Monique, tout homme qui n'est pas Joseph de Cupertino ou Benoît Labre, est damné sans rémission par les auteurs des dites rapsodies. Ah ! certes, la vérité n'est pas dans leurs romans, et c'est heureux ! Et si nous devons chercher à nous rapprocher chaque jour de la perfection chrétienne, en ayant sous les yeux ces admirables modèles, les Saints, nous devons nous rappeler aussi que les Saints ont vécu parmi les hommes, et que les hommes aussi entrent en Paradis ! ...

Quand un chrétien veut savoir comment vécut et mourut une Bienheureuse, ce n'est pas assurément le fade volume d'un bas-bleu qu'il consultera, mais la simple et poétique légende du Bréviaire.

Donc, il faut écarter ces compositions mièvres et sans saveur, qui appauvrissent, alanguissent et féminisent l'idée religieuse, et ces auteurs qui masquent les principes, les larges vues, les profonds horizons, et transforment une mer immense et sans bornes en une flaque d'eau parfumée.

Je me ferais comprendre davantage, en citant des noms, mais pourquoi reprocher à des gens animés d'excellentes intentions, — qui, plus tard, iront paver l'enfer, — d'être des écrivains secondaires et d'apparaître nébuleux ou ternes, à côté d'astres brillants qu'il ne faut pas regarder sous peine de perdre les yeux ? Pourquoi dirais-je qu'Alexis doit le succès de ses romans à son flair politique, à ses facultés d'assimilation, à l'actualité de ses sujets, à l'à-propos de ses

polémiques? Pourquoi dirai-je à madame Rodolphe que l'argot des ateliers, des descriptions anatomiques et chirurgicales, des mots techniques, les supplices barbares, les ingénieux raffinements de cruauté, les situations impossibles, les aventures enchevêtrées, les intrigues embrouillées comme le fil de l'araignée-crabe, les inventions diaboliques, tout son bagage, enfin, est composé de matériaux que ne saurait mettre en œuvre un écrivain catholique, qu'il appartienne au sexe auquel nous dûmes Corinne et madame Cottin, ou au sexe qui prétend avoir la toute-puissance parce qu'il a de la barbe? Pourquoi dirais-je à Zélie qu'il semble, en lisant le roman unique qu'elle a publié sous trois cents titres différents, que l'auteur tenait sa plume d'une main, et brandissait, de l'autre, un chapelet? Il faut que le catéchisme soit enseigné par qui en a reçu la mission officielle, et je me méfie des romanciers qui font de la théologie entre deux tableaux de la vie prosaïque. O Zélie! quand vous voudrez enseigner les fillettes, prenez licence de M. le curé, et courez à l'école. Et le reste du temps, relisez les *Femmes savantes*, et redoutez le sort des Philaminthe et des Bélise!

« Il faut *viriliser* le roman catholique! » s'écriait Paul Féval, dans une lettre à M. Charles Buet. Longtemps avant le romancier breton, Balzac n'avait-il pas dit dans la monumentale *Préface de la Comédie humaine* : « Le catholicisme, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social. » « L'écrivain, dit aussi M. Barbey d'Aurevilly dans la Préface de l'*Ensorcelée*, l'écrivain doit user de cette grande largeur catholique qui ne craint pas de toucher aux passions humaines lorsqu'il s'agit de faire trembler sur leurs suites. Le romancier doit accomplir sa tâche de romancier, qui est de peindre le cœur de l'homme aux prises avec le

péché, et de le peindre sans embarras et sans fausse honte. Les incrédules voudraient bien que les choses de l'imagination et du cœur, la moitié pour le moins, de l'âme, fussent interdites aux catholiques, sous le prétexte que le catholicisme est trop sévère pour s'occuper de ces sortes de sujets.... A ce compte-là, un Shakespeare catholique ne serait pas possible, et Dante même aurait des passages qu'il faudrait supprimer. »

Ce qui prouve la justesse de la thèse absolument sincère que Balzac soutint si vaillamment, et qu'après lui Barbey d'Aurevilly et quelques autres ont ressuscitée presque victorieusement, c'est que les hautes classes ont l'habitude invétérée de mépriser le livre catholique. Entendons-nous, car *mépriser* vous paraîtra un verbe exagéré. Sans doute on veut bien louer le « bon esprit » du livre catholique, mais on loue avec une nuance de dédain. Le livre catholique, aux yeux de ceux dont je parle, n'est autre chose que le livre écrit pour les jeunes garçons et pour les petites filles ; tout homme de vingt ans, toute jeune mariée le repoussent comme puéril. On lit M. Daudet, on admire M. Feuillet, on dévore M. Rabusson, on raffole de M. Ohnet, mais on n'oserait montrer sur la table du salon un volume à l'estampille de Palmé, de Blériot, de Mame.

Sommes-nous donc condamnés à forger des amusettes pour les collégiens et les pensionnaires? Oui, parceque pour les gens de qui je parle, il n'y a de roman *catholique*, que le roman *qui peut être* « *mis dans toutes les mains* ». C'est une erreur, c'est un sophisme, c'est une absurdité! Et j'ose affirmer, à mes risques et périls, qu'on *peut* faire et qu'on DOIT faire des *romans catholiques* « *qui ne puissent pas être mis dans toutes les mains* ».





Je n'entends pas parler ici des écrivains catholiques voués par goût, par profession, ou par vocation aux études de théologie, d'histoire, de philosophie ou de sciences. Le nombre en est si grand que l'on en ferait un dictionnaire. Il n'est pas un prêtre qui n'ait écrit son volume, qu'il l'ait édité ou non, et tous les évêques, outre les mandements et les lettres pastorales, publient fréquemment des ouvrages sur les questions à l'ordre du jour, ou sur les spécialités que chacun a embrassées au début de la carrière : hagiographie ou exégèse, ou dogme, ou morale.

J'entends ne point parler non plus de l'innombrable armée des demoiselles aux bas d'azur qui confectionnent ce que Paul Féval appelait le « roman-thé », qui encombrant tous les journaux et toutes les revues, tous les magazines et tous les magasins, pour ne pas dire toutes les boutiques. Institutrices en rupture de bancs, coiffeuses éplorées de sainte Cathérine que le tricot sempiternel agace, et qui inventent des romans faute d'en vivre, vieilles filles innocupées, femmes du monde piquées de la tarentule littéraire, qui, les unes par vanité, les autres, hélas ! par besoin d'argent, fabriquent des tas, des masses, des pyramides de ces livres mesquins et puérils auxquels les familles confient le soin délicat de fausser l'imagination des enfants par toutes sortes d'idées fausses, de préjugés, de médisances, et de leur imposer les sentiments les plus faux et les plus tenaces, en exaltant leur sensibilité outre mesure, en louant les vertus négatives.

Ce que ces lectures ont de funeste, je le sais par expérience, et je demande la permission d'en donner brièvement un exemple.

Mon fils aîné, vers l'âge de sept ou huit ans, lut un de ces livres, *Incompris*, traduit de l'anglais, orné

d'images, lancé sous l'étiquette et la garantie d'une librairie catholique. Le héros de ce livre était un enfant de son âge, dont la mère était morte, et que son père traitait avec cette indifférence trop fréquente peut-être dans certaines familles, mais qui n'est, sans conteste, qu'une indifférence de surface. Or l'enfant, Humphrey, se sentait *incompris*, dans la vaste et cruelle acception de ce terrible mot. Eh bien ! j'ai la certitude que la lecture de ce méchant et mauvais livre, que j'avais eu l'imprudence d'accepter sur la foi de ses parrains, a exercé une influence néfaste sur l'âme et le cœur de mon enfant. Il a quinze ans aujourd'hui, et je lutte encore contre cet *Incompris*, et il fallu depuis quelques années lutter, lutter souvent, effacer les pénibles impressions, les phrases même demeurées dans cette jeune mémoire...

Ce ne sont donc point ces bas-bleus de si mince mérite que j'appellerai des écrivains catholiques. Pour médiocres qu'ils soient, ils ont encore du crédit, mais l'heure vient de leur décroissante prospérité, et l'avenir prochain forcera nos libraires à abandonner ces bouquins à quatre sous, inutiles ou bêtes, et parfois dangereux. Même pour les enfants, et les plus jeunes, je n'en voudrais pas de ces cartonnages affadissants, mieux faits pour envelopper des dragées en plâtre. Encore une fois, ce ne sont là que marchandises frelatées, qu'il faut écarter de chez soi.

Parmi les écrivains catholiques, véritablement dignes de ce nom, je ne veux parler aujourd'hui que de Louis Veillot, Léon Gautier, Ernest Hello, Paul Féval, — et, si l'on veut me permettre d'ajouter ce nom, Barbey d'Aurevilly.

Comme journaliste, Louis Veillot ne peut être jugé que de deux façons : on l'aime ou on le déteste ; il n'y

a pas de moyen terme, car il n'était pas de ces tempéraments qui poussent à la modération. Mais la verdeur de ses articles du « jour le jour » ne doit pas faire oublier ses livres, et il faut qu'on reconnaisse en lui, le styliste parfait, le littérateur complet, le voyageur perspicace, l'observateur passionné, le descriptif élégant, le romancier spirituel, et, — ne criez pas au paradoxe, — le plus amoureux des poètes en prose.

Son roman *l'Honnête femme* semble dérobé à quelque maître du 17<sup>e</sup> siècle. Imaginez la marquise de Sévigné collaborant avec madame de Lafayette, ou plutôt avec Hamilton. C'est la même saveur d'observation prise sur le vif, la même allure preste et vive; c'est le tour spirituel, la verve gauloise. *L'Honnête Femme* est un roman qui traite de l'amour, voire de l'adultère. Louis Veuillot se croyait le droit de prendre son bien où il le trouvait. Il observe et décrit la passion maîtresse du genre humain, aussi bien celle qui forme les Sapho et les Ninon, et qui inspire également Anacréon et Pigault Lebrun, Virgile et M. Emile Zola, celle qui n'écoute ni le devoir, ni la probité, ni la piété, ni l'honneur, — que cet amour légitime que Dieu ne défend pas, que l'Eglise bénit avec une tendresse de mère, et qui n'affaiblit ni la force ni la vertu. Il y a là toute l'histoire d'un cœur, avec ses faiblesses, ses chûtes, ses relèvements, ses hésitations, ses défaillances, avec la victoire finale que ce cœur n'aurait point remportée, sans les puissants auxiliaires qui viennent l'assister, la foi, la confession, la fierté chrétienne. Or la lecture de cette œuvre n'est-elle pas absolument saine? Quelles belles leçons y découvriront les coquettes, les libertins, les hâbleurs de toutes catégories! On y voit une honnête indignation contre le vice, et si l'auteur s'y fait parfois indulgent, il n'a aucune complaisance périlleuse.

*Corbin et d'Aubecourt* est un récit gracieux et simple; il n'a qu'une héroïne, il se développe tout entier dans un salon, et n'emprunte d'intérêt ni aux descriptions de paysages, ni aux analyses psychologiques. Ce n'est qu'un long monologue, et l'on ne peut s'en détacher; cette histoire d'une âme candide, d'une jeune fille qui deviendra sûrement la femme forte de l'Évangile, est d'une grâce comparable aux plus délicates productions de Dickens.

Cette pénétrante suavité de sensations, ce charme doux, ce langage coloré, cet esprit attique, cette fine satire à laquelle ne peut échapper l'écrivain, même lorsqu'il badine, vous les trouverez à un égal degré dans ses *Historiettes et fantaisies*. Que j'aime le joli pastiche du 17<sup>e</sup> siècle, qui a pour titre *l'Épouse imaginaire*; c'est coquet et pimpant comme une pastorale florissante, et d'un goût élevé comme une lettre à Philothée. Chez Louis Veuillot, le style, c'est l'ascension. Il fait penser à l'ode magnifique de Longfellow dont chaque strophe est coupée par le mot EXCELSIOR. *La journée d'un missionnaire*, le *Vol de l'âme*, les *Histoires de Theodore*, seraient des nouvelles à la Mérimée, si l'on n'y sentait autre chose que le vain scepticisme et l'égoïsme cruel de cet académicien desséché. Mais on y vit, on y aime, on y croit à une vie meilleure, à une compensation des misères d'ici bas. Ni Töppfer, ni Sterne n'ont rien fait où il y ait plus d'humour que dans *Au temps des diligences*, et personne assurément ne lira sans pleurer la *Chambre nuptiale*, ce chef d'œuvre en six pages, où la plus belle page traite de l'amour. Qu'il a dû aimer et souffrir, celui qui a semé ainsi tous les trésors de son cœur, prodigue d'affection, d'amitié, de dévouement, d'enthousiasme et de croyance!

L'âpre labeur du journalisme, les polémiques sans

trève, les luttes soutenues par cet athlète qui se comparait lui-même au « Suisse écartant de la hampe de sa hallebarde les chiens qui veulent venir souiller l'église », ont pris à ses goûts de pur littérateur les plus belles heures de sa vie. Mais l'auteur de *l'Honnête femme* et des *Historiettes*, de *Çà et là* et de *Corbin et d'Aubecourt* est un romancier de race, et ces œuvres là survivront, j'en suis sûr, à ces prodigieux entassements d'articles, qui débordent en trente ou quarante volumes de *Mélanges*, et qui sont presque dans l'oubli, parce que les agitations d'aujourd'hui font oublier les agitations d'autrefois.

M. Léon Gautier est peut-être plus connu comme érudit, comme sivant, comme professeur, que comme écrivain. Il a composé beaucoup d'études historiques pour la défense de l'Église, il a fait longtemps le feuilleton littéraire et la critique d'art dans *le Monde*, il a touché, comme journaliste, à toutes les questions soulevées par le mouvement intellectuel contemporain. Mais il n'a écrit aucun roman. Il a élevé un mouvement impérissable aux origines de notre littérature, en reconstituant, — dans les *Épopées françaises*, — toutes nos chansons de geste, en révélant cette merveilleuse *Chanson de Roland*, qui est devenue classique, — et ces publications seront pour lui des titres de gloire.

Mais il n'a produit, cet artiste si épris d'art, et qui eût été un si charmant poète, aucune œuvre d'imagination, à moins qu'on ne veuille appeler ainsi deux de ses livres les plus audacieux : le *Voyage d'un catholique autour de sa chambre* et *l'Amour chrétien dans le mariage*. Celui-ci est une réponse à *l'Amour*, de Michelet. On y sent une âme épanouie aux rayons de l'éternelle beauté, toute vibrante des sensations intimes, toute émue des délicatesses du cœur. Il y a là une poésie à la fois ardente

et gracieuse, qui sait tout dire, et faire aimer tout ce qu'elle aime. Ces pages attendries, imprégnées de je ne sais quels doux parfums, évoquant des souvenirs heureux, ouvrant le cœur aux tendresses permises, profondément empreintes du sentiment religieux, ne laissent pas que de troubler, de même que l'odeur pénétrante de l'œillet et du lis finit par étourdir. Ces tableaux pleins de grâce, qui révèlent les joies pures de l'amour chrétien, font naître de beaux rêves, comme ils reposent des peintures vicieuses auxquelles se complaisent les littérateurs qui ont osé traiter de l'amour.

Il n'y a pas encore bien longtemps que le pauvre Ernest Hello fut, selon les termes de la lettre de faire part envoyée par sa veuve, « soustrait aux peines de ce monde, et appelé au Seigneur ». Il y a cinq ans. Parmi ceux-là même qui partageaient les croyances de cet homme sincère, on fit le silence autour de sa fosse, comme on avait fait le silence autour de lui, quand il vivait. Cet affamé de justice s'est vu dénier la suprême justice. Les gens qu'il appelait ses amis l'ont renié, et le coq n'a pas chanté; pourtant, cette magnifique intelligence une fois rentrée dans le néant, personne ne la pouvait jalouser, et l'on eût montré quelque bonne grâce à jeter des fleurs sur sa tombe. Le destin lui était fatal, décidément. Et la *Revue du monde catholique* qu'il avait durant des années animée de son souffle, empruntait dédaigneusement à un journal l'articulet nécrologique d'un reporter, pour enterrer Hello à tout jamais, puisque *désormais il ne pouvait plus rendre service*. En vérité, c'est une honte, et il importait que, parmi les sincères, cela fût dit.

Un jour, Lamartine, après avoir longtemps causé avec Ernest Hello, s'écria : « Je viens de m'entretenir avec le Platon chrétien ». Dans le monde catholique,

on ne le comprenait guère : on le redoutait beaucoup. Aussi que de promesses vaines ! que de ruses faciles pour écarter cet importun, qui se permettait de penser, et qui savait écrire, dans un camp où la discipline gouverne surtout la pensée, et où l'on affecte la suprême indifférence de l'art. Ce qu'il en souffrit, lui, qui savait et voyait, je le sais aussi !

Personne peut-être n'a poussé plus loin qu'Ernest Hello, l'étude des plus fugitives sensations psychologiques. Il procède à peu près comme les savants qui étudient à l'aide du microscope les microbes et les bacilles. Il soumet l'âme à la plus minutieuse expérimentation. Tels que les modernes décadents, les Verlaine et les Mallarmé, qui ne veulent plus même du sentiment et n'en recherchent que la nuance, ainsi procède notre philosophe, avec la précision d'un naturaliste. Ses livres sont presque tous consacrés à l'examen des passions, et il s'y élève à des hauteurs surprenantes. Il a fait dans l'*Homme*, et surtout dans les *Contes extraordinaires* une étude de l'avare qui est une merveille, même dans la forme. Jamais Plaute et Molière n'ont poussé l'analyse aussi loin qu'Hello disséquant l'avare dans les fibres les plus intimes du cœur humain, peignant l'avare dans les replis les plus cachés du vice qui le possède et fait corps avec lui. L'écrivain qui a écrit le *Veau d'or*, dit M. Edouard Drumont, est l'égal des plus grands romanciers, dramaturges ou moralistes. Nul réaliste n'arriverait, au point de vue de l'art, à une pareille intensité d'effet. Nul n'est descendu plus avant dans les profondeurs, nul n'a vu de plus près, nul n'a vu de plus haut.

Ces *Contes extraordinaires* pourraient en quelque façon être comparés aux *Histoires* d'Edgar Poë, mais avec une élévation d'âme plus sincère, avec une intui-

tion plus parfaite de la misère de notre nature. Où Poë n'a vu que la sensation, la passion ou la méchanceté, Ernest Hello a vu *le péché*.

Le PÉCHÉ! mot admirable qui renferme, en ses deux syllabes tout ce que l'homme peut commettre de mal contre Dieu, contre lui-même et contre ses semblables; mot qui prête à rire peut-être aux païens inconscients de cette époque matérialiste, mais qui révèle bien mieux toutes les choses de l'âme que tous les artifices de langage imaginés par ce qu'on a l'audace d'appeler la « méthode scientifique ».

Les *Contes extraordinaires* parurent, si je ne me trompe, la même année que les *Contes cruels* de Villiers de l'Isle Adam. Il va sans dire que les aristarques dédaigneux de la presse n'accordèrent aucune attention au pauvre Hello, condamné comme toujours à être *vox clamans in deserto*. Ils ont une portée qui n'a pas été comprise. Ils sont la synthèse de l'œuvre d'Hello, la concrétion puissante de sa pensée. Il y montre la créature à la recherche du nom de Dieu. Il y est inexorable en affirmant l'absence de charité comme un crime irrémissible. Il ne console pas, il frappe. Il ne laisse rien au repentir.

Il est dans la destinée d'Ernest Hello d'être découvert, après sa mort, par ceux qui n'ont pas su, ou pas voulu, de son vivant, le voir. Ce style grandiose, avec des souvenirs du langage biblique, fait de lui un poète en prose comme il en est peu; il a la précision mathématique du conteur américain, il en a parfois l'apparente sécheresse, mais il a, de plus que lui, l'éloquence chaleureuse qui vient du cœur. Un jour viendra où l'on verra que cet idéaliste a su pénétrer les noires ténèbres du pessimisme actuel, et poussé plus avant qu'aucun écrivain la dissection des subtilités si fugaces de l'intelligence et de l'âme humaines.

Après le livre si complet que M. Charles Buet a



consacré à Paul Féval, il ne reste pas grand'chose à dire du célèbre conteur breton. Le R. P. Mercier a fait, en deux articles publiés par les *Études* des Pères Jésuites, une analyse très serrée de cet ouvrage, où nous apparaîtrait, si vivante, la physionomie de Féval.

A l'époque où le feuilleton régnait sur le journalisme, Paul Féval partageait avec Alexandre Dumas les faveurs du public et jouissait d'une immense popularité. L'abondance de ses productions, l'originalité de son talent lui donnaient la première place. Tel de ses romans mettait Paris en émoi. Livres, drames, conférences, il abordait tout avec un égal succès. C'est qu'il possédait les dons séducteurs : l'invention, qui enfante, l'imagination, reine des facultés artistiques, qui revêt l'idée de la vie et de la couleur. Il voit juste et bien, il est varié, il a de l'entrain, de la verve. Il sait tour à tour épouvanter, émouvoir, charmer. Il a le don du rire et le don des larmes. Franc, gai, amusant, il est le sarcasme et l'ironie incarnés. Il n'a pas écrit une seule ligne hostile à l'idée religieuse ; tout au contraire, il respectait autrefois le sentiment religieux qu'il posséda pleinement, après sa conversion.

Paul Féval a écrit peu de romans d'analyse. Il peint ses héros avec les qualités et les défauts qui s'associent chez tous les hommes. Il s'entend à merveille à découvrir, à faire mouvoir ce vestige, cette ombre de vertu qui gît ensevelie sous les passions et les vices ; l'étincelle couvant sous la cendre réchauffe parfois la matière inerte, et ce reste d'amour, de patriotisme, de respect, de foi qui sommeillait parfois au fond de cette âme s'éveille tout à coup, se développe, grandit et sauve.

Le trait caractéristique du talent de Paul Féval, c'est la bonne humeur. C'est ainsi qu'il n'a point mis ses écrits au service d'un système. Il n'a d'autre prétention que celle d'amuser. Il est un conteur et non un

moraliste. Il ne s'est pas, comme Eugène Sue, complu à étaler des plaies sociales incurables, excitant les convoitises des malheureux ; il n'a pas, comme Frédéric Soulié, peint la société sous des couleurs horribles, poursuivant l'idéal du mal, comme d'autres recherchent l'idéal du bien, proclamant l'impunité et l'ubiquité du crime. L'absence de visées originales fait précisément son originalité, comme l'absence des peintures systématiquement immorales fait la morale de son récit. Il va où son imagination le conduit, mais comme son imagination n'est pas pervertie et qu'il n'a aucun parti pris, le vice et la vertu ont une part à peu près égale dans ses œuvres, sans que la vertu soit monotone, sans que le tableau du vice soit démoralisateur.

De toutes les œuvres que, pendant quarante années, il ne cessa de produire, il n'en est pas une qui ait eu pour effet d'exciter les rancunes du peuple et de propager la haine. C'est pourquoi je n'ai jamais compris que l'on tint à corriger ses romans, sous prétexte de les *mettre entre toutes les mains*. Pas une scène licencieuse, pas un mot contre la foi ne déparait aucun d'eux. En les *corrigeant* — mot et chose ridicules ! — on les a certainement gâtés, et le Féval expurgé prête parfois à rire, même aux collégiens.



Plus d'un lecteur, j'en jurerais ! a déjà taxé de hardiesse l'auteur de ces pages, où, si la thèse n'est pas nettement posée, elle transparait néanmoins suffisamment.

Que sera-ce donc lorsqu'on aura appris que l'auteur tient pour un écrivain catholique, et pour l'un des premiers, — le premier des vivants, à coup sûr — ce Barbey d'Aurevilly dont *Un Prêtre marié*, imprudemment édité par Victor Palmé, fut proscrit des boutiques

catholiques, par des censeurs trop rigoristes, pour complaire à diverses duchesses que les hautaines façons avaient offensées, du romancier de l'*Ensorcelée* et du *Chevalier des Touches*.

Si Lamartine appelait Barbey d'Aurevilly « le duc de Guise de la littérature », si Mgr. Bertaud, évêque de Tulle, l'appelait « le théologien naturel », on peut encore, à son propos rappeler la parole magnifique de Tertullien : « Une heure viendra où l'œuvre des écrivains sera payée le même prix que le sang des martyrs ».

Chacun de ses livres, peu nombreux, a été un événement littéraire; la force et la violence de ce talent ont soulevé des scandales. Catholique ardent, critique des plus hardis et des plus francs de notre époque, intransigeant en matière de dogme, croyant convaincu et chrétien pratiquant, serviteur passionné de l'Église, et même ultramontain, car il eut la haine du libéralisme et malmena vigoureusement Mgr Dupanloup comme le père Lacordaire, exaltant au contraire Veillot, Audin, Bonald, Donoso Cortès, Hello, Lasserre, Barbey d'Aurevilly est non seulement peu connu, mais encore peu aimé des catholiques; beaucoup de ses admirateurs s'écartent de son chemin, et son école, si exclusive, mais si zélée aussi, ne compte qu'un petit nombre de fidèles. Dans tous ses livres, il ne se donne jamais le ridicule de montrer la religion en accommodement avec la passion. Elle n'en est que le frein unique et nécessaire, et de même que le prêtre, pour combattre le mal est obligé de le connaître, de même pour dompter le vice, d'Aurevilly estime qu'il lui est permis d'en dévoiler les tristes conséquences.

On me permettra de le dire une fois de plus : je crois que la répulsion des catholiques pour les œuvres puissantes où certains problèmes psychologiques sont expliqués et

révolus, tient à un défaut d'optique. J'excepterais pourtant, avec regret, trois ou quatre des romans de M. d'Aurevilly du jugement favorable que je voudrais porter ici, et même je n'en dirai pas les titres : ils sont, en effet, dictés par une conception du mal excessive, et sans être janséniste, on peut souffrir de la violence des peintures qu'ils renferment, malgré des beautés littéraires de premier ordre.

Mais dans *le Prêtre marié*, *l'Ensorcelée*, *le chevalier des Touches*, Barbey d'Aurevilly est un romancier du plus puissant génie, éclairé par le flambeau de la foi. On ne le peut comparer ni à Walter Scott ni à Balzac. Il voit et traduit autrement. Il a d'autres calculs et d'autres prévisions, seulement parce qu'il est un peu théologien, et peut-être aussi un peu casuiste. Cet aristocrate excelle à peindre les mœurs des paysans, à dépeindre les âmes tendres, les esprits sans détours sinon sans finesse. Ce héros des autres âges, qui conçoit des épopées, se joue aux pastorales.

En même temps qu'historien des mœurs de son temps, Barbey d'Aurevilly est critique, c'est-à-dire historien de la littérature de son temps. Vaillant à outrance, il a lutté pendant tout à l'heure un demi-siècle en faveur des causes qui n'ont plus de partisans, et contre des idées que le monde courtise parce qu'elles favorisent les convoitises du monde. Dans cette lutte inégale, s'il n'a pas toujours vaincu, il a tenu haut et ferme son drapeau, tandis que beaucoup de ses voisins le mettaient dans leur poche. Il a clamé la vérité, comme ses ancêtres normands lançaient la *clameur de haro*, et c'est tant pis pour ceux qui n'ont pas voulu l'entendre.

Fièrement seul, entre des coreligionnaires qui le reniaient et des ennemis acharnés qui se faisaient

de tout arme contre lui, il a parlé son discours et dit ce qu'il avait à dire, envers et contre tous, et sans nul souci de ses intérêts. Ce n'est pas un mince mérite, et je m'honore de l'amitié de ce grand homme, comme de celle d'Hello et de Féval.

Voilà trois maîtres, — qui auraient refait la littérature catholique, — et dont, en somme, la littérature catholique n'a pas voulu, ce que je démontrerai dans une autre étude en parlant d'un certain nombre d'écrivains oubliés — volontairement — dans celle-ci.

TRISTAN DE ROCHENOIRE.







## LA TOISON D'OR.

*(A propos d'une exposition d'Art héraldique, à Gand.)*

---



LE lecteur me pardonnera-t-il le titre en faveur du sous-titre?

Car n'était-ce que dans quelques jours s'ouvrira en notre bonne ville de Gand une exposition d'Art héraldique et des Armoiries des Chevaliers de la Toison d'Or des chapitres tenus à Gand, Bruges, etc. je n'aurais osé exhumer ce sujet d'une effrayante vétusté.

Combien nombreux en effet dans le domaine des arts et des lettres les motifs d'articles de palpitante actualité ou d'attachant intérêt...

Voici la teneur d'une lettre que le Comité des Monuments de la Flandre Orientale adressait le 15 décembre 1838 à M. M. les président et membres du Comité organisateur de l'Asile de Nuit :

« Notre Comité s'occupe en ce moment du nouvel emplacement à donner aux armoiries des Chevaliers de la Toison d'Or à la Cathédrale de Gand.

« Avant de leur assigner une place définitive, il nous a paru qu'il serait utile, dans l'intérêt de l'art, de les exposer pendant quelque temps.

« En effet au point de vue de la peinture héraldique, ces armoiries sont de vrais chefs-d'œuvre, et leur exposition permettrait aux spécialistes et aux élèves de

nos écoles de dessin de les étudier dans des conditions favorables.

« Nous avons obtenu de M. l'Administrateur de l'Université et du Conseil de fabrique de l'Eglise St Bavon, l'autorisation de faire transporter ces armoiries au vestibule de l'Université pour y être exposées avec quelques autres objets héraldiques. L'exposition aurait lieu au profit de votre œuvre, etc. »

Ainsi donc, nous aurons bientôt en notre ville une exposition originale, curieuse, la première du genre en Belgique et cette circonstance m'engage non à divulguer beaucoup de choses ignorées — ce serait une outreucidante prétention, car qui ne connaît la noble institution de la Toison d'Or — mais tout au plus à rafraîchir les données, à préciser certaines notions que l'histoire, dont le caractère est nécessairement général, n'a pu qu'indiquer de façon sommaire.



### Les origines de l'Ordre.

Comme bien vous le pouvez supposer, ami lecteur, mon intention n'est point — sous prétexte de vous présenter une étude complète — de remonter à la Toison d'or mythologique, de vous parler de la dépouille du fabuleux bélier qui transporta Phryxus et Hellé dans la Colchide.

Vous ne trouveriez qu'un médiocre charme à suivre l'expédition des Argonautes, et les exploits de Jason vous laisseraient, à bon droit, absolument indifférent.

A défilér cet écheveau, un des plus enchevêtrés de la mythologie, d'honorables savants ont perdu de laborieuses veilles, et des débrouillards en us ont noirci des quantités considérables de papier à émettre des sup-



positions, plus fantaisistes les unes que les autres, au sujet — qu'ils me pardonnent cette irrévérence — de ce conte à dormir debout.

Et que nous importe ce fatras mythologique et les récits fabuleux du temps de polythéisme? Mais chose curieuse, l'ordre de chevalerie qui nous occupe, l'Ordre de la Toison a des origines voilées, gazées tout au moins; et quelque chose du mystère antique plane sur les causes et les circonstances de son institution.

C'est assez dire que l'imagination des écrivains a galoppé en folles chevauchées...

L'ordre fut fondé à Bruges en 1429, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, c'est-à-dire à l'époque de son mariage avec Isabelle de Portugal.

Sincèrement épris de la princesse, le duc de Bourgogne aurait, disent certains historiens, renoncé audacieusement, témérairement à de volages amours et dans un bel élan de tendresse conjugale se serait écrié :

Aultre n'aurai  
Dame Isabeau tant que vivrai.

*Aultre n'aurai* est une des devises de la Toison d'or.

Philippe jurait donc d'apporter à ce légitime amour la tenacité des Argonautes; il le fêtait et le consacrait par une brillante institution. Beau serment, mais si belles aussi étaient les filles des Flandres!

Gracieuse et poétique légende que l'impartiale histoire a légèrement déflorée!

D'autres écrivains, d'un positivisme plus prosaïque, font du duc de Bourgogne un vulgaire spéculateur qui aurait joué à la hausse sur les laines et aurait célébré de façon princière un gain inespéré sur des toisons — d'or.

Après la fidélité conjugale, le mercantilisme, voici la galanterie.

Le voile mystérieux dont je parlais tantôt est ici d'un discret à-propos.

Le trône de Bourgogne, surtout lorsque le fastueux et galant duc Philippe l'occupait, avait un éclat séduisant et dans son rayonnement venaient jouer comme des phalènes les belles flamandes de tantôt.

Aux jolies femmes des Flandres, le duc enlevait une mèche de cheveux.

Quand ces mèches furent au nombre de vingt-quatre, ce terrible conquérant des cœurs en fit faire un trophée érotique.

Dans cet ensemble soyeux et harmonieux, détonnait la nuance plus claire d'une tresse fauve, sujet de plaisanteries pour les courtisans.

Heureux, dit Philippe, sera celui qui recevra la Toison d'or...

Est-elle authentique cette histoire qui a une vague parenté avec l'*Honni soit qui mal y pense* de l'Ordre de la Jarretière?

On nous permettra d'en douter.

Et comment un homme, fut-il prince, ferait coïncider avec la date de son mariage le couronnement, l'apothéose d'une vie libertine? Et en souvenir d'actes que la morale et la religion réprouvent, il créerait un ordre dont un des buts est d'exciter à la vertu et aux bonnes mœurs, un ordre qui ne sera conféré qu'à des gentilshommes de nom et d'armes et sans reproches, un ordre dont l'ordonnance sera considérée par la postérité comme le plus beau code d'honneur et de vertu chevaleresque, un ordre qui traverse les siècles honoré, considéré, envié?...

Non, il est de ces invraisemblances que condamne non seulement la logique de l'histoire mais le bon sens et la raison!

Les fêtes du mariage avaient attiré à la Cour de Bourgogne l'élite de la noblesse ; jamais peut-être l'on n'avait vu réunis d'aussi grands princes, d'aussi nobles et vaillants chevaliers ; le regret de ne pouvoir conserver ce brillant entourage, le désir de le revoir, de se l'attacher n'ont-ils pas inspiré à Philippe la pensée de réunir ces gentilshommes par des liens moraux que devait cacher une distinction honorifique ?

. . . . .



#### Ses ordonnances et règles constitutives.

L'Ordre fut en quelque sorte improvisé ; ce n'est en effet qu'une année après sa fondation que le duc Philippe régla définitivement l'institution dont les vingt quatre premiers chevaliers avaient paru dans tout leur éclat au mariage.

Voici cette remarquable ordonnance, document certain et précieux, base de l'institution :

« A tous présens, à venir, savoir faisons qu'à cause du grand et parfait amour que nous avons pour le noble état et ordre de chevalerie, dont, par notre ardente et singulière affection nous désirons accroître l'honneur, afin que, par son moyen, la vraie foi catholique, l'état de notre sainte-mère l'Eglise, la tranquillité et la prospérité de la chose publique, soient, autant qu'ils peuvent l'être, défendus, gardés et conservés ; nous, pour la gloire et la louange du Créateur tout-puissant et de notre Rédempteur, pour la vénération de la glorieuse Vierge sa mère, pour l'honneur de Monseigneur Saint-André, glorieux apôtre et martyr, pour l'exaltation de la foi et de la sainte Eglise, pour l'excitation aux vertus et aux bonnes mœurs, le 10<sup>e</sup> de

anvier 1429, qui était le jour de la solennité du mariage célébré à Bruges entre nous et notre très-chère et très-aimée épouse Elisabeth, avons institué, créé et ordonné, comme par les présentes nous instituons, créons et ordonnons un ordre et confrérie de chevalerie et d'association amicale d'un certain nombre de chevaliers que nous avons voulu appeler du nom de la Toison-d'Or, conquise par Jason... »

Ont-ils lu cette pièce les facétieux inventeurs d'historiettes gauloises?

Est-ce en ces termes que serait rédigée l'ordonnance constitutive d'une institution basée sur la galanterie et le scandale?

Les devoirs des chevaliers, les actes capitulaires prouveront surabondamment l'in vraisemblance des allégations fantaisistes de certains historiens.



#### Composition de l'ordre. Devoirs des chevaliers.

Venaient après le corps de l'ordonnance quatre-vingt-quatorze articles statutaires.

L'Ordre devait se composer de trente et un chevaliers gentilshommes de nom et d'armes et sans reproche.

Leur chef suprême, souverain de la Toison d'or, était le duc Philippe, sa vie durant, et après lui ses successeurs ducs de Bourgogne.

Les devoirs des chevaliers peuvent se résumer comme suit : fidélité envers la sainte Eglise, maintien dans son intégrité de la foi catholique, loyauté envers le souverain, amitié et fraternité entre les chevaliers de l'Ordre, honneur dans les armes, obligation de révéler tout ce qui serait contraire ou injurieux au souverain ou aux membres de l'Ordre.

L'institution qui a un pareil code n'est-elle pas noble dans la meilleure acception du mot?

Et comme on comprend bien que princes et rois briguaient le collier, ce joug d'honneur.

Il importe de noter la prédominance du caractère religieux de l'Ordre.

Ainsi lors du second chapitre tenu à Gand (1559) et qui fut le dernier, Philippe II écrivait à l'évêque d'Arras : « J'ai proposé aux membres de l'Ordre les articles dressés par le chancelier et qui renferment les trois points suivants : 1<sup>o</sup> n'élire jamais qu'un catholique à l'abri de tout soupçon en ce qui concerne la pureté de sa foi; 2<sup>o</sup> veiller avec le plus grand soin, maintenant et à l'avenir, au soutien de la religion dans leurs terres, et à la répression des délits commis contre elle; 3<sup>o</sup> entendre la messe chaque jour autant qu'il se pourra faire sans notable inconvénient... »

Ne semble-t-il pas, que les prescriptions de l'Ordonnance constitutive et les devoirs des chevaliers confirment nos suppositions quant aux idées de son fondateur et au but inavoué poursuivi par le duc Philippe?

L'Ordre ne va-t-il pas resserrer le lien féodal qui tend à se relâcher; entretenir des relations difficiles à cette époque; habituer les grands à n'emprunter leur éclat que du maître, à rayonner dans son orbite; établir entre prince et seigneurs une communauté d'idées et une unité de vues qui fortifieront le pouvoir central?



### Privilèges des chevaliers.

Les devoirs de l'Ordre, les nombreuses et sérieuses obligations qu'assumaient ses membres étaient naturellement compensés par des prérogatives honorifiques et

de plus réels privilèges. Outre certains avantages, à signaler tantôt, les chevaliers jouissaient de plusieurs faveurs de préséance.

Mais le privilège le plus précieux, le plus discuté, le plus vivement revendiqué était celui de la juridiction.

Le chapitre était un tribunal d'honneur, il constituait aussi « une espèce de représentation politique formée des hommes les plus éminents de la nation et dont les remontrances et les conseils avaient la triple autorité du rang, de la richesse et de la gloire ». Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que les comtes d'Egmont et de Hornes se prévalurent en vain de ce privilège.

Les recherches de Gachard dans les Bibliothèques de Madrid et de l'Escorial établissent que le déclinatoire invoqué par les comtes d'Egmont et de Hornes et leur recours à l'Ordre suscitèrent de grands embarras à Philippe II.

On rechercha les statuts primitifs de l'Ordre, on tint des conseils et finalement le Roi déclara solennellement que le crime de haute trahison ou de lèse majesté n'était pas compris dans la juridiction attribuée à l'Ordre par son fondateur.

Il est superflu d'insister davantage sur cette page souvent relue de l'histoire nationale et sur les pouvoirs discutés du Conseil des troubles.

De fréquentes exemptions d'impôts furent accordées à l'Ordre ou par lui réclamées.

Une ancienne fondation attribuait aux chevaliers ainsi qu'aux officiers de l'Ordre deux pots de vins et dix liards de pain, chaque jour qu'ils seraient en cour de leur personne.

Mais, dès l'origine, les intentions du fondateur n'étaient plus remplies avec exactitude. Et, c'est chose curieuse, que de voir méconnaître les privilèges des

membres de la Toison d'or; c'est même une fatigante lecture que celle des réclamations incessamment renouvelées, rarement bien accueillies, admises comme à regret parfois. D'une part c'est l'attaque, d'autre part la défense, pied à pied, lambeaux par lambeaux, de prérogatives qui semblent avoir été mal définies ou mal sanctionnées.



### Les chapitres tenus à Gand.

Quand on songe au caractère religieux de l'Ordre, il ne semblera pas étrange qu'il tienne dans les cathédrales ses solennelles assises.

Tournai, Anvers, Bruxelles, Bruges et d'autres villes eurent l'honneur d'avoir pour hôtes les nobles chevaliers et de voir dans leurs rues se dérouler les magnifiques cortèges capitulaires.

Deux chapitres furent tenus à Gand : le premier par le duc fondateur lui-même, l'autre par Philippe II, roi d'Espagne, et ils constituèrent des cérémonies d'une incomparable magnificence.

Que de fois ne nous arrive-t-il pas après quelque attachante lecture, dans cet état de suggestive somnolence, alors que l'imagination vagabonde, de revivre en esprit une heure, un jour d'un siècle écoulé?

Représentons-nous, si vous le voulez bien, notre bonne ville de Gand le 29 juillet 1559.

Partout règne l'animation la plus vive; le peuple en liesse chôme, et joyeux se répand dans la ville et se mêle aux hommes d'armes. Les rues sont tendues d'étoffes précieuses et de tapisseries de haute lisse drapées en fastueuses courtines. Et c'est un spectacle réjouissant,

une débauche de couleurs vives tranchant sur les façades sombres; c'est une foule bariolée d'un pittoresque dont seuls peuvent nous donner une vague idée certains cortèges, résurrections partielles du passé, — mais tableaux hors cadres — qu'il nous a été donné d'admirer parfois à Bruges, à Malines, à Gand...

Bientôt disparaissent les hommes d'armes, la foule se concentre entre l'église St-Michel et l'église St-Bavon (1).

Les cloches sonnent à grandes volées, et dans le lointain éclatent les notes graves des cuivres, une marche lente et solennelle.

Ecartons nous : voici le cortège de la Toison d'or.

Quatre hérauts et douze trompettes dont les cottes sont armoirées aux armes d'Espagne ouvrent la marche.

Voici deux gentilshommes à cheval, de brillants cavaliers portant chacun sur l'épaule une colonne d'or surmontée de la couronne impériale.

Cinq évêques et cinq abbés mitrés revêtus d'habits pontificaux d'une richesse inouïe semblent des figures détachées d'icônes byzantines.

Mais un murmure admirateur passe de lèvres en lèvres et la foule curieuse ondule : ce sont les illustres chevaliers en grand costume de cérémonie, de satin cramoisi bordé d'or avec le chaperon de même couleur.

---

(1) Sanderus dans son *Gandavum* et Steyaert dans sa *Volledige Beschrijving van Gent*, nous apprennent que ce fut dans le steen de la noble famille de Fiennes, *Domus Toparchorum de Fiennes, het hof van Fiennes*, que le Roi reçut l'hospitalité — de Lamoral, comte d'Egmont.

Cette construction s'élevait au coin de la rue aux Tripes du côté de l'église St-Michel.

Au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, elle était la propriété de Jean, seigneur de Gruuthuyse, puis elle passa au comte de Fiennes.

Le comte d'Egmont hérita ce bien de la famille de Fiennes à laquelle il était allié du côté de sa mère.



D'abord viennent les trois officiers de l'Ordre : le chancelier, le trésorier et le greffier ; les chevaliers marchent deux à deux ; le Roi et trois autres chevaliers montés ferment le cortège.

Pénétrons à la suite du cortège dans l'église St-Bavon (depuis 1540 l'église paroissiale de St-Jean est devenue la collégiale St-Bavon).

Superbe l'église dont le sol est couvert de luxueux tapis et dont les antiques piliers disparaissent sous de somptueuses et harmonieuses tentures.

Le chœur est entouré de cinquante et un sièges ou stalles de bois de chêne, ayant chacun un dais orné de dorures et de peintures.

Audessus de chaque siège brille le blason peint sur parquet du chevalier qui doit l'occuper. Des tapisseries flamandes, représentant des sujets bibliques, l'histoire de Gédéon, des Machabées, de Salomon, remplissent l'intervalle entre les blasons et les galeries gothiques qui règnent autour du sanctuaire.

Deux sièges plus élevés et plus richement ornés que les autres sont disposés près de l'entrée du côté de l'Évangile et en face de ceux-ci, également à côté de l'autel, on en voit un semblable. Ces sièges sont réservés à Jean III, roi de Portugal, à Christiern II, roi de Danemarck, et à Alphonse V, roi d'Arragon.

Au fond du chœur, contre le jubé et à droite de l'entrée principale s'élèvent les trônes du Roi, chef et souverain de l'Ordre et du défunt Empereur, son père.

Leurs blasons ne sont séparés que par une légère colonne travaillée à jour.

Devant l'autel déplacé à grands frais se dresse le vaste et monumental candélabre de l'Ordre. Il représente un arbre dont les branches sans feuilles mais entrelacées vont rejoindre les côtés latéraux du chœur.

Cinquante et un cierges, armoiriés aux armes des chevaliers, projettent au loin une lumière jaunâtre qui donne aux brillants costumes des chevaliers, du clergé et des hérauts et à l'ornementation générale, un aspect à la fois mystérieux et imposant, qui laisse dans l'âme un sentiment profond de respect et d'admiration... (1)

Mais les sonneries, les martiales fanfares qui ont salué l'entrée des princes et des chevaliers se taisent.

L'évêque de Tournai célèbre les vêpres et le Roi ouvre le chapitre.

Nous devons quitter le chœur, car le chancelier Viglius d'Aytta de Zuichem va recevoir des chevaliers le serment de tenir des délibérations secrètes.

Oh! pas si secrètes!



### Les actes capitulaires.

Quels points traitaient-ils donc les chevaliers ainsi réunis, quel était le programme de ces grandioses assemblées, quels étaient les actes capitulaires de l'Ordre?

On ne possède pas de procès-verbaux proprement dits des chapitres et cela tient peut-être à la négligence du greffier; ainsi nous voyons qu'en 1445 il est ordonné au greffier de rédiger incessamment par écrit les actes capitulaires de l'Ordre.

Heureusement il est d'autres sources.

Les historiens de la Toison d'or, notamment le baron de Reiffenberg, les historiens des maisons de Bourgogne et d'Espagne tels que de Barante et Juste fournissent de précieuses indications.

De la compulsation des divers documents, on peut conclure que le chapitre procédait

---

(1) Cette description est empruntée à M<sup>r</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE. *Les églises de Gand*. I, p. 138-139.

- à l'élection de nouveaux confrères pour remplir les diverses vacatures (1);
- à l'examen de la conduite des chevaliers, le cas échéant aux remontrances et correction (2);
- à la révision des statuts et ordonnances (additions, retranchements, interprétations);
- au règlement des différends qui s'étaient élevés entre les membres de l'Ordre;
- à la régularisation des comptes du trésorier (3).

(1) Furent nommés aux chapitres de Gand :

en 1445 : Le roi d'Arragon.

Le duc de Bretagne.

Le comte de St Pol.

Frank de Borsselle, comte d'Ostrevant.

Monsieur de Brederode.

» de la Vère.

» d'Auxy.

» de Humières.

en 1559 : Guillaume de Croy, marquis de Renty.

Philippe de Montmorency, seign. de Hachicourt.

Charles de Lannoy, prince de Sulmone.

Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraeten.

Baudouin de Lannoy, seigneur de Tourcoing.

Guido Baldo de Montfeltre de la Rovère, duc d'Urbino.

Marc Antoine Colonna, duc de Tagliacoso et Paliano, connétable de Naples.

Philippe, comte de Ligne et de Fauquemberg, seigneur de Wassenaer.

(2) Au chapitre de 1445 « ... comme les grandes occupations de Monseigneur le Duc ne permettaient pas qu'il fut procédé dans ce chapitre à l'examen de la conduite des chevaliers, le chancelier de Bourgogne remplissant les fonctions de chancelier de l'Ordre, prononça un discours par lequel il exhortait ceux qui se trouvaient chargés de quelque faute de s'en amender, pour qu'au chapitre prochain l'on ne fut point obligé de leur infliger de correction. » DE REIFFENBERG, *Histoire de la Toison d'or*.

(3) Même chapitre. « Le trésorier ayant ensuite représenté que quelques chevaliers de l'Ordre lui étaient redevables, en leur qualité, de plusieurs sommes d'argent qu'il devait renseigner à la chapelle de Dijon, il leur fut enjoint de satisfaire le remontrant la St Jean prochaine. » DE REIFFENBERG, *Ibidem*.

Il y avait naturellement pour chaque séance un ordre du jour spécial dépendant des circonstances.

L'on aurait tort de croire que ces réunions capitulaires étaient de pure forme et qu'on s'y bornait à entériner — si je puis employer ce mot trop neuf pour le sujet — des décisions préalablement arrêtées.

Tant s'en faut et plus d'une fois dans le silence du temple résonnèrent des paroles vives ; souvent le souverain rencontra de sérieuses résistances.

Ainsi Philippe II aurait voulu imposer aux membres de l'Ordre l'assistance quodidienne à la messe et il n'y parvint point.

« Quant à cet article, écrit-il à l'évêque d'Arras, son confident et son conseiller, il est devenu l'objet des contradictions les plus vives ; les membres de l'Ordre prétendent, en effet, y être déjà tenus comme chrétiens et qu'on leur fait tort en les exposant, par l'infraction du serment qu'ils prêteraient, à ajouter un nouveau péché à celui qui peut résulter déjà de l'omission de leurs devoirs sous ce rapport. »

Et Philippe ajoute : « Quelques-uns d'entre eux, d'ailleurs en petit nombre, ne me semblent pas animés d'intentions bien droites ; quant aux autres opposants, ils s'imaginent peut-être, quoique bien à tort, qu'on leur impose des obligations excessives. »

D'autres fois la cabale et l'intrigue ne sont pas sans influence sur la nomination des nouveaux membres.

Ainsi l'intervention active du prince d'Orange fit nommer contre le gré de Philippe, Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraeten, et Floris de Montmorency, seigneur de Montigny.

Aussi bien Philippe s'en plaint-il : « On a élu quelques jeunes gens, quoique je leur eusse dit de n'en rien faire ; mais ces nouveaux membres de l'Ordre

pourront passer à la rigueur; je n'en vois qu'un seul qu'on eut dû laisser de côté ... »

Après le chapitre? *Zy quamen al t' samen ter maeltyt up 't stadthuis*, dit la gazette du temps . . .



### Services pour les chevaliers défunts.

Mais voici, étrange antithèse, de noires alignées, une procession funèbre. Où est-il donc l'appareil de fête? Ah, mais ces bons chevaliers de la Toison d'or n'auraient eu garde lors de leurs solennelles réunions d'oublier leurs confrères défunts et, vêtus de deuil, ils vont assister à des vigiles célébrées pour le repos de l'âme des chevaliers décédés. Parfois même il y a lieu à des services extraordinaires.

Le chapitre de 1559 avait été remis à cause de la mort du roi de France, Henri II, tué par Montgomery dans un tournoi.

Le curieux et intéressant *Memorieboek der stad Ghent* nous apprend que le roi Philippe profita de la réunion des chevaliers pour faire célébrer en l'église St-Michel un service funèbre d'une pompe inusitée en mémoire du roi de France.

Tous les princes et chevaliers, en costume de velours noir, y assistèrent.

La naïve chronique gantoise renseigne les grands frais qui furent faits à cette occasion : il y avait notamment deux mille trois cents cierges de cire, d'une livre chacun sans compter, dit le *Memorieboek, de groote kerssen die op de autaer stonden*.



### Les fêtes : joutes et tournois.

Peut-être s'imagine-t-on qu'à ces grandes cérémonies religieuses se bornaient les réunions plénières?

Certes les membres de l'Ordre étaient des princes et des chevaliers très chrétiens mais il étaient gentils-hommes d'armes, rudes guerriers et vaillants jouteurs.

En 1445, par exemple, mais c'était l'époque où on lisait avec passion les romans de chevalerie de la Table Ronde, d'Amadis, de Charlemagne; l'époque où la noblesse imitait les faits et gestes des chevaliers fabuleux.

Ce n'était, écrit un historien, que devises, couleurs données par les dames, défis portés à tous venants.

Et ils allaient ces amoureux de gloire des armes, ces héros du champ clos, chercher aventure, portant à leur cuirasse quelque gage d'entreprise — tel celui du dire de Ternant qui était « la manchette d'une dame en belle dentelle bien brodée, suspendue avec une aiguillette noire et bleue à un nœud de perles et de diamants »; tel encore le carcan d'or, attaché à la jambe gauche et soutenu par une chaîne, de Jean de Boniface.

Mais c'était le temps où pour rendre les spectacles plus émouvants l'on faisait paraître dans la lice des monstres et des bêtes féroces comme des lions, des tigres, des licornes.

A la Cour de Bourgogne surtout les choses se passaient avec éclat et magnificence; c'était le goût du duc Philippe et des seigneurs qui l'entouraient et — comme le dit Olivier de la Marche — la Flandre est un pays célèbre pour le faste et la dépense.

Le tournoi est le complément presque obligé d'un chapitre de l'Ordre et dans les chroniques plus d'une de ces joutes a laissé des traces, tandis que passaient inaperçus les actes capitulaires.

Et précisément un des plus brillants tournois fut donné en notre ville après le chapitre de 1445 aux nobles invités de Philippe-le-Bon.

Le *Memorieboek der stad Ghent*, la précieuse gazette de l'époque et M. de Barante donnent une haute idée de ces luttes courtoises dont furent les héros le comte Jacques de Lalaing et un noble sicilien cité tantôt : Jean de Boniface.

La lice est dressée au Marché du Vendredi.

Autour de la vaste carrière s'élèvent des estrades étoffées de superbes tapisseries de Flandre, des gracieux pavillons; les bannières claquent et les banderolles serpentent joliment, les écussons mettent ça et là leurs mosaïques multicolores.

Une tribune se fait remarquer par sa richesse : le duc de Bourgogne, juge du combat, le duc d'Orléans, toute la cour y prendront place.

Aux deux extrémités opposées de l'enceinte sont les tentes des champions; celle de Messire Bonifazio est de soie blanche et verte sur laquelle tranchent ses armes qui sont une femme portant un dard avec la devise « Qui a belle dame, la garde bien ».

Les couleurs de Jacques de Lalaing sont le gris et le cramoyse.

Les fanfares éclatent et lentement, accompagnés de leurs écuyers, les chevaliers s'avancent devant l'estrade royale, combattent à pied, à cheval, de la lance, de l'épée, de la hache.

Et ce coup d'œil est inoubliable; et ce spectacle fournira à nos pères d'inépuisables sujets de causeries, sous le manteau de la vaste cheminée pendant les longues veillées d'hiver.



### Les insignes de l'Ordre.

Le grand manteau de l'Ordre était d'écarlate, traînant jusqu'à terre, avec fourrure de vair; le chaperon de même couleur.

Le collier qui portait la toison d'or était donné par le Duc et devait lui être renvoyé après le décès du chevalier.

Il se composait de briquets nommés alors fusils, faisant jaillir des étincelles de leurs pierres.

La devise nous l'avons dit était : *Aultre n'auray*; elle fut changée par Charles le Téméraire qui donna à l'Ordre sa propre devise : *Je l'ay emprins*, expression de l'énergie et de l'opiniâtreté de son caractère.

Ce ne sont point là les seules devises de l'Ordre.

Ainsi sous les fusils ou briquets on lit souvent les mots : *Ante ferit quam flamma micat*.

Et cette autre devise rappelle la valeur de la distinction : *Pretium non vile laborum*.



### Les blasons des chevaliers.

Mais il est temps de dire quelques mots des armoiries dont le déplacement nous vaut l'exposition.

Nous l'avons vu tantôt : au dessus de chaque stalle était accroché le blason du chevalier qui l'occupait.

Ces blasons restaient à l'église de même que dans les temples sont appendus encore de nos jours les obits, les armoiries des membres de l'aristocratie dont les obsèques y ont été célébrées.

Fastidieuse serait la description de ces armoiries, véritables œuvres d'art, superbes spécimens de la science héraldique : bientôt il sera donné de les admirer.



Mais l'on ne peut se défendre d'un certain étonnement en songeant aux tourmentes révolutionnaires auxquelles elles ont miraculeusement échappé et aux dangers de diverse nature, notamment d'incendie, qui les ont menacées.

Une *Notice sur la cathédrale S<sup>t</sup> Bavon* par un membre du clergé de cette église, retrace ces vicissitudes.

Pour les soustraire à la fureur des iconoclastes du XVI<sup>e</sup> siècle, pendant la durée de l'espèce de République que Jean d'Hembyse et Pierre d'Athenus avaient établie à Gand, on dut les cacher jalousement.

Et quand les Archiducs eurent ramené dans nos provinces le calme et la paix, on les replaça dans la boiserie au dessus des stalles des chanoines.

Il manquait malheureusement seize écussons.

En 1771, quand on embellit l'église, de la façon que l'on sait, les blasons furent complétés et placés dans leur ordre primitif devant les hautes galeries.

Vint la Révolution française : cette fois encore on parvint à les soustraire à la fureur de la démagogie égalitaire. Plus tard, un violent incendie faillit détruire l'église; quelques-uns des blasons ne purent échapper aux flammes mais furent remplacés.

Peu étonnantes dès lors les inégalités de facture des diverses armoiries.

D'autres différences de composition sont expliquées comme suit par l'auteur de la *Notice* citée :

« En les parcourant des yeux, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'un assez grand nombre ne portent ni casque, ni cimier, mais à leur place le collier de l'Ordre passé au nœud, et que trois blasons du dernier chapitre sont demeurés en blanc. Les premiers appartiennent aux chevaliers morts depuis le dernier chapitre. Les autres ont donné lieu à une méprise assez

généralement admise, quoiqu'elle n'ait aucun fondement. On s'est imaginé, on a même écrit plus d'une fois, que ces armoiries étaient celles du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, qui avaient été effacées, à cause de la rébellion de ces seigneurs contre le roi d'Espagne. Rien de plus faux que cette supposition : les armoiries de ces trois personnages, devenus si fameux plus tard, se trouvent intactes à leur place; et les écussons en blanc, mais entourés du collier, sont ceux des chevaliers absents qui n'avaient pas été reçus avec les formalités requises. »

Cette version est confirmée par certaines notes dont le baron de Reiffenberg fait précéder la tenue du chapitre de 1559 :

« Le 14 (juillet) le chef et souverain, ayant convoqué chez lui les quatre officiers de l'Ordre, demanda leur avis sur la manière dont on en userait, à la prochaine solennité, à l'égard des blasons du prince d'Espagne son fils, de l'amiral de Castille et du duc de Cardona, qui quoique élus au dernier chapitre, n'avaient pas encore reçu le collier que S. M. se réservait de leur donner à son arrivée en Espagne.

« Après les avoir ouïs, le roi déclara que, attendu qu'on était assuré que ces trois élus étaient très disposés à agréer leur élection, l'on placerait après les armoiries du dernier reçu, qui était le duc de Sésa, trois autres tableaux avec des écus et hachements blancs, sur le premier desquels seraient écrits le nom et les titres du prince d'Espagne, sur le second ceux de l'amiral de Castille, et sur le troisième ceux du duc de Cardona, ordre que le chef et souverain voulait suivre à leur réception; en tenant note que l'on avait différé d'y mettre leurs armoiries respectives jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le collier. »



Ces quelques modestes indications augmenteront-elles l'intérêt des blasons qui seront prochainement exposés? Ah! si pour quelques-uns seulement elles en faisaient dans un certain sens les « armes parlantes », évocatrices de choses disparues!

Quoiqu'il en soit, en ce siècle où tant de choses nobles et élevées sont abaissées et ravalées, où tout est vénal, même les insignes de l'honneur, où l'on achète ses éperons au lieu de les gagner, il est agréable, utile peut-être de rappeler les belles et brillantes origines d'un ordre fameux.

Et nous avons été étonné de constater au cours de nos recherches l'heureuse influence sociale exercée par cette noble institution de chevalerie.

Si grande a été cette bienfaisante influence dans les divers domaines — religieux, moral, politique, artistique — qu'aucun historien n'a pu passer sous silence les mémorables assemblées de la Toison d'Or, ses chapitres, ses tournois, ses fêtes.

Ceux qui plus tard diront quel fut notre siècle trouveront-ils quelque ordre qui mérite dans leurs travaux si grande et si digne place?

Souhaitons pour notre époque sans trop y compter que les futurs Argonautes de l'histoire fassent la conquête de quelque Toison d'or nouvelle dont on puisse dire en toute justice :

*Pretium non vile laborum.*

ALBERT DUTRY.







## LA MADONE A L'ENFANT.

NOUVELLE.

---

### I.

**S**UR la route qui va de Naples à Pompéï, s'espacent entre des villages aux noms célèbres : — Torre dell annunziata, Portici, — des maisons isolées. Elles sont généralement très simples, très pauvres, blanchies à la chaux, avec un toit de tuiles rouges qui forme sur la façade un auvent de verdure. Sous les feuilles, en automne, pendent des grappes dorées et, dans des fragments de vases antiques, poussent des cactus énormes aux fleurs couleur de sang.

C'était dans un de ces logis ensoleillés que vivaient Marita et Gino. Il s'y étaient établis le jour où, très jeunes encore, ils s'étaient mariés, et ils y menaient depuis lors la vie indolente chère à tout Napolitain. Travaillant juste assez pour ne pas mourir de faim, contents de peu, confiants en leur jeunesse et en la Madone, et absolument heureux quand les grands macaronis frais jaunissaient au soleil, devant la porte, semblables à de lourds échevaux de soie sur leurs longues perches, et leur assurant plusieurs jours de subsistance.

Ils étaient pauvres et ne souffraient pas de leur pauvreté, n'ayant pas de besoins.

Un enfant leur naquit. Joie immense, mais qui dura peu. Trois mois plus tard, dans une dispute de cabaret, un dimanche soir, Gino tombait frappé d'un coup de couteau et mourait, pendant qu'on le transportait chez lui tout sanglant.

Ce fut une grande douleur pour Marita, et qui s'exhala, comme l'usage le veut là-bas, en des lamentations bruyantes, en des cris déchirants. Par une fin de jour tout empourprée et pleine du parfum des orangers fleuris, le beau Gino, porté à bras d'hommes, le visage découvert en son cercueil non fermé, traversa une dernière fois les champs familiers et s'en fut dormir dans le *Campo-Santo* sous un tapis de pervenches mauves.

Quand elle se retrouva seule en son logis, la nuit venue, et qu'elle songea que jamais plus la voix de l'époux aimé ne troublerait ce silence profond; qu'elle ne verrait plus son fier regard; que jamais plus ils ne resteraient, comme ils en avaient coutume, le soir, assis au seuil de la maison devant la campagne endormie et sous le grand ciel étincelant; Marita eut un moment de grand désespoir, de regret qu'on ne l'eût pas, elle aussi, couchée dans le coin de terre sur lequel veillaient les saints martyrs des antiques fresques...

Mais tout à coup l'enfant soupira dans sa berce-lonnelle — et Marita sentit que quelque chose d'infiniment doux la retenait à la vie.

## II.

Un an passa; et comme toutes les douleurs, celle de Marita s'adoucit. L'enfant grandissait et avec une indicible joie, la mère retrouvait en lui les traits de celui

qu'elle avait tant pleuré. Le bambino serait grand, beau et bon comme lui!

Un matin, assise sous la treille, elle tenait, câline, l'enfant entre ses bras, quand un étranger passa sur le chemin et s'arrêta.

Elle ne se doutait pas qu'elle était fort belle ainsi. L'ombre mouvante du pampre donnait un éclat superbe à ses yeux très grands qui éclairaient son visage régulier bruni par le hâle; ses cheveux noirs, ondulés, s'échappaient de dessous le mouchoir de toile blanche pittoresquement drapé et comme elle souriait au bambino, ses dents apparaissaient, éblouissantes, derrière ses lèvres aussi rouges que les fleurs du cactus qui grimpaient contre la muraille.

L'étranger était un Français du nom de Raymond Toussel, peintre de grand talent et déjà célèbre. Il contempla longuement le tableau qu'il avait devant lui, puis tout à coup s'approchant :

— Dites-moi, ma brave femme, voulez-vous gagner un peu d'argent?

— Ça dépend.

— De quoi?

— De ce qu'il faudra faire pour cela, Votre Excellence!

— Ce qu'il faudra faire?

— Oui.

— Rien.

La jeune femme regarda l'étranger avec un peu d'inquiétude : Bien sûr, il était fou! — Mais il reprit :

— Rien que ce que vous faites là. Ne bougez pas.

Et tirant un album de sa poche, il s'installa sur la margelle basse d'une petite citerne et se mit à dessiner.

Tout en croquant le groupe formé par Marita et l'enfant, le peintre eut une idée subite qu'il résolut de

mettre en exécution et quand il referma son album et reprit sa promenade interrompue, il était convenu que la jeune femme viendrait chaque jour à Naples, avec le bambino, poser pour un tableau qu'il allait commencer aussitôt.

L'artiste parti, Marita demeura rêveuse, émue de cette fortune qui tout à coup lui tombait du ciel. Elle tournait et retournait la pièce de monnaie qu'il lui avait glissée dans la main en s'en allant. Il lui avait dit qu'elle aurait à venir souvent, que chaque fois elle recevrait une pièce semblable, et, bien qu'elle fût, généralement, peu sensible au gain, cet argent la ravissait. — C'était le bien-être et la sécurité pour longtemps...

Le lendemain, elle fut exacte. L'atelier était situé au second étage d'un immense et antique palais que les propriétaires, nobles ruinés, louaient aux étrangers. Il était vaste, très éclairé et installé avec un luxe qui fit s'arrêter Marita sur le seuil, honteuse qu'elle était de fouler aux pieds les épais tapis levantins et les fourrures rares éparses sur le marbre du sol.

Un chevalet supportait la toile sur laquelle Raymond avait esquissé déjà le tableau projeté.

C'était, — pour une église de Paris, — un sujet religieux. Depuis deux mois, il hésitait, étudiant les maîtres italiens et cherchant, sans la trouver, l'inspiration qui tout à coup avait surgi la veille. Il était décidé, maintenant. Ce serait une Madone : vêtue d'azur, auréolée d'or, elle tiendrait entre ses bras l'Enfant-Dieu, en une pose à peu près semblable à celle dans laquelle son modèle lui était apparu. Et il rêvait de mettre à la fois dans son regard, toute la fierté de la mère heureuse, toute l'infinie bonté de la Vierge divine.



## III.

Trois jours, Marita posa, drapée, au caprice du peintre, dans un long vêtement bleu, tenant le bambino qui dormait et ne se reposant que lorsqu'il s'éveillait. Elle le promenait alors, allant et venant dans l'atelier, s'arrêtant devant des toiles ébauchées dont elle cherchait à saisir le sens; s'étonnant parfois de reconnaître des sites, des coins de Naples qui lui étaient familiers.

Le quatrième jour, elle trouva, en arrivant, le Palais rempli de caisses qu'on clouait. De la paille, des clous, des planches jonchaient le sol. Comme elle s'arrêtait, interdite, Raymond parut :

— Ah! vous voilà Marita, je suis content de vous voir, venez, j'ai à vous parler.

Et il l'entraîna dans une pièce qui semblait avoir été épargnée au milieu du déménagement général.

Ce qu'il avait à lui dire causa une grande surprise à la jeune femme : Rappelé à Paris par des travaux officiels et voulant à tout prix, cependant, terminer sa *Madone* sur laquelle il fondait de grandes espérances, il lui demandait de confier à quelque parent le soin de son logis, de quitter Naples pour un temps et de le suivre à Paris. Elle y serait logée et nourrie ainsi que le bambino jusqu'à complet achèvement du tableau, après quoi elle recevrait, outre ses frais de retour, une somme ronde. Elle pourrait alors ou bien revenir à Naples, ou bien continuer à Paris son métier de modèle. Belle comme elle l'était, on se disputerait, dans les ateliers, pour l'avoir...

## IV.

... Et Paris la prit.

Elle arriva, encore tout éblouie du soleil Napolitain, par un temps de Décembre gris et pluvieux. Elle traîna sur l'asphalte boueux son clair costume des jours de fêtes, qui faisait retourner les badauds.

Elle en eut bientôt assez de cette ville dont on lui avait dit merveille et qui lui apparaissait, en cet hiver maussade, à travers un voile de pluie et de brouillard. Les seules heures où elle se sentit moins triste étaient celles qu'elle passait dans l'atelier, où elle pouvait se croire encore à Naples, où elle pouvait avoir encore l'illusion qu'en sortant elle retrouverait sa petite maison ensoleillée sur la route de Pompéi...

Elle s'était logée dans une de ces casernes où cent locataires grouillent, inconnus les uns aux autres. Son costume, qu'elle ne voulait pas quitter, son langage mettaient un obstacle à toute relation avec les gens qu'elle coudoyait chaque jour dans l'interminable escalier.

— Sera-ce bientôt fini? — pourrai-je bientôt retourner là-bas? — demandait-elle après chaque séance.

Et Raymond, distrait, répondait :

— Bientôt, dans quelques jours.

Mais ce qui l'avait rappelé à Paris nécessitait des démarches, des visites, des études sans fin et une semaine entière s'écoulait parfois sans qu'il soulevât le voile qui recouvrait la *Madone à l'Enfant*.

## V.

Et voilà que, tout à coup, le bambino pâlisait, ses grands yeux se cerclaient de bistre et son teint se plombait. Une toux rauque soulevait sa petite poitrine...

Le médecin envoyé par Raymond prit un air grave et fit des ordonnances compliquées.

Pendant des semaines, l'enfant traîna. Le peintre venait tous les jours, il avait voulu que le logis fût rendu confortable, et ne pouvant donner à ces malheureux le rayon de soleil dont ils avaient si grand besoin, il leur apportait du moins des fleurs de leur pays, qui mettaient un peu de gaîté dans leurs yeux : des anémones multicolores, du mimosa, des roses et, — pour le petit que la fièvre altérait, — des oranges d'or dont le parfum emplissait la chambre...

L'enfant mourut.

## VI.

Trois jours après, Raymond frappait à la porte de Marita. Il la trouva assise sur son lit, prostrée, avec un grand cercle bleu autour de ses yeux noirs, et si changée qu'il sentit une immense pitié pour cette douleur dont il était inconsciemment la cause. Il posa une enveloppe sur la table et dit :

— Voici, Marita, de quoi retourner à Naples et y vivre sans souci du lendemain. Partez, vous ne devez plus rester à Paris.

Elle leva sur lui un regard vague :

— Vous n'avez plus besoin de moi ?

L'artiste eut une légère hésitation :

— Non.

— Le tableau n'était pourtant pas fini, le jour où....

— Je prendrai un autre modèle ce qui me reste à faire est peu de chose.

Mais elle protesta : Non elle ne voulait pas qu'une autre posât pour ce tableau qui lui coûtait la vie de son enfant. Elle retournerait chez le peintre, demain, tout de suite s'il voulait... Il avait été bon pour eux.

Grâce à lui, le bambino n'avait manqué de rien, grâce à lui le petit cercueil avait été couvert de fleurs...

Elle voulait payer sa dette en posant jusqu'au bout, — elle le voulait; elle suppliait qu'il en fût ainsi.

Rien n'y fit, ni raisonnement ni prière. Le peintre dut céder.

— D'ailleurs j'en ai à peine pour une séance, — dit-il, désireux d'abrégé le sacrifice de la pauvre femme, — venez demain, puisque vous le voulez, et après-demain vous pourrez partir.

## VII.

Elle vint, pâle, maigrie, ombre de la femme que Raymond avait admirée sur le seuil de sa maison, sous la tonnelle pourprée. Elle s'assit, avec une raideur d'automate, sur l'estrade; elle s'enveloppa dans le vêtement azuré; et comme elle cherchait la pose, ses bras se levant pour soutenir l'enfant, le peintre lui prit doucement les mains et les joignit sur ses genoux en murmurant :

— C'est bien ainsi... la tête seulement.

Puis, allant au chevalet, il découvrit l'ébauche.

Un silence se fit. Cette séance exigée par la pauvre femme, en un moment de reconnaissance exaltée, était affreusement pénible pour l'artiste dont le cœur se serrait sous une émotion qui faisait trembler sa main. A la fin cependant il se mit à peindre, mais sans presque regarder la malheureuse qui posait devant lui.

Et Marita songeait...

Elle se revoyait à cette même place quelques semaines auparavant, tenant dans ses bras l'enfant chéri. Elle se revoyait à une époque plus lointaine encore, dans sa

petite maison de Naples, avec le bambino, avec Tonio... Et tout disparaissait peu à peu autour d'elle : l'atelier, Paris, la mort du petitêtre, tout le passé récent, tout le présent douloureux... Elle ne sentait plus autour d'elle que le plein air,... elle ne voyait plus devant elle, dans un ciel bleu, sans voiles, dans une Gloire d'or pâle, que la Vierge belle, la Madone sainte, tenant entre ses bras son enfant à elle, son bambino, qui souriait, — en l'appelant...

Raymond s'était retourné et resta un instant terrifié devant le regard vide que Marita fixait sur le tableau commencé, puis il s'approcha et doucement :

— Marita !

Comme elle ne semblait pas l'entendre, inquiet, il prit une de ses mains et la sentit glacée. Puis, tout à coup, la tête de la jeune femme se pencha comme celle d'un oiseau blessé, un soupir très doux s'exhala de ses lèvres pâles.

Et dans ce soupir, son âme s'envola.

EMILE ROUSTAN.







POÈTES PROVENÇAUX DE LA RENAISSANCE  
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

---

VIII.

Calendau.

**L**ORSQUE Mistral prit la plume pour écrire son poème héroïque de *Calendau*, il avait résolu sans aucun doute de glorifier sa langue dans une œuvre qui serait pour le peuple de Provence, ce que sont l'Iliade pour l'ancienne Grèce, l'Edda pour l'Antiquité du Nord, les Nibelungen pour l'Allemagne, la chanson de Roland pour la France, et le Renard pour la Flandre : — la noble et complète expression de tout un siècle, de tout un pays, de toute une race. C'est du moins ce que fait supposer l'invocation à l'âme de la Provence :

« Ame des forêts mélodieuses,  
« Et des baies ensoleillées,  
« Ame forte et pieuse de la patrie,  
« Je t'invoque! Incarne-toi dans mes vers provençaux! »

L'auteur de *Calendau* a voulu faire ce qu'a fait l'auteur de *Les Bretons*. « D'avance, » dit Félix Hémon dans la *Revue politique et littéraire*, « d'avance il a eu l'intention arrêtée de composer une sorte d'encyclopédie poétique dont le cadre fût assez large pour que la Provence tout entière y pût tenir; d'avance il était résolu à y faire

entrer, avec la description des principaux aspects du sol, les coutumes, les fêtes, les légendes, les proverbes, tout enfin, jusqu'à la faune et la flore de son pays. »

En agissant ainsi, Mistral a perdu de vue les lois en vertu desquelles se forme et se développe toute épopée nationale. La tâche du poète épique n'est pas celle d'un créateur qui fait sortir des mondes du néant. Elle est celle du compilateur soigneux qui a écouté pendant des années et des années, et a confié au papier les fragments d'une même légende ou Saga, répandue dans le peuple et répétée de bouche en bouche par les vieillards et les jeunes gens ; elle est celle du génie poétique qui sait faire vivre ces divers fragments de la même vie, les faire mouvoir dans une unité plus élevée.

## IX.

### Les *Isclo d'or*.

Il nous faut parler maintenant des *Isclo d'or* (Les sabots d'or), un remarquable recueil de vers qui se rapportent à vingt années de la vie de l'auteur, et nous font connaître à la fois l'homme et le poète. Tout ce qui précède nous montre Mistral conteur et peintre.

Dans les *Isclo d'or*, il est poète lyrique. Des dix chapitres qui composent ce volume, huit ont en effet le caractère de la poésie lyrique. Ce sont ceux qui sont intitulés : « Chansons, Sirventes. Rêves, Plaintes, Sonnets, Epithalames, Cantiques, » et la science qu'ils nous révèlent est à la fois psychologique et technique.

Dans *Mireille* et *Calendau*, les strophes sont uniformément de sept vers et, dans des poèmes de si longue haleine, elles présentent quelque chose de monotone. Dans les *Isclo d'or*, au contraire, il y a une



grande diversité de mètres et de strophes, et rarement, pour ne pas dire jamais, la technologie n'est descendue jusqu'à la recherche ou la petitesse. Mistral manie en toute liberté les mesures les plus courtes et les plus rapides, ou les plus longues et les plus lentes; et partout entre le mètre et le sentiment, entre la strophe et le texte, règne la plus complète harmonie.

Au point de vue de la connaissance de l'âme, Mistral nous apparaît comme un homme, humain et tolérant, et qui ne possède, bien qu'il soit fidèle catholique, aucun des traits caractéristiques du zéléateur.

Félix Hémon a cru remarquer une tendance panthéistique dans quelques passages du *Calendau*, comme celui-ci : « La Terre-Mère, la nature brûle pour nous  
« et se roule dans les bras du Printemps, et aspire  
« la chaude haleine de son volage époux. » Mais Pol de Mont préfère de beaucoup entendre une voix catholique et royaliste faire cette déclaration, empruntée aux *Sirventes* :

« Les troubaires, et nul ne les a vaincus depuis,  
« A la barbe des clercs, à l'oreille des rois,  
« Elevant la langue populaire,  
« Chantaient, amoureux, chantaient librement,  
« D'un monde nouveau l'avènement  
« Et le mépris des vieilles peurs...  
« La République d'Arles au fond de ses marais,  
« Parlait en face de l'empereur,  
« Et celle de Marseille, en plein âge féodal,  
« Montrait ces mots inscrits sur son seuil :  
« « Tous les hommes sont frères! »  
« Alors nous avions des consuls et de grands citoyens,  
« Qui, lorsqu'ils sentaient le droit dedans,  
« Savaient laisser le roi dehors. »

Qui pourra reprocher au poète croyant, si, en d'autres endroits, sans vouloir catéchiser une seule fois, il chante les beautés de son église? Mistral écrit

même à un de ses amis : « Poète, je chante ce qui  
 « émeut mon âme dans le moment, mais sans esprit  
 « de parti, et sans vouloir soutenir une thèse... si  
 « parlant des volontaires de 92, du général Bonaparte,  
 « ou de la princesse Dona Maria de las Nieves, je  
 « trouve la beauté épique que j'apprécie fort dans  
 « l'humanité, je m'efforce d'exprimer librement et con-  
 « venablement mon enthousiasme, sans m'occuper de  
 « savoir à quel parti je plairai ou déplairai. »

Cette étude serait incomplète si nous ne citions encore deux des plus belles pièces sorties d'une plume provençale, j'ai nommé les deux poèmes : *La fin du Moissonneur* et *Le Tambour d'Arcole*.

Pol de Mont compare les couleurs dont s'est servi Mistral, pour peindre le premier des sujets, à celles de Rubens lui-même, et il dit que ce tableau champêtre peut être considéré comme le pendant de celui du Booz biblique.

Le vieux moissonneur, mortellement blessé par l'imprudence d'un jeune compagnon, est là, pâle et couvert de sang, couché sur la terre, entouré de tous les moissonneurs en larmes et la faux à la main. « Pourquoi pleurer? » leur demande-t-il. « Est-ce que  
 « tout n'est pas fini! — Cent années de lamentation  
 « ne pourraient pas ralentir cette heure où il faut se  
 « séparer. Mieux serait peut-être, ô jeunes filles, d'en-  
 « tonner avec les jeunes gens un chant joyeux, car  
 « moi, j'ai pour vous tous accompli ma tâche, et dès  
 « que vous aurez lié vos dernières gerbes, chargez avec  
 « elles sur la charrette votre chef mourant. »

« Le vieillard se tut. Son regard se fixa immobile  
 « sur le soleil, — mais le corps était aussi blanc que  
 « le marbre. Muet, la faux à la main, chaque mois-  
 « sonneur avait à peine repris sa tâche, qu'un vent

« brûlant secoue les chaumes et annonce un orage  
« violent. »

Quelles que soient la richesse des couleurs, la pureté des lignes, les situations saisissantes qu'on rencontre dans les autres poèmes des *Isclò d'or*, aucun, excepté *Le Tambour d'Arcole*, ne peut être comparé à celui du *Moissonneur mourant*.

Aussi *Le Tambour d'Arcole* occupe-t-il une place d'honneur parmi tout ce que la nouvelle littérature provençale a produit de meilleur et de plus beau. Il fait ressortir en même temps, outre le mérite poétique, l'esprit d'impartialité du poète qui ne refuse pas, lui, le royaliste et le fils dévoué de l'Église catholique, son admiration à la grandeur et à la noblesse d'une action commise par des hommes, dont il réproouve les tendances politiques. Mistral n'oublie pas non plus que son père a été soldat de la République, et que, devenu laboureur pacifique, il a donné asile à des exilés de tous les partis.

C'est à tout cela qu'est dû le petit chef d'œuvre dédié par l'auteur à Étienne de Cadenet, le tambour que David a placé au fronton du Panthéon, à côté du général Bonaparte.

Les troupes françaises ont atteint Arcole. La mitraille des Autrichiens a éclairci leurs rangs. Pour la première fois les soldats de Napoléon reculent ! Pour la première fois ils restent sourds à la voix irrésistible de leur général !

« Donc tes fils, patrie au cœur stoïque,  
Vont reculer ! Tes fils, ô jeune république,  
Épouvante des rois et des valets, ont peur !  
Non ! malgré le silence et malgré la stupeur,  
Un enfant, se courbant sur son tambour, en tête  
De l'armée, effaré, l'œil brillant, l'âme en fête,  
Bat la charge, et conduit les plus vieux en avant.  
Ce n'est qu'une fauvette et ce n'est qu'un enfant ;

Mais son tambour résonne et vibre dans les âmes :  
 Car il parle d'honneur, il parle du pays,  
 Et sa voix fait dresser les cheveux. Les conscrits  
 Ont des sanglots au cœur et dans les yeux des larmes;  
 Les grognards, étreignant entre leurs poings les armes,  
 Lèvent le front, et tous, pêle-mêle, éperdus,  
 Serrant leur masse épaisse et leurs rangs confondus,  
 A l'appel du tambour plongent dans la fournaise.  
 Parmi les tourbillons, chantant la Marseillaise,  
 Mélant les cris de guerre aux chants de liberté,  
 Ils s'en vont... et le pont d'Arcole est emporté. »

Depuis, des années se sont écoulées... Waterloo aussi appartient déjà au passé... Rois et empereurs se sont disputé la France... Qui pense maintenant au pauvre soldat qui a acheté du meilleur de son sang un trône pour le premier Bonaparte? — qui se souvient du nom de l'humble tambour à qui l'armée de Napoléon doit une de ses victoires?

Vieillard inconnu, tombé dans la misère, Etienne Cadenet erre par les rues de la France, et pour se consoler de l'ingratitude du jour, il se remémore la glorieuse, l'inoubliable charge guerrière qu'il a battue une fois sur le pont d'Arcole :

« Il revit le moment, le moment solennel,  
 Où, débordant au loin dans sa sève profonde,  
 La Révolution fertilisait le monde,  
 Où l'orageuse voix de notre Mirabeau  
 Résonnait, où le roi descendait au tombeau  
 Pendant que surgissait la jeune république,  
 Il revit les combats de la grande ère épique :  
 Les Marseillais marchant en avant sur Paris,  
 La patrie en danger, le départ des conscrits,  
 Valmy, Fleurus, Jemmapes, et l'époque immortelle  
 Où tous, Anglais, Prussiens et Russes, pêle-mêle,  
 S'enfuyaient sur le Pô, le Danube ou le Rhin,  
 Devant tes libres fils, ô nation d'airain! »

« Et lui aussi, oui, lui aussi, il avait été là! »

— Hélas! à quoi cela lui a-t-il servi d'avoir contribué à procurer à chacun de ses compagnons d'armes

un sceptre de roi, un écu ducal, un bâton de maréchal de France? Il est encore aujourd'hui ce qu'il a été toute sa vie, ce qu'il sera jusqu'à sa mort : un niais sans feu ni lieu, sans femme ni enfant, sans connaître âme qui vive sur la terre et s'occupe de lui!

Absorbé dans ces tristes pensées, l'invalides arrive en face du Panthéon. Ces lettres d'or : « *Aux grands hommes la patrie reconnaissante* » brillent à ses yeux, et, ô surprise et noble orgueil! — non, tu ne l'as pas oublié, ô sainte terre natale, pour qui il a versé un jour son sang! — Là, à côté du général, au premier rang, la tête élevée et dans la pose d'un brave, il figure, lui — le petit Etienne, le petit tambour d'Arcole!

« Quand, parmi ces guerriers, figures bien connues,  
 Dans l'azur, dans la bleue immensité des nues,  
 Il se fut reconnu, plus haut que la cité,  
 Plus haut que tout, battant la charge avec fierté,  
 Comme au temps orageux de sa mâle jeunesse,  
 Ivre d'une naïve et triomphante ivresse,  
 Il sentit dans son cœur un joyeux gonflement,  
 Et tomba roide mort, au pied du monument. »

Ces vers sont la traduction de ceux de Mistral et ont pour auteur M. Constant Hennion, qui a traduit en français de nombreuses poésies provençales.

Quant à des chants d'amour, nous n'en connaissons de Mistral que deux : le charmant duo de *Magali*, que Charles Gounod a rendu populaire, et la *Languitudo* (l'Ennui), que Pol de Mont a traduite en vers flamands :

## I.

Elle est partie au loin, ma douce amie!  
 Désespéré et seul,  
 Je pleure, je pleure.  
 Qui me dira où se trouve ma douce amie?  
 Comme gage de mon amour,  
 Je lui donnerais tout mon sang.  
 Sans plus tarder, je te rejoins, ma douce amie,  
 sur mon meilleur coursier  
 et brides abattues.

## II.

Je serais le Seigneur de tout, ma douce amie,  
Dix siècles près de toi  
je me réjouirais.

Nous vivrions heureux, ma douce amie  
Dix mille longues années,  
Dans l'amour, ensemble.

Ah! depuis que tu m'as quitté, ma douce amie,  
L'aube du jour ne me montre plus  
sa parure d'or.

## III.

Comme l'amour était céleste, ma douce amie,  
à l'ombre du bois fleuri,  
Le long de la forêt qui chan'tait.

Le feu qui sortait de ton regard, ma douce amie,  
troubla, plus que le vin,  
mon cœur.

Un baiser de toi, ma douce amie,  
Plus que tout l'or de la terre  
a de la valeur pour moi.

Enfin, le *Capoulié* du Félibrige, après avoir doté ses compatriotes d'un grand Dictionnaire de la Langue provençale, auquel il a travaillé pendant vingt ans et qu'il a intitulé *Le trésor du Félibrige*, a fait paraître un troisième poème en sept chants, sous le titre de *Nerto*. Le sujet en est une légende provençale qu'un paysan lui a racontée et qui se passe au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, sous le gouvernement de Pierre de Lune, le dernier Pape d'Avignon. C'est l'histoire d'une petite fille que son père a vendue au diable, malgré sa pureté. La langue, dans laquelle elle est racontée, est d'une simplicité enfantine, mais charmante et gracieuse, et le poète qui la parle semble avoir reçu du Saint-Gabriel de Tarascon le don du mysticisme, qui enveloppe tout le moyen-âge.

L. DE BACKER.





## H E M B Y Z E .

*(Suite de la page 69.)*

**H**L n'était que temps de trouver un expédient. Les iconoclastes, commissionnés par Hembyze, ont si bien travaillé dans la banlieue, qu'on y trouve à peine un autel debout; à Gand, tous les monuments du culte sont aux mains des protestants. Herman Busschius tient ses prêches aux Dominicains, Jacques Hinnendonck aux Carmes; dans le chœur de St-Bavon, où Charles-Quint reçut le Baptême, le moine apostat, Pierre Dathénus débite avec véhémence ses imprécations contre l'Église, qu'il qualifie de Grande Prostituée, contre le Pape, qu'il appelle l'Antichrist, contre les cérémonies religieuses, qu'il nomme Superstition et Idolâtrie. Le peuple perd tout respect de la religion, le niveau moral baisse rapidement; les chansons antireligieuses et obscènes retentissent dans les rues. Hembyze demeure inflexible aux conseils de l'Archiduc Matthias, il ne veut pas de tolérance pour les catholiques. Que lui importe l'abaissement, la perte même du pays!.. Il est lui, le premier de Gand, cela suffit! Il se complait dans son orgueil, il a le vertige de sa toute-puissance.

Le Duc d'Anjou envoie Bonnivet en ambassade à Gand;... Hembyze le chasse, lui tend un piège, tue son

escorte, Bonnavet n'échappe que grâce à la vitesse de son cheval. Le frère du Roi de France demande réparation aux Etats. Hembyze s'inquiète peu des réclamations; en vrai despote il continue à se débarrasser de qui lui déplaît. Son lieutenant, le brigand Van Mieghem, traque, assassine traîtreusement, le 14 novembre 1578, le bailli et le receveur d'Axel; un chien, en grattant la terre à Meulestede, fait découvrir les corps complètement dépouillés, et percés de coups de couteaux. Cette soudaine révélation jette l'épouvante dans la cité, et fait songer aux crimes demeurés inconnus. Van Mieghem est banni, mais la rumeur publique impute le crime à Hembyze. C'est le moment que choisit Ryhove pour se séparer de lui avec éclat et demander instamment la publication de la Paix de Religion. Gilles Borluut, Echevin des Parchons, ainsi que les notables et tous les gens d'ordre, se rangent de son côté : Hembyze a pour lui les pillards d'églises, fraîchement, enrichis de leurs dépouilles, ligüés aux pasteurs protestants, qui ravivent la haine de la religion catholique, et concluent à l'impossibilité de faire vivre en paix les deux cultes. Les réunions de la Collace deviennent tumultueuses, chaque jour voit se renouveler des scènes de violence entre Ryhove et Hembyze.

Cependant l'archiduc, les États-Généraux, la Reine Elisabeth, interviennent auprès du Prince d'Orange, qui se prépare à revenir à Gand. Une députation de notables s'avance à sa rencontre, et le 27 décembre 1578, au son des trompes, la Paix de Religion est publiée au balcon de l'Hôtel de Ville. Le culte catholique reprend possession des églises de S<sup>t</sup>-Michel, S<sup>t</sup>-Nicolas, S<sup>ur</sup>-Pharaïlde, S<sup>t</sup>-Jacques, ainsi que de la chapelle de S<sup>ur</sup>-Cathérine. Les autres sanctuaires demeurent aux Protestants. Une com-



mission de notables est nommée pour empêcher toute contravention à l'édit.

C'est une paix de quelques jours, un armistice; bientôt, la lutte reprend plus vive, plus âpre que jamais. Les dix-huit en défiance des catholiques remplacent la garde bourgeoise par trente compagnies de soldats. On est en carême, une assistance nombreuse suit les sermons des prédicateurs, et beaucoup de calvinistes reviennent à l'antique foi; le capitaine Rockelfing enjoint aux moines d'avoir à cesser leur prédication sous prétexte que les ordres religieux sont exclus de la Paix de Religion: le lendemain 10 mars 1579, les soldats font irruption dans les églises catholiques l'épée au poing, frappent les assistants, blessent les prédicateurs, brisent les autels et renversent tout ce que le zèle pieux des fidèles avait réédifié; les gueux n'opèrent leur retraite qu'après avoir arraché le plomb, le fer des toitures, les encadrements des vitraux, les dalles et jusqu'aux portes des temples. Les monastères subissent le même sort. Ces dévas-tations s'exécutent sous les yeux d'Hembyze, qui paraît y prendre plaisir et répond à ceux qui se plaignent, que le butin appartient aux soldats. Quand tout est bien anéanti, arrive la défense de démolir. Le sous-bailli, à la tête de quarante hommes, parcourt les monuments en ruines: les cloches sont portées à la cour des Frères-Mineurs pour la fonte des canons, les portes et fenêtres étroitement murées; et, le jour de Pâques il n'est plus une chapelle dans toute la ville où les catholiques puissent faire leurs dévotions.

Voilà donc la Paix de Religion ouvertement foulée aux pieds. Le Gouvernement de Gand se livre à tous les excès avec un redoublement de violence. Hembyze, plus puissant que jamais, dispose des jardins et des bois aux alentours de la ville, les distribue à

ses partisans, donne en pillage aux troupes l'église de St. Pierre, puis St. Martin à Akkerghem, S<sup>te</sup> Cathérine à Wondelgem, où sont enterrés les parents de Ryhove, et la belle maison de campagne de l'abbé de St-Pierre à Swynaerde, ancienne résidence de la reine Isabelle de Danemark, sœur de Charles-Quint.

Les seigneurs et les évêques, incarcérés au château de Termonde, attendent en vain leur jugement des tribunaux de Clèves; Ryhove envoie ses troupes les ramener en ôtage à Gand : l'escorte est renforcée par le féroce capitaine Van Mieghem, déjà rendu à la liberté, le bourreau et ses aides, porteurs de cordes et d'instruments de supplice; tout autour des soldats se presse une foule ivre, qui pousse des cris de mort. A trois mois de là, le 16 juin 1579, les captifs s'échappent du Princenhof, se répandent dans la campagne, et cachés, pendant le jour à l'abri des bois, arrivent aux environs de Vinderhoute; cependant le beffroi donne l'alarme, Hembyze offre mille florins à qui les découvrira. Une vraie chasse à l'homme s'organise : les soldats battent le pays avec de grands chiens limiers, qui fouillent les hautes herbes; les paysans de Lootenhulle, Poucques, Nevele leur servent de traqueurs. Les malheureux prisonniers, peu faits à la marche et accablés par l'âge ou par les infirmités, sont repris le jour même et soumis à une plus dure captivité; seuls les seigneurs de Rassinghem, d'Erpe et de Zweveghem arrivent sains et saufs à Roulers, où les Malcontents leur font une brillante ovation.

Hembyze, piqué au vif par les amers reproches du prince d'Orange, si mérités d'ailleurs, retient les contributions dues aux États, et, se séparant ouvertement du gouvernement de l'Archiduc, travaille à rendre Gand imprenable. Aussitôt de nouvelles portes, des

bastions, des murailles crénelées sortent de terre et complètent l'enceinte : des approvisionnements en masse arrivent de toute part ; des batteries de canon s'installent sur les plate-formes des tours tronquées : ordre est donné aux habitants de se réunir en armes au son de la cloche du beffroi. De crainte que l'ennemi ne prenne position dans les châteaux forts, espacés aux alentours, Hembyze donne ordre aux troupes de piller et de démolir en dehors des murs : l'incendie ou la pioche détruit Essegheem, Herzeele, Eecke, Sotteghem, Oydonck, Gavre, monuments précieux de l'âge féodal que les siècles avaient respectés. Le tribun harangue le peuple à la Collace, lui expose que la cité est désormais maîtresse de ses destinées et assez forte pour se défendre contre tous, que Gand, à la faveur de ses franchises, deviendra avant peu la métropole commerciale des Pays-Bas. Dans le but d'en faire plus que jamais le centre du mouvement révolutionnaire, il déclare bourgeois de Gand, et à ce titre membres des métiers, tous ceux qui dans d'autres pays ont souffert pour la cause de la réforme. — Il fait abjurer à l'armée la foi catholique, et démet de tous emplois ceux qui lui résistent. Accablés d'injures et d'outrages, les évêques de Bruges et d'Ypres sont sur leur demande transférés au Châtelet. — Les pamphlétaires aux gages du tribun l'accablent de flatteries mensongères, Beuterich entre autres dans « le Vrai Patriote aux bons Patriotes » fait le plus bel éloge de son gouvernement. Hembyze est à l'apogée de sa fortune, il est souverain, dictateur, maître absolu. Mais s'est surtout dans les démocraties qu'il est vrai de dire que du Capitole à la Roche Tarpéienne, il n'y a qu'un pas. Sa chute est vertigineuse. Sa tyrannie a fini par lasser les notables, et ceux-ci, d'accord avec le prince d'Orange, ont formé le dessein d'opérer son arrestation. Ryhove l'invite et le

retient prisonnier au Serbraemsteen. Malheureusement un des gens de sa suite trouvant à s'échapper appelle le peuple aux armes, et Ryhové se voit contraint de rendre la liberté au tribun. La populace le porte en triomphe rue des Foulons et lui octroie une garde de corps. Hembyze est sauf, mais il est averti de la fragilité de son pouvoir. Alors pris d'effroi, et perdant le calme, il cherche par tous les moyens à fortifier sa situation et à conjurer sa ruine. La réélection des Echevins est prochaine, l'idée d'un coup d'état lui sourit : il rassemble à Meirelbeke et St-Denis des bandes de fuyards mises en déroute devant Marielierre, et s'assure de la vénalité de leur chef. A l'aube, sur un mot d'ordre, ils entrent à Gand au nombre de dix-sept cents et se rangent en ordre de bataille sur la Place d'Armes. Hembyze profite de l'épouvante que provoque dans la population ce déploiement de forces inusité pour procéder au pied levé au renouvellement du Magistrat, il se proclame lui-même Premier Échevin. Les nominations sont faites sans élection ni commissaires contrairement aux privilèges. Le commandant de la troupe Morinant et ses lieutenants sont convoqués à un somptueux repas servi dans la salle de l'Hôtel de Ville ; ils n'ont pas plutôt quitté la cité que leurs soldats se signalent par des méfaits de tout genre ; ils ravagent les moissons, blessent les laboureurs, violent les femmes, incendient les fermes, courent aux portes faire le coup de feu sur la garde, et menacent à chaque instant de livrer la ville au pillage.

Ces excès et le refus des Echevins de prêter le serment d'usage décident enfin les notables à recourir au prince d'Orange, et à le prier de rétablir l'ordre. Pendant que Dathénus du haut de la chaire anathématise ce prince athée, Hembyze se répand en frais d'éloquence à la Collace, et prouve que Guillaume d'Orange veut

entrer dans la ville, pour dépouiller la commune de sa souveraineté et la placer sous la domination du prince français; Hembyze en vient à menacer d'ouvrir les portes à Morinant; vains efforts, vaine menace! Voici que les cavaliers des États approchent. Aussitôt la bande des pillards s'évanouit, ces matamores fuyent de tous côtés. Dathénus s'échappe précipitamment, Hembyze lui-même aidé par son fidèle Van Mieghem se sauve la nuit dans une barque et arrive au Sas de Gand; mais un capitaine qui l'a reconnu le saisit au collet: « Lâche, lui crie-t-il, tu nous aideras à sortir du gâchis, ou tu mourras avec nous ». On conduit le fugitif tout tremblant à Gand. Son orgueil a disparu. Il marche dans les rues la tête basse, supplie les Echevins, fait jurer aux soldats qu'ils défendront sa vie. Sa poltronnerie éclate avec un cynisme qui déconcerte ses amis. Lorsque le prince d'Orange paraît et renouvelle les membres de la Keure et des Parchons, Hembyze revient sur la scène. Il n'est pas réélu, tentant un dernier effort il fait appel aux bandes de pillards. L'intimidation par l'émeute, c'est son éternel moyen pour renverser les obstacles, et triompher de la légalité, mais le jeu est trop connu pour réussir encore. Le prince tient tête à l'orage, enlève au tribun sa garde de hallegardiers, et dépose tous ceux qui lui sont redevables de quelque charge. Hembyze sent le terrain s'effondrer sous ses pas. Menacé d'avoir à rendre compte de sa gestion et de son indigne conduite envers l'ambassadeur du duc d'Anjou, il se sauve sous un déguisement, et part pour Frankenthal le 20 août 1579 se rendant à la cour du prince Casimir. Sa dictature a coûté à Gand 90 tonnes d'or, la ruine du commerce et la dévastation de la Flandre; l'ennemi victorieux tient Grammont, Renaix, Menin, Roulers, Basserode, Kwaedrecht, Alost, et entoure la cité d'un cercle de fer. Les catholiques sont opprimés et emprisonnés. Les

églises de St-Jacques, de St-Michel et de St-Nicolas servent d'écurie aux chevaux de la troupe. Les vachers et les porchers tiennent leurs bêtes dans le chœur de St-Bavon. Les chefs d'œuvre, qui ornaient les couvents, les châteaux et les sanctuaires sont presque tous détériorés, brûlés, détruits. Le célèbre tableau des frères Van Eyck, cette admirable représentation de l'Apocalypse, que connaît toute l'Europe artiste, n'échappa que par miracle au désastre. Il était destiné à être offert comme gracieux cadeau à la reine Elisabeth. Sans l'énergie du Seigneur Josse Triest de Lovendeghem, qui fit valoir au nom de sa famille des droits de propriété, l'œuvre des Van Eyck était transportée en Angleterre, et elle formerait aujourd'hui un des joyaux les plus brillants des galeries nationales de Londres. Hembyze reparut encore à Gand... fait incroyable et que le trouble des événements peut seul expliquer, il fut rappelé par ses concitoyens !

Le 30 avril 1580 Ryhove est nommé grand bailli. Sur le conseil du prince d'Orange il fait octroyer au Duc d'Anjou le titre de Comte de Flandre. Ce sont des banquets, des chants et des orgies pour fêter le nouveau souverain ; mais toute cette joie fut de courte durée. Le Duc de Parme et ses Espagnols sont aux portes. Il s'agit de combattre et non de s'amuser. Le prince français et ses mignons soulèvent des mécontentements ; le peuple se révolte contre son despotisme et le chasse. Le Taciturne voyant que l'horizon se charge de gros nuages, abandonne ses projets ambitieux et rentre dans ses états de Hollande et Zélande. Gand est à l'agonie, épuisé, décimé par la peste et la famine, et n'ayant plus de secours à attendre de l'étranger : c'est le moment guetté par une meute affamée et cupide, qui cherche à s'enrichir en trafiquant de

Honneur de la cité. Le départ du prince d'Orange et la juste défiance qu'inspire Ryhove, à cause de ses attaches avec le parti français, ont mis le comble au désordre dans les Etats; l'avènement des traîtres est proche. On appelle au gouvernement de la Flandre le prince de Chimay, fils du Duc d'Aerschot, caractère inconstant aussi versatile en politique qu'en religion. Singulière coïncidence! c'est Ryhove en qualité de grand bailli, qui lui fait les honneurs de la Prévoté de St. Bavon, demeure dont il a si indignement chassé à quelques années de là son auguste père. — On renouvelle le Magistrat et Hembyze est acclamé Premier Echevin.

Le tribun ne se fait pas désirer, quitte aussitôt Frankenthal. Le 24 octobre 1583, après quatre ans d'exil, il arrive à Gand, et y est reçu en libérateur; il prête serment, et s'arroge tous les pouvoirs. Donnant libre cours à sa vengeance il emprisonne le fils de Ryhove, et met aux fers bon nombre d'anciens dignitaires et de notables. Les petits métiers et la Collace ont toutes ses faveurs. Le peuple le place sur un piédestal, croit trouver en lui un sauveur. Sous le couvert de belles promesses, de flatteries et de caresses, l'habile démagogue cache de noirs desseins. Il a accepté dans la retraite l'or de l'Espagne, et revient au pays pour exécuter le marché; tout aussitôt il se fait le familier du seigneur de Champagny, frère du Cardinal de Granvelle, qu'il arrache à la prison. Les perfides sortent de l'ombre à mesure que le pays descend aux abîmes: l'histoire relate les trahisons de Liévin De Geyter, de Liévin Vande Vyvere, de Servaes van Steelandt. En ce dernier les Etats avaient une telle confiance qu'ils lui permettaient de lever des troupes, et de pénétrer dans l'enceinte de Gand sans le son de cloche obligatoire. Van Steelandt, investi des fonctions de bailli du Pays de Waes, livre aux Espagnols les clés

de l'Escaut : le Sas de Gand, Axel, Hulst et Ruppelmonde. Cette perte fut d'autant plus sensible aux gantois, qu'à la même époque le Duc de Parme prit Eecloo, et que la garnison anglaise d'Alost rendit la ville contre paiement de la solde de ses troupes. Voilà donc toutes les communications coupées avec Gand, tant du côté du Brabant et du Pays de Waes, que du côté de la Zélande et de Bruges : Termonde seule est en mesure de fournir quelques secours. Des milliers de campagnards affluent vers la ville : une famine terrible s'annonce et l'hiver approche à grands pas. — Hembyze tout à son égoïsme, en prend aisément son parti : pour lui l'avenir est plein de promesses, à 70 ans il se remarie avec une jeune fille de 20 ans. Son orgueil n'a plus de bornes, il veut que les âges futurs gardent le souvenir de sa toute-puissance, il fait battre monnaie à ses armes avec sa devise « sobre et vigiler ». — Ryhove n'est pas meilleur patriote, commandant à Termonde malgré les Gantois, il se venge sur ses concitoyens en pillant les bateaux destinés au ravitaillement de la cité. Gand est en butte à toutes les horreurs de la famine, Hembyze expulse les catholiques et fait reconduire aux portes les familles des paysans réfugiés.

Au mois de mars 1584 la communication par l'Escaut entre Gand et Anvers se trouve tout-à-coup interrompue. Le prince de Parme a fait jeter un pont sur le fleuve en aval de Termonde devant Wetteren ; un fort et une nombreuse garnison le défendent. Hembyze qui aurait pu entraver ces travaux ne les a pas empêchés : le voilà qui déclare maintenant la situation désespérée, et envoie le pasteur Dathénus et le Seigneur de Champagny, convertir les masses à l'idée d'un armistice avec le seigneur de Montigny, qui commande à Wetteren. Une trêve est conclue pour trois semaines, le libre passage de la rivière



est réservé, on échange des otages dans les deux camps; à la faveur de la suspension d'armes, beaucoup de provisions de bouche sont portées hors de l'enceinte aux nécessiteux de la banlieue; d'autre part un grand nombre d'assiégeants circulent dans l'enceinte : une grande trahison allait probablement s'accomplir quand tout-à-coup éclate un orage populaire. Hembyze a promis de livrer Termonde à de Montigny, il a acheté le lieutenant écossais Walter Sethon, qui s'est chargé de corrompre une compagnie de ses compatriotes, préposée à la garde de l'un des forts; Hembyze fera parvenir au commandant à Wetteren tout l'attirail nécessaire pour passer les fossés, et faire l'ascension du bastion. Le 23 mars, près de la porte de l'Empereur, le peuple remarque sur l'Escaut, tout un chargement de claies, poutres, échelles, ponts; et apprend que ces bateaux doivent partir la nuit pour Wetteren; un rassemblement se forme, Hembyze intervient : ses explications confuses ne rassurent pas la foule qui amarre la flottille. Le lendemain on signale de la tour St.-Jean les allées et venues de cavaliers du Duc de Parme autour des remparts, une discussion s'engage à l'Hôtel de Ville, on somme le Premier Echevin de fournir des éclaircissements. Celui-ci fait tendre les chaînes dans les rues, tandis que ses hallebardiers occupent la place et se livrent à une démonstration militaire pour intimider la population. Un membre du Magistrat s'élançe du perron de l'Hôtel de Ville, désarme le sergent de la compagnie, et appelle le peuple aux armes. C'est une mêlée générale, on saisit les rapières, les dagues, les couteaux, tout ce qui tombe sous la main; on fait cercle autour des soldats, qui prennent peur et s'enfuient, laissant leurs chefs aux mains du peuple. Le Magistrat prend connaissance de trois lettres inter-

ceptées ; deux sont écrites de Termonde par Sethon et adressées à Montigny, la troisième est de Montigny datée de Wetteren, et adressée à Hembyze : la lumière jaillit, l'on voit à l'évidence que tout le matériel de guerre, que contenaient les bateaux, était destiné à Montigny, pour lui permettre d'atteindre le fort, que Sethon devait livrer, et s'emparer de Termonde. L'indignation est à son comble. Le traître courant sur la place de l'Hôtel de Ville affolé, et implorant l'assistance de ses amis, se voit repoussé de tous côtés à coups de poings et de hallebardes : on lui enlève sa garde, il est destitué de ses fonctions de Premier Echevin, dégradé de ses emplois militaires et jeté en prison. Une visite domiciliaire rue des Foulons amène la découverte de trois canons et de tout un arsenal de hallebardes, piques et poignards, ainsi que d'objets d'art et de riches sculptures volés aux églises.

Hembyze, au cachot depuis quatre mois, a vainement fait agir toutes les influences de ses nombreux parents et amis, à l'effet d'obtenir son élargissement ; l'heure de l'expiation approche pour cet odieux sectaire, cause première des malheurs de la patrie. Il passe en jugement le 3 août 1584 et est convaincu des plus noirs attentats : haute trahison, dilapidation des deniers publics, confiscation à son profit des biens des citoyens, assassinat. La charrette des condamnés le conduit place S<sup>te</sup> Pharaïlde, où l'exécution s'apprête. Hembyze à la vue des instruments du supplice perd toute contenance, se traîne aux pieds des juges, implore le peuple, pousse des gémissements. Sa terreur de la mort est telle qu'il en perd la raison, et n'entend plus les paroles du pasteur Jacques Hinnendonck, qui l'exhorte à mourir avec dignité. Le glaive du bourreau fait justice. Sa tête plantée sur une épée demeure pendant une heure exposée aux

regards de ses concitoyens, à quelques pas de l'échafaud, où pendant une heure aussi, suivant la sentence, on est obligé de laisser le cadavre tout ensanglanté.

Quelques jours plus tard, après neuf mois de siège, les Gantois capitulent; ils ont consommé les dernières provisions, la population tombe morte dans les rues, tandis qu'aux avant-postes les soldats se livrent à l'ennemi. Les conseils du seigneur de Champagny sont enfin écoutés, Gand demande la paix et l'obtient. La capitulation accorde une amnistie générale et « la restitution des anciens privilèges », et décide le rétablissement de la religion catholique, qui sera désormais seule admise : les protestants ont deux ans pour se soumettre, ou se retirer avec la libre disposition de leurs biens.

C'est la fin des misères de la patrie.

A quelques jours de là une requête signée par Liévin Donaes « secrétaire et curateur de la maison mortuaire de feu Jehan Van Hembyze » était remise au prince de Parme. Elle demandait grâce pour certaines peines pécuniaires, dont Hembyze avait été frappé et qui tombaient à la charge de sa jeune veuve, notamment « pour la condamnation au quadruple des deniers par luy profitez, tant de la dicte ville, que des bourgeois d'icelle... Le tout sans cause, et en vertu de la susdite sentence tant inique, déraisonnable et tortionnaire. » Le 19 décembre 1584 le prince de Parme fait grâce au nom du roi. — « Comme nous sommes bien informez, dit la décision, que son marry a ainsy misérablement esté traicté pour avoir voulu avancer la réconciliation avec le Roy monseigneur; et que par cette bonne volonté il a effacé la plupart des faultes passées — ordonnons de tenir la dite veuve quitte et exempte. »

Les historiens donnent les versions les plus contradictoires concernant le lieu de sépulture d'Hembyze : certains disent qu'il fut inhumé à St.-Bavon, d'autres dans l'église de St.-Nicolas. On raconte aussi qu'en 1819, comme on renouvela le dallage de l'église des Augustins, on y rencontra sa tombe. Faute de preuves on se livre à des conjectures. L'obscurité qui règne à ce sujet dans les mémoires du temps provient de ce qu'il fallut enterrer Hembyze en cachette pour dérober ses restes à la fureur populaire.

Celui qui avait tenu tant de place et fait tant de bruit à Gand, qui avait eu le pouvoir de soulever et d'apaiser l'émeute à sa voix, qui avait régné sur la cité en despote, ne parvenait pas à obtenir le dernier asile d'un tombeau. Il avait fait tant de mal de son vivant, qu'on cherchait à l'outrager même après la mort.

C'est le sort réservé à tous ceux qui poussent l'esprit de secte jusqu'au fanatisme et qui préfèrent leur parti à leur pays.

BON AL. DE T' SERCLAES DE WOMMERSOM.





## CHRONIQUE MUSICALE.

Franciscus (*St François*), oratorio en trois parties de  
M. EDGAR TINEL.

Richilde, tragédie lyrique en quatre actes et dix tableaux  
de M. EMILE MATHIEU.

---



L'ANNÉE 1888 a été bonne pour l'art musical belge. Depuis la dernière œuvre carillonnée et ponctuée de coups de canon de M. Peter Benoit, aucune composition de grande envergure n'avait été produite. Il y a lieu toutefois de signaler en passant les œuvres très intéressantes de M. Emile Wambach telles que *Yolande*, *Moses op de Nijl* etc. Mais le talent si distingué de M. Wambach ne paraît pas jusqu'ici comporter la force nécessaire pour donner à ses conceptions le souffle qui ravit l'auditeur et le fait tressaillir.

Deux compositions d'un ordre plus élevé ont été publiées dans le courant de l'année dernière : un oratorio de M. Edgar Tinel : *St. François d'Assises*; un grand opéra, ou, pour user de la phraséologie plus moderne employée par l'auteur, une tragédie lyrique : *Richilde*, de M. Emile Mathieu.

Dans leurs genres respectifs, ces deux œuvres sont remarquables. Elles ont de plus des points de rappro-

chement : toutes deux sont de leur temps. Leurs auteurs n'ont pu faire autrement que de suivre le courant général qui emporte les musiciens de tous les pays et leur impose, malgré eux, non pas le fond, mais la forme. Pour employer le terme reçu, tous deux sont Wagnériens. Entendons-nous.



Richard Wagner, ce maître d'une rare et incontestable puissance, a-t-il créé un genre? Non, pas plus qu'en France Victor Hugo n'a inventé une forme nouvelle de poésie, pas plus que le maréchal de Moltke n'a créé de toutes pièces une tactique ou que les amiraux qui auront une bataille navale à livrer avec des vaisseaux cuirassés dont la puissance réelle est encore inconnue, n'inventeront un ordre de combat. La forme musicale chez Wagner, le vers chez Victor Hugo, l'ordre des combats futurs, résultent des circonstances. Seulement, il surgit de temps en temps des hommes qui saisissant un ensemble de faits, de sensations, coordonnent ces éléments épars et fixent la forme sous laquelle la pensée obéissant aux circonstances se manifeste chez leurs contemporains, d'une manière incomplète, comme latente et par fragments.

Les véritables inventeurs sont d'une excessive rareté. Il serait permis d'affirmer, par exemple, que, dans l'ordre industriel, le seul inventeur digne de ce nom a été James Watt qui construisit la première machine à vapeur. Il réalisa là une œuvre qui n'était pas dans l'esprit de ses contemporains et qui a rendu toutes les autres possibles. Mais M. Eiffel en bâtissant sa tour de 300 mètres ou M. Edison en fabriquant de la lumière électrique, ne sont pas des créateurs. Ils ont coordonné les éléments divers que l'industrie moderne, grâce à la

machine de Watt, plus ou moins perfectionnée, met à leur disposition.

En musique, pour en revenir au sujet qui doit nous occuper, Wagner n'est pas un créateur. Beethoven non plus, ni Brahms, ni Schumann, ni d'autres encore. Un seul compositeur semble mériter ce nom, le grand Jean-Sébastien Bach, leur maître à tous; et cependant Bach, si vaste, si primesautier que soit son génie, n'a pu s'affranchir complètement de la forme en usage de son temps. Mais nul musicien, avant ou après lui, n'a dépassé ni même égalé la hardiesse de ses combinaisons et de ses développements. Il est juste de dire néanmoins, que maint fruit sec des conservatoires, toisant le vieux Jean-Sébastien du haut de ses six années de contrepoint raté, ne craint point d'aligner des accords que les Canaques mêmes ou les Chinois n'oseraient rêver et qu'ils ont tout l'air de dire : « Mon ancien, tu n'aurais pas trouvé celle-là ! » Ceux-là sont des inventeurs à la manière des malheureux qui s'imaginent être Dieu le Père. Cette idée-là non plus ne germe pas dans tous les cerveaux.



Poursuivant cette digression, il y a lieu de constater, que la musique, comme tout en ce bas monde, se transforme, c'est-à-dire change d'aspect : le fond restant le même.

Il serait aussi impossible de revenir aux formules anciennes de Haydn et de Mozart que de ressusciter les pataches ou d'exiger que dans la prochaine guerre les belligérants fissent usage des canons à âme lisse et des boulets de fonte qui ont valu à Napoléon ses prodigieux triomphes.

Cette transformation des formules qui servent à

exprimer une même idée est naturelle. Si les formes du langage n'avaient point varié, nous verrions nos gazettes imprimées en caractères cunéiformes ou illustrés d'ibis, de scarabées et d'autres bestioles pharaoniques qui valaient bien notre alphabet moderne avec le pittoresque en sus.

De même en musique : chaque génération ajoute, transforme, suivant le goût du jour, les traditions, les règles laissées par ses devanciers.

Est-ce mieux, est-ce plus mal? Ce n'est ni l'un ni l'autre; ou plutôt nous nous trouvons devant un fait inéluctable et en musique comme en tout la phrase d'Horace qui parle du vieillard

. . . . . Laudator temporis acti  
Se puero,

demeure éternellement vraie.



Que d'injures, que d'insanités n'ont point été accumulées sur la tête de Richard Wagner, au point que nous avons vu récemment cette question artistique prendre les proportions d'une querelle de races! Rien ne saurait justifier pareil débordement.

Peu de formules ont eu une vogue comparable à celle de *musique de l'avenir*, dont a été qualifiée la manière d'écrire du maître de Bayreuth. Ce sont des mots vides de sens. Wagner, comme Lully, comme Gluck, comme Mozart et ses successeurs est de son temps. Un seul musicien a été vraiment le musicien de l'avenir; c'est toujours Sebastien Bach. Son œuvre est une mine non encore épuisée, où l'on découvre journellement de nouveaux et admirables filons.

Assurément, au temps où Wagner écrivait ses



dramas lyriques, *Tristan et Isolde*, la *Tétralogie* et même *Parcifal*, les sentiments n'étaient pas ce qu'ils deviennent actuellement à son égard.

La caricature, la satire, les soi-disant jeux d'esprit et les bons mots le ridiculisaient à l'envi; et cependant il était seulement au dessus, mais non en dehors de la conception générale. Pareil phénomène s'est produit plusieurs fois avant lui. Tous les innovateurs ont vu surgir ces critiques contre leur œuvre, comme ce fut le cas pour le doux Mozart, accusé à l'apparition de son *Don Juan*, de remettre la statue dans l'orchestre et le piédestal sur la scène, en d'autres termes de sacrifier la voix aux instruments. Il innovait.

La révolution opérée en partie par Richard Wagner est seulement une forme du courant général de notre siècle.

Sa musique est essentiellement descriptive et ses œuvres sont une succession de tableaux. Comme dans une tragédie, nous voyons les personnages, toujours les mêmes, avec leurs qualités propres, s'agiter sous des costumes divers, suivant les situations; ainsi, la tendance moderne dans les œuvres musicales, est de pousser à outrance le coloris et d'habiller une phrase type de façons diverses, de telle sorte que, symbolisant un personnage réel ou imaginaire, la phrase se modifie suivant les circonstances qu'il plait à l'auteur d'inventer.

L'avantage du système est l'unité. Impossible dans une œuvre construite comme celles de Wagner, de perdre le fil de l'idée : les phrases types, les *leitmotive*, pour employer le terme consacré, rappellent toujours l'auditeur à la situation. Le revers de cette manière est trop souvent la substitution du procédé à l'inspiration véritable.



Existe-t-il encore à cette heure une musique allemande, une école française, un système anglais ou italien ?

On peut hardiment répondre : non.

Comme les mœurs, comme les dîners de table d'hôte, comme les costumes, comme le jargon du sport, la musique s'est *universalisée*; Richard Wagner, en qui se résume le système, comme en son représentant le plus autorisé, est imité en Amérique comme en Russie, en Italie comme en Allemagne.

Sans doute, en France, M. Gounod écrit toujours des cavatines; en Italie, G. Verdi, ne peut se défaire d'une manière qui lui a valu cinquante ans de gloire et de justes revenus; en Angleterre, O'Sullivan se contente d'écrire des refrains dont se réjouit la nature musicale peu raffinée des Anglo-Saxons. Ça et là, se publient encore des œuvres fort étonnées de voir la lumière et découpées comme jadis, en morceaux bien distincts d'allure et de sujet. Mais ces productions se font plus rares chaque jour, tandis que de toutes parts, la jeune école de musique se lève qui ne connaît plus de frontières. On peut dire qu'à cette heure tous les compositeurs de musique écrivent avec la même plume. Il devient en effet fort difficile de connaître à l'audition d'une œuvre même la nationalité de l'auteur. L'originalité tend à disparaître en musique comme dans tous les arts.

Ce n'est point à dire que dans les circonstances actuelles et dans l'avenir, une œuvre ne puisse être vraiment personnelle : *Franciscus* en est la preuve du contraire. L'idée, l'inspiration véritable ne sauraient perdre leurs droits. Mais entre la *Walkyrie* et une élucubration d'un troisième prix, dit de Rome, natif de St Pétersbourg, de Paris ou de Bruxelles, il n'y a plus

de différence dans le système suivi. Des *leitmotiven* du commencement à la fin, une polyphonie, une surcharge de détails, dont la plupart échappent à l'attention de l'auditeur; la recherche de sonorités nouvelles, (chose excellente en elle-même); l'idée enfin, — pour les médiocres — que l'on a fait beau quand on a noirci du papier à trente portées et que l'on confie l'accompagnement d'une sérénade pour violon à un orchestre complet de quatre-vingt musiciens, tel apparaît le système actuellement en faveur, avec ses exagérations inévitables.



Etant donné le système que pouvaient faire MM. Tinel et Mathieu? Le suivre. C'est ce qu'ils ont fait et non sans grand mérite.

Tous deux ont rompu à leur tour avec les traditions de l'oratorio et de l'opéra tels qu'ils étaient encore admis il y a relativement peu de temps. Pour l'opéra, on peut dire que la voie était tracée. *Franciscus*, au contraire, constitue en lui-même un effort plus considérable et a requis chez M. Tinel, à mérite égal, plus de puissance d'invention. Il s'écrit cinquante opéras, qu'à peine un oratorio voit le jour. Le motif de cette différence est simple : l'oratorio doit être d'un ordre tout à fait supérieur pour être goûté. Il ne s'impose que par la valeur même de la musique. L'action, les décors, les illusions de la scène, tout lui fait défaut pour aider et soutenir l'attention. On a vu par contre des opéras médiocres fournir une longue carrière et réaliser des recettes fructueuses grâce aux accessoires. Ce fait est si réel, que prenant pour exemple la fameuse tétralogie de Wagner, il ne saurait venir à l'esprit de personne de proposer une exécution de ces

dramas si parfaits qu'ils soient en dehors du théâtre et avec des chanteurs en habit noir.

Comme conception, le *Franciscus* de M. Tinel est plus extraordinaire que la *Richilde* de M. Mathieu. Il l'emporte de plus absolument parlant, pour la grandeur et la variété de l'inspiration comme par la richesse de l'orchestration.

Sous ce dernier point de vue, l'on a pu dire, avec raison, que *Franciscus* est un tableau aux couleurs vives et *Richilde* d'un moindre éclat, une grisaille, bien dessinée assurément, mais à laquelle fait défaut la diversité des tons. Il nous est arrivé même, à la première audition de cet opéra, de ne pouvoir formuler de jugement déterminé et motivé sur sa valeur. Nous sentions fort bien que l'œuvre n'était point celle du premier venu ; la science de l'auteur s'affirmait dès les premières pages. Les situations étaient saisies à leur juste valeur, et la musique ou gracieuse ou sévère, s'adaptait généralement fort bien aux nombreuses péripéties du drame en l'enserrant dans un réseau de savantes harmonies.

Et cependant, ça manquait d'air, de clarté, de lumière, de relief en un mot, qui put faire dire à l'auditeur : « Voila qui est trouvé! » Le trait qui empoigne, ce je ne sais quoi qui surprend l'attention, la force et pénètre l'âme, ce trait ne s'y trouvait pas.



Le libretto de *Richilde* est très dramatique. Nul ne saurait lui faire le reproche de vide dans l'action, hors le ballet ; celui-ci d'ailleurs est la partie la plus faible de l'œuvre et rien ne le justifie au point de vue de l'art.

Le point de vue des abonnés ne nous concerne pas.

Le sujet est celui-ci :

Richilde, comtesse de Hainaut, veuve depuis un an, a trois enfants, une fille Odile et deux fils. Odile s'étant écartée du groupe des chasseurs qui battent la plaine, est rencontré par un seigneur Normand, Osbern, d'âge indéterminé. Nécessairement, les deux personnages s'aiment. Suivant les volontés du feu comte de Hainaut et la coutume du pays, le souverain de ces provinces était le fils aîné du défunt. Robert-le-Frison, frère du feu comte, se présente pour soutenir les droits de son neveu; l'ambitieuse Richilde n'entend point abdiquer et refuse à se conformer à la loi. Osbern prend son parti contre Robert. Alors Richilde s'éprend d'amour pour son paladin et Odile, qui surprend les aveux de sa mère, épouvantée, simule un suicide mais se retire dans un cloître. On la croit morte, et Richilde épouse Osbern. La guerre est déclarée. Osbern en protégeant la retraite de nonnes obligées de fuir leur monastère, menacé par l'incendie, retrouve Odile. Leur entrevue fortuite a pour témoin un émissaire de la jalouse Richilde; celui-ci ne reconnaît point la fille de son seigneur défunt. Richilde fait tuer sa prétendue rivale. Entretiens, Robert-le-Frison triomphe. Richilde est faite prisonnière; un de ses fils est tué; Osbern, lui-même, blessé, expire entendant l'assassinat d'Odile par sa propre mère; celle-ci perd la raison et tombe inanimée.

Ce scénario est riche en situations dramatiques. Le côté gracieux n'est point sacrifié. La rencontre d'Osbern et d'Odile dans la forêt; la scène d'intérieur du deuxième acte entre Odile et ses deux frères et entre Richilde et sa fille sont fort recommandables. Néanmoins la note sombre domine. Les passions violentes se manifestent sans merci et la fin de l'œuvre est de nature à saisir le spectateur. Dans les représentations

données à la Monnaie, le talent de tragédienne de M<sup>me</sup> Caron, l'actrice chargée du rôle de *Richilde*, a mis en plein relief ce que le rôle de l'héroïne a d'empporté et d'impitoyablement énergique. Cette héroïne est un vrai démon.

Au point de vue littéraire, le texte mérite de grands éloges; il est bien écrit.

Comment procéder à l'analyse musicale d'une œuvre pareille?

La tâche est difficile si l'on ne se livre à un véritable travail de dissection, à l'effet de rechercher les intentions que le compositeur a mises dans le travail de l'orchestre et dans les phrases du chant. Chaque note doit être pesée et les modifications des *leitmotive*, des phrases-types, ne sont point laissées à l'arbitraire. Ce travail d'analyse est pénible en soi, mais absolument nécessaire pour juger à sa véritable valeur la pièce moderne que l'on veut entendre. Seulement la lecture en est insupportable.

Pour achever à grands traits l'examen de cette partition touffue, il faut noter sinon tous les passages saillants, du moins les scènes les mieux réussies. Au point de vue musical, les deux premiers actes valent moins que le troisième. L'exposition du sujet au premier acte est assez développée et causée apparemment par la complication du sujet; cependant le deuxième tableau, celui où Richilde refuse de se conformer aux volontés dernières de son époux, ne manque pas d'animation et de couleur. Les parties de déclamation y tiennent, naturellement, une large part.

Il est facile de faire des récits médiocres. Il est plus que malaisé d'y mettre la variété.

Le deuxième acte débute gracieusement par une lecture (chantée) faite par Odile et un court trio d'Odile et de ses deux frères. Cette partie est fort bien venue. Elle tranche sur le reste de la partition. M. Mathieu

a si trouver encore pour l'entretien de Richilde et de sa fille des phrases de vraie mélodie. Du ballet il n'y a rien à dire. Il allonge inutilement la partition. Cette concession à d'anciens errements n'a pu être faite par l'auteur, de plein gré : il est trop franc d'allure. Son excuse est sans doute que les ballerines étant payées quand même il est juste qu'elles travaillent.

L'intermède symphonique suivant est bien conçu, d'un joli coloris orchestral et très original. Comme nous venons de le dire, le troisième acte est le meilleur des quatre. La scène où Osbern demande l'oubli des visions du passé est vraiment belle; il en est de même du grand duo d'Osbern et d'Odile où l'on trouve du mouvement et de l'inspiration.

Le quatrième acte, assez court, puise son attrait dans le jeu de scène autant que dans la musique. Peut-être même l'attention est-elle trop vivement attirée par l'action.



Examen fait de cette partition, on ne peut se défendre de croire, à tort ou à raison, que M. Mathieu a le travail parfois malaisé. Cette impression ressort des perpétuels changements de ton, de mesure et de rythme qui parsèment l'œuvre de difficultés peu ordinaires. Ces variations continuelles s'accordent mal avec l'idée d'inspiration qui renferme en elle le concept d'aisance, de facilité. Il ne saurait venir à l'esprit d'employer la locution habituelle et expressive : « cela coule de source »; le lit de ce ruisseau offre trop d'accidents disposés de main d'homme.

L'orchestration manque d'éclat. Eclat ici n'est pas synonyme de bruit, car M. Mathieu n'abuse point de la force; mais il y règne une certaine uniformité de nature à engendrer la tonalité un peu grise de l'œuvre.

Richilde compte peu de morceaux d'ensemble. Aucun d'ailleurs n'est conçu d'après les idées anciennes. Les chœurs y occupent une place peu importante. C'est une conséquence du système. La scène qui suit, la déclaration de Richilde à la fin du premier acte, a de l'allure. Les ensembles sont habilement écrits par un homme du métier et on les entend avec plaisir.



L'exécution de *Franciscus* eut un retentissement extraordinaire dans le pays et au-delà des frontières. Pour une fois la critique désarma et la presse unanimement rendit à la valeur de l'œuvre un éclatant et juste tribut d'éloges.

*Franciscus* a été analysé dans ses moindres détails; revenir sur ce qui a été bien fait serait fastidieux. Chacun sait la division de l'oratorio en trois parties; la vie mondaine de Saint-François, sa vie religieuse, sa mort et sa glorification. Le poème flamand dû à la plume de M. De Coninck a été pris à partie, même vivement, par quelques critiques.

Quelle que soit sa valeur, M. Tinel a trouvé dans le sujet une ample matière à des développements musicaux, remarquables à la fois par la hauteur de l'inspiration et par la richesse de la parure orchestrale. Ce qui fait défaut à *Richilde*, la couleur, nous le trouvons à un degré éminent dans *Franciscus*. Ce résultat n'est pas sans devoir surprendre. Assurément, l'instinct peut avoir une part notable dans le maniement heureux de l'orchestre. Un peintre de même nait coloriste. Après un temps convenable de travail et d'étude, tout peintre assidu à la tâche, connaît parfaitement la valeur des tons; et cependant, avec une même palette, tel artiste saura rendre l'éclat le plus intense d'un soleil de juin qu'un



autre aura toujours l'air de peindre avec du brouillard.

M. Mathieu a plus produit pour orchestre que M. Tinel; et c'est là un point capital. Etudier les auteurs, c'est excellent; mais écrire et surtout avoir l'occasion d'entendre sa propre musique bien exécutée, de relever les erreurs commises, de juger de la différence des effets voulus et réalisés, c'est la seule manière d'être sûr de sa plume. Ici, l'avantage est tout entier du côté de M. Mathieu. Indépendamment de compositions de moindre importance, le directeur de l'Ecole de musique de Louvain a donné le *Hoyoux* et *Freyhir*, œuvres de beaucoup de valeur et qui lui ont valu un succès mérité. En dehors de sa cantate du concours de Rome en 1873 de *Klokke Roeland*, réorchestrée complètement depuis, M. Tinel n'a guère réussi, croyons-nous, qu'à faire exécuter une ouverture pour la tragédie de *Polyeucte*, de Corneille et deux compositions : une ballade de *Drie Ridders* et les *Coqueliquots* (de *Kollebloemen*). Et cependant, il est incontestable que M. Tinel manie l'orchestre avec une sûreté, une aisance, une habileté que n'atteint pas son ancien condisciple. Il est un autre point, l'inspiration.

Si l'inspiration se peut définir avec difficulté elle se sent fort bien.

L'inspiration exclut l'effort. Or l'effort, à mérite égal, est incontestablement plus sensible dans *Richilde* que dans *Franciscus*.

Les idées de M. Tinel sont d'un ordre plus élevé. Le sujet, peut-on objecter, le commande. Tout d'abord, nous répondrons que M. Tinel et M. Mathieu ont choisi le sujet qui leur a plu. Si M. Tinel s'est senti la force de célébrer la *Pauvreté* et de mettre en musique le cantique du *Soleil* et de l'*Amour divin*, n'est-ce point déjà une preuve de vaillance?

Mais laissant de côté tout ce qu'il y a de supé-

rieur dans l'idée de l'oratorio *St. François*, pour borner la comparaison à la partie profane : la vie mondaine de St. François; négligeant même la *Vision*, qu'un éminent critique allemand Théodore Schmidt ne craint point de comparer au *Rêve d'Elsa*, de *Lohengrin*; il est manifeste qu'il y a dans *Franciscus* une ampleur qui ne se rencontre dans *Richilde* qu'à un moindre degré.

Quant à dire que tout soit parfait dans l'oratorio de M. Tinel, assurément non. Il y a même des longueurs surtout dans la troisième partie, et la pluralité des chœurs pour voix de femme seules est sujet à critique pour une certaine uniformité qui en résulte.

De plus, M. Tinel a le défaut d'écrire souvent pour des voix idéales ou du moins excessivement rares à rencontrer et ce aussi bien dans ses *lieder* que dans ses morceaux d'ensemble. Deux exemples qui confirment cette remarque sont : la partie de baryton solo de la Ballade de *Drie Ridders* et le chœur final de la 1<sup>re</sup> partie de *Franciscus*, où les sopranos doivent soutenir en *pianissimo* le *la* aigu dans un mouvement lent, marqué *Andante assai*. D'un autre côté les contraltos descendent au *mi* en dessous des portées. S'il arrive dans ces conditions que les chœurs manquent de justesse, le compositeur n'a, le plus souvent, qu'à s'en prendre à lui-même.

M. Tinel s'est écarté notablement des formes des oratorios anciens, consacrées par deux siècles de gloire depuis Bach et Haendel, jusqu'à Mendelssohn. Il y a introduit l'élément dramatique et la mélodie continue. Les personnages se meuvent et ne se contentent plus de commenter un texte sacré; les chœurs eux-mêmes prennent part à l'action. Si *Richilde* peut s'appeler « tragédie lyrique » *Franciscus* mérite le titre d'« oratorio dramatique ». Tel qu'il est *Saint-François* est susceptible d'être représenté. En cela encore M. Tinel est de son temps.

Une autre particularité de *Franciscus* est l'usage d'unissons pour les récits, qui font corps avec l'action même, au lieu de servir comme jadis, d'introduction à des airs ou à des chœurs, dans une forme presque immuable. Ces récits sont généralement confiés aux ténors. L'effet est bon, bien que parfois une certaine lourdeur soit sensible, par exemple dans la valse de la 1<sup>re</sup> partie. Le débit, un peu pesant des chanteurs dans l'exécution, doit être pris en considération; mais cette danse est d'un tissu bien délicat pour être chargée de ce poids. N'eut-il pas mieux valu confier ce récit aux voix de femme si l'on ne pouvait s'en passer?

M. Tinel fait grand usage des *leitmotive*. Sans compter le motif de la *Pauvreté* que nous voyons sans cesse revenir sous vingt formes diverses, il en est d'autres symbolisant la Paix, la Haine, le Mal, l'Espérance etc., pleins d'originalité et de sentiment juste, dont l'auteur tire le plus heureux parti.



Les œuvres dont nous venons de dire quelques mots sont, on peut le voir, construites d'après un même système. Toutes deux, si elles sont de valeur inégales, sont des compositions dignes d'attention et qui prennent rang parmi les meilleures qui aient vu le jour en Belgique depuis un grand nombre d'années. Toutes deux sont écrites par des musiciens de vrai talent et de grande science. Les comparer ne se peut guère que d'une façon générale car, malgré l'unité de système, elles diffèrent autant que le *Paulus* de Mendelssohn se distingue de la *Muette* ou des *Huguenots*. De ce temps là, on découpait les opéras, comme les oratorios, en tranches; aujourd'hui les compositeurs

écrivent des actes entiers d'une haleine. Cette question de forme ne saurait affecter le fond. Il y aura toujours de la bonne et de la mauvaise musique.



Quel sera l'avenir de *Richilde* et de *Franciscus*? La première de ces œuvres s'usera sans doute avant la seconde. Tout d'abord le genre y est pour quelque chose. Nul ne songe à cette heure à reprendre les opéras de Händel tandis que le *Messie*, *Judas Maccabée*, *Israël en Egypte* et d'autres oratorios sont toujours en honneur. Indépendamment de leur valeur, les *Huguenots* seront depuis longtemps plongés dans l'oubli, que *Paulus* et *Elie* de Mendelssohn auront encore leur place éminente dans les festivals.

Dans les œuvres scéniques la nécessité même de renouvellement du répertoire limite forcément la carrière d'une composition lyrique; celle-ci s'use plus ou moins rapidement.

L'oratorio s'exécute à des rares intervalles; la satiété ne saurait l'atteindre. De plus, les conditions d'exécution diffèrent notablement. On donne un opéra avec les éléments que l'on a sous la main; les interprètes d'un oratorio sont presque toujours choisis à loisir.

Reste la valeur intrinsèque de l'œuvre. Nous souhaitons à *Richilde* et à *Saint-François*, pour l'honneur de l'art musical de notre patrie et le renom légitime de leurs auteurs une longue carrière : mais à notre humble avis *Saint-François* enterrera *Richilde*.

ALBERT SOLVYNS.





## NOTES D'ART.

Les expositions du dernier mois.

**N**OMBREUX, souvent intéressants, passionnés parfois ont été les comptes-rendus des dernières expositions.

Aussi se suivent-elles rapides et échappent presque toutes au reproche de banalité.

Telle a l'attrait de l'invu et de l'étrangeté : l'exposition de l'*Art Japonais* ; telle autre tient le public au courant des efforts sérieux, du travail ardu de jeunes chercheurs convaincus et opiniâtres et des extravagances de joyeux fumistes : les *XX* ; telles enfin montrent une partie de l'œuvre d'un artiste, s'isolant à dessein ou n'admettant à ses côtés qu'un ami : *Binjé, Carpentier*, à Bruxelles ; *Faraçyn*, à Anvers, etc.

Et voici que vient de s'ouvrir, à Bruxelles, l'exposition particulière de *M. Kegeljan* ; bientôt l'*Essor* fournira de la copie et l'*Union des artistes* nous convie à admirer au Cercle artistique de Gand des Rubens, des Van Dyck, des Teniers, des Ruysdael, des Van Ostade, des... Excusez du peu !



L'Exposition de l'Art Japonais était particulièrement instructive, car en ces derniers temps les regards de nos peintres, des paysagistes surtout, se sont tournés vers cet art primitif, sincère, lumineux et jamais il ne fut plus vrai de dire que de l'Orient leur vient la lumière.

C'étaient des kakemonos, longues bandes de soie ou de papier se déroulant entre deux bâtonnets arrondis, sur lesquelles l'artiste japonais a tracé, d'une main légère et avec une admirable habileté, des riens de nature, un oiseau de proie, un singe, un oiselet, une fleur, une touffe feuillue, une branche; avec quelle sincérité!

C'étaient des chiens jouant sous un bananier, des carpes frétilantes qui font de jolis remous, des moineaux se livrant à quelque dispute amoureuse, deux lapins aux yeux de pâle rubis s'ébattant au clair de la lune, des chauves-souris d'un saisissant réalisme, des oies qui planent; puis des saules — superbe effet de nuit — des branches de mauve, de chrysanthème, de glycine, de bégonia...

Ah! on a bien raison de vanter le réalisme des artistes japonais! Et combien heureuse l'idée de conserver en nos musées quelques-uns de ces inimitables spécimens d'un art trop peu connu!

Très remarquables les collections d'estampes en couleur d'une unité de tons stupéfiante, en dépit de colorations primitives, vives, étonnamment hardies.

Et tout le paysage, toute la vie de là-bas étaient rendus, à la campagne, en rue, à l'intérieur: paysans et courtisanes de Yeddo, enfants d'une délicieuse naïveté, guerriers aux fantastiques armures, aux apparences terribles, acteurs grimaçants; jeunes filles à leur toilette ou hypnotisées par quelque attachante lecture.



Parmi les Vingtistes, d'aucuns, poursuivant courageusement leur route en dépit des sarcasmes et des critiques acerbes, ont attiré l'attention bienveillante même des plus prévenus: Van Rysselberghe par exemple est

parvenu à obtenir à l'aide du pointillé d'étonnants résultats et ses deux portraits de dames en pied semblaient vibrants dans toute la force du terme.

Aussi bien voit-on qu'il possède ces qualités de fond qui manquent à tant d'autres, étranges par impuissance : Ensor, Schlobach, Gauguin, etc.

Degroux a un talent très personnel mais encore à l'état d'embryon difforme; Van Strydonck abdique sa personnalité de même que Toorop vire et que M<sup>lle</sup> Boch renonce à ses prédilections premières.

Puisse l'avenir rassurer ceux qui craignent que ces estimables artistes ne se fourvoient.

Les chefs d'école français étaient là; mais si souvent a-t-on parlé des Seurat, des Pissaro, des Monet que nouvelles appréciations seraient fastidieuses redites.

De Rops des sujets d'une incontestable décadence, tristes fleurs du mal, mais si admirablement dessinées!

Heureusement pour contrebalancer toutes ces productions mal équilibrées, De Vigne, Dubois, Charlier, Meunier avaient apporté de fort belles sculptures — car la statuaire répugne aux extravagances impressionistes.



Ce qui frappait dans l'exposition de MM. Binjé et Carpentier c'était l'antithèse de genre, d'école, de couleur, de facture. Comment leur est venue l'idée de juxtaposer leurs œuvres? On se le demande encore.

Carpentier aime « la splendeur banale d'un soleil dru faisant poudroyer les verdure ».

Binjé la beauté désolée et les fonds effacés des fins d'automne et des aurores d'hiver.

Binjé est un paysagiste très personnel; il adore les coins intimes, les pittoresques sites des banlieues, —

ces coins désolés de grande ville dont parle Huysmans, une butte écorchée, une rigole d'eau qui pleure entre deux arbres grêles — il recherche les solitudes : terrains vagues, sables de la Campine ou des dunes, paysages blanchis, piquetés de neige, striés de pluie, voilés de brouillard, ombrés de crépuscule.

Rarement le tentent la pleine lumière et les crudités des midis éclatants ; les choses mal connues, les aspects dédaignés ou non remarqués par le vulgaire, les demi-teintes, les délicates transparences inspirent heureusement ce poète-peintre.

Son œuvre a d'exquises intimités.

Et c'est curieux comme ces sujets insignifiants — mesures, bouquet d'arbres, ruisseau, cour de ferme, panorama mal défini, plaisent, charment, retiennent.

Le paysage est l'accessoire, le décor dans lesquels Carpentier place les personnages de ses scènes de genre ou de ses drames, car c'est un talent d'allures théâtrales.

Autant la peinture de Binjé est grise, enveloppée, mollement fondue ; autant celle de Carpentier est noire, dure, crue, saucée.

Celui-ci appartient à l'école d'Anvers, celui-là tient des modernistes bruxellois.

Après cela il importe de reconnaître à Carpentier de maîtresses qualités : une grande sûreté de dessin, une science qui peut se passer de tous les trucs et escamotages aimés des impuissants et une indéniable habileté de mise en scène.

L'espace nous fait malheureusement défaut pour décrire les œuvres. D'ailleurs l'exposition close, seules intéressent les caractéristiques, les allures générales, les tendances de l'artiste.

A. D.







## POÉSIES.



### A L'ÉGLISE, LE SOIR.

QUAND de ses feux dorés le couchant se décore  
Ou que l'air brumeux garde une blancheur encore,  
Il fait obscur déjà dans le temple, à l'abri  
De ces voûtes pesant sur le jour assombri...  
Une odeur d'encens douce et qui pénètre l'âme  
Flotte dans l'air; tantôt l'autel avait sa flamme,  
Les cierges rayonnaient, et de l'humble encensoir  
Le nuage montait au Dieu de l'ostensoir;  
Les cantiques pieux résonnaient sous la voûte...  
Maintenant tout se tait, tout s'éteint : et j'écoute  
Ce que dit à mon cœur avide d'infini  
L'asile de paix dans son silence béni.  
Là-bas, d'un pur éclat, devant le tabernacle  
Brille une lampe : étoile attestant le miracle,  
Et conduisant nos cœurs à la prison d'un Dieu  
Comme à son froid berceau menait l'astre de feu!  
Ici, près du parvis, vêtu de l'aube blanche,  
Un prêtre grave et doux vers une âme se penche,  
Versant sur l'humble front l'eau, signe du salut :  
Tandis que pour l'enfant — inconscient élu —  
S'ouvrent ensemble, aux yeux de l'Église ravie,  
Les portes de la grâce et celles de la vie!

Dans un angle, plus loin, le confessionnal  
 Se cache : merveilleux et discret tribunal :  
 Là le pécheur absous est lavé de sa honte,  
 Et la paix à son front comme en son cœur remonte :  
 Là le prêtre, guidant les justes qu'il a faits,  
 Leur montre les devoirs et les chemins parfaits.  
 L'autel, le tribunal, le sacré baptistère :  
 Triple échelon du ciel, triple et divin mystère,  
 Par où l'homme, à travers les maux de chaque jour,  
 Monte de l'innocence au radieux amour !  
 Saintes réalités dont la grandeur sublime  
 Emprunte au soir qui tombe une voix plus intime,  
 Et me fait mieux alors, en pliant les genoux,  
 Sentir ce qu'ici-bas le Christ a fait pour nous  
 Et bénir cette Eglise aimante et maternelle  
 Dont le temple est aux yeux l'image solennelle !



## BESOIN DE L'INFINI.

**N**E inquiète ardeur, mon âme, te dévore :  
 Besoin d'embrasser tout, d'aimer, d'aimer encore,  
 D'explorer l'univers immense jusqu'au bout ;  
 Souffre, puisque tu dois et ne peux ouvrir l'aile...  
 Mais espère ! là-haut, dans la plaine éternelle,  
 Dieu soutenant ton vol, — tu planeras sur tout !

JEAN CASIER.





## CONCOURS DU MAGASIN LITTÉRAIRE.

---

**L**E Magasin Littéraire et Scientifique ouvre un concours public pour une nouvelle ou un roman d'une étendue de 50 pages environ du format de la revue. Il sera attribué à la meilleure œuvre envoyée (si du moins elle est jugée au-dessus du médiocre) une prime de 100 francs. Il sera décerné aussi des mentions honorables.

L'œuvre primée et les œuvres mentionnées seront publiées dans la revue, et les auteurs recevront 50 tirés à part.



Les manuscrits doivent être adressés à MM. S. Leliaert, A. Siffer et Cie, éditeurs du Magasin Littéraire, à Gand, avant le 15 juillet 1889. Ils porteront une devise de concours reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.



# ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire et Scientifique ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les mois par livraisons de 100 pages chacune. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

<i>Une insertion page entière.</i>	. . .	fr. 6
» » <i>demi-page</i>	. . .	fr. 3,50
» » <i>quart de page</i>	. . .	fr. 2
<i>Six insertions page entière.</i>	. . .	fr. 30
» » <i>demi-page</i>	. . .	fr. 18
» » <i>quart de page</i>	. . .	fr. 10

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos abonnés, les avantages suivants :

L'insertion *gratuite*, répétée trois fois l'an d'une demi-page; et réduction de 50 % sur le prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agrérez, M. , l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

S. Leliaert, A. Siffer & Cie,  
Éditeurs du *Magasin Littéraire et Scientifique*,  
52, RUE HAUT-PORT  
GAND.

*Pour jouir de ces avantages l'abonnement doit être personnel, et quant aux annonces de livres, ceux-ci ne peuvent être contraires au dogme ni à la morale.*

Bij E. J. BRILL  
OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL  
LEIDEN (*Oude Rijn*)

is verschenen en alom verkrijgbaar :

*Shakespeare's Weiken*

VERTAALD DOOR

D<sup>r</sup> L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs : f. 46—.

CATALOGUSSEN GRATIS TE VERKRIJGEN.

---

H. A. M. ROELANTS, te Schiedam.

GEEFT UIT :

JOOST VAN DEN VONDEL

zijne dichtwerken en oorspronkelijke prozaschriften,

IN VERBAND

*met eenige Levensbizonderheden*

DOOR

D<sup>r</sup> Jos. A. ALBERDINGK THIJM,

HOOGLEERAAR.

Deze uitgave zal volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij intekening voor de tien deelen, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of min gebruikte bronnen, en dat daardoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen

---

Calendrier ecclésiastique pour 1889, un beau vol. in 8°, de près de 500 pages; belle reliure, 5 f. à Rome, ou à la librairie S. Leliaert, A. Siffer et C°, à Gand. — 9<sup>e</sup> année.

Ce bel ouvrage, est rédigé en italien et en français. Il contient 1° un calendrier des éphémérides, rapportant, chaque jour, les anniversaires ayant trait à la cour pontificale: 2° les portraits de tous les papes. 3° de tous les cardinoux, patriarches, évêques, nonces, vicaires apostoliques, dignitaires ecclésiastiques, généraux des ordres religieux de toute l'Europe, avec une courte biographie; et enfin la liste de tous les évêques dignitaires ecclésiastiques du monde entier, leur adresse etc.. De plus, on y trouve les principaux dignitaires de la Cour pontificale, la composition des Congrégations romaines etc.

Nous recommandons également, par la même occasion, la revue « *Eco del pontificale* » publiée en Italien par la même librairie — Marini, à Rome.

In CAMBRIE VAN NOOTEN's boekhandel te Alfen a/d Rijn  
(Holland) verscheen en werd alom verkrijgbaar gesteld :

## *Acht dagen in Brussel*

Prijs 30 cents (65 centiemen)

Beknopte Gids voor Brussel en omstreken.

---

On s'abonne à

L'IMPRIMERIE ARTISTIQUE INTERNATIONALE

RUE DU BOULET, 27-29, BRUXELLES

aux journaux illustrés :

L'Illustration Européenne — 12 fr. par an, 3,50 par trimestre.

Le Globe Illustré — 10 fr. par an, 3 fr. par trimestre.

De Vlaamsche Illustratie — 6 frank per jaar, 1,60 per kwartaal.

Le Musée du Jeune Age — 6,50 fr. par an.

Le Foyer national illustré — 3 fr. par an.

Sur demande on envoie gratuitement des numéros-spécimen  
de ces publications.

---

THEO. KERVEL & Co, SPUISTRAAT, 249, Amsterdam,  
stoom-, boek- en steendrukkerij : *De blaauwe werelt*, Boek-,  
courant- en handelsdrukkerij, bericht hiermede, onder dankbetuiging,  
aan de geachte Intekenaren van

### « ISAIAS »

De profetiën van Amos' zoon, in Nederlandsche verzen  
vertolkt, met ophelderende aantekeningen door G. JONCK-  
BLOET, S. J.

dat zij door voldoende intekening in staat is gesteld, dit zoo  
interessante werk te kunnen uitgeven. Zij neemt de vrijheid hen,  
die nog niet hebben ingeteekend, beleedelijk te herinneren,  
dat de gelegenheid tot intekening voor den prijs van *f* 4,50  
slechts tot 15 Mei was opengesteld, terwijl nu de prijs op *f* 6,50  
(fr. 13—) is gebracht.

Het schoonste en edelste, het meest stichtende dichtwerk  
wat sedert vele jaren in onze taal is verschenen. *Red.*

Bij denzelfden uitgever is verschenen :

- 1 Kompas voor jeugdige werklieden, uit het Duitsch omge-  
werkt door Mr ALFONS VAN RYCKEVORSEL. Vol. 8<sup>o</sup>,  
25 cts (50 centim.) 2<sup>o</sup> Druk. 1888.
- 2 Kompas voor gehuwde werklieden, idem. 1888. Prijs idem.  
Twee uitmuntende boekjes in onze dagen van *grèves*. (Red.)

Bij den uitgever H. PYTTERSEN Tz., te Sneek,  
is verschenen :

## BOLSWARD'S KUNST & KUNSTGESCHIEDENIS

DOOR

**M. E. VAN DER MEULEN**

LID VAN HET FRIESCH GENOOTSCHAP VAN GESCHIEDENIS,  
OUDHEDEN EN TAALKUNDE

Met 31 platen naar photographiën van JACOB DE VRIES Gz. 1888.

*Elegant in rood linnen gebonden.*

### JOSEPH BAER & C<sup>o</sup>

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT S. MEIN.

Assortiment de plus de 300000 ouvrages en toutes langues : sciences — histoire — littérature — beaux-arts — livres à figures — incunables — manuscrits précieux.

*Envoi gratuit de catalogues.*

Le n<sup>o</sup> 233 (*Généalogie*) et un catalogue de 792 numéros de *Revue* viennent de paraître.

**Achat de bibliothèques.**

Prière de communiquer des listes de desiderata.

### JOSEPH BAER & C<sup>o</sup>

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN.

Heeft in voorraad meer dan 300000 werken in alle talen der wereld over alle schoone kunsten, de letterkunde ingesloten; werken over natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

*De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.*

N<sup>o</sup> 233 (*Genealogie*) en een catalogus van 792 nummers tijdschriften zijn juist verschenen.

**De Firma koopt geheele boekerijen aan.**

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden.

### RUDOLF BARTH

Librairie Scientifique

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant de l'université de Louvain se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de port et de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

### RUDOLF BARTH

Boekhandelaar in wetenschappelijke werken

te Aken.

In briefwisseling met de hoo-geschool van Leuven, beveelt zich aan tot levering aller duit-sche werken over wetenschap-pen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden kosteloos, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

**J. W. VAN LEEUWEN** Uitgever en Antiquarisch  
Boekhandelaar. — LEIDEN, HOOIGRACHT, 74.

1 Gulden = franc 2,12.

*Verschenen en bij alle boekhandelaren verkrijgbaar :*

**N. WISEMAN, Fabiola of de kerk der Katakomben.** 1889.  
384 blz. postform.; ingen. f. 1,25. — In fraaie linnen  
prachtband fl. 1,75.

Van alle uitgaven van dit beroemde werk wordt deze als de schoonste geroemd.

**J. J. VAN DER HORST, Oud en Nieuw.** 436 blz.; ingenaaid  
f. 2 — In fraaie linnen prachtband fl. 2,50.

De maagd van Rhenen (Anno 451) — De kerkwijding te Oegstgeest (739) —  
De dom van Aken (804) — Van mijnheere Sint-Jeroen (856) — God zendt mij  
(1027) — De reuzendraak van Wasmas (1132) — De dorschvlegel (1197) —  
Richbertha van Stavoren (1200) — Auspicus et telis (1217) — Tiddo Winnengha  
(1277) — Het vierde gebod (1343) — De Sint-Ursulakerk van Delft (1351) — Het  
armhuis van Sinte Cathryne te Gent (1362) — De kluisenaar van Overveen (1395)  
— De kapel van gratie (1410) — Deus pacificus (1444).

**J. J. VAN DER HORST, De Martelaren van het Coliseum.**  
364 blz. fl. 2,40.

Het Coliseum; Stichting van het Coliseum; Schouwspelen in het Coliseum; De  
Christenen in het Coliseum; De eerste martelaar van het Coliseum; De heilige Ignatius;  
De Romeinsche veldheer en zijn gezin; De heilige Eleutherius; De Sardinsche  
jongeling; Bisschop Alexander; De Romeinsche senatoren; De heilige Martina; De  
Perzische vorsten; De akten van Paus Stephanus; De 260 soldaten; De akten van  
de heilige Prisca; Chrysanthus en Daria; De akten van den heiligen Vitus; Het  
laatste offerbloed; Triomfocht der kerk in het Coliseum; Het Coliseum in de  
middeleeuwen; Laatste geschiedenis van het Coliseum.

**M. A. QUINTON, Aurelia, of de Joden van de Porta Capena;**  
2 dln, 686 blz. f. 1,90; gebonden in linnen prachtband fl. 2,40.

EERSTE DEEL : **De Verklikker;** Rome in het jaar 91; De verklikker aan  
den arbeid; Pupil en voogd; Eene slavenmarkt; Eerste stralen; Paulus en Seneca;  
Het licht in den Chaos. — **De Slavin;** Het mislukte huwelijksplan van eenen  
Vespillo; De onderaardsche begraafplaats in het bosch Libitina; De verloving der  
Christenen; Het register van Parmeno; Een consult met Marcus Regulus; Hoe te  
Rome een vader zijne dochter kan verkoopen; Een slavenhandelaar rechtsgeleerde;  
Een hoofdstuk van het Romeinsche Recht; De terugvordering; Het gerechtshof der  
Recuperatoren; Pijniging en standvastigheid; De heilige eik; De dochter der Cesars  
en de dochter des volks; De Christene priester en de heidensche maagd; Phaedria. —  
TWEDE DEEL. **De Vestaalsche Maagd :** Voor den storm; Domitianus; De  
gaanderij van doorschijnend marmer; Het standbeeld van Minerva; De zonen van  
David, De geheimen van den tempel van Isis en Apollo, de Archigallus; De droom-  
beelden van een samenzweerder; De begrafenis van een Christenmaagd; Rijk, schoon,  
machtig... nochtans ongelukkig; De heilige Paulus door Aurelia verklaard; Het  
Atrium Regium; De angsten van Cornelia; De geschiedenis eener Vestaal; Clemens  
volbrengt de taak van Gurgus; Uren van afwachting; De saturnaliën; Het hol van  
smart; Clemens bezoekt Gurgus; De straf; De verlossing. **De Tiran :** Gurgus  
handelt over het rijk; Vrees en wreedheid; Eene bijeenkomst van saamgezworenen;  
De dood van een tiran; Sluitrede.

Mede is verschenen **Catalogus n° 58** van boeken voor-  
handen in het Antiquarisch magazijn van J. W. van Leeuwen.  
Personen die dezen catalogus aanvragen zullen den geheelen  
jaargang 1889 gratis ontvangen.



Bij **C. L. VAN LANGENHUYSEN**, te Amsterdam, verschijnt :

## DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

**GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS  
en POURBUS.**

Voorgesteld in 31 Staalplaten. Bevattende tevens eene reeks **Monografiën** door P. GÉNARD, Prof. W. MOLL, AD. SIRET, SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. J. A. ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4° formaat.

Dit schoone nationale werk wordt uitgegeven in 10 afleveringen, elk van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

---

## LA JEUNE FILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

dirigé par des Femmes du Monde

honoré de l'appui bienveillant de

S. A. R. M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE FLANDRE.

**BÈUXELLES**

*Librairie européenne C. Muquardt*

*Th. Falk, Libraire de la Cour et de S. A. R. le Comte de Flandre*

---

JUIST VERSCHENEN :

**Dr. H. PLOSS :**

**Das Weib in der Natur- und Völkerkunde.**

**Anthropologische Studien.**

Zweite, stark vermehrte Auflage.

Nach dem Tode des Verfassers bearbeitet u. herausgegeben von Dr. MAX BARTELS.

Mit 7 lithogr. Tafeln (63 Frauentypen), 107 Holzschnitten im Text dem  
Porträt des Dr. Ploss in Lichtdruck.

2 starke Bde., 81 Bogen. brosch. 24 M., in eleg. Hlbfzbdn. 29 M.

**J. A. EBERHARD :**

**SYNONYMISCHES HANDWORTERBUCH**  
der deutschen Sprache.

14. AUFLAGE.

Herausgegeben von Dr. OTTO LYON.

Mit Übersetzung der Wörter in die englische, französische, italienische  
und russische Sprache.

62 Bogen Lex. 8°. brosch. 11 M., in Hlbfz. 12 M. 50 Pf.

Die 14. Auflage ist bedeutend vermehrt und bereichert, im Format vergrößert;  
sie enthält ca. 3900 Worte in 1450 Artikeln.

Leipzig.

**Th. Grieben's Verslag** (L. Fernau).

De Redactie kent het woordenboek van Synoniemen van Eberhard bij onder-  
vinding, en beveelt het den liefhebbers der duitsche taal, den vertalers en dichters  
als een uitmuntend hulpmiddel aan.

# Oude-boekhandel van PAUL NEUBNER,

Passage 43-47, Keulen, a. d. Rijn.

Uitgebreide keus van werken over Geschiedenis, Geslachtskunde (*Genealogie*), Land- en Volkenkunde, Staatswetenschap, alsmede van de Duitsche en andere Europische letterkunde.

Zestien catalogen zijn daarvan reeds verschenen, als :

**Adelsgeschiede**, handelende over Munt- en Medaljekunde (*Numismatique*) enz., 1833 werken.

**Revolutionsgeschiede** : 1. Algemeene Geschiedenis der omwentelingen, tot op het jaar 1739; 2. Id. van 1789 tot 1843; 3. Socialisme in Communisme; 3132 werken.

**Kultur- und Sittengeschiede**, van allerhanden vernakelijken aard (*Curiosa*), 3500 werken.

**Städtegeschiede**. Duitschland, Oostenrijk, Zwitserland; 1800 werken.

**Touristik**. Reisboeken voor Duitschland, Oostenrijk en Zwitserland; 1438 werken.

**Komische und satyrische Literatur**. Spot- en hekelschriften (*Curiosa*); 1125 werken.

**Staats- und Volkswirtschaft**. Staats- en volksbestier (*Economie politique*); 1250 werken.

**Classiker der deutschen und ausländischen Literatur**, Romans, Ernstige en luimige verhalen; 4989 werken.

**Architektur**, Kunsthandwerk, Versierkunst, enz.; 732 werken.

Deze catalogussen worden op aanvraag kosteloos en vrij toegezonden.

**Bibliotheca biographica**. Levensbeschrijvingen van enkele personen en geheele familiën. Briefwisseling, Gedenkboeken, enz.; 7102 werken, in eenen zorgvuldig, met dagteekening en algemeen register bewerkten catalogoog. Prijs 50 pf. (35 cts, 65 centim.)

De firma Neubner koopt geheele boekeries en enkele werken aan, en ontvangt in ruil.

---

In den boekhandel « G. J. MANZ », te Regensburg, zijn verkrijgbaar :

## KOPERGRAVUREN

naar de beroemde werken van *Führich*, *Overbeck* en *Steinle*, gedurende een half jaar, tot veel verminderden prijs, namelijk met 30 tot 50 % rabat. Prachtige geschenken tot stichting en kunstbevordering van twee tot honderd franken.

---

## ANTON CREUTZER,

VROEGER

## Oude en nieuwe boekhandel van M. LEMPERTZ,

Kleinmarschirstrasse, 14, te Aken

heeft eenen vasten voorraad van 100,000 werken, waarvan lijsten met de prijzen op aanvraag vrachtvrij en gratis worden verzonden.

De boeken die niet voorhanden zijn worden snel en tot billijken prijs bezorgd.

*Antiquarischer Anzeiger* n<sup>o</sup> 17, *Geschenkliteratur*, *Jugend-schriften*, *Classiker*, *Erzählungen und Novellen*, *Pracht- und illustrierte Werke* *Reisen*. De werken van *Führich*, *Köhler*, *Kraus*, alles tot zeer verminderden prijs.

—  
OPENBARE VERKOOPINGEN.

B. HERDER, Uitgever te Freiburg (Baden).

Verschenen

en bij alle boekhandelaren verkrijgbaar :

FÄH, Dr. A., **Grundriss der Geschichte der bildenden Künste.** Mit vielen Illustrationen. Erste und zweite Lieferung. gr. Lex.-8°. (X u. 148 S.) à F<sup>cs</sup> 1,56 cts.

INHALT DIESER BEIDEN LIEFERUNGEN : I. **Die Kunst des Orients** : 1. Die Hebräer. 2. Aegypten. 3. Assyrien und Babylonien. 4. Persien. 5. Indien. 6. Phönizien und Kleinasien. — II. **Die griechische Kunst** : 1. Architektur. 2. Plastik.  
Das Werk erscheint in 8—10 Lieferungen à F<sup>cs</sup> 1,56 cts.

FRANTZ, Dr. E., **Geschichte der christlichen Malerei.** Erster Theil (1.—6. Lieferung) : *Von den Anfängen bis zum Schluss der romanischen Epoche.* gr. 8° (XII u. 575 S.) F<sup>cs</sup> 10.62 cts. In Original-Einband, Leinwand mit Lederrücken und Rothschnitt. F<sup>cs</sup> 13.75 cts.

Das Werk wird zwei Theile umfassen und erscheint in Lieferungen à 6—7 Bogen. Preis pro Lieferung F<sup>cs</sup> 1,88 cts.

JUNGMANN, Jos., S. J., **Aesthetik.** Dritte, vermehrte und verbesserte Auflage. In zwei Bänden. Mit vier Illustrationen, gr. 8° (XLIV u. 1014 S.) F<sup>cs</sup> 15.— In Original-Halbfranzband F<sup>cs</sup> 18.75 cts.

LIELL, H. F. L., **Die Darstellungen der allerseligsten Jungfrau und Gottesgebärerin Maria auf den Kunstdenkmalern der Katakomben.** Dogmen- und kunstgeschichtlich bearbeitet. Mit Approbation des hochw. Ordinariats Regensburg. Mit Titelbild, 6 Farbentafeln und 67 Abbildungen im Text, gr. 8°. (XX u. 410 S.) F<sup>cs</sup> 10.— In Original-Einband, Leinwand mit Lederrücken und Rothschnitt F<sup>cs</sup> 13.13 cts.

JOH. JANSSEN, **Geschichte des deutschen Volkes,** seit dem Ausgang des Mittelalters. Sechster Band. Kunst- und Volksliteratur bis zum Beginn des dreissigjährigen Krieges. Erste bis zwölfte Auflage.

---

## FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Erscheinen wöchentlich einmal. Bd 89. Preis p. Semester, Mk. 7,50 fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting is in den regel uitmuntend.

Verlag von WILHELM FRIEDRICH in Leipzig,  
**DIE GESELLSCHAFT,**

MONATSSCHRIFT FÜR LITTERATUR UND KUNST.

Begründet von Dr. M. G. CONRAD.

Herausgegeben von M. G. CONRAD und KARL BLEIBTREU.

Unter den Revuen Deutschland's ist die « Gesellschaft » zweifellos eine der originellsten und interessantesten; der geistig frische Zug, der sie durchweht, verleiht ihr einen besonderen Character und hat sie in verhältnissmässig kurzer Zeit zu hoher Blüthe kommen lassen. Beide Herausgeber haben es trefflich verstanden, einen Stab der hervorragendsten Schriftsteller deutschrealistischer Richtung um sich zu scharen, und sind bemüht, die « Gesellschaft », die eine anerkannt litterarische Spezialität vertritt, zu einem Organ zu gestalten, das auch dem geistig anspruchvollsten Lesepublicum Befriedigung zu gewähren vermag. Ausser Romanen und Novellen unserer bedeutendsten Autoren enthält die « Gesellschaft » anregend geschriebene Studien und Aufsätze aus dem Gebiete der Litteratur und Kunst und eine allumfassende bibliographische Uebersicht über die Litteraturen aller Kulturvölker, ausserdem bringt jedes Heft das Porträt eines modernen Schriftstellers. Trotz der Vielseitigkeit und der auserlesenen Güte des Gebotenen ist der Preis dieser litterarischen Monatsrevue vornehmsten Characters ein verhältnissmässig billiger.

*Preis pro Quartal (3 illustrierte Hefte) Mc. 3.—.*

**ZEITSCHRIFT**

FÜR

**Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft.**

HERAUSGEGEBEN VON

Prof. Dr. M. LAZARUS und Prof. Dr. H. STEINTHAL.

*Die Zeitschrift erscheint in Bänden, aus 4 Heften bestehend. Jedes Jahr ein Band von über 30 Bogen in gr. 8<sup>o</sup>. zum Preise von 12 Marc.*

Alle Buchhandlungen und Postanstalten nehmen Abonnements an.

---

**ATELIERS POLYGRAPHIQUES**

DE

**C. JOSZ, ingénieur**

**VILVORDE (Belgique).**

*Fabrique de matériaux et produits pour les arts  
graphiques.*

UIT DE NALATENSCHAP  
van wijlen

den kunstschilder

**J. B. WITKAMP**

zijn de volgende

*schilderwerken te koop :*

Welkom, 95 op 65 centim. De laatste oogenblikken van Willem Barentsz, 125 op 200 centim. Parisina, 150 op 200 centim. Othello, 160 op 200 centim. L'arrestation de Marnix de St-Aldegonde, 140 op 95 centim. De vrouw van Loth, 280 op 210 centim. Tableau religieux, 110 op 135. Aan de zee zijde, 100 op 65 centim. Les deux Foscaris, 70 op 56 centim. Les femmes de Crève-Cœur, 55 op 40 centim. De smid van Naarden, 60 op 75 centim. Jan Haring, 60 op 75 centim. King Lear, 125 op 85. Le Géolier, 30 op 25. Le page, 30 op 25. La Veuve, 30 op 25. De heilige Rosalie, 57 op 70. Romeo en Julia, 75 op 60.

*Men wende zich aan*

**Mevr. Wed. Witkamp,**

*straat. n<sup>o</sup> ,*

*te Antwerpen.*

TABLEAUX

de

*l'artiste feu*

**J. B. WITKAMP**

*à vendre :*

*S'adresser chez*

**M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Witkamp,**

*rue , n<sup>o</sup> ,*

*à Anvers.*

---

## TEEKENING MET WATERVERW

*(Aquarelle de Madame Doris Fouré.)*

GROOTTE 40 OP 60 CENT.

Museum te Antwerpen, n<sup>o</sup> 698 van den catalogus

**MANSPORTRET, door Frans Hals**

**fr. 100.**

Verkrijgbaar bij ZAZZARINI. (Tessaro), Antwerpen.

---

## **C. T' FELT**

Imprimerie lithographique

PAPETERIE.

**Canal des Récollets, 19**

**ANVERS.**

Steendruk. — Letterdruk

**Schoolbenodigdheden**

IN DEN GROOTSTEN OMVANG

**MINDERBROEDERSRUI, 19**

**ANTWERPEN.**

# EAU DE COLOGNE

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

## J. C. Boldoot

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. les rois des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne

### AMSTERDAM.

Dépôts : Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Louvain, chez Vranckx, rue de la Station, n° 12.

*Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sedâp Malam, Duizend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medalje te Parijs in 1879, te Melbouon in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel in 1888.*

### A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT ;

Uitmundende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 fr. de duizend af.

Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van af fr. 40 tot fr. 500 de duizend.

Vooraf aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmundend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciose	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag.

## Münchener Kalender,

ui-gegeven in het *Selbstverlag des Centralvereins für Kirchenbau in München*. PH. HERGL, Salvatorstrasse. Gedrukt in de boek- en kunstdrukkerij van Dr. M. Hutler (K. Fischer).

Bestellingen voor fr. 1,25 of f. —60 worden 't best aan Ph. Hergl gericht.

De kalender is dit jaar verrijkt met eene plaat, voorstellende het gebergte van 't Isardal, waaraan menig toerist genoeg zal hebben, zoowel als aan den verklaarenden tekst van K. Haushofer.

**Pianos Pleyel (Paris). — Pianos Gaveau (Paris). —  
Pianos Blüthner (Leipzig)**

DEPÔT : L. DE SMET, RUE ROVALE, 67, BRUXELLES.

**Réparation, Échange, Location.**

Tous les pianos à queue de la maison Pleyel, Wolff & C<sup>ie</sup> ont le mécanisme perfectionné dit à *double échappement*.

Pianos à queue : 2 grands modèles à cordes croisées, dits de concert; petit mod. à cordes parallèles; petit mod. à cordes croisées.

*Pianos droits à cordes obliques; idem à cordes verticales.*

PIANO D'OCCASION :

**Un magnifique Piano à queue de m. 2,10, de construction supérieure, genre Erard. — fr. 1200. —**

---

## PRIX COURANT MENSUEL

DE

**JOSEPH-J. PERRY**

*Montagne de la Cour, 79. — Boulevard Anspach, 85*

MAGASINS ANGLAIS & AMÉRICAINS

**BRUXELLES**

*CONDITIONS ET RENSEIGNEMENTS.*

**PRIX.** — Le premier principe de notre Maison est de vendre des marchandises de premier choix et de première qualité *aux plus bas prix possibles*.

Les prix de certains articles sont sujets à des variations et ils sont tous sans engagement.

**EXÉCUTION DES COMMANDES.** — Les livraisons ou les expéditions se font en général immédiatement; en province, les envois se font contre remboursement. *Toute commande de 25 francs ou plus est expédiée franco de port et d'emballage.*

Il y a cependant exception pour les bières, les bougies, le traillage, les biscuits pour chiens et ronce artificielle qui sont toujours expédiés port et emballage à charge du destinataire.

**VENTES EN GROS.** — Les expéditions ne se font en aucun cas franco.

**ÉCHANGES D'ARTICLES.** — Tout article ne convenant pas, mais qui est bien conditionné, sera échangé sans la moindre difficulté. Cette condition ne souffre d'exception que lorsque le temps écoulé depuis l'achat est trop long, lorsque l'article qu'on veut retourner a été fabriqué sur commande, ou lorsqu'il ne serait plus d'une vente courante.

**SERVICE DES PETITS COLIS.** — Nous croyons devoir rappeler à nos clients que le transport des colis pesant moins que 5 kilos ne coûte que 50 centimes pour tout le pays lorsque l'affranchissement se fait au départ.

**ENVOIS PAR LA POSTE.** — Très souvent on nous demande de faire des envois par la Poste; lorsque l'objet à renvoyer à la moindre valeur, cette administration refuse généralement de l'accepter, comme elle en a du reste le droit; si elle accepte, il arrive souvent que l'objet ne parvient pas à destination, et dans ce cas il n'y a aucun recours contre elle. Nous ne pouvons donc recommander cette voie, à moins qu'on ne nous autorise de *recommander* l'envoi, ce qui coûte 25 centimes.

**TIMBRES-POSTE.** — La maison accepte les timbres-poste, lorsque la valeur ne dépasse pas 2 francs, sur les sommes plus fortes, elle est obligée de compter une commission de 2 1/2 p. c., pour leur vente.

Elle n'accepte pas les timbres télégraphiques.

La Revue de l'art chrétien vient d'entrer dans sa 32<sup>ème</sup> année.

Rappelons que la *Revue de l'art chrétien* est éditée par MM. Desclée, De Brouwer et C<sup>ie</sup>, les Plantin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qu'elle compte dans son comité de rédaction, à côté d'artistes et d'archéologues Belges, tels que MM. Jules Hebbig, le baron Béthune, Georges Helleputte, le chanoine Reusens, Arthur Verhaegen, Louis Cloquet, des collaborateurs comme M<sup>re</sup> H. Barbier de Montault, M. M. L. de Farcy, Paul Allard, le chev. de Rossi, le D<sup>r</sup> Reichensperger, le D<sup>r</sup> Schaeppman, James Weale, etc., etc.

Qu'on appartienne ou non à l'école « gothique », l'art chrétien est un fait dont il faut tenir compte; se développant depuis l'origine du christianisme, depuis les catacombes, à travers tous les siècles chrétiens, jusqu'à la fin du moyen-âge, il comprend une période de quinze siècles, un champ immense, — car toute l'Europe a cultivé l'art chrétien — et il a produit dans toutes les branches de l'activité humaine, les œuvres les plus variées et les plus originales.

L'analyse de ces œuvres, la reproduction, par la gravure, la phototypie, la chromolithographie des monuments et des objets les plus remarquables, tel est le principal objet de la *Revue de l'art chrétien*. Ajoutons à ces travaux originaux des mélanges du plus haut intérêt, une chronique très bien faite des sociétés savantes et des événements artistiques, découvertes, publications nouvelles, dans toute l'Europe, nous aurons brièvement résumé le contenu des quatre numéros trimestriels qui forment chaque année de la *Revue*.

Le prix de l'abonnement est de 20 frs. Chaque livraison comprend 140 pages in 4<sup>o</sup>, richement illustrées, imprimées avec luxe sur beau papier, avec encadrements de filets rouges.

Les membres du clergé paroissial, souvent préposés à la garde des beaux monuments, ou, tout au moins, de beaux objets appartenant à l'art chrétien, les couvents, les monastères, maisons d'étude et de science, qui ont tant d'intérêt à inculquer aux jeunes religieux de saines connaissances artistiques et archéologiques, les petits et surtout les grands Séminaires devraient être tous abonnés à la *Revue de l'art chrétien* et se tenir, ainsi, au courant de la science archéologique chrétienne.

Du reste, si le nombre des abonnés actuels s'augmentait d'une façon notable, les planches pourraient être plus nombreuses qu'elle ne le sont aujourd'hui, et, ainsi, la *Revue* elle-même, gagnerait encore en intérêt.

Faut-il ajouter que si le *Bien public* exhorte tous les amateurs d'art à s'abonner à la *Revue de l'art chrétien*, ce n'est nullement dans le but de tailler à ses éditeurs une réclame financière, mais, parce qu'il considère ce recueil comme une œuvre catholique, digne d'être soutenue comme l'organe officiel de l'art chrétien et de ses restaurateurs en Belgique et en France, comme un vaillant champion — sur le terrain artistique, archéologique et historique — de ces vérités que tous les chrétiens doivent s'efforcer de mettre en pleine lumière.

Si nous conseillons principalement aux membres du clergé et des communautés religieuses de s'abonner à la *Revue de l'art chrétien*, il va sans dire que nous voudrions voir ce beau recueil introduit également dans toutes les bibliothèques publiques, catholiques et autres, dans les bibliothèques des académies et dans celles des architectes, des peintres, sculpteurs, orfèvres et autres artistes que l'archéologie intéresse, ou qui ont besoin de connaître cette science pour exécuter les travaux qui leur sont confiés.

(Extrait du *Bien Public*).

**Image du bienheureux Grignon de Montfort.** En chromolithographie. format livre de prières, sans texte au verso : fr. 0,05 pièce. La même avec texte au verso : fr. 0,06 pièce. Société Saint-Augustin, Bruges.

L'église vient de placer sur ses autels la figure de ce grand missionnaire de la Vendée, que l'ingrate indifférence du siècle avait reléguée dans l'ombre. Déjà, elle est redevenue populaire, non seulement dans les provinces de l'Ouest de la France, qui naguère lui faisaient des fêtes si brillantes, mais encore parmi le public nombreux qui compose les clients et amis de l'ordre des bonnes *Sœurs grises* (Sœurs de la Sagesse), de leurs écoles et de leurs asiles. — Il n'est pas moins honoré chez les R. P. Jésuites et dans les rangs de la nombreuse jeunesse à laquelle ils procurent l'éducation chrétienne.

Nous ne ferons pas l'éloge de cette image au point de vue du dessin et de la coloration; il nous suffira de dire qu'elle fait bonne figure au milieu de la riche série des images de la Société Saint-Augustin.

L. C.

**Musée des Enfants.** La livraison de février nous apporte une très intéressante notice sur sainte Scholastique, une blquette charmante de M. A. Verleye, de jolis vers de M. Couderc, une légende bretonne de M<sup>me</sup> de Château-Verdun, et maints articles variés où les enfants trouveront à la fois à s'instruire et à se récréer. Le *Musée* donne une bonne place aux jeux, surtout aux jeux qui peuvent servir d'exercices du corps.

La livraison contient de nombreuses gravures, dont plusieurs en chromo, très réussies. Un numéro spécimen est envoyé *franco* à toute personne qui en fait la demande aux éditeurs, à Bruges.



**Voor Vlaenderland.** — Ter eere van Coreman en zijne trouwe medewerkers, door BALDWIN. — In 8°, 52 pages, Gand, Leliaert, Siffer et C<sup>e</sup>, 1889. — Prix 0,50 c.

Un charmant opuscle, supérieurement imprimé sur papier de Hollande, et qui nous arrive tout humide encore du travail de la presse. Baldwin, qui n'en est pas à son coup d'essai, n'a pas voulu laisser se passer la manifestation éminemment patriotique et nationale qui se prépare pour dimanche en l'honneur du vaillant député d'Anvers et de ses fidèles coopérateurs, sans apporter à cette manifestation le double tribut de son talent et de ses hommages. De là ce livre, petit chef-d'œuvre de typographie, et qui, au mérite, tant exigé de nos jours, de l'actualité, joint celui de mettre en pleine lumière deux des personnalités les plus originales de nos assemblées parlementaires : Jan Delaet et Edward Coremans.

Nous ne pouvons consacrer au travail de Baldwin que quelques lignes, tracées au vol rapide de la plume, — nous voudrions en donner un compte-rendu réfléchi et reposé — mais le temps nous harcèle, et comme nous devons arriver à l'heure, et avant la manifestation, force nous est de feuilleter rapidement le livre que nous avons là devant nous, pour l'introduire au foyer de nos lecteurs.

Du reste l'auteur le confesse lui-même dans une courte préface, « c'est l'intérêt enfiévré », qui s'est emparé du pays entier à l'occasion de la discussion du projet Coremans, qui a donné le jour à son livre, et qui a amené la publication de ses vers, hommage du pays flamand au vaillant champion de la cité de l'Escaut, qui se tient sur la brèche depuis tant et de si longues années pour défendre les droits des populations thioïses.

L'ode — est-ce bien, prosodiquement parlant, une ode? — Qu'importe, du reste? Les vers dédiés à Coremans, par lesquels débute le volume, sont d'une magistrale facture. L'expression sans être recherchée, est noble et toujours heureuse. L'énergie en émerge, et ces vers, quoique vers de circonstance, resteront et marqueront dans notre histoire littéraire.

La pièce dédiée à Delaet, quoique d'une tournure moins épique, et plus simple de facture que celle dans laquelle le poète a célébré Coremans, ne le cède en rien à celle-ci, et se recommande par l'exquise délicatesse de l'idée comme par la fécondité et le choix heureux de l'expression.

Suivent, après ce double hommage rendu aux deux députés qui incarnent en quelque sorte l'idée de la Flandre flamingante de Van Maerlant, quelques pièces détachées, parmi lesquelles on nous reprocherait de ne pas signaler et mettre hors de page « Recht en Rede », de beaucoup la plus étendue du recueil, et « Droomfantazij ».

Après avoir, en larges traits, donné la Biographie, civile, littéraire et politique des deux vaillants lutteurs qu'il chante, Coremans et De Laet, biographie écrite dans un style sobre et en même temps entraînant et que le lecteur parcourra avec un vif intérêt, Baldwin clôt son œuvre en donnant le texte des lois de 1878, 1883 et 1888 sur l'usage du flamand en matière administrative, d'enseignement et judiciaire, et en publiant les noms des députés qui ont voté *pour*, de ceux qui ont voté *contre*, de ceux qui se sont abstenus et de ceux qui étaient absents.

Il a ainsi fait d'un livre qui était déjà attrayant, un livre en même temps utile et pratique. Deux portraits, de De Laet et Coremans, des héliotypies très réussies, illustrent le livre qui fait honneur aux presses de Leliaert et Siffer, *ce qu'il ne fallait pas démontrer*.

Nous prédisons bon succès et moult honneur à l'œuvre de circonstance de Baldwin, que nous regrettons de ne pouvoir signaler d'une manière plus développée et plus digne d'elle. Mais nous le répétons, le temps et les circonstances nous pressent, et... nos typographes attendent! Force nous est donc de nous borner en terminant, à saluer sympathiquement l'auteur, à le féliciter, et à nous joindre à lui pour dire à ses rimes :

« En nu versjes, steekt uwen kop in den wind, zet uwe muts op zijde, en gaat uwen gang. En bij uwe rondtocht langs Vlaenderland, roept bij tijds eens machtig en luid, dat berg en vallei het herhalen, en dat het schetterend in de ooren der hedendaagsche Leliaerts dringt : « Vlaanderen den Leeuw, hoezee, hoezee! Vliegt de Blauwvoet, storm op zee! »  
Z.

**Le graduat,** par A. DE CEULENEER et P. MANSION, gr. in-8°  
S. Leliaert, A. Siffer et C<sup>e</sup>, à Gand. — Prix 1 fr.

Excellent plaidoyer en faveur du rétablissement du Graduat, par deux savants professeurs de l'université de Gand. Les auteurs démontrent l'affaiblissement des études moyennes et les nombreux insuccès dans les études universitaires des à la suppression d'un examen de maturité ou d'entrée à l'université. Ils déplorent l'accroissement anormal de la population universitaire depuis la loi de 1878 : une très intéressante statistique de 1831 à 1887 est significative à cet égard. Les auteurs recueilleront certainement de nombreuses adhésions au principe du rétablissement du Graduat, qu'ils défendent avec autant d'habileté que d'autorité; il leur sera plus difficile d'obtenir l'accord sur le programme qu'ils proposent. M. De Ceuleneer a-t-il suffisamment oublié qu'il est professeur de grec, et M. Mansion qu'il est professeur de mathématiques? Est-il bien nécessaire de pousser jusqu'aux progressions et logarithmes l'examen sur les mathématiques? A-t-on oublié que l'excès des mathématiques a été la cause de la suppression du graduat en 1876?

La brochure est un document très important que liront et méditeront tous ceux qui s'intéressent aux questions d'enseignement supérieur.

**De Nederlandsche Rechtstaal in Noord-en-Zuid-Nederland**, door JULIUS OBRIE. Den 15 September 1887, voorgedragen in de eerste afdeling van het XX<sup>e</sup> Nederlandsch Taal- en Letterkundig Congres te Amsterdam. In-12, 12 pages. S. Leliaert, A. Siffer et C<sup>ie</sup>, te Gent. — Prix : 50 centimes.

L'auteur de cette notice indique les lacunes regrettables existant dans la langue néerlandaise judiciaire et signale l'absence de tout bon sens dans la traduction des termes techniques de droit. E. V.

**Eene Vlaamsche Hoogeschool**, hare noodzakelijkheid en hare mogelijkheid bewezen, door D. Ackers. In-8<sup>o</sup>, 40 bladz. S. Leliaert, A. Siffer en C<sup>ie</sup>, te Gent. — Prijs 30 centiemen.

Deze merkwaardige studie die juist ten gepasten tijde komt, zal ongetwijfeld door hare onomvertewerpen redeneering de ram zijn die de eerste bres zal beuken in eenen der grootste Vlaamsche grieven.

**La Religion en Chine**, par Mgr de Harlez. Extrait du *Magasin littéraire et scientifique*. S. Leliaert, A. Siffer et C<sup>ie</sup>. — Prix : 1,50 fr.

Burlinghese en de Kerkelijke Bouwkunst

# A nciennes construc- tions en Flandre

## Oude bouwwerken in Vlaanderen

Sous la direction de	4 <sup>e</sup> année	L'éditeur: G. Siffert
Onder het bestuur van	2 <sup>e</sup> jaargang	De uitgever: G. Siffert
P. Langerock	Architecte Lomvain	H. Stegeman
Architecte Lomvain	Bouwmeester Lomvain	Vieuxbourg, Gand
Bouwmeester Lomvain	D. 1886	Oudburg 30, Gent

Architecture Civile et des Religieuses



Maison fondée  
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent  
aux Expositions  
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE

DE

COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

22, Rue de la Cuiller,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent

GAND.

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,  
incrochetables, en fer et acier trempé.

*Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin*

**Tabernacles et Troncs d'églises.**

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction  
de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes,  
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.

Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

**Gros. — Détail. — Exportation.**

**Leven van den Hoogerwaarden Pater PETRUS BECKX,**  
XXII<sup>en</sup> Generaal-Overste van het genootschap van Jezus,  
door A. M. VERSTRAETEN, van het zelfde Gezelschap, in 8<sup>o</sup>  
XII-583 bl., Antwerpen, drukkerij van Os-De Wolf, 1889, f. 3, 50.

Mgr l'archevêque de Malines, en acceptant la dédicace de cet ouvrage, répond à l'écrivain en ces termes flatteurs, faisant à la fois l'éloge du livre et du héros qui en est le sujet : « Le Père Beckx honore l'illustre Compagnie, qui a fait tant de bien dans le monde; mais il honore aussi notre chère patrie et, en particulier, l'archidiocèse de Malines. C'est là, en effet, qu'il naquit, qu'il fut élevé à la dignité sacerdotale et qu'il donna les premières preuves de son zèle apostolique. Sa vie est pleine d'excellents exemples, aussi bien pour les fidèles que pour les prêtres. Cette vie, vous l'avez décrite avec exactitude; les moindres détails que vous rapportez sont puisés à des sources sûres et reposent sur des documents authentiques. Vous l'avez proposée d'une manière attrayante, dans un langage pur, coulant et élégant, lequel, à côté du mérite historique, donne encore à votre œuvre une vraie valeur littéraire. »

La vie du R. P. Beckx eut pour théâtre quatre pays différents, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Né à Sichein, près de Diest, en 1795, il fit ses premières études en partie à Testelt, en partie à Aerschot, passa quatre ans au séminaire de Malines et devint vicaire à Uccle, près de Bruxelles. En 1819, il partit pour Hildesheim, en Hanovre, pour s'enrôler comme novice sous la bannière de saint Ignace de Loyola. A peine son noviciat terminé, on lui confia successivement les fonctions de confesseur et de prédicateur, puis de professeur de droit canonique au séminaire de Hildesheim. En 1826, le Père Beckx fut désigné par ses supérieurs et par le Pape Léon XII lui-même, comme confesseur du duc et de la duchesse d'Anhalt-Cœthen, princes souverains qui venaient de se convertir à la foi catholique; il dut en même temps remplir la charge de curé des catholiques de Cœthen. Après la mort du duc (1830), il suivit la duchesse veuve à Vienne, où il résida désormais jusqu'en 1848. Il vit de près les horreurs de la révolution autrichienne et faillit en être la victime. Expulsé avec ses frères et déchargé de sa charge de confesseur de la duchesse, décédée en 1848, le P. Beckx retourna dans sa patrie, y fut secrétaire du Provincial et recteur du théologat de Louvain; mais les choses étant devenues plus calmes en Autriche, il y fut renvoyé, en 1852, en qualité de Provincial. L'année suivante, la congrégation générale de la Compagnie de Jésus le choisit pour supérieur général de l'ordre.

Il gouverna ses frères pendant trente et un ans, avec une bonté, une prudence et une sagesse vraiment admirables, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes et de calamités sans nombre, qui accablèrent la Compagnie sous son administration. Les guerres, les révolutions qui agitérent le monde pendant la seconde moitié de ce siècle eurent pour plusieurs provinces de la Compagnie des conséquences désastreuses. Le cœur du bon Père fut ainsi en proie à de continuelles angoisses, interrompues de temps en temps par des joies intimes et de douces consolations. Jamais pourtant son courage ne défailloit dans le malheur.

Homme de prière, il voyait et adorait en tout la volonté et le bon plaisir de Dieu. Cette conformité absolue à la volonté divine fut comme la vertu caractéristique de ce saint religieux. Il excellait d'ailleurs dans toutes les vertus chrétiennes, sans sortir pourtant des voies ordinaires. Nouveau Jean Berchmans, il faisait les choses communes avec une perfection extraordinaire et s'acquittait ainsi auprès de tous ceux qui l'approchèrent ou le connurent la réputation d'un saint.

Cette vie de 92 ans, si modeste, et pourtant mêlée aux principaux événements du siècle, ne peut manquer d'intéresser quiconque prend à cœur les choses de Dieu et de l'Eglise.

Mais nous osons croire qu'elle aura un intérêt tout spécial pour nos compatriotes et pour les membres de notre clergé, qui le compta un jour dans ses rangs. Ils y rencontreront avec plaisir un tableau fidèle des mœurs simples qui caractérisent nos populations campinoises. Ils y verront un religieux, absorbé sans cesse par les affaires les plus graves, conserver jusqu'à son extrême vieillesse les relations les plus affectueuses avec sa famille et avec plusieurs prêtres distingués du clergé de Malines. Il serait difficile de trouver un homme plus sincère et plus fidèle dans son amitié.

« Je désire, écrit Mgr l'archevêque de Malines au pieux auteur, que votre livre soit lu beaucoup, parce que je suis persuadé que la lecture de ces pages portera des fruits salutaires. » Nous ajoutons, en faveur des zélateurs de notre belle langue flamande que le P. Verstraeten n'en est pas à ses débuts dans la littérature flamande. Il s'est déjà fait connaître et apprécier favorablement en Belgique et en Hollande par ses *Studiën over Vondel*, par un commentaire sur *Lucifer, Vondel's meesterstuk* et par un autre sur *Josefin Dothan*.

C. J.

## SOMMAIRE :

- I. La Poésie narrative au  
Moyen Age (p. 241) . . . Abbé J.-B. STIERNET.
- II. Les Écrivains catholiques  
(*suite et fin*) (p. 264) . . . TRISTAN DE ROCHENOIRE.
- III. La Toison d'or (p. 279) . . . ALBERT DUTRY.
- IV. La Madone à l'Enfant  
(p. 301) . . . . . ÉMILE ROUSTAN.
- V. Poètes provençaux de la  
Renaissance au dix-neu-  
vième siècle (*suite*) (p. 311) . . . L. DE BACKER.
- VI. Hembyze (*suite et fin*)  
(p. 319) . . . B<sup>on</sup> A. DE T'SERCLAES DE WOMMERSOM.
- VII. Tinel et Mathieu (p. 333) . . . A. SOLVYNS.
- VIII. Notes d'art (p. 349) . . . A. D.
- IX. Poésies : *A l'église, le soir*  
(p. 353). — *Besoin de l'in-  
fini* (p. 354) . . . . . JEAN CASIER.
- X. Concours (p. 355) . . . . . \*\*\*



1889

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

S. LELIAERT, A. SIFFER & C<sup>o</sup>  
RUE HAUT-PORT, 52

PARIS

ED. BALTENWECK  
RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12

1889

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois

par livraisons de 100 pages au moins

---

Prix de l'abonnement { Belgique : 10 francs.  
Etranger : 12 francs.

Abonnement pour une demi-année : Belgique : 6 francs; Autres pays : 7 francs. Un numéro isolé : Belgique : 1 franc; Autres pays : 1,25.

---

## COMITÉ DE RÉDACTION.

M. le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, président; M. JEAN CASIER, secrétaire; MM. HERMAN DE BAETS; GÉRARD COOREMAN; le B<sup>on</sup> H. DELLA FAILLE D'HUYSE; JANSSENS DE BISTHOVEN; RAYMOND DE KERCHOVE; ALBERT SOLVYNS; le Comte FRÉDÉRIC VAN DEN STEEN DE JEHAY.

Ce comité dirige la revue — sans prendre toutefois la responsabilité des opinions émises dans chaque article. Une grande latitude est laissée aux collaborateurs, pourvu qu'ils respectent le dogme catholique et la morale.

---

La correspondance et les manuscrits doivent être adressés soit aux éditeurs, soit à M. le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, place S<sup>t</sup> Martin, Bruges, ou à M. JEAN CASIER, rue des Rémouleurs, 89, Gand.

---

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires parviendront à la rédaction.

---

Nous sommes forcés à notre grand regret, de remettre encore d'un mois la « Chronique littéraire » depuis si longtemps promise à nos lecteurs. Cette chronique rendra compte des conférences que notre éminent collaborateur, M. CHARLES BUET, donne actuellement dans différentes villes de Belgique.

Nous devons également remettre au numéro de Mai la « Lettre de Louvain » et les « Notes d'art ». Enfin ce même numéro contiendra la magnifique conférence faite par M. GODEFROID KURTH au *Cercle Catholique de Gand*, sous ce titre tout actuel : « la Croix et le Croissant ».

Le R. P. VAN TRICHT nous a promis pour une de nos prochaines livraisons une « Théorie du Beau », où le délicat écrivain exposera ses idées personnelles sur cette matière.



## L'ABBÉ BARBEY D'AUREVILLY.

### É T U D E.

**S**il l'auteur de l'*Ensorcelée*, du *Prêtre marié*, du *Chevalier des Touches*, de tant de romans qui demeureront parmi les œuvres les plus brillantes et les plus puissantes de cette seconde partie du dix neuvième siècle; si le critique des *Œuvres et des Hommes*, et le poète de *Poussière*, est arrivé à la célébrité au déclin de sa vie; n'ayant point reçu les ardents rayons du soleil d'été, non plus que les suaves et légers reflets du soleil de printemps, mais seulement les tristes, languides et jaunes clartés des soleils d'automne, Jules Barbey d'Aurevilly a néanmoins conquis la célébrité, c'est-à-dire vaincu la chimère, et son nom désormais immortel scintillera dans les fastes littéraires de ce temps, avec ceux des plus hauts et des plus hautains, parmi les immortels.

Il n'a voulu rien être que lui, et c'est assez : le duc de Guise de la littérature, comme l'appelait M. de Lamartine; le *théologien naturel*, comme le qualifiait l'éloquent évêque de Tulle, Mgr. Bertaud, un tribun en soutane violette. Il n'est ni ne sera de l'Académie, dont il a sculpté, naguère, les quarante médaillons, bons à mettre, aujourd'hui, sur quarante tombeaux. Et ce gentilhomme qui aurait pu broder sur sa cape



la croix de Malte ou celle de Saint Jacques de Calatrava, a dédaigné même ce petit morceau de ruban rouge qui fleurit la boutonnière de M. Emile Zola.

L'aîné a donc obtenu, sans efforts, car il ne le cherchait point, cette notoriété qui est l'antichambre de la gloire, car la gloire veut être toujours posthume. Mais le cadet est mort, tout-à-fait ignoré de la foule, et son aîné, qui l'aimait tant, ne l'a désigné à ses contemporains que par cette préface de son livre *les Philosophes et les Historiens Religieux*, dans laquelle il lui disait : Tu as le grand honneur d'être prêtre, et le grand avantage de ne pas écrire. Tu agis sur les âmes de plus haut que nous, vulgaires écrivains.... Voilà pourquoi je te dédie ce livre sur les philosophes et les philosophies de ce temps. Je te le dédie à toi, théologien, que les choses qu'il contient regardent et qui as mieux que du génie pour en connaître, puisque tu as *grâce d'état* pour en juger. »



Léon-Louis-Frédéric Barbey d'Aurevilly, plus jeune d'une année que son frère, naquit à Saint Sauveur le Vicomte le 28 septembre 1809. Il fit ses premières études dans la maison paternelle, les acheva la dernière année au collège Stanislas de Paris, et revint ensuite avec son frère, à Caen, en 1828, pour y suivre les cours de la Faculté de Droit.

Il se lia de bonne heure avec Trébutien, alors modeste libraire, avec Alphonse Le Flugais, et plusieurs autres jeunes gens d'élite, parmi lesquels son talent pour la poésie, son amabilité, son entrain, lui gardaient la première place. Dès 1830, ardent légitimiste, il se lançait dans la lutte avec une ardeur que nous ne

comprenons plus, nous qui n'avons point vu la Révolution de juillet ni souffert de ses conséquences.

Les agitations politiques au milieu desquelles la France se débat depuis vingt ans, et les événements qui, pendant ces terribles années, se sont succédé coup sur coup, ont émoussé tous les enthousiasmes. Les histoires d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui, et les opinions intransigeantes ne sont plus acceptées par notre jeunesse positive et pratique. Léon d'Aureville, étudiant frondeur, plein de cette belle humeur du Normand qui se souvient des annales de ses Ducs, chansonnait avec une verve impitoyable Louis-Philippe, la cour, les ministres, la charte, la politique du juste milieu. Et les journaux royalistes de Caen, *l'Ami de la Vérité*, le *Pilote*, publiaient ces chansons caustiques où personne n'était épargné, et dont l'une rappelait, en ces vers, l'immortel *Tartuffe* de Molière :

Ce personnage habile et débonnaire,  
Dans notre temps, vit encor, s'il vous plaît!  
Mais il n'a plus, comme au temps de Molière,  
Et le rabat, et le petit collet.  
Il est puissant. Son espèce fertile  
Dans tous les rangs pullule sans effort,  
Il court partout... mais en habit de ville.  
Non, mes amis, Tartuffe n'est pas mort.

Ce n'était pas bien méchant, mais la polémique n'avait encore enfanté ni Louis Veillot, ni Henri Rochefort.

En 1832, Léon d'Aureville fonda, avec M. de Berruyer et quelques autres amis, le *Momus normand*, journal satirique en vers, dont l'un des premiers numéros contenait ce sizain, à propos de l'infâme trahison du juif Deutz, et de l'incarcération de Madame la duchesse de Berry.

Limiers de la police, à la gueule sanglante,  
 Aboyez, répandez votre joie insolente,  
 Votre infernale joie. Elle nous fait horreur!  
 Nous, Français, affectons une attitude fière.  
 MADAME est dans les fers... MADAME est prisonnière,  
 Tout est perdu, fors l'honneur.

Le juge d'instruction, Marcelin Hubert, mandait Léon d'Aurevilly à sa barre, pour répondre d'une protestation contre l'emprisonnement de la mère du Roi, qu'il avait fait signer à quatre-vingt quatorze habitants de Saint Sauveur le Vicomte, et l'accusé avouait que trois enfants avaient signé ce document, ajoutant qu'ils étaient « fort en état de comprendre la raison de leur signature, car ils sont de l'âge d'Henri V ».

Mais les gouvernements n'aiment point les satires, si spirituelles qu'elles puissent être, et si méritées qu'elles soient. Le *Momus Normand* gênait les préfets du Calvados, dont s'esbaudissaient les châteaux, et que le peuple ne respectait que par crainte du gendarme. Les esprits s'échauffaient, le pamphlet perdait toute mesure, et un beau jour Léon d'Aurevilly fut traduit en cour d'assises, pour une ode à la duchesse de Berry. Bien défendu, il fut acquitté, — comme il convient, puisqu'il était de l'opposition, — et le lendemain la jeunesse des Ecoles lui offrait un splendide bouquet. Néanmoins le *Momus Normand* ne fit pas vie qui dure; son dix-huitième et dernier numéro parut en juillet 1833, et ce n'est peut-être que dans la bibliothèque ducale de Chantilly qu'on en trouverait la collection complète, aussi introuvable que le premier recueil de vers du jeune étudiant, *Amour et Haine*, pièces et chansons politiques dans le goût du plus pur romantisme, avec de fort belles pièces, au milieu d'un fatras d'*actualités*.

La politique a ses désenchantements et ses déboires, plus encore que la littérature. Léon d'Aurevilly s'était

fait peut-être l'illusion que les partis et les princes connaissent la gratitude. Il fut bien vite détrompé, et s'aperçut à ses dépens que lorsqu'un instrument devient inutile, on le dédaigne, si on ne le brise pas. Abandonné à lui-même dans le procès qu'il eut à soutenir, il se dégoûta promptement de la politique militante. Il se tourna vers Dieu, et Dieu lui apparut si grand et si beau qu'il *resta du côté de Dieu*, comme il le disait plus tard au chanoine Do, de Bayeux.

Parmi ses amis, se trouvait un jeune officier, M. Léopold de Saint Aubain, dont la vie sérieuse et la solide vertu faisaient contraste avec les habitudes mondaines des jeunes gens; et comme Léon d'Aurevilly lui demandait d'où lui venait la force de résister ainsi aux séductions du monde, M. de Saint Aubain ouvrit, dans sa chambre, la porte d'un cabinet, au fond duquel se dressait un grand crucifix attaché à la muraille, et lui dit : « Voilà Celui pour qui je fais peu de cas de tout le reste. » Cette parole alla jusqu'au fond du cœur de Léon. Sans doute il n'avait jamais été l'esclave d'aucun vice grossier. Sa simplicité et sa candeur ne lui auraient jamais permis de faire un mensonge. Il déplorait une éclipse de sa foi, sa dissipation mondaine, cette indifférence des choses religieuses qui atteint les jeunes gens jetés dans le tourbillon du monde. Et le bonheur d'avoir rencontré un ami comme Léopold de Saint Aubain, il l'attribua à la dévotion toute spéciale qu'il avait conservée pour Notre Dame de la Délivrance, le célèbre sanctuaire normand. C'est à elle qu'il faisait remonter le bienfait de sa conversion, car il se convertit avec fougue, avec emportement. Il prétendait alors faire un pèlerinage à cette chapelle, s'y rendre à pied et pieds nus. « Je voulais ainsi, disait-il plus tard au chanoine Do, rompre une bonne fois avec le monde, et m'armer contre tout respect humain. »

Dans une lettre à un religieux, qui voulait écrire la biographie de son frère, lettre datée du 18 septembre 1882, M. J. Barbey d'Aureville lui disait : « Mon frère, avant d'être prêtre, fut un mondain. Le monde l'aimait, et il aimait le monde. Il allait même se marier quand la grâce de Dieu le touchant lui donna la force de briser des liens qui devaient lui être chers. La vocation le prit tout à coup par les cheveux, comme le prophète, et le jeta dans les bras de Dieu. Il avait eu des passions de cœur, mais ce ne fut point le désenchantement de ces passions qui le firent prêtre. On l'a cru, — les femmes surtout, qui mettent du roman partout, — mais il n'en était absolument rien. Il était humilié d'une telle pensée. *Cela* lui semblait un motif *humain, calomniateur* de son amour pour Dieu et indigne de la gloire de Dieu. Il eut aussi, un instant, des passions politiques, et un procès à Caen, en assises, qui fit beaucoup de bruit, pour une ode enthousiaste, publiée dans les journaux du temps, en l'honneur de la duchesse de Berry, après sa campagne de Vendée, que son fils (si peu digne d'elle, hélas!) (1) n'a pas voulu recommencer.

« L'abbé, mon frère, était né avec des talents très-mondains. Il était poète, vous le savez, et même chansonnier, — chansonnier délicieux — capable, s'il ne s'était donné à Dieu, d'atteindre à *plus d'un genre* de renommée; mais il préféra Dieu à tout. Cependant, en prenant de lui ce qu'il avait de meilleur, Dieu n'éteignit pas ses facultés.

---

(1) M. Barbey d'Aureville n'aimait point Monsieur le comte de Chambord, « le seul Bourbon, dit-il un jour devant moi, qui n'ait jamais tiré l'épée! » Il n'admettait pas un petit fils d'Henri IV réfugié dans le mysticisme et l'inaction.

« Il était resté poète, — et même chansonnier toujours, mais *entre amis*. Les sévères trouvaient qu'il l'était *trop*. Mais ceux là qui ont en eux l'esprit maternel de l'Eglise lui pardonnaient d'être gai, spirituel et charmant, en toute innocence, et si vous, mon Père, vous l'avez personnellement connu, vous savez combien il l'était !

« Il avait le christianisme aimable, — un genre de séduction qui était, pour lui, une prédication encore !

« Voilà ce qu'il était ! Seulement, mon père, puisque vous pensez à consacrer une notice à sa mémoire, j'oserai me permettre de vous donner un conseil. Parlez moins *de ce qu'il avait été*, que *de ce qu'il était devenu*. N'insistez pas *beaucoup* sur ses facultés et ses productions littéraires, passez légèrement là-dessus, faites comme lui. *Il n'y tenait pas, et n'en parlait pas*. Vous qui voulez être son historien, *vous ne pouvez pas ne pas en parler* ; mais ne pesez pas sur cette partie de sa vie et de ses mérites. Il avait, avant d'être prêtre, écrit beaucoup de choses, d'un sentiment poétique très-élevé, et *publié* un recueil de vers, intitulé *Amour et Haine*, mais il avait tout détruit de ces choses brillantes, et qu'il jugeait vaines, et moi, mon Père, qui venais, je crois, le premier dans son cœur après Dieu, je n'ai pas une pauvre bribe de ses vers à vous envoyer.

« J'ai (comme vous, peut-être,) le volume des *Hirondelles* publié par Trébutien qui le lui a arraché à force d'admiration, d'amitié, d'enthousiasme. Sans Trébutien il n'aurait été publié jamais. Il n'y pensait pas.

« Mais quant à vous, la gloire de mon frère est *parmi vous, mes Frères !* ne le vantez que de celle-là ! »



Ce fut en octobre 1834 ou 35, que Léon d'Aurevilly entra au grand séminaire de Coutances, son père ayant exigé qu'il attendit un an pour étudier et mûrir sa vocation.

On sait quelle est la vie du séminaire, beaucoup de devoirs accumulés, de nombreuses pratiques de piété coupant le travail, une existence monotone, silencieuse, qui ne puise de joies que dans les satisfactions de l'âme et la paix de la conscience, une discipline combinée pour exalter jusqu'à l'héroïsme la volonté humaine vis-à-vis de soi, pour la rompre jusqu'à la passivité vis-à-vis des autres. Cette vie, pour être digne du sacerdoce, il faut la subir quatre années.

L'abbé d'Aurevilly reçut la plénitude des ordres sacrés, en 1839, et fut employé, au sortir du séminaire, aux missions diocésaines. Il fut dès lors un véritable apôtre, ardent et zélé. A cette époque il improvisait toutes ses conférences; il se traçait un plan, l'étudiait dans la méditation au pied de son crucifix; puis tout plein de son sujet, brûlant de l'amour de Dieu et du désir de sauver les âmes, il se livrait à son inspiration, et presque toujours il enlevait son auditoire. « Je viens de voir mon frère l'abbé d'Aurevilly. Il est venu prêcher des religieuses de St-Paul à Montfort-Amaury.

... Vous connaissez l'armure  
d'Amaury, comte de Montfort!

« Je suis allé le voir dans ce pays perdu et charmant comme bien des choses perdues, et j'ai eu une de ces émotions qui font croire à l'immortalité de notre âme. Savez-vous qu'il y avait neuf ans que je ne l'avais vu? que je ne l'avais pas vu depuis qu'il est prêtre? Je l'ai trouvé changé, oh! oui, mais transfiguré aussi. C'est la perfection même des voies spirituelles. Pour le monde

il est moins bien, c'est un capucin qui s'est fait prêtre parce que les capucins n'existaient pas dans son pays, mais pour l'humilité, la saine et forte éloquence, l'ardeur de la prière, le travail apostolique, c'est un capucin, et je ne souris point en vous écrivant cela. Pour tout ce qui pense, sinon pour tout le monde, il est donc mieux qu'il n'ait jamais été.

« Je l'ai entendu prêcher sur *le bonheur d'aller à confesse* et je puis dire que je me suis cru au XVII<sup>e</sup> siècle. Pas un mot moderne, pas un souffle des préoccupations littéraires ou politiques de ce temps-ci qui infectent nos meilleurs prédicateurs; une solidité, une tendresse, une autorité et ça et là des mouvements d'une foi si sincère qu'ils en deviennent prodigieusement éloquents, voilà, mon ami, ce dont j'ai été le témoin. Il est le prêtre dans toute la santé de ce robuste mot. Intellectuellement, il incline au scepticisme, mais l'orthodoxie le maintient dans la juste limite sur cette pente. » (1)

D'autres fragments des lettres de M. Barbey d'Aureville à M. Trébutien, et toujours à propos de l'abbé, montrent quels furent les rapports des deux frères, précisément à propos des questions religieuses. On me permettra de les citer : « Quant à Léon, pourquoi ne lui avez-vous pas écrit? Vous lui avez fait d'autant plus de plaisir que je vous crois (me trompé-je?) dans des idées religieuses bien rapprochées des siennes. Du moins, à une certaine époque, votre esprit se tournait de ce côté. Moi, mon ami, qui suis resté à des points de vue bien différents de ceux de mon frère, je crains

---

(1) Lettre de Jules Barbey d'Aureville à M. G. S. Trébutien, datée de Paris 14 août 1847.



bien qu'il n'y ait eu influence de cela sur notre affection. Elle est encore très-grande (J'en réponds pour moi, et je veux le croire pour lui) mais ce n'est plus ce qu'elle a été. C'est impossible.

« La tunique du prêtre a dévoré le vieil homme, ce vieil homme que je suis toujours. Mon cœur bat pour les choses visibles, lui (Léon) les tient en pitié. Là où va ma pensée, il détourne la sienne. Il y a un infini entre nous. Je sais trop la nature humaine pour m'irriter de cela, mais j'ai trop en moi de cette faible nature pour ne pas m'en affliger. Dieu m'a pris Léon tout entier, et quel Dieu? Un Dieu jaloux!... »

L'autre lettre date du 22 septembre 1855 :

« J'ai écrit à l'abbé qu'on m'a dit être évangélisant au Bon Sauveur... Il y a des siècles qu'il ne m'a écrit, et pourtant je lui ai appris dans le temps que je n'étais plus un parleur creux de catholicisme et que la table sainte abandonnée avait revu le gardeur de pourceaux. Concentré dans les joies de l'autel, il ne m'a point parlé de la sienne, et cela a manqué à ma faiblesse... Mais que voulez-vous? C'est un prêtre, et dans cette mer de la charité universelle, l'affection fraternelle tombe sans bruit, et se noie comme une larme d'étoile dans l'autre mer!

« Réponse à votre question : il ne m'a point parlé non plus de mes gouttelettes de sang, -- mes poésies. Les a-t-il reçues? C'est bien probable. Ils auront été exacts, à Avranches. Mais encore une fois les occupations du prêtre sont un manteau pour envelopper, cacher et étouffer tous les *torts*... »

Une fois qu'il eut été élevé au sacerdoce, l'abbé d'Aurevilly de son propre aveu, avait demandé à Dieu que son amour de la poésie ne lui procurât aucune distraction dans l'accomplissement de ses devoirs quoti-

diens; et pour mériter cette grâce, il avait résolu de ne pas faire un seul vers pendant un espace de dix ans. De fait, on n'a retrouvé aucune poésie de lui de 1840 à 1850. Mais cette année-là, il recommença quelques improvisations, quelques essais qu'il envoya à M. Trébutien, avec lequel il conservait toujours les relations les plus intimes. C'étaient des poésies religieuses, sur la Vierge, pour laquelle il avait un culte passionné.

Or M. Trébutien avait une charmante manie, assez rare en littérature : celle de donner de la célébrité à ses amis. Il publia donc ces poésies, en un petit volume à couverture bleue, sous le titre de *Rosa Mystica* (1), avec une admirable préface. Et non seulement il éditait les vers de son ami, mais encore il les envoyait à une pléiade d'amis de choix, frères et sœurs des Muses, qui devinrent bientôt les amis du poète. Quelques années plus tard, M. Tributien fit paraître un autre volume de poésies dont le thème unique était les *Hirondelles*. « J'ai reçu, écrite incomparablement par vous, une poésie intitulée *l'Hirondelle délurée*. Elle est signée *d'une âme en peine*. Mais je la crois de Léon. Oui, il y a progrès dans sa manière. Il y a de fines beautés dans cette pièce. Cela tient-il à la disposition actuelle de mon âme? Il est des moments, disait Sterne, où les flageolets faux vous paraissent si doux!... Je ne crois pas, cependant, le flageolet de Léon le moins touchant. Cette poésie est réellement touchante, d'un coloris délicieux, et d'un rythme adorable de langueur. Dites-

---

(1) Ce titre a été pris, depuis lors, par l'excellent poète Stanislas de Guaita pour un de ses recueils, dont la préface surtout est un admirable morceau.

lui pour moi (cela le flattera davantage) le *myr bien!* que je disais il y a quelques jours aux Carmen (qui n'étaient pas des poèmes) du Nord de l'Espagne. »

Toutes les pièces des *Hirondelles*, même celles signées *Trébutien* ou les *deux frères* étaient de Léon, mais ces dernières, inspirées par le libraire au poète. Le volume eut, après dix ans, les honneurs d'une seconde édition, augmenté du *Livres des Oiseaux*.

Les Missionnaires du diocèse de Coutances résidaient dans un vieux manoir, situé à Villiers, près Saint James, sur les confins de la Bretagne. L'abbé d'Aurevilly aimait cette retraite, d'où il prenait souvent sa course vers le pays d'Armor pour lequel il professait un culte de poète et de royaliste. Mais lorsque l'évêque de Coutances eût appelé les religieux de la congrégation des Eudistes, à Villiers, pour remplacer ses missionnaires diocésains, dont la plupart furent nommés curés, l'abbé d'Aurevilly, qui ne se sentait pas de goût pour le ministère paroissial, se retira dans sa famille, à Saint Sauveur le Vicomte, et durant les dix-huit mois qu'il y passa, il occupa ses loisirs à composer un livre sur l'*Utilité des Missions*, qui n'a jamais été imprimé.

Puis il demanda son admission chez les Eudistes. Il avait alors quarante-neuf ans, et se soumit néanmoins, comme un simple novice, à toutes les exigences d'une règle assez sévère. Son humilité édifiait tout le monde. Toujours bon, charitable, prévenant, extrêmement aimable pour ses confrères, il continua ses prédications avec un grand succès. « Mais il n'était pas seulement un convertisseur d'âmes, prêchant la pénitence; c'était aussi un excellent directeur, très docte dans la science des saints qu'il savait non-seulement en théorie, mais qu'il mettait lui-même constamment en pratique. Il était très versé dans l'oraison; et il avait étudié à fond

la théologie mystique. Il aimait à lire non-seulement St.-Augustin, Bossuet et Fénelon, mais aussi les œuvres admirables de Sainte Thérèse, de Saint Jean de la Croix et des grands auteurs mystiques de cette époque. Ses cahiers sont remplis d'extraits de ces auteurs, et, pour lui, écrire une fois c'était savoir pour toute sa vie. « Je suis peu de chose, nous disait-il un jour; mais il y a une science que j'ai étudiée à fond, c'est l'ascétisme » (1).

La vie religieuse du P. d'Aurevilly fournirait les éléments d'une bien curieuse étude, et si nous disions ici tout ce que nous en savons, nous étonnerions à coup sur notre lecteur. Un bénédictin de Solesmes, dom Guépin, savant illustre, écrivait peu de temps après sa mort : le P. d'Aurevilly « a été pour moi l'ange du Seigneur qui m'a montré la voie; et son nom reste mêlé aux plus doux souvenirs de ma vie, à ces jours heureux du printemps spirituel, dans lesquels un amour inconnu jusque-là vous fait battre le cœur et vous transporte jusqu'à l'entrée du ciel ». On lui attribuait même le don des miracles, et ses confrères disaient de lui qu'il était non-seulement un saint, mais un saint aimable, car son bonheur était de faire plaisir.

A partir de 1865, la santé du P. d'Aurevilly commença à décliner, mais pour autant il ne ralentit point ses travaux apostoliques. A l'époque de la guerre il fut tellement frappé des malheurs de la France que la maladie s'aggrava. Il priait continuellement pour la Patrie, il disait sans fin son chapelet, qu'il appelait « sa mitrailleuse de poche ».

---

(1) Note communiquée par le R. P. D<sup>ns</sup>, Eudiste.

Le supérieur des Eudistes, faisant en mai 1871, la visite du couvent où se trouvait Léon d'Aureville, inscrivit cette note sur le registre : « Père Barbey d'Aureville : un saint; simplicité, humilité profonde; prêt à tout. — Souffre beaucoup, physiquement et moralement, avec joie pour J. C.; ne fait plus que prier... »

C'est alors que le père d'Aureville, sentant sa fin approcher, voulut aller finir ses jours où sa vie mortelle avait commencé, demanda qu'on le mit à l'hospice de Saint-Sauveur le Vicomte. Son vœu, malgré la règle et les usages, fut exaucé : on ne voulait point contrister sa fin.

C'est probablement à cette époque, que son frère Jules lui adressait le magnifique poème en prose, si peu connu, qui a pour titre *Les Quarante heures*, et que je veux citer en entier.

## I.

« De tous les jours que l'année, cette joueuse au cerceau, chasse devant elle, le jour d'aujourd'hui est le plus singulier, peut-être. Il nous faisait rire autrefois. Nous ne rions plus. Je rêve et toi tu pries.... Seulement ta prière est plus longue que les autres jours et moi ma rêverie plus amère.

C'est le jour des *maques* pour moi,  
Pour toi, le jour des *quarante heures*!

## II.

« Jour double et mi-parti comme l'habit d'un bouffon qui rirait avec le cœur gros et les yeux en larmes... Vêtu comme Scaramouche. — ici, d'un jaune éclatant

et joyeux, — là, d'un noir funèbre. Payen et chrétien à la fois. Jour d'éternelle dissipation et d'adoration perpétuelle.

C'est le jour des masques pour moi,  
Pour toi, le jour des quarante heures!

### III.

« Jour des masques! Il est bien nommé, quoiqu'on eût pu appeler ainsi tous les autres jours de l'année. Mais ses masques, à lui, sont plus gais, — et personne ne nie ce jour-là qu'il en ait un sur la figure... Le soleil lui-même a le sien et se cache sous le *loup* d'un nuage. L'as-tu remarqué?... il fait presque toujours, ce jour-là, un équivoque beau temps, où grise, comme un domino gris, tombe autour de nous la lumière. Seul, dans l'église, où les cierges allumées font le soleil qui manque aux rues, Dieu se fait voir, à visage nu, sans le voile de son tabernacle.

C'est le jour des masques pour moi,  
Pour toi, le jour des quarante heures!

### IV.

« Oh! mon ami, mon cher Léon, ce jour, sinistre dans sa gaîté pour moi, est rempli pour toi de joies saintes! Pour toi, il fait flamber plus fort l'encens de ton cœur embrasé. Pour moi, dans le mien, il ne remue, du bout de son doigt ennuyé, que des cendres à présent éteintes. O prêtre heureux! ô prêtre heureux! quand dans ta stalle, à Saint-Sauveur, sous ces vitraux qui tamisent pour moi tant de pensées, avec la lumière, tu chantes ton Seigneur Dieu, aux longues après-midis des vêpres, tu n'a jamais fermé une fois le missel orné de rubans, et baissé le front sur ta poitrine couverte du

surplis tranquille, pour rêver aux jours de ta jeunesse, — et à moi, ce jour, comme un bourreau masqué, apporte la tête de la mienne !

C'est le jour des masques pour moi,  
Pour toi, le jour des quarante heures !



Installé à Saint Sauveur le Vicomte dès 1871, le P. d'Aurevilly recevait souvent la visite de ses confrères du voisinage, et pendant quelque temps encore il put entretenir avec eux un commerce de lettres où se peignait sa belle âme épurée par la souffrance. Tout le temps qu'il eut l'usage de ses facultés, il vécut dans un état de prière et d'union continuelle avec Dieu. Il fit encore à cette époque quelques pièces de vers, qui toutes sont des pièces brûlantes. Il souffrait beaucoup, et, souffrance plus pénible que les autres, il sentait ses facultés intellectuelles s'éteindre peu à peu. Il voulut que ce dernier martyr de sa vie ne fut pas sans mérite; c'est pourquoi, en 1872, il promit à Dieu de ne plus faire de vers, et il lui offrit le sacrifice de son intelligence pour le salut de la France.

Durant les deux dernières années de sa vie, il était à peu près tombé en enfance. Il reconnaissait à peine ses amis. Un jour, pourtant, il serra affectueusement la main d'un missionnaire Eudiste, en s'écriant avec un sourire triste : « Et dire, mon cher, que je n'ai plus d'esprit ! » Les sœurs de saint Paul de Chartres, qui desservaient l'Hospice, entr'autres la vénérable sœur Berthe, furent pour lui d'un dévouement sans bornes, jusqu'à son dernier soupir.

Le Père Léon d'Aurevilly mourut le 14 novembre 1876. Il avait soixante sept ans. Sa tombe, au

---

cimetière de l'Hospice, est armée d'une croix en fer sur un socle de pierre où sont inscrits son nom, son âge, et la date de son dernier jour.

Il laissait une quantité considérable de manuscrits, et surtout de poésies de tous genres, poèmes religieux, légendes, sonnets, chansons, qui sont restées inédites mais qui seront quelque jour publiées, car un grand nombre méritent vraiment d'être conservées.

L'une des amies du P. d'Aurevilly, qui fut son directeur, Marie Jenna, poétesse distinguée et dont l'œuvre n'est point banale, a tracé de lui un portrait intime qui le met bien sous son vrai jour, et qui est d'autant plus sincère qu'il n'était pas destiné à la publicité.

« Le Père d'Aurevilly, comme l'auteur des *Prophètes du Passé* (1) était doué d'une étonnante richesse d'imagination. Toutes ses idées, tous ses sentiments se formulaient comme d'eux-mêmes en images. Combien il en a lancées, au cœur de ses amis, des flèches d'amour divin dont il variait les formes et les effets ! Combien il en a esquissé de charmants tableaux, à rendre jaloux le plus fécond des peintres !

« C'était une nature impétueuse, brillante, pour qui vouloir et agir étaient une même chose. La grâce prit cette nature telle qu'elle était et s'en servit pour la gloire de Dieu. La transformation s'accomplit dans cette partie supérieure de l'âme qui dirige les pensées et les affections.

« Une fois conquis par la beauté souveraine du Christ, il lui semblait facile d'entraîner les âmes dans son orbe ardent, de les jeter comme une gerbe magnifique aux pieds de son bien-aimé !

---

(1) M. Jules Barbey d'Aurevilly, son frère.



« Sa piété était essentiellement expansive; elle était confiante et joyeuse. Jésus ne lui apparaissait que comme un frère, un ami, et il ne permettait à personne de le voir sous d'autres aspects. C'est par d'ardents baisers au crucifix qu'il demandait au pécheur de réparer ses fautes. Un janséniste était pour lui un homme... *farouche*. Il eut illuminé tout Port Royal de l'éclat de son espérance. Aussi ne se faisait-il point scrupule de laisser rejaillir un peu de cette flamme sur les créatures qui lui semblaient belles d'une beauté céleste. Il s'épanouissait dans leur entretien, il les portait dans son cœur comme sur un trône; il les chantait dans des strophes si enthousiastes, que l'orgueil même en eut été déconcerté. On était touché par la charité de l'apôtre et l'on souriait de l'ardent lyrisme du poète.

« Il ne pensait pas non plus que la piété fut antipathique à la gaîté; une conscience pure n'est-elle pas le meilleur élément de la joie? Aussi après les courses laborieuses du missionnaire, s'il pouvait s'asseoir à quelque table hospitalière, il y laissait déborder sa verve en traits éblouissants. Il ne faisait rien mieux que les *bouts-rimés*, si ce n'est un sermon sur l'amour de Dieu; et même après la conquête d'une âme il ne dédaignait pas celle d'une rime heureuse ou d'un mot spirituel. »

Concevrait-on autrement, — et quelles ressemblances existent entr'eux! — le frère du grand connétable des Lettres catholiques, Jules Barbey d'Aurevilly?

CHARLES BUET.

1<sup>er</sup> décembre 1888.





## POÈTES PROVENÇAUX DE LA RENAISSANCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

### X.

#### Le Félibrige à Cannes.



A vaste association, fondée par les poètes provençaux dont nous venons d'étudier les œuvres, s'est imposé la mission de parcourir tous les ans chacun des départements où l'on parle encore la vieille langue de la Provence. En 1887, elle tint ses assises solennelles à Cannes, et cette ville des Alpes maritimes fit aux Félibres provençaux une réception enthousiaste. A leur tête se trouvaient l'auteur de *Mireille*, Frédéric Mistral et Roumanille. Leur arrivée fut saluée par une aubade de fifres et de tambourins, accompagnée de longs et frénétiques applaudissements, et leur cortège, suivi d'une foule immense, traversa les rues pavoisées de drapeaux aux couleurs de la France. Les fêtes durèrent trois jours, pendant lesquels on chanta des vers provençaux en l'honneur de la Provence. Mistral remercia la population de Cannes, dans un discours qui eut un grand succès :

« Quand le bon semeur, dit-il, après la sécheresse  
« de l'été, a jeté dans la terre le grain de la semence,  
« confiant et tranquille, en souhaitant qu'il pleuve, il

« s'en retourne à sa maison. Puis, quelque temps  
 « après, s'il a fait à propos, sur le labour, une jolie  
 « pluie menue, il revient à sa terre, et voyant dans  
 « le sillon le blé qui germe et qui verdoie, il rend  
 « grâce au bon Dieu et s'en va à travers champs, plein  
 « d'espérance.

« Et nous aussi, après tant d'années d'oubli, pour ce  
 « qui concernait l'honneur de la Provence, en voyant  
 « de partout l'accueil que font à la bannière provençale  
 « les populations du pays, en voyant, comme ici, tout  
 « ce qu'il y a de bon, d'intelligent et de vaillant, se  
 « grouper sans relâche au gai rappel du Félibrige, nous  
 « nous sentons fortifiés de plus en plus dans cette con-  
 « viction, d'être les ouvriers d'une mission sacrée. »

Mistral termina son discours en disant :

« J'ai fini, et puisque, dans ces fêtes, vous voulez  
 « ouïr des vers en claires rimes provençales, écoutez  
 « ceux-ci que chantait, il y a trente ans, un de nos  
 « vieux amis et maîtres en Félibrige, Adolphe Dumas,  
 « de Cabanes :

« Les wagons, dans des corbeilles,  
 « Charrient tout, vite, vite, vite !  
 « Mais le soleil, ils ne le charrient pas,  
 « Ils ne charrient pas les étoiles !

« Jamais ils ne charrieront l'été,  
 « L'été qui mûrit les treilles,  
 « Et le Ciel, qui fait la patrie :  
 « Cela regarde le bon Dieu.

« Le fruit part, les arbres demeurent ;  
 « Et les beaux amandiers fleuris,  
 « Pas si bêtes d'aller mourir  
 « Là où meurent les beaux mûriers !

« Le Nord aura... tout ce qu'il avait,  
 « De l'orge, du blé et de l'avoine ;  
 « Mais l'olivaison, il ne l'aura pas,  
 « Et nous garderons les oliviers. »

J'ai entendu ce discours et ces derniers vers m'ont fait écrire au grand Capoulié du Félibrige la lettre suivante :

Monsieur et illustre maître,

J'ai eu le bonheur de vous entendre à Cannes et j'ai applaudi votre éloquent discours provençal. Mais vous avez cité la strophe, chantée, il y a trente ans, par un de vos vieux amis de Provence :

« Lou Nord aura tout ço qu'avié,  
D'ordi, de blad et de civado... »

(Le Nord aura... tout ce qu'il avait, de l'orge, du blé et de l'avoine...)

Je suis du Nord, monsieur, et de plus je suis flamand; c'est vous dire que je parle une langue qui est aux antipodes du provençal. C'est pourquoi je viens vous demander respectueusement la permission de vous faire remarquer, que le Nord produit autres choses que de l'orge, du blé et de l'avoine. Il produit encore l'huile que donnent l'œillette et le colza, le lin qui fournit la toile, la betterave dont on extrait le sucre, le houblon dont on fait la bière, la houille qui anime les machines de l'industrie. Ce n'est pas tout, monsieur; le Nord produit aussi les fleurs et la Poésie.

Les expositions florales du Nord sont renommées, et la poésie flamande ou néerlandaise a été cultivée, et l'est encore, par des poètes dont le nom passera à la postérité.

Il y aura bientôt vingt ans, j'eus l'honneur d'assister à Amsterdam à l'inauguration de la statue de Vondel, le plus grand des poètes de la Hollande, et j'y ai entendu une cantate d'un de mes amis en l'honneur de la Poésie :

« O Poésie! Là où tu passes, les lys et les roses  
 « s'épanouissent en arc-en-ciel, et leurs parfums rani-  
 « ment les cœurs; tu précèdes la beauté qui triomphe  
 « de tout et arrête la respiration sur nos lèvres, tandis  
 « que nous suivons humblement ses pas.

« Lorsque la harpe de Vondel résonne au loin  
 « par les villes et les campagnes, la nuit disparaît  
 « et le jour brille dans tout son éclat, et alors l'Eden,  
 « si longtemps perdu, est retrouvé.

« O Poésie, image bénie des esprits célestes, tant  
 « que tu vis, la part de la terre est encore belle. »

N'est-ce pas ainsi que vous aussi, monsieur, vous  
 comprenez la poésie ?

Dans votre magnifique poème de Mireille, vous  
 avez chanté la fidélité dans l'amour. Des chants, restés  
 longtemps populaires en Flandre, ont célébré le même  
 sentiment :

« Une jeune fille se levait le matin de bonne  
 « heure, et s'en allait sous les tilleuls pour attendre  
 « son amant, et son amant ne venait pas.

« Un jour, un cavalier s'approche d'elle et lui dit :  
 « Mon enfant, que faites-vous ici toute seule? Venez-  
 « vous compter ces arbres verts ou cueillir ces fleurs? »

— « Non, je ne viens pas compter ces arbres  
 « verts ni cueillir ces fleurs; j'ai perdu mon bien-aimé,  
 « et je ne puis en apprendre aucune nouvelle. »

— « Si vous ne pouvez en apprendre aucune  
 « nouvelle, moi, je veux vous en dire. Il est dans la  
 « Zélande, et il aime plusieurs jolies femmes. »

— « Si ce que vous dites est vrai, que le ciel  
 « répande ses bénédictions sur lui et sur toutes les  
 « jolies femmes qui l'entourent. »

— « Qu'est-ce que le chevalier tire de dessous  
 « son manteau? Une belle chaîne d'or. — « Voyez,

« dit-il, je vous la donnerai si vous ne voulez plus  
« penser à votre amour. »

— « Quand cette chaîne d'or serait assez grande  
« pour pouvoir toucher à la fois la terre et le ciel,  
« j'aimerais mieux ne pas l'avoir que de songer à un  
« autre amour. »

Mais depuis une cinquantaine d'années, les anti-  
thèses sociales ont inspiré la poésie et le drame. A la  
vue d'un enfant pauvre couché dans son berceau, un  
poète flamand s'est ému et il a écrit des vers pleins  
de larmes et de compassion :

« Pauvre petite fille ! Pourquoi donc sur la paille  
de ton berceau, dors-tu et souris-tu ainsi ? — Peut-  
être dans tes rêves souris-tu à l'avenir qui t'attend ?

« Ton avenir ! Ah ! regarde ! à peine pourras-tu  
marcher seule, qu'il te faudra aller pieds nus, à travers  
la neige et le vent, mendier le long des rues, depuis  
le commencement du jour jusqu'à la nuit, — et c'est  
ainsi que tu grandiras et deviendras une jeune fille  
qui ne mendiera plus, mais qui chaque jour travaillera  
courageusement pour avoir du pain.

« Là, demeure la jeune fille ; là, dans cet étroit  
grenier. Sa mère est morte, et son père est un vieil-  
lard courbé sous le poids des années, et qui depuis  
longtemps ne travaille plus ; mais, elle, elle travaille  
jour et nuit avec amour et courage, elle lui gagne sa  
nourriture, — et maintenant il fait froid, -- et là,  
dans un coin obscur, son père est couché malade ;  
aucune plainte ne sort de sa bouche, mais elle voit  
bien qu'il grelotte de froid, mais elle entend bien  
qu'il étouffe le cri de la faim qui ronge ses joues ;  
hélas ! — la pauvre jeune fille n'a plus de travail,  
elle n'a plus de travail et elle pleure assise près de sa  
lampe qui fume ; la tête penchée, elle médite sur son

sort — et elle est belle, — malgré ses larmes et sa pâleur. — C'est triste de voir cette beauté de dix-huit ans se flétrir dans la fange de la misère! Elle est belle, et une pensée affreuse traverse son esprit. — Elle lutte contre cette pensée qui vient de l'enfer et qui lui sourit pourtant! — Elle est belle, et là — en face — demeure un riche, un libertin qui lui a offert de l'or pour son honneur!... de l'or!... elle aurait alors du feu et du pain, et alors son père ne mourrait ni de froid ni de faim... de l'or!... Mais pour son honneur!... ô Dieu! ayez pitié de la pauvre jeune fille!

« Et c'est là peut-être l'avenir qui t'attend, pauvre enfant! — et pourtant tu dors sur ta paille et tu souris! »

Anciennement en Flandre, le mariage était précédé de la cérémonie des fiançailles. La jeune fille donnait alors à son fiancé une pièce de toile blanche, lui faisant comprendre par là qu'elle attachait le plus grand prix à la pureté, à la sainteté de ses intentions, et qu'elle mettait, elle, au nombre de ses obligations les plus chères, celle de filer le lin et d'en vêtir les membres de sa famille.

De nos jours, la cérémonie des fiançailles a disparu; mais il arrive souvent que des jeunes gens engagent leur foi par le don d'une simple fleur. Dautzenberg, ce cœur qui fut si aimant et si aimé, si jeune enlevé à notre admiration, nous a laissé un petit poème exquis sur la fleur qu'il offrit, comme gage de son amour, à celle qui eut le bonheur de devenir sa compagne. C'est le *Myosotis* ou *ne m'oubliez pas*, une perle enchâssée dans l'or le plus pur :

« Qui connaît le petit ruisseau de la prairie, où sourient de tendres fleurs aux robes bigarrées? Ma mie et moi, nous en cueillons tous les deux les plus belles quand vient le soir.

« Aucune des fleurs de la prairie, si riche de coloris, si douce d'odeur, si attrayante qu'elle soit n'est préférée à ses sœurs.

« Mais tout près du petit ruisseau de la prairie, nous attire en souriant, ombragée des roseaux qui tremblent, la petite fleur au bleu de ciel : « Ne m'oubliez pas. »

« Et vers le petit ruisseau de la prairie ma mie pencha sa tête d'ange ; la jolie plante perdit la perle de sa couronne.

« Dans la prairie, ma mie posa la petite fleur bleue sur mon cœur ; elle pensait à l'heure de la séparation et s'affligeait.

« Et là où le petit ruisseau fuit à travers les saules et les aunes, nous nous embrassâmes et nous écriâmes : « Ne m'oubliez pas, ne m'oubliez pas. »

Vous le voyez, monsieur et illustre maître, le Nord a connu la vraie poésie ; il n'a donc pas produit uniquement de l'orge, du blé et de l'avoine.

Un jour, il arriva que la République néerlandaise, après une longue guerre contre l'Espagne, fit la paix avec son ancienne rivale. Von-del célébra, dans une pastorale imitée de l'italien Guarini, cet heureux événement qu'on appela la *Paix perpétuelle* ou *de Munster* :

« C'est fête dans les prairies, c'est fête dans les champs... Le Sud et le Nord du pays sont unis dans une même espérance ; le duel a cessé, on a serré le nœud de l'amitié, on a oublié les haines et les divisions ; on s'embrasse, on s'aime, on se recherche. Les querelles ont disparu.

« Partout on voit les bergers contents et joyeux, et pleins d'espoir en regardant leurs troupeaux ; la haine est muselée ; les vaches donnent du lait et de la crème ; le beurre est en abondance ; on chante partout la tranquillité et la paix. »



Cette guerre entre les Pays-Bas et l'Espagne avait été en même temps une lutte entre deux races, la race latine et la race germanique, qui combattaient entre elles pour la suprématie des mers.

Vous adressant à la race latine, vous avez dit, monsieur, dans votre superbe langage :

Pereilalin, ti navegaire  
Soun ana querre un mounde nou.

(au loin, tes navigateurs sont allés conquérir un nouveau monde).

Eh bien ! Si des navigateurs de race latine ont découvert l'Amérique, des Néerlandais, en remontant vers le Nord, ont trouvé un chemin vers les Indes, où ils s'établirent, après avoir découvert la Nouvelle Zemble, une île de la Mer Glaciale, située entre le 70<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> degré de latitude. Cette découverte est le sujet d'un poème admirable que son auteur, Tollens, a publié sous le titre de *Nova Zembla*. Sans doute on n'y verra pas les riantes descriptions d'une terre enchantée, *souto la capo dou Soulieu*, comme celles de la Provence ou de l'Italie, pays du soleil, des parfums enivrants et des oiseaux radieux. Ces paysages charmants, il faut les laisser à Virgile, à Horace, à Mistral. Tollens ne nous montrera qu'une île déserte, nue, couverte de glaçons, de neige, de rochers informes et d'épais nuages. « Ici, » s'écriera le poète, « le roi des frimas et de l'hiver s'est dressé son trône; ici est son domaine, son royaume; ici point de printemps. A peine la lumière du jour, perçant la nuée, glisse-t-elle sur la neige; la glace reste intacte; une atmosphère lourde et sombre pèse sur cette plage, pas un homme du Nord ne l'a abordée; nul mortel n'y peut vivre. Nulle part la terre n'est plus stérile, si tristement nue, si obstinée à refuser

les dons de la culture. Ici le sol est durci et ne se ramollira jamais ; ici les nuages ne versent que des flocons de neige ; ici le blanc linceul de la mort est le vêtement unique, invariable de la création. »

Voilà le théâtre où se déroule le poème de *Nova Zembla!* Cette solitude aura peu d'attrait tant qu'elle restera à l'état de solitude. Mais dès que le poète aura conduit ses intrépides navigateurs sur ces plages désolées, l'émotion nous saisira, parce qu'il y aura là pour eux un danger contre lequel ils auront à lutter, et que cette lutte donnera la vie aux rochers et aux glaçons.

Vous le voyez, cher et illustre maître, Dieu, pour consoler l'homme et le charmer, a semé la poésie au Nord comme au Midi. Il ne s'est pas contenté de donner l'olivier au Midi, et l'orge, le blé et l'avoine au Nord ; à tous les deux, il a réparti le sentiment de l'idéal et l'amour du beau, et il a permis à la langue du Nord, comme à celle du Midi, d'exprimer l'idéal et le beau. Voilà pourquoi un ancien évêque de Bretagne disait à ses diocésains : « Nous voyons avec un contentement réel que vous tenez à vos vieux usages, à vos vieux costumes, à votre vieille langue, et nous ne parlons pas ici en littérateur préoccupé de questions philosophiques, en artiste épris de formes pittoresques, mais en évêque convaincu par l'expérience et la raison de l'étroite liaison qui existe entre la langue d'un peuple et ses croyances, entre ses usages et ses mœurs, entre ses habitudes et ses vertus. »

A ma lettre, Frédéric Mistral me fit l'honneur de répondre par celle-ci :

3 avril 1887.

« Monsieur,

« Je ne regrette pas l'inoffensive boutade *Lou Nord aura ço qu'avié*, citée dans mon discours de Cannes,

puisqu'elle m'a valu votre charmante et très intéressante protestation. Mais je tiens à vous dire tout de suite que, quand les méridionaux de France parlent du *Nord*, ils ne désignent que le Nord du pays français et c'est à ce Nord là que nous contestons le droit de chasser notre langue des écoles et de nous subalterniser par une centralisation excessive.

« Quant à la glorieuse et artistique Hollande, nul ne l'admire plus que moi, car, grâce à l'énergie de son esprit de race, elle a vu se créer une indépendance nationale, un territoire plantureux, des colonies superbes, une littérature et un art originaux, et une pratique sage de toutes les libertés.

« Je sais d'ailleurs que les Flandres ont aussi leur Félibrige, et les Flamingants de Belgique fraternisent de loin avec nous.

« Il ne faut pas oublier non plus que la plus illustre famille provençale, celle des Princes de Baux et d'Orange, a eu pour héritière de son sang et de ses qualités supérieures, celle des Nassau, et c'est par elle que le nom provençal d'Orange est allé fleurir et briller sur la couronne de Hollande.

« Vous voyez que nous sommes de vieux et bons amis, et je serais désolé que l'on pût se méprendre sur mes sentiments sympathiques pour votre noble pays.

« Recevez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués.

F. MISTRAL.

Ce témoignage de sympathie m'a été adressé de Maillane où demeure le poète.

La maison qu'il habite n'est pas grande, mais elle est entourée d'un joli jardin, où il se tient souvent le matin avant le lever du soleil, en fumant sa pipe ou en

travaillant. Si vous désirez lui faire une visite, le plus petit enfant du village vous montrera le chemin qui mène à sa maison. Vous la reconnaîtrez facilement ; au dessus de la porte, vous verrez une plaque de marbre où, sous un écu à la cigale d'or dans un champ d'azur, on lit cette devise : *Lou souleu me fa canta* (Le soleil me fait chanter).

A l'intérieur, tout est de bon goût. Le poète lui-même vous conduit à une première chambre ornée d'objets d'art, ensuite, par un petit corridor, à une autre pièce où il a exposé un buste en marbre de Lamartine, donné au chantre de Mireille par le chantre d'Elvire ; et enfin il vous ouvre le sanctuaire du travail. Une table couverte de livres ; sur la cheminée, plusieurs groupes et statuettes ; aux murs, les portraits d'Aubanel, de Daude t, de Mathieu, de Roumanille, de Roumieux ; — enfin, quelques pipes de formes étranges, dont l'aimable hôte vous offrira la meilleure, voilà la demeure et le mobilier de celui que la Provence acclame son poète national !

## IX.

### Théodore Aubanel.

« Comme la grenade aux rayons du soleil qui la  
« fait mûrir, mon cœur s'est entr'ouvert, et là où il ne  
« pouvait trouver un langage plus tendre, il s'est épanché  
« en larmes. »

Ces vers d'Aubanel seraient-ils l'expression concise et résumée de son œuvre, dont la poésie a si longtemps germé et fleuri dans les cœurs souffrants ou joyeux ? Pol de Mont ne le croit pas.

D'un seul trait de plume, dans une seule mais saisissante figure, le poète met en lumière les principales qualités de sa poésie. Ce qu'il a exprimé en vers, ce

sont les secrets de son cœur, du caractère le plus tendre et le plus intime. Il les a confiés au papier, non pour se distraire, ni par mode, ni par le vain désir de se mettre en évidence, mais parce qu'il céda à l'entraînement irrésistible de son âme profondément émue; il dédaigne ce qui est simulé ou fictif comme indigne de sa muse. Sous la puissante haleine de son génie, il animera seulement d'une vie nouvelle et plus idéale ce qu'il a réellement senti ou vécu lui-même.

Théodore Aubanel partage avec peu de poètes, l'honneur de posséder un talent éminemment lyrique. Tandis que la plupart et les meilleurs de ses contemporains, Jasmin, Mistral, Roumanille, Gras, Fourès, Roux s'adonnent principalement à la poésie épique ou contemplative, il est, avec le modeste, mais richement doué Tavan, et, dans une certaine mesure, avec Bonaparte-Wyse, la plus haute et la plus noble expression de la poésie sentimentale dans l'Occitanie.

Raconter est tout-à-fait en dehors de ses aptitudes naturelles. Il ne sait poursuivre un récit ni dans ses ballades, ni dans ses œuvres dramatiques, sans donner une tournure lyrique à chaque tableau, à chaque situation, à chaque rôle de ses personnages. Il peint seulement des crises, des agressions, dit M. S. Reynaud; il construit une galerie de bustes, et personne ne sait, comme lui, enfermer un sujet dans une page, dans une strophe, dans un vers qui va droit au cœur.

Aussi, aucun autre écrivain provençal ne répond mieux, que Théodore Aubanel, à l'idéal que nous nous formons des anciens troubadours, tels que Arnaud Daniel, Anselme Faydit, Guilhem de Cabestanh, Hugues Brun, Pierre Roger, Marcabrun, Vantadour.

« Les poètes provençaux, » écrit Etienne Pasquier dans ses *Recherches sur la France*, « étaient appelés

« troubadours à cause des inventions qu'ils trouvaient,  
« et gisait leur poésie en sonnets, pastorales, chansons,  
« sirventes, tensons. »

Et qui, en Provence, peut se glorifier d'avoir composé des sonnets mieux faits, des chants plus harmonieux, que l'écrivain du beau cycle *Li Fiho d'Avignoun*, et des vingt-cinq élégies du *Livre de l'amour*? Ses célèbres ballades, *Lou et Thermidor* et *Lis Innocent*, ne possèdent-elles pas la rude âpreté qu'on trouve dans les *Sirventes*?

Rien n'est plus simple et ne rappelle davantage ce que nous savons des troubadours et des poètes du moyen-âge, que le sujet du Livre de l'Amour. Zani, l'adorable jeune fille qu'Aubanel, dans l'ivresse de sa brillante jeunesse, avait choisie pour fiancée, prend l'habit de bure des religieuses, et le poète, durant sept années, pleure ses rêves qu'il ne peut oublier et qu'il n'a pu réaliser.

Pour calmer sa douleur, il abandonna Avignon, dit Mistral. Il visita Rome, il visita Paris; le glaive dans le cœur, il revint en Provence; il traversa la contrée montagnaise, la Sainte-Baume, le Ventour, les Alpes... Mais la rose était effeuillée; il n'en restait plus que les épines et rien ne put les arracher de la blessure.

Comme l'amant de Laure, il était entré dans le labyrinthe sans espoir d'en sortir. Il avait connu le transport et les larmes de l'amour.

Voilà ce qui a produit *Lou libro de l'Amour*, un livre plein de naturel, jeune, vivant, charmant, selon l'expression de l'auteur de *Mireille*. Plusieurs comparent ce livre à l'inimitable *Intermezzo* de Heine. C'est le récit de la première, heureuse, inoubliable rencontre, non loin de la petite chapelle du village, près du vieux

saule; le souvenir de la danse gracieuse de la belle enfant sur le perron de marbre, accompagnée seulement du gazouillement des oiseaux; d'une promenade du couple joyeux dans la nuit silencieuse; — et enfin de la séparation, de la séparation irrévocable; — d'une visite à la petite chambre abandonnée de la jeune fille, où les pleurs coulent abondamment.

Dans son *Avant-propos* du premier volume d'Aubanel, Mistral cite plusieurs vers que Rimbaud de Vaqueiras dédia, il y a plusieurs siècles, à la belle Béatrice de Morentferral. « Depuis que nous sommes « séparés, il me semble, comme au pauvre exilé, que « la vie est la mort et que la joie a disparu. » Aubanel aurait pu parler ainsi d'Avignon.

Et en effet, chez aucun autre poète français, si ce n'est peut-être dans *Les vaines Tendresses* de Sully Prud'homme, nous ne trouvons tant de sentiment tendre et pur, ni de larmes contenues, que chez cet arrière petit-fils des Troubadours.

Du haut de la colline, l'amant abandonné a vu le navire, qui emporte Zani, quitter le port :

« J'ai couru le long de la mer, le long des flots  
« sauvages, comme quelqu'un qui ne peut être consolé,  
« et tout le jour je l'ai appelée par son nom. »

Et les fleurs s'épanouissent sur les bords de la Durance:

« Ah! elles peuvent se faner, cette année, elles peu-  
« vent se faner! Tu n'es plus ici, hélas! pour en tresser  
« ta couronne. »

Cependant il ne peut parvenir à effacer de sa mémoire l'image de celle qu'il a perdue. Dans toute jeune fille belle et jolie, il veut retrouver ses traits. Il veut la posséder de nouveau et jette ce cri qui trouble l'âme :

« Ah! dans une goutte d'eau je voudrais te boire,  
« te dévorer avec mes baisers, passer ma vie à tes  
« genoux, t'adorer toujours.

« Hélas! Pourquoi tout n'est-il pas changé, maintenant qu'elle n'est plus ici! Pourquoi êtes-vous encore si verdoyante, ô terre; pourquoi, ô ciel, êtes-vous si bleu? Terre et ciel, pourquoi avez-vous un air de fête? Et, quand je lève le front, pourquoi ai-je encore du bonheur à vous regarder, ô saint, brillant, beau soleil? »

. . . . .

« Ah! il n'y a pas d'aussi belle que toi sur la terre... Quel est donc ton nom? — Claire? — Non, tu es Zani, Zani la brune, Zani, la jeune fille que je pleurerai toujours! »

Faut-il chercher dans cet état de souffrance, comme beaucoup le pensent, la cause de ce caractère sombre et tragique qu'on rencontre dans la plupart des pièces de *L'Entrelusido* et *Lou Libro de la Mort*? Voyez *Lis Esclau* (les Esclaves), un chant de Noël :

Le Sauveur, fils de Dieu, est fait homme et descendu sur la terre, pour briser, après tant de siècles, les chaînes des esclaves. Le poète va-t-il entonner un cantique de louange? Va-t-il décrire la grande joie des malheureux qui se voient tout-à-coup libres? — Il nous dépeint, en sombres couleurs, les tourments de ceux qui sont privés de liberté, la mort infâme, entre deux meurtriers, du divin Libérateur lui-même, et il termine ce tableau par ce trait hardi :

« Et les esclaves frémissaient, et dans leurs bouges, ils criaient : C'est maintenant à ton tour de trembler! »

*La Faim, Les Treize, Les Innocents, Le 9 Thermidor* semblent aussi justifier l'hypothèse que nous venons d'émettre.

Cependant, plus tard et sans doute sous l'influence bienfaisante d'une vie de famille paisible et heureuse, la muse d'Aubanel s'est réconciliée avec le monde et



avec lui-même. Ainsi, tandis qu'il renonçait peu à peu à ses sombres pensées, son génie poétique se montra sous un nouveau jour; sa manière d'honorer *le beau* devint plus païenne que chrétienne, plus hellénique que moderne.

Dans un de ses sonnets, Aubanel chante un de ses ancêtres, un grec, capitaine de navire, qui, pendant vingt ans, abattit des têtes de Sarrazins, et embrassa, pendant vingt ans les joues de jeunes filles de Sarrazins.

« De là. » dit-il lui-même. « mes vers paraissent  
« toujours rouges de sang. De lui, j'ai hérité mon  
« amour pour les femmes et le soleil. »

D'aqui veu que, per fes, de sang moun vers e rouge;  
Tire d'en moun amour di femo et dou souléu.

« Pour moi, continue-t-il ailleurs, il n'est rien  
« d'aussi beau, d'aussi sublime, d'aussi divin qu'aimer!

« Nous ne plaignons pas ceux qui aiment! Ils  
« souffrent, mais ils éprouvent au milieu de leurs tour  
« ments une jouissance inexprimable! »

« Nous plaignons celui qui n'a jamais senti battre  
« son cœur à la vue d'une pure jeune fille; qui n'a  
« pas senti bouillir son sang dans ses veines gonflées  
« par la fièvre... »

Il y a deux poèmes lyriques d'Aubanel où éclate son enthousiasme esthétique. Ce sont le toast *A la Poésie* et l'ode *A la Vénus d'Arles*. Dans le premier il chante ainsi la Poésie :

« Tout meurt! Elle — elle ne peut pas mourir! Jeune  
« comme un rayon de l'aurore, elle perce à travers la  
« nuit et les nuages, et divine, comme un enfant des  
« cieux, elle laisse son rayonnement sur la terre... Et  
« sur la montagne, et dans la vallée, à l'Orient comme  
« à l'Occident, tout la salue! »

Ce fut en 1877, dans les Arènes d'Arles qu'Aubanel fit entendre pour la première fois son hymne à Vénus.

Traités avec moins de sévérité et sobriété que ceux de son ami Mistral, les vers d'Aubanel ne se distinguent, malgré leur tendance païenne ou si l'on veut hellénique, que rarement par l'élégance ou la plasticité des lignes, mais d'autant plus par l'éclat du coloris. Le poète de *Li Fiho d'Avignoun* n'appelle pas seulement notre admiration comme paysagiste, mais encore comme peintre accompli de la figure humaine, témoin *Li Fabre* que Pol de Mont préfère au *Dorpssmid* de Longfellow; mais surtout comme imitateur de tableaux italiens du siècle : *Li Noço de Fio, sur un tableie de Procacino, A-n-uno Veneciano*.

Nous voudrions pouvoir reproduire, dans une traduction, l'harmonie imitative des vers de ce petit chef-d'œuvre intitulé : *Luno Pleno*. Celui qui est familiarisé avec la langue provençale accordera facilement que peu de poètes ont rendu les lueurs mystérieuses et incertaines de la lune, d'une manière plus vraie qu'Aubanel. *Luno Pleno* peut être placé à côté de *Les Lunaires* de Jean Lorrain et de la belle description du clair de lune dans le *Der Postillon* de Lunau.

« Du haut du ciel, blanc comme de la craie, sur  
« les champs qui semblent couverts de givre, la blanche  
« lune fait briller au loin l'apparition de ses fantômes.

« Les innombrables étoiles d'or pâlisent devant  
« les rayons d'argent de la lune. Voyez, une à une  
« elles disparaissent toutes, abandonnant respectueuse-  
« ment la carrière.

« Tout est désert, muet! — temps de sommeiller,  
« temps de silence et de paix... Et, murmurant comme  
« un enfant qui gémit, la source auprès de la source  
« pleure.

« Il fait clair, comme à l'heure de midi. Là-bas, dans le bois seul, il fait sombre. Ce spectacle met le cœur en feu, plus que le plus beau rayon de soleil.

« Le ciel est aussi blanc que la craie! Sur les champs qui semblent couverts de givre, la blanche lune fait briller au loin l'apparition de ses fantômes. »

Poète lyrique, Aubanel a vécu de la vie de l'âme, et celle-ci est enfermée dans ses œuvres. Hors de là, sa biographie se réduit à quelques mots : il est né à Avignon en 1829; il y dirigea l'imprimerie pontificale; il fonda avec Mistral et Roumanille, le 21 mai 1854, au château de Fonte-Segugno, le mouvement des Félibres; il se maria et devint père de famille. Il est mort à cinquante-huit ans. Il avait adopté, pour armoiries littéraires, une grenade d'or sur champ de gueules, avec cette devise : *Quau Canto — Soun mau encanto*.

Dans son discours de réception à l'Académie de Marseille, le dimanche 13 février 1887, Mistral a fait l'éloge d'Aubanel; il a fait en langue provençale l'éloge de celui qui, toute sa vie, a honoré la langue de sa chère Provence!



## XII.

### Auguste Fourès.

Lorsque, il y a une trentaine d'années, Aubanel, Roumanille, Mistral étaient réunis au château de Fonte-Segugno, et créaient la vaste association qui devait embrasser la Provence et dont la base était l'amour de la Provence, ils ne pensaient qu'à faire revivre la langue et la littérature provençales. Ils ne voulaient chanter que la beauté de la Nature et la grandeur de Dieu,

le soleil de la Provence, l'amour, la femme aimée, le pays natal où les fleurs et les oiseaux parlent de bonheur. Ils ne pensaient pas qu'un jour la langue provençale servirait à raviver les douloureux souvenirs des luttes intestines des Albigeois des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Et cependant, il s'est formé en Provence une école qui fait remonter à cette époque la littérature nationale du pays. A ce petit groupe de Félibres appartient Auguste Fourès, né à Castelnaudary, en 1848. On peut dire même qu'il est le chef de cette école qui s'est imposé la tâche de perpétuer la haine soulevée autrefois par le poète hérétique, Wilhelm de Tudela, l'auteur de *La Cansos de la Crozada contr'els ereges d'Albeges* : « L'hymne de la Croisade contre les Albigeois. » Cette vieille haine revit dans ses vers avec une terrible puissance, et il est à craindre que de tels vers n'empêchent un jour la pacification et l'harmonie sociale, que désire Mistral.

Hippolyte Devilliers nomme Fourès « le redresseur « de torts venu quelques siècles trop tard, » et Napoléon Peyrat, après l'avoir mis sur la même ligne que Guilhem Figueiras, Cardenal et Bertrand de Born, dit de lui : « Le jeune Félibre du Lauraguais a inventé « l'ode romane du dix-neuvième siècle. »

Cet éloge est justifié par le grand nombre de ses *serventes*, sonnets, odes, qui sont des œuvres très remarquables. *La Tombe de Montfort, A une épée du XIII<sup>e</sup> siècle, Le grand Laboureur, L'Écu de Castelnaudary, A la Campanille de Saint Michel, Aux femmes qui frappèrent Montfort sur la tête, A Guilhem de Figuiera, Le gâteau du peuple, et L'alphabet de l'inondation*, sont autant de chants que, seul, peut produire un poète qui a une alouette dans la tête et un souffle vigoureux dans les poumons.

Parmi les meilleurs poèmes de Fourès, celui qui a pour titre : *A une épée du treizième siècle* est sans contredit le meilleur. Constant Hennion l'a traduit en vers français :

Un métayer, en défrichant  
Un pan de montagne escarpée,  
De sa houe énorme, en son champ.  
T'a déterrée, ô vieille épée.

La suite est une imprécation sanglante contre cette guerre maudite du treizième siècle, où les Provençaux s'entre-déchirèrent. « Ah! le beau chant plein d'animation et de cœur, » s'écrie Peyrat, « le métayer de Fanjeux a déterré, avec l'*Épée de la Croix*, une sirvente de Figueira et de Bertrand de Born. L'alouette du Lauragais a griffes et gosier. Elle doit chanter dans la rosée, mais aussi dans la nue et jusqu'au ciel! »

A côté de cette ode, peut se placer celle *A las Mouliès*, aux Femmes de Toulouse, quoiqu'elle n'ait pas la même valeur d'expression, ni la plasticité, ni la vivacité de l'exposition. La description que donne le poète de la sanglante journée du 25 juin 1218, où le sanguinaire Montfort trouva la mort devant la ville de Toulouse assiégée, ne peut être mieux comparée qu'à un des feuillets couverts de dessins coloriés d'un manuscrit du moyen-âge, dont le coloris tout spécial peut résister aux siècles.

Le début est presque celui d'une idylle; il est d'un rythme puissant et fait penser à la marche régulière de bataillons lourdement armés :

« Dans la belle nuit de la Saint-Jean d'été, — pas un seul feu de joie qui flamboie! Au Puy-David et vers les Ardennes, — pas un son de flûte! — Le soir, on entend le grincement des chaînes — et les gémissements rauques de la souffrance et du malheur. »

Le courageux Ramon, assiégé depuis neuf mois, tente une sortie qui sera décisive. Fourès nous fera assister à ce choc et à ce pêle-mêle effroyable d'ennemis poussés par la rage :

« Oui, elles sifflent les flèches; — et les lances percent les poitrines; des marteaux de fer traversent les haumes et les crânes; les hauberts sont brisés,... c'est un combat épouvantable d'hommes changés en bêtes féroces et rouges de sang! »

Cependant, là haut, sur les remparts, les femmes hérétiques, tandis que les hommes luttent en bas, ont tendu, joyeuses, leurs espringales, et, comme l'a dit Wilhem de Tudela, « la pierre vola juste là où elle « devait être. » — « Vivat! hurra! La ville est prise! Le loup est à terre, frappé à mort... Il ne versera plus le sang d'un millier d'hommes! »

Il faut lire dans l'original ces strophes brûlantes, pour se faire une idée de l'ivresse patriotique suscitée par les flèches, que les héroïnes toulousaines surent lancer avec tant d'habileté!

Et pourtant, à côté des cordes de cuivre de sa lyre sonore, notre poète possède la corde aigüe des sirventes, la corde d'argent doucement résonnante de l'amour. Dans beaucoup de ses poèmes, il peint avec des mots des vues de forêts, de bosquets, de champs, de vallées, de montagnes, et l'on trouve la touche d'un Corot ou d'un Millet dans *Nos tiges de Roseaux*, *La femme qui sème du maïs*, *Une paire de bœufs dans la Vendange*, *L'alouette*, *La femme du faucheur*, *A une abeille*, *Soir de Janvier*, *Le combat de Taureaux*. Mariéton a pu dire, sans doute avec raison :

« La nature lauraguaise n'a pas de miroir plus « fidèle que l'œuvre d'Auguste Fourès. » Que le poète ait fidèlement observé et étudié cette nature, cela ressort

de la conscience avec laquelle il s'est efforcé de donner la perfection du moindre de ses tableaux.

Aussi, dans toutes ses œuvres, Fourès a des mots qui resteront. Il dit de l'abeille :

« Pleine de flamme, tu ne fais que bourdonner  
« en donnant des coups d'ailes furieux. »

Et comme elle plaît cette description d'une soirée d'hiver :

« De petits nuages d'or apparaissent dans le bleu  
« pur du ciel, semblables à de gentilles tourterelles  
« qui se poursuivent et vont nicher là-bas, au loin,  
« très haut, sur les brillantes fleurs qui, pour une  
« heure, rempliront le ciel de leur éclat... Vers l'est,  
« les Pyrénées ornent leurs sommets de feu, leurs flancs  
« de la couleur des roses... On entend de légers baisers  
« dont le vent apporte le doux bruit... »

Il peint aussi le vol en zigzag de l'alouette :

« Tu as ouvert tes petites ailes, et tu montes, tu  
« montes, montes encore au ciel. » Puis sa rapidité  
à descendre :

« Hors d'haleine, troublée, muette, tu te précipites  
« en ligne droite sur la terre. »

Nous voudrions avoir réussi à faire apprécier le talent exceptionnel du puissant lyrique, dont nous venons de citer les poésies. Mais tous les critiques provençaux sont d'accord pour dire que, depuis Goudouli, le principal dialecte de Toulouse et de ses environs n'a jamais été manié avec plus d'art et de goût, que par Auguste Fourès.

L. DE BACKER.





## AU CAUCASE : COSAQUES DE LA KOUBAN.

(Suite de la page 172.)

**A**PRÈS quelques jours, nous avons décidé d'aller chasser avec Vassili dans la forêt vierge qui s'étend à trois lieues de la stanitza. Abraham a regimbé, il trouve l'excursion trop fatigante et comme il n'a jamais manié de *bikse* (c'est ainsi qu'il nomme toute arme offensive ou défensive), le plaisir de la chasse ne l'émoustille pas. Mais nous lui avons promis qu'il recevrait par jour un demi rouble de gratification supplémentaire, s'il se conduit décemment. Et chaque fois qu'il regimbait, ne voulait pas traduire une phrase ou faire une course, nous lui disions : « Abraham, songe à ton demi rouble! »

Cette pensée salutaire le ramenait dans la voie du devoir.

Quand on voyait revenir Abraham, le soir, la figure rayonnante, correctement boutonné, marchant à grands pas solennels en s'appuyant sur une longue canne blanche bien ratissée, on lui criait : « Abraham, tu as gagné des roubles? »

Et sa joie éclatait : « J'ai gagné trois roubles ».

Il parvenait ainsi chaque jour, à extorquer quelque monnaie à de pauvres malades des environs qu'il n'aidait d'ailleurs en rien, car il n'avait pas de remèdes avec lui et il ne connaissait pas seulement l'ammoniaque dans un pays, où les vipères abondent!



Nous fîmes des provisions pour cinq jours, quoiqu'Abraham prétendit ne vouloir rester plus de trois jours dans la forêt. Vassili emporta le fusil de Grimm et se passa un petit couteau de chasse à la ceinture. Un cheval fut chargé de vivres et de gros manteaux pour la nuit. Abraham lia des ficelles autour de ses savates et glissa quelques melons parmi les victuailles.

Les chiens suivaient, la queue dolente. La chaleur humide distillait dans les veines une torpeur dissolvante, des nuées d'orage accouraient de la montagne, zébrées d'éclairs. Bientôt l'ouragan éclata. La pluie s'abattit et nous dûmes revêtir les manteaux de nuit. Grimm y avait passé toute sa garde-robe. Il y avait des caftans, grandes redingotes bourrées, serrées à la taille et s'épanouissant en jupe avec de grandes poches où mettre les mains, par derrière. L'un surtout était merveilleux, en soie verte usée sur les bourrelets, avec de l'ouate qui s'envolait par les déchirures — un vêtement de staroste qui avait dû figurer jadis dans les plus solennelles représentations de Grimm. Vassili s'était jeté une bourka sur les épaules et avait ainsi très-grande allure. La bourka est un manteau d'une seule pièce, avec le poil de chèvre en dehors et qui rappelle, mais en noir, le burnous des Arabes. Il est à la fois, l'imperméable pour la pluie, et la couverture dans laquelle on se roule, pour dormir à la belle étoile.

Les chiens s'emballèrent un instant sur un chevreuil, qui bondit à travers la route avant que les carabines ne fussent armées. La forêt s'épaississait et devenait plus sauvage. Au dessus de nous les couronnes des acacias et des noyers formaient un dôme opaque répandant la nuit dans le sous-bois. Et à travers les troncs nouveaux rongés de mousses séculaires, s'enfonçaient des profondeurs toujours plus ténébreuses.

Parfois un torrent s'était nettoyé un passage en sa course furieuse, c'était alors une perspective de majestueuse et sombre grandeur, ouverte au cœur de la forêt vierge, des arbres gigantesques rangés en colonnade sur les bords, des blocs barrant l'eau mugissante, et le torrent lui-même, reflétant toutes ces ténèbres ambiantes, ces troncs noircis par le temps, ces couronnes impénétrables, en devenait livide.

Le sentier débouchait dans une vallée étroitement encaissée entre d'abruptes montagnes. Dans le haut, au dessus de la verdure puissante et sombre de la forêt, le feuillage des bouleaux et des pâles mélèzes flottait à la brise vespérale, comme une chevelure blonde. La nuit venait et avec elle, une brume épaisse, malfaisante qui suintait de toute cette végétation exubérante — effluves de mort germant au sein d'une vie trop abondante.

En pleine forêt, Vassili déclara que nous étions arrivés. Il y avait un abri élevé pour les chasseurs et un hangar pour le cheval. Quelques perches fixées en terre en forme de cône et recouvertes à l'extérieur d'une mince couche de paille, formaient la hutte. Vassili leva une toute petite trappe de paille et nous pénétrâmes en rampant. Il alla chercher du bois et bientôt au milieu de la hutte étroite, un beau feu pétillait, s'en allant en paillettes au risque d'enflammer toute la chose. Des couchettes de foin étaient rangées autour, et des crochets de bois étaient fichés dans les perches pour suspendre les armes. Bientôt nous fumes tous installés sur notre couchette à regarder le feu flamber. Vassili toujours actif et prévenant avait été prendre de l'eau à la source et prépara le thé. Fantastiquement la flamme éclairait ce réduit de sauvages. Elle s'élevait en crépitant vers le haut du cône, qui s'effilait dans l'ombre et la

fumée s'en allait à travers les interstices de la paille. Les figures tournées vers le brasier étaient éclairées d'une façon rembranesque; pendus, les manteaux aux larges plis prenaient des poses de fantômes; les fusils accrochés aux chevilles jetaient des éclairs fauves et les chiens trempés par le brouillard tendaient vers la flamme, leur tête fatiguée, en clignotant les yeux. Vassili fit quelques gestes terribles et certaines grimaces très-expressives qui devaient avoir rapport à des histoires d'ours; mais au moment de se dire bonsoir, nous ne trouvâmes plus aucun paletot. Abraham sommeillait déjà, la tête tournée vers la cloison.

— « Abraham, lève-toi! que nous lui disons.

— Seigneur Dieu, laissez-moi dormir en paix!

— Lève-toi, tu as pris toutes les couvertures. »

Et comme il ne faisait pas mine de bouger, il fallut tirer de dessous lui tous les paletots, qu'il avait accaparés, et le rouler dans son coin comme un chien.

Abraham poussa un profond soupir, protesta trois ou quatre fois qu'il ne pourrait fermer l'œil à cause du froid et s'endormit.

— Tout à coup, vers la fin d'un cauchemar, une lourde main pesa sur nos épaules; le Cosaque nous secouait. Il était trois heures.

Il n'y avait qu'à se dresser et à prendre le fusil, pour partir. Vassili, sa carabine au poing, souleva son bonnet et faisant un signe de croix : « Au nom du Père et du Fils... » se glissa hors de la hutte.

Du geste, il montra la montagne en face et en quelques enjambées atteignit la côte abrupte. Les herbes mouillées battent la poitrine et les genoux. Les branches auxquelles on s'accroche vous arrosent en une brusque secousse, comme un goupillon; les pierres humides de la côte se dérobent sous le pas et les broussailles touf-

fues, inextricables, vous déversent toujours une ondée plus abondante, qui finit par gagner la peau. En haut de la côte, Vassili met le doigt sur la bouche, cligne malicieusement de l'œil en montrant le sous-bois et arme sa carabine.

A coté de la montagne, à travers les hauts troncs de la futaie, l'étendue s'étalait grise et uniforme comme un lac au matin ; mais en y regardant de près, on voyait que c'était le brouillard de la vallée, blanchâtre, mouvementé d'ondulations comme une eau sans bornes, qui, lentement, se mettait à osciller et à monter vers le soleil.

Les chiens prirent une piste, en donnant vigoureusement, la morne tranquillité du bois fut rompue par le bruit d'un galop qui se perdait au loin. Parfois Vassili s'arrêtait dans sa course, si rapide et si légère que ses mocassins de cuir ne laissaient presque aucune trace sur le sol. Il montrait à travers la forêt un endroit de choix où il espérait trouver des sangliers. De nombreuses traces de fauves se perdaient dans le bois, des pinces de gros solitaires qui avaient circulé la nuit, des pas de cerf empreints dans la boue. Les fougères s'élevaient à hauteur d'homme, des clairières avec des graminées où la haute taille de Vassili disparaissait et qui se refermaient sur son passage étaient foulés par les fauves, des maquis de pruneliers aux baies noires barraient la route.

Au dessus du bois on entendait le sifflement et le large vol des grands aigles.

C'était la forêt vierge dans sa sauvage et hautaine majesté.

Soudain Vassili s'arrêta : « Tcherkess ! » dit-il, en montrant par terre quelques pierres, un débris de foyer, seuls restes d'une maison de Circassiens, exterminés

comme tant d'autres par les Russes, peut-être brigands en Asie-mineure. Et c'était poignant de voir se greffer cette désolation humaine sur cette nature pittoresque. Vassili, nous voyant songeurs et sombres, haussait les épaules avec un sauvage ricanement de tout son masque, désignant un superbe poirier et répétant ; « Tcherkess ! » Le poirier était un arbre séculaire, qui jadis avait dû abriter la hutte du montagnard et qui portait des fruits délicieux ; car, cette race intelligente des Circassiens est la seule de tout le Caucase, qui ait jamais songé à greffer les arbres sauvages.

Nous nous assîmes sur une pierre du foyer pour manger des poires et rouler une cigarette. Il devait être six heures. Le soleil perçait la brume du matin, l'humidité s'en allait des arbres, le bois tout entier était inondé de lumière et commençait à vivre. De vagues bruits, qu'on n'aurait su attribuer à aucun être, se mettaient à peupler la silencieuse solitude.

Vassili qui ne fumait jamais que des moitiés de cigarettes, dont il obtenait le papier en déchiquetant une grande feuille précieusement serrée dans son caftan, se leva le premier, ruisselant d'humidité avec sa barbe hirsute, comme un barbet qui sort de l'eau. Quelque temps encore il rampa sous les lianes, mais la forêt était tellement inextricable, toutes les essences se mêlaient si intimement, les lianes et les pampres courant d'un arbre à l'autre obstruaient tellement les halliers, qu'il aurait fallu, vraiment, buter un sanglier pour l'apercevoir.

Les chiens affamés et épuisés, maudites bêtes, ne prenaient aucune piste et se glissaient sur nos talons. Les vêtements humides fumaient sous le soleil toujours plus réchauffant, tous les animaux avaient déjà regagné leur gîte et nous devalâmes vers le fond, le plus rapidement possible, en nous accrochant aux lianes et aux arbres.

Dans la vallée, nous trouvâmes deux hommes occupés à rôtir des épis de maïs, sur un feu de bois. Ils nous regardèrent de travers et répondirent à peine à Vassili.

Sur le seuil de la cabane, le plus vieux chargeait son fusil, d'un air farouche.

Nous laissâmes ces compagnons ombrageux, pour aller nous sécher dans notre hutte.

On avait recommandé à Abraham de garder du feu, mais il l'avait laissé éteindre, sous prétexte : « Que c'était le jour du sabbat et que la loi lui défendait de travailler ».

Vassili, infatigable, avec sa bonhomie d'être simple, se prodigua, ralluma le feu, fut chercher l'eau et fit le thé. Après le déjeuner tout le monde sommeilla jusqu'à midi.

Le Cosaque devait nous conduire au gîte d'un ours qu'il avait blessé quelques jours auparavant. Nous fîmes part à Abraham de notre rencontre, il nous demanda instamment un de nos revolvers et se décida finalement à nous accompagner par crainte de rester seul dans la hutte. Vassili cacha soigneusement tous les objets dans la paroi de paille pour qu'on ne put les trouver en cas d'une visite à la hutte. Il se dirigea précipitamment vers l'établissement des deux chasseurs, et fut pousser leur porte. Ils étaient absents. Il courait plutôt qu'il ne marchait, s'arrêtant parfois pour observer des empreintes humaines, comme il s'arrêtait sans doute lorsqu'il faisait le coup de feu contre les Circassiens.

Impossible d'obtenir aucune explication d'Abraham qui avait beaucoup de peine à suivre. A la bifurcation de deux sentiers je fais demander par Abraham ce qu'était cette ruine rencontrée le matin. Abraham interprétant la chose au point de vue de ses sentiments a sans doute mal traduit la phrase ; car furieux Vassili bondit, montre

toute la rangée de sa puissante denture, ses yeux étincellent, il brandit son fusil et fait le geste de tuer. Il dit qu'il ne faut pas avoir peur des Tcherkesses, traduit Abraham, et nous sommes depuis longtemps en course que Vassili brandit toujours son fusil avec une joie féroce.

Pourquoi cette allure échevelée, cette oreille toujours aux écoutes, ces pas observés? Est-ce que nous serions à la chasse à l'homme au lieu d'être en quête d'ours? Car Vassili est une âme simple, un être brutal et primitif qui nous sert avec beaucoup de douceur, mais qui ne doit pas avoir la notion du bien et du mal, et tuerait un homme comme une bête, s'il s'imaginerait bien faire.

Il s'arrête enfin pour éponger du revers de son caftan, la sueur de son front et nous pénétrons dans un champ de hauts joncs qui portent des fruits noirs comme le sureau et d'où sort une chaleur embaumée. Les tiges élancées aux baies violettes, les feuilles des fougères arborescentes mettent un peu d'ombre sur nos têtes et l'amer parfum de l'absinthe nous grise. Nous entrons sous bois, dans le sentier de chasse et Vassili examine attentivement le sol en nous disant « que c'est bien. » Abraham hausse les épaules, ne comprenant rien à la chasse. Nous saisissons parfaitement. Vassili a eu peur que les deux voisins nous aient devancés à la chasse et effarouché le gibier. Le sentier monte sous les grands bois, courant le long des arbres immenses, dans l'épaisseur des fourrés. De grandes lianes comme dans une forêt vierge descendent en festons des hautes branches, s'entrelacent, se tressent en muraille captivante. Sous les pieds des baguettes de bois et de roseaux séchés grincent et se cassent.

Soudain le Cosaque se retourne avec une expression

sauvage et montre à terre la trace d'un ours, presque un pas d'homme. Il ricane, cligne malignement de l'œil, assure son couteau dans la gaine et part doucement. Du poing gauche il serre son fusil, prêt à toute alerte, de l'autre il écarte doucement les branches et se glisse sous elles. Il est penché sur le sol, comme un chien à la piste et se retourne parfois avec colère vers Abraham pour lui enjoindre, de faire moins de bruit. Le Juif fait craquer les branches sous sa lourde marche, heurte violemment les pierres de sa canne, accroche le taillis aux pans de sa redingote.

Pas à pas, rampant silencieusement sous le bois, nous suivons l'empreinte de l'ours. Parfois les traces se croisent, Vassili hésite un instant mais bientôt avec une sagacité merveilleuse retrouve la piste. Alors tout penché il se retourne à demi vers nous, montrant d'un signe de tête la direction de l'ours, clignant, riânt des yeux et tapotant sa carabine par gestes de caresse.

Un hallier s'ouvre, jonché de prunes dorées, ruiselantes au soleil. Martin y a déjeuné en passant, de ses grosses pattes il a écrasé les prunes jaunes dont le jus a coulé tout autour. Vassili nous coupe dans une branche une petite fourche pour appuyer le fusil quand nous verrons l'ours. « Comme ça on ne tremble pas », dit-il. Le système est drôle, mais il faut bien accepter l'instrument pour ne pas le fâcher, quitte à l'oublier au bon moment.

Nous sommes sûrs de rencontrer Martin, car ses pas se dirigent vers le gîte où Vassili l'a trouvé huit jours auparavant. Il jubile, sans un mot, sans un geste, mais ses yeux brillent d'une joie extraordinaire, ses dents sont à découvert.

Abraham hausse les épaules d'un air résigné et nous regarde comme si nous étions tous fous. Et nous



sommes tous fous. La minute est émouvante, bien-heureuse. Doucement nous prenons le vent pour ne pas donner l'éveil à la bête; en approchant Vassili se met à genoux et nous rampons à quatre pattes, déposant toujours le fusil un peu plus loin, avec précaution, pour ne pas heurter les pierres. Cet animal d'Abraham fait un train épouvantable.

Enfin nous approchons du hallier. D'un geste, Vassili, nous fait ranger à côté de lui. Nous serrons le fusil à deux mains, nous débouchons. La place est vide. Je regarde Vassili. Sa figure est consternée. Il nous montre le gîte, sous un épais fourré; il est chaud encore et sans doute que l'ours n'est pas loin. Le train d'Abraham l'aura mis en garde. Nous nous blottissons dans le gîte pendant que Vassili explore les environs pour retrouver la trace; mais maintenant la surface du sol est durcie par la chaleur et il n'y a plus moyen de suivre la piste. Abraham jubile. Nous l'envoyons à tous les diables, mais sa figure inconsciente, avec une expression d'étonnement hébété désarme toutes nos colères, même celle de Vassili qui le considère un instant avec un profond mépris et un roulement dédaigneux des épaules.

Lentement nous retournons alors vers les pruniers et après s'être rafraîchi de quelques fruits, chacun se couche sur le dos. Avant de m'endormir j'observe Vassili. Il s'est assoupi de suite, le fusil armé posé à ses côtés; il est étalé comme un animal, comme un être primitif dont aucune convention n'a jamais façonné l'allure. Les cuisses sont écartées nonchalamment comme d'une lourde bête au repos, ses épaules touchent terre, sa tête est retournée sur le côté avec souplesse et force, l'œil mis-clos comme d'un chien, la bouche béante, les bras étendus à côté du corps et la main forte, velue, est

à moitié entr'ouverte comme une grasse patte d'ours. Il a l'expression de douce sauvagerie d'un barbet et le corps d'un plantigrade.

Abraham, qui a fait la grasse matinée, et s'étant gorgé de prunes, commence à s'ennuyer, nous réveille. — Nous errons encore quelque temps sous bois. L'ombre est épaisse, le taillis élevé, sans feuilles, laisse voir au loin les halliers. Nous apercevons tout à coup une longue vipère qui se glisse entre les herbes. Prudemment et de la crosse de nos fusils nous l'approchons, reculant vivement lorsqu'elle bondit vers nous. Sa gueule est béante, dardant par brusques secousses un dard fourchu et sifflant. Nous finissons par mettre les crosses dessus, elle se ramasse et s'élançe en mordant les canons dont l'acier grince sous ses crocs. Enfin on lui casse les reins et Vassili avec un superbe dédain du danger lui écrase la tête avec son mocassin de cuir souple.

Lorsque la bête est bien morte, Abraham, le couard, qui s'est tenu prudemment à distance, s'approche et lui donne de violents coups de bâton. Le coup de pied de l'âne.

Un peu plus loin nous rencontrons une mare fraîchement remuée par les sangliers et comme Vassili espère qu'ils repasseront il me poste dans les environs flanqué d'Abraham. Lui et mon compagnon vont faire un grand tour pour battre la forêt.

J'ai toute la peine du monde à faire tenir mon Juif en place. Lorsqu'ils eurent infructueusement battu le bois, Vassili, à ce que mon ami m'a raconté, s'est couché sur le dos, a entouré la bouche de ses mains et s'est mis à pousser un sauvage cri de ralliement, le hurlement du loup. Abraham était en train de me causer du serpent disant « nous l'avons tué » et tout heureux d'avoir administré des coups de bâton à une

bête morte. A peine a-t-il entendu l'appel de Vassili qu'il a poussé un beuglement capable de faire lever le gibier de toute la forêt par ce cri peu familier et qu'il s'est mis à dévaler vers l'appel. Vassili en sacrait encore lorsque nous le rejoignîmes.

Nous rentrâmes à la hutte; mais quelle ne fut pas notre stupéfaction en voyant presque tous les vivres consommés et nos provisions qui devaient encore durer trois jours, à peine suffisantes pour nous mener jusqu'au lendemain. Abraham qui avait décidé que nous devions rentrer le lendemain, devait avoir tout avalé pendant notre absence du matin.

Nous étions sûrs en restant deux jours de tuer des sangliers ou des ours, aussi proposâmes-nous à Abraham d'aller chercher des provisions à la stanitza. « Mais je ne sais pas le chemin! — Il n'y a qu'un sentier, répondait Vassili, et pas moyen de se tromper. Prenez le cheval, il vous mènera tout seul. — Je ne sais pas monter. » Nous lui offrîmes quatre roubles s'il voulait chercher des vivres. Son œil brilla de convoitise. Il allait céder, mais chose étonnante chez un Juif, la couardise l'emporta sur la cupidité. Il se roula dans son manteau et se coucha.

Vassili voulait à tout prix tuer sa bête ce jour-là et aller à l'affût nocturne. Nous ne pouvions l'accompagner par crainte des fièvres dont nous devons être presque à coup sur la victime à cause de notre imprudente escapade du matin. Le Cosaque demanda ma carabine pour être plus sûr de son coup et je la lui remis ayant toute confiance en cet être bon et simple. Au moment du départ le Juif grincheux dit à Vassili qu'il ne pouvait pas emporter ma carabine, qu'il pourrait la voler. Le pauvre Cosaque fut très-attribué de cette remarque et me tendit l'arme. Je ne pouvais pas la reprendre.

Vassili nous aurait tués comme des chiens, sans aucune arrière-pensée, si nous avions été ses ennemis. Nous étions ses amis et nous savions qu'il ne volerait point.

En partant il nous serra la main et avait des larmes de plaisir aux yeux, pour cette preuve de confiance. Il jeta la carabine sur l'épaule et fit le signe de la croix.

La nuit était venue. Nous avons pris deux chiens à l'intérieur. La température qui le jour était à 32° était descendue à 8° et cette brusque saute empêchait le sommeil. Nous étions mangés par le froid et nous nous relayâmes toute la nuit pour entretenir le feu. Je m'assis à coté du feu à griller des cigarettes. Le réduit était éclairé d'une façon fantastique, des lueurs rouges couraient le long des armes et les léchaient. Mon ami dormait sous sa bourka d'un profond sommeil de jeune homme et la bourka avec les longs poils de chèvre luisait aux plis. Abraham, avant de se coucher, avait pris en guise de *bikse*, un pieu sous sa redingote, et le tenait étroitement serré contre lui, en poussant des gémissements dans ses rêves.

Soudain les chiens avec cet admirable instinct de la solitude et du danger, qui les caractérise, s'élançèrent en grognant vers le bois. Je pris mon revolver et je sortis. Je les voyais aboyer à la lisière de la forêt contre un chien étranger, sans doute le chien de nos voisins à l'affût à cette place. Je sifflai les bêtes et tout rentra dans le calme. La pleine lune illuminait le ciel, sur lequel se découpait en noir le profil des hautes montagnes, les cigales chantaient étourdiment, d'une façon incessante. Un grand aigle tournoyait autour de la hutte, en poussant son lugubre sifflement de mort.

Plusieurs fois les chiens s'emballèrent pendant la

nuit. Vassili, harassé, trempé jusqu'aux os, rentra à l'aube au grand étonnement d'Abraham qui prétendait qu'il s'était enfui avec la carabine.

Il fallut quitter cet endroit pittoresque, ce terrain de chasse merveilleux. Avec des provisions suffisantes, des couvertures et de bons chiens on y ferait des chasses uniques, mais il faudrait choisir le printemps parce qu'en été les chiens ne suivent aucune piste et que la feuillée est trop épaisse.

Force fut donc de rentrer par la forêt majestueuse et vierge, aux torrents sombres qui s'enfonçaient sous les halliers. Vers la stanitza nous rencontrâmes un campement de Cosaques qui nous invitèrent à partager leur pain et leurs pastèques. C'étaient des gens hospitaliers qui nous reçurent avec une cordialité touchante. Les jeunes gens vêtus de l'ample bonnet en peau de mouton et serrés dans un touloup bien collant étaient d'allure élégante; ils étaient grands, nerveux, avec des yeux sombres et des cheveux noirs. Les jeunes femmes vêtues de la chemise rose et d'un jupon noir étaient très sympathiques, elles avaient un œil intelligent et se penchaient sur l'épaule l'une de l'autre, souriant et se disant très bas leurs réflexions.

Nous approchons de la stanitza. C'était un dimanche. Les femmes passaient en bechmet rose ou bleu avec un mouchoir élégamment noué sur la tête. Les hommes étaient réunis dans un cabaret et se causaient, en se mettant les mains sur les épaules avec des regards d'ivrogne attendri.

Chez Grimm étaient réunis tous les notables du village. Ils buvaient de la vodka et portèrent notre santé. A chaque verre ils se levaient avec d'affectueux discours en notre honneur, ils étaient presque tous ivres, mais en gens solides ils se redressaient pour ne

pas manquer de tenue. C'étaient des hommes très-forts, musculeux, d'une énergie tranquille et calme comme des gens assurés de leur force. Il y en avait de blonds comme Grimm et Vassili avec des yeux bleus clairs et de longues barbes. Ceux-là descendaient sans doute des Cosaques de la ligne. D'autres étaient noirs. Très-hauts, avec des épaules larges, une figure allongée, une grande barbe noire et soyeuse descendant sur la poitrine, un nez épais et fort, des yeux bruns tranquilles et des cheveux ras. Ceux-là devaient être des Grands-Russiens. Ils voulurent tous se faire dessiner, mais Grimm jaloux de cette motion les éconduisit poliment. Ils partirent qui à cheval, qui en drokke. L'un d'eux surtout était magnifiquement vêtu. Il portait la tcherkessa en rouge cramoisi avec une belle rangée de cartouches niellées et un long poignard sur le ventre. Un autre vêtu aussi d'une tcherkessa jaune était armé jusqu'aux dents. Il paraît que c'était un maçon. En sortant ils passèrent devant les icones, se découvrirent et se signèrent.

Tous étaient des hommes à l'allure déterminée tranchant par leur énergie tranquille sur le commun des Slaves aux manières doucereuses, à l'expression de morose résignation. Le Cosaque offre ainsi une preuve évidente de ce que les circonstances et l'éducation peuvent faire d'une race.

Il a gardé comme les autres Slaves une volonté tranquille et imperturbable, tendant au but sans secousses et sans faiblesses, mais les habitudes d'une vie aventureuse, les privations des pays neufs, les dangers et la surexcitation de la guerre ont modifié son tempérament et ont fini par créer cette race admirablement apte à la colonisation militaire. Il fallait les Cosaques comme avant-garde aux Russes. Et puis, ces

émigrés Slaves étaient à l'origine des indépendants gèneurs chez eux, les plus exubérants des Russes dont on sentait le besoin de débarrasser dans la patrie commune. A eux, s'est ajoutée au cours des siècles une foule d'émigrés hardis, trop remuants pour la vie tranquille de la patrie et ainsi la personnalité des cosaques qui les distingue des autres Slaves, s'est formé en quelque sorte par une sélection de types tout spécialement indomptables qui devaient jeter leur gourme, et que les besoins communs et les hasards de la guerre a réunis pour en former comme une espèce nouvelle. Telles des bêtes de sang, soigneusement triées dans la même race, et qui par des aptitudes communes et une éducation uniforme en arrivent à gagner une physionomie si particulière, qu'à la première vue on hésite à les rattacher à la souche originelle.

Nous avons donné un pourboire à Vassili. Une heure plus tard il revint l'œil en feu, la figure enflammée. Il paraissait très-animé. Il avait presque écharpé un homme. Il venait d'aller faire des libations chez le mari de sa maîtresse. Celui-ci s'était permis de lui demander ce qu'il venait faire. Alors il l'avait pris et l'avait tordu. Vassili jubilait et ricanait de joie en faisant de ses mains un geste intraduisible, le geste d'un homme qui tord une loque, la déchire et en jette les morceaux à terre. On le fit poser. Il revêtit sa tcherkessa avec la décoration reçue pour les Tcherkesses tués, saisit son fusil et se campa dans une attitude d'intraduisible sauvagerie, les jambes écartées, le col tendu, le geste menaçant vers un ennemi imaginaire.

Lorsque le dessin fut fini, on le lui offrit. Mais par une délicatesse exquise qu'on n'aurait pas soupçonnée chez ce barbare, il nous serra la main et nous pria de le garder en souvenir de nos journées de chasse.

La soirée fut triste. Grimm et sa femme causèrent du départ, de notre pays lointain.

Grimm avait dit à sa femme que la maison serait bien vide quand nous n'y serions plus et lorsque nous l'assurâmes que jamais nous n'allions oublier leur cordiale hospitalité, des larmes vinrent aux yeux de cet homme si rude.

Ils nous passèrent la main sur les cheveux, en une patriarchale et douce caresse.

Le lendemain, avant le départ, Abraham alla extorquer encore trois roubles chez une femme qui s'était foulé la main, il grugea une pastèque le long de la route et lorsque le train partait de la gare de Ilskaïa il était encore là, avec sa redingote aux couleurs changeantes, son allure nonchalante, nous faisant un geste d'adieu de ses longues mains maigres.

Le nom de notre terrain de chasse je ne l'ai jamais su, je ne l'ai même jamais demandé. C'était la stanitza de Papaïké, je crois, — mais le nom n'importe pas au souvenir, ni de savoir comment on appelait celle qu'on a aimée.

EUGÈNE DE GROOTE.









## JEAN VAUDON, poète.



QUAND on a dit d'un poète qu'il a été trouvé digne des éloges les plus flatteurs de juges tels que André Theuriet, Mistral, Roumanille, Henri de Bornier, Caro et Nisard, il semble à bon droit que ce poète est classé parmi ses contemporains, et il mérite certainement qu'on s'arrête un peu à parler de ses œuvres.

Tel est le cas pour le R. P. Jean Vaudon, missionnaire du Sacré-Cœur. Deux petits recueils de ses poésies ont déjà paru, « *A mi-côte* » et « *Grains d'encens* ». Un troisième nous est promis « *Paysages et Fantaisies* ».

Le premier de ces charmants opuscules qui contient les premiers vers du poète, est dédié à sa *mère bien aimée*.

Que d'écrivains de nos jours qui n'oseraient mettre une semblable dédicace à leurs œuvres, parce qu'ils auraient à faire rougir le front d'une mère et à déchirer son cœur, en lui dédiant, sous forme de prose ou de vers, des élucubrations plus ou moins retentissantes, mais qui n'auraient plus rien de commun avec les enseignements maternels d'autrefois, chastes et pieux ! Que d'écrivains d'à présent pourraient au contraire écrire franchement sur la première page de leurs livres, souvent la seule immaculée, ces mots en dédicace :

« A ceux et à celles qui veulent commencer à se corrompre ou achever sûrement l'œuvre, si elle est déjà ébauchée. » — Ce serait cynique, mais souvent moins cynique encore que l'œuvre elle-même, qui s'étalerait sous telle enseigne. Ne pourrait-on pas dire de ces auteurs, ce que Cicéron écrivait des juges qui se vendaient honteusement, en ce temps là, sur le Forum :

« Quos fames magis quam fama commovit? »

Le second recueil, *Grains d'encens*, porte une dédicace plus auguste encore; il est pieusement adressé « à la chère Madone d'Issoudun, captive depuis sept ans sous les scellés sacrilèges ».

Après avoir longtemps chevauché tant mal que bien en s'embourbant un peu partout, la poésie devra revenir aux sources pures de l'inspiration, sous peine, pour nous, de voir nos générations s'empoisonner lâchement à la façon tout orientale de Cléopâtre, par la piqure des serpents. Et qu'importe, après cela, que la bête se déroule sur un traître lit de fleurs, si le poison subtil atteint sûrement, jusque dans son principe de vie, la fleur même de la jeunesse et de l'innocence!

Pareille mésaventure est loin d'être à redouter avec des poésies telles que celles de Jean Vaudon; l'effet produit est même tout contraire; c'est comme une survenance de vie et d'impressions douces, qui caressent l'âme sans la meurtrir, qui la bercent sans l'amollir.

Malheureusement la poésie vagabonde beaucoup de nos jours, et elle tend chez quelques uns à s'extérioriser de plus en plus, si je puis dire. Elle a participé trop largement à nos tendances exagérées et enfiévrées de voyages et de déplacements, pour ne rapporter souvent de longs pèlerinages, que du clinquant au lieu d'or.

Félix Franck écrivait il y a longtemps, en 1863, avec un accent de regret bien justifié d'ailleurs, surtout

depuis lors : « On va chercher en songe (ce qui est « commode) la poésie au-delà des monts, en Orient, « dans le Ciel, aux antipodes, avant de l'avoir saisie « et pénétrée dans le coin de pays que l'on habite, dans « les choses familières dont on est enveloppé, comme « on veut aussi rêver de la grande humanité, en dédaignant « la petite, qui peuple la patrie, la province et le « canton où l'on vit. »

Il avait bien raison. La poésie elle-même ne perdrait rien, le plus souvent, à suivre simplement le conseil de Brizeux désenchanté, se reportant à ses premières amours, au cœur même de sa chère Bretagne :

« Oh! ne quittez jamais..... »

Il serait à souhaiter que la poésie fût prise un peu de cette nostalgie bienfaisante.

C'est bien dans son pays, dans sa province, et dans quelque chose de plus intime encore, dans son propre cœur, que Jean Vaudon est allé chercher et a trouvé, presque sans effort, toutes les jolies inspirations de sa poésie.

Selon l'expression imagée de Frédéric Mistral dans sa lettre de félicitations à l'auteur, Jean Vaudon chante « comme le passereau sous le porche de l'église, dans « la lumière de la foi, dans l'azur des légendes ». — « Malheur, ajoute l'illustre auteur de *Mireille*, malheur « aux jeunes qui essaient leur essor sur le vague et « sur le vide du scepticisme noir! »

« J'ai lu avec un véritable plaisir ce petit volume « poétique, « dit la voix plus grave et assurément autorisée d'Edme Caro, de l'Académie française, « il y a là de « la grâce, de la sensibilité et un heureux tour d'ima- « gination. *A mi-côte* fera son chemin, assurément, « grâce à l'agréable poésie qui le recommande, en ce

« temps de violence et de brutalité littéraire, où il fait  
« contraste. »

A ceux qu'aurait pris le dégoût de la poésie frelatée et faisandée qui nous a été servie sous toutes ses formes, surtout depuis quelque vingt ans, nous ne pouvons conseiller rien de mieux, pour les réconcilier avec la muse, que la lecture de ce genre de poésies simples et vraies dans leur simplicité. Elles nous font revivre avec bonheur dans des milieux où le réel et l'idéal se mélangent en d'harmonieuses proportions et se retrouvent aux justes mesures : assez de l'un pour ne pas perdre de vue la terre où nous vivons, assez de l'autre pour nous ménager le plus souvent possible, à travers nos pensers, une échappée sur le ciel.

Lorsqu'on se rend bien compte de l'incohérence de tant de rêves prétendument poétiques, même dans les œuvres maîtresses des cénacles et des parnasses contemporains, et qu'on a assisté, ne fût-ce qu'une fois, à l'étalage des formes les plus variées de leur puéril pathos, on est tenté, ma foi, d'être d'un autre avis que le poète latin et de dire : « paulo *minora* canamus ».

Qui ne se lasserait bien vite d'entendre le fracas désordonné des écroulements gigantesques d'Ossa et de Pelion? Rien de tout ce tintamarre dans les poésies de Jean Vaudon, pas même les grandes cimes non plus que les larges horizons de la terre; *A mi-côte*, tel est le titre, telle la manière du poète :

« Ce n'est point l'âpre cime où l'*edelweiss* fleurit  
Superbe;

« C'est la douce colline où la fraise mûrit  
Dans l'herbe.

« Ce n'est point la forêt dont les vagues rumeurs  
Gémissent;

« C'est le tranquille ombrage où les vents endormeurs  
Frémissent.

« Ce n'est point le grand lac désert où le lion  
Va boire ;  
« C'est l'humble courant d'eau qu'effleure un papillon  
Sans gloire.

« Ce n'est point l'horizon brumeux des vastes mers ;  
Profonde  
« Et calme, c'est une âme où l'on voit les cieux clairs  
Sous l'onde. »

C'est modeste, comme on le voit, mais n'est-ce point charmant ?

Et pourtant un jour J. Vaudon admirera l'imposante majesté des montagnes découpées en vallées, où bouillonnent les blanches cascades, et, dans une prose des plus poétiques, en un petit volume d'une soixantaine de pages, il racontera ses impressions d'un voyage à Lourdes, sous forme de petits paysages tous plus rians les uns que les autres. C'est encore là de la bien jolie poésie, quoique sans rime ni rythme.

Les précieux éloges dont nous avons fait mention précédemment furent adressés à l'auteur à l'occasion de son premier volume « *A mi-côte* ». Celui qui l'a suivi, « *Grains d'encens* » mérite pareillement ces éloges. C'est un recueil de vingt cinq petits poèmes pieux et religieux, quelque chose comme des cantiques, mais des cantiques qui auraient été soigneusement dépouillés de la vulgaire sentimentalité et de l'affreuse banalité qui ne se rencontrent que trop souvent dans ce genre de petites compositions. Les « *Grains d'encens* » nous laissent les arrières-parfums d'un intérieur d'église après les offices du jour, quand le soir y tombe calme et mystérieux. Cette façon de dire est bien un peu vieillotte, mais nulle ne rend mieux l'impression ressentie.

On a beau dire et vouloir s'en défendre, les choses

d'église gardent un charme secret et mystérieux; elles ont, même aux époques d'indifférences coupables et d'ingrates désertions, le privilège de remettre à l'âme bien de douces souvenirs, et d'inspirer ceux-là même qui en usent le moins pour leur propre compte.

Il suffirait de citer, au courant de la plume, le *Tableau d'Eglise* d'Alf. de Musset, les scènes de l'église des Camaldules dans la *Lélia* de G. Sand, bon nombre de fragments de « *Notre Dame de Paris* » et des fameux pamphlets de l'infortuné Lamennais; et plus près de nous, le dernier roman d'Emile Zola, presque une idylle, qui emprunte ses développements, ses ornements et ses descriptions les plus riches aux mille détails d'un temple gothique de la petite ville de Beaumont-l'Eglise, et aux mœurs de son personnel accoutumé.

Malheureusement chez ces écrivains, ce n'est qu'affaire de sentimentalité vague et profane. Ils puisent leur inspiration là où ils la trouvent pour le besoin de la cause, et puis c'est tout. Il leur manque d'entrer résolument dans le temple et de s'y mettre humblement en adoration. Mille fois plus heureux ceux qui, comme Jean Vaudon, ont la poésie sur les lèvres et la foi vivace dans l'âme! Nous ne craignons même pas d'ajouter qu'une croyance sincère, mais surtout lorsqu'elle est la plus auguste et la plus respectable de toutes, est une source toujours vive et intarissable de poétiques inspirations. Les vrais poètes de tous les temps furent des croyants.

M. A. COUSOT.





## LE CENTENAIRE DE 1789.

---

*Conférence donnée à Messieurs les Etudiants de l'Université catholique de Louvain, le 28 mars 1889.*

MESSEIGNEURS, (1)  
MESDAMES, MESSIEURS.

**EST** l'honneur de la jeunesse universitaire de Louvain de concilier, dans une juste mesure, l'application aux études avec le noble souci des intérêts de la religion et de la patrie. Au sortir de vos auditoires de philosophie ou de droit, de vos amphithéâtres de médecine, de vos laboratoires de chimie, vous aimez à recueillir l'écho des controverses contemporaines et à vous intéresser d'avance aux devoirs qui vous appellent, aux luttes qui vous attendent.

Une préoccupation analogue vous a fait ériger dans cette *Maison des Etudiants*, témoin de vos réunions fraternelles et de vos fêtes joyeuses, une libre tribune, illustrée déjà par maintes voix éloquents, vouées à la défense de toutes les grandes et justes causes. Dans ce milieu rayonnant de jeunesse, la vie intellectuelle et la vie

---

(1) Mgr Abbeloos, recteur magnifique de l'Université de Louvain, Mgr Cartuyvels, vice-recteur, Mgr Mercier, prélat de la maison de sa Sainteté.



du cœur s'épanouissent comme des plantes pleines de sève sous un soleil printanier, et les pensées généreuses tombent dans les sillons, creusés par les diverses aptitudes et les diverses carrières, comme une semence féconde dans un sol bien préparé.

Si je fais acte de bonne volonté et surtout d'humilité en venant, après tant de devanciers éminents, vous adresser la parole, il est un point cependant sur lequel je ne redoute aucune comparaison : la sympathie fidèle que j'ai vouée aux étudiants catholiques et la reconnaissance filiale que je garde à notre chère et glorieuse *Alma mater*.

Je réponds, Messieurs, à l'appel de votre commission directrice et, je l'espère, à votre propre attente, en venant vous entretenir, ce soir, d'un fait prochain auquel des apologies intéressées et des réclames retentissantes s'efforcent de donner les proportions d'un grand événement historique : le centenaire de 1789, le jubilé séculaire de la Révolution Française.



Les Livres Saints nous rapportent l'histoire de la tour de Babel, sorte de défi porté par l'orgueil humain au divin Justicier du Déluge. Vous connaissez le châtiement qui vint répondre à cette blasphématoire provocation : le feu du ciel descendant sur le monument et le réduisant en poussière, la confusion des langues, la dispersion des peuples.

J'ignore si le paradoxe architectural qu'on appelle la Tour Eiffel est en règle avec les lois de la statique et si la science moderne l'a abrité contre la foudre. Ce n'est, dans tous les cas, point un blasphème métallurgique; ce n'est qu'un tour de force. Mais ce que je sais bien, c'est que le gigantesque échafaudage

de sophismes, de réclames et d'impiétés qu'on a élevé, en même temps que cet édifice, pour célébrer le centenaire de la Révolution de 1789, ne tiendra debout, ni devant l'histoire, ni devant le bon sens contemporain. Que dis-je? L'effondrement a déjà commencé. Tous les jours, ce sont des tuiles, des pierres, des poutres même qui tombent sur la tête des constructeurs et il suffit d'ouvrir, chaque matin, les journaux parisiens pour apercevoir tous les symptômes caractéristiques de la perversion du langage et de l'émiettement d'une grande nation.

Disons aussi, Messieurs, que jamais projet plus malencontreux que cette célébration du jubilé de la Révolution n'est venu provoquer la stupéfaction du monde et la répulsion des consciences chrétiennes.

Il faut voir les choses dans leur réalité.

Or, il est de toute évidence que le centenaire qui va se célébrer bientôt à Paris, ne rappelle pas seulement une date historique et unique : la convocation des Etats généraux de France, à Versailles, en 1789.

Non! Il s'agit bel et bien de glorifier la Révolution française, c'est-à-dire un grand mouvement religieux, politique et social; il s'agit de glorifier ce mouvement dans son ensemble, c'est-à-dire dans ses principes et dans ses conséquences, de son commencement à sa fin, depuis Mirabeau jusqu'à Marat, depuis Beaumarchais jusqu'au Père Duchesne, depuis la nuit enthousiaste du 4 août jusqu'au jour funèbre du 21 janvier, depuis l'aveuglement jusqu'au crime, depuis les illusions des cahiers jusqu'au dénouement de l'échafaud, depuis le *Te Deum* de Versailles jusqu'à la *pornolâtrie* de Notre Dame de Paris.

Eh bien! quelle est l'impression générale qui se dégage de cette période si pleine d'événements, de ces

destructions barbares, de ces ruines fumantes, de cette boue infecte, de ce sang répandu à torrents, de cette tentative de suicide de tout un peuple en face d'un trône vide et d'un autel déshonoré?..

N'interrogeons pas l'indignation de nos cœurs; écoutons l'austère Macaulay prononcer avec son flegme glacial, britannique et protestant cet implacable verdict : « *C'est le plus horrible évènement que raconte l'histoire.* »

Comment trouvez-vous, Messieurs, le peuple ou plutôt les représentants, plus ou moins authentiques, d'un peuple qui vont choisir cet anniversaire sinistre entre tous pour en faire le prétexte d'une Exposition universelle et d'une fête internationale ?

On n'a pas coutume cependant, depuis que le monde existe, de marquer par des réjouissances publiques le souvenir des grandes catastrophes !

Vous rappelez-vous d'avoir rencontré dans vos lectures quelque trace d'un arc triomphal, commémoratif du Déluge ?

Pensez-vous que les Juifs aient jamais célébré la ruine du temple de Jérusalem ?

Les habitants de Naples, d'Herculanum ou de Pompéi solemnisent-ils l'anniversaire de la grande éruption du Vésuve ?

Avez-vous appris qu'à Lisbonne on ait institué des jeux pour rappeler le tremblement de terre et qu'on ait illuminé à Marseille pour le jubilé de la peste ?

Et quels sont, je vous le demande, les immortels bienfaits dont il faudrait ainsi glorifier la mémoire ?

Interrogez les fils de la Révolution française, ceux qu'elle a, pour ainsi dire, nourris de son lait et ils la traiteront de marâtre, ils lui reprocheront de les avoir empoisonnés !

Lisez Taine, Renan, Montégut, Sarcey sur ce

chapitre! Leurs aveux sont devenus classiques et ils constituent, dans leur ensemble, la grande complainte du désenchantement, pour ne pas dire la sombre élégie du désespoir.

Puis, au dessous de ces lettrés, de ces délicats, de cette élite, recueillez le témoignage des masses elles mêmes et écoutez les reproches qu'elles adressent à la Révolution par toutes les voix de la publicité moderne.

Vous nous aviez, disent-elles, promis la liberté et vous nous avez apporté la pire des tyrannies, celle de l'Etat impersonnel, de l'Etat pieuvre aux quatre mille suçoirs et aux dix mille pinces!

Vous nous aviez garanti les droits de l'homme et nous sommes partout broyés, pulvérisés, anéantis sous la meule d'une implacable centralisation!

Vous nous aviez annoncé la fraternité humaine et partout les antagonismes s'accroissent, partout s'élargit le fossé des séparations et des haines!

Et ce langage, il faut bien le dire, est fondé; il est justifié par la situation des gouvernements et des peuples qui se flattent de perpétuer avec le plus de fidélité les traditions et les maximes de la Révolution française.



Les journaux américains rapportaient, il y a quelques mois, une étrange histoire.

Dans une ville des Etats-Unis où sévit la fièvre de la spéculation et de l'agiotage, un des nababs du commerce local réunit, un beau soir, en un splendide banquet, les notabilités de la Bourse et de la Banque. Le menu était vraiment royal, la vaisselle d'argent et de vermeil, les vins exquis, la salle étincelante de lumières; un orchestre invisible, dissimulé dans un

bosquet fleuri, animait la fête. Bref on avait accumulé toutes les élégances, toutes les délicatesses, toutes les profusions.

Au dessert, l'amphitryon se lève, ébauche un de ces sourires, moitié aimables, moitié goguenards, qu'on appelle, sans doute pour ce motif, des sourires diplomatiques — et porte à ses convives ce toast inattendu :

« Messieurs et chers collègues, je vous fais mes adieux. Ma carrière financière est terminée. Le millionnaire a fini, le failli commence. Je bois à ceux qui, demain, m'exécuteront à la bourse! »

Vous voyez d'ici l'effet de cette éloquence à bout portant. On eut cru, dit un chroniqueur yankee, assister à la panique finale du festin de Balthazar. Le fait est que, contrairement à son habitude, le gros financier avait dit la vérité : le lendemain, il était parti, laissant une caisse vide et la carte à payer!

Je ne sais, Messieurs, pourquoi cette anecdote américaine m'est revenue à l'esprit en songeant au prochain centenaire de la Révolution française. Il m'a semblé sans doute que cette aventure extraordinaire n'était point tout à fait de... l'autre monde.

Le bilan de la Révolution française n'est plus à faire au point de vue politique.

Mgr Freppel vient de le dresser, de main de maître, dans un opuscule qui, grâce au Ciel, est devenu aussi cosmopolite que la Révolution elle-même.

Libre aux économistes de discuter certains chiffres de l'actif ou du passif, de condamner telles réformes ou d'en approuver telles autres, l'essentiel est que, dans cette balance, le mal surpasse infiniment le bien.

La banqueroute, même au simple point de vue économique, est flagrante, irrécusable.

Et comment pourrait-il en être autrement?

Il y a un créancier privilégié, dont la créance dépasse toutes les autres, un créancier dont les droits ont été systématiquement méconnus, un créancier dont les revendications sont souveraines, imprescriptibles, éternelles : *c'est Dieu!*

J'arrive ici, Messieurs, au cœur même de mon sujet, au caractère distinctif de la Révolution française, à ce crime des crimes qui faisait dire à Joseph de Maistre « qu'elle est satanique dans son essence ».

Elle a été et malheureusement elle demeure, avant tout, la révolte de la créature contre le Créateur; elle expulse N. S. Jésus Christ de cette société dont Il est l'Auteur, le Législateur et le Maître; elle est le blasphème social permanent; le Décalogue de la Révolte, gravé dans les tables de la loi; le péché mortel, persévérant et continu de la France contemporaine et de tous les peuples assez aveugles ou assez abandonnés pour s'être laissé séduire ou dominer par l'exemple de cette nation adultère qui a préféré les embrassements de Baal à l'alliance du Dieu vivant!

Voilà, Messieurs, pourquoi cette Révolution, comme son inspirateur, a été homicide depuis le commencement!

Voilà pourquoi toutes les œuvres qui en sont nées sont stériles ou funestes comme ces fruits sans saveur et pleins de cendre qu'on cueille, dit-on, au bord de la Mer morte, sur l'emplacement des villes infâmes détruites par le feu du ciel!

Voilà pourquoi elle doit être maudite d'une de ces malédictions spéciales qui se renouvellent toujours et qui n'épargnent que la rétractation absolue et le repentir complet!

Et c'est là aussi ce qui vous explique, depuis cent ans, les phases tour à tour atroces ou honteuses de sa tragique histoire.

C'est pour cela qu'ayant su renverser, elle n'a rien su fonder.

C'est pour cela qu'au lieu de donner aux peuples la paix et la stabilité, elle leur a apporté la discorde et a fait de la France moderne un Chili politique perpétuellement exposé aux tremblements de terre.

C'est pour cela qu'elle a détruit la notion vraie de l'autorité et désorienté la liberté.

C'est pour cela qu'elle a désorganisé la famille, empoisonné l'école, profané la justice, asservi l'Eglise, ébranlé l'Etat.

C'est pour cela qu'au lieu de satisfaire les esprits par des réformes nécessaires et durables, elle y a allumé des convoitises impatientes de s'assouvir et la manie malade de troubles toujours renouvelés.

C'est pour cela qu'elle se présente au monde les mains sales et sanglantes mais absolument vides, entre un passé détruit et un avenir sans espérance.

C'est pour cela enfin que lorsqu'elle s'avance vers nous, comme une comédienne avachie, le sourire aux lèvres, le fard sur la joue, avec ses oripeaux jubilaires, nous avons le droit de lui cracher nos anathèmes à la face et de lui jeter ces mots devant lesquels le chrétien recule presque toujours : « Va-t-en, fille de Satan. je te méprise et je te hais ! »

Et si vous étiez tentés, Messieurs, de trouver ce langage trop violent et trop dur, réfléchissez au mal que la Révolution a voulu faire à Dieu, au mal qu'elle a fait à l'Eglise, au mal qu'elle a fait aux peuples, au mal qu'elle a fait aux âmes, et vous vous convaincrez que je n'ai rien dit de trop !



Quelques catholiques, je le sais bien, lorsqu'ils envisageaient la Révolution française, ont longtemps été dupes d'une illusion de perspective, habilement ménagée par les révolutionnaires eux-mêmes.

Il y avait, en 1789, deux courants d'opinion, bien distincts : le courant réformiste, légitime, issu du sentiment amer des abus de l'ancien régime, et le courant révolutionnaire, créé par l'impiété philosophique et la propagande de la Franc-maçonnerie.

La tactique de la Révolution a été de s'abriter derrière le mouvement réformateur ; son triomphe a été de l'absorber, de le dénaturer et d'englober le principe chrétien de l'antique constitution française dans la proscription des abus.

On conçoit que ce stratagème ait pu faire des dupes à l'époque où il se produisait. Aujourd'hui que les fumées de la lutte se sont dissipées et qu'à la distance d'un siècle, nous pouvons juger les hommes et les événements dans le milieu serein de l'histoire, l'illusion n'est plus possible.

Les réformes n'ont pas donné ce qu'on en pouvait attendre ; souvent même elles ont donné le contraire de ce qu'on en attendait.

Les hommes ont été des scélérats.

Les événements ont été des crimes.

On parle beaucoup aujourd'hui des lumières de la science moderne.


Eh bien ! cette science moderne, personnifiée par les représentants les moins suspects, a passé au crible de la critique les prétendues conquêtes de 89 et elles se sont réduites à fort peu de chose.

Ils ont invité la Révolution à dépaqueter son bagage à la douane du bon sens et de l'expérience et il s'est trouvé que, défalcation faite des articles avariés ou prohibés, ce bagage ne pèse pas fort lourd.



Au demeurant, Messieurs, nous n'avons pas besoin de recourir à des témoignages étrangers pour apprécier à sa juste valeur la domination révolutionnaire.

Nos pères ont connu ce dur despotisme et les années qu'il a duré comptent parmi les plus sinistres de notre histoire nationale. La fortune publique et les fortunes privées dilapidées, nos vieilles chartes mises en lambeaux, notre langue proscrite, nos églises vendues ou pillées, la centralisation, la conscription, la persécution, nos prêtres déportés, notre jeunesse moissonnée dans sa fleur, la liberté nulle part, la tyrannie partout, telle est la sombre épopée de la Révolution française dans les provinces belges.

De tous les motifs que nous avons de bénir le Ciel de nous avoir accordé une patrie chrétienne, indépendante et libre, le plus puissant de tous est peut-être d'avoir échappé de la sorte à la domination de la France. Où en serions-nous, grand Dieu, si nos destinées étaient demeurées unies à celle de nos *libérateurs* de 1792 et de 1794?...  


Est-ce à dire que je veuille me faire ici l'apologiste de l'ancien régime et évoquer à vos yeux, dans l'auréole d'une gloire factice, le fantôme d'un passé pour jamais évanoui? Ce ne serait plus là de l'histoire, Messieurs, ce serait une exhibition de lanterne magique.

L'ancien régime est mort et bien mort, et de toutes les phases qu'a traversées l'Église, c'est sans doute celle que nous avons le moins à regretter.

Un écrivain éminent a dit : « le défaut d'ensemble dans les jugements historiques équivaut à l'erreur »; c'est pourquoi il faut bien se garder de réduire tout le passé du catholicisme à la période généralement connue

sous le nom d'ancien régime. Il y a des confusions, créées par le préjugé, qui sont contraires à la vérité; il y a aussi des solidarités fâcheuses qui compromettraient et contamineraient les intérêts que nous avons le plus à cœur de servir.

Voici, permettez-moi l'expression, le véritable panorama de l'histoire.

Le fleuve de la civilisation jaillit du Calvaire, il passe à travers les fanges de la corruption romaine, féconde l'aridité de la barbarie, s'épanouit dans le moyen âge, se resserre aux approches de la Renaissance, lutte péniblement contre les barrages de la Réforme, s'appauvrit au milieu des marécages du philosophisme, se perd, pour ainsi dire, dans le gouffre de la Révolution pour reparaître sous nos yeux, purifié par une filtration souterraine et prêt à traverser notre siècle comme il en a traversé dix-huit autres.

Vous voyez, par ce rapide tableau, que l'ancien régime est loin d'avoir été l'âge d'or de la chrétienté. Il résume bien plus tôt une ère de luttes, d'asservissement, de décadence. — Je dirais volontiers que si la Révolution a été l'échafaud de l'Église, l'ancien régime en a été le chevalet.

Il rappelle le césarisme de Philippe le Bel, succédant à la royauté de St Louis, le droit romain prenant le pas sur la coutume germanique, l'absolutisme unitaire détruisant les autonomies locales : la sujétion du clergé, la décrépitude de l'ordre monastique, la commende et les abbés courtisans, Louis XV et M<sup>me</sup> de Pompadour, le Régent et Voltaire.

Oui, Messieurs, Voltaire est la dernière incarnation de l'ancien régime! Il en a encensé les abus, il en a pratiqué les vices, il en a glorifié les hontes, il en a sordidement exploité les privilèges et n'a laissé à

l'âge qui allait s'ouvrir que le triste héritage de la corruption et de l'impiété et ce cynique mot d'ordre trop fidèlement exécuté : « *Écrasons l'infâme!* »

Encore une fois nous n'avons à regretter ni ce temps, ni ces mœurs!

Je sais, Messieurs, ce qu'un chrétien doit de respect au passé, je ne voudrais manquer de justice envers aucune institution glorieuse ou vénérable, je n'entends applaudir à aucune destruction inutile; mais je crois, dans toute la sincérité de mon âme, que je ferais volontiers fi de tout l'ancien régime, que je pardonnerais à la Révolution française ses spoliations, ses ravages et ses forfaits à la condition qu'elle voulut réparer le plus grand crime de tous et replacer N. S. Jésus-Christ sur ce trône royal dont elle l'a sacrilègement renversé!

Un jour, Messieurs, dans les guerres de Vendée, un grenadier républicain surprit, au détour d'une haie, un soldat de l'armée catholique. Il le couche en joue : « Rends-moi tes armes, » s'écrie-t-il. — Le Vendéen se redresse et répond : « Rends-moi mon Dieu! »

Toute l'histoire de la Révolution tient dans ce mot d'un paysan.

Oui, qu'on nous rende Jésus-Christ, le divin banni de la société moderne! Nous ne demandons pas autre chose, sachant bien que le reste, suivant le mot de l'Évangile, nous sera donné par surcroît. Qu'Il reprenne sa place et sous son inspiration se feront toutes les réformes nécessaires, toutes les restaurations utiles, toutes les pacifications désirables! Il est le Roi de la justice et le prince de la paix. Avec lui, nous pouvons tout espérer, sans lui nous avons tout à craindre.

Mais à quoi bon nous forger de vaines espérances? Comme Clovis au sortir du baptistère de Reims, cessait d'être le chef païen et barbare pour devenir le

fondateur de la monarchie très chrétienne, ainsi la Révolution, agenouillée devant la Croix, ne serait plus la Révolution. Son baptême serait un suicide.

Elle est née, elle vit, elle se consume en efforts toujours renouvelés pour réaliser le plan internal de la Franc-maçonnerie, pour détruire le règne de Jésus-Christ dans la société et dans les âmes.

Tous les jours, elle poursuit sous nos yeux cette œuvre néfaste, et c'est sur ce terrain que se livrent toutes les grandes batailles de la politique moderne.

Voyez la France contemporaine, cette France qui se vante, à trop bon droit, d'être fille de la Révolution!

On y a chassé le Christ des institutions, des lois, de la justice; on le chasse de la famille, des écoles, des casernes et des hopitaux; on le chasse de toute la vie publique et privée, on va jusqu'à effacer le nom divin des pièces de monnaie pour aboutir à le bannir plus aisément des préoccupations, des souvenirs, de la pensée des peuples!

Nous-mêmes, Messieurs, nous avons connu cette politique funeste, anti-chrétienne, qui s'appliquait à arracher des âmes à l'Eglise et se vantait de creuser la fosse du catholicisme. Vous savez quel généreux et patriotique effort il a fallu faire pour délivrer le pays du gouvernement des Loges et tout ce qu'il nous faut encore maintenant d'union et d'énergie pour repousser les retours offensifs de cet abominable régime!

Mais quel sera donc, je vous le demande, l'avenir d'une société toute pénétrée d'une atmosphère anti-chrétienne? Que deviendront les intelligences et les cœurs plongés dans ce bain d'athéisme et d'incrédulité? Que voulez-vous surtout que devienne le prolétariat moderne, attaché à la glèbe d'un labeur sans rémission, si vous fermez à ceux que le travail courbe vers la terre toute

perspective, tout horizon, toute espérance du côté du ciel? Ne cherchez pas ailleurs la cause des effrayants progrès du socialisme! Lorsque Dieu n'occupe pas dans la société la place qui lui est due, ce n'est pas seulement un grand vide qui se fait, c'est un abîme qui s'ouvre et il est assez vaste pour englober une civilisation toute entière.



Ces considérations, je le sais, n'ont aucune prise sur d'incurables optimistes, éblouis par les progrès matériels de notre époque : ils croient à la stabilité nécessaire des intérêts économiques et ne voient dans les situations les plus graves et les plus tendues que des mécomptes passagers, des crises d'abondance.

Gardons nous, Messieurs, de ces illusions! Partout où la force morale perd de son empire, les intérêts matériels eux-mêmes n'ont plus qu'une base fragile et précaire : ils sont à la merci de la première secousse ou du premier coup de main!

Nous sommes, il est vrai, le siècle du gaz et de la lumière électrique, des télégraphes, du téléphone et des chemins de fer, le siècle des fusils Mauser et des canons Krupp, des vins artificiels et des cols de papier, des Expositions universelles et des Congrès humanitaires; mais nous sommes aussi le siècle des révolutions et des annexions, du militarisme, de l'alcoolisme et du paupérisme, de la centralisation et de la démagogie, du pétrole et de la dynamite, du nihilisme religieux et du nihilisme politique et social.

J'assistais, il y a quelques jours, Messieurs, aux bassins d'Anvers, à l'embarquement d'un vaste convoi d'émigrants en destination de l'Argentine, et ce spectacle m'a suggéré un rapprochement que je vous demande la permission d'indiquer ici.

Le navire était immense et magnifique, construit tout en acier, divisé en plusieurs sections étanches, mu par de puissantes machines à triple expansion, éclairé à l'électricité, muni des appareils de sauvetage les plus ingénieux et les plus nouveaux. Très remarquables aussi les installations : les cabines de première classe, occupées par trente cinq passagers, étaient meublées avec tout le raffinement du confort moderne ; les compartiments de troisième réservés aux émigrants — ils étaient plus de quatorze cents — étaient aménagés de manière à sauvegarder les nécessités hygiéniques, sinon les convenances morales.

Sous le rapport matériel, on avait songé à tout ; sous le rapport religieux, on n'avait songé à rien. Ces hommes, ces femmes, ces enfants, ces chrétiens étaient convoyés comme des marchandises et du bétail.

Et, sans l'intervention dévouée, mais hélas ! encore bien insuffisante, de quelques chrétiennes charitables, ils seraient partis pour les régions lointaines de l'Amérique méridionale comme des chevaux qu'on mène à la foire ou à l'abattoir !

N'est-ce pas là, Messieurs, l'image du navire social construit par la Révolution de 1789 et sur lequel nous descendons le courant des siècles ? La matière déborde, mais Dieu est absent : les convoitises populaires rugissent avides de se repaître ; la loi du renoncement a été abrogée en même temps que la croix a été renversée ; 89 appelle 93.

Etonnez-vous après cela des sombres pronostics que la situation inspire aux hommes les plus autorisés ! Il y a trente-sept ans que Donoso Cortés jetait au Parlement de Madrid ce cri d'alarme, hélas ! plus justifié que jamais : « Oui, la société européenne se meurt ; les extrémités sont déjà froides, le cœur le sera bientôt. »

« Et savez-vous pourquoi elle se meurt ? Elle se meurt  
« parce qu'elle a été empoisonnée, elle se meurt parce  
« que Dieu l'avait faite pour être nourrie de la sub-  
« stance catholique et que des médecins empiriques lui  
« ont donné pour aliment la substance nationaliste.  
« Elle se meurt parce que l'erreur tue et que cette  
« société est fondée sur des erreurs ! La force vitale  
« de la vérité est si grande que si vous étiez en pos-  
« session d'une vérité, d'une seule, cette vérité pourrait  
« vous sauver. Mais votre chute est si profonde, votre  
« décadence si radicale, votre aveuglement si complet,  
« votre nudité si absolue, votre infortune tellement sans  
« exemple que cette seule vérité, vous ne l'avez pas.  
« Pour cette raison, la catastrophe qui doit venir  
« sera dans l'histoire la catastrophe par excellence. Les  
« individus peuvent se sauver encore parce qu'ils peu-  
« vent toujours se sauver ; mais la société est perdue,  
« non qu'elle soit dans l'impossibilité radicale de se  
« sauver, mais parce que, selon moi, il est évident  
« qu'elle ne veut pas se sauver. »

Telle est l'œuvre, tel est le crime de la Révolution française ! Jugez, Messieurs, s'il convient d'en célébrer l'anniversaire et d'aller à Paris, sous les statues de Voltaire, de Marat ou de Marianne, chanter la *Marseillaise* de la reconnaissance et de l'admiration !



Je ne voudrais pas cependant vous laisser sous l'impression pessimiste des paroles de Donoso Cortés. Comme son compatriote, Ribeira, le grand orateur espagnol peint admirablement, mais il broie trop de noir et il convient qu'un rayon de soleil vienne illuminer ses paysages assombris.

N'oublions jamais dans nos appréciations politiques de compter avec deux grands facteurs qui viennent maintes fois modifier la logique et la suite probable des événements : je veux dire la liberté de l'homme et la providence de Dieu.

C'est pourquoi les chrétiens peuvent, en dépit de tout, conclure toujours à l'espérance.

Quelle n'eût pas été l'erreur du philosophe et de l'homme d'Etat, pronostiquant, d'après les données naturelles, le destin réciproque du catholicisme et de l'Empire romain, au moment, par exemple, où l'apôtre St. Pierre arrivait à Rome!... Ce qui paraissait vil, misérable, insensé, devait vivre; ce qui paraissait magnifique, colossal, immortel, devait mourir.

Devant les barbares, le même phénomène se reproduit. La société chrétienne, à peine ébauchée, semble condamnée à disparaître dans l'ouragan des invasions avec les débris de la société romaine. Or qu'arrive-t-il? C'est la barbarie qui est vaincue : les barbares se mettent à genoux et, des baptistères de la Gaule, de la Grande Bretagne ou de la Germanie, sortent les monarchies chrétiennes et les assises de l'Europe moderne.

L'histoire est pleine de ces leçons et de ces éclatants démentis donnés à toutes les prévisions de la sagesse humaine.

Je ne veux pas, Messieurs, abuser de votre attention et refaire ici un tableau, souvent tracé de main de maître par nos apologistes. Rappelez-vous les formidables assauts de l'Islamisme, les grandes luttes du sacerdoce et de l'Empire, le schisme d'Occident, la Renaissance païenne et la décadence cléricale et monacale, le protestanisme et ses dérivés, la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle et ses prolongements. Dans toutes ces crises, le catholicisme et la civilisation qui est son



œuvre devaient logiquement succomber. Or, ce qui était prévu est précisément ce qui ne s'est pas réalisé.

Mais lorsque ce phénomène se répète à toutes les époques de l'histoire avec un éclat toujours renouvelé, lorsque Dieu est ainsi trouvé fidèle à toutes ses promesses, en bonne philosophie il faut reconnaître l'existence d'une loi providentielle, d'une loi qui rend « l'improbable » certain et s'impose à la raison comme elle est révélée par la foi.

Cette loi est d'ailleurs attestée, au début même du christianisme, par le miracle qui prouve le plus clairement peut-être la divinité du Sauveur du monde. L'Eglise est sortie d'un tombeau, du tombeau de Jésus-Christ, et tous les chrétiens, issus de cette Mère, sont ainsi les fils de la Résurrection !

Or l'Eglise — n'est-ce pas un des maîtres actuels de la France qui l'a dit, dans un français d'ailleurs assez douteux? — l'Eglise est « *la recommenceuse éternelle* ». On croit lui avoir creusé une tombe; c'est un berceau qu'on lui a fait. Pendant qu'on garde le monument, elle parcourt le monde, rayonnante de jeunesse et de vie, rompant le pain de la parole et de la charité et préparant à de nouvelles générations de nouvelles voies!

Je ne désespère donc pas de mon temps et, s'il faut tout dire, je l'aime et je remercie Dieu de m'y avoir fait vivre.

D'abord, comme l'écrivait dans son mémorial de famille, une vaillante chrétienne au milieu des troubles du XVI<sup>e</sup> siècle : « Tout temps a son bon pour vivre chrétiennement et vertueusement; Dieu est aussi puissant que pour lors moyennant que nous tachions de nous rendre dignes de ses grâces et que nous ne soyons pas ingrats. » Et puis de quoi nous plaindriions nous? « S'il nous eut été donné, s'écriait Montalembert, en 1831,

« de vivre au temps que Jésus vint sur la terre et de ne  
« le voir qu'un moment, nous eussions choisi celui où il  
« marchait couronné d'épines et tombant de fatigue,  
« vers le Calvaire; de même nous remercions Dieu de  
« ce qu'il a placé le court instant de notre vie à une  
« époque où sa religion est tombée dans le malheur  
« et l'abaissement, afin que nous puissions la chérir  
« dans notre humilité, afin que nous puissions lui  
« sacrifier plus complètement notre existence, l'aimer  
« plus tendrement et l'adorer de plus près. »

Encore une fois, soyons de notre temps, servons notre temps, aimons notre temps; aimons-le comme les grands chênes aiment le vent, comme le soldat aime la guerre, comme le marin aime la tempête, comme le médecin aime, dit-on, ses luttes quotidiennes avec la maladie, comme le chrétien aime la croix!



Nous sommes d'ailleurs bien moins à une époque de décadence qu'à une époque de transition et de transformation. L'enfantement a ses douleurs tout comme l'agonie. Une société religieuse qui s'organise en présence d'une société athée qui se dissout : telle est en deux mots toute la situation.

Le monde révolutionnaire est aux prises avec le monde chrétien : la séparation se fait de plus en plus dans toute la vie publique, dans toutes les sphères de l'activité scientifique, politique et sociale.

Il y a un droit révolutionnaire et un droit chrétien, une littérature révolutionnaire et une littérature chrétienne, une science qui blasphème et une science qui prie, une économie sociale qui divise et une économie sociale qui unit.

Nous, les fils de la Résurrection, nous savons bien ce qui doit vivre et ce qui doit mourir!

Nous savons aussi quelle est la tâche assignée à nos efforts : ramener Jésus-Christ dans cette société qui l'a proscrit et le replacer sur le trône d'où la Révolution l'a chassé.

Or, ce divin exilé n'est pas loin de nous. Que dis-je? Il est au milieu de nous, Il combat avec nous. Pourrions-nous désespérer de la victoire?

Oui, Messieurs, ce Dieu que la Révolution a banni de la société, ce Dieu qu'elle poursuit encore d'une haine impie a, en ce monde, trois incarnations vivantes, permanentes, indestructibles : l'Eucharistie, le Pape, le Pauvre.

Il est et Il demeure, de la sorte, avec l'humanité, selon sa divine promesse, jusqu'à la consommation des siècles.

Cela est vrai de toute vérité, exact de toute exactitude : Je n'emploie pas ici des images oratoires ; je vous parle comme on parle à des catholiques, je vous tiens le langage que vous êtes dignes d'entendre, le langage précis et élevé de la foi.



L'Eucharistie!... Ne craignez pas que mes lèvres profanes essaient d'en redire l'ineffable grandeur dans cet auditoire où l'éloquence sacrée compte des représentants habitués à célébrer, dans les cathédrales de la Belgique et de France, le Dieu vivant habitant au milieu de nous. Je laisserai simplement parler les faits.

La présence réelle de N. S. Jésus-Christ dans nos tabernacles est le dogme générateur de la piété chrétienne. Elle explique toute la vie de l'Eglise, l'immortelle fécondité de l'apostolat, l'épanouissement continu de la sainteté

dans le catholicisme, la supériorité des hommes et des œuvres, le mystère des victoires miraculeuses, des défaites triomphantes et des résurrections inattendues.

L'Eucharistie est, dans toute la force du terme, le pain quotidien de la société chrétienne, le pain des forts, le pain des persécutés, le pain des affligés, le pain des proscrits cachés dans la solitude et le pain multiplié des grandes foules avides de justice et de vérité.

Elle a été et elle demeure le viatique des martyrs dans leurs suprêmes combats; au seuil de la bataille, elle a fortifié nos pères des Croisades et de Groeninghe comme elle a revêtu de force les modernes croisés de Rome et de Mentana; elle reposait sur la poitrine de Pie VI captif à Valence, et, passant sur les lèvres d'O'Connell, elle y mettait des paroles inspirées; elle est encore, sous nos yeux, l'aimant de tous les cœurs généreux, la flamme de tous les sacrifices et de tous les dévouements.

Joseph de Maistre disait qu'on pouvait juger de la vitalité d'un peuple, de l'avenir d'une société par la floraison plus ou moins abondante des vocations sacerdotales. Dans le même ordre d'idées, on peut dire que la dévotion eucharistique donne la mesure religieuse et morale des nations. Si elle baisse sensiblement, le manomètre tombe au dessous de la pression nécessaire à la vie normale du catholicisme, si elle monte, c'est que la chaleur des âmes se développe, c'est que nous allons atteindre l'atmosphère propice aux grandes œuvres, aux grandes restaurations, aux grands triomphes.

Eh bien! Messieurs, interrogez ceux que la direction des âmes et les sollicitudes de la charge sacerdotale mettent le mieux à même de suivre les déve-

loppements de la dynamique divine au sein des peuples !

Tous se féliciteront d'avoir vu la communion fréquente triompher enfin des résistances du semi-Jansénisme ; tous se réjouiront de ces agapes collectives qui réunissent les foules au banquet sacré ; tous applaudiront à ces congrès eucharistiques qui restaurent partout le culte du Sacrement des autels ; tous béniront le Ciel de ce renouvellement de christianisme pratique et sérieux, qui est la condition préalable, mais aussi le gage assuré, de toute restauration durable de la société chrétienne !



Jetons maintenant les yeux sur Rome! . . La parole vivante de Jésus Christ s'y perpétue sur les lèvres de Pierre et, par « cette bouche qui suffit au monde », se continue la prédication authentique et infaillible de l'Évangile. La Papauté n'est pas seulement la lumière des âmes, elle est le phare des nations et, si précaire que soit la situation que la Révolution lui a faite, le Pape demeure, même pour ceux qui ne croient pas, la personnification de l'autorité morale, la plus haute, la plus auguste, la plus universellement acceptée qui soit au monde.

Il y a environ un demi siècle, Alfred de Musset s'écriait dans un accès de découragement sceptique :

Parmi tous ces progrès dont notre âge se vante,  
 Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,  
 Une chose, o Jésus, en secret m'épouvante :  
 C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant !

Nous n'en sommes plus là, Messieurs.

La voix du Christ, la voix du Pape, transmise par l'électricité, multipliée par la presse, traverse les continents et les mers : elle est l'aliment des intelli-

gences les plus élevées comme les plus humbles, elle dirige ou redresse les grands courants de la science contemporaine; elle définit l'ordre, la justice, la vérité; elle est invoquée par les nations et les rois comme une messagère de paix et voici que les hommes d'Etat lui demandent d'être la régulatrice des litiges sociaux comme elle a été déjà l'arbitre des différends politiques.

La Révolution semblait condamner le Pape à n'être que le fantôme solitaire du passé; le monde répond : le Pape est le suprême appui du présent; il est le sauveur nécessaire et prédestiné de l'avenir!



J'ai dit enfin, la main sur l'Evangile, que le pauvre, ce pauvre qui sera toujours parmi nous, est la troisième incarnation terrestre de N. S. Jésus Christ. Toute la notion de la charité chrétienne est basée sur cette doctrine, perpétuée d'ailleurs dans l'Eglise, par une foule de touchantes et magnifiques créations.

A une lieue de Gand, la munificence d'un ancien élève de l'Université catholique, feu M. le sénateur Solvyns, de vaillante et chère mémoire, a élevé un spacieux asile pour les malades et pour les vieillards. Sur le fronton de l'édifice, se lit cette belle inscription, écho de la grande vérité que je viens de rappeler : « *Christo in pauperibus, au Christ dans la personne des pauvres!* »

Or, Messieurs, la pauvreté s'étant développée dans le monde et étant devenue, grâce encore à la Révolution, le paupérisme, il semble que, de son côté, la devise de la charité chrétienne doive s'élargir et qu'il faille dire désormais : « *Christo in hominibus, au Christ dans l'humanité!* »

Le fait est que tout un monde de prolétaires, de

travailleurs, de malheureux, gémit sous le poids, qu'il trouve chaque jour plus intolérable, des inégalités sociales et des nécessités les plus impérieuses de la vie matérielle.

De là ce terrible problème de la misère qui pèse sur notre civilisation et dont il n'y a que deux solutions possibles : le socialisme, c'est-à-dire la destruction de l'ordre social existant, et le christianisme, c'est-à-dire la paix dans le sacrifice et dans la charité.

C'est sur ce terrain que va se livrer ou, pour mieux dire, que s'est engagée déjà sous nos yeux, une bataille, décisive, immense, universelle.

Et, dans cette formidable mêlée, quel sera le rôle de l'Église, quel est surtout le devoir des catholiques?

Toujours le même, Messieurs!

Combattre la Révolution qui sait bien détruire mais qui est toujours impuissante à édifier; ramener le Christ, je veux dire, les pauvres, les petits, les humbles, les souffrants à ce foyer de l'hospitalité sociale dont l'égoïsme libéral et doctrinaire les a trop éloignés.

Evidemment il y a, dans cet ordre d'idées, un grand progrès à accomplir. Qui ne sent, à l'heure actuelle surtout, la pénétrante vérité de ces paroles de Lacordaire : « Je ne croirai jamais que Dieu se soit « fait homme, soit mort ici-bas et nous ait laissé l'Évan- « gile, pour aboutir au triste spectacle que présente le « monde depuis dix-huit cents ans. Nous n'avons vu « que l'ébauche : notre postérité verra la statue. Le « travail est long, parce que le but est grand et que « deux forces, la Providence divine et la liberté humaine « y concourent dans d'égales proportions. »



Voilà, Messieurs, le programme social des catholiques !

Il est assez beau pour enflammer leur zèle et il n'en est pas de mieux fait pour attirer les bénédictions de Dieu !

Mettons-nous donc résolument à l'œuvre et répondons à l'apothéose de la Révolution française en abritant les véritables droits de l'homme sous le trône de Dieu, restauré dans sa légitime et nécessaire souveraineté. Fondons cette société de chrétiens qui est la matière première de la société chrétienne !

En Belgique, comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, l'heure est singulièrement propice pour cette féconde restauration !

Nous avons accompli notre devoir politique et défait, définitivement je l'espère, le vieux libéralisme ; il nous reste à accomplir notre devoir social et à arrêter le flot montant du socialisme.

La tâche est laborieuse, mais elle n'est pas faite pour effrayer nos courages.

Au seuil du premier congrès de Malines, en 1863, qui eût pu croire au réveil et aux prochaines victoires des catholiques belges ? Nous avons triomphé cependant parce que nous avons eu foi dans la vérité, parce que nous sommes demeurés fidèles à l'Eglise, parce que nous avons fait virilement notre devoir de citoyens. Les jeunes lutteurs d'alors, les Jacobs, les Woeste sont devenus les chefs et les hommes d'Etat d'aujourd'hui.

Il en sera de même dans les luttes nouvelles qui se préparent.

C'est vous surtout, jeunes gens, dont elles réclament la vaillante ardeur et les généreux enthousiasmes ! Il semble qu'en ce moment même un souffle rénovateur et chevaleresque traverse les rangs de la jeunesse chré-



tienne. D'Italie, d'Allemagne, de France, de Suisse, nous arrivent l'écho des plus belles manifestations. Partout se recrutent des légions avides de se rejoindre et de former une grande et invincible armée. Jeunes gens qui m'écoutez, fils de l'*Alma Mater*, prenez, sans tarder, votre place dans ces phalanges. Tenez à honneur d'y porter votre drapeau au premier rang! Soyez, si vous me permettez cette étrange association de mots, les éclaireurs, les zouaves de la pacification sociale! Soyez surtout des chrétiens pratiquants, heureux et fiers de votre foi, soumis à l'Eglise, dévoués à vos frères souffrants. Une voix sort de tous les événements pour vous donner la consigne de Dieu qui sera l'arrêt de mort de la Révolution et le gage de votre triomphe :

*En avant pour le Christ!*

*En avant pour la Papauté!*

*En avant pour la charité!*

G. VERSPEYEN.





## CHRONIQUE PARISIENNE.

DEPUIS ma dernière chronique le mouvement des lettres et des arts a été considérable à Paris. Les Expositions ont succédé aux Expositions et les volumes aux volumes et même en très grand nombre. Je suis obligé de faire un choix sévère, car hélas, si les ouvrages sont nombreux, beaucoup pèchent par la qualité. Nous sommes dans un siècle de névrose, cela se sent.

Je commencerai par parler des arts.

L'Exposition d'aquarelles, de dessins et de gravures qui vient d'avoir lieu au Cercle Volney, a offert un très grand intérêt et mérite de n'être pas passée sous silence. Il faudrait plusieurs pages pour faire le compte-rendu des belles œuvres qu'elle renfermait. Je citerai tout particulièrement les dessins si pittoresques et d'un sentiment si délicat par M. Luc Olivier Merson; les pastels relatifs à l'Éscrime de M. Régamey; les belles vues de Hollande de M. Iwill; les larges paysages d'Allongé, la charmante Ophélie et le portrait de M. Louis Dumat, fusain si brillamment enlevé par M. *Serendat de Belzim*; les jolies scènes de genre de M. *Santiago Arcos*; les délicats pastels, si pleins de poésie et d'un ravissant coloris par M. *Vayson*.

Il vient de s'ouvrir au même cercle une jolie exposition des œuvres du peintre américain *F. A. Bridgman*. Cette exposition nous montre un peintre orientaliste de premier ordre, un maître coloriste qui enchante les regards.

M. *Bouguereau* vient de faire deux tableaux pour l'église saint Vincent de Paul : l'*Annonciation* et le *Christ rencontrant la Vierge*. Cette église possède déjà du même peintre l'*adoration des mages*, l'*adoration des bergers*, la *Visitation* et la *fuite en Égypte*.

On a fait beaucoup de bruit de l'Exposition des œuvres du peintre *Claude Monet*. Je n'en dirai pas grand chose. Je déteste profondément les impressionnistes qui sont de purs farceurs. Sous prétexte de faire de l'impressionnisme, les artistes de cette trempe évitent d'apprendre le dessin et le coloris. C'est trop commode. Laissons aux critiques payés ou ignorants le soin de louer des artistes pareils.

En ce moment a lieu à l'école des Beaux-arts l'Exposition des

œuvres du peintre lorrain *Feyen-Perrin*, regretté de ses nombreux admirateurs. Il était né en 1829 à Bey-sur-Seille et élève de Drolling. Les musées du Luxembourg, de Nancy, d'Epinal, de Toul, d'Annecy, d'Angeon, ont envoyé des tableaux de cet artiste. On trouve là de belles pièces telles que sa *voie lactée*, un rêve d'une immortelle douceur. Quelle poétique vision que celle de ces voyageuses qui traversent l'azur de leur vol en laissant derrière elles des clartés d'argent. Et le *bain*, page délicate et ravissante, toute empreinte de poésie matinale, toute baignée de tendresse. Je citerai encore des *cancales*, des *marines*, des *paysages*.

Feyen-Perrin était aussi un puissant et merveilleux décorateur. C'était lui qui avait peint le pittoresque rideau de l'ancien théâtre italien. Ce morceau qui est un chef-d'œuvre appartient aujourd'hui au peintre *Charles Toché*, ce Tiepolo français qui en a décoré un panneau de son splendide atelier.

*Edouard Krug*, l'ami et le confident de Feyen-Perrin a fait son portrait sur son lit funèbre. Mais le plus beau des portraits de Feyen-Perrin, c'est celui qu'en a fait *Hemer*. Ce portrait là a tout le charme mystérieux d'un Vinci, toute la grâce d'un tableau de maître italien. J'espère bien le voir un jour au musée du Louvre.

Un peintre qui a eu son heure de gloire, vient de mourir dans l'obscurité. *Auguste Anastasi*, dont il s'agit, a été autant lithographe que peintre. Il s'était assimilé la facture des maîtres des Pays-Bas. Ses paysages ont été autant de sites empruntés à la Hollande, à la France et à l'Italie. Le musée du Luxembourg possède de lui une *Terrasse à la villa Pamphili*.

Parmi les autres morts il faut citer celles de maître *Lenté* et de l'*amiral Jaurès*, un politique de l'école opportuniste. Ne nous y arrêtons pas. Donnons par exemple un souvenir d'adieu ému à maître *Lenté* un des plus grands avocats du barreau de Paris; un orateur incomparable à la voix sonore, au geste éloquent.

M<sup>lle</sup> *Louise Abbema* expose en ce moment à la galerie Georges Petit une trentaine d'œuvres charmantes et délicates. C'est une coloriste de premier ordre.

Je tiens à attirer tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur une publication documentaire et politique des plus importantes qui va avoir un retentissement considérable et qui dans les circonstances que l'Europe traverse sera des plus utiles. Je veux parler d'un ouvrage qui vient de commencer à paraître sous le titre de *Dictionnaire des Parlementaires français*, contenant la biographie de tous les ministres français et de tous les membres des assemblées françaises, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1889, c'est-à-dire cent ans de vie parlementaire. Cette publication considérable paraît chez *Bourloton* (1). Je lui prédis un grand succès.

(1) Editeur à Paris, 20 Boulevard Montmartre.

Trop longtemps hélas, on n'a jugé les candidats à la députation que sur leurs professions de foi; on pourra, grâce à ce travail, les juger sur leurs antécédents, sur leurs actes politiques et sur leurs votes: la nécessité et la sincérité du suffrage universel ne peuvent qu'y gagner.

Faut-il parler de l'intérêt historique d'un tel livre, qui ne comprend pas moins de 10800 noms, y compris les hommes politiques belges, allemands, hollandais, suisses et italiens qui ont figuré dans les assemblées politiques du premier Empire?

Puisque je suis dans le domaine de la politique il me reste encore à parler de trois très remarquables ouvrages.

Mon cher confrère, M. *Auguste Meulemans* (qui est de *nationalité belge*), rédacteur en chef de la revue diplomatique et secrétaire de légation, vient de publier un beau volume in-4° sous le titre *Chefs d'Etats, ministres et diplomates* (1). Il y a réuni les belles études qu'il a publiées dans la Revue Diplomatique sur la plupart des souverains et des hauts personnages politiques de notre époque. Tous ceux qui s'occupent de l'histoire auraient intérêt et profit à lire ce livre. On y trouve les biographies de Léopold II, roi des Belges, de M. A. Beernaert, président du conseil, de M. Ed. Sève, consul général de Belgique en Espagne, de Charles 1<sup>er</sup> de Roumanie, du roi des Pays-Bas, de la reine Victoria, de lord Lytton, etc. Nul mieux que M. Meulemans n'était à même de traiter et mener à bien un semblable travail qui aura sa place dans toutes les grandes bibliothèques.

Un rédacteur de l'excellent journal catholique l'*Univers*, M. L. *Nemours Godré* a fait paraître sous le titre les *Cyniques* (2) un livre des plus spirituels. Il y a certainement mis tout son cœur, car il écrivait en faveur des bons, car il fouille sans pitié les méchants. Il a retracé dans son livre les traits de cynisme hélas si nombreux aujourd'hui. Comme Edouard Drumont, il se sert des faits publics, connus de tous, qui appartiennent à l'histoire. Il faut voir comme il attrape les Cazot, les Renan, les Grévy et les Willson, les Gambetta, les Paul Bert (le nom seul de ce dernier fait bondir ma plume!), les Clémenceau, ... Lisez ce beau et bon livre il vous dégoûtera des compères qui gouvernent et ont gouverné la France.

A ceux qui s'intéressent aux questions militaires françaises, je dirai de faire une lecture approfondie de l'*Almanach illustré de l'armée française* (tiré à 60000 exemplaires!) par mon cher confrère *Roger de Beauvoir*. C'est un livre de vulgarisation et qui

---

(1) Avec portraits. S'adresser pour cet ouvrage à M. Fr. Bourmand, à Paris, 10 rue des Fermiers.

(2) Savine, éditeur.

fourmille de renseignements. En s'amusant grâce aux charmantes gravures, on apprendra sans effort à connaître tout ce qui concerne l'armée de la France.

Un ouvrage qui sera certainement apprécié de tous les catholiques, c'est celui que M. *Joseph de Magdeleine* a fait paraître sous le titre : *La France catholique et la France juive* (1). Écrit dans un style très simple, dans une langue compréhensible par tous, il s'adresse à tous ceux qui aiment la France chrétienne. Là sont décrites les atrocités, les ennuis, les lâchetés que l'on fait subir aux catholiques dans cette troisième république. L'auteur y traite successivement de la liberté républicaine, de l'égalité en république, de l'enseignement, de la civilisation, des entretiens historiques et empiriques.

Il y a là des pages émues et indignées sur ce qui se passe en France et pour montrer toutes les monstruosité de ce que l'on fait souffrir aux catholiques, M. J. de Magdeleine appelle l'histoire à son aide. Il nous montre la France si belle et si heureuse autrefois, si malheureuse aujourd'hui. L'auteur termine très bien ce travail en demandant la restitution de la France aux catholiques français.

Un ouvrage qui arrive à son terme dans notre époque troublée c'est le *Catéchisme Politique* par *Monseigneur Paul Guérin*, camérier de S. S. Léon XIII. Combien de français savent à peine la centième partie de ce que contient ce beau livre qui enseigne à tous leurs droits et leurs devoirs. C'est un livre à la fois social, politique, juridique et législatif. Mgr. Guérin aborde les sujets les plus passionnants et les plus arides et grâce à son talent, tout devient d'une clarté saisissante. Il y a dans ce livre des pages empreintes d'une philosophie les plus élevées. Le chapitre intitulé : *Devoirs envers les pauvres et les indigents*, serait à citer en entier. C'est la plus belle page de socialisme chrétien que j'aie encore lue. Celui qui l'a écrite est certainement un homme de grand cœur et d'un immense talent. Le chapitre qui traite de l'organisation et du fonctionnement de la justice est aussi des plus remarquables. Il examine les systèmes qui ont été appliqués pour la nomination des magistrats.

Je copie au hasard, dans le chapitre intitulé : *Décadence et relèvement*, ces quelques lignes si belles et si justes : « Où est le remède du mal qui ronge la France ?

« La source du mal, ce sont l'immoralité et l'impiété.

« Le remède consiste dans l'enseignement et la pratique de la morale religieuse. Que nos chefs et tous ceux qui veulent régénérer la France, donnent l'exemple des vertus chrétiennes : qu'ils ne scan-

---

(1) Paris. Louis Vivès, éditeur.

dalisent jamais ceux qui sont au-dessus d'eux : que l'État français notamment, à l'instar de la plupart des États, entre autres des républiques américaines, ne fasse ou ne laisse exécuter, sans nécessité, aucun de ses travaux, le dimanche ; et on devait pourvoir aussi à ce que la parole publique n'ébranlât jamais les bases capitales de la morale religieuse. » Ce remarquable livre sera le vade-mecum de toute personne s'occupant de politique française. En le lisant on évitera de commettre par la suite des sottises grossières qui proviennent de notre ignorance. Mgr. Guérin a rendu là un grand service à la société française.

Dans ma prochaine chronique, j'aurai le plaisir de parler de l'Exposition universelle qui va s'ouvrir au commencement de mai.

FRANÇOIS BOURNAND,  
*Rédacteur en chef du Paris-Salon.*





# ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire et Scientifique ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les mois par livraisons de 100 pages chacune. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

Une insertion page entière. . . . .	fr. 6
» » demi-page . . . . .	fr. 3,50
» » quart de page . . . . .	fr. 2
Six insertions page entière. . . . .	fr. 30
» » demi-page . . . . .	fr. 18
» » quart de page . . . . .	fr. 10

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos abonnés, les avantages suivants :

L'insertion gratuite, répétée trois fois l'an d'une demi-page; et réduction de 50 % sur le prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agréer, M. l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

S. Lefiaert, A. Siffer & C<sup>ie</sup>,  
Éditeurs du Magasin Littéraire et Scientifique,  
52, RUE HAUT-PORT  
GAND.

---

Le centenaire de 1789. Conférence donnée à M<sup>rs</sup> les Etudiants de l'Université catholique de Louvain le 28 mars 1889, par G. Verspeyen, fr. 0,50.

La Croix et le Croissant, par Godefroid Kurth. (Cette conférence qui est sous presse se vendra au profit de l'Œuvre antiesclavagiste.)



# Agence conservatrice de publicité

RUE DES CARLIERS, 12, TOURNAI.

L'agence se charge de la publicité, des faits divers, réclames, etc., dans tous les journaux et revues périodiques, appartenant à l'opinion conservatrice.

Les négociants et industriels ont tout intérêt à s'adresser à l'agence pour leur publicité. Pour plus amples renseignements écrire à l'agence.

## Au Pince-Nez d'Or

MAISON

P. J. DE BRUYN & L. DE MARTEAU-DE BRUYN

64, Rue longue de la Monnaie, 64

en face du Grand Canon

A GAND.

Lunettes et Pince-nez pour toutes les vues, en acier, nickel, buffle, écaille, argent, et or avec verres en cristal; Longues-Vues, Jumelles, Marines de théâtre, de campagne, etc. monocles, faces-à-main, Microscopes, florioscopes, trichoscopes, loupes pour horlogers, pour graveurs, à lire, etc. Graphomètres, pantomètres, chaînes d'arpenteur, compte-fils, boîtes à compas, pochettes, balustres, équerres, mesures en rouleau toile, fil acier, mètres, doubles et triples décimètres en bois, cuivre, baleine, os, ivoire, curvimètres, etc. Baromètres, baroscopes, thermomètres, pèse-acides, ammoniacque, beurre, bière, chlore, flegmes, huiles, lait, lessives, moult, liqueurs, savons, sirops, sels, tannins, vinaigre, vins, urines, etc. — Contellerie anglaise, suédoise et de Namur, rasoirs et ciseaux, fourchettes et cuillers. — Pipes et porte-cigares, tabatières, porte-monnaies, brosse fine, jeux de tous genres. — Parfumerie; choix immense de bijouterie fausse et d'article pour deuil, etc. etc. — Raccourci de tous ces articles.

## Maison B. VAN HYFTE

FABRIQUE DE PIANOS

Fondée en 1835

Rue Basse des Champs, 32, GAND.

Brevet d'invention.

Croix d'or et médailles dans toutes les Expositions

# PIANOS

NOUVEAUX MODÈLES

avec cadres en fer

SYSTÈME BREVETÉ

remarquables par leur sonorité puissante, leur jeu facile et leur fini parfait. C'est la perfection en fait de Piano.

PIANOS-A-QUEUE

systeme perfectionné, à cordes croisées.

GARANTIE 3 ANS.

## Chroniques de Villehardouin et de Henri de Valenciennes.

De la Conquête de Constantinople, texte rapproché du français moderne, par MAILHARD DE LA COUTURE. Un volume in 8°, 396 pages, filets rouges. Prix : 4 fr. Société de Saint-Augustin, Bruges.

A quelque point de vue que l'on se place, le nouveau volume que la Société Saint-Augustin vient d'ajouter à sa bibliothèque des « Chroniques et Mémoires » mérite de fixer l'intérêt. Le récit de la quatrième croisade par Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui naquit vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, est le plus ancien monument historique de notre langue dont l'auteur ait été un laïque. Jusqu'alors c'était dans les cloîtres, cet asile de toute science et de toute vertu aux époques barbares, que se tenait registre, année par année, des événements survenus sous chaque règne dans tout le royaume, et c'est des annales ainsi composées que sortirent ce qu'on appelle les *Grandes Chroniques de France*. Villehardouin fut le premier représentant de la société laïque et féodale qui ait entrepris de livrer directement à l'histoire les faits dont il avait été l'acteur ou le témoin.

Simple et concis est le style de Villehardouin, mais si l'agrément calculé et la souplesse de la forme font défaut, ces qualités qui seront développées plus tard avec tant de richesse et de variété dans les innombrables chefs d'œuvre de la littérature française, sont suppléées par une originalité de pensée et d'expression qui appartient en propre à notre auteur et qui captive plus étroitement le lecteur que les artifices concertés du style.

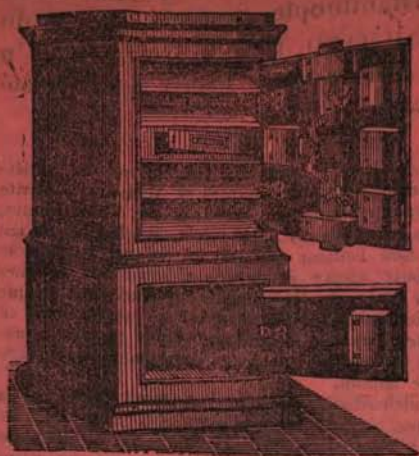
Une édition telle que se la proposait la Société Saint Augustin se heurtait à un double et redoutable écueil : ou bien rebuter le lecteur par l'embarras où devait nécessairement le mettre l'intelligence d'une langue encore dans sa première enfance, ou bien enlever au récit du vieux chroniqueur une partie du charme en quelque sorte inséparable du texte primitif. La difficulté a été habilement vaincue par des emprunts heureusement faits à la version de MM. Paulin Paris et Natalis de Wailly et non moins heureusement rapprochés de la langue courante; cette tâche a été confiée à M. Mailhard de la Couture qui est trop pénétré de la saveur des vieilles chroniques pour en laisser perdre le moindre arôme; de telle sorte que la présente édition réunit le double avantage d'être conforme aux données de l'érudition et d'offrir une lecture accessible à tous.

La chronique de Villehardouin est complétée, suivant une excellente tradition, par celle de Henri de Valenciennes.

**Image de St Paul de la Croix. Image du B. Clément-Marie Hofbauer.** En chromolithographie, format livre de prières, sans texte au verso. Prix : fr. 0,05 pièce. La même avec texte au verso. Prix : fr. 0,06 pièce. SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN

Nos artistes chrétiens démontrent de mieux en mieux combien on faisait fausse route naguère, avec cette imagerie en noir, à effets de clair obscur qui a longtemps alimenté la dévotion populaire. Pratiquée avec une fadeuse parfois écœurante, mais souvent avec une grande distinction et avec un talent réel, comme elle l'a été à Dusseldorf, elle n'a jamais offert le charme que l'on trouve dans les chromolithographies de style de la nouvelle école.

Celle-ci rehausse, par un entourage richement décoratif, son sujet traité dans une coloration douce, vivante et parfois très naturelle. C'est le cas pour les deux saints religieux dont nous avons les jolies images sous les yeux. Dans un cadre et sur un fond polychrome d'une gamme riche, ils se présentent en buste, à une échelle assez grande; la tête entourée d'un nimbe orlé. Leurs figures sont des portraits délicatement traités. Ils sont en méditation, les mains jointes, devant leur prie-Dieu, dans le costume de leurs ordres respectifs : le premier en Rédemptoriste comme un autre saint Alphonse, dont il propagea au loin la congrégation; le second, en Passioniste ayant devant lui le Crucifix, une tête de mort, et un livre qui sans doute contient la règle de l'ordre qu'il a fondé en Toscane et propagé dans l'Italie.



Maison fondée  
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent  
aux Expositions  
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE  
DE  
**COFFRES-FORTS**  
BREVETÉS

L. DUVILERS  
**D. DUVILERS, FILS, Successeur**  
22, Rue de la Cuiller,  
Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent  
**GAND.**

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,  
incrochetables, en fer et acier trempé.

*Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin*  
**Tabernacles et Troncs d'églises.**

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction  
de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes,  
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.

Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

**Gros. — Détail. — Exportation.**



Verlags - Anstalt  
vorm. G. J. Manz  
Regensburg.



Wir bitten dieses Rundschreiben aufzubewahren!

Führich's Kreuzwegstationen  
prämiert Rom 1888.

P. P.

Mit Gegenwärtigem beehren wir uns anzuzeigen, dass das  
Präsidium der Vatikanischen Ausstellung  
der unterzeichneten Firma für

# Führich's Kreuzwegstationen

## die silberne Medaille nebst Diplom

verliehen hat.

Unübertroffen sind Meister Führich's Kompositionen.  
Dessen Kreuzweg wurde bereits prämiert zu München, Wien,  
Paris, London &c. Von demselben sind folgende Ausgaben,  
deren Nachbildung ohne unsere Erlaubnis strafrechtlich verfolgt  
wird, veranstaltet:

Ausgabe in klein Oktav ohne Text 14 Stationen 1 M. 60 Pf.

Ausgabe in gross Oktav mit Text von Dr. Reischl (Stich  
13×9 $\frac{1}{2}$ , Papier 22 $\frac{1}{2}$ ×14 cm.) 3 M. 80 Pf.

Ausgabe in Medianformat auf weissem Papier (Stich 27×20 $\frac{1}{2}$ ,  
Papier 49×34 cm.), Text von Dr. Reischl, 29 M. 75 Pf.

Dieselbe Ausgabe auf chinesischem Papier 45 M. 50 Pf.

Ausgabe in Imperialformat auf weissem Papier (Stich 39×31,  
Papier 80 $\frac{1}{2}$ ×60 $\frac{1}{2}$  cm.) mit Text von Dr. W. Reischl, 52 M. 80 Pf.

Dieselbe Ausgabe auf chinesischem Papier 70 M. 40 Pf.

Sämtliche Ausgaben sind gestochen von **A. Petrak**.

Auf Wunsch werden auch alle Ausgaben „fein koloriert“  
geliefert.

Bei beabsichtigter Verwendung des Führich'schen Kreuzweges für Kirchen und Kapellen wolle man uns in Kenntnis setzen, wir werden im Interesse der christlichen Kunst allen berechtigten Wünschen gerne begegnen.

Höchstachtungsvoll!

# Verlags-Anstalt

vorm. G. J. Manz.



Der Unterzeichnete bestellt hiermit  
(aus der **Verlags-Anstalt** vorm. G. J. Manz **Regensburg**)

.....	Führich, Kreuzweg 8°.	1 M. 60 Pf.
.....	— —	gr. 8°. 3 M. 80 Pf.
.....	— —	Median. 29 M. 75 Pf.
.....	— —	— chin. Papier. 45 M. 50 Pf.
.....	— —	Imp.-Fol. 52 M. 80 Pf.
.....	— —	— chin. Papier. 70 M. 40 Pf.

1 Kunstcatalog gratis.

Ort & Datum:

Firma:

Institutum librarium Ratisbonae  
pridem G. J. Manz.

**PATISS**, P. G., S. J., Materiae meditationum et concionum ex evangelis et epistolis Dominicarum in singulos hebdomadarum dies per totum annum distributae in usum sacerdotum. Permissu Superiorum. 4 Partes. 8. (P. I. IV u. 274 S., P. II. 359 S., P. III. 284 S. u. P. IV. 296 S.)  
12 M.

**JUSTINI** Miechoviensis, P. F., Ord. Praed., de Rosario Mystico discursus praedicabiles selecti ex percelebri opere super litanias Lauretanis ad usum concionatorum. Editionem emendatam et auctam curavit J. Ziegler, Canonicus Ratisbonensis. 3 M.

**GAMS**, P. P. B., O. S. B., Series Episcoporum Ecclesiae Catholicae, quotquot innotuerunt, a beato Petro apostolo. A multis adjutus edit. 4 maj. 26 M. 40 Pf. Supplementum. 4 maj. 8 M.

**KATSCHTHALER**, Dr. J., theologia dogmatica catholica specialis. 8.  
Liber I. 8 M. Liber II. 8 M. Liber III. 1. 8 M.  
Liber III. 2. 15 M. Liber IV. 9 M. 60 Pf.  
Liber I—IV. 48 M. 60 Pf.

**FALISE**, J. B., liturgiae practicae compendium sive sacrorum rituum rubricarumque Missalis Breviarii et Ritualis romani compendiosa elucidatio. Editio in Germania altera emendata et aucta.  
8 maj. 7 M. 60 Pf.

**LIGUORI**, S. ALPH. M. de, Theologia moralis. Novam editionem emendatam et opportunis notis auctam curavit P. M. Haringer.  
8 Volumina. Editio II. 8. 20 M.

**TESTAMENTUM NOVUM** Graece et Latine. Textum Graecum e codice Vaticano, latinum ex Vulgatae editionis exemplaribus Romanis correctum. Edidit Dr. V. Loch.  
8. 3 M. 80 Pf.

## Collaborateurs :

MM. LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat à Gand. — R. P. VAN AKEN, S. J., à Gand. — L'abbé BALTUS, Curé de Maredret (Namur). — L. DE BACKER, ancien professeur à l'Université de Paris, à Cannes. — H. DE BAETS, Avocat du Département des Finances, à Gand. — F. VAN DEN BOSCH, Avocat, à Gand. — F. BOVY, Juge au tribunal de 1<sup>re</sup> instance, à Hasselt. — F. BOURNAND, homme de lettres à Paris. — CHARLES BUET, à Thonon (Haute-Savoie). — C<sup>te</sup> CONRAD DE BUISSET, attaché de légation, à Belgrade. — B<sup>on</sup> E. VAN CALOEN, Secrétaire particulier de M. le Gouverneur de la Flandre Occidentale, à Bruges. — JULES CAMAUER, Avocat à Dinant. — L'abbé PH. COLINET, professeur à l'Université de Louvain. — G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand. — JEAN CASIER, à Gand. — FRÉDÉRIC COUSOT, littérateur, à Bruxelles. — L'abbé M. A. COUSOT, professeur au Collège de Belle-Vue, à Dinant. — JOSEPH DESTRÉE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles. — R. P. DIERCKX, S. J., à Louvain. — EUGÈNE DIJON, Avocat, à Huy. — ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand. — ALBERT EEMAN, Avocat, membre de la Chambre des Représentants, à Gand. — B<sup>on</sup> H. DELLA FAILLE D'HUYSE, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Conseiller provincial. — CHARLES FUSTER, littérateur, à Paris. — A. GOETGEBUER, Juge de paix de Waarschoot. — EUGÈNE DE GROOTE, Avocat à Dixmude. — Mgr DE HARLEZ, Professeur à l'Université de Louvain. — L. HALLEUX, Avocat et Conseiller communal, à Bruges. — J. VAN DEN HEUVEL, Avocat, Professeur à l'Université de Louvain. — A. HODISTER, Explorateur au Congo. — L'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège S<sup>t</sup> Louis, à Bruges. — J. HUYOIS, Avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles. — LÉON JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Gand. — RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale. — B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Bruges. — GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège. — P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers. — FERD. LOISE, littérateur, à Uccle. — P. MAILHART DE LA COUTURE, homme de lettres, à Lille. — P. MANSION, Professeur à l'Université de Gand. — J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon. — L'abbé HENRI MËLLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain. — PEDRO NADA, à Gand. — J. NOSENT, Professeur à l'Université de Gand. — E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — P. RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représentants, à Audebarde. — ALFRED DE RIDDER, à Louvain. — PROSPER SAEY, curé de Woubrechtgem. — R. DU SART DE BOULAND, Secrétaire particulier de M. le Gouverneur du Hainaut, à Mons. — JOSEPH SCHRAMME, à Louvain. — B<sup>on</sup> A. DE T SERCLAES DE WOMMERSOM, Avocat, à Gand. — A. SOLVYNS, Avocat, Conseiller provincial, à Gand. — EUG. STANDAERT, Avocat à Bruges. — C<sup>te</sup> F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Attaché à la Maison du Roi, à Bruxelles. — L'abbé J. B. STIERNET, professeur au Collège S<sup>t</sup> Louis, à Bruxelles. — R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — G. VERSPEYEN, Avocat, Rédacteur en chef du *Bien Public*, à Gand. — P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.



## SOMMAIRE :

- I. L'abbé Barbey d'Aurevilly (p. 357) . . . CHARLES BUET.
- II. Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle  
(*suite et fin*) (p. 375) . . . L. DE BACKER.
- III. Au Caucase : Cosaques de la Kouban (*suite et fin*) (p. 397) . . . EUGÈNE DE GROOTE.
- IV. Jean Vaudon poète (p. 415) . . . M. A. COUSOT.
- V. Le Centenaire de 1789 (p. 421) . . . G. VERSPEYEN.
- VI. Chronique parisienne (p. 447) . . . FRANÇOIS BOURNAND.









## LA CROIX ET LE CROISSANT

---



Une voix éloquente du cardinal Lavigerie a attiré l'attention de l'Europe sur les atrocités dont l'Afrique équatoriale est le théâtre, et Léon XIII a accordé le patronage de l'Eglise catholique à l'œuvre de miséricorde et de justice dont le grand apôtre du continent noir s'est fait le promoteur. Voilà donc la question de l'esclavagisme portée à l'ordre du jour du monde civilisé, et il faut espérer qu'elle n'en disparaîtra pas avant d'avoir reçu la solution que réclament impérieusement toutes les consciences.

Je n'ai ni l'autorité ni l'éloquence qu'il faudrait pour plaider une cause qui est celle du genre humain, et la tâche que je me suis assignée est plus modeste. Je voudrais simplement, rattachant les considérations qui vont suivre au problème qui nous préoccupe tous, montrer comment il se rattache lui-même, d'une manière étroite, aux intérêts les plus vitaux et les plus anciens de l'Eglise catholique. Je me propose donc d'indiquer à grands traits la place qu'occupe, dans l'histoire de la société chrétienne, l'œuvre qui gardera devant la postérité le nom du cardinal Lavigerie. Je démontrerai qu'elle n'est nullement, comme quelques uns se le persuadent, une œuvre nouvelle ni une œuvre locale, mais qu'elle répond à une nécessité permanente et qu'elle

porte un caractère très catholique, c'est-à-dire universel. Je m'estimerai heureux si, en faisant passer ma conviction dans l'esprit de mes lecteurs, j'apporte un aliment nouveau à leur zèle pour l'émancipation des frères opprimés que nous avons là-bas.

La première impression que donne à un Européen du XIX<sup>e</sup> siècle. le spectacle de ce hideux fléau qui s'appelle l'esclavagisme — c'est-à-dire, non pas l'esclavage, qui n'est pas en cause pour l'heure, mais la chasse aux esclaves et le trafic de la chair humaine — c'est une impression de stupeur et d'effroi. Comment se peut-il qu'en ce siècle, où l'humanité semble sur le point de prendre définitivement possession d'elle-même et du globe, elle se voie encore outragée dans une partie considérable de ses membres par des attentats qui la ravalent au dessous de la bête de somme et de l'animal féroce? Ou, pour formuler la même question en d'autres termes, comment se fait-il que notre civilisation chrétienne, éternellement jeune et féconde malgré les blessures que lui font des enfants ingrats, n'illumine jusqu'à présent que l'Europe et l'Amérique? Pourquoi, ayant atteint un degré d'intensité qui suffirait à donner la lumière et la vie à toute la terre, est-elle toujours confinée dans un domaine relativement restreint, une grande partie de l'Asie et de l'Afrique s'étendant devant elle comme de sombres masses réfractaires à son rayonnement et à sa chaleur?

Il y a plusieurs raisons à cet humiliant phénomène : j'en veux faire connaître ici une des plus graves, et dont il est à peu près impossible d'exagérer l'importance. Si la civilisation européenne ne règne pas même, de nos jours, sur toute l'Europe, si l'Asie occidentale, d'où elle est partie, lui est enlevée depuis des siècles, et si l'Afrique septentrionale, qui lui a appartenu, lui

est encore disputée pied à pied, c'est qu'elle a rencontré, dès sa jeunesse, un adversaire qui lui a déclaré une guerre d'extermination, et qui, au cours de douze siècles de combats acharnés, a pu plusieurs fois mettre en question son existence sans jamais être menacé lui-même d'une manière sérieuse.

Cet implacable ennemi, dont le nom seul faisait frémir nos pères, et qu'il suffisait de nommer pour que leurs épées sortissent toutes seules du fourreau, c'est l'Islam, c'est la religion du faux prophète Mahomet.

Oui, ce sinistre voluptueux, qui, du fond d'un harem, dicte le code moral et religieux de cent millions d'êtres humains, c'est lui qui s'est dressé devant Jésus-Christ, et qui, plantant son croissant en face de la croix, a dit au Sauveur des hommes : Tu n'iras pas plus loin !

*Durus est hic sermo.* Je l'avoue, une pareille constatation est pénible à faire, et cependant elle n'épuise pas encore toute la vérité.

L'Islam ne s'est pas borné à arrêter les progrès de la religion chrétienne, il l'a refoulée, il l'a chassée devant lui, il lui a enlevé son berceau, il a profané ses sanctuaires les plus vénérés, il a éteint ses foyers les plus lumineux, et, du haut de ces chaires où retentissait autrefois la voix enflammée des Basile, des Athanase et des Chrysostome, il ne laisse plus entendre que le rabâchage de ce livre imbécile et illisible, le Koran ! L'Islam a donc fait ce qu'aucune autre religion n'a ni pu ni osé. La croix a triomphé de tout, et l'Islam a triomphé de la croix.

Comment et pourquoi ?

Je vais essayer de répondre à ces deux questions.



## I.

Deux raisons expliquent l'étonnante vigueur déployée par l'Islam dans sa lutte contre la civilisation chrétienne.

Envisagé comme doctrine, l'Islam est de loin celle qui est le mieux armée contre l'apostolat catholique.

Regardé comme institution religieuse, l'Islam a en lui un ressort qui le pousse fatalement à la guerre contre la société chrétienne.

Ce qui, au point de vue doctrinal, fait vis à vis du christianisme la terrible puissance de l'Islam, c'est précisément sa frauduleuse ressemblance avec lui. Au lieu de nier la vérité de la religion chrétienne, Mahomet la reconnaît et la proclame hautement. Il s'incline devant Jésus-Christ, il salue en lui le plus grand des prophètes qui l'ont précédé, et ne s'attribue à lui-même d'autre tâche que de mettre le sceau à l'œuvre du Messie. Les chrétiens, selon lui, ont falsifié la doctrine de Jésus et altéré sa loi : Mahomet revendique la mission providentielle de les ramener à leur pureté primitive. Il est le Paraclet annoncé par Jésus lui-même, et notre crime le plus grand, à nous autres chrétiens, c'est de le méconnaître. Sa fausse religion se greffe de la sorte sur une religion véritable dont elle usurpe tous les caractères divins; voilà le secret de sa force de résistance à la propagande catholique. La position que prend le musulman vis à vis de la foi chrétienne est à peu de chose près celle que nous prenons nous-mêmes vis à vis du judaïsme. C'est un même sourire de supériorité qui vient aux lèvres du chrétien qu'un rabbin essaierait de convertir à la religion de la synagogue, et du musulman qu'un missionnaire travaillerait à faire entrer dans la communion catholique. Le musulman est convaincu, comme nous le sommes nous-mêmes à

l'égard des Juifs, que les chrétiens sont une secte réprouvée de Dieu pour avoir mal gardé le dépôt qu'il lui avait confié. Il méprise d'autant plus le christianisme qu'il croit le mieux connaître. L'Islam possède d'ailleurs, par les emprunts qu'il fait à la foi chrétienne, une part de vérité suffisante pour lui donner l'illusion de la vérité totale, et ce faux jour est bien pire que la nuit complète. Dans les ténèbres épaisses qui règnent devant les yeux de l'idolâtre, l'âme souffrante et inquiète a le sentiment de sa misère infinie : elle étend les mains à travers la nuit, et, comme dit le poète, elle y rencontre la main de Dieu qui la soutient et qui la relève. Mais, dans son crépuscule blafard qu'aucun soleil ne réchauffe ni n'éclaire, le musulman se figure qu'il est en pleine lumière, et il se félicite orgueilleusement de son erreur.

D'ailleurs, si même son intelligence pouvait, par un effort prodigieux, rompre le filet de l'imposture jeté autour d'elle, la volonté refuserait de suivre l'intelligence et la ramènerait malgré elle dans les fers de Mahomet. Mahomet, en effet, a agi sur l'une avec autant d'empire que sur l'autre. Jésus avait pris tout le haut de l'âme humaine : Mahomet en a pris tout le bas. La loi de Jésus se résume en un seul mot : Charité ! La loi de Mahomet, elle aussi, se résume en un seul mot : Volupté ! Et, faut-il le dire ? le mobile dont dispose le faux prophète est presque aussi puissant que celui dont se sert le Dieu Rédempteur. La puissance de la volupté sur la volonté la plus droite et la plus pure reste toujours formidable, et il faut au chrétien tous les anathèmes que sa foi jette sur elle et toutes les ressources surnaturelles de la grâce pour en triompher. Que serait-ce donc si sa foi était la complice de la volupté ? Eh bien, il en est ainsi dans l'Islam. Le sentiment religieux y prend la volupté sous son



patronage; il l'idéalise, il la sanctifie, il en fait le suprême bonheur dans ce monde et dans l'autre, et il promet au croyant un paradis qui est un mauvais lieu. Et ainsi, les racines de l'Islam, plongeant jusqu'au plus profond de la chair et du sang, s'y enfoncent et ne s'en laissent plus arracher. Voilà pourquoi Mahomet perd si peu de fidèles et en a tant enlevé à Jésus. On peut compter les musulmans qui se sont convertis à la foi chrétienne; quant aux chrétiens qui ont embrassé l'Islam, le nombre en est immense. Toutes les âmes basses et impures gravitent dans la direction du croissant.

On le voit : protégé contre la vérité chrétienne, du côté de l'intelligence par l'imposture, et du côté des sens par la volupté, l'Islam apparaît déjà, sur le terrain doctrinal, comme l'antagoniste le plus décidé et le rival le plus heureux de la loi de Jésus-Christ. Mais cela ne lui a pas suffi. C'était peu de tenir le christianisme en échec : il fallait le détruire, ou, tout au moins, le réduire en esclavage. La domination du musulman sur tous les peuples qui ne professent pas l'Islam est une des idées que Mahomet a le plus énergiquement inculquées à ses sectateurs. C'est leur droit en même temps que leur devoir de tenir sous leur sabre toute la tremblante multitude des giaours : leur droit, parce qu'étant les vrais croyants, ils sont supérieurs aux infidèles, et que pour eux, comme pour les juifs charnels, cette supériorité ne peut être que d'ordre matériel; leur devoir, parce que leur domination est elle-même la preuve la plus irréfutable de la vérité de l'Islam. Voilà pourquoi la guerre contre les infidèles est obligatoire et sainte. Il ne s'agit pas de les convertir à l'Islam, il s'agit de les lui soumettre et d'en faire des tributaires ou des esclaves. L'Islam est une religion de conquérants et non une religion d'apôtres; le

sabre est son principal instrument de propagande, et ses héros ne sont pas des martyrs, mais des soldats ivres de sang. Prenez maintenant des hommes dont la guerre est la passion la plus intense, et dites-leur, au nom d'une religion à laquelle ils croient aveuglément, que cette guerre est de toutes les actions la plus méritoire pour l'autre monde : à quelle explosion de fanatisme militaire ne faudra-t-il pas vous attendre?

## II.

Nous avons ici le secret de la guerre d'extermination que l'Islam a faite au nom chrétien depuis le jour de son entrée en scène.

Je voudrais pouvoir la dérouler ici, telle que je la vois se développer à travers l'histoire, cette longue et terrible lutte de douze siècles qui n'a pas encore trouvé d'historien. Elle se décompose en une multitude incroyable de tragédies nationales, elle se passe sur une quantité de théâtres à la fois, et pourtant elle emprunte, à l'éternelle inimitié des deux principes en présence, un caractère d'unité grandiose et pathétique. Regardez y bien : ces guerres sans nombre qui ensanglantent les trois parties de l'ancien monde, ces milliers de combats sanglants livrés, si je puis ainsi parler, partout où le sol prête un champ de bataille à la fureur de l'homme, ne sont, en définitive, que les épisodes d'une seule et même lutte de plus de mille ans entre les peuples groupés sous l'étendard de la croix et ceux qui marchent derrière les drapeaux du croissant. On dirait de deux armées largement déployées en ligne de bataille, et entre lesquelles s'étend le vaste miroir de la Méditerranée, trop petite, malgré son étendue, pour les séparer totalement, car les deux ailes de l'une et

de l'autre débordent cette vaste nappe d'eau et viennent se rencontrer, d'un côté dans les sables de la Syrie, de l'autre auprès des rochers de Gibraltar.

La lutte commence dès la naissance de l'Islam. La religion nouvelle est à peine née qu'elle est déjà l'épouvante de l'Orient. Il y a un instant, ce n'était qu'un point noir au dessus des déserts de l'Arabie; aussitôt après, c'est un orage qui éclate avec furie, c'est une tempête dont les éclairs tombent sur les empires et les réduisent en cendres. Quelques dates sont nécessaires ici : leur rapide succession peut seule donner une idée de cette promptitude foudroyante. En 632, le chamelier de la Mecque était mort à Médine, n'ayant d'autres fidèles que quelques poignées de pillards arabes. En 634, ses soldats entrent victorieux à Damas, dans la capitale de la Syrie. En 637, ils s'emparent de Jérusalem, en 641, ils sont à Alexandrie d'Égypte, en 651, ils achèvent la destruction de l'antique empire des Perses, en 670, leurs chevaux s'abreuvent dans les flots de l'Indus, et, en 672, leur flotte vient mettre le siège devant Constantinople, l'unique boulevard qui restât au monde chrétien en Orient. Byzance nous rendit alors le seul service qui justifie sa longue existence : elle arrêta sous ses murs la marche victorieuse du croissant, et permit à l'Europe chrétienne de s'organiser en arrière d'elle.

Mais ce premier échec de ses armes ne découragea pas l'Islam, et le voici qui, refoulé par l'aile gauche de l'armée chrétienne, opère à travers les sables de l'Afrique un immense mouvement tournant pour nous prendre à revers sur notre aile droite. Le septième siècle ne touchait pas encore à sa fin que les Musulmans arrivaient sur les bords de l'Atlantique, et que leur chef Akbah, lançant son cheval au milieu des flots, s'écriait en élevant son cimenterre : « Dieu de Mahomet, si je n'étais retenu par

ces flots, j'irais porter la gloire de ton nom jusqu'aux confins de l'univers. »

Ces paroles étaient plus que l'expression d'un vœu ou d'un regret : envisagées à distance, elles ont le caractère d'une prophétie que les événements devaient se hâter de réaliser. La côte occidentale de l'Afrique du nord, que foulait l'émir musulman au moment où il prononçait ces héroïques paroles, ne regarde que les espaces infinis de l'Océan, mais dès qu'on a tourné le cap Spartel, on aperçoit soudain, à demi-noyée dans le brouillard du lointain qui en augmente le charme mystérieux, la côte d'Espagne dont les sommets s'estompent au delà du détroit. C'est la merveilleuse Hespérie, la terre des palmiers et des fontaines, dont le sourire enchanteur semble par dessus les flots adresser un incessant appel aux habitants du stérile Maroc.

L'appel fut entendu. Dès 711, les armées musulmanes franchirent le détroit, et une seule bataille décida du sort du royaume visigoth. Le boulevard occidental du christianisme venait de tomber. Protégés à l'est par Byzance, nous nous voyions débordés à l'ouest, et voilà que par dessus les Pyrénées le torrent de l'Islam roulait à travers la France jusqu'à la Loire, la cavalerie d'Abderrahman venant fourrager jusqu'à Sens, aux portes de Paris (732). Il y avait tout juste cent ans que Mahomet était mort, et, depuis l'Indus jusqu'à la Loire, toute la terre était à ses pieds. Il avait chassé devant lui la croix à travers deux parties de l'ancien monde, et maintenant, campé au cœur de la troisième, il s'apprêtait à lui porter le coup de grâce. Si jamais il y a eu un moment solennel dans l'histoire du christianisme, c'est bien celui-là ! Vainqueurs, les Arabes seront les maîtres de l'Europe, et alors, humainement parlant, c'en sera fait du christianisme, car l'épée des Francs est la dernière arme qui lui reste.

Mais l'épée des Francs était, ce jour là, aux mains d'un héros. Charles Martel triomphe à Poitiers, et, pour la première fois, l'Islam connaît les humiliations de la défaite et les terreurs de la déroute. La bannière victorieuse de la croix court sur les traces du croissant fugitif et le poursuit au delà des Pyrénées. Charlemagne la plante à Barcelone et dans la Marche, où il crée un poste avancé du christianisme qui garde la porte des Gaules et la ferme à jamais aux Musulmans. Là, de même que dans les montagnes des Asturies, les chrétiens d'Espagne se rallient et se réorganisent pour reprendre pied à pied, dans une lutte qui durera 800 ans et qui comptera 2000 batailles, le sol de leur patrie aux ennemis de la foi catholique.

Mais, si les défilés des Pyrénées sont désormais fermés à l'Islam, la mer lui reste ouverte, et ses flots complaisants amènent tour à tour les pirates musulmans sur tous les rivages chrétiens. Toutes les îles de la Méditerranée tombent successivement dans leurs mains : la Sicile, la Sardaigne, la Corse, les Iles Baléares. Après cela, ils prennent pied sur le continent, s'emparent des côtes d'abord et s'y établissent, puis s'avancent au cœur des pays et y créent des postes fortifiés destinés à préparer une occupation définitive. Les Maures d'Espagne et les Sarrazins d'Afrique semblent s'être partagé d'avance le monde chrétien et avoir concerté le plan de son extermination systématique. En 841, les Sarrazins débarquent dans l'Italie méridionale, s'emparent de la ville maritime de Bari, et y fondent, en pleine Italie, un État infidèle d'où ils étendent leurs ravages sur les florissantes provinces de ce beau pays. En 882, ils s'établissent sur le Gargliano, entre Rome et Naples, dans une position à peu près inexpugnable, du haut de laquelle ils font régner

la terreur de leurs armes sur toute l'Italie méridionale et centrale, et jusqu'au milieu de la campagne romaine. De là ils peuvent tendre la main à leurs coréligionnaires les Maures d'Espagne, qui, en 888, se sont emparés de la Garde-Frainet sur les côtes de Provence, où ils restent établis environ quatre-vingt-dix ans, semant l'épouvante et défiant les armes des plus puissants souverains. D'année en année, les Maures s'étendent impunément dans ces régions. En 921, je les trouve dans les Alpes, où, pendant trente ans, maîtres de tous les passages qui mènent de France et d'Allemagne en Italie, ils coupent les communications entre les papes et le reste de la chrétienté. Toute la Suisse est à leur merci. Depuis Saint-Maurice en Valais jusqu'à Coire sur le Rhin et jusqu'à Saint-Gall (1), à l'entrée de l'Allemagne, elle est jonchée de ruines et inondée de sang. Les pèlerins qui, tous les ans, se rendent en grand nombre au tombeau de Saint-Pierre, périssent sous leurs coups ou n'obtiennent leur liberté qu'au prix des plus lourdes rançons.

Ainsi prises à la gorge, la Gaule et l'Italie restent sans défense. Toutes les grandes villes méditerranéennes flambent l'une après l'autre : Marseille (838), Arles (842), Gênes (935), Pise. Les plus célèbres sanctuaires monastiques de l'Occident sont réduits en cendres : Mont-Cassin est détruit au sommet de sa montagne (881), et, aux portes de la Ville Éternelle, le tombeau du prince des Apôtres est profané et pillé (846). Les Sarrazins emportent l'autel en argent massif qui surmontait la confession de S. Pierre au Vatican, avec les innombrables lampadaires qui brûlaient nuit et jour devant elle.

---

(1) EKKEHARDI, *Casus Sancti Galli* c. 15

Et qu'était-ce que ces pillages? Sous ce mot, qui n'éveille plus aujourd'hui, grâce à Dieu, que des idées confuses, il faut se figurer tous les épouvantements et toutes les atrocités d'une prise de ville à main armée. Les chroniqueurs du temps, qui ne sont guère explicites, nous forcent souvent de suppléer par l'imagination à l'insuffisance de leurs renseignements; mais quel drame affreux se laisse entrevoir, par exemple, à travers la sinistre concision des lignes suivantes, que j'emprunte aux *Annales de St Bertin*.

A. 838. *Les pirates sarrazins se jettent sur Marseille en Provence, enlèvent les religieuses, qui y étaient en grand nombre, ainsi que le clergé et les laïques, saccagent la ville et partent en emportant les trésors des églises* (1).

La destinée de Marseille était celle de toutes les autres villes du midi. Partout le massacre, le viol, l'incendie, le pillage. Des auditeurs chrétiens se refuseraient aujourd'hui à entendre raconter ce que leurs pères ont dû se résigner à souffrir. L'Europe semblait n'être plus que la Terre Promise où la luxure et la cruauté des sectateurs de Mahomet trouveraient à s'assouvir sur ceux qu'ils appelaient les chiens de chrétiens. La dignité de pape était un martyr. Rien de poignant à lire comme la longue correspondance de Jean VIII, s'adressant vainement et tour à tour, aux peuples et aux rois, aux Byzantins, aux Francs, aux villes et aux ducs de l'Italie, sans parvenir à les

---

(1) Interim Sarracenorum pyratice classes Massiliam Provincie irruentes, abductis sanctimonialibus, quarum illic non modica congregatio degebat, omnibus et cunctis masculini sexus clericis et laicis (occisis?) vastataque urbe, thesauros quoque ecclesiarum Christi secum universaliter asportarunt.

arracher à leur inertie, et finissant en 878 par payer aux Sarrazins un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent (1). Ainsi se trouvait réalisé le rêve le plus audacieux que Mahomet eût jamais pu concevoir : Jésus-Christ était devenu son vassal, et le vrai Dieu payait tribut au faux prophète.

Que faisaient pendant ce temps les rois chargés de veiller à la sécurité des peuples chrétiens? Ils s'entre-déchiraient sous les yeux de l'ennemi commun. En 841, l'année même qui vit les Musulmans pénétrer en Italie, les fils de Louis le Débonnaire se livraient cette funeste bataille de Fontanet qui détruisit l'unité politique du monde européen, et le jeta, morcelé, aux pieds des conquérants arabes. A part Louis II, qui honora son règne par la reprise de Bari, tous les autres carolingiens semblent ne trouver d'attrait au métier des armes qu'à condition qu'il fasse couler le sang chrétien. Les autres souverains ne furent pas mieux inspirés. Le plus grand de tous, l'empereur Otton I n'a pas osé ou daigné se mesurer avec les Musulmans, et tout ce qu'il a fait contre eux se réduit à une ambassade infructueuse auprès du calife de Cordoue, pour obtenir le départ des Maures de la Garde-Frainet. D'autres, dignes d'une éternelle flétrissure, comme le roi d'Italie, Hugues de Provence, s'allièrent même avec les infidèles et s'en servirent contre des chrétiens, et l'on vit quantité de ducs italiens partager avec eux les dépouilles qu'ils rapportaient de nos sanctuaires profanés.

---

(1) Heu proh dolor! fesso mihi paganorum persecutione ac gladio atque exactione census 25,000 in argento mancusorum annualiter imo predictæ vestræ Matri additus civilis mucro angustiae est. Lettre de Jean VIII à Carloman. Migne, *Patrol.* t. 126, p. 770.



Saignée dans tous ses membres, à la fois par ses ennemis et par ses enfants, l'Europe se mourait d'épuisement. La disparition totale du christianisme semblait n'être plus désormais qu'une question d'années.

Mais la papauté veillait.

Il faut le dire, parce que c'est la vérité, et une vérité trop peu connue, ce sont les papes du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle qui ont sauvé le monde, en se chargeant, au milieu de l'universelle défection, d'un rôle qui était celui des rois, et que les rois n'étaient plus capables de remplir. On a souvent accusé l'Église d'empiéter sur le pouvoir civil. Voici le plus manifeste et le plus incontestable de ses empiètements, et il semble que les historiens les plus zélés à les dénoncer aient juré de ne pas voir celui-ci, tant ils se complaisent à le passer sous silence! Aux heures d'épouvante et de détresse qui furent si fréquentes à ces sombres époques, ce n'est pas dans les palais des rois ni dans les châteaux-forts des barons qu'il faut aller chercher les inspirations salutaires et les résolutions viriles : c'est au Latran, c'est dans la cellule des papes que se conserve le courage, que se prépare la résistance et que s'organise la victoire. Au prix de quels sacrifices et à la suite de quels efforts, Dieu le sait!

J'ai déjà indiqué plus haut tout ce que certains papes eurent à dépenser d'efforts soutenus et de mâle énergie avant qu'il fût donné à leurs successeurs de recueillir les fruits de tant de labeurs. L'Europe doit aux uns et aux autres la même reconnaissance, et elle doit saluer dans les amertumes de la défaite, aussi bien que dans l'ivresse du triomphe, ces vieillards pacifiques et désarmés dont le cœur n'a pas tremblé alors que le monde croulait autour d'eux, et qui n'ont pas désespéré de la civilisation chrétienne au moment où le cataclysme suprême semblait prêt à l'engloutir.

Le premier pape organisateur de la victoire fut Léon IV. Il bâtit les fortifications de Rome et d'Ostie, il créa la cité Léonine, et, après avoir noué la ligue des villes de Naples, Gaëte et Amalfi, il remporta en 849, sur les Sarrazins, cette sanglante victoire navale d'Ostie que le pinceau de Rafaël a immortalisé dans les Stances du Vatican (1).

Le deuxième organisateur de la victoire, ce fut le pape Jean X. Il parvint à grouper les Lombards, les Byzantins et les Italiens méridionaux dans une nouvelle ligue, alla à leur tête chercher les Sarrazins dans leur repaire sur les bords du Garigliano, les battit, les tint assiégés trois mois, et, enfin, s'empara de leur rocher et les expulsa du pays (916) (2).

Le troisième organisateur de la victoire s'appelle Benoît VIII. Il s'allie avec les villes maritimes de Gênes et de Pise, il arme les vaisseaux de l'Église romaine, il court au devant des Sarrazins, et, près de Luna en Toscane, après une bataille de trois jours, leur inflige une sanglante défaite (1016), puis il envoie les Pisans leur reprendre l'île de Corse, qu'il cède aux vainqueurs à titre de fief du Saint Siège (3).

Mais les souverains pontifes ne voulurent pas se contenter de ce rôle toujours précaire et ingrat de la défensive : ils comprirent que pour mettre l'Europe définitivement à l'abri de l'Islam, il fallait porter la guerre sur son propre terrain et l'atteindre aux sources mêmes de sa vie. Ce changement de la stratégie pontificale ouvrait une nouvelle phase dans l'histoire de la lutte

---

(1) *Liber Pontificalis* ed. DUCHESNE CV, 521-524.

(2) LIUTPRAND. *Antapod.* II, 49-54.

(3) THIETMAR. *Chronic.* VII, 31.

gigantesque. L'initiative en appartient aux papes du XI<sup>e</sup> siècle, et, s'il n'est pas vrai qu'il en faille faire honneur à Sylvestre II, il est certain que Grégoire VII avait déjà tracé les grandes lignes du plan nouveau, et que son successeur Victor III avait obtenu un commencement d'exécution par une descente des Pisans en Afrique. Mais ce n'étaient là que des préludes : il était réservé à Urbain II de couronner les efforts trois fois séculaires de ses prédécesseurs. Aux alliances précaires et partielles il substitua la coalition permanente et générale de l'Enrope; à la guerre de défensive en Occident, la guerre d'offensive en Orient. Il fut, en un mot, le pape des croisades.

Les croisades ! Cette œuvre merveilleusement belle et féconde de la papauté, que de détracteurs n'a-t-elle pas rencontrés, et combien n'a-t-elle pas été dénaturée, rapetissée, calomniée par tous ceux que tourmente la gloire de l'Église catholique ! On a fait, si je puis ainsi parler, des prodiges pour éteindre le rayonnement d'héroïsme que, du fond du Moyen-Age, elles envoient jusque dans nos jours de morne et froide indifférence. On a tissé; entre elles et nous, un si épais voile de mensonges historiques, qu'aujourd'hui encore elles n'apparaissent qu'à un petit nombre d'esprits avec toute leur majestueuse beauté.

On s'est complu à nous les représenter comme dues à l'explosion du fanatisme religieux et militaire, alors qu'elles sont, en tout premier lieu, nées de l'impérieux besoin de défendre la civilisation contre ses mortels ennemis. Pour diminuer la grandeur de l'initiative pontificale, on a fait honneur du mouvement à un enthousiaste du nom de Pierre l'Ermite; or, il est prouvé aujourd'hui que Pierre l'Ermite, personnage démesurément grandi par la légende, n'a été que l'in-

---

strument et nullement l'inspirateur du grand pape Urbain II, héritier des sollicitudes de tant d'autres souverains pontifes (1). On n'a cessé de répéter que les croisades ont échoué parce que nous n'avons pas conservé Jérusalem, et on oublie que ce sont précisément les croisades qui ont préservé l'Europe de devenir, comme Jérusalem, la captive de l'Islam.

Voilà le mensonge, et voici la vérité.

C'est aux croisades que commence véritablement la civilisation du moyen-âge. Les croisades nous rendirent d'abord ce qui est indispensable pour vivre et pour travailler, la sécurité, la confiance dans l'avenir. Pour la première fois depuis des siècles, l'Europe cessa de sentir le cimenterre musulman levé sur sa tête, et les femmes chrétiennes n'eurent plus à craindre, en se réveillant en sursaut, de voir luire dans l'ombre les yeux luxueux et féroces des ravisseurs qui les arrachaient à leurs époux et à leurs enfants pour les traîner dans les harems. Une paix sacrée régnait en Europe sous la protection des souverains pontifes, et faisait fleurir en Occident tous les arts de la civilisation. La société chrétienne arrivait à l'apogée de sa prospérité. Les deux siècles des croisades, le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>, sont les deux grands siècles du moyen-âge. C'est alors que se multiplient les institutions charitables, que la vie communale s'épanouit largement, que les libertés publiques trouvent leur formule dans des documents comme la grande charte d'Angleterre, que les universités jettent leur plus vif éclat, que la pensée philosophique,

---

(1) V. le livre de M. HAGENMEYER, *Peter der Eremit*, Leipzig 1879, résumé en français sous ce titre : *Le vrai et le faux sur Pierre l'Ermite*, par M. FURCY REYNAUD, Paris, 1883.

après plusieurs générations de discussions ardentes, arrive à sa maturité avec saint Thomas d'Aquin, et que, dans le domaine de l'art et des lettres, le verbe poétique bouillonne et se traduit par des chefs d'œuvre non encore égalés. Tout cela pendant que l'épée enthousiaste des croisés restait toujours levée sur l'Islam qui reculait, et que la croix reparaisait victorieuse dans des capitales qui ne la connaissaient plus depuis des siècles, avec Godefroid de Bouillon à Jérusalem, avec saint Ferdinand à Cordoue et à Séville, avec saint Louis à Damiette et sous les murs de Carthage.

Mais il vient un moment où l'Europe se fatigue des efforts et des sacrifices que demande cette lutte interminable. Et puis, il faut bien le dire, elle n'est plus aussi convaincue de la nécessité du combat contre l'Islam. Il y a si longtemps que le croissant n'a plus apparu en Occident, que l'on ne se figure pas qu'il puisse jamais y reparaitre. Aussi, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les rois et les peuples oublient le chemin de la Palestine, et cessent de répondre à l'appel des papes. Et alors, tout aussitôt, l'Islam redevient le fléau et le désespoir du monde chrétien ! Admirez ici comme l'histoire se charge de glorifier la sagesse des souverains pontifes, et quelles leçons jaillissent d'un simple synchronisme de dates ! En 1270 a eu lieu la dernière croisade : dès 1281, l'Islam reprend sa marche victorieuse en avant, cette fois sous la conduite d'un peuple nouveau, qui se charge désormais de la direction de ses destinées. C'est en 1281, en effet, que les Turcs Ottomans, par la prise de Kutahyé en Asie Mineure, jettent les fondements de cet empire redoutable qui devait tant de fois faire trembler nos pères, et, à partir de ce jour, ils s'avancent à pas de géant dans la direction de l'Occident. En 1326 ils entrent à

Brousse, dans l'opulente capitale de la Bithynie; en 1357, ils mettent le pied sur la terre d'Europe et s'emparent de Gallipoli; en 1361, ils font la conquête d'Andrinople; en 1453, par la prise de Constantinople, ils mettent fin à l'empire grec et détruisent le boulevard qui a si longtemps protégé l'Europe orientale. Désormais le chemin de l'Occident leur est ouvert : ils s'y précipitent. Mahomet II avait juré de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome : dès 1480, il donnait un commencement d'exécution à cette menace par la prise d'Otrante en Italie. La terreur était à son comble : le Turc n'était plus qu'à quelques journées de marche de la capitale du monde chrétien, lorsque la main de Dieu, en le frappant de mort, conjura l'accomplissement de ses sinistres desseins. Mais la disparition du terrible conquérant ne ralentit que peu l'essor de son peuple. En 1521, les Turcs s'emparent de Belgrade, en 1526, ils détruisent le royaume de Hongrie dans la bataille de Mohacz; en 1529, ils apparaissent sous les murs de Vienne, et en 1565, ils viennent faire le siège de Malte vis à vis de l'Italie. L'héroïsme des chrétiens a beau les arrêter devant ces deux dernières villes, leur retraite ressemble à une marée montante, chaque vague courant un peu plus loin que celle qui l'a précédée. Ils sont partout à la fois. Il n'est aucune ville chrétienne qui puisse se flatter d'être à l'abri de leurs armes. Leurs flottes écument toute la Méditerranée, et portent jusqu'au cœur des pays la terreur et la démoralisation. A Tunis et à Alger, ils ont des enfers dans lesquels languissent des milliers de chrétiens. L'infatigable charité des Trinitaires et des frères de la Merci semble ne servir qu'à payer des primes aux pirates musulmans. Les épouvantes du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle règnent de nouveau sur l'Europe affolée. Va-t-elle décidément devenir musulmane ?

Dans ces jours de suprême détresse, encore une fois, les rois et les grands de la terre se montrèrent inférieurs à leur mission. Par leurs incessantes querelles entre eux, ils ne cessèrent d'affaiblir la malheureuse Europe, et de faire les affaires des Turcs. Leurs viles préoccupations d'intérêt personnel ont quelque chose qui contraste étrangement avec la tâche sublime qui leur semblait dévolue. Parfois, pris d'un accès de honte ou de remords, ils promettaient de se croiser, comme Philippe le Bon, mais ces vœux *du faisant* n'avaient que la valeur de l'objet sur lequel ils étaient prêtés. Heureux quand les souverains ne poussaient pas l'oubli de leurs devoirs jusqu'à faire, comme Venise, des traités séparés avec l'ennemi commun, qui payait de quelque profit sordide leur lâche défection, ou quand ils ne se liguèrent pas avec lui pour combattre un prince chrétien, comme fit ce François I qui porte, sans doute par dérision, le titre de *roi chevalier* ! Faut-il ajouter que les peuples, égarés par les leçons délétères qu'ils puisaient dans le culte des lettres antiques, semblaient lutter d'indifférence avec leurs rois pour les suprêmes intérêts de la chrétienté ? On dirait qu'au milieu des rivalités nationales par lesquelles ils désolent et troublent la grande famille catholique, ils n'aient plus qu'un ennemi commun, le pape. C'est quand il s'agit de résister au vicaire de Jésus-Christ qu'ils retrouvent quelque semblant de l'union qu'ils montraient autrefois dans la lutte contre les ennemis de la foi, à preuve ce désastreux et ridicule concile de Bâle, gaspillage insensé des forces morales de l'Église dans une guerre sans objet contre son propre chef ! Et c'est l'année où les Turcs entrent à Constantinople qu'éclate, au cœur de la ville éternelle, l'ignominieuse conspiration de l'humaniste Etienne Porcaro contre le plus magnanime protecteur

que les humanistes aient jamais rencontré sur aucun trône d'Europe. Le protestantisme, enfin, mit le comble au désarroi de l'Europe en la divisant en deux camps ennemis sous les yeux des Turcs, et Luther, avec le cynisme qu'il apportait en tout, éleva la voix pour conseiller aux Allemands de ne pas payer les subsides destinés à la guerre contre les Turcs. « Plutôt Turcs que papistes ! » Ce cri infâme retentit à diverses reprises dans la bouche impure du moine apostat, aussi traître envers sa patrie qu'il l'avait été envers son Dieu (1).

Nous périssons donc encore une fois, si, encore une fois, les papes n'avaient mieux compris que les rois et les peuples où était notre salut. L'histoire est monotone; elle se redit sans cesse, et celui qui veut la raconter fidèlement ne peut préserver son récit d'une uniformité qui lui est communiquée par le sujet même. Qu'on ne s'étonne donc pas de m'entendre redire des papes du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, ce que j'ai dit plus haut de ceux du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup>. Les souverains pontifes n'avaient cessé de rappeler aux princes chrétiens la nécessité de la guerre contre l'Islam, et, depuis l'entrée en scène des Turcs, leurs appels avaient redoublé d'énergie. A partir de la chute de Constantinople surtout, ils mirent tout en œuvre pour secouer la torpeur des souverains de l'Europe, et plus d'un d'entre eux, comme Nicolas V, comme Calixte III, comme Pie II, est mort à la peine, le cœur brisé par la déception qu'à la dernière heure, lui ménageait l'aveuglement ou la lâcheté des rois. Ce n'est pas que tant de dévouement soit resté tout à fait stérile. Il est certain que les souverains pontifes parvinrent à retarder dans une

---

(1) V. J. JANSEN, *L'Allemagne et la Réforme*, trad. E. Paris, t. II, p. 98, 106, 107, 126.



mesure considérable les progrès de l'Islam, soit en obtenant des chrétiens occidentaux des secours partiels pour les besoins les plus urgents, soit en fournissant des ressources et des encouragements à ceux qui soutenaient le choc des hordes ottomanes. C'est aux opiniâtres efforts des papes, c'est au zèle infatigable de leur légat, saint Jean de Capistrano, que nous devons en bonne partie les succès remportés par les deux vaillants défenseurs de la cause chrétienne en Hongrie et en Albanie, Hunyade et Scanderbeg. Alors que l'Europe tremble dans une inexprimable angoisse devant le sabre invincible de Mahomet II, le héros madgyare et le héros épirote apparaissent à nos avant-postes comme les lieutenants du souverain pontife, tenant bon jusqu'à la mort pour obéir à la consigne qu'il semble leur avoir donnée de veiller sur la chrétienté endormie.

L'heure devait sonner enfin où l'héroïque obstination des papes allait être récompensée d'une manière magnifique. Trois siècles après saint Louis, un pape qui était un saint lui-même, Pie V, parvient à organiser, sous l'invocation de Notre Dame du Rosaire, une nouvelle croisade. La Sainte Ligue de 1570 n'était plus, il est vrai, qu'une image affaiblie de ces coalitions immenses du moyen-âge, dans lesquelles l'Europe toute entière se ruait à l'assaut de l'Islam : elle ne comprenait, outre le pape, que Venise et l'Espagne. Mais l'Espagne était digne de la confiance que l'Église catholique mettait dans l'héroïsme de ses soldats et dans le dévouement de ses rois. Cette nation de la croisade perpétuelle avait à peine débarrassé son territoire des derniers Musulmans, qu'elle rêvait de leur arracher l'empire de la Méditerranée. Le grand cardinal Ximenès lui avait montré le chemin de l'Afrique, et, à deux reprises, Charles Quint avait marché sur ses traces en organisant ses expéditions de

Tunis et d'Alger, la première, si heureuse et si féconde, l'autre, dont les éléments conjurés lui ont enlevé le succès mais non la gloire. Quant à Philippe II, en qui semble s'être incarné le génie de la résistance à tous les ennemis de la foi catholique, il était l'allié qu'il fallait à Pie V, et il donna à l'expédition un chef dans la personne de son frère Don Juan d'Autriche, ce jeune homme dont la courte et brillante carrière, comme celle d'Achille, semble le résultat d'un pacte généreux avec la gloire et avec la mort.

Commandée par un héros, guidée par un saint, et s'avancant sous l'invocation de la Vierge immaculée, la flotte chrétienne, au milieu de l'attente anxieuse de l'Europe, fit voile pour la Grèce et rencontra la flotte turque dans les eaux de Lépante. Là, le 7 octobre 1571, eut lieu la bataille la plus mémorable de l'ère moderne. Enfin, après une lutte sanglante, Don Juan s'empara de la galère capitane des Turcs, y abattit la bannière du croissant et la remplaça par celle de la croix. Le symbolisme pathétique de cette substitution d'étendard n'a pas, je crois, d'égal dans l'histoire du monde, depuis le jour où le *labarum* de Jésus-Christ prit sur les drapeaux romains la place des aigles de Romulus. Il signifiait le triomphe définitif de la croix sur le croissant. C'était fini du rôle de l'Islam en Europe : la bataille de Lépante lui avait porté le coup de mort. Toute la chrétienté rendit grâces au héros qui avait enfoncé le dard dans le flanc de l'Islam, et au pape qui avait dirigé sa main.

L'Islam eut une fin digne de lui. Atteint aux sources de la vie, il ne se résigna pas au rôle de la défensive ; comme le sanglier blessé, il revint à la charge, et, par ses assauts répétés, donna plus d'une fois encore à l'Europe l'arrière-goût des antiques épouvantements. Pendant un

siècle encore, la Hongrie servit de champ de course à ses chevaux, et même, en 1683, nous le voyons ramener ses hordes barbares sous les murs de Vienne. Une nouvelle fois l'Autriche trembla pour son existence, une nouvelle fois il y eut un roi chrétien, Louis XIV, pour se réjouir du progrès des armes de l'Islam, qui lui faisait espérer la prompte chute de la maison de Habsbourg.

Mais la papauté restait fidèle à la chrétienté trahie et menacée, et elle alla chercher au fond du septentrion le libérateur de l'Allemagne. La reconnaissance de l'Europe doit réunir à jamais, dans la même auréole de gloire, la mémoire du pape Innocent XI et celle de Sobieski, « cet homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean! »

La délivrance de Vienne est l'épilogue triomphal de notre lutte de dix siècles contre le croissant. Elle couronne d'une manière glorieuse la gigantesque entreprise que les papes ont poursuivie à travers toutes les lassitudes avec une infatigable énergie, à travers toutes les trahisons avec une indéfectible confiance. C'est donc justice qu'ils soient glorifiés aujourd'hui dans leur œuvre, et que l'histoire proclame, qu'à plusieurs reprises ils ont été les sauveurs de l'Europe. S'ils n'avaient agi, lutté et prié pour nous pendant que nos rois nous trahissaient, nous opprimaient ou nous vendaient, nous ne regarderions pas aujourd'hui du côté de l'homme *malade* avec le tranquille mépris de la supériorité définitive. Le vœu impie de Luther serait réalisé depuis longtemps. Nous ne serions plus papistes, nous serions Turcs, et des eunuques nous distribueraient des soufflets à la porte des harems où ils tiendraient enfermées les femmes chrétiennes.

## III.

Est-ce à dire pourtant que l'Islam soit devenu désormais pour nous une quantité négligeable? Il ne saurait y avoir de plus pernicieuse erreur. L'Islam a cessé d'être un danger pour l'Europe, mais il continue d'être un obstacle pour la civilisation européenne.

Nous sommes habitués à ne le regarder que par un bout, si je puis ainsi parler, et à ne l'envisager que du côté occidental, où sa faiblesse par rapport à nous apparaît dans une lumière si éclatante. Mais l'Islam est un corps immense qui s'étend sur une vaste partie du globe, et qui, aujourd'hui encore, n'a pas renoncé à se dilater. Les défaites et les affronts que nous lui avons infligés ne lui ont pas enlevé son ambition et sa soif de dominer : ils en ont seulement changé la direction. Il a renoncé à la Méditerranée, parce qu'il y a eu affaire à plus fort que lui, mais il a cherché et il a trouvé des compensations ailleurs. Voilà ce qui ne saurait nous laisser indifférent : car, en quelque pays qu'il pénètre, l'Islam le ferme à la civilisation véritable. Certes, si cette civilisation n'avait reçu d'autre mission que celle de manger en paix, au milieu de ses enfants d'aujourd'hui, les fruits du travail des générations antérieures, nous pourrions nous désintéresser de ce que fait le croissant. Mais si, comme nous le croyons, il est dans sa destinée providentielle de se répandre sur le monde entier, et de porter la lumière et le salut aux peuples assis dans les ténèbres, alors la question change de face, et nous ne pouvons sans amertume contempler le spectacle que nous offre l'Afrique de nos jours. Nous avons été prévenus par l'Islam auprès de ces innombrables nations noires dont l'éducation nous avait été confiée par la Providence. Et, frappante coïn-

cidence! c'est ce même XVII<sup>e</sup> siècle pendant lequel s'effondre l'édifice de sa puissance en Europe, qui est témoin de l'expansion presque illimitée de son influence en Afrique. On croirait assister ici à un phénomène naturel comme celui du flux et du reflux. C'est à l'heure où l'Atlantique se retire des côtes du Brésil et de la Floride qu'elle commence à envahir celles de l'Europe; c'est au moment où les hordes de l'Islam fuient devant les murs de Vienne que d'autres hordes musulmanes prennent possession des rivages orientaux de l'Afrique australe. L'Islam possédait depuis l'origine les régions méditerranéennes de ce vaste continent, mais, à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il s'ébranle de nouveau pour en conquérir une nouvelle partie. L'iman de Mascate étend sa domination sur toute la côte orientale du continent noir, fonde la sultanie de Zanzibar, écarte l'autorité portugaise, et jette les bases d'un vaste empire dont le morcellement n'a pas empêché les progrès de l'Islam. L'Islam en effet n'a cessé de pénétrer dans l'intérieur du pays à la suite des bandes meurtrières qui font la chasse à l'homme, et de s'y assurer de nouveaux postes qui affermissent et propagent sa domination.

Depuis lors, la race nègre a commencé de porter le joug du faux prophète. Non que l'on puisse dire qu'elle est convertie à la religion de l'imposteur : le musulman, je l'ai déjà dit, ne connaît pas le prosélytisme religieux, il n'a pas besoin que l'on croie à sa religion, il lui suffit que l'on obéisse à ses représentants. D'ailleurs, en se convertissant à l'Islam, les noirs échapperaient, du moins théoriquement, au danger d'être réduits en esclavage, et cela ne fait pas le compte du négrier, qui est, auprès d'eux, le seul missionnaire de Mahomet. Le musulman a toujours éprouvé le besoin d'avoir sous

lui une religion vaincue qu'il se garde bien d'exterminer, parcequ'elle fournit la pâture nécessaire à sa paresse et à sa sensualité : s'il n'y avait plus d'infidèles, où trouverait-il ses esclaves et ses concubines? Voilà pourquoi nous le voyons commencer sa diffusion en Afrique au moment même où les papes sont parvenus à lui fermer l'Europe. Nous n'avons pour ainsi dire rien su de tout cela jusqu'en ces derniers temps, ou tout au moins nous n'y avons fait guère attention. Pendant que nous le croyions à l'agonie, il nous déroba d'avance tout un continent. Et lorsque, après des prodiges de courage et d'énergie, nos missionnaires et nos voyageurs sont enfin parvenus à ouvrir à la civilisation le continent mystérieux, regardez : nous y trouvons l'Islam, comme au cœur d'un fruit magnifique on trouve le ver qui l'a rongé!

La croix est donc de nouveau en présence du croissant, et la lutte va fatalement recommencer. Je dis fatalement, parce qu'en effet il est impossible de la conjurer, étant donné les principes en cause. Il faut à l'Islam de la chair humaine pour ses harems, et il ne saurait se passer de ce qu'il ne trouve plus nulle part qu'en Afrique : l'esclavagisme est donc une nécessité pour lui, et la chasse à l'homme fait partie de son existence. D'autre part, l'Église catholique — disons, pour ménager des susceptibilités malades, la civilisation européenne — a le bescin d'affranchir tous les hommes, et elle ne saurait se dérober à l'obligation sacrée d'arracher les pauvres noirs à leurs bourreaux. Voilà pourquoi la lutte doit recommencer. A dire vrai, elle est recommencée depuis plusieurs années. Seulement, distraits ou indifférents, nous n'avons pas saisi immédiatement la portée des événements qui se passaient en Afrique. Quand, il y a quelques années,

le Mahdi a déroulé dans le Soudan ses bataillons fanatiques, quelques uns ont bien entrevu et même signalé le redoutable caractère religieux et social de ce soulèvement des chasseurs d'hommes contre les émancipateurs, mais nous ne les avons guère écoutés, et, dans tous les cas, notre attention était d'un autre côté. Même la détresse de l'incomparable Gordon n'a éveillé parmi nous qu'une sympathie stérile; nous l'avons laissé périr à Khartoum, cet homme qui valait un peuple, et dont les amis de l'humanité doivent aujourd'hui pleurer amèrement la disparition. Cependant, le triomphe du Mahdi, c'était la ruine de la civilisation en Afrique, c'était l'union des Musulmans du Midi avec ceux du Nord, la jonction des deux tronçons du serpent qui étreint le continent noir. Les récents événements qui se sont passés dans l'Ouganda sont un nouvel et important épisode de la même lutte. Là, la question est nettement posée entre chrétiens et musulmans, et le triomphe momentané de ces derniers a valu à la jeune église des bords du Nyanza une persécution qui rappelle, par l'atrocité des supplices et par l'héroïsme des martyrs, les premiers temps de l'Église chrétienne (1).

L'enjeu de cette lutte, dont tout annonce qu'elle sera longue et ardente, c'est une race humaine tout entière. Que deviendra-t-elle? Est-elle destinée à périr comme la gazelle du désert sur laquelle chevauche le lion affamé, ou l'Église pourra-t-elle la recueillir dans ses asiles, où elle trouvera la liberté dans la vérité? Tout est là. Nous assistons au drame, dans toute sa poignante simplicité. Toutes ses scènes, les plus horribles

---

(1) Voir les lettres de Mgr. LIVINHAC, vicaire apostolique du Victoria-Nyanza, dans les *Missions Catholiques*. 13 mars, 25 mars et 1 avril 1887.

et les plus révoltantes, se déroulent sous nos yeux, et nos oreilles sont remplies des cris de douleur des victimes et des cris de triomphe de leurs bourreaux. Il faudrait être privé de toute lumière intellectuelle pour ne pas voir, à travers la rapide succession de ces scènes que la presse fait passer sous nos yeux comme les pièces d'un kaléidoscope, apparaître l'unité grandiose et profonde de ce drame solennel. C'est toujours l'ancien conflit de Jésus et de Mahomet, qui a rempli douze siècles de notre histoire, et qui n'est pas encore sur le point de finir. Nous voyons le Rédempteur des hommes s'approcher d'une race infortunée qui n'avait pas encore reçu la visite de sa charité infinie; il descend jusqu'à elle, comme autrefois il descendit dans les limbes, pour la tirer de son double esclavage et pour briser ses chaînes, mais, au moment où il lève ses mains bénissantes, l'imposteur du désert se dresse devant lui, le cimenterre à la main, et lui lance de nouveau cet insolent défi : Tu n'iras pas plus loin!

Témoins de cette audace sacrilège, qui de nous, chrétiens et fils de croisés, ne sent bouillir en lui les généreuses colères d'autrefois, et n'est prêt à se ranger derrière son Sauveur pour combattre sous sa bannière contre l'impur tyran de la race africaine? Dieu le veut! disait-on au XI<sup>e</sup> siècle. On peut le dire aujourd'hui aussi. Nous faisons la même guerre qu'alors, nous la faisons au même ennemi. Aujourd'hui comme alors, la luxure et la cruauté, comme deux dogues aux mâchoires sanglantes, aboient aux côtés du faux prophète; aujourd'hui comme alors, la justice et la pitié, comme les saintes femmes sur le Calvaire, pleurent au pied de la croix de Jésus en attendant leur jour. Du centre de la chrétienté, aujourd'hui comme alors, le cri de ralliement a été poussé par le chef de l'Église, et le



monde chrétien tout entier a entendu son suprême appel. Il ne nous reste donc plus qu'à faire aujourd'hui comme alors faisaient nos pères, c'est à dire à nous ébranler et à mettre tous ensemble la main à l'œuvre qui est et qui restera l'œuvre capitale du XIX<sup>e</sup> siècle. Nul de nous n'a le droit de s'en désintéresser, et celui-là pourrait être considéré comme un traître qui refuserait d'y jouer son rôle.

Que sera cette œuvre, et par quels moyens appropriés aux conditions de notre temps atteindra-t-elle son but sublime? Il ne m'appartient pas de le dire, et ce n'est pas ici le lieu de s'en préoccuper. Je n'avais qu'à en faire comprendre l'importance, et c'est ce que je crois avoir fait, en lui restituant dans l'histoire du monde chrétien la place qu'elle y occupe. Mais ma tâche ne serait qu'imparfaitement remplie, si, à côté de ce que la lutte contre l'Islam a été dans le passé, je ne montrais ce qu'elle doit être dans l'avenir. Il n'est nul besoin d'être prophète pour entrevoir la portée de son succès, si elle est appelée à réussir, comme nous l'espérons. Les conséquences du triomphe de l'œuvre anti-esclavagiste en Afrique seront incalculables. Et d'abord, l'Islam aura reçu une blessure aussi cruelle que celle qui lui fut faite autrefois à Lépante. Lépante a mis fin à sa carrière en Europe; la suppression de l'esclavagisme mettrait fin à sa carrière en Afrique. Dès lors, il serait manifeste, pour les intelligences les plus obscures, que l'Islam est une religion de vaincus. Toute sa force d'attraction disparaîtrait le jour où, là-bas comme ici, il cesserait d'être entouré du prestige de la force, et perdrait sa réputation d'invincible. Il ne serait plus, dès lors, qu'une force engourdie et décadente. Sa propagande s'arrêterait du coup, et, dans cette Afrique australe où sa domination est encore mal assise, ses jours seraient

peut-être comptés. Dans tous les cas, le christianisme n'aurait plus à compter avec lui.

Et que sera-ce si, en regard de la décrépitude de l'Islam, nous plaçons la vigueur et l'élan que le triomphe donnera au christianisme victorieux? Toutes les grandes œuvres ont en elles une puissance d'expansion qui va bien au delà de leur but immédiat, et qui les fait en quelque sorte se reproduire elles-mêmes dans des œuvres nouvelles. C'est ainsi que s'expliquent les récompenses temporelles attachées à la pratique du bien. Or, sur qui descendront les bénédictions que la voix mourante de Livingstone a promises au libérateur de la race noire, sinon sur l'Église catholique, qui marche à la tête de l'œuvre émancipatrice? Le prix magnifique dont sera payée sa charité, ce sera, il n'en faut pas douter, la dilatation du royaume de Dieu et l'entrée de la race noire dans la communion catholique. Cela se fera en vertu d'une loi morale. La charité engendrera la reconnaissance, et la reconnaissance sera la mère de la foi. Les déshérités croiront en celui des dieux qui les aura le plus aimés.

L'histoire explique l'histoire. Lorsque, il y a treize cents ans, à la vue des jeunes esclaves barbares vendus sur le marché de Rome, saint Grégoire le Grand, alors simple moine, s'écria que de ces Angles il voulait faire des anges, ce cri sublime renfermait une somme de charité suffisante, non seulement pour racheter quelques pauvres esclaves, mais pour convertir et civiliser une nation entière. Toute la civilisation anglaise est sortie de cette seule parole : elle y était contenue avec ses fleurs et avec ses fruits, comme un chêne superbe est contenu dans un gland. De même, lorsqu'il y a quelques mois, en présence des chrétiens nègres qui faisaient partie du pèlerinage africain, Léon XIII con-

fia solennellement au cardinal Lavigerie la mission de travailler à l'extirpation de l'esclavagisme, il y avait dans cette parole, prononcée à la face de Dieu et de l'Église par le père du genre humain, une fécondité qui allait au delà de cette grande œuvre elle-même. C'était une parole créatrice comme le sont toujours les paroles du vicaire de Jésus Christ, lorsque, debout entre Dieu et l'humanité, il s'adresse à la terre au nom du ciel. Et un jour, sans doute il en sortira une florissante chrétienté africaine, une grande civilisation noire qui réjouira l'Église catholique, alors que, selon la vision prophétique de Macaulay, les flots de la Tamise ne battront plus que les arches brisées du pont de Londres au milieu d'une solitude jonchée de ruines. Les peintres du moyen-âge, avec leur sens profond des choses spirituelles, ont représenté sous les traits d'un nègre l'un des mages qui viennent adorer le Désiré des nations. Eh bien, il y a dans cette représentation naïve une vérité prophétique que l'avenir se chargera de mettre en lumière, si nous savons répondre à l'appel qui nous est adressé aujourd'hui. Et ce sera beau de voir une Église de couleur agenouillée au pied de la croix, et redisant avec l'épouse du cantique : *Je suis noire mais je suis belle, o filles de Jérusalem!*

Mais ce n'est pas tout, et ceux qui n'aiment pas à porter leurs regards au delà de l'horizon de leur patrie pour s'associer aux sollicitudes universelles de l'Église, ceux-là seront peut-être sensibles à d'autres considérations. A ceux-là je dirai : Lorsque l'Église catholique reviendra des déserts homicides, portant dans ses mains, comme les trophées de sa victoire, les fers brisés de la race africaine, dites-moi, ne brillera-t-elle pas alors d'un tel éclat que ses plus acharnés détracteurs seront réduits au silence, et que ses ennemis tomberont à genoux?

Donnez donc largement, donnez sans compter à l'œuvre du cardinal Lavigerie, car qui sait si ce n'est pas là-bas, aux bords du Tanganyika, dans le sang de nos martyrs et dans la sueur de nos missionnaires, que mûrit la solution des problèmes de notre époque, et que se prépare la pacification des partis politiques et la fin de la guerre des classes au sein de l'Europe réconciliée

*Liège.*

GODEFROID KURTH.







## LE PREMIER DERNIER BAISER.

---

15 octobre 1888.

**D**E Lille, j'arrivais hier à Louvain, par ordre de mes parents. Cette résolution que j'avais fait naître chez eux, lentement, sans avoir l'air d'y toucher — je ne perdais nulle occasion d'y revenir, de la fortifier par des phrases d'apparence incidentes, en réalité étudiées et glissées avec une diplomatie extrême, je m'en flatte, dans le courant de la conversation.

Le jour où mon père me fit part de sa décision avec certains ménagements, je dissimulai ma joie de vainqueur. Je n'avais du reste que celle-là à cacher. Car j'étais triste de quitter ma ville, mes parents, de rompre les doux fils invisibles et tendres et gracieux comme des fils de la Vierge qui me rattachaient encore à l'aimée.

De fréquentes pensées — à l'approche du départ — allant de moi vers elle, avaient tissé entre nous comme une toile merveilleuse d'araignée, blanche et semée de gouttes d'eau que l'or pâle du soleil vient illustrer doucement. Il en coûte de détruire un si charmant ouvrage!...

Cependant je l'avais résolu, je suis parti.

Au fond d'un quartier mort, dans Louvain cette ville morne, je suis venu habiter chez deux cousines d'âge. C'est non loin de Sainte Gertrude, près du cours

terreux de la Dyle, le long de laquelle on voit bizarrement se succéder de vieilles maisons qui se regardent oh ! si tristement dans l'eau sale, tristement comme de vieilles pauvresses qui se regarderaient dans un miroir ébréché et dépoli.

Mes cousines tiennent leur maison avec une propreté minutieuse ; mais quelque chose manque : est-ce l'air ou la vie ? Pas un atome de poussière ; du sable soigneusement semé sur le carrelage ; presque partout un air humide, renfermé ; des rideaux bien blancs avec des nœuds de rubans fanés. Au salon, j'ai vu de vieux et remarquables tableaux, de sévères et lourdes potiches japonaises, des bibelots de goût très fin, de la dorure, des couleurs ; enfin de la gaieté.

Je suis loin de tout connaître déjà, entouré que j'ai été des questions et des amabilités un peu fillettes de mes cousines.

Le soir dans ma chambre je tremblai à la fraîcheur des draps de lit ; mais ils « sentaient bon », une dernière senteur de l'herbe sur laquelle on les avait tendus.

Je pris plaisir dans ma couche à jeter un regard sur ma vie, parce que j'avais pris du recul ; j'étais le voyageur qui contemple de haut un panorama. Mais à la longue, j'eus, à penser, comme un frisson — et une vague terreur venant d'une impression de solitude me prit. Dans le calme absolu qui m'entourait, il y avait comme du vide.

Et dans ce vide, le carillon laissa tomber ses notes moqueuses et tristes pareilles à des fleurs fanées ; puis un marteau lugubre frappa solennellement douze coups — douze coups frappés à la porte d'airain de l'Éternité, me semblait-il, ... avec un retentissement qui allait mourir bien loin dans l'autre monde...



3 novembre 88.

Il est bien fini le doux roman avec ces rencontres inopinées et rares au coin d'une rue, ces attentes fébriles — et si délicieusement récompensées quand elle paraissait — derrière un pilier trapu dans l'église silencieuse et remplie d'ombre comme une forêt.

Celle que j'avais aimée avec toute la passion fougueuse de mes vingt ans, — épris de son âme dévote — de son cœur apitoyé sur le sort des pauvres qu'elle vêtitait du travail de ses mains — de son corps, merveille de forme et d'ondulations — celle-là, la bien-aimée je l'oublie parce qu'une impossibilité me barrait le chemin. Contre ce mur cruel, ma tête s'est heurtée violemment. Je pleurai tant que j'eus des larmes à répandre; puis je me suis enfui, sans plus me retourner, pour faire que sa beauté empoignante s'obscurcît, s'effaçât presque.

Pendant parfois, comme du feu brûle mon cerveau; et alors, les yeux du corps fermés, le regard interne me fait voir son image, phosphorescente, jaune, bien réelle mais petite comme une miniature, en relief sur fond de brouillard.

Semblable à Caïn que poursuivait inexorablement la voix de Dieu, moi, comme un autre maudit, ne pourrai-je échapper tout-à-fait à son charme?



25 novembre 88.

L'Eloignement et le Temps, ces deux Sœurs de Charité guérisseuses des plaies humaines, ont calmé l'irritation de mes blessures; ma fièvre se dissipe...

Comme un convalescent qui recommence à sortir



et jouit tant à respirer l'air doux du printemps et à se promener sous les arbres en bourgeons et pleins de frais, d'énivrants parfums, je me reprends à goûter la vie sans soucis, emportée par le vent d'où qu'il souffle.

Ne plus aimer a sa jouissance calme, paresseuse, mais c'est un rêve pour certaines natures.



1 décembre 88.

Mes deux Cousines.

La plus jeune, Elise, a trente-cinq ans. Un peu boîteuse et laide de figure, ces deux défauts l'ont rendue taciturne et concentrée. Elle semble avoir vécu dans une époque déjà éloignée — le bon vieux temps, dont elle a gardé les habitudes, c'est-à-dire, pour ne parler que de l'extérieur, la simplicité dans la mise et la manière cérémonieuse dans les rapports. Hormis aux heures sérieuses, je ne cause guère avec elle, me réservant pour tenir tête à sa sœur, Anne, plus âgée de quelques ans.

Déjà, chez celle-ci, on voit des indices grisâtres se dissimulant mal dans la chevelure. Mais si jeune encore par sa vivacité, sa gaieté! Elle touche à tout d'une manière plaisante. Et moi, comme provoqué, je prends une habitude enjouée que je prodiguais peu jadis et m'entraîne à lui donner toujours la réplique.

Oh! qu'elle est impérative et sans intention! Elle s'impose.

Elle fut beaucoup admirée dans sa jeunesse. Tout ce qu'elle m'a raconté me l'a appris et elle raconte d'une haleine, sans l'ombre de vanité ou de regret. D'ailleurs j'ai vu d'elle un portrait où elle apparaît très droite, en robe blanche, avec l'ancienne coiffure

à nattes lisses le long des tempes et fronçant en coques près des oreilles. Bien belle comme ça.

Elle courait à toutes les fêtes, vrai boute-en-train, riant, folle, se cabrant superbement sous les coups de fouet de la plaisanterie.

Mais elle ne voulait pas s'attacher. Plusieurs jeunes beaux à différentes reprises hasardèrent de la circonvenir; quand elle s'en apercevait, sa réponse était un éclat de rire sans réplique.

Elle ne désirait pas le mariage. Elle n'aimait, n'adorait que sa liberté, étant de ces caractères qui ont horreur de la bride.



6 décembre.

Après le second déjeuner, elle s'assied d'ordinaire sur un petit *crapaud* (1), repoussé contre le mur — près de la porte vitrée qui donne accès à la serre. Je me p<sup>u</sup>ise, en pendant, de l'autre côté. Entre nous, une petite table où l'on sert le café.

Là nous parlotons longuement. Elle ravaude ou bien rajuste des rubans à un chapeau, découd, recoud. Elle est d'ailleurs sans cesse occupée dès son lever. Soins aux oiseaux, aux chiens, apprêts de ménage, époussetage, courses en ville, travaux de couture; la paresse ne pourrait pas jeter un grain de sable dans toute sa journée.

Donc nous causons à cette heure charmante, si bien faite pour la chose, où sous prétexte de digestion on suspend l'agitation et les tracas.

Sa causerie est de surface, comme le vol de l'hiron-

---

(1) Espèce de fauteuil bas

delle rasant l'eau... mais parfois une aile plonge; parfois cousine a aussi un mot profond, cependant elle ne s'y arrête pas et le fuit au plus vite.

Je regarde en souriant, quand elle parle, ses moues vraiment enfantines et à ces moments, je la crois plus jeune que moi.

Oh! sa babiole! Elle va, va, raconte un fait, ce qu'elle a vu tantôt, en cherche les causes, c'est ceci, c'est cela, ou peut-être... « mais non, je n'en sais pas l'explication... »

Puis elle a des mots très drôles, très amusants, des comparaisons topiques. Sa sœur, par exemple, qui ne manque jamais un office religieux, devient pour elle un *chanoine*. Moi qui protège dans les rues les pauvres bêtes contre les brutalités des charretiers, je suis un *gendarme en bourgeois*. Tout ce qui approche d'elle reçoit ainsi une étiquette cocasse.



15 décembre.

Tantôt à la fin du repas, une scène drôle s'est passée.

J'avais tout le temps du service exprimé mon horreur pour le baiser. Il n'y a rien comme un paradoxe pour animer, enfiévrer et réjouir la conversation. « Le baiser éveille en moi des idées repoussantes, de promiscuité; je vois de la salive et la salive au coin de la bouche répugne autant que la roupie au bout du nez; quant au bruit des lèvres, il est si peu séant qu'on gronde même les bébés claquant trop fort de la lippe en buvant leur potage; puis on se trouve si rapprochés qu'on respire inévitablement l'haleine l'un de l'autre, l'haleine, cet air fétide rejeté avec dégoût... Décidément

j'aime mieux la mode chinoise de se pincer le bout du nez. L'appareil du baiser est donc si matériel, si repoussant qu'il faut pour faire passer outre au dégoût la domination d'un vif sentiment, tel le sentiment paternel, filial ou conjugal. Mais le baiser de rencontre : vulgarité! le baiser lascif : honte! »

Là-dessus mes deux cousines de m'agacer : — Il faut qu'on s'embrasse au nouvel an, dit Anne; ce sont des étrennes inévitables et qui portent bonheur quand ça vient d'un jeune homme. Vous m'embrasserez, je vous embrasserai, nous nous embrasserons...

Je réponds gaiement que ce jour-là j'irai quelque part, en voyage, bien loin. Mais oui, c'est vrai, je retournerai ces jours-là chez mes parents.

— « Oh! mais alors, si je vous embrassais tout de suite? »

Anne se lève, je l'esquive en faisant le tour de la table, ma serviette en main. Quand elle s'avance vers moi les bras tendus, moqueuse, il me semble qu'elle fait des passes magnétiques; je me sens comme envahi par des ondulations invisibles mais puissantes. On dirait aussi d'un oiseau qui va m'envelopper de ses ailes dont je sens déjà le soyeux, l'enivrant frôlement... Nous continuons le cercle sans fin autoùr de la table. Tout à coup, sa sœur repousse sa chaise en arrière jusqu'au mur. Me voilà en émoi : le passage est barré, ... je suis pris... plus de retraite... pas moyen de fuir et elle approche! Tout mon sang afflue à la tête, je n'en puis plus, les ondes m'emprisonnent, les deux ailes s'abattent; piteusement je me laisse tomber dans un grand fauteuil et des larmes me perlaient aux yeux.

Elle eut pitié — en riant — et se rassit. A son rire je fis écho par un ouf! très comique de soulagement, mais peut-être eus-je tout au fond de mon cœur comme un regret de sa commisération.

Après, trouvant que j'avais agi sottement, je posai en brave et dis ne pas demander mieux. Mais au moment où elle fut près de moi, je ne sais quelle peur me reprit et je me rejetai en arrière.



7 janvier 89.

Hier, durant la soirée.

Dans l'atmosphère blanche qui entourait la lampe suspendue, à globe d'opale, nous nous trouvions encore seuls, à table, en face l'un de l'autre.

Nous commençâmes par jouer aux dominos — *sans aller à la pêche*. La table de marbre sous le choc des petits blocs d'ivoire bruissait comme de la rocaille remuée. Nous causions et riions. — Je fumais, car elle aime beaucoup la fine fumée bleue de mon cigare, son parfum prenant et ce cylindre de belle cendre gris-clair que je prolonge autant que possible grâce à la lenteur de l'aspiration et à la préciosité des mouvements; elle disait même l'autre jour que si elle s'était mariée, elle n'aurait voulu que d'un vrai fumeur parce que fumer virilise. Je l'accusais en mêlant les dés — peut-être est-ce vieux jeu? — de vouloir me *dominer*, de *poser* plus souvent que de droit. A quoi elle me répliqua que mon langage laissait trop percevoir son futur avocassier, substantif composé et corrompu qui désigne une personne ayant *la vocation* de *scier*. Elle partit aussi d'une de mes apostrophes pour me narrer la manie d'ostentation d'un Gouverneur de Paris qui se faisait précéder excentriquement dans ses promenades à travers la ville par une imposante et solennelle escorte; ce qui valut à ce Général Gouverneur de la part des si spirituels parisiens l'épithète de Double-Six, parce que : à qui la pose?

Cousine étala ensuite des réussites pour connaître l'issue de mon examen. Tantôt les cartes me faisaient risette, tantôt elles semblaient se brouiller, me narguer avec des clignements d'yeux louches et des menaces de doigts. Que croire? L'intéressant pour moi était la devineresse, le coude droit appuyé à la table et l'index posé sur les lèvres, le buste penché, l'œil scrutant. Cette sérieuse posture qui ne croyait pas disait, dans une éclaircie de sourire, des choses badines.

Mais je pris un livre pour en faire une de ces lectures ou analyses hâtives assez semblables à la première natation dans un fleuve inconnu : quelques plongeurs de ci de là, puis on tire rapidement des brassées à travers la largeur de l'eau.

Ce sommaire examen m'absorba et quand je relevai la tête j'éprouvai la surprise d'un instantané changement de décor ; je me croyais dans ma chambre et me retrouvais en face de ma cousine :

Sur un papier où s'échelonnaient en équerre, à droite et au-dessus, deux rangées de chiffres hâtivement marqués entre chaque partie de dominos et magistralement commandées par de grandes initiales rondes, ma cousine copiait pensive une dame du jeu de cartes. Elle avait même donné à cette figure une tournure, un spectre presque, énigmatique. Comment? mais en tout cas, le crayon s'était amolli par places; on sentait la moulure des chairs et la flamme pâle d'une vie d'outre-tombe brillait dans les yeux de la Dame.

Je criai merveille! et demandai le dessin. Ce petit chef-d'œuvre surtout avec sa demi-bordure d'arabesques en chiffres, ce dessin original, de Bohême, me fascinait vraiment.

— Le voici, me dit ma cousine, et d'un rapide trait de crayon, dans un coin, elle griffa un cœur,

puis en dessous du tout, sans doute comme signature, elle écrivit quelque chose. Je lus :

*Souviens-toi que la meilleure ne valut jamais rien.*

Je relevai brusquement la tête et sondai ma cousine, cherchant à saisir la pensée qui se cachait derrière son frontal au moment où sa main avait écrit.

Anne avait un air sybillin qu'elle garda un moment, ses yeux fixant devant elle à l'infini. Bientôt elle se mit à barboter follement; comme une pensée chasse l'autre, je renonçai à découvrir ce que je voulais et d'ailleurs j'étais entraîné et perdu dans la foule des choses dites et répliquées.

Dieu! elle m'arrache des mains son dessin et court se jeter dans un fauteuil en déchirant le papier par la morsure des ongles.

Une colère méchante m'envahit; je l'étouffai et dis d'une voix haletante :

— Ce n'est pas bien, cousine.

— Bast, je m'en moque et ne crains pas vos colères, monsieur mon cousin.

— C'est possible, d'ailleurs je vous les épargne... Votre main, sans rancune... Bonsoir, cousine Anne.



10 janvier.

La voix de cousine Anne, à ce que je remarque, est claire et pleine d'intonations très fraîches; on dirait presque une voix de fillette. Elle sait si bien dire : « Sœurette! » Et quand cousine Elise lui répond : « Petite mère » ça me plait. Il y a dans ces appellations un parfum délicat et concentré qui me grise; parce qu'elles ne s'emploient que dans les précieux moments de la plus fermée intimité.

Je me fais l'effet entre elles deux ou d'un tout

jeune frère que deux sœurs plus âgées soigneraient et choieraient à l'envi ou d'une de ces poupées que les petites filles dorlotent avec de précoces soucis de mère.



19 janvier.

Saisi d'une tristesse noire, funèbre, j'aurais voulu tantôt que mon existence se cassât net au point où elle en était. Espèce d'état maladif. Durant cette phase critique mon esprit errait.

Les faits que tout le monde accepte comme passés et oubliés — ou se remémore mais sans regret, moi à ce moment, je les envisageais avec *angoisse*. Comme une épouse malheureuse me disait avoir refusé jadis la main de tel homme, devenu depuis époux modèle, j'évoquais le changement de destinée : « Cette femme eut eu une vie bien différente; la joie du foyer — l'amour d'un mari au lieu de son concubinage — des enfants, fleurs vivantes au lieu de la solitude... Pauvre existence perdue et brisée! » Telle personne parlait de ses parents défunts : « Oh! pensais-je à part moi, ces êtres ont vécu entourés d'affection, ils ont été remués par mille soucis, traversés par les difficultés et à cette heure, plus d'eux qu'un vague souvenir, une tombe; et cependant ils vivent toujours, mais là-haut! Comme les liens se rompent! Comme les humains meurent! Comme les humains surgissent! C'est un tourbillon de feuilles qui volent, s'abattent, se côtoient puis séparées gisent, pourrissant, sans vie... Comme la vie va vite! Comme la mort va vite! »

Tout me causait effarement. Mon imagination s'emportait.

De larges pensées mais tristes assiégeaient mon cerveau : la vie?... la mort?...



Alors je n'avais pas craint de dire avec calme et jouissance : « Mon suprême désir exigerait ceci : après avoir travaillé cet après-dîner, le soir j'irai me confesser et ensuite, je voudrais qu'une mort instantanée me frappe. »

La vie m'accable tout d'un coup; je la supporterai cependant, Dieu le veut. Mais le beau rêve, si, purifié par le sacrement de Pénitence, après une prière à la Vierge, je m'affaïssais.... La fin! La rigidité dans un linceuil blanc, celui de la pureté — et la jeunesse sur le visage.

Anne, pour me sortir de mon abattement, me conseillait des distractions, trouvait que je devais sortir davantage, fréquenter les bals, courir les réunions mondaines.



*2 février.*

Bizarre caractère que le sien. Anne est un de ces résultats hétéroclites obtenus d'une éducation chrétienne et d'une vie mondaine.

Elle passerait à travers le feu pour aller le dimanche à la messe — de midi. Elle fait parfois un pèlerinage à Montaigu. Souvent rencontrant une église dans ses courses en ville, elle y entrera et se placera toujours à la même chaise, dans un petit coin à elle, près de l'autel de la Vierge; elle prie du reste la Madone tous les soirs. « Je suis en très bons termes avec la Sainte Vierge, » vous dit-elle en riant. Voilà je crois toute sa religion.

Outre cela nulle règle. Elle pense tout et dit tout.

Le divorce, elle en est l'apôtre pas acharné peut-être mais convaincu.

Combien fréquemment je lui ai entendu dire : « Il

faut que jeunesse se passe, s'amuse. » Elle comprend le mot s'amuser dans son sens le plus large.

Elle consulte bien une fois par semaine ou à tout fait qui l'intéresse une vieille « jeteuse de cartes » avec laquelle *elle est aussi en très bons termes*. Elle va la trouver dans sa baraque enfumée et sale : « Ah ! c'est vous, madame » dit avec un fort accent flamand une petite femme accroupie qui remue les grains d'un chapelet.

Anne aborde de temps en temps dans la conversation, des histoires copronymiques, comme les jeunes filles du meilleur genre aiment à en raconter.

Elle raffole de tous les détails qui concernent le demi-monde. (Aujourd'hui le monde intégral existe-t-il encore ? A peu d'exceptions près on peut dire qu'il ne faut plus compter que le demi-monde et le quart de monde.) Elle vous ferait ex abrupto le catalogue complet des aventures scandaleuses de Louvain ; elle connaît le domicile de toutes les illégitimes et leurs bailleurs de fonds.

— Ah ! Monsieur X, vous ne saviez pas que j'étais derrière vous m'amusant à vous suivre !

— Ah ! jeune homme, quand vous avez voulu vous sauver et reprendre vos meubles, la scène a été terrible et vous avez dû abandonner le tout !

Chaque année ma cousine se rend en France dans une ville d'eau. Elle seule ... allant au hasard ... et peut-être à l'aventure ... ; ou c'est l'aventure qui vient à elle ; mais, d'un sang-froid inouï, après avoir joué avec l'imprévu, elle sait s'en débarrasser à temps.

Et quand revient le carnaval avec ses folies, elle ne manque aucun bal ; là, elle intrigue, taquine, déroute toutes les personnes connues qu'elle rencontre, disant à chacun son fait. C'est pour elle, une journée de triomphe : blaguer et mystifier sans être reconnue,

dans le tohu-bohu des masques et des habits semble lui procurer des jouissances insoupçonnées. Elle mourrait je crois de la suppression de ces nuits de fête, à moins qu'elle n'en rît aux éclats.

Tout ceci à présent que je le note sèchement me paraît mal, inconvenant, déshonnête; et quand elle raconte allègrement, avec des saillies ou en mêlant à ses escapades un trait de générosité de sa part, je juge différemment et passerais presque absorption. Elle jette de l'innocence, des fleurs, des rires sur ces aventures que l'on ne voit plus qu'à peine.



22 février.

Je sors de maladie. Les frissons, avant-coureurs, une fièvre.

Mes deux cousines m'ont soigné avec un *vrai* dévouement. Anne surtout, plus alerte, plus résistante, était constamment en mouvement autour de moi. Le bruit de sa robe et sa conversation à mi-voix mettaient dans ma chambre comme un doux chant d'oiseau. A elle seule, elle me faisait un monde. Quand avec précaution elle fermait la porte et descendait l'escalier, mon esprit suivait un instant le frou-frou décroissant puis revenait dans ma chambre qu'il trouvait abandonnée. Lorsque j'ai été remis sur pied, comme j'ai dit à Anne : merci! *de la voix et du geste.*

Et voilà que c'est elle à présent qui garde le lit très accablée. Elle a ressenti de fortes palpitations au cœur, suivies de syncopes. Elle croyait mourir. Presque à chacune de mes sorties, ne pouvant rien d'autre pour elle, je lui rapporte des fleurs naturelles, élevées en serre; elle les aime beaucoup.

Tantôt elle a pu descendre au rez-de-chaussée. Elle était si faible, encore ; mais sa figure un peu amaigrie se colorait fraîchement comme d'un sang nouveau, et ses yeux brillaient, bien clairs. Un peignoir d'indienne enveloppait sa longue taille. Elle m'a si gentiment dit de sa voix devenue encore plus frêle : « Je vous remercie de vos charmantes attentions. » Puis comme cet après-dîner le soleil glissait ses rayons dans le jardin par dessus le mur, nous nous y sommes promenés, moi la soutenant du bras.

Cette promenade m'a fort impressionné. Je regardais, le long des murs ternes, les touffes d'arbrisseaux dépouillés et semblant morts. Dans l'allée triste, quelques feuilles gisaient presque décomposées sur la terre humide. Nous ne parlions pas ; j'entendais le bruit pénible de sa respiration.



14 mars 89.

Je suis en deuil.

Il y a trois semaines, dans la nuit, au milieu de mon assoupissement, j'entendis mais vaguement du bruit, des pas pressés dans l'escalier, des portes qui s'ouvraient et se fermaient avec violence, des cris... un de ces cris me réveilla.

Tout d'un coup je devinai. Aussi, en hâte, je m'habille.. Durant ce temps le calme s'est fait et n'est plus rompu que par des sanglots étouffés... On a peur de réveiller celle qui ne se réveillera plus!

Le second jour, je montai au premier avec ma pauvre cousine Elise, abattue, les yeux rougis, survivant à peine. Nous priâmes ; puis elle bénit la morte et la baisa.

Je pris aussi le rameau de buis. « Elle allait être enfermée dans le cercueil, pensai-je, je ne la reverrai plus... » Je me mis à la regarder fixement. Puis m'approchant et me haussant pour bien la signer je me vis face à face avec ses traits amollis et automatiquement je baisai par deux fois son visage *froid*. Cette glace à mes lèvres, je la conserverai toujours.

En même temps, mon cœur et ma tête se dégonflèrent des agitations qui les assiégeaient; le calme descendit en moi et je me mis à pleurer.

Le calme me reste.

A l'office que l'on célébra à Sainte Gertrude, la sérénité voilée qui tombait de dessus l'autel par les deux vitraux bleus, pareils à deux baies ouvertes sur le ciel, inondait le cercueil comme d'une atmosphère reposante et éternelle. A la sortie, je revis les deux statues en bois — celle du squelette tenant sa faux — et celle de l'ange, avertisseur de la mort, qui montre son clepsydre et dit : « Demain, toi ! » Ces pensées ne m'effrayent pas, elles me rappellent, elles m'enseignent.

Seulement, deux ou trois fois, un soupçon comme un éclair m'a déchiré et brûlé, mais comme lui, il a été fugitif; par respect pour la mort je n'ai pas voulu m'y arrêter :

*Cousine Anne, n'a-t-elle pas voulu troubler mon cœur ? Mon cœur n'a-t-il pas été troublé ?*

MISS TAYRE.





## LETTRE DE LOUVAIN.

---

**C**’est n’est point la matière qui me fait défaut pour adresser aux lecteurs du *Magasin Littéraire* une lettre qui leur décrive le mouvement intellectuel dans la vieille cité brabançonne. Conférences, livres, brochures nouvelles ont éclos, ces quatre derniers mois, en grand nombre, et la moisson du chroniqueur se présente belle et abondante.

Dans le gothique et coquet local de la *Société Littéraire*, le R. P. Van Tricht a ouvert cette année le feu des conférences. *Le XIX<sup>e</sup> siècle* était le sujet choisi. A ceux qui pleurent sur leur siècle, qui le couvrent de mépris, je conseille de lire cette causerie; ils perdront leur désespérance, ils sentiront l’espoir leur revenir au cœur, ils se diront que cette époque si honnie, si conspuée, si vilipendée, mérite mieux que les outrages et les dédains. Que notre temps ait du mauvais, nul ne peut le nier; mais sait-on combien plus mauvais encore était le siècle précédent et combien de progrès ont été réalisés depuis les mauvais jours de la Révolution? C’est en montrant ce que sont aujourd’hui la littérature, la science, l’industrie, les conditions sociales, les mœurs, la religion, ce qu’elles étaient jadis, que le R. P. Van Tricht s’essaie à faire prononcer sur le XIX<sup>e</sup> siècle un jugement plus équitable que celui qu’on

lui inflige communément. Une fine anecdote explique l'optimisme qu'il professe pour son époque : « Un jour, dans une mission, un religieux convertit une concierge libre-penseuse de Montmartre et la ramena dans le droit chemin. Bonnes résolutions, belles promesses, rien ne manqua. L'année suivante, lorsque le Père revint, la vieille s'en fut se confesser à lui. -- Eh bien, ma fille, comment cela va-t-il? — Cela va bien, mon père, je n'ai manqué que vingt-six fois à la messe cette année. — Le dimanche? — C'est ainsi que je l'entends. C'est très-bien, je vois qu'il y a progrès. Continuez comme cela, ma bonne, et l'an prochain nous serons au compte. »

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle aussi il y a progrès et, peut-être, un jour arrivera-t-il au compte. — D'aucuns reprocheront au R. P. Van Tricht d'avoir peint le passé de couleurs trop noires; moi-même, j'aurais aimé à lui voir rendre hommage à un nom qu'il a passé sous silence, au grand nom de Montesquieu. Mais cette légère critique ne peut entamer le mérite de cette conférence où se trouvent des passages de grande et belle éloquence. Je ne sais s'il y a dans aucune autre de ses causeries une page, qui puisse se comparer à celle où il décrit les rois et les nations hérétiques et infidèles venant déposer leurs présents aux pieds du Saint-Père. C'est une des plus belles perles de l'écrin littéraire déjà si riche du R. P. Van Tricht.

Il suffit dans toute ville de Belgique d'annoncer l'arrivée de l'éminent religieux pour voir la foule accourir : son nom est un aimant auquel nul ne résiste. On ne se lasse pas de l'écouter et l'on ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer en lui, ou son incomparable talent de causeur et d'écrivain, ou son inépuisable charité à laquelle il suffit de faire appel pour le

voir aussitôt arriver et consacrer sa parole au soulagement des pauvres et des malheureux.

Ce dévouement toujours prêt nous le ramena pour nous parler du *Luxe* cette fois. Toute la théorie du luxe il l'établit sur la définition suivante : « une dépense que la raison désapprouve dans son objet ou dans sa mesure. » Ce mal funeste trouve sa source dans la passion de jouir, la passion de paraître et la passion de dominer, ou, selon la parole de l'Apôtre, *concupiscentia carnis, concupiscentia oculorum et superbia vitæ*. Dérivant de ces trois passions primordiales, le luxe, de degré en degré, aboutit à la vraie folie et entraîne avec lui comme conséquences nécessaires et inévitables l'appauvrissement des fortunes privées et publiques, l'appauvrissement des mœurs privées et publiques, l'appauvrissement des caractères. A cela un seul remède : la mortification des désirs et pour assurer mieux contre la tentation du fruit défendu le retranchement de quelque fruit que la raison autorise. D'où cette conclusion : même sur les dépenses légitimes prélever la dîme du pauvre.

Un pays où le luxe fait certes défaut, c'est le *Maroc* dont M. E. Picard, l'auteur de l'*Amiral* et de la *Forge Roussel*, a entretenu le public louvaniste au *Salon de peinture* ouvert au profit des pauvres. Résumer sa causerie je ne le tenterai pas; ce serait à peu près impossible, car le hasard du souvenir a seul guidé l'avocat bruxellois dans le récit des différentes péripéties de son voyage. Intéressant il l'a été, et le livre qu'il prépare sur le même sujet serait un régala littéraire, s'il n'était malheureusement déparé par des essais de style déliquescent, comme le révèlent les extraits publiés dans la *Revue générale*. On ne peut que regretter de voir M. Picard, dont la phrase présentait tant d'élégance



et de clarté, s'attacher à cette déplorable manière d'écrire, que lui-même combattait naguère contre la *Jeune Belgique* en une lutte aux épisodes restés célèbres.

Notre pays ne fut pas seul à fournir des orateurs, l'étranger aussi donna son contingent; de Paris nous arrivèrent MM. Fuster et de Lamarzelle.

M. Charles Fuster n'est plus un inconnu; ses œuvres de poésie et de critique, la revue *Le Semeur* qu'il dirige avec talent, ont déjà trouvé parmi nous de nombreux lecteurs. Fort au courant de la littérature contemporaine, possédant, quoique jeune encore, une grande érudition, il a, en parlant à la *Société d'Emulation des Poètes du clocher*, révélé des chefs d'œuvre inconnus à la grande majorité de ses auditeurs. L'ouvrage, en voie de préparation sur ce sujet, obtiendra, nous l'espérons, grand succès. La Belgique n'y est pas oubliée, nous avons aussi nos poètes du clocher; M. Fuster, qui la connaît et qui l'aime, a écrit, en traitant de ses écrivains, des pages charmantes sur plusieurs de nos villes flamandes, notamment sur Bruges. Qu'il me soit permis d'exprimer un regret : c'est que dans sa conférence il n'ait pas cru devoir mêler aux vers d'autrui un peu de sa prose. Il écrit bien; un extrait de son livre, publié dans l'un des derniers numéros du *Semeur*, le prouve à suffisance; il a été trop modeste en hésitant à nous en faire connaître quelques échantillons.

Dans une seconde séance, donnée celle-là à la *Société Littéraire*, M. Fuster nous a dit de ses poésies. Il possède le tempérament du poète; ses vers ont du sentiment, de la chaleur et se distinguent souvent par un rythme très harmonieux. C'est surtout cette dernière qualité qui caractérise la piécette suivante écrite à Bruges et encore inédite :

## Carillons.

Dans les vieilles villes des Flandres,  
Par les crépuscules d'été,  
Les carillons sont purs et tendres  
Et longs comme l'éternité.

Ainsi dans mon cœur, où des mousses  
Me cachent les tombeaux dormants,  
Les cloches de l'amour sont douces  
Comme les carillons flamands.

Et, plus lentes, à voix moins pleine,  
Après chaque déclin du jour,  
Elles mènent leur cantilène,  
Les cloches du dernier amour.

Avant de parler de la conférence de M. de Lamarzelle, donnée à la *Société générale des Etudiants*, il importe de redresser une erreur répandue par *la Fin d'un Monde* au sujet du député breton. L'auteur de cet ouvrage l'accuse d'être le petit-fils d'un homme enrichi par l'achat des biens du clergé et de la noblesse. et malgré ces souvenirs de s'écrier dans les congrès catholiques : « Nos pères ont lutté comme des héros et le souvenir de leurs exploits est toujours vivant. » Les faits odieux, dont parle M. Drumont, doivent être attribués à un parent éloigné de M. de Lamarzelle et non à son bisaïeul. Sans que rien dans le passé de ses ancêtres s'y opposât, il a pu venir faire entendre en Belgique, au nom des catholiques français, une éloquente protestation contre l'œuvre de la Révolution et la célébration du centenaire de ses tristes exploits. — M. de Lamarzelle est orateur et bon orateur, il a la parole facile, le son de voix agréable, et se fait écouter avec plaisir. Le geste seul est défectueux, les bras qui s'agitent en un mouvement sans trêve ni repos, le rendent fatigant à regarder. L'orateur, dans un discours fort applaudi, fit le procès de la Révolution française; il la dépeignit désorganisant la France à l'intérieur, l'abais-

sant vis à vis de l'étranger et lui faisant perdre ses plus belles provinces; il décrit son action dans la sphère de l'égalité, de la fraternité et de la liberté, trois mots qui semblent une sanglante ironie quand on regarde les faits; il termina en montrant sa part dans le progrès scientifique, industriel, etc., et dans la création du militarisme, cette plaie du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucune critique ne serait à faire à ce discours, si l'on n'y avait trouvé des souvenirs nombreux et peu voilés du bel opuscule que Mgr Freppel a fait paraître, il y a quelques semaines, sur la Révolution française. M. de Lamarzelle n'a été, pour ainsi dire, que le porte-voix, mais un bon porte-voix, de son éminent collègue à la chambre des députés.

Plus personnel, et aussi, comme le disait un journal d'étudiants, plus catholique, plus Belge et plus jeune, fut M. Verspeyen, en traitant le même sujet. M. de Lamarzelle avait parlé de la Révolution en homme politique, l'éminent rédacteur en chef du *Bien Public* le fit au point de vue chrétien.

Je suis dispensé d'analyser cette belle conférence, les lecteurs du *Magasin Littéraire* ayant eu le plaisir de la trouver reproduite en entier dans la livraison d'avril.

Pendant que M. Verspeyen se faisait applaudir et acclamer de la jeunesse universitaire, le *Cercle littéraire* (dirigé par M. Tilman, professeur de rhétorique à l'athénée) conviait le public à venir entendre M. Armand Sylvestre, l'auteur de mainte œuvre naturaliste, parler de ses maîtres.

Je ne puis juger de sa conférence que par les *on dit* et ceux-ci ne lui sont guère favorables. S'il faut les croire, M. Sylvestre qui, d'après ses propres paroles, avait soigneusement laissé à la frontière toute grivoiserie, a réussi à ennuyer profondément son auditoire.

Quelques jours après le même cercle écoutait une conférence de M. Catulle Mendès.

Il est étrange que M. Tilman, qui se déclare hautement spiritualiste et chrétien, qui, dans un gros livre dirigé contre la *Jeune Belgique*, a combattu vigoureusement et assez peu proprement les tendances pornographiques de la littérature contemporaine, ne trouve d'autres orateurs à faire entendre aux jeunes gens qu'il dirige, que les héros et grands prêtres de la pornographie (1)

Deux écrivains de talent, collaborateurs du *Magasin Littéraire*, MM. Charles Buet et Eugène De Groote, ont terminé la série des conférences d'hiver, le premier à la *Société générale*, le second à la *Société d'Emulation*.

M. Buet avait pris pour sujet *La littérature contemporaine et son influence sur la jeunesse*. Pendant plus d'une heure il a fait défiler devant ses auditeurs

(1) Voici comment M. Tilman parle de Catulle Mendès : « Il s'est rencontré un écrivain, Catulle Mendès, assez dégradé pour consacrer son temps et sa plume à la *psychologie* de l'amour : non pas de cet amour sain, vigoureux, sacré, qui a présidé à notre berceau, mais de l'amour aux *fascinations savantes*, aux *subtiles détours*, à l'usage des *tempéraments désorganisés*. Et il s'est rencontré un Jeune-Belgique assez peu dégoûté pour faire de cette saleté un compte-rendu éclatant d'éloges et de basses flatteries.... En vérité, pour analyser les ignominies de Mendès, il faut avoir perdu, je ne dis pas le sens du beau, mais le dernier grain du bon sens, la dernière flamme de l'honneur, la dernière inspiration de la droite nature. Ah! quand l'homme n'est pas esprit, c'est un bien vilain animal....

« Salut aussi à Catulle Mendès! Il vient de publier *Zo'Har*, la plus infâme polissonnerie qu'il soit donné à un libertin de mettre au jour : un amour violent, déchainé, agrémenté des tableaux les plus lascifs, entre un frère et une sœur. » *Le réalisme dans la littérature contemporaine*, p. 141, 144 et 307. Et celui qui a écrit ces lignes fait venir M. Catulle Mendès lire à des jeunes gens une pièce destinée au Théâtre libre. Que la logique est une rare et belle chose!

les écrivains actuels, les présentant avec leurs qualités et leurs défauts, ayant pour chacun d'eux un mot spirituel ou une fine anecdote. Son auditoire, vivement intéressé, ne lui a pas marchandé les applaudissements. Je ne m'étends pas davantage sur cet orateur, l'auteur de la « Chronique littéraire », que l'on trouvera dans ce même numéro, se l'étant particulièrement réservé.

Quant à M. Eugène De Groote les lecteurs de cette « Revue » n'ont pas besoin que je leur apprenne s'il a eu du succès. Dire qu'il a parlé de son voyage au Caucase suffit pour leur faire comprendre quelle agréable soirée on a passée à l'entendre. M. De Groote décrit et raconte d'une façon charmante; son style est choisi, sa diction correcte; en terminant, il vous laisse deux regrets : celui de ne pas pouvoir l'écouter davantage et de n'avoir point parcouru les pays dont il vous fait de si ravissantes descriptions.

Le jeune écrivain se prépare à partir pour le Japon; espérons que ses impressions sur ce pays nous vaudront un beau livre comme celui sur l'Islande qu'il vient de livrer à la publicité, et comme celui sur le Caucase, dont les extraits déjà publiés disent assez ce que sera l'œuvre entière.

Mon but n'est de parler avec quelques détails que des orateurs étrangers à Louvain; je signalerai seulement, pour que le tableau soit complet, deux conférences faites à la *Société Littéraire* et dues à des professeurs de l'Université : *L'écriture et le caractère* par Mgr Mercier et *Le voyage d'un moine de Pékin à Bagdad et à Paris au XIII<sup>e</sup> s.* par Mgr Lamy.

La *Société d'Emulation* promet de nous faire entendre encore après les vacances M. Van Cleemputte, député de l'arrondissement de Gand, et la *Société Littéraire*, pour la célébration du cinquantième anniversaire de sa

fondation, un orateur dont jusqu'ici le nom n'est pas livré au public.

Je dois me borner à indiquer, sans en parler davantage, les brochures et livres écrits par des auteurs appartenant à la ville de Louvain et qui ont paru pendant les quatre premiers mois de 1889. Ce sont : *La part de la Belgique dans le mouvement africain* par M. Descamps, professeur à la faculté de droit ; *De la nature des personnes civiles* par M. Van Biervliet de la même faculté ; *Contribution à l'étude des dilatations par la mesure du déplacement des franges d'interférence* par M. Van Biervliet de la faculté des sciences ; *De la propriété des biens ecclésiastiques* par M. l'abbé De Becker, professeur au collège américain ; *Théologiæ moralis elementa ex S. Thoma aliisque probatis doctoribus* (2<sup>e</sup> édition) par M. le chanoine Haine, professeur honoraire à la faculté de théologie ; *Tractatus de sponsalibus et matrimonio* par M. le chanoine Van der Moeren de la même faculté ; *La réglementation du travail industriel en Autriche* par M. Brants de la faculté de philosophie ; *Premières notions de mécanique générale* (2<sup>e</sup> édition) et *Premières notions sur l'arpentage, le levé des plans et le nivellement* par M. Marchand de la faculté des sciences.

Je tiens à signaler à l'attention des lecteurs du *Magasin Littéraire* la *Revue bibliographique belge*, dont la presque totalité des rédacteurs se compose de professeurs à l'Université catholique. Elle a pour but de faire connaître rapidement les ouvrages parus dans notre pays et succinctement ce qu'ils renferment ; de répandre davantage à l'étranger la connaissance des écrits publiés en Belgique et d'ouvrir ainsi à nos écrivains un cercle plus étendu d'appréciateurs de leurs travaux. Un prix modique la met à la portée de toutes les bourses.

Je termine par un point qui intéressera particulièrement les musiciens, s'il en est qui me lisent. M. Mathieu, l'auteur applaudi de *Richilde*, ne s'endort pas sur ses lauriers; il travaille en ce moment à un opéra dont le sujet est emprunté à l'histoire de Charlemagne. Il se propose, et je l'en félicite, de ne jamais célébrer dans ses œuvres que nos héros nationaux.

R.

Une agréable nouvelle me parvient au dernier moment : M. Léon de Moëge, l'un des plus savants et plus aimés professeurs de l'Université catholique, vient d'être élu membre correspondant de l'Académie de Belgique à la presque unanimité des suffrages.





# MOSCOU

## I

### Au hasard des Rues

**A** la sortie de la gare de Smolensk, Moscou nous reçoit un peu brusquement par l'intermédiaire de ses innombrables cochers de fiacre. C'est une mêlée de cris, la même qui accueille les voyageurs dans certaines villes italiennes, moins la mimique impétueuse propre aux méridionaux. *Pajal's gospodine, Pajal's!* s'il vous plaît, monsieur, s'il vous plaît! Ceux qui soupçonnent notre ignorance, de la langue russe — les malins — au lieu de nous traiter de *gospodine*, qui a l'air d'une injure, nous appellent *mossiou!* Ils sont là une centaine, un peu en désordre, drapés dans leurs grands caftans bleus tombant en plis raides de fourrures, ceinturés de rouge, tenant d'une main les rênes, de l'autre gesticulant pour appeler notre attention et fixer notre choix.

Emilio — notre ami de rencontre — expert dans l'art de manipuler le cocher russe, l'*istvoschik*, a bientôt fait de nous installer dans une voiture découverte qu'un excellent cheval emporte rapidement vers la ville.

Je suis déconcerté en jetant les yeux autour de moi : rien n'annonce une grande ville. A gauche une



plaine immense, avec, au fond, des ondulations d'arbres qui sont le Petrowsky-Park. Devant nous un arc de triomphe, isolé, comme une ruine dans un désert. Cet arc a des allures de monument romain, haut, massif, avec des statues symboliques, des bas-reliefs et une inscription explicative; on a immortalisé par ces pierres le départ des français en 1812.

Les grands peuples trouvent moyen de se vanter même de leurs défaites.

Au delà de l'arc, nous roulons sur une route d'une largeur de place publique, triste, solitaire, blanche de la poussière que les droski, qui nous précèdent, soulèvent en nuages voilant l'horizon. Des maisons paraissent de côté et d'autre, en bois, avec des toits dentelés : on se croirait dans un village. Entre ces maisons, de vastes espaces vides où il ne manque que l'écrêteau : *Terrains à bâtir*; parfois, dans le fond, une vue sur des verdure qui reposent le regard. Nous approchons; déjà devant nous surgissent les clochers bulbeux, un moment voilés par la poussière, et le dôme doré de St Sauveur nous envoie, avec plus de vigueur, les éclairs violents de ses réverbérations. Maintenant les maisons se resserrent; çà et là quelques constructions massives annoncent une capitale. Nous roulons rapidement à travers des rues, des boulevards, des places publiques, mis en joie par la nouveauté des bizarres édifices byzantins entrevus, de droite et de gauche, dans les perspectives des rues qu'illustrent de vastes enseignes dorées. Finalement notre cocher nous arrête devant l'hôtel conseillé par Emilio. Nous sommes dans la *Nikolskaja* et l'hôtel c'est le *Slaviansky-Bazar*.

- Vos passe-ports, messieurs! — Tel est le salut de bienvenu que m'adresse une espèce de tartare en habit français s'ouvrant sur un plastron irréprochable.

— Nos passe-ports? Mais ils ont été étudiés, flairés, enregistrés pendant plus d'une heure à la frontière; il me semble qu'on pourrait s'en contenter.

— Pardon, monsieur, mais c'est un ordre de la police appliqué à tous les étrangers; j'aurai soin de vous restituer vos papiers à votre départ.

Il paraît que nous arrivons à un mauvais moment; il y a du nihilisme en l'air.

L'hôtel nous reçoit dans son luxe rapiécé de bazar oriental, luxe fané qui se soutient par des expédients et des replâtrages provisoires; quelques tons criards suffisent aux habitués pour faire passer les misères mal dissimulées.

Toutefois il y a ici une vaste salle à manger assez originale. Son rectangle est longé par une galerie sculptée en style russe; au centre, sous un vitrage qui éclaire la place, un vaste bassin en marbre avec fontaines murmurantes, d'où émerge une île de plantes ornementales. Dans le bassin, des sterlets.

Le sterlet est un poisson du Volga très recherché. Les gourmets peuvent se payer ici le luxe de désigner eux-mêmes le sujet qu'ils désirent immoler à leur gourmandise: un coup de filet et les voilà servis. Autrefois — avant les chemins de fer, — le sterlet valait à St Petersburg plus que son pesant d'or; de belle taille il se payait mille francs : un plat impérial. Aujourd'hui il est tombé à deux roubles et on le met en conserves.

En nous quittant tout à l'heure Emilio a promis de venir nous prendre à l'hôtel, vers le soir, pour nous faire les honneurs de Moscou. Après déjeuner nous partons en reconnaissance, au hasard des rues.

Les capitales de l'Ouest ont toutes des traits de famille; ce sont des enfants d'un même père : l'Art classique. Il domine dans chacune d'elles, régulier, plein de

lignes droites, monotone souvent, monochrome toujours. Moscou est fille d'une autre race; elle a sur son front quelque chose du ton cuivré des faces mongoles et hindoues; elle aime le brutal étalage de l'or et des voyantes étoffes. Pour le coup je me sens bien hors de chez moi, bien dépaysé. Au premier moment, le bâtiment et l'homme excitent une douce hilarité intérieure, parce qu'inconsciemment on compare avec ce qu'on a vu toujours: on ne remarque que le côté drôle, bizarre, inattendu de ce milieu dans lequel le chemin de fer vient de vous jeter brusquement à plus de 800 lieues de la Belgique. L'œil est attiré par les tours innombrables, tantôt carrées et massives, tantôt élancées en minarets, toujours couronnées de coupôles miroitantes, que surmontent les croix grecques à chaînettes.

Puis ce sont les rues qui excitent la curiosité. Parfois on est agacé de voir des magasins corrects, à l'euro péenne, avec la grande glace classique, la firme étincelante au-dessus, et l'article Paris derrière; mais ce n'est jamais long. La boutique russe reste fidèle aux anciennes traditions; elle garde son port un peu lourd, mais qui plait par son air solide de bourgeoise cossue. Son étalage peu luxueux se perçoit à travers des croisées doubles, précaution contre le froid. Au bas, entre les deux vitres, on place en hiver un peu d'ouate imbibée d'acide sulfurique pour empêcher le dépôt des buées et les congélations obscurcissantes. La marchandise ne manque pas d'originalité; ici ce sont des samovars, des cuivreries de Toula; là des icônes, des cierges peints, des fourrures. Parfois un palais se dresse brusquement, en rectangle, avec des lignes régulières de fenêtres; au delà les humbles maisons achèvent la rue; c'est ce qui a fait dire que Moscou n'est pas une ville, mais un assemblage de quatre à cinq cents châteaux entourés de leurs villages.

La même observation s'applique à la population qui

circule dans les rues ; elle a l'air plus rurale qu'urbaine. Si la redingote française et le chapeau haute forme gâtent par moments le coup d'œil, de nombreux types indigènes consolent de cette invasion : moujiks en caftan et laptis de paille, mendiants sanglés dans une veste en peau de mouton, boukhares en bonnet d'astrakan ; parfois un fez turc ou une mitre persane.

Les popes sont nombreux et caractéristiques. En soutane d'un brun foncé ils vont, nu-tête, les cheveux longs pendant harmonieusement sur les épaules, la barbe en pointe, recueillis et méditatifs. Les figures de ces popes ont un air de consanguinité frappant ; elles rappellent, par leurs lignes symétriques et leur encadrement capillaire, les traits allongés des christs byzantins. On évoque instinctivement derrière leur tête un nimbe d'or pour servir de repoussoir à leur chair d'un blanc mat.

Les paysans qu'on voit dans les marchés, vendant leurs légumes, leurs œufs et leurs concombres, ressemblent, pour le costume, à tous ceux que nous avons rencontrés depuis Varsovie : chemise déteinte couleur groseille, culottes bouffantes plongeant dans de lourdes bottes. Leur figure hérissée de poils semblerait sauvage sans les yeux doux qui l'illuminent ; je vois ces espèces de Huns jeter affectueusement de la mie de pain à des pigeons familiers, plus nombreux à Moscou qu'à Venise, et que le paysan vénère comme les symboles du S<sup>t</sup> Esprit. Les paysannes, en robes voyantes, ont la mine soumise d'êtres excédés par le travail : regard atone et traits flétris ; ce sont elles surtout qui font les grosses besognes dans les champs ; le servage n'a été aboli que pour leurs maris ; elles le subissent toujours, sous les ordres de leur seigneur et maître, qui fume paresseusement sa pipe, couché sur son fourneau, pendant qu'elles se tuent à lutter avec la terre.

Un autre type à signaler, c'est l'isvostchik, le cocher de fiacre. Enveloppé tout entier dans une espèce de robe de chambre aux plis lourds et serrée au corps par une ceinture de couleur, il est massivement installé sur son siège, excitant son cheval d'un claquement de langue particulier. Il tient rarement un fouet à la main. En passant devant les icônes — on en voit à presque tous les coins de rue, à hauteur de l'étage, honorées par le feu perpétuel d'une lampe — il enlève d'un geste brusque son bonnet et se signe largement, en exécutant un balancement respectueux de la taille. C'est compliqué et embarrassant quand la voiture va à fond de train, comme c'est l'habitude, et il est étonnant qu'à la longue, et vu le nombre de fois qu'un cocher fidèle doit répéter cette liturgie, on ne l'ait supprimée ou simplifiée. Mais le russe est fait de coutumes et d'habitudes; le salut de son âme serait en danger s'il se permettait la moindre innovation. Cette piété démonstrative, ces perpétuels signes de croix que font tous ceux qui passent devant une église ou une simple icône, sont d'ailleurs une des choses les plus étonnantes quand on se promène pour la première fois dans les rues de Moscou. Cela tient de la manie et finit par devenir agaçant.

Nous venons de passer devant les deux grands centres de la piété publique de ces bons schismatiques. Devant les images ordinaires, les esprits forts n'esquissent souvent que des signes de respect sommaires, d'un air ennuyé; mais ici, sous la Porte-du-Sauveur et devant la chapelle de la Vierge d'Iversky, on ne badine pas : il s'agit de s'exécuter d'une façon absolument correcte et respectueuse.

La Porte-du-Sauveur est la principale des portes du Kremlin; elle est en style byzantin et surmontée d'une tour, vaguement gothique, dont la flèche embroche

l'aigle bicéphale. Cette porte est voûtée. Dans le mur gauche, une chapelle ornée d'une image du Sauveur devant laquelle brûle une grosse lampe informe accrochée au moyen d'une lourde chaîne. Cette image est le Palladium du Kremlin; elle y a été installée en 1647 par l'empereur Alexis Michailowitch, et son installation provoqua un ukase, ordonnant à tout passant de se découvrir avec respect. Le décret impérial est encore en vigueur et aucun russe n'oserait l'enfreindre. L'étranger ignorant ou distrait est bien vite rappelé à ses devoirs par les cris répétés de : Schljapa! schljapa! chapeau bas! Au besoin une main pieusement brusque lui prête un secours inattendu.

La chapelle de la Vierge Ibérique touche aussi au Kremlin; elle y est adossée, ouvrant un étroit portique sur la rue, et surmontée d'une coupole bleue étoilée d'or. Cette vierge est regardée comme miraculeuse; elle vient du mont Athos, peinture originale de St. Luc d'après les uns, copie d'après les autres. Personne, riche ou pauvre, ne passe devant la chapelle, sans les révérences et les signes de croix habituels; la plupart entrent une minute pour baiser le pied de l'enfant Jésus. En montant les degrés de la chapelle je traverse une double haie de mendiants, religieux et religieuses. Les nonnes, à gauche, en noir, un voile noir encadrant leur figure illuminée par un sourire mystique, présentent des deux mains un coussin noir sur lequel les fidèles en humeur d'aumônes, déposent des piécettes d'argent. A droite, faisant vis-à-vis, des moines à barbes incultes, en longs vêtements de serge, tendent des mains couleur d'ambre. Foule à l'intérieur, foule mouvante comme un champ de blé s'inclinant sous le vent; j'ai de la peine à me faufiler dans un endroit convenable, et, comme j'y mets un peu de hâte, quelques bonnes femmes

me regardent de travers. La chapelle est peu spacieuse; sa voûte est supportée par des colonnes vertes à bases et chapiteaux dorés. Le reste est un éblouissement d'or, de brocart et de pierres précieuses; mais toutes ces richesses sont entassées sans art, avec l'implacable symétrie propre au goût russe. L'air est à peine respirable; des exhalaisons de cuir, l'odeur russe par excellence, qui émanent paisiblement des bottes des moujicks, y luttent avec la fumée des gros cierges crépitants et jetant des lueurs fausses sur toutes ces richesses. Au fond, l'image presque perdue dans le scintillement des ors et des pierreries. Elle est peinte dans la tonalité brune commune à toutes les icônes russes, même les plus modernes. La tête est entourée d'un réseau de vraies perles; sur le front et sur l'épaule droite étincellent des pierres fines. Détail particulier : sur commande, on porte l'image à domicile pour bénir un malade, une famille, une maison. Les demandes affluent. Un carrosse doré, attelé de six chevaux, avec domestiques en livrée, est tous les jours au service de la Vierge; elle fait ses visites accompagnée de deux popes. A la réception de l'icône, on l'installe dans la plus belle chambre de la maison; exceptionnellement elle y passe la nuit. Les prix des visites sont variés; les riches paient jusqu'à cent roubles. Le trésor de la chapelle, qui est, dit-on, très considérable, sert à venir en aide aux couvents en détresse. En l'absence, souvent prolongée, de la Vierge, on accroche une copie pour satisfaire à la piété des fidèles.

Cette singulière coutume ne choque personne à Moscou, et elle prouve en faveur de l'esprit de foi de ses habitants; mais là, comme partout ailleurs, cette foi semble se concentrer trop exclusivement sur la Mère du Christ. Il est vrai toutefois que la Vierge est presque toujours représentée avec l'enfant Jésus.

Nous terminons cette promenade préliminaire en flânant dans les allées du parc Alexandre qui longe le Kremlin. Ce parc est le Luxembourg de Moscou; ouvriers et bourgeois viennent y prendre l'air vers la fin des brûlantes journées d'été. Tout le long du gigantesque mur crénelé du Kremlin, hérissé de tours peintes en vert tendre, se dressent des échoppes sous une toile tendue. On y vend surtout du kwas, bière noirâtre d'un goût acide. Des gamins circulent, offrant des graines de tourne-sol dont le populaire se montre très friand. Pour un kopeck, un des petits vendeurs m'en inonde une poche et, comme monnaie de ma piécette, me rend des gros sous d'un poids invraisemblable. L'animation est grande. Entre les arbres et les parterres où il y a plus de verdure que de fleurs, ce ne sont que chemises rouges et robes éclatantes.

Noté au passage un trait de mœurs ecclésiastiques. Un pope de joyeuse mine s'arrête devant une échoppe de kwas et engage une hilarante conversation avec la marchande. Présentation d'un premier grand verre. Le pope le place devant lui sur le comptoir, lui tire trois grandes révérences, accompagnées de trois signes de croix, comme s'il vénérât une icône, puis avale le contenu d'une lampée. Après deux minutes de conversation l'excellent pope exorcise un second verre avec la même liturgie et le vide avec le même entrain. Puis successivement, presque sans répit, deux autres verres, toujours pleins jusqu'au bord, vont rejoindre les précédents en passant par la même filière orthodoxe. Il fait chaud, j'en conviens, mais cette quadruple libation me semble excéder les limites d'une soif ordinaire.

Ce fait particulier, se passant à la vue du peuple, qui n'a pas l'air de s'en soucier, n'est pas de nature à infirmer la réputation peu honorable que quelques écri-



vains ont faite au clergé russe. C'est à ce titre que je tiens à le signaler. Comme contraste, je vois plus loin un autre pope, enfermé, tout seul, dans une étroite chapelle. Il disparaît sous une vaste chape d'or et psalmodie sans fin sur un ton monotone. Les passants s'inclinent et se signent avec respect. Quelques gamins se hissent jusqu'à la claire-voie de la porte pour voir ce qui peut bien se passer là-dedans. On les laisse faire.

## II.

### L'Hermitage

Vers sept heures nous rentrons au bazar. Notre dîner n'était pas terminé, que le portier m'annonce l'arrivée de messieurs qui me demandent.

— Plusieurs messieurs ?

— Oui, trois !

Trois ! Jamais je n'entendis de pluriel sonner plus désagréablement à mes oreilles. C'est Emilio qui est là, nous l'attendions, mais pourquoi se fait-il accompagner ? Cette extrême bienveillance me semble tout à coup peu naturelle. A 800 lieues de chez soi, dans un pays dont on ne parle pas la langue, on est vite défiant ; nos aventures précédentes nous donnent d'ailleurs le droit de tenir toute la sainte Russie en état de suspicion. Nous décidons de nous tenir sur nos gardes et de ne pas nous laisser mener trop à l'écart.

Emilio nous présente deux de ses amis, italiens comme lui, et nous propose d'aller visiter l'Hermitage, vaste jardin offrant des distractions populaires bien caractéristiques. J'avais visité autrefois un parc de

ce genre, le Tivoli à Copenhague, et je ne trouvais aucun inconvénient à accepter la proposition. Nous traversons plusieurs rues de la ville blanche, sillonnées de promeneurs en costumes et toilettes français; puis, au-delà d'une vaste place publique, nous voyons le parc invitant les oisifs au moyen de grandes lampes Jablonski. Un vague crépuscule commence à faire briller les étoiles, tandis qu'à l'occident des lueurs verdâtres achèvent de mourir. Le parc est brillamment illuminé; la lumière électrique y crée un jour artificiel laissant aux verdure et aux fleurs leurs tonalités vivantes, si bien qu'on en oublie l'absence du soleil. Il règne une température tiède, une chaleur molle de serre au printemps; elle me rappelle, par sa douceur, des soirées passées en gondole sur les mélancoliques canaux de Venise.

La grande attraction de ce soir à l'Hermitage, c'est une lutte entre cinq coureurs de profession. Autant de kilomètres en autant de minutes, comme pour les chevaux. Il y a des amateurs qui se passionnent pour cela, même en Russie. Voir des êtres doués de raison, ou à peu près, lutter de poumons et de jambes avec d'autres êtres également sensés doués de raison, comme c'est original! Les quadrupèdes, passe encore, ils sont plus ou moins organisés pour cela et l'on a le prétexte d'améliorer la race; mais les hommes! Je regrette presque d'avoir fait tant de centaines de lieues pour me voir condamné à coopérer par ma présence à cet avachissement de l'espèce humaine.

Nous nous installons dans l'herbe, le long d'une piste circulaire, délimitée par des poteaux et des cordes. Devant nous la classique table en fer blanc sur laquelle un « garçon » irréprochable, taillé sur le patron parisien, nous sert le thé.

Un coup de cloche ; la course commence. Les cinq lutteurs passent devant nous, en maillots, la poitrine en avant, les coudes rejetés en arrière, les poings fermés sous les aisselles. Un numéro très apparent, peint sur une pancarte retenue par une ficelle, leur ballotte sur le dos. Ils passent et repassent, automatiquement, regardant dans le vide.

A chaque nouveau passage, il y a des rumeurs ; les positions relatives des concurrents permettent de calculer les chances et excitent le populaire. On commente la façon dont ils respirent, on épie les premiers symptômes de fatigue. Le numéro deux est un allemand ; il vient de prendre l'avance et la garde. Ses compétiteurs sont des nationaux. Allemand en russe, c'est *niémets* ; ce mot siffle sur toutes les lèvres. Le *niémets* va battre les russes, cela devient évident ; or, comme tous les *niémets*, depuis l'empereur jusqu'au dernier caporal, sont cordialement détestés, on entend la mauvaise humeur gronder sourdement.

De droite et de gauche partent des exclamations de gens agacés et passionnés qui font des vœux pour que le *niémets* se casse quelque chose en route. L'intérêt devient bientôt palpitant : voici que le numéro quatre est près de rejoindre le *niémets*. Ce numéro quatre est un jeune homme à profil grec, les cheveux coupés ras ; l'allemand, plus grand d'une tête, est à moitié chauve ; une couronne de cheveux lui pend, en tresses trempées de sueur, dans le cou.

Les spectateurs excitent le numéro quatre avec passion. Des clameurs montent : — Bravo *tchidvorté* ! Bravo numéro quatre ! Puis on lui lance les cris en usage pour faire marcher les chevaux, on finit par le confondre avec un quadrupède. Le brave animal fait si bien de son mieux qu'il s'époumonne et qu'au tour suivant il reparaît,

distancé de vingt mètres. Bientôt ils ne sont plus que trois à continuer la course, pâles, la respiration courte, le front perlé de sueur, les yeux éteints, les jambes molles, et ils continuent à courir, à courir toujours automatiquement, avec une obstination de bêtes traquées.

Il n'y a plus d'espoir pour les nationaux. Le niémets a un tour de piste d'avance ; aussi l'intérêt s'est-il subitement éteint. Les forts amateurs, d'abord debout sur leur chaise, gesticulants, se sont rassis pour siroter leur thé et allumer leur cigarette, avec l'air ennuyé d'hommes qui ont perdu leur journée.

Enfin le nombre de kilomètres est parcouru ; le niémets est proclamé vainqueur. On siffle, on applaudit. Les applaudissements sont pour le numéro quatre. On enroule les malheureux dans des couvertures de laine et quelques fanatiques portent le « tchidvorté » en triomphe à cause de son succès très relatif.

A cette première réjouissance succède sur une estrade une danse tartare. Une vingtaine d'hommes et d'enfants en grandes bottes, vêtus d'un long caftan vert et coiffés d'une sorte de kolback, se mettent en ligne. Au milieu un homme de six pieds, le commandant ; puis, des deux côtés, par tailles, des lignes décroissantes. Soudain ils entonnent un chœur bien rythmé, d'une voix rude, et, tout en chantant, obéissant à l'homme de six pieds, ils se baissent, se relèvent, allongent une jambe, étendent un bras, comme des mécaniques ; puis, se mettent à pivoter sur eux-mêmes et, quand la vitesse est devenue vertigineuse, vlan ! ils s'arrêtent d'un coup, tous bien en ligne, ponctuant l'arrêt d'un heurt énergique du talon sonnante avec un ensemble surprenant. Ils recommencent plusieurs fois cette sauvage manœuvre, au milieu des acclamations et des applaudissements.

Cependant cela menace de traîner en longueur; dans ce plein jour électrique nous ne songeons guère à la fuite de l'heure; tout s'est bien passé jusqu'ici, il ne faut pas attendre que cela se gâte. Mon compagnon est du même avis. Nos italiens, qui ont été tout le temps les plus corrects et les plus serviables des hommes, ne cherchent pas à nous retenir aussitôt que je leur fais connaître l'intention de nous retirer. Tout en nous conduisant vers la sortie, ils nous font passer devant les principales curiosités de l'Hermitage; entre autres un théâtre en plein vent où se joue la comédie populaire.

Le haut comique de la pièce dont nous voyons jouer quelques scènes, au milieu d'une inextinguible hilarité, ressort des faits et gestes d'un jeune juif conscrit qui emploie les moyens les plus variés et les plus imprévus pour échapper au service militaire.

L'horreur du juif pour le métier des armes est bien connue, et la mise en scène de cette horreur est une mine de gaîté inépuisable pour les vaudevillistes russes. Le juif conscrit remplace en Russie l'anglais légendaire, qui chez nous, en « complet » à carreaux, des favoris en cotelettes encadrant une face spleenitique, raconte ses aventures sur le continent.

L'obligeance de nos italiens se soutient jusqu'au bout; l'un d'eux va nous chercher une voiture et Emilio, avec un dernier serrement de main, nous annonce qu'il met son employé et ami Chiappari entièrement à notre disposition pendant la durée de notre séjour à Moscou. Il viendra chaque matin nous prendre au bazar pour nous servir d'interprète et de cicérone.

Décidément, il y a de braves gens, même en Russie.

## III

## Le Kremlin

Moscou a eu son Tibère ; la Rome tartare se devait cela pour n'être inférieure en rien à la Rome des Césars. Le Tibère romain opérait dans le Colysée ; le Tibère russe fit de la Place Rouge le centre de ses atrocités ; du haut d'une tour du Kremlin il pouvait suivre commodément toutes les sanguinaires péripéties d'un massacre. La Place Rouge, la plus importante de Moscou, fut bien des fois rougie par le sang ; et pourtant, ce n'est pas de là que lui vient son épithète ; le russe orthodoxe ne tient pas à perpétuer dans l'histoire les crimes de ses tzars ; il a voulu appeler cette place, la *Belle Place*, mais, par une fatalité, Beau et Rouge s'expriment en russe par le même mot, et l'épithète, appliquée à la place du Kremlin, s'obstine à ne montrer que son côté vengeur.

La Place Rouge est un vaste rectangle rocailleusement pavé, borné, à gauche, par des maisons basses d'assez pauvre apparence, à droite, par le mur robuste du Kremlin. On passerait outre, après un coup d'œil, si l'attention n'était attirée, au fond de la place, par la plus extraordinaire des constructions : la cathédrale de St Basile. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, cette cathédrale défie les comparaisons des imaginations les plus fertiles, et chaque écrivain nouveau s'efforce de renchérir sur ses prédécesseurs. On l'a comparée à une pagode hindoue, à une gigantesque chimère en porcelaine, au produit d'une hallucination de haschich, à un entassement d'énormes légumes ! Le fait est que l'architecte, chargé par Iwan le Terrible de construire cette cathédrale, en souvenir de la prise de Khazan, y a réuni tous les éléments les plus bizarres de l'art Russe. C'est un

faisceau assez compact de dix tours de hauteurs inégales, rangées régulièrement autour d'un clocher central octogone à deux étages, dominant l'ensemble, et terminé en pyramide que coiffe une coupole. Les tours secondaires sont aussi à étages, avec arcs encorbellés et dessins géométriques, et couronnées de grosses coupoles, les unes à côtes comme des melons, les autres gironnées comme des ananas, le tout peint en vert rouge et jaune crus.

Iwan fut si enchanté de ce chef-d'œuvre que, pour empêcher l'architecte de le reproduire ailleurs, il lui coupa prudemment la tête.

L'intérieur de la cathédrale est aussi singulier que l'extérieur; à chacune des tours correspond une étroite chapelle; on passe de l'une à l'autre par des couloirs si étranglés, qu'il faut y marcher à la file. Chaque oratoire, rond et élancé, semble un télescope braqué sur le Paradis. Pour compléter l'illusion, leur voûte est couverte d'une figure démesurée de saint, dont les yeux grands ouverts semblent regarder du fond du pays des âmes. On dirait que cette église a été construite plus pour l'art de pousser gracieusement une coupole en l'air, que pour faciliter l'exercice du culte; il n'y a en effet qu'une place dérisoire réservée au public. La cathédrale de St Basile n'est pas une église chrétienne; c'est plutôt un meuble de haute fantaisie, une chinoiserie placée sur la Place Rouge pour émerveiller le moujick.

Le Kremlin est plus intéressant. Le mot tartare Kreml signifie forteresse; chaque ancienne ville russe a son kremlin, comme chaque ville grecque avait son acropole, comme Rome avait son Capitole, Grenade son Alhambra. Le Kremlin, c'est le cœur de la Patrie, où le palais et le temple centralisent l'autorité divine et humaine; c'est le dernier retranchement de la nationalité en danger. L'histoire de cette forteresse résume l'histoire de Moscou.

Novgorod, Kief et Vladimir, les capitales primitives, perdirent tour à tour leur hégémonie, victimes de l'ambition des princes, ou ruinées par les invasions tartares. Le Kremlin, situé au centre de la Russie, au milieu d'une bourgade qui végétait depuis le XII<sup>e</sup> siècle, se fit peu à peu une réputation par sa force de résistance; les grands Russiens coururent se mettre à l'abri de ce bouclier et y luttèrent avec plus d'assurance contre les hordes mongoles. La défaite définitive des Tartares par Iwan III combla de gloire la nouvelle capitale; elle devint la ville prédestinée, la ville sainte; le commerce s'y centralisa, les reliques des saints y affluèrent, on leur bâtit d'innombrables sanctuaires, et les grands Russiens étendirent rapidement leur gouvernement, leur langue, leurs coutumes sur tout l'empire.

Malgré la fuite de quatre siècles qui ont emporté bien des choses, malgré la faiblesse actuelle de ces fortifications du Kremlin, autrefois si redoutables, et qui ne résisteraient pas plus au canon moderne qu'un décor de théâtre, le peuple russe reste convaincu que c'est un endroit sacré, imprenable. Si Napoléon y est entré, il en a été chassé aussitôt par des flammes vengeresses; Rotopchine et ses incendiaires n'y sont pour rien. Au-dessus de Moscou, dit un proverbe russe, il n'y a que le Kremlin; et, au-dessus du Kremlin, il n'y a que le ciel.

La forteresse est bâtie sur un plateau dominant, d'une trentaine de mètres, le niveau moyen de la ville. Son mur d'enceinte, haut de vingt mètres, profondément découpé en créneaux, forme un pentagone irrégulier qui s'appuie sur la Moskowa, la Place Rouge et la Promenade Alexandre. Ce mur a deux kilomètres de tour et est hérissé de clochers et de tourelles uniformément terminés en pyramides : cela lui donne un aspect de décor solennel, qui n'a rien de bien martial,



et qui fait songer plus à un monastère qu'à une forteresse. Depuis Pierre 1<sup>er</sup>, qui, en 1711, transféra la capitale de la Russie à St-Pétersbourg, le Kremlin n'a conservé que le privilège du sacre des tzars; ce sont ses cloches qui ont l'insigne honneur d'annoncer à tout l'empire, à la Sibérie comme à la Mer Noire, l'avènement d'un nouveau chef de l'Etat et de l'Eglise. Ce privilège, il est à croire qu'il le conservera aussi longtemps que subsistera l'empire; malgré St-Petersbourg, le Kremlin est resté la vraie capitale de la Russie, la source du pouvoir; le peuple a cela dans l'idée depuis quatre siècles, et le premier tzar qui demandera la consécration de son autorité hors de ses murs vénérables, sera regardé comme un usurpateur.

A l'intérieur, le Kremlin présente l'aspect d'une petite ville, composée d'un vaste palais impérial respectueusement entouré d'églises, de couvents et de quelques bâtiments civils. Le palais, de construction moderne, se développe dans un réseau de lignes calmes et symétriques qui n'ont rien de bien russe, si ce n'est le ton brun rougeâtre dont on a jugé opportun d'enduire ses murs.

Au moment où nous passons devant ce palais, il n'y a pas une âme sur la place : nous y sommes nous trois, absolument seuls. Tout en examinant la façade et les détails de l'ornementation, nous nous arrêtons par moments, appréciant, discutant, la conscience tranquille, nous croyant le plus correctement du monde en règle avec toutes les lois de l'empire. Hélas! il n'en était rien; un soldat à face jaune, sorti je ne sais d'où, vient nous enjoindre quelque chose d'une manière très positive. Chiapari, notre guide converse un moment avec lui, et nous apprend, d'abord, qu'un règlement de police défend aux passants de s'arrêter devant le palais

impérial, et que conséquemment un pied leste est de rigueur en cet endroit; ensuite, que l'accès au palais même, autorisé autrefois, est, pour le moment, strictement interdit. Heureusement le cosaque ne nous met pas en état d'arrestation, et nous nous hâtons de transporter ailleurs notre compromettante curiosité.

Nous nous réfugions dans la cathédrale de l'Assomption, la principale église du Kremlin, celle où se fait le sacre des tzars.

Ce qui frappe quand on entre dans une église russe, ce n'est ni la grandeur de l'ensemble, ni la beauté des lignes, ni le caractère mystique, mais uniquement la richesse : de l'or, partout de l'or, jusque sur les colonnes, jusque sur les voûtes.

On raconte que Vladimir, le premier prince russe qui se convertit au christianisme, se lassant de ses vaines idoles, institua une enquête pour découvrir la meilleure des religions. Son choix tomba sur celle des grecs, non parce qu'elle était la plus sainte, la plus ancienne, mais parcequ'elle avait les temples les plus riches et les cérémonies les plus magnifiques.

L'étalage de la richesse, vraie ou fausse, semble encore, chez les russes, inséparable de l'idée religieuse; on est ébloui en entrant dans leurs églises; aussi me suis-je demandé si c'est par l'éblouissement qu'ils veulent, dans cet art, porter à la foi et au recueillement, comme les gothiques y tendent par la sveltesse des lignes, la hauteur des voûtes et le demi-jour mystique des nefs.

L'Église de l'Assomption est petite comme la plupart des églises russes; les murs et les colonnes sont couverts de peintures archaïques, sur fond d'or, représentant le Jugement dernier, la vie de la Vierge, les sept conciles de l'Église grecque, puis des personnages isolés, des anges, des moines, des chevaliers. Tous ces dessins

sont faits d'après la même formule, dans le même style hiératique propre à l'art russe : raideur dans les poses et les draperies, mépris des formes harmonieuses, rigidité dans les gestes, tels sont les traits caractéristiques des personnages de ces peintures, conçus en dehors de la vie matérielle, qui, de leurs yeux uniformément ouverts, regardent uniformément dans le vide.

Au centre de la partie réservée aux fidèles, quatre grosses colonnes supportent un dôme; c'est sous ce dôme que se font les cérémonies religieuses du sacre des tzars. De la voûte, retenus par de fortes chaînes, pendent de tous côtés des lustres en cuivre, massifs et lourds, encombrant la perspective par les lignes raides de leurs cierges blancs. Mais, lorsqu'on lève les yeux vers les voûtes, le regard rencontre, comme dans l'église saint Basile, ces colossales figures du Christ ou de la Vierge, peintes sur le fond ovoïde des coupoles, qui vous considèrent tranquillement de leurs grands yeux ronds et noirs. La fixité de ce regard, à la longue, a quelque chose d'effrayant; on dirait des êtres surnaturels scrutant la conscience du passant avec le calme de l'éternité; mais la noirceur des yeux, qui semblent pleins de reproches, est contrebalancée par le sourire hiératique des lèvres qui parle d'indulgence et de pardon.

Le chœur est séparé de l'église par l'iconostase. C'est une cloison en vermeil richement repoussé, qui prend toute la largeur de l'église, et monte jusqu'à la naissance des voûtes. Cette cloison est divisée en cinq lignes de panneaux, servant de cadres à des figures de saints, dont la tête est entourée d'une plaque métallique en saillie, enrichie de pierreries, et formant nimbe. A côté de chaque figure, se déroule une inscription en langue slavonne, la langue ecclésiastique des Russes orthodoxes. Au centre de l'iconostase, s'ouvre une porte ajourée, égale-

ment en cuivre doré; c'est la czarskyvorod, la porte impériale, qui rappelle constamment aux fidèles le rôle que joue le tzar dans la religion. A gauche de cette porte, une Vierge célèbre peinte, d'après la tradition, par Saint-Luc. L'encadrement de cette image est estimée deux cent mille roubles; la seule émeraude qui rayonne au-dessus de la tête de la Vierge en vaut trente mille. Au reste, tout le chœur, la reliure des livres liturgiques, les vases sacrés, les coupes en jaspe pour le saint-chrême du sacre, les bannières en vermeil, les ornements sacerdotaux sont un éblouissement d'or et de pierres précieuses dont aucune description ne peut donner une idée. On croit se trouver devant un de ces trésors fabuleux des rois de Perse et d'Assyrie.

Il est inutile de dépeindre les autres églises du Kremlin, notamment celles de l'Annonciation et de l'Archange Gabriël; elles ne diffèrent de celle de l'Assomption que par quelques détails; c'est toujours le même style et la même décoration. Signalons pourtant la multitude des reliques exposées dans des espèces de vitrines disposées le long des murs; les fidèles en baisent respectueusement les glaces, et les mères, par piété, couchent dessus leurs petits enfants.

Dans les églises russes, il n'y a ni bancs ni chaises; rien que des nattes, à la mode orientale, comme dans les mosquées. L'orgue n'y est pas connu, la musique instrumentale étant prohibée de même que les images sculptées.

Après l'étonnement des premiers regards, quand on se promène d'église en église, on est bientôt saisi par l'esprit de foi qui se dégage de tant de luxe prodigué pour la glorification de Dieu dans ses temples; on se sent entouré de puissantes idées religieuses dignes de respect, quoiqu'elles émanent d'un peuple qui a rompu le lien d'unité avec Rome. L'esprit de ce culte ne semble

guère différer de l'esprit catholique; on sent qu'il est vivifié par les mêmes sacrements, et qu'il n'a rien de la froideur désespérante du schisme anglican. Et alors, au milieu de ces effluves sympathiques, on se surprend à rêver le retour de cette église nationale à l'Eglise universelle; on sent que c'est plutôt la politique que le dogme qui prolonge la désunion, et que, presque fatalement, ce fleuve de vérité, longtemps détourné de son cours normal, finira par se déverser dans la mer de vérité éternelle qui l'attire. Si les tentatives de fusion ont échoué, au XVI<sup>e</sup> siècle, par la faute des princes polonais, qui, dans leur égoïsme coupable, empêchèrent les délégués de Pie IV, Pie V et Grégoire XIII d'arriver jusqu'à Moscou, pour sauvegarder leur prestige dans la catholicité; si Pierre 1<sup>er</sup> rendit le rapprochement plus difficile en s'arrogeant le droit de primauté, en supprimant le patriarcat et en repoussant les propositions de la Sorbonne lors de son voyage à Paris, pourtant, à mesure que le temps use les anciennes rancunes, les difficultés deviennent graduellement moins insurmontables; le fanatisme anti-romain du clergé russe se calme; le nombre toujours croissant des sectes les plus odieuses effraye les orthodoxes sincères; d'un autre côté, l'influence sans cesse croissante de la papauté, les rapports d'amitié, sans antécédents dans l'histoire, qui s'établissent entre elle et les tzars, tout semble annoncer une détente dans l'ancienne ténacité moscovite.

Qui sait si, avant la fin du siècle, la Providence ne donnera pas à l'Eglise ces slaves en compensation des ravages que fait l'incrédulité chez les peuples latins, comme elle a donné au XVI<sup>e</sup> siècle les Indes en compensation de la défection protestante?

(A suivre.)

HECTOR HOORNAERT.





## CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

---

Octave Pirmez. — Georges Rodenbach. —  
Grégoire Le Roy. — Charles Buet.  
— Varia.

**L** y a six ans déjà, par une rayonnante matinée de mai, tout ce qu'il y a de notoire dans le monde littéraire et artistique belge, suivit là-bas, vers le cimetière de Villers-Poteries, le convoi funèbre d'Octave Pirmez.

Dans le grand vestibule du château d'Acoz, en présence du cercueil enrubanné de fleurs, Ferdinand Loise d'abord parla au nom de l'Académie de Belgique, puis Georges Rodenbach à son tour devait prendre la parole — délégué par la *Jeune Belgique*.

C'est qu'Octave Pirmez n'appartenait à aucune école — quoi qu'on ait pu prétendre. Et pendant que là-bas à Bruxelles, les vétérans de l'*Art utile* et les conscrits de l'*Art pour l'Art*, se chamaillaient entr'eux, Octave Pirmez, parmi la douce et apaisante solitude d'Acoz, passait sa vie en l'observation de lui-même et en la contemplation de la nature.

C'était un tempérament de *sensitive*, rêveur et mélancolique — répugnant d'instinct au bruit et à la lutte. Et il a fallu d'infinies et puissantes sollicitations pour l'amener à faire profiter de son œuvre plus que le petit cénacle d'amis qui l'entourait.

Mais à peine son premier livre eut-il paru — révélant un maître — que les deux écoles belges le revendiquèrent à la fois ; et jusqu'ici l'adjudication définitive de la gloire de Pirmez n'a point été faite.

Nous ne nous mêlerons point au débat — d'autant moins que la chose nous intéresse fort peu. Il nous suffit vraiment que l'auteur des *Jours de solitude* et de *Remo* fut un grand et original esprit qui a su fouiller de pénétrante façon tous les recoins du *moi* — en même temps qu'il a déduit magistralement la grandeur et la tristesse des choses ambiantes.

Certaine critique à courte vue a traité longtemps Octave Pirmez de romantique, semblant lui reprocher — comme dit Musset :

*D'être venu trop tard dans un siècle trop vieux.*

Profonde erreur ! Sans doute dans la partie subjective de son œuvre — celle où il met à nu sa conscience — Pirmez relève peut-être de Chateaubriand et de Lamartine, et il est bien certain que *Remo* — ce « monomane de la science » — est le frère de René, de Werther et d'Obermann. Mais il est un autre côté des livres de Pirmez, bien plus objectif, bien plus original et bien plus considérable, où l'incurable mélancolie du rêveur se réfugie dans l'observation philosophique de la nature.

C'est bien tel d'ailleurs qu'Octave Pirmez saillit d'une œuvre récente (1), monument de pieux et fidèle souvenir que deux amis du mort — Adolphe Siret et José de Copin — ont élevé à la mémoire du rêveur d'Acoz. Un beau livre vraiment que celui-là, écrit avec

---

(1) *Vie et correspondances d'Octave Pirmez*. — Louvain, Peeters.

---

le cœur, et qui ressuscite de mélancolique façon la chère silhouette du « frère de Remo », — en sa double incarnation de lettré et de chrétien !



A la même famille littéraire de *sensitives* qu'Octave Pirmez appartient Georges Rodenbach dont le nouveau livre — *L'Art en exil* (1) — est appelé à un succès de sympathie, parmi les artistes, et de curiosité parmi le public gantois.

C'est l'histoire mélancolique, mais trop réelle hélas, d'un jeune poète enlisé dans l'inféconde solitude d'une ville morne de province — avec les désespérances de l'anonymat, les déceptions de l'amour, les écœurements de la platitude ambiante, et le terre-à-terre des soucis pécuniers.

Nous n'aimons guère, à vrai dire, l'idée-mère de l'œuvre — ce mariage du héros avec une religieuse échappée du béguinage — bien que d'ailleurs l'auteur ait soin de nous avertir que « les béguines ne font pas de vœu : elles sortent du couvent librement, quand elles le veulent » ; mais, sauf cette réserve, nous avons en haute estime littéraire, le nouveau livre de M. Rodenbach : il y a là, dans le décor apaisant de nos vieilles rues flamandes, des états d'âme finement observés et des silhouettes de contemporains magistralement prises sur le vif.



Coïncidant avec le dernier volume de Rodenbach, voici les débuts d'un poète auquel l'auteur de la *Jeunesse*

---

(1) *L'Art en exil*, chez Quantin, Paris. 3,50 fr.



---

*blanche* a servi jadis de parrain littéraire : Grégoire Le Roy.

Son livre illustré de dessins tout bonnement superbes de Fernand Knopff, est intitulé : *Mon cœur pleure d'autrefois* (1), titre étrange un peu, mais qui résume bien l'unité de l'œuvre — impressions naïves d'enfance, mélancolies des jours vécus, regrets des choses mortes.

Le passé en effet harcèle Grégoire Le Roy, et il n'est pas une de ses pièces où ne sanglotte l'*Autrefois* en des tristesses tantôt aigres, souvent résignées, parfois presque souriantes.

Non point que M. Le Roy promène sa curiosité mélancolique parmi tous les lieux imposés des banales souvenirs : plus subtil vraiment et plus personnel, il incarne ses nostalgies en des êtres et des choses qui sont des symboles du passé, plutôt que des souvenirs.

Mais, entre le ténu et l'incohérent, mince est la limite, et le poète n'a pas su rester toujours en deçà : des étrangetés soudaines de forme, des images insolites et de douteuses bizarreries gâtent souvent les plus fraîches de ses piécettes.

Néanmoins le livre de M. Grégoire Le Roy est d'un poète — et d'un poète qui n'a point dit encore son dernier mot.



Notre éminent collaborateur, M. Charles Buet est venu faire un tour de Belgique — muni d'un bagage de conférences fort intéressantes.

Il a parlé d'abord à Bruxelles sur un sujet tout à fait actuel : le mouvement littéraire moderne et son

---

(1) *Mon cœur pleure d'autrefois*. — Paris, Léon Vannier

influence sur la jeunesse. D'aucuns auraient voulu peut-être que M. Buet l'abordât en moraliste sévère : il l'a fait plutôt en critique large, impartial, et qui voit les choses de haut.

Passant tour à tour en revue les représentants des diverses écoles littéraires, M. Buet a jugé le Romantisme à propos de Barbey d'Aurevilly, le Naturalisme à propos de Zola et des frères de Goncourt, le Pessimisme à propos de Baudelaire, Edouard Rod et Paul Bourget. Et pour caractériser le talent et la manière de ces différents maîtres, le conférencier a su trouver des traits originaux et caractéristiques, et de ces mots de critique compréhensive et qui sont la synthèse saillante d'une longue appréciation.

Comme conclusion — une large et tolérante conclusion — M. Charles Buet a préconisé l'harmonieuse combinaison du naturalisme qui est l'exacte vision des faits et du romantisme qui est la conception grandiose des choses.



A Gand, plutôt qu'une conférence, c'est une causerie qu'est venu faire M. Charles Buet, et dont Barbey d'Aurevilly formait le centre, — ce grand mort d'hier, que le conférencier a eu le rare bonheur d'approcher de près. Evoqué par le souvenir ému et affectueux de M. Charles Buet, le fier écrivain du *Prêtre marié, des Hommes et des Œuvres* et de tant d'autres choses fortes et originales, nous est apparu, de saisissante façon, en sa triple incarnation de romancier nerveux, de polémiste redoutable et d'étincelant causeur.

Autour de la haute silhouette du « Maître » M. Buet a groupé ingénieusement le petit bataillon des disciples, tous caractères entiers et indépendants que la fièvre

mercantile du siècle n'a pu entamer — et dont le conférencier a eu le tort seulement d'en oublier un : M. Charles Buet, l'auteur *du Prêtre*.



Parmi les publications qui s'efforcent de réaliser l'éclectisme littéraire dont M. Charles Buet s'est fait l'apôtre, voici la *Revue Belge* qui a inauguré, le 1<sup>er</sup> mai, sa seconde année d'existence.

Mille souhaits de prospère longévité à notre vaillante consœur — pour les excellentes idées qu'elle défend et les jeunes talents qu'elle abrite.



M. Guillaume Verspeyen a publié en une coquette brochure ses *Considérations sur le Centenaire de la Révolution française* — pensées profondes de philosophe en un style primesautier de journaliste.



A paru récemment le catalogue de l'Exposition de la Toison d'Or, auquel sert de préface une piquante et suggestive étude de notre confrère, M. Albert Dutry.



Sous presse : *Rimes chrétiennes*. Un recueil de poésies de notre collaborateur et ami Jean Casier — avec une préface de Charles Buet.



Au concours de la *Revue Générale* le premier prix a été décerné à la nouvelle intitulée *Daisy*.

Auteur : M. Max Waller, le regretté directeur de la *Jeune Belgique* !

« Sunt lacrymae rerum » !



A l'Académie royale de Belgique (séance du mercredi 8 mai), discours de M. Charles Potvin sur 1789.

Rendant compte de la « cérémonie » l'*Indépendance Belge* ajoute : « M. Potvin a cru devoir s'excuser, en terminant, de n'avoir pas traité son sujet en vers ».

En vers? Par M. Potvin?

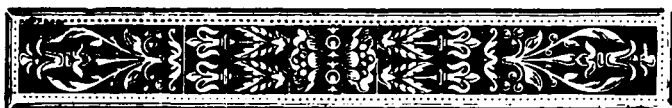
L'Académie l'a échappé belle!

FIRMIN VANDEN BOSCH.

Ce 10 mai 1889.







## POÉSIES



SOIR.

A MONSIEUR JEAN CASIER.

**VOUS** avez dû parfois, sur la cîme des monts,  
Contempler, par-dessus les vastes horizons,  
Ce qu'un soleil couchant fait voir, dans les nuages,  
D'étranges visions, de fantasques images :  
Des océans de feu, des monstres, des géants,  
Des monts tout frangés d'or et des gouffres béants ;  
Sur d'immenses lambeaux de larges déchirures,  
Tout ce qu'on peut rêver de grotesques figures ;  
Des dragons emportant de fantastiques chars  
Comme n'en vit jamais le peuple des Césars,  
Des châteaux crénelés et mille rêveries,  
Un univers enfin peuplé de féeries. —  
Puis, quand les vents du soir ont passé dans le ciel,  
Ces mille visions, monde artificiel,  
Où, pour quelques instants, tout n'était que mensonge,  
Disparaissent soudain, comme au réveil d'un songe.  
Quelques légers flocons se perdent dans les airs,  
Comme de frêles nefes sur les immenses mers.

L'ombre lente des nuits largement répandue  
 Enveloppe le ciel dans sa vaste étendue,  
 Et les étoiles d'or, en un immense chœur,  
 Chantent, à leur façon, la gloire du Seigneur.

. . . . .  
 Il me semble qu'alors nos communes pensées,  
 Volant vers l'idéal, se sont entre-croisées  
 Dans ces espaces purs, calmes, silencieux,  
 Le corps rivé sur terre et l'âme près des cieux.

M. A. COUSOT.



## RONDEAU D'ENFANCE.

**M**ON enfance est comme un château  
 Aux grands fossés, aux tours altières,  
 En sentinelles vont sur l'eau  
 Des cygnes blancs aux têtes fières.

Pour les petits, les malheureux  
 Ses portes sont hospitalières;  
 Pour les flatteurs, les orgueilleux,  
 Il a gardé ses meurtrières.

Mon enfance est comme un château  
 Que le soleil couchant enflamme;  
 Alors vient mon ami si beau...  
 Nous rêvons en une seule âme :

Nous serons saints, preux et loyaux,  
Nous serons grands, chevaleresques,  
Comme ces gentils damoiseaux  
Que l'on voit sur les vieilles fresques.

Mon enfance est comme un château  
Qui, la nuit, d'astres s'illumine;  
On chante un poëme nouveau  
Accompagné de mandoline.

Aux sons berçants du chalumeau  
Mes amis au sourire d'ange  
Dansent ensemble un gai rondeau :  
Notre bonheur est sans mélange.  
. . . . .

Mon enfance est un vieux château  
Qu'un doux souvenir illumine :  
Quand revient mon rêve si beau  
Toujours je pleure sa ruine.

VICTOR M. G. DENDAL.

*Bruxelles, le 2 février 1889.*





## TERCETS.

**L**A place que j'occupe en ce monde est petite ;  
Ce n'est pas la cellule étroite d'un couvent  
Où le religieux se macère et médite,

Et d'où — priant, souffrant pour nous — il voit souvent  
Avec l'immensité de la terre coupable  
Le ciel immense, et Dieu par sa main nous sauvant.

Du grand, du saint labeur je parus incapable :  
J'erre au milieu du monde à la merci du vent  
Et l'effort inutile est mon destin probable.

La terre m'appartient : du Couchant au Levant  
Nulle route ici-bas ne me semble interdite...  
Mais plus que la cellule étroite d'un couvent

La place que j'occupe en ce monde est petite.

JEAN CASIER.



## Concours de la Société Littéraire de l'Université catholique de Louvain.

---

Le prix pour l'œuvre en prose a été décerné au mémoire intitulé : *Un héros belge, Don Juan d'Autriche*. L'auteur est Monsieur *Emile Van Arenbergh*, avocat à Louvain. Une mention honorable a été accordée au mémoire : *Le Panthéisme dans l'Inde*, portant la devise : *Nil sub sole novum*.


Le Jury n'a pas estimé pouvoir couronner les œuvres présentées pour le concours de poésie. Il a accordé cependant des mentions honorables aux mémoires : *Croquis et paysages*. (Devise : Allez donc, ô mes vers); — *Martyrs polonais*. (Devise : Qui trop enchaîne déchaîne); — *Pèlerinage*. (Devise : Per aspera ad astra); — *Gemma*. (Devise : Espère quand même); — *Poésies eucharistiques*. (Devise : Deus Caritas est); — *Poèmes historiques*. (Devise : La poésie est sœur de l'histoire).

Les auteurs des mémoires mentionnés ci-dessus sont priés de faire connaître au secrétaire de la Société Littéraire, s'ils consentent à ce que des extraits de leurs œuvres soient publiés dans le volume des *Mémoires* actuellement sous presse.



## CONCOURS DU MAGASIN LITTÉRAIRE.

---

E Magasin Littéraire et Scientifique ouvre un concours public pour une nouvelle ou un roman d'une étendue de 50 pages environ du format de la revue. Il sera attribué à la meilleure œuvre envoyée (si du moins elle est jugée au-dessus du médiocre) une prime de 100 francs. Il sera décerné aussi des mentions honorables.

L'œuvre primée et les œuvres mentionnées seront publiées dans la revue, et les auteurs recevront 50 tirés à part.



Les manuscrits doivent être adressés à MM. S. Leliaert, A. Siffer et Cie, éditeurs du Magasin Littéraire, à Gand, avant le 15 juillet 1889. Ils porteront une devise de concours reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.













## LA REINE DE ROUMANIE.

**U**NE Reine! Peut-on parler de Royauté quand le flot populaire monte et que l'orage gronde sur l'Océan de la Démocratie, qui a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité. Ces trois mots se lisent sur les monuments publics, sur les monnaies et sur les papiers officiels. Je voudrais les lire dans tous les cœurs, parce qu'ils résument la doctrine sociale du Christ.

M. Vacherot, membre de l'Institut, a écrit un livre sur la Démocratie et l'a définie : « Le régime politique « où la liberté complète, liberté civile, est le droit « commun, » et il a ajouté : « Il n'y a de véritable « démocratie que là où existe une certaine communauté « d'idées et de sentiments, qui permet aux membres « d'une société de se rapprocher, de se comprendre, « de se respecter, dans les conditions les plus iné- « gales, sans que la loi ait à intervenir entre l'orgueil « insolent des uns et l'humilité servile des autres. « L'égalité absolue n'est pas seulement impossible ; « elle serait, si elle pouvait se réaliser, destructive « de toute hiérarchie, de toute organisation sociale (1). »

---

(1) *La Démocratie*, pp. 8 et 29.



Au point de vue de notre société moderne, la Royauté est-elle compatible avec la Démocratie? Les mots Royauté et Démocratie ne sont-ils pas deux termes qui s'excluent l'un l'autre?

Lorsque, le 19 janvier 1888, un haut fonctionnaire de la République, le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, fut reçu à l'Académie française, un ancien Ministre de la République, membre de cette Académie, répondit au successeur de M. de Falloux : « Avant de se mettre au travail pour écrire l'histoire de Louis XVI, cette œuvre de jeunesse, où respire déjà toute la beauté de son âme, M. de Falloux s'était imposé la tâche de lire méthodiquement, la plume à la main, tous les mémoires de l'histoire de France, depuis Villehardouin jusqu'à Mirabeau. Et qu'avait-il dû voir dans cette patiente étude? Quel spectacle lui avait présenté ce que vous appelez si bien le travail de la Monarchie à travers les siècles? Une même institution et une même maison royale, non seulement associée pendant huit cents ans, mais présidant à tous les développements civils, politiques et sociaux d'une nation. Je ne m'étonne pas de l'impression profonde que dut lui faire un pareil spectacle. Rien n'était plus propre à frapper un esprit curieux et réfléchi que ce rôle vraiment sans pareil de la Royauté française, toujours prête, à toutes les époques, à s'accommoder de tous les changements (ce n'est pas assez dire), à s'approprier tous les progrès qui se font autour d'elle, à tel point qu'à chaque pas que fait notre patrie vers son unité et vers sa grandeur, l'historien se demande si c'est la royauté qui mène la France, ou la France qui fait sa royauté à son image. »

C'est que par la royauté, l'être national s'incorpore en une personne, laquelle attire à elle, comme l'a dit l'anglais Freeman, tous les sentiments d'hommage et

de soumission que beaucoup d'hommes se décideraient difficilement à accorder à l'idée abstraite de la loi et de la chose commune (1).

Cette incorporation du peuple dans la royauté, et de la royauté dans le peuple, se trouve déjà dans les dernières instructions que Saint-Louis, roi de France, a données en mourant à son fils :

« Aie le cœur doux et compatissant aux pauvres,  
« aux malheureux et aux affligés et les conforte et aide  
« qui tu pourras. Maintiens les bonnes coutumes de  
« ton royaume et abats les mauvaises. Ne convoite pas  
« contre ton peuple, et ne charge pas ta conscience  
« d'impôts et de tailles... Pour rendre la justice et  
« faire droit à tes sujets, sois loyal et roide, sans tourner  
« à droite, ni à gauche; mais aide au droit et soutiens  
« la plainte du pauvre jusques à tant que la vérité  
« soit déclarée. Et si quelqu'un a une action contre  
« toi, ne crois rien jusques à tant que tu saches la  
« vérité; car alors tes conseillers jugeront plus hardiment  
« selon la vérité pour toi ou contre toi (2). »

La Reine, qui est le sujet de cette étude, a suivi ces prescriptions dictées par le saint Roi à son fils, lorsqu'elle visitait les pauvres et les malades de sa capitale, s'intéressait à l'éducation populaire, à l'enseignement de l'art et de l'industrie, et surveillait les écoles de l'enfance. N'est-ce pas là l'œuvre de la démocratie?

En 1887 et 1888, l'Empereur du Brésil a passé plusieurs mois en France; on peut dire que Don Pedro II est bien l'Empereur de la démocratie. Tous les jour-

---

(1) *The growth of the english Constitution*, by ED. FREEMAN. London, 1872, p. 120.

(2) *Memoires de Joinville*, ch. CXLV, de la traduction de M. DE WAILLY.

naux républicains ont fait son éloge; il s'intéresse au progrès scientifique et à toutes ses manifestations. Il aime à s'entourer de tous les hommes d'étude, à s'entretenir avec eux, et c'est avec une compétence remarquable qu'il apprécie toutes choses. Il est infatigable; on le voit visiter tous les objets qui sollicitent la curiosité humaine, les usines, les ateliers de fabriques, les jardins, les monuments anciens, les ruines, les collections de tableaux et de céramique; il se mêle à la foule dans les théâtres, aux concerts populaires; il reçoit tout le monde, cause avec tout le monde; rien ne le distingue du bourgeois, et il ne réclame aucun privilège; à la promenade, il est d'une politesse exquise pour tous ceux qu'il rencontre, et il donne la main à tous ceux qu'il reconnaît. Mais l'Empereur du Brésil possède encore une vertu éminemment démocratique; c'est la charité, cette vertu sublime qui règne encore en souveraine sur les marches des trônes et sous le toit des mansardes. « Pourquoi », disait un brillant orateur à une réunion de l'Association des Dames françaises, à laquelle assistaient I.L. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Brésil, « pourquoi donc l'auguste souverain de ce grand empire est-il venu s'asseoir à cette petite table? Avons-nous bien mesuré la portée de ces deux faits : sa majesté Don Pedro préside l'assemblée annuelle du comité de Cannes; sa majesté l'Impératrice s'est mêlée à nos rangs! Quelle grandeur, mesdames, dans cet acte d'une simplicité antique! et quelle page à insérer dans les fastes de l'Association!

« Pour nous, Sire, quand vous quitterez cette terre de France, nos cœurs vous suivront, nos vœux se mêleront à ceux de vos sujets le jour où vous toucherez le sol de votre Patrie.

« Puisse le ciel la préserver des angoisses qui

étreignent la nôtre, puissiez-vous n'avoir à déployer, pour le salut du Brésil, ces généreux sentiments d'humanité, qui nous ont valu aujourd'hui un honneur, dont l'Association des Dames françaises gardera l'impérissable et reconnaissant souvenir ! »

Voilà comment un monarque, allié à l'ancienne famille des Rois de France, sait faire aimer la monarchie chez un peuple qui vit aujourd'hui sous le régime de la République, et montre par son dévouement aux intérêts populaires que la Royauté et la Démocratie ne sont pas incompatibles, que l'une peut être l'alliée de l'autre et que toutes deux peuvent se soutenir mutuellement.

Si nous voyons des princes de race royale se rapprocher de la démocratie, nous voyons aussi des démocrates s'installer dans les palais royaux et y mener une vie princière, entourés de laquais à la livrée galonnée. M. Jules Simon, ancien ministre de la République et membre de l'Académie française, s'est demandé un jour ce que devraient faire ceux qui aiment la République pour la rendre durable, et il répond :

« Ils devraient la rendre aimable.

« Que font-ils ?

« Ils se donnent à eux-mêmes les torts qu'ils ont si longtemps reprochés à d'autres. Ils montrent par leur conduite qu'ils ont lutté uniquement pour la domination, et que quand ils invoquaient la liberté, ils n'en avaient ni le goût ni l'intelligence. . . .

« Chemin faisant, les flatteurs du peuple font leur pelote, comme tous les flatteurs. Que de fortunes depuis quinze ans, mes amis ! Tous ces piliers d'estaminet roulent carrosse. Ils font bâtir, ils ont des hôtels, ils sont ministres ; les plus maladroits habitent une préfecture ou une recette générale. Ils ont des inventions pour frauder la loi.

« Ils interdisent aux membres du Parlement le cumul des fonctions publiques, mais ils permettent les missions temporaires de six mois, avec renouvellement. Les places qui leur profitent le plus sont celles qu'ils ne prennent pas pour eux. Celui-ci ne fait des démarches que contre argent comptant; celui-là, quand il a placé son favori, prélève une part sur les revenus de l'emploi. Il y a des maisons de commerce, avec rabatteurs et courtiers, où l'on trafique des fonctions et des décorations.

« République, ton nom est vénalité. Il devrait être, il sera demain : austérité. Pour aujourd'hui, si on faisait un tableau du cynisme des cours, il faudrait y joindre un chapitre sur le cynisme des républiques. Il ne serait pas nécessaire de passer son temps à faire des recherches, puisque la République a son casier judiciaire.

« Voilà ce qu'on a fait de la République pour la recommander aux fidèles et la faire aimer par les récalcitrants (1). »

Sous la République de 1870, la démocratie n'a pas aboli les noms et les titres de noblesse, et ceux qui les usurpent sont punis des peines édictées par l'article 259 du code pénal. Ce qui constitue une inégalité entre les citoyens, puisque, d'un côté, la République admet les anciens noms et les anciens titres de la noblesse française, qui sont par cela même signalés et recommandés, pour ainsi dire, au respect public, et que, d'un autre côté, elle empêche le reste des citoyens d'atteindre aux mêmes honneurs et d'obtenir le même respect. Si la République ne veut plus de

---

(1) Le journal *le Matin*, du vendredi 2 mars 1883.

nobles, pourquoi reconnaît-elle les anciens? et si elle reconnaît les anciens, pourquoi refuse-t-elle la noblesse à ceux qui peuvent s'en rendre dignes par leurs travaux et leur dévouement à la Patrie? Il ne s'agit plus de privilèges, personne n'en réclame; un titre nobiliaire n'est plus qu'une simple décoration de famille, une distinction purement honorifique attachée au nom, pour perpétuer la mémoire des services rendus par celui qui le porte. La jurisprudence de la République française consacre même les noms et les anciens titres nobiliaires, et les tribunaux les font respecter.

Mais cela est-il suffisant pour faire revivre en France l'esprit de famille qui s'en va? Le foyer de la famille est aujourd'hui abandonné; chacun a son cercle, son club, son estaminet, sa stalle au théâtre. Et qui voudrait aujourd'hui y renoncer, pour aller, après les heures de travail et suivant les anciennes habitudes de nos pères, s'asseoir au foyer de la famille, avec quelques bons parents et des amis? qui est-ce qui renonce aujourd'hui à la société des étrangers, qui laisse souvent des souvenirs peu agréables?

Chacun suit son chemin, chacun mène une vie indépendante; on n'a même plus de maison à soi, on vit à l'hôtel; on fréquente les villes d'eaux, les villes de saisons, où rien ne rappelle ni la famille, ni la patrie; où l'on ne contracte d'autre obligation que celle de payer la note du maître d'hôtel et des fournisseurs.

Un des meilleurs écrivains flamands de la Belgique disait naguère dans un charmant opuscule : « De nos jours, on ne s'occupe plus du vrai père qui gouverne sa famille avec amour et donne l'exemple de l'obéissance à la Puissance qui est audessus de la sienne; ni de la mère, qui mérite ce beau nom par un constant dévouement et un amour incessant; ni des enfants

qui honorent père et mère et les aiment pour Dieu, qui s'aiment mutuellement et se reposent et s'appuient l'un sur l'autre. On se sent plus attiré vers les amis, c'est-à-dire, vers les étrangers; on n'est chez soi qu'à l'heure du diner et du coucher, — presque pour tout le reste on est ailleurs.

« Il serait injuste d'imputer à faute à notre siècle cet état de choses; tous ont de nos jours proclamé un petit nombre de systèmes et d'utopies, qui tendent non seulement à anéantir tout ordre social, mais qui ne reconnaissent même pas le droit de la famille. Il y a, principalement en France, une quantité de romanciers et de dramaturges, qui paraissent n'avoir d'autre but que d'attaquer la vie de famille, de conspuer les pures jouissances du mariage et les devoirs sacrés que l'on doit à ses parents... Non, le mal remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et il est une suite de ces « principes immortels » de la première Révolution française. De tout le mal que la France, dans le cours des siècles, a attiré sur notre patrie, il n'en est de pire que la négation de la sainteté du mariage, la violation de la morale, la moquerie de la foi conjugale, la dissolution de la vie de famille.

« Si les séparations de corps étaient autrefois presque inconnues, le décret du 29 août 1793 vint lâcher la bride à la licence et à l'adultère. La Religion catholique enseigne que le mariage ne peut être rompu que par la mort seule; la loi républicaine permet d'en briser les liens sacrés sur la simple allégation d'incompatibilité de mœurs ou de caractères. . . . .

« Non seulement l'esprit de famille, mais encore le sentiment religieux, par l'éloignement du foyer domestique, est singulièrement affaibli. Chez soi du moins on

prie; on ne prie pas au cercle ou au café. Chez soi, on observe encore, quoique rarement, certains anciens usages, et l'on célèbre encore des souvenirs qui ont une origine religieuse. Chez soi, on a encore ici ou là un crucifix, ou une image attestant une forte croyance; — hors de la maison, tout est disposé pour faire oublier Dieu. Et ainsi l'on devient peu à peu indifférent à ce qui avait rendu autrefois la jeunesse heureuse; étranger à ce qui, au milieu des contrariétés et des épreuves de la vie, peut élever et soutenir l'âme, et la purifier après les défaillances et la chute. . . .

« Combien nos ancêtres comprirent autrement le devoir et la vie! Avec quel amour, dans leur âge mûr, écoutèrent-ils les mêmes voix qui ont réjoui et consolé leur enfance et leur jeunesse! Quel soin ils mirent à ne pas oublier un seul jour de la vie, qu'ils étaient enfants de Dieu et devaient retourner à Dieu! Le *sursum corda* était toujours présent à la pensée, pendant le travail, dans toutes les occupations de la journée, dans le succès et dans l'infortune, aux heures des violents désirs de vivre, et des plaintes et des gémissements de la maladie; près du berceau, dans la chambre nuptiale et sur le lit de mort. On croyait et on ne rougissait pas de le dire et de l'écrire, que tout bien, comme toute épreuve douloureuse, vient de plus haut, et l'on rendait, dans le calme de la maison, au sein de la famille, comme devant l'autel dans l'église, hommage à la source éternelle de la miséricorde et de l'amour (1). »

---

(1) *Huiselijke godsdienst onzer voorvaderen*, door FRANS DE POTTER, in-8°, Gent, 1886.



Lorsque les familles étaient ainsi réunies autour du foyer, dans la maison où les enfants avaient reçu le jour, les anciens racontaient parfois à ces enfants, sous forme de contes populaires, l'histoire du pays, ses luttes, ses souffrances, ses victoires, sa grandeur.

Les traditions du moyen-âge étaient aussi évoquées et toutes rappelaient qu'entre le peuple et la royauté il y avait de fréquents rapports; que l'un et l'autre ne vivaient pas séparés, comme dans notre société moderne. Un conte populaire, recueilli en Brabant et dans la West-Flandre, par un savant professeur d'Anvers, nous montre la fille d'un roi, devenue l'épouse d'un pauvre ouvrier qui l'avait sauvée de la mort.

### La fille du roi.

« Il y avait une fois un garçon boulanger, qui, chassé par son patron et ne sachant où trouver un gîte, se mit en route vers une ville lointaine.

Chemin faisant, il vint à une grande forêt, où il ne vit ni entendit âme qui vive. Enfin, après avoir longtemps erré, il entendit tout-à-coup des gémissements, quelque chose comme une voix plaintive de femme, et quand il eut attentivement écouté, il alla à la recherche, dans la direction d'où la voix était partie.

Oui, c'était bien une voix de femme, il ne s'était pas trompé! Les gémissements devenaient de plus en plus perceptibles, et à la fin il découvrit sur le sol une petite ouverture, d'où les plaintes semblaient sortir. « Qu'est-ce que cela peut être? » pense le jeune homme, et enflammé de curiosité, il se baisse sur l'ouverture et demande qui gémit ainsi là dedans.

« Hélas! hélas! » répond la voix souterraine, « qui que vous soyez, délivrez-moi, oh! délivrez-moi! Je suis une fille de Roi! Douze terribles ravisseurs m'ont enlevée! Avant peu je serai rotie vivante et mangée par mes oppresseurs! Délivrez-moi, oh! délivrez-moi; pour récompense je vous accorderai mon royaume et ma main! » — « Je vous ferai sortir de là! » dit Jean, et avec de douces paroles, il console la jeune fille, et pense en lui-même : « Si je savais comment entrer dans ce trou! »

Il avait à peine jeté un regard autour de lui, qu'il aperçoit une pierre sépulcrale, sur laquelle étaient figurées deux têtes de mort. Et voyez! à peine eut-il mis le pied sur cette pierre, qu'il

entendit des clochettes carillonner et que la pierre se renversa. Notre garçon se trouva dans une crypte profonde, où, dans une allée obscure une vieille laide femme vint à sa rencontre.

« Encore un pour la marmite! » marionotta cette femme. Jean regarda avec des yeux éblouis. Mais le garçon, qui avait de l'esprit, demanda d'une voix audacieuse à parler au capitaine de la bande, ajoutant qu'il désirait vivement en faire partie.

— « As-tu jamais assassiné et incendié? » demanda le chef quand Jean parut devant lui.

— « Si j'ai jamais assassiné et incendié? » demanda le jeune homme en riant d'une manière effrontée; « c'est justement pour ces actions héroïques que je suis chassé de mon pays! »

« Alors tu pourras nous servir, » reprit le malfaiteur. « Ap- prends donc ce que nous attendons de toi! Pendant huit jours, « tu accompagneras la bande dans tous ses exploits. Si pendant « ce temps tu te conduis sans cesse vaillamment, tu seras traité « sur le même pied que nous tous! »

Ainsi dit, ainsi fait! Jean se montra si rusé, quand on alla pour voler; il fut si terrible à la besogne, qu'en moins de trois jours il se fit reconnaître pour le plus redouté de toute la bande.

« Je suis content de toi, » dit le capitaine. « Tu es un brave « garçon, et l'on peut compter sur toi. Depuis quelque temps nous « sommes poursuivis, et avons besoin d'un courageux compagnon, « pour garder notre antre pendant que nous allons commettre « nos pillages. Dès demain, tu seras chargé de cette besogne. « Acceptes-tu? »

— « J'accepte, » dit Jean et il rit sous cape; c'était juste ce qu'il voulait!

— « Ecoute donc ce que je vais te dire », reprend le capitaine. « Nous détenons ici enfermée une jeune fille de roi, qui sera sous peu tuée et mangée. Les meilleurs soldats du roi son père, sont à sa recherche. Veille bien à ce qu'on ne la découvre pas! Car, si tu laisses enlever la prisonnière, nous te hâcherons en si petits morceaux que de la pâte à souris! »

« Laissez-les approcher » dit Jean en montrant le poing. « Je les recevrai à ma manière! » — Et pour donner plus de poids à ses paroles, il se mit à aiguïser son coutelas.

Tout allait bien! Mais le lendemain, les brigands étaient à peine partis d'une demi heure, que Jean tua la sorcière, la coupa en morceaux, et les jeta dans la marmite pour les faire bouillir. Ensuite il se hâta d'aller trouver la fille du roi. — C'était bien la plus jolie jeune fille qu'on vit sous le soleil, et il lui dit : « Venez, je suis ici pour vous délivrer! » — « Merci! Merci! » soupira la princesse, et elle lui mit un anneau au doigt, et l'embrassa tendrement.

En moins d'une minute, Jean était avec son doux trésor hors de l'antre et en fuite!

Oui, mais dans l'intervalle, les beigands étaient revenus! Je vous laisse à penser s'ils étaient en colère, lorsqu'ils ne virent aucune trace, ni de la princesse, ni de Jean, et qu'ils trouvèrent dans la chaudière la vieille sorcière coupée en morceaux.

« Debout, compagnons! » clama le chef, « tous à cheval. » « Le vaurien s'est probablement sauvé avec la princesse! Nous devons les découvrir! » Tous sautèrent en selle et pénétrèrent au galop dans la forêt.

Quand les fugitifs eurent marché quelque temps, le garçon boulanger, qui prévoyait qu'on pût les poursuivre, se coucha l'oreille contre terre pour écouter. « Des chevaux! » s'écria-t-il épouvanté. « J'entends des chevaux... Venez! Cachons-nous ici « derrière cet arbre dans les hautes herbes; j'attirerai sur nous « des branches et des feuilles desséchées. Cela les induira en erreur; « ils nous dépasseront ainsi de beaucoup et prendront un autre « chemin pour retourner à leur caverne. » Vraiment, il en était temps! Ecoutez! Les sabots des chevaux retentissaient de plus en plus près de la place où les fugitifs se tenaient blottis; et bientôt toute la bande passait jurant, rageant comme des possédés, agitant les sabres nus au dessus de la tête, et la bride abattue. « En avant, camarades! » s'écria le chef. « Nous les rejoindrons bien! « Et alors malheur à eux! Nous les couperons en morceaux, « comme de la pâte à souris! »

Quand tout danger fut passé, les fugitifs continuèrent leur chemin. Mais il commençait à faire obscur, et, hélas! on ne voyait nulle part la moindre hutte, où l'on put passer la nuit ou demander le chemin. A la fin, ils arrivèrent au bord d'une mer immense, et virent là un grand navire qui était à l'ancre, et dans lequel ils demandèrent à être admis. Oui, mais le capitaine du navire s'éprit de la beauté de la jeune fille; il fit jeter Jean à la mer et jurer à la princesse de l'épouser et de le présenter à son père comme son sauveur.

« Qu'arriva-t-il à Jean dans cet intervalle? »

« Ayant avec une planche abordé la terre, il vint, tremblant de froid et épuisé de fatigue, au cimetière d'une grande ville, et n'ayant plus d'argent pour se procurer un logement pendant la nuit, il se coucha sur le sol et s'endormit sous la garde de Dieu. Dieu du ciel, mes amis! A peine eut-il fermé les yeux qu'il se réveilla incontinent: il vit là, le long des pierres tombales, errer un fantôme effroyable, et une voix lamentable s'écriait: « ô malheur! malheur! Qui va me délivrer? »

« Ce sera moi, » dit Jean. « Dites-moi bien vite ce que j'ai à faire. »

« O mon ami, » répondit le fantôme en s'approchant de lui; « j'ai été boulanger durant ma vie mortelle, et en travaillant péniblement j'ai amassé de grands trésors. Malheureusement j'ai volé

« une petite poignée de farine, et pour ma damnation éternelle, « je suis mort sans en avoir fait la restitution. Dans ma maison, « se trouvent trois grands vases pleins d'or. Allez-y; prenez mille « ducats pour opérer la restitution, et gardez le reste pour vous. « Voilà mon testament. Je vous lègue tous mes trésors! »

Alors Jean se rendit à la maison du mort, où les richesses étaient cachées, avec ce qui appartenait au volé, aux héritiers duquel il fallait restituer; et Jean, après avoir consciencieusement rempli les vœux du défunt, rouvrit la boulangerie en son propre nom.

Le hasard voulut que précisément dans cette ville demeurait le roi, dont la fille avait été sauvée par notre ami. Peu de temps après, le capitaine du navire fut reçu au palais avec la princesse, et bientôt on ne parla plus dans toute la ville que de l'extraordinaire sauvetage de la charmante jeune fille, et du mariage que le brave capitaine allait contracter avec la princesse qu'il avait sauvée.

« Chose étonnante! La belle fiancée, à mesure que le jour de la fête approchait, devenait de plus en plus triste et pâle. Des jours entiers, elle ne fit que soupirer et se lamenter, et, lorsqu'on la plaignait, elle ne voulut dire à personne, ce qui la tourmentait.

Un jour, le boulanger apprit tout cela, et aussitôt sa résolution fut prise. Il sut gagner le cuisinier de la cour; il en obtint la fourniture de tous les gâteaux pour la fête du mariage, et, comme si lui-même avait dû être l'heureux fiancé, il se fit faire chez le meilleur tailleur de la ville un très élégant costume de cérémonie.

Le jour de la fête était arrivé; le mariage était célébré, et toute la cour était réunie à un riche et brillant banquet.

« On arrive au dessert. Alors un des domestiques apporta sur la table un superbe gâteau, qui représentait une belle jeune fille dans un souterrain, enchaînée sur une botte de paille, et gardée par une horrible femme! Chacun admira cet objet d'art, et pris beaucoup l'habile artiste; seule la pauvre mariée ne dit pas un mot, mais soupira, soupira, soupira! Elle comprenait ce que signifiait cette figure. Son humble sauveur, son unique bien-aimé, vivrait-il encore?

« On porta ensuite un second gâteau, représentant cette fois deux fugitifs, qui, cachés sous des feuilles desséchées, regardaient anxieux passer une bande de cavaliers, accourant le sabre nu. Tous les convives admirèrent de nouveau cet énorme gâteau; seule, la princesse devint encore plus pâle, plus pâle, et resta immobile comme une statue de marbre.

« Enfin, on apporta un troisième gâteau, et quand il fut découpé, on y découvrit un anneau d'or.

« L'étonnement fut à son comble, surtout lorsque le vieux

Roi reconnaissant l'anneau pour un présent, qu'il avait fait autrefois à sa fille, demanda ce que signifiait ce mystère.

« Mais la pauvre mariée ne put ou n'osa parler, et, avant de répondre, elle se mit à pleurer amèrement...

« Alors, le cuisinier fut appelé, et le roi lui ordonna de faire comparaître aussitôt devant lui celui qui avait fait ces gâteaux.

« Jean alla chercher son costume de bandit, de sorte qu'il se montra tel qu'il fut le jour où il sauva la princesse et qu'il se rendit plein d'espérance à la Cour. Mais à peine la princesse l'eut-elle aperçu, qu'elle poussa un grand cri, et se jeta dans ses bras en pleurant et gémissant : « Pardon ! Pardon ! Je ne suis pas coupable. » — Puis, montrant le capitaine, elle ajouta : « Celui-là m'a forcée ! »

« Alors, le garçon boulanger raconte comment il a découvert la princesse, comment le faux capitaine a voulu le noyer, pour se faire passer lui-même comme sauveur, et comment, lui, il a préparé ces gâteaux pour faire savoir de cette manière à sa bien-aimée, par quel merveilleux hasard il avait échappé à la mort.

« Le Roi fut si irrité contre le trompeur, qu'il le fit immédiatement arrêter et conduire en prison. Jean obtint la main de la princesse, et le lendemain une bien plus belle fête fut célébrée, pendant que le bourreau arracha la langue du parjure et lui trancha la tête en présence de toute la ville. (1) »

Des vieillards de la Flandre française ont aussi entendu raconter ce conte dans leur enfance, lorsque, dans les longues soirées d'hiver, la famille était assise autour de l'âtre qui flambait. Les enfants de nos jours n'entendent plus les récits ni les chants populaires avec lesquels leurs pères ont été bercés. Leur mémoire est bourrée aujourd'hui de chiffres et de termes scientifiques, afin qu'ils puissent entrer, à seize ou dix-huit ans, dans les grandes écoles de l'Etat. Les récits et les chants populaires, qui charmaient les réunions de famille de nos ancêtres, sont remplacés par les *guignols* et les *poupazzi* qui représentent la caricature de l'humanité.

Dans une ville du Midi, baignée par la Méditerranée

---

(1) *Vertelsels van Jan Iederman*, in-16. Antwerpen.

et inondée de soleil en hiver, les journaux avaient annoncé qu'une princesse allait ouvrir ses salons et recevoir une aristocratie qui portait les plus grands noms de la France. La curiosité était très vive et l'on était avide de savoir à quels plaisirs se livre en ces temps troublés l'aristocratie française. Enfin, lorsqu'on fut arrivé en plein carême, la presse locale apprit à toute la ville, *urbi et orbi*, qu'on avait joué *la Sœur de Jocrisse* chez la princesse de l'endroit, et qu'un baron ou comte avait finement détaillé ses couplets de *l'omelette*.

Toute autre a été l'éducation de la Reine Elisabeth de Roumanie.

Née le 29 décembre 1843, au château de Neuwied, sur les bords du Rhin, cette princesse a reçu à son baptême le nom d'Elisabeth, de ses marraines la reine Elisabeth de Prusse et la grande duchesse Elisabeth de Russie. Elle eut pour père le prince Herman de Wied, un philosophe et un ornithologiste; sa mère est la princesse de Nassau.

Les princes de Nassau ont été aussi princes d'Orange en France, et la poésie française a immortalisé un d'eux, Guillaume d'Orange, par une chanson de geste du onzième ou du douzième siècle.

Lorsqu'Elisabeth de Wied eut atteint quatre ans, sa gouvernante en la promenant dans les bois de la résidence paternelle, lui raconta les légendes et les sagas des vieux castels que baigne le grand fleuve de la Germanie. C'étaient les contes populaires que récitent encore les mariniers du Rhin, les chasseurs de la Hesse, les charbonniers de la Forêt Noire, les aventuriers de la Bohême, les vigneronns du Palatinat; c'étaient aussi les légendes que révélaient d'anciennes cathédrales, d'anciennes tourelles, de vieux palais et de vieux *burgs* en

ruines, au sommet des montagnes. C'était l'histoire des temps héroïques qui se transmettait ainsi de bouche en bouche; celle de César, de Charlemagne, de Roland, d'Othon, des quatre électeurs, de Charles-Quint, de Frédéric, de Napoléon. Comme les Frères Grimm, la jeune princesse de Wied entendit, selon la poétique expression de Nicolas Martin, gazouiller comme des oiseaux dans leurs nids, ces fabliaux merveilleux qui peuplent les châteaux gothiques de belles filles et de chevaliers, d'ondins et de gnômes, de tous les esprits des rochers, des bois et des fontaines. Tout cela se confondait avec les chants populaires, parce que c'est par la poésie lyrique que l'esprit humain manifeste toujours ses élans spontanés vers l'idéal, le beau et le bien. Il est probable qu'à toutes ces circonstances réunies Elisabeth a dû le développement de son génie poétique.

Cette éducation par le merveilleux a pris fin lorsque la jeune fille fut confiée à un précepteur allemand nommé Sauerwein. C'était un savant très versé dans les lettres classiques et qui parlait quarante huit langues comme le cardinal Mezzofanti.

Aussi, à quinze ans, la jeune princesse lisait-elle déjà Ovide, Horace et Cicéron, et parlait-elle l'anglais, l'italien et le français.

A vingt et un ans, se trouvant à la Cour de Russie, chez la grande Duchesse Elisabeth, sa marraine, elle écrivait à sa mère : « D'ici au carnaval, il y aura  
« quarante à cinquante bals; ensuite, toute une semaine  
« se passera en folles journées. Mais soyez sans inquié-  
« tude, il n'y a rien là pour moi. Tout cela est de  
« la folie. Hier, j'ai lu quatre vingt dix pages d'un  
« ouvrage de philosophie de mon père, et je me suis  
« si peu fatiguée que tout le monde a été étonné de  
« ma bonne mine. »

De son côté, la grande duchesse Hélène écrit aussi à la mère de la princesse : « La journée d'Elisabeth « est employée au piano, à la lecture, à l'étude du « russe, et aux heures qu'elle passe près de moi. Aussi, « je lui ai toujours conseillé de lire un bon livre. Ici « ou sur un autre théâtre du grand monde, on ne « doit jamais perdre de vue qu'on s'amoindrit, si l'on « n'oppose pas, par des lectures sérieuses et la médi- « tation, un contrepois à la frivolité qui nous entoure « et nous enveloppe. »

Quelque temps après, Elisabeth était à Berlin, chez la reine de Prusse, sa seconde marraine. Un jour, un peu étourdie, elle se précipita en courant dans le grand escalier du Palais royal, par où a été descendu naguère le cercueil du premier empereur d'Allemagne. Elle allait tomber, si un jeune homme qui montait le même escalier ne s'était jeté au devant d'elle et ne lui eût tendu les bras pour la recevoir.

Ce jeune homme devait être roi. Lorsqu'il eut obtenu le trône de Roumanie, il pria la jeune fille, qu'il avait sauvée, de s'y asseoir avec lui. Elisabeth de Wied accepta; elle avait alors vingt-six ans.

Le mariage fut célébré à Wied, le 15 novembre 1869, au milieu de fêtes splendides, et le 18, le couple royal partit pour la Roumanie. La baronne de Stackelberg a décrit ce voyage triomphal, à travers les populations accourues des bords du Danube et protérant des houras enthousiastes mêlés au son des cloches et au bruit du canon que répercutait l'écho des Carpathes; mais la beauté de la Reine enlevait tous les cœurs. Un touriste allemand en parle en ces termes :

« Elle s'avança éclairée par un rayon du soleil, « semblable à une reine des fées, projetant une grâce « charmante autour d'elle. J'étais en extase. Oui, c'est



« ainsi et pas autrement que je me l'étais figurée, celle  
« qui réunissait tant de beauté. Ainsi, s'était-elle trouvée  
« devant mon imagination. Muet d'étonnement, je me  
« suis approché d'elle. La tête gracieusement inclinée,  
« ses yeux se sont fixés sur moi, bleus, grands, des  
« yeux d'enfants, avec une expression indicible de bonté  
« et de générosité chaleureuse, indice d'une âme sereine  
« et pure qui va au cœur. A jamais, de tels yeux  
« doivent enchaîner ceux sur qui ils se sont affectueuse-  
« ment arrêtés ! Jamais on ne pourra oublier ce regard :  
« mais ces doux yeux d'enfant ont déjà bien pleuré ! »

Les années joyeuses étaient passées ; la mort avait visité le palais de la Reine, devenue mère, et lui avait ravi l'enfant dont elle était si heureuse et si fière. Elisabeth de Roumanie était inconsolable et pensait mourir de douleur. Mais Dieu l'avait douée du don de la poésie, et pour éloigner la vision de la mort, elle se mit à écrire le poème de *Sapho*, un chef d'œuvre qu'elle publia sous le pseudonyme de Carmen Sylva.

Laïs, la fille de Sapho, endormie sur un banc de mousse, auprès d'un bosquet embaumé du parfum des roses, est éveillée par un des plus tendres baisers de sa mère : « Je rêvais, dit-elle, en ouvrant les yeux,  
« que j'étais un papillon, voltigeant joyeusement et sans  
« crainte d'une fleur à une autre. Chaque fleur m'appe-  
« lait : Laïs, je te donne le miel le plus pur pour  
« tes ailes. Laïs, je te donne mes parfums les plus  
« doux. Laïs, viens ici... »

La mère voyait l'avenir sourire à son enfant et elle formait pour lui tous les projets de bonheur qu'une mère pût imaginer.

Au deuxième chant, Sapho fait le récit de sa vie, et ce récit n'est autre que l'histoire de Carmen Sylva elle-même, au temps de sa jeunesse :

« J'étais » raconte Sapho, — « j'étais sauvage, « capricieuse, volontaire comme un enfant, et je ne « voulais jamais, fière et forte comme un garçon, céder « devant personne. Avec une grande sévérité, on dompta « mon orgueil; avec une grande bonté, on me montra « le chemin où je devais marcher.

« La lutte était mon rôle de chaque jour, ah! « j'aurais tant voulu être bonne, aussi bonne que mon « père, que ma mère, qui me semblaient des dieux; « tant j'aimais les auteurs de mes jours, mais je les « aimais en Sapho. Bientôt à la joie succéda la tris- « tesse. Si je rêvais de mille choses toutes belles, je « les dessinais avec de puissants contours et les colo- « rais des plus vives couleurs. Ainsi, je vécus en « esprit; ainsi je passai dans le mystère et l'indépen- « dance une vie que personne ne soupçonnait. »

Lais, la fille de Sapho, est devenue une grande et belle jeune fille, et elle aime Memnon. Mais Memnon est épris de Sapho, et Lais meurt brisée par la douleur de ne pouvoir être la compagne de ce héros. « Le souvenir de mon « pauvre enfant sera une cause éternelle de séparation entre « nous, » dit Sapho à Memnon. Puis, elle se rend à Lesbos, accorde sa lyre pour la dernière fois, entonne le chant du cygne et se laisse glisser dans les flots, qui portent bientôt son cadavre aux pieds de Memnon.

Pourquoi Carmen Sylva a-t-elle écrit Sapho? « J'ai « composé ce poème, dit-elle, par colère contre Grill- « parzer, parce que je trouvais que pour une nature « aussi puissante que celle de Sapho, il devait introduire « dans son drame une passion plus haute et plus « noble. Se jeter à la mer, uniquement pour une aven- « ture d'amour, me paraissait peu digne. Se sacrifier « pour son enfant est plus naturel et plus poétique. « D'ailleurs, il est en moi quelque chose qui m'en-

« pêche de considérer l'amour sensuel comme la principale cause de toutes choses. »

Carmen Sylva n'est pas de l'école romantique de 1830, où l'amour est égoïste et ne rêve que la possession ; elle est de celle des trouvères du moyen-âge, où l'amour est un sentiment tout idéal, qui échauffe les âmes, inspire la vertu et porte au perfectionnement moral. Carmen Sylva peut dire, comme madame d'Houdetot à Jean-Jacques Rousseau : « L'amour, tel qu'il est dans mon âme, ne peut la dégrader et n'est capable que d'ajouter à ses vertus... Ne méprisons pas un sentiment qui élève l'âme autant que le fait l'amour et qui sait donner tant d'activité aux vertus. L'amour, tel que nous en avons l'idée, ne peut jamais avilir celle qu'il occupe ou lui inspirer rien dont elle ait à rougir (1). »

Carmen Sylva a vu son *Chant de la Forêt* couronné par l'Académie française, et elle a adopté le titre de ce poème pour nom littéraire ; *Carmen* signifie « chant, » et *Sylva* « forêt ».

Ce poème couronné est extrait d'un volume intitulé : *Mon Repos*, et tout le monde sait que ce titre a été emprunté au nom du château, situé sur le versant occidental de la montagne où les princes de Wied ont leur rendez-vous de chasse, et où le poète a passé ses années d'enfance et de jeunesse. « Si je n'étais pas née dans la forêt, dit Carmen, depuis longtemps, j'aurais perdu le désir de chanter ; mais j'ai entendu la chanson des oiseaux ; j'ai entendu le bruissement de la forêt et mon cœur a battu la mesure de

---

(1) *Les amis et les ennemis de Rousseau*, T. II, 366, cité par M. Avo. JOLY : *L'amour dans le drame*, Caen in-8°. 1881.

« ses accords harmonieux. Les bois chantaient en paix  
« et j'écoutais leur voix. »

Après une longue absence de la demeure de ses ancêtres, et la revoyant une nuit, Carmen Sylva lui adresse ces vers :

« Autour de la blanche habitation, la forêt dort ;  
« la lumière de la lune teint d'argent les arbres noirs.

« Ah ! je puis invoquer chaque arbre ; ici j'ai rêvé  
« mes rêves de jeunesse ;

« Ici, j'ai chanté toutes mes chansons, que j'ai  
« apprises en parcourant toutes les allées, toutes les  
« avenues.

« Ma petite chambre ombragée serait-elle encore  
« l'autel béni de mes pensées ?

« Toujours dans le vallon, coule le ruisseau comme  
« un rayon lumineux le long de ses rives.

« Toutes les branches me parlent de joie et de  
« bonheur ; ici m'appelle constamment « mon Repos ». »

Dans un autre poème sur la maison de ses pères, *Mein Vaterhaus*, Carmen Sylva parle de sa race avec une fierté aristocratique, qu'on pourrait croire prétentieuse, si elle n'était justifiée par le poète lui-même, dans l'énumération des hauts faits de ses ancêtres. On doit avoir un sentiment bien profond de leur dignité et de leurs mérites, pour les glorifier et se glorifier soi-même d'en être le rejeton.

Une princesse, qui, comme Elisabeth de Wied, a pris pour devise : *Tout ou rien*, s'est imposé de grands devoirs. Mais grâce à son origine, grâce à son éducation et à ses études, elle a su remplir ces devoirs, et la couronne, dont est orné son front royal, a reçu de son génie un lustre merveilleux. N'entendez-vous pas une forte voix retentir dans les vers qu'elle a dédiés à la maison de ses pères ?

« Les rossignols chantent dans le feuillage, les  
« hirondelles gazouillent sur le toit de la demeure;  
« ils chantent et elles gazouillent en souvenir de la  
« famille qui n'est plus, mais qui revit dans celle qui  
« s'élève. Les siècles suivent leur cours sans interruption  
« et détruisent ce qui existe, mais la loi fatale de la  
« fragilité n'est pas écrite pour ce qui a été créé par  
« le génie. Baptisée dans le brasier incondescent de  
« l'esprit, la famille a été purifiée, fortifiée. La toute-  
« puissance de l'esprit a façonné chaque front et y a  
« imprimé un signe. Le passé a laissé des traces dou-  
« loureuses; le boulet ennemi a pénétré dans les murs  
« de la maison, doux souvenir pourtant! La race a  
« vécu dans chaque nouveau-né, dont la petite tête  
« était entourée comme d'une auréole sacrée. La mère  
« de famille a laissé dans son héritage la lyre du  
« poète, et celle-ci a passé de main en main comme  
« un don béni de la poésie, et le Rhin gaiement  
« traverse plusieurs fois la ville de mes ancêtres; il la  
« préfère à toutes les autres villes. »

Le château de ses pères, Carmen Sylva le retrouva en Roumanie. Le roi, son époux, lui en fit bâtir dans les bois de Sinaia, à deux mille neuf cents pieds d'altitude, en face des Carpathes. C'est le château de Pelesch, du nom d'un ruisseau qui serpente en cascade ou murmurant parmi les rochers et les arbres de la montagne. La première pierre en a été posée le 22 du mois d'août 1875, après la mort de la petite princesse Marie, arrivée le Jeudi Saint de l'année précédente. Le roi espérait que la mère inconsolable éprouverait quelque adoucissement à sa douleur, en vivant dans une résidence qui lui rappelât celle des premières années de sa jeunesse. Cette riche nature des Carpathes, cet air vif et pur, ces senteurs des pins, eurent en effet

---

une salutaire influence sur tout son être, et Carmen Sylva put se livrer de nouveau à ses études de prédilection. En 1883, elle fit paraître ses *Contes de Pelesch*, à l'usage de toutes les classes de la société. Sous une forme familière et gracieuse, la Reine de Roumanie sut inspirer à son peuple les plus nobles sentiments, la charité envers ceux qui souffrent, le respect de la famille, l'amour de la Patrie; et les conseils qu'Elle donne, Elle les a mis elle-même en pratique et résumés en trois lignes :

« Il n'y a qu'un bonheur :

« Le devoir.

« Il n'y a qu'une consolation :

« Le travail.

« Il n'y a qu'une jouissance :

« Le Beau (1).

L. DE BACKER.

---

(1) *Les pensées d'une Reine.*








## MOSCOU

(Suite de la page 513.)

### IV.

#### Moscou à vol d'oiseau

E clocher d'Iwan Weliky est le plus élevé du Kremlin; on gravit les cinq étages de cette joyeuse maison des cloches, et, tout d'un coup, débouchant sur une galerie sous la coupole, on a devant soi l'énorme panorama de Moscou. Je m'étonne que quelque peintre ne l'ait pas encore promené, de ville en ville, comme ceux de Naples et de Constantinople. Une mer de toits rayonnants autour d'un point central, le Kremlin, tel est l'ensemble de ce vaste paysage. Mais ce qui en fait le charme, ce n'est ni son étendue, ni son plan d'une horizontalité de désert, mais les innombrables coupoles des quatre cents églises disséminées par la ville.

On ne peut retenir une exclamation de surprise, elle-même ce décor est bizarre; on dirait une floraison de fruits exotiques découpant sur l'horizon leurs lignes harmonieuses, et faisant miroiter au soleil leurs ors et leurs coloris intenses; on dirait une ville du rêve évoquée par le crayon fantaisiste d'un Doré. Ce n'est plus l'Europe, c'est l'Asie, avec son amour des dorures



et des couleurs vives, qui blessent les regards des occidentaux, mais qui réjouissent le cœur des peuples amis du grand soleil oriental.

Pour eux, l'or c'est le beau, l'idéal poursuivi par les héros de Shehérazade; c'est l'idéal aussi des russes; jamais leurs prunelles ne sont rassasiées de l'éclat fauve du métal séducteur; ils en couvrent les murs de leurs palais et de leurs églises, ils le prodiguent sur leurs vêtements d'apparat, l'emploient à détacher la peinture de leurs icones. Ce n'est pas assez; il faut que les villes proclament au loin leur prospérité par l'éclat de l'or scintillant sur les sommets, il faut que tous leurs habitants, même le pauvre qui mendie dans les rues, puissent avoir la suprême jouissance de voir flamber au soleil le métal par excellence, qui résume en lui toute grandeur et toute joie. Mais l'or ne va pas sans les pierreries, elles le complètent et le font valoir; de là ces tons d'émeraude, de lapis-lazuli, de rubis décorant des coupoles secondaires, et complétant la gamme des couleurs orientales.

Les russes, quoique aryens, doivent — d'après Viollet-le-Duc — les neuf dixièmes de leur art aux influences de la Perse, de l'Asie centrale et de l'Inde; et les traditions byzantines, qui s'introduisirent chez eux avec le christianisme, modifiées par ces influences, créèrent l'art russe. Cet art n'a pourtant pas une personnalité bien accusée; au lieu de créer, il n'a fait qu'adapter au climat et au goût russes les divers éléments que les civilisations orientale et occidentale lui ont apportés. La coupole ne lui appartient pas en propre; il n'a fait que la modifier : celles que nous avons sous les yeux n'ont pas la forme hémisphérique des coupoles grecques; l'idée orientale les a rendues bulbeuses; c'est un des côtés caractéristiques de cet art national.

Quand on s'est familiarisé avec les coupoles et les tours, qui affectent les formes les plus variées et les plus étranges, on remarque la singulière régularité de cette ville disposée, en trois cercles concentriques, autour du point où nous nous trouvons.

A mes pieds je vois les lourdes murailles du Kremlin qui, suivant les variations du terrain, tantôt semblent céder sous le poids écrasant des tours qu'elles supportent, tantôt escaladent vigoureusement une hauteur et y plantent une tour nouvelle, comme un drapeau triomphal. Puis, autour du Kremlin, s'étendent les rues irrégulières et resserrées de la *Kataïgorod* ou ville chinoise, qui forme, avec la citadelle, la cité proprement dite. Au-delà, en demi-cercle, se recourbe, derrière une ligne de boulevards, la ville blanche *Bjelaïgorod*, siège principal de l'aristocratie et du haut commerce. Plus loin encore, la ville de terre *Secoljanoïgorod*, aux maisons en bois, bien espacées, et entourées de jardins ; enfin s'effilochant jusqu'à l'horizon, les faubourgs. A travers ces trois zones, se dessinent, au sud, les sinuosités bleuâtres de la Moskowa et à l'est le filet d'eau de la Jansa bordée de fabriques.

Tel est, vu à vol d'oiseau, le panorama de la Rome Tartare ; il proclame la foi du peuple russe et son esprit monarchique ; par son unité il reflète aussi l'histoire de cette race, si fidèle à ses tzars, qu'il n'y a eu, depuis plus de mille ans, que trois dynasties sur le trône, — encore les deux premières se sont-elles naturellement éteintes. C'est le grand côté de ce peuple ; c'est de là que lui vient cette force avec laquelle l'ouest de l'Europe aura un jour à compter.

En descendant de la tour, nous passons devant la tzar kolokol ou cloche impériale, la plus grande du monde. Cette masse de bronze, fendue, hors d'usage, pèse de tout le poids de ses cent quatre-vingt-quinze

mille kilogrammes sur un bloc de granit. Une particule de onze mille kilogrammes qui s'en est détachée repose à côté. Ce n'est ni une œuvre d'art, ni une curiosité digne d'intérêt; elle donne tout au plus l'impression de stupeur que l'on éprouve devant un objet hors de mesure.

## V

### Imagerie russe

En traversant la Place rouge, nous arrivons au *Gostini-Dvor*, ou Cour des Etrangers. C'est le quartier le plus pittoresque de Moscou, le centre du petit commerce.

Là, rien que des boutiques noires et basses s'alignant en ruelles étroites, mal pavées, mal nivelées, où le pied heurte à tout moment, et protégées contre la pluie et les neiges par une toiture en verre. Des enseignes sur lesquelles flamboie, tout en or, le superbe alphabet russe, décorent cette apparente misère. Ça et là des icones archaïques munies de leur lampe. En passant on en voit d'autres, dans la profondeur noire des magasins, accrochées au coin liturgique. On vend de tout dans ce vaste bazar, des pierres précieuses et du vieux fer, de riches fourrures et des images pieuses à deux copecks; mais toutes ces marchandises ont leur « ligne » ou ruelle propre. Celle des icones est la plus curieuse. On y peut étudier les manifestations du style hiératique byzantin.

Toutes les peintures de ce style sont stéréotypées; il y a une tradition de dessin et de couleur dont on ne s'écarte pas; l'ordonnance des personnages, leur âge, leurs attributs, leurs attitudes, les détails de la figure, jusqu'à la ligne des cheveux et de la barbe, tout est fixé par des prescriptions immuables auxquelles les artistes se conforment religieusement.

L'art byzantin, qui florissait au XIII<sup>e</sup> siècle, n'a cessé de décroître depuis. Réfugié dans les monastères, surtout dans celui du mont Athos, il s'est fixé comme le dogme, les préceptes de la morale et les ordonnances liturgiques, reproduisant sans fin les œuvres anciennes considérées comme les chefs-d'œuvre du genre. Le Raphaël de cette école, c'est Manuel Pauselinos de Thessalonique, qu'on croit avoir vécu au XIII<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XIV<sup>e</sup>. C'est d'après ce maître qu'un moine, nommé Denys, écrivit son manuel d'iconographie chrétienne où tout ce qui a trait à ce genre est minutieusement détaillé. C'est encore le code des artistes modernes. Dans l'introduction de ce manuel, l'auteur déclare que la peinture doit être comme un acte de piété, comme une prière. Avant de se mettre à l'œuvre l'artiste doit prier, et demander au Christ et à la Vierge « de conduire ses mains afin qu'il puisse représenter dignement et parfaitement leurs images et celles des saints, pour la gloire, la joie et l'embellissement de l'Eglise ». Il doit dire en particulier à la Sainte Vierge, avant de la peindre : « Je désire que votre éblouissante et gracieuse image se réfléchisse sans cesse dans le miroir des âmes, et les conserve pures jusqu'à la fin des siècles; qu'elle relève ceux qui sont courbés vers la terre, et qu'elle donne de l'espoir à ceux qui considèrent et imitent cet éternel modèle de beauté. » (1) C'est bien là le même esprit que celui qui a inspiré les peintres et les sculpteurs gothiques de l'occident : la recherche de l'expression religieuse placée au-dessus de la perfection des formes; et l'art byzantin n'a pas eu une renaissance pour le détourner de son idéal. Grâce à sa foi, il a produit du Christ et de la Vierge des figures d'une expression émouvante; celle de la

---

(1) BAYET, *L'Art byzantin*, page 256.

Vierge surtout, qui a été popularisée dans l'église latine, et qui, gracieusement penchée vers son fils, le regarde avec une tendresse où se devine le pressentiment des souffrances futures. Cet art, quelque traditionnel qu'il soit, a eu plusieurs artistes qui, tout en restant dans l'archaïsme, ont su montrer une véritable originalité.

Les icones russes, presque toutes, sont des reproductions de celles du mont Athos ; les magasins du Gostinidvor en offrent de tous les prix, depuis celles qui ont des nimbes étoilés de rubis, et qui valent de quatre à cinq cents roubles, jusqu'à celles qui en valent deux. Elles sont peintes sur bois dans une gamme de tons chauds où les bruns rougeâtres dominant, ce qui donne un air vieux même à celles qui viennent de quitter le chevalet. J'en achète une représentant la mort de la Vierge ; elle ne coûte que deux roubles et ne manque pas d'une certaine finesse. Au premier plan, étendue sur un lit, la Vierge expirée enveloppée dans un manteau noir ; derrière elle, le Christ dans une gloire orange, bénissant de la main droite, et, de la gauche, tenant l'âme de la Vierge sous forme d'un enfant. Tout autour de ces deux figures principales, se groupent les apôtres, dont deux en pied, au premier plan ; les autres, en buste, s'échelonnent jusqu'au haut du panneau avec leur nom en slavon à côté d'eux : tous les personnages sont nimbés d'or.

Les images, représentant des saints isolés, sont souvent tout en or ; le fond et quelques reliefs en or lisse, le costume en or granulé ou mat ; la tête et les mains seules sont peintes. Le patron de la Russie, St Nicolas, est ordinairement représenté sous cette forme, en habits pontificaux, tenant, de ses deux mains étendues, d'un côté une église à coupoles, de l'autre un glaive rappelant son genre de martyr. Les grandes figures, d'après les anciens types, sont ombrées par des traits

durs, la transition aux clairs est brusque; les plus modernes adoptent la dégradation insensible des teintes sous l'influence des écoles italiennes et allemandes. Ce qui constitue la vente courante, ce sont des images de poche, à l'effigie de tous les saints qui servent de patrons et qui fournissent des noms de baptême, ainsi que des scapulaires en bois, taillés en forme de croix grecque. Un orthodoxe ne quitte jamais sa maison sans mettre l'image de son patron en poche; dès son enfance on lui suspend au cou une croix qu'il ne peut enlever sous aucun prétexte et qu'il doit garder jusqu'au jour de sa mort.

## VI

### A travers la ville

Au sortir du Gostini-Dvor, nous visitons une maison historique, celle qui vit naître la puissante dynastie des Romanoffs. Bâtie sur une hauteur, elle a l'air sombre d'une prison ou d'un monastère. En parcourant l'intérieur, on peut se faire une idée de la façon de vivre des anciens boyards qui ont traversé la période troublée s'étendant des derniers Ruriks à l'avènement de Michel Fédorovitch. Du côté de la rue, la maison n'a qu'un étage et quatre du côté du jardin. Les deux premiers étaient abandonnés au service, le troisième comprenait l'appartement des boyards, la chapelle et la salle de réception; le quatrième, ce qu'on appelle en russe le Térem, un équivalent du gynécée grec, était le quartier des femmes et des enfants. Escaliers et corridors étroits, murs épais, plafonds et voûtes basses, chambres peu spacieuses, tout fait songer à une forteresse plus qu'à un palais. Il y a une idée de lutte dans ces pierres, lutte contre les ennemis de l'extérieur en des temps de discordes, lutte contre les assauts de

l'hiver moscovite. Les portes sont si basses qu'il faut courber la tête pour passer d'une chambre à l'autre, les fenêtres si étroites, qu'on les prend pour des meurtrières. L'ornementation est sobre, peu de dorures : de belles tapisseries anciennes, de vieilles argenteries russes, de singuliers poêles en céramique. Michel III, en montant au trône, fit don de son palais à un couvent; les français le pillèrent en 1812, et Alexandre II le fit restaurer complètement dans le style primitif. Il y a fait replacer notamment divers objets curieux ayant appartenu aux Romanoffs; entre autres des samovars anciens, une série de gravures en couleur, représentant l'entrée triomphale du premier Romanoff à Moscou; un grand cratère qu'on remplissait de kwas les jours de réception, et d'où chaque invité devait boire trois fois en l'honneur de la Sainte Trinité. Dans le térem, le berceau et les poupées de la dynastie.

Après avoir dîné dans un traktir, ou restaurant oriental, dont les garçons — tartares à tête rasée — sont entièrement vêtus de blanc, et où un orchestrion joue les Kornevilsky kolokola ou cloches de Corneville, nous achevons notre journée au Petrowsky-Parc.

Par la Twerskaja et l'Arc de triomphe nous débouchons sur la vaste plaine qui s'étend devant la gare de Smolensk. A l'horizon, des routes se dessinent par des nuages de poussière immobile; pas un arbre, pas une ondulation de terrain. La soirée est chaude et superbe; le soleil qui se couche laisse trainer au bas du ciel des jaunes intenses. A droite de la route, se dressent les masses de verdure du bois de Boulogne de Moscou, le Petrowsky-Parc, avec ses beaux arbres qui, dans leur hâte de pousser entre deux longs hivers, ont un élanement caractéristique. Au centre du parc un palais impérial. C'est là que le nouveau tzar passe la nuit qui précède

les cérémonies du sacre au Kremlin. Au fond des perspectives, ouvertes par les allées, on voit scintiller ça et là l'inévitable coupole, ornement obligé de tout paysage russe.

Par cette douce soirée italienne, une promenade à travers les sentiers de ce parc plein de parfums résineux, est un véritable enchantement; le regard, fatigué par l'éclat de l'or, se réjouit de ce bain de verdure, et l'on est tout étonné de rencontrer cette richesse végétale sous une latitude qui correspond à celle des éternels déserts de glace du Kamschatka et des plaines sibériennes où poussent à peine quelques maigres lichens. Tout est paix et repos dans le parc. Les moineaux pailleurs se sont tus; pas un souffle ne remue les feuilles, à peine entend-on crier le gravier sous les roues légères de brillants équipages. Sous des tonnelles, des familles devisent autour d'un samovar, à longue cheminée, lançant son jet de vapeur, pendant que les cuillères sucent discrètement une tasse de thé. Et là-bas, dans le lointain, les belles voix claires des cloches de Moscou envoient par les airs le frissonnement de leurs voix rythmiques et le recueillement de leurs prières, tandis que dans le ciel, où s'allument les premières étoiles, la lune montante montre son disque, si jaune, qu'il semble vouloir se mettre dans la tonalité russe.

Nous rentrons en ville à la tombée de la nuit, par des rues presque désertes, regardant les ombres détacher, le long des façades, les lueurs pieuses des lampes, fidèles compagnes des icones.

Le lendemain notre fidèle Chiappari vient se remettre à notre disposition avec son infatigable bienveillance, et nous continuons nos courses à travers la ville. Je ne m'attarderai pas à les raconter en détail; ce serait m'exposer à bien des redites, car rien ne ressemble plus à un monument russe qu'un autre monument russe; je



n'ai d'ailleurs pour but que de dépeindre les côtés caractéristiques de Moscou et de ses habitants.

Pendant que nous roulons en voiture, visitant les églises et causant religion, Chiappari me dit :

— Voulez-vous savoir si notre cocher est orthodoxe ou vieux-croyant? Il ne faut pour cela lui poser aucune question, présentez-lui simplement une cigarette.

Se levant lui-même, il frappe sur l'épaule de l'istvoschik, et, familièrement, lui tend son étui ouvert. Le cocher refuse avec le sourire que provoque une offre inacceptable et contraire au bon sens.

Les vieux-croyants et les orthodoxes forment la grande division du schisme russe, comme la haute et la basse église celle du schisme anglican. Il est intéressant de connaître cette secte qui n'est pas étrangère aux misères intérieures de la Russie. Les vieux-croyants datent de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils sont nés de l'opposition faite aux réformes de Nikon, le dernier des dix patriarches de l'Église russe. Avant Nikon, les patriarches moscovites devaient être reconnus par ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem et confirmés par celui de Constantinople. Le réformateur rompit avec cette tradition, changea les lois ecclésiastiques, fit reviser les anciennes traductions slavonnes des livres saints, et modifia plusieurs points du culte. L'opposition fut vive, l'ambition et l'orgueil de Nikon le rendaient suspect, mais il était appuyé par le tzar. A partir de cette époque, les russes sont restés divisés en deux camps : les partisans du culte officiel ou orthodoxe, et les partisans de la foi antique ou vieux-croyants. Pour ces derniers Nikon est un sectaire, un hérétique digne de tous les anathèmes; le tzar qui l'a soutenu, et tous ses successeurs, sont les délégués de Satan, envoyés sur la terre pour étouffer la foi qui sauve, dans le cœur des fidèles.

Pierre I<sup>er</sup> crut peut-être ramener l'unité dans l'église russe en lui enlevant toute liberté et en la fusionnant dans l'administration civile; mais ce despotisme n'aboutit qu'à le faire regarder par les dissidents comme l'Ante-christ en personne. De nos jours encore les vieux-croyants tiennent fermement aux idées de leurs ancêtres; ils poussent le fanatisme jusqu'à ne vouloir user des objets de consommation qui n'étaient pas en usage avant Nikon. C'est pour ce motif qu'ils ne fument pas et qu'ils ont horreur du vin, du sucre et des pommes de terre.

Aucune persécution — et ils en ont subi de violentes — n'a pu les faire passer au culte orthodoxe. Pendant de longues années, la police les a forcés de fréquenter les églises officielles, espérant user leur résistance, mais sans résultat notable. En 1864 quand Alexandre II a autorisé la libre pratique des cultes, tout en maintenant et en protégeant l'église officielle, l'on a vu beaucoup de temples orthodoxes, surtout dans les campagnes, complètement abandonnés. Les doctrines des vieux-croyants ont pris, grâce aux persécutions, la forme d'un sombre pessimisme, et leurs sectateurs ont notablement grossi les rangs du nihilisme. La haine religieuse d'abord; la haine politique ensuite; les concessions sont venues trop tard; le tzar restera longtemps encore pour ces sectaires, quelles que soient ses qualités personnelles, le symbole du mal, et les socialistes russes auront soin d'entretenir chez les vieux-croyants, leurs complices, la haine séculaire, base de leurs croyances.

Les vieux-croyants forment les dissidents les plus nombreux : on les compte par milliers. Mais il est encore d'autres sectes en Russie — il en existe plus de deux cents — l'émiettement en doctrines extravagantes ou perverses étant un des caractères de l'hérésie et du schisme.

Parmi les plus connues on cite : Les Skoptzi ou Eunuques, secte horrible qui va jusqu'aux dernières déductions du pessimisme ; les Champions du St Esprit, les Flagellants, les Buveurs de lait, les Petits chrétiens, les Mutuellistes, les Réfractaires de l'impôt, etc. Enfin, comme couronnement, les Napoléoniens, qui ont, dans leur maison, un autel où trône un buste de l'empereur français. Ils prétendent qu'il est toujours vivant et qu'il viendra un jour, en Messie, purifier les peuples slaves en passant au fil de l'épée les sectateurs de Belzébuth, c'est-à-dire le tzar, ses ministres et ses partisans (1).

Toutes ces sectes, ayant été confondues longtemps dans la proscription des vieux-croyants, ont fini par faire cause commune avec eux et par avoir, sous des formes plus ou moins extraordinaires, les mêmes aspirations.

Tout en causant, le hasard nous mène devant le palais de justice. Mon compagnon de route, en sa qualité d'avocat, désire jeter un coup d'œil sur la mise en scène des tribunaux russes. Nous traversons une vaste salle, basse, mal éclairée, qui sert de vestiaire, et qui nous annonce tout de suite que la justice de ce pays n'est guère à l'eau de rose. Ce n'est pas l'odeur russe ordinaire qui vient y chatouiller nos narines, mais de vraies exhalaisons fauves de ménagerie. Nous montons un escalier, poussons une porte et nous voilà face à face avec un kosak nonchalamment appuyé sur sa carabine. Il a une bonne figure, ce kosak ; prévenant et poli, il nous ouvre la porte de la salle d'audience. Elle n'est pas vaste ; des bancs disposés en gradins peuvent recevoir une centaine de personnes ; il faut

---

(1) Dixon : *La Russie libre*. Chap. XXIV à XXXII.

croire que les moscovites ne sont pas très friands de scènes judiciaires, ou que la justice ne tient pas extraordinairement à la publicité des débats. Les juges siègent devant un bureau sémi-circulaire. A la droite du président, un pope en soutane brune, à tête byzantine ornée d'une longue barbe jaunâtre; il siège avec majesté, promenant tranquillement ses yeux bleus sur le rare public. Les deux extrémités du bureau sont garnies, — encadrés et portés sur des socles — d'un côté d'une icône de la Vierge, de l'autre du livre des Evangiles. Ce pope est là pour recevoir les serments sur ce livre. Les russes ont maintenu l'usage de ne faire poser cet acte religieux, si nécessaire à la justice, que devant un ministre du culte et sur le livre de l'éternelle Vérité : cela conserve au serment son caractère sacré et le rend d'autant plus redoutable. Derrière les juges, sur le mur du fond et dans le coin traditionnel, une autre icône garnie de sa lampe.

Le procès en cours est d'une nature assez particulière; grâce à notre interprète, nous pouvons en suivre les péripéties. Il s'agit du vol d'un calice, fait avec effraction, dans une des deux églises catholiques de Moscou. Par malheur l'accusé est un catholique polonais, un tout jeune homme : seize ans au plus. Le sacrilège est encore reconnu en Russie aux yeux de la loi comme un crime exceptionnellement grave, et l'accusation insiste sur cette particularité, que c'est un catholique qui a volé dans une église de son culte. La déposition du prêtre catholique est accablante pour le prévenu; aussi l'avocat se contente-t-il de plaider chaleureusement les circonstances atténuantes, suprême ressource des causes désespérées. Cela nous donne l'occasion d'entendre la cadence harmonieuse des périodes russes, mais c'est un peu long, surtout dans cette atmosphère saturée du parfum habi-

tuel. L'excellent pope finit lui-même par en avoir assez. Il se lève, dit un mot spirituel à l'oreille du président qui a l'amabilité de sourire, et s'en va s'accouder à la fenêtre ouverte. Le défendeur entend avec plaisir le prononcé du jugement, l'âge du prévenu — la circonstance atténuante — le met à l'abri de la déportation en Sibérie, châtiement ordinaire du sacrilège; on se contente de lui octroyer une longue détention.

## VII

### Promenade hors ville

Nous avons une assez longue route à faire pour arriver au but de notre dernière excursion : *La Montagne-aux-Moineaux*, seule hauteur appréciable qui se dresse au milieu des plaines moscovites.

Nous longeons les quais de la Moskowa, large rivière, profondément encaissée, mais qui n'est pas navigable, à cette époque de l'année au moins, à cause de ses barrages au-dessus desquels nous voyons l'eau cascader de distance en distance. Les vues qu'on a de l'une et de l'autre rive sont superbes. C'est toujours le même jardin des Hespérides avec ses énormes fruits d'or, mais les aspects changent à tout moment, sans jamais lasser l'intérêt. Les quais sur une grande longueur sont en pierre. Derrière le Kremlin nous remarquons, au bord de la rivière, une singulière construction; c'est un vaste amphithéâtre, semi-circulaire, ouvert sur la Moskowa et dont les gradins, en granit, descendent du haut de la chaussée jusqu'au niveau de l'eau. D'après notre guide, il se fait là, une fois l'an, le jour de l'Épiphanie, avec grande pompe, une traditionnelle cérémonie religieuse : la Bénédiction de l'eau. Malgré le froid intense qui règne à cette époque, congelant la rivière à plusieurs

pieds de profondeur, les gradins sont occupés par une foule compacte, enfouie dans ses fourrures. Le cortège doré des popes descend alors au bord de la rivière, dont la glace a été rompue à la hache, et bénit l'eau pour qu'elle devienne salulaire au corps et à l'âme. Il n'est pas rare, paraît-il, une fois la cérémonie terminée, de voir des hommes, emportés par un zèle ardent pour leur sanctification, se plonger jusqu'au cou dans ces eaux glacées, afin d'être les premiers à bénéficier de leurs effets bienfaisants.

Nous continuons à suivre les quais qui se changent bientôt en berges gazonnées, puis, traversant un pont, nous nous trouvons en face de la cathédrale St Sauveur, qui est peut-être l'église la plus luxueuse du monde entier. J'ai dit, plus haut, un mot des églises russes, mais je ne puis m'empêcher de signaler encore celle-ci, parce qu'elle a un caractère différent, et aussi parce que la Rome tartare semble avoir voulu l'opposer à St Pierre de la Rome des papes.

Commencée en 1839 par l'empereur Nicolas, elle n'a été achevée et consacrée qu'en 1881. On y a dépensé la somme énorme de vingt millions de roubles. Elle est bâtie en forme de croix grecque, et présente quatre façades décorées de colonnes, en marbres rares, encadrant de superbes portes en bronze, entourées de sculptures. Ses cinq coupoles sont dorées sur toute leur surface, et, celle du centre, qui est gigantesque, a un diamètre de trente mètres. Ces coupoles sont sensiblement moins bulbeuses que celles des autres églises, leur forme plus grecque a moins d'élégance, mais a peut-être la valeur d'une proclamation de principe.

A l'intérieur, tout est or et marbres précieux, au point que la vue en est troublée; c'est la même prodigalité barbare que dans les autres églises, mais ce

n'est plus, comme ensemble, le type byzantin ; l'art russe y est tempéré par de nombreuses concessions à l'art moderne. Les peintures surtout ont perdu tout archaïsme ; on y voit des tableaux qui procèdent de l'école de Dusseldorf, rompant complètement avec l'art hiératique grec. C'est par sa splendeur seule que St Sauveur se rapproche des églises anciennes. La pluie d'or, après avoir ruisselé sur les coupoles, semble avoir pénétré tout le reste de l'édifice.

Pendant que nous parcourons les nefs silencieuses, admirant l'iconostase, les chatoyantes mosaïques et les marbres éblouissants, une voix tonitruante s'élève tout d'un coup dans le chœur, une voix de basse profonde pleine, moelleuse, aussi riche que les murs qui la répercutent, émise par un gosier qui doit avoir reçu une éducation complète ; une voix théâtrale à chanter, dans un opéra, des airs de traître ou d'empereur. Ma première idée, c'est qu'on a conféré le sacerdoce à la basse-solo du théâtre de Moscou, mais mon erreur n'est pas longue. J'apprends que cet homme, revêtu de superbes ornements en broderie d'or, comme un archimandrite, est un simple chantré gagiste au service de la cathédrale ; il prête sa voix au pope officiant pour le prestige du chant liturgique ; et, pour ne pas faire tache dans l'ensemble pompeux, on le revêt d'ornements sacrés. C'est un office d'après-midi qui commence, le chœur n'y a point de part, et le soliste en profite pour tirer tous les registres de son prodigieux organe ; il s'engage par moments dans des virtuosités qui trahissent le désir de recevoir des félicitations.

En quittant St Sauveur, notre guide nous fait remarquer, au coin d'une rue, un magasin de fleurs artificielles. Trois mois plus tôt, lors du couronnement d'Alexandre III, cette maison était hautement suspecte.

On la regardait comme un repaire de nihilistes, auxquels on prêtait l'intention de forer une mine jusque sous le chœur de l'église, et de la faire sauter au moment où l'empereur y ferait sa visite officielle. Un beau matin les habitants de cette maison furent tous arrêtés, et les kosaks l'occupèrent militairement, de la cave au grenier, jusqu'après la réception du tzar.

La rue Pretschisstenka nous conduit dans un faubourg très animé. De nombreux marchands circulent, la manne sur la tête, un paquet de papier passé à la ceinture; sur le trottoir une vieille tzigane, diseuse de bonne aventure, donne des consultations. Nous débouchons sur la plaine des Vierges, champ de foire de Moscou, enserrée d'une ligne de bouleaux, et garnie de baraques sur un des côtés. Au centre, un élégant kiosque à coupole. Pas une âme; ce n'est qu'au temps des fortes chaleurs en juillet et août que les fêtes populaires y font affluer le monde. Le gazon est usé par plaques à force d'avoir été foulé.

Au fond de la place surgit une espèce de forteresse : un long mur crénelé et embastionné; au-dessus de cette clôture, surgissent un clocher octogone, à trois étages, et deux vastes tours carrées, percées de meurtrières, le tout couronné de coupoles et de croix grecques à chaînettes.

C'est un couvent, le *Novodevitchi Kloster*. Anciennement les Mongols, dans leurs incursions, commençaient de préférence par piller les couvents, à cause de la richesse de leurs églises; de là ce mur et ces meurtrières; la nécessité a transformé les monastères russes en petites citadelles pouvant résister à un assaut. Tout autour du couvent, dans le lointain, fument de hautes cheminées de fabriques.

Nous poussons une porte en fer, garnie d'un judas,



et entrons dans une cour qui est un cimetière. Sur la droite une sépulture riche avec balustrade dorée. Dans la clôture d'autres tombeaux, ça et là, sous une tente en toile, une nonne médite. Entre les tours, de vastes bâtiments à toiture métallique vert-de-grisée. On dirait un béguinage endormi dans la solitude et la paix ; pas d'autre bruit que l'âpre croassement des corbeaux dont les formes noires tournent lourdement autour des coupoles.

L'église est ouverte, nous entrons. Les nonnes sont là, dans le chœur, psalmodiant ; vêtues de noir, elles ont comme coiffure un singulier bonnet conique, également noir, et d'où descend, par derrière, une sorte de rabat qui leur pend sur le dos. De temps en temps, une lecture, faite avec volubilité, interrompt la monotonie des psalmodies. D'autres fois, l'une ou l'autre fait les salutations religieuses d'usage, s'agenouille et baise respectueusement la natte qui couvre les dalles.

Voici que l'office prend fin ; les nonnes sortent du chœur, deux à deux, et défilent devant nous ; la dernière ferme la porte de l'iconostase au moyen d'un cadenas sur lequel elle fait préalablement trois signes de croix. Nous inspirons une certaine curiosité, mais personne ne nous fait la moindre observation. La vie cloîtrée n'est pas en usage dans les couvents de femmes ; leur règle est à peu près celle de nos béguines ; chacune a son appartement séparé : pas de vie commune proprement dite.

Au delà du couvent, nous sommes en pleine campagne, campagne maraîchère très fertile. Nous suivons un sentier bordé de choux énormes et de concombres ; ça et là un paysan promène la tache rouge de sa chemise entre les riches verdure. L'un d'eux, nous voyant passer, dit à un gamin, pour son instruction : — Voilà des niémetz ! La fertilité des champs que nous traversons est étonnante, tout ce qui y croît est d'une exubérance

peu commune. Nous arrivons au bord de la Moskowa que nous passons en barquette, et, en quelques minutes, nous escaladons la colline qui se dresse sur l'autre bord et à laquelle les russes ont donné le nom de Montagne-aux-Moineaux.

Tous ceux qui visitent Moscou vont considérer la ville du haut de ce point de vue. Elle s'y présente sous un tout autre aspect que de la galerie du clocher Weliky. Là les tours se dressent éparpillées autour du spectateur, d'ici il les voit resserrées par l'éloignement sur toute la longueur de la ville, comme les arbres d'une forêt. Les maisons se confondent en une ligne blanche qu'on prendrait pour une terrasse de marbre, servant de support à ces extraordinaires œuvres d'art, vrai mirage oriental qu'on s'attend presque à voir s'évanouir, sous un souffle, comme une étrange vision de rêve.

C'est de cette hauteur que l'Armée française, en 1812, vit pour la première fois cette ville captivante, œuvre d'une race si différente, qui, à cette époque, était encore enveloppée de mystère. Et ce souvenir me rappelle, en même temps le jour où un incendie inattendu et secondé par des sautes de vent, dévora cette opulente Moscou, pendant que 70,000 cadavres jonchaient là-bas la campagne de Borodino, et que Napoléon, vaincu par l'hiver, voyait enfin pâlir son étoile.

*Il neigeait, on était vaincu par sa conquête.  
Pour la première fois l'aigle baissait la tête.  
Sombres jours ! l'empereur revenait lentement,  
Laisant derrière lui brûler Moscou fumant.*

Désastre sans second dans l'histoire, qui ruina la plus riche des villes et la plus puissante des armées.

Et je songe aussi à l'avenir de cette Moscou qui sortit

plus belle qu'auparavant de ses cendres. Qui sait si le panslavisme ne va pas, à la longue, découronner St Petersbourg et replacer triomphalement le trône impérial dans le Kremlin? L'idée panslaviste, qui a la capitale actuelle en horreur, gagne en force et ce n'est pas la mort de Katkoff qui l'arrêtera. Une sève puissante monte de plus en plus au cœur du peuple russe, longtemps engourdi dans une immobilité farouche, et qui voit s'épanouir sa jeunesse au milieu de la décadence des autres nations usées par les raffinements de la civilisation. Or si la Russie, après la grande tragédie russo-allemande, doit dominer à son tour en Europe, elle sera moscovite, comme l'Allemagne est prussienne.

Le soleil se couche lentement, pendant que nous regardons une dernière fois la ligne des coupoles qui rayonnent plus faiblement sous les rayons obliques, et la fumée des hautes cheminées de fabriques achève d'éteindre ces flambeaux de l'azur.

Nous reprenons en barquette le chemin vers la ville. Un moujick robuste nous fait glisser paisiblement sur les eaux azurées de la rivière. A droite, la Montagne-aux-Moineaux abaisse graduellement ses pentes gazonnées; à gauche, la berge est plate; des paysans y lavent leurs concombres dans de grands baquets. Les ombres s'allongent, amenant la paix calmante du soir, pendant que les derniers rayons du couchant teignent, en mauve, les nuages moutonnés épandus obliquement au-dessus de nos têtes. Et voici que, dominant le silence, un chant s'élève, tout là-bas sur la rive, une mélodie populaire et monotone, se fondant dans la sérénité du crépuscule, et recommençant sans fin le balancement de son rythme mineur, sur lequel on devine la strophe sentimentale, et que scandent des coups réguliers de battoir. Puis elle décroît paisiblement, dans le lointain, cette voix des laveuses; elle s'efface dans

l'ombre, dans le souffle d'une brise soudaine qui s'est élevée, si fraîche, qu'elle semble un avant-coureur de l'hiver.

Nous avons contourné tout le coude de la rivière, Moscou est devant nous, jetant au-dessus de l'eau l'arc puissant de ses ponts, et de la Moskowa s'élève, comme une fumée, un brouillard léger qui nous enveloppe de sa mélancolie. Nous débarquons, vaguement impressionnés, emportant pourtant le regret d'une grande vision disparue. Les coupoles sont rentrées dans leur gaine d'ombre, la ville aux cent tours n'a plus, à la lueur des réverbères, qu'un aspect banal et maussade. Non, Moscou n'est belle qu'au grand soleil; il lui faut la lumière orientale, les couleurs étincelantes et les hauts clochers; c'est par là qu'elle vit et qu'elle laisse un inoubliable souvenir.

HECTOR HOORNAERT.







## LES CATACOMBES DE GAND.

---

**D**ANS le n° du 15 janvier 1888 de la présente revue, nous avons ébauché à grands traits « *l'origine et les développements de l'oratoire St Jean devenu dans la suite l'église cathédrale de St Bavon à Gand* ».

Des lecteurs bienveillants me réclament une description un peu plus détaillée. Détérant à leur désir, j'ai essayé dans la notice suivante de les initier à la connaissance de la *crypte* de l'église de St Bavon, généralement trop peu répandue, même parmi la population gantoise.

La matière, dépouillée de toute raideur technique, se divise naturellement en deux sections; la première contient la *description architectonique* et la deuxième, *l'analyse des détails, ornements, sculptures et monuments funéraires* conservés dans cette remarquable nécropole.



### PREMIÈRE SECTION.

#### Description architectonique.

La crypte de Saint-Bavon s'étend sous tout le chœur de l'église haute; elle est la plus vaste de la

Belgique et sauf la crypte de Saint-Hermès à Renaix, la dernière construction de ce genre qui ait été élevée dans ce royaume (1).

Sa longueur est de 56<sup>m</sup>20, sa largeur de 33<sup>m</sup>90 et sa hauteur de 4<sup>m</sup>36 dans la partie romane et de 5<sup>m</sup>80 dans la partie occidentale.

Comme presque toutes les églises du moyen-âge, elle est orientée de façon que le chevet ou dos de l'église se trouve à l'Orient et son entrée ou face, à l'Occident (2).

Les siècles témoins de son édification lui ont laissé leurs caractères architectoniques, que l'œil de l'observateur intelligent ne manque pas de découvrir.

La partie antérieure est composée de quatre nefs, dont deux centrales très-rétrécies, à voûtes en ogive aigüe, subdivisées par des arêtes frustes, et retombant sur des piliers octogones avec chapiteaux à crochets et bases carrées à pattes.

Les deux nefs latérales, plus larges, ont des voûtes surbaissées à arêtes vives et arcs doubleaux, reposant sur des piliers carrés, cantonnés de colonnes polygonales.

Les nefs latérales et les chapelles du rond-point sont tout entières dans le style ogival du XIV<sup>e</sup> siècle (voûtes en tiers-point et nervures croisées).

Tout autour règnent des chapelles dont trois au fond, vers l'Est, de forme hexagonale plus ou moins régulier et deux à chaque extrémité en pentagone tronqué.

La construction la plus intéressante tant par son antiquité, qu'au point de vue de son caractère architectural, est celle de la partie Ouest.

---

(1) SCHAYES : *Histoire de l'architecture en Belgique*; Bruxelles, A. Jamar; t. III, p. 60.

(2) Consultez : M<sup>r</sup> l'abbé KEMPENEERS : « *De l'orientation symbolique des églises chrétiennes* »; Bruxelles, 1870.

C'est la chapelle primitive ou l'oratoire édifié par Lausus, vers 941 (1).

A son origine, elle présentait quatre nefs; aujourd'hui elle n'en a plus que deux, formées par une rangée de piliers-colonnes, dont les chapiteaux et les bases portent le caractère roman, et par deux rangées latérales de pieds-droits oblongs, alternés avec trois colonnettes, placées à la file.

De chaque côté il y a trois pieds-droits, dont deux engagés dans les grands massifs de maçonnerie terminant la chapelle.

Ici se remarque une chose singulière. Les groupes de colonnettes de droite, et le premier à la gauche, sont de tout un mètre plus élevés que les deux autres.

Le caractère des chapiteaux du groupe de colonnettes de droite, fixe la date de leur construction, fin du XII<sup>e</sup> ou commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces groupes ont probablement remplacé des colonnettes semblables à celles de gauche, que, vu leur mauvais état, on aura fait disparaître.

Quoi qu'il en soit, ces colonnettes ont dû être remplacées avant la reconstruction de la crypte au XIII<sup>e</sup> siècle. Les arrachements qu'on voit clairement au dessus des chapiteaux et de ces colonnettes, du côté des nefs latérales, montrent, comme l'a judicieusement fait remarquer M. Van Lokeren, qu'elles ne sauraient être l'œuvre de l'architecte qui conçut le chœur de l'église haute (2).

---

(1) § 4 de l'article : *L'église cathédrale de Saint Bavon à Gand*, paru dans le présent recueil en 1888.

(2) Cette considération de l'arrachement des voûtes, nous fournira les éléments d'une déduction, quant aux grands massifs terminant la chapelle à l'Est, contraire à celle qu'a proposée M. Van Lokeren.



La retombée très-pénible des voûtes sur ces chapiteaux, prouve qu'elles existaient bien avant la reconstruction des colonnettes qui n'ont été placées là qu'en sous-œuvre.

Les grands massifs de maçonnerie, qu'on voit à la sixième travée, servent de culées à des arcs de plein cintre d'un diamètre différent : l'imposte est placé plus bas que celui des pieds-droits et finit brusquement des deux côtés à 67 centimètres du chanfrein. De ce qu'à ce point l'imposte de l'ancien pied-droit s'élève à la hauteur de celui des autres, M. Van Lokeren croit pouvoir inférer que le massif est une ajoute postérieure; l'arrachement qu'il prétend entrevoir aux arêtes de la dernière travée, coupées verticalement par la première arcade, lui semble confirmer son opinion de manière à la changer en évidence.

Nous nous permettrons de ne pas partager sur ce point l'avis du savant archéologue. Il ne nous semble pas douteux que ces énormes massifs appartiennent bel et bien à l'œuvre de Lausus : En effet la différence d'impostes peut résulter d'un remaniement partiel des arcs, rendu nécessaire soit par le mauvais état des arcs antérieurs, soit par la démolition de l'ancien chœur. Si, comme l'affirme Van Lokeren, ces massifs ont été construits au XIII<sup>e</sup> siècle pour servir de point d'appui aux voûtes en arête, fallait-il les faire si forts? Un simple arc, comme celui que l'on voit plus loin, ne suffisait-il pas? Quels motifs poussaient l'architecte à décrire des arcs aussi larges?

Ce que notre contradicteur nomme « des arrachements des voûtes anciennes », n'existe réellement pas ici. Nous trouvons une terminaison toute naturelle de la voûte. Celle-ci retombait, dit-on, sur un pilier-colonne continuant la série des piliers encore existants. Qu'est-ce

qui l'indique? Et tout en acceptant cette hypothèse, on peut se demander comment ces voûtes se terminaient? Par une retombée sur un pilier engagé, comme dans le mur de la partie occidentale? La chose est possible, mais pour la faire admettre, il faut qu'on nous démontre tout d'abord que le chœur ne se trouvait pas en cet endroit. Or, il paraît clairement que la chapelle primitive ne se terminait pas ici par un mur droit, mais par une construction ronde ou à pans coupés qui formait le chœur, et dans ce cas on ne pouvait terminer les voûtes autrement qu'on ne l'a fait.

A considérer la face de ces massifs tournée vers le nouveau chœur, on ne pourra jamais supposer que les ébrèchements qu'on y remarque aient été faits à dessein. Car comment les arrachements de voûtes aux colonnettes, que Van Lokeren trouverait ridicules et inadmissibles dans la supposition qu'ils auraient été faits à dessein, deviendraient-ils logiques pour ces massifs?

Si l'architecte du moyen-âge avait eu besoin d'étanchonner ses voûtes, il aurait construit ces massifs avec plus d'art et de régularité, et surtout, il n'aurait pas cherché à imiter des arrachements de murs, des creux, des sinuosités de contours et à pousser une longue pointe de maçonnerie jusqu'au milieu de ses nouvelles voûtes. Le bon goût qui consiste à faire des « ruines neuves » n'avait pas encore envahi cette époque.

Cette longue pointe de maçonnerie semble indiquer plutôt, que ces massifs s'avançaient davantage encore vers le nouveau chœur et qu'ils ont été coupés immédiatement sous la nouvelle voûte en vue de dégager la place.

Nous soumettons cette opinion aux archéologues. Le moyen de se convaincre de sa justesse, serait de démolir ces massifs pour retrouver la partie du pied-

droit prétendument engagée, ou de creuser dans le prolongement des piliers-colonnes pour déterrer les fondations de la soi-disant continuation de la chapelle.



Lorsque au XIII<sup>e</sup> siècle, on eût décidé la construction du chœur haut, l'architecte chargé du travail, agrandit la crypte qui devait la supporter.

Laissant subsister les parties utiles de l'œuvre de Lausus, il enchassa avec respect dans ses nouvelles constructions tout ce qu'il put de l'antique chapelle.

Les piliers nécessaires au maintien de ceux de l'église haute et à la division en nefs et en travées, vinrent entamer légèrement les pieds-droits existants.

Il semble qu'on commença par élever cette partie postérieure avec le rond-point dans la crypte et dans l'église haute. Les voûtes, moulures, chapiteaux, etc. des deux églises, souterraine et haute, datent de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.



La construction de cette partie n'avança que lentement ; car les chapelles et les nefs latérales qui entourent le rond-point dans l'église haute, comme dans la crypte, ne furent édifiées qu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

Les moulures prismatiques formant dans la crypte les arcs doubleaux et les nervures des voûtes, les bases et les chapiteaux portent avec eux leur date. Cette différence d'époques, visible dans la crypte seulement par ces détails, se fait mieux saisir lorsque l'on examine l'extérieur des chapelles.

L'architecte s'est appliqué à imiter les fenêtres à triples lancettes des chapelles voisines. A part cette ressemblance tout est parfaitement tranché.

Dans l'église haute, l'architecte a été visiblement embarrassé pour rattacher ses chapelles du rond point à celles des nefs latérales, et leur forme tracée d'abord librement (1), s'est, vers les bas-côtés, comprimée et rétrécie pour arriver à les joindre.

L'entrée de la chapelle de Lausus, que les archéologues placent généralement du côté de l'évêché actuel (côté Est), se trouvait, croyons-nous, ou dans le fond (Ouest), ou bien sur les côtés, à l'endroit où l'on a adossé les deux oratoires extérieurs. Ces dernières entrées sont très visibles de l'intérieur de la crypte, où l'on découvre encore les gonds et les moulures des anciennes portes. Nous n'avons pas aperçu de traces de l'entrée de l'Ouest.

Il va sans dire que l'on n'avait pas d'accès de l'extérieur à l'intérieur par le chœur de la crypte. L'orientation traditionnelle et les règles de l'architecture s'y opposent formellement.

Au rond point on remarque encore deux massifs. Ils furent construits pour soutenir l'autel du chœur de l'église haute. Dans le principe ils étaient formés d'une colonne assez forte, qu'on consolida dans la suite. Postérieurement on bâtit les deux piliers adossés aux piliers oblongs du fond.



---

(1) Voyez la « chapelle de l'évêque » aujourd'hui « du Saint-Sacrement ».

## SECONDE SECTION.

## Détails, ornements, peintures et sculptures.

Deux entrées donnent actuellement accès dans la crypte; l'une au Sud du côté de la rue (19 marches), au service des fidèles; l'autre, que nous allons prendre, construite au XVII<sup>e</sup> siècle, dans le transept, près de l'ancienne chapelle du Saint-Sacrement.

Le premier objet qui frappe la vue lorsqu'on arrive de ce côté est un petit monument funéraire en marbre, style renaissance. Il se trouve encastré dans le mur à droite et rappelle la mémoire de PIERRE DE VOS, « Seigneur de Herlebaut, noble écuyer et bienfaiteur des pauvres, décédé le 31 juillet 1507 ». Le chanoine Desmet nous apprend que ce monument se trouvait autrefois dans l'église à côté de l'autel de la Sainte-Croix (1).

Au tournant et dans une pénombre, se dessine le mausolée de DAME JEANNE VAN WYCHUUS, épouse de MESSIRE ANTOINE DE VULDER, chevalier du Conseil d'Etat, morte à Dunkerque le 23 octobre 1639. Elle fut enterrée selon son désir en l'église des pauvres-Clares; mais après la suppression de cette église en 1788, on transporta ici le petit monument funéraire (2).

Dans le pavement se trouve la pierre sépulchrale du chanoine JACQUES ROOSE († 10 février 1672).

C'est au bas de l'escalier que se déploie devant le visiteur la vaste nécropole.

---

(1) Epitaphe française et huit quartiers. — *Notice sur la cathédrale de S. Bavon à Gand*; 1853, p. 79.

(2) Epitaphe française et huit quartiers.

Le silence profond, l'air humide qui circule par le dédale de piliers massifs supportant des voûtes énormes, la résonnance des pas qui réveillent d'étranges échos, et cette lueur blafarde répandue partout en teintes variées, tout concourt à frapper vivement l'imagination.

L'esprit se reporte naturellement aux terribles temps où l'Eglise naissante dut cacher ses enfants dans les rochers creusés sous les somptueux palais des Césars et repeuple ces voûtes de catéchumènes priant sur les tombes des martyrs.

Ici le silence parle de Dieu et avec le poète Pradel on répète tout bas :

« Sombre asile des morts endormis sous la pierre,  
Tu remplis tous les cœurs d'un besoin de prière;  
Ainsi près de la tombé où tout est vérité  
Le mortel se rattache à la divinité! »

La crypte comme l'église haute contient quinze chapelles.

La première est celle qui sert de cage à l'escalier par lequel nous sommes descendus. A main droite nous trouvons la première chapelle proprement dite.

### Première chapelle.

Celle-ci n'offre rien de remarquable, à part la pierre tombale armoriée du chanoine GUILLAUME VRANCX († 5 avril 1619) et de sa sœur CATHERINE († 9 août 1614) (1), et celle du doyen MAXIMILIEN VAN DE WOESTYNE († 1 janvier 1669) (2).

---

(1) Epitaphe flamande. — V. HELLIN; pp. 184 et 382

(2) Epitaphe latine. — V. HELLIN; pp. 112, 167 et 296.

### Seconde chapelle.

Cette chapelle servait jadis de vestibule. L'entrée se trouvait dans la facade Sud (1). Ainsi que nous l'avons dit plus haut, elle est suffisamment indiquée par l'économie architecturale et par les traces des gonds qui existent encore. Aujourd'hui elle est masquée par l'oratoire extérieur du Saint-Sépulcre adossé à la chapelle actuelle et qui prive celle-ci de toute lumière.

Une pierre tumulaire étalant une épitaphe pompeuse et sentimentale marque le lieu de sépulture de MARIE DE BOURGOGNE, *épouse de GODEFROID DESTÉ*, Seigneur de Rehon, mort en mai 1627.

Plus loin repose le chanoine pénitencier EGIDE ESTRIX († 9 mai 1658) (2).

### Troisième chapelle.

Elle sert actuellement de sortie vers la rue du Gouvernement.

### Quatrième chapelle.

Contre le mur, se trouve une plaque de marbre et de granit dont le fronton manque. C'est le monument de ETIENNE SOLU, *Seigneur de Molineau*, mort en 1678, des suites d'une blessure reçue au siège de Gand, sous Louis XIV (3).

En 1819 on admirait ici un petit tableau de POURBUS, représentant la *Sainte-Trinité*; il avait servi de

(1) Du temps de Marc Van Vaernewyck (1561) on descendait dans la crypte d'un côté par seize marches et de l'autre par dix-neuf.

V. *De Historie van Belgis*; édition de 1829, t. II, p. 258.

(2) V. HELLIN; pp. 188, 221, 269. 359.

(3) HELLIN, p. 429.

couronnement à un panneau de plus grande dimension que M. De Goesin croit perdu, et qui représentait les sept œuvres de miséricorde.

### Cinquième chapelle.

L'autel de cette chapelle est orné d'une *descente de croix*, attribuée à FRANÇOIS FRANCKEN, LE-VIEUX. Le corps du Christ, détaché de la croix, repose à terre près de la Sainte Vierge éplorée. A côté de celle-ci se tiennent deux saintes femmes dans l'attitude de la douleur. Le disciple Saint Jean montre à un Juif la couronne d'épines.

Au second plan on voit Saint Joseph d'Arimathie (?) portant un vase précieux. Trois ouvriers semblent en contemplation. La croix contre laquelle s'appuient les échelles, domine toute la scène. Au fond une ville, deux tours d'églises et un temple; à droite un château crenelé, flanqué de tourelles.

Ce tableau n'est pas, il est vrai, un chef-d'œuvre; mais il possède néanmoins de sérieuses qualités. Les grandes lignes, l'harmonie de la composition, la perspective et la touche coloriste le recommandent à l'attention. Malheureusement une crasse épaisse de vernis noirci et de poussière ne permet pas d'en apprécier toute la valeur artistique.

En face de l'autel, incrusté dans la muraille, on remarque un petit monument d'un cachet tout particulier.

C'est celui de FRANÇOIS VAN LUMMENE, dit *Van Marcke*, écuyer, seigneur de Hemsrode, Bavegem, etc., gendre de « Jonker Jan » Hembyse, le fameux démagogue. Il était représenté armé et à genoux devant un crucifix au bas duquel se lit ce double distique :



*Aspice, mortalis; pro te datur hostia talis,  
Cur non miraris? morior ut non moriaris,  
Testes sunt clavi, per quos tua crimina lavi,  
Mortem morte domo, ne moriatur homo (1).*

Ce monument funéraire redressé ici en 1606, se trouvait auparavant dans l'église haute, vis-à-vis de l'autel de Saint Jean-Baptiste (2).

Devant ce même autel était enterrée, outre François Van Lummene, († 11 décembre 1580), Dame JEANNE VAN WAEREGHEM, femme de Jean Van Hembyze, la belle-mère de François, († 28 juin 1579), comme l'indique l'épithaphe flamande. Huit quartiers nobiliaires désignent les alliances.

Contre la muraille opposée se voit le petit mausolée du noble chevalier FRANÇOIS BORLUUT, qui mourut le 22 août 1609 et de sa femme AGNÈS VAN ZILLEBEKE, dite *Tackoen*, décédée le 16 février 1649. En chef brillent les armoiries de Borluut : *d'azur, à trois cerfs saillants d'or* et la glorieuse légende : « GROENINGHE VELT » ; au dessous, celles de la femme et en bordure les huit quartiers de noblesse (3).

Ce mausolée d'un travail remarquable a beaucoup souffert du vandalisme de nos « libérateurs » de 1794.

Nous citerons brièvement pour mémoire les noms des personnages inhumés en cet endroit et rappe-

(1) Qu'on peut traduire comme suit : « *Vois, mortel, c'est pour toi que s'offre une victime aussi sublime; que n'admires-tu? Je meurs pour te sauver de la mort. Ces clous sont les témoins de ma mort; par eux j'ai racheté tes crimes. Je dompte le trépas par la mort, pour que l'homme ne meure pas éternellement.*

(2) V. HELLIN, p. 529.

(3) V. HELLIN, p. 417.

lés par une pierre tumulaire dans le pavement (1).

1<sup>o</sup> CLAUDE VAN VAERNEWYCK, Seigneur de Lembeke, († 20 avril 1750), aux armoiries sur albâtre (2).

2<sup>o</sup> Sépulture BERLUYT, (famille BORLUUT).

3<sup>o</sup> Sépulture de GUILLAUME VAN VAERNEWIJCK, fils de *Thomas*, († 1349) et de GUILLAUME, fils de *Simon* († 1388). Sur la pierre tumulaire se voient deux figures ciselées, avec encadrement gothique (3).

4<sup>o</sup> Épitaphe latine et armoiries de CORNEILLE PIERIN, chanoine de Saint-Bavon, membre du conseil de Flandre, décédé le 7 mars 1668 (4).

5<sup>o</sup> Épitaphe flamande de JOSSE TRIEST, Seigneur de Ruddershove, décédé en 16.. et de sa femme BARBE DAMANT, († 23 décembre 1645). (5)

6<sup>o</sup> Sépulture en marbre blanc de JEAN BAPTISTE DE SMET, XIV<sup>e</sup> évêque de Gand († 27 septembre 1741) (6).

7<sup>o</sup> Entrée du caveau funèbre de la famille DE DRAECK, indiquée par une inscription latine.

Près des fenêtres on remarque dans le pavement une grande pierre à surface rugueuse, présentant l'aspect d'une dalle retournée. C'est ici que la tradition fixe le lieu de sépulture de HUBERT VAN EYCK, l'immortel peintre de « l'agneau de l'Apocalypse », décédé à Gand

(1) Nous suivons ici pas à pas le consciencieux auteur des *Eglises de Gand*. La minutie avec laquelle il a transcrit les épitaphes, nous dispense de les citer au long et nous permet de renvoyer le lecteur à l'ouvrage précité. Le chanoine Hellin nous servira de guide pour la généalogie.

(2) Épit. flamande.

(3) Épit. latine.

(4) V. HELLIN; p. 297.

(5) V. HELLIN; p. 526; *Supplément*; p. 117. Cette pierre se trouvait antérieurement dans l'église haute, (chapelle de « Vydts » ou de « l'agneau »).

(6) Épit. latine.

le 18 septembre 1426. Il est également fort probable que MARGUERITE, sa sœur, a été enterrée près de lui.

La haute protection dont Josse Vydts, Seigneur de Pamele, fondateur d'une chapelle dans l'église, honorait les Van Eyck, valut à ceux-ci cette marque de distinction et d'estime.

Nous avons parlé dans un précédent article inséré dans le *Magasin littéraire et Scientifique* en 1887 sous le titre : *Histoire d'un chef d'œuvre artistique*, du cénotaphe et des pierres tumulaires consacrant leur mémoire qui se trouvaient jadis dans l'église haute.

#### Sixième chapelle.

Le tableau d'autel représente la *Résurrection de Notre Seigneur*, d'un auteur inconnu.

Ce qui excite surtout l'attention est un énorme sarcophage formant un parallépipède sculpté sur quatre faces.

Sur les côtés principaux se trouvent grossièrement figurés en bas relief dans des niches gothiques, une série de seize serfs. Chacun d'eux tient un écu, devant représenter des quartiers de noblesse, (qui paraissent n'avoir jamais été achevés). Dans l'intervalle laissé par la retombée des ogives, sont sculptés des masques d'hommes et de femmes alternant avec des ornements de fantaisie.

Les petites faces représentent d'une part le « Christ de l'Apocalypse » (1) assis sur l'arc-en-ciel, et non en « juge suprême », comme l'ont interprété les critiques d'art. De sa bouche sortent un glaive et un rameau fleuri. D'un côté de ce bas-relief est un homme à genoux, de

---

(1) I : 13, 14, 15, 16; II : 12.

l'autre une femme. M. Kervyn pense reconnaître dans ces figurines les parents de la dame enterrée sous le monument. De l'autre part on voit le Père Eternel annonçant à Marie qu'il l'a choisie pour mère du Rédempteur.

Partout on découvre encore des traces de peinture.

Le sarcophage est couvert d'une pierre de granit sur les bords de laquelle se lit l'épithaphe suivante :

Hier lecht begraven Margriete van Ghistele.  
brauwe van Kalkene. vrcghdesse van Wichsine, ende  
van Berscamp. die staerf int jaer ƿiiii<sup>e</sup> en ƿxxi. den  
eerste dach van ouste. Bidt voor de ziele (1).

Avant la mutilation que les calvinistes firent subir à ce spécimen remarquable de l'architecture tombale du XV<sup>e</sup> siècle, on voyait sur la pierre une femme à robe longue, avec corselet garni de pierres précieuses et bordé d'hermine, et portant la coiffure en bandeau avec oreillettes. Elle était représentée couchée, les pieds appuyés sur une levrette, les mains jointes au dessus de la poitrine et la tête reposant sur un coussin, le tout surmonté d'un dais gothique à clochetons (2).

Une pierre bleue couvre les restes mortels du noble Seigneur ARTHUR DE GHISTELLES, grand bailli d'Ypres qui fut cruellement persécuté par les calvinistes († 1608) et de sa femme CATHERINE VAN ROYEN († 1600) (3).

(1) Traduction : « Ci-git Marguerite de Ghistele, dame de Kalken, comtesse de Wichelen et de Cherscamp, qui mourut l'an 1431, le premier jour d'août. Priez pour son âme. »

(2) V. dans l'album P. J. Goetghebuer, carton V, le dessin à la plume de Arnould (Arent) van Wijndale, fait en 1560. Cet artiste mourut le 16 novembre 1592.

(3) Ep. latine; en bordure, huit quartiers. — HELLIN; pp. 524 et ss.

Plus loin se remarquent la pierre tumulaire de JEAN FRANÇOIS VAN DE VELDE, XX<sup>e</sup> évêque de Gand, décédé le 7 août 1838, (1) celle du chanoine gradué archidiacre, JEAN BAPTISTE VAN ONGEVALLE († 9 avril 1768) (2) et celle de HENRI DU PIERREUX, grand-vicaire et chantre de la cathédrale († 20 mars 1730) (3).

### Septième chapelle.

Cette chapelle, la plus spacieuse de la crypte, est inondée de lumière. On y célèbre assez régulièrement la S. Messe et l'on y donne aux enfants et aux pauvres l'enseignement de la doctrine chrétienne.

L'autel en bois d'un style renaissance à dorures est peu harmonieux. Un tableau représentant la *sainte famille*, attribué à FRANÇOIS FRANCK en forme le principal ornement. « La Sainte Vierge tient son divin enfant sur les genoux et écoute Saint Joseph lisant dans un livre. » Le dessin de cette œuvre est correct; l'enfant surtout a une délicatesse et une grâce qui décèlent un artiste habile. L'ensemble présente une heureuse harmonie de couleurs (4).

Comme pendants on a placé de chaque côté des fenêtres des panneaux-volets ayant appartenu à un tableau central peut-être perdu.

Le premier du côté de l'épître, représente le chanoine gradué CORNEILLE VAN DER HAEGHEN († 6 juin 1600), en surplis et les mains jointes; au dessus un ange tient les armoiries du donateur (5).

(1) Ep. latine.

(2) Ep. latine. — HELLIN, pp. 139 et 300.

(3) Ep. latine.

(4) Cette composition demande un nettoyage.

(5) V. HELLIN; p. 182 et 324.

Le second, du côté de l'évangile, nous montre Saint Amand, mître en tête avec la crosse épiscopale, portant sur la main gauche une église.

M. Kervyn n'hésite pas à attribuer ces volets à FRANÇOIS FRANCK.

La peinture du revers de ces panneaux, évidemment d'une main peu expérimentée, est loin de valoir la touche vigoureuse des compositions que nous venons d'analyser. On y voit d'un côté la *S. Vierge* recevant avec soumission le message de l'ange de l'Annonciation. Celui-ci, représenté sur le volet de gauche, porte une banderolle avec l'inscription : AVE GRATIA PLENA; il lève la main droite au ciel. Dans le haut le Saint Esprit émerge des nuages.

Le second grand tableau n'est qu'une mauvaise copie de l'Annonciation de NICOLAS ROOSÉ. L'ange présente un lys à Marie. A la partie supérieure on voit le Père Eternel tenant de la main gauche le globe terrestre et de la droite bénissant la chaste épouse du Seigneur. Il est supporté et enveloppé par un nuage. Au dessous le Saint-Esprit; le tout entouré d'anges. Dessin médiocre, figures vulgaires.

Le troisième grand tableau représente la *Résurrection de Lazare*, d'un auteur inconnu. Il révèle de grandes qualités et ne mérite pas le dédain avec lequel en parle l'auteur des « Eglises de Gand ».

Une restauration bien-entendue, le ferait beaucoup gagner en valeur.

L'on trouve encore dans cette chapelle différents panneaux attachés aux murs sans grand discernement.

Nous les analyserons sommairement :

1<sup>o</sup> Deux panneaux sans revers, dont l'un représente une *donatrice en prières*, derrière elle se trouve *Sainte Anne* portant la Vierge et l'enfant Jésus sur

un bras. Dans la main gauche elle tient une grappe de raisins; l'autre, *un donateur en prières*. Près de lui *un moine* laissant reposer sur le bras une crosse abbatiale et tenant de la main gauche un livre ouvert (Saint Quirin?). Sa poitrine est du côté droit percé d'une flèche.

2° Deux panneaux, anciens pendants. L'un représente *Jésus-Christ exposé aux Juifs*.

*Revers* : *Pilate*. Dans le coin supérieur le mot ECCE.

L'autre représente *Caïphe*, le grand prêtre, en habits pontificaux (1).

*Revers* : *Le Christ devant Pilate*. Dans l'angle supérieur le mot HOMO.

3° Deux panneaux. Sur l'un on voit *Jésus en jardinier*, apparaissant à Marie Madeline.

*Revers* : La Sainte Vierge éplorée à genoux.

Sur l'autre : *Les disciples d'Emmaüs*.

*Revers* : Le Sauveur du monde.

A première vue on ne se douterait pas du mérite de ces productions, tant les ravages du temps et l'incurie des possesseurs les ont dégradées. C'est bien ici l'œuvre de LUC D'HEERE, de cet artiste du XVI<sup>e</sup> siècle, peintre, écrivain érudit, rhétoricien-poète, tant exalté par ses contemporains.

Les troubles religieux n'ont respecté que peu d'ouvrages du « maître » et nous nous estimons heureux de pouvoir offrir aux amis des arts une production de l'élève de Frans Floris que Carel van Mander (2) nous avait signalée et que l'on croyait perdue. Ces panneaux faisaient partie d'un grand tableau représentant la *Résurrection de Notre Seigneur*.

(1) M. Kervyn dit « Aaron ».

(2) *Het leven der doorluchtighe nederlandsche schilders*, 1604 et 1618.

4° Les deux volets restants méritent encore hautement notre attention. Ils sont dus au pinceau de MICHEL COXCIE. L'un nous montre *Jean de Hertoghe*, d'abord échevin de la ville de Gand, ensuite devenu chanoine en 1584. Il mourut en cette ville le 28 octobre 1805 (1). Le peintre l'a représenté en prières; derrière lui Saint Jean l'évangéliste, patron du donataire, debout, tient de la main gauche un calice d'où sort un dragon. De la main droite, il donne la bénédiction. Sur le tapis de table sont peintes des armoiries avec la légende : DEO DUCE. Le fond représente un paysage.

Au revers on voit en grisaille *Saint Bavon* avec la suscription : S. BAVO.

L'autre volet représente *Saint-Jean-Baptiste* avec l'agneau.

Au revers : *Saint-Liévin*, également en grisaille et le mot : LIVINUS.

Ces panneaux révèlent les qualités du « Raphaël flamand ».

La chapelle ainsi que l'autel, comme nous l'apprend une inscription (2), furent dédiées à la Bienheureuse

(1) V. HELLIN; p. 381.

(2) On lit du côté de l'épître en caractères gothiques l'inscription suivante :

Conseer.  
epus Auremand.  
in hon. B. M. W.  
et S. Pancratii. M.  
a° mdlitii.

Du côté de l'évangile :

altare  
hoc  
ab iconoclastis  
violatum.

Sur une bande contournant l'autel à la partie inférieure :

alt. hoc. a gallis. viol. a° mdcxcx. iterum. conseer. l. j. deleberque.  
xxi. ep. gand. in hon. b. m. v. ss. Fivini. et. innocenitium. in a° mdcclvi.



Vierge Marie et à Saint Pancrace, martyr et consacré par l'évêque de Ruremonde, l'année 1553. Les iconoclastes les saccagèrent en 1566 et après eux les français en 1790. L'évêque L. J. Delebecque en fit de nouveau la consécration l'an 1856 et mit la chapelle sous l'invocation de Saint Liévin et des Saints Innocents et de la Sainte-Vierge.

Le pavement est presque tout entier formé de pierres tumulaires, parmi lesquelles on distingue celle de la noble famille de JEAN UTENHOVE et de sa femme; de JEAN DE VOS, conseiller († 18 novembre 1573) et du fils du précédent, ANDRÉ, licencié en droit († 11 décembre 1501). (1)

Plus loin, celle de BALTHASAR VAN DYCKELE († 13 février 1621) et de sa femme, CATHERINE VLA-MYNCK († 13 juin 1611).

Sur une petite pierre bleue, on voit l'épithaphe suivante, singulière dans son laconisme, gravée dans un baudrier bouclé autour de l'emblème des épiciers :

Hier licht Jan Hoebrecht,  
crudenier. (2)

Une épithaphe française et 32 quartiers sculptés désignent le caveau de la famille VAERNEWYCK (1734).

Celui-ci touche à la sépulture de ANNE VAN NIELENE, épouse de GILLIS COETS († novembre 1568) et de leurs enfants GILLETTE et LIÉVIN (3).

Tout près on voit l'entrée du caveau du chanoine CHARLES VAN HOOBROUCK (31 janvier 1707) désignée par une épithaphe latine (4).

(1) HELLIN; p. 522.

(2) *Ci-gît Jean Hoebrecht, épicier.*

(3) Epit. flamande.

(4) HELLIN; p. 299.

Suivent : la pierre tumulaire de LOUIS DE CONINCK, chanoine et protonaire apostolique († septembre 1744) (1).

La sépulture de PHILIPPE VAN DER NOOT, XIII<sup>e</sup> évêque de Gand († 3 février 1730) (2).

Celle de MAXIMILIEN VAN DER NOOT, XV<sup>e</sup> évêque de Gand († 27 septembre 1770), avec une longue épitaphe latine et 32 quartiers sculptés (3).

Celle du sieur ETIENNE MOTTE, conçue comme suit :

« ..... EN SON VIVANT MAITRE DHOTEL DE FEU MESSEIGNEURS DE HORNES ET DE VAN DER NOOT, SUCCESSIVEMENT ÉVÊQUES DE GAND, TRÉPASSA 14 MARS 1736. »

R. I. P.

Celle de GOVARD VAN EERSEL, XVI<sup>e</sup> évêque de Gand (24 mai 1778) (4)

et celle du chanoine JOSSE DE VULDER († mai 1697) (5).

La grande pierre tumulaire portant la lignée de LOUIS DE LA VILLETTE, dont le chef fut conseiller du roi et procureur général du conseil de Flandre et de sa femme ISABELLE VAN COSTENOBLE, provient de l'église haute (chapelle de saint Landoald). Elle fut placée en 1773 par le comte *d'Hane* et descendue dans la crypte lors des modifications apportées à cette chapelle (6).

Le chanoine JEAN DE BLOCK († 18 décembre 1750) est également enseveli ici et avec lui son frère CHARLES,

(1) HELLIN; p. 299 et 326.

(2) HELLIN; p. 62.

(3) HELLIN; p. 70.

(4) HELLIN; p. 73.

(5) HELLIN; p. 288.

(6) V. HELLIN; *supplément*, p. 38.

et ses neveux, parmi lesquels le chanoine JACQUES JEAN († 28 octobre 1734) (1).

Les autres pierres tumulaires du pavement, en parties illisibles, proviennent de l'église haute (2).

A la sortie de la chapelle, dans la nef, on trouve la sépulture de JACQUES TRULMAN († 3 juin 1538) et de MARGUERITE VAN MALE (12 août 1508), comme nous l'apprend une épitaphe flamande.

### Huitième chapelle.

Cette belle et spacieuse chapelle reçoit la lumière par trois fenêtres. Elle est consacrée à « Notre Dame ». L'autel en bois, sans caractère, est un don de JOACHIM DE RUUCK, qui le fit ériger en 1575 sur la tombe de JEANNE DIERICK († 1 mai 1561), et de MARGUERITE LANTE († 25 juillet 1588), ses deux premières femmes prédécédées. L'inscription flamande nous fait savoir également, que le monument funéraire était destiné à recevoir la dépouille mortelle du donateur lui-même et de sa troisième femme JEANNE VAN DER KENE.

Le tableau d'autel, dû à la générosité de JOACHIM DE RUUCK, présente comme composition centrale une « *Sainte Famille* », d'après Raphaël. Cette toile unit beaucoup de finesse de dessin à une bonne tonalité de couleurs. Un peintre habile, dont le nom est malheureusement inconnu, a retracé sur les volets, qui forment tryptique avec l'œuvre principale, d'un côté les traits de quatre femmes en prière; les bagues que

---

(1) Epit. latine. — V. HELLIN; p. 175, 271 et 355.

(2) Les chiffres d'ordre qu'on voit ciselés dans quelques unes d'entr'elles se rapportent à un catalogue déposé aux archives de la cathédrale.

trois d'entr'elles portent à l'index de la main droite et leurs traits si minutieusement en harmonie avec leur âge, indiquent les épouses du donateur (1), dont deux étaient déjà décédées lors l'érection de l'autel. La quatrième est probablement une fille de Joachim De Ruuck (2).

Sur l'autre volet se remarquent le donateur lui-même, à sa gauche son fils aîné (décédé), à sa droite, son second fils; derrière ces trois personnages se tiennent deux garçons (prédécedés). (3)

La peinture des volets appartient à l'ancienne école flamande et en réunit les plus brillantes qualités. Le panneau central au contraire semble évidemment l'œuvre d'une autre main.

Le mausolée de marbre blanc à statuettes d'albâtre et aux 16 quartiers encadrant un bas-relief aujourd'hui disparu, a dû être un travail de grande richesse, rien qu'à juger par l'or et l'émail dont on retrouve encore les traces. Hellin (4) nous rapporte que « ce monument se trouvait contre le premier pilier à droite en sortant du chœur » de l'église haute. Epargné en partie par les iconoclastes du XVI<sup>e</sup> siècle, il subit les dernières dégradations dans le XVIII<sup>e</sup>; c'est pour en sauver les respectables restes que le chapitre le fit sceller dans le mur de la crypte à l'endroit qu'il occupe actuellement.

---

(1) V. plus haut.

(2) M. Kervyn se trompe en reconnaissant dans ce groupe : Jeanne Van der Kene et ses trois filles.

(3) Les petites croix peintes au dessus de quelques uns des personnages indiquent leur décès. Dans un tableau de l'église S<sup>t</sup> Jacques à Gand, chapelle S<sup>t</sup> Liévin, on remarque les mêmes signes pour désigner des personnes prédécédées.

(4) *Histoire chronologique des évêques* etc.; 1772, p. 416.

L'épithaphe latine nous en fait connaître les fondateurs : SIMON BETHS, (ou BETTE), († 2 novembre 1554), seigneur de Bottele, homme de guerre et magistrat distingué et ELÉONORE DE WAUDRIPONT, sa femme († 2 septembre 1547).

Près de là se voit une très-bonne toile de N. ROOSE : « *Saint Hyacinthe (1) marchant sur les flots et sauvant le ciboire arraché aux flammes qui consomment son couvent* ».

Le tableau exige impérieusement un nettoyage et des restaurations. Nous ne pouvons pas louer autant la « *Résurrection de Notre Seigneur,* » petite toile peinte par ANTOINE VAN DEN HEUVEL. Cette production frise le médiocre où l'on ne reconnaît point l'éminent artiste. Dans le pavement, des pierres tumulaires indiquant la sépulture de : 1° PHILIPPE RIJM († 9 août 1540) et de JEANNE VAN DEN EECHAUTE, sa femme († 26 décembre 1535) (2).

2° FRANÇOIS et JEAN-BAPTISTE DE PICKERE, dont l'épithaphe détaillée se trouve devant l'autel de la chapelle des SS. Bavon et Sébastien, à l'église haute (3).

3° de la famille ZINZERLING.

4° de GILLES SPRUUTS († 1477) et de sa femme MARGUERITE BOCX († 1472) (4).

5° de la famille noble des GOETHALS.

(1) De l'ordre des Dominicains, né à Breslau en 1183 d'une famille noble; fondateur de couvents et apôtre de la Suède, Norwège et de l'Ecosse. Il mourut à Cracovie en 1257.

(2) HELLIN; (p. 507, et suiv.) nous apprend que GÉRARD RIJM, seigneur de Bellem, célèbre diplomate gantois et ambassadeur de l'empereur Maximilien II près de la sublime Porte, obéissant à un devoir filial, fit placer à l'église haute, (chapelle de S. Sébastien), une pierre commémorative avec les armoiries de ses parents accompagnées de leurs seize quartiers et d'une épithaphe plus complète.

(3) V. HELLIN; pp. 501 et 502.

(4) M. Kervyn, a copié : *Boecx*.

## Neuvième chapelle.

L'autel en bois à fronton corinthien a été érigé par la libéralité de GERTRUDE DE VOS, « en mémoire et recordation de la mort et passion de nostre seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, » comme porte l'inscription qui en orne le rétable. Devant ont été enterrés : JEAN DE VOS, son père, ses sœurs MARGUERITE et ANNE; celle-ci femme de Antoine Triest, seigneur de Meirelbeke, etc., et elle-même, décédée le 15 janvier 1612.

Le tableau, datant de 1604, représente *Jésus en croix*. Il se ferme par deux volets également peints à l'huile, qui tournent avec les colonnes de l'autel auxquelles ils sont attachés. Sur la face extérieure de l'un d'eux on voit le Christ chargé de sa croix et marchant au Calvaire par un chemin de ronces et d'épines.

Sept hommes, tous membres de la famille De Vos, l'aident à porter l'instrument de supplice.

Au bas on lit ces vers flamands :

De doornen die steken, de bramen die haken;  
O Heere! hoe zal ik er deur gheraken? (1)

Sur la même face de l'autre volet sont quatorze femmes qui soutiennent également l'extrémité de la croix.

Au bas se trouve un distique correspondant au premier :

---

(1) Les épines piquent, les ronces déchirent,  
Seigneur, comment les éviter?

Gaet altijd deure, laet scheuren wel,  
 Al' crijchdij wonden, Ic ghesene u wel. 1604 (1).

Les peintures de l'intérieur des volets représentent d'un côté, le *portement de la croix*, et de l'autre, *une descente de croix*.

M. Kervyn attribue cette remarquable composition à FRANCK-LE-VIEUX. On peut se demander auquel? A. François (1544-1616)? à Ambroise (1545-1618)? ou à Jérôme (1554-1610)?

Le groupement des figures ferait pencher pour François, mais le coloris brillant et harmonieux est du second et la finesse du portrait appartient au troisième. Quoi qu'il en soit, ce tableau possède incontestablement assez de mérite pour qu'on en prenne plus de soins qu'on ne fait.

Lors de la restauration de la chapelle de Saint Landoald, on a descendu dans la crypte le monument funéraire du chanoine-trésorier, le noble seigneur MELCHIOR DE LOQUENGIEN († 20 décembre 1636) (2). Le soubassement en marbre qui se trouve gisant dans un coin perdu de la neuvième chapelle en est le dernier débris.

Dans le pavement on remarque les pierres tumulaires de JEAN DENYS († 27 mai 1554) et de sa femme JACQUELINE VYLAEYUS († 21 janvier 1556): et celle de JEAN LEMONIER, doyen du chapitre († 6 août 1675) (3).

(1) En avant, en avant; que la peau se déchire;

Si vous êtes blessé, je saurai vous guérir.

(2) V. HELLIN; pp. 165, 296.

(3) V. HELLIN; pp. 114, 169, 297 et 385.

### Dixième chapelle.

Vers le milieu du pavement on remarque une dalle ornée des effigies des morts qu'elle recouvre : RUFFELAERT BOUREEL († 26 avril 1444) et PÉTRONILLE DE SENECHALE, sa femme. Elle est ornée aux angles des emblèmes des quatre Evangélistes.

Devant la chapelle est la sépulture de PIERRE DE FIC († 12 novembre 1737) et de sa sœur MADELEINE († 24 décembre 1729).

### Onzième chapelle.

Les constructions extérieures empêchent toute lumière d'arriver dans la chapelle, qui du reste ne présente rien de remarquable à noter.

### Douzième chapelle.

Elle a servi jadis d'entrée du côté nord de la crypte et correspond à l'entrée du côté sud (deuxième chapelle).

### Treizième chapelle.

Au milieu d'un amoncèlement de mobilier de toute espèce et dans une obscurité presque complète, on ne pourrait guère soupçonner l'existence d'un monument funèbre bien digne d'attention. C'est celui de GILLES DU FAING († 2 décembre 1633) et de sa femme MARGUERITE DE STEELANT († 1 mars 1655) (1), orné de seize quartiers nobiliaires.

Une longue épitaphe consacre la mémoire des hauts faits du noble seigneur et des vertus de son épouse (2).

---

(1) V. HELLIN; pp. 486 et 487.

(2) Epit. latine.



Dans le pavement, devant la chapelle, se trouve la pierre tumulaire de la famille de JOSSE HEINDRICK (XV<sup>e</sup> siècle). L'inscription tracée en lettres gothiques est devenue presque indéchiffrable.

#### Quatorzième et dernière chapelle.

Elle était au fond à gauche et n'offre rien à noter.

#### Partie centrale de la crypte.

Cinq évêques ont été enterrés dans cette partie. Le lieu de la sépulture des quatre premiers correspondant à l'emplacement de leurs mausolées qui décorent le chœur de l'église haute, est indiqué par une pierre tumulaire.

1<sup>o</sup> La première dalle couvre le cœur de EUGÈNE ALBERT D'ALLAMONT, IX<sup>e</sup> évêque de Gand. Ce prélat mourut subitement à Madrid où il s'était rendu chez Philippe IV, pour les intérêts du diocèse, le 28 août 1673. Comme s'il avait prévu cette mort précipitée, cinq jours avant le terrible événement, il avait ordonné par codicille qu'on l'ensevelirait dans l'église de l'hôpital de Saint-André à Madrid et que son cœur serait envoyé à sa ville épiscopale (1).

2<sup>o</sup> La seconde pierre tumulaire couvre les restes mortels de ANTOINE TRIEST, VII<sup>e</sup> évêque, qui mourut le 28 mai 1657, après avoir fourni une longue carrière toute remplie de dévouement et de vertu (2).

3<sup>o</sup> La troisième indique le lieu de sépulture de CHARLES VAN DEN BOSCH, VIII<sup>e</sup> évêque, mort à Gand le 6 avril 1665 (3).

---

(1) HELLIN; p. 50.

(2) V. HELLIN, pp. 38 et suiv.

(3) V. HELLIN, pp. 46 et suiv.

4<sup>o</sup> Et la quatrième, celui de CHARLES MAES, IV<sup>e</sup> évêque, qui mourut le 21 mai 1612, après avoir gouverné son diocèse pendant le court espace de trois ans (1).

5<sup>o</sup> Non loin de ces dalles en marbre est une pierre simple et modeste rappelant la mémoire de ALBERT DE HORNES, XII<sup>e</sup> évêque de Gand. Par son testament du 1<sup>er</sup> juin 1676, ce pieux dignitaire avait exprimé le désir d'être enterré dans la crypte, sans monument ni épitaphe et sans la pompe ordinaire aux funérailles des évêques. Il mourut le 4 juin 1694 (2).

Ce qui attire surtout les regards du visiteur est un grand sarcophage, adossé à une pile de maçonnerie et émergeant de la pénombre de la voûte centrale. C'est le mausolée de LUC MUNICH, dernier abbé de Saint-Bavon et premier prévôt de la collégiale qui remplaça l'abbaye.

Le couvercle formé d'une large dalle en pierre de touche est sculpté en haut-relief d'un travail remarquable. On y voit représenté l'abbé en habits pontificaux, les mains jointes sur la poitrine, avec la mitre et la crosse abbatiale, insignes de sa puissance. L'inscription dans la bordure fait connaître la date du décès du prélat († 18 janvier 1562).

Sur le devant du sarcophage sont les armoiries de la Seigneurie de Saint-Bavon, celles du chapitre et au milieu celles du prévôt. L'émail et les dorures qui les ornaient ont disparu.

Luc Munich avait lui-même approuvé le plan du

---

(1) V. HELLIN, pp. 30 et suiv.

(2) V. HELLIN, pp. 59 et suiv.

mausolée (1). Celui-ci n'était pas encore tout-à-fait achevé, lorsque la tourmente calviniste s'abatit sur les églises de Gand (1566) (2). Un an après, le prévôt Viglius fit restaurer la tombe de son prédécesseur. Mais au mois d'août 1578, la tempête éclata avec plus de fureur. Des forcenés, conduits par le fougueux Jean Hembyze, « premier de Gand », mirent l'église de Saint-Bavon à sac.

Non contents de piller et de détruire, ivres d'une rage fanatique, ils arrachèrent le cadavre de Luc Munich du cercueil en plomb où il était enfermé et le livrèrent aux flammes dans l'église même (3).

Le monument mutilé resta pendant de longues années dans l'état où l'avaient laissé les sectaires. Ce ne fut qu'en 1600 que le chapitre, sur les instances du prévôt Vareus, le fit restaurer.

En 1637, sous la direction de JEAN VAN DER LINDEN, tailleur de pierres, et de QUENTIN DELE HAY, maître maçon, le surcophage fut descendu dans

(1) Le mausolée devait être supporté par quatre frères celli-tes en pierre de touche. Ces figures ont été exécutées, mais n'ont jamais servi à l'usage auquel le prélat les avait destinées. (KERVYN, *Eglises de Gand*, t. 1, p. 58).

L'inscription nous a été conservée dans un recueil d'épithaphes appartenant au baron J. de Saint-Genois. (*Ibid.*, t. 1, p. 57, note 2).

Ce tombeau peut être attribué à JEAN DE HEERE, le sculpteur, le plus en réputation à cette époque à Gand.

(2) La place où s'élevait le mausolée était entre la chapelle de l'Evêque (dite des « boulangers », XII<sup>e</sup> chapelle de l'église haute) et celle de Notre Dame aux rayons.

(3) C'est un témoin oculaire qui rapporte le fait. V. *Mémoire justificatif...* de CORNEILLE BREYDEL, secrétaire de la prévôté de Saint-Bavon et exécuteur testamentaire de Viglius. Le précieux manuscrit, conservé aux archives de l'Evêché, a été édité en partie par M. KERVYN. (V. *Eglises de Gand*, t. 1, p. 248.)

la crypte à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui (1).



Entre deux piliers du côté sud de la crypte s'élevait jadis le monument funéraire en marbre de MARGUERITE VAN SIMPOL, femme du châtelain GÉRARD VILAIN ou DE GANDO, surnommé GÉRARD-LE-DIABLE, qui habitait un « *Steen* » redoutable sur les bords de l'Escaut (*Reep*) dont on admire encore les restes imposants. A juger par un dessin qu'en fit le peintre Arent Van Wynendaele (2) en 1560, cette œuvre sculpturale n'était pas sans mérite. La noble dame était représentée couchée, la tête appuyée sur un coussin, chaque pied sur un chien, emblème de la fidélité de l'épouse, et tenant les mains jointes.

La robe est toute unie, une guimpe et voile à bordure retombant sur les épaules couvrent la tête de la statue. On ne sait pas quand ce sancophage a disparu.

GÉRARD VILAIN, surnommé *le diable*, patricien gantois, (3) possédait vers le XIII<sup>e</sup> siècle un beau mau-

(1) Comptes de l'Evêché, 1637.

(2) *Bibliothèque de Gand*; Album P. J. GOETGHERUER, carton V.

Le dessin porte en bas la note suivante : *Dit is de tombe van vrouwe Margriete van Simpol huusvrauwe van Mer Gheeraert de Vileyn dese lach aldus in den krocht op de suijtzijde tusschen tuwee pilaren sy dede den crocht maken binnen den tyt dat huer man was te Jerusalem.*

Traduction : Ceci représente le tombeau de Dame Marguerite de Saint-Pol, épouse de noble seigneur Gérard de Vilain. Il se trouvait dans la crypte, du côté sud, entre deux piliers. Elle fit construire la crypte pendant que son époux était à Jérusalem.

(3) Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de la famille de *Gando* ou *Gandavo*, ni sur l'identité de Gérard le-Diable dont il s'agit ici.

On suppose que Gérard est né à Gand dans le « *steen* » situé

solée placé dans le chœur de l'Eglise haute que ses largesses avaient puissamment aidé à édifier. On ne sait pas quand ce monument a disparu.

D'après un dessin à la plume que nous en a laissé ARENT VAN WIJNENDAELE en 1560, on voyait le noble chevalier couché de son long sur le dos, la tête reposant sur un coussinet et les pieds sur un lion, emblème de la force. Il tenait les mains jointes. A un large baudrier est suspendu l'écu de la famille « *de Gando* », au champ de sable et chef d'argent. Son costume est le haubert des croisés qui lui couvre le cou, le front, les bras et les jamhes; les pieds sont garnis de puissants éperons.

au bord de l'Escaut, vers 1210. Descendant de Siger I, châtelain de Gand, fils de Siger II et de Béatrice de Hesdin, il habita avec son frère Hughes le manoir paternel qu'il agrandit et fortifia conformément à l'octroi concédé en 1192 par Philippe d'Alsace dans la charte si connue dite « *calfel* » (\*). Il s'y maria avec une dame *Elisabeth*, d'après Sanderus, (*Flandria illustrata*; t. I, p. 192; édit. de 1735), ou, d'après Arent van Wynendaele, avec Marguerite, fille du comte de Saint-Pol. Comme chevalier, il prit la croix peu après la 6<sup>e</sup> croisade, 1228-1244 et rapporta de la Terre-Sainte, où il avait fait un long séjour, avec la réputation d'une haute bravoure, le teint basané et la rudesse du soldat, ce qui lui valut le nom de « diable », qu'il était loin de trouver injurieux.

On prétend que tuteur de Marie, fille de son frère Hughe, il devint temporairement châtelain de Gand.

L'un de ses frères alia s'établir à la campagne (*villa*) et reçut le nom de « *Villanus* », qui devint la dénomination générique des *de Gando*.

Gérard-le-Diable laissa un fils, héritier sans doute des mâles qualités physiques de son père, que le peuple désignait sous le nom de « *Moor* », *le nègre*.

On ignore la date de la mort de Gérard le Diable; il a été probablement enterré dans la crypte, près de sa femme, qui paraît lui avoir survécu.

(\*) Original aux archives de l'Etat, V. WARNOENIG et GHELDOLF; *Histoire de la ville de Gand*; t. III, p. 272.

De dessous le haubert passaient le gambe ou camisolé et au côté gauche une épée. L'œuvre sculpturale était encadrée d'une bordure dont le sommet se terminait en un fronton flanqué de deux clochetins gothiques.

Le dessinateur a inscrit sous son esquisse la note suivante : *Dit es de tombe vâ mer Gheeraert de Vileyn rudâere de welcke stont sent fans in den koor, die hij hadde doen maken met de vijf steeghers syn huus was het clooster van de fraters twelck heet noch naer hem Gheert sduuvels steen* (1).

Au fond, dans la partie la plus sombre de la crypte, on plaça en 1480 un groupe de figures représentant *Jésus-Christ descendu de la croix et déposé au tombeau*, ouvrage de grand mérite, sculpté par GUILLAUME HUGHE (2). Ce lieu, devenu un oratoire très-fréquenté, reçut le nom de *Jérusalem*. Il fut fermé en 1540 pour remédier aux abus scandaleux qui s'y étaient multipliés (3).



En quittant cette vaste église souterraine qui a si longtemps retenu nos pas et nous a causé de si douces émotions, disons aussi et répétons avec M. Kervyn qu'il

(1) Traduction : *Ceci représente le tombeau du noble Seigneur Gérard de Vilain, chevalier. Il se trouvait à l'église Saint-Jean dans le chœur qu'il avait fait construire en même temps que les cinq marches de l'escalier. Sa maison qu'occupent actuellement les « Hieronymites » ou « Frères de Vie-commune », est encore appelée du nom de l'ancien propriétaire : « Manoir de Gérard le Diable ».* — Bibliothèque de Gand. *Album P.-J. GOETGHEBUER*; carton V.

(2) *De historie van Belgis*, 1820, t. II, p. 213.

Il est actuellement dans un des oratoires extérieurs adossés à l'église haute.

(3) DE GOESIN-VERHAEGHE; *Description historique* etc. 1819, p. 31.

est pénible de voir ces lieux, jadis consacrés au culte et si bien disposés pour inspirer le respect et le recueillement, livrés aujourd'hui à un usage indigne de leur origine qui leur donne l'aspect ignoble d'une salle de vente. Espérons que des mesures ne tarderont pas à être prises pour rendre à la crypte son caractère imposant et religieux, qu'elle n'aurait jamais dû perdre » (1).

A. GOETGHEBUER.

---

(1) *Eglises de Gand*; t. I, p. 210.





## SUR BARBEY D'AUREVILLY

A PROPOS D'UN DE SES ROMANS.

---



A mort a-t-elle, selon la coutume bizarre, consacré la renommée d'un méconnu? Les chroniqueurs ont cela de commun avec les pleureuses romaines qu'ils se trouvent à tous les enterrements d'artistes, un mouchoir à la main. A ce moment terrible, silencieux, les haines s'apaisent; et aussi les voiles tombent, les yeux s'ouvrent. La pierre tumulaire est la pierre de touche du génie; le talent et la vogue s'abattent dans le tombeau; ils ne peuvent aller au delà. Il faut les ailes puissantes de l'aigle pour s'élancer au-delà du cercueil, souvent hors du cercueil, et planer dans le vide effrayant de l'Eternité et pendant l'Eternité.

C'est une remarque à noter que Barbey d'Aurevilly intéresse plus, mort que vivant. A mesure qu'il se rapproche de la lumière incréée, son ombre va-t-elle se prolonger sur nous toujours plus grande?

Je n'ai pas pour visée de répondre à cette interrogation formidable; je veux causer un peu de l'écrivain, familièrement. Et non pas en vous récitant tous ses bons mots, en vous narrant toutes ses manies, mais en étudiant une de ses œuvres : Une Histoire sans nom.



Si je publie les quelques observations suivantes, c'est qu'ayant lu quelques études sur Barbey d'Aurevilly, je n'en ai trouvé là nulle trace. Ce ne sera pas du redit; voilà tout.



Le sujet n'est pas compliqué.

La baronne de Ferjol et sa fille (Lasthénie) vivent ensemble et seules dans une petite bourgade. Soudainement, Lasthénie qui (d'après le vieux langage) ne voyait pas d'homme, devint enceinte. Comment? de qui? Mystère odieux que la mère cherche à pénétrer. Enfin, elle apprend, très tard, que le P. Riculf, un capucin qui autrefois vint prêcher le Carême et habita le château avait abusé du somnambulisme de Lasthénie. Depuis lors ce religieux a jeté le froc aux orties.

Trois sillons traversent l'œuvre; dans le concert, on entend constamment trois notes, fondamentales, deux très basses et sombres, l'autre non-aiguë mais douce, fluette, expirante.

L'auteur revient sans cesse à peindre l'enfoncement de la bourgade en un creux de montagnes — l'amour dur de la mère — la pâleur et le silence de Lasthénie.

Il n'est jamais satisfait; il ne trouve pas ces impressions assez fortes. Au cours de son œuvre vagabonde, à tout instant, il accroche à ces trois idées un nouveau détail; il reprend sa palette et donne un coup de pinceau.

Mais il ne procède pas comme les antiques; eux, dès l'abord, qualifiaient d'un mot comme ils peignaient monochrome; et, pour la suite, ils ne cherchaient pas à modifier, à retoucher, à montrer sous un jour différent, à déplacer l'objet pour en découvrir une face nouvelle. Telle ils avaient vu une chose à l'origine, telle

ils la conservaient jusqu'à la fin. Leurs épithètes étaient stéréotypées. Les Anciens, semblables aux Cyclopes, n'avaient qu'une fenêtre sur le monde visible, un œil; les modernes en possèdent mille ou plutôt ne voient plus que par leur imagination; les modernes jugent de l'intérieur, d'après ce qui leur semble, d'après ce qui se passe en eux.

D'Aurevilly s'acharne à repeindre ce qu'il a déjà peint, — en variant l'aspect, en déplaçant le coup de lumière; il détaille l'objet, mais l'objet reste le même.

Je me plais à citer sa prose, à l'étendre devant vous, comme un somptueux tapis oriental fait de robes de tigres royaux. — soie, velours, feu, or, ombre.

La bourgade gît au fond d'un tube de montagnes. L'auteur compare cette naturelle enceinte haute et escarpée à une bouteille. Le chemin qui va du fond au sommet en contournant le cylindre rappelle au romancier le dessin d'un tire-bouchon.

L'écrivain veut que l'ombre, l'humidité de ce cachot, de cette casemate, de cette oubliette, nous soient toujours sensibles.

Assez avant dans le récit, en une seule page, je cueille tous ces traits :

*Il n'y avait pas de soleil dans ce pays d'entremontagnes qui faisaient un écran éternel contre ses rayons... mais il aurait fallu monter jusque-là et c'était bien haut!... la pauvre lucarne du ciel...*

*Ces montagnes circulaires, aux sommets qui se baisaient presque, pouvaient faire à l'imagination l'effet d'un cercle de Fées-Géantes debout, se parlant tout bas à l'oreille, comme des femmes levées après une visite, qui vont s'embrasser dans les derniers mots qu'elles se disent et partir.*

*... Une population sédentaire, dont beaucoup n'étaient*

*jamais sortis de cet anneau de montagnes, comme s'ils eussent été pris d'un charme étrange au centre de cette bague sombrement enchantée!*

*... Ces montagnes s'élevant, escarpées et droites, à trois pas des yeux, comme un mur verdoyant d'espallier.*

La faiblesse silencieuse de Lasthénie est le second centre que sa plume fixe, duquel il tire mille rayons, autour duquel il enlace des lignes courbes et fantasques.

*... et si Lasthénie ne l'appelait pas ainsi c'est que l'énergie manquait à son langage comme à sa personne.*

*... et Lasthénie répondait toujours avec une bouche pâle qu'elle ne souffrait pas.*

*... elle était le muguet de cette ombre.*

*... disait-elle, avec la douceur d'un agneau qui se laisse égorger.*

*Et ils sont restés morts, ces yeux si beaux, couleur des saules, et depuis on ne les revit jamais plus briller, même dans les larmes, dont ils ont versé des torrents.*

*Lasthénie, accablée comme si le ciel se fût écroulé sur elle, laissait tomber et couler, de ses mains découragées, son feston à terre, dans l'immobilité d'une statue, — la statue de la désolation infinie!*

Je dois laisser de côté un millier de phrases qui vibrent de la même sensation — pour donner quelques exemples de cette répétition constante de l'auteur, concernant la troisième impression : l'amour dur de la mère.

*La sagacité manquait à cette femme étouffée par l'épouse, — une inconsolable épouse en deuil!*

*... Et cette anxiété lui donnait contre sa fille une humeur et un ressentiment farouche qui touchaient à la férocité, etc...*

L'auteur ne complique pas les choses; il ressasse constamment. Je crois l'avoir suffisamment montré.

Sa méthode est la même quand il traite une situation. Il la prend dans son unité, en analyse le caractère, la tonalité; puis il choisit de multiples détails de mêmes nature et couleur pour les piquer dans l'arbre de sa conception. Il greffe son rosier avec d'autres espèces de rosiers de sorte que l'arbre aura des épines partout.

Le résultat obtenu ainsi ne pêche pas contre le naturel, car ces multiples accessoires ainsi appendus au tronc de l'œuvre ont été ramassés dans la vie réelle et conservés dans l'entrepôt de la mémoire; ou bien s'ils ont été fondus et forgés au feu de l'imagination, la raison pratique servait et d'enclume et de marteau, ils sortaient donc du travail plus massifs, plus solides, froids, positifs.

Et cette œuvre qui paraît emportée à tous les vents, pleine de souffle et d'explosions peut être affirmée en nombre de ses parties, plus vraie, plus sincère que les élucubrations de ces orgueilleux qui ne veulent vendre, prétendent-ils, que de la vie réelle.



On ne trouve pas de dialogue. C'est à peine si de temps à autre l'un des personnages dit entre guillemets son état d'âme, ce qu'il a sur le cœur.

Mais ce qui anime l'œuvre, la fait vivre, c'est la perpétuelle intervention de l'auteur. Il conversationne tout le long du récit. Il semble que de son fauteuil, il nous raconte à grands gestes et à grandes images.

Il raconte et relève sur son chemin tel détail marquant, telle impression dominante; puis il l'explique dans son vigoureux et pimpant langage.

*Ce scandale ne dura pas.*

*Est-ce que quelque chose dure?... Les jours — cette pluie des jours qui tombe sur nous goutte à goutte — emporta cette impression comme la pluie, aux premiers jours d'automne, emporte les feuilles sur lesquelles elle a glissé.*

*Mais pensaient-elles au P. Riculf? — elle et sa fille?... Il semble bien difficile qu'elles n'y pensassent pas... Il était pour elles un mystère. Un mystère, c'est la plus profonde chose qu'il y ait pour l'imagination humaine. Le mystère, c'est la religion aussi pour nos pauvres cœurs... Ah! ne vous laissez jamais connaître entièrement, vous qui voulez être toujours aimés de celles qui vous aiment! Que même dans vos baisers et dans vos caresses il y ait encore un secret! Tout le temps qu'il habita chez elles, le P. Riculf fut pour ces dames de Ferjol un mystère.\* »*

A chaque page Barbey d'Aurevilly sort du récit par l'une de ces digressions psychologiques ou autres, mais si c'est par elles qu'il en sort, c'est aussi par elles qu'il y rentre, comme on le voit par l'exemple proposé plus haut, et par vingt autres que nous pourrions extraire de son roman.



Après avoir exposé la méthode de Barbey d'Aurevilly, disons en quelques mots quel est son style.

Il est bourré d'images. Il est pareil à une solide épée de luxe, à garde d'or et à lame ouvragée bizarrement et damasquinée. C'est une épée flamboyante!

Quant à la contexture même de sa phrase, elle sort simple ou embrouillée d'après le jeu de l'imagination qui l'enfante. N'y cherchez pas le balancement de la période savante. L'écrivain fait sa phrase au hasard, il la charge, y enchasse une image, y ajoute une finale qui entrave et alourdit.

J'arriverais à en donner des preuves, mais je pense bien que les citations faites plus haut, si on veut les relire, prouveront ce que j'avance.



Il vous plaira sans doute de connaître la fin des deux héroïnes. Cela vous donnera l'impression dernière du livre, impression que je n'entends ni raisonner ni discuter.

*Lasthénie (devenue folle) s'était tuée, — en détail, et en combien de temps? tous les jours un peu plus, — avec des épingles.*

*Elles en enlevèrent dix-huit, fichées dans la région du cœur.*

.....  
*Madame de Ferjol mourut à quelque temps de là, dans cette impénitence sublime que le monde peut admirer, mais nous, non!*

MICHEL BODEUX.







## LE JUIF ERRANT.

---

### I.

**J**ÉSUS, portant sa croix, montait vers le Calvaire.  
La foule, que le sang pouvait seul satisfaire,  
Le suivait en hurlant, comme un tas de corbeaux;  
Et les yeux du Sauveur, aux doux regards si beaux  
Que ceux qu'il regardait avaient le ciel dans l'âme,  
Douloureux et pensifs, de pleurs voilaient leur flamme.

Il allait lentement, le chef défiguré  
Et maculé du sang qui, de son front sacré,  
Descendait sur la joue et pourtrait la poitrine.  
La flagellation, la couronne d'épine  
Avaient ensanglanté son corps horriblement,  
Et le Christ épuisé défaillait par moment.

Le peuple juif, aux fronts étroits, aux âmes dures;  
Reniant l'Homme-Dieu, lui jetait des ordures;  
Et Lui, que harrassait le fardeau de la croix,  
Sur le sentier était déjà tombé deux fois.



« — Marche donc, marche donc, clamait la populace,  
« Va! tu souilles le sol où ton corps se délasse. »

Le sang du Christ coulait sur sa joue en long jet.

Devant lui, le chemin pénible s'allongeait.

---

## II.

Or, devant sa maison, sur un vieux banc de pierre,  
Isaac Laquedem relevait la paupière  
En entendant venir tout ce peuple hurlant.  
Le Juif vit Jésus-Christ qui venait à pas lent;  
Le Sauveur s'approchant lui fit cette prière :  
« Je suis las et j'ai soif. »

« — Arrière, arrière, arrière! »  
Vociféra le Juif en se levant tout droit.  
« Va-t-en d'ici, va-t-en, tu souilles cet endroit;  
« Ma maison tremblerait comme un arbrisseau frêle  
« Si tu faisais un pas pour t'appuyer contre elle.  
« Ton chemin est devant tes pas, suis ton chemin. »

Et marchant vers Jésus, le frappant de la main,  
Pour la troisième fois il le fit choir à terre.  
« Marche, marche, dit-il, achève ton Calvaire. »

---

## III.

Jésus, se relevant, lui dit :

« Tu m'as chassé!

« J'ai voulu te sauver et tu m'as offensé.  
« Rien d'humain ne demeure en ton âme déçue :  
« Tu m'as fermé ta main, qu'elle reste crochue.  
« Me refusant ton seuil, marche, marche, as-tu dit :  
« Pour avoir prononcé ce seul mot, sois maudit!  
« C'est trop tard maintenant pour demander ta grâce ;  
« Ma malédiction pèsera sur ta race.  
« Ah! tu m'as dit : Va-t-en, c'est toi qui marcheras  
« Sans cesse devant toi, sans avoir de trépas.  
« Prépare ton bâton de route, ta sandale ;  
« Car, à travers les temps, comme un vivant scandale,  
« Tu tendras ta main sèche au monde indifférent.  
« Eternel voyageur, va, sois le *Juif Errant*.

« J'avais soif, et ta main m'a refusé le verre :  
« Tu videras aussi la coupe du Calvaire.  
« J'étais las, sur ton seuil je n'ai pas pu m'asseoir :  
« Va-t-en, tu marcheras jour, nuit, matin et soir.  
« Tu n'as pas avec moi porté ma croix trop lourde :  
« Quand tu l'imploreras la terre sera sourde.  
« Tu m'as tout refusé, même ton escabeau :  
« Je te refuse, moi, pour dormir un tombeau.  
« Va! tu peux embrasser tes enfants et ta femme :  
« Toi qui blasphémas Dieu par un refus infâme,  
« Trouvant le Roi des rois pour toi trop criminel,  
« Ce soir commencera ton voyage éternel.  
« Quand le jour finira sa tâche coutumière  
« Les étoiles au ciel montreront leur lumière,  
« Et, désignant la route à ton œil agrandi,  
« Elles te rediront toutes : Marche, maudit!

- « L'aube qui paraîtra dans le levant d'opale  
« Eclairera demain ton front livide et pâle,  
« Et, te montrant le sol où le jour respandit,  
« Elle répètera : Marche, marche, maudit!
- « Tu verras les saisons, les mois et les années,  
« S'effeuillant lentement comme des fleurs fanées,  
« Paraître tour à tour, ridant ton corps roidi,  
« Et, moqueuses, te dire en passant : Va, maudit!
- « Les mers qui te verront passer, vieux patriarche,  
« Te diront par la voix des flots : Va, maudit, marche!
- « Jusqu'à la fin des temps, va, marche devant toi;  
« Ta tête pour dormir n'aura jamais de toit.
- « Tu t'en iras, toujours debout, parmi les mondes,  
« Traversant les cités, les campagnes fécondes,  
« Toujours marchant, toujours courbé, toujours proscrit,
- « Ayant été celui qui chassa Jésus-Christ.
- « Tu seras sans maison, sans foyer, sans patrie.  
« Prends l'argent si tu veux, rends la terre appauvrie,  
« Mais ne lève jamais ton regard vers le ciel.
- « Tu ne pleureras pas : les larmes sont un miel  
« Qui rend au cœur humain plus douces les blessures.  
« Quand ton âme sera pleine de meurtrissures,  
« Les pleurs sont un calmant, tu ne pleureras pas.
- « Tu marcheras ainsi sans avoir de trépas! »

Lors, ayant exercé sa justice sévère,  
Jésus recommença de gravir le Calvaire.

Dans le ciel d'Orient, comme la nuit tombait  
Recouvrant le Sauveur en croix sur son gibet,  
N'ayant plus de foyer, n'ayant plus de patrie,  
Isaac Laquedem partit, l'âme meurtrie.

## IV.

Depuis ce temps fatal, les Juifs courbent le front.  
Jésus leur ayant dit d'errer, ils erreront.  
Leur nation est morte et leur race est déchue.

Le nez crochu, les yeux crochus, la main crochue,  
On les reconnaît rien qu'à l'odeur, on les sent.  
Mais ils ont l'or, ils ont de l'or au lieu de sang.

Ils ont été chassés de France, d'Angleterre,  
D'Espagne, de Sicile et de toute la terre.  
Ils ont étiqueté leurs moments douloureux ;  
Puis leur heure est venue : Ayant l'argent pour eux,  
Ayant pompé tout l'or des peuples pitoyables,  
Ils se sont relevés tout-puissants, effroyables,  
Ayant aux nations stupides pris leur bien,  
Disant : Nous achetons la liberté, combien ?  
Car le Juif est partout où l'argent se ramasse ;  
Quand un peuple se peut sucer, il vient en masse,  
Il n'a point de scrupule et de tout il se sert :  
L'Allemagne a le Juif au cou comme un cancer,  
Le czar russe a le Juif qui ronge son empire,

La France est une proie aussi du Juif-vampire.

Il est faux monnayeur, fripon, banqueroutier,  
Larron, usurier, voleur, enfin banquier.  
Le bandit à côté du Juif n'est qu'un fantôme.  
Il a créé ceci : le voleur honnête homme.  
Vermine de la terre, adorant le Veau d'or,  
Quand on lui crie : Assez, le Juif répond : Encor.  
Ayant pour les chrétiens la haine héréditaire,  
Il leur laisse le ciel, ayant pour lui la terre,  
La terre se vendant toute pour de l'argent.

Etant vil, mais pervers, bas, mais intelligent,  
Pour avoir la richesse il fait toute besogne;  
Il cherche l'or parmi le fumier sans vergogne;  
Il tend la main, sachant ce que valent les liards.  
Maintenant les Cinq Sous du Juif sont Milliards.  
Il tondrait sur un œuf, dépouillant pauvre ou riche :  
Quand il prête, il usure, et quand il joue, il triche.  
Il possède Paris, Vienne, Moscou, Berlin.  
Le monde étant au Juif est près de son déclin,  
A moins que, rappelant la terrible parole,  
Le monde révolté n'accomplisse son rôle  
Et ne répète enfin ce que Jésus a dit :


« Tiens, Juif, prends tes Cinq Sous, et va, marche, Maudit ! »

HENRY BORDEAUX.





## CHRONIQUE PARISIENNE.

 OICI plus de deux cents ans que les Salons existent, et malgré cela, ils sont plus que jamais une institution pleine de vie. Ils sont aujourd'hui des fêtes parisiennes sur lesquelles un public de plus en plus nombreux, s'est mis en droit de compter. Chaque année, les arts doivent avoir pour nous leur printemps car nous devenons de plus en plus un peuple artiste. Malgré la grande exposition, le Salon s'est ouvert comme d'habitude le 1<sup>er</sup> mai, on a voulu quand même donner aux étrangers le spectacle de cette solennité populaire.

Ce salon est un des meilleurs que nous ayons eus depuis quelques années. Cela se comprend, car nous sommes à l'époque de l'Exposition universelle. Il semble vraiment que la pensée de donner, en cette occasion, une marque de fécondité ait stimulé les artistes, car jamais production ne fut plus abondante. C'est un signe de notre vie nationale, un signe de notre force intellectuelle, la preuve que la France est toujours à la tête de la civilisation.

C'est un véritable sentiment de surprise que j'ai éprouvé en parcourant ce Salon. Il me semble que depuis l'année dernière, un progrès a été accompli. Une sorte de nouveauté ambiante y règne et il en reste une douce sensation de clarté et de fraîcheur.

Il est impossible aujourd'hui, par suite du mélange des genres et de l'envahissement des scènes contemporaines de faire un classement méthodique dans le compte-rendu du Salon. Nous commencerons ce premier article de critique par l'examen des œuvres de la peinture qui nous ont le plus particulièrement frappés.

Parmi ces toiles qui attirent les amateurs nous signalons les *Bretomes au pardon* de M. *Dagnan-Bouveret*. La composition en est simple et belle; l'exécution ferme et sobre. Tous les personnages ont une physionomie distincte et caractérisée. On croirait un Holbein, mais avec plus de grâce et de charme. La *Madone* du même artiste est une page d'une ineffable douceur, toute empreinte d'un doux mysticisme. Si cet artiste ne remporte pas cette année la première récompense, ce sera à désespérer de la justice des jurys.

Quel incomparable virtuose que M. *Henner*. Voyez cette tête

de *Martyre*; à distance on est attiré et retenu par un charme mystérieux. Admirez la *Prière* qui est un chef-d'œuvre d'effet et de couleur. Il est d'une pâte simple, onctueuse, ce beau corps de femme qui semble sortie d'une toile d'un Corrège, ce doux et suave coloriste.

Le *Mauvais chemin dans les Vosges* de M. Honoré Umbricht est une toile bien intéressante. Un attelage de bœufs conduit par un paysan descend avec une lourde charette. Le paysan est un modèle de naturel et les bœufs sont admirablement dessinés. Ces bêtes là sont vivantes. Tout le tableau est rempli d'air et la lumière s'y joue en harmonies exquisés.

Si M. Carolus-Duran donne prise à une critique passionnée avec son *Bacchus*, en revanche, on pourra dire qu'en peignant le *Portrait des fils de M<sup>e</sup> P. de \*\*\** il n'a jamais mieux fait. Il y a là toute l'apparence de la vie, la couleur et le dessin, c'est enlevé avec une sûreté et une précision sans pareilles.

Le *Portrait de M<sup>me</sup> Albert Savine* par M. L. V. Durangel est aussi un des plus remarquables portraits du Salon. Le modèle de la robe est d'une science consommée et celui du visage a toute la souplesse grasse de la peinture. On ne saurait dire la chaude harmonie de la couleur. Et quelle intensité de vie dans ce beau regard! On dirait un Reynolds avec plus de souplesse et de charme.

Je n'en dirais pas autant de M. Carrière. Ce peintre là se moque du public. Trop de brouillards dans ses toiles; cela tourne à la plaisanterie ridicule; et le comble du malheur c'est que des artistes veulent imiter cette peinture. Mystère et ignorance mêlés.

Très jolie de couleur et d'un grand charme la *vue des environs de Biarritz*, d'un artiste russe M. le Prince Victor Gedroytz. L'eau de la mer est fort bien rendue.

M. Rochegrosse nous donne des inquiétudes. Son *Bal des ardents* ne vaut certes pas ses précédentes toiles. Vouloir émouvoir le public ne suffit pas en art.

Regardez les belles toiles d'un américain, Edwin Lord Weeks, il n'y a là nulle préoccupation d'émouvoir et cependant on est attiré. C'est que l'on aperçoit que l'on est réellement en face d'œuvres d'une réelle valeur. Nul ne rend mieux les types indiens, l'éclat du soleil, le charme incomparable des belles étoffes de ces pays d'Orient, la beauté de l'architecture indienne que M. Weeks. Que d'air et de lumière, dans cette *Prière dans la mosquée de Perle, à Agra* et dans cette toile *Autour d'un restaurant en plein air à Lahore*.

Quel habile homme que M. Henri Pille. Les livres, les tapis, les habits, rien ne semble difficile à cet artiste. C'est un régal pour les yeux que le *Bourgmestre* qu'il nous donne cette année.

Ce M. Raffaëlli m'agace avec ses trivials *buveurs d'absinthe*.

Trop de réclame me semble faites autour de son nom. S'il voulait se donner seulement la peine de dessiner avant de faire semblant de peindre!

Dans *le berger et la mer* M. Vayson c'est montré aussi bon peintre d'animaux qu'excellent paysagiste. La lumière qui jette ses reflets sur le berger et les animaux donne de la poésie à cette toile charmante où circule l'air, où baigne l'atmosphère.

M. Dinet a aussi obtenu un effet poétique dans ses *Portraits, effet de lampe*. C'est du véritable et sérieux impressionnisme. Son autre tableau *Midi en juillet à Bon-Saada* est éclairé avec une extraordinaire et vraie intensité de lumière. C'est bien là l'aspect de la nature algérienne. M. Dinet a tout ce qu'il faut pour devenir un grand maître.

M. *Gustave Paquet* a peint des chiens qui sont bien séduisants.

M. *D. Maillart* nous donne la *Vierge des Flots* qui est une charmante composition. Un pêcheur s'agenouille dévotement aux pieds d'une ravissante madone et d'un gracieux petit Jésus.

D'une grande poésie le tableau *l'Angelus* par M. *Palezieux*. Sur les bords d'un lac de la Savoie, un vieux pasteur prie pour son troupeau de fidèles. La terrasse où il se trouve domine le hameau de toute sa hauteur; au loin s'étend le beau lac, tranquille et paisible comme le cœur du pasteur. L'air est pur et transparent. On aimerait à vivre dans ce beau pays si calme, auprès de ce saint homme.

M. *Outin* dont j'aurai l'occasion de reparler à propos de l'exposition universelle, a un beau tableau d'histoire intitulé *Épisode du combat de Quiberon*. La scène est admirablement bien composée. Toutes les physionomies sont bien vivantes et nulle confusion malgré la quantité des personnages. Le Comte d'Hervilly qui a reçu un biscaten dans la poitrine est soigné par une anglaise, lady Diana W. qui l'accompagnait depuis Londres. Un officier cherche en vain à engager l'anglaise à fuir, on sent que son dévouement héroïque durera jusqu'au bout. Il faut voir comme l'artiste a su représenter ces beaux types de soldats bretons combattant pour Dieu, pour leur Roi et pour la France.

D'une grande habileté de main les *Tigres de l'Annam* de M. *Gustave Surand*. Les paysages de M. *Paul Schmitt* sont peints avec un entrain et une verve incroyables. Beaucoup de talent dans *le Juif* de M. *E. Belmann*, la belle tête est d'un excellent modelé. Bien jolis les deux paysages, si frais de coloris, si agréables de M. *V. Viollet-le-Duc*. Bien amusante et très spirituelle la scène *Un siège en règle* par M<sup>lle</sup> *A.-L. Malbet*, représentant des rats faisant le siège d'un fromage. C'est fort bien peint.

*Le retour de chasse et Chez la Fruitière* de M. *Alfred Magne* nous mettent en appétit. Quel habile peintre de nature morte! A



signaler encore un portrait largement enlevé par M<sup>lle</sup> *Jeanne Favier*, un tableau de fleurs d'un grand naturel par M. *Ch. Schuller*; deux tableaux *Le malade*, d'une excellente composition et la *Matinée d'automne*, d'un grand charme poétique par M. *L.-G. Brillouin*; *L'Enjeu* de M. *Jules Garnier*, une toile pleine de verve et d'un joli coloris; de bien jolies fleurs, des roses et des raisins par M. *Kreyder*; un très beau portrait et *Solitude*, une charmante et délicate toile par M. *André Brouillet*; un délicat souvenir de Venise, *Débarquement*, et *Le forgeron et sa fille* d'un grand sentiment par M. *J. Burgers*; le *Clauwé Bernard*, toile magistrale, par M. *Lhermitte*, dont le beau talent s'affirme ici davantage; *La question difficile*, d'un si beau dessin, par M. *G. Kuehl*; *le jour de la visite à l'hôpital*, toile toute remplie d'une poignante douleur et qui est l'œuvre du peintre des enfants, M. *Geoffroy*; un superbe *Portrait de ma mère* par M<sup>lle</sup> *Anna E. Klumpke*, qui a certainement fait là un des meilleurs portraits du Salon; une composition pleine d'air et de lumière, le *Troupeau de vaches dans les montagnes du Forez* par M. *de Vuillefroy*; une toile remplie d'une délicate poésie, *Le soir* par M. *Emile Adam*; l'*Assassinat de l'Evêque Andrain*, une grande toile historique et dramatique par M. *Berveaux* qui affirme ainsi une fois de plus son beau talent; les deux jolis portraits, si coquets, si fins, de M<sup>lle</sup> et de M<sup>lle</sup> Lemaire par M. *Jules-Emile Saintin*; une charmante *Idylle*, par M. *Alfred Paris*.

Les dessins, les pastels, les aquarelles sont nombreux à l'exposition et on y rencontre de fort belles et intéressantes études, parmi lesquelles je mentionnerai les suivantes : *Les chercheurs de truffes*, délicat pastel par M. *Vayson* qui s'affirme comme un maître du pastel; la très jolie et très fine aquarelle que M<sup>lle</sup> *J. Mæzeline* a intitulée *un Rosier*; le *Chasse à tir* et le *Chasse à courre*, deux très fines aquarelles par M. *Gustave Parquet*; les délicates porcelaines (portraits) et les miniatures de M<sup>lle</sup> *Hortense-Richard*; le *Portrait de la jeune Tata*, émail d'un excellent dessin par M<sup>lle</sup> *Berthe-Robert*; un pastel très joli de couleur et vivement enlevé par M<sup>lle</sup> *Noémie Schmitt*; le *Portrait de ma fille*, vigoureux pastel de M. *Mosler*; deux beaux portraits, un fusain et un pastel, rendus de main de maître par M<sup>lle</sup> *Laurence Galbrund*; les jolies fleurs, *Rosier* et *Chrysanthèmes* qui enchantent les regards et qui sont dues à M<sup>lle</sup> *Jeanne Gerderès*; un coquet et séduisant *Portrait de Miss A. H.*, pastel par M<sup>lle</sup> *Jeanne Favier*; une étude de jeune fille, par M. *Gaston Béthune*, un coloriste de premier ordre; etc...

Dans la section de gravure je mentionnerai les envois des artistes suivants : De M. *Brunet-Debaines*, deux eaux-fortes d'après des maîtres anglais dont l'artiste a su interpréter toute la belle poésie; de M. *Alfred Bahuet*, deux belles lithographies, un souvenir de Hoïlande, l'*Homme joyeux*, d'après Franz Hals, vigoureusement enlevé et un paysage d'après M. *Yon*, dont il a fort

bien interprété la douceur et le charme. Comme d'habitude l'eau-forte *Evening glow* de M. *Th. Chauvel*, vaut un tableau, c'est une merveille. M. *H. Fauchon* a envoyé une lithographie, *portrait du peintre et graveur J. Sylvestre*, très brillamment enlevé et d'un excellent dessin. M. *J. Sylvestre* a lui-même envoyé une fort belle lithographie, *Crypte de l'Eglise Saint-Germain à Auxerre*, d'un faire très délicat et d'un aspect charmant et poétique. M. *Emile Vaucanu* a envoyé six eaux fortes très largement enlevées avec une incroyable sûreté de main et parmi lesquelles je citerai *la Chartreuse de Pavie* et un *fragment de reliquaire romain dans l'Eglise Saint André à Troyes*. L'admirable eau-forte *Le vieillard*, d'après Rembrandt par M. *Charles Koepping* est un chef-d'œuvre digne d'un musée. M. *Salmon* (E. Frédéric) s'est montré comme d'habitude d'une habileté consommée dans sa *Dame au perroquet* d'après Leloir.

Comme les années précédentes, la sculpture tient haut son drapeau. M. *Paul Dubois* a envoyé une *Jeanne d'Arc* équestre où il s'est inspiré de la sculpture française du moyen-âge.

M. *Eugène Guillaume* de l'institut est représenté par deux superbes bustes de marbre : *Portrait de S. M. don Pedro II, empereur du Brésil* et *Portrait de M<sup>me</sup> la Duchesse de Salmella*. Ce sont deux merveilles dignes d'un musée. Les sculpteurs grecs de la belle époque n'auraient pas mieux faits.

M. *Eug. Aizelin* a mis beaucoup de sentiment dans son *Agar et Ismaël* aux belles lignes sculpturales et sa *Judith* d'une science consommée.

M. *Paul Richer* a exposé le *Portrait de M. P. R.* (médaille) d'un beau dessin et le *Faucheur*, statue qui est d'un art infiniment savant et qui montre de sérieuses études et une habileté peu commune. Je signalerai encore des médailles, bronze, *Portraits d'amis*, fort bien exécutés par M. *C. Rougeron*; un très beau buste *Portrait de M. P.*, par M. *le Prince Romuald Giedroyc*; le *Portrait de M. Lanet*, commissaire de police du quartier du Val de grâce, par M. *Henri Bouillon* dont le joli *Bébé* attire et séduit tous les regards; *Mère et enfant*, très joli groupe plâtre par M<sup>me</sup> *Besnard*; etc...



Après le Salon, il y a la grande manifestation artistique internationale de l'Exposition universelle (1). Tout n'est point terminé. Des caisses restent encore à ouvrir et des tableaux et dessins à accrocher. Mais ce que l'on peut voir en place est une fête pour les yeux des artistes et des amateurs. Mon travail de chroniqueur se trouve doublé d'un grand plaisir, le Palais des Beaux-arts à l'Exposition universelle renferme une telle quantité d'œuvres admirables. Pour commencer je rendrais tout d'abord compte des Beaux-arts dans la section russe.

Il y a cent ans, la Russie n'avait guère, on peut le dire, de peintres connus. Aujourd'hui, il y a une école russe fort brillante dont les artistes se distinguent par l'observation de la nature et par l'interprétation de l'histoire. Cette école a même produit des maîtres qui font autorité tels que *Harlamoff*, *Lehmann*, *Makovski*. *Harlamoff* a ici des têtes de fillettes, d'un naturalisme superbe, d'un dessin irréprochable et un intérieur de demeure de paysan en Normandie, digne d'un musée. *Lehmann* (G), le plus grand portraitiste a ici six portraits dont quatre de femmes, tous souriants, d'un coloris agréable, d'une grande distinction. *Makovski* se montre à la fois décorateur charmant avec son plafond le *Jugement de Paris*, si joli de couleur et grand peintre d'histoire avec sa *Mort de Jean II*, d'une si belle composition où l'expression des têtes est superbe. M. *R. Rohmann* fait aussi honneur à l'École Russe : il a deux fines marines et des fleurs d'un coloris très harmonieux. Le professeur *Airasovsky* est représenté par une toile dramatique *un naufrage* et une *marine* renfermant les plus grandes qualités. M. le *Prince Victor Gelroytz* a quatre tableaux d'une grande finesse et d'un charmant coloris. Trois d'entre eux représentent des *vues de Biarritz* : vue du Casino, vue générale de Biarritz, vue sur le phare (Château de M. Bernheim); le quatrième tableau représente *les bords de la mer noire aux environs d'Odessa*. On doit louer dans ces tableaux la transparence de l'atmosphère, la finesse du coloris, la science de la perspective. M. *J. Pass* a un beau portrait d'homme, très largement peint et d'un excellent dessin. M. *Svedomsky* nous fait détester la Révolution. Il nous représente une scène de la révolution des Paysans en Russie. D'affreux mégères ont tué une châtelaine dont le cœur a été placé au bout d'une pique. Cela donne le frisson. Il y a beaucoup de finesse, de coquetterie et de grâce dans la femme turque de

---

(1) Nous avons pensé à donner en premier le compte-rendu de la section Belge des Beaux-arts, malheureusement elle n'est pas prête, le catalogue n'est pas fait. Nous sommes donc forcés de commencer par la section Russe qui est terminée. Le prochain numéro donnera le compte-rendu de la *section Belge*.

M. *Malicheff*. M. *Bodarevsky* a une scène de la petite Russie, représentant une noce de paysans qui viennent selon l'habitude danser devant leur propriétaire. Les types sont fort bien rendus. M. *Gridzenko* nous montre un navire russe à Saint-Nazaire. Le soleil couchant jette sur les bateaux des tentes roses exquises. M. K. *Alchimowicz*, un polonais, nous présente le roi de Pologne Sigismond rapporté mort à travers la forêt. Il y a une grande poésie dans cette toile. M. *Kousnitçoff* a su admirablement bien rendre les têtes et les costumes de ces paysans qui viennent saluer le propriétaire du village. La tête du chef est une merveille d'observation. M. le professeur *Lagorio* a une vue de Crimée prise sur la mer noire, les montagnes couvertes en mort par les nuages sont fort bien peintes. M. *Wladimir Makowski* a une étude montrant deux russes causant dans la rue. C'est d'un naturel parfait. Le professeur *Klever* a envoyé un coucher de soleil en Russie. M. *Sokoloff* a une superbe aquarelle montrant un marché de chevaux en Russie. Un colonel de cavalerie est en train de faire un choix pour un régiment. Cela est à la fois large et fin. Dans ses divers envois M. *Ivan Pranishmkoff* se montre un grand peintre de chevaux et un délicat paysagiste. De nombreux dessins en témoignent ainsi qu'un tableau où figurent de beaux chevaux de cosaques. Citons encore une nature morte fort bien enlevée et d'un excellent coloris par M<sup>me</sup> *Nathalie de Bourtçoff*, de fins et coquets paysages par M. *Sergieff*, une merveille de M. *Chelmonski* montrant un relai de poste dans les steppes dont les types merveilleusement rendus sont bien amusants.

Plusieurs artistes représentent aussi dignement la sculpture. M. *Pierre de Tourgueneff* a un superbe cavalier. Le cheval et le cavalier sont bien modelés. M. *Bernstamm* (Léopolp) que j'ai le plaisir de louer tous les arts au Salon a plusieurs bustes parmi lesquels je citerai ceux de Bogoluboff, Antonin Proust, M<sup>e</sup> Adam, Albert Wolff, Renan, Eiffel, Sivori, Giacomelli, Detaille, Carolus-Duran. Ils sont admirablement bien modelés et d'une ressemblance parfaite. M. *Bernstamm* se montre ici un des plus grands sculpteurs russes modernes. M. le Prince *Romuald Giedroyc* dont j'ai remarqué au Salon un bon *Portrait de M. P.*, est représenté dans la section russe par un très joli buste en marbre *Portrait de M<sup>e</sup> G.* La belle tête a été modelée avec une grâce exquise. Pour terminer, je mentionnerai les si jolies et si fines *sculptures sur bois* de M. *Adamson*, nous montrant un charmant gamin qui fume la pipe, un encrier avec charnières et enfants marins et une belle statue figurant *la Vague* aux lignes pures et harmonieuses.

FRANÇOIS BOURNAND,

Rédacteur en chef du Paris-Salon,

Professeur d'Esthétique à l'association Polytechnique.





## BIBLIOGRAPHIE.

Cours d'histoire nationale, par Monseigneur A.-J. NAMÈCHE. — Cinquième partie. Période espagnole. Tome XXIII, 393 pages, in-8°, 4 fr. 1889, Louvain, Charles Fonteyn, éditeur, 6, rue de Bruxelles.

DANS sa calme retraite de l'abbaye de Parc, Mgr Namèche continue vaillamment la publication de son histoire nationale. Chaque année, un ou deux volumes viennent s'ajouter à l'œuvre commencée, et bientôt arrivera le moment où ce travail remarquable sera livré complètement achevé aux études historiques. *Complètement achevé* n'est peut-être pas le terme exact, car le vénérable auteur compte arrêter sa plume à la conclusion du Concordat. Il craint, en poursuivant plus loin, de blesser les susceptibilités de familles dont certains membres n'ont pas toujours joué un rôle fort honorable dans notre histoire contemporaine. Ce scrupule est certes fort respectable, mais je le trouve exagéré : l'histoire a ses droits et l'on ne doit pas craindre de dire la vérité, surtout quand on le fait sans haine et sans fiel. Espérons que la résolution de Mgr Namèche n'est pas définitive et qu'il conduira ses travaux au moins jusqu'à 1830.

Le volume qu'il vient de livrer à la publicité embrasse la période de notre histoire comprise entre la paix de Munster et la mort de Charles II (1678-1700).

Nos provinces deviennent le champ de bataille de l'Europe. La valeur de l'archiduc Léopold et de don Juan, d'Autriche ne parvient pas à contrebalancer les succès de Condé et de Turenne et la paix des Pyrénées, acceptée par l'Espagne, ouvre pour la Belgique une époque d'affaissement général et de désastres irréparables. Les efforts généreux du marquis de Castel Rodrigo, pour relever la prospérité publique, sont arrêtés par l'apathie de la cour de Madrid. Celle-ci endormie dans une fausse sécurité par les habiles manœuvres de Louis XIV se croit assurée d'une longue paix. Mais lorsque le monarque français trouve le moment favo-

nable, il lève le masque et envahit les Pays-Bas qu'il réclame en vertu du droit de dévolution. L'intervention de la Hollande et de l'Angleterre amène le traité d'Aix-la-Chapelle. La guerre de Hollande vient bientôt armer toute l'Europe et ensanglanter de nouveau les plaines de la Belgique.

Pour raconter cette période agitée, Mgr Namèche a puisé aux sources les plus dignes de foi, il n'a rien négligé de ce qui pouvait jeter la lumière sur son sujet. A une critique historique sérieuse et sans défaillance il joint un talent d'écrivain qui le place au premier rang parmi les littérateurs de notre pays. Certaines de ses pages sont des modèles de style narratif; il en est à la lecture desquelles on ne peut s'arracher tant elles nous intéressent et nous captivent. Lorsqu'on ferme le livre on n'a qu'un seul souhait à exprimer : « Puisse arriver bientôt le volume suivant ! » C'est le vœu que je formule, certain que Mgr Namèche ne tardera pas à l'exaucer.

A. DE RIDDER.



Pizzicato, par ERNESTINE VAN HASSELT. Roulers,  
De Seyn-Verhougstraete, 1889.



IGNON, propre dans sa forme typographique, tel nous est apparu le petit livre de M<sup>lle</sup> Van Hasselt. Tout est soigné dans ce charmant bijou, la forme matérielle comme nous l'avons dit et plus encore le style. L'écriture pour être vraie doit être la parole écrite et le petit livre est conté...

M<sup>lle</sup> Van Hasselt est une musicienne passionnée, elle a voulu en écrivant, faire partager à ses lecteurs ses plaisirs et ses admirations. Le but de son livre est de faire connaître et admirer ses auteurs favoris. En les évoquant, elle s'inspire d'eux et son style en peignant leurs talents divers subit l'influence du modèle qu'elle veut rappeler. Sa plume chantonne avec Dupont et les chansonniers anciens la chanson de la jeune fille, s'emporte avec le fougueux Paganini, murmure et pleure avec Schubert et redevient elle-même, c'est-à-dire simple, musicale, harmonieuse, quand pour finir elle nous dit deux charmants petits contes de son cru.

Le livre de M<sup>lle</sup> Van Hasselt est une œuvre très littéraire; nous l'avons lu avec beaucoup de plaisir, heureux de rencontrer chez un auteur Belge une diction très française. L'histoire musicale semble très familière à l'auteur. Elle nous fait jouir de sa science, sans ennuyer le lecteur par des nomenclatures trop longues et rend un service signalé à ceux qui ne possèdent point son érudition artistique, en leur signalant dans l'écrin des choses anciennes

les perles musicales à choisir. Après avoir lu *Pizzicato* on goûtera doublement la chansonnette Dupont, on pleurera la perte de Paganini, on rêvera sous le charme mélodieux de Schubert, aux amours et aux désespérances de la vie.

Nous voudrions ne dire que du bien de ce petit bijou littéraire, mais un rien, deux mots, ont choqué notre oreille. Le premier termine la chanson d'une jeune fille, nous abhorrons les jeux de mots en littérature, cela fait tache. Le jeu de mot agréable dans la conversation, sent trop la vulgarité, dans le langage écrit... Le crime est bien mince, mais la critique doit dire le bien et le mal.

Une dissonance plus grave nous a frappés, nous la trouvons dans le portrait de Paganini. Nous parlant des difficultés qui s'élevèrent à l'occasion de sa sépulture, l'auteur nous semble traiter quelque peu durement le clergé et le culte... catholique. Le mot *prêtrise* nous semble employé dans un sens impropre, nous n'aimons guère mieux l'expression « *quant au reste* » s'appliquant à ce qui mérite tout notre respect. L'auteur nous n'en doutons point n'a eu aucune intention méprisante, mais le critique... voit tout, doit voir : c'est le mauvais côté de sa mission. *Dura lex sed lex*. Heureusement, les bonnes aubaines font oublier parfois les ennuis du métier, nous compterons parmi celles-ci le plaisir d'avoir lu *Pizzicato*, et recommandons ce petit livre à l'attention des lecteurs de la revue.

H. F.



Le poète Louis Bouilhet, Etude par H. DE LA VILLE DE MIRMONT, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. — Un vol. in-8°. Prix : fr. 3,50. — Albert Savine, éditeur, 18, rue Drouot, Paris. 1888.

UN poète bien intéressant, bien remarquable que celui étudié dans ce livre. Peu connu cependant, saut des lettrés. Il était lui-même — en même temps qu'un poète véritable — un lettré fin et délicat, et ne cherchait guère les suffrages du gros public. Celui-ci n'a pas — le pouvait-il? — apprécié à leur juste valeur ses drames et ses comédies, excepté pourtant la *Conjuration d'Amboise* qui a laissé à son nom une certaine célébrité. La critique — chose étonnante — n'a pas réagi contre l'indifférence du public, elle a au contraire plus d'une fois accablé



le poète en lui reprochant... d'être trop poète et trop peu auteur dramatique. M. de la Ville de Mirmont en analysant successivement dans la 2<sup>e</sup> partie de son livre toutes les pièces de Bouilhet, venge heureusement son héros d'un pareil reproche. Ces pièces — finement analysées avec d'excellentes citations à l'appui — ont pour titres : *Madame de Montarcy*; *Hélène Peyron*; *l'Oncle Million*; *Dolorès*; *Faustine*; *la Conjuration d'Amboise*; *Mademoiselle Aïssé*. Six d'entre elles sont en vers; une seule : *Faustine*, est en prose. Elles ont été jouées sur différentes scènes parisiennes de 1856 à 1872, la dernière 3 ans après la mort de l'auteur.

La 1<sup>re</sup> partie du livre nous fait connaître les poésies : *Melænis*; *Festons et Astragales*; *Dernières Chansons*, réunies dans un volume de la bibliothèque Lemerre. M. de la Ville de Mirmont les divise en quatre catégories d'après la nature de l'inspiration : les poésies romaines; les poésies scientifiques; les poésies d'érudition fantaisiste; les poésies humaines. C'est plaisir vraiment de lire ces pages de critique délicate et pénétrante, pleines de courtes citations, et de rapprochements avec les grands poètes que Bouilhet égale souvent. C'est de la critique complète : historique, psychologique, et empreinte même par endroits d'une haute philosophie.

Parmi les poésies romaines la plus importante est *Melænis*, un conte de trois mille vers où l'auteur, au cours d'une puissante action dramatique, évoque et dépeint la Rome impériale à la fin du deuxième siècle après Jésus-Christ, sous Commode. Bouilhet a étudié à fond la société romaine de la décadence, et le vivant tableau qu'il nous en fait n'est rien moins que bienfaisant à voir... Pourquoi l'auteur a-t-il choisi pour sujet d'un poème cette époque de vices abominables? S'il était curieux de la reconstituer historiquement, il était malsain de nous en donner la peinture poétique. On devrait critiquer de même — non au point de vue moral mais pour l'absence de toute idée religieuse — le poème des *Fossiles* qui représente la poésie scientifique; et *la Colombe*, pièce rangée parmi les poésies humaines, et dans laquelle par une véritable impiété l'auteur prévoit que le christianisme cessera un jour comme le paganisme a cessé! D'ailleurs tout cela, d'après les extraits contenus dans ce livre, constitue de la poésie magnifique d'inspiration et d'une forme simple qui n'est que le vêtement de la pensée : et M. de la Ville de Mirmont a eu d'autant plus tort de ne pas avoir assez indiqué ni regretté que son poète ne fût pas chrétien.

Les poésies d'érudition fantaisiste sont des poèmes chinois : là même le poète a su glisser la note *humaine* qui fait partout son mérite et son charme.

JEAN CASIER.



Le Mal actuel, par JUST MOLINA. Avec préface de M. Charles Fuster. Une brochure de 64 pages. Prix : 1 fr. — Paris, Auguste Ghio, éditeur, Palais-royal, Galerie d'Orléans, 5. — 1888.

**M** CHARLES FUSTER a fait dans ses « Essais de Critique » un beau et large livre. M. Just Molina, après l'avoir lu, l'a résumé pour ainsi dire dans la brochure qu'il nous offre et à laquelle M. Fuster n'a pas dédaigné d'ajouter une préface. Les idées de nos deux jeunes écrivains sont bonnes : ils réagissent contre le pessimisme, le décadisme, le naturalisme. M. Molina semble avoir voulu dégager d'une façon claire et exposer avec méthode les théories littéraires qui dans les « Essais de critique » sont cachées parfois sous un éclectisme trop bienveillant ou enveloppées d'une trop grande abondance d'images et de pensées ; mais si tel a été vraiment le but de M. Molina — qui ne l'indique pas d'ailleurs — nous le trouvons atteint très imparfaitement. Il y a de la noblesse, de l'élévation — mais beaucoup de vague — dans les aspirations de M. Molina et dans ses conseils, surtout lorsqu'il s'agit d'indiquer explicitement le « Remède » au « Mal » dont la littérature souffre. A la vérité il manque à M. Molina comme à M. Fuster lui-même le courage de dire tout simplement : « la littérature, pour se guérir, pour se régénérer, devrait être *chrétienne* et les littérateurs devraient l'être ! »

La brochure dont nous parlons renferme de belles pages, pleines d'une indignation, un peu juvénile parfois dans l'expression, mais qui fait du bien à voir et qu'on partage sans peine. Le style — si l'on y rencontre ici trop de banalité, là un peu d'enflure ou quelque phrase d'une correction douteuse — a de la couleur et de la vie. Mais à tout prendre le petit livre vaut surtout par sa préface, un chef d'œuvre de délicatesse, d'adresse, — et de style : et pour cette seule préface nous oserions recommander à nos lecteurs d'acheter « le Mal actuel ».

J. C.



Croquis ardennais, par ADOLPHE HARDY. — Prix : 1,00. — Namur, Jacques Godenne, rue de Bruxelles 13. — 1889.



NE charmante plaquette à la toilette élégante et au contenu délicat. Seize dizains descriptifs où les vers tout à fait réussis ne sont pas rares :

Mai. L'azur est profond. L'air est doux. Que de choses!

.....  
 Tout est parfum, tout est couleur, tout est chanson.

.....  
 C'est un fouillis charmant de fleurs jasant tout bas,  
*De branches saluant quelqu'un qu'on ne voit pas*

.....

Le poète, après l'été, après l'automne, — rentré dans le sérieux des études universitaires — se souvient mélancoliquement du pays natal,

Et, vaguement, je crois entendre un chant de père,  
 Loin, bien loin, tout au loin, dans le brouillard bleuâtre...

et il nous décrit son Ardenne bien-aimée. Un descriptif, M. Hardy le reste dans les dizains qu'il nous donne aujourd'hui, comme il l'était dans ses deux précédents ouvrages : « Vers le Passé » et « les Voix de l'Aube et du Crépuscule ». C'est un amant sincère de la nature et de la vie, et à chaque ouvrage nouveau sa forme gagne en précision, en netteté. Nous espérons beaucoup de lui pour l'avenir, car il a le feu sacré du poète et l'amour persévérant de son art.

J. C.





## TABLE DES MATIÈRES.

*Premier Semestre de l'année 1889.*

Livraison du 15 Janvier 1889.

	Pages.
I. Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle, L. DE BACKER . . . . .	5
II. Lettre de Louvain, R. . . . .	39
III. Les Écrivains catholiques, TRISTAN DE ROCHENOIRE . .	47
IV. Hembyze, BON A. DE T'SERCLAES DE WOMMERSOM . . .	57
V. La Religion en Chine. <i>A propos du dernier livre de M. A. Reville</i> , MGR DE HARLEZ . . . . .	71
VI. M <sup>r</sup> et M <sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats, G. COOREMAN	89
VII. Dies Natalis, EUGÈNE STANDAERT . . . . .	101
VIII. La Conversion de M. Zola, FIRMIN VANDEN BOSCH . .	105
IX. Notes d'art. <i>Les expositions du mois écoulé</i> , ALBERT DUTRY . . . . .	113
X. Rondels pieux : Noël. <i>L'Épiphanie. La Chandeleur.</i> JEAN CASIER . . . . .	117
XI. Bibliographie : <i>L'Âme des Choses</i> , par Charles Fuster. J. C. — <i>L'Ordre International</i> , par Ch. Perin. — <i>Cours d'histoire naturelle</i> , par le Docteur Maisonneuve. J. LANDEAU . . . . .	119

Livraison du 15 Février 1889.

I. M. Paul Bourget d'après son dernier livre, ARMAND THIÉRY . . . . .	125
II. L'Enfant dans la poésie, M.-A. COUSOT . . . . .	139
III. La Religion en Chine ( <i>suite et fin</i> ), MGR DE HARLEZ .	147
IV. Au Caucase : Cosaques de la Kouban, EUGÈNE DE GROOTE	159

	Pages.
V. Lubeck, souvenirs flamands, BOU BÉTHUNE-DE VILLERS . . . . .	173
VI. Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle ( <i>suite</i> ), L. DE BACKER . . . . .	203
VII. Le R. P. Gallens, *** . . . . .	215
VIII. Poésies : <i>Rafales</i> ; — <i>Le Givre</i> , JEAN CASIER . . . . .	223
IX. Le Salon de Louvain, S. . . . .	225
X. Lettre de Paris, FRANÇOIS BOURNAND . . . . .	229
XI. Bibliographie : <i>La Métrique grecque; la Rhétorique et son histoire</i> ; par Chaignet. — <i>Christianisme et liberté</i> , par le Ch <sup>ns</sup> Dunand. J. L. — <i>Vers le passé</i> , par Ad. Hardy. J. C. . . . .	237

### Livraison du 15 Mars 1889.

I. La Poésie narrative au Moyen Age, Abbé J.-B. STIERNET . . . . .	241
II. Les Écrivains catholiques ( <i>suite et fin</i> ), TRISTAN DE ROCHENOIRE . . . . .	261
III. La Toison d'or, ALBERT DUTRY . . . . .	279
IV. La Madone à l'Enfant, EMILE ROUSTAN . . . . .	301
V. Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle ( <i>suite</i> ), L. DE BACKER . . . . .	311
VI. Hembyze ( <i>suite et fin</i> ), BOU A. DE T'SERCLAES DE WOMMERSOM . . . . .	319
VII. Tinel et Mathieu, A. SOLVYNS . . . . .	333
VIII. Notes d'art, A. D. . . . .	349
IX. Poésies : <i>A l'église, le soir; Besoin de l'infini</i> . JEAN CASIER . . . . .	353
X. Concours, *** . . . . .	355

### Livraison du 15 Avril 1889.

I. L'abbé Barbey d'Aurevilly, CHARLES BUET . . . . .	357
II. Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle ( <i>suite et fin</i> ), L. DE BACKER . . . . .	375
III. Au Caucase : Cosaques de la Kouban ( <i>suite et fin</i> ), EUGÈNE DE GROOTE . . . . .	397
IV. Jean Vaudon poète, M.-A. COUSOT . . . . .	415
V. Le centenaire de 1789, G. VERSPEYEN . . . . .	421
VI. Chronique parisienne, FRANÇOIS BOURNAND . . . . .	447

## Livraison du 15 Mai 1889.

	Pages.
I. La Croix et le Croissant, GODEFROID KURTH . . . . .	453
II. Le premier dernier Baiser, MISS TAYRE . . . . .	487
III. Lettre de Louvain, R. . . . .	503
IV. Moscou, H. HOORNAERT. . . . .	513
V. Chronique littéraire, F. VANDEN BOSCH . . . . .	535
VI. Poésies : <i>Soir</i> , M.-A. COUSOT . . . . .	543
<i>Rondeau d'enfance</i> , V. DENDAL . . . . .	544
<i>Tercets</i> , JEAN CASIER . . . . .	546
VII. Concours de la Société Littéraire de l'Université de Louvain, *** . . . . .	547
VIII. Concours du Magasin littéraire, *** . . . . .	548

## Livraison du 15 Juin 1889.

I. La Reine de Roumanie, L. DE BACKER . . . . .	519
II. Moscou ( <i>suite et fin</i> ), HECTOR HOORNAERT . . . . .	573
III. Les Catacombes de Gand, A. GOETGHEBUER . . . . .	595
IV. Sur Barbey d'Aurevilly à propos d'un de ses romans, MICHEL BODEUX . . . . .	629
V. Poésies : <i>Le Juif Errant</i> , HENRY BORDEAUX . . . . .	637
VI. Chronique Parisienne, FRANÇOIS BOURNAND . . . . .	643
VII. Bibliographie : <i>Cours d'histoire nationale</i> , par Monseigneur A.-J. Namèche. A. DE RIDDER. — <i>Pitticato</i> , par Ernestine Van Hasselt. H. F. — <i>Le poète Louis Bouilhet</i> , étude par H. de la Ville de Mirmont. JEAN CASIER. — <i>Le Mal actuel</i> , par Just Molina. J. C. — <i>Croquis ardennais</i> , par Ad. Hardy. J. C. . . .	651



## Table alphabétique des auteurs.

### *Premier Semestre de l'année 1889.*

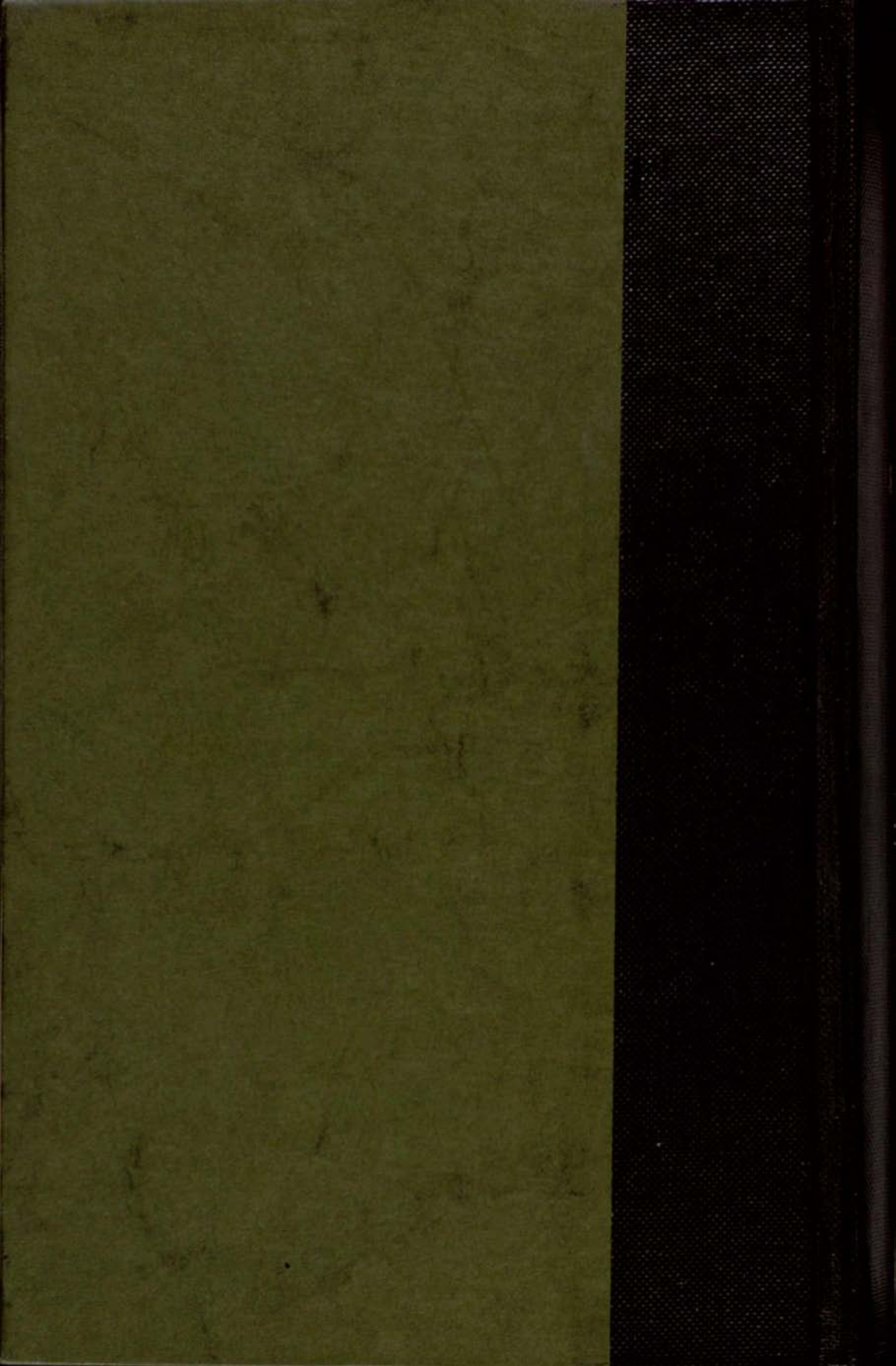
	Pages.
BÉTHUNE DE VILLERS (Bon). — Lubeck, souvenirs flamands . . . . .	173
BODEUX (MICHEL). — Sur Barbey d'Aureville à propos d'un de ses romans . . . . .	629
BORDEAUX (HENRY). — <i>Le Juif Errant</i> . . . . .	637
BOURNAND (FRANÇOIS). — Lettre de Paris . . . . .	229
Chronique parisienne . . . . .	447-643
BUET (CHARLES). — L'abbé Barbey d'Aureville . . . . .	357
CASIER (JEAN). — Rondels pieux : Noël. L'Epiphanie. La Chan- deleur . . . . .	117
<i>Rafales; Le Givre</i> . . . . .	223
<i>A l'église, le soir; Besoin de l'infini</i> . . . . .	353
<i>Tercets</i> . . . . .	546
COOREMAN (G.). — M <sup>r</sup> et M <sup>me</sup> Ledroit-de Blaguère, avocats . . . . .	89
COUSOT (M.-A.). — L'Enfant dans la poésie . . . . .	139
Jean Vaudon poète . . . . .	415
<i>Soir</i> . . . . .	543
DE BACKER (L.). — Poètes provençaux de la Renaissance au dix-neuvième siècle . . . . .	5-203-311-375
La Reine de Roumanie . . . . .	549
DE GROOTE (EUGÈNE). — Au Caucase : Cosaques de la Kouban . . . . .	159-397
DE HARLEZ (MGR). — La Religion en Chine. <i>A propos du dernier livre de M. A. Reville</i> . . . . .	71-147
DENDAL (V.). — <i>Rondcau d'enfance</i> . . . . .	544
DE ROCHENOIRE (TRISTAN). — Les Écrivains catholiques . . . . .	47-261
DE T'SERCLAES DE WOMMERSOM (Bon A). — Hembyze . . . . .	57-319
DUTRY (ALBERT). — Notes d'art . . . . .	113-349
La Toison d'or . . . . .	279
GOETGHEBUER (A.). — Les catacombes de Gand . . . . .	595
HOORNAERT (HECTOR). — Moscou . . . . .	513-573
KURTH (GODEFROID). — La Croix et le Croissant . . . . .	453
ROUSTAN (EMILE). — La Madone à l'Enfant . . . . .	301
R. — Lettre de Louvain . . . . .	39-503
S. — Le Salon de Louvain . . . . .	225
SOLVYNS (A.). — Tinel et Mathieu . . . . .	333
STANDAERT (EUGÈNE). — Dies Natalis . . . . .	101
STIERNET (Abbé J.-B.). — La Poésie narrative au Moyen Age . . . . .	241
TAYRE (MISS). — Le premier dernier Baiser . . . . .	487
THIÉRY (ARMAND). — M. Paul Bourget d'après son dernier livre . . . . .	125
VANDEN BOSCH (FIRMIN). — La Conversion de M. Zola . . . . .	105
Chronique littéraire . . . . .	535
VERSPEYEN (G.). — Le centenaire de 1789 . . . . .	421
*** — Le R. P. Gallens . . . . .	215











11  
12  
13

52



II

82752

A

**BVL**

**012 / 23 16 21**



LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE





1889

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

S. LELIAERT, A. SIFFER & C<sup>e</sup>  
RUE HAUT-PORT, 52

PARIS

ED. BALTENWECK  
RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12

1889

6<sup>e</sup> année



15 Juillet.










LA  
CHRONOLOGIE DES TEMPS PRIMITIFS.

---

INTRODUCTION.

OMME l'indique son titre même la présente Étude a pour objet l'examen de la Chronologie biblique des premiers temps de l'humanité.

Nous n'entendons pas, cependant, entrer dans l'examen et la discussion au point de vue paléontologique et géologique de la date de la première apparition de l'homme sur la surface du globe. Nous laissons la discussion de cette question à des anthropologistes tels que MM. de Quatrefages et Arcelin.

Toutefois nous ne cacherons pas que nous ne saurions guère nous ranger jusqu'ici à l'avis du premier, qui défend l'existence de l'homme à l'époque « tertiaire » (1). Nous préférons le sentiment du second, d'après lequel, ainsi qu'il vient de l'établir dans un récent et docte article, tous les arguments produits jusqu'ici pour prouver l'existence de l'homme tertiaire en Europe et dans le Nouveau Monde sont loin d'être concluants (2).

---

(1) Voir *Introduction générale à l'étude des races humaines*, tome I, pag. 89 et suiv.

(2) Voir *Revue des questions scientifiques*, tome XXV, n° de janvier 1889.

Nous sommes même enclins à croire, que les ultérieurs progrès des diverses branches de la science nous révéleront que la date de la première apparition de l'homme sur notre globe se rapproche davantage du déclin que du début de l'époque quaternaire et que les milliers et voire même les centaines de siècles d'existence de l'humanité, avec lesquels certains ont jonglé jusqu'ici, se verront réduire à un nombre passablement limité de siècles.

Il suffit pour le moment de cette simple observation. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Poursuivons donc l'exposé de l'état de la question, que nous avons à étudier.

Personne n'ignore qu'il existe, relativement aux premiers temps de l'humanité, une quantité de systèmes chronologiques, au sujet desquels l'Église s'est abstenue jusqu'ici de se prononcer.

En ce qui concerne la Bible elle-même, autre est la chronologie du texte Samaritain et autre celle du texte hébreu actuel, et celle des Septante ou du Texte grec diffère des deux premières. De la liberté, laissée jusqu'à présent aux exégètes par l'Église au sujet du choix à faire entre ces chronologies divergentes ainsi que de son silence au sujet des multiples théories modernes au sujet de la chronologie primitive en général, paraît né l'espèce d'aphorisme mis en vogue de nos jours, qu'« il n'y a pas de chronologie biblique pour ces temps reculés de l'humanité ».

Il nous est cependant avis, qu'il faut entendre cet aphorisme avec un grain de sel. Tel est aussi l'avis du savant Père de Valroger, qui s'exprime en ces termes : « L'Écriture n'assigne pas une date précise à la création de l'homme non plus qu'au renouvellement de l'humanité par le déluge; mais elle ne permet

point de les reculer indéfiniment et arbitrairement dans les profondeurs obscures d'un passé imaginaire. En cette matière comme en toute autre la liberté illimitée dégénère en licence et en déraison » (1).

Nous souscrivons également aux paroles suivantes du R. P. Brücker : « Les chiffres contenus dans les généalogies de la Génèse n'imposent aucune limite certaine aux chronologistes sérieux, mais, s'il est question des fantaisies préhistoriques, renouvelées des Égyptiens et des Babyloniens, qui feraient remonter l'homme à 400,000 ou à 500,000 ans, nous sommes persuadé qu'elles sont condamnées, non seulement par l'histoire et le bon sens, mais aussi par la Bible toute entière. En effet, l'impression que produit certainement la lecture de l'histoire sacrée dans son ensemble, c'est que l'humanité n'est pas très ancienne » (2).

Peut-être que, en présence de la grande latitude laissée à un chacun en ce qui concerne la chronologie biblique des temps primitifs, plus d'un lecteur se posera à lui-même cette question-ci : « Vaut-il bien encore la peine de chercher aujourd'hui l'accord entre la chronologie de la Bible et celle de la Science? »

Voici comment le R. P. Brücker répond à cette objection qu'il se fait à lui-même : « Non, s'il est vrai qu'il n'y a pas de chronologie biblique. Mais cette assertion, souvent répétée de nos jours, même par d'excellents catholiques, est-elle exacte?

Si l'on entend par là qu'il est impossible de tirer des textes bibliques, tels qu'ils nous sont parvenus,

---

(1) VOIR DE VALROGER, *L'âge du monde et de l'homme d'après la Bible et l'Église*, 1869, pag. 59.

(2) Dans *La controverse et le contemporain*, livraison de ars 1886.



une chronologie absolument précise et complète, cela est hors de doute...

Est-ce à dire que les données chronologiques, consignées dans nos livres saints, ne peuvent être d'aucun usage pratique?...

C'est là une question différente! »

Et de fait, la Bible, dont les données et les dates plus récentes ont été confirmées d'une façon si éclatante par les découvertes modernes sur le terrain de l'Égyptologie et de l'Assyriologie et sur d'autres terrains encore, nous fournit également, en ce qui concerne les premiers temps de l'humanité, des données et des dates dans les généalogies y inscrites, qui peuvent servir de base à nos recherches.

Il est vrai, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, que les divers textes de la Bible ne sont pas tout à fait concordants ni quant au nombre des personnages mentionnés dans les généalogies, ni quant au nombre des années attribuées à chacun d'eux. Cependant cela n'exclut pas la possibilité d'arriver, moyennant une étude critique comparative de ces divergences, à déterminer avec une probabilité plus ou moins grande, laquelle parmi ces variantes mérite la préférence, et à nous rapprocher ainsi de la vérité.

Réduite à sa plus simple expression la question ici à résoudre peut se formuler comme suit : La chronologie biblique du texte hébreu ou tout au moins celle plus large des Septante peut-elle se concilier avec les données des sciences naturelles et de l'histoire?

Tel est le problème que nous allons examiner le plus brièvement possible. En terminant ces remarques préliminaires nous tenons à déclarer, que notre présente Étude n'a guère la prétention de passer pour un travail d'initiation.

Ce n'est, tout au contraire, qu'un simple travail de vulgarisation, dans lequel nous ne ferons que sous-résumer, en faveur des non-initiés, les récents travaux sur cette question déjà résumés par M. l'abbé Vigouroux dans son plus récent ouvrage (1).

Toutefois nous nous permettrons d'exposer sur certains points notre opinion personnelle.



## I<sup>re</sup> PARTIE.

### La Chronologie biblique en regard de la Géologie et de la Paléontologie.

#### I.

L'ancienneté de l'homme selon la Bible d'une part et d'autre part selon la Géologie et la Paléontologie.

Selon la très juste remarque de M. l'abbé Dumax, ratifiée par M. l'abbé Vigouroux, « la chronologie ne commence qu'après l'œuvre des six jours, parfaitement accomplie, c. à d. après l'apparition de l'homme sur la terre » (2).

Partant de là, M<sup>r</sup> Vigouroux rapporte ce que proclament aujourd'hui plusieurs paléontologistes en guise d'une sorte d'axiome, savoir : « Dieu est éternel, mais l'homme est bien vieux. »

---

(1) *Les Livres saints et la critique rationaliste*, tome III, ch. IV (2<sup>e</sup> éd.).

(2) *Révision et reconstitution de la Chronologie biblique*, p. 76. 77, apud VIGOUROUX, ouv. cité, p. 221.

« Mais, poursuit M<sup>r</sup> Vigouroux, l'homme n'est pas aussi vieux que le prétendent certains savants; nous allons voir cependant qu'il l'est plus qu'on ne l'avait généralement pensé jusqu'ici. Il est impossible de soutenir présentement que le premier homme n'a paru sur la terre que 4004 avant J. Ch. et de conserver telle qu'elle la chronologie qu'on tire du texte hébreu » (1).

Une chronologie plus large que celle qui ressort à première vue du texte hébreu semble à M. Vigouroux réclamée par les sciences naturelles et par l'histoire.

De son côté le R. P. Brücker n'hésite pas à faire la déclaration que voici :

« Que les monuments égyptiens ou babyloniens, déjà découverts ou à découvrir, prouvent leur droit à réclamer soit 6000, soit 8000, soit 10000 ans avant notre ère, ni la Bible, ni l'Église, croyons-nous, ne le leur contesteront » (2).

Remarquons toutefois la prudente réserve du R. P. Brücker. Bien qu'il eut constaté précédemment que, en présence de la chronologie divergente des textes Hébreu, Samaritain et Grec et de la possibilité de l'altération des chiffres chez chacun d'eux dans le cours du temps, on n'est plus guère certain qu'aucun d'eux nous a conservé les chiffres originaires, notre exégète ne fait, cependant, sa précédente concession qu'à la condition, que les monuments historiques apportent avec eux la preuve qu'ils ont droit de réclamer une chronologie remontant à des dates antérieures à celles de la chronologie usuelle.

Il s'abstient donc de répudier dès à présent avec M. Vigouroux la chronologie du texte hébreu actuel

---

(1) Ouv. cité p. 244. D'après le texte hébreu il se serait écoulé de la création d'Adam à la vocation d'Abraham 2023 ou 3389 ans d'après le texte des LXX.

(2) BRÜCKER, *La Chronologie des premiers âges de l'humanité dans la controverse*, mars 1886.

et de proclamer avec M<sup>r</sup> l'abbé de Broglie, qu' « on a fait la démonstration rigoureuse d'une antiquité de l'homme beaucoup plus grande » que celle qu'on lui accorde communément (1).

Mais revenons à M. Vigouroux et écoutons son appréciation au sujet des révéndications de certains naturalistes en ce qui concerne l'ancienneté de l'homme.

« Tout le monde sait, dit-il, que les géologues et les paléontologistes font généralement remonter notre espèce à une date très reculée. Un certain nombre d'entre eux donnent des chiffres exagérés et l'on a parfaitement le droit de récuser ces chiffres, car ils ne reposent que sur des calculs hypothétiques.

L'existence de l'homme tertiaire n'est nullement démontrée, et elle compte beaucoup plus d'adversaires que de partisans (2).

La science est hors d'état d'estimer approximativement en chiffres, à plus forte raison de fixer la date de l'apparition de l'homme.

M. Jacob, résumant l'opinion des savants en cette matière, s'exprime ainsi : « Ce qu'ont écrit naguère d'illustres géologues sur l'homme fossile, sur sa coexistence avec les animaux préadamiques etc. est devenu aujourd'hui sans objet. Il n'est plus question de demander à quelle date a eu lieu l'époque glaciaire et combien de temps elle a duré. Le géologue ne connaît pas de dates, mais seulement une succession dans les choses; à la question de date, il doit répondre : Nous ne savons pas. Les phénomènes, pour lesquels des géologues fantaisistes, parmi lesquels il faut ranger Lyell, malgré sa grande science, ne réclament pas moins de cent mille ans, ces phénomènes, dans des circonstances exceptionnelles comme on en rencontrait à l'époque glaciaire, ont pu aisément se produire en fort peu de siècles. » (3)

(1) Voir *Les sciences et l'apologétique chrétienne*, par l'abbé HAMARD, pag. 30.

(2) C'est ce que sont obligés de reconnaître ceux-là mêmes qui croient à son existence. « Quoiqu'il soit vraisemblable que l'homme a vécu à l'époque tertiaire préglaciaire, les faits positifs pour appuyer cette doctrine font totalement défaut. » *Archiv für Anthropologie*, avril 1884, p. 226.

Sur l'existence de l'homme tertiaire, voir de QUATREFAGES et ARCELIN cités ci-dessus, p. 5 et l'abbé HAMARD, ouv. cité p. 28 et suiv., et *la Science catholique*, p. 248, mars 1889.

(3) A. JAKOB, *Unsere Erde*, Fribourg, 1883, p. 471.

« Aucun savant ne sait, poursuit M. Vigouroux, à quelle époque a commencé l'époque quaternaire, qui a immédiatement précédé l'état de choses actuel. Un maître dans la science géologique, dont le nom fait autorité, M. de Lapparent l'a solidement démontré. »

Voici ce que dit entre autres choses cet illustre géologue :

« En somme, la période quaternaire a été caractérisée par une activité tout à fait exceptionnelle des agents extérieurs, et rien, dans ce que nous voyons aujourd'hui n'en peut donner une idée juste, si ce n'est ces énormes éboulements que, de temps à autre, de grandes pluies occasionnent dans les montagnes, ou ces entassements d'alluvions que la rectification d'un cours d'eau comme la Kander amoncelle en peu d'années sur un même point... (1)

Nous ne chercherons pas, à l'exemple de quelques auteurs, à trouver dans l'épaisseur des alluvions de nos principales vallées, les éléments d'une chronologie réduite de l'époque quaternaire... La science n'en est pas encore à ce point d'avoir conquis un chronomètre qui lui permette de mesurer le temps écoulé, même dans la période qui a immédiatement précédé la nôtre. Il est sage de n'attendre cette conquête que de l'avenir et, pour nous, il nous suffit d'avoir établi à quel point sont dépourvus de base rigoureuse tous les calculs qui distribuent généreusement les centaines et les milliers de siècles entre les différentes phases de l'époque quaternaire. »

Lyell lui-même, qui a plus que personne contribué à mettre à la mode ces exagérations, a été, continue M. Vigouroux, obligé d'en convenir : « Il faut avouer, déclare-t-il, que, dans l'état actuel de nos connaissances, les essais pour comparer les relations chronologiques de période, de soulèvement et de retrait des glaciers... doivent être considérés comme simples conjectures... »

De pareilles supputations, de pareilles évaluations des temps passés doivent n'être regardées, dans l'état actuel de nos connaissances, que comme des tentatives dont les résultats ont besoin d'être confirmés par le plus grand ensemble possible de preuves. » (2)

(1) La Kander, par suite de la rectification de son cours en 1715 ramène dans le lac de Thoune de 40 à 50 millions de mètres cubes de matériaux en dix ou vingt ans. A. DE LAPPARENT, *Traité de géologie*. 1885, p. 224.

(2) *L'ancienneté de l'homme*, trad. CHAPER, 2<sup>e</sup> éd. 1879, p. 356, 412-413.

« Les paléontologistes sans préjugés reconnaissent, continue M. Vigouroux, comme les géologues que les moyens de fixer les dates leur font défaut. Voici ce que dit l'un d'entre eux, M. Frédéric Ratzel : « La plus grande difficulté que nous rencontrons ici, c'est le manque d'un point fixe pour déterminer la chronologie... On peut dire que la science préhistorique commence là où cesse la possibilité de déterminer la chronologie. Les documents écrits, parchemins ou papyrus, médailles ou monuments lapidaires, manquent ici complètement... »

Si le lecteur veut se faire une idée, en ouvrant un vieux livre d'histoire, du chaos dans lequel étaient par exemple les antiquités égyptiennes avant qu'on sût déchiffrer les hiéroglyphes..., il pourra se rendre compte de l'embarras où l'on se trouve pour reconstituer d'une manière fidèle l'antiquité préhistorique. » (1)

« Par suite de l'absence même de chronomètres dignes de ce nom, des géologues et des paléontologistes aventureux se laissent, ajoute M. Vigouroux, trop facilement entraîner par leur imagination. De là leurs exagérations, qui peuvent éblouir un instant les profanes par un grand étalage de science, mais qui ne résistent pas à un examen quelque peu sérieux.

Ainsi Carl Vogt a voulu prouver qu'un squelette humain découvert en Amérique avait un âge de 57,600 ans. Or Lyell, qui avant Carl Vogt avait attribué une haute antiquité à l'homme américain (2) ne peut s'empêcher de considérer la trouvaille de l'homme américain comme très suspecte (3), et il a, de plus, avoué après coup que c'est sur de fausses données qu'il avait attribué 100,000 ans au Delta du Mississipi; il en a réduit plus tard l'antiquité de moitié, à 50,000 ans (4), au lieu de 158,400 ans que réclame Vogt. Cependant, ajoute M. Vigouroux, les savants de nos jours jugent les réductions du géologue anglais lui-même tout à fait insuffisantes. Un incrédule, M. John Lubbock, ne demande que 3000 ans, et M. Schmidt se contente d'environ 1700 ans.

Les exagérations que nous rencontrons dans ce cas se rencontrent aussi dans beaucoup d'autres. Les chiffres que nous présentent les géologues et les paléontologistes sont très souvent outrés et ils sort toujours hypothétiques. »

Voici en quels termes M. Vigouroux termine son paragraphe : (5)

(1) *Die Vorgeschichte des europäischen Menschen*, 1847, p. 21-22.

(2) LYELL, *Antiquité de l'homme*, 1870, p. 224-225.

(3) *Ibidem*, p. 223.

(4) *Ibidem*, p. 224, note.

(5) *Ouv. cité*, p. 258 et suiv.

« Tant que les géologues n'auront point découvert un chronomètre digne de confiance, pour déterminer l'antiquité de notre race, ils n'ont aucun droit d'opposer leurs affirmations sans preuves aux enseignements de l'Écriture, et nous ne devons pas attacher aux chiffres qu'ils nous présentent plus de valeur qu'il ne convient.

Cependant nous le reconnaissons volontiers : tout en rejetant les exagérations de plusieurs géologues, il nous faut admettre ce point comme établi : l'homme est plus ancien qu'on ne le pensait avant les progrès des études géologiques; la paléontologie l'établit et ce qu'elle nous apprend est confirmé par d'autres preuves fournies par d'autres sciences. Les races humaines existaient dès une très haute antiquité; nous trouvons les principales déjà figurées, telles qu'elles sont aujourd'hui, sur les plus anciens monuments de l'Égypte; l'humanité était donc bien ancienne à cette époque, puisque, issue d'un seul couple, elle avait eu le temps de se diversifier d'une façon aussi notable.

La philologie nous oblige à tirer une conclusion analogue, car à une époque très reculée, nous rencontrons une foule de langues complètement différentes entre elles, et qui n'ont pu sortir d'une même langue primitive qu'après un certain nombre de siècles, etc.

## II.

### Motifs pour douter du bien-fondé de la conclusion énoncée par M. Vigouroux.

Nous avouons ingénûment ne pas pouvoir partager jusqu'à plus ample informé la conviction de M. Vigouroux quant à la nécessité de tenir l'homme, à raison d'abord des découvertes géologiques et paléontologiques, pour plus ancien qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Il me semble que, en présence de variations de la part d'hommes censés compétents en la matière telles que celles constatées tantôt au sujet de la Delta du Mississipi (1),

---

(1) Il y a lieu de tenir également compte de ce que déclare un géologue anglais, résidant aux Indes, au sujet du Delta du Gange chez M. Vigouroux, p. 255. Le fait rapporté là par M. Fergusson est vraiment topique et à rapprocher du fait des alluvions modernes de la Kander.

ainsi que de l'incertitude de l'âge de la plupart des ossements humains fossiles et des terrains quaternaires eux-mêmes, on peut raisonnablement continuer à se tenir dans une prudente réserve au sujet des soi-disant résultats de la géologie et de la paléontologie.

Si, d'une part, l'existence de l'homme tertiaire manque jusqu'ici de toute garantie sérieuse, d'autre part celle de l'homme quaternaire paraît se rapprocher davantage de la dernière que des premières étapes de cette époque, à laquelle succède l'époque actuelle.

« L'école préhistorique répète journallement, dit M. l'abbé Hamard (1), que l'humanité a débuté par un état de sauvagerie absolue, qu'à l'origine et pendant des siècles l'homme s'est servi exclusivement d'objets en pierre taillée, que plus tard il a eu l'idée de polir ces premiers outils, que plus tard encore il a fait usage du bronze, jusqu'à ce qu'enfin il vint à connaître le fer, aujourd'hui le plus répandu et, en réalité, le plus précieux des métaux. »

Mais ne pourrait-on pas se demander et à bon droit si, par hasard, cette prétendue succession de divers âges de civilisation dans l'humanité primitive et de son prétendu progrès, est un fait réellement établi et non pas une vaine hypothèse mise au service de la théorie aprioristique du progrès continu, et si ce que l'on appelle l'âge de la pierre ne représenterait pas par hasard une étape de dégénérescence dans la vie de l'humanité primitive? Celle-ci a pu, en effet, s'être trouvée dotée primitivement d'un état de civilisation assez avancée et en être déchue plus tard (2).

Et qu'on ne s' imagine pas que c'est là une pure

(1) *Les sciences et l'apologétique chrétienne*, p. 8.

(2) Voir à ce sujet ce que renseigne TACITE, *Germania*, c. 46 des Finnois relégués en Scandinavie et dans le Nord de la Russie moderne, cité par d'ARBOIS DE JUBAINVILLE dans son ouvrage *Les premiers habitants de l'Europe*, page 9, Paris 1877.



hypothèse en l'air. Loin de là. C'est que, en effet, il appert par les vestiges de sculpture et de dessin au trait laissés par l'homme quaternaire sur l'ivoire du Mammouth, le bois du Renne et sur le schiste, qu'il possédait une culture et une aptitude artistique remarquable, mais dont le niveau a dû baisser inévitablement pendant la dure lutte pour l'existence, à laquelle l'homme quaternaire s'est vu astreint pendant une grande partie de cette époque. Les conditions climatiques étaient alors telles, par suite de la formation d'immenses glaciers et des bouleversements de terrain produits par la fonte des glaces, qu'il n'y avait pas à songer pour l'homme quaternaire à extraire des métaux du sol pour s'en fabriquer des armes ou des ustensiles. Il se voyait réduit à utiliser à cette fin les silex, les dents des Mammouths et les bois des Rennes par lui abattus.

Or ce qu'on a retrouvé en fait de produits de son industrie en ce genre nous a révélé qu'il savait tirer bon parti de ce qu'il avait sous la main (1).

Sous le bénéfice des réserves impliquées dans nos précédentes observations (2), nous continuons à citer M. l'abbé Hamard pour en venir avec lui à un nouvel argument en faveur de la dégénérescence temporaire de l'humanité primitive d'un état antérieur de civilisation plus avancée.

« Il se peut, dit M. Hamard, que cette triple assertion de la nouvelle science soit applicable à nos régions occidentales; mais en Orient, c'est-à-dire dans la région où il est surtout intéressant

---

(1) On peut voir des spécimens reproduits dans *l'Introduction générale à l'étude des races humaines*, par DE QUATREFAGES, T. I, p. 138-139.

(2) Voir aussi CASTAING, *Le bilan de la Préhistorique dans la Revue du monde catholique*, Juin 1885.

de la contrôler, puisque là fut le berceau de l'humanité, elle rencontre dans les faits un démenti formel. Les découvertes de M. Schliemann en sont un exemple frappant. » (1)

Avant d'aller plus loin, nous devons faire observer que, en suite de l'étude approfondie à laquelle M. le capitaine bavarois Bötticher vient de soumettre dans le Muséon (2) les fouilles et les découvertes de M. Schliemann, la thèse de ce dernier, qui prétend avoir découvert l'emplacement de l'ancienne Troie à Hissarlik, se trouve gravement compromise. Ce que M. Schliemann aurait découvert en cet endroit, ce seraient, selon son contradicteur, non pas des villes, mais des nécropoles à incinération (3).

Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire avec M. Hamard :

« Peu importe après tout, au point de vue où nous nous plaçons, la solution donnée à cet intéressant problème. Ce qui est incontestable c'est que plusieurs civilisations... se sont succédé à Hissarlik... Ce monceau de débris de divers âges, dont l'épaisseur totale ne mesure pas moins de seize mètres, nous permet donc de plonger dans le passé jusqu'à une époque extrêmement reculée. Nulle part peut-être circonstance plus favorable ne s'était présentée pour étudier cette ancienne civilisation asiatique que l'histoire ne laisse qu'entrevoir, et qui pourtant nous intéresse entre toutes, parce qu'elle a été sans doute celle de l'humanité primitive. Nulle part, en effet, on n'a trouvé superposées autant et d'aussi anciennes industries caractérisées par un si grand nombre d'objets. C'était une belle occasion, assurément, de contrôler les affirmations de l'école préhistorique relativement aux origines de notre espèce. Or, voici les renseignements que nous devons à M. Schliemann, dont l'absolue bonne foi ne sera soupçonnée par personne.

---

(1) Ouv. cité, p. 12. — Voir aussi du même l'article : *La science préhistorique dans la science catholique*, T. II, p. 716 et sv.

(2) *Muséon*, T. VII, n° 3, 4 et 5 et T. VIII, n° 1.

(3) Les sépultures dolméniques du Finistère explorées par M. Paul du Chatellier peuvent être invoquées à l'appui de cette thèse. — Voir à leur sujet *la Science catholique*, Mars 1889, p. 250 et svv.

D'abord, nulle trace d'un âge de pierre proprement dit n'est apparue aux yeux de l'explorateur, encore moins à la base du gisement qu'à un niveau plus élevé. Le cuivre, l'or, l'argent, le bronze surtout, se sont rencontrés à tous les étages, depuis la surface jusqu'au rocher naturel que vinrent occuper les premiers habitants du pays.

En second lieu, chose plus remarquable encore, la première industrie est peut-être supérieure à toutes celles qui l'ont suivie. Elle est caractérisée, non par ces grossiers outils en pierre éclatée qu'on devrait y rencontrer exclusivement d'après la théorie, mais par une superbe poterie qui fait l'admiration de M. Schliemann. La seconde cité qui n'est autre, nous dit-on, que la Troie de Priam, est plus riche, il est vrai, en bijoux et en métaux précieux; mais au delà, la décadence s'accroît. Les instruments de pierre, — haches polies, meules, mortiers, broyeurs, couteaux et scies en silex, — qu'on avait trouvés jusque là disséminés en petit nombre, deviennent de plus en plus abondants et sont associés à des objets d'art très inférieurs. C'est par milliers qu'on les a rencontrés dans ces couches préhistoriques. Au lieu du progrès continu rêvé par l'école évolutionniste, c'est donc une décadence très marquée qu'accuse l'exploration d'Hissarlik.

Enfin, troisième contradiction avec les dogmes favorisés de la jeune science, au lieu de se succéder dans l'ordre où parfois ils se rencontrent réellement en Europe, la pierre taillée, la pierre polie et le bronze se trouvent juxtaposés dans toute l'épaisseur du gisement. A côté d'éclats de silex d'une telle grossièreté qu'ils rappellent vraiment notre industrie quaternaire, on rencontre des haches polies en Jade ou en diorite et, près de celles-ci, divers métaux, parmi lesquels domine le bronze.

Quant au fer, il n'apparaît qu'une seule fois dans toute l'épaisseur du gisement correspondant aux six premières cités. Encore M. Schliemann est-il porté à croire que cet objet n'est pas à sa place originelle, mais qu'il a été enfoui accidentellement à une époque relativement récente...

On le voit les découvertes M. Schliemann ne viennent pas précisément à l'appui des affirmations de l'école préhistorique. Cela explique l'accueil peu favorable qu'elles ont reçu dans ce camp.

Mais nos lecteurs, nous l'espérons, n'ont pas de ces préjugés. Ils verront avec nous dans l'ouvrage du docte archéologue une confirmation éclatante des idées traditionnelles contre les prétentions d'une prétendue science, qui voudrait à tout prix faire triompher ses thèses évolutionnistes. » (1)

---

(1) Ouv. cité, p. 12-13.

Voici ce que conclut à son tour des fouilles pratiquées à Hissarlik M. l'abbé Ducrost : (1)

« Nous sommes en présence d'un état spécial : absence du fer, mélange de la pierre et du bronze; objets, instruments de forme primitive et art très avancé, puis *civilisation rétrogressive tout à fait en opposition avec le progrès continu* qu'ont rêvé, pour l'humanité, partie de l'état sauvage, les libres-penseurs modernes. Mais cet état n'est-il point plus conforme aux données de l'histoire qui nous présente successivement dans la vie des peuples grandeur et misère, splendeur et décadence, une sorte de flux et de reflux comme celui qui agite l'Océan? *Vita in motu.*

Devant ces résultats quelques réflexions s'imposent. Il faudra désormais tenir compte des faits que nous ont révélés les travaux intelligents de M. Schliemann, travaux préparés, comme nous l'avons vu, par de si nombreuses études, poursuivis avec le concours d'hommes spéciaux, et contrôlés par un grand nombre de savants de toutes les contrées de l'Europe; il faudra par conséquent abandonner, au moins comme générale, l'hypothèse, si chère aux partisans de la libre-pensée et à tous les adversaires de la Bible, que l'homme a commencé partout par l'état sauvage; que ses premières armes ont été les éclats de la pierre; que ce n'est que successivement, et par ses propres forces, qu'après avoir parcouru les étapes indispensables de la pierre taillée et de la pierre polie, il est arrivé à connaître les métaux et à perfectionner son industrie. A supposer que cette théorie trouve son application en Europe, il ne sera dorénavant plus obligatoire de l'appliquer aux autres parties de l'univers. Nous avons vu dans la plus profonde des couches d'Hissarlik, au-dessous des ruines de l'âge héroïque, la connaissance très avancée des métaux et l'usage des objets de pierre; nous voyons l'fer précéder du bronze; nous voyons la civilisation, après avoir jeté un brillant éclat, diminuer et se relever tour à tour : ce qui se passe en Asie se retrouve en Afrique.

Déjà au Congrès des Orientalistes tenu à Lyon en 1878, M. E. Naville déclarait qu'en Egypte, depuis les époques les plus anciennes, on trouve des traces simultanées du bronze, de la pierre et du fer. Aussi un savant dont le témoignage est d'autant plus précieux qu'il tient de plus près au monde de la libre-pensée, et qu'il ne renonce point à regarder l'âge de la pierre comme universel et antérieur, dans le monde entier, à toute industrie,

---

(1) *La controverse et le contemporain*, Juin 1887, pag. 264 et svv.

M. Carthailhac, a-t-il déclaré au Congrès de Nancy, tenu en 1866, que les travaux de M. Schliemann lui inspiraient la plus grande confiance, et qu'il ne fallait pas oublier qu'en nous éloignant de l'Europe, nous devons aussi oublier un peu nos classifications, surtout quand il s'agit du préhistorique.

Nous avons supposé plus haut que la théorie des divers âges de la pierre trouvait son application en Europe. Là aussi on commence à la battre en brèche. Les fouilles de M. Gaudry, à Montgaudier, dans la Charente, où *les débris de l'industrie de l'âge magdalénien se sont trouvés mélangés avec les animaux regardés comme les plus anciens dans la série quaternaire*, celles entreprises en Italie, et particulièrement à Breonio, près de Vérone, où les divisions admises pour l'âge de pierre ne se vérifient nullement, déconcertent bien un peu les auteurs, jusque là si acclamés, de ces divisions.

M. de Mortillet, qui s'était permis de traiter de mystifications les trouvailles faites au delà des Alpes, s'est attiré de la part de M. Pigorini, cette verte réplique :

« M. de Mortillet n'a point vu les objets originaux de nos fouilles, il n'a point visité les localités où on les découvre, point étudié les terrains qui les contiennent; il n'a, en un mot, rempli aucun des devoirs auxquels l'assujettissait strictement le droit de monter en chaire et de prononcer une sentence. Il a crié à la mystification par ce seul motif qu'au delà des Alpes on n'a point fait de découvertes semblables, découvertes qui tendent à modifier les théories sur la division et sur les caractères des divers âges préhistoriques. »

Une autre réflexion, inspirée par les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik, a trait à l'origine, dans la province méditerranéenne, de la pierre polie et même du bronze.

La présence à Hissarlik, sur un point si voisin de l'Hellespont, passage naturel d'Asie en Europe, d'objets appartenant à ces deux époques, nous fait pressentir que bien des matières précieuses et inconnues seront parties de là pour arriver jusqu'à nos ancêtres, plus éloignés que les peuples orientaux des sources de la lumière et de la civilisation.

Je me contenterai pour le moment de raconter un seul fait. M. De Baye a trouvé sculptée sur les parois des grottes de la Champagne, en pleine pierre polie, *la tête de chouette avec les attributs féminins*, la même que M. Schliemann a rencontrée si souvent à Hissarlik. Il ne saurait exister sur un point aussi spécial une simple coïncidence, un simple hasard; il faut de toute nécessité que *les habitants de la vallée du Petit-Morin aient eu des relations avec les peuples campés au pied de l'Ida*.

Nous avons le ferme espoir de voir de plus en plus le jour se faire sur cette grande question.

Dans tous les cas, ce n'est point du Nord, comme le disait Voltaire, mû par un sentiment de basse flatterie à l'égard de l'impératrice Cathérine, mais bien de l'Orient, que nous vient la lumière. »

Ce qu'on vient d'entendre prouve que MM. Hamard et Ducrost sont d'accord avec nous pour rapporter ce qu'on appelle l'âge de la pierre à un état de décadence survenu dans l'humanité primitive après une antérieure époque de la plus haute culture. Le résultat des fouilles de M. Schliemann confirme manifestement notre façon de voir.

C'est là d'ailleurs la conclusion à laquelle arrive également M. le capitaine Bötticher, qui la formule en ces termes :

« Les renseignements certains que nous fournit Hissarlik doivent conduire, dans leurs conséquences développées naturellement, à la négation ou à la correction des hypothèses qui, comme celle des Kjökkenmød-dings, des troglodytes et des cités lacustres (du Nord) attribuent un degré de grande infériorité à l'humanité primitive surtout en Europe.

C'est ce qui fera également crouler l'application *extrême* des théories de Darwin à l'histoire de la civilisation, car elle s'appuie sur de pareilles hypothèses.

A mon avis on ne peut rien conclure de toutes les trouvailles faites jusqu'à ce jour, si ce n'est que, depuis des siècles innombrables, il y a eu et des peuples sauvages et des nations civilisées. Un état général de sauvagerie d'où serait sortie la première civilisation ne peut se déduire de ces trouvailles...

Or, si les fouilles faites à Hissarlik avaient mis au jour des demeures humaines, si tous les objets trouvés en ces lieux avaient servi aux vivants, si une manière de vivre si misérable, presque animale comme on l'a prétendu, y avait réellement existé, les idées matérialistes auraient gagné la victoire, et l'on découvrirait bientôt aussi les transitions menant aux demeures des Ourang-Outangs et des Gorilles. » (1)

Si, d'une part, les découvertes faites en Europe nous montrent l'homme quaternaire en possession d'une culture artistique remarquable pour la rude époque où

(1) *Muséon*, T. VIII, n° 1, pp. 130-131.

il vivait, et si, d'autre part, les révélations sorties à Hissarlik de la couche inférieure du gisement exploré par M. Schliemann nous le montrent également en possession d'objets et ustensiles ouverts, métalliques et autres, attestant un état de civilisation passablement avancé, il s'ensuit qu'il n'y a plus guère lieu de réclamer pour l'humanité primitive la très haute antiquité exigée par la nouvelle école, pour pouvoir expliquer sa prétendue émergence et ascension graduelle d'un soi-disant état originaire de sauvagerie à l'état de civilisation proprement dite. C'est que dès lors l'homme primitif nous apparaît tel que la Bible nous le représente dès sa première origine, c.-à-d. à l'état d'être civilisé et préparé à la vie sociale et à l'espèce de royauté à lui octroyée sur la création irrationnelle qui l'entoure. (Gén. I, 26-28.)

Et en effet, nos premiers parents apparaissent dans la Bible comme constitués dès le principe à l'état social (Gén. II, 18). Adam jouit du don de la parole, il s'entretient avec son Créateur, qui lui apparaît dans une forme visible, et il donne aux animaux amenés devant lui des noms appropriés au caractère propre de chacun d'eux (Gén. II, 19-20).

Destiné par son Créateur à cultiver le Paradis où il fut installé par lui (Gén. II, 15), l'homme doit avoir appris de lui à fabriquer les instruments aratoires, dont il avait besoin à cette fin et surtout après la chute, alors qu'il se trouvait condamné à tirer de la terre maudite sa subsistance à la sueur de son front (Gén. III, 17-19).

Puis, que l'homme, créé par Dieu pour la vie sociale, patriarcale, s'est trouvé à même après la chute de garantir sa propre personne et celle des siens contre les intempéries de l'air et de se procurer par son

industrie tout ce que réclamait sa condition sociale nouvelle, c'est ce qu'on peut inférer de ce qui précède et aussi du fait que, immédiatement après la chute, son Créateur le revêtit d'habits faits de peaux d'animaux (Gén. III, 21). D'où nous pouvons inférer que Dieu lui apprit en même temps, comment il devait les confectionner lui-même dans la suite.

Ensuite, d'un autre fait, également renseigné par la Bible, savoir que Caïn se trouva en état, après son fratricide et son bannissement de devant la face de Yahweh, de construire avec les siens une « ville » (Gén. IV, 17<sup>b</sup>), (1) nous pouvons inférer ultérieurement, que les premiers hommes possédaient déjà un outillage suffisant pour pouvoir réaliser une pareille œuvre et faire face à toutes les exigences de leur existence familiale et sociale.

Mais, nous dira-t-on, le moyen de concilier cette donnée avec ce que la Bible nous renseigne Ch. IV, 19 et svv. au sujet des inventions attribuées aux fils du Caïnite Lamech et notamment V. 22 au sujet de Toubal-Caïn, le métallurgiste.

Voici comment nous croyons pouvoir résoudre cette apparente difficulté. Plaçons, par hypothèse, la création d'Adam à l'époque quaternaire pré-glaciaire. Puis tenons compte du fait, que les fils de Lamech représentent déjà la 6<sup>me</sup> génération après Caïn ainsi que du fait de la longévité de l'homme dans ces temps primitifs. La Bible ne fournissant pas ici de dates, nous ne saurions pas préciser la date, à laquelle les fils de Lamech

---

(1) Je sais bien qu'on voudrait enlever à l'expression « 'ir » son sens de « ville ». Mais c'est là, selon moi, un procédé arbitraire, car Moïse emploie quelques chapitres plus loin cette même expression manifestement dans le sens de « ville » proprement dite, savoir Ch. X, 12 et Ch. XI, 4.



ont fait les inventions à eux attribuées. Mais ce qui est incontestable, c'est que, avec cette 6<sup>me</sup> génération, nous nous trouvons transportés à plusieurs siècles de distance de l'époque du bannissement de Caïn.

Or, ne pourrait-on pas supposer que pendant ce long espace de temps s'est produite la crise glaciaire, qui fait partie de l'époque quaternaire?

Le langage brutal et sanguinaire mis par la Bible en bouche de Lamech Gén. IV, 23 et svv. n'est-il donc pas en quelque sorte l'écho retentissant du caractère à demi-sauvage de l'homme quaternaire de l'époque glaciaire? La Bible ne nous révélerait-elle pas implicitement au moyen des données fournies au sujet de Lamech et de ses fils, qu'au moment, où le premier tenait le susdit langage, on sortait à peine de la crise glaciaire, et que, une fois cette crise passée pour eux, ses fils restaurèrent ces arts primitifs, dont l'exercice s'était trouvé forcément suspendu pendant la dite période?

Remarquons que la Bible nous renseigne Gén. IV, 14 que Caïn fut chassé par Dieu de l'habitat de ses fidèles serviteurs, de devant la face de Dieu. Dès lors on comprend que la descendance de Caïn ait pu être atteinte avant les Séthites par la crise glaciaire dans les contrées, où elle était allée s'établir. C'est ce que paraît insinuer le récit biblique, qui ne relate le déluge Noachique que Ch. VI et svv. Or cet événement pourrait fort bien n'être qu'un épisode terrible de la crise glaciaire, survenue également, mais plus tard, au lieu de l'habitat des Séthites, et avoir été aggravé là par l'intervention directe de la justice vindicative divine au point de devenir la catastrophe diluvienne biblique.

Plus d'un peut-être protestera bruyamment contre l'hypothèse, que nous venons d'énoncer. Mais sera-ce à bon droit? Nous osons en douter.

C'est que, en effet, nous avons constaté précédemment d'une part, combien sont fantastiques les évaluations chronologiques produites par les adeptes de la nouvelle science en ce qui concerne par exemple la formation du Delta du Mississipi, et que, d'autre part, il semble avéré que les phénomènes de l'époque glaciaire quaternaire ont été d'une extrême violence, et que, par conséquent, il n'est guère besoin d'accumuler les siècles pour rendre compte des bouleversements géologiques et des autres faits se rapportant à cette époque.

La Bible est manifestement un monument historique, dont il y a lieu de tenir compte eu égard à l'éclatante confirmation que reçoivent journellement ses données relatives à l'époque historique. On aurait donc évidemment tort de considérer comme non-venu ce qu'elle renseigne au sujet de l'humanité primitive. Tout en n'ayant pas mission pour nous révéler ex professo les événements géologiques de l'époque quaternaire, Moïse pourrait fort bien y avoir fait implicitement allusion et dans ce qu'il nous rapporte au sujet des inventions par lui attribuées aux fils de Lamech et aussi dans l'épisode du déluge.

Ces données bibliques rapprochées du caractère de l'époque glaciaire me semblent être de nature à conduire à une appréciation plus vraie de la durée réelle de cette époque.

Aussi bien se rencontre-t-il déjà des écrivains autorisés, tels que le R. P. Cetta, S. J. et M. Howorth, dont les idées se rapprochent de celles que nous venons d'émettre (1).

---

(1) Le premier expose des idées analogues aux nôtres dans l'ouvrage intitulé *Il Diluvio*, Torino, 1886, et le second dans son ouvrage : *The Mammoth and the Flood*, London, 1887. Ne

Le R. P. Cetta essaie d'expliquer le déluge Noachique comme faisant partie, en guise d'une espèce d'épisode, d'un cataclysme diluvien universel, lequel cataclysme serait à identifier, selon lui, avec l'époque glaciaire. Il prouve contre Lyell 1<sup>o</sup> que l'homme n'est pas post-glaciaire, mais qu'il est contemporain de la faune de cette époque; 2<sup>o</sup> que les environ 2000 ans de la Bible, représentant l'espace de temps écoulé entre la création de l'homme et le déluge, suffisent pour qu'on y puisse placer tous les faits du post-pliocène, savoir la transition de l'époque chaude et puis tempérée à l'époque glaciaire, l'apparition de l'homme en Europe ainsi que les divers stades de son existence archéolithique etc.; 3<sup>o</sup> que 6000 ans, censés écoulés à partir du temps présent jusqu'au déluge, suffisent pour pouvoir y placer tout ce qui concerne l'homme post-diluvien.

Selon le R. P. Cetta les premiers habitants de l'Europe étaient des Noachides postdiluviens venus de l'Asie. Ils appartiennent au 2<sup>d</sup> âge de la pierre. Les plus anciens parmi eux sont les hommes préhistoriques des tourbières et des Kjökkenmoed-dings du Danemarck. Ils remontent à quelque 4000 ans.

Quant au déluge Noachique, qui s'accomplit dans l'espace d'un an, celui-ci n'a été pour ainsi dire, selon notre auteur, qu'un acte ou une scène glaciaire, une des multiples phases de l'oscillation de notre terre à cette époque.

Dans d'autres contrées cette période a pu commencer plusieurs années avant le déluge de Noé et s'être con-

---

possédant pas ces deux ouvrages, nous n'avons eu connaissance du contenu du premier que par la longue et belle analyse donnée par la *Civiltà cattolica*. T. IV et V de la 13<sup>e</sup> série, et du second par la *Revue des questions scientifiques*, T. 24, n<sup>o</sup> Juillet 1888.

tinuée plusieurs années après. Mais cette période fut une et continue et par là même, dans un sens large, contemporaine dans les diverses contrées de la terre. A chacun de ses divers stades, cette période fut marquée par des péripéties et des phénomènes spéciaux, de façon que ce déluge peut être appelé régional, à l'instar de celui de Noé, qui eut pour centre l'Ararat, tout en étant en même temps universel, puisqu'il frappe tôt ou tard à peu près toutes les contrées du monde. De cette manière sont sauvegardées, en même temps que l'universalité voulue par la Bible dans le récit même qu'elle donne du déluge partiel éprouvé par Noé, la variété et l'immense extension que la Géologie enseigne devoir être reconnue dans les faits de l'époque glaciaire.

Le R. P. Cetta appelle aussi l'attention sur le fait que les contrées, qui furent le principal théâtre du déluge Noachique, savoir le double bassin Aralo-Caspien, l'Ararat, le Caucase et la vallée mésopotamienne, ont été anciennement le théâtre de violentes commotions volcaniques, dont les immenses traces sont encore toujours apparentes.

De son côté M. Howorth, déclarant à son tour la guerre à l'école de Lyell, se propose de démontrer que, à la fin de l'époque du Mammouth, une grande catastrophe, caractérisée par de violentes inondations, fit disparaître une partie de la faune quaternaire et des hommes qui vivaient alors, épargnant seulement quelques régions d'où la vie se répandit de nouveau à la surface de la terre (1).

---

(1) Il y a lieu de tenir compte de ces vues de M. Howorth ainsi que de celle du R. P. Cetta vis à vis de l'assertion de M. de Lapparent, d'après lequel il n'existerait pas sur notre globe de traces d'un déluge soit universel, soit partiel, bien entendu naturel. Voir *La science catholique*, t. II, p. 67 et suiv. et 107 et suiv.

Cette catastrophe est, d'après lui, le déluge biblique, dont on retrouve le souvenir dans les traditions de tous les peuples.

« Dans son dernier chapitre l'auteur, dit M. Arcelin (1), passe en revue toutes les traditions relatives au déluge. Il montre que ces traditions, variables dans la forme, mais identiques dans le fond, existent chez tous les peuples de la terre. Il en conclut qu'elles se rapportent à une seule et même catastrophe, dont les effets furent très étendus. »

« Je ne vois pas, s'écrie M. Howorth, comment les historiens, les archéologues et les paléontologistes peuvent échapper désormais à cette conclusion, et je me permets de croire qu'avant peu elle sera acceptée comme indiscutable et même comme pouvant seule expliquer les difficultés qui se présentent en si grand nombre, lorsqu'on aborde l'ethnographie des races humaines. »

Voici comment M. Arcelin termine son appréciation du livre de M. Howorth :

« Les formations quaternaires ne se présentent à nous qu'à l'état de lambeaux isolés. Pour démontrer que ces témoins épars se rapportent à une seule époque, à un événement unique, M. Howorth n'a produit que des arguments paléontologiques. Mais il aurait fallu en appeler aussi à la stratigraphie. L'insuffisance des faits paléontologiques réclamait cette contre-épreuve. M. Howorth nous annonce que la preuve stratigraphique, dont il reconnaît lui-même l'importance, fera l'objet d'un second ouvrage, complétant le premier. Il faut donc attendre avant de se prononcer définitivement sur ses conclusions... En provoquant une réaction contre les abus de l'école dite des causes actuelles, toute-puissante en Angleterre depuis Lyell, il aura rendu service à la vérité et à la science. » (2)

Quand nous rapprochons les déclarations du R. P. Cetta et de M. Howorth au sujet de l'époque quaternaire et aussi les révélations sorties d'Hissarlik ainsi que les aptitudes artistiques, relevées chez l'homme

---

(1) Voir *Revue des questions scientifiques*, n° de Juillet 1887, pag. 259 et svv. ainsi que la *Science catholique*, T. II, p. 764 et svv.

(2) Article cité, fin.

quaternaire et qui attestent la survivance chez lui d'antérieures connaissances techniques, des données bibliques alléguées ci-dessus ainsi que de la date qu'elles impliquent, nous ne voyons pas de motif pour réputer l'homme plus ancien qu'il était estimé avant les découvertes paléontologiques modernes.

Mais, nous dira-t-on peut-être, la différenciation des multiples langues issues d'une langue-mère unique réclame manifestement un temps beaucoup plus long que celui que nous accorde la chronologie du texte hébreu actuel.

Nous ne le croyons pas.

En admettant même que la confusion post-diluvienne des langues à Babel n'aurait affecté que les seuls descendants de Sem, on comprend, néanmoins, comment a pu s'effectuer, et cela même dans un espace de temps relativement restreint, la différenciation des langues qu'on nous objecte.

Et en effet, qui ne comprend pas que la crise glaciaire quaternaire, en nécessitant une rude lutte pour l'existence, doit avoir produit une dissémination de l'humanité préhistorique, et comme quoi l'isolement des divers rameaux humains, ainsi séparés les uns des autres, aura bientôt différencié leur langage et donné naissance à des langues diverses?

Ensuite, que cette différenciation du langage humain n'aura pas exigé un temps bien long, c'est ce qu'on peut inférer du fait constaté dans les temps modernes par des missionnaires évangélisant des tribus sauvages, dont ils possédaient alors la langue, savoir que, après en avoir été séparés pendant quelques années, la langue de ces tribus avait tellement changé, qu'elle était devenue inintelligible pour eux.

Ce qui est arrivé chez ces tribus sauvages doit

s'être produit à *fortiori* à l'époque glaciaire quaternaire, alors que l'isolement des divers rameaux de la famille adamique était manifestement plus complet et leur condition de vie pour ainsi dire radicalement changée. Une fois cette terrible crise passée et ces divers rameaux une fois définitivement fixés, les diverses langues, nées pendant cette époque, acquièrent un caractère de stabilité, et le langage humain se trouva différencié selon les divers aires d'habitat, sur lesquels s'était disséminée la famille humaine.

En ce qui concerne la différenciation physiologique des races humaines issues d'un couple unique, elle s'explique par l'influence du milieu et de l'hérédité.

« Les Arabes sédentaires du Hauran sont, dit M. Vigouroux (1), d'une haute stature et ornés d'une barbe bien fournie, tandis que leurs frères nomades, les Bédouins, exposés à toutes les vicissitudes d'une vie instable, sont petits et ont à peine de la barbe. En revanche, ils ont une vue plus perçante... Si un genre de vie différent produit des différences dans une même contrée, à bien plus forte raison le changement complet de milieu entraîne-t-il des modifications considérables. »

« Le Français, transporté au Canada depuis un nombre de générations cependant encore bien peu considérable, a vu changer, dit M. de Quatrefages, son teint, sa physionomie, sa chevelure; aux États-Unis, dans le même laps de temps, l'Anglo-Saxon a donné naissance à la race locale (yankee), qui diffère de la souche mère par certains caractères extérieurs; dès la première génération créée, ce même type anglais s'est si bien modifié à la Nouvelle Zélande comme en Australie, que l'œil distingue, au premier abord, les gens du vieux sol des enfants du sol.... »

« La race noire présente des faits analogues. Aux États-Unis, a dit Élisée Reclus, Nègre ou Blanc, tout tourne à la Peau-Rouge... »

« Évidemment, poursuit M. de Quatrefages, ni le Français, ni l'Anglais n'ont dégénéré en Amérique; mais, soumis à l'influence d'un milieu autre que celui de la mère-patrie, tous deux se sont modifiés. »

---

(1) *Les livres Saints et la Critique rationaliste*, T. III, (2<sup>e</sup> Éd.) pp. 330-331.

« Les actions du milieu ont seules, continue-t-il, pu donner naissance aux premières races humaines. Celles-ci une fois formées, un autre agent très puissant de modification est intervenu. Ces races se sont rencontrées; elles se sont croisées et ont donné naissance à des métis qui, se mariant entre eux, ont engendré des races métisses (1).

Le nombre et l'importance de ces dernières ont été longtemps méconnus. Les chefs de l'école monogéniste eux-mêmes croyaient l'homme bien moins voyageur qu'il ne l'est réellement, et ils regardaient toutes les races successivement découvertes comme étant le résultat des conditions d'existence locales. Nous savons aujourd'hui que l'humanité a été brassée de bien bonne heure par les migrations, qui mettaient en contact des populations fort différentes et amenaient des croisements. Il me suffit de rappeler à ce sujet les grottes artificielles de la Marne et la magnifique collection de squelettes recueillie par M. de Baye... Dans cet ossuaire des premiers temps de la pierre polie, on trouve représentées, à côté de leurs envahisseurs, la presque totalité des races quaternaires et les métis de toutes ces races.

Ce qui s'est passé dans la vallée du Petit-Morin, s'est accompli de tout temps, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre. Plus nous pénétrons dans la plus vieille histoire de l'humanité, plus nous voyons se multiplier les traces d'invasions qui, même au temps de la guerre et par suite de ses excès, n'ont pu qu'amener des unions croisées... Toutefois, l'action du milieu ne s'arrête jamais; et c'est elle qui, après les temps de trouble, consolide et uniformise la race croisée, en lui donnant ses traits définitifs. »

« L'hérédité est, dit M. Vigouroux (2), un autre facteur qui suffit à lui seul pour expliquer une partie des phénomènes que nous étudions. C'est « la propriété qu'ont les êtres vivants de se répéter ou de se reproduire avec les mêmes formes et les mêmes attributs... Les qualités intellectuelles se transmettent aussi bien que les caractères physiques...

L'influence de l'hérédité et celle du milieu peuvent se réunir et se combiner ensemble pour tendre à un même but et rendre ainsi encore plus stables les caractères qui différencient les races entre elles... A l'aide de ces principes certains et hors de contestation, toutes les différences qui distinguent les races humaines les unes des autres s'expliquent sans peine et d'une manière satisfaisante. »

Quand nous considérons le résultat des changements organiques produits de nos jours par les susdites causes

(1) *Introduction à l'histoire des races humaines*, T. 1, pp. 169-173.

(2) *Ouv. cité*, pp. 331-332.



en un temps si court, saurions-nous hésiter plus longtemps d'admettre que l'humanité primitive, se dispersant et se fractionnant sous l'impulsion des graves perturbations physiques de l'époque glaciaire quaternaire, ait pu voir naître dans son sein, durant cette époque d'une durée de plusieurs siècles, les diverses races humaines telles que nous les représentent déjà avec leurs caractères distinctifs les peintures de Thèbes à Biban el Molouk sur le tombeau de Sèti I<sup>er</sup>? (1)

Dès lors, nous ne voyons plus de motif pour devoir abandonner la chronologie traditionnelle comme insuffisante pour expliquer l'origine des diverses races humaines. Celles-ci ont pu facilement se trouver déjà fixées avec leurs caractères distincts respectifs dès avant le déluge, eu égard d'une part au temps relativement long écoulé depuis la dispersion d'un des rameaux de l'espèce dans la personne de Caïn et des siens et les dispersions subséquentes à la suite des perturbations physiques de l'époque glaciaire quaternaire ainsi que de la multiplication du genre humain, et eu égard d'autre part au milieu exceptionnel, dans lequel se trouvèrent placés à cette époque les divers rameaux dispersés de l'humanité.

Nous terminons ici la 1<sup>re</sup> partie de notre travail. Nous croyons avoir établi dans ce qui précède que ni la géologie, ni la paléontologie ne nous contraignent d'abandonner la chronologie biblique traditionnelle, pas même celle du texte hébreu, qui est la plus courte.

(A suivre.)

*Selzæte.*

F. DE MOOR.

---

(1) Voir leur reproduction chez Vigouroux, figure 73, p. 260.





## LA ONZIÈME PLAIE D'ÉGYPTE.

FANTAISIE SÉRIO-COMIQUE.

*... Quamquam ridentem dicere verum.  
Quid vetat?...*

HORACE.



ÉTAIT à Bruxelles, dans cet antique donjon de la Porte de Hal, dont les voûtes basses et sonores, après avoir tour-à-tour retenti des plaintes des archers et des gémissements des captifs, abritent aujourd'hui les antiquités les plus hétéroclytes, depuis les céramiques tyrrhéniennes jusques et y compris le destrier que montait le prince d'Orange à Waterloo, pièce unique et que tous les musées de l'Europe nous envie.

Au troisième étage, — salle Ravestein, — régnait un silence lourd et contagieux, à peine troublé par le grignotement discret de quelque archéologue de l'ordre des rongeurs s'acharnant laborieusement contre une fade rognure de parchemin.

A l'écart, assis sur le coin d'un divan de velours mirabelle, le gardien de céans, dans l'attitude du Pen-sueur de Michel-Ange, semblait plongé dans une mer de réflexions ardues et de problèmes insolubles.

Néanmoins, notre devoir de narrateur consciencieux

nous oblige de confesser qu'en ce moment le susdit gardien était tout entier en la puissance du dieu Morphée, le patron des individus de son espèce, qui, seuls ici-bas, jouissent de l'insigne privilège de dormir dans toutes les positions.

Autour du dormeur, voltigeaient des songes légers comme ces fils de la Vierge qui, au matin, flottent sur les prairies, et parfumés comme la brise printanière qui apporte, en les fondant ensemble, les délicates senteurs de l'aubépine et les sauvages émanations des bruyères.

Il se voyait — dans son rêve — huissier en chef auprès de la Chambre des Représentants de Belgique....

Une cravate blanche sur la gorge, un habit correct sur le dos, une médaille de vermeil sur le nombril, il se promenait posément dans l'hémicycle, distribuant à droite, à gauche, au centre, sans aucune partialité son breuvage inoffensif, accueilli avec satisfaction par tous les honorables députés chez lesquels la pépie a toujours été à l'état endémique.

Soudain, des phénomènes aussi étonnants qu'inattendus se produisirent dans la salle Ravestein. Cet intérieur si calme parut se troubler comme la nature à l'approche d'un cataclysme.

Des ombres fantastiques s'estompèrent sur les murailles.

Les rayons qui s'infiltraient, dorés, au travers des vitraux sertis de plomb, s'évanouirent brusquement.

Les rats archéophyles et archéophages disparurent en un clin d'œil, abandonnant leur proie à peine entamée.

Dans leurs armoires de chêne, les vases étrusques, les grès et les amphores se choquèrent les uns contre les autres avec un bruit sinistre auquel répondirent les craquements des boiseries. Les figurines de bronze se

balancèrent sur leurs piédestaux et des voix mystérieuses surgirent des profondeurs du sol....

En même temps, on entendit le fracas d'une glace tombant sur les dalles et volant en éclats : et la momie classée au catalogue sous le n<sup>o</sup> 6 oscilla un moment sur sa base comme galvanisée, puis, perdant l'équilibre, elle vint s'affaisser à terre au milieu des débris de sa cage.

Alors se passèrent des choses plus étranges encore.

La momie se redressa dans sa raideur de larve; par une vive contraction des muscles, elle fit sauter les vieilles bandelettes chamarrées de hiéroglyphes et empesées de myrrhe qui ligottaient ses membres; puis, elle se frotta les paupières, ouvrit de grands yeux de sphynx, taillés en amandes et relevés aux coins; elle se tâta longuement des pieds à la tête, tourna plusieurs fois sur elle-même, choqua vigoureusement l'une contre l'autre ses mains fluettes et vernies où les nerfs saillaient comme des cordes de violon, et dont la peau, sèche comme une peau de couleuvre, gardait imprimée en losanges la gaufrure produite par la trâme des bandelettes; elle fit jouer successivement toutes ses articulations, rétablit dans toutes ses artères la circulation du sang, et poussa finalement un puissant et interminable : *cuf!*... qui eut réveillé un sourd de naissance....

....mais, qui ne réveilla pas le gardien. En ce moment même, le brave homme rêvait que le chef du gouvernement en personne lui frappait doucement sur l'épaule et lui remettait une missive avec ces mots prononcés d'un ton d'exquise bonté : « Pour la poste, mon ami. »

Cependant, notre momie, sans prendre le temps d'admirer les curiosités étalées sous ses yeux, se dirigea vers un placard dissimulé dans la muraille, et où le

gardien remisait les vêtements qu'il portait en dehors de ses fonctions.

Après quelques maladresses bien excusables, elle parvint à s'en affubler, ce qu'elle fit sans aucun scrupule.

D'ailleurs, je m'empresse de reconnaître à la décharge de mon héros, qu'il laissa en place du complet qu'il venait de s'approprier, depuis la première jusqu'à la dernière de ses bandelettes, ainsi qu'un lambeau noirci et effrité de son épiderme, tout-à-fait hors d'usage.

En gagnant la porte, la momie aperçut ses traits reflétés dans un grand disque poli de forme concave et d'origine toscane, et la vue de cette image grotesque, dans laquelle elle n'avait garde de se reconnaître, fendit sa bouche jusqu'aux oreilles.

Elle dit ensuite un adieu ironique à ses trois carapaces de sycamore illustré disposées dans la galerie, et, rapide comme la trombe, dégringola quatre-à-quatre les marches de l'escalier en tire-bouchon, renversant sur son passage deux pyramides de boulets de pierre, une lanterne chinoise, un matou étique et un carabiniier qui montait la garde à l'entrée.

Au moment où elle s'arrêta, une horloge voisine égrenait plaintivement les douze coups de midi.

On était en mai.

Au Zénith, comme enchâssé dans l'écrin du ciel céruleen, le soleil flamboyait, asphyxiant l'atmosphère.

A la droite et à la gauche du contemporain des Pharaons, s'étendait à perte de vue la longue ligne des boulevards bordés par les haies des marronniers obèses à peine sortis du long assoupissement hivernal.

On eût dit de ces vieillards chantés par Ovide dans ses *Métamorphoses*, dont le chef dénudé peu-à-peu se couronnait de verdure, et dont les doigts amaigris éclataient tout-à-coup en tendres feuillettes.

Notre momie eut un éblouissement, et le spectacle de la nature, si fraîche et si jeune en dépit des siècles acheva de dissiper les nuages qui plânaient sur son entendement.

Elle se sentit vivante et bien vivante, et s'écria en se prosternant le front dans la poussière :

« Gloire et louanges à toi, Anubis, dieu funèbre à la tête de chacal! Tu t'es montré généreux envers ton pontife Harsiësi, fils d'Achenchérès, de la caste sacerdotale des Piromis, qui, pendant cinq semaines d'années, t'a hiératiquement servi en ton temple de Memphis!

« Tu lui as permis de revoir pour plusieurs décades encore Ammon-Rha qui éclaire le monde, et sa mère Maut, souveraine de la Nuit.

« Gloire et louanges à toi, Anubis, dieu funèbre à la tête de chacal!.. »

Il dit, essuya rapidement la poussière qui le couvrait, passa ses doigts effilés dans sa longue barbe blanchie par la neige des siècles, et, brandissant le parapluie qu'il venait de faire à son gardien, il s'élança sur le boulevard en sifflant l'hymne à Osiris.

Par quelle suite de circonstances inexplicées, par quelle succession de mystérieux avatars Harsiësi, fils d'Achenchérès, mort sous Timaüs, chef de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, (1<sup>er</sup> des Hycsos ou Rois pasteurs), se trouvait-il jeté brusquement, plein de vie, en plein règne de Léopold II et en plein boulevard de Waterloo?..

C'est là une de ces énigmes dont la clef dépasse la portée de l'intelligence humaine, toujours circonscrite dans le cercle étroit que lui impose son manque d'envergure.

Ne pouvant admettre, comme le faisait Harsiësi, l'intervention d'Anubis, le dieu funèbre à la tête de

chacal, et n'ayant pas d'autre part l'extraordinaire perspicacité d'Edipe, nous sommes forcés de décliner humblement notre incompetence.

Néanmoins, le fait est là, palpable, et, devant l'évidence qui lui crève les yeux, la raison n'a qu'une attitude à prendre : croire aveuglément.

Au reste, le motif de sa présence en la bonne ville de Bruxelles, en l'an de grâce 1888, ne semblait pas préoccupé outre mesure le Piromis Harsiési, fils d'Achenchérés.

Tout entier au spectacle qui s'offrait à lui, il s'avançait lentement, fixant sur les maisons, sur les équipages, sur les passants ses grands yeux elliptiques, à l'expression grave et douce.

Chaque pas lui révélait un côté nouveau de la civilisation moderne et chacune de ces révélations était un sujet d'étonnement.

Harsiési remarqua tout d'abord plusieurs personnes qu'à leur babil et à leur visage il reconnut pour des membres du beau sexe, et il se fit tout bas la réflexion que les contours du corps féminin s'étaient déformés d'une façon bien regrettable depuis le règne de Timaüs, Pasteur des peuples.

Puis, levant les yeux, il aperçut à sa gauche une construction cyclopéenne, dont la masse écrasait la ville entière.

Le monument, carré par la base, allait porter jusque dans les nues la calotte sphérique qui lui servait de dôme.

— C'est sans doute, murmura Harsiési en le plus pur français de la Beauce (car, en sa qualité de Piromis, il possédait le don des langues), c'est sans doute le tombeau de quelqu'un de leurs Pharaons. Il doit être bien puissant et bien riche le peuple qui sait

élever à la mémoire de ses rois un pareil sarcophage!

A la longue cependant, l'attention d'Harsiési fut forcément distraite de toutes les merveilles qui l'entouraient par les revendications impérieuses de cette partie du « moi » que Xavier de Maistre appelait avec tant de vérité : la Bête.

En vain le fils d'Achenchérés nourrissait-il son esprit des spéculations les plus transcendantes et les plus ingénieuses, en vain dévorait-il des yeux édifices et indigènes, son estomac, creusé outre mesure par un jeûne de quarante siècles, réclamait énergiquement une nourriture plus substantielle.

— Qu'est devenu le temps, murmura-t-il dans sa barbe, où je me délectais des aloyaux exquis et des oies dodues que les fidèles déposaient ingénûment sur l'autel d'Anubis à la tête de chacal?... Où, en la joyeuse compagnie de mes sacrés collègues les Piromis, je trempais mes lèvres dans des nectars ignorés du vulgaire, et dont les Paraschites conservaient seuls le secret?

L'exhumation de ce souvenir fit monter à son cerveau une bouffée capiteuse de plaisirs sensuels et de jouissances perdues dont il s'enivra à longs traits.

Puis, revenant graduellement à la réalité, il avisa à quelque distance un vaste bazar élégamment décoré où chacun semblait aller et venir comme chez soi.

Le bazar était empli de gens de tout âge. Les uns, ceints de toiles immaculées, se croisaient en tous sens, courant, s'arrêtant, se courbant, se disputant, hurlant, jonglant avec des disques blancs et polis.

Les autres, indifférents à tout ce tumulte, se tenaient assis devant de petites tables, dans les attitudes les plus diverses, mais tournant généralement le dos à leurs voisins.



Guidé par son estomac, qui, en cette occurrence, lui rendit les services d'une boussole, le Piromis Harsiési, fils d'Achenchérés, pénétra dans l'intérieur de l'établissement, et, sans perdre son calme majestueux, s'installa à une table inoccupée. Il avait vu en sa vie première trop de cérémonies et de splendeurs pour se laisser éblouir par le luxe banal d'un restaurant à la carte.

Mais, ce qui le frappa, et ici éclate le caractère éminemment observateur de notre hiéros, — ce fut un simple instrument couché en travers de sa table et dont la destination lui semblait une énigme insoluble.

C'était une sorte de grand papyrus, d'une propreté douteuse, retenu par une baguette de métal à une longue tige de bois.

— Serait-ce quelque chasse-mouches perfectionné? hasarda le Piromis en maniant l'instrument. Il est, à coup sûr, peu commode.

Il jeta à la ronde un regard sur ses voisins.

Tous, sans exception, étaient armés d'un instrument semblable au sien. De la main gauche, ils le tenaient à la hauteur de leur nez, tandis que de la droite ils portaient avidement à leur bouche les mets empilés devant eux.

— Serait-ce quelque moyen de faciliter la digestion? se demanda le Piromis, en tournant et retournant l'objet avec prudence.

Soudain, un grognement intempestif se fit entendre à la gauche d'Harsiési...

Le pontife recula en sursaut et aperçut un homme au visage pourpre et aux yeux étincelants qui rejetait son papyrus d'un air de dégoût.

— Tiens! tiens!... ricana en même temps le voisin de droite d'Harsiési, la face exultante — et le nez sur son papyrus.

De plus en plus perplexe, Harsiési se demandait dans quel guêpier l'avait conduit la fatalité.

— Tartufe!... hurla tout-à-coup une voix derrière lui.

Harsiési d'épouvante laissa tomber le fatal instrument qu'il tenait à la main et ses quelques tuyaux capillaires se hérissèrent d'un commun accord sur son cuir chevelu.

— Tartufe! Basile! reprit la même voix. C'est indigne!... C'est infâme!... Le pays vous jugera!

— Ah! cà, Monsieur, à qui s'adressent ces injures, je vous prie? riposta une voix en face d'Harsiési.

Harsiési était pris entre deux feux... Il se fit petit, tout petit, comme ces autruches qui croient être à l'abri des regards du chasseur sitôt qu'elles ont enfoui la tête sous leur aile.

— Ai-je dit que je m'adressais à vous? demanda la voix de derrière d'un ton de souverain mépris.

— Dans ce cas, répartit aigrement la voix de devant, vous vous parliez donc à vous-même?

— Trêve d'insolences, Monsieur. Je dis et suis prêt à prouver que ce droit d'entrée sur les cuirs tannés étrangers tel que le ministre veut l'établir, constitue un affront sanglant lancé à la face du pays; et j'en prends à témoin monsieur que voici.

C'était d'Harsiési qu'il s'agissait... Plus mort que vif, le Piromis fit un : « assurément » presque imperceptible, mais qui n'en exaspéra pas moins le possesseur de la voix de devant.

Une discussion très-chaude s'ensuivit, à la faveur de laquelle Harsiési, fils d'Achencérés, disparut sous sa table... Pendant quelques minutes, tout l'établissement fut sens dessus dessous.

Les consommateurs s'étaient levés, et prenant parti pour l'un ou pour l'autre des combattants, (les élections

étaient proches et leur imminence légitimait cette ardeur) venaient avec de grands cris se mettre mutuellement leurs papiers sur la gorge. Les garçons s'en mêlèrent. Il y eut des arguments et des horions échangés. Finalement, l'ennemi du ministère resta maître du terrain, et, encore tout pantelant, vint prendre place auprès du pontife d'Anubis, dieu funèbre à la tête de chacal.

— Et vous, Monsieur, que dites-vous de cette nouvelle? Concevez-vous cet enragé ministre qui veut faciliter l'écoulement des cuirs tannés indigènes au détriment des négociants qui spéculent sur les cuirs étrangers?

— Oh!.. fit Harsiési, mais sans conviction.

— C'est une infamie! je le dis bien haut, clama son interlocuteur en promenant un regard de défi dans la salle. Et, quant à ce ministre, c'est un homme sans conscience et sans pudeur, un lâche qui récemment m'a rogné la moitié de mon traitement sous prétexte que je cumulais!..

— Vous exerciez encore un autre commerce que celui des cuirs étrangers? interrogea naïvement le Piromis dans la louable intention d'apaiser cet homme bouillant.

— Un autre commerce?.. Ah! ça, Monsieur, vous vous moquez! Je n'ai jamais exercé le moindre commerce, et suis précisément chef de bureau au ministère d'où doit partir la loi protectionniste.

— Quoi! la mesure ne vous nuira en rien et elle émane de votre supérieur direct... Que signifie alors...

— Parbleu! je vous trouve plaisant, cher Monsieur. Et mes droits constitutionnels, et ma conscience, et l'intérêt que je porte à mon pays, et... et... je suis donc un sot?

Harsiési se tut et dévora en affamé les mets qu'on venait de déposer devant lui.

L'employé l'imitait avec une agitation fiévreuse et

s'interrompant, la bouche pleine, pour s'écrier à chaque instant : « Ane bâtié... coquin ! » ou toute autre aménité de ce calibre.

Le repas terminé, Harsiési solda au moyen d'une pièce d'or que ses proches avaient eu la gracieuse attention de placer sous sa langue comme obole pour le cupide nocher des enfers, et que Caron avait scrupuleusement respectée.

Puis, les nouveaux amis sortirent ensemble, et le Piromis crut le moment opportun pour glisser une question à l'oreille de l'employé.

— Excusez, cher Monsieur, la curiosité peut-être excessive d'un demi-sauvage qui a vécu en dehors du mouvement des esprits. Mais, quel est donc l'usage de ces... de ces instruments dont j'ignore le nom technique : ces longs morceaux de bois qui ont tout-à-l'heure provoqué et entretenu votre discussion ?

— Nos carnes ?

— Non. Ces lattes auxquelles sont fixées de grandes feuilles de papier ?

— Vous voulez dire les journaux ?

— Peut-être bien. J'ignorais ce nom.

— Quoi ! vous ignorez jusqu'au nom de journal ! Mais, dans quelles régions barbares avez-vous vu le jour ? Qui donc s'est chargé de votre instruction ? D'où venez-vous, grand Dieu ?...

Les journaux, Monsieur, c'est une des plus belles inventions de cet âge qui peut se glorifier d'avoir vu éclore tant de merveilles ! La Presse, c'est la Renommée aux cent voix, non plus simplement figurée, mais vivante et perpétuellement en action, déversant chaque jour sur l'univers ces innombrables feuilles qui pénètrent dans le palais comme dans la chaumière... La Presse ! c'est la puissance des Chemins de fer appliquée à la pensée,

c'est le flambeau du monde, le marteau-pilon de toutes les oppressions... Grâce à elle, plus d'abus possibles, plus de crimes impunis, plus de misères ignorées!

Littérature, mélanges philosophiques, esthétiques et moraux, discussions politiques, controverses juridiques, scientifiques et religieuses, faits du jour, scandales, crimes, mariages, mots pour rire, prévisions climatériques, tout cela est mis à la portée du premier venu, non pas pour des sommes folles, mais pour deux sous, pour un sou, pour moins, pour rien!...

Le pauvre Harsiési, qui n'en savait guères davantage, restait bouche bée devant ce déploiement maladif de grands mots. Et l'employé allait toujours, entassant périodes sur périodes et l'élion sur Ossa...

Il ne s'arrêta enfin, essoufflé, qu'au tournant d'une rue en pente et encore inachevée au bas de laquelle on apercevait un immeuble rouge que la rue semblait avoir envoyé en reconnaissance pour savoir si elle pouvait continuer de ce côté.

— Tenez, fit-il, vous voyez d'ici ma maison avec son pignon élevé et sa bretèche saillante.

Harsiési, qui avait une certaine teinture de la civilité puérile et honnête, fit mine de prendre congé; mais l'employé insista si vivement que l'excellent Piro-mis consentit à se reposer quelques instants dans la maison de son nouvel ami.

— De cette façon, dit l'employé, j'aurai le plaisir de vous présenter à ma femme... Elle est un peu plus âgée que moi; fort aimable, quoique d'une humeur inégale et d'un caractère un peu vif... Voilà vingt-deux ans déjà que je lui suis uni par suite de la plus singulière des aventures. Figurez-vous qu'un mois avant notre mariage, nous ne nous doutions pas respectivement de notre existence, quand un beau jour, toute

la ville apprit par la voie des journaux la nouvelle de notre prochain hyménée.

Dans la crainte de compromettre deux familles considérées, la connaissance fut bientôt établie entre nous; et, comme la jeune fille n'était pas sans beauté, qu'elle était née de parents riches, mais honnêtes, l'union fut scellée peu après. Et maintenant, ma foi, vogue la galère!... acheva-t-il en réprimant mal un soupir.

Harsiési, fils d'Achenchérés, ouvrit de grands yeux... et se tût.

L'employé, arrivé au seuil de sa demeure, fit retentir le timbre, et des aboiements épouvantables lui répondirent de l'intérieur...

Puis, on entendit le jeu de nombreux verroux, le cliquetis de chaînes qu'on détachait et le grincement des clefs dans les serrures.

— Ne faites pas attention, dit l'employé, répondant à une interrogation muette du Piromis. Les récits de meurtres, de vols et d'attentat que ma femme lit chaque jour dans les journaux la maintiennent dans un état de terreur perpétuelle : elle ne voit partout qu'assassins... D'ailleurs, elle n'a qu'à moitié tort.

Grâce à la publicité extraordinaire donnée à tous les crimes, les raffinements et les trucs du métier sont dévoilés au grand jour, et une noble émulation s'établit entre messieurs les scélérats dont le nombre augmente sans cesse.

Harsiési allait faire Dieu sait quelle sottise réflexion; mais l'huis de chêne grinça sur ses gonds et une grosse servante apparut très-effarée.

— Monsieur, Monsieur. . vite, Madame se meurt!

L'employé, épouvanté, escalada l'escalier en quelques enjambées, suivi du Piromis.

Dans la chambre de sa femme, un affreux spectacle

l'attendait : défaite, échevelée, en proie à une crise de nerfs, la malheureuse se tordait convulsivement sur le plancher, répétant d'une voix entrecoupée par les sanglots :

— Tué! mon fils! mon seul enfant!... sans que je l'aie vu ni su!... Mon Dieu!...

— Elle vient d'apprendre brusquement, dit la servante au Pontife, que notre jeune monsieur a péri dans un accident de chemin de fer... Elle a été frappée comme d'un coup de foudre.

— Pourquoi ne pas lui annoncer son malheur avec précaution et en usant de ménagements? demanda le Piromis, pendant que les malheureux parents se livraient à tous les égarements de la douleur.

En même temps, il aperçut dans la main crispée de la pauvre mère un de ces papiers dont on venait de lui révéler le nom. Le journal était ouvert à un endroit où on racontait tranquillement, et avec force détails, la mort du jeune homme.

— C'est ce journal qui lui a tout appris, dit la servante. Elle est abonnée... Ça la distrait.

Le Piromis jeta un regard de haine sur le malencontreux papier, et se hâta de quitter une maison où, désormais, sa présence ne pouvait être qu'indiscreète.

Puis, il remonta la rue, tout en méditant sur la singulière idée qu'avaient eue les indigènes de choisir pour y fonder leur ville un emplacement aussi accidenté.

Mais il ne put pas se livrer longtemps à cette méditation, car à peine avait-il fait cinquante pas sur le trottoir qu'il fut à demi renversé par un passant qui descendait précipitamment la rue tout en lisant un immense journal déployé à la hauteur de ses yeux.

— Faites donc attention, imbécile, grogna le passant qui reprit son chemin sans même quitter des yeux son

journal, tandis que le pauvre Harsiési, étourdi par la violence du choc, cherchait à retrouver son centre de gravité en murmurant avec humeur :

— Décidément, la lecture de ces journaux n'adoucit pas le caractère!

Un peu soulagé par cette remarque anodine, le Piromis continua sa route, épiant les passants et les évitant avec soin.

Bientôt son attention fut attirée par une affiche qu'un pâle voyou promenait nonchalamment au bout d'une perche.

Une inscription en lettres grasses tenait le haut de l'affiche :

« Lisez dans le journal *Pêle-Mêle* les dernières révélations sur la corruption dans les capitales de l'Europe. »

Au-dessous de l'inscription, un crayon grossier avait reproduit des scènes dont le réalisme éhonté fit baisser les yeux à l'excellent Piromis.

— Voilà, pensa-t-il, des images peu artistiques et bien malfaisantes pour l'imagination des enfants... et ceci n'est assurément qu'un pâle reflet des récits du journal. Drôle de peuple!

Un omnibus vint à passer. Le Piromis, se sentant las, (le long séjour fait dans sa caisse lui avait un peu enlevé l'habitude de la marche,) monta dans la voiture publique et éprouva une véritable jouissance à adopter une attitude de repos moins hiératique peut-être, mais à coup sûr infiniment plus confortable que celle que lui avaient imposée les paraschites embaumeurs.

Cependant, une dame étant montée peu après lui et se trouvant sans place, le Piromis, en parfait gentleman, n'hésita pas à lui céder la sienne, et alla s'in-



staller sur la plate-forme où quelques messieurs lisaient les journaux du matin en tirant de grosses bouffées nauséabondes de petites tiges assez malpropres qu'ils tenaient entre les dents.

Le Piromis fut très-surpris quand on vint lui réclamer un supplément pour avoir échangé contre une place très-incommode sa place si confortable. Mais, après réflexion, il trouva quelque chose de très-raffiné dans cette façon de taxer le plaisir d'avoir accompli un acte de politesse, et il s'exécuta de bonne grâce.

Un petit homme épanoui, — physique d'honnête rentier, — entama la conversation avec le pontife.

— Avez-vous lu la nouvelle, Monsieur? Des troubles viennent d'éclater dans un des centres du pays houiller. 25.000 ouvriers sont en grève. Ils ont éteint cinq hauts-fournaux et saccagé deux verreries; deux contre-mâtres ont été lynchés; toutes les troupes sont consignées.

— C'est terrible, Monsieur. Mais, que réclament donc ces ouvriers révoltés?

— Bah! le « soufflage universel » comme ils disent, la république, la mine aux mineurs, que sais-je? Le savent-ils eux-mêmes? Ils répètent inconsciemment les sottises de leurs journaux.

— Ah! il y a des journaux dans l'affaire? demanda le Piromis intéressé.

— Sans doute : ils ont seulement dans le Borinage cinq ou six feuilles très avancées qui leur mettent en tête mille griets auxquels ils ne songeraient pas d'eux-mêmes, et qui annihilent tous les efforts des pouvoirs publics et toute la bonne volonté des patrons. Ah! sans elles... Mais, me voici arrivé. Monsieur, je vous salue.

— Serviteur, répondit le Piromis.

Le Piromis descendit lui-même un peu plus loin

et repassa dans sa mémoire tous les incidents de ces dernières heures. Son esprit se perdait dans les réflexions que lui suggérait le rôle si étrange et si équivoque joué par la Presse dans ce monde nouveau.

Toutes les notions qu'il avait sur le bien et le mal, le juste et l'injuste se heurtaient, se confondaient, se déplaçaient comme les mille facettes d'une lentille de kaléidoscope.

L'ordre logique et l'ordre moral lui semblaient défigurés, sinon renversés.

Quoi! il avait entendu tantôt un fonctionnaire officiel exalter devant lui dans les termes les plus pompeux une institution qui était pour lui une source de discussions et de rixes, qui lui valait une union mal assortie et des chagrins continuels! Il avait surpris les journaux entretenant l'irritabilité chez les individus, provoquant les passions mauvaises, excitant les classes ouvrières à la révolution, et loin d'enrayer le mal, personne ne semblait le voir!

— Décidément, se dit Harsiési en matière de consolation, je suis en retard sur le siècle. Le monde a dû faire de bien grands progrès depuis quatre mille ans!

Et il prit le parti de ne plus s'étonner de rien.

Mais cette résolution ne tint pas longtemps, et il lui suffit d'un simple coup d'œil jeté devant lui pour retomber dans ses ébahissements antérieurs.

Au milieu de la rue s'avancait un cortège précédé de drapeaux et de fanfares, dans lequel figurait, huché sur un char, un bœuf splendide, couvert de fleurs et de festons, auquel on semblait rendre les honneurs de l'apothéose.

— Grand Osiris! fit Harsiési en levant les bras au ciel, tu n'as pas voulu du moins enlever aux enfants de la terre la foi qui soutient et la piété qui reconforte!

Apis, le bœuf engendré par l'éclair, est toujours vénéré comme en la terre de Mizraïm, au temps des Pharaons. C'est lui! Je le reconnais à sa robe noire et luisante, au triangle blanc dessiné sur son front et aux poils doubles de sa queue.

Puis, le Piromis fit au conducteur du char un signe d'intelligence auquel celui-ci ne répondit pas.

Alors, il voulut se porter en avant pour se faire reconnaître des pontifes et pour examiner si le divin bœuf avait bien sur la langue le scarabée requis par le rite.

Mais un esclave, ceint d'un tablier et armé d'une lourde massue le repoussa brutalement dans la foule qui, abusant elle aussi de la liberté de la presse, le bouscula et le renversa à demi. Harsiési se sentit défaillir et tomba sans connaissance. — Pauvre Piromis!... et il n'avait pas encore bu jusqu'à la lie le calice de ses déconvenues et de ses infortunes!

Quand il rouvrit ses yeux, il aperçut penchés sur lui deux visages bien différents : l'un affable, orné d'un collier de barbe blanche; l'autre, impassible, coiffé d'un casque semblable à celui dont on couronnait à Memphis Phta, la force personnifiée.

— Le bœuf? le bœuf! fit Harsiési d'une voix saccadée, en se soulevant à demi.

— Le bœuf??

— Oui, le bœuf sacré... le bœuf engendré par l'éclair, le bœuf Apis!...

— Le bœuf à pis, répéta l'homme au casque, flairant une mystification. C'est du bœuf gras que vous voulez parler?... Il est à l'abattoir, parbleu!

Harsiési, fils d'Achenchérés, tressauta... Décidément, le sort s'acharnait contre lui!

L'autre personnage, un vieux médecin, lui aida à

se relever, et lui prenant le bras : Le pouls est bon, dit-il, une courte promenade au grand air suffira pour vous remettre. Si vous le voulez, Monsieur, nous déambulerons ensemble. Je suis momentanément libre et me mets à votre disposition.

Le pontife d'Anubis accepta cette offre bienveillante et, la physionomie sympathique du vieillard lui inspirant toute confiance, il crut pouvoir épancher dans un entretien intime toutes les amertumes dont son cœur débordait.

Après s'être présenté comme un étranger de passage dans la ville, il conta par le menu à l'excellent vieillard toutes ses aventures et ses désillusions, et s'étendit longuement sur cette étrange institution qui l'obsédait : la Presse.

Le docteur souriait en se tortillant la barbe.

— Cher Monsieur, dit-il enfin, l'histoire de vos mécomptes et de vos étonnements ne m'apprend rien. Je suis médecin et vous ne sauriez vous imaginer quelle source féconde de revenus l'institution dont vous parlez crée pour le corps médical. Au saut du lit, jeunes et vieux se précipitent sur leurs journaux encore tout humides de l'impression ; ils les dévorent avec avidité, et les voilà le diable au corps jusqu'au soir.

Sur les cinquante nouvelles qu'ils apprennent en ce moment, quarante se réduisent à d'assez plats cancans sur des faits qui se sont passés la veille ou qui sont sortis tout armés du cerveau de messieurs les journalistes.

Quant aux dix autres, elles forment généralement un tissu de méchancetés ou tout au moins d'inconséquences dont la lecture irrite ou délecte les gens au suprême degré selon leurs opinions respectives, maintient leurs facultés dans un état de surexcitation inin-

terrompue, engendre des violences de toute nature et nuit autant au bien-être du pays qu'aux citoyens dont l'honneur ou la réputation sont blessés.

Tenez, je compte parmi mes clients un honorable fonctionnaire atteint d'une hydrophobie qui traverse actuellement sa période aigue : son mal a pour cause un article venimeux et détourné où on l'accusait de vendre son crédit. Je crois qu'il n'y échappera pas.

Un autre de mes clients, accusé sans aucun fondement de relations extra-conjugales, en a perdu le boire et le manger.

Un négociant s'est suicidé, il y a quelques mois, après la publication d'un entrefilet, chef d'œuvre de chantage.

Un homme intelligent, poussé à bout par les attaques sans mesure de quelques folliculaires, a commis un crime sous l'empire de cette surexcitation et a payé de la perte de sa considération et de son avenir une faute dont la responsabilité ne devait pas peser sur lui.

Chaque jour, ce sont des courages méconnus, des intentions travesties, des talents déniés ou ridiculisés...

Car l'impartialité est chose inconnue à la Presse et sa devise est celle de l'académie de Trissotin :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis. Je pourrais vous citer un député, d'un jugement sûr et d'une intelligence droite, que certaines feuilles publiques s'obstinent. depuis deux lustres à faire passer pour un imbécile... Il finira par le devenir.

Il existe bien quelque part dans notre arsenal de lois un article indiquant le moyen de se défendre contre de pareilles attaques. Mais on n'en peut faire usage qu'après la consommation du mal, et si la querelle est portée devant les tribunaux, quels avantages en résultera-t-il pour la victime? Dans tous les cas,

une publicité plus grande donnée à l'attaque; souvent l'impunité accordée au vrai coupable; parfois, huit jours de prison infligés à l'éditeur, mais subis par un homme de paille chargé de famille et pour lequel ces condamnations payées à part sont autant de bonnes fortunes.

Bref, les maux qu'occasionne la Presse sont aussi irréparables qu'ils sont profonds.

Et quoi de plus compréhensible, cher Monsieur, étant donné le système en usage que ces conséquences presque universelles d'une institution louable en elle-même?

Le point de vue exclusif de la critique où se retranche le journalisme le maintient nécessairement dans un état d'irritation perpétuelle et d'hostilité aveugle : Il lui faut une victime pour entretenir ses forces, une proie pour assouvir sa rage, car la haine circule en lui comme le sang dans nos veines. Et dame!..... pour oser briguer dans ces conditions un mandat politique ou une situation en vue, pour oser sortir de sa médiocrité native ou même d'une lâche inaction, il faut ou beaucoup de désintéressement où beaucoup d'ambition; et, dans un cas comme dans l'autre, il faut se cuirasser la poitrine de l'*ææs triplex* du poète.

Quant au tort que le journalisme cause à la littérature, je ne vous en parle que pour mémoire. Déjà, il la relègue comme une galeuse dans des suppléments spéciaux, en attendant qu'il puisse lui signifier son congé définitif. Ce n'est pas qu'il trouve la littérature chose mauvaise; mais, comme la savate de l'Auvergnat, ça prend de la place.

— Tout cela est épouvantable, fit Harsiési abasourdi par cette longue diatribe. Mais ces scélérats, pardon : ces journalistes sont donc bien passionnés pour leurs idées?

— C'est ce qui vous trompe, naïf étranger. Ce

sont d'ordinaire de braves citoyens, bons pères, bons garde-civiques, sans soucis et sans gravité, parfois de petits jeunes gens mineurs qui écrivent tout ce qui leur passe par le bec... de la plume, et qui élaborent tranquillement des articles incendiaires entre deux chopes et deux pipes.

Leur instruction est le plus souvent très-sommaire. Mais ce n'est pas là un obstacle. Le journalisme a ceci de typique qu'il suffit de s'en mêler pour posséder aussitôt la science infuse, pour discuter avec la plus grande désinvolture *de omni re scibili et de quibusdam aliis*, pour régenter les rois et les chanceliers, pour morigéner les parlements et les ministres, pour dire leur fait aux économistes et aux diplomates les mieux entendus.

Rien ne donne plus d'aplomb que l'ignorance.

Cette vérité ne date pas de hier.

— Par Ooms, chien des Enfers, interrompt l'ingénu Piromis, comment tolérez-vous que de telles gens écrivent de telles choses? Pourquoi ne leur tranchez-vous pas la main droite, et ne les réléguiez-vous pas dans Avaris avec les Impurs?

Le docteur leva sur lui des yeux stupéfaits.

— Vous voulez rire, assurément.

— Du tout, et je m'étonne qu'on ne défende pas de salir les réputations comme on défend de salir les murailles.

Le docteur haussa les épaules, et, d'un ton de suprême piété, laissa tomber ces simples mots :

— Et la liberté de la pensée?.. Et la liberté de la presse?

— La liberté de la pensée! reprit Harsiési, qui, au bruit de ses propres paroles, s'animait comme un cheval généreux au bruit de ses grelots... Soit, chacun

est libre de penser comme il l'entend, et ce n'est pas une loi qui pourra l'en empêcher... Mais quant à publier ces pensées, je ne concède point aux opinions mauvaises le droit de s'étaler au grand jour au détriment des bonnes...

— Je vous arrête ici, s'écria le vieillard qui commençait à douter des facultés mentales de son interlocuteur. Qui donc établirez-vous arbitre de l'excellence ou de la perversité des opinions?.. Sera-ce le gouvernement qui peut avoir intérêt à taire des abus ou à prôner des lois antipathiques au pays?

— Préférez-vous donc aux chefs de l'Etat ces gens sans soucis et sans instruction dont vous parliez tantôt, qui n'ont, eux, aucun intérêt au maintien de la paix publique?

— Mais, cher Monsieur, les journaux se contredisent, le débat s'engage : du choc des idées jaillit la lumière et l'équilibre s'établit. C'est le mal guéri par le mal.

— Fort bien, je conçois ce système : L'un tire le pays à droite, l'autre à gauche, d'où l'équilibre... L'un renverse une partie de l'édifice social, l'autre démolit le reste... et l'harmonie est établie!

En fait, le pouvoir se soucie-t-il beaucoup de ces discussions où la logique fait aussi souvent défaut que la bonne foi?.. Dès lors, elles n'ont plus qu'un résultat : envenimer les relations, exciter inutilement les uns contre les autres des hommes faits pour s'aimer et s'aider.

A ce moment, Harsiési, fils d'Achenchérés, s'aperçut que son compagnon lui avait brûlé la politesse.

Le docteur, déjà parvenu au tournant de la rue, s'éloignait à grands pas et répétait, se parlant à lui-même :



— Démence ou dégénérescence graisseuse des cellules cérébrales. Nourriture saine... Absence d'agitation. Injections. Au moment de l'accès, douches prolongées.

Hélas! Pauvre Harsiési!... Tant d'émotions à jet continu l'avaient littéralement affolé... Il allait, les yeux noyés dans le vague, ne rêvant que de journaux, voyant partout des journaux, sur les murs, sur les trottoirs, jusque sur le ciel.

Tout-à-coup des sons étranges frappent son oreille...

Est-ce une hallucination?... Est-ce quelque méchant lutin qui abuse de la situation d'esprit du pontife d'Anubis?...

Mais non, c'est bien une voix humaine qui se rapproche de plus en plus, et répète à satiété :

— Achetez l'affaire du jour... Le vol de la momie!

En même temps, Harsiési, fils d'Achenchérès, aperçoit un individu lui tendant une des feuilles maudites. Surmontant sa répugnance, Harsiési s'en empare.

D'un œil mal assuré, il parcourt les colonnes :

— Anarchie..., capitalistes... révolution sociale... Ce n'est pas cela. Ah! ici, au bas : vitriol... amour... millions, ce n'est pas cela non plus.

Et il déplie le papier avec angoisse.

— Remède souverain contre la goutte... Attestations d'un hospodar et d'un évêque i. p. i.... c'est ailleurs.

Enfin, il découvre à la troisième page un article intitulé : *Vol d'une momie*, et ainsi conçu :

« Un vol sans exemple dans les fastes de la science  
« vient d'être commis au musée de la Porte de Hal.  
« Une momie, admirablement conservée, et classée au  
« catalogue sous le numéro 6, a été enlevée mysté-  
« rieusement. Quelques lambeaux de linge malpropre  
« imprégnés d'une odeur d'asphalte et de térébentine  
« ont été recueillis comme pièces de conviction.

« Tout nous porte à croire que le gardien de  
« salle n'a pas été étranger à ce vol singulier, et nous  
« espérons que la justice fera son devoir en s'en empa-  
« rant avant qu'il ne lui échappe.

« A demain de nouveaux détails. »

Harsiési jeta le journal et le piétina avec dégoût.

— Aux dieux ne plaise, dit-il, que je soie la cause  
de l'arrestation et de la condamnation d'un innocent!..  
Mais, par Ooms, chien des Enfers! quel besoin cet  
odieux papyrus éprouvait-il de faire une pareille insi-  
nuation?

Le Piromis se trouvait en ce moment sur les bou-  
levards, et, reconnaissant son chemin, il s'élança dans  
la direction du Musée dont la silhouette bizarre se  
profilait au lointain.

Il pénétra sans hésiter dans le sombre et froid  
monument, et, inaperçu des huissiers qui, tous, étaient  
aux prises avec de féroces reporters, il grimpa l'esca-  
lier aussi rapidement qu'il l'avait dégringolé le matin.

Avant d'entrer dans la salle où il allait se ren-  
dormir d'un sommeil, cette fois définitif, il s'arrêta, et,  
sombre, il dit ces mots :

— J'ai vu le Nil, père des fleuves, changer de  
couleur, et baigner de sang le pied des édifices de Mem-  
phis et de Thèbes aux cent portes.

« J'ai vu les grenouilles envahir le palais des Piromis  
et s'installer par milliers sur ma couche.

« J'ai vu la poussière de la route convertie en mou-  
cherons, et le vent méphytique de Nubie déversant dans  
les campagnes des nuées d'insectes malfaisants; et la  
terre de Sessen seule fut épargnée.

« J'ai vu tomber les uns après les autres, frappés  
d'un mal mystérieux et implacable, les animaux purs et  
impurs, et jusqu'aux bœufs, aux chats et aux ibis

sacrés; et je garde encore la trace des ulcères et des enflures dont tous les enfants de Mizraïm furent atteints.

« La peste compromit mon existence, la grêle et les orages consommèrent ma ruine.

« J'ai essayé plus tard, mais en vain, de chasser les sauterelles qui n'avaient pas même respecté les mets offerts à Anubis, et j'ai souffert de la faim.

« Ce furent ensuite les ténèbres épaisses qui, pendant de longs jours, couvrirent la terre comme d'un linceuil, et je ne pouvais reconnaître à deux pas mon épouse bien-aimée Aah-hotep à la voix claire.

« Une nuit enfin, nuit terrible, j'ai vu expirer mon premier-né, et j'ai dit dans ma douleur :

« En vérité, le Dieu d'Israël est grand, mais son bras finira par se lasser et sa puissance ne trouvera plus de plaie nouvelle à envoyer au monde impénitent.

« Je me trompais : il a trouvé une plaie plus terrible que les moucheron, les sauterelles et la peste : Les journaux qui en réunissent toutes les horreurs. »

Il dit — s'allongea sur les dalles, ferma les yeux et ne bougea plus.

Le lendemain, un vitrier mandé en toute hâte réinstalla le Piromis dans sa cage, qui fut scellée avec soin.

Quant au gardien, il a, depuis cette mystérieuse aventure, placé sa chaise à deux pas de la momie et ne la quitte des yeux que pour parcourir son journal... Ce qui ne l'empêche pas de s'endormir encore de temps en temps.

HENRY CARTON DE WIART.





## LA RÉPONSE DE LA TOMBE.

A FÉLIX BEZANÇON.

**A**U sommet du village, tout en haut de l'éminence, qu'elle couronnait de sa masse, à la fois élégante et massive, l'église s'élevait, très curieuse en son architecture néo gothique, un peu lourde, bâtie en grosses pierres de taille équarries, d'un gris bleu, avec la rosace de la façade, les colonnettes du porche, l'encadrement et les meneaux des fenêtres ogivales, en pierre blanche d'un aspect de cire friable. Dans les trèfles des verrières et de la rosace transparaisaient les émaux ternes des vitraux, que l'on devinait très bariolés. Et sur l'ogive du portail, une tige de fer, fichée dans le granit, indiquait la place d'une statue, qu'on avait naguère posée à ce fronton et que, peut-être, quelque rafale de violente bise ou bien un coup de foudre avaient jetée bas.

Le clocher s'élançait hardiment, carré, ajouré à la cime de larges ouvertures bilobées, par où se voyaient ses cloches, orgueil de la paroisse. Puis son toit à quatre pans soutenait une sorte de coupole à la russe, renflée, revêtue d'ardoises papelonnées, d'où jaillissait une tige de fer emportant dans l'azur une croix argentée, et le coq de St-Pierre.

Tout autour de cette église rustique, dans une enceinte que traçait un mur fraîchement crépi s'étendait le cimetière; une prairie aux herbes grasses, foisonnant, hautes sur tige, parsemées de fleurettes auxquelles personne ne touchait, de peur, après, de *sentir la mort*. Dans cette verdure, assez touffue, car on y creusait rarement une tombe, émergeaient des croix de bois, quelques unes très anciennes, n'ayant plus traces d'inscription, penchées et déjetées, d'autres plus neuves, et qui portaient encore des couronnes de feuillage desséché. Une ou deux croix de fer, de celles que l'industrie fournit, avec garantie de durée, aux gens en deuil mais économes et cossus. Puis, au long du mur de l'église, quelques pierres tombales, celle-ci à la mémoire d'un chevalier banneret, seigneur du lieu avant la Révolution, celle-là érigée à « vénérable, discrète et scientifique personne, messire Pierre-Marie Lemps, curé de cette paroisse durant 37 années, endormi dans la paix du Seigneur le 21 juin 1848 ».

Un peu en contre-bas de l'église, derrière le chevet, il y avait la cure, avec ses murs jaunes, rayés par les balustrades vertes des galeries, et diaprés du bas jusqu'en haut des guirlandes de la vigne vierge et des pampres feuillus d'une belle treille. Un jardinet. L'étable aux « habillés de soie », la niche de Perlette, chienne de M. le curé, et le tas de fumier où picoraient des poules, escortaient ce logis paisible où vivait un de ces braves hommes, simples, doux et bons, que la méchanceté du peuple des campagnes appelle trop volontiers des « paysans trempés dans l'encre ».

A l'opposé, c'est-à-dire juste en face du portail de l'église, dont ne la séparaient que le cimetière et le chemin, un peu encaissé, la maison des Dugol, très riches « particuliers » de cette commune alpestre, appa-

raissait entre ses rustiques, granges, écuries, fénils, hangars, porcherie et poulailler, et son verger, clos d'une haie d'aubépine et de troëne, planté de pommiers, de cerisiers, de pruniers, avec, au fond, une allée de noyers gigantesques. Une belle maison, à un étage, la porte entre deux fenêtres, et trois fenêtres dans le haut, ouvrant sur une galerie toute enguirlandée de glycines comme si le fisc ne mesurait pas aux citoyens l'air et le jour, taxant d'impôts les moindres lucarnes ! Au-dessus de l'entrée, dans sa niche bleue, une madone en plâtre; sur le calloutis, bordant la muraille, des bancs faits d'une poutre; et, près de l'entrée du verger, sous un mur moussu, bariolé de capillaires et de giroflées, à l'ombre d'un saule pleureur colossal, un *bourneau* fait de quatre plaques de granit bleu, bien rejointoyées et recevant toujours trop plein le double filet d'eau tombant d'une colonne en fer surmonté du bonnet phrygien, parce que le maire avait abattu la croix, symbole désagréable à ce porte-écharpe tricolore.

Sous le plancher de la galerie, pendaient en rangs serrés les stipes du maïs, les meilles couleur d'or; et près de là s'empilaient des fascines de coudriers, de fayard, de ronces, encore garnies de leurs feuilles sèches. Le fumier ne manquait pas, d'un brun de velours, çà et là noirci, dans sa fosse large et profonde. Une population nombreuse habitait ce coin : canards barbotant dans le ruisseau; pigeons voletant autour du colombier; coq et poules piaillant sur l'aire; chiens étendus au soleil, chats paresseusement et délicieusement occupés à lisser leurs poils; pintades becquetant l'herbe, dindons et oies gloussant et jacassant dans un petit enclos pris sur le potager. Les vaches et les bœufs meuglaient dans les étables; les brebis et les chèvres bêlaient, et l'animal cher à Saint-Antoine se vautrait dans la fange,

en exhalant ces mugissements qui témoignent de sa joie de l'ordure et de son insouciance des destinées futures.

De cette hauteur, le regard plongeait sur un vaste et magnifique paysage. Au premier plan, dévalant de croupe en croupe vers le lac, immobile tout au fond de la vallée comme une immense nappe d'azur, frissonnante et criblée d'étincelles d'or, des coteaux plantés de vignes, des prairies d'un vert clair, d'épaisses châtaigneraies, des bosquets de frênes et de trembles, aux troncs couleur d'argent, des champs bordés de haies, des buissons et des broussailles, formant comme une splendide tapisserie où s'harmoniait en délicieuses nuances toute la gamme des verts.

Arbres et arbustes, pelouses, clairières, vignobles semblaient disposés comme les diverses parties d'un parc sans bornes dessiné par un architecte fantaisiste de la Renaissance. Des cabanes, aux toits de chaume, brodées de ravenelles, des pans de mur tapissés de lierre, des *crosses* entrelacées de pampres, des oratoires coiffés de deux larges ardoises, montrant, sous une grille, une bonne Vierge entourée de fleurs; au bas de la côte, un moulin avec ses charpentes brunes, d'un brun humide et velouté, avec sa grande roue verdâtre, sous des nappes d'eau limpide, et ses cours pleines de paille en tas, de fagots, de piles de sacs, animaient et égayaient cette campagne joyeuse des bords du Léman.

Tout en bas, le lac. Une rive verdoyante, découpée en festons, hérissée de saules tortus, de peupliers sveltes, ayant une marge étroite de grève d'un gris blanc, galets roulant sur le sable. Et l'eau, dont les douces vagues venaient frapper cette grève, la caressant d'une blanche écume, se déroulant en longues volutes, sous le vol agile des grèbes et des mouettes. Le lac bleu, d'une

incomparable transparence de cristal, soulevé en menues ondes que le soleil moirait de scintillements métalliques, damassé d'efflorescences d'un sombre indigo jetées sur fond de turquoise, avec des plaques smaragdines, des rayures de nacre, çà et là des reflets de pourpre, sous un voile très léger, très diaphane, à peine visible, — pas plus qu'un nuage de tulle, sur des diamants, — d'une rose vapeur.

Au delà de cette mer alpestre, si violemment bleue, d'une si éclatante lumière, la côte Suisse un peu monotone avec ses montagnes aux lignes droites, fuyantes, à peine éclairées, paraissant tomber à pic, d'un violet net, sur des plaines vert-glaucue, parsemées, comme de blanches broderies, par les maisons blanches des hameaux et des villes.

Et sur toute la magie de ce merveilleux pays, un ciel que les Napolitains envieraient, eux qui croient que Saint Janvier fait tisser en Paradis pour eux seuls un voile d'azur, un ciel sans tache, sans nuée, de ce bleu implacable qui, dans les tableaux de Fromentin, fait croire à des hallucinations de peintre, épris du cobalt jusqu'à la rage.

Mais les Dugol et leurs gens songeaient bien, ma foi! à contempler les splendeurs étalées sous leurs yeux par un Créateur trop prodigue. Ils ne voyaient rien et ne savaient rien voir. Demain leur fille Claudette épousait le beau Théodore Leupold, le maître d'école, ou comme ils disaient avec plus d'emphase « monsieur l'instituteur », et l'on avait bien autre chose à faire assurément que de regarder des arbres, de la terre et de l'eau, ce qu'il y a de plus commun en ce monde!





Les préparatifs de la noce occupaient toute la maisonnée. Ce n'est point petite affaire que d'abreuver et nourrir, une semaine durant, un troupeau de soixante chrétiens. Le père installait sur des *chevalets* des tonneaux de cidre, de vin blanc, de vin rouge, et disposait sur des planches, au dessus, le bataillon des vieilles et respectables bouteilles, habillées de menu vair par les araignées, et d'un vétuste gris cendré, de leur base jusqu'au goulot, couronné d'un goudron rouge. Et pour égayer ce coin, assombri par les fûts poussiéreux, par les flacons ternis, il ajustait aux douves des branches de buis, entre les fioles des rameaux d'if, si bien que barriques et verres apparaissaient dans une pyramide de verdure.

La mère déménageait les armoires, entassant les nappes bises, filées par sa propre mère-grand et tissées par son aïeul, et les serviettes, et tous les linges divers et nombreux qui sont, en pareille occurrence, l'orgueil de la ménagère dispensée de les emprunter au voisin. Et ces toiles, enfermées depuis la lessive dernière, — il y avait un an moins sept jours, car les Dugol possédaient trois garde-robes bien emplies! — avec des racines d'iris, des branches de thym et des paquets d'herbe d'absinthe, ces toiles fleuraient bon, parfumées par ces rustiques sachets.

L'une des tantes donnait le dernier coup d'œil, le suprême, à la batterie de cuisine rangée en bon ordre; les casseroles de cuivre pendues au dessus de l'évier, luisantes comme des boucliers de bronze; la poissonnière et les chaudrons, alignés sur le fourneau; le régiment des chandeliers, décorant d'une colonnade dorée le manteau de la cheminée, sous les images du Bienheureux Ponce de Faucigny et de Saint Guérin, les assiettes de faïence empilées sur le dressoir, et les plats d'étain à bordure rocailles, étagés dans le vaisselier.

L'autre tante, -- la tatan Delphine, un peu bossue, grande dévote et porte-bannière de l'archiconfrérie, -- s'occupait des victuailles : d'un côté, les lapins couchés sur un lit de sauge, les volailles, dindons, poules et poulets, encore emplumés ; de l'autre, accrochées à des clous, les pièces de viande, énormes, pour l'homérique festin. Et dans des corbeilles, les œufs, pour de gigantesques omelettes ; les légumes, formant de multicolores bouquets ; les salades, épanouies en touffes vertes, dans les paniers en fil de fer. Puis, sur une table, les jarres de crème, les gâteaux aux épinards, à la pulpe de courge, les flans garnis de rouelles d'orange ; les beignets, les matefaims, les beignes, prêts à être jetés dans la poêle à frire ; et des claies d'osier chargées de fruits, choisis parmi les plus beaux de la réserve.

Les servantes allaient et venaient, vaquant aux mille détails d'une si formidable journée : on déplaçait les meubles, on faisait grand tapage. Et toute une population de voisins, de commères et de marmots, assistait, le méchant sourire de l'envie aux lèvres et le blâme sournois dans le regard, à cette agitation tumultueuse qui préparait la fête de demain, et déjà la rendait maussade, par le trop de besogne des uns, la raillerie silencieuse des autres et la fatigue de tous.

Cependant le clerc de la paroisse, ayant quelque peu trinqué avec Dode, le frère aîné de la fiancée, se disposait à aller sonner les cloches à toute volée, et le sacristain ne parlait de rien moins que d'étendre sur les marches de l'autel le tapis qui servait aux fêtes carillonnées, don de feu la baronne Maxellende de Corsinge, qui trouvait ce tapis trop foncé pour son boudoir.



Claudette Dugol, souriant au babil de sa sœur Félise et de son amie Adélaïde, essayait ses atours dans sa chambrette, aux rideaux de percale blanche, aux murailles crépies à la chaux. La longue robe de mousseline blanche, aux plis floconneux, aux cassures luisantes, dessinait sa taille svelte et flexible. Parmi les bouts flottants de la ceinture, se balançait l'aumônière de serge blanche, symbole de la divine charité. Autour du cou de la jeune fille serpentait une chaînette d'argent et des rubans plissés en ruches s'enroulaient autour de ses bras, sur la peau mate des gants.

Les jeunes filles ajustaient le voile, très ample, de tulle neigeux, sur les cheveux noirs de Claudette, les cheveux noirs tordus en tresses opulentes, déjà couronnées du chapel de roses et de boutons de fleurs d'oranger.

Enfin, l'œuvre minutieuse fut accomplie. Sous le nuage diaphane du tulle, les fleurs blanches étoilaient un feuillage sombre. Et Claudette, sous la lumière qui tombait des chandeliers soulevés à bouts de bras par ses compagnes, put se mirer dans une grande vieille glace verdâtre, où elle apparut d'une blancheur marmoréenne, semblable à la statue d'une châtelaine des siècles écoulés, que la vie aurait tout à coup animée, et qui se serait dressée, rigide et pâle, sur les pierres de son sépulcre.

Claudette, la pauvre petite paysanne, était belle, d'une beauté altière, mais pleine de charme. Ses yeux clairs brillaient comme deux diamants sous l'arc délié des sourcils. Une teinte de rose nuança ses joues, puis ses paupières s'abaissèrent lentement, et un léger frisson fit frémir le voile et bruissier la mousseline. Adélaïde et Félise l'admiraient, et riaient. Pourtant la jolie Félise, agrafant au bras de sa sœur un bracelet fermé par une perle, pensa :

— Perles sont emblèmes de larmes!

Et la blonde Adélaïde murmura :

— Essayer la parure de noce porte malheur à l'épousée!

Et toutes deux, soupirant, se turent soudain; le gracieux gazouillis de leurs lèvres incarnadines finit en un murmure gémissant. Elles furent pâles, et Félise, rougissante, balbutia :

— Pourquoi l'as-tu aimé, ce Théodore?... Cet allemand né français par hasard, tombé de la hotte d'un colporteur, élevé par charité, devenu savant grâce au vieux curé qui se fit son maître, et devenu maintenant l'ennemi de tous les prêtres, parce qu'il a dû l'aumône à l'un d'eux?

Claudette, fronçant le sourcil, et frappant du pied avec colère, répondit :

— Petite sœur, Théodore n'est pas allemand, puisque son père était du pays de Romanches, la-bas, dans le cœur des montagnes suisses. Petite sœur, Théodore n'est ni pauvre ni ignorant, parce qu'il a travaillé et veut travailler encore... Petite sœur, Théodore n'est pas ingrat... Petite sœur, tu es méchante, et Théodore n'est pas méchant.

— Ah! s'écria Félise, déjà consolée, tu l'aimes trop!

— Oui, je l'aime... C'est mon droit aujourd'hui. Demain ce sera mon devoir. Je suis heureuse, pardonne-le moi. Ce sera ton tour, l'an qui vient.

Sans répondre un mot, Félise, le visage empourpré, saisit d'une main fébrile un chandelier et courut vers la porte qu'elle ouvrit. Du haut du palier, elle cria dans l'escalier :

— Venez... venez vite! Venez voir comme elle est belle!

Et tout aussitôt, ce fut sur les marches un tré-

pignement de pas lourds. La première qui fut en haut des marches, c'était tante Delphine, essoufflée; puis venaient tante Modeste, tante Andréanne, la maman, un peu lente à cause de sa corpulence, grave, les yeux rougis et les joues humides; et pour clore la marche la petite sœur Philomène et son jumeau Basile, très éveillés, très espiègles, pour leurs treize ans, et que tout ce charivari amusait d'autant plus que depuis trois jours, ils manquaient l'école.

Dode, l'aîné, resta en bas, avec le papa, qui faisait le mental calcul de ce que lui coûteraient ces justes noces, et avec le *quinque* Guérin, un vieil oncle, très vieux, qui avait fait la campagne de Russie avec Napoléon, et arborait au revers de sa veste de ratine la médaille de Sainte-Hélène. Des hommes eussent manqué à la dignité de leur sexe puissant et barbu, en allant contempler quelques aunes de mousseline drapée sur un corps de fillette! Que leur importaient les chiffons, les tulles et les fleurs d'oranger? Mais ils dressaient le couvert, alignant les écuelles de belle terre jaune vernissée, les cuillers et les fourchettes d'étain, les verres à fonds épais, les brocs de *môda*, cidre ferme et droit en goût, les pots de vin blanc, et deux bouteilles d'un vieux vin de son crû que le père Dugol avait sournoisement débouchées.

Puis la servante mit sur la table la vaste soupière d'où s'exhalait une odorante fumée; un plat immense de pommes de terre au lard, un jambon rouge et brun dans son enveloppe de gelée, un vacherin d'Abondance et une corbeille de noix.

Le fiancé entra, sur ces entrefaites. Un grand gaillard dégingandé, assez mal bâti, l'œil torve sous un front très bombé, massif, blond, la barbe rousse, un type germain, robuste d'aspect, et point sympathique.

Ce Théodore Leupold passait pour savant parce qu'il était pédant, pour spirituel parce qu'il plaisantait grassement, pour très futé parce qu'il était toujours de l'avis du plus fort. On le disait riche. Il s'habillait de noir, changeait de chemise deux fois la semaine, et ne se montrait à la messe qu'avec des gants. Car il allait à la messe : les Dugol n'eussent point donné leur fille à un mécréant. Tous, ils votaient pour le candidat rouge, mais ils faisaient leurs Pâques, et, chaque dimanche, chantaient vêpres à la tribune.

Le curé n'était point ravi du mariage de Claudette. On lui avait demandé conseil, comme il se doit, mais seulement après l'affaire bâclée. La petite ne voulait point d'un paysan pour mari, et Leupold exigeant une dot, s'était mis à l'enchère. Trois communes voisines se fussent cotisées pour lui fournir une femme. Claudette l'emportait sur trois rivales, et se mariait pour que ces trois rivales n'eussent pas son mari.

On entendait les voix des femmes, d'en bas. Elles s'extasiaient sur la beauté de la jeune fille, et la plaignaient de n'être point assez attifée à leur goût. Tante Delphine aurait souhaité que la ceinture fût en moire ; tante Modeste rêvait d'une jupe à volants ; tante Andréanne apportait le paroissien, couvert en soie blanche ; Philomène offrait un chapelet en nacre « monté en argent ! », et le petit frère, timide et moqueur tout à la fois, exhibait une paire de gants, *en peau*, comme ceux que portent les jeunes épouses de la ville. Quant à la maman Dugol, elle soupirait, grommelait qu'en son temps on se mariait avec la robe de mérinos à mille plis, vert myrte ou carmélite, avec le mouchoir à franges, en fichu, et, sur les bandeaux bien lisses, en guise de couronne, le petit bonnet de tulle qui sied si bien aux jolies filles du Chablais.

Claudette, Adélaïde et Félise se récriaient. Il y en a tant, à la ville, qui ont des robes à traîne, des falbalas, et des châles tapis, — et qui n'apportent pas, dans leur tablier, les dix mille francs que le père Dugol avait comptés, en écus bien sonnants à monsieur le notaire.

Quand on l'eût assez admirée, Claudette se dépouilla lestement de la couronne, du voile et des mousselines. Toute sa blanche parure fut étalée avec soin sur les chaises. Elle reprit sa jupe et son corsage de serge brune, piqua une feuille d'oranger dans les tresses de ses cheveux, et descendit, suivie des tantes, de la maman, des sœurs, du petit frère et de l'amie de noces, car les hommes, en bas, criaient qu'ils avaient faim et qu'ils voulaient souper. Cependant, avant de s'attabler, Leupold vint droit à la fiancée, et lui mit, distraitement, un baiser sur la joue.

Lorsque tante Delphine eut servi la soupe à tous les convives, elle mit à part, selon un usage qu'elle avait, une écuelle pleine, un morceau de pain et un verre de vin. Et Théodore Leupold, comme il le faisait à chaque fois, se moqua d'elle, parce qu'elle faisait ainsi la part du *servant*, du *farfadet*, du bon esprit qui vient, aux nuits d'hiver, tresser la crinière des chevaux, lisser le poil des vaches, blanchir la toison des brebis. Il ne croyait pas, lui, à ce gnome que nul ne voyait jamais, et raillait les crédulités superstitieuses des bonnes femmes, qui offrent copieuse pitance à la gourmandise des vagabonds, car ces mets, placés sur le banc, à la porte, ce ne peut être assurément le farfadet qui les mange, mais bien les mendiants loqueteux, qui s'en vont de nuit, par les chemins.

— Et quand cela serait? s'écria tante Delphine, un peu aigrement. Cette aumône servira toujours à quelqu'un sans m'appauvrir!

Sur quoi elle s'en alla mettre l'écuelle, le morceau de pain et le verre, dehors sur le banc, et Théodore Leupold, ne se tenant pas pour battu, continua ses moqueries des croyances naïves que chacun, à l'envi, exprimait. Et suivant l'invariable coutume des veillées, on en vint tout aussitôt aux histoires de revenants. Chacun dit la sienne, sans être effarouché des rires de l'instituteur que le manuel Compayré n'avait point édifié sur de telles aventures, et qui niait tout, de l'air com-ponctueux, bienveillant et dédaigneux d'un malin qui sait à quoi s'en tenir sur ces contes.

La *mamma* ayant narré que, le jour de la mort de son père, elle avait vu trois corbeaux perchés sur le mur du jardin, trois poules noires sautillant dans la cour, trois chats tigrés sur le chemin juste en face de la porte, Adélaïde avoua tout aussitôt que, le premier vendredi de chaque mois on voyait passer derrière les vitres de la fenêtre, dans la misérable cahute qu'elle habitait durant sa vie, le fantôme de Jeanneton, la veuve du fossoyeur.

Tante Delphine assura qu'au jour de Noël, pendant la messe de minuit, tout ce qui reste de feuilles aux arbres, aux alentours de l'église, se change en pièces d'or que les passants peuvent cueillir, s'ils sont en état de grâce, et tante Modeste affirma que, le jour de la Chandeleur de cette année, elle avait vu son cierge béni s'éteindre et se rallumer trois fois, sans qu'elle s'en mêlât.

La belle Félise avoua, en rougissant, qu'étant allée chercher de l'eau au puits, elle avait penché la tête par dessus la margelle avant d'accrocher le sceau à la corde, et que, par trois fois, tout au fond de l'abîme ténébreux, la figure lui était apparue, de leur voisin Prosper, soldat de marine au Tonkin.



Et tante Andréanne se plaignit, à voix très basse, qu'en certaines nuits où elle ne pouvait dormir, elle entendait autour de son lit des frôlements et des murmures.

Il n'y eut pas jusqu'aux jumeaux Philomène et Basile qui ne parlissent de la dame blanche du manoir de Buffavent, et du cavalier monté sur un cheval rouge, entouré d'une meute innombrable de chiens-spectres, qu'on voit mener la chasse aux loups sur la plaine blanche de neige, dans la nuit de la Toussaint.

De tout quoi Théodore Leupold riait à gorge déployée et à perdre haleine, sans cesser de boire à larges rasades le cidre et le vin de son beau-père de demain. Claudette demeurait silencieuse, un peu vexée de l'hostilité qu'on semblait montrer à son prétendu, parce qu'il ne voulait pas croire à toutes ces histoires des tantes. Mais le vieux *quinque* Guérin, qui avait passé la Berésina sans y geler, prit la parole à son tour, et donna raison à toutes ses nièces. Lui-même, n'avait-il pas vu, sous sa tente, un grenadier tué à Smolensk, et cela huit jours au moins après la bataille. D'ailleurs le grand empereur avait aussi ses visions, et toute l'armée connaissait fort bien ses rapports avec le *petit homme rouge*. La parole du vieux soldat, nette et vibrante, fit taire les ricanements du maître d'école, cette fois vaincu. Et le chœur des voix grêles, glapisantes, stridentes et rêches des tantes Andréanne, Modeste, Delphine, de la *mamma*, de Félise, Adélaïde et Philomène, chanta comme une mélodie cette hymne triomphale en trois mots :

— Vous voyez bien !

Pour le coup, Claudette Dugol se fâcha. Voulait-on faire de la peine à son futur, sous ses yeux, et la veille de ses noces ? Théodore pinçait les lèvres, clignait des yeux, et buvait lentement, le nez dans son verre.

— Ah ! bien, dit Claudette, vous avez peur de votre ombre, j'en jurerais ! Tante Delphine fait le signe de la croix avant d'aller à la cave ; tante Andréanne arrose son lit d'eau bénite avant de se coucher ; tante Modeste se met du coton dans les oreilles... La *mamma* ne souffle pas sa chandelle sans dire *Ave Maria*, et toi Félise, tu regardes sous ton lit pour voir si la *ressemblance* de Prosper n'y serait pas cachée!.. Eh bien ! moi j'ai plus de courage que vous tous, continua la jeune fille, et je vous parie que je vais ce soir, à minuit, au cimetière, avec mon voile d'épouse sur la tête!... Et toute seule!...

Il n'y eut qu'un cri dans l'assemblée, et toutes les tantes, consternées, voilèrent leur maigre visage de leurs maigres mains. Papa Dugol ne trouva qu'une manière d'exprimer son courroux : il frappa du poing sur la table. Dode et Basile restèrent bouche bée, le *quinque* lança un juron, et Théodore Leupold se mit à rire, de son rire mauvais.

— Oui, reprit Claudette, en s'animant. Je le ferai comme je le dis!... Et après tout, je suis en état de grâce. Je me suis confessée ce matin... Les morts qui dorment sous la terre dorment bien, croyez-moi... Et jamais personne n'est revenu de l'autre monde pour dire ce qui s'y passe et comment c'est fait.

Tante Modeste sortit son chapelet de sa poche pour en baiser la croix, tante Delphine joignit ses mains sèches pour prier, tante Andréanne essuya ses yeux larmoyants avec son mouchoir jaune, ourlé d'un linceul bleu.

— Tout ça, déclara le père Dugol d'un ton péremptoire, tout ça c'est des bêtises. Le cimetière appartient aux morts, qu'il faut laisser en paix !

— Oh ! fit Théodore avec son insupportable rican-

nement, Claudette s'est vantée, pour sûr, et nous savons bien tous qu'elle ne serait pas si vaillante!...

— Puisque j'ai offert de parier, voulez-vous? insista l'obstinée jeune fille.

— Pas de gageure! ordonna le *quinque*, ça porte malheur.

— Il n'en est pas besoin, affirma Théodore. Il suffit que je dise à Claudette que *je ne veux pas* qu'elle aille au cimetière.

— Ah! fit-elle d'une voix altérée. Comment avez-vous dit?

Il répliqua un peu brutalement, scandant les mots :

— J'ai dit : *Je... ne... veux... pas!..*

— Oh! murmura l'opiniâtre enfant, vous n'êtes pas encore mon mari, pour commander!... Jusqu'à demain, ma volonté est à moi... Et je ferai ce qui me plaît, dit-elle pour conclure.

Le souper s'achevait. On se réunit un moment autour de l'âtre, en causant d'autres choses, puis l'*Angelus* ayant sonné, le vieil oncle se mit à genoux et récita la prière du soir. Après quoi, il y eut de bruyants adieux, et toute la maisonnée s'en fut coucher. Dode sortit avec Théodore. Ils avaient échangé un regard de connivence. Le père grommela. Mais ne faut-il pas que les garçons soient libres, et surtout la veille d'une noce? Dode et l'instituteur préparaient quelque surprise pour la fête et voilà tout. Ces bonnes raisons données par la *mamma* à l'oreille de son époux, levèrent les scrupules du bonhomme.



Claudette et Félise dormaient dans la même chambre, à côté de la grange où le *quin jué* avait sa tente,

bâtie en planches de sapin, où ses armes formaient une panoplie, avec ses épaulettes de grenadier, autour d'une image du petit caporal. Une lucarne éclairait ce cabinet.

Les deux sœurs causèrent longtemps avant de se devêtir. Félise fut au lit la première, grondant Claudette d'être songeuse. Celle-ci attendait que l'oncle Guérin eût fini de fumer sa pipe, à la lucarne, ainsi qu'il faisait chaque soir, de la Circoncision à la Saint Sylvestre, et que les trois tantes eussent achevé la psalmodie des litanies de la Vierge.

Une heure s'écoula avant que tous les bruits de la maison eussent cessé. De temps à autre les chiens aboyaient, au passage de quelque paysan attardé. Puis un grand silence tout à coup régna. Félise, inquiète, regardait sa sœur, immobile sur une chaise, et pensive.

— Claudette, dit-elle soudain, viens près de moi... Tu es triste... Tu rêves?... Pourquoi?... A quoi penses-tu, au lieu de te mettre au lit?... c'est demain que nous nous séparons, ma sœur, après avoir passé vingt ans sans nous quitter!.. Viens, te dis-je... Ou veux-tu que je me lève pour te tenir compagnie?... Demain, il y aura tant de fatigue...

— Oh! oui, tant de fatigue, murmura Claudette en soupirant.

Mais elle s'approcha du lit, se pencha vers Félise dont elle prit les deux mains, et regardant sa sœur, de ses grands yeux noirs où luisait une flamme étrange, elle poursuivit d'une voix basse et concentrée :

— Écoute... je veux y aller!

— Encore! dit Félise, doucement irritée. Pauvre Claudette, es-tu folle?

— Je veux y aller. Théodore a dit *je ne veux pas*. Il n'a pas le droit, n'est-ce pas, puisque je suis

encore à moi, et pas encore à lui?.. Il a commandé, je n'obéirai pas... Si je reculais maintenant, petite sœur, ils diraient que je suis une poltronne, une peureuse. Et lui serait très fier d'une soumission que je ne lui dois pas. J'ai promis que j'irais, ce soir, à minuit, au cimetière, j'y vais.

— Alors, dit Félice en faisant un mouvement pour se lever, j'y vais avec toi.

— Non; j'irai seule.

— Et si j'appelais...

— Si tu appelles, dit Claudette dont les beaux sourcils se froncèrent et dont une expression d'entêtement colère et de sombre menace envahit les traits, si tu cries, si tu m'empêches de faire ma volonté, je te jure que je ne te pardonnerai jamais et que je ne te parlerai plus jusqu'à l'heure de ma mort!

— Hélas! gémit Félice en laissant retomber sa tête sur l'oreiller.

Claudette l'embrassa, tout à coup transfigurée. Mais les caresses de la belle fiancée ne consolaièrent point l'affligée, qui se mit à pleurer amèrement. Quelques instants encore elles restèrent ainsi l'une près de l'autre, celle-ci balbutiant des paroles de tendresse, Félice retenant ses sanglots. L'horloge de l'église sonna onze coups, qui vibrèrent lugubrement.

— C'est l'heure, dit Claudette.

Elle prit dans l'armoire une jupe et un fichu blanc, qu'elle arrangea par-dessus ses autres vêtements; puis elle drapa sur sa tête la mantille de gaze blanche, qu'elle mettait en guise de voile pour se rendre à la Table Sainte, suivant l'usage du pays. Ainsi parée, avec ces plis légers flottant autour de sa taille svelte, elle ressemblait en effet, à ces fiancées des ballades allemandes qu'on voit errer sous les cyprès, à la *Lénore* emportée

par l'inferral coursier, aux dames blanches qui hantent les vastes salles désertes des antiques manoirs.

— Oh ! j'ai peur, s'écria Félise d'une voix étouffée. Pauvre Claudette, il t'arrivera malheur.

— Je serai de retour dans moins d'un quart d'heure, dit Claudette, sérieuse, et fort pâle sous ses voiles blancs. Patience, Félise ! mais il ne sera pas dit que j'aie eu peur et que la volonté d'un homme a fait plier une Dugol. Adieu !

— Je te verrai de là, s'écria Félise en montrant la fenêtre.

D'un bond elle fut debout. Elle s'enveloppa d'une couverture et vint s'asseoir près des vitres claires que bleuissaient des rayons d'étoiles.

Claudette partit, d'un pas si léger que même sa sœur ne l'entendit point traverser la grange, passer sur la galerie et descendre l'escalier extérieur qui aboutissait à la basse-cour. Tout au plus fit-elle bruire, en les frôlant, les branches de la haie, et les feuilles sèches éparses sur le chemin. Le blanc fantôme poussa la grille du cimetière, et presque aussitôt apparut, entre les ifs nains, les buissons de buis, les fleurs fanées des tombes.

Le cœur de Félise battait à se rompre.

C'était une de ces belles nuits d'automne, sans lune, mais point ténébreuse où des myriades d'étoiles criblent de paillettes chatoyantes un ciel d'un bleu intense. La campagne endormie offrait cet aspect sauvage des sîtes privés de lumière ; les broussailles accroupies sur le sol avec des formes monstrueuses, les arbres, en pyramides frustes aux contours indécis, les peupliers en gigantesques pylones, le vert des prairies rayé de lignes opaques et lumineuses, les montagnes, se dessinant en silhouettes fantastiques sur le firmament, et, au bas de

la côte, le lac, borné par un océan de brumes, ressemblant au miroir luisant et mat d'une nappe d'étain en fusion.

L'église, massive, et le clocher blanchâtre, avec sa fausse coupole de fer blanc lividement argenté, projetait son ombre opaque sur la terre, et le cimetière dans le lointain, avec ses croix, ses sapins, ses stèles gris avait une grande solennité.

Claudette, en y pénétrant, ne riait plus. Elle tremblait. A ce moment suprême elle se repentit sans doute de sa présomption. Néanmoins elle marcha, droit devant elle, au hasard, peut-être, mais guidée par un instinct vague vers l'endroit où son aïeule et son aïeul, qu'elle avait connus, dormaient l'éternel sommeil, réunis dans la même tombe.

Or, derrière cette tombe, le même jour, on avait creusé une fosse pour une pauvre mendiante d'un hameau voisin. Et c'est dans cette fosse que Théodore Leupold était maintenant caché, les yeux au ras du sol, tandis que Dode Dugol, ivre, assis en dehors de la muraille du lieu funèbre, guettait. De concert ils avaient voulu jouer une comédie sacrilège, et le fiancé prétendait donner à sa fiancée ce qu'il osait appeler « une bonne leçon ».

Au bout d'un instant, Claudette rassurée par le silence, et s'enhardissant, prononça d'une voix haute :

— Je suis ici et je n'ai pas peur!... Vous autres tous qui êtes couchés sous la terre, pardonnez-moi mon action et reposez en paix!

Une voix sourde, profonde, et qui sortait de la tombe répondit à la voix argentine de la jeune fille. Elle ne proféra que ces mots :

— Je te réponds, fille audacieuse, qui ne crains pas de venir profaner la cendre des morts...

Il y eut un cri... Un cri lamentable, éclatant, surhumain...

Claudette leva les bras au ciel, arracha son voile, tourna sur elle-même, et s'abattit expirante, la face contre terre.

Il y eut un autre cri d'angoisse, un sanglot déchirant, un triple appel ;

— Claudette! Claudette!... Claudette!...

Puis la lucarne du *quinque* Guérin s'ouvrit avec fracas, laissant voir sur un fond tout à coup lumineux la silhouette du vieux soldat. Il avait son fusil entre les mains. Il vociféra un terrible blasphème, épaula son fusil, mit en joue....

Théodore Leupold, éperdu, s'élançait hors de la fosse. Dode Dugol escaladait le mur du cimetière.

Un coup de feu retentit. Leupold tomba, la poitrine trouée.

On sonnait l'alarme dans le village, et de tous côtés s'élevaient des voix....



Le surlendemain Claudette fut enterrée dans la fosse, derrière celle des aïeux. Et c'étaient les vieilles tantes Delphine, Modeste et Andréanne avec Félise, qui portaient les quatre coins du poêle blanc des vierges.

Petite Philomène pleurait derrière le cercueil, entre la *mamma* et Adélaïde, l'amie de noces.

Le corps de Leupold fut jeté dans un coin, à l'angle où n'atteignait jamais l'ombre de l'église.

Quant à l'oncle Guérin, il mit sa médaille de Sainte-Hélène pour comparaître devant la cour d'assises, qui l'acquitta.

CHARLES BUET.

*Villa Floret, Décembre 1888.*









## LE TRAVAIL.

**L**A question du travail agite en ce moment le monde et occupe tous les mondes : le monde parlementaire, le monde économique, le monde agricole, le monde industriel, le monde ouvrier, le monde des penseurs, le monde religieux. La question du travail est devenue la question sociale. Celui qui la résoudra sera un bienfaiteur de l'humanité. Cette question, M. Chauvet, l'éminent professeur de la Faculté des Lettres de Caen, l'a étudiée avec la compétence du moraliste et du philosophe. Il a publié sur ce sujet une brochure très remarquable, intitulée : *Le travail. Etudes morales.*

M. Chauvet commence par définir le travail, sa nature et ses caractères; il démontre ensuite qu'il s'impose à tous les hommes quels qu'ils soient, avec une obligation absolue et qu'on ne saurait enfreindre cette obligation sans se rendre coupable envers soi-même et les autres. « Tous les hommes, dit-il, ont également « une destinée à accomplir et ne peuvent l'accomplir « que par le travail. » Et ce qui est vrai pour l'homme en particulier, pour l'individu, est vrai aussi pour les nations, pour les sociétés. Les peuples comme les indi-

vidus, grandissent et prospèrent par le travail; ils se dégradent et périssent par l'inaction. Voyez l'Orient! Le voyageur, en parcourant des ruines que baignent des fleuves majestueux, se demande attristé si c'est là ce qui reste de vastes empires et de merveilleuses capitales, et ces ruines lui répondent : L'Orient ne travaille plus.

Voyez l'Europe! c'était d'abord une terre couverte de sombres forêts et de marécages pestilentiels; ses premiers habitants croupissaient dans des antres infects luttant continuellement contre la dent meurtrière des fauves. Aujourd'hui le soleil inonde cette contrée de lumière; les plantes les plus variées émaillent ses champs; les navires de tous les pays sillonnent ses fleuves, et les églises et les palais témoignent de la civilisation de ses peuples. L'Europe travaille.

Voyez l'Espagne! Au seizième siècle, ce peuple étendait sa domination sur le monde entier; il était le premier dans l'industrie et le commerce. Aujourd'hui il est morne et sans vie, l'Espagne ne travaille plus.

Voyez la Hollande! née au milieu de marais, constamment menacée d'être engloutie par la mer, sa population s'est défendue contre les flots envahisseurs et a transformé les marais en vertes prairies que broutent de magnifiques troupeaux. Par sa tenacité et son courage, le hollandais est devenu le maître de l'Archipel-indien, cette terre fortunée que des écrivains ont comparée au Paradis terrestre, cet Archipel d'Asie le plus considérable du globe par le nombre de ses îles et par son étendue. La Hollande travaille.

Le travail est donc une condition de la vie sociale, comme il est une condition de la vie individuelle.

Mais le travail doit-il être incessant, sans trêve ni relâche? Doit-il être continu, perpétuel? Il sera inter-

missent. La nature en effet nous enseigne que le travail est une dépense de forces et d'énergie, et que l'homme, être borné et imparfait, n'est pourvu que d'une certaine quantité de forces et d'énergie. Par conséquent toute dépense de forces est suivie d'épuisement, et cet épuisement est la cause fatale de l'arrêt du travail; il provoque le repos. Le repos est donc nécessaire à l'homme afin qu'il puisse réparer ses forces épuisées, amasser une nouvelle provision d'énergie, et redevenir en état de fournir un nouveau travail.

« Telle est la loi de la nature humaine, dit M. Chauvet; après le travail obligatoire, le repos nécessaire.

« Cette loi, nous la voyons observée partout, consacrée par les coutumes, les usages, les lois écrites de tous les pays. Chez tous les peuples, à toutes les époques, la journée donnée au travail est divisée en deux ou trois sections par les heures des repas, qui sont aussi des heures de repos. Partout l'année est semée de fêtes, les unes religieuses, les autres nationales, les autres domestiques, et, qu'elles soient consacrées à la prière, à la célébration des glorieux ou des tristes anniversaires de la patrie ou de la famille, elles sont dans tous les cas des jours de repos. Enfin les peuples catholiques et chrétiens ont la semaine, le septième jour étant à la fois le jour du Seigneur et le jour du travailleur, puisque celui-ci, tout en rendant à Dieu l'hommage qui lui appartient, trouve cependant, dans l'accomplissement de ce devoir, le délassement de ses fatigues physiques ou intellectuelles, en même temps que la satisfaction des plus hautes et des plus salutaires aspirations de sa nature. »

J'ai tenu à reproduire ici cette page due à la plume de M. Chauvet, parce qu'il a fallu à l'auteur

un certain courage pour l'écrire par ce temps de scepticisme, et qu'il faut lui savoir gré de l'avoir écrite. J'ai voulu faire remarquer aussi que le savant professeur n'admet pas, comme l'a fait l'Académie française dans son dictionnaire, que le dimanche soit le premier jour de la semaine. Si le dimanche est, pour le catholique et le chrétien, le jour du repos et de la prière, il doit être le septième de la semaine, par la raison que le travail précède le repos. L'Écriture Sainte nous apprend que Dieu créa le ciel et la terre en six jours, et qu'il se reposa le septième. C'est pourquoi le christianisme a consacré ce jour au Seigneur (*Dies dominica*), et supprimé le jour païen consacré au soleil. Mais les langues d'origine germanique l'ont conservé. Les Allemands ont *sonntag*, les Hollandais *zondag*, les Anglais *sunday*, les Danois *sondag* c'est-à-dire le jour du soleil, comme ils ont *montag*, *maandag*, *monday*, jour de la lune ou lundi. Aussi, dans la nomenclature germanique des jours de la semaine, le septième jour est-il désigné soit sous le nom hébraïque de *samstag*, soit sous celui purement germanique de *zaterdag* et *saturday* (samedi) signifiant l'un et l'autre « jour de repos ». Mais ce dernier nom rappelle trop le sabbat, le jour consacré par les Juifs au repos, et les Allemands modernes l'ont remplacé par *sonnabend*, ce qui veut dire « veille du dimanche ».

Il faut donc que le premier jour de la semaine chrétienne soit le lundi, afin que le dimanche puisse être le septième, le jour consacré au Seigneur, c'est-à-dire au repos et à la prière, le grand jour, *dies magna*. C'est M. Chauvet qui donne cette étymologie du mot « dimanche » ; je crois qu'elle est la vraie et qu'elle peut très bien s'expliquer par les règles de la dérivation des langues, quoique Littré, Scheler et d'autres linguistes

fassent sortir ce mot du latin *dies dominica*, en le faisant passer par l'espagnol *domingo* ou l'italien *domenica*.

« L'italien, l'espagnol et le portugais, dit Littré, viennent du latin *dominica* ou *dominicus*, sous-entendu *dies*, jour du Seigneur, *dominicus*. Le français est pour *didemaine* ou *di-demenche*, jour dominical contracté en *diemenche*, de quatre syllabes. » L'interprétation de M. Chauvet me paraît moins forcée et plus facile à suivre.

Après avoir établi l'obligation du travail et la nécessité du repos qui succède au travail, M. Chauvet, en philosophe chrétien, veut encore un repos spécial pour la vieillesse qui ne peut plus réparer ses forces épuisées; il veut une retraite pour l'homme arrivé à l'extrémité de la vie, afin qu'il puisse se recueillir et régler les affaires de sa conscience avec les hommes et Dieu. « Je ne comprends pas, dit-il, qu'un honnête homme, quelles que soient ses certitudes ou ses doutes, n'éprouve pas le besoin, quand la Providence le lui permet, de faire avant de mourir un sérieux retour sur lui-même. Je ne comprends pas, en d'autres termes, que l'on consente à se laisser surprendre par la mort, à mourir enfin sans y avoir pensé, sans s'y être préparé par de graves et austères méditations. »

C'est par cette pensée religieuse que M. Chauvet termine sa belle étude sur le travail. Pour lui, le travail est un devoir; ce n'est pas un droit, dans le sens que le socialisme moderne donne à ce mot.

Depuis 1789, on a tellement abusé en France de la déclaration des droits de l'homme, qu'on a perdu le sentiment du respect : — le respect de soi-même, le respect de la famille, le respect de la patrie, le respect de Dieu; — et si l'on ne veut pas assister à l'effon-

drement moral de la France, il est temps de ne plus séparer la notion du droit de la notion du devoir. Il importe donc de placer partout où se trouve la déclaration des droits de l'homme, la déclaration des devoirs de l'homme.





## UN AMBASSADEUR FLAMAND A LONDRES.

1544-1550 (1).

---

**L** y a quelque temps, je faisais des recherches dans les archives du royaume à Bruxelles, lorsque mon attention fut attirée sur une pièce, qui avait pour date le 6 avril 1546 et portait pour titre : *Estat de la despence que à moy Franchois Vander Dilft ordinairement conviens soustenir durant ceste ma charge de par l'empereur vers le Roy d'Angleterre* (2). Je la lus rapidement et j'acquis la conviction que cette suscription aurait avantageusement pu être remplacée par la suivante : *Lamentations d'un diplomate flamand envoyé à Londres par Charles-Quint.*

On demandera peut-être pourquoi je qualifie ainsi ce document? Parce que, d'un bout à l'autre, ce n'est qu'un long gémissement de l'ambassadeur sur la cherté des vivres et des maisons, sur l'insuffisance de son traitement, sur la modicité de sa fortune, sur l'obligation où il a

---

(1) Causerie faite à la Société Littéraire de l'Université de Louvain.

(2) *Collection de documents historiques*, tome VII, fol. 153-157, années 1541-1548, *Cartulaires et manuscrits*, n° 161.

Les archives du royaume ne possèdent qu'une copie, probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'écrit de van der Dilft.



été de contracter des dettes, celles-ci augmentées, a-t-il la franchise d'avouer, « d'autant plus que la folie que a esté en moy de massonner, bastir et édifier en plusieurs lieux, comme l'on sçait, n'a laissé l'argent enrouiller ne aussi loger en mes coffres. »

Il semble que ces plaintes soient habituelles aux ambassadeurs; ce serait une erreur de croire que van der Dilft fut seul à les pousser : j'ai rencontré, aussi dans le XVI<sup>e</sup> siècle, un Vénitien, Marino Cavalli, qui, demandant une rémunération pour ses services, se lamente d'avoir dû dépenser, en vingt-sept mois passés aux Pays-Bas, autant d'argent qu'il lui en aurait fallu pour marier sa dernière fille; un autre, moine espagnol celui-là, réclamant de l'argent à Isabelle de Castille, s'écrie : « Si ces deniers n'arrivent pas bien vite, j'aurai mis en gage avant peu, non seulement tous mes vêtements, mais aussi ma propre personne, mon compagnon et mon domestique »; un autre encore, Claude de Cilly, envoyé de Bruxelles vers le roi d'Aragon, écrivait, le 8 mai 1509, à Marguerite d'Autriche : « Par aultre lettre j'advertissois vostre haltesse de mon extrême et grande povreté qu'il y a ung an que je ne vis que d'emprunt, dont je suis fort pressé de mes créanchiers, et ay perdu mon honneur et mon credit par dechà, et souffre de jour en jour de grands povretés et misères en vostre service; me semble, Madame, à vostre correction, que vous me faites grand tort de moy tenir ichy, où je ne fay que m'envieyllir et apourir en diminuant ma foy et mon honneur. » (1)

Ces plaintes étaient généralement fondées; on payait

---

(1) Voyez aussi les lettres de Mercurin de Gattinare à Marguerite d'Autriche. (LE GLAY. *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche.*) Elles sont remplies de demandes d'argent.

mal les ambassadeurs et souvent ils devaient attendre longtemps avant de toucher leur traitement : ainsi Marguerite d'Autriche ayant, à la fin de juin 1510, fait ordonnancer une somme de 7000 écus d'or, pour solder le traitement de Claude de Cilly et celui de Gattinare, alors son collègue d'ambassade, l'empereur Maximilien donna contre-ordre et se fit délivrer cette somme pour le paiement de ses troupes.

Quoiqu'il en soit, ce document me semblait ne pas être sans intérêt; comme il nous permettait de pénétrer, bien que d'une façon assez imparfaite, dans la vie privée d'un ambassadeur de cette époque, je jugeai à propos d'en prendre copie, comptant bien l'utiliser quelque jour.

. . . . .

Ce que nous savons de François van der Dilft se réduit à quelques traits généraux. Il était chevalier, de famille anversoise, troisième fils de Jean, seigneur de Borchvliet, et de Jeanne Audart, sa seconde femme. Il fut seigneur de Leeuwerghem et bourgmestre d'Anvers en 1537 et 1540; puis envoyé par Charles-Quint, en qualité d'ambassadeur, à Londres, en remplacement d'Eustache Chappuys, au mois de novembre 1544; il occupa ces fonctions jusqu'au 15 juin 1550, jour de sa mort. Il se maria deux fois : d'abord à Marguerite de Guevarra y Ladron, dont il n'eut point d'enfants; puis à Cornélie de Bernuy, fille de Ferdinand et d'Isabelle de Bonberghe; de cette seconde union naquirent deux fils et une fille (1).

Sa mission n'a laissé trace dans l'histoire : ni

---

(1) DE VEGIANO. *Nobiliaire des Pays-Bas*, tome II, page 655. Archives de Lille, Chambre des comptes, Recette générale des finances, B. 2442, fol. 542 verso, 569 recto; 2448, fo 371 verso.

Robertson, ni Henne, qui ont traité avec détails l'histoire de Charles-Quint, n'en disent mot dans leurs ouvrages, et les comptes déposés à Lille, qui ordinairement indiquent le but de l'ambassade, sont muets sur ce point lorsqu'ils concernent van der Dilt.

Nous n'avons point à faire à un homme d'une illustre naissance; mais, jetant un coup d'œil sur sa vie domestique, par là nous avons l'avantage, si nous voulons généraliser ce que nous y trouvons, d'arguer de ce qui devait être la règle commune, et non point d'exceptions.

. . . . .

Et d'abord demandons-nous comment était ordonnée la maison de cet ambassadeur, qui n'occupait certes point, comme je viens de le dire, l'un des premiers rangs parmi les grands seigneurs du temps.

Il répondra lui-même qu'elle comprenait trente-une personnes, en le comptant ainsi que Madame van der Dilt (1). On y trouvait deux chambrières, un chapelain, un portier, un tailleur (cousturier), un jardinier, un garçon de cuisine et un bouffon. C'est ce personnel que François van der Dilt laisse au service de sa femme, lorsqu'il est forcé de suivre en voyage le roi d'Angleterre. Sachant ce que lui commande la haute position qu'il occupe, il ne se permettrait pas de l'abandonner avec un seul de ces serviteurs en moins (2).

Quant à lui, sa suite se composera toujours d'abord de neuf personnes, qu'il ne détaille pas, mais qui sont

---

(1) « Sommes ordinairement, sans les survenans dont le nombre accroist, trente une personnes, et n'en scauroye avoir moins, principalement puis que j'ay charge de suyvre le Roy. »

(2) « Ne puis laisser ma femme à l'hostel avec moindre compagnie. »

probablement des secrétaires, pages, etc., puis de deux laquais, trois palefreniers, deux servantes de cuisine, un garçon de cuisine qui sait parler la langue anglaise, un sommelier (bottelier), un trésorier (dispensier), un fourrier qui sert aussi d'interprète, et un garde-chambre pour veiller sur les meubles, habillements et bagages.

Les fonctions de ce dernier ne constituaient pas une sinécure, car l'Angleterre, aujourd'hui célèbre pépinière de voleurs, récélait, alors déjà, en nombre considérable, s'il faut en croire l'ambassadeur, de ces industriels auxquels le bien d'autrui donne d'irrésistibles tentations (1).

Du personnel ambulante les neuf serviteurs anonymes, les deux laquais, un palefrenier et le fourrier suivaient seuls à cheval François van der Dilft; les autres voyageaient dans des chariots.

Tout ce monde devait être payé, habillé, nourri et logé.

« Payé et habillé », cela constituait une lourde charge dont van der Dilft ne précise pas l'étendue, mais qui grevait notablement son budget au bout de l'année (2). Pour sa femme et lui-même, il était astreint à des dépenses en habillements qu'il aurait pu éviter aisément sans la mission dont on l'avait chargé.

La table, surtout, amenait de grands frais; c'est ce détail de ménage qui donne lieu aux récriminations les plus vives de l'ambassadeur.

---

(1) « Et que mes maison et meubles soyent gardez et préservez contre les larrons et mauvais garssons qui desjà m'ont donné aucunes attainctes. »

(2) « Item les gaiges et traictemens de mes serviteurs et servantes montent aussi à notable somme, oultre leurs accoustremens et livrées, dont je m'apperchoys bien au boult de l'année. »

Il paraît que, vers l'époque de son séjour en Angleterre, les vivres avaient augmenté de prix dans des proportions énormes. La guerre en était cause : pour répondre aux demandes d'argent qu'elle suscitait, on avait imposé les denrées alimentaires de telle façon, que ce qui valait autrefois un, devait se payer en 1546 trois et quatre (1). Rien que pour le pain et la bière van der Dilft dépensait, de vingt-huit jours en vingt-huit jours (2), au-delà de soixante-dix-sept carolus, ce qui revenait à deux livres (3) quinze sous par jour. Les autres dépenses ordinaires de la table montaient de trois jours en trois jours à huit ducats ou seize carolus, et par jour à cinq livres, six patars, huit deniers. Pour la maison de l'ambassadeur, il fallait, par mois, deux poinçons de vin français; le poinçon coûtait trois livres sterling. Avant la guerre, le tonneau, qui contenait quatre de ces mesures, revenait à quatre, cinq, au plus six livres sterling; mais, depuis l'arrivée de van der Dilft, il n'avait jamais été à moins de onze livres sterling. On consommait approximativement pour deux livres (de Flandre) de vin par jour. Dans cette somme n'était pas compris le prix du vin du Rhin, que l'ambassadeur, probablement de constitution délicate, devait prendre pour le soin de sa santé et dans ce but faire venir d'Anvers. Il ne nous dit pas combien coûtait ce vin ni combien il en buvait.

---

(1) « Item la chierté de toutes choses a esté depuis ma venue bien grande et croist journellement pardeça, de sorte que ce que vailloit ung, couste à présent trois et quatre. »

(2) L'ambassadeur a une singulière façon de compter les mois : « de XXVIII jours en XXVIII jours qu'est le mois » écrit-il.

(3) A moins de mention contraire, il s'agit toujours de livres de Flandre. — La livre de Flandre, équivalente au florin et au carolus d'or, valait à cette époque 4 f. 22 c.

Nous pouvons calculer que les frais ordinaires de la table s'inscrivaient journallement au budget pour une somme de dix livres deux sous; somme équivalente en valeur d'alors à 42 frcs 64 c. (1)

Mais, comme l'écrit l'ambassadeur « Icy ne se fait commémoration des despens de bouche extraordinaires, lesquelz combien que j'en use le moins que je puis, pour quelque fois ne scauroye excuser, tant pour l'entretienement de privaulté envers aucuns principaulx de ceste court, que aussi pour la confluence de divers personnaiges, tant subjectz que non subjectz à l'Empereur, qui me viennent veoir et visiter, desquelz en réciproque je m'informe des occurrences; aussi aux povres poursuyvans dont journallement croist le nombre ne scauroye refuser partie de ma portion et pouvreté. » Malgré sa détresse, van der Dilft avait bon cœur et ne refusait pas de partager avec plus misérable que lui.

Aux dépenses énumérées plus haut, il faut joindre le coût de la nourriture des douze chevaux, que l'on peut évaluer à 3 livres ou 12 f. 66 c. par jour.

---

(1) Voici l'extrait d'une lettre d'un autre ambassadeur, extrait conçu dans le même ordre d'idées que la supplique de van der Dilft : « Puis que j'ay esté icy (Paris, février 1514), oultre que les vivres sont chieres et que nous payons cinq solz pour chascun chieval, sans les personnes, et pour la venue de mon beau-fils et de mes mulets, je me trouve avoir XV personnes et XV bestes a ma charge; et quant oyres je despecheray mon beau-fils que j'espere despechier dans V ou VI jours, toujours en demeurra à ma charge XII bestes et autant de personnes, desquelles ne me puy passer et ne m'a appourté mon beau-fils que II<sup>r</sup> francs et n'en porroit plus; recouvré que ne soit passé le terme de la Nostre-Dame de mars. Et treuve que presentement ne puy passer pour la despence, tant de mes gens que de mes chevaulx, à meins de neuf francs par jour, et par ce povez assez carculer en quel estat est ma bourse. »

Lettre de Mercurin de Gattinare à Marguerite d'Autriche. LE GLAY. *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, tome II, page 57.

Très grands aussi étaient, paraît-il, les débours qu'il fallait faire pour les provisions de bois, de charbon et de chandelles, mais l'ambassadeur déclare ne pouvoir indiquer exactement la somme; c'est M<sup>me</sup> van der Dilft qui possède les comptes pour cette partie du ménage et, au moment où son époux formule ses plaintes, elle est absente (1).

Il me reste à mentionner une dépense : celle du logement. Ici le sort de van der Dilft devient des plus tristes et mérite le plus de commisération.

Lorsqu'il arriva à Londres, il loua dans cette ville, à raison de cent vingt ducats par an, une maison qu'il s'empessa de garnir de meubles. Mais, par malheur, la peste éclata dans la Cité que la cour toute entière eût hâte de délaisser. L'ambassadeur dut la suivre « afin, écrit-il, que je ne fusse tenu pour suspect d'avoir continué ma demeure en lieu contagieux, auquel cas, selon la coutume de la cour et estroicte ordonnance du Roy, je n'eusse esté admis à la dite court ne à audience envers le dit seigneur Roy. » On s'en alla loger aux champs; il fallut y louer une seconde maison au prix de quatre-vingts ducats, tout en conservant celle de Londres pour y retourner l'hiver, le cas échéant. Deux cents ducats, voilà ce que coûtait le logis par an, sans comprendre dans cette somme les frais de réparation de l'une et l'autre demeure, frais qui tombaient à charge du locataire.

L'année suivante, le roi d'Angleterre, qui probablement avait en bonne estime François van der Dilft, lui

---

(1) « Item en bois, charbon et chandelles il n'est à croire ce que se despendt en l'année dont encoires ne scauroye particularizer la somme, d'aultan que ma femme, que encoires n'est de retour, en a fait la plus part de la provision. »

offrit gracieusement en prêt sa maison de Brudwal dans la ville de Londres.

On croira, peut-être, que les plaintes de l'ambassadeur vont s'arrêter? Erreur! sa destinée est plus pitoyable que jamais. Le cadeau royal équivalait pour lui, selon l'expression vulgaire, à un éléphant gagné à la loterie.

La maison de Brudwal, qui, pendant plusieurs années, avait été laissée déserte et inhabitée, ne possédait plus ni fenêtres, ni verrières, ni portes, ni serrures. Il fallut que van der Dilft, à ses propres frais, remplaçât tout cela et mit le logis en état de l'abriter. De plus, les écuries manquaient, on dut en bâtir et, en attendant qu'elles fussent achevées, envoyer les chevaux loger ailleurs.

Tout cela, on le comprend aisément, ne se fit pas sans grandes dépenses, si grandes même que van der Dilft craint qu'on ne donne pas créance à une estimation faite par lui et s'en remet, pour le soin de l'exécuter, au seigneur d'Eecke, qui jouit probablement d'un grand crédit.

Aux dépenses que je viens de détailler, il faut en ajouter beaucoup d'autres, comme les présents que sa position force van der Dilft à faire à l'un et à l'autre, le louage des charrettes, pour transporter serviteurs et meubles, lorsqu'il plaît au roi d'Angleterre de changer de résidence; mais ces dépenses sont composées d'éléments trop variables pour qu'il soit possible de les traduire en chiffres exacts.

Une question nous reste à poser : Quel traitement percevait l'ambassadeur? « Ordinairement, nous dit-il, en pain, cervoise, furnissement de ma table et vins seulement, je despens deux patarts par jour plus que ne montent mes gaiges. » Nous avons vu plus haut que le budget journalier de la table était de 10 livres,



2 sous; le traitement montait donc à 10 livres, ou en monnaie de l'époque à 42 fr. 20 c., ce qui revenait à environ 15403 fr. par an, somme équivalente, s'il faut en croire certains calculs, à plus de 77000 fr. de la monnaie d'aujourd'hui.

Ces émoluments n'étaient pas à dédaigner; mais cette circonstance qu'ils ne suffisaient pas aux frais occasionnés par la cuisine, met en lumière la façon respectable dont nos bons Flamands usaient des plaisirs de la table.

Il y avait un déficit assez considérable dans la caisse de François van der Dilft; il s'en plaint en termes amers et termine ainsi l'exposé de ses infortunes : « Laquelle despence n'est en mon pouvoir scavoir plus supporter, ayant à cause d'icelle fait très grosses charges sur mes biens, qui ne sont de si grande valeur que pour icy me soustenir, et à mon retour à l'hostel me feront faulte... Je me suis pareillement mis en debte vers mes bons amys plus avant que mon revenu ne comporte. »

Le document était probablement destiné à passer sous les yeux de Charles-Quint, ou d'un grand personnage quelconque, à l'influence duquel van der Dilft se confiait pour se faire indemniser des frais que lui occasionnait sa mission. Son espoir fut-il réalisé? A cette question van der Dilft ne répondra plus lui-même, les comptes des ambassades parleront pour lui.

Ils nous permettent de constater d'abord qu'il avait, comme il le dit lui-même, un traitement de 10 livres par jour (1); son prédécesseur Eustache Chappuys (2)

(1) *Archives de Lille*, Chambre des comptes, Recette générale des finances, B. 2442, f<sup>o</sup> 542 v<sup>o</sup>; 2448, f<sup>o</sup> 371 v<sup>o</sup>; 2460, f<sup>o</sup> 196 v<sup>o</sup> et 205 r<sup>o</sup>; 2476, f<sup>o</sup> 233 r<sup>o</sup>; 2482, f<sup>o</sup> 261 r<sup>o</sup>.

(2) *Idem*. 2442, f<sup>o</sup> 542 v<sup>o</sup> et 2448, f<sup>o</sup> 371 v<sup>o</sup>.

et son successeur Simond Renard (1), percevaient les mêmes émoluments. Quand van der Dilft fut nommé ambassadeur, Charles-Quint ordonna de lui avancer, sur ses gages, la somme de 760 livres, afin qu'il put s'apprêter et s'équiper (2); il lui octroya en même temps, comme don gratuit, une autre somme de 760 livres, « pour soy mectre en ordre et accoustrer, aussi ses gens pour son voyage d'Angleterre » (3). Lorsqu'en avril 1546, van der Dilft écrivit la touchante supplique que nous connaissons, le cœur de l'empereur accusé pourtant de sentiments peu généreux, s'émut aussitôt au récit des infortunes de son malheureux ambassadeur; en vertu de lettres patentes signées le 15 juin 1546, il lui fit remettre par l'intermédiaire de la veuve de Willem Willemsone Gheldersmans, qui remplissait probablement les fonctions de banquier, la somme de 1000 livres, « pour le aydier à supporter aucuns despens extraordinaires qu'il a faitz pour le service de sadicte Majesté en la charge dessusdite, aussi pour le recompenser des fraiz qu'il a soustenu en suyvant continuellement icelluy Roy d'Angleterre durant la chierté des vivres » (4). Les termes du bienfait répondent exactement, on le voit, à ceux de la demande.

Ce don ne suffit sans doute pas à combler le déficit qui existait dans la caisse de l'ambassadeur, ou bien de nouvelles dépenses en creusèrent un autre, et une seconde lettre fut probablement adressée à l'empereur. Celui-ci se montra de nouveau compatissant et, le

---

(1) *Inventaire des archives du Nord*, tome V, page 170.

(2) *Archives de Lille*, Chambre des comptes, Rec. gén., B. 2442, fo 542 v<sup>o</sup>.

(3) *Idem.* 2442, fo 569 r<sup>o</sup>.

(4) *Idem.* 2460, fo 230 r<sup>o</sup>.

12 janvier 1549, il donna à François van der Dilft la somme considérable de 3000 livres, soit 12660 fr. de la monnaie d'alors, « tant en considération des bons services que il a fait à sadicte Majesté endroit sa charge, que en récompense des certains despens et parties extraordinaires qu'il a soustenu et frayé audit pays d'Angleterre » (1).

C'est la dernière fois qu'il soit question dans les comptes de libéralités faites à van der Dilft; le 15 juin 1550 la mort vint terminer sa mission.

*Louvain.*

ALFRED DE RIDDER.

---

(1) Idem. 247<sup>b</sup>, f<sup>o</sup> 240 r<sup>o</sup>.





## POÉSIES (1).

---

### I. -- CHOSES DE NUIT.



NUIT sonne au cadran, triste comme une plainte.  
La cabane est bien close au bord de la forêt ;  
Et, pensive, à côté d'un berceau qui se tait,  
La grand' mère s'endort près de la lampe éteinte.

Elle dort, Sur son front chenu qui penche un peu,  
La lune met des tons jaunis de vieil ivoire.  
Sous l'horloge, au tic-tac lent, une chatte noire  
Surveille les derniers frissonnements du feu.

Les braises sur le mur ont comme un reflet rouge.  
L'aïeule achève un mot, en rêve, par instant.  
La chatte réfléchit dans l'ombre, en écoutant  
Le hoquet convulsif du balancier qui bouge.

Tandis que de son trou s'échappant sans témoin,  
Et narguant l'œil luisant de la chatte qui veille,  
Entre les blancs fuseaux du rouet de la vieille,  
Une araignée est là qui file dans un coin.



---

(1) Ces quatre piécettes feront partie des *Voix de l'Aube et du Crépuscule*, dont la seconde édition paraît actuellement au *Journal de Namur*.

## II. — SOLEILS COUCHANTS.



H! la tiédeur des soirs d'automne, sous les chênes!  
 Tout frissonne. Encore un rayon qui meurt, là-bas...  
 Les cygnes ont franchi les montagnes prochaines.  
 Dans les brandes, l'hiver se glisse, pas à pas.

Les courlis pleurent. L'eau clapote. La veillée  
 Revient : entendez-vous chuchoter les grillons?  
 La forêt sent tomber sa mante défeuillée :  
 Le vent souffle à travers les trous de ses haillons.  
 Les vieux troncs sont chargés de débris de ramures.  
 La bruine, en tombant, lave les églantiers.  
 La grive, au coin des bois, pille les sorbes mûres :  
 Avez-vous vu la grive au détour des sentiers?

Tandis que, vers la ferme où descend l'ombre brune,  
 Fouillant de l'œil la grange où s'ouvre un lit de foin,  
 Seul, sur le grand chemin que baigne un clair de lune,  
 Un pauvre vieux tatonne un air de flûte, au loin.



## III. — PAPILLONS.



E soir, quand le soleil noyé de vapeurs roses,  
 Comme un médaillon d'or dans un écrin soyeux,  
 Descend, à pas comptés, les monts silencieux,  
 Les grands monts qui, là-bas, prennent des airs moroses ;

Quand les papillons blancs, quand les papillons bruns  
 Ont pillé, maraqué, séduit le frais cortège  
 Des fleurs d'azur, des fleurs d'argent, des fleurs de neige,  
 Et dans cent coupes d'or bu de tous les parfums ;

Alors tous ces mignons bohêmes, sans besaces,  
 Voyant tout s'endormir sous le ciel embrumé,  
 Ivres d'avoir tout vu, tout goûté, tout aimé,  
 Doivent sentir enfin leurs paupières bien lasses.

Pourtant j'ai beau fouiller l'herbe où je vais m'asseoir,  
 Les feuillages obscurs, les lis, les mousses frêles,  
 Jamais je ne devine un frisson de leurs ailes...  
 — Où donc les papillons vont-ils dormir, le soir ?



## IV. — IDYLLE.

**J**UILLET. Dans la forêt, les myrtilles sont mûres.  
 Le soir, au loin, brunit les chênes. L'air est bleu.  
 Les nids ont chaud. Les toits brillent comme du feu.  
 Oh ! les duos d'amour, là-haut, dans les ramures !

Les foins sont faits. Tout vit, tout respire, au dehors.  
 C'est bor., l'été ! Déjà le mulot roux qui rode  
 Commence à rassembler, pour l'hiver, sa maraude  
 De faines et de blés sous les troncs d'arbres morts.

La bouche en cœur, la joue en flamme, ivres de brise,  
 Des troupes d'enfants blonds dansent au coin des bois :  
 Leur rire en perles d'or s'égrène avec leur voix  
 Comme l'arpège clair d'un cristal qui se brise.

Plus loin, dans les massifs pleins de nids suspendus,  
 Où, sous les lins en fleur, les houblons et les fèves,  
 Les papillons furtifs errent comme des rêves,  
 Des couples d'amoureux cherchent des coins perdus.

Et, tout là-bas, au fond de la plaine bleuâtre,  
 Dans la combe où la fraise est rouge au pied des houx,  
 Réveurs, se soutenant bras dessus, bras dessous,  
 Un vieux prêtre chemine à côté d'un vieux pâtre.

Or, voyant ces enfants danser sous ces buissons,  
 Ces jeunes gens s'aimer et ces deux vieux sourire,  
 Le bon Dieu qui, là-haut, surveille sans rien dire,  
 Songe que tout est bien et bénit les moissons.

ADOLPHE HARDY.



## NOCTURNE.

Au R. P. J. VAUDON.

LES étoiles disaient : « Gloire à Dieu dans les Cieux !  
 « Répandons à l'envi les éclats de nos feux,  
 « Pour en faire un reflet de sa gloire infinie  
 « Et louer à jamais sa majesté bénie!  
 « Espaces inconnus qui nous environnez,  
 « Mondes perdus au loin, monts qui vous couronnez,  
 « Par emprunt, des reflets de nos soleils immenses,  
 « Faites vous les échos de nos magnificences  
 « Près des faibles humains, et qu'un hymne éternel  
 « Aille, sans cesse, à Dieu des mondes jusqu'au Ciel... »

.....  
 La terre était tranquille, et toutes les lumières,  
 Avec les derniers mots des nocturnes prières,  
 Aux maisons du hameau s'éteignaient tour à tour.  
 Une seule veillait, malgré la fin du jour,  
 Tantôt jetant au soir ses lueurs indécises,  
 Tantôt se ravivant sous le souffle des brises.  
 C'était la pâle lampe aux reflets incertains,  
 Qui brûle nuit et jour devant les tabernacles,  
 Sans cesse humble témoin du plus grand des miracles.  
 Elle mêlait aussi ses murmures lointains  
 Aux sublimes concerts des pieuses étoiles;  
 Sa voix montait au ciel comme à travers des voiles,  
 Faible et pourtant distincte au milieu de la nuit,  
 Comme un pieux soupir qui s'exhale sans bruit.  
 — « O mes brillantes sœurs des célestes portiques,  
 « Laissez s'unir ma voix à vos sacrés cantiques;  
 « Je ne suis rien auprès des éclats de votre or,  
 « O radieuses sœurs, mais je préfère encor  
 « A vos destins brillants mon obscure existence,  
 « A vos champs azurés mon terrestre séjour .  
 « Vous, vous chantez la gloire et la toute-puissance,  
 « Moi, je chante surtout l'amour. »

M. A. COUSOT.



Sur la Mort subite de Sa Grandeur  
Monseigneur Henri-Charles Lambrecht

XXIII<sup>e</sup> ÉVÊQUE DE GAND

décédé en tournée pastorale à Denderleeuw  
le 2 Juillet 1889.



**N**OTRE Pasteur s'est immolé pour nous ;  
Plein d'héroïsme il restait sur la brèche...  
Jusqu'à le rompre avec son cœur il prêche  
Et pour l'entendre un peuple est à genoux.

Il bénissait et sa main s'est raidie,  
Il nous parlait et sa voix ne vit plus ;  
L'âme s'envole au séjour des élus  
Et sa dépouille est déjà refroidie.

Pour obtenir aux pécheurs le pardon,  
A tous les siens une foi plus intime,  
Au Divin Maître il s'offrait en victime :  
Et le Seigneur daigne agréer ce don.

Le 2 Juillet c'était la fête immense :  
Il arrivait, escorté de nos cœurs...  
Gand n'avait point vu de pareils vainqueurs,  
Héros de paix, de douceur, de clémence !

Le 2 Juillet c'est la mort, c'est le deuil :  
On va, doutant du malheur qui nous touche,  
S'interrogeant, des sanglots dans la bouche,  
Ou s'échangeant un douloureux coup d'œil.

L'évêque est mort après un an de règne,  
Mort épuisé de fatigue et d'efforts ;  
Ayant conquis les faibles et les forts  
Par la bonté dont sa vertu s'impeigne.



L'évêque est mort, ayant caché son mal  
Sous les dehors de son riant visage :  
Nous n'avons point eu d'alarmant présage,  
Rien n'amortit le coup, le coup fatal.

Le père est mort... Riches et misérables,  
Dans un hommage accourez vous unir ;  
Accourez, vous qu'il aimait à bénir,  
Petits enfants, aïeules vénérables !

Venez revoir ses traits chéris : venez...  
Oh non ! la mort active son ouvrage...  
Mais ce n'est point lui qui subit l'outrage !  
Levez au ciel vos regards étonnés.

Tandis qu'en longs replis se développe  
Le solennel cortège de son corps,  
Eglise et peuple unissant leurs accords  
Pour honorer la mortelle enveloppe ;

Entendez-vous ces chants délicieux,  
Ces purs esprits accueillant un autre ange ?  
Ce chœur d'élus où notre élu se range  
Le voyez-vous dans le lointain des cieux ?

Son âme était trop vaste pour la nôtre,  
Son zèle eût trop souffert de nos froideurs :  
Devant lui l'Être étend ses profondeurs,  
Le Cœur du Christ s'ouvre au cœur de l'apôtre !

Peuple orphelin, prions à deux genoux  
Par le Martyr que la grâce nous donne...  
Ne craignons pas que Dieu nous abandonne :  
Notre Pasteur s'est immolé pour nous !

JEAN CASIER.





## BIBLIOGRAPHIE.

La France catholique et la France juive, par DE  
MAGDELEINE; 2 vol. in-12°. 6 fr. 1888. Librairie  
Vivès, à Paris.

LE livre que nous annonçons est plutôt un livre nouveau qu'une nouvelle édition. Il y a quelque temps, en effet, M. de Magdeleine avait fait paraître sous le même titre un ouvrage en un vol. in 12°; mais on le sentait indigne de l'auteur : on voyait que ce travail avait été trop précipité; il renfermait des lacunes et offrait quelques décousus. Par ailleurs, les jugements étaient trop concis, incomplets. Malgré cela, son livre a été enlevé en peu de temps. Depuis, l'auteur a sans doute poursuivi ses études, mûri son sujet et mis à profit les observations qu'il sollicitait; car il vient de publier son ouvrage en deux beaux volumes. Cette fois il est digne de M. de Magdeleine; ce qui n'est pas peu dire : on doit attendre beaucoup de M. de Magdeleine; on veut retrouver chez lui l'historien uni au philosophe chrétien, un grand penseur allié à un bel écrivain, et enfin un homme du grand monde, bien au fait de tout ce qui se passe de nos jours. Qu'il est frappant le contraste qu'il établit entre la belle France des Charlemagne, des Saint Louis et des Louis XIV, et la France judaïco-maçonnico-rénégate d'aujourd'hui; cette fausse France plaisamment dite républicaine que, pour la troisième fois dans un siècle, veulent façonner, gouverner et opprimer des juifs cosmopolites alliés aux francs-maçons et aux catholiques apostats! Quoi de plus ridicule que cette France instable, mécréante, qui s'avilit de jour en jour aux yeux des autres nations! Elle était belle, cependant, la France de nos pères, la France chrétienne. C'est à cette France que la France actuelle doit tout ce qu'elle a eu de beau, de grand et le peu de bien que les faux grands hommes d'aujourd'hui n'ont pas encore pu détruire.

Telles sont, en deux mots, les idées dominantes de ce bel

ouvrage. Il répand un jour éblouissant sur le gouvernement actuel. — Les quelques petites imperfections, matérielles surtout, qu'on y rencontre, ne peuvent vicier cet excellent auteur, pas plus que quelques grains de poussière ne peuvent ternir une glace du plus pur cristal. On y remarque, en effet, quelques légères fautes d'impression, dans certains cas une certaine irrégularité, dans la disposition des caractères. En somme, l'ouvrage est bien imprimé, quoique très vite, on le voit. Dans sa colère contre les auteurs de la nouvelle France, l'auteur emploie quelquefois, sans doute pour mieux rendre son idée, des expressions un peu véhémentes, injurieuses même, des mots à l'*emporte-pièce*; il ne faut pas trop lui en vouloir dans ce cas. D'ailleurs, quand il porte un jugement, quand il expose les faits, il sait parfaitement rester maître de lui-même et frapper juste.

J. LANDEAU.



Itinéraire de Rome et de ses environs, par A. NIBBY,  
11<sup>e</sup> édition revue et augmentée, avec vignettes,  
cartes et plans; un vol. in-16° de XXII-456 pages;  
8 fr.; Librairie Lœscher, à Rome.

**Q**UE d'ouvrages n'a-t-on pas écrits sur Rome! Il y a, en effet, toujours quelque chose de nouveau à dire sur cette ville éminemment historique, ce centre et cette souche de la catholicité. Si Paris est un foyer d'attraction, Rome en est un également, et peut-être aussi puissant, mais à un autre point de vue. Il est inouï le nombre des pèlerins et des touristes qui viennent ou reviennent, souvent pour la dixième fois et des plages les plus lointaines, fouler le sol de la ville par excellence, tomber en extase devant ses merveilles. — A cette époque de pérégrinations il est opportun de signaler un bon guide de Rome. Car, pour ne pas perdre un temps précieux et ne voir les choses qu'à demi quand on a quelques jours seulement, ou même un mois à passer à Rome, il est indispensable d'avoir à la main un bon itinéraire, et même il serait extrêmement avantageux de l'avoir, pour ainsi dire, étudié d'avance. Heureux surtout ceux qui ont la bonne fortune de préparer leur voyage dans les énormes et ravissants in-quarto et in-folio publiés récemment — en italien — sur la célèbre cité. Mais le commun des mortels peut se contenter d'un simple manuel, d'un bon résumé portatif, bien tenu à jour.

Il en existe un certain nombre de bons, mais souvent trop incomplets, faisant partie intégrante d'un gros volume qui traite, par exemple, de toute l'Italie centrale; ce qui, la plupart du temps,

est inutile et surcharge inutilement. D'autres sont entachés d'une partialité regrettable. Nous croyons à propos de signaler, comme un des meilleurs, l'itinéraire de Nibby, ne parlant que de Rome et des stricts environs; c'est, du reste, à peu près le seul ouvrage récent et complet, autant que le comportent ses dimensions, qui soit uniquement consacré à Rome et sa banlieue. Il est encore loin d'être parfait, il faut l'avouer, malgré les dix améliorations successives dont il a été l'objet, mais où trouver la perfection en ce monde, et surtout qui peut parler dignement de Rome? Il néglige peut-être un tant soit peu le côté religieux, à l'inverse de certains autres qui négligent trop le côté profane. Du reste, le profane, dans Rome, a toujours quelque chose de religieux. D'ailleurs, l'ouvrage que nous signalons est simplement descriptif: il ne porte jamais de jugement; c'est un inconvénient peut-être, mais plus souvent un avantage; car chacun peut toujours, ayant les données voulues, asseoir son jugement.

Malgré ces quelques faibles restrictions, il faut avouer que ce manuel est d'une très grande valeur et même que nous le regardons comme le meilleur du genre.

J. LANDEAU.



**Le Pape et l'Italie. Un modus vivendi. Appels à la conciliation, par SCIPION ROMAIN.** Bruxelles, imprimerie Lambert-Stevelinck, rue de la Pacification 31.  
--- 1889.

**S**OUS ce titre une première brochure a paru il y a quelques mois, et aujourd'hui — au moment même où s'inaugure à Rome avec la complicité de l'Italie officielle le monument de Giordano Bruno — l'auteur vient par un second Appel insister sur son idée et la défendre. Le moment paraît mal choisi, et on ne voit pas comment le Pape pourrait à l'heure qu'il est prendre l'initiative d'un arrangement même provisoire ni comment l'Italie en viendrait à proposer ou à conclure ce modus vivendi. Cela ne nous empêche pas de dire — bien que nous soyons sans autorité, sans compétence même dans la matière — que l'idée préconisée par Scipion Romain nous semble en elle-même bonne et raisonnable. Il propose donc qu'il intervienne entre le Vatican et le Quirinal un arrangement, essentiellement *provisoire*, par lequel tous droits ultérieurs du côté du Pape étant réservés, on céderait à celui-ci en pleine propriété et souveraineté le Vatican, et quelques lieues de terrain formant une bande jusqu'à la mer; les puissances garantiraient cet arran-

gement, moyennant lequel les catholiques italiens pourraient prendre part à la vie politique. Un pareil *modus vivendi* provisoire qui offrirait certes des avantages à la Papauté comme à l'Italie, présenterait l'inconvénient de devenir facilement définitif : ce serait comme une renonciation du Pape à ses droits. Le Pape a raison de vouloir rester roi de Rome, il doit le vouloir. S'il ne le redevient jamais, il finirait probablement par devoir quitter même le Vatican à cause du voisinage d'une Rome démagogue.

Les deux brochures de Scipion Romain, écrites avec conviction dans une langue correcte et facile, méritent assurément d'être lues et discutées. L'auteur, parfaitement respectueux, est animé des meilleures intentions : il ne donne pas un conseil au Pape, il émet une idée, à tout le moins intéressante.

J. C.



**Manuel de la science pratique du prêtre, dans le ministère,** par l'abbé DE RIVIÈRE, Chanoine d'Albi ; 6<sup>e</sup> édition réfondue et complétée, 1888, un fort vol. in 8°. 7 fr. Librairie Delhomme et Briguet, Lyon et Paris.

**L**ES curés et les vicaires se plaignent souvent que leur ministère ne leur laisse pas le temps nécessaire pour étudier, et, par conséquent, pour acquérir, que dis-je ! pour se maintenir même au niveau de ce qu'ils doivent rigoureusement savoir. C'est là une question importante, capitale. Il est évident que la pratique seule du ministère ne peut suffire au prêtre pour qu'il soit à la hauteur de son noble état ; il doit étudier. Mais il a tant de matières à étudier. Il doit donc se servir d'ouvrages variés et assez volumineux, dans lesquels même les questions les plus pratiques, pour le moment du moins, sont souvent difficiles à trouver. De là, grande dépense de temps. Un prêtre aussi dévoué pour ses confrères qu'expérimenté et rompu, on le voit, dans la science du ministère paroissial, a entrepris et, disons-le à sa louange, résolu la difficulté. Il a réuni, condensé en un seul volume tout ce qu'il est le plus nécessaire au prêtre de savoir pour son ministère. Son ouvrage, fruit d'une longue expérience, a été aussitôt l'objet des plus chaleureuses approbations de l'épiscopat français et il mérite d'être connu et possédé en Belgique. Les 6 éditions parues en quelques années en montrent éloquentement la valeur.

J. LANDEAU.















## A L'USINE.

### CAUSERIE.

« Antra Aetnea tonant, validique incidibus ictus  
Auditi referunt gemitum striduntque cavernis  
Stricturae Chalybum et fornacibus ignis anhela\*.

VIRGILE, *Enéide*, l 8 v. 419.



A nuit était magnifique, calme, d'un noir pur et transparent, et des milliers d'étoiles perlaient l'horizon, frémissantes, comme si les derniers froids d'avril les faisaient frissonner encore. Mais je ne regardais ni le ciel ni les étoiles. A quelques jetées de pierre de ma fenêtre, la grande usine étendait pêle-mêle la masse sombre de ses bâtisses noires. Par dessus, six grandes cheminées dressaient leur profil dans une lueur vague, et vomissaient des nuages empourprés par les reflets des flammes. Plus bas s'ouvrait la gueule des cubilots crachant des gerbes de feux. Les trouées des toits laissaient jaillir des pluies d'étincelles blanches. Sur tous les murs pendait et se balançait une mer houleuse de vapeurs et de fumées, roulant ses flots rouges et noirs sous le vent qui soufflait; elle montait vers le ciel avec des tourbillons sinistres; on eut dit une chevauchée de fantômes, à travers une incendie immense. Et j'entendais comme un tonnerre lointain le grondement sourd des machines,

la vapeur qui haletait, essoufflée de travail, les pilons qui tombaient battant l'enclume sourde, les scies qui grinçaient, stridentes, en mordant le fer, tous ces hurlements confus de la matière, saisie, enchaînée, asservie par l'homme, et bondissante, travaillant à ses ordres et sous sa main, comme dans un cirque des fauves sous la cravache du dompteur. Cette vieille usine je l'avais vue, j'allais la revoir et l'émotion me prenait.

Je veux dire ce que j'ai vu et revu; et je voudrais le faire voir aux autres, non pas des yeux, mais de l'âme, car c'est avec l'âme qu'il faut voir ces choses.



Le plus mince traité de chimie vous dira ceci : qu'entre les fontes de fer et les aciers, la différence essentielle est dans la proportion de carbone qu'ils contiennent. Tandis que les fontes en gardent de 2 à 5 et 5 et demi pour cent, les aciers n'en ont plus que de 7 à 2 dixièmes.

Ils exposeront les procédés à l'aide desquels l'industrie transforme en acier les fontes diverses. L'affinage des fontes manganésifères donnant l'acier naturel.

Le fer doux en barres, chauffé au rouge, entre deux lits de charbon de bois mêlés de sel, donnant l'acier de cémentation.

L'acier brut, fondu dans des creusets, au sein d'un four à vent, devenant l'acier le plus homogène, sous le nom commercial d'acier fondu.

Si le traité n'est point absolument trop antique et démodé, il décrira l'aciération des fontes par le procédé Bessemer.

S'il est contemporain, peut-être décrira-t-il le procédé Thomas et Gilchrist.

Et dans la grande usine les yeux ne verront pas davantage. Les flots d'oxygène de l'air, bouillonnant dans le fer liquide, lui brûlant son carbone, et se précipitant vers le ciel en nuages d'acide carbonique. Et l'acier coulant dans les lingotières son jet de feu pétillant d'étincelles. Ils ne verront que cela.

Ils ne verront pas l'ouvrier, la poitrine et les bras nus, laisser tomber goutte à goutte sur le sol qui la boit et sur l'acier qui la brûle, leur sueur.

Ils ne verront pas ces muscles tendus, ces nerfs fébriles, verser à flots eux aussi cette force et cette énergie humaines, sans lesquelles toute cette belle mécanique ne serait qu'une puissance aveugle, brisant et broyant tout, et se brisant et se broyant elle-même, comme un navire désarmé, sans boussole, brise, fend et émiette le rocher sur lequel il se perd, et avec un craquement sinistre, sombre.

Ils ne verront pas, à travers les siècles, cette poussée des esprits, passant de la forge des sauvages, — une écuelle de terre glaise où soufflent des courges couvertes de peaux de chèvre — à travers les creusets du moyen-âge, jusqu'aux convertisseurs magnifiques de nos jours. Ils ne verront pas ce qu'il a fallu de vies d'homme, pour en arriver là, ni l'accumulation de pensées humaines qui sont entassées là, dans cette machine, qui est le dernier mot aujourd'hui, et qui sera demain une nippe dont on rira.

Et dans ces hommes, noirs de charbon, dont la sueur coulante marbre en rouge la peau brûlée, ils ne verront pas le cœur... Cet ouvrier, qui dans les mâchoires d'une pince mord un lingot brûlant, vous croyez que c'est à l'acier qu'il pense? Non! c'est à sa femme qui dort là, au loin, dans sa petite maison blanche, à côté d'un berceau, et dans la fumée et dans la flamme

c'est cette vision qui danse devant ses yeux; c'est elle qui donne la force à ses muscles, le courage à son cœur, le bonheur à sa vie. Car c'est pour eux qu'il travaille, c'est lui qui les fait vivre, et cela est bon à se dire tout bas, quand le travail est dur et que la chair se lasse.

Tout cela les yeux ne le voient point, mais l'âme!



L'équipe de nuit — 1200 hommes — travaillait à cette heure où j'allais dormir : l'équipe de jour éparpillée dans les petites maisons ou dans les garnis de la ville et de la campagne, se reposait pour reprendre le travail quand viendrait l'aube. Mais les grandes machines mugissantes ne se reposaient jamais.

111 machines à vapeur, 10 locomotives, 57 chaudières, 7 trains de laminoirs, trois convertisseurs, les tours, les pompes, les grues, les scies, les cisailles, les pilons, tout cela chauffe, hurle, gronde, siffle, écrase, vomit la vapeur, le feu et la flamme, le jour, la nuit, sans cesse, avec des trépidations qui ébranlent le sol comme des frissons de fièvre, et des grondements lointains qui semblent le soupir d'un Vulcain courbé sur ses forges.

Antra Aetna tonant, validique incudibus ictus  
 Auditi referunt gemitum striduntque cavernis  
 Stricturae Chalibum et fornacibus ignis anhelat.

VIRGILE, *Enéide*, l. 8, v. 410.

Et les douze cents hommes courent et se croisent dans le dédale des aciers miroitants et des fers sombres, chacun faisant son œuvre, comme des fourmis laborieuses s'entrecroisant dans leurs sentiers gris.

Un œil veille à tout et dirige. Un général d'armée

---

voit ainsi, du haut d'un tertre, le déploiement de ses troupes dans la plaine. Ici, l'état-major, ce sont les contre-mâîtres, les chefs ouvriers, les inspecteurs, que sais-je?

Et il en est un que souvent l'on oublie.

C'est ce jeune homme de 17 ans, presque un enfant, souillé de cambouïs et de graisse dans sa blouse bleue, mais beau dans la pâleur juvénile de sa figure et l'éclat intelligent de ses yeux noirs. Il a la main sur un levier, et d'après qu'il l'incline, il jette la vie dans ces monstres de fer, la modère, l'excite ou l'étreint. C'est lui qui ébranle, aiguillonne, précipite ou mate la grande machine, et les volants immenses lui obéissent à lui, le petit machiniste!...

Silencieux, observateur, les mains croisées derrière le dos, et calme lui, au milieu de cette agitation fébrile, le mécanicien en chef va de machine en machine, il les regarde, les observe, les étudie, voit leur jeu, marque où elles grincent, où elles grippent; il serre ou desserre un écrou, détend un ressort, relève un coussinet de cuivre ou une glissière. C'est le médecin du corps.

Je n'ai pas oublié le mécanicien de ma première visite. C'était un bel ouvrier de quarante ans, vaillant, robuste, portant sur des épaules droites et fières, une tête intelligente et brave, mais voilée d'une inoubliable mélancolie.

On m'avait conté son histoire. (1)

---

(1) Je fais ici une substitution non pas de personne, mais de cadre, et je veux en prévenir. Le mécanicien dont je redis l'histoire n'a pas vécu dans cette usine allemande, mais dans une usine belge : il est mort sous les roues d'une locomotive. Par contre, l'horrible mort que je raconterai tantôt est bien celle d'un pauvre mécanicien de l'aciérie.

Il était entré à l'usine, presque enfant, sans autre préparation que les leçons de l'école primaire, mais avec beaucoup d'éveil dans l'esprit, une très grande force dans la volonté, et la belle ambition de bien faire. D'échelon en échelon il était arrivé à ce poste d'honneur, car c'en est un en vérité. Il n'avait au dessus de lui que les ingénieurs de service et le directeur technique. Il était au sommet, car plus haut, faute d'études, il ne pouvait atteindre. Son traitement était gros et il n'avait nulle peine à vivre et à vivre bien.

Mais il y avait eu beaucoup de larmes dans sa vie. Marié assez jeune, sa femme n'avait pas survécu à la naissance de son premier enfant; il était demeuré seul avec cette pauvre créature qui jetait des cris, remuait ses petits bras et, inconsciente, le jour, la nuit, appelait celle qui n'était plus. Une voisine prit soin de l'enfant pour un modique salaire, et le soir, la journée finie, quand il s'en revenait dans la petite maison vide, il courait, se lavait la figure et les mains, il se faisait beau pour son fils; puis il allait prendre le petit emmailloté. Avec une gaucherie d'homme, il le levait dans ses mains calleuses, le portait dans ses bras, le dressait sur ses genoux, le regardait longuement, avec de doux sourires, essayait d'épier dans ces yeux qui s'ouvraient à peine, un rayon de connaissance, un éclair d'amour, et les voyant inertes et vides, il se mettait à pleurer!.. puis, il reportait l'enfant à la voisine. Le pauvre petit, nourri au biberon, mourut à six mois! Il s'en fut au cimetière coucher le cercueil de l'enfant près du cercueil de la mère!..

Longtemps il vécut sombre, fuyant l'auberge où ses camarades fêtaient le Dimanche, et où le contraste de leurs rires avec sa souffrance brisait son cœur. Mais même dans les âmes les plus tendres, le temps

endort l'amour des disparus. . Il n'oublia point, mais il ne se souvint plus. Eh, mon Dieu, il n'était pas meilleur que les autres!.. Un jour, dans une fête de village une femme le vit : il était beau gars, elle le voulut; elle jeta ses rets, il se laissa prendre. Elle le devina honnête, elle joua la vertu, elle, la méprisée. Des camarades l'avertirent de ce qu'était cette creature; il ne voulut rien entendre; il l'aima d'un amour profond et respectueux, longtemps, longtemps. Ce respect l'ennuya, elle, elle voulait autre chose cette femme; il sentit qu'elle le lachait. Un jour il la surprit avec un pudleur ivre, ivre elle-même. Il vit clair dans ce coup de foudre, mais son cœur en mourut.

Vit-on sans aimer?.. Il aima ses machines et par un besoin bizarre de l'âme il les anima. Il les appela par un nom : c'était la grosse Kate, Gretchen la mignonne, Thécla la brune; comme on caresse un cheval aimé, il caressait le cuivre de ses locomotives : il leur parlait, les excitait, les grondait, il leur trouvait des caractères. L'une des petites locomotives l'avait un jour tamponné; il avait roulé sur le sol.. il lui gardait rancune. « La gueuse m'a mordu » disait-il.

Et cette manie le consolait : il vivait dans ce monde où son imagination mettait de la pensée et de l'amour. Les volants chantaient pour lui, les engrenages lui parlaient; et il chantait et parlait avec eux. Il était fier de ce monde là, car c'était le monde de la force et de la puissance, et à ce monde puissant et fort il commandait. Mais dans la solitude de sa petite maison vide son front reprenait son pli mélancolique; quand, par les chemins, la porte ouverte des auberges laissait s'envoler des rires de femmes, son œil prenait des éclats farouches!.. Son âme saignait toujours!

Mais les machines, elles, ne meurent pas! Mais



les machines, elles, ne trompent pas ! Et il repensait à ses machines.

« Pourtant la gueuse a voulu me mordre ! »



Je me souviens qu'à la veille de prendre la soutane, des officiers du régiment où servait mon père m'invitèrent à dîner. Je fus avec eux au mess du régiment. J'ai gardé une mémoire très fidèle et très reconnaissante de l'honneur qui me fut fait ce jour-là. Mais je fus frappé surtout de l'organisation de ces « coopératives ». Il n'en était guère question alors, et ce fut, je pense, la première échappée par où je regardai les grands problèmes sociaux de notre époque. Je fus avant de revoir l'usine, déjeuner au mess des ouvriers.

La Direction en a créé un pour ses ouvriers célibataires.

Pourquoi les célibataires seulement ? Ah ! la raison en est profonde et sage. Pour ne pas enlever à l'ouvrier marié, même une seconde de cette vie de famille qui, après tout, est la grande et peut-être la seule moralisatrice. Pour ne pas amoindrir ce petit ménage qui est son salut. Car remarquez-le, même quand sa femme lui apporte son repas à l'usine, dans ces bidons de fer émaillé, propres et luisants... ce sont ses mains qui l'ont préparé. c'est elle qui l'a choisi, elle qui le sert, c'est mieux « son » repas, et tandis qu'il mange, elle est là près de lui, lui parlant, l'encourageant, et pendant cette heure de repos, lui faisant la vie bonne !

C'est donc aux célibataires seuls que l'usine ouvre son mess. Le matin, à l'entrée, l'ouvrier qui veut y prendre son repas, le déclare au guichet du portier, en remettant un bon signé de sa main. Le portier lui

donne en retour une manière de ticket de chemin de fer, timbré et daté. Au jour de la paie on règle le compte. A midi l'ouvrier va au mess, donne sa carte et s'assoit à l'une des tables dressées dans la salle.

La vaisselle est en porcelaine blanche, le couvert en étain, les tables de bois blanc, pas de chaises mais des bancs, et le tout si propre, si net, si frais, que l'on jouit à le voir. Au fond, à travers des arceaux ouverts, on voit les fourneaux fumants devant lesquels courent trois cuisinières acortes et vives, et entre les tables glissent deux servants, la serviette sur le bras.

L'ouvrier reçoit une grande assiettée de bouillon ou de potage, 100 grammes de viande et deux livres de pommes de terre étuvées. J'ai mangé ce repas avec eux et je l'ai trouvé excellent. Or je laisse à deviner ce qu'il coûte à l'ouvrier? 30 pfennig, environ 37 centimes de notre monnaie. Evidemment l'usine y perd!

Elle y perd le salaire des servants et des cuisinières, le capital engagé dans la construction et le matériel de la salle, et ne retrouve que le coût des denrées. Elle perd cela. Mais elle y gagne l'ouvrier mieux nourri et mieux dispos, à temps pour la reprise du travail, et sans les lourdeurs de l'alcool infect du cabaret et des auberges, l'ouvrier reconnaissant et aimant enfin!

Quel gain que celui-là! Hélas! et combien il est rare!



Trop longtemps, dans ces grandes casernes de l'industrie, on n'a considéré l'ouvrier qu'à la manière d'une force impersonnelle et brute. On n'y a vu que le travailleur, on n'y a pas vu l'homme : un outil fait de muscles et de nerfs, et qui semblait sans âme. On

l'inscrivait, on le grondait, on l'éperonnait, puis on le payait et c'était tout. De son bonheur, de son bien-être, de sa santé, de son avenir, on n'avait cure. C'était affaire à lui. Partout où manquait la sève chrétienne, on ne comprenait point que cela ne suffit pas, qu'il faut autre chose à l'ouvrier que des surveillants et des payeurs, qu'il a droit à davantage : à du respect et à de l'amour.

Et longtemps l'ouvrier s'est plié à ce rôle de machine inerte, il a porté patiemment sur ses épaules ce joug de serf et d'esclave.

Puis tout à coup il s'est réveillé, il a dressé son front, rejeté ses cheveux en arrière et, croisant les bras dans la grève, il a jeté comme un tonnerre aux oreilles de la société qui trembla, le cri terrible de ses revendications.

On s'est indigné d'abord; on a traité de révoltés ces pauvres qui osaient se plaindre. On a rassemblé des troupes et on leur a dit de tirer dessus.

Mais il y a dans la justice une puissance invincible dont les balles n'ont pas raison.

L'on commence à voir maintenant qu'il y a autre chose à faire pour le travailleur et le pauvre; et la crainte aidant le devoir, on s'est mis à l'œuvre.

L'Allemagne a inauguré en faveur de l'ouvrier ce que l'on a appelé le socialisme d'état : une série de lois magnifiques qui l'assurent contre toutes les vicissitudes de son existence. Quoique l'on en ait pu dire, j'incline à croire que l'on ne saurait faire mieux.

En notre pays où la peur de l'Etat rend injuste même envers lui, on attend tout de l'initiative privée. L'initiative privée?.. Laquelle?.. Celle de l'ouvrier? Mais que peut-il? Où sont ses ressources? Est-ce que son éducation économique est faite? A peine comprend-il

la Caisse d'épargne!.. Celle du patron?.. Mais quel besoin le patron en a-t-il? Avez-vous songé que compter sur lui, c'est compter sur un sacrifice permanent de son intérêt propre à l'intérêt d'autrui? Est-ce normal parmi les humains cela? Le dévouement, l'oubli de soi, le sacrifice, sont-elles fleurs spontanées dans le cœur de l'homme?

Non! c'est le Christ qui les y sème, et je ne vois pas hélas! que l'on retourne beaucoup au Christ.

Aussi je m'effraie. Au mal social qui nous ronge on arrive un peu tard porter remède.

A ces cœurs gonflés par l'accumulation des injustices, et d'où la haine déborde, on vient un peu tard dire avec tendresse : O mes amis! O mes amis! attendez donc! nous allons vous aimer.

J'ai peur, car je me demande si cet ouvrier qui est Légion, si cet ouvrier qui couvre le monde, devant la poignée des riches tremblants, attendra.

Et s'il n'attendait point, s'il se dressait devant vous et vous disait : « Vous donnez au travail vos capitaux, j'y donne mes bras. Mes bras ont leur valeur, votre or a la sienne. Partageons les bénéfices au prorata des mises. Sinon, cherchez vos bras ailleurs. »

Que répondriez-vous?.. Vous iriez ailleurs. Fort bien. Mais devant l'organisation actuelle des ouvriers des deux mondes, sommes-nous si loin du temps où il n'y aura plus d' « ailleurs ». Et où, comme un mot d'ordre, de tous les coins de la terre on vous répondra : « Soit! mais partageons! »

Autre chose m'effraie. C'est que le découragement ne s'empare de ceux qui voulant bien faire, se dévouent, travaillent et ne rencontrent pourtant qu'insuccès et ingratitude. Je parlais des lois allemandes : elles sont magnifiques; elles n'ont pas empêché les grèves de la

Westphalie. Qui n'a entendu nommer et bénir ce grand homme de bien, feu Hilt qui passa sa vie, sacrifia tout son temps et toutes ses forces à assurer le bonheur de ses ouvriers, qui fit des institutions sociales de la Wurm un admirable et incomparable modèle? C'est là que la grève éclata tout d'abord et qu'elle se maintint avec une persévérance indomptable. Qu'est-ce à dire?

C'est que toute organisation d'ici-bas est toujours par quelque endroit fautive; il y a toujours trop de jeu dans ses rouages, une trouée dans ses digues, et par là s'échappe et bondit la perversité humaine, méchante, insatiable, ingrate, perfide!

L'homme hélas! sera toujours l'homme! Avec des boues dans son âme et des instincts de fauve dans son sang.

Aussi n'est-ce point au succès qu'il faut viser, ni la reconnaissance qu'il faut attendre; c'est le devoir qu'il faut écouter et accomplir.

Même ingrat, sachons aimer l'ouvrier, même révolté sachons le servir et... soit! qu'il méconnaisse nos cœurs, ayons souci néanmoins de son bien et de sa vie.

Qu'est-ce après tout que la reconnaissance des hommes? N'est-ce pas du Christ qu'il nous faut attendre les récompenses, et lui, qui voit nos efforts, nous en tiendra compte avec une générosité divine! On sait comment Cicéron se défendit un jour devant Rome : « Je jure que j'ai sauvé la patrie. » En dépit de son emphase, c'est un très beau mot. J'aime mieux le cri simple de la conscience : « J'ai voulu bien faire. » Il suffit devant Dieu, qu'importe le reste?



Je trouve dans une conférence de M. Lodin, à l'Association française pour l'avancement des sciences

(16 mars 1889) une définition générale des aciers, différenciés d'avec les fontes :

« Au point de vue chimique, le nom générique d'acier comprend aujourd'hui une série très variée de combinaisons du fer aux divers métalloïdes et métaux. Jusqu'à une certaine limite de teneur, ces additions diverses le durcissent, relèvent sa limite d'élasticité et augmentent sa résistance, tout en réduisant plus ou moins, en général, son allongement avant rupture. Tant que ce dernier phénomène n'est pas trop accentué... le produit reste capable de résister à des chocs d'une certaine intensité, et conserve dans une certaine mesure la propriété de se souder sur lui-même... On peut le considérer comme appartenant à la catégorie des aciers.

« Au contraire, quand la proportion totale des corps étrangers dépasse une certaine limite, la ténacité diminue et la fragilité augmente. Le métal ne peut plus être employé utilement qu'à la condition de ne travailler qu'à la compression ; il perd la propriété de se souder sur lui-même et rentre alors dans la catégorie des fontes. »

Nous sommes loin du temps où l'acier se définissait par sa teneur en carbone, et où tout le travail de l'aciération se concentrait en ceci : choisir des fontes bien pures, exemptes de soufre et de phosphore, et travailler, par quelque procédé que ce fut d'ailleurs, à lui enlever la proportion excessive de carbone qu'elle contenait.

Si l'on songe que l'industrie du fer remonte au voisinage des temps préhistoriques, et que, même après tant de siècles écoulés, Bessemer eut beau se débattre, il lui fallut se résigner à ne mettre en œuvre que des fontes pures, on verra combien l'humanité a tourné

sur place autour de ce problème. Ce n'est que vers 1874, que l'on arriva à reconnaître qu'on peut laisser s'introduire du phosphore dans l'acier fondu, à la condition d'éliminer davantage le carbone. Moins l'acier contiendra de carbone, plus il pourra contenir du phosphore.

De ce moment l'utilisation des produits premiers impurs, des fontes sulfureuses et phosphoreuses devînt possible, et l'acier, baissant de prix, alla se répandre avec une extension, dont les grandes constructions métalliques contemporaines ne marquent encore que les premiers pas.

Je vais tacher de décrire le procédé mis en œuvre dans l'usine que je visitai : c'est celui de deux ingénieurs anglais, MM. Thomas et Gilchrist.



« Ferrum exercebant vasto Cyclopes in antro. »

Le hall de l'aciérie est une grande salle que je comparerai volontiers à un théâtre. Sur la scène se dressent, au fond, trois cubilots, où la fonte, par charges de 10,000 kilogr. est réduite à l'état liquide. Tous trois sont sous feu et leurs cheminées de tôle, perçant le toit de l'aciérie, lancent dans l'atmosphère une colonne de flammes, droite et sifflante.

Devant eux, toujours sur la scène, trois convertisseurs sont rangés en demi cercle; énormes ces cornues de tôle rivée, avec leur col raccourci, ouvert au large : elles ont de 3 m. à 3 m. 50 de diamètre à la ceinture, leur épaisseur de fonte est de 30 à 40 centimètres sur les fonds. Leur poids est de 30 tonnes environ, et pourtant, chargées tantôt de leurs 10,000 kilogrammes de fonte, elles basculeront sur leurs axes avec la douceur d'un pendule qui oscille sur ses tables d'agate.

Au centre du cercle qu'ils forment, s'élève une grue hydraulique. Elle porte au bout d'un long bras la poche de coulée, une espèce de grand réservoir cylindrique, dans lequel les convertisseurs dégorgeront leur acier ; et tout autour un plancher étroit d'où les ouvriers la surveillent. Elle tourne cette grue et promène la poche par dessus toutes les lingotières, dressées dans le sable, en cercle, autour d'elle.

Plus loin, des grues encore, qui soulèveront la lingotière et le lingot. Plus loin, un petit pilon pour le battage des prises d'essai.

Plus loin les fours à réchauffer.

Plus loin encore les laminoirs.

Ainsi sur la scène, les cubilots et les convertisseurs. Au parterre, les grues, les lingotières, et avançant toujours, de droite et de gauche dans les fonds de la salle, les fours à réchauffer, les laminoirs, les scies mécaniques etc. etc.

Pour achever la comparaison, des deux côtés de la scène, comme des loges entre colonnes, sont dressées deux tribunes : l'une, à gauche, est réservée aux ingénieurs ; l'autre, à droite, fermée par de grandes glaces, avait été montée pour une visite royale, et sert depuis aux visiteurs. On y peut voir le solennel spectacle à l'abri des poussières, des vapeurs et des étincelles brûlantes.

La tribune des ingénieurs commande d'une part l'aciérie, de l'autre la salle des machines : la machine soufflante, la machine des pompes à pression hydraulique, sont ainsi sous leurs yeux et à leurs ordres. Car dans cet énorme mécanisme le moteur presque universel est l'eau, sous pression, dans le cylindre d'un accumulateur Armstrong.

C'est le soir qu'il faut choisir pour cette visite. Cinq lampes électriques, à arc, éclairent alors tout ce que



je viens de dire. Et certes, l'émotion que l'on éprouve est saisissante.



On accède à l'usine par un vaste champ découvert où sont rangés, par tas de 10,000 kilogrammes, des gueuses brisées... C'est le magasin des fontes.

Nous marchons à la lueur indécise de nos lampes, car la nuit est profonde. Notre guide à chaque instant nous avertit des mauvais pas. Enfin nous voici à la porte de la chambre des machines.

Le sol tremble, on entend un grondement de tonnerre remplir l'espace... les volants tournent, vertigineux, leurs grands bras dans l'espace. Les soupapes des pompes à air battent sur leur garniture sonore, avec des trépidations retentissantes; la vapeur siffle dans les cylindres, et de ces machines il y en a deux à droite, deux à gauche, plus loin les pompes hydrauliques et l'accumulateur, montant solennellement sa charge de plomb vers la voûte; les machines vont et viennent, pliant l'articulation des bielles et emportant les roues immenses, et quand on voit ces masses énormes, écrasantes, ébranlées, précipitées, comme des jouets d'enfant, on a la sensation vivante de la force épouvantable qui travaille là, sourdement derrière les aciers et les cuivres. Et l'homme qui l'a enfermée là, qui lui commande et qui la guide, tremble, parce qu'il sait, parce qu'il sent, que si elle s'échappait, si elle brisait ses fers, elle l'écraserait, elle le broierait, comme lui en passant, sans le savoir, dans le sable, écrase un pauvre petit ver de terre.

Et quiconque n'a point la coutume de ces machines, se sent le cœur angoissé, comme dans les orages, aux grands éclats de la foudre et aux grands fracas du tonnerre.

---

Flare nunc hærēt sonitumque metumque  
Miserant operi, flammasque se iucibus iras.

Au delà de cette salle s'ouvre l'aciérie.

La première vue que l'on en a est celle d'un chaos noir, où flambent des feux de volcans. Toujours ce bruit d'enfer, et des nuages de vapeur blanche à reflets de feu. Des chaines qui grincent, des lingots rouges qui tombent, des ouvriers qui courent, noirs, avec leur visière et leurs gants de cuir, l'acier qui coule et étincelle, le cri des contremaîtres, la sonnette des ingénieurs, des locomotives qui passent en sifflant, des gerbes d'eau qui coulent, l'œil se perd, l'esprit se trouble, et d'instinct l'on cherche le bras de son guide, pour s'y reposer dans l'assurance.

L'ouvrier lui, sourit de l'effarement des visiteurs craintifs... Cette forge c'est sa maison, cet atmosphère de feu, c'est sa vie.

Et dans ce chaos des choses sa pensée rêve, peut-être, comme nous ferions dans le silence des bois, sous les grands arbres endormis, quand la nuit, même au loin, fait faire silence aux bruits du monde.

Oh! qui me dira la pensée qui bourdonne sous ces mâles fronts, où perle la sueur du travail?.. Ah! mon frère l'ouvrier, êtes-vous des révoltés, vous, ou des patients?

Il vous eut semblé des patients, lui, le pauvre mécanicien dont j'ai commencé l'histoire; et pourtant un horrible fantôme le hantait: le fantôme de la mort souriante, appelante, de la mort qui crie: « Venez donc! je suis la fin... » du suicide!..

On a beau aimer des machines et, nouveau Prométhée, rêver d'y mettre la vie, ces corps de fer ne répondent pas. Le cœur reste vide et tôt ou tard il a faim d'amour.

« Aimer! aimer encore, avec la mort au bout, ou la trahison pire que la mort! Non, je n'aimerai plus!.. » Mais vivre ainsi est-ce vivre? et alors..., quand il passait devant les cubilots ardents, il regardait au fond, la mer de feu toute blanche qui bouillonnait... Comme ce serait vite fait!.. Il y avait vu tomber un homme : il n'avait pas jeté un cri : il avait vu monter une horrible fumée noire, et puis... plus rien, quelques os calcinés, c'est tout. Oh! oui ce serait vite fait et l'on devait souffrir bien peu... un éclair, pas même le temps de sentir que l'on souffre, l'étouffement et puis, qu'importe le reste puisqu'on ne le sent plus! Et ce cœur ne serait plus tordu dans la douleur d'un passé qui renaissait sans cesse; et cette mémoire mourrait enfin, qui lui remettait devant les yeux ses joies brisées et trompées... Et ces lèvres ne sentiraient point les malédictions monter de son âme et remonter, comme sur l'étang sombre monte et bouillonne l'air empoisonné des fonds.

Oui, ce serait la fin!

Alors une voix lui parlait, douce comme la voix de sa mère :

« Malheureux! tu blasphèmes!.. Et Dieu? tu oublies Dieu! »

Il détournait la tête et s'en allait. Les souvenirs de son enfance et sa vieille foi, brisaient le sortilège.

Mais la tentatrice revenait, toujours attirante, il la suivait, et il s'en retournait regarder encore au fond le fer qui bouillonnait.

Longtemps il fut ainsi hanté. Un jour cette pensée lui vint, très simple, mais inattendue : « Laissons faire Dieu : il voit que je souffre, il aura pitié. »

Elle le frappa.

Il laissa faire Dieu.

Dieu eut pitié.

Entrons.

Il faut quelques moments pour se retrouver dans ce tonnerre et dans ces flammes : il faut s'accoutumer à cette atmosphère qui donne le vertige. Après seulement, l'esprit reprend le calme qu'il lui faut pour suivre le détail du phénomène. Nous le suivrons à la filière.

Partons du moment où la fonte est arrivée dans le cubilot au degré de fluidité voulue. Une prise d'essai a permis de juger des qualités de la fonte. Sur un signe de l'ingénieur, un petit ouvrier commande le levier de la presse hydraulique, et le convertisseur s'incline, la gueule ouverte... On y dirige une gouttière, on ouvre la vanne du cubilot, et dix mille kilogrammes de fonte étincelante coulent dans le monstre; ce flot blanc jette des myriades d'étincelles dans le ciel noir. La pluie d'or de nos feux d'artifices n'est rien à côté de ce jaillissement d'étoiles...

Fluit æs ravis aurique metallum  
Volnificusque chalybs vasta fornace liquescit.

La fonte remplit d'abord le flanc couché du convertisseur; elle monte petit à petit; elle va atteindre le fond. Ce fond est percé de trous par où devra passer l'air lancé par les tuyères : la fonte les obstruerait bientôt. Aussi, à ce moment, l'ingénieur donne un nouveau signal, la machine soufflante est mise en œuvre et un flot d'air gronde, en barbotant à travers la fonte liquide qui écume. Quand toute la charge de fonte est versée, le petit ouvrier relève la clef des presses, et le convertisseur, qui à ses 20000 kilogs de poids vient de voir ajouter 10000 kilogs de fonte, comme une plume, courbée par le vent qui passait, se redresse... Et le flot d'air souffle et gronde toujours à travers ce bain de feu qui bouillonne.

Quand Bessemer, en 1856, parla de lancer un courant d'air froid dans la fonte, ce fut un étonnement général. La fonte n'allait-elle pas se refroidir aussitôt et se figer? Le fait est que non seulement elle ne se fige pas, mais que loin de se refroidir, sa température s'élève. Et le secret est assez simple. L'oxygène de l'air qui traverse la fonte, se combine avec le carbone, le fer et le manganèse de la fonte, il se combine surtout avec le silicium, il les brûle et c'est en les brûlant qu'il développe cette chaleur intense, qui surexcite la chaleur initiale du bain qu'il traverse.

Or le silicium, qui est ici surtout l'agent des hautes températures, lui est fourni par le revêtement intérieur du convertisseur Thomas.

La paroi de ces grandes cornues est en effet recouverte, partout où elle doit entrer en contact avec la fonte liquide, de grandes dalles de dolomie grillée, broyée et agglomérée ensuite avec du goudron. La dolomie contient de 7 à 10 p. % de silice. Le silicium brûle donc d'abord, sans flamme, mais avec un jet magnifique d'étincelles. Le manganèse et une petite quantité du carbone du fer brûle avec lui. Le phosphore et le soufre ne brûlent pas. C'est la première période de l'œuvre. Bientôt commence la seconde. Le bruit du vent traversant la fonte s'accroît, la flamme monte, le bouillonnement du fer liquide fait sursauter cette mer de feu, la flamme monte toujours sifflante, aveuglante, comme une colonne d'éclairs... C'est le carbone qui brûle en masse. Et regardez, du haut de leur tribune les ingénieurs sont là, dressant leur spectroscopie sur la flamme et suivant, la croissance d'abord, la décroissance ensuite, des raies du carbone dans le ruban du spectre.

Et le tonnerre gronde toujours, car la machine

précipite sa marche, son volant tourne à 90 tours, à 100 tours par minute, ses rayons se fondent et l'on dirait que la lourde masse grise est immobile, si les trépidations du sol qu'elle secoue ne trahissent pas la fièvre qui la transporte.

Quand les raies vertes et rouges disparaissent du spectre, la seconde période est terminée : le carbone est brûlé. Chose étrange, le bruit tombe, l'orage semble s'éteindre.

On souffle quelques minutes pour brûler le phosphore qui demeure et le soufre. Puis la cornue immense s'incline. Un ouvrier fait une prise d'essai. D'autres jettent dans la gueule rouge, béante, une provision nouvelle de fer spéculaire, comportant de 10 à 20 % de manganèse, par rapport à la charge totale du convertisseur.

On relève la cornue, on souffle encore... Dans l'air se répand un immense nuage orange. Il tranche en ton sinistre sur la vapeur blanche des décharges et sur la fumée noire des cheminées.

C'est la dernière période, la période du sursoufflage, l'after blow des Anglais.

Tout est fait maintenant. Dans les flancs du monstre ce n'est plus de la fonte qui coule, c'est de l'acier; avec une écume de scories qui surnage, comme sur les vagues, la couronne des mousses blanches.



Depuis trois minutes un coup de sonnette a averti les travailleurs : tous sont au poste. Une petite locomotive a amené sous le convertisseur un wagonnet en tôle étanche.

Le convertisseur s'incline et par la gueule dégorge

dans le wagonnet sa scorie blanche. Après quoi la locomotive siffle et part... Autrefois elle allait conduire dehors ces scories inutiles, elles les accumulait en hautes montagnes, qui bandaient l'usine comme d'une ceinture.

Pourtant ces débris, ces résidus, renfermaient dans leur masse jusques 12 et 13 % de phosphates. On ne pouvait pas abandonner cela. Je dirai de suite ce que l'on en fait aujourd'hui.

Ces débris, étagés par grands cubes, à la longue, l'action de l'air et des pluies les désagrègeait en une fine poussière grise à reflets violacés. En cet état ils pouvaient servir d'engrais fort riche, car la proportion de phosphore qu'ils contenaient était supérieure à celle des phosphates naturels que l'on exploite. Mais il fallait un long temps pour en arriver là, et durant l'intervalle, la montagne s'élevait couvrant inutile des terrains énormes.

Ne pouvait-on pas sur le champ et sur l'heure, par un travail quelconque, transformer ces scories, et le jour même où le convertisseur les vomissait, les fournir à l'agriculture?

Ce fut longtemps le grand problème. Une solution en fut trouvée assez vite, mais coûteuse. La solution vraiment pratique est trouvée depuis un an.

Les wagonnets portent leur scorie brûlante jusques dans un grand hall, construit à cet effet; elles la répandent à l'entrée. Tout le long du hall se suivent des cuves en fonte, des norias, des broyeurs et à l'autre bout, à la sortie, la scorie réduite et transformée, est chargée sur des wagons de chemin de fer, qui la portent au loin dans les grands centres agricoles du pays. 120,000 kilogrammes de phosphates assimilables sont ainsi fournis chaque jour par l'usine.



La locomotive et le wagonnet partis, la grue du centre soulève légèrement la poche de coulée et la présente au convertisseur; il s'incline et déverse en un flot les 10000 kilogrammes d'acier blanc. Puis la poche tourne et une à une remplit les lingotières.

L'acier siffle et bout, bientôt le froid le saisit et il se fige. Alors les ouvriers accourent, une nouvelle grue fonctionne; sa chaîne est armée de tenailles, elle mord une lingotière, et lingotière et lingot sont soulevés à cinq mètres; puis brusquement, les mâchoires s'ouvrent, la masse tombe, et le lingot rouge encore et fumant glisse sur le sol.

On le ressaisit, on le charge sur un cadre à roulettes et on le conduit au four à réchauffer. Quand il y a pris la température voulue on le retire, on le recharge, et on le jette entre les terribles suçoirs des laminoirs: il passe et repasse, toujours rouge, toujours brûlant, s'allongeant avec des contorsions convulsives, et bientôt il en sort enfin, sous forme de poutrelles, de rails, de traverses, de fers plats et méplats, sous toutes les formes où l'industrie l'utilise.

Et ni les laminoirs, ni les grues, ni les scies, ni rien de ces mille engins, ne s'arrêtent; car tandis que ceci s'achève, le second convertisseur vomit sa charge; et tandis qu'il dégorge, le premier chargé à nouveau bouillonne et gronde; et le troisième est là, recevant d'une équipe les réparations que son revêtement délabré exige. Il sera pris tantôt, pour que l'on puisse réparer, s'il faut, l'un des deux autres. Les lingotières n'ont pas le temps de se refroidir et un flot d'eau lancé sur elles les y hâte, elles gémissent, elles sifflent, avec d'immenses nuages de vapeur blanche, qui traversent les flammes, et où disparaissent comme des ombres les ouvriers noirs.



26 charges de fonte prennent les douze heures de jour, 26 autres charges prennent les heures de nuit. En tout 52 charges. Chacune est de 10000 kilogr. Comptez bien, 520000 kilogrammes d'acier sortent de là tous les jours !

Et quelle fièvre ! Car l'ouvrier n'est pas payé à la journée, mais à l'œuvre ! Le moindre retard lui vole du gain. Pourquoi ce contre-maître en colère ? Ah ! le petit ouvrier dont la main de quinze ans commande les mouvements du convertisseur, a été distrait, il a tardé de manœuvrer le levier des presses... On a perdu 10 secondes !



J'ai laissé là les laminoirs sans les décrire. Ils sont connus ces broyeurs impitoyables et trop souvent sanglants. Pourtant, là, à droite, le train n° 7, m'attirait avec une émotion poignante. Il n'y a pas de laminoir qui n'ait son histoire sombre et du sang d'homme sur ses aciers. Celui-ci, à peine dressé, tout frais, tout neuf, brillant encore, a déjà la sienne : il fut homicide dès le commencement.

On l'avait monté l'année dernière ce train n° 7, le plus puissant de l'usine, et comme tout était prêt, je reçus du Directeur technique une lettre émue : « Je vous demande de prier pour nous durant toute la semaine prochaine. Nous allons mettre en train l'installation nouvelle, et je ne le fais jamais sans angoisses. Tous les calculs humains, toutes les prudences humaines laissent toujours la porte béante à un terrible aléatoire. Demandez à Dieu qu'il protège mes ouvriers ! »

Trois jours après, le mardi, une autre lettre, déchirante : « Ah ! j'en avais le pressentiment ! Mon pauvre mécanicien en chef... »

Il avait fallu un baptême à l'atroce machine.

Toute l'installation était donc prête et le brave mécanicien en était fier : il l'avait dirigée et suivie avec amour. La machine du train, magnifique, brillante dans ses couleurs toutes fraîches, miroitante au soleil dans ses cuivres polis, développait une force de 2500 chevaux. Elle était sous vapeur et n'attendait qu'un ordre. Le laminoir lui-même avec ses cylindres noirs, les gorges béantes, se dressait à côté, puissant dans sa masse imposante. Devant, les planchers à bascule avec leurs machines; par dessus les grosses conduites des presses hydrauliques, encore vides, attendaient les eaux de l'accumulateur.

Tous les ingénieurs étaient là, car l'heure était solennelle. Un mécanicien sous-chef avait la main sur la clef de vapeur. Et le mécanicien en chef, debout, l'œil fier et le cœur battant, tenait la sienne sur la vanne des eaux.

« Eh bien, Monsieur, dit-il au Directeur, peut-on aller de l'avant? »

Et celui-ci, se tournant vers les ingénieurs : « Je n'ai rien aperçu qui ne fut en état. Et vous, Messieurs? » Ils furent d'avis unanime.

« Et vous, mécanicien? »

— « Soyez tranquille, Monsieur, j'en réponds. »

— « Eh bien, en avant. »

— « Allez, la Belle, » cria le brave avec un geste de commandement vers la machine; son aide tourna la clef, la vapeur mugit et le volant énorme, majestueux et solennel s'ébranla; lentement d'abord il tourna, puis, comme fier lui-même de sa puissance, il se hâta, mais sans secousse et se possédant dans sa force, il courut, il se précipita.

C'était un triomphe!...

« A moi, maintenant, cria le mécanicien, les eaux! »  
Et il baissa le levier des vannes.

Et les eaux arrivèrent, lancées sous une pression de 28 atmosphères, on les entendit siffler, elles montaient rapides...

Soudain, un cri, un horrible cri s'échappa de toutes les poitrines.

Un tuyau droit avait brisé son collet d'attache, il s'était élancé à deux mètres, tournant autour de son coude... il retomba!... Ah! le pauvre!... il était là... La masse lui brisa le crâne et éparpilla sur le sol sa cervelle fumante.

Il eut deux, trois hoquets... Ses yeux se tournèrent vers le ciel. Ses membres frémissaient quelques instants dans une convulsion dernière....

Il était mort. La Belle l'avait tué.

Les ingénieurs, aidés de quelques ouvriers, ramassèrent le cadavre sanglant, le couvrirent d'une toile, et le portèrent à l'infirmerie... Car ces usines ont leur infirmerie, et rarement elles chôment! Tous pleuraient!...

« Ah! l'or que nous gagnons sera donc toujours taché de sang d'homme! »



Deux jours après, on fit au cadavre mutilé de solennelles obsèques. L'Usine ne pouvait point chômer, mais on avait réduit à la limite extrême l'équipe de travail. Et tous ces ouvriers, graves, silencieux et tristes, firent cortège à leur camarade. La croix était portée en tête, puis venait le clergé, puis le corps. Derrière les Directeurs et les ingénieurs de l'usine, puis les ouvriers. Pas une voix ne troublait le chant morne-

des psaumes... Mais l'usine était là, tout près, et la vapeur semblait gémir dans ses bouffées sourdes, le tonnerre des machines avait je ne sais quel grondement sinistre. On eut dit que tous ces bruits chantaient au loin comme une marche funèbre, dont les pilons battant marquaient le pas. Or, il fallait que le cortège passât devant. Les noirs nuages de la fumée firent comme un dais funèbre par dessus le cercueil... Le long de sa route il allait croiser les voies ferrées qui rattachaient l'usine au réseau de l'état... Ah! ces routes de fer! Que de fois il y avait lancé ses locomotives rapides!... Eh bien, elles furent là! Elles furent là, toutes, de droite et de gauche du chemin, immobiles, gémissantes, un grand brassard de crêpe à leur cheminée. Elles étaient là, immobiles, les machinistes respectueux et découverts, elles venaient saluer une dernière fois celui qui les avait tant aimées et qui n'avait aimé qu'elles. Et quand le corps passa devant elles, le corps de leur maître, déchirants, sinistres, les grands sifflets d'alarme sifflèrent, un cri, un hurlement de désespoir!...

Et il y eut dans toutes les âmes, dans toutes ces âmes d'ouvriers, si fortes, si trempées, mais si tendres, un frisson qui courut, et l'on entendit au milieu des larmes comme un frémissement. On eut dit que l'âme humaine répondait à quelque âme invisible, qui, dans ce cri de l'acier et du bronze, avait pleuré.

VICTOR VAN TRICHT, S. J.

*Rothe-Erde, près d'Aix-la Chapelle, Avril 1889.*







LA  
CHRONOLOGIE DES TEMPS PRIMITIFS.

---

II<sup>e</sup> PARTIE.

L'antiquité de certains peuples en regard  
de la Chronologie traditionnelle.

**D**ANS la 1<sup>re</sup> partie de notre étude nous nous sommes efforcé d'établir, que la Chronologie biblique usuelle, concernant l'époque de la première apparition de l'homme à la surface de notre globe, se laisse concilier avec les résultats avérés des découvertes modernes sur le terrain de la géologie et de la paléontologie.

Il nous reste maintenant à examiner, si les monuments vraiment historiques des divers peuples de l'antiquité ne réclament peut-être pas pour quelques uns de ces peuples une plus haute antiquité que celle que nous permet de leur assigner la chronologie biblique vulgaire.

C'est ce que nous nous sommes proposé de faire dans la II<sup>e</sup> partie de ce travail.

I.

**Examen succinct de l'histoire des Hindous, des Chinois, des Egyptiens, des Chaldéens et des Assyriens.**

Dans le présent paragraphe nous allons passer en revue ce que l'érudition moderne nous renseigne au sujet de ces divers peuples, réputés les plus anciens de notre globe. Nous rapprocherons ensuite de la chronologie biblique usuelle les données jusqu'ici acquises relativement à ces peuples, et nous espérons qu'il nous sera permis de conclure de cet examen comparatif, que l'histoire réelle d'aucun de ces peuples ne nous force d'abandonner cette chronologie.

Nous commençons par les Hindous.

A. — LES HINDOUS.

« En ce qui concerne l'Inde... ceux qui s'occupent d'études sanscrites avouent que leurs prédécesseurs avaient exagéré l'antiquité de l'histoire et de la littérature de ce pays. Les plus versés dans la connaissance de l'Inde primitive, continue M. Vigoureux (1), sont les premiers à convenir qu'elle était complètement dénuée du sens historique.

« Les Hindous, dit M. Kruse, ne possèdent aucune œuvre d'histoire. Ils ont enveloppé les événements anciens dans un manteau poétique de mythes, sans détermination de temps. »

M. Talboys Wheeler commence leur histoire seulement vers 1500 avant l'ère chrétienne, et il n'a rien à dire sur cette époque en dehors des légendes qu'il tire du Mahâbhârata.

---

(1) Ouv. cité, p. 263 et svv.

Le célèbre indianiste allemand, M. Lassen, place entre l'an 1000 et 1200 avant J. Ch. la victoire remportée par les Pândavas contre les Kauravas, laquelle termine la guerre racontée dans ce grand poème épique il reconnaît que l'histoire des temps antérieurs à cette guerre est fictive et qu'il est impossible de la soumettre à une vraie chronologie.

M. Duncker assure qu'on ne peut remonter avec quelque certitude que vers l'an 800 avant l'ère chrétienne...

Dans le pays même on n'a trouvé aucun monument historique daté antérieur au III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Les inscriptions d'Açoka (250 avant J. Ch.)... sont les plus anciennes inscriptions indigènes, dont nous connaissons l'époque.

La littérature nous permet de remonter plus haut que l'histoire proprement dite; cependant elle n'a pas non plus une origine aussi ancienne qu'on l'a cru quelque fois.

M. Max Müller distingue quatre époques différentes pour la composition des Védas. Il place la première, celle des Chandas, à laquelle appartiennent les plus anciens hymnes védiques, entre l'an 1200 et 1000 avant J. Ch. Il ne trouve aucune trace d'histoire authentique de l'Inde dans la littérature indigène avant cette époque.

D'après lui, les anciens Hindous n'arrivèrent pas d'eux-mêmes à l'idée de la chronologie; cette idée leur vint du dehors comme l'alphabet et l'usage de la monnaie, et ce furent leurs rapports avec les Grecs qui les amenèrent à dater leurs documents historiques.

La littérature sanscrite, ajoute M. Vigoureux, ne peut donc nous fournir aucun renseignement important sur l'antiquité de l'homme,... et l'antiquité que s'attribuent les Hindous est donc fabuleuse. »



## B. — LES CHINOIS.

« La Chine, dit M. Vigouroux, se présente à nous avec une longue série d'annales régulières...

Le P. Gaubil, connu par ses savants travaux sur la chronologie du céleste Empire, analysa, mais sans en garantir la chronologie, un auteur indigène qui fait remonter le règne de l'empereur Fo-hi à l'an 3468 avant J. Ch. et admit même de plus deux autres règnes antérieurs : « assez bien prouvés ».

Le savant jésuite eut soin toutefois de ne fixer positivement lui-même aucun événement avant l'empereur Yao, qu'il croit être monté sur le trône 2357 ans avant J. Ch. d'après les calculs des éclipses mentionnées dans les annales de la Chine

Seulement, observe-t-il, la Chine était dès lors assez peuplée, on y savait écrire en vers, fixer les points des solstices et des équinoxes, fabriquer des ouvrages de cuir et de fer, travailler la soie etc. Tout cela est constant, dit-il, par la première partie du livre du Chou-King, écrite au temps même de Yao et de Chun, et il faut nécessairement admettre des peuples à la Chine avant le temps de Yao. D'où il conclut qu'il est nécessaire d'ajouter quelques siècles à l'année du déluge, telle qu'elle avait été déterminée par Usher, Salien et Pétau.

Malgré toutes ces considérations du savant jésuite, continue M. Vigouroux, plusieurs sinologues modernes ont peu de foi dans la chronologie chinoise, et ils relèguent dans la période mythique, non seulement les 2,267,000 ans que comptent certains lettrés depuis l'origine du monde jusqu'à Confucius, mais aussi Fo-hi « au cou de dragon et à la tête de taureau », et Hoangti lui-même. Ce qui rend fort suspects les dates et les calculs chinois, c'est qu'ils ne reposent sur aucune base solide et que tout moyen de les contrôler fait défaut.

Les habitants du céleste Empire n'avaient point autrefois d'ère proprement dite, comme celle de Nabonassar et des Séleucides; l'ère de Hoangti, commençant à l'an 2367 avant J. Ch. a été adoptée officiellement par le gouvernement chinois à une époque où il était impossible d'en vérifier l'exactitude, aussi n'est-elle pas universellement adoptée par les indigènes eux-mêmes. « Qui connaît ce qui s'est passé dans la haute antiquité, demande le chinois Yangts, puisqu'aucun document authentique n'est parvenu jusqu'à nous? (1) Celui qui examinera les vieilles histoires jugera qu'il

---

(1) Yangts paraît faire allusion à la destruction de tous les livres historiques, laquelle eut lieu en 213 avant J. Ch. par l'ordre de Chi-hoang-ti, fondateur de la dynastie des Tsin, qui commanda, sous peine de mort, de les jeter tous au feu.

est très difficile de les croire, et une discussion sérieuse le convaincra qu'elles ne sont pas dignes de foi. Dans les temps primitifs on ne conservait aucun document historique. »

« Les auteurs européens, ajoute M. Vigouroux, ne peuvent pas être moins exigeants que les auteurs chinois. »

En ce qui concerne la présente question, il y a lieu de tenir compte des remarquables articles sur la Chine avant les Chinois, publiés dans le *Muséon* de Louvain par M. Terrien de la Couperie, professeur de langue chinoise à l'Université de Londres (1).

Dans ces articles M. Terrien de la Couperie nous apprend que les Chinois ne sont pas des aborigènes ou les premiers occupants du Pays des fleurs, mais des immigrés, qui, à leur arrivée, trouvèrent la Chine déjà occupée par d'autres populations.

Les Chinois primitifs ne formaient qu'une douzaine de tribus Bak, venues de l'Ouest de l'Asie des environs de la Susiane. Des inscriptions en caractères très archaïques, taillées dans le roc le long du cours supérieur du Yenisséï en Sibérie et non encore déchiffrées, semblent être les témoins de leur émigration vers le Pays des fleurs.

Ils y arrivèrent 23 siècles avant J. Ch. et ils se mêlèrent peu à peu avec celles d'entre les tribus aborigènes qui se montrèrent pacifiques vis à vis d'eux et leur communiquèrent la civilisation qu'ils apportaient avec eux de leur pays d'origine et dont les caractères révèlent une source Chaldéo-Assyrienne.

La susdite date, assignée à l'arrivée des tribus Bak dans le Pays des fleurs, coïncide avec la date historique admise par le P. Gaubil. Nous verrons plus tard, quand il sera question des Chaldéo-Assyriens,

---

(1) *Muséon*. Tomes VI-VII.

qu'elle se laisse aussi concilier facilement avec l'époque de la domination élamite sur la Mésopotamie ainsi qu'avec celle du patriarche Abraham, le contemporain du roi Susien Kudur-Lagaramu ou Chodorlahomor.

Ce n'est donc pas en Chine que nous pouvons nous renseigner au sujet de l'antiquité des Chinois, surtout après l'œuvre de destruction des anciens documents historiques. Quant aux tribus aborigènes, que les Chinois trouvèrent déjà établies dans le Pays des fleurs à leur arrivée à l'époque historique et en possession d'un langage différent du leur, nous trouvons, pour pouvoir rendre compte et de la présence de ces aborigènes sur le sol de la Chine à la dite date ainsi que de la diversité de leur langage, un espace de temps suffisant de plusieurs siècles à insérer entre cette date et celle des premières migrations anté-diluviennes, dont nous avons parlé dans la 1<sup>re</sup> partie de ce travail.

Si nous ne concluons pas des données fournies par M. Terrien de la Couperie, que « la chronologie chinoise ne prouve nullement, ainsi que s'exprime M. Vigouroux, que le céleste Empire est aussi ancien que Noé », nous croyons pouvoir renchérir sur ce dernier, mais à un point de vue différent du sien, et dire que, abstraction faite des aborigènes, la chronologie post-diluvienne du texte hébreu « suffit pour le développement de son histoire ». En est-il de même pour l'Égypte? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

### C. — LES EGYPTIENS.

« Les renseignements que nous possédons sur la chronologie égyptienne nous viennent, dit M. Vigoureux (1), de trois sources

---

(1) Ouv. cité, p. 277 et svv.

différentes : des récits des voyageurs grecs qui avaient visité l'Égypte, d'une histoire écrite en grec, peu de temps après la conquête d'Alexandre, par un écrivain indigène de grande réputation, Manéthon, et enfin des monuments originaux, inscriptions et papyrus, retrouvés dans la vallée du Nil depuis le commencement de ce siècle.

Les écrivains grecs attribuaient à l'Égypte une haute antiquité. Les prêtres d'Héliopolis racontèrent à Solon que leur monarchie avait déjà une durée de 8000 ans. Un siècle plus tard, les prêtres du même temple d'Héliopolis dirent à Hérodote que les annales de leurs rois remontaient à 11,340 ans, c. à d. 2240 de plus.

D'après Varron, au contraire, la Monarchie égyptienne n'avait guère de son temps (116-26 avt J. Ch.) au delà de 2000 ans... (1)

Les chiffres des voyageurs grecs méritent une médiocre confiance et ne jouissent pas d'une grande autorité... Il est clair d'ailleurs que la valeur de leur témoignage doit être contrôlée et appréciée à l'aide des documents indigènes.

Parmi ces derniers, continue M. Vigouroux, nous n'en possédons qu'un seul qui soit antérieur aux découvertes égyptologiques de notre époque, c'est l'histoire de Manéthon.

Manéthon, prêtre égyptien, écrivit en grec une histoire de son pays sous le règne de Ptolomée Philadelphe, vers l'an 300 avant J. Ch. Elle est malheureusement perdue aujourd'hui, mais la partie chronologique nous a été conservée.

Manéthon se propose de donner non seulement le nombre des dynasties égyptiennes, mais aussi la plupart des noms des rois, dans l'ordre de succession, avant la durée exacte de leur règne. Ses listes, poursuit M. Vigouroux, en supposant que les rois qu'elles énumèrent *n'ont pas été contemporains*, embrassent une période de 5000 ans environ. Si nous pouvons en juger par ce qui nous en reste, ce cadre chronologique si considérable était bien vide. Les événements qu'enregistrait Manéthon étaient insignifiants par leur nombre et par leur portée... Or un cadre si peu rempli porte à croire que l'auteur était bien imparfaitement renseigné sur l'époque ancienne de l'Égypte.

Du reste, quoiqu'il en soit, là n'est pas la plus grave difficulté qu'offrent les listes de Manéthon. Le grand embarras pour l'historien, c'est qu'elles énumèrent les dynasties *comme si elles avaient été successives* et qu'il est certain néanmoins *qu'il y en a de simultanés*.

---

(1) D. DE BUTTAFOCO, *Etude historique sur l'origine des Egyptiens*, Bastia, 1082, p. 9. On ignore sur quoi reposaient les calculs de Varron, l'ouvrage qui les contenait n'étant pas parvenu jusqu'à nous.

De plus, Manéthon ne fait jamais régner deux rois ensemble, comme associés au trône. Nous savons cependant par les monuments que *plusieurs régnèrent à la fois pendant un certain temps*. L'exemple le plus connu est celui de Ramsès II de la XIX<sup>e</sup> dynastie; il fut associé à l'empire par son père Séli, lorsqu'il n'avait encore que onze ans, et il régna conjointement avec lui environ 20 ans, après quoi il continua à régner seul environ trente six ans. Manéthon assigne à ces deux rois 121 ans de règne; les monuments 77.

Enfin l'historien de l'Égypte grossit fréquemment la durée de règne de ses rois. Sur 37 cas où l'on peut contrôler ses chiffres par ceux du papyrus de Turin, il est en excédant 22 fois et en déficit seulement 6 fois. Le total de ces 37 règnes est, d'après lui, de 984 ans, et d'après les papyrus de Turin de 615; il y a donc un excédant de plus d'un tiers.

Il résulte de toutes ces remarques, ajoute M. Vigouroux, que l'autorité de Manéthon, quoi qu'elle ne doive point être négligée, a néanmoins besoin d'être contrôlée par les monuments.

Quant au témoignage des divers monuments, voici, dit M. Vigouroux, (1) ce qu'ils nous apprennent jusqu'à ce jour. Ils nous fournissent, en dehors des listes proprement dites, la série à peu près complète des rois qui ont régné à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, par laquelle commence ce que Manéthon appelle le Nouvel Empire. Antérieurement au Nouvel Empire, les monuments offrent des lacunes considérables. Nous n'avons, en dehors des listes, aucun document contemporain des dynasties I, II, III, VII, VIII, IX, X, XIV, XV et XVI de Manéthon.

Le plus ancien monument égyptien est de Snéfrou, le premier roi de la IV<sup>e</sup> dynastie manéthonienne. Les pyramides lui font suite chronologiquement et les tombeaux de cette époque sont nombreux, ainsi que ceux des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> dynasties. Ils manquent ensuite totalement jusqu'à la XI<sup>e</sup>. Celle-ci nous en fournit un petit nombre; la XII<sup>e</sup> beaucoup.

Le papyrus de Turin est la principale source de renseignements pour la XIII<sup>e</sup>, puis il se fait une nuit complète jusqu'à la fin de la XVII<sup>e</sup> dynastie de Manéthon. Nous avons donc des renseignements contemporains sur les dynasties IV, V, VI, XI, XII, XIII et XVII.

Manéthon compte 3 dynasties de Rois Pasteurs, la XV<sup>e</sup> la XVI<sup>e</sup> et la XVII<sup>e</sup>. D'après Josèphe il leur attribuait une durée de 511 ans; d'après Jules Africain, de 955 ans. Les monuments paraissent exclure formellement une aussi longue durée. »

(1) Ouv. cité, p. 284 et svv.

« Les faits puisés dans les tables généalogiques prouvent, je crois, suffisamment, dit M. Lieblein (1), que la XVIII<sup>e</sup> dynastie a régné peu de temps après la XIII<sup>e</sup>. Par conséquent il n'est permis de les séparer ni par 695 ans, comme l'a fait M. Mariette, ni par 511 ans, ainsi que l'a fait M. Brugsch... La table de Saqqarah, à l'exemple de celles de Sétî I<sup>er</sup> et de Ramsès II à Abydos, franchit 5 dynasties (XIII-XVII) et arrive sans intermédiaire de la XII<sup>e</sup> dynastie à la XVIII<sup>e</sup>, sans doute parce que l'Égypte, sous ces dynasties, fut partagée en 2 royaumes contemporains. »

Dans une docte dissertation sur la question qui nous occupe (2), M. l'abbé Pannier examine à son tour l'hypothèse, que Manéthon aurait donné comme successives plusieurs dynasties qui, de fait, auraient été *contemporaines* et il la rejette, dit M. Julian (3), pour les raisons suivantes :

« La première est tirée du silence absolu des monuments égyptiens à ce sujet. Il n'y en a pas un seul qui suppose comme simultanées deux dynasties de Manéthon. Et cependant l'occasion n'aurait pas manqué d'y faire allusion. Ces dynasties simultanées auraient été en paix ou en guerre, et nous trouverions dans les inscriptions la mention de l'une ou de l'autre, de même que nous y trouvons le récit des guerres et des traités de paix avec les princes étrangers.

De plus ces provinces, que l'on suppose gouvernées par des rois indépendants, auraient dû à un moment donné se séparer des autres, et à un autre moment être réunies à elles, car il y a eu des époques où l'Égypte tout entière était certainement soumise à un seul chef. Comment donc se fait-il que ni la séparation, ni l'adjonction ne soit mentionnée dans les monuments égyptiens?

Les autres raisons, poursuit M. Julian, n'ont pas moins de force. Il y a trois époques où nous savons sûrement que plusieurs princes ont régné en même temps sur l'Égypte. Après l'invasion des Pasteurs, les rois légitimes se retirèrent à Thèbes, où ils

(1) Voir VIGOUROUX, ouv. cité, p. 283, note 3.

(2) Elle est intitulée : *Genealogiæ biblicæ cum monumentis Aegyptiorum et Chaldaeorum collatae*, in 8<sup>o</sup>, Lille, 1886.

(3) Dans la *Controverse et le Contemporain*, Juin, 1887, p. 297 et svv.

régnèrent simultanément avec les Pasteurs, jusqu'à ce qu'enfin ils finirent par les chasser du royaume.

De même il y avait à Thèbes sous la 21<sup>e</sup> dynastie une dynastie de Grands Prêtres, qui s'étaient rendus indépendants.

Au témoignage d'Hérodote et de Diodore de Sicile, il y eût même, avant la 26<sup>e</sup> dynastie, douze princes qui régnèrent en même temps pendant 15 ans chacun sur une partie de l'Égypte.

Si Manéthon avait voulu, comme on le dit, multiplier les dynasties, il n'aurait pas manqué de mettre à profit ces trois occasions, en nous donnant la liste de tous ces règnes simultanés. Et pourtant il n'en fait rien. Il énumère les rois Pasteurs sans s'occuper de ceux qui régnaient à Thèbes; il ne fait aucune mention de la dynastie sacerdotale de Thèbes, et il ne parle pas davantage des 12 rois d'Hérodote.

Enfin les découvertes modernes fournissent à l'auteur des raisons encore plus péremptoires. Elles nous montrent que les princes, dont les noms figurent dans les listes de Manéthon, avaient des monuments dans toute l'Égypte, ce qui ne s'expliquerait pas, s'ils ne l'avaient pas gouvernée tout entière.

Elles nous donnent encore les noms des gouverneurs qui avaient servi sous plusieurs dynasties, p. e. Sechem Kara, qui avait exercé ses fonctions sous cinq rois, dont les 3 premiers Schafra, Menkaura et Aseskef appartiennent à la IV<sup>e</sup> dynastie de Memphis, tandis que les 2 autres, Usurkaf et Sahuna ouvrent la V<sup>e</sup> d'Éléphantine. Tout cela est inconcevable, si ces dynasties sont simultanées. »

Lors même que nous admettrions avec M. Pannier, que les dynasties de Manéthon ont régné successivement et non pas simultanément, nous ne saurions pas omettre de tirer parti de son dernier argument contre la durée assignée par Manéthon à ses diverses dynasties. Aussi bien résulte-t-il manifestement du fait, que Sechem Kara resta en fonction pendant 5 règnes ressortissant à 2 dynasties différentes, que ces règnes ont dû être courts et qu'il y a lieu de se défier des chiffres de Manéthon. Ceci résulte d'ailleurs également du grand écart relevé ci-dessus entre ses chiffres et ceux du papyrus royal de Turin ainsi qu'entre le nombre d'années par lui attribuées aux règnes de Sétî I<sup>er</sup> et de Ramsès II et la réalité.

Nous croyons pouvoir conclure de ce qui précède, que les documents historiques de l'Égypte et les dates qu'ils fournissent sont insuffisants pour établir une chronologie certaine, et que, par eux-mêmes, ils ne sauraient démontrer, ainsi que s'exprime M. Vigouroux (1), que la chronologie des septante est trop courte — et voire même, ajouterons-nous, celle du texte hébreu.

Varron pourrait donc bien avoir raison, quand il place le règne de Ménès à 20 siècles avant son époque. Aussi voit-on des savants tels que Stuart Poole avec ses 2717 ans et Wilkinson avec ses 2691 ans se rapprocher de la date mise en avant par l'historien romain.

Malgré ce que dit M. Vigouroux (2), que « s'il n'est rien moins qu'établi que le règne de Ménès remonte à 5000 ans avant l'ère chrétienne, il faut reconnaître cependant que l'Égypte existait avant ce roi et qu'elle est notablement plus ancienne; » et que « aussi haut que l'on puisse remonter dans le passé de l'Égypte, on la trouve en pleine civilisation, en pleine possession de ses arts, de son écriture monumentale, de sa religion, « et enfin que » dès qu'elle nous apparaît, tous les fruits de la civilisation sont déjà en pleine maturité, » tout cela doit s'entendre de l'époque historique, censée inaugurée par le règne de Ménès, » il nous semble néanmoins à nous, que toute cette civilisation, dite égyptienne, pourrait fort bien, tout comme celle de la Chine, être d'origine étrangère et avoir été importée par Ménès et les Chamites de sa suite en Égypte de leur patrie d'origine, d'où ils étaient émigrés.

C'est là, en tous cas, un fait qui paraît acquis

---

(1) Ouv. cité, p. 289.

(2) Ibidem, p. 290.



en ce qui concerne la Chine, et on ne voit pas pour quel motif il faudrait considérer comme une hypothèse improbable la supposition qu'il en a été de même pour l'Égypte (1).

La date, assignée à l'immigration des tribus Bak dans le Pays des Fleurs, se rapproche de si près de celle de l'avènement en Chaldée de la dynastie, dite Susienne, à laquelle appartient Kudur Lagamaru, le Chodorlahomor de la Bible et le contemporain d'Abraham, qu'on pourrait croire, à bon droit, que la révolution alors arrivée en Chaldée, a été la cause déterminante non seulement de l'émigration des tribus Bak, mais aussi de celle des Chamites conduits en Égypte par Ménéès, et que ceux-ci y apportèrent avec eux la civilisation de leur patrie d'origine tout comme les tribus Bak en Chine.

M. Babelon (2) paraît partager notre avis au sujet du fait d'un grand ébranlement produit parmi les anciennes populations voisines du Golfe Persique par l'avènement de la dynastie Susienne.

L'immigration des Chamites, conduits par Ménéès, en Égypte semble avoir eu pour conséquence l'expulsion des populations, qui s'y trouvaient déjà établies. Nous croyons reconnaître ces populations dans la personne des étranges peuplades mentionnées dans le Ch. XIV de la Génèse sous les dénominations de Rephaïm, Zuzim, Emim et Horîm.

Ces populations paraissent avoir été réfoulées par les envahisseurs chamites au delà du Delta égyptien jusque dans le pays de Chanaan. Leur arrivée aura été considérée par les occupants du pays, comme un renfort

---

(1) Voir *Revue des questions historiques*, T. XXIII, pp. 390 et 407-408.

(2) Dans *l'histoire ancienne de l'Orient*, 9<sup>me</sup> Ed. T. VI, pp. 116 et 118.

opportun sur lequel ils crurent pouvoir compter pour les aider à s'affranchir du vasselage élamite, auquel ils se trouvaient soumis une douzaine d'années (Gén. XIV, 4). De là l'expédition du roi Susien et de ses alliés contre la ligue des rois du pays de Chanaan ou de la Pentapole.

Or nous voyons que, avant d'attaquer ces derniers, Kudur-Lagamaru commence par réduire toutes les susdites populations supposées récemment immigrées dans le pays de Chanaan, et établies en guise de cercle autour de ses anciens vassaux, révoltés contre lui. Ce fait semble insinuer que le roi Susien était convaincu, que l'établissement de ces populations, expulsées de l'Égypte, dans le pays de Chanaan avait enhardi ses anciens vassaux à secouer son joug. En attaquant et en réduisant à l'impuissance tout d'abord chacune de ces populations prises isolément, le roi Susien semble avoir voulu les empêcher d'aller renforcer l'armée de ses vassaux révoltés ou, tout au moins, de faire une diversion hostile pendant qu'il se trouverait aux prises avec ces derniers.

Si ces inductions, déduites de données bibliques strictement historiques, sont fondées, il y a lieu d'en conclure que l'immigration de Ménès et des Chamites en Égypte tombe à l'époque de la domination élamite en Chaldée. Elle serait dès lors contemporaine du patriarche Abraham et de celle des tribus Bak en Chine et semblerait avoir été déterminée, tout comme celle-ci, par l'avènement violent en Chaldée de la domination Susienne, dont le Chap. XIV de la Génèse nous révèle, de concert avec les monuments récemment découverts en Chaldée, l'existence, dans la personne du roi Susien Kudur-Lagamaru, le contemporain d'Abraham.

Le règne de Ménès remonterait donc à une date antérieure de peu à celle que lui assignait Varron, et la descente d'Abraham en Égypte, au lieu de tomber,

comme on le dit communément, sous le règne de l'un des rois de la XII<sup>e</sup> dynastie, pourrait fort bien être à rapporter au règne de Ménès lui-même ou de l'un ou de l'autre de ses successeurs immédiats de la I<sup>e</sup> Dynastie.

Ce qui me porte à attribuer à ce sentiment une sérieuse probabilité, c'est que, d'abord, il semble incontestable, qu'Abraham fut contemporain de la domination Susienne en Chaldée et que la conjecture émise par M. Babelon (2) n'est pas une vaine conjecture, savoir « que l'ébranlement causé parmi les populations chamitiques voisines du Golfe Persique par l'invasion des Elamites à Babylone et dans la Chaldée, dut être la cause déterminante de la migration d'Abraham et de celle des Chananéens des rivages de la mer Erythrée à ceux de la Méditerranée ».

Il y a ensuite les faits signalés ci-dessus 3) et entre autres celui relatif au gouverneur égyptien Sechemkara, desquels il semble résulter, que la durée des premières dynasties a été considérablement plus courte qu'on ne le suppose d'ordinaire.

D'ailleurs nous pouvons alléguer encore en faveur de la courte durée de ces premières dynasties le petit nombre et l'insignifiance des faits et gestes relevés par Manéthon à l'actif des rois, qui y ressortent (4).

En ce qui concerne les populations aborigènes, mentionnées dans la Bible (Gén. XIV) sous les noms de Rephaïm, Zuzîm, Emîm et Horîm et supposées expulsées, par Ménès de l'Égypte, elles occupaient encore la

(1) Voir LE NORMANT-BABELON, *Histoire de l'Orient*, (9<sup>e</sup> Édit.) T. IV, p. 91 et svv.

(2) Ibidem, T. VI, p. 118.

(3) P. 10.

(4) Voir VIGOUROUX, ouv. cité, p. 280.

Palestine lors de la prise de possession de la Terre promise par les Israélites. C'est ce que nous révèlent les livres des Nombres, le Deutéronome et le livre de Josué.

Nous ne saurions pas voir dans ces populations avec M. Babelon des populations sémitiques aborigènes (1). Ce qu'il dit lui-même au sujet du langage des Zomzommim et des Zuzim (2) semble être inconciliable avec son hypothèse.

La caractéristique, donnée de ces populations par la Bible dans les livres cités tantôt, semble, tout au contraire, nous inviter à les identifier avec les Gibborîm primordiaux (Gén. VI, 4) c. à. d. avec la race maudite et vouée par Dieu à l'extermination, race issue des mésalliances contractées par les « b'nê ha-Elohim » ou les Séthites avec les « b'nôth ha-âdâm » ou les filles appartenant à des rameaux adamiques devenus démonolâtres. D'après le prophète Baruch III, 25-27, ces « géants primordiaux » auxquels appartiennent aussi les Anaqîm ou fils d'Anak (Nomb. XIII, 29-34), occupaient la terre promise, où ils furent exterminés successivement par les Israélites. Ces populations semblent donc être des populations anté-diluviennes (3).

Nous croyons pouvoir dire, en égard à ce qui précède, que tout ce que nous savons jusqu'ici de l'histoire de l'Égypte, ne prouve guère la très haute antiquité de ses dynasties et que la chronologie biblique post-

(1) Ouv. cité, T. VI, p. 114 et svv.

(2) Ibidem, p. 116.

(3) Le R. P. BREITUNG S. J. dans la *Theologische Zeitschrift*, IV<sup>tes</sup> Heft, 1887 et le R. P. SYDNEY, S. J. dans *the Month*, n° de Janvier 1888, semblent favorables à l'hypothèse de la non-universalité du déluge, et le R. P. FONTAINE, S. J. la tient pour une opinion libre. Voir la *Science Catholique*, n° de Mars 1889, p. 156

diluvienne, même celle du texte hébreu actuel, est assez large pour pouvoir y placer toute la série authentique des dynasties historiques de l'Égypte jusque et y compris le règne de Ménéès.

#### D. — LES CHALDÉENS ET LES ASSYRIENS.

En ce qui concerne la Chaldée et l'Assyrie, « nous ne possédons, dit M. Vigouroux (1), d'autres renseignements anciens indigènes que ceux qui sont contenus dans l'histoire Chaldéenne de Bérosee, prêtre de Bel à Babylone du temps d'Antiochus II, roi de Syrie (261-246 avt J.-Ch.), mais ce que nous apprennent sur la chronologie les fragments de cet écrivain, qui nous sont parvenus, est en grande partie fabuleux et n'avait pas rencontré créance, même chez les Grecs et les Romains.

Des sept dynasties de Bérosee on a toujours tenu les 2 premières d'une prétendue durée respective de 432,000 et de 34,080 ans comme fabuleuses « et l'on n'a attaché de valeur à sa chronologie, poursuit M. Vigouroux (2), qu'à partir de sa troisième dynastie, la dynastie Mède, dont l'avènement date d'environ 2250, ou, selon une autre leçon, 2460 avant l'ère chrétienne. Eusèbe avait déjà remarqué que le chiffre énorme de 406,080 ans, dont la chronologie babylonienne dépassait la chronologie ordinaire, était vide de faits, et qu'une chronologie, qui n'est pas appuyée sur des faits est sans valeur.

Les Babyloniens alléguaient aussi, continue M. Vigouroux, en faveur de leur antiquité, leurs observations astronomiques qu'ils faisaient remonter au-delà de 450,000 ans. Mais... quand Aristote, après la prise de Babylone par Alexandre, chargea Callisthène, son disciple, d'étudier l'astronomie chaldéenne, ce savant constata que ces observations n'embrassaient qu'une période de 1,903 ans.

Les auteurs anciens, poursuit-il, ne nous ont appris rien de plus que Bérosee sur l'antiquité Chaldéenne, et jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on n'en a pas su davantage, mais les découvertes assyriologiques de ces dernières années ont totalement changé la face des choses.

Les documents cunéiformes nous offrent en effet des données nouvelles sur la chronologie babylonienne, et c'est surtout par les Assyriens qu'elles nous ont été fournies.

(1) Ouv. cité, p. 291.

(2) Ibidem, p. 292.

Les Assyriens sont le premier peuple de l'antiquité chez qui nous rencontrons le sens chronologique. Les inscriptions historiques, qu'ils nous ont laissées et que les explorateurs contemporains ont détérrées des ruines de leurs vieilles capitales, renferment les détails les plus précis et sont soigneusement datées.

Ce peuple ne comptait pas comme les Egyptiens et les Chinois par les années de règne de ses souverains, mais par les noms d'officiers éponymes, appelés Limmi, qui donnaient leur nom à l'année comme les Archontes d'Athènes et les consuls à Rome. On dressait des canons ou listes d'éponymes et quelques uns de ces monuments ont été retrouvés et publiés.

Malheureusement nous n'en possédons qu'une très petite partie; toutefois nous avons la certitude que l'institution des Limmi remontait au moins au XIX<sup>e</sup> siècle avant notre ère, car l'inscription de Binnazar (Raman-nizar) I<sup>er</sup> est datée de l'éponymie de Salmankarradu.

Grâce à ce système de chronologie, les Assyriens ont pu nous donner sur les événements du passé des dates précises, comme nous n'en avons encore rencontré chez aucun autre peuple. »

Après ces remarques au sujet de la chronologie assyrienne, M. Vigouroux allègue une pièce récemment mise au jour, savoir *le cylindre*, dit *de Nabonide*, et il examine à quelle conclusion semble devoir conduire cette découverte en ce qui concerne la chronologie des temps primitifs. Voici en quels termes il s'exprime : (2)

« Un cylindre de Nabonide, roi de Babylone, trouvé à Abou-Abba par M. Hormuzd Rassam et conservé maintenant au Musée Britannique, nous fournit des dates plus anciennes et par conséquent plus importantes que celles des documents Assyriens. M. Pinches a fait connaître ce cylindre à la société d'Archéologie biblique de Londres en 1882. Nous y lisons que... Naramdin, fils de Sargon I<sup>er</sup>, avait fondé le temple du dieu Samas ou le Soleil à Sipparu 3200 ans avant le règne de Nabonide, c.-à-d. vers l'an 3750 avant notre ère. Cette date positive, la plus considérable qui ait été découverte jusqu'ici sur un monument original antique, fait remonter le déluge, qui était connu des Babyloniens comme des Hébreux, à plus de 4000 ans avant J. Ch.; car avant Naram-Sin et avant

---

(1) Ibidem, pp. 292-293.

(2) Ouv. cité, p. 295.

Sargon il y avait eu déjà, d'après le témoignage des monuments, un certain nombre de rois postérieurs au grand cataclysme.

Si l'on admet ce chiffre, il faut donc reconnaître que la chronologie post-diluvienne tirée de la Bible, même celles des septante, est insuffisante, puisqu'elle ne nous donne pas 4000 ans entre le déluge et la venue de Notre-Seigneur.

Nous devons observer toutefois, ajoute M. Vigouroux, (1) que, quoique la date donnée par Nabonide ait été vivement soutenue par quelques Assyriologues, on a le droit de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. »

Aussi M. Sayce (2) et M. Peters (3) se sont-ils permis d'élever des doutes sur l'exactitude du chiffre donné par Nabonide.

Examinons donc cette question de plus près et rapprochons du *cylindre de Nabonide* l'inscription d'Assurbanipal relative à la réintégration de la statue de la déesse Nana dans le temple d'E-Annà à Uruk. (4)

D'après l'inscription en question la statue de la déesse Nana aurait été emportée à Suse l'an 2295 av<sup>t</sup> J. Ch. Cette date nous transporte au début de l'avènement, dans la personne du roi Kudur Nakhunta, de la dynastie Susienne, qui renversa la première confédération Chaldéenne issue du démembrement de l'empire Kouschite de Nemrod. Or, d'après le Dr Bourdais, (5)

(1) Ouv. cite p. 297.

(2) Dans *l'Academy*, 24 novembre 1883, p. 351.

(3) Dans *Proced. of the society of bibl. archacol.* mai 1886, p. 142.

(4) Voir cette inscription dans *l'Histoire ancienne de l'orient* de LE NORMANT-BABELON, T. IV, pp. 91-92.

(5) *La science catholique*, T. II, p: 57. « Notre tableau, ajoute-t-il, nous permet de remonter jusqu'à l'an 1239, date de la sortie d'Abraham de Haran, et jusqu'à l'an 2214, date de la naissance du même patriarche à Ur-Casdim. Nous voici de la sorte reportés jusqu'à ce XXIII<sup>e</sup> siècle av<sup>t</sup> J. Ch., qui s'était ouvert en Chaldée par l'établissement de la domination élamitique.

« C'est vers l'an 2134 que la Bible fait apparaître sur la scène de l'histoire Chodorlahomor, roi des 'Elamites, Suzerain de plusieurs autres rois, au moins chef de leur confédération. De l'aveu, dit-il, de tous les Orientalistes, Chodorlahomor, selon une meilleure transcription, Kudur-Lagamaru, est un prince appartenant à la dynastie élamitique, l'une des dynasties qui régnèrent en Chaldée, la troisième des dynasties de Bérose... « Or, Bosanquet (1) a calculé, sans courir risque de faire grande erreur, que la domination élamitique en Mésopotamie, commencée l'an 2287, (lisez l'an 2295) av<sup>t</sup> J. Ch. a duré 224 années, c. à. d. jusqu'à l'an 2063 (lisez 2071). Notre date biblique de 2134 se place précisément avant cette date assyriologique, audessous de laquelle on ne saurait faire descendre celle d'une invasion d'un prince élamite dans la Palestine. »

Si de la date fournie par Assurbanipal nous soustrayons la date de l'invasion de Kudur-Lagaramu dans la Palestine, nous obtenons un excédant de 161 ans (2295-2134). Si nous soustrayons ensuite ces 161 ans des 367 ans censés écoulés, selon le texte hébreu, depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, nous obtenons un total de plus de 200 ans, sur lesquels seraient à répartir les événements relatifs à Nemrod et à l'empire par lui fondé ainsi que ceux afférents à la 1<sup>re</sup> confédération Chaldéenne, issue du démembrement de cet empire. Or celui-ci et de même la confédération en question semblent n'avoir eu qu'une courte durée.

Dès lors cet espace de temps post-diluvien paraît suffisant pour pouvoir y placer tous les événements connus de l'époque en question. C'est ce que nous allons essayer de faire voir.

La Bible, Gén. X, 8, nous donne Nemrod comme le fils de Kousch et, par conséquent, comme l'arrière-petit-fils de Noé. Eu égard à la trentaine d'années

---

(1) Dans l'appendice à l'*History of Assurbanipal* de SMITH, p. 359.



donnée par le tableau des généalogies post-diluviennes comme date des procréations, nous avons à placer la date de la naissance de Nemrod à une bonne soixantaine d'années après le déluge.

Supposé maintenant que Nemrod ait commencé ses exploits dès l'âge de 25 ans, nous descendons à environ 85 ou 90 ans après le déluge, de sorte qu'il a pu fonder le premier empire Kouschite avant la fin du 1<sup>er</sup> siècle après le déluge. D'après les données bibliques (Gén. X, 10-12) l'empire Nemrodien comprenait outre la Mésopotamie aussi l'Assyrie.

Quant à la durée de cet empire, M. Babelon (1) estime « qu'on est forcé d'admettre, que cet immense empire ne survécut pas à son fondateur, » mais « qu'il subit la loi de dissolution imposée par la Providence à tous les empires créés par la force brutale au mépris des aspirations des peuples ».

M. Maspéro (2), pour qui Nemrod n'est, certes bien à tort, qu'un personnage mythique, s'exprime à son sujet comme suit :

« Aujourd'hui encore, au pays de sa gloire, l'imagination populaire attache son nom à toutes les ruines importantes de la haute et de la basse Chaldée. Cependant les monuments sont jusqu'à présent muets sur son compte · ses successeurs sont inconnus; la Bible ne dit pas combien de temps son empire lui survécut, ni même si son empire lui survécut. »

Si nous n'avons aucun témoignage historique établissant la longévité de Nemrod, nous avons par contre dans le fait du caractère violent, que semble lui attribuer la Bible, un clair indice, que ce personnage

---

(1) LE NORMANT-BABELON, ouv. cité, Tome IV. p. 75.

(2) Ouv. cité, p. 152.

doit s'être engagé dans des entreprises téméraires, dans lesquelles il aura succombé à un âge peu avancé.

Si donc nous plaçons et son trépas et l'effondrement de son empire par exemple un quart de siècle après ses débuts, il nous faudra, pour pouvoir fixer la date de la formation de la première confédération Chaldéenne, ajouter aux 90 ans mentionnés ci-dessus les 25 ans d'existence de l'empire Nemrodien. Dès lors nous nous trouvons transportés à l'an 115 après le déluge comme date de la fondation de la dite confédération.

Il appert de ce qui a été dit précédemment, qu'il nous reste pour les événements afférents à cette confédération plus de trois quarts de siècle, ce qui représente un espace de temps suffisant pour pouvoir les y placer convenablement. Et de fait, les monuments historiques, mis jusqu'ici au jour, n'attribuent aux rois, qui formèrent cette confédération et qui régnèrent simultanément, qu'un ou deux successeurs (1). Ainsi Sargon I<sup>er</sup>, le roi d'Agadé, eut pour fils et successeur Naram-Sin. A 'Eridu il y eut après le « patesi » du nom de Mesa-Nana-Kalame un second appelé Idadu. De même à Sirtella (Zirgalu) succède au roi Ur-Nana son fils Kurgal ainsi que le fameux « patesi », — dit Gudea. Enfin à Ur succède à Likbagus, qui commença la construction de cette ville, son fils Dungi, qui l'acheva.

En présence du chiffre de l'an 2295 avant J. Ch., fourni par Assourbanipal comme représentant la date du début de la domination Susienne en Mésopotamie, et, par conséquent, aussi de la fin de la 1<sup>re</sup> confédé-

---

(1) LE NORMANT-BABELON. Ouv. cité, Tome IV, p. 74 et suiv.

ration Chaldéenne, chiffre avec lequel se laissent facilement concilier, ainsi que nous venons de le voir et la chronologie biblique post-diluvienne et pareillement les données du ch. XIV de la Génèse, apparaît, comme manifestement erroné le chiffre de l'an 3780 av<sup>t</sup> J. Ch. donné, trois siècles plus tard par Nabonide comme correspondant au règne de Naram-Sin, fils et successeur de Sargon I<sup>er</sup>, le premier roi d'Agadé dans la susdite confédération.

Nous ne partageons donc pas, pour les motifs allégués, le sentiment de M. Babelon (1) favorable à la date fournie par Nabonide.

M. Vigouroux 2) allégué contre celle-ci plusieurs autres considérations, qu'il croit, mais à tort selon nous, militer aussi contre la date fournie par Assurbanipal. Nous disons : à tort, selon nous. C'est que, en effet, les découvertes archéologiques, se rapportant au règne de ce dernier, nous révèlent, qu'on se livra sous son règne à une étude très sérieuse des antiques monuments Chaldéens, témoins entr'autres ces espèces de Syllabaires découverts dans la Bibliothèque de son palais, dans lesquels on trouve expliquées les expressions de l'ancienne soi-disant langue suméro-accadienne (3).

De l'examen, auquel nous venons de nous livrer, des données historico-chronologiques relatives à l'origine de l'état social et politique des Chaldéens et des Assy-

---

(1) Ouv. cité pp. 78-79.

(2) Ouv. cité, p. 296.

(3) Nous nous servons intentionnellement de l'expression restrictive « soi-disant, » parce que M. HALÉVY, auquel se sont déjà ralliés plusieurs Assyriologues de marque, refuse de voir dans l'ancien idiome chaldéen une langue touranienne, désignée par les partisans de cette dernière opinion sous le nom d'accadienne ou de sumérienne ou de suméro-accadienne.

riens, en tant qu'elles offrent quelque garantie historique sérieuse, il résulte, que ces données se laissent concilier facilement avec la chronologie biblique post-diluvienne — même avec celle du texte hébreu actuel.

## II.

### Réponse à quelques objections.

Dans l'étude, à laquelle nous venons de soumettre l'histoire des Hindous, des Chinois, des Egyptiens, des Chaldéens et des Assyriens, nous n'avons rencontré sur notre chemin aucun monument véritablement historique de nature à nous contraindre à considérer la chronologie biblique post-diluvienne même la plus courte, savoir celle du texte hébreu, comme insuffisante pour pouvoir faire entrer dans son cadre les données historiques avérées concernant ces divers peuples, réputés les plus anciens (1).

Telles sont les données, qui résultent de notre étude.

Nous pourrions la terminer ici. Cependant, avant d'y mettre fin, nous voulons encore examiner deux faits mentionnés par la Bible et qui, à première vue, semblent inconciliables avec une chronologie aussi restreinte que celle du texte hébreu.

Le premier de ces faits, antérieur au déluge, concerne la construction d'une ville par Caïn après son bannissement, et l'autre, postérieur au déluge, concerne

---

(1) Cependant quelques uns de ces peuples ont été précédés sur le sol, par eux occupé, par des tribus aborigènes. Mais rien n'empêche de considérer ces tribus comme des rameaux de l'humanité antédiluvienne non atteints par le déluge Noachique. Comme tels, ils ressortent à la chronologie antédiluvienne et à l'époque quaternaire.

la construction de plusieurs villes tant en Chaldée qu'en Assyrie par Nemrod.

Nous allons donc faire voir que la difficulté résultant de ce double fait est plus apparente que réelle.

Et en effet, pour ce qui est du cas de Caïn, ce cas ne saurait paraître inexplicable qu'à celui qui ne tient guère compte ni de la longévité des premiers hommes, ni de la rapide multiplication de l'espèce humaine tant en vertu de cette longévité même qu'en vertu de la divine bénédiction prolifique accordée dès l'origine à l'espèce humaine.

On prétendra peut-être nous objecter, qu'au début du ch. IV de la Génèse, Moïse ne renseigne que Caïn et Abel comme les descendants de nos parents.

Mais nous répondons que le silence de Moïse n'exclut guère l'existence à cette époque d'autres descendants. Car, s'il en était autrement, d'où serait donc venue l'épouse de Caïn, mentionnée là même V. 17?

La mise en scène de cette épouse du fratricide nous dit formellement qu'à l'époque en question, c. à d. avant le fratricide et le bannissement de Caïn, Adam et Ève avaient déjà procréé d'autres enfants que Caïn et Abel.

Si l'on veut avoir une idée juste du réel état de choses à cette époque, il importe de remarquer que celle-ci fut peut-être postérieure de plus d'un siècle à la naissance des 2 fils d'Adam mentionnés par la Bible. C'est qu'en effet nous apprenons par Gén. 5, 3, qu'Adam comptait 130 ans d'âge, quand lui naquit Seth après le fratricide commis par Caïn sur son frère Abel. Or, pendant cet espace d'un gros siècle, nos parents pouvaient avoir déjà une bonne centaine de descendants directs et ceux-ci se seront multipliés à leur tour pendant ce même espace de temps. D'ailleurs il ne pouvait en être autre-

ment en vertu même de la bénédiction et de la jussion divines (Gén. I, 28) : « Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre, » auxquelles le châtiment intimé à Ève, après la prévarication de nos premiers parents, n'apporta d'autre changement que celui des douleurs de l'enfantement à subir par Ève en mettant des enfants au monde.

Rapproché de la double remarque que nous venons de faire le fait de la mention d'une fille d'Adam, la sœur et déjà l'épouse de Caïn avant la naissance de Seth, le remplaçant d'Abel, ne saurait guère laisser subsister de doute quant à la réponse à faire à cette question-ci : Capable de procréer dès le début de son existence, Adam n'a-t-il engendré que Caïn et son épouse ainsi qu'Abel et Seth pendant les 130 ans d'existence à lui attribués (Gén. V, 3) lors de la naissance de ce dernier, alors qu'il est dit là même (V. 4), qu'« il procréa des fils et des filles? »

Il ressort, me semble-t-il, manifestement du rapprochement des dites données du fait de l'attribution vers la fin du précédent chapitre de la construction d'une ville à Caïn après son exil et vers l'époque de la naissance de Seth, que l'écrivain sacré a voulu donner à entendre que « les fils et les filles » par lui attribués à Adam au début du ch. V lui étaient déjà nés, au moins en partie, avant le bannissement de Caïn. S'il ne mentionne ces autres descendants d'Adam qu'à cet endroit-là, c'est qu'il tenait à faire ressortir qu'Adam, qui vécut encore 800 ans après la naissance de Seth, continua à procréer des enfants jusqu'à sa mort.

Fidèle, d'ailleurs, à son plan, d'après lequel il a à traiter des destinées de la lignée patriarcale, maintenant représentée par Seth, le remplaçant d'Abel, Moïse semble faire mention de ces autres descendants d'Adam unique-

ment pour montrer la réalisation de la bénédiction de fécondité octroyée par Dieu à nos premiers parents et pour rendre vraisemblable le fait de la construction d'une ville par Caïn au début de son exil.

N'est-il pas vrai, d'autre part, que la crainte exprimée (Gén. IV, 14<sup>b</sup>) par Caïn, le fratricide, de se voir juguler par quiconque le rencontrera, suppose l'existence d'autres descendants d'Adam et d'Ève en dehors de lui et de son frère Abel par lui occis ?

Enfin, cette même crainte ne laisse-t-elle pas entrevoir qu'Abel avait pris femme lui aussi ? Car c'était manifestement avant tout de la part de la propre famille de ce dernier, que Caïn avait à redouter des représailles. Cependant, en présence du fait relevé de la substitution de Seth à Abel par la Bible, il semble résulter, que celui-ci ne laissa pas après lui une postérité mâle, mais seulement des filles. Mais ces filles avaient pris des époux, de sorte que, au moment du trépas d'Abel, qui, d'après nos précédentes observations, peut avoir vécu plus d'un siècle en terre, sa postérité pouvait être devenue passablement nombreuse pendant ce long espace de temps, par suite des multiples unions par elle contractées avec d'autres descendants de nos premiers parents.

Nous voici donc mis en présence de nombreux éléments, dont Caïn avait à redouter la vengeance. Mais remarquons, d'autre part, en ce qui concerne le fait de la construction d'une ville par Caïn en vue de se soustraire à leurs représailles, qu'il n'est pas dit dans la Bible que « Hanoah » fut le premier-né du fratricide. Si celui-ci donna à la ville, par lui bâtie dans la terre de Nod, le nom de ce fils, ce fut non pas parceque celui-ci était son premier-né proprement dit, mais parcequ'il était son premier-né dans la terre de son exil.

Il nous faut tenir ultérieurement compte et du fait que Caïn ne pouvait pas être de beaucoup inférieur en âge à Adam, dont il était le premier-né, ainsi que du fait de la divine bénédiction impérative : « Croissez et multipliez-vous, » qui concernait aussi la postérité d'Adam et à laquelle Caïn aura certes obéi avant la perpétration de son fratricide.

Il est dès lors manifeste que, pendant le gros siècle qui sépare la naissance de « Hanoah » du début de la puissance génitale de Caïn, celui-ci aura procréé une quantité d'enfants et que, pendant ce même long espace de temps, il doit lui être né des petits-enfants et voire même des arrière-petits-enfants, qui eux tous auront suivi Caïn dans la terre de son exil. Il ne saurait pas y avoir non plus de doute qu'à cette postérité directe du fratricide se seront adjoints de nombreux descendants de son père rattachés à Caïn par des unions conjugales avec sa postérité.

Or, qui pourrait douter, que tout le rameau Caïnite ait épousé la querelle de son chef contre son frère Abel. Pour en être convaincu, on n'a qu'à considérer le fond même de cette querelle, qui éclata à l'occasion du fait de l'agrégation, par Dieu du sacrifice d'Abel et de la répudiation de celui de Caïn

Qu'est-ce donc ce qui poussa ce dernier à commettre son fratricide ?

A-t-il été poussé à commettre ce crime uniquement pour se venger de l'humiliation — voire même publique résultée pour lui du susdit fait dans la supposition très probable que les deux frères offrirent leur sacrifice simultanément et en présence de leurs familles respectives ? Nous ne le pensons pas. Pour notre part, nous croyons que Caïn a vu autre chose encore derrière cette humiliation, savoir sa répudiation par Yahweh comme premier-né



ayant droit, en vertu de sa primogéniture, au principat dans la famille patriarcale ainsi qu'à des bénédictions toutes spéciales. Caïn aura vu dans cette répudiation de sa personne un acte important, la substitution de son frère Abel à lui et le transfert à celui-ci des privilèges et des avantages ressortissant de droit au premier-né. En assassinant Abel, cense n'avoir pas eu jusqu'alors de descendant mâle, ainsi qu'il semble résulter de la substitution de Seth à Abel (Gén. IV, 25), (passage qui confirme notre précédente supposition), Caïn aura cru pouvoir forcer ainsi Yahweh à lui restituer toutes les faveurs inhérentes à la primogéniture. Or que tout le rameau Caïnite ait épousé la querelle de son chef et ait approuvé le coup fait par son chef pour rentrer en possession de ses privilèges natifs, c'est ce qu'il n'est certes pas absurde d'admettre, attendu que la perte de ses privilèges constituait un grave dam aussi pour tous les siens.

Nous croyons pouvoir inférer de ce qui précède la possibilité pour Caïn de bâtir la ville, dont la construction lui est attribuée (Gén. IV, 17). Le rameau de la famille humaine, dont il était le chef, devait être déjà alors assez nombreux pour suffire à cette tâche. Il paraît résulter ultérieurement du fait que la construction de cette ville est déjà mentionnée V. 17) qu'elle a précédé la naissance de Seth, dont il est fait mention seulement au V. 25. Or, d'après Gén. V, 3, Seth naquit dans la 130<sup>me</sup> année de vie d'Adam, et Caïn, le premier-né de celui-ci, avait avoir à peu près le même âge que son père, d'où nous inférons, et certes à bon droit, que le rameau Caïnite était déjà nombreux à cette époque.

Que ce rameau accompagna son chef dans la terre d'exil, cela suit tout naturellement du fait même

que, ayant épousé sa querelle, il avait à redouter, tout comme celui-là même, la vengeance du rameau Abélien. Dès lors il ne lui restait d'autre parti à prendre que d'émigrer avec son chef et de prêter à celui-ci son concours dans l'œuvre de construction d'une ville destinée à leur servir de lieu de refuge en cas d'attaque de la part des autres rameaux Adamiques.

Quant au fait de la fondation de l'empire Nemrodien, mentionné par la Bible Gén. X, nous pouvons l'expliquer facilement, si nous admettons avec le R. P. Cetta le caractère ambulatoire de la crise glaciaire et la non-simultanéité strictement dite à un même moment donné sur tous les points du globe à la fois d'un phénomène analogue au déluge noachique.

C'est que, en effet, la crise glaciaire quaternaire, ainsi considérée, n'exclut pas la survivance, pendant la déluge noachique, d'une quantité d'hommes antédiluviens vivant hors de l'aire d'habitat de ceux qu'atteignit le déluge et qui y périrent.

Mais la crise glaciaire, ayant atteint plus tard des contrées épargnées jusqu'alors, on comprend que les habitants de ces contrées se soient réfugiés dans le Mésopotamie, exempte qu'elle était, après le déluge, des désagréments de la crise glaciaire.

Nemrod avait donc à la main ces tribus émigrées et il pouvait commencer avec elles, quelque trois quarts de siècle après la catastrophe diluvienne, les entreprises à lui attribuées par la Bible (1).

---

(1) D'après Gén. XI, 11-16 l'année de la naissance de Phaleg, qui est celle de la dispersion des Noachides, Gén. X, 25, correspond à l'an 101 après le déluge. A cette date Nemrod était encore en vie et son empire dura encore 14 ans, d'après ce qui a été dit ci-dessus. Cet espace de temps suffit pour y placer les événements concernant les sémites, que nous trouvons renseignés Gén. XI, 1 et svv.

Certes, c'était là une bonne aubaine pour l'homme qui porte inscrit, dans son nom même de « Nemrod », sa révolte impie contre le Dieu de ses pères et que la Bible caractérise contre un traqueur d'hommes en dépit d'Elohim (liphné Elohim). Nemrod est ainsi stigmatisé comme un adversaire du plan de Dieu concernant la famille Noachique sauvée par lui, au moyen du déluge, de la perversion, dont elle était menacée en suite de son contact avec la perverse race antédiluviennne, qui l'entourait jadis. Avec le secours des Antédiluviens descendus dans la Mésopotamie et ralliés à lui comme à leur chef, Nemrod, le rebelle, se trouvait mis en état de ressusciter dans le voisinage de la descendance de Noé, jusqu'alors fidèle à Dieu, une société antithéocratique du même genre que celle que Dieu avait exterminée au moyen du déluge.

Cet antithéocratique personnage, fonda donc, avec le concours d'une race impie, plusieurs villes dans la Mésopotamie et plus tard plusieurs autres dans le pays d'Assur.

Il veut nous sembler que l'œuvre de la construction par les Sémites, postérieurement à la fondation de l'antithéocratique empire Nemrodien, d'une ville, appelée plus tard Babel, et d'une tour gigantesque, entreprise renseignée au Chap. XI de la Génèse, avait dans l'intention de leurs constructeurs pour but de se créer ainsi un lieu sûr de refuge et de défense contre les éventuelles attaques de l'impie Nemrod, le traqueur d'hommes hostile à Dieu et à ses fidèles adhérents (1).

Cependant cette entreprise des Sémites déplut à Dieu et le motif de cette déplaisance nous paraît être celui-ci, savoir que, non inspirée par lui, pareille entreprise de leur part semblait indiquer qu'ils comptaient plus sur ce moyen de défense et de sauvegarde

purement humain que sur la protection toute puissante de leur Dieu. Or c'était là en quelque sorte le premier pas fait sur la voie de la défection. Ils étaient en train de se faire les copistes des œuvres de l'antithéocratique société Nemrodienne, à laquelle ils ne pouvaient tarder de devenir peu à peu entièrement semblables.

C'est pourquoi Dieu fit avorter leur entreprise en confondant leur langage. Il les força ainsi du même coup de se disperser et il les soustraya par là même au péril de perversion, auquel les eût sans cela exposé le voisinage de l'antithéocratique empire de Nemrod.

Bien que en vertu du contexte du livre de la Génèse, savoir de Gén. X, 32 rapproché de Gén. XI, 10, passages entre lesquels se trouve intercalé l'épisode ici en question, il s'agisse manifestement avant tous autres des Sémites (1), on pourrait cependant inférer de Gén. IX, 27, où il est dit que « Japhet habitera dans les tentes de Sem », qu'aux Sémites se trouvaient adjoints à Babel des Japhétides en suite entre autres d'alliances conjugales contractées entre eux par des membres de ces deux familles. Dès lors on peut expliquer facilement comment, eu égard d'une part à l'époque, où fut entreprise la construction de la ville et de la tour de Babel, et d'autre part à la présence d'un bon nombre de Japhétides parmi les Sémites constructeurs, ceux-ci se soient trouvés en état d'entreprendre une pareille œuvre (2).

Peut-être prétendra-t-on trouver une autre difficulté

---

(1) Voir *Le plan de la Génèse*, par le R. P. DE LATTRE, S. J. dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1876.

(2) Voir KEIL, *Genesis*, pp. 119-120. Le fait même que Phaleg représente déjà la IV<sup>e</sup> génération après Sem rend cette hypothèse inutile. Nous espérons établir dans un prochain travail, qu'un seul rameau Sémite se rendit coupable et fut dispersé.

dans le fait même de l'existence de l'empire Nemrodien à Babel, laquelle fut, d'après Gén. X, 10, le premier jalon de cet empire. On dira peut-être que, si Nemrod avait déjà, d'après cette donnée, bâti peu d'années auparavant la ville de Babel, on ne voit pas comment on peut concilier avec ce fait celui mentionné Gen. XI de la construction par les Sémites d'une ville du même nom dans la même plaine Mésopotamienne.

Nous répondons qu'il n'est guère difficile de concilier ces deux données. Quelle difficulté il y a-t-il, en effet, pour admettre la possibilité de l'existence de plusieurs villes distinctes dans cette vaste plaine?

Quant à l'identité du nom porté par chacune d'elles, il n'est pas dit Gén. X, 10 que Nemrod donna à la ville par lui bâtie le nom de Babel. Quant à la seconde, l'origine de son nom nous est rapportée Gén. XI. Elle tira son nom de la confusion introduite par Dieu dans le langage de ses constructeurs.

Cette ville demeura inachevée, et l'on comprend que son nom a pu être transféré à la ville construite par Nemrod en tant que la résidence des anté-diluviens antithéocrates et reprouvés par Yahweh. C'est que, en effet, par son alliance avec cette race, Nemrod avait introduit la confusion dans le divin plan relativement à la souche patriarcale, d'après lequel, ainsi que le révèle le fait même du déluge, celle-ci devait se tenir absolument à l'écart de cette race perverse.

Par la fondation, de concert avec les anté-diluviens, de la ville, qui constituait le point de départ de son empire, l'impie Nemrod et ses congénères, ses complices, fondaient dans ce centre une société réprouvée par Dieu, une confusion d'éléments qui devaient demeurer séparés. Les uns étaient de par leur origine Noachique des b'né ha-Elohim et les autres des b'né ha-adam,

c. à d. ainsi qu'il résulte de l'antithèse même, conformément au contexte de Gén. VI, 1-4, les uns des enfants d'Elohim ou des adhérents du vrai Dieu, et les autres des enfants ou des serviteurs du démon ou de l'inferral terreux, ainsi appelé en tant que condamné à ramper sur la terre et à la dévorer (Gén. III, 14).

On comprend dès lors le nom de Babel donné par la souche patriarcale fidèle à la ville fondée dans de pareilles conditions par un de ses membres transfuges.

Descendus dans la vallée mésopotamienne postérieurement à la construction de la Babel Nemrodienne, mais avant la naissance de Phaleg, avec laquelle coïncide, d'après Gén. X, 25, la dispersion des divers rameaux issus de Sem, les dits rameaux théocratiques se voyaient mis en présence des anti-théocratiques et hostiles éléments Nemrodiens, les alliés de ceux qui étaient allés avec Nemrod, leur chef, agrandir son empire et le renforcer par la construction de nouvelles villes dans le pays d'Assur, entr'autres par la construction de Ninive, la grande cité (Gén. X, 12).

Craignant d'être expulsés du lieu de leur habitat par les Nemrodiens (Gén. XI, 4<sup>b</sup>), les Sémites entreprirent de construire une ville munie d'une puissante et haute tour dans un but de défense contre Nemrod, l'homme « sans foi ni loi » (1).

On sait maintenant ce qui poussa les Sémites à

---

(1) Tel paraît avoir été bien réellement le caractère de ce « révolté » contre Dieu, de ce « traqueur d'hommes en dépit de Yahweh ». Le proverbe, auquel d'après Gén. X, 9<sup>b</sup> ses agissements donnèrent naissance, me semble signifier « un homme sans foi, ni loi », pour qui rien n'est sacré, et ce nom appliqué dans ces vieux temps à des gens de cette espèce me paraît être l'équivalent de celui de « fils de Belial », sous lequel on désigna plus tard de pareils individus.

entreprendre la construction dans le bassin mésopotamien d'une grande ville à côté de la ville de Babel et des autres villes y fondées antérieurement par Nemrod. On comprend également pour quel motif l'une et l'autre ville a été désignée sous le même nom de Babel dans les traditions de la famille patriarcale, auxquelles Moïse emprunte son récit.

L'entreprise des Sémites déplut à Yahweh pour le motif par nous allégué ci-dessus et dont nous entendons la confirmation dans la qualification de « b'nè ha-adam » appliquée à ces bâtisseurs. Par cette qualification Yahweh les désigne comme faisant acte de défection vis à vis de lui et acte d'adhésion au démon, qui, dans son orgueil prétendit se rendre indépendant de Dieu. Or, la bâtisse de la ville en question pouvait être interprétée contre les Sémites dans le même sens, car la réalisation de leur entreprise tendait à les retenir dans le voisinage de la race perverse, à l'écart de laquelle devaient se tenir les Sémites de par le plan et la volonté de leur Dieu.

Peut-être quelqu'un prétendra-t-il objecter contre le fait mentionné Gén. XI, de la subséquente dispersion des Sémites hors de la plaine de Sennaar le fait renseigné Gén. XI, 31, de l'établissement de Thare, le père d'Abraham, dans la ville de Ur, sise dans la dite plaine.

Nous répondons à cette apparente difficulté, que la dispersion mentionnée Gén. XI, 9, n'implique guère qu'aucun rameau Sémite ne resta dans la vallée mésopotamienne, mais seulement que le rameau coupable quitta son antérieur habitat sis à proximité des Nemrodiens. Or, la ville de Ur était passablement loin de la Babel Nemrodienne au S.-O. du pays de Sennaar en face du désert Arabe. D'ailleurs comme

Tharé représente déjà d'après les listes généalogiques la IV<sup>e</sup> génération à partir de Phaleg (Gén. XI, 24) on peut facilement admettre, que ses ancêtres nomadisaient au loin lors de la dispersion du rameau coupable, et que, plus tard, soit Tharé lui-même, soit l'un de ses ancêtres, alla se fixer dans la ville de Ur.

Moïse s'abstient d'entrer dans ces détails, qui n'ont guère d'importance au point de vue de son plan.

Nous croyons avoir fait aux objections qu'on pouvait prétendre soulever au point de vue de la chronologie biblique tant anté- que post-diluvienne du texte hébreu, une réponse de nature à convaincre de leur inanité quiconque est exempt de parti pris.

Dès lors notre thèse reste debout, et nous pouvons continuer à affirmer que ni la paléontologie, ni la géologie, ni les monuments vraiment historiques des plus anciens peuples ne nous forcent guère jusqu'à présent d'abandonner la chronologie biblique du texte hébreu pour pouvoir rendre compte de toutes les données jusqu'ici acquises sur ces divers terrains.

Et en présence de ces résultats, qui paraissent tout au moins sérieusement probables, nous ne voyons pas ce qui nous empêcherait d'admettre, conformément à la chronologie biblique du texte hébreu, comme très probable le chiffre de 1656 ans avant le déluge, comme la date de la première apparition de l'homme sur notre globe ou de la création par Dieu de notre premier père Adam.

*Selzaete.*

F. DE MOOR.









LE N° 4 DE LA PLACE DU MARAIS A GAND.


---

CONFÉRENCE

donnée au Cercle Catholique le 1<sup>r</sup> Mars 1889.

---

MESDAMES,  
MONSIEUR LE GOUVERNEUR, MESSIEURS.

UELQUES-UNS de mes honorables amis, m'ayant demandé de prendre la parole au milieu de vous, je leur ai proposé comme thème, l'histoire du n° 4 de la place du Marais. Il est assez intéressant, me paraît-il, de bien connaître la maison qu'on habite, voilà comment l'idée de choisir ce sujet me vint à l'esprit. Je m'aperçois, du reste, que je ne suis pas seul de mon avis, car je dois évidemment à l'attrait que l'on suppose devoir se dégager du sujet que je vais avoir l'honneur de traiter, le nombreux, et surtout le charmant auditoire réuni aujourd'hui dans la salle des conférences.

Je n'ai pas la prétention de faire une conférence scientifique et littéraire, non; mon seul désir est de causer quelques instants avec vous, le plus simplement possible; quelque chose comme une histoire contée le soir à la veillée, *rond den heerd*.

C'est la première fois que je parle ici; j'ignore

donc absolument si je répondrai à l'attente de mon auditoire; mais ce dont je suis certain, c'est qu'il peut compter que je lui dirai tout ce que je sais, que je lui conteraï tout ce que j'ai appris sur mon sujet. Et si après cela, hélas! je n'ai pas l'heur de lui plaire, je lui demanderai grâce, car

*Wie geeft wat hij heeft  
Is weerd dat hij leeft.*



Parlons d'abord de l'endroit où se trouve l'hôtel qui s'appela successivement la Cour de Wacken, de Bourgogne, de Nockere, et aussi *het hof met de wapenen*, la cour aux armoiries, car il est clair, qu'avant de construire, il faut un fond, et bien que d'après le bon Lafontaine, c'est le fond qui manque le moins, c'était précisément le fond, qui dans l'origine faisait défaut ici. En effet, l'endroit où nous sommes, était il y a six cents ans, une espèce de marais, de borbier, fort bien nommé *den poel*.

Un marais au milieu d'une ville! Parfaitement, car on ne se figure pas toujours fort bien, ce qu'était une ville à une époque déjà si éloignée de nous. Les choses se passaient tout autrement qu'aujourd'hui, où nous sommes habitués à toute espèce de facilités et de confort, et encore pas satisfaits; nous avons le gaz, des trottoirs, des rues pavées, que sais-je! Mais alors! Alors, notre bonne ville n'avait pas encore enjambé ses remparts pour se répandre dans les campagnes environnantes; les maisons qui la plupart n'avaient qu'un étage, étaient en bois, voire en torchis, couvertes de chaume; et cette habitude de couvrir les maisons en

---

chaume ne s'est perdue qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, pour ne disparaître, grâce aux ordonnances, qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

J'ai lu quelque part qu'en 1300 il y avait encore des maisons dépourvues de cheminées, où la fumée s'échappait par la porte entr'ouverte, à peu près comme chez les Esquimaux. Les rues n'étaient pas éclairées, et à peine pavées : à Gand toutefois, elles l'ont été de bonne heure, car d'après les comptes de la ville, dès le XIV<sup>e</sup> siècle il y avait un entrepreneur des pavages communaux qui s'appelait Boydin. La propreté existait souvent à l'état de problème à résoudre. Dans certaines villes, à Anvers, notamment, presque toutes les familles d'ouvriers élevaient des porcs, et ces intéressants animaux étaient autorisés à vaguer par les rues pendant la nuit. Jolie rencontre en sortant du cercle ou du bal, si cela se passait en l'an de grâce 1889 ! C'était une ferme des boues d'un genre spécial qui ajoutait sans doute plus qu'elle n'enlevait. D'après les ordonnances, ces veilleurs de nuit à quatre pattes devaient être rentrés avant l'aube. Vous voyez d'ici la charmante ville que cela faisait il y a six cents ans (1).

Ce *poel* était à l'extrémité de la ville, longeant presque les remparts qui alors commençaient près du château de Gérard le Diable, se prolongeaient le long du Bas-Escaut, puis par la coupure qui séparait la cité de S<sup>t</sup> Pierre de celle de Gand, suivaient la Lys au bois, et se terminaient à la porte Toroltana, au coin de la place du Marais.

Il n'était pas le seul du reste qu'il y eût à Gand.

---

(1) *Archives communales*. — DE POTTER, *Gent van den vroegsten tijd tot heden*. — MERTENS et TORFS, *Histoire de la ville d'Anvers*. — FREDERICQ, *Les ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*.

Un autre marais ou étang se trouvait près de la place d'armes, où les deux rues du *marais* lui ont emprunté leur nom; il existait encore quand les Jésuites construisirent leur couvent sur l'emplacement où est aujourd'hui l'Université. Il y avait à l'endroit nommé rue du Bas Poldre, un *polder* qui n'était peut-être aussi qu'une espèce de *poel*. Et je ne parle pas des quartiers excenriques, comme Terre neuve, Meerhem, Marienland etc.

Vers ce temps là, le Seigneur de Wacken qui avait besoin d'une maison, flairant peut-être une bonne affaire, ce qui n'était pas plus interdit à cette époque qu'aujourd'hui, acquit le *poel*; probablement pour peu de chose, car les Zollikoter d'alors n'avaient pas encore élevé le prix des terrains.

Une fois à la tête de son marais, il l'assainit complètement, et sur une partie de cet emplacement, éleva un *steen* avec de vastes dépendances.

Nous ne savons pas exactement quand les environs de ce marais ont été rendus habitables, mais il est possible, presque certain même, qu'avant la spéculation du sire de Wacken il y avait déjà eu un commencement d'exécution dans le comblement du *poel*.

Le *steen* prit évidemment le nom de son propriétaire, et s'appela *het hof van Wacken*, la cour de Wacken. On appelait *hof* ou cour, les maisons seigneuriales d'une certaine importance : il en fut ainsi de la cour du Prince, de la cour de Ravenstein près de St Michel, de la cour de Fiennes, derrière la cour de Wacken. Je comptais pouvoir vous parler de ces deux hôtels, et faire avec vous un petit tour dans le voisinage, mais je me suis aperçu que la cour de Wacken suffirait amplement à notre tâche d'aujourd'hui.

Ce que je viens de raconter, se passait vers la fin

du quatorzième siècle ou au commencement du quinzième. J'ai tout lieu de supposer que le seigneur auquel est due la première construction de l'hôtel appartenait à la seconde dynastie des seigneurs de Wacken, aux Wterzwaene.

Cette terre et seigneurie de Wacken dans la Flandre Occidentale actuelle, était une ancienne bannière de Flandre, et les seigneurs d'Harlebeke en ont joui pendant assez longtemps. Messire Jehan de Harlebeke, chevalier, seigneur de Lembeke, Wacken, Derlijck et autres lieux, la donna en mariage à sa fille, Marguerite qui épousa messire Jehan Wterzwaene, chevalier, seigneur de Herdersem, etc. et avoué de Wichelen.

C'est pendant que l'hôtel appartenait aux Wterzwaene que Philippe le Bon vint à Gand en 1457, ou plutôt en 1458 d'après notre manière de compter. Il y séjourna depuis le 23 avril jusqu'au 18 mai. On lui fit des fêtes splendides, et une entrée comme jamais Gand n'en avait vu.

J'ai publié en 1869, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Gand, la relation très longue de ces fêtes qui peignent si bien l'esprit d'une époque.

Si je ne craignais de vous tenir trop longtemps, car j'ai beaucoup à vous dire, je vous en raconterais quelques détails; je me bornerai à rapporter un fait qui concerne mon sujet. En face de l'hôtel de Wacken on avait élevé une grande estrade à trois étages, de cent pieds de long et de vingt huit de large, tendue de drap bleu et fermée par des rideaux blancs. Au passage du duc, les rideaux s'ouvrirent, et on vit Dieu le Père entouré de toute une cour céleste, et d'anges qui chantaient, ou qui jouaient des instruments.

Plus tard, Philippe Wterzwaene et sa femme Louise de Praet dite de Moerkerke, vendirent leur seigneurie

de Wacken ainsi que l'hôtel, à Andries Andries, chevalier, échevin du Franc de Bruges et receveur général de Flandre, ainsi qu'à sa femme Agnès de Haveskerke, dame de Catthem. Ceux-ci eurent une fille unique, Claire qui épousa Antoine, fils bâtard d'Antoine, le grand bâtard de Bourgogne, fils de Philippe le Bon; la mère de cet Antoine était Madeleine Bruaen 1).

Claire reçut en dot la seigneurie de Wacken et l'hôtel qui dès lors porta le nom de *het hof van Bourgogne-Wacken*.

Voilà donc notre immeuble changeant de nouveau de maître, et appelé sans doute à de nouvelles et tout autres destinées, passant des mains d'un simple seigneur, à un homme qui touchait de bien près à la maison souveraine.

Permettez-moi de placer ici une rectification historique. Je crois pouvoir attribuer l'événement dont je viens de parler à un cycle de cinq ans, de 1480 à 1485. Voici pourquoi : Antoine de Bourgogne, père de celui-ci, était né en 1431. Certains, comme l'auteur de l'article qui le concerne dans la Biographie Nationale, le font naître en 1421 : c'est, je crois, une erreur, car aux Archives de la Chambre des comptes à Lille, le compte du receveur de Flandre de 1431 note la somme payée pour l'hermine qui servit à fourrer le manteau de baptême de l'enfant (2). Je ne pense pas que les ducs de Bourgogne ne payassent leurs dettes que dix ans après. J'ai lu d'un autre côté dans un ouvrage sur Gand 3) que l'hôtel de Wacken passa par héritage en 1550 à Adolphe de

(1) L'ESPINOY, *Antiquités*, etc. p. 118.

(2) Cfr. GACHARD, *Rapport sur les documents etc. de l'ancienne chambre des comptes à Lille*.

(3) STEYAERT. *Volledige beschrijving van Gent*.

---

Bourgogne. Cela donnerait à penser que c'est seulement alors que les Bourgoigne en devinrent propriétaires, tandis que je viens d'avoir l'honneur de vous dire qu'il fit partie de la dot de Claire Andries de 1480 à 1485.

Entretenons-nous pendant quelques instants de ces brillants seigneurs, Bourgoigne de la main gauche, qui se succédèrent dans l'hôtel, et le possédèrent jusqu'en 1707.

Adolphe fut un personnage de haute importance : bourgmestre du Franc de Bruges pendant quatorze ans, de 1535 à 1549, vice-amiral de Flandre, gouverneur de Zélande, grand bailli de Gand, il remplit en outre plusieurs missions importantes. En voilà certes bien assez pour les épaules d'un seul homme. En 1552, les événements politiques exigèrent sa présence à la tête de la flotte qu'il commandait, et il partit pour l'Espagne *met vele scepenen* dit le *Memorieboek*. En 1554, il fut créé grand bailli de Gand. Stein (1) dit que ce fut en 1556, mais il se trompe, les documents lui donnant tort.

Alors déjà, la cour de Wacken était une demeure luxueuse et princière, car nos souverains la choisirent plusieurs fois pour y loger pendant les séjours qu'ils firent dans nos murs. En l'a : 1555, le 7 septembre, Philippe, fils de Charles-Quint, arriva, venant d'Angleterre où il avait laissé la reine Marie, sa femme. Il entra par la porte de Bruges, où les notables le reçurent accompagnés de tout le cortège des gildes en armes avec leurs torches allumées ; on le conduisit ainsi jusqu'à la cour de Wacken chez le grand bailli Adolphe de Bourgoigne. Il n'y passa qu'une nuit, car le lendemain il partit pour Alost, et de là pour Bruxelles, où il rejoignit l'empereur son père (2).

---

(1) *Annuaire*.

(2) *Memorie Boeck*.



L'année suivante, le 11 août l'empereur vint en litière à Gand, avec une suite nombreuse et brillante; il descendit à la cour de Wacken. Ses deux sœurs Eléonore, et Marie, douairière de Hongrie, le rejoignirent deux jours après. Elles logèrent, la première dans la maison de Mher Jean Everaerts, « naest des baeckers huus » et la seconde chez Jean de Stercke (1), ou d'après Diericx, chez Mher Philippe van Overbeke. Philippe, vint retrouver son père le 16 août : il se logea chez le comte d'Egmont, à la cour de Fiennes. Toutes ces habitations formaient un carré, « eenen teerlinc »; à l'intention des illustres hôtes de ce teerlinc, on construisit une galerie, et on perça des portes, de façon que tous ces hôtels avec leurs jardins et dépendances communiquaient entre eux (2).

La duchesse de Lorraine vint également à Gand auprès de son oncle : elle était fille de Christiern, roi de Danemark, marié à Isabelle sœur de l'empereur. Elle fut logée rue St. Michel chez Jean Baert. Le duc de Savoie avait pris gîte à la cour de Ravenstein.

Charles-Quint en venant séjourner à Gand avait choisi le lieu de sa naissance, et un hôtel d'où il pouvait voir et le Gravensteen, et la Poterne, et la Cour du Prince, pour y préparer son abdication. Il voulait établir sans doute un rapprochement entre le commencement et la fin; terminer, là où il avait commencé. C'est ici même, dans cet hôtel, que le 28 août il rédigea l'acte mémorable de sa renonciation, un des actes les plus importants de cette époque et le plus

---

(1) *Memorieboek.*

(2) Id. — KERVYN DE LETTENHOVE dans son *Histoire de Flandre* dit erronément que Charles-Quint descendit à la cour de Ravenstein.

---

important à coup sûr dont ait été témoin la cour de Wacken.

Le séjour de ces illustres personnages, fut l'occasion de toutes sortes de réjouissances. On donna des prix pour les sociétés ou les voisinages qui organiseraient les plus beaux cortèges; il y eut des joutes sur l'eau, des mâts de cocagne, dont quelques-uns élevés au milieu de la rivière, et surmontés d'une espèce de maisonnette tournant sur elle-même; « ende een huuseken te beclimmen in midden der Leye, staende al draiende op eenen mast. » (1) Presque tous les prix consistaient en *cannen wyns* ou en florins, au choix; j'ai calculé que l'on distribua de cette façon plus de deux cents *cannen wyns*. Il y avait aussi des prix pour ceux qui avaient la meilleure tenue en allant chercher les prix déjà gagnés. Le premier de cette catégorie qui consistait en douze *cannen wyns* fut gagné par ceux du voisinage *van de Langesteestraat*, qui avaient apparemment le mieux résisté aux libations précédentes. Le troisième le fut par la Gilde de *Mynhere St. Joris*; il faut croire que le vin déjà consommé avait fortement agi sur ceux de Mher St. Joris pour les reculer au troisième rang.

Le 28 août l'empereur quitta sa ville natale pour n'y plus rentrer, et continua son voyage vers l'Espagne. Le lendemain ses deux sœurs le suivirent (1).

N'avez-vous pas remarqué, Mesdames et Messieurs, que nos ancêtres saisissaient avec tant d'empressement les moindres occasions qui s'offraient à eux pour festoyer? Un grand personnage venait-il visiter notre bonne ville, un nouveau gouverneur était-il désigné, un commandant

---

(1) *Memorieboek*.

venait-il prendre possession de son poste, on organisait immédiatement une réception magnifique : l'administration locale allait en cortège à sa rencontre, toutes les guildes en grand costume étaient en armes, avec leurs torches allumées ; les *pectonnen* empestaient les rues ; il y avait des *esbatementen* variés, et le tout était, comme de juste, couronné par un banquet pantagruélique.

En 1562, au mois d'avril, après Pâques, Adolphe de Bourgogne partit pour l'Espagne, en traversant la France, ce qui n'était peut-être pas très prudent, mais il le fit, paraît-il, à la demande des quatre membres de Flandre et spécialement des magistrats de Gand, afin de négocier la question du droit des Gantois sur le canal de Gand à la mer ; *ter causen vande nieuwe vaert*. La duchesse de Parme et le comte d'Egmont l'avaient vivement sollicité de se charger de cette négociation (1). Il était de retour à Gand au mois de janvier suivant et fit publier un placard au sujet de ce nouveau canal et de la liberté de la navigation 2. Vous n'ignorez pas que le canal de Gand à la mer fut décrété par Charles Quint en 1547 : mais la liberté de la navigation subissait souvent des entraves, et les Gantois demandèrent et obtinrent certains privilèges qui leur assuraient la prépondérance. Ainsi, l'acte dont nous parlons leur accorde le droit de haute et basse justice sur le canal (3). En 1562, Adolphe de Bourgogne fût mêlé aux négociations relatives au mariage d'Alexandre Farnèse, fils de la duchesse de Parme. Le 8 juin, dit le *Memorieboek*, arriva en notre ville, le comte de Mansfeld avec sa

---

(1) *Memorie Boeck*. — Chronique de VAN DE VIVERE.

(2) *Memorie Boeck*.

(3) WOLTERS, *Recueil des lois, arrêtés et documents, etc.*

femme et ses deux filles, ainsi que le seigneur de Wacken, se rendant en Andalousie pour y chercher une puissante dame qui devait épouser le prince de Parme. Le 2 novembre ils rentrèrent par la Zélande avec tous leurs navires et toutes les personnes, femmes et filles, revenant d'Andalousie et amenant avec eux la fiancée, parente du roi de Portugal.

Mais le sort est le même pour tous. Adolphe de Bourgogne, le haut et puissant seigneur, mourut; ce fait arriva subitement à Middelbourg en Zélande le 22 mai 1568; « *ten voorn. dage es deser werelt overleden zeer suby-telyck Mhr Adolf van Boergonje, rudder, heere van Wacken, Capelle, Cathem enz.* », dit la chronique de Van de Vivere, *hy was zeer wel bemindt van de insetene dezer stede, wiens ziele ende alle gheloovighe zielen moet Godt ghenadigh wezen* ». Il est beau de laisser après soi un bon souvenir.

Adolphe n'avait pas eu d'enfants de sa femme Jacqueline de Bonnières, veuve de François van Pottelsberghe, seigneur de Vinderhaute, fille de Philippe, maréchal héréditaire de Flandre. Son frère puiné Antoine, devenait après lui, le chef de la branche de Bourgogne-Wacken, et lui succéda également dans sa charge de vice-amiral et gouverneur de Zélande.

A cette époque, il y avait parfois encore des difficultés sérieuses de ville à ville, mais bien moins qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. C'est ainsi qu'en 1571, Flessingue voyant que Middelburg se refusait à passer par quelques unes de ses exigences, alla mettre le siège devant sa rivale, l'attaquant presque à l'improviste. Grâce à la présence d'esprit et à la valeur d'Antoine de Bourgogne, la ville fut préservée. *Heeft de zelve clouckelyk bewaert*, dit le *Memorieboeck*.

Antoine ne jouit pas longtemps de ses dignités :

il mourut de mort violente, assassiné sur la digue entre Middelburg et Rammekens. Il avait épousé Anne de Lummene de Marcke dont il eut quatre enfants, Antoine, Isabelle, femme de Charles de Cottrel, Anne, morte à l'âge de douze ans en 1561, Marie, femme de Geoffroi d'Est, chevalier, seigneur de Rhion et autres lieux, capitaine, prévôt et gouverneur de Damvilliers en Lorraine. Antoine qui était l'aîné, hérita de la seigneurie de Wacken et de l'hôtel de la place du Marais; il fut comme son père et son oncle, vice-amiral de Flandre.

Le temps où il vécut constitue une des pages malheureuses de l'histoire de notre cité: c'est l'époque d'Hembyze et de Ryhove, iconoclastes sanguinaires, tristes précurseurs de 1793.

Ce n'est pas ici le moment, Mesdames et Messieurs, de vous faire le tableau de ces quelques douloureuses années du XVI<sup>e</sup> siècle; bornons-nous à dire que le Taciturne qui fut alors le véritable *Deus ex machina* dans les Pays-Bas, le génie malfaisant dont la sombre et sinistre silhouette plane sur tous les événements déplorables, vint à Gand au mois de décembre 1577.

On le craignait, on s'en défiait : il fut donc évidemment reçu avec les plus grands honneurs. Il entra en ville dans un grand carosse, (*eenen duytschen waghén*, dit Pater de Jonghe), avec son frère le comte Jean de Nassau, et accompagné d'une troupe nombreuse de bourgeois d'Anvers. Les échevins des deux bancs, beaucoup de nobles et les principaux citoyens possédant des chevaux allèrent à sa rencontre jusques hors des portes de la ville. Le cortège se composait encore de neuf bannières de troupes, ainsi que d'une double rangée de bourgeois portant des torches allumées : c'est dans cet appareil qu'il fut conduit à l'hôtel de Wacken.

---

Le long des rues, partout il y avait des feux de joie, et trois estrades étaient élevées, la première au pont du laitage, la seconde devant l'hôtel de ville, la troisième au *poel* devant l'hôtel de Wacken.

Je ne vous raconterai pas les fêtes qui furent données en l'honneur du Taciturne, je ne vous dirai pas les basses flagorneries dont il fut l'objet, je ne vous décrirai pas, mais je vous citerai seulement le cœur d'or fin qui lui fut offert sur l'estrade du *poel* (1).

Le 8 janvier, on représenta devant l'hôtel, en l'honneur du prince, un mystère qui avait pour sujet *la fille de Jephthé*; cette représentation n'ayant pu être terminée le même jour, fut continuée le lendemain, *met schoone esbatementen*.

En 1583, l'étoile d'Hembyze pâlisait; lui qui avait semé par toute la cité, la désolation et la douleur, emprisonné et mis à mort, dut trembler à son tour; cruel envers les faibles, il fût lâche devant les forts. Après une séance longue et orageuse à l'hôtel de ville, le 22 mars, il y fut gardé à vue jusqu'au soir, puis conduit sous bonne garde à l'hôtel de Wacken qu'il habitait.

Je n'ai pu trouver comment il se fit qu'Hembyze dont l'hôtel était rue des Fouions, où est aujourd'hui l'école du génie civil, habita pendant quelque temps l'hôtel de Wacken; cette possession était-elle le résultat d'une de ces confiscations ou de ces caprices dont il était coutumier, je ne sais.

Au mois de mars 1587, l'hôtel reçut de nouveau d'illustres visiteurs. C'était une ambassade envoyée par

---

(1) La description de ces fêtes se trouve au long dans les *Gentsche geschiedenissen* de Pater DE JONGHE.

la reine Elisabeth d'Angleterre pour traiter de la paix avec l'Espagne.

Antoine de Bourgogne, propriétaire de l'hôtel, mourut en Espagne en 1601; il avait épousé Anne de Bonnières, fille du seigneur de la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandre, gouverneur et grand bailli de Termonde. Ces époux n'eurent pas moins de onze enfants :

Charles dont nous parlerons; Antoine, mort jeune; Frédéric, capitaine dans un régiment, marié à Madeleine de Borsague et mort à Tournai en 1637; Emmanuel, capitaine d'une bande de cavaliers ou *reitres* comme on les appelait, marié à Anvers à Anne Rodriguez d'Evora y Vega dont il eut un fils qui se fit jésuite; Anne, mariée à Jean de Menezès, capitaine d'infanterie; Antoine, jésuite; Eléonore, religieuse; Antoinette, morte sans alliance; Madeleine, morte au berceau, et Marie, mariée le 5 février 1641 à François de Stoppelaere, colonel d'infanterie. Ce qui fait bel et bien onze enfants.

Antoine, jésuite, dont j'ai prononcé le nom, qui avait fait de bonnes et sérieuses études, fut reçu licencié en théologie et en droit, devint archidiacre en 1631 et en 1651 doyen du chapitre de St Donat à Bruges : il mourut en 1657, âgé de 63 ans. Cet Antoine est l'auteur d'un ouvrage, intitulé *Lapis Lydius*, imprimé chez Cnobbaert à Anvers, en 1626, et de *Linguae vitia et remedia*, orné d'emblèmes en taille douce.

Ce fils d'Antoine de Bourgogne et d'Anne de Bonnières, n'est pas le seul savant et le seul homme d'église respectable, (je passe les autres), parmi les descendants bâtards des Bourgogne. Voici les principaux :

Antoine François, qui vivait de 1632 à 1676 fut un théologien érudit et éloquent; c'est ce fils d'Emmanuel et d'Anne Rodriguez, mentionné plus haut, neveu par

conséquent d'Antoine dont nous venons de parler; il devint docteur en théologie et professeur de scolastique à l'Université de Louvain, et publia plusieurs savants ouvrages.

Gilles de Bourgogne, plus connu sous le nom de Burgundius, était un jurisconsulte distingué et un des bons poètes latins du XVII<sup>e</sup> siècle.

Herman, qui vivait de 1570 à 1626, issu de la branche de Fallais, poète en latin et en français.

Jacques, de 1505 à 1557, également de la branche de Fallais, philosophe et poète.

Nicolas, de 1586 à 1649, de la branche d'Enghien, seigneur de Roquemont, célèbre jurisconsulte, un des premiers de son siècle. Maximilien de Bavière l'appela en Allemagne en 1627, pour enseigner le droit civil à l'Université d'Ingolstadt; il devint ensuite conseiller et historiographe de l'électeur. Rentré dans son pays, il fut procureur au conseil de Brabant. Il a laissé des ouvrages de droit, une histoire de Bavière et une chronique belge pour les années 1558 à 1567.

Charles de Bourgogne, en même temps seigneur de Wacken, comme l'aîné des onze enfants d'Antoine, et propriétaire de l'hôtel de la place du Marais, obtint par acte du 8 février 1614, que sa seigneurie de Wacken fût érigée en baronnie, puis en comté par acte du 15 août 1626, et cela « pour plusieurs grands services tant de ses nobles progéniteurs que des siens ». Il fut chevalier de St-Jacques, grand bailli de Gand en 1618, capitaine d'une compagnie de lanciers à cheval, colonel d'un régiment wallon de vingt compagnies, enfin lieutenant-général d'une armée navale à Dunkerque. Il mourut le 28 septembre 1631. Marié deux fois, la première à la dame de Frémicourt, puis à Marie-Anne de Bronckhorst, il eut un seul fils de cette dernière, Guil-



laume-Charles-François, dont le rôle politique fut fort effacé. Il fut commissaire au renouvellement du magistrat de Gand en 1661, 1662, 1664 et 1665, c'est tout. Il laissa deux enfants de son mariage avec Marie van den Tympele de Brabant, comtesse de Mulert, c'étaient Charles-François-Louis, et Philippe-François-Joseph, mort peu après son père.

Quand Guillaume-Charles mourut, son fils Charles était encore mineur, et c'est pendant sa minorité que se passa un incident dont je ne puis me dispenser de vous parler.

Si l'hôtel et ses propriétaires, eurent lieu d'être honorés d'héberger certains hauts et puissants seigneurs, il n'en fut pas toujours de même. C'était de leur plein gré qu'ils reçurent les têtes couronnées; mais c'eût été à contre-cœur, qu'ils eussent logé la trop fameuse Béatrix de Cuzance, dite Madame de Lorraine.

C'était en 1646; Charles, quatrième du nom, duc de Lorraine, le prince le plus sot et le plus ridicule comme politique, que jamais trône eût porté, espérant toujours obtenir de Rome l'annulation de son mariage avec la princesse Nicole, s'était mis en tête, sans attendre cet acte, d'épouser Béatrix de Cuzance, veuve depuis quinze jours du duc de Cantecroix. Cette situation devait évidemment donner lieu à un grand nombre de difficultés avec le Pape et ailleurs. Le duc et sa pseudo femme furent menacés d'excommunication; le pape Innocent suspendit toutefois sa sentence et notifia à Antoine Triest, évêque de Gand, qu'il avait assigné notre cité comme résidence à Béatrix avec défense expresse au duc de s'approcher de la ville.

Mais Madame de Lorraine, qui n'avait nulle envie de se confiner ici, ne trouva ou feignit ne pas trouver d'habitation à sa convenance. Le gouverneur-général

pour l'Espagne, crut devoir intervenir, s'imaginant que son autorité allait tout arranger. Il ordonna donc au magistrat de Gand, de loger Madame à l'hôtel de Wacken, sans plus tenir compte des propriétaires que s'ils n'avaient jamais existé. Le procédé, on n'en disconvient pas, était légèrement cavalier.

A ce moment, Guillaume-Charles-François de Bourgogne, propriétaire de l'hôtel, était encore mineur, ainsi que je l'ai dit, et se trouvait en Hollande avec sa tante tutrice.

Le garde de l'hôtel fut sommé de mettre celui-ci à la disposition de Béatrix : il refusa. Le magistrat en référa au gouverneur, le gouverneur mit le magistrat en demeure d'agir, et d'employer la force au besoin. Nouvelles sommations furent faites, sans suite encore. La porte fut alors crochetée sur les ordres du sous-bailli, qui introduisit un piquet de soldats, et les laissa en permanence à l'hôtel.

Madame de Lorraine pouvait entrer; elle n'entra pas, ne bougea pas, ignora ou fit mine d'ignorer cet esclandre fait à son intention.

Le magistrat sentant l'illégalité de sa conduite, voulut se mettre à couvert en laissant toute la responsabilité au gouverneur-général, et s'adressa au Conseil de Flandre, qui donna sans hésiter tort au gouverneur. Celui-ci tint bon et le Conseil aussi.

Pendant cet intervalle, il paraît que la belle fut logée au Belvédère, petit château sur la Lys, derrière Ackergem, appartenant à l'évêque.

Tout ce bruit, tous ces conflits ne servirent donc à rien; heureusement que le propriétaire de l'hôtel de Wacken, dont on avait ainsi méconnu les droits et violé le domicile, fit semblant de rien.

Je crois inutile, Mesdames et Messieurs, de vous

---

raconter davantage les aventures de Madame de Lorraine, dont la vie est tout un roman, aussi bien, ce n'est pas là mon sujet (1).

Après que Louis XIV se fut emparé de Gand, le comte de Montbron, qui commanda pour lui, habita l'hôtel. Je n'ai vu nulle part que pour s'y introduire, il ait fait usage de procédés aussi sommaires que le gouverneur-général pour l'Espagne; mais ce que j'ai trouvé dans une liasse aux archives de la ville de Gand, c'est que son installation exigea de nombreux aménagements; les comptes portent que tout cela fut exécuté *per order van den heere Gouverneur*.

Guillaume de Bourgogne ne remplit pas, que nous sachions, de rôle politique, et ne fut pas investi de fonctions publiques ou de charges militaires. Il se maria deux fois, en premières noces avec Marie-Jeanne de Rubempré, sœur de son beau-père, car sa mère s'était remariée, et en secondes avec Marie-Honorine Bette, fille du marquis de Lede. Sans enfants de ces deux unions, il mourut le 16 juillet 1707, laissant son héritage à un collatéral, le comte de Haudion.

Ainsi s'éteignit la troisième famille qui posséda la cour de Wacken; c'était la quatrième des propriétaires de la seigneurie rurale.

La lignée bâtarde des Bourgogne-Wacken, dura deux siècles et demi; beaucoup d'autres, issues d'unions aussi collatérales ne peuvent en dire autant. J'ai remarqué que souvent ces rameaux entachés d'un vice d'origine ne portent pas loin.

Il y a sans doute là un décret spécial de la Providence, car tout ici se passe comme il est écrit là-haut.

---

(1) ÉMILE DE BORCHGRAVE, *Madame de Lorraine à Gand*. (Buletins de l'Acad. Royale de Belgique.)

Grands et petits finissent et disparaissent, quand Dieu le veut. Il est vrai que l'humble mort du prolétaire fait moins de bruit de par le monde que la balle de l'arme à feu qui brise la dynastie des Habsbourg.

Nous n'avons plus dorénavant à parler de la seigneurie et du château de Wacken; c'est de l'hôtel seul que nous nous occuperons.

Il était cependant bien beau, paraît-il, ce château comtal dont il ne reste plus rien, situé près de la Lys, dans une plaine fertile. Sanderus l'appelait un beau palais. C'était là que se donnait rendez-vous tout ce que la Flandre et le pays comptait de noble et d'élégant. Fêtes somptueuses, hospitalité princière, rien n'y manquait.

Charles de Bourgogne, généreux et riche, était le protecteur des artistes et des lettrés. Fit-il une exception pour notre Sanderus, je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que sur la jolie gravure qui se trouve dans la *Flandria Illustrata*, aucune cheminée ne laisse échapper la fumée de l'hospitalité.

Le comte de Haudion, le nouveau propriétaire de l'hôtel de la place du Marais, étranger à la Flandre, n'y occupant aucune fonction, n'y ayant que peu d'intérêts, vendit son immeuble. Peu de temps après la mort du dernier Bourgogne-Wacken, nous voyons l'hôtel entre les mains d'un baron van der Noot de Kiesegem. Quelques années plus tard, il appartenait à Mathieu Dubois, avocat au conseil de Flandre; puis passa à Mathieu Xavier de Ghellinck de Nokere, mort en 1747, époux de Marie Colette Dubois, à laquelle il servit sans doute de dot. A partir de ce moment et jusqu'à nous il ne fut plus connu que sous le nom d'hôtel de Nockere.

Mathieu Xavier de Ghellinck était fils de Jean Baptiste de Ghellinck, né à Courtrai en 1638, décédé

le 4 juin 1728, et qui avait été bourgmestre de sa ville natale. Mathieu est le premier de sa famille qui s'intitule de Nockere, ayant acheté cette seigneurie de Jean de Gras qui l'avait héritée de sa mère, une de la Vichte.

Il ne laissa qu'une fille, Sabine, morte dix ans après lui, et qui avait épousé son cousin Jean Baptiste de Ghellinck. Ces époux eurent un fils unique, nommé Jean Baptiste comme son père, né en 1747, marié en 1772 à Marie Claire Colette de Coninck. Ce Jean Baptiste de Ghellinck eut trois enfants, Marie Jeanne née en 1774, qui épousa Piers de Raveschoot, bourgmestre de Gand de 1819 à 1825 et habita l'hôtel; puis, Charles Borromée et Nathalie Colette mariée à Emmanuel de Kerchove de Dentergem.

Piers et sa femme moururent sans postérité, de même que Charles Borromée de Ghellinck, dernier de la branche de Nockere; leur succession passa donc toute entière à leur sœur Nathalie, par conséquent à une branche de la famille de Kerchove, qui par là même devint propriétaire de l'hôtel. Nous arrivons ainsi à une date fort rapprochée de nous.

Emmanuel de Kerchove laissa trois enfants des quatre qu'il avait eus : Auguste né à Gand le 15 mai 1801, officier d'ordonnance du roi, capitaine commandant du régiment des guides, marié à Bruxelles le 12 février 1855 à Thérèse Jaspers; Mélanie Adélaïde née le 9 novembre 1804, et Victor né le 7 mai 1811 qui épousa en 1852 la vicomtesse Marie de Moerman et d'Harlebeke. De cette union sont nés deux enfants : Désirée mariée au marquis de Bonneval, et Joseph de Kerchove de Dentergem d'Exaerde, auquel je dois de nombreux renseignements, et que je suis heureux de remercier ici publiquement.

Pour sortir d'indivision, l'hôtel fut exposé en vente; d'aucuns auraient désiré, et espéraient que la Ville ou l'Etat, feraient l'acquisition de cette vaste propriété pour l'offrir au comte de Flandre qui aurait ainsi possédé un palais dans sa capitale; mais il n'en fut rien.

Avant de terminer cette partie de mon récit, je ne puis négliger de dire que pendant la période hollandaise, l'hôtel fut habité pendant quelque temps par le général baron van Gorcum qui commandait la place de Gand.

Voici comment la propriété de l'hôtel sortit de la famille qui le posséda en dernier lieu :

Le Cercle Commercial et Industriel fondé le 8 septembre 1858, désirait trouver un local qui pût servir en même temps de bourse de commerce, de lieu de réunion pour les membres et les diverses sections, en même temps que de musée d'échantillons. Messieurs Auguste et Victor de Kerchove vendirent pendant le même mois de septembre au Cercle, leur part indivise dans la propriété de l'immeuble.

Le Cercle, société civile, était représenté par ses principaux actionnaires : MM. Constant Verhaeghe, banquier, Vincent Van Ackere, industriel, Désiré Levison, négociant, Théodore Caron, raffineur, Louis Van den Bulcke, industriel, Auguste Hesnault, industriel, Berte de Lattre, négociant, Emmanuel Van de Kerchove, constructeur, Joseph Kertyser, architecte. En quittant, l'hôtel, les vendeurs en emportèrent le mobilier. Le marquis de Bonneval et M. Joseph de Kerchove ont conservé l'ameublement de certaines pièces.

Mademoiselle Mélanie de Kerchove n'ayant voulu consentir pour sa part à aucune soulte, et le cercle étant propriétaire des deux tiers de l'immeuble tandis que le troisième tiers lui restait, cet état de choses

ne pouvait persister ; un acte intervint le 23 septembre qui partagea la propriété en deux parts.

Le cercle acceptait pour la sienne la partie occupée par lui et qui l'est aujourd'hui par le Cercle Catholique, c'est-à-dire les bâtiments à gauche de la porte d'entrée, et le jardin. Mademoiselle de Kerchove, de son côté, acceptait la partie située au coin de la place du Marais et dans la rue St-Michel, s'engageant à maintenir et à conserver dans les constructions partielles ou totales qui se feraient sur son lot et pour tout le temps de leur durée la façade existante de ce lot sur la place du Marais, se réservant néanmoins le droit de surélever cette façade.

C'est alors, pour diviser ces deux portions de l'héritage, que fut construit, séparant en deux l'ancienne cour de l'hôtel, le mur que nous voyons aujourd'hui, couvert d'affiches multicolores, qui nous mettent chaque jour au courant de bien des mutations et de bien des vicissitudes.

Le cercle commercial ne resta pas longtemps en possession de l'hôtel ; le 6 avril 1865, une société constituée sous le nom de Société civile de l'hôtel de Nockere en fit l'acquisition. Cette société logeait dans ses plis le Cercle Catholique (1) . . . . .

. . . . .




---

(1) Par acte du Ministère de M<sup>e</sup> Auguste Lagrange notaire à Gand en date du 6 avril 1865, *Le Cercle Commercial et Industriel*, a vendu la partie de l'hôtel de Nockere dont il était propriétaire, à la Société Civile de l'hôtel de Nockere, constituée à Gand, suivant acte reçu par M<sup>e</sup> François-Léopold De Backere, notaire à la même ville, le 5 avril 1865.

L'Acte contenant vente par le *Cercle Commercial* à la Société

Vous savez maintenant, Mesdames et Messieurs, quels ont été les possesseurs du n° 4 de la place du Marais, et les événements dont il a été le théâtre. Mais je ne vous ai pas encore dit jusqu'ici par quelles transformations il a passé pour en arriver à avoir l'aspect, la disposition que nous lui connaissons.

Evidemment, nous sommes tous parfaitement convaincus que dans la suite des temps, et il a eu cinq cents ans pour cela, l'hôtel de Wacken a subi bien des changements.

Il en est ainsi des monuments comme de toutes choses, où chaque année imprime sa marque; chaque siècle aussi leur impose son estampille, les modifie, quand il ne les gâte pas sous prétexte de les améliorer.

Le *Steen* primitif occupait le coin de la rue St. Michel et de la place du Marais, jusques et y compris, je pense, la grande entrée actuelle. L'habitation n'était donc pas aussi vaste qu'elle le fut depuis, mais toutes ses dépendances, jardins et terrains avaient la même superficie

---

Civile de l'hôtel de Nockere, contient la qualification suivante :

Le *Cercle Commercial et industriel*, est propriétaire de l'immeuble présentement vendu, au moyen de l'acquisition que sa Commission Directrice en a faite pour lui envers Monsieur Charles De Kerchove, bourgmestre à Nockere et Monsieur Auguste De Kerchove, Major de cavalerie à Bruxelles, suivant deux actes passés devant M Michiels notaire à Gand, le 22 septembre 1858; ces Messieurs étaient intéressés chacun pour un tiers dans toute la propriété de Nockere susrappelée, du chef des successions respectives de Monsieur Charles-Borromée de Ghellinck de Nockere et de Madame Nathalie de Ghellinck de Nockere, douairière de Monsieur Piets de Raveschoot, leurs oncle et tante décédés, contre leur sœur Mademoiselle Mélanie De Kerchove, qui possédait le tiers restant du chef et au même titre que ses deux frères. Et par suite d'un acte de partage avenu entre la même demoiselle Mélanie De Kerchove et la Société représentée comme ci-dessus, passé devant le Notaire Michiels prénommé, le 23 septembre 1858, l'immeuble présentement vendu a été attribué à la même Société civile d'actionnaires.



et confinaient aux jardins des *Steen* environnants. Je ne puis me dispenser de relever à ce sujet l'erreur manifeste que j'ai constatée sur une aquarelle moderne de la collection Goetgebuer à la Bibliothèque de l'Université; elle est censée représenter le *Poel* au XVI<sup>e</sup> siècle, avec la porta Toroltana au fond; à partir du coin de la rue St. Michel, elle ne nous offre qu'une rangée de petites maisons à un étage; pas la moindre trace de l'hôtel de Wacken qui datait du XIV<sup>e</sup> siècle, tandis que sur les anciens plans, nous voyons à ce coin, une maison plus haute et plus grande que les autres, et qui est évidemment l'hôtel.

Nous ne savons rien de l'architecture primitive de cette habitation seigneuriale; elle se composait sans doute, comme toutes celles de cette époque, d'une espèce de donjon formé de grands murs percés de baies, peut-être ogivales, peut-être rectangulaires, forme déjà adoptée dans la seconde partie du XIV<sup>e</sup> siècle et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec force variations sur le même thème. Il y avait peut-être aussi, fort probablement même, des tourelles à chaque angle, et des créneaux frangeant la crête des murs. Le tout était à coup sûr construit en pierre, probablement en porphyre comme les tours de l'entrée du château des comtes de Flandre, car on ne fit usage à Gand, de la pierre de Baelegem qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

Adolphe de Bourgogne qui devint propriétaire de l'hôtel au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, avait des goûts fort luxueux; imbu des traditions de grandeur de la cour du bon duc Philippe, la plus fastueuse de l'Europe à cette époque, il se sentit sans doute à l'étroit dans le vieux *steen* froid et sévère des *Wtterzwaene*, et transforma complètement l'hôtel de Wacken. C'est à lui que remontent les constructions dont beaucoup d'entre nous ont

connu une aile du côté de la rue St. Michel; constructions pittoresques, d'un goût exquis sans trop grande surcharge d'ornements; deux étages de fenêtres à croisillons de pierre, surmontées d'un rang de lucarnes aux pignons crénelés, le tout recouvert d'un toit aigu dominé par de hautes cheminées à colonnettes; çà et là aux encoignures, quelque gargouille grimaçante crachant l'eau dans la rue; entre les fenêtres, amour propre de grand seigneur, toute une ligne de blasons qui fit donner à l'hôtel le nom de *hof met de wapenen*; peut-être aussi, égayant la façade, et faisant saillie, quelques-uns de ces jolis balcons couverts, dans le genre des *moucharabiés* arabes, mais ornés de broderies de pierre comme on savait les faire alors. Un joli spécimen du genre se trouve encore à Bruxelles à l'ancien hôtel de Clèves au pied de la rue Terarken.

Charles de Bourgogne qui habita l'hôtel cent ans plus tard, dans le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, grand amateur de belles choses, modifia la partie du coin de la place, et en fit une galerie et des salons où il installa une collection d'objets d'art et de tableaux de maîtres.

Aucun changement notable, que nous sachions, ne fut plus fait à l'hôtel jusque dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est dans cette noble et fastueuse demeure où se succédèrent pendant trois cents ans les hôtes royaux et les princes, que, d'après ce que l'on raconte, revenait à des intervalles indéterminés, Antoine de Bourgogne, assassiné en Zélande en 1573. Dans ces longs et nombreux corridors, dans ces vastes salles lambrissées de chêne, il venait promener son spectre sanglant, implorant sans doute ses descendants pour qu'ils allassent venger sa mort. Mais ses descendants, et ils sont presque tous les mêmes, pensaient à bien autre chose.

Je ne vous garantis pas les apparitions d'Antoine de Bourgogne, mais je ferai observer à ce sujet qu'à certaines époques, dans toutes les grandes maisons, le spectre était fort bien porté, et faisait son apparition à chaque événement important. Les Clèves, les Lusignan, je n'en finirais pas, s'il fallait les citer tous, avaient le leur, dame blanche, chevalier ou autre. Une maison qui se respectait n'aurait pas voulu faire exception.

Ah! si cet Antoine de Bourgogne pouvait revenir ici, se mettre à ma place et vous conter tout ce dont les murs du vieil hôtel ont été les témoins muets : intrigues politiques, machinations, parfois peu avouables peut-être, intrigues d'amour, les plus nombreuses sans doute; fêtes brillantes où tous les costumes ont tournoyé successivement. Tantôt le noble chevalier au justaucorps brodé et armorié, tendant la main à une noble dame coiffée du hennin aux longs voiles ondoyants; tantôt des gentilhommes portant la fraise, le mantelet espagnol et la rapière; plus tard, les hommes de cour poudrés, à l'habit de soie de couleur voyante, la fine lame à fourreau blanc au côté, serrant le bout des doigts d'une jolie femme, qui, vêtue du panier, tenait ainsi à distance son cavalier servant, et portait sur la tête un élégant mais gênant échafaudage; plus tard encore, l'homme de l'Empire, parvenu d'hier, à la moustache pendante, à la botte éperonnée, au grand sabre traînant, lorgnant de son gros œil, le mince fourreau qui semblait protéger nos grandes mères contre les regards indiscrets. Ah, notre spectre nous ferait certes de bien intéressantes, mais aussi de bien étranges confidences.

A l'époque de la République française, où tout fut bouleversé, où le monde ne se reconnaissait plus, tant toutes choses avaient changé de nom, de valeur

et d'aspect, je ne sache pas que l'hôtel de Wacken ait subi le sort de tant d'autres et fut confisqué. Il traversa la période révolutionnaire sans trop d'encombre, cette époque de terreur, époque néfaste de proscriptions, de confiscations, d'exécutions, qui fut la fortune pour quelques-uns, la ruine pour beaucoup.

En 1716 le baron van der Noot de Kiesegeem demanda à l'administration communale l'autorisation de modifier les façades sur le *poel*; il présenta deux projets : l'un des deux donnait à l'hôtel l'aspect des batiments du Mont de Piété situé dans la rue d'Abraham, façade qui ne manque pas d'un certain cachet. Mais il eût à coup sûr mieux valu conserver la *hof met de wapenen* en la restaurant. Cette manie de transformation, je dirais mieux de vandalisme, a rarement été aussi développée qu'à l'époque qui suivit la révolution française. Heureusement que nous sommes entrés aujourd'hui dans une ère où on entend mieux la restauration, et où l'on ne tient pas, envers et contre tout, à affubler les vieux monuments d'un habit neuf qui ne leur sied guère. Nous assisterons bientôt, espérons-le, à la résurrection du château des comtes de Flandre, à la restauration du château de Gérard le diable, et à celle de l'ancienne halle aux draps, au pied du beffroi.

Voici un détail intéressant au sujet de ce dernier monument : il fut construit en 1425 sur les plans d'un Simon van Assche, et aujourd'hui plus de quatre cent cinquante ans après, c'est un van Assche, en collaboration avec l'architecte de la commission du château des comtes, M. De Waele, qui est chargé de le restaurer.

En 1778 l'administration locale autorisa la transformation complète de la façade de l'hôtel d'après les plans de J. F. Colin; il appartenait alors à la famille de Ghellinck de Nockere. Il ne resta de l'ancienne habi-

tation que l'aile de la rue St. Michel et un pignon crénelé du côté de la maison voisine : l'aile a disparu en 1860, le pignon est resté; c'est tout ce qu'on peut voir encore de l'ancienne demeure des Bourgogne-Wacken.

La famille de Nockere ne se borna pas à changer la façade; l'hôtel tout entier, c'est à dire les trois ailes, celle de la place, celle du grand vestibule et les salons donnant sur le jardin ont été construites alors. C'est donc à bon droit que l'immeuble prit le nom d'hôtel de Nockere.

Depuis lors il ne subit que deux modifications : la séparation en deux et la reconstruction de l'aile du fond. Dans cette aile il y avait trois salons au bout desquels, du côté qui était devenu la propriété de Mademoiselle Mélanie de Kerchove se trouvait la chapelle. Ces trois salons, plusieurs s'en souviennent, étaient luxueusement décorés, les plafonds et les solives ornementés et dorés.

En 1876 et 1877, le Cercle catholique, ou plutôt la Société civile de l'hôtel de Nockere puisque tel est son vrai nom, sur les plans de M. Steyaert, architecte à Gand, élargit le vaisseau de l'aile du fond et transforma les trois salons en une grande salle de réunion, au dessus de laquelle fut aménagée la salle de fêtes; l'inauguration eut lieu en 1877.

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'histoire du n° 4 de la place du Marais.

J'ai fini; je vous ai tenu bien longtemps, mais il ne faut pas trop m'en vouloir, je suis hélas! comme tous ceux qui traitent un sujet, qui se passionnent, parlent ou écrivent *con amore*, se laissant entraîner par leurs idées ou par l'abondance des matières; heureux s'ils peuvent, malgré cela, parvenir à intéresser leur auditoire.

Nous n'avons cependant pas complètement fouillé

et épuisé notre matière; nous aurions pu ça et là esquisser en quelques larges traits certains événements d'importance majeure que nous avons seulement effleurés ou dont nous n'avons saisi qu'un lointain écho. Mais vous avez suppléé j'en suis sûr à ce que je ne pouvais dire sans sombrer sur l'écueil qu'on appelle les longueurs, et votre esprit a marqué ces faits au passage. L'étude de l'histoire est ainsi faite, on a beau la localiser, la réduire, la détailler en lambeaux, nos pensées s'élèvent plus haut, et détachent de ces fragments, les mêmes enseignements, les mêmes déductions qui découleraient d'une étude plus générale.

Les vicissitudes sont inhérentes aux choses d'ici-bas : cet hôtel en est un exemple; il en a eu sa part. Puisse-t-il en être à sa dernière étape, étape de paix et de tranquillité fort bien gagnée, où tous ceux qui se pressent dans son enceinte y viennent animés des mêmes sentiments, où tous sont frères, de cette fraternité vraie, qui a sa source dans une communauté intime de croyances, d'opinions et d'aspirations.

EMILE VARENBERGH,  
Conseiller provincial.







## POÉSIES.



### SON NOM.

**R**ÉVANT tout haut, j'ai dit son nom  
Dans les blés de taille inégale;  
Demi-cachée, une cigale  
Chantait une vieille chanson.

J'ai dit le nom de ma mignonne  
A haute voix, en étourdi.  
Alors à l'insecte j'ai dit :  
« Ce nom, ne le dis à personne! »

— Mais la cigale aimait un lys  
Qui penchait sa tête charmante  
Au bord d'une eau claire et dormante,  
Et reflétait ses tons pâlis.

Un soir, à la fleur qui frissonne,  
L'insecte (à qui donc se fier?)  
Très-bavard, osa confier  
Le nom divin de ma mignonne.

— Or le lys aimait un oiseau,  
Une fauvette à tête noire  
Qui venait sur l'étang de moire  
Se percher au bout d'un roseau.



Dans une étreinte chaleureuse,  
L'oiseau lui becquetant le cœur,  
Le lys lui dit d'un air moqueur  
Le doux nom de mon amoureuse.

— La fauvette dans un sentier  
Fleuri de buissons d'aubépine,  
Vit un beau soir une églantine  
Sur une branche d'églantier.

Elle s'en éprit, et, charmée,  
Fit sa conquête un soir d'été,  
Et, pleine de loquacité,  
Lui dit le nom de mon aimée.

— Par un matin frais et frileux,  
Errant dans les châtaigneraies,  
Elle a vu la fleur sur les haies,  
Ma mignonne blonde aux yeux bleus.

Elle a pris l'aubépine blême,  
Et la fleur au parfum discret  
Lui dit, trahissant mon secret :  
« Aime-le, car c'est toi qu'il aime. »

— Ce mot, ce grand mot important  
L'a-t-il fait pleurer ou sourire ?  
— Je n'en sais rien ; je crois pourtant  
Qu'il eût mieux valu ne rien dire.

HENRY BORDEAUX.



## NOCTURNE RUSSE

COMME une mer le steppe étend son morne empire,  
A son cercle inflexible attachant l'horizon ;  
On croit voir onduler des vagues de gazon  
Sous les arbres qu'on prend pour des mats de navire.

Le soir tombe, et déjà le ciel décoloré,  
Absorbe du couchant les lueurs olivâtres ;  
L'azur est sans oiseaux, et le steppe, sans pâtres,  
Déroule son désert par la lune éclairé.

On dirait que le givre a jeté sa poussière  
Sur l'herbe et sur les joncs. Dans le lointain blafard,  
Du creux des plateaux verts, de grands lacs de brouillard  
Fument paisiblement dans la blanche lumière.

Parfois quelques bouleaux, par la lune bleuis,  
Offrent à l'œil errant leur écorce tigrée ;  
Aspirant les moiteurs de la nuit éthérée  
Ils fixent, pleins de paix, les cieus indéfinis.

La brise de la nuit passant sur la verdure,  
Embaume l'air subtil de son parfum exquis.  
C'est l'heure où dans la nuit errent les Roussalkis  
Dont le rire perçant est de mauvais augure.

La lune trône au sein de ses illusions ;  
Tout est transfiguré dans sa lueur laiteuse ;  
Et les lointains muets de la nuit vaporeuse  
Evoquent la stupeur des vagues visions.

Quelques rares aubours reflètent dans des flaques  
Leurs torses souffreteux et leurs feuillages las ;  
Puis plus rien que les toits ébréchés des isbas  
Abritant les chevaux fougueux des stepniakes.

Nuit sereine du nord reste en mon souvenir !  
Laisse briller en moi ta lune solitaire ;  
Avec ta grandeur calme et ton vaste mystère  
Pénètre dans mon sang pour le temps à venir.

Tu m'as fait admirer, quelque las que je fusse,  
 Les mornes régions de l'empire du laid;  
 Et tu m'as rendu cher, grâce à ton doux reflet,  
 Le steppe triste et froid. comme l'âme d'un russe.



## LES SATYRES.

**J**ADIS ils vivaient dans les bois  
 Et titubaient, très maladroits,  
 A l'ombre des sentiers étroits.

Ils cachaient leur perverse face ;  
 Alertes, de leur pied fugace  
 Nul ne pouvait suivre la trace.

Seuls les poètes fureteurs  
 Voyaient parfois danser leurs chœurs  
 Entre les taillie chuchoteurs.

Et les manants, quand venait luire  
 La lune, au loin entendaient bruire  
 L'écho saccadé de leur rire.

Maintenant ces faunes cornus  
 De beaux messieurs sont devenus,  
 Partout fêtés, partout connus.

Aux bois ils préférèrent les villes,  
 Mais ont gardé leurs âmes viles  
 Prêtes aux œuvres inciviles.

Ils ont du style, insolemment ;  
 Dans l'art des vers et du roman  
 Ils sont les maîtres du moment.

Et, fiers de leur hégémonie,  
 En paix, suant l'ignominie,  
 Ils règnent - sans cérémonie.



## CHRONIQUE PARISIENNE.

On sait que les Expositions de peinture du Cercle artistique et littéraire sont toujours une fête pour les Parisiens. Les membres de ce cercle, ont eu l'excellente idée de profiter de l'Exposition universelle pour convier le public à venir admirer une deuxième exposition où les œuvres remarquables sont nombreuses.

Le maître J.-J. Henner a exposé une belle *Esquisse du Christ en Croix pour la Cour de cassation*, toile remplie d'un grand sentiment et pleine de poésie ainsi que le *Portrait de son neveu enfant* d'une grande délicatesse.

Comme d'ordinaire M. Vayson se montre un animalier de grand talent avec ses *Bestiaux à l'Etalle*. M. Serendat de Belzim est représenté par un beau *Portrait de M. C. Liénard* d'un excellent coloris et d'un bon dessin et par un fin et charmant *Portrait de la comtesse de B.* dans son atelier. *La Sorcière de Gérardmer* par M. Honoré Umbricht est l'œuvre d'un véritable coloriste. Son *Portrait de M<sup>e</sup> J.* est très habilement modelé. M. Emile Lévy est représenté par une *Idylle* très poétique et M. J.-J. Weerts, par deux délicats et merveilleux petits *portraits*.

Mais c'est surtout au Champ de Mars à l'Exposition Universelle que le spectacle artistique est grandiose. La *Belgique* brille certainement à l'un des premiers rangs par sa section des Beaux arts. Tous les artistes et les amateurs sont unanimes à le reconnaître. C'est qu'il y a dans cette section des œuvres d'art vraiment belles et vraiment intéressantes, des œuvres qui proviennent des premières collections et des musées de Belgique. L'École Belge est aujourd'hui dans toute sa splendeur et certes il y a des maîtres dont on pourrait mettre les toiles à côté de celle des vieux maîtres flamands sans craindre la comparaison. Lorsqu'à ma première visite je me trouvais en face des toiles de *Werwée, Stevens, Van Howe, Verhas, Claus, Wauters, Struys, Mols, etc.*, j'ai été de suite enthousiasmé. Quelle merveilleuse collection de superbes portraits M. Emile Wauters a envoyée. Ce sont de véritables documents historiques comme les portraits de Rubens, de Van Dyck.

Non seulement M. Wauters est un des premiers portraitistes

de Belgique, mais il est aussi un habile peintre de l'Orient. Ses *vues du Caire*, son *souvenir de Tanger*, sont des merveilles de coloris et de naturel. M. *Alfred Verwée* se montre à la fois paysagiste d'un incomparable talent, animalier de premier ordre et bon peintre de marine. Quelles admirables bêtes que ces représentants de la race bovine, il est impossible de peindre les animaux avec plus de relief et plus de réalité, d'une pâte plus grasse et plus ferme. On voit marcher les bœufs et on les entend mugir. Avec M. *Van Hove* (Edmond) je me crois transporté en plein XV<sup>m</sup> siècle. Son triptyque, *alchimie, sorcellerie et scholastique* semble une œuvre des anciens maîtres flamands descendue de son cadre pour venir enchanter nos regards. Et cette tête d'étude, cette jeune femme avec son voile, ne dirait-on pas un Holbein? Voyez le dessin de cette belle tête, de ces mains; c'est merveilleux.

M. *Van Beers* nous rejouit, nous enchante. C'est la gaieté, c'est la grâce emparisienée qu'il nous donne: Quelle finesse dans ces attrayantes petites femmes, dans ces charmants portraits. M. *Georges Vanaise* s'impose aujourd'hui comme un maître. Son *Portrait* (une dame en pied accompagné de son chien) est vivement enlevé avec une sûreté de main peu commune. Son *bonheur* nous montre dans un joli paysage, une femme tenant un ravissant bébé auquel un autre enfant offre des fleurs. On croirait le petit Jésus et S<sup>t</sup> Jean en présence de la Vierge comme les peignaient les maîtres aimés de la Renaissance. Tous mes compliments M. *Vanaise*.

M<sup>lle</sup> *Georgette Meunier* est un peintre de nature morte d'une habileté peu commune. Sa *Vie des Fleurs* (tryptique) qui appartient à S. M. le roi des Belges est une petite merveille.

Fleurs, filles du Midi, que le Nord a vu naître,  
 Quelle vie on vous fait sous ce verre étouffant,  
 Un poêle pour soleil et ne jamais connaître  
 Ni les pleurs du matin ni les baisers du vent.  
 Aujourd'hui, chères fleurs, je veux vous rendre heureuses,  
 Je vous cueille pour elle, allez, courez joyeuses  
 Lui porter vos parfums et puis... mourez.

Les fleurs, les objets, sont délicatement peints dans une gamme d'une fine harmonie.

M<sup>lle</sup> *Alix d'Anethan* se montre coloriste de premier ordre avec son *Quator* d'un dessin si beau et ses *premières communiantes*. J'admire cette dernière toile où toutes les figures ont une chacune leur valeur propre. Il y a beaucoup d'éclat dans les blancs et la touche est grasse et solide. Tous mes compliments. M. *Albert Baertsoen* avec son *Canal (matinée de mars)* nous montre une sérieuse connaissance de la perspective aérienne. L'air circule dans cette toile aux tons justes et harmonieux.

On est réjoui, ravi, par la vue des *Fleurs* et des *fruits* des

deux tableaux de M. *Désiré de Kegel*. Le coloris en est d'une fraîcheur étonnante. Il y a des harmonies d'une finesse esquissée dans les rapports des différents tons. Une toile que je serais heureux de voir entrer dans un musée, c'est celle de M. *Louis Tylgadt*. Le titre est *Au Béguinage de Gand*. C'est un chef-d'œuvre que ce tableau. Comme elles ont des poses naturelles et des expressions vraies ces femmes qui travaillent. La composition est pittoresque. La béguine qui a des lunettes est une merveille. Il faut ici tout louer : le piquant des attitudes, la finesse de la couleur, l'harmonie de ces tons blancs, l'entrain de l'exécution. M<sup>lle</sup> *Emma de Vigne* a exposé des *chrysanthèmes* d'un dessin correct et élégant. Le coloris très doux est d'une justesse remarquable. M. *Théodore Verstraete* est sans contredit un des grands paysagistes belges. Ses toiles sont toutes empreintes de poésie. Ses œuvres ont beaucoup de caractère et donnent une vive impression. Si vous aimez la Grèce adressez-vous à M. *Léon Herbo*. La *Psyché* du musée de Tournai est une œuvre d'une délicatesse ravissante. Bien jolie de couleur cette *Salomé* (appartenant à S. M. le roi des Belges). Beaucoup de finesse et de distinction dans le *Portrait du chimiste agronome George Ville*. M. *Herbo* fait honneur à son pays (1).

FRANÇOIS BOURNAND.

Professeur d'Esthétique à l'ass. Polytechnique.

(A suivre.)

---

(1) Nous continuerons le compte-rendu de la section Belge dans le prochain numéro.







## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Le Comte de Chambrun : Ses Études politiques et Littéraires**, par l'auteur de « la Comtesse Jeanne. » — Paris, Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber. — 1889.

**U**N beau livre à teinte philosophique dont la lecture attache et élève. Une main délicate — et ferme aussi — a réuni, coordonné, interprété les œuvres éparses du Comte de Chambrun : études sur la politique, l'histoire, les arts, la littérature. C'est un superbe monument élevé en l'honneur du psychologue qui d'une manière si originale, si personnelle, et si saine, si persévérante, recherche dans ses manifestations à travers les âges « l'âme de l'humanité ». La psychologie de M. de Chambrun n'est pas à l'usage des seuls philosophes mais s'adresse à tous les esprits cultivés, gens du monde, littérateurs, artistes : et cependant c'est de la vraie psychologie et qui s'exprime dans une langue vraiment philosophique bien que très littéraire. On ne lui reprochera pas la prolixité, mais plutôt, comme le dit M<sup>lle</sup> Clarisse Bader, « d'exprimer trop d'idées en peu de mots, et même plus d'idées que de mots; » mais comme elle l'ajoute, « c'est cette puissante condensation de la pensée qui rend l'œuvre de M. de Chambrun *suggestive* au plus haut degré. » Si d'ailleurs il se rencontre ça ou là une obscurité, les commentaires de M<sup>lle</sup> Bader l'éclaircissent.

M. de Chambrun nous montre la civilisation développée par ce que chaque peuple et chaque époque apporte au fonds commun de l'humanité de richesses intellectuelles, artistiques, morales. L'humanité par la volonté de Dieu progresse presque nécessairement. Quant aux peuples isolément considérés, ceux de l'antiquité ont atteint un moment de déchéance irrémédiable : les peuples chrétiens ne doivent pas subir cette loi et peuvent toujours se relever. Telle nous semble être un peu la synthèse du système de M. de Chambrun. Nous ne pouvons indiquer même les diverses études que ce volume renferme; citons cependant les chapitres sur Beethoven, le plus grand des musiciens et sur Shakspeare, le premier des poètes, dont M. de Chambrun appelle l'œuvre « l'épopée humaine ».

J. G.



Joël, pièce en un acte en prose, par EMILE ROUSTAN. --  
 Bruxelles, V<sup>o</sup> Ch. Vanderauwera, rue des Sables, 16.  
 — 1889. — Prix : fr. 1,50.

**L**N pêcheur des côtes de Bretagne, devenu depuis son veuvage paresseux et buveur, a dans un moment de remords et de désespoir signé un engagement pour les pêcheries de Terre Neuve. Il fait part de cette résolution à sa sœur Yvonne et à un ami : tous deux s'efforcent de l'y faire renoncer, mais en vain... Comme il s'en va malgré leurs supplications, la cloche du départ ayant sonné, son attention est attirée par une barque où au milieu de la rafale se démène un enfant... Il reconnaît son fils Joël âgé de 10 ans, il se précipite à son secours et le ramène évanoui au logis. L'enfant sachant que son père ne travaillerait plus avait eu une inspiration enfantine mais héroïque : travailler à sa place! Le père est vaincu par le courage du petit, il écoute les conseils de sa sœur et de son ami, et renonce à Terre Neuve en promettant de reprendre au pays natal le chemin de l'honneur et du devoir. Quant à la sœur son rôle de dévouement et de zèle auprès de son frère étant achevé, elle épousera l'ami de celui-ci.

Sur cette donnée toute simple M. Roustan a construit un drame mignon, bien écrit et plein d'émotion, plein d'intérêt, ayant une belle portée morale. Ce drame à été représenté dans un salon de Bruxelles.

J. C.



La Cour de Charles-Quint, par ALFRED DE RIDDER.  
 — Société St-Augustin, Bruges. — 1889. — Prix :  
 fr. 2,50.

**L**E l'histoire de détail, mais d'autant plus vraie, d'autant plus intéressante, pleine de couleur et de vie. M. De Ridder débute jeune, et promet beaucoup. Il vient de passer de la façon la plus brillante son examen de docteur en sciences historiques à l'Université de Louvain. Nous saluons avec d'autant plus de plaisir l'apparition de son livre « la Cour de Charles-Quint » que M. De Ridder compte parmi les fidèles collaborateurs du « Magasin Littéraire » et nous le louons avec d'autant plus de confiance qu'il a déjà reçu l'approbation des juges les plus compétents.

J. C.













## ERNEST HELLO.

*Etiam si omnes, ego non!*

**M**ONSIEUR Ernest Hello, par la miséricorde de DIEU a été soustrait aux peines de ce monde et appelé au SEIGNEUR, muni des sacrements de Notre Très Sainte Mère l'Eglise, le 11 juillet 1885. C'est en ces termes que la mort d'un grand homme inconnu fut notifiée à ses amis, et c'est de ce grand homme inconnu que je veux entretenir ceux qui ont encore le bonheur d'aimer les lettres et le malheur de croire à la gloire.

Il se trouve que parmi ceux mêmes qui partageaient les croyances de cet homme sincère, et précisément parmi ceux-là, on a fait le silence autour de sa fosse, comme on avait fait le silence autour de lui, quand il vivait. Cet affamé de justice s'est vu dénier la suprême justice. Les gens qu'il appelait ses amis l'ont renié, et le coq n'a pas chanté; pourtant cette magnifique intelligence une fois rentrée dans le néant, personne ne la pouvait jalouser, et les polémistes forcés d'admirer la grandeur de ce méconnu, peut-être eussent montré quelque bonne grâce à jeter des fleurs sur sa tombe. Mais non. Le destin lui était fatal, décidément, et la Revue qu'il avait de longues années animée de son

souffle, la Revue du monde catholique, qui avait porté son nom aux quatre coins du monde, de ce monde pour lequel il écrivait, a dédaigneusement emprunté à un journal l'article incomplet et médiocre d'un critique « d'actualité », pour célébrer hâtivement l'un de ses fondateurs, et pour l'enterrer à tout jamais, puisque désormais *il ne peut plus rendre service*. En vérité, c'est une honte, et il importait que, parmi les sincères, cela fût dit.

Il y a déjà plus de vingt ans, on rencontrait fréquemment dans les rues d'un Paris qui n'existe plus, si ce n'est dans nos souvenirs, — car la Guerre et la Commune ont élevé une barrière formidable entre le présent et le passé, — un homme que dans les foules, il *fallait* infailliblement remarquer. On ne l'oubliait pas, l'ayant vu une seule fois. « A le voir passer dans la rue, disait Barbey d'Aurevilly, distrait parce qu'il est préoccupé, traînant son infortuné pardessus qui croule de son bras vers la terre, le chapeau en arrière comme un anglais, — ayant la seule pitié qu'eût jamais Sainte-Beuve, la pitié de son éternel parapluie, — la tête au vent dans ses longs cheveux ébouriffés, on ne dirait jamais ce qu'il devient le soir dans un salon. Spirituellement laid, quelque peu voûté et la tête de côté comme Villemain avec son *nez à l'ouest*, illustré par Balzac, il n'a pas la méchante physionomie de cet affreux cuistre, parvenu en trois temps, mais la bonne humeur qu'on n'attendrait pas d'un homme qui n'arriverait peut-être pas en trente-six ! »

Il se négligeait, avec la suprême indifférence du penseur, pour les choses extérieures, sa mise et son costume. Si bien qu'on le prenait parfois pour quelqu'un de ces tristes bohèmes qui traînent par le monde leurs insouciantes misères. Un jour même, une duchesse

le prit pour un mendiant, faillit lui offrir l'aumône, et, comme elle s'en excusait, l'ayant reconnu :

— Ah! lui dit Hello, vous avez bien raison : je suis le pauvre des pauvres, car quel est le pauvre sinon celui qui a besoin? Et mon besoin est immense, il est infini. »

D'une taille moyenne, fort maigre, les épaules très larges et un peu courbées, Ernest Hello avait les traits de ces bourgeois du moyen-âge qu'on voit souvent transparaître dans les vitraux du quinzième siècle. Je ne me représente pas autrement Louis XII, *le père du peuple*. Un profil très net, parfaitement découpé et qu'on dessinerait, semble-t-il, d'un trait : le nez long, droit, carré du bout; la bouche large, bien dentée; les lèvres charnues, qui trahissent la bonté, le menton proéminent et rond, qui annonce la volonté; le front développé, les tempes unies et sans rides, encadrées des boucles flottantes de cheveux jadis bruns et maintenant de couleur indécise, et les yeux sous des sourcils épais, d'un arc très pur. Mais ces yeux, ne les peindrait pas Goncourt, le plus raffiné des analystes; des yeux gris d'opale, ou plutôt couleur d'aigue-marine, ternes parfois, et parfois reluisant d'un éclat surnaturel, ayant comme un reflet d'or ou de gemme; des yeux *regardant en dedans* et non plus miroirs *de* l'âme, mais miroirs *pour* l'âme qui s'y contemplait; des yeux candides d'enfant ignorant les choses de la vie, innocent des fautes d'autrui, car la parfaite innocence exclut le sentiment de la faute personnelle. Et lorsque, d'aventure, le regard de ses yeux daignait se poser sur les choses extérieures, on y lisait un perpétuel ébahissement; il devenait vite profond, scrutateur, *fouilleur*; il pressentait le mensonge, devinait la parole à peine éclosée sur les lèvres.



La voix aussi n'était point ordinaire. Tantôt basse, grave, très vibrante, et tantôt grêle, aigue, vociférante, Hello psalmodiait certaines phrases, en glapissait d'autres à tue-tête : et le geste accompagnait le verbe éloquent : un geste unique, ramenant, par un croisement des mains, des épaules, un manteau royal; ou le bras, étendu, avec autorité, ponctuant de grandes estafilades dans le vide, les mots toujours véhéments et toujours précis.

Car le langage d'Hello ne cherchait aucune fioriture dans la rhétorique. Sa qualité maîtresse était la précision. Froidement, nettement, tout ainsi qu'un mathématicien zélé à la démonstration d'un théorème, il parlait, par périodes saccadées, poursuivant au vol son idée, malgré les interruptions et les incidents. On eût alors tiré le canon des invalides, qu'il ne l'eût pas entendu. Obsédé par la pensée, il allait tout droit comme le boulet de ce même canon, sans que rien pût le distraire. Et sa force était en lui, était dans son immense confiance en lui-même. Assuré *d'être, d'exister*, intelligemment, il n'avait plus à se préoccuper des contradictions, et pas du tout des gens qui s'agitaient autour de lui, ou de leurs pensées. Il m'a bien souvent *regardé*, puisque je fus un moment de ses familiers : je suis sûr qu'il ne m'a jamais vu. Ou ce qu'il a *vu* en moi, et en les autres qu'il regardait sans les voir, il fut l'être de raison qu'il s'était forgé, et auquel *il fallait* qu'on ressemblât.

L'indulgence et la bonté d'Hello, a dit un de ses biographes, étaient sans bornes envers ceux qui cherchaient la vérité dans la simplicité de leur cœur. Sa charité, sa générosité, sa noblesse étaient de grande et haute allure, et ceux qui les avaient un instant senties et comprises s'en trouvaient embrasés. L'amour

qui débordait de son cœur se communiquait à ses auditeurs et quelques-uns d'entre eux se sont retirés le cœur transformé, agrandi et touché pour toujours.

Dans le commerce de la vie, Ernest Hello était rempli de bienveillance; sa fierté n'était point hautaine; il aimait à communiquer et livrait volontiers les richesses de son esprit; il maniait l'ironie de main de maître, s'emportait contre l'injustice ou l'indifférence des hommes, mais il se serait reproché une parole de dédain et n'accablait pas ceux qui l'approchaient du poids de sa supériorité. Sa conversation était souple, lumineuse comme sa pensée; car, dans ses écrits réputés les plus mystiques, nous le voyons, scrutant les paroles de l'Écriture, signaler et mettre en relief la simplicité du récit dont il fait ressortir à la fois la grandeur et le charme dans la sobriété.

Tel Ernest Hello m'apparut, quand le hasard me mit en sa présence : j'étais encore fort jeune, et lui déjà vieux. On m'avait parlé de lui, au collège, l'équipollant à Louis Veuillot, qui fut sa grande envie, sur lequel il comptait, et qui lui manqua. Mettez un second obélisque sur la place de la Concorde!... L'obélisque Veuillot ne voulait à ses côtés que des chassesroues. Et voilà pourquoi, même parmi les siens, Ernest Hello fut relégué au dernier plan. Il en est mort. On le verra par ses lettres. Plus tard, à certaines réunions du mercredi, je vis ensemble Ernest Hello, Barbey d'Aurevilly, Paul Féval, François Coppée, Maurice Rollinat, Léon Bloy. Devant ces gens, capables de le comprendre, il donnait libre essor aux fantaisies vagabondes de son imagination. Il soulevait des questions, et de celles que les génies aiment à résoudre, et il les résolvait. Ayant pénétré dans les replis les plus arcaniens de la conscience humaine, il répétait que *nihil*

*humani* ne lui était étranger, et, tranquillement, avec la certitude de sa force, il soutenait des théories que les plus indulgents des *sensitifs* appelaient des paradoxes. On l'écoutait, ce qui est un résultat. L'alliance prétendue impossible des doctrines les plus mystiques avec les recherches les plus vicieuses de l'intelligence surexcitée, il la comprenait et l'expliquait : il disséquait les sensations terribles, l'orgueil, la délicate modestie, la peur, la haine. On ne discutait pas avec lui : il s'imposait. Sa voix parcourait toute la gamme, tantôt sourde et voilée, tantôt aigrette et criarde. Et le charme de cette voix étrange tout le monde le subissait : il voulait qu'on l'entendit, et on l'entendait. Mais il savait se taire quand les doigts de Rollinat, errant sur le piano, modulaient une de ces merveilleuses mélodies appliquées sur des vers de Baudelaire, le *Jet d'eau*, la *Mort des pauvres*, la *Chanson de l'après-midi*, ou quand la bizarre voix du poète chantait la *Ballade de l'Arc-en-ciel d'automne*, cette évocation splendide d'un paysage idéal et d'une musique de fées.

Un journaliste, un moment à la mode, et qui prophétise volontiers avec l'emphase solennelle des gens pour qui la vie réelle n'a que des mystères, s'ingénia d'appeler Hello un *druide*, et mit en avant, à cette occasion, tout l'antique attirail du romantisme : les chênes géants de la Bretagne, les dolmens et les menhirs, et les ressouvenances lointaines du gui sacré. Pour celtique, par le type, qu'il fut, Ernest Hello n'avait rien du druide, si ce n'est pourtant la mystique flamme de la foi qui le brûlait. J'aime presque mieux le mot de Lamartine, qui appelait Barbey d'Aurevilly « le duc de Guise de la littérature », fière, noble et vraie comparaison, et qui dit un jour, après avoir

longuement causé avec Hello : « Je viens de m'entretenir avec le Platon chrétien ».

Ces sortes de définitions d'un homme sont toujours fausses : on n'est jamais ce qu'un autre fut. Et même la similitude est souvent inexacte; elle l'est ici, car si Platon eût été chrétien, il n'eût pas été Platon. Aussi ne rapporté-je cette parole du poète sacrifié aux besoins de fanfare dont cette fin de siècle est malade, que pour avoir un témoin que mon héros fut bien un homme. Il en est peu, maintenant. Celui-là a été, parce qu'il n'a rien été. Il n'a eu que beaucoup d'honneur, et pas des honneurs, au pluriel. On ne le comprenait guère. On le redoutait beaucoup : ses coreligionnaires affectaient de le rabaisser, et même son éditeur, qui est mon ami, se montrait excédé du besoin de gloire qui possédait « son auteur ». Aussi que de promesses vaines! que de ruses faciles pour écarter cet importun, qui se permettait de penser et qui savait écrire, dans un camp où la discipline gouverne surtout la pensée, et où l'on affecte la suprême indifférence de l'art. Ce qu'il en souffrit, lui qui savait et voyait, je le sais aussi : et je voudrais le dire avec l'*indignatio qui facit versum*, si je n'avais à ménager des maîtres et des amis qui, à l'imitation des bourreaux du calvaire, n'ont jamais su ce qu'ils font.

La biographie d'Hello peut tenir en quelques lignes. Il n'eut aucune aventure, ne fit pas le moindre bruit, vécut sans tapage, et mourut dans un désert. Il naquit à Lorient, en Bretagne, en 1828. Son père, deux fois député, fut conseiller à la cour de cassation. De ses deux frères, l'un fut magistrat, l'autre prêtre, Il fit ses études à Louis-le-Grand. Is fonda *le Croisé*, avec Georges Seigneur, — un illuminé catholique et napoléonien. — Il publia ses livres. Voilà tout. Sa vie tient dans ces quelques lignes.

Ce qu'il y a de plus apparent dans le caractère d'Ernest Hello, c'est, je l'ai déjà dit, le désir, la convoitise, le besoin de la gloire : la passion déréglée de la gloire, ont souvent affirmé ses meilleurs amis. Si je feuillette, en effet, sa correspondance, j'y trouve bien des traces de ce sentiment, que j'ai peut-être mieux compris que ses détracteurs : « Je viens de lire un article de *Paris-journal*, écrit-il, un article sur les historiens où vous nommez avec beaucoup d'habileté tous ceux dont vous voulez prononcer le nom. Si vous vouliez me faire intervenir dans une de vos lettres, cela vous serait très facile, et à moi très utile. » — Je m'étonne toujours de votre silence dans *Paris-journal*. La nature des articles que vous y publiez vous permet de m'y adresser une lettre, sans aucune difficulté. Cette lettre serait opportune, et justifiée par votre signature. *Vindex* a écrit à Henri Lasserre, qui n'a aucun besoin d'être vengé, puisque son livre a obtenu un immense succès. Et *Vindex* ne m'écrit pas quand je suis l'objet naturel et indiqué de sa revendication ! » — « Puisque vous vous appelez de ce beau nom de *Vindex*, dit une autre lettre, je dois être l'objet de vos pensées. Si M. B... ne peut faire directement un article sur mon livre, *Vindex* pourrait très bien m'adresser une lettre, comme il l'a si bien fait à Barbey d'Aurevilly. Il pourrait m'adresser une lettre sur l'état intellectuel du monde, ou adresser une lettre à n'importe qui sur la justice intellectuelle, et citer à ce propos, *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?* *Vindex* pourrait, en un mot, avec le nom qu'il porte, me faire intervenir en mille occasions. Il n'aurait que l'embarras du choix. »

Une autre missive explique celle-ci... « Voici peut-être à peu près le sujet, le sommaire de la lettre

que vous pourriez m'écrire : (Ernest Hello veut faire pénétrer le christianisme dans la vie pratique. Il ne veut pas que ceux qui s'appellent les *bons* laissent aux *méchants* l'initiative et l'activité. Il croit que les *bons* ne doivent pas se borner à s'abstenir du mal, mais qu'ils doivent aussi faire le bien. Il déplore l'insouciance et l'indifférence de ces *bons*, qui veulent qu'on les défende, mais qui ne veulent pas défendre leurs défenseurs. Les hommes du mal se soutiennent entre eux. Les hommes du bien s'abandonnent et se divisent. Ernest Hello voudrait les exciter à l'initiative des œuvres utiles et à la charité envers ceux qui les font. Il y a une charité oubliée qui est la charité intellectuelle : c'est la charité envers ceux qui travaillent et qui ont besoin d'encouragement. Dans tous ses livres il a suivi cette idée. Il déteste et poursuit particulièrement deux vices qui sont l'avarice et l'égoïsme. Il déteste ces fautes d'omission en vertu desquelles l'homme de bien laisse à ses ennemis toute l'initiative, toute l'activité, toute la puissance, et abandonne ses amis qui se découragent et se désespèrent. Il a développé ces idées particulièrement dans *l'Homme*, *Physionomies de Saints*, *Paroles de Dieu*; il les a appliquées et dramatisées dans ses *Contes extraordinaires* où l'intérêt dramatique le plus poignant, se joint à la plus haute moralité. Dans ce livre social et pratique, beaucoup d'hommes peuvent trouver, sous la forme la plus agréable et la plus intéressante, de grands secrets et de grandes révélations.) Voilà à peu près ce que vous pourriez dire. »

C'est ainsi, du reste, qu'il parlait dans son chapitre de *la Charité intellectuelle*, où il jette un cri superbe contre l'indifférence, mère des crimes *par omission*.

« L'Évangile nous dit sur quelles paroles sera jugé le genre humain, ces paroles mille fois étonnantes de

simplicité et de profondeur : *J'ai eu faim et vous n'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire.* La récompense éternelle est promise à l'acte, le châtement éternel à l'absence de l'acte, à l'abstention. Car DIEU est acte pur.

« La charité est tout en acte. Or, cette faim et cette soif, qui, devenues souveraines, décerneront, au jour de l'éternelle justice, l'éternelle récompense et l'éternel châtement, sous combien d'aspects étranges, imprévus, inouïs, apparaîtront-elles ? Quelles stupéfactions elles réservent aux hommes ! Un besoin jadis oublié, jadis moqué sur la terre, un besoin d'âme qui aura eu l'air d'une fantaisie aux yeux des hommes malveillants et ironiques, apparaîtra souverain. Il apparaîtra rémunérateur et vengeur, et l'éternité avec ses deux perspectives de joie sans fin ou de désespoir sans aurore, l'éternité dépendra du regard qu'on aura jeté sur lui, quand on était sur la terre, *autrefois.* »

Et ce cri bien humain, sorti d'un cœur qui a souffert :

« En tête des crimes par omission, figure ce crime suprême qui a le double privilège d'être absolument inaperçu et absolument monstrueux : ne pas rendre justice aux vivants. On se dit : « Oui, sans doute, c'est un homme supérieur. Eh bien, la postérité lui rendra justice. » Et l'on oublie que cet homme a faim et soif pendant sa vie. Il n'aura ni faim, ni soif, au moins de votre pain et de votre vin, quand il sera mort. Vous oubliez que c'est pendant sa vie que cet homme supérieur a besoin de vous et que, quand il sera envolé vers sa patrie, les choses que vous lui refusez aujourd'hui et que vous lui accorderez alors, lui seront inutiles désormais, à jamais, inutiles. »

Autres lettres encore, car c'est là que l'homme se

révèle : « Puisque telles sont votre intelligence et votre bonne volonté, puisque vous sentez quelque chose de la situation qui m'est faite, je m'adresse à vous comme à un ami, je vous prie de veiller autour de vous sur mon souvenir, qui s'éteint. » — « Je vous serais très reconnaissant quand vous voyez des hommes de journaux de ne pas me laisser oublier par eux, et si j'avais quelque chose à faire, de me le dire. » — « Connaissez-vous un journal quelconque, qui, le cas échéant, prendrait de moi quelques articles? Que devient M. d'Aurevilly? Il m'avait annoncé un volume de lui, les *Œuvres et les Hommes*, qui devait depuis longtemps paraître chez X..... Je n'en entends plus parler. Je devais avoir un chapitre dans ce volume. » — « Pardonnez-moi si je suis silencieux. Un peu de succès me rendrait peut-être plus communicatif. J'ai besoin de quelqu'un, tâchez d'être ce quelqu'un. Je suis tombé dans des maladies et dans des découragements qui n'ont de nom dans aucune langue. Il arrive un moment où l'on se dit : Je vais mourir de chagrin. L'oubli où l'on me laisse peut me conduire au tombeau, et je valais peut-être la peine d'être sauvé. » — « J'étais à Paris au moment de la mort de Veillot. L'émotion que cet accident et la vue de ce cadavre m'ont causée m'ont fait écrire quelques pages qui ont rencontré un certain succès. Les grandes admirations que Veillot me témoignait autrefois ont aussi retrouvé un regain d'actualité. Je vous adresse certaines lignes superbes qu'il a autrefois écrites sur moi. Illustrées maintenant par la mort, ces lignes produisent un effet singulier. Je vous serais fort reconnaissant de les reproduire partout où vous le pourrez... Si vous avez quelque porte à votre disposition, ouvrez-la moi, et quelque conseil à me donner, donnez-le moi. Vous connaissez



merveilleusement le terrain de la publicité, vous avez plus que moi le don d'intéresser. Vous avez la main sur plusieurs cordes à la fois. Faites-les vibrer, suivant les lois de l'harmonie, et tâchez que mon nom trouve place dans la vibration. Ceci est nécessaire à tant de points de vue que je ne saurais vous les montrer tous. »

Il serait désolant que ces fragments, pris au hasard, dans une volumineuse correspondance, fissent sourire. Ce n'est pas de réclame qu'Ernest Hello était assoiffé, mais de gloire. Et encore ce mot gloire ne répondait-il pour lui qu'à l'idée de justice. La gloire ne lui paraissait pas un *but*, mais un *moyen*. Il avait quelques vérités à proclamer, et ne voulait pas les proclamer dans le désert. Comme Jean-Baptiste, il ne voulait point parler au sable, aux pierres, aux nopals rabougris, aux maigres sauterelles, mais que sa voix arrivât à l'oreille des hommes. Et rien ne l'y a fait parvenir. Tous ses efforts ont été vains, toutes ses habiletés, stériles. Et quand je dis *efforts* et *habiletés*, j'ai pitié, car Ernest Hello fut toujours naïf et candide, et ces trompettes de la Renommée, dont le vague souvenir hantait sa mémoire, et qu'il souhaitait faire emboucher pour lui, ne sont, après tout, que de misérables mirlitons.

Ernest Hello fit partie, — si l'on peut dire qu'il fit partie d'une société qui le tint constamment à l'écart, — du groupe d'écrivains dont Louis Veuillot fut le chef, encore que contesté, qui comptait Melchior du Lac, Henri Lasserre, Léon Gautier, quelques autres peu connus; groupe qui se rattache, par des ramifications visibles, mais avec des infériorités éclatantes, à celui de Joseph de Maistre, de Donoso Cortés, de Bonald, de Blanc de Saint-Bonnet, tous noms, sauf le premier,

à peu près inconnus aux jeunes gens de la jeune littérature de la jeune France. La philosophie de tous ces écrivains a pour base la révélation, et leur système, c'est la foi. Il n'y a pas à discuter. Constaté suffit.

Je ne veux juger ici ni le critique, ni l'écrivain catholique, ni le philosophe que fut Ernest Hello. Il m'a été nécessaire de dire qu'il appartient à l'idée catholique. Non au parti militant, qui le repoussa; mais au dogme et à la doctrine, qu'il défendit sans cesse. Les disputes théologiques ne sont plus de mise en un siècle de rationalisme à outrance, et qui en meurt sans en avoir vécu. Du reste, qui sait la théologie, c'est-à-dire la science de Dieu, en un temps où l'on tente surtout d'acquérir la science de l'homme? On abandonne les vastes théories de la scolastique pour l'étude des infiniments petits, et la recherche du « document humain », qui n'est que de l'entomologie sociale, a succédé aux spéculations grandioses des scolastes d'antan.

Au surplus, ses traductions d'Angèle de Foligno et de Rushbrock l'Admirable ne le font pas sortir de son centre. Il cherche la lumière, il la découvre suivant ses désirs dans les méditations de ces âmes absorbées en DIEU, dont il reproduit les élans et s'approprie le langage, parce qu'il est l'écho même de sa pensée. Hello s'étonne de l'indifférence, il la déplore, il ne comprend pas que les choses insignifiantes « qui ne touchent en rien DIEU ni l'homme semblent seules offrir de l'intérêt au public ». Il ne comprend pas davantage qu'on envisage sous un jour médiocre les questions vitales, objet constant de ses études. « Personne, s'écrie-t-il, ne sait à quel point les hommes, affamés et altérés de grandeur, sont écartés de DIEU par les petits livres qui font DIEU petit. »

Ma mission n'est que d'esquisser un portrait de

littérateur, et mes ambitions ne vont pas jusqu'à prétendre montrer son influence sur le public auquel il s'adressa. Je ne dirai donc plus rien de l'homme, et me bornerai à analyser l'œuvre, si tant est que cette œuvre considérable puisse être étudiée en dehors des sentiments et des croyances qui l'ont dictée.

Je laisserai par conséquent de côté, et malgré l'attraction qui me pousserait à m'en occuper, la mystique d'Hello, son goût pour la contemplation, l'étrangeté de sa conception, ses théories du symbole. Je ne citerai même pas son livre de l'*Homme*, pour lequel il a eu l'humilité de demander une préface à M. Henri Lasserre, qui s'évertue à faire comprendre ce qu'il n'a peut-être pas bien compris lui-même. Mais il y a deux livres d'Hello, dont il faut que je parle : *Les Plateaux de la Balance*, et *les Contes extraordinaires*.

Le premier révèle en son auteur l'affamé de justice que fut Ernest Hello, et ici, il suffira de quelques citations pour montrer l'homme, le style, l'œuvre.

« J'ai eu faim et soif de la justice, j'ai voulu la faire, j'ai voulu la penser; j'ai voulu la parler. J'ai voulu mettre à leur place les hommes et les choses, j'ai voulu prendre leur mesure et la donner.

« J'ai voulu peser certaines œuvres et indiquer leur poids.

« J'ai voulu dire ce qui m'avait paru vrai, sans souci de l'erreur reçue.

« J'ai voulu jeter un regard du côté de certaines têtes, pour voir si elles étaient hautes comme on le disait.

« Et j'ai dit la taille qu'elles m'ont paru avoir.

« J'ai promené la balance à travers le monde intellectuel, n'ayant qu'un poids et qu'une mesure, et j'ai laissé les plateaux monter et descendre comme ils voulaient, abandonnés aux lois de l'équilibre. »

Alors il étudie, dans ce livre, les hommes et les choses de son temps, car il est de tous les temps, surtout des âges disparus. Il traite librement des questions les plus ardues, avec l'horreur du *convenu*, avec la brutalité du bon sens. Il n'est point curieux, et ce n'est aucunement dans le but de se donner une satisfaction stérile qu'il pénètre dans les profondeurs encore inexplorées de l'abîme humain. Son regard est pur, sa parole est chaste : la seule vertu qui lui manque, c'est la résignation devant l'injustice.

Un chapitre a pour titre : la *Charité intellectuelle* :

« La parole écrite, dit Hello, est une immense charité, et sa diffusion, quand elle est bonne et belle, est, par excellence, l'acte de charité au dix-neuvième siècle. Ce mot de charité a perdu parmi nous sa splendeur. Nul ne fait acte de charité s'il ne fait acte de beauté.

« Il est temps de restituer aux mots leur gloire, et le plus glorieux des mots, c'est le mot de charité.

« Dans ces temps où nous sommes, où les besoins humains semblent se faire plus criants, plus impérieux, plus déchirants, personne ne peut savoir combien le beau fait de bien.

« Il existe au fond de beaucoup d'âmes, des faims et des soifs dévorantes qui appellent la parole écrite. Entre ces lecteurs avides et l'écrivain, avide aussi, il doit se faire un courant de charité sublime, car tous donnent et tous reçoivent. Le lecteur donne immensément à l'écrivain, et l'écrivain ne sait pas lui-même combien il reçoit de son lecteur. Comprendre c'est égaler, a dit Raphaël. Celui qui comprend, fait à celui qui parle une immense charité. Personne ne peut mesurer, dans le siècle où nous vivons, l'importance du journal, ses droits, ses devoirs, sa responsabilité, les devoirs qu'on

a envers lui. C'est lui qui distribue le pain. Il pénètre là où ne pénètre pas le livre. Il informe les intelligences. Son action est d'autant plus profonde qu'elle est plus inaperçue. Il enseigne d'autant plus efficacement, qu'il ne se présente pas comme un enseignement. Il n'est pas doctoral dans ses prétentions

« La parole est essentiellement nourrissante et désaltérante. Tout homme qui garde une parole de vie et ne la donne pas est un homme qui, dans une famine, garde du pain dans son grenier sans le manger ni le donner. »

Ernest Hello se considérait comme l'un des dépositaires de *cette parole de vie*, ce qui explique cette note, écrite par lui à la veille de sa mort, et pieusement recueillie par la compagne vaillante de ses douleurs :

« De ma main je donne quittance à tous les hommes mes créanciers dans le sens où Dieu le veut.

« Si je consens à aimer dans le mystère, c'est-à-dire mes ennemis, et à aimer l'idée de mon néant, Dieu m'enverra lumière, chaleur et parfum. »

Bossuet a parlé de « l'ensorcellement de la bagatelle ». Hello a repris le mot pour expliquer mélancoliquement les causes de son impopularité en indiquant ce qu'il entendait par la critique :

« J'ai voulu, dit-il dans les *Plateaux de la balance*, élever la critique assez haut pour qu'elle pût cesser d'être une irritation et devenir un apaisement.

« J'ai voulu la placer assez haut pour qu'elle pût dominer la poussière et la fumée du combat, car, après le Désir, il faut nommer la Justice, et après la Justice, il faut nommer la Paix ; je ne parle pas de la paix négative, celle des muets qui se regardent : je parle de la paix glorieuse, celle qui chante.

« Je voudrais que cette œuvre de Désir et de Justice fût aussi une œuvre de Paix.

« Je voudrais que le critique vînt s'asseoir sur la montagne très solennellement.

« Mais qu'est-ce qu'un livre en face de ces mots : Désir, Justice, Paix ? Qui pourra mesurer sa faiblesse et la résistance de la distraction et l'étendue du désert où sa voix va crier ?

« Cette distraction du monde n'est pas de la puissance, mais elle est l'inertie ! L'ensorcellement de la bagatelle est un monstre à cent mille formes. Quelquefois la bagatelle apparaît bagatelle, quelquefois elle se déguise et prend des airs graves. Ses pompes, qui ont le baptême pour ennemi, lui taillent des costumes tragiques, qui voudraient être solennels. L'armée de la bagatelle a sa cavalerie légère, elle a aussi son artillerie. »

Personne peut-être n'a poussé plus loin qu'Ernest Hello l'étude des plus fugitives sensations psychologiques. Il procède à peu près comme les savants qui étudient à l'aide du microscope les microbes et les bacilles. Il soumet l'âme à la plus minutieuse expérimentation. Souvent on s'est moqué de ces poètes modernes, tels que Mallarmé et Verlaine qui ne veulent plus même du sentiment et n'en recherchent que la nuance. Ainsi procède notre philosophe, avec la précision d'un naturaliste. Un chapitre tout entier des *Plateaux de la balance* est consacré à l'examen des passions et il s'y élève à une hauteur surprenante.

« Tout homme est une maladie, disait autrefois Hippocrate, et il est très certain qu'on ne peut fixer les yeux sur la race d'Adam sans la trouver en souffrance. A quelque époque de l'histoire que remonte notre vue, à moins qu'elle ne remonte jusqu'aux heures

de l'innocence, elle rencontre la douleur; elle rencontre la passion, car elle rencontre les passions. Les langues humaines ont des beautés terribles : on dirait qu'elles gardent un souvenir confus des vérités qu'elles soupçonnent et qu'elles ne possèdent pas. Passion veut dire : désir désordonné. Il semble que notre parole soit chargée de dire à notre âme pourquoi nous sommes tristes.

« Quels sont en effet les hommes qui restent gais, qui restent jeunes? Quels sont ceux qui, dans l'universel gémissent, sont restés dépositaires du secret de la joie?

« Ce sont ceux qui ont renoncé aux passions. Ceux-là sont demeurés dans le domaine de l'action.

« La langue qui appelle du même nom le désir et la douleur, et qui nous montre dans cette analogie une leçon si profonde, nous en donne une autre, quand elle signale entre l'action et la passion un contraste admirable.

« En effet la passion ne fait rien. Elle défait, elle détruit.

« Elle est le contraire d'une œuvre édifiante.

« Pour agir il faut se posséder. La passion pourrait être définie : la perte de soi-même..... »

« L'action cependant, est calme, vise au but et l'atteint. Un homme saint qui fait un pas agit plus qu'une multitude passionnée qui se débat pendant la durée des siècles.

« Ce qui manque toujours à la passion, c'est le temps. L'homme sage ménage le temps; l'homme passionné le dépense; sa vie devient un chaos où, sans affaire et cependant sans trêve, il n'a ni le loisir de travailler, ni le loisir de se reposer..... »

Ernest Hello a fait dans *l'Homme* et dans les *Contes extraordinaires*, une étude de l'avare qui est

---

une merveille, même dans la forme. Jamais Plaute et Molière, dit un critique (1), n'ont poussé l'analyse aussi loin qu'Hello disséquant l'Avarice dans les fibres les plus intimes du cœur humain, peignant l'Avare dans les replis les plus cachés du vice qui le possède, et fait corps avec lui. L'écrivain qui a écrit le *Veau d'or* est l'égal des plus grands romanciers, dramaturges ou moralistes. Nul réaliste n'arriverait, au point de vue de l'art, à une pareille intensité d'effet. Nul n'est descendu plus avant dans les profondeurs, nul n'a vu de plus près, nul n'a vu de plus haut.

Dans son chapitre : *les Passions au XIX<sup>e</sup> siècle*, il traite l'envie. Il saisit cette passion sous toutes ses formes, la dégage de ses apparences trompeuses, ne lui laisse aucun refuge dans l'abîme du cœur humain.

« L'envieux n'insulte pas toujours : il y a même tel envieux qui n'insulte jamais ; mais il rabaisse ce qui est en haut. Il rabaisse en termes mesurés, et cette mesure même donne à son opinion quelque chose de probable. Il rabaisse sans violence, tout juste assez pour exclure l'admiration, pour l'égorger, si elle allait naître, non pas assez pour attirer sur lui-même des soupçons qui affaibliraient ses paroles.

« L'envieux ne veut pas avoir l'air d'un ennemi violent qui déchire : son but serait manqué. Il veut avoir l'air d'un homme éclairé qui coupe court aux exagérations et qui rend aux choses leurs proportions vraies. Il dénigre prudemment, il ravale avec mesure. En face d'une supériorité éclatante, il ne refusera pas à l'homme supérieur toute espèce de mérite. Il lui accordera volontiers ceux qu'il pourra lui accorder, sans

---

(1) M. Edouard Drumont.



courir le danger de lui être utile. Il lui refusera tous ceux qui pourraient faire naître l'admiration ; car l'admiration est son ennemie personnelle. Il y a pourtant une circonstance où, à force de haïr, il feindra d'admirer. Ceci se produira dans le cas où, pour écarter l'admiration de celui qui la mérite, il essaiera de la donner à celui qui ne la mérite pas ».

Ernest Hello, qui fut toujours et partout l'apôtre de la charité, avait deux vices en exécration : l'avarice et l'envie, et de tous les *péchés* il abominait le plus le péché d'omission, dont il a été la victime. Aussi s'écriait-il :

« En tête des crimes par omission, devant lesquels la conscience est sourde et muette, figure ce crime suprême, qui a le double privilège d'être absolument inaperçu et absolument monstrueux !

« Ne pas rendre justice aux vivants. On se dit : oui, sans doute, c'est un homme supérieur. Eh bien, la postérité lui rendra justice.

« Et on oublie que cet homme a faim et soif, pendant sa vie. Il n'aura ni faim ni soif, au moins de votre pain et de votre vin, quand il sera mort.

« Vous oubliez que c'est aujourd'hui que cet homme supérieur a besoin de vous, et que, quand il sera envolé vers sa patrie, les choses que vous lui refusez aujourd'hui et que vous lui accorderez alors, lui seront inutiles désormais, à jamais inutiles. »

De tous les contempteurs de l'infirmité humaine, celui qui devait fatalement et nécessairement attirer Hello, c'est Shakespeare qu'il critique avec une indépendance magistrale et une conscience de sa propre force qui sont pour troubler notre quiétude intellectuelle. Je n'en veux donner qu'un exemple. Tout le monde admire sans restriction *Roméo et Juliette*, par-

ticulièrement la scène du balcon, et Victor Hugo a dit que dans Shakespeare il admire tout « comme une brute ». Hello répond :

« Puisque M. Hugo admire tout dans Shakespeare, il admire Roméo sous le balcon de Juliette, s'écriant : « Mais doucement, quelle clarté jaillit de cette fenêtre? C'est l'Orient, et Juliette est le Soleil. Lève-toi, beau soleil, et tue la lune envieuse : vierge comme toi, elle pâlit de douleur à ta vue. Va! ne porte plus ses couleurs, couleurs lugubres et malades : c'est folie de les porter. Renonce à une maîtresse jalouse; oublie-la, oublie-la. »

« Quand un amoureux déraisonne, continue Hello, pourvu qu'il déraisonne sous la signature d'un célèbre écrivain, on excuse immédiatement toutes ses paroles, et l'excuse, c'est la passion. On attribue à la passion tout ce qui n'est pas raisonnable, et on admire avec confiance le verbiage emphatique, qui, sans doute, est amoureux, puisqu'il est absurde. On ne s'aperçoit pas que cette rhétorique de bas étage est encore mille fois plus contraire à la passion qu'à la raison. La passion est vive et prompte; elle peut être exagérée, violente, folle, folle furieuse; mais la passion de Roméo est une rhétoricienne guindée, gourmée, lente, pleine de froides, diffuses et obscures métaphores, etc. »

Quel critique « autorisé » aurait jamais osé porter un pareil jugement? Il faut du courage pour rompre avec l'opinion reçue, mais quand on a reconnu que le jugement de la foule viole la justice, on est récompensé de cet acte viril par les découvertes que l'on fait dans le monde des réalités dissimilées sous le convenu.

Si Hello signale les taches de Shakespeare, il met aussi en relief les beautés. Le chef-d'œuvre, pour lui, est le *Roi Lear* :

« Il y a, dans l'œuvre de Shakespeare, une magni-

fique et éclatante exception : c'est le *Roi Lear*. Il serait injuste de parler du poète anglais sans mettre à part ce drame singulier, sans le faire sortir des rangs, et d'insister sur *Roméo et Juliette* sans insister sur le superbe contraste que le critique a le devoir de constater.

« La première splendeur qui éclate dans le *Roi Lear*, c'est que le sujet du drame, c'est l'indignation... »

Mais de tous les livres d'Ernest Hello, celui qui parle le plus à nos esprits sensitifs, celui qui révèle peut-être le plus de profondeur dans l'analyse aigüe et subtile des sentiments humains, c'est les *Contes extraordinaires*, que j'assimilerais volontiers aux *Histoires* d'Edgard Poë, avec une élévation d'âme plus sincère, avec une intuition plus parfaite de la misère de notre nature. Où Poë n'a vu que la sensation, la passion ou la méchanceté, Ernest Hello a vu le *Péché*. Le *Péché!* mot admirable qui renferme en ses deux syllabes tout ce que l'homme peut commettre de mal contre Dieu, contre lui-même et contre ses semblables; mot qui prête à rire peut-être aux païens inconscients de cette époque matérialiste, mais qui révèle bien mieux toutes les choses de l'âme que tous les artifices de langage imaginés par ce qu'on a l'audace d'appeler la « méthode scientifique ».

Les *Contes extraordinaires* parurent, si je ne me trompe, la même année que les *Contes cruels* de Villiers de l'Isle Adam. Il va sans dire que les aristarques dédaigneux de la Presse n'accordèrent aucune attention au pauvre Hello, condamné comme toujours à être *vox clamans in deserto*. Quelques-uns, cependant, virent là une sorte de pastiche d'Edgard Poë et se demandèrent si Ernest Hello, conteur, poète et physiologue était Ernest Hello, le philosophe catholique, l'observateur tenace, le moraliste profond, plus accou-

tumé à s'élever dans les régions sereines et pures de la philosophie mystique.

Ces *Contes extraordinaires* ont une portée qui n'a pas été comprise. Ils sont la synthèse de l'œuvre d'Hello, la concrétion puissante de sa pensée. Il y montre la créature à la recherche du nom de Dieu. Il y est inexorable en montrant l'absence de charité comme un crime irrémissible. Il ne console pas, il frappe. Il ne laisse rien au repentir, il est le juge inexorable qui condamne toujours.

Il n'est personne à qui j'aie conseillé de lire ce livre étonnant qui ne m'ait d'abord comparé à La Fontaine découvrant le prophète Baruch, mais qui ne m'ait ensuite remercié de l'aubaine. Il faudrait pour le bien examiner l'esprit et le procédé d'analyse que M. Emile Hennequin appliquait à Edgard Poë. De lui-même, il y viendra, car il est dans la destinée d'Ernest Hello d'être découvert après sa mort, par ceux qui n'ont pas su ou pas voulu, de son vivant, le voir. Ce style grandiose, avec ses ressouvenirs du langage biblique, fait de lui-même un poète en prose comme il en est peu; il a la précision mathématique du conteur américain, il en a parfois l'apparente sécheresse, mais il a de plus que lui, l'éloquence chaleureuse qui vient du cœur.

On lui a reproché d'être obscur, de vaticiner : on l'a reproché aussi, avec plus de raison, à Victor Hugo. Tout est clair dans l'œuvre d'Hello, pour qui porte en soi la lumière, pour qui dédaigne les préjugés, et surtout les préventions. Et comme on sera étonné de voir que cet idéaliste a, longtemps d'avance, pénétré les noires ténèbres du pessimisme actuel, et poussé plus avant que la génération qui vient ne le saura faire, le raffinement de la recherche, la dissection des subtilités si fugaces de l'intelligence et de l'âme humaines!

CHARLES BUET.





# L'OUVRIER AGRICOLE

## AU MOYEN-AGE.

### I.

**L**E travail est la loi de l'humanité, et c'est la terre qui en a reçu la première application.

Nous lisons dans la Bible que Dieu a dit à l'homme : « Vous tirerez votre nourriture de la terre « avec beaucoup de travail. Vous mangerez votre pain « à la sueur de votre front (1). »

Dans les temps les plus reculés, ceux des Asiatiques qui sont venus de l'Himalaya peupler l'Europe, étaient des Aryas, c'est-à-dire des laboureurs, et c'est probablement un Arya qui a donné naissance à cette légende scandinave conservée dans l'Edda :

« Un jour, le noble Rig, cet Ase ou dieu plein de force et de science, et aussi agile que vigoureux, marchait gravement par des chemins de verdure.

« Il suivait droit devant lui le milieu de la route, lorsqu'il rencontra une maison dont la porte était ouverte. Il entra... Sur le sol brûlait l'ardent foyer devant lequel était assis un couple adonné au travail.

« L'homme, pour tisser, préparait le métier. Sa

---

(1) *Genèse*, ch. III, v. 17 et 19.

barbe était peignée et son front découvert. Son habillement lui serrait la taille; à terre, était placé le coffre.

« La femme, à côté, confectionnait une jupe, et du fil le plus fin préparait une toile. Elle avait la tête couverte d'un bonnet, au cou lui pendait un bijou; un fichu cachait son sein et un lacet lui serrait l'épaule. Afe et Amma étaient dans leur propre maison.

« Rig sut faire goûter ses conseils à ses hôtes. Il se leva de table désireux de dormir, et se coucha avec eux au milieu du lit, ayant à sa droite et à sa gauche les deux époux.

« Il demeura trois nuits; puis neuf lunes s'écoulèrent. Amma guérit, l'enfant fut lavé et reçut le nom de *Karl*. La femme l'emballota; il était rouge et frais, et ses yeux étaient brillants.

« Il grandit et prospéra. Alors, il dompta les taureaux, prépara le soc, construisit des maisons, éleva des granges, fit des chariots, laboura les champs.

« Entra dans la ferme, les clefs suspendues à la ceinture et vêtue de peaux de chèvres, la fiancée de Karl, qui, saluée du nom de Snor, bru, s'assit couverte du voile. Ils cohabitèrent comme époux, et échangeèrent les anneaux, étendirent leur lit et bâtirent une demeure....

« D'eux descend la race des *Karls* ou des paysans (1). »

Ces *Karls* ou paysans formaient une des trois classes de la vieille société germanique, et correspondaient aux *coloni* de la société gallo-romaine. Ils connaissaient la charrue à train, le coutre et la herse, dont ils se servaient pour couvrir les semailles (2). Leur

(1) Extrait du *Rigsmaal-Saga*, traduit par DE RING.

(2) PLINIE, *Hist. natur.* liv. 18, ch. 8.

nourriture consistait en un pain fait de blé qu'on appelait « brancé (1) », puis en lait, en fromage, en viande provenant de leurs troupeaux (2), en fruits sauvages et en venaison nouvelle (3). Leurs demeures paraissent avoir été circulaires et n'avoir eu qu'une pièce; les murs étaient faits de solives et de branches, recouverts et enduits de terre glaise. Le toit était pointu et en joncs, l'aire de la chambre en terre glaise battue et durcie. La loi salique désigne ces habitations sous le nom de *Screona*, *Schrane* (4), et Charlemagne, dans ses capitulaires, sous celui de *tugurium*.

Les paysans formaient la classe la plus nombreuse de la population rurale. Mais tous ne jouissaient pas du même degré de liberté. Les Romains avaient introduit en Gaule leur droit public et privé qui admettait parmi eux des esclaves, et réduisait ceux-ci à l'état de *choses*, en les mettant dans l'entière dépendance du propriétaire ou du maître. Mais à partir de la conquête des Gaules par les Barbares, la servitude, surtout depuis l'introduction du christianisme, alla toujours chez nous en s'adoucisant. « Pour ceux qui cultivaient les terres, dit M. Guizot, on les trouve désignés sous une foule de noms divers : *coloni*, *inquilini*, *rustici*, *agricolæ*, *aratores*, *tributarii*, *originarii*, *adscriptii*, et ces noms indiquent presque toutes les conditions différentes. Quelquefois ce sont des esclaves domestiques envoyés dans un domaine pour travailler aux champs au lieu de travailler dans l'intérieur des maisons de ville.

« D'autres sont de vrais serfs de la glèbe, qui ne

(1) PLINE, *Hist. natur.* liv. 19, ch. 1.

(2) CÆSAR, liv. VI, 22.

(3) TACIT, *german.* 23.

(4) Titre, XIV, ch. 1.



pouvaient être vendus qu'avec le domaine; ailleurs on reconnaît des métayers, qui cultivent à mi-fruit; ailleurs, de vrais fermiers, qui paient leur redevance en argent; d'autres paraissent des ouvriers libres, des valets de ferme employés pour un salaire. Et tantôt ces conditions très diverses semblent confondues sous la dénomination générale de *coloni*; tantôt elles sont désignées par des noms différents (1). »

C'est que, par l'action du christianisme, le pouvoir de l'homme sur son semblable commençait à être contenu dans certaines limites, et la dignité humaine respectée et protégée.

L'abbaye de S<sup>t</sup> Père de Chartres reconnaissait un état intermédiaire entre la liberté et la servitude; c'était celui des Colliberts.

Les Colliberts étaient placés au dernier rang des hommes libres, ou au premier de ceux que retenaient encore les liens du servage. « Affranchis d'un même patron selon Ducange, les Colliberts, dit M<sup>r</sup> Guérard, étaient privés en partie de la liberté. A la vérité nous avons mis, au nombre des libres, des personnages soumises à des obligations serviles; mais il y a cette différence entre les hôtes, par exemple, et les Colliberts, que les premiers avaient une condition accidentelle, conventionnelle et muable; tandis que celle des derniers était originelle, permanente et fixe (2). »

Les Colliberts occupaient un degré supérieur à celui des serfs; ils étaient en quelque sorte des serfs libres, tandis que les serfs proprement dits, qu'on appelait aussi *agricolæ* ou *ruricolæ*, constituaient la dernière

---

(1) *Hist. de la civilisation en France.* 2<sup>e</sup> leçon.

(2) *Cartul. de S. Père de Chartres.* T. 1, p. XLII.

classe de la société, les lètes, les *Træls* dont parle l'Edla scandinave. Ils étaient cédés avec les terres qu'ils détenaient.

Au septième siècle, dans le nord de la Gaule, sur le littoral de la mer, les paysans saxons sont dépeints par les hagiographes et les poètes du temps, comme des gens superstitieux et féroces. On lit en effet dans la vie de S<sup>t</sup> Ursmar, qu'ils se révoltèrent et se livrèrent à des actes de cruauté à Blaringhem, à Strazeele et aux environs de Bergues. Il fallut tout le dévouement des apôtres du christianisme pour adoucir des mœurs si barbares. De saints missionnaires prêchèrent l'évangile dans la Flandre maritime et y fondèrent des chapelles et des monastères : Saint Willebrod à Gravelines, Saint Vaast à Estaires, Saint Winoc à Bergues et à Wormhout, Saint Vulmare à Eecke, Saint Maurans à Broile (Merville), Saint Momelin au village qui porte son nom, Saint Folquin à Ekelsbèque, Saint Eloi à Dunkerque et à Hazebrouck. On vit alors, autour de ces chapelles et des monastères élevés par ces courageux ouvriers de Dieu, les bois s'éclaircir, les marais se dessécher et se changer en champs fertiles.

Au huitième siècle, nous trouvons encore cinq classes sociales bien distinctes. Le testament d'Abbon, consigné dans le cartulaire de l'église cathédrale de Grenoble, à la date du 7 mai 739, est le document qui fournit sur la condition des personnes les renseignements les plus complets. Il y a : 1<sup>o</sup> les hommes libres de naissance, *ingenui*; 2<sup>o</sup> les affranchis, *liberti, mancipia*; 3<sup>o</sup> les serfs, plus ou moins rapprochés de l'esclavage; 4<sup>o</sup> les fiscalins ou serfs attachés au fisc royal; 5<sup>o</sup> les colons, *coloni*.

Mais dans l'église, lorsque tous ces ingénus, ces affranchis, ces serfs, ces fiscalins et ces colons étaient

réunis au pied des autels, les distinctions sociales disparaissaient.

« Le colon et le serf, dit M. Guérard, sont dans la même classe que le seigneur et que l'homme libre. Non pas qu'il y ait égalité; mais si l'inégalité y règne, elle est, pour ainsi dire, toute morale, et l'homme faible, *debilior persona*, si peu protégé par la loi, voyait souvent placé derrière lui et à un rang inférieur, l'homme puissant dont il avait souffert l'oppression dans le monde. Une classification de cette espèce devait être populaire, car le peuple, quelque corrompu ou grossier qu'il soit, aimera toujours mieux les distinctions fondées sur les mœurs ou sur la piété, que celles qui seraient fondées sur la puissance ou sur la richesse (1). »

## II.

Les moines de l'ordre de Saint Benoît, tels que ceux de l'abbaye de Redon en Bretagne, et ceux de Saint-Bertin et de Saint-Winoc dans le nord de la France, travaillaient surtout comme laboureurs, et la faucille, qu'ils portaient constamment à la ceinture, rappelait que l'agriculture était le but de leurs travaux. Ces religieux, devenus plus tard propriétaires de domaines ruraux considérables et ne pouvant les cultiver tous par eux-mêmes ou par leurs serfs, en cédèrent la jouissance à des hôtes ou des colons.

Eginard, le secrétaire de Charlemagne, a laissé, dans une lettre adressée aux moines de Blandinium, d'intéressants détails sur les produits des fermes et sur le mode de paiement des fermages à l'époque carlovin-

---

(1) *Cartulaire de l'église N. D. de Paris*; in-4°, p. 12.

gienne : « Dans les fermes situées près du monastère, se trouvent des terres soumises au droit de seigneurie où l'on peut semer quatre-vingt-quinze muids, un pré où l'on peut récolter cinquante charretées de foin, une terre où l'on peut semer tous les trois ans quinze muids d'avoine.

« Foderik a une ferme à Dodenet; il doit vingt pains, trente pintes de bière, un porc, un tiers de livre de graine de lin, une poule, cinq œufs, un muid d'avoine. Il paiera la première année deux sous à l'époque de la vendange; la seconde année, deux sous au temps de la moisson, et ne sera tenu la troisième année d'aucun paiement, afin qu'il puisse tisser un vêtement.

« Nording doit trente quatre pintes de bière, et le reste du service de la même manière.

« Dans le Flanderland se trouve un marais; on en paie le cens en fromage et vingt-cinq sous en argent. Là vivent cinquante membres des gildes, dix-huit jeunes coloni attachés aux terres et sept jeunes filles (1). »

Charlemagne soumit aussi les forêts à une administration régulière. « Nous voulons, porte un capitulaire de l'an 800, que nos forêts soient bien surveillées, et si quelque lieu convient à un défrichement, que nos forestiers le fassent exécuter et qu'ils ne laissent point les bois envahir nos champs. Là où les bois ne peuvent être supprimés, qu'ils ne permettent point qu'on les coupe trop fréquemment. Ils doivent aussi garder avec soin les bêtes sauvages qui se trouvent dans nos forêts et entretenir des faucons et des éperviers pour notre usage (2). »

---

(1) KERVYN DE LETTENHOVE. *Histoire de Flandre*. T. I, p. 131.

(2) *Ibid.*, p. 119.

Par le même capitulaire, Charlemagne défend encore sous des peines sévères de conduire des troupeaux dans ses domaines, et ordonne à chacun de ses intendants de se rendre dans les fermes et villas de la couronne pour surveiller les travaux qui doivent y être exécutés. Il fallait donc qu'ils fussent présents aux semailles, aux labours, aux récoltes du blé et du foin et aux vendanges. Ces intendants avaient sous leurs ordres des ouvriers et des artisans attachés à chaque villa royale; car, au temps de Charlemagne, les grands propriétaires ruraux ne recouraient pas à des serviteurs loués à l'année ou au jour.

Cependant l'Eglise introduisit dans la pratique un autre système d'exploitation agricole. « Le chapitre de Notre Dame de Paris, en concédant des bois à défricher, accordait quelquefois, dit M. Guérard, l'autorisation d'y construire des villages ou des maisons, à condition qu'il ne serait assigné qu'un arpent, au plus, à chaque mesure. Les revenus des villages, des maisons et des terres qui en dépendaient, étaient partagés par moitié entre le chapitre et le concessionnaire. Si le prix de la concession était stipulé en argent, il consistait en un cens annuel payé au chapitre, et fixé d'ordinaire à quatre deniers par arpent, outre la dîme de la dixième ou la onzième gerbe; rarement à trois deniers par arpent, avec la onzième gerbe; à six deniers sans mention de dîme ou à six deniers par arpent avec la onzième gerbe (1). »

« En Normandie, dit M. Léopold Delisle, les vassaux en recevant du seigneur la concession de certaines terres ou certains droits, s'étaient en sa faveur engagés à

---

(1) *Cartulaire de l'Eglise Notre Dame de Paris*. T. I, p. CCVI.

différentes prestations en nature, qui étaient évidemment moins onéreuses que des rentes d'argent ou de denrées, à une époque où la circulation du numéraire était assez restreinte, et où la sécurité des campagnes était trop souvent troublée par les hommes d'armes et les mal-fauteurs (1). »

Au dessous du paysan, se plaçait le *bordier* qui devait aussi, à cause de son tènement, des rentes et des services, mais des services plus pénibles et consistant principalement en travaux domestiques.

Dans les campagnes de la Provence, il faut distinguer deux classes de personnes : des tenanciers libres et privilégiés, *castelani*, et des serfs ou tenanciers dont la condition se rapprochait du servage. La plupart de ces paysans jouissaient de certaines libertés, mais ils devaient acquitter des redevances d'argent, de grains et d'autres denrées, et se charger en outre de différentes corvées qui consistaient, selon la nature des terrains, à labourer et ensemercer le sol, à épandre du fumier, à travailler dans les vignes, à récolter et transporter le foin, à moissonner les blés, à faire les vendanges, à charrier du bois à la fête de Noël, à préparer des cercles pour lier les tonneaux, à préparer ou transporter les échalas (2).

Tout ce monde de travailleurs, dans les dernières années du neuvième siècle et durant tout le dixième, vivait au milieu d'incessantes inquiétudes, des misères et des privations, causées par les invasions des Normands et l'intempérie des saisons. Dans la multiplicité et la

---

(1) *Études sur la condition de la classe agricole au moyen âge*, in-8°, p. 75.

(2) GUÉRARD. *Cartulaire de St Victor de Marseille*, T. I, p. XXXVI.

persistance de ces fléaux, l'imagination populaire crut voir les précurseurs de la fin du monde, que de sinistres prédictions avaient annoncée pour l'an mil. Le chant du normand Ragnar Lodbrok énumère les ruines que ses sauvages compagnons ont laissées derrière eux en Flandre et en Bourgogne, et la chronique de Saint Bavon a conservé le tableau des calamités qui signalèrent cette époque : « Les tempêtes arrêtaient les semailles, « les inondations ruinaient les moissons. Pendant trois « années, le sillon resta stérile; l'ivraie et les mauvaises « herbes couvraient les champs. Les riches étaient pâles « de faim comme les pauvres; les hommes puissants « ne trouvaient plus rien à piller dans cette misère « universelle. Je ne puis sans horreur exposer les crimes « des hommes; une faim horrible les poussait à se « nourrir de chair humaine. »

### III.

Lorsque l'an 1000 est passé et que l'on n'a plus la crainte de la fin du monde, crainte superstitieuse qu'un des plus célèbres religieux du dixième siècle, Abbon, moine de Fleury, a toujours combattue avec ardeur, l'ouvrier des champs renaît à la vie. Il construit sa chaumière avec plus de solidité, et la terre est mieux cultivée. Aussi l'évêque Gervais de Reims écrit-il au comte de Flandre, Baudouin-le-Pieux : « Que dirai-je des efforts persévérants par lesquels tu as si habilement fécondé un sol qui, jusqu'alors inculte, surpasse aujourd'hui les terres les plus fertiles? Docile aux vœux des laboureurs, il leur prodigue les fruits et les moissons, et les prés se couvrent de nombreux troupeaux. Raconterai-je que les peuples te doivent le don du vin qui leur était inconnu? Afin que rien ne

manquât aux habitants de tes provinces, tu parvins à apprendre au paysan à cultiver la vigne, de sorte qu'après avoir longtemps ignoré ce qu'était le vin, il préside aujourd'hui aux travaux des vendanges (1). »

Le système, inauguré par le chapitre de N. D. de Paris, de concéder des bois à défricher, fut suivi et pratiqué chez les Flamands. Mais le comte en faisant cette concession leur imposait la condition de ne plus quitter cette terre qu'il avait cultivée, sous peine de payer un impôt évalué au dixième de leurs biens meubles et immeubles. Cet impôt est connu dans les anciennes coutumes du pays sous le nom de « droit d'issue ». La charte d'institution en est perdue, mais elle est mentionnée dans celle de Louis de Maele en date du 2 juin 1365, et dans celle de Philippe de Bourgogne du 7 mai 1393.

En 1067, le comte Baudouin de Lille a fait au monastère de Saint Winoc à Bergues donation de plusieurs centaines de manses de terre inculte, des dunes et de toutes les terres qu'abandonnerait la mer. Cette donation fut très favorable à l'agriculture, puisqu'elle permit à de zélés ouvriers ruraux de féconder un sol qui se dérobaît à l'alimentation de ses habitants.

« On se tromperait beaucoup, dit M<sup>r</sup> Guérard, si l'on s'imaginait que ces donations ou ventes comprenaient la personne même des hôtes, et emportaient avec elles le droit de disposer d'eux arbitrairement, comme c'était le cas au sujet des esclaves dans l'antiquité. Ces actes ne comprenaient réellement que les tenures des hôtes avec les droits et les services dus par eux en raison de leurs tenures, c'est-à-dire leurs maisonnettes

---

(1) *Belgisch Museum*, T. VI. p. 172



avec la terre, ce qui se nommait un hospice, *hospitium* (1). »

Avec les concessions de terrains, l'aisance pénétra dans la classe ouvrière. Les serfs firent usage de leur droit de propriété pour conquérir la liberté qui leur manquait, soit à prix d'argent, soit au prix de leurs offices et de leurs possessions héréditaires, ou même des biens qui leur appartenaient en propre. Aussi, voyons-nous déjà en 1048, un ouvrier nommé Carantcar, un colon et d'autres tenanciers se rendre acquéreurs du domaine de Ransaman-Baih en Bretagne (2). Ainsi disparut le servage. A partir du onzième siècle, on n'en trouve plus de trace en Normandie. Dans le Limousin, le vicomte de Ventadour, Ebbe II, prononce l'affranchissement de tous ses serfs, pour le salut de son âme. Mais l'affranchissement ne devait avoir lieu qu'après sa mort (3).

L'Eglise rendit encore un autre service aux travailleurs des campagnes que désolait trop souvent le fléau de la guerre. Elle établit *la trêve de Dieu*. Un synode, réuni à Caen en 1042, déclara qu'elle devait être observée depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, depuis l'entrée de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, depuis le commencement du Carême jusqu'à l'octave de Pâques et depuis les Rogations jusqu'à l'octave de Pentecôte. Tant qu'elle durait, il était spécialement défendu de dévaster les terres et d'enlever les bestiaux. Bien plus, les paysans menacés pouvaient courir à la charrue, qui devenait pour eux comme un asile inviolable (4).

---

(1) *Cartulaire de St-Père de Chartres*. Prolégomènes, p. XXXVII.

(2) DE COURSON. *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*.

(3) DELOCHE. *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin*.

(4) DELISLE. *Etudes sur la condition des classes agricoles en Normandie*, p. 115.

## IV.

Dès le douzième siècle, le seigneur n'exerçait plus aucun pouvoir arbitraire sur ses hommes. Ceux-ci lui devaient bien encore des redevances et des corvées, mais elles étaient dues plutôt par le sol que par la personne. Librement discutées entre les parties, elles étaient l'accomplissement de certains devoirs particuliers, ou d'obligations attachées à la jouissance de certaines terres. L'ancien serf avait même atteint une telle indépendance qu'on le voit figurer comme témoin dans les actes publics, et que le seigneur doit avoir souvent recours à des domestiques et des journaliers pour ses travaux ruraux. « Aussi, n'est-il pas bien rare, dit M. Léopold Delisle, de trouver, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, des textes relatifs aux uns et aux autres. Le roi Henry II accordait des privilèges aux serviteurs et aux mercenaires de Foucarmont. En 1189, Guillaume de Bouri, accordant certains droits d'usage aux moines du Val Notre-Dame, ajoute que les religieux devront congédier leur berger si leurs animaux sont trouvés sur les terres ensemencées ou dans les taillis (1). »

Une véritable association d'ouvriers agricoles s'établit, à la même époque sur le littoral de la mer de Flandre, pour en fertiliser les sables par la culture. Tout en s'adonnant à ses travaux, elle observait la règle de Saint Benoît. La maison, où elle vivait sous la direction d'un abbé, avait été fondée en 1107 par un moine du Berry, et, à la fin du douzième siècle, elle avait tellement prospéré qu'elle contenait cent-vingt religieux et deux cent quarante frères convers. Ils

---

(1) *Etudes sur la condition des classes agricoles.*

n'avaient pas tous les mêmes occupations. Les uns labouraient et ensemençaient les dunes; les autres étaient charpentiers, forgerons, tisserands; et ce travail de chaque jour avait amené la richesse dans l'abbaye, à ce point que l'abbé Nicolas de Bailleul ne put s'empêcher de s'écrier : *Ecclesia de Dunis est quasi mons argenteus* (1). Enfin, les comtes de Flandre chargèrent ces religieux du dessèchement des Moères, vaste marais situé entre Furnes et Bergues, et leur donnèrent la direction des écluses établies sur les territoires de Furnes et Nieuport (2).

Cette combinaison était à la fois avantageuse à l'abbaye et au pays. Les dunes avaient besoin d'eau pour produire, les Moères devaient être desséchées pour être livrées à la culture. Il n'y avait donc qu'à conduire l'excédent de leurs eaux dans les sables qui en manquaient et l'équilibre était rétabli. C'est ce que les religieux des Dunes ont compris et le succès a répondu à leur attente.

Philippe d'Alsace fut un des princes qui contribua le plus au progrès de l'agriculture dans le nord de la France. Il consacra des sommes considérables à faire transformer en une terre fertile et productive un marais qui s'étendait entre Watten et Bourbourg. *Feci sump-tibus meis cum expensa multi sudoris*, dit-il dans la charte par laquelle il donna cette terre aux chanoines d'Aire, avec le moulin qu'il avait fait faire sur la Colme. Il donna aussi à l'abbaye de Clairmarais le marais nouvellement desséché de Loon, fit creuser en 1183 le port de Grave-

(1) *Cartulaire de l'abbaye des Dunes.*

(2) *Opera diplomatica Auberti Miræi*, t. III, p. 61 et t. IV, p. 211.

---

lines et construire en 1190 un moulin à eau sur la Lys, au village de la Gorgue. Aussi, Guillaume-le-Breton parle-t-il avec éloge, dans son poème de la Philippide, de l'état de l'agriculture flamande sous Philippe d'Alsace : « Les champs du Flamand lui produisent des céréales, et ses vaisseaux les marchandises étrangères, tandis que ses troupeaux lui fournissent le lait et le beurre, la mer ses poissons et les marais desséchés des aliments pour ses foyers. On y trouve, il est vrai, rarement des bois et nulle part la vigne ; mais le travail donne au Flamand une boisson faite d'eau et d'orge, qui supplée au vin. »

## V.

Si nous quittons le nord de la France, en nous dirigeant vers l'ouest, nous voyons que la vigne commence à paraître en Normandie. M. Delisle nous apprend que, là, des propriétaires de vignobles s'associèrent, au treizième siècle, à des ouvriers vigneron. « Ceux-ci, dit-il, cultivaient la vigne et prenaient la moitié du produit. Nous avons des exemples d'une semblable exploitation au Pec en 1227, à la Roche-Guion en 1256, et en 1258 à Saint-Just en Vernon. Un certain Ive, chapelain de l'autel Saint-Jean et Saint-Jacques dans l'église de Champigni, partagea entre plusieurs vignerons sept arpents et demi de terrain où il voulait établir des vignes. Ces laboureurs devaient préparer la terre, la planter et la cultiver pendant six ans. Les quatre premières années tous les produits leurs appartenaient ; les deux autres, ils devaient les partager avec le chapelain. Au bout de six ans, on devait faire deux lots, dont l'un revenait au chapelain, et l'autre resterait en toute propriété aux laboureurs (1). »

---

(1) *Etudes sur la condition de la classe agricole*, p. 461

La Normandie connaît aussi la fabrication de la bière ou de la cervoise, cette boisson faite du grain dont parle Guillaume le Breton. « L'industrie des brasseurs, continue M. Delisle, semble avoir pris au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, un remarquable développement dans les domaines des comtes d'Eu. La comtesse Marguerite donna aux religieux de Foucarmont, en échange de sept muids de braise (grain pour faire la bière), que la générosité du comte Henri leur avait assignés sur les moulins de Blangi, le droit de louer la maière (brasserie) de cette ville, et de prendre sur le prix de la location une somme de cent sous. Jean, comte d'Eu, leur abandonna cette maière en entier, et voulut que les régisseurs de cet établissement fussent exempts de toute coutume, aussi bien que ceux de la maière d'Eu (1). »

Au treizième siècle, le système de morcellement des terres était déjà en vigueur. L'évêque de Paris, Euder de Sully, divisa en petits lots sa terre de Marnes et y établit des hôtises à charge de cens. Chacune se composait de huit arpents pour *l'erbergagium*, c'est-à-dire pour l'habitation, la cour et les dépendances. Nous savons par le cartulaire de N. D. de Paris, édité par Guérard, p. CCVI, que l'hôte payait pour cet arpent un setier d'avoine à Noël, six deniers parisis à la Saint-Remy, une demi-hémine de froment et deux chapons à la fête des morts, et, pour les huit arpents de terre labourable, quatre sous, c'est-à-dire, pour chaque arpent six deniers.

L'évêque ou son mandataire choisissait, entre les huit arpents, les deux meilleurs pour être annexés per-

---

(1) *Etudes sur la condition de la classe agricole*, p. 482.

pétuellement et inséparablement à *l'erbergagium*. L'hôte ne pouvait disposer que des six autres arpents, et seulement en faveur d'une personne demeurant en la terre. Celui qui héritait soit de *l'erbergagium*, soit des terres, était tenu d'y venir demeurer dans le terme d'un an, ou de les vendre à un des habitants. L'évêque devait construire un four dans le village et y mettre un fournier, qui serait obligé de chauffer le four. Les habitants devaient aller moudre au moulin de l'évêque et donner, pour la mouture, un boisseau sur quinze.

La valeur vénale d'un arpent de pré vendu en 1234, à Châtenay, était de douze livres dix sous, et il était loué quatre sous par an, le même prix qu'un arpent de terre sis en 1303 à Paris, entre le Grand-Pont et les Tuileries (1).

Dans le même cartulaire de N. D. de Paris, nous trouvons encore le plan d'une ferme qui devait être construite, en 1234 ou 1235, dans les terres défrichées de Vernon. La grange avec une cour et un grand verger devait coûter 600 livres provinoises. La cour ou pourpris de la grange devait avoir quarante toises de long en trente de large; le mur de clôture dix-huit pieds de haut, non compris le chaperon. Dans ce mur devait être pratiquée une porte avec une poterne, et au dessus de la porte et de la poterne devaient être élevés des greniers vastes et solides; c'était la grange proprement dite. Elle devait avoir vingt toises au moins de longueur, et neuf toises ou environ de largeur, avec une gouttière à la hauteur de douze pieds. Près de la porte, un appentis de dix à douze toises était destiné à l'habitation. Sur le pignon devait être construite une

---

(1) GUÉRARD. *Cartulaire de N. D. de Paris*, T. 1, p. CCIX.

tourelle assez grande pour contenir un lit et un escalier. On devait employer à la construction de cette tourelle du bon bois de chêne, gros et fort, de bonnes tuiles. Les angles des murs, ainsi que la porte, devaient être en pierre de taille. Enfin, il devait être construit un grand et bon pressoir, couvert d'un bon appentis en tuiles (1).

C'était aussi en nature que le paysan de la Provence payait ses redevances au seigneur de la terre, et comme dans cette province, la fabrication des fromages avait un certain développement, le seigneur recevait un nombre fixe de fromages. De même, les récoltes de la terre étaient partagées par moitié entre le propriétaire et le fermier (2).

Cet usage de payer en nature était général en France. Nous l'avons constaté dans notre histoire de l'Agriculture flamande, et nous le retrouvons dans un curieux document du XIII<sup>e</sup> siècle, découvert par Schayes et traduit par Eenens, où l'on voit que l'amélioration des terres est le résultat d'une espèce de société entre le propriétaire et le laboureur : « Chacun saura, y est-il dit, qu'un différend s'est élevé devant l'official de Cambrai entre les vénérables et discrets personnages Th... prévôt, N... doyen, et tout le chapitre de Cambrai, d'une part, et Regnier Rivelle, du Petit-Braine, Jehan dit Hanecon, Thomas du Mont, Regnier frère Braviart, Werrich du Petit-Braine, Jehan dit Hanoye, Morgamick dit Denier, et Walter et Fossart, d'autre part, regardant le dit chapitre de Cambrai comme dot accordée à l'église de Cambrai; que chacun des personnages

(1) GUÉRARD. T. I, p. CCIX. *du cartul. N. D.*

(2) GUÉRARD. *Cartulaire de St. Victor de Marseille*, p. XXXVI

désignés exploitera la dite terre, en proportion de ce que chacun en possède, depuis la prochaine fête de Saint Rémi, pendant douze ans. Chacun cultivera soigneusement, d'après l'usage en temps opportun, comme l'envoyé du dit chapitre le jugera convenable, avec ses propres instruments et charrois, et ensemencera sans aucun frais pour le chapitre de Cambrai. Au mois d'août de chaque année, chacun d'eux réunira, pour la dixième gerbe, les fruits des dites terres et les divisera en deux parties égales. L'envoyé du chapitre de Cambrai en choisira une pour lui, que chacun d'eux sera tenu, chaque année, de conduire à Braine-l'Alleud, au lieu désigné par l'envoyé du chapitre. Chacun d'eux sera en outre tenu, pour sa partie de terre en particulier, d'amender toute la dite terre, dans l'espace des douze ans précités, au moyen de la marne et du fumier ; sauf cependant les parties de cette terre qui auraient été amendées par le marnage, dans l'espace des trois dernières années écoulées. »

Le laboureur avait payé par son travail les fruits qu'il avait retirés du sol. « A peu d'exceptions près, on ne remarque pas, dit M<sup>r</sup> Léopold Delisle, ces caractères d'arbitraire et de vexation sous lesquels beaucoup d'imaginaires modernes se plaisent à se les figurer. Bien au contraire, nos rois favorisaient les corporations de laboureurs de toutes les provinces de France. Une ordonnance royale du 26 décembre 1315 prononce, contre tous ceux qui leur causaient préjudice, la peine de la restitution du quadruple des dommages dont elles avaient eu à souffrir. »

## VII.

« On a raison de protester, dit aussi un de nos plus distingués économistes, M<sup>r</sup> Baudrillart, contre la



confusion historique qui, brouillant toutes les époques, ne voyait dans le moyen-âge qu'une longue nuit, une série ininterrompue de misères qui en eussent fait un enfer véritable. Ces exagérations ne tiennent pas devant le sérieux examen des faits (1). »

En effet, on est frappé du progrès du bien-être attesté en Normandie, au quatorzième siècle, dans la classe des paysans par l'état du mobilier.

« L'argenterie, continue le savant écrivain, entre pour une part notable dans la vaisselle des cultivateurs aisés.

« Souvent quand des paysans se réunissaient pour dîner, chacun apportait son écot. On voit, à un repas de ce genre en 1367, dans la vallée d'Auge, donné par de simples paysans à l'occasion de relevailles, un certain Guillaume Champion, l'un des invités apporter deux pots de cidre, tandis qu'un autre apporte sa meilleure poule...

« Nulle fête privée ou publique qui ne fût couronnée par des danses animées auxquelles toute la population prenait part. On louait alors des ménestrels, et les jeunes gens allaient en grande pompe et en musique inviter les jeunes filles. On dansait soit dans des endroits couverts, soit sur les places.

« Nous avons à peine l'idée de la parure recherchée de certaines femmes, qui, possédant une certaine aisance, n'en étaient pas moins des paysannes. On voit par des textes qu'elles mettaient parfois, au quatorzième siècle, des gants blancs avant d'entrer dans la ronde...

« La nourriture des ouvriers agricoles ne laissait rien à désirer à cette époque.

« Pour ceux qu'emploient les communautés reli-

---

(1) *Populations agricoles de la France. La Normandie.*

gieuses. je vois figurer le pain, le vin même, la bière, le cidre, le lard, les pois, le fromage, en certains cas la viande trois fois par semaine, viande fraîche ou gelée; quelquefois les poules, toujours les œufs et le poisson s'y rencontrent dans de notables proportions.

« Malgré les progrès du cidre au XIV<sup>e</sup> siècle, chaque village possédait au moins un établissement où on offrait de la bière et du vin.

« Les salaires agricoles sont déjà élevés. Tel serviteur s'engage pour un an avec sa femme pour trente sous seulement (soit quarante-cinq francs de notre monnaie); mais indépendamment de la nourriture et du logement, et de divers accessoires, il a droit de nourrir sur la propriété, ses vaches, ses brebis, un porc, de labourer ses terres avec les charrues et les chevaux de son maître, de pouvoir semer un demi-acre de jachère du fumier de la cour (1). »

En 1388, les chanoinesses de Montdaie se plaignaient que « l'on ne peut trouver serviteur pour cultiver et labourer les terres, qui ne vueille plus gagner que six serviteurs ne faisaient, » au commencement du quatorzième siècle (2).

La Flandre connut la même prospérité. La navigation et le commerce y avaient pris un grand développement à la fin du quatorzième siècle, et l'agriculture en ressentit la bienfaisante influence.

« L'augmentation de la population, dit Eenens, nécessita sans cesse la mise en culture de nouvelles terres jusqu'alors négligées. L'emploi plus fréquent des

---

(1) *Populations agricoles de la France*. La Normandie.

(2) LEOPOLD DELISLE. *Etudes sur la condition des classes agricoles*.

engrais, qui se multipliaient par l'agglomération des habitants, avait permis de soumettre à la charrue des terres qu'on dédaignait autrefois. Les premiers pas dans les perfectionnements des méthodes de culture étaient l'œuvre des choses elles-mêmes; la nature du terrain et la densité de la population servaient de guides. Le temps n'était plus où les habitants, peu nombreux, disposaient d'immenses territoires sur lesquels s'étaient accumulés, depuis des siècles, tous les débris de la végétation (1). »

En Flandre, la propriété était même très morcelée, et les paysans étaient presque tous de petits fermiers. Aussi, une ville, ou un bourg, était là un centre où les cultivateurs trouvaient à vendre leurs denrées. Chaque ville flamande avait ses jours de marché, et même ses foires annuelles. En 1336, la ville d'Hazebronck possède déjà un règlement de son marché hebdomadaire, rédigé par les échevins.

Le Comte de Flandre ne restait pas étranger aux progrès de l'agriculture, et le plus humble des ouvriers des champs ne lui était indifférent. En 1495, le comte Guy, voulant récompenser de ses services un palefrenier, nommé Jeannet, fils de Lemin Clair, du village de Sainte-Mariecappel, près Cassel, lui donna la foresterie de Vrombeck, pour en jouir toute sa vie.

## VIII.

Au seizième siècle, la situation de l'ouvrier rural est excellente. Le journal du Sire de Gouberville, habitant du manoir de Mesnil-au-Val, près Valogne en Normandie, nous apprend que le salaire de la journée à la campagne

---

(1) *Mémoire sur la fertilisation des landes.*

était de deux sous (environ deux francs de notre monnaie), et que l'ouvrier était nourri. « Les domestiques du manoir, dit le Sire de Gouberville, au nombre de quatorze, sont bien vêtus; ils portent des chaussures solides, des souliers dont les prix sont marqués aussi haut que ceux dont le maître se sert pour l'usage quotidien. Ces gens de service ont des chausses qui protègent les jambes contre l'intempérie, de solides et chauds vêtements de laine et de drap. »

L'annaliste Meyer constate la même aisance chez les Flamands. « Ils entretiennent, dit-il, un commerce considérable avec toute l'Europe par les ports de l'Ecluse, d'Ostende, de Nieuport, de Dunkerque et de Calais. Il n'y a pas de vin en Flandre, mais on en boit de toutes sortes provenant de France et d'Allemagne, et coûtant très cher à cause des frais de transport et des impôts qui sont très élevés.

« Mais en revanche, on y fait une grande consommation de la bière du pays, et de bière hollandaise, allemande ou anglaise. Aussi l'ivresse n'est-elle pas rare chez les Flamands, et les paysans pris de boisson en viennent souvent aux mains dans les cabarets et se battent à coups de bâton. Ils ont le teint rouge et coloré, et leur stature est forte et élevée. Les grands étalent beaucoup de luxe dans les repas et leur toilette, et les bourgeois cherchent à les imiter; aussi est-il bien nécessaire d'une loi somptuaire. Plus on s'approche de la mer, plus le Flamand est rude, mais plus généreux, plus ouvert et plus german; et plus on s'approche de la France, plus il est vif, poli et maniéré. Il n'est pas de peuple qui aime davantage la liberté et en soit plus jaloux (1). »

---

(1) *Tomii decem.*

L'ouvrier des campagnes se servait de bois pour le chauffage, et achetait au seizième siècle, à Cassel, un porc pour seize sous; un agneau pour huit sous; un chapon pour quatre sous; une poule pour deux sous. A Bergues, on avait une poule pour dix-huit deniers.

Ce fut aussi à cette époque que la Flandre connut un tubercule qui devint le principal aliment du pauvre; je veux parler de la pomme de terre. Longtemps avant que Parmentier offrit une fleur de cette plante au roi Louis XVI, au milieu de sa cour de Versailles, un Flamand, nommé Charles Clusius, la cultivait.

Originaire du Chili, la pomme de terre avait été apportée à Bruxelles par un légat du Pape, et Clusius en avait reçu, en 1588, un échantillon des mains de Philippe de Sivry, gouverneur de Mons. Mais il fallut que les abbés de Saint-Pierre de Gand forçassent le paysan flamand à payer la dime en pommes de terre, pour qu'il prît l'habitude de les cultiver.

Dans le nord de la France, il existait en ce temps une coutume qui était très favorable au petit fermier. Elle défendait aux cultivateurs d'exploiter plusieurs fermes, et aux propriétaires d'incorporer les terres de plusieurs fermes en une seule. Elle assurait ainsi une chaumière et un champ au laboureur dépourvu de fortune.

En Bretagne, il y avait une association de paysans, qui avait succédé à l'ancien clan armoricain. C'était la *Frairie*. Le comte Régir de l'Éstourbeillon l'a définie : « une division territoriale, formant comme une famille, groupée pour la défense de ses intérêts temporels et religieux ».

« Douées, dit ce publiciste, de tous les caractères des corporations religieuses, devenues des êtres collectifs dans toute l'acception du mot, par la possession

---

d'une existence légale, et régies par des règles d'autant plus respectées qu'elles avaient leur source dans une coutume, nos frairies bretonnes furent longtemps florissantes et prospères. La charité, les œuvres religieuses, l'espérance d'une vie meilleure, étaient les liens puissants qui unissaient tous les *frairieux* entre eux.

« Chaque frairie s'était, pour ainsi dire, fait un code des devoirs de la piété et de la bienfaisance. Les *frairieux* secouraient leurs pauvres, assistaient leurs malades, veillaient leurs morts, les conduisaient eux-mêmes à leur dernière demeure, et savaient aussi bien s'entendre pour défendre les intérêts matériels de la frairie, contre des fléaux, des voisins peu endurants, ou l'arbitraire des seigneurs, qu'ils étaient unis au point de vue spirituel, pour prier en commun et secourir leurs frères (1). »

C'était une véritable corporation rurale, cultivant le même territoire, attachée au même domaine, n'ayant qu'une seule et même frontière pour chacun des champs limitrophes.

Les célèbres jurisconsultes Dupin et Troplong ont fait connaître l'économie trop ignorée de ces communautés agricoles de serfs ou mainmortables qui, dès le douzième siècle jusqu'au seizième, couvrirent presque toutes les provinces de France. Ces sociétés de *pain et sel*, comme on les nommait, rassemblaient les membres d'une même famille, vivant du même pain (*comuni*), sous un chef qu'elles appelaient le « chef du chateau ». Coquille décrit, dans ses *Questions sur les coutumes*, cette vie commune qui relevait le servage de son abaissement en le ramenant à une condition patriarcale. « Selon l'ancien ménage des champs, dit-il, en ce

---

(1) *L'association catholique*, T. XVI<sup>e</sup>, p. 70.

pays de Nivernais, plusieurs personnes doivent être assemblées en une famille pour démener le ménage qui est fort laborieux. Les familles ainsi composées de plusieurs personnes, qui toutes sont employées chacune selon son âge, sexe et moyens, sont régies par un seul qui se nomme maître de la communauté, élu à cette charge par les autres, lequel commande à tous les autres, va aux affaires qui se présentent ès-ville, ès-foires et ailleurs, et a pouvoir d'obliger ses *parsonniers*.... En ces communautés, on fait compte des enfants qui ne savent encore rien faire pour l'espérance qu'on a qu'à l'avenir ils feront. On fait compte de ceux qui sont en vigueur d'âge pour ce qu'ils font. On fait compte des vieux, et pour le conseil et pour la souvenance de ce qu'ils ont bien fait. Et ainsi de tous les âges et de toutes les façons. Il s'entretiennent comme un corps politique qui, par subrogation, doit leur durer toujours (1). »

On se figure généralement qu'aux temps qui précèdent la Révolution française, les classes sociales vivaient séparées, et qu'il n'y avait entre elles aucun lien qui les rapprochât. Le journal du sire de Gouberville nous prouve le contraire.

Ce gentilhomme campagnard raconte qu'il accompagne ses ouvriers à leurs travaux, et que, le dimanche, il se promène avec eux.

« Le dymenche de Penthecouste (1553) apres vespres,  
 « je m'en allé promener au Clos des ventes, et delà  
 « à la haulte-vente, Mesnage, Loys Margeneste et  
 « Gauthier Birette avecques moy... Le lundi XXII<sup>e</sup>  
 « ferye de Penthecouste, je ne bouge de céans. Après  
 « disner, nous allâmes à la Boussaye, Symonnet,

(1) OZANAM. *Mélanges*, in-8°, 1855, p. 208.

« Moysson, Gaultier Birette et plusieurs aultres de mes  
 « serviteurs..... Le dimenche de la Trinité XXVIII<sup>e</sup>,  
 « après vespres, je m'en allé pourmener au Clos-des-  
 « ventes, Mésnage, Loys Margueneste et Nicollas  
 « Drouet avecques moy, et delà à la haulte-ville. »

Le bon sire de Gouberville était vraiment un père pour ses ouvriers. Ils les visitait dans leurs maladies et s'occupait de leur établissement.

« Le dimenche VII<sup>e</sup>, un peu avant vespres, je fus  
 « voyer (voir) Thomiste Margueneste qui estoit malade. .  
 « Apprès, missire Jacques arrivé me monstra par  
 « escript la demande que faysoit Guillaume Mesnage à  
 « Nicolle Vaultier de la personne de Jehanne, sœur  
 « dudit Nicollas. En revenant des vespres, Thomas  
 « Drouet (qui estoit hier revenu de Rouen) et Guil-  
 « laume Mesnage me parlèrent du mariage dudit Guil-  
 « laume, affin que led. Vaultier leur donnast breve  
 « response. »

Les grandes dames portaient le même intérêt à leurs servantes. Lorsque le seigneur de Gouberville alla faire visite à madame de Saint-Pol, il la trouva au pied de l'autel, où elle avait accompagné une de ses servantes qui se mariait :

« Le jeudi XXI<sup>e</sup>, dès soleil levant, je party de  
 « céans et allé à Bricquebecq vers madame de Sct.-Pol,  
 « Cantepsie, Symonnet et Lajoge avecques moy. Quand  
 « nous arrivasmes là, nous trouvasmes madame à la  
 « chapelle qui assistoit aux espousailles d'une sienne  
 « servante... Nous y disnames. Apprès disnes, je m'en  
 « allé voyer (voir) Gargatte, qui est malade, où je fus  
 « environ demye-heure, puy m'en revinst au chasteau  
 « où on dansoyt. »

Voilà certes de la vraie fraternité! Tous les rangs se confondaient dans cette vie chrétienne des champs;



le châtelain et la châtelaine se considéraient comme étant la providence visible de ceux qui vivaient autour d'eux, et le serviteur et la servante rendaient en dévouement et en respect l'affection des maîtres.

*Cannes.*

L. DE BACKER.





## AU FOND DES MERS. (1)

MESSIEURS,

**L** y a vingt-cinq ans, la modeste lecture que je vais avoir l'honneur de vous faire, eût passé pour une fantaisie d'étudiant, les faits qu'elle renferme pour de pures imaginations, et assurément le tout, pour l'œuvre d'un ignorant qui n'entend rien aux déductions de la science du jour.

Et cependant, cette lecture, j'en ai tiré toute la substance, — peu ingénieusement, je le crains, mais consciencieusement à coup sûr, — de livres et de revues parus récemment et marqués de noms célèbres comme d'autant de cachets scientifiques; ces faits, je les ai vu affirmer dans les documents les plus authentiques depuis les journaux de bord des capitaines de vaisseaux jusqu'aux comptes-rendus des Académies.

C'est que la science d'il y a vingt-cinq ans est pauvre devant la science d'aujourd'hui; mais ne soyons pas fiers, la science d'aujourd'hui est plus pauvre devant la science de l'avenir. Et qu'est-ce que la meilleure science de l'homme devant les inépuisables trésors de la nature?

Et à ce propos, me permettriez-vous, Messieurs, de vous dire en passant un rêve que j'eus l'autre nuit,

---

(1) Causerie faite à la Société Littéraire de l'Université catholique de Louvain.

et qui me fait sourire encore... J'avais passé ma soirée à écrire quelques-unes de ces pages. L'heure d'après, mon rêve me faisait d'un coup vingt cinq ans plus vieux, et me transportait, au hasard de l'imagination, dans une boutique d'épicier... Tout le monde ne fait pas des rêves orientaux! Débarqué dans cette boutique, mes regards tombèrent sur quelques cornets de papier enveloppant la cannelle et le sucre candi : curieusement je m'amusai à déchiffrer l'écriture jaunie de ce papier, et je découvris que c'étaient les reliques d'une étude présentée jadis à notre Société Littéraire sur le Fond de la Mer... Il paraît qu'en rêve les souvenirs les plus récents sont souvent les plus vagues. Le fait est que, après avoir déchiffré trois lignes enroulées en spirale sur la cannelle, je tournai le dos, et, haussant les épaules, je m'écriai tout haut avec dédain : « Ces pauvres vieux! Etaient-ils ignorants dans ce temps-là! » Sur quoi je m'éveillai, positivement étonné de me trouver dans mon lit.

Je ne sais pourquoi ce rêve me laissa un peu mélancolique...

On vieillit vite aujourd'hui, Messieurs, parce que les faits qui distinguent une époque de la précédente, — découvertes scientifiques, inventions, progrès matériels, coutumes nouvelles, — se succèdent et se pressent plus rapides qu'autrefois.

Mais enfin, en attendant que nous soyons demain, nous vivons aujourd'hui ; parlons donc des choses d'aujourd'hui ; et puisque j'ai à vous entretenir d'une science d'observation fort matérielle, laissons-là la philosophie, terrain glissant où l'on va vite plus loin qu'on ne veut, et, de plus, terrain visqueux d'où l'on ne se tire pas toujours aisément.



Comme je vous l'ai fait entendre, Messieurs, le peu de connaissance que nous possédons sur le fond des mers ne date pas de loin.

Jusqu'au commencement de ce siècle, et même un peu au-delà, on ne connaissait guère le fond de l'Océan que par des déductions scientifiques, et par les débris que des remous violents en apportaient parfois à la surface des eaux et jusque sur nos rivages. Mais les déductions étaient bien incertaines, et nombre d'entre elles sont à présent convaincues d'erreur. Et quant aux débris des mers profondes que le hasard mettait sous les yeux de l'homme, ils étaient rares et incomplets; ils étaient du reste peu utiles, puisque rien ne permettait d'apprécier la profondeur de leur origine.

Sur ce passé, passons.

Les premières recherches sous-marines furent elles-mêmes de médiocre utilité : elles se bornaient très souvent à des simples sondages qui ne révélaient que bien peu de chose sur la constitution des fonds et sur leurs habitants; tout le butin de ces opérations de mesure consistait généralement en quelques minces échantillons, qui, d'aventure, se collaient au bout de la sonde.

Un sondage pourtant est resté célèbre. C'est celui que fit le capitaine John Ross dans les mers arctiques en 1818, au cours de sa fameuse expédition à la recherche du passage du Nord-Ouest. La sonde de John Ross avait ramené une étoile de mer et des vers vivant à des profondeurs de 15 à 18 cents mètres.

Je ne m'arrête pas aux expéditions scientifiques qui suivirent, et qui, par missions expresses, ou par des observations occasionnelles, se rapportaient aux études sous-marines. J'aurais à mentionner les explorations de Henri Milne-Edwards et de Forbes, le tour du monde de Charles Darwin et Fitz-Roy, les voyages antar-

tiques de James Clarke Ross, ... bien d'autres encore. Mais je n'aurais le temps que de vous citer des noms, et rien n'est fâcheux comme une froide liste de noms, même illustres.

Chose assez singulière, le résultat de toutes ces recherches fut la conclusion presque universellement admise que la vie au sein des mers apparaissait de plus en plus rare à mesure qu'augmentait la profondeur, tellement qu'à partir d'une certaine limite, cinq cents mètres au plus sous la surface, il n'y avait plus d'êtres vivants. Cette conclusion paraissait ressortir des expériences, — notamment de celles de Forbes dans la Méditerranée, — mais quelques causes d'erreur, dont le détail nous est inutile, n'avaient été ni écartées ni même soupçonnées, et l'on avait conclu trop tôt. Quoi qu'il en fût, le sondage de James Ross, dont le résultat était contraire à la théorie, fut déclaré douteux.

Mais voici ce qu'il y a de plus curieux. Au temps où la majorité des savants établissait cette doctrine, il y avait sur les côtes de Portugal, à Sétubal, à peu de distance de la capitale Lisbonne, quelques familles de pêcheurs, qui, depuis des siècles peut-être, vivaient des produits d'une pêche étrange, dont elles vivent encore aujourd'hui. Plus soucieux du pain quotidien que de disputes académiques dont sans doute ils n'avaient jamais même entendu parler, ces braves gens allaient tous les jours, même par le gros temps, — car ce sont de solides marins, et leurs barques n'ont pas peur de la vague, — au large de la côte. Là, ils filaient à la mer des cordes de ligne amorcées et lestées d'une longueur de 12 à 15 cents mètres. Et de ces profondeurs énormes ils retiraient des poissons effrayants, de ces requins hideux aux yeux phosphorescents, qu'on nomme des chiens de mer. C'était l'objet principal de

leur pêche alors comme aujourd'hui ; ils trouvaient pourtant quelquefois d'autres poissons, à leur dire fort extraordinaires, mais dont ils faisaient moins de cas. Que si leurs lignes accrochaient dans les fonds quelques-uns de ces polypiers rares, quelques-unes de ces précieuses éponges qui comptent encore maintenant parmi les pièces inestimables des plus riches musées, ils s'empressaient de les rejeter à la mer, car la légende disait chez eux que ces trouvailles portaient malheur à qui les capturait. Voilà, Messieurs, comment les pauvres pêcheurs de requins de Sétubal savaient du fond de la mer des secrets ignorés de toutes les académies ; et, sans en être plus fiers, peut-être le soir, au retour de la mer, racontaient-ils à leurs petits enfants, autour de la table de famille, des histoires de monstres sous-marins que Milne-Edwards, Forbes ou Darwin eussent donné de l'or pour ouïr.

En 1860 des sondages furent pratiqués dans le Nord de l'Atlantique pour l'étude que l'on faisait alors sur la possibilité d'unir l'Europe à l'Amérique par un câble télégraphique. Le Dr Wallich, qui surveillait ce travail comme naturaliste, ayant un jour fait retirer une corde de sonde de 2300 mètres, écrivit un livre sur quelques petites bêtes qu'il avait trouvées au bout de cette corde, — livre d'ailleurs d'une grande valeur. Mais les petites bêtes et le livre du Dr Wallich eurent le sort des observations de John Ross en 1818 : les partisans du désert sous-marin objectèrent qu'il pouvait y avoir erreur, et le silence menaçait déjà de se rétablir en leur faveur, quand un fait très grave et fort inattendu vint tout à coup réveiller l'attention, bousculer les idées établies, et donner le grand élan aux recherches sous-marines.

L'année suivante, 1861, le câble sous-marin qui

court de la Sardaigne à l'Algérie se rompit à son milieu, par plus de 2000 mètres d'eau. On parvint à repêcher les deux bouts et des fragments en furent envoyés à M. Alphonse Milne-Edwards. Celui-ci ne fut pas médiocrement surpris de trouver, fixés sur ces débris, des coraux et d'autres animaux de formes variées. Cette découverte mettait fin à toute discussion : on ne pouvait même plus contester le fait sous prétexte d'erreur possible, car les animaux qui avaient élu domicile sur le fameux câble, avaient en grandissant moulé leur coquille calcaire sur les anfractuosités de leur support; c'est donc sûrement qu'ils avaient vécu là où on les avait trouvés. On comprend l'étonnement du monde scientifique à cette nouvelle; on comprend surtout l'émoi du savant devant ce bout de câble, et cet aveu charmant qu'il prononce à la fin de son rapport sur la découverte en question : « D'aussi heureuses trouvailles valent bien un câble télégraphique, et les naturalistes ne peuvent s'empêcher de souhaiter timidement que des accidents aussi fructueux se renouvellent encore! »

En dépit des désirs des savants, les câbles tinrent bon désormais, et les explorations méthodiquement organisées tardèrent longtemps encore; mais du moins on savait qu'elles seraient utiles et fécondes, et l'on attendait avec confiance.

L'honneur d'ouvrir la voie revient aux Américains. Sans parler des mesures prises par eux dès 1863 pour commencer des collections sous-marines, ce furent les Américains qui, en 1867 et 1868 organisèrent les premières grandes expéditions à bord du *Corwin* et du *Bibb*. Malheureusement l'expédition du *Corwin* fut entravée par la fièvre jaune. En 1868, les Anglais, pris d'émulation, se mirent de la partie : le *Lightning*

et le *Porcupine* explorèrent pendant cette année et les deux suivantes les environs des Iles Britanniques, les côtes de Portugal et du Maroc, et la Méditerranée. Deux ans après leur retour commença la fameuse expédition anglaise du *Challenger*, qui fit le tour du monde en quatre ans, de 1873 à 1876 (1). De leur côté les Américains avaient recommencé : en 1871, 1872 et 1875, les deux Agassiz dirigèrent plusieurs expéditions.

Les Suédois, grands amateurs d'explorations scientifiques et intrépides voyageurs, exploraient les mers du Nord.

Les Allemands et les Italiens firent aussi des recherches.

Enfin, de 1880 à 1883, M. Alphonse Milne-Edwards dirigea les explorations françaises du *Travailleur* et du *Talisman* dans le Golfe de Gascogne, sur la côte de Portugal, dans la Méditerranée, ensuite sur les côtes du Maroc, aux abords des Canaries et des Iles du Cap-Vert, dans la Mer des Sargasses, et autour des Açores (2).

A l'heure qu'il est, les résultats scientifiques de ces nombreuses expéditions sont publiés officiellement par les gouvernements, ou sont en voie de publication.

D'ailleurs, tous, ou peu s'en faut, sont déjà divulgués par les livres et les articles personnels des savants qui ont pris part à ces recherches. C'est à la lumière de ces divers documents que nous tenterons, si vous le voulez bien, une courte excursion, — par la pensée bien

---

(1) Les explorations du *Lightning* et du *Porcupine* étaient dirigées quant à la partie scientifique par MM. Wyville-Thomson, Carpenter et Gwin-Jeffreys. A ces savants s'associèrent lors de l'expédition du *Challenger*, MM. Murray, Moseley, Willemoes-Sulm (qui mourut pendant le voyage).

(2) M. A. Milne-Edwards était accompagné de MM. Vaillant, Périer, de Folin, Marion, Sabbatier, Filhol et Fischer.



entendu, — aux pays mystérieux des fonds sous-marins.



Immenses sont ces pays, Messieurs, et le géographe ou le voyageur qui se vanterait d'avoir étudié ou parcouru le monde habité par l'homme, — ajoutez-y, si vous voulez, les îles désertes du Pacifique et les grandes terres désolées des régions polaires, — ce savant ou ce touriste ne connaîtrait que le quart de la surface du globe; les trois autres quarts, vous le savez, sont couverts par les eaux des mers et forment des étendues encore presque ignorées. Les géographes se tirent honorablement d'affaire en étendant sur leurs cartes et leurs sphères une teinte naïve de bleu clair uniforme là où il y a de l'eau... Dans la réalité c'est moins simple. Il ne faut pas blâmer les géographes; ce sont des savants modèles, qui avouent fort simplement ce qu'ils ignorent, et plutôt au ciel que tous leur ressemblaient! Dans l'étendue des autres sciences humaines, combien de régions inexplorées devraient être actuellement encore passées au bleu, alors que certains s'obstinent à les couvrir d'hypothèses de toutes les couleurs qu'ils prennent pour certaines. La vue d'une sphère terrestre avec ses trois quarts bleus, semblable à un clair de lune, peut nous faire sourire, mais que ce soit sans fiel; après tout, ce beau bleu ne fait pas seulement plaisir à l'œil, il satisfait l'âme aussi, c'est le symbole des deux qualités les plus précieuses chez un savant : la prudence et la sincérité.

Au demeurant, quelles que soient nos ignorances touchant les fonds des mers, il est un ensemble de circonstances qui nous viennent en aide pour les dissiper, à savoir : l'uniformité de certaines conditions qui,

comme nous le verrons, caractérisent ces fonds sur toute leur étendue; de telle sorte que, si nous en connaissons quelques points, nous pouvons déduire de cette connaissance celle d'un grand nombre d'autres points. De là la tactique adoptée dans cette guerre contre l'inconnu : il est difficile et il est onéreux d'organiser de ces immenses expéditions autour du monde telles que le voyage du *Challenger* : il est plus simple, et peut-être plus utile, de faire des croisières restreintes pour explorer longuement et le plus complètement possible quelques régions sous-marines bien délimitées. Au lieu de feuilleter deci delà ce grand livre de la mer, on se met aujourd'hui à le lire et à le scruter page par page, assuré qu'on est de déchiffrer dès les premières études, bien des secrets que confirmeront des recherches plus avancées.



La première question que se pose notre curiosité quand nous pensons aux abîmes sous-marins, est celle-ci : La mer, est-ce bien profond ? Oui, Messieurs, c'est profond ! Je parle des vrais abîmes ; ceux-là sont plus effrayants qu'aucun précipice qui s'ouvre sous le ciel au sein de l'écorce terrestre. Et pour donner à cette proposition vague un sens plus scientifique, disons tout de suite que l'endroit le plus profond qu'ait atteint la sonde jusqu'aujourd'hui est immergé par 8,500 mètres d'eau.

Vous entendez, Messieurs, 8,500 mètres ! Plus d'une lieue et demie ! C'est presque la hauteur de la montagne la plus élevée du globe, le Mont Everest, dans l'Himalaya, qui mesure 8,840 mètres. C'est près du double du Mont-Blanc. Vous connaissez tous la colonne du Congrès à Bruxelles : multipliez-la à perte de vue, ajustez-la 154 fois bout à bout avec elle-même, et

plongez cette colossale baguette à pic dans notre abîme : elle touchera à peine le fond. Le vieux roi Chéops et son tas de pierres sont bien petits là-devant : pour mesurer cette immense hauteur verticale, il faudrait empiler soixante fois sur lui-même ce que les hommes appellent la Grande Pyramide. Vous imaginez-vous, Messieurs, pour descendre dans ce gouffre, cet escalier de géant, fait de 60 marches, dont chacune serait haute comme la pyramide d'Égypte ! On pourrait lui donner pour pilier une série de tours Eiffel : il n'en faudrait guère qu'une petite trentaine.

Quant à la profondeur moyenne, trop peu de données sont encore acquises pour pouvoir l'établir catégoriquement, et c'est un chiffre simplement approximatif que celui de 3754 mètres indiqués par les calculs récents de Otto Krummel. Mais quelle que soit la profondeur moyenne des eaux marines, cette dimension n'est pour ainsi dire rien en rapport avec celle de leur surface ; si nous représentions cette surface par un carré de cent mètres de côté, nous devrions faire la profondeur à peine de trois centimètres.

A cette question de la profondeur se rattache intimement celle de la configuration du fond.

Mais il est facile de comprendre que cette seconde étude est toute aussi incertaine que la première, dont elle est un facteur. Bornons-nous à deux remarques intéressantes, les seules peut-être qui puissent s'établir d'une façon presque certaine, et cela grâce à leur généralité : la première, c'est que les bords des océans, dans la plupart des cas, ne s'enfoncent pas à pic dans ces abîmes ; il sont pour l'ordinaire en pente douce, et souvent même d'une inclinaison si faible, qu'une locomotive pourrait les gravir directement sur ses

rails polis (1). Ai-je besoin de vous rappeler, Messieurs, nos plages admirables d'Ostende et de Blankenberghe, si lentes et si égales, en même temps que si douces au pied, qu'on songe plutôt aux marges sablées d'un iac creusé par l'art, qu'au rivage du puissant Océan? Pour l'inclinaison de la pente, c'est le type parfait des côtes marines. Bien entendu, et je veux le répéter, ce n'est là qu'un cas simplement habituel et les exceptions ne sont pas rares.

Un autre fait qui semble très probable, c'est que le fond lui-même, jusque dans les abîmes, comparé au relief des terres fermes, est peu accidenté; il n'y est point question, selon les apparences, de ces montagnes abruptes et hautes, de ces vallées brusques et profondes, qui varient tant l'aspect d'un continent : les plaines dominant. Et c'est là, je le rappelle en passant, un de ces points dont je parlais tantôt, qui contribuent à l'uniformité de la géographie sous-marine.

Du reste, les deux faits que je viens de signaler sont surtout d'une haute importance au point de vue de la diffusion de la vie au sein des mers : mais passons sur cette considération, à laquelle se rattache plus d'une thèse de zoologie pélagique, trop technique pour entrer dans ces modestes notes.

Quand un nageur novice plonge pour la première fois, il ressent une impression singulière et un peu désagréable en arrivant seulement à deux ou trois mètres d'eau. Que croyez-vous qu'il éprouverait, si dans sa pérégrination aquatique, quelque monstre l'entraînait au

---

(1) La Vie au sein des mers et les Poissons Abyssaux. DOLLO. *Revue des Questions Scientifiques*, 1886, II, p. 168.

fond des gouffres, et lui mettait subitement sur le corps une colonne d'eau de 8 kilomètres? C'est un rêve terrible que celui que j'évoque là. Un savant anglais, Wyville-Thomson (un des explorateurs du *Challenger*, et une des premières autorités dans la science qui nous occupe), Wyville-Thomson a exprimé par une image formidable ces pressions des grandes eaux : « A 2000 brasses, dit-il, (c'est-à-dire seulement à 3600 mètres, environ à moitié chemin du fond), un homme supporterait sur le corps un poids égal à celui de vingt locomotives, ayant chacune un long train de wagons chargés de barres de fer... »

Sous ces pressions, les blocs de liège employés dans les appareils de dragage, sont réduits, lorsqu'on les remonte après quelques immersions, à la moitié de leur volume (1). Notre pauvre baigneur ne reviendrait de son voyage forcé qu'à l'état de momie...

Il peut sembler étrange, d'après cela, que des êtres organisés puissent vivre sous de semblables pressions. Autrefois, je l'ai dit, l'on avait décidé, dans le monde scientifique, que c'était impossible. Nous voyons comment la nature en avait décidé autrement, et avait trouvé moyen de pourvoir les abîmes sous-marins d'une faune aussi riche en espèces que délicate d'organisation.

Je n'imagine pas, Messieurs, d'image plus saisissante de la force physique que ces eaux profondes : immenses dans leur étendue, insondables dans leur masse énorme, elles exercent sur l'écorce terrestre une pression si formidable, que les plus puissantes machines de nos ingénieurs en seraient broyées comme un insecte

---

(1) FILHOL. *La Vie au fond des mers*. p. 65.

---

sous le pied d'un cheval : mais comme toute grande puissance, cette puissance est calme, et ce calme double sa majesté. Point de rapides courants, point de vagues folles, point de tempêtes ou de remous, mais l'éternelle tranquillité des lourdes masses.

Point de rapides courants, dis-je; toutefois l'immobilité n'y est pas absolue : une lente circulation renouvelle peu à peu les eaux des grands fonds dans les diverses régions. Ces tranquilles courants sont encore mal connus. La théorie en indique l'existence d'une manière générale des régions polaires vers l'équateur. L'observation en a révélé d'autres dans quelques endroits spéciaux, notamment entre certaines mers; tel le courant sous-marin de Gibraltar, qui entraîne les eaux de la Méditerranée vers l'Atlantique (1).

Quant aux agitations de surface, elles peuvent bien retentir assez bas, mais à partir d'environ 200 mètres, — si leur contre-coup atteint cette profondeur, — il est certain que leur action ne peut plus être qu'une vibration, et « qu'elle se traduit sur le fond par des rides comme celles que les plages sableuses humides affectent par les temps ordinaires » (2).

---

(1) En général, il y a un courant superficiel d'un océan à une mer intérieure qui perd plus d'eau par évaporation qu'elle n'en reçoit par les fleuves, et il y a alors un courant sous-marin inverse, c'est à dire de la mer intérieure à l'océan. C'est le cas de la Méditerranée. Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand la mer intérieure reçoit plus d'eau par les fleuves qu'elle n'en perd par évaporation, le courant superficiel va de la mer intérieure à l'océan, et le courant sous-marin de l'océan à la mer intérieure. C'est le cas de la Baltique.

(2) DE L'APPARENT. *Traité de Géologie*, p. 152.

De ces quelques caractères que nous avons énumérés, profondeur, pression, tranquillité, résultent deux dernières circonstances qui achèveront de nous tracer le tableau des pays sous-marins : le froid et l'obscurité.

Hélas, il faut encore l'ajouter, le froid, le froid qui glace la vie, — ils le disaient du moins, — c'était encore un argument sur lequel nos pères avaient assis la théorie des profondeurs inhabitables... Mais l'obscurité, c'était là leur grand cheval de bataille ! Sans lumière point de vie. Et vraiment c'était, nous le verrons, la plus grave des objections pour les rares savants qui s'obstinaient à croire à l'existence de la vie profonde. Nous revenons plus loin à cette difficulté pour l'exposer et pour constater sa résolution dans les faits.

Quoi qu'il en soit du reste, nos devanciers ne se trompaient pas complètement dans leurs prémisses. Et d'abord, au fond des Océans, il fait froid, il fait même plus froid qu'on ne l'avait supposé. Et cela se comprend sans peine. Deux sources de chaleur, vous le savez, vivifient la surface de notre globe : la chaleur solaire et la chaleur interne ; de ces deux sources, la seconde, d'après Fourier, n'influe sur la température extérieure de l'écorce terrestre que d'un trentième de degré ; c'est dire que la première est de loin prédominante, et seule, en effet, elle est capable de déterminer par la variation de son action, ces grands écarts de température qui constituent les climats et les saisons. Or on savait qu'en mer son influence devait diminuer par absorption à mesure qu'elle pénétrait dans des couches plus profondes. Et de fait, les sondages thermométriques ont montré que déjà vers 1000 mètres la température dépasse rarement 4° C. A cette profondeur, et surtout aux profondeurs plus considérables, la température des mers des régions tropicales et tempérées se maintient moyennement entre

0° et 4°, et cela en tout temps de l'année, car il n'est pas question de saisons dans l'empire des grands fonds. Ce ne sont là d'ailleurs que des données générales et souffrant l'exception ; dans la Méditerranée, par exemple, on observe une température de 13° C. à partir d'environ 200 mètres jusqu'au fond ; par contre, dans le canal des Faroër, à partir de 900 mètres, le thermomètre indique 1° sous 0. Il est certain que les fonds des mers polaires sont généralement plus froids que les fonds équatoriaux. Ils sont probablement soumis à une température inférieure à 0° ; sur cette question les observations manquent ou du moins sont encore insuffisantes. Quoi qu'il en soit les différences sont sans doute minimes. Les courants sous-marins des pôles vers l'équateur, que je signalais il y a un instant, contribuent puissamment au maintien et à la répartition d'une température basse et uniforme dans les grands fonds. Vous voyez, Messieurs, que si là-bas les différentes saisons font défaut, la variété des climats n'y est guère plus tranchée.

Quant à l'obscurité, il est vrai que la lumière solaire ne pénètre pas bien loin : à 50 mètres sous la surface, il ne règne plus qu'une sorte de crépuscule probablement rougeâtre. A 100 mètres c'est nuit close. A 400 mètres au maximum, le dernier et le plus tenace des rayons du jour est absorbé de la façon la plus complète. S'il n'y avait à tenir compte ici que de la lumière céleste, il est évident qu'au delà de cette limite, il ferait noir, très noir, tout ce qu'on peut rêver de plus noir : d'effrayantes ténèbres. Mais il n'en est pas ainsi : une propriété fort étrange d'un grand nombre d'organismes des fonds, la phosphorescence, répand dans ces régions des clartés douces et tremblantes, qui à certaines places se changent parfois en éblouissants



éclats (1). Certains de ces êtres resplendissent d'admirables lueurs diversement colorées. Et de là, notons-le au passage, de là ce fait contraire aux prévisions chagrines de la science de jadis, que beaucoup d'animaux retirés par les chaluts ne se présentent pas sous cet aspect blafard, étioilé, mélancolique, que la culture obscure donne aux chicorées de nos caves, mais offrent à l'œil de vives et riches nuances capables de rivaliser en éclat avec la parure célèbre des oiseaux des tropiques.



Et maintenant, Messieurs, d'après ces quelques données, voyez-vous quels étranges et magnifiques paysages nous sont révélés de ce monde inconnu, plus sauvages que les forêts vierges, plus grandioses que les glaciers majestueux des montagnes, plus féériques dans

---

(1) M. le M<sup>re</sup> de Folin, l'un des plus anciens maîtres de la science du monde sous-marin, décrit dans ses notes de voyage prises à bord du *Talisman* et du *Travailleur*, la splendeur d'un groupe de polypiens phosphorescents, retirés vivants des grandes profondeurs : « Dans l'obscurité du laboratoire ce fut pour un instant de la magie : nous eûmes sous les yeux le plus merveilleux spectacle qu'il soit donné à l'homme d'admirer. De tous les points des tiges principales et des branches de l'Isis s'élançaient par jets des faisceaux de feux dont les éclats s'atténuaient, puis se ravivaient pour passer du violet au pourpre, du rouge à l'orange, du bleuâtre aux divers tons du vert, parfois au blanc du fer-surchauffé. Si, pour aider à se rendre quelque peu compte de ce qui nous charmait, je dis que tout ceci était bien autrement beau que la plus belle pièce d'artifice, on n'aura encore qu'une bien faible idée de l'effet produit... » Ces polypiens, d'après le même témoin, jetèrent des éclats de lumière qui firent pâlir les vingt fanaux de combat destinés à éclairer les recherches... M. le M<sup>re</sup> de Folin parle avec enthousiasme et imagination. Il me paraît, pour dire vrai, que sa description est un véritable feu d'artifice devant lequel pâleraient ses polypiens eux-mêmes. (Voir : *Sous les mers*, par le M<sup>re</sup> de Folin, p. 19.)

leurs splendeurs sombres que les cavernes au pays des diamants!

Oh! rêvez, je vous prie, rêvez un moment que Dieu nous donne le pouvoir de fouler ce sol sous-marin que pas un être humain n'a foulé!

Voyez! c'est la plaine immense qui ondule et se perd au loin dans une sorte de brume vacillante.

Dans l'espace flotte une lueur pâle qui se condense à la surface des objets. Cette lueur est merveilleuse; elle tremble, elle éclate parfois tout à coup, puis se voile, elle s'en va par bouffées, elle se meut, cette lueur est vivante. Elle part de partout mystérieusement : c'est le sable que nous soulevons et qui retombe en poussière phosphorescente; c'est ici un étrange poisson aux yeux verts et flamboyants, et plus loin un reptile luisant qui se tord sous notre pied comme une couleuvre lumineuse; c'est une troupe de petits êtres brillants qui passent insaisissables comme des étoiles filantes, pour s'aller perdre dans une touffe de polypiers, dont les branchages portent pour fleurs des étincelles. Dans cette clarté tout vit et tout s'agite, mais cette vie est silencieuse; on dirait un peuple de fantômes qui vont et viennent, se poursuivent, se croisent, glissant rapides, sans un choc, sans un bruit, sans un murmure. Des choses fantastiques nous apparaissent : il y a des bandes de requins difformes, de hideux crustacés aux carapaces pourpres couvertes de verrues et d'épines, qui vont cahotant sur leurs jambes tordues, des pieuvres gigantesques qui tordent sous quelque rocher leurs bras démesurés, de splendides astéries qui constellent le sable de leurs rayons mouvants. Voici des buissons animés aux fleurs mobiles, des éponges transparentes qui semblent de la dentelle tissée en cristal. Plus loin, voilà des forêts d'encrines qui se

balancent sur leurs tiges comme de vivants encensoirs. Et peut-être, pour nous rappeler, au milieu de ces fantômes réels, que nous vivons, et qu'il est quelque part des hommes, peut-être heurtons-nous du pied avec terreur, quelqu'un de ces affreux débris de naufrage dépeints par Victor Hugo :

« Nul ne sait votre sort, pauvres têtes perdues !  
Vous roulez à travers les sombres étendues,  
Heurtant de vos fronts morts des écueils inconnus ! » (1)



Messieurs, le simple coup d'œil que nous venons de jeter sur les caractères physiques les plus frappants des régions sous-marines, suffit à des excursionnistes de fantaisie tels que nous, mais les savants explorateurs qui nous servent de guides en veulent davantage, et leur sagacité s'exerce, entr'autres choses abstruses, sur ce qu'on pourrait appeler « le chimique » de la question.

Je n'ose vous inviter à les suivre si loin... Cependant, écoutons un moment, rien qu'un moment :

L'eau de mer est salée, et même amère. (Écoutez, c'est un savant qui parle, ...à moins que ce ne soit un promeneur quelconque retour de Blankenberghe?...) Cela tient à ce qu'un litre d'eau de mer renferme en solution moyennement 35 grammes de sels divers, et notamment 27 grammes environ de chlorure de sodium, lequel est salé, et 3 à 4 grammes de chlorure de magnésium, lequel est amer. (Sûrement c'est un savant !) Cette teneur varie, mais faiblement, d'une mer ou d'un océan à l'autre, ce qui est une des grandes causes des courants entre les mers. En outre, les eaux profondes sont en

---

(1) *Oceano nox.*

général un tant soit peu plus salées que les eaux de surface.

Mais si, curieux d'en savoir plus, nous écoutions encore, nous assisterions au spectacle réjouissant d'une dispute de savants. Il s'agit des gaz dissous dans l'eau marine aux diverses profondeurs, en particulier de l'oxygène, de l'azote, les éléments de l'air, et de l'acide carbonique. Sur chacun de ces trois gaz il y a deux ou trois opinions bien tranchées, sans compter les intermédiaires. Le plus opportun pour nous, Messieurs, si nous ne voulons pas nous trop attarder, est de souhaiter ici aux Académiciens la paix et la lumière, et de nous contenter modestement de l'opinion dominante, que voici résumée en peu de mots :

L'oxygène et l'azote en solution dans la mer proviennent presque uniquement de l'atmosphère. La proportion d'oxygène semble diminuer à mesure qu'augmente la profondeur, (du moins jusqu'à une certaine limite, car d'aucuns assurent que, passé cette limite, elle augmente). L'azote, peu intéressant d'ailleurs, semble rester à peu près constant dans sa proportion aux diverses profondeurs. Enfin l'acide carbonique provient non seulement de l'atmosphère mais encore de sources et de volcans sous-marins, peut-être aussi de la décomposition des organismes; il paraît exister libre, mais en très petites quantités, en solution dans les eaux profondes.

Vous vous demanderez peut-être, Messieurs, à quoi bon ces discussions, et qu'importe en définitive la solution à une question qui semble oiseuse. Messieurs, dans les sciences de la nature il n'y a pas de question oiseuse. Et en particulier celle que je viens d'exposer, peut-être un peu légèrement, est d'une importance absolument capitale pour la « physiologie », si l'on

peut s'exprimer ainsi, des fonds sous-marins : des séries de conclusions, concernant principalement le *mode* et la *distribution* de la vie dans ces fonds, en dépendent. Leur incertitude, leur caractère un peu technique, et surtout l'égard que je dois à votre patiente attention, dont je crains d'abuser, m'empêchent même de les effleurer, mais j'aurais été trop incomplet en n'en faisant pas mention.

Nous connaissons maintenant, du moins dans ses grands traits, le pays sous-marin et son régime. Avant de faire connaissance avec quelques-uns de ses habitants les plus remarquables, nous allons, si vous le voulez, ramasser dans le creux de notre main pour les étudier rapidement, quelques parcelles du sol terrestre enfoui sous les grandes eaux. Cette poignée de sable est riche d'enseignements : elle pouvait servir de ciment à plus de vingt discours solides pour un conférencier plus expert que votre serviteur. Pourtant, n'ayez crainte, ce que j'ai dessein de vous en dire tiendra en peu de pages.

Je remarque d'abord que le fond de la mer est, à l'heure présente, le siège d'un de ces immenses dépôts de terrains, d'une de ces sédimentations, pour employer le terme propre, qui ont élevé une partie considérable des continents (1).

Et, comme tout est surprenant dans le fond de la mer, nous admirons ici que cette puissante action géologique est le fait presque exclusif de petits organismes absolument microscopiques. Pour se faire une idée de

---

(1) *Les Organismes Microscopiques de l'Océan et leur action en géologie*, par l'abbé RENARD. — *Revue des Questions scientifiques*, 1878, 1, p. 508.

leur exiguité, il faut songer que 10,000 articles de *diatomées*, (c'est le nom de certains de ces petits êtres), placés bout à bout, font une longueur d'un pouce, et qu'un gramme en contient le nombre fabuleux d'un million cent onze mille cinq cents. La craie blanche est constituée principalement par des cadavres de ces organismes, et, selon l'expression pittoresque de M. Renard, « chaque fragment de craie est un véritable musée de fossiles microscopiques ;... le vernis crayeux dont sont revêtues les cartes de visite peut être comparé à une mosaïque de ces dépouilles organiques, dont la ténuité est telle que le laminoir en donnant le poli est impuissant à les écraser ». Mais, par exemple, cette faiblesse dans la taille est singulièrement compensée par la puissance de la multiplication : en quatre jours, une seule diatomée se trouve être l'heureuse mère d'une lignée de 140 millions de descendants!

En géologie, on l'a dit fort justement, rien n'est si grand que les petites choses. Ce sont ces petites choses qui ont bâti, il y a quelques milliers d'années, des assises de craie qui atteignent à certains endroits plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, et constituent des pays entiers. Ce sont elles qui s'occupent aujourd'hui à recouvrir les trois quarts du monde d'une couche de silice, de calcaire ou d'argile dont les fossiles feront la jubilation des géologues à venir, à supposer qu'il y ait encore des géologues aux temps lointains où les fonds océaniques seront mis à sec.

Ces petits organismes, ouvriers du monde, se rapportent surtout à trois groupes : les diatomées, que l'on range parmi les plantes, les radiolaires et les foraminifères, que l'on considère comme des animaux.

Il y a quelques années, j'aurais peut-être ajouté une quatrième espèce d'organismes microscopiques sous-

marins : le Bathybius. Le Bathybius a joué un rôle trop intéressant pour que je le passe encore aujourd'hui sous silence, et il mérite l'honneur d'une parenthèse.

En 1868, les explorateurs anglais du *Porcupine* découvrirent au fond des bœaux où ils conservaient dans l'alcool leurs trouvailles sous-marines, une sorte de masse gélatineuse ressemblant à du blanc d'œuf légèrement coagulé. Cette masse ne présentait pas trace d'organisation quelconque ; toutefois Huxley et Haeckel crurent voir qu'elle se mouvait. Aussitôt, cette gelée fut déclarée vivante et baptisée d'un nom grec : *Bathybius*, qui signifie « vie profonde », par allusion à la profonde patrie du nouveau venu. Haeckel, le grand champion d'une doctrine transformiste outrée, y voyait une génération spontanée, en ce sens que le Bathybius était l'être vivant le plus simple qu'on pût imaginer, et que, comme tel, il présentait sans aucun doute, ce fameux point critique où la matière brute, minérale, commence spontanément et naturellement à prendre vie. Ce point trouvé, les transformistes allaient bon train : le Bathybius avait donné naissance à des animalcules plus parfaits, ceux-ci à des animaux supérieurs, et de fil en aiguille plus rien ne s'opposait à ce que, à travers les temps géologiques, on remontât de l'homme actuel lui-même, aux éléments, à la matière brute primitive, originelle. On pouvait désormais se passer du Créateur pour expliquer l'apparition de la vie sur la terre, et il suffisait de supposer la matière primitive éternelle, pour qu'il n'y eût plus besoin de Créateur du tout. Tel était le triomphe de la science moderne.

Laissant de côté l'impiété et même l'absurdité philosophique de l'idée, je me borne à cette considération, que l'existence d'un Bathybius, c'est-à-dire d'une matière vivante très simple, n'offrant pas de trace *apparente*

d'organisation, sans devoir être rejetée à priori, n'autorise nullement les déductions illogiques de Haeckel sur son origine spontanée, et sur le perfectionnement progressif de ses descendants.

Mais l'existence même du Bathybius paraît simplement controuvée : depuis 1868, de nombreuses explorations sous-marines ont été faites avec des soins et des précautions toujours croissants; jamais on n'a retrouvé le Bathybius dans l'eau retirée des grandes profondeurs : fait d'autant plus inexplicable que les inventeurs du Bathybius assuraient qu'il recouvrait en grand tous les fonds. Par contre, la matière gélatineuse qu'on trouve régulièrement dans les bocaux d'alcool où l'on conserve des pièces marines, s'explique par une simple précipitation de sulfate de chaux, que l'on produit à volonté en versant de l'alcool dans de l'eau de mer. Inutile d'ajouter que nul n'a plus observé depuis lors de caractère vital dans cette substance minérale. Huxley, lui-même, le parrain du Bathybius, a renié publiquement son filleul, et reconnu la probabilité de son erreur, dans le Congrès de l'Association Britannique tenu à Sheffield, en 1879. Et il semble étonnant, après cette loyale rétractation, de retrouver encore la fabuleuse histoire du Bathybius dans des traités scientifiques d'ailleurs autorisés, tant il est vrai qu'une erreur est plus facile à implanter qu'à déraciner.

De fait, et sans avoir jamais vécu, Bathybius est mort. Laissons la paix aux morts et revenons aux vivants : aux diatomées, aux radiolaires et aux foraminifères.

Les diatomées sont de petites cellules dont la membrane est incrustée de silice. Elles affectent des formes symétriques, souvent très élégantes, et leur carapace de cristal de roche est ciselée de rayures droites et courbes.



qui s'entrecroisent avec une admirable variété. Je ne crois pas qu'il eût été possible à un artiste humain d'inventer une multitude de dessins aussi grande tout en conservant une beauté de lignes aussi parfaite. Du moins, nul instrument ne lui eût permis d'exécuter ses conceptions avec une telle pureté de gravure : nos microscopes les plus perçants ne peuvent découvrir la moindre encochure aux arabesques de ces petits chefs-d'œuvres. Ils sont si fins et si délicats qu'un souffle semble devoir les briser ; mais voici la merveille : les jolies diatomées, grâce à leur petitesse, subissent sans encombre les remous de l'Océan, et, grâce à la nature de leur substance, des séries de siècles peuvent passer sans le ternir sur leur cristal inaltérable.

Les radiolaires l'emportent peut-être en élégance sur les diatomées : comme elles ils ont un squelette de cristal ; le microscope nous les dévoile sous forme d'étoiles sphériques à longs rayons épineux : ce n'est plus de la ciselure, c'est de la marquetterie et de la sculpture profondément et délicatement fouillée. Aussi sont-ils très fragiles.

Les carapaces des diatomées et les squelettes des radiolaires sont en cristal ; la charpente des foraminifères est en calcaire. Pour être presque aussi élégants que les premiers, les foraminifères sont beaucoup plus altérables. Tandis que les agents chimiques ou le feu n'altèrent pas ceux-là, ceux-ci se corrodent et se détruisent sous les acides, toujours abondants dans la nature. Les organismes siliceux, les diatomées et les radiolaires se rencontrent à toute latitude, mais ils ne dominent que dans les régions froides. Ce sont eux qui, dans les mers glaciales, revêtent les deux calottes polaires d'une couche de silice qui s'épaissit sans cesse.

Les foraminifères, au contraire, ne se rencontrent

pas aux mers froides. Ils ne vivent guères qu'aux régions tropicales et tempérées, où du moins leur domaine ne dépasse pas les cercles polaires. Entre ces limites, ils vivent en compagnie des organismes siliceux, mais plus abondants qu'eux, du moins dans les mers tropicales, où ils font au globe terrestre une vaste ceinture sédimentaire entre les continents.

Suivant l'opinion commune, tous ces petits êtres, spécialement les foraminifères, vivent surtout à la surface de la mer ou dans les faibles profondeurs, et ce sont leurs cadavres qui, « tombant en neige fine et continue » (1), s'accumulent en dépôts insondables sur le fond de la mer, les uns conservant leur délicate structure, (ce sont les diatomées et les radiolaires); les autres, (les foraminifères), s'altérant lentement au cours de leur longue chûte, au point de n'arriver dans les fonds les plus bas qu'à l'état de précipité plus ou moins amorphe. On a discuté beaucoup et très ingénieusement sur ces produits de décomposition des foraminifères et d'autres organismes à tests calcaireux tombant à fond. On y a recherché, et avec vraisemblance, l'origine de certaines argiles sous-marines. On a voulu aussi, par des raisonnements beaucoup plus hasardés, en déduire la formation de diverses roches anciennes, même de roches que les géologues s'étaient généralement accordés pour regarder comme d'origine ignée, telles que le granite.

En cette question, comme en tout problème des sciences humaines, il y a des sceptiques, qui nient les données; des modérés, qui, sur ces données, proposent des théories satisfaisantes et probables; et de fougueux

---

(1) Maury.

imaginaires, qui poussent à fond de train des conclusions absolues et emportées jusque par delà les barrières sacrées de la logique.

Sans nous arrêter davantage à ces discussions savantes, remarquons seulement que les petits organismes en question ont sûrement un rôle fondamental dans la constitution actuelle du sol sous-marin, mais que, si grand qu'on le leur fasse, il ne leur est pas tout exclusif. Il est au fond des mers des dépôts d'autres origines, parmi lesquels il faut placer en première ligne les dépôts volcaniques. Ces dépôts, qu'on a reconnu particulièrement tapisser de vastes portions du sol sous-pacifique, sont dûs en partie à des volcans terrestres, mais il sont fournis sans nul doute dans leur plus grande masse par les volcans sous-marins.

Les volcans sous-marins, Messieurs! Ah, si j'avais le loisir et la puissance de vous peindre le terrible tableau d'une éruption sous-marine, et ces formidables batailles entre la fureur du feu et la colère des eaux!... Mais il faudrait être grand poète! Et d'autre part, mes petits foraminifères et consorts ont déjà lassé votre patience; je me hâte de venir à un objet nouveau.

*(A suivre.)*

*Louvain.*

MAURICE LEFEBVRE.





# LACHE !

(Nouvelle.)

---

**E**N dépit de tous ses efforts, Suzanne Raincy ne parvenait ni à dompter, ni même à dissimuler une secrète et pénible préoccupation.

C'était *son jour*, et l'élégant salon aux meubles de satin jaune d'or, aux fenêtres drapées de lampas broché à grandes fleurs maïs, sur fond d'or terni, encombré de bibelots artistiques, de fleurs et d'albums, ne désemplissait pas. Les réceptions de Madame Raincy étaient très suivies.

Suzanne mieux que jolie, possédait cette inaltérable beauté, ce charme indicible qui ne sont autre chose que le reflet d'une âme forte et d'une intelligence rare sur un visage doux et sérieux. — Si elle n'attirait pas les fades compliments et le frivole marivaudage qui sont monnaie courante dans la plupart des salons à la mode, elle avait ce rare et heureux privilège de conquérir et de retenir la sympathie. — Les femmes la recherchaient pour son amitié franche et dévouée, pour son bon conseil, son sens droit et juste; les hommes goûtaient sa conversation attrayante et élevée, aussi éloignée d'une trop libre aisance que dépourvue de gauche timidité.

Son mari et elle réalisaient au plus haut point l'idéal du mariage chrétien. Ils ne vivaient que l'un

pour l'autre, et tous les deux pour les six enfants qui leur formaient la plus belle et la plus enviable des couronnes. Leur fortune était modeste; elle se composait simplement des appointements de Michel Raincy, comme vérificateur des eaux et forêts. On sait que les fonctions de l'administration forestière sont plus honorifiques que rémunératoires; afin d'ajouter aux ressources du ménage, Michel, intelligent et brillant élève de l'école de Nancy, occupait ses loisirs à faire courir la plume, et ses articles souvent remarquables *étaient disputés*, non-seulement par les journaux de la région, mais encore par ceux de Paris.

Cette double situation créait à Mr et à M<sup>me</sup> Raincy de nombreuses relations. La plupart n'étaient point banales, car généralement quand des connaissances nouvelles paraissaient dans l'hôtel du cours Léopold, elles étaient promptement classées; celles que l'esprit futile et superficiel du monde animait seul ne revenaient que rarement; elles trouvaient le salon de Suzanne trop sérieux et n'y rencontraient, d'ailleurs, qu'un froid accueil; les autres — il faut dire que l'élite est presque toujours le petit nombre, — passaient vite au rang d'amis et on les recevait avec la plus cordiale intimité.

Il fallait à Suzanne beaucoup de sagesse et d'économie, pour équilibrer son budget de façon à ce que les réceptions pour ainsi dire obligatoires ne nuisissent en rien à la vie de chaque jour et au bien-être, à l'éducation des enfants.

Mais Suzanne était à la fois très active, très adroite et très raisonnable; ses toilettes, fort simples et qu'elle confectionnait elle-même, suivaient discrètement la mode sans la dépasser et ne tendaient jamais à éclipser celles de ses égales, ou à égaler celles de ses supérieures en position ou en fortune.

Ce jour là, par extraordinaire, M<sup>me</sup> Raincy, habituellement calme, était nerveuse, agitée et n'accordait qu'une oreille distraite à la conversation générale; parfois, elle prêtait l'oreille ou redressait brusquement sa tête penchée sous le poids d'une inquiète pensée; sa main ouvrait et repliait par saccades les lames d'ébène de son éventail en moire grise.. Elle ne retint pas avec les instances accoutumées les amis privilégiés pour lesquels elle prolongeait volontiers l'heure de la réception. Quand le dernier visiteur eût franchi le seuil du salon, le sourire stéréotypé sur ses lèvres s'en effaça, et un gros soupir échappa à sa poitrine oppressée.

Le froufrou de sa robe de soie produisant sur son passage comme un battement d'ailes précipité, elle traversa rapidement dans toute sa longueur le vestibule ouaté d'une épaisse maquette, et tourna le bouton d'ivoire d'une porte à deux battants. A sa grande surprise, le pêne ne joua pas dans sa gâche; elle eût beau malmener la serrure récalcitrante, la porte ne céda pas, et le bruit que fit Suzanne impatiente l'empêcha d'entendre celui beaucoup plus léger d'un papier froissé en toute hâte.

— Michel! disait la jeune femme, Michel, n'es-tu pas là?...

La clé tourna à l'intérieur, la porte s'ouvrit, et Michel Raincy, un peu pâle, son œil troublé faisant vivement le tour de la pièce, parut devant sa femme.

— Quelle vivacité, ma Suzanne! dit-il d'un ton qu'il s'efforçait visiblement de rendre léger.

— Pourquoi te renfermes-tu?...

— Oh! oh! quelle inquisition? Madame ne me permet pas de clore ma porte pour... travailler tranquillement?...

— Ne plaisante donc pas, dit Suzanne, le fond

de ton accent donne un démenti formel à tes paroles!

— Voyons, Suzanne, qu'as-tu? que veux-tu dire et que crois-tu?...

— Je ne sais pas, mon ami.

— Toi si sage, quelle folie!

— Explique-t-on, raisonne-t-on un pressentiment? Michel, pour la première fois depuis douze ans, tu me dissimules quelque chose... Tu travaillais, dis-tu?... fais-moi voir tes comptes ou ton article...

Instinctivement Michel posa la main sur son buvard en maroquin.

— Voyez-vous cette curieuse!... Je travaillais... sans ma plume... L'esprit ne peut-il s'exercer seul?...

— Michel, tu me caches quelque chose...

— Encore!... ma chérie, je... je t'assure que non.

— Tu es pâle, ton regard fuit le mien.

— C'est ton agitation qui me peine et me fait du mal. Je t'en conjure, calme-toi. Dis-moi ce qui t'inquiète, je dissiperai tes craintes.

— Ce matin, à déjeuner, tu ne peux nier avoir été sombre et triste; à peine as-tu goûté à des plats qui te plaisent et que j'avais fait soigner à ton intention... et puis...

— Et puis, voyons, mon cher juge d'instruction?

— Et puis, poursuivit la jeune femme avec effort, quand Louis et Fabien se sont levés de table et ont pris leurs cartons pour se rendre à l'externat, tu ne les as pas embrassés comme à l'ordinaire.

— Vraiment!...

— Non, tu les as serrés contre toi d'un mouvement passionné...

— Eh! tous les jours on a de ces élans de tendresse. Suzanne, en continuant ainsi tu m'affligeras, je crains que ton imagination ne t'occasionne des secousses malades...

Madame Raincy soupira.

— Michel, tu vas me jurer...

Il l'interrompit avec une sorte de colère.

— Allons! dit-il, cesse cet enfantillage. Voici cinq heures, ne dois-tu pas chanter au salut, chez les Dominicaines?..

— J'avais promis, mais je n'y songeais plus...

— Il est grand temps que tu partes. Va... va t'habiller, ma Suzanne, et prie bien le bon Dieu...

Elle hésita un instant, puis voyant l'air mécontent de son mari, elle n'osa point insister davantage. A regret, elle fit un pas vers la porte, retournant vers lui la tête...

— Allons! fit Michel, viens m'embrasser, enfant...

Très-tendrement il baisa son front et ses joues; elle lui rendit avec effusion son étreinte et enfin franchit le seuil.

La porte refermée. Raincy tomba dans un fauteuil et étreignit son front entre ses mains crispées.

— Oh! Dieu! ô mon Dieu! gémit-il d'une voix sourde, elle voit trop clair!...

A l'église, sous les arceaux de la paisible chapelle où la demi-obscurité et le silence répandent un calme mystique, Suzanne se rassérena un peu; elle pria, elle pleura sans trop savoir pourquoi devant le Dieu compatissant et indulgent à toute souffrance. Ces larmes détendirent ses nerfs surexcités.

Quand elle sortit, le salut terminé, il était plus de six heures, le jour baissait rapidement. — Au lieu de rentrer chez elle par le plus court, elle prit des rues détournées, car elle voulait aller chercher ses deux fils externes au petit collège des Oblats de Marie. — Quand elle arriva ils étaient déjà partis sous la conduite d'un frère convers. — Suzanne s'en revint seule.



Et avec cette solitude que la tristesse de la nuit descendant sur la terre, rendait plus lourde, ses inquiétudes lui revinrent aussi.

Elle se mit à marcher plus vite, éprouvant une grande hâte de quitter l'ombre que projetaient plus épaisse les grands arbres du cours et de retrouver sa maison vivante et gaie, la lanterne aux verres de couleur éclairant le vestibule, les enfants s'y bousculant pour arriver plus vite à leur mère, et Michel l'attendant dans la salle à manger, paisiblement, les pieds sur les chenêts, au coin du feu, près de la table dressée.

C'était l'accueil de tous les jours quand elle rentrait au logis; ah! qu'il lui tardait de se réchauffer à cette tiède atmosphère chargée de tendresse, car vraiment sous ces arbres, dans cette route sombre où les pas s'assourdisaient sur le sable fin, il faisait trop froid et trop noir!...

Un frisson agita Suzanne. Novembre était un triste mois et l'hiver venait vite!..

Tout à coup elle tressaillit et s'arrêta comme si un choc violent l'eût clouée sur place. Le nom de son mari arrivait à ses oreilles prononcé par un homme causant avec un autre, et marchant en sens inverse de la jeune femme.

— Oui, répondit le second, c'est une triste affaire; Raincy a agi en brave et en galant homme, il ne pouvait faire autrement...

Tout en parlant ils dépassaient Suzanne sans la voir. Alors elle fit volte-face, et, sans bruit, se mit à les suivre...

— Quel malheur, tout de même, reprit le premier, que la vie d'un honnête homme, d'un homme utile, intelligent, d'un père de famille soit à la merci d'un paltoquet, parce que ce paltoquet aura l'humeur provocatrice...

— Eh! mon cher, que voulez-vous? comme toute loi, la loi du monde est dure... et il n'est pas permis de s'y soustraire. — Raincy n'avait autre chose à faire que de jeter sa carte à ce monsieur et de désigner ses témoins...

— Tout le cercle est en rumeur, paraît-il. On aime beaucoup Raincy et infiniment moins Dartois. — Vous avez été témoin de la bagarre?..

— Oui, nous étions plusieurs qui avons tenté de nous interposer, mais sans succès.

— A quelle heure la rencontre?...

— Demain au petit jour; dans un bois du côté de Comblaine, dit-on...

Suzanne tremblante comme une feuille et si défaillante qu'elle croyait tomber fut obligée de s'arrêter et de s'adosser au tronc d'un arbre. — Elle en savait assez. A quoi bon, d'ailleurs, suivre ces hommes, puisqu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre; elle se demandait seulement si ses jambes fléchissantes la porteraient jusqu'au logis... si ses nerfs reprendraient assez de ressort pour lui permettre de quitter son appui, de faire quelques pas et de franchir le court espace qui la séparait de sa maison.

Les deux mains serrées sur la poitrine, elle laissait couler de ses yeux sans les sentir glisser sur ses joues de grosses larmes, des larmes amères... Son imagination n'avait donc pas forgé à loisir d'effrayantes chimères, et cette double vue qui semble départie aux cœurs très-aimants ne l'avait donc pas trompée.

Son Michel allait se battre!... Oui, tout à l'heure un homme le disait d'un ton indifférent, à peine apitoyé... Il ne pouvait faire autrement, sans se déshonorer; rude loi que celle d'une société qui ne vit que de préjugés, mais loi inflexible!...

Inflexible! et pourquoi?... avant d'appartenir à la société indifférente et cruelle n'était-il pas à sa famille? à sa femme, à ses enfants!... Avant d'obéir aux préceptes du monde, ne devait-il pas s'incliner devant ceux de la religion, n'avait-il pas à obéir aux ordres de l'Eglise, plus sacrés que le code d'un faux honneur?...

Michel, si intelligent et si chrétien, avait-il donc perdu de vue ses premiers devoirs, ceux de croyant et de chef de famille, pour ne plus songer qu'à des devoirs secondaires et illusoire? Craignait-il plus le jugement des hommes que la condamnation de Dieu?... Plus encore que la vie de Raincy, son âme apparaissait en péril à la courageuse femme. Vite, vite, il fallait qu'elle se rendit à son poste près du noble — mais faible cœur dont elle était depuis douze ans l'égide et le conseil.

Galvanisé, Suzanne se prit à courir; d'une main fiévreuse, tout en accélérant le pas, elle cherchait au fond de sa poche le passe-partout qui ne la quittait pas.

Elle trouva du premier coup la serrure, comme si ses yeux eussent percé les ténèbres de plus en plus épaissies; elle poussa le battant de chêne, elle entra.

Les enfants l'entourèrent et tout d'un coup saisis de la voir pâle et bouleversée s'arrêtèrent sans l'embrasser.

— Qu'as-tu, mère, s'écrièrent-ils. Es-tu malade?...

Elle fit de la tête signe que non.

— Où est votre père?...

— Papa? dit Fabien, il est là dans son bureau. Monsieur de Lafforgue et Monsieur Haudouin sont venus tout à l'heure...

M<sup>me</sup> Raincy tressaillit.

— Ils sont restés longtemps?...

— Pas bien longtemps, Maman. Il y a déjà un moment qu'ils sont partis.

Suzanne traversa le vestibule; elle jeta un coup

d'œil dans la salle à manger où la femme de chambre achevait de dresser le couvert.

— Il est bien plus de six heures, Madame, dit la servante, et Thérèse a déjà demandé deux fois s'il fallait servir, si Madame était rentrée.

— Dites qu'elle serve.

Tout en otant sa capote et sa pélicie, Suzanne ouvrit la porte du cabinet de travail.

— Michel, dit-elle, le plus tranquillement qu'elle put, veux-tu venir dîner, c'est prêt.

A peine parlèrent-ils pendant le repas, ils mangèrent moins encore. De bonne heure, Suzanne emmena les enfants; les quatre petits couchaient dans un vrai dortoir; dans un cabinet près de la chambre du père et de la mère, deux lits jumeaux attendaient Louis et Fabien.

Quand tous les yeux clos et les respirations devenues sonores et régulières assurèrent Suzanne que le sommeil était général, elle se jeta à genoux devant son crucifix, les yeux fixés sur le Christ, dans une expression d'ardente prière, puis elle descendait rapidement.

Dans le cabinet de travail, elle entendait Michel, aller et venir d'un pas saccadé. Elle marcha tout droit vers lui, lui prit les mains et le regardant bien en face :

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu te battais demain matin? demanda-t-elle nettement.

— Suzanne!...

— Oui, pourquoi?...

— Qui t'a appris?...

— Qu'importe! mais toi, pourquoi me l'as-tu caché?...

— Pourquoi? hélas! ma bien-aimée, à quoi bon te torturer, t'alarmer; je me sens si faible devant tes douleurs... Tu aurais bien su assez tôt...

— Oh! ce sont là de mauvaises raisons. Tu ne

voulais pas m'émotionner, dis-tu?... et si demain, sans préparation aucune, on m'avait rapporté ton corps inanimé?...

— Dieu ne permettra peut-être pas?...

— Te doit-il sa protection, Michel, en échange du mépris que tu fais de sa loi?... Tiens, la vraie raison de ton silence, la voici, tu savais qu'en te battant en duel, tu commettais un crime, et tu ne voulais pas que je l'empêchasse...

— Pauvre enfant, que peux-tu contre la loi de l'honneur...

— Fausse loi, faux honneur!... Je ne reconnais ni l'un, ni l'autre.

— Mais moi...

— Toi non plus. — Tu es chrétien, tu es pieux, Michel; tu sais que l'église réprovoe le duel et excommunie les duellistes...

— On m'a insulté, Suzanne! Tu ne peux vouloir qu'on le fasse impunément; un insolent a levé la main sur moi, et si elle n'a pas touché ma joue, je n'en tiens pas moins le soufflet pour reçu... Comment, tout ton sang ne bouillonne pas!... accepterais-tu donc de me laisser déshonorer?...

— Oh! l'insulte ne déshonore que l'insulteur...

— Logique de femme!...

— Non, logique honnête et religieuse... Au fond tu le comprends, Michel.

— Oui, je le comprends, oui je juge ainsi, mais le monde...

— Oh! Michel, qu'est le monde en face de Dieu?... Ses préjugés ont-ils plus de poids que la vie d'un homme... Quoi! pour une futile querelle, tu dois risquer tes jours!... et si tu meurs pour obéir à cette loi absurde et criminelle, que fera en faveur de ta

veuve, de tes orphelins, la société qui t'aura volé à eux, au nom de je ne sais quel droit?...

— Pauvre Suzanne! ton cœur te trahit; tu as peur d'une issue fatale et ma mort seule...

La jeune femme redressa fièrement la tête :

— Non, dit-elle, d'une voix assurée, je ne suis pas indigne de toi, je ne suis pas pusillanime; je t'aime plus que tout au monde, mais comme toi, je préfère l'honneur à la vie...

— Tu vois bien...

— Seulement toi, tu envisages fausement l'honneur; il ne consiste pas dans la considération d'un monde faillible et injuste; il consiste dans la conscience du devoir accompli. Je crains ta mort, dis-tu. Oui, certes, mais je t'enverrais la braver pour l'accomplissement d'un devoir... d'un acte de dévouement. Ce qui m'épouvante, Michel, c'est la perte de ton âme. Je me résoudrais à te pleurer avec l'espoir de te revoir un jour prochain; mais penser que tu serais à jamais perdu pour Dieu, pour moi! que nos éternités ne se rejoindraient jamais, que nos enfants ne pourraient plus aspirer à revoir au ciel le père qu'ils ne verraient plus sur la terre, voilà ce qui me rendrait folle de désespoir... Voilà ce que j'empêcherai à tout prix... Cela ne sera pas, Michel...

— Suzanne, on m'appellera un lâche... tous les regards se détourneront du mien, toutes les mains fuiront ma main comme si j'étais un voleur ou un faussaire... Suzanne peux-tu vouloir cela?...

— Michel, cela peut-il t'effrayer plus que la colère de Dieu et que l'éternité de haine, de désespoir sans remède des damnés... Michel, le brevet de courage qui te sera décerné par les hommes te suffira-t-il, si tu es un lâche en effet?...

— Un lâche, moi!...

— Oui, ta conscience te le criera à toute heure du jour, tu auras méprisé Dieu pour le monde... et moi... moi... oh! Michel!... je ne pourrai plus t'estimer... et sans estime, un amour comme le nôtre ne peut plus vivre...

— Suzanne, tu es cruelle, tu me fais bien mal...

— Je le dois... mais crois bien que je déchire mon cœur en même temps que le tien... O mon mari, toi que j'ai choisi et aimé entre tous, parce que tu partageais ma foi religieuse en même temps que mes sentiments, parce que nos cœurs et nos âmes étaient pareils et leur fusion complète, écoute-moi. Ne nous séparons pas... ce serait peut-être pour jamais... Michel, ne préfère pas un monde indifférent à tes enfants, à ta femme, au ciel et à Dieu!... Je t'en supplie, tiens, me voici à genoux... à tes pieds... Michel, au nom de notre constante tendresse, au nom des chères petites têtes de nos enfants, au nom du Maître et du Juge de tous, je t'en conjure, immole un faux point d'honneur au salut de ton âme... Ne te bats pas, Michel!...

Eperdue, Suzanne se traînait sur ses genoux, les mains levées vers son mari; ses joues pâles se marbraient de l'ardent sillon des larmes, et son regard exprimait la plus éloquente supplication...

(A suivre.)

Bonne DE BOÜARD.





## POÉSIES.

### CARNAVAL DE VENISE.

---

**L'**AIR du Carnaval de Venise pleure,  
Et je me souviens d'un beau soir de bal :  
Ici-bas tout meurt et rien ne demeure ;  
J'écoute mourir l'air du Carnaval.

Je me ressouviens d'un beau soir de bal ;  
Les violons doux et les mandolines  
Redisaient un air de vieux carnaval,  
Enivrant les sens de notes câlines.

Les violons doux et les mandolines  
Chantaient lentement d'anciennes polkas.  
Enivrant les sens de notes câlines,  
Valses du Danube ou bien mazurkas.

Et comme on jouait d'anciennes polkas,  
Elle m'apparut de soleil coiffée ;  
— Valses du Danube ou bien mazurkas, —  
De grands cheveux d'or, parure de fée.



Elle m'apparut, de soleil coiffée,  
Regardant au loin les vagues bleuir :  
De grands cheveux d'or, parure de fée,  
Et le regard doux comme un souvenir.

Or, comme on voyait les vagues bleuir,  
L'orchestre joua des valsez bizarres,  
Des airs évoquant le ressouvenir  
Sur les clairs hautbois et sur les guitares.

L'orchestre joua des valsez bizarres,  
Puis tout s'éteignit dans un long soupir,  
Et le dernier son vibrant des guitares  
Semble un goëland qui s'en va mourir.

Et tout s'éteignit dans un long soupir...  
Elle repartit sur une gondole  
Comme un goëland qui s'en va mourir ;  
Sa robe ondulait à la brise molle.

Elle repartit sur une gondole,  
Et j'en ai rêvé dans le soir amer ;  
Sa robe ondulait à la brise molle,  
Blanc rayon de lune, et frôlait la mer.

J'ai songé longtemps dans le soir amer ;  
Ici-bas tout meurt et rien ne demeure...  
Et je rêve d'Elle au bord de la mer...  
L'air du Carnaval de Venise pleure....

HENRY BORDEAUX.

## EN REGARDANT LE CIEL...



QUAND j'étais tout petit, si petit que ma mère  
Devait pour m'embrasser se baisser jusqu'à terre,  
On me disait souvent  
Qu'en chaque étoile d'or de la voûte sublime  
Un ange du Seigneur s'inclinait sur l'abîme  
Pour sourire la nuit au sommeil de l'enfant.

Ma mère l'avait dit, je croyais sa parole;  
Ma maîtresse l'avait répété dans l'école,  
Je la croyais aussi;  
Avant de m'endormir, le soir, dans ma couchette  
Mes lèvres et mes mains faisaient une risette  
A ce peuple d'élus en leur disant : merci.

Puis je leur demandais, seul, dans la nuit obscure,  
De conserver toujours mon âme blanche et pure  
Sous le regard de Dieu,  
Pour pouvoir ainsi qu'eux devenir un bel ange  
Qui se répand le jour en des chants de louange  
Et la nuit, astre pur, vient briller au ciel bleu.

Oh! je ne rougis pas de cet enfantillage;  
Oh! si pour croire encor comme on croit à cet âge  
Sans vain raisonnement,  
Je n'avais qu'à donner le fatras de science  
Dont l'étude a chargé ma naïve croyance,  
Non, je n'attendrais pas l'espace d'un moment.

E. P.



## EN OUVRANT MON COFFRET.

**J'**AI sauvé des cruels naufrages,  
 Des souvenirs de tous mes âges....  
 Ils dorment là... Mon cœur souffrait  
 Quand il les mit dans mon coffret.

De ce qui meurt vie embaumée,  
 Souvenirs, trace bien aimée  
 De ce qu'on espère en secret,  
 Tout est bien là, dans mon coffret.

Quand vient le doute ou la souffrance,  
 Quand je heurte l'indifférence,  
 A toi, je viens, ami discret.  
 Que je t'aime, ô triste coffret!

Bonheurs passés, amitiés mortes,  
 Doux souvenirs de toutes sortes,  
 Tristes épaves du regret,  
 Serrez-vous bien dans mon coffret!

V. M. DENDAL.

*-Le 21 juillet 1889.*



## DERNIÈRE ROSE.

**P**ENCHANT sa tête endolorie  
 Sur les feuillages encor verts  
 La dernière rose est flétrie  
 Au premier souffle des hivers;

Et ses feuilles décolorées  
Au bord du gazon jaunissant  
Frissonnent, pâles et navrées,  
Sous les pas distraits du passant.

Pauvre fleur que le vent défeuille,  
Tendre rose au triste déclin,  
Il n'est plus de main qui te cueille  
Et personne hélas ! ne te plaint.

Pourtant au sentier solitaire  
Parfois je songe en contemplant  
Tes pétales couvrant la terre  
Comme d'un linceul rose et blanc.

Fleur des amours, la moindre bise  
Fait ternir ton teint velouté  
Et ta frêle tige se brise :  
La Rose meurt avec l'Été.

Et malgré tout l'homme se fie  
A de vains et trompeurs appas  
Et cherche aux sentiers de la vie  
Des fleurs qui ne se fanent pas.

JOS. SCHRAMME







## CHRONIQUE PARISIENNE.

**C**ONTINUONS aujourd'hui notre visite à l'Exposition universelle et notons les autres œuvres remarquables que nous avons pu admirer dans la section belge des Beaux-arts.

M. JAN VERHAS a envoyé un joli tableau : la *Revue des Ecoles* (appartenant au musée de Bruxelles). Il y a là de bien jolies et mutines figures qui passent devant le Roi et la Reine des Belges.

Les natures-mortes de M. ALFRED VERHAEREN nous font songer à Vollon dont cet artiste a tout le talent énergique.

Le *Buisson de Roses* de M. JEAN ROBIE est un véritable chef-d'œuvre de dessin et de coloris, c'est fin, délicat et joli.

M. CARL NYS a deux envois remarquables : *A l'Atelier* et *Portrait de mon père*, qui montre une remarquable connaissance de l'étude de l'air ambiant.

*Le Repos* de M. JOSSE IMPENS fait songer à Ribot et à Ribera. Quelle merveilleuse entente du clair-obscur.

On se sent ému devant le *Retour de l'office* (appartenant au musée de Bruxelles) de M. FRANZ COURTENS. C'est plein de sentiment. Comme ces physionomies sont vraies et comme il y a de l'air dans cette campagne.

Il y a de remarquables effets de lumière dans *la fille du pêcheur* de M. EDMOND DE JEAN.

M. STEVENS sait fort bien rendre les élégances mondaines, c'est un virtuose de la palette. M. KNOPFF qui a beaucoup de talent s'en sert malheureusement pour peindre des énigmes prétentieuses et ennuyeuses. Combien je préfère à cela *la femme tirant de la bière* de M. LOOYMANS, un vrai naturaliste, ou *l'homme fumant* de M. DE SMETH qui a si bien rendu la lumière intérieure.

Parmi les peintres de marines voici M. MOLS avec son *Panorama d'Anvers*, un chef-d'œuvre; M. CLAYS avec ses belles marines et ces effets de ciels pommelés se reflétant dans les eaux; M. BOUVIER qui a une prédilection particulière pour les mers calmes aux fines teintes grises. M. STOBBAERTS peint des vaches dans la courle atmosphère des étables. Ces vaches sont la nature même. Les tableaux de cet artiste sont dignes d'un musée.

M. CLAUZ a un talent agréable, il se plaît à rendre la fraîcheur

des cours d'eau, des prairies vertes, le tremblement des cimes par le vent. M. COURTENS a su rendre dans sa *Pluie d'or* le véritable aspect de la belle nature flamande.

Dans l'exposition de la sculpture belge, nous avons de bonnes choses à signaler. Indiquons une *faneuse endormie* et *après le Bain*, largement modelés par M. DEVILLEZ; la *Prière*, groupe rempli d'émotion et de délicatesse par M. CHARLIER; deux têtes de héros qui sont des merveilles de vie par M. DE VIGNE; une *Héro* très gracieuse par M. LE ROY; une superbe statue du *Taciturne* par M. VAN DEN STOPPEN; un délicieux bas-relief pour la façade d'un orphelinat par M. DILLENS, un maître.



On retrouve chez les artistes de la Hollande quelque chose du goût pour le détail qu'avaient les anciens maîtres flamands.

M. JOSEPH ISRAELS s'est inspiré de REMBRANDT dans *l'Enfant qui dort*, un chef-d'œuvre d'une intense poésie. Ses *Paysans à table* sont merveilleusement rendus. M. MESDAG est le grand maître hollandais pour la peinture de marine. Sa *marée montante* est d'une remarquable vérité.

Les portraits exposés par M<sup>lle</sup> THÉRÈSE SCHWARTZ sont vigoureusement peints. On dirait de la peinture faite de la main d'un homme. La *tutelle de Bébé* vigoureusement peinte et éclairée d'une jolie lumière fait grand honneur à M. NEUHUYS. M. KEMMERER est le grand maître du joli; que de joie et de charme dans ses piquantes toiles intitulées *la Romaine*, *la Bouquetière*.

Enlevé d'un pinceau habile le *Beau jour d'été* par M. WILLEM MARIS. Il y a là deux vaches rendues de main de maître.

*Le Patient*, destiné à la Galerie des offices de Florence, par M. BISSCHOP, est un chef-d'œuvre largement enlevé. L'effet de lumière fait penser à Rembrandt.

M. TEN CATE est un délicieux paysagiste qui connaît Paris comme un vrai parisien. Ses *Vues de Paris* sont merveilleuses de vérité.

Les *Pastels* de M. HUBERT VOS, sont d'une habileté peu commune et bien jolis de couleur. La sculpture n'est représentée que par un *Echo* gracieux de M. F. LEENHOFF et un remarquable *portrait du poète Hofdyk* par M. PAUL VAN HOVE.

Les artistes allemands ont tenu à figurer à l'Exposition universelle. Ils ont bien fait, car l'art doit être universel et non de coterie.

En tête de ces artistes marche M. UHDE avec la *Cène*, un chef-d'œuvre. Ces ouvriers misérables qui représentent les apôtres ont un aspect saisissant qui émotionne et charme.

M. MAX THÉDY avec ses *Religieuses en prière* rapproche de M. Henner. Son dessin est des plus corrects.

M. VON STETTEN a exposé de jolis portraits,

M. KUEHL a fait deux œuvres des plus remarquables avec ses *Orphelines* vêtues de rouge et ses *Joueurs de cartes* d'un si grand naturel dans une salle où règne une belle lumière.

M. WILHEM LEIBL a des têtes d'une expression admirable et M. MAX LIEBERMANN nous montre une *échoppe de savetier* prise sur le vif.

Je regrette vivement de n'avoir vu figurer parmi ces œuvres quelques toiles du maître GEORG SCHILDKNECHT qui peint si bien les paysans. Nous avons perdu là le plaisir de voir plusieurs chef-d'œuvres.

A côté de l'Exposition universelle s'est ouverte l'*Exposition des Indépendants* dont il me faut dire rapidement quelques mots. On sait que les *Indépendants* ont fait une société où il n'y pas de Jury, ce qui fait qu'on rencontre dans leur exposition de bonnes choses mais aussi de très mauvaises. Il y a malheureusement les *Impressionnistes* qui s'y donnent rendez-vous. La plupart de leur travaux pourraient être soumis au docteur Charcot. Je n'ai jamais pu comprendre cette peinture avec des petits points où il n'y a nul dessin, ni nulle perspective. A côté de cela nous trouvons quelques œuvres fort belles. Signalons : de M. SERENDAT DE BELZIM, un tableau religieux *Sainte-Femme au pied de la Croix* d'un grand sentiment, plein de foi et de poésie religieuse, une *Jeune femme dans son atelier*, toile d'une délicatesse charmante et un délicieux souvenir de *Bains de mer*; de M. TESSIER une excellente étude du *Musée du Trocadéro*; de M. VALTON un *portrait* fort bien enlevé. Signalons encore de belles natures-mortes de M. LOUIS MOSTERTMAN; un remarquable *effet d'orage* par M. NADEZ; une excellente vue du Pont-Neuf de M. LUCE; de jolies fleurs de M. GINTRAC-JOUASSET; un beau *portrait de M. Dravigny*, de la Comédie française, par M<sup>me</sup> GRANDMOUGIN; deux remarquables paysages de M. MARIO-CARL ROSA; plusieurs délicieuses toiles de M. ALFRED LE PETIT, le caricaturiste bien connu; des pastels ravissants de M. ALBERT DAGNAUX.

Dans notre prochaine chronique nous continuerons l'étude de Beaux-arts à l'Exposition universelle.

FRANÇOIS BOURNAND,

*Rédacteur en chef du Paris-Salon,  
Professeur d'Esthétique à l'Association polytechnique,  
Ancien vice-président du Cercle catholique de St-Roch.*

---

N. B. Nous nous faisons le plaisir d'annoncer l'apparition prochaine à la librairie Albert Savine de Paris d'un livre historique dû à notre collaborateur M. François Bournand. Cet ouvrage tout d'actualité et rempli de faits inédits et intéressants a pour titre *A Paris sous la Terreur*.

N. D. L. R.







## BIBLIOGRAPHIE.

---

Le *Fidelio* de Beethoven, avec réflexions sur le système suivi par *Beethoven* et celui de *Wagner* par Ferdinand Loise, membre de l'académie. (Extrait de la *Revue Belge*. Louvain, Fonteyn, imp.)

**M**ONSIEUR FERDINAND LOISE, analyse dans une brochure de 25 pages le chef-d'œuvre de Beethoven, *Fidelio*. Il le fait en connaisseur, et donne aussi bien l'analyse dramatique et musicale de la pièce, que le résumé concis et clair des circonstances dans lesquelles cet opéra a vu le jour et des péripéties de son existence.

Dès la p. 13, M. Loise prend l'offensive contre Wagner. Il paraît donner la quintessence de son idée par cette interrogation relative aux dernières œuvres de Wagner : « Où sont les phrases « qui s'impriment dans l'oreille et qu'on puisse retenir. » La discussion sur ce terrain est assez difficile, en ce qu'il fait de la musique une chose essentiellement relative. Toutefois cette proposition appliquée aux prédécesseurs de Wagner semble inexacte. Palestrina, entr'autres, et le grand J. S. Bach ont certes fait de la musique excellente, nul ne le contestera. Qui donc pourra dire que leurs œuvres abondent en phrases qui « s'impriment dans l'oreille? » Si Mozart à 12 ans, a pu saisir au vol le fameux *Miserere* de la chapelle Sixtine, c'est que ce morceau constituait pour lui un composé de phrases qui s'imprimaient dans l'oreille et se pouvaient retenir, mais pour lui seul, Mozart.

M. Loise est peut-être un peu hardi quand il parle (p. 14) du « charme sentimental, caresse de l'oreille et ivresse de l'âme « qui se dégage des belles mélodies modulées sur la base d'une « tonalité soutenue. »

De nouveau, tout ici est relatif : sans remonter aux anciens grecs et à leurs modes à base essentiellement soutenue, il est

permis de faire remarquer que les anciens compositeurs tels que Lully, Rameau et tous les prédécesseurs de Beethoven, usaient plus largement que celui-ci de la « tonalité soutenue ».

Toute critique étant essentiellement le reflet des tendances de l'auteur il faut partir du principe que des goûts et des couleurs on ne discute pas. M. Loise tient pour Meyerbeer qui « après « avoir fondu dans une trinité harmonieuse la science de l'instrumentation allemande, l'inspiration de la mélodie italienne et l'action « dramatique française, est parvenu à trouver sa manière personnelle composée de tout cela, avec quelque chose en plus, le « génie, un génie fait de charme, de puissance et de grandeur. »

C'est la première fois que nous trouvons Meyerbeer coté à un taux aussi élevé. De quel musicien pourrait-on dire quelque chose de plus énergiquement laudatif?

L'auteur s'appuie avec insistance sur le témoignage de Fétis. Il y a déjà bien des années que le prédécesseur de M. Gevaert au conservatoire de Bruxelles écrivait les lignes citées par lui : les idées ont depuis fait du chemin, tout comme elles avaient progressé avant M<sup>r</sup> Fétis depuis les temps plus reculés de Dalayrac et de Philidor.

M. Loise croit à la victoire de *Guillaume Tell*, de *Faust* et des *Huguenots* sur les œuvres de Wagner. Pourquoi choisir ces trois opéras; quelles raisons peut-il invoquer pour leur assurer l'immortalité? Aucune, ce semble, si ce n'est son impression propre. Au fond, se trouve toujours le problème insoluble : Qu'est-ce que la musique?

S'il faut pour le résoudre invoquer le suffrage du plus grand nombre, il est tort à craindre que le verdict populaire désignera comme les musiciens par excellence, Offenbach, Lecocq et C<sup>ie</sup>.

Il est un point toutefois, que nous devons relever. M. Loise avoue s'être rendu à une représentation de la *Walkyrie* sans avoir « étudié ni même lu la partition ». L'expérience n'est point sans témérité. Quelle conclusion veut-il en tirer? Que la musique de Wagner est difficile à comprendre et que son système demande une véritable initiation pour être saisi et goûté? C'est probable, mais le fait n'est contesté par personne.

L'auteur donne vers la fin un conseil excellent aux jeunes compositeurs (p. 24), le voici : « Admirez tout ce qui est admirable, mais tachez de vous dégager de tout fanatisme pour ou « contre tel système. Aucun n'est en pleine possession du vrai. « Il n'y a dans tous qu'une portion de vérité. Cherchez-la avant « tout et ne vous bornez pas à grossir le nombre des imitateurs. » C'est fort bien dit.

A.



Summa Theologica S. Thomæ, 6 forts vol. in-8° 15 f.; Summa contra gentiles, 1 vol. in-8° 3 f. — Rome, librairie Forzani.

LE libraire-éditeur Forzani, de Rome, a entrepris, conseillé par de hauts dignitaires ecclésiastiques et des supérieurs de séminaires, la publication d'une édition économique des deux *Sommes* de S. Thomas, édition réunissant surtout les trois avantages suivants : correction, prix réduit, belle impression.

Un éminent prélat de Rome, un savant professeur et un ardent partisan de S. Thomas, a été chargé du texte, qui a été pris sur l'édition originale la meilleure. L'impression en caractères elzéviros, d'une netteté et d'une régularité parfaite, est vraiment digne de la librairie Forzani, si avantageusement connue en Italie par la supériorité de ses travaux. Quant au prix, il est vraiment surprenant pour un ouvrage aussi achevé à tous les points de vue; car le beau papier teinté, imitation parfaite du papier de Chine, est digne de l'impression.

Aussi les éditeurs ont-ils été honorés d'une grande médaille d'or de Léon XIII, accompagnée d'une lettre flatteuse du Cardinal Pecci, préfet des études théologiques, au nom du Pape. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de la citer.

Nous sommes heureux de pouvoir recommander au clergé cette édition la plus correcte, la plus belle et cependant la moins chère de toutes.

Le sixième vol. de la *Somme théologique* est composé de six index très précieux et très complets.

J. LANDEAU.



Primevères. *Poésies*, par V. DENDAL. — Gand, A. Siffer; 1889. — Prix : fr. 1,00.

PRIMEVÈRES!... une oreille distraite pourrait entendre : PRIMES VERS, *premiers vers*. En effet ce sont les premières éclosions d'une plante poétique s'ouvrant au jour de la publicité. Mais s'il y a printemps de part et d'autre, dans le titre et dans l'œuvre une différence s'accuse néanmoins... La nature fait parfaitement ce qu'elle fait, et qui pourrait signaler dans la primevère un défaut? La main humaine au contraire ne peut donner du premier coup à l'œuvre matérielle ou intellectuelle la beauté idéale : la perfection, même relative, exige le long exercice. Quoi d'étonnant donc si les vers de M. Dendal qui sont vraiment, croyons-nous, ses tout premiers vers, trahissent sous la fraîcheur et la pureté chrétienne de leur inspiration l'inexpérience et la faiblesse du versificateur?

J. C.

L'amour saigne... *Poésies*, par CHARLES SLUYTS. —  
Louvain, Aug. Fonteyn. — 1889.

**H**NE jolie plaquette... Quant au contenu, il est étrange, très étrange. Non que le sujet, un amour non partagé, ignoré même de celle qui en est l'objet, soit extrêmement nouveau, mais il est traité avec une mélancolie vague, pleine de rêveries vaporeuses, et dans une langue indécise qui constituent une originalité *sui generis*.

L'auteur ne vise pas cependant au genre décadent et symbolique, puisque ses vers ont paru dans la « Revue Belge » qui réagit contre les tendances modernistes outrées. M. Sluyts a d'ailleurs dans cette même Revue, comme prosateur et comme critique, fait preuve de qualités plus solides. Mais ses vers manquent trop souvent à notre avis de nerf dans la facture, de clarté dans l'expression, de netteté dans l'image; ils peuvent avoir cependant un certain charme doux et indéfinissable qui peut-être suffisait à ce sujet-ci... J. C.



Un héros belge, Don Juan d'Autriche, par EMILE  
VAN ARENBERGH. — Société St-Augustin, Bruges.  
— 1889. — Prix : fr. 2,00.

**C**ETTE histoire de don Juan d'Autriche est un bon et un beau livre, où se révèle à la fois le talent de l'historien et celui du littérateur. Les lecteurs de cet ouvrage ratifieront, nous n'en doutons pas, le jugement de la Société Littéraire de Louvain, qui a couronné cette œuvre dans un concours ouvert dernièrement par elle.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire pour présenter aux lecteurs du Magasin Littéraire le livre de M. Van Arenbergh, que de reproduire les paroles par lesquelles M. Léon de Monge, professeur de Littérature française à l'Université catholique, appréciait l'histoire de don Juan et résumait l'avis du jury. « L'histoire de *don Juan d'Autriche*, disait-il, convient au public intelligent tout entier. C'est un tableau très exact et très vivant, maintenu dans de justes limites, ni trop détaillé, ni trop sommaire, d'une lecture attrayante et facile, quoique d'un ton généralement grave. Nous avons été très heureux de décerner le prix de la prose à un jeune poète dont le nom et les vers vous sont connus. Il vient de se révéler comme historien.

« Aux dons naturels que Dieu lui a libéralement accordés, il a su joindre des qualités qui ne s'acquièrent que par la conscience et le travail. » Nous n'ajouterons rien à ces mots, la compétence de celui qui les prononçait, rend inutile tout autre éloge.

Mais nous formulerons un vœu : nous souhaitons que M. Van Arenbergh consacre son talent à écrire la biographie d'autres de nos grands hommes; les héros ne manquent pas dans notre histoire; en décrivant leur vie comme il a décrit celle de don Juan, il fera œuvre à même temps de science et de patriotisme. A. DE RIDDE















## DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE.

### I.

**E**N 1548, Etienne de la Boétie a écrit un traité intitulé : *La Servitude Volontaire*. Cet écrit fort court a été joint à un certain nombre d'exemplaires des œuvres de Michel Montaigne, et l'abbé de La Mennais l'en a extrait pour en donner une édition séparée, qui parut en 1835. Il la fit précéder d'une préface, où il rapporte l'opinion de l'auteur des *Essais* sur cet écrit : « Ma suffisance ne va pas si avant que  
« d'oser entreprendre un tableau riche, poly et formé  
« selon l'art. Je me suis avisé d'en emprunter un  
« d'Estienne de la Boétie, qui honorera tout le reste de  
« cette besogne. C'est un discours auquel il donna nom,  
« *La servitude volontaire* : mais ceux qui l'ont ignoré  
« l'ont bien proprement rebatisé, le *Contre-un*. Il l'es-  
« crivit par manière d'essay, en sa première jeunesse,  
« à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court  
« pièça es mains des gens d'entendement, non sans bien  
« grande et méritée recommandation, car il est gentil,  
« et plein qu'il est possible (1). »

Lorsque La Mennais publia cette nouvelle édition d'Etienne de la Boétie, on était sous la monarchie de

---

(1) *Essais*, Liv. I, Chap. XXVII.

Juillet. La France avait un roi constitutionnel, fidèle observateur des lois que les Français s'étaient librement données, et ces lois étaient toutes favorables à la liberté.

Cependant, pour La Mennais, il semble qu'un peuple qui accepte un roi élu par ses représentants n'est pas encore libre. « Là même, dit-il, où son affranchissement est le plus avancé, il traîne encore une partie de ses liens, qu'incessamment le despotisme s'efforce de ressaisir et de renouer. Il semble que la lutte de la tyrannie et de la liberté doive être immortelle sur la terre; et c'est pourquoi les âmes les plus fermes ont souvent besoin d'une parole sympathique qui les ranime, pour ne point défaillir dans la défense des sacrés droits de l'humanité. L'ouvrage d'Etienne de Boétie nous a paru propre à remplir ce but. »

Et plus loin La Mennais ajoute :

« Pour vous qui avez foi aux destinées du genre humain, prenez courage, l'avenir ne vous faillira point. Vous serez persécutés, tourmentés, mais jamais vaincus. Toute grande cause pour triompher exige de grands sacrifices. Il est nécessaire que la liberté ait ses confesseurs, ses martyrs; que pour elle quelques-uns descendent dans les cachots, et que d'autres s'en aillent, pauvres exilés, redire son saint nom aux échos des contrées lointaines. »

Sans doute, il faut combattre pour la liberté partout où elle n'est pas, parce qu'elle est le plus grand des biens et qu'elle est un des attributs de la dignité humaine. Mais qu'est-ce donc que la liberté? La Mennais a négligé de nous le dire. Toutefois il laisse entrevoir que la liberté ne peut exister que dans la démocratie, et qu'elle est incompatible avec une monarchie. En effet, Montesquieu dit que dans les démocraties, le peuple paraît faire ce qu'il veut. Mais ce n'est que

---

l'apparence de la liberté, car la liberté politique ne consiste point à faire ce que l'on veut.

« La liberté, continue l'illustre auteur de *l'Esprit des lois*, est le droit de faire tout ce que les lois permettent, et si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent, il n'aurait plus de liberté, parce que les autres auraient tout de même ce pouvoir (1). » Et si dans une démocratie, des législateurs se permettent de faire des lois qui interdisent aux citoyens l'exercice de la plupart de leurs droits naturels, en quoi ces citoyens seront-ils plus libres que sous une monarchie?

La Mennais a négligé aussi de citer tout ce que Montaigne pensait du *Traité de la Servitude Volontaire* d'Etienne de la Boétie, qui avait alors seize ans. Il nous faut réparer cette omission : « Parce que j'ay  
« trouvé, dit l'ami de la Boétie, que cet ouvrage a  
« esté depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par  
« ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de  
« nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils  
« ont meslé à d'autres esprits de leur farine, je me  
« suis deüict de le loger icy. Et afin que la mémoire  
« de l'auteur n'en soit intéressée à l'endroit de ceulx  
« qui n'ont peu connoistre de prez ses opinions et ses  
« actions, je les advise que ce subject feut traicté par  
« luy en son enfance par manière d'exercitation seule-  
« ment, comme subject vulgaire et tracassé en mille  
« endroits des livres. Je ne foyz nul doubte qu'il ne  
« creust ce qu'il escrivoit; car il estoit assez conscien-  
« tieux pour ne mentir pas mesme en se jouant : et  
« scay davantage que s'il eust eu à choisir, il eust  
« mieulx aymé estre nay à Venise qu'à Sarlac, et avecques

---

(1) *Esprit des lois*, liv. XI, chap. 3.

« raison. Mais il avoit une aultre maxime souveraine-  
« ment empreinte en son âme, d'obéyr et de se soub-  
« mettre très religieusement aux lois sous lesquelles il  
« estoit nay. Il ne feut jamais un meilleur citoyen, ny  
« plus affectionné au repos de son païs, ni plus ennemy  
« des remuemens et nouvelletez de son temps; il eut  
« bien plustost employé sa suffisance à les estreindre  
« qu'à leur fournir de quoy les esmouvoir davantage :  
« il avoit son esprit moulé au patron d'aultres siècles  
« que ceulx-ci (1). »

Il est évident, d'après ce passage de Montaigne, que la Boétie ne visait pas le but que s'est proposé La Mennais. *Le Traité de la Servitude Volontaire* n'a pas été en 1548, un pamphlet dirigé contre la Royauté française, comme l'a été en 1835, l'édition qu'en a donnée La Mennais. La Boétie a été un fidèle observateur des lois de son pays; La Mennais, un révolté. La Boétie haïssait la tyrannie, qui est l'abus du pouvoir ou le pouvoir exercé arbitrairement. La Mennais haïssait la royauté, qui était le pouvoir réglé par les lois et avait été instituée pour protéger la liberté, en faisant exécuter les lois avec impartialité et une égale justice par tout le royaume.

## II.

La Boétie n'a pas voulu traiter la question de savoir « si les autres façons de Républiques sont meilleures  
« que la monarchie. » et « quel rang la monarchie  
« doit avoir entre les Républiques, si elle y en doit  
« avoir aucun. » Il avait réservé cette question pour un autre temps.

---

(1) *Essais*, liv. I, ch. XXVII, édit. in-18°, 1825, p. 107.

Mais il reconnaît trois sortes de tyrans. « Les uns  
« ont le royaume par l'élection du peuple, les autres  
« par la force des armes, les autres par la succession  
« de leur race. » Nous connaissons aujourd'hui plusieurs  
Républiques, où un seul détient le pouvoir par l'élec-  
tion du peuple, ou par l'élection de ses délégués.

Pour la Boétie, « Celui à qui le peuple a donné  
« l'Etat devrait être plus supportable, et le seroit,  
« n'étoit que dès lors il se void eslevé par dessus les  
« autres en ce lieu, flatté par je ne sçay quoy qu'on  
« appelle la *grandeur*, il délibère de n'en bouger point. »

M. Grévy, ancien Président de la République fran-  
çaise, n'a-t-il pas eu la même pensée, lorsque, simple  
député, il disait en 1848 à la tribune nationale : « Etes-  
« vous bien sûrs que dans cette série de personnages  
« qui se succéderont au trône de la Présidence, il n'y  
« aura que de purs républicains empressés d'en des-  
« cendre? Etes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais  
« un ambitieux tenté de s'y perpétuer? » M. Grévy,  
assis sur le trône de la Présidence, ne s'est pas em-  
pressé d'en descendre. Plus que septuagénaire, il a accepté  
le renouvellement de son mandat présidentiel. Aussi, La  
Boétie a-t-il pu écrire avec raison : « Et estant les  
« moyens de venir au règne divers, toujours la façon  
« de régner est quasi semblable. » En effet, continue  
La Boétie : « Ce sont toujours quatre ou cinq qui  
« maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui lui tiennent  
« le pays tout en servage. Toujours il a esté que cinq  
« ou six ont eu l'oreille du tyran, et s'y sont appro-  
« chez d'eux-mêmes, ou bien ont été appelez par luy...  
« Ces six ont six cens qui profitent sous eux, et font  
« de leurs six cens ce que les six font au tyran. Ces  
« six cens tiennent sous eux six mille qu'ils ont esleveez  
« en estat, ausquels ils ont fait donner, ou le gou-

« vernement des provinces, ou le maniement des denie.s,  
« afin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruauté,  
« et qu'ils l'exécutent quand il sera temps, et facent  
« tant de mal d'ailleurs, qu'ils ne puissent durer que  
« sous leur ombre, ni s'exempter que par leur moyen  
« des loix et de la peine. Grande est la suyte qui vient  
« après de cela. Et qui voudra s'amuser à devuyder  
« ce filet, il verra que non pas les six mille, mais les cent  
« mille, les millions, par çette corde tiennent au tyran. »

« On sera, je crois, fait remarquer La Mennais, frappé de la justesse de ce tableau où, dans la naïveté du langage, se décèle un esprit si pénétrant. C'est en quelques pages, l'histoire complète de la tyrannie; car, si les noms et les formes changent, le fond ne change point; il se représente invariablement le même à toutes les époques, dans tous les pays. »

Et cela est si vrai que, si l'on compare le tableau que La Boétie vient de tracer de la tyrannie, à ce qui existe aujourd'hui en France, on y voit encore le pouvoir remis aux mains d'UN SEUL, assisté de plusieurs ministres qui chacun en particulier a une armée de fonctionnaires, qui agissent à leur tour sur l'esprit des simples citoyens. Ceux-ci, sous leur influence et dans l'espoir d'obtenir leurs faveurs, paient et votent tout ce que les agents du pouvoir demandent pour le consolider. C'est toujours comme du temps de La Boétie : « C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge; « qui, ayant le chois d'estre sujet ou d'estre libre, quitte « sa franchise et prend le joug, qui consent à son mal, « ou plustost le pourchasse. » Alors s'établit le despotisme, et plus ses agents pillent, plus ils exigent, plus ils ruinent et détruisent, plus ils obtiennent et plus on les sert. C'est que la Liberté, une fois qu'elle est perdue, laisse la carrière libre à tous les maux, et que ce

---

qui reste de bien après elle est atteint de la corruption de la servitude.

Aussi La Boétie était-il d'avis qu'il faut combattre la tyrannie par tous les moyens. Mais les hommes d'ordre ne peuvent avoir recours qu'aux moyens légaux, et l'Eglise ne permet d'affranchir son pays d'un despote, qu'autant que cela puisse se faire sans violer la justice.

Aujourd'hui des plaintes se font entendre de toutes parts contre l'arbitraire gouvernemental, et les organes de la démocratie républicaine ne sont pas les moins agressifs.

### III.

Les républicains, en confondant la Royauté avec la tyrannie, ont pensé que s'ils abolissaient la Royauté, ils aboliraient la tyrannie. En France, ce résultat n'a pas été atteint.

En effet, si un seul ne peut plus exercer un pouvoir arbitraire, on voit aujourd'hui ce pouvoir entre les mains de plusieurs. Ainsi, on voit des maires, nommés par les conseillers municipaux, administrer les communes, non pas pour le plus grand bien de la généralité des habitants, mais de la majorité qui les a élus; de sorte que les intérêts de la minorité de leurs concitoyens sont méconnus et sacrifiés. C'est ce qu'a très bien compris un ministre libéral de Belgique, lorsqu'il a dit à la séance de la Chambre des Représentants du 13 février 1879 : « Si l'on accordait aux conseils communaux le droit de nommer des bourgmestres et échevins, on organiserait une véritable tyrannie sociale, car, dans les campagnes, la principale mission des bourgmestres est de protéger la minorité. » (1)

---

(1) L'auteur ne parle pas de la façon dont le gouvernement libéral belge appliquait cette maxime. S'il est injuste d'opprimer



---

Tel n'a pas été le langage d'un ministre de la République française, lorsqu'étant à la tribune nationale il s'est posé cette question : « Qu'est-ce que l'Etat? » et qu'il a répondu : « c'est le représentant de la majorité de la nation. » Ce qui signifie, en d'autres termes, que la minorité n'a pas de représentant, et qu'elle se trouve sans défense contre l'oppression de la majorité. C'est en effet ce que l'on constate chaque jour, et les faits consignés chaque jour dans les journaux français prouvent combien on s'éloigne, dans la pratique, de cette noble devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*, inscrite sur les monuments publics, comme le résumé de la Constitution républicaine.

De tous les attentats contre la liberté, contre l'égalité, contre la fraternité, il faudra conclure que l'arbitraire a été pratiqué sous la République, non moins que sous la Monarchie. Aussi la désillusion a été grande parmi ceux qui avaient accepté la République, avec l'espoir de la voir répandre tous les bienfaits de la civilisation dans toutes les classes de la société française. C'est le contraire qui est arrivé. Nul progrès moral ne s'est réalisé, aucun abus n'a été déraciné; tous les vices se sont développés.

On doit lire ce qu'une républicaine a écrit sur la douloureuse situation de la France en 1886. Cette femme de talent avait, comme madame Rolland au temps des Girondins, ouvert chez elle un salon où trônait Gambetta, dont elle fut l'Égérie, et où l'on tenait à

---

la minorité d'une commune, il est plus odieux encore de voir l'autorité gouvernementale persécuter la majorité de cette même commune, comme il est arrivé trop souvent en Belgique de 1878 à 1884.

(Note de la Rédaction.)

honneur d'être admis pour saluer le dispensateur des faveurs du jour. On jugera de quelle hauteur a dû tomber madame Edmond Adam, veuve d'un sénateur républicain, pour tracer les lignes magistrales qui suivent :

« Voilà quinze années que la République, mettant à profit notre désarroi, a élevé sur nos ruines fumantes une citadelle assez puissante pour donner à ses partisans l'illusion d'un pouvoir durable ;

« Quinze années, qu'issue d'une émeute d'autant plus anti-nationale qu'elle s'est faite en pleine invasion, sous les yeux de l'ennemi triomphant, elle ne vit qu'au mépris du droit, en flattant tous les appétits qui l'ont fait naître, puis grandir ;

« Quinze années, que, foulant aux pieds toute pudeur et toute retenue, toute grandeur morale, intellectuelle et matérielle, elle se croit puissante parce qu'elle a recours à toutes les violences ; honorée, parce qu'elle est craintive ; forte et respectée, parce qu'elle gaspille dans les guerres lointaines, le sang généreux des enfants de la France ;

« Quinze années que, mettant en jeu toutes les basses rancunes, elle a meurtri, dans leur honneur, leur conscience et leur liberté, tous les Français indépendants dont la libre allure offusquait sa servilité, frappant, coup sur coup, bassement et lâchement, les congrégations dans leurs droits, les pères de famille dans l'éducation de leurs enfants, les catholiques dans leurs croyances, les magistrats dans leur honneur, leur indépendance et leur loyauté, les officiers de notre armée dans la discipline et le respect qui faisait leur force, les évêques dans leur liberté, les desservants dans leur traitement, la France enfin dans sa vie même ;

« Quinze années qu'elle s'est efforcée de faire autour d'elle la raréfaction progressive des consciences

et des caractères, l'aplatissement des enthousiasmes : source du bien, du beau, du vrai, l'extinction des notions morales, le vide absolu des idées de devoir, de Dieu, de patrie, de respect des lois ;

« Quinze années, qu'après l'ineptie des traités de commerce qui nous lient aujourd'hui les bras, elle a réduit notre industrie, dans chacune des branches qui faisaient jadis la prospérité de notre belle France, au rang de vassale de l'Europe hostile ;

« Quinze années, que créant sans cesse d'inutiles fonctions, multipliant les sinécures pour y caser ses déclassés, ses ignorants et ses bohèmes, gaspillant la fortune publique, pour donner du linge à ses partisans, elle accable les contribuables sous le poids toujours grossissant des impôts sans but et sans raison d'être.

« Il est temps que cela finisse !

« Comme pour la cité de glace dont parle le poète, il est temps qu'un rayon de soleil vienne éclairer ces agissements, mettre en lumière ces turpitudes, dévoiler ces ignominies, et que le bon sens du peuple fasse enfin justice de cet état de choses (1). »

*Il est temps que cela finisse!* a dit le brillant écrivain que nous venons de citer. Mais lorsque cela sera fini, que mettra-t-on à la place? On a quitté la Monarchie pour faire l'essai loyal de la République, et cet essai n'a pas réussi.

Etienne de La Boétie qui avait réservé pour un autre temps de traiter la question de la Monarchie, n'a pas donné son traité. Mais la France a vécu pendant de longs siècles avec les institutions monarchiques, et elle a connu avec elles des jours prospères

---

(1) *Nouvelle Revue*. Décembre, 1886.

et glorieux. Ces institutions avaient reçu leur force du principe d'autorité, principe appuyé sur la Religion et respecté par le peuple, aussi longtemps qu'il a respecté la Religion. C'est qu'en effet la doctrine du Christianisme, bien gravée dans le cœur de l'homme, est infiniment plus forte, comme le dit Montesquieu, que ces faux honneurs des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des Etats despotiques (1). Montesquieu enseigne encore que le principe de la démocratie se corrompt, non seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, mais encore quand on prend l'esprit d'égalité extrême, et que chacun veut être égal à ceux qu'il choisit pour lui commander. Pour lors, le peuple, ne pouvant souffrir le pouvoir même qu'il confie, veut tout faire par lui-même. Il ne peut plus alors y avoir de vertu dans la République (2).

Le christianisme est la grande école du respect, de la charité et du dévouement, vertus sociales nécessaires au bonheur des peuples. Qu'arriverait-il si l'on remplaçait le respect par le mépris, la charité par la haine, la vérité par le mensonge, la justice par la fraude, le dévouement par l'égoïsme? Au sommet de la société, on verrait l'orgueil et la tyrannie; en bas, la révolte et l'envie, partout, à tous les degrés, la lutte et de cruelles souffrances.

Le devoir est donc de travailler à détourner ces calamités de la France. D'ailleurs, les temps, dont parlait Saint Paul aux Ephésiens, ne sont-ils pas venus de tout restaurer en Jésus-Christ (3)? La Monarchie seule pourrait rendre cet immense service à la patrie

---

(1) *Esprit des Lois*, liv. 24, ch. VI.

(2) *Esprit des Lois*, liv. 8, ch. II.

(3) *Ephès.* 1, v. 10.

désolée. C'est une vieille institution que l'on trouve à la naissance de toutes les nations. Dans Homère, Ulysse proclame le principe monarchique, lorsqu'il interrompt Thersite qui veut soulever les Grecs contre Agamemnon : « Nous ne pouvons pas tous commander ici ; « il est dangereux qu'il y ait tant de maîtres. Il suffit « d'un seul chef, d'un seul roi, auquel le fils de Saturne « a remis le sceptre (1). »

Xénophon, qui vivait environ cinq siècles avant J.-C. et s'était peut-être inspiré d'Homère, a fait ressortir dans ses œuvres tous les avantages du régime monarchique, et un jeune élève de l'École normale supérieure de Paris, qui a pris pour sujet de sa thèse de doctorat la *Cyropédie* de Xénophon, n'a pas craint de développer en 1872, devant un jury nommé par le gouvernement de la République française, les idées monarchiques du disciple de Socrate :

« Le roi, dit-il, comme l'entendait Xénophon et comme les modernes le veulent encore, placé à la tête d'une vaste population qui n'a ni le temps, ni la capacité, ni la volonté de faire tout par elle-même, divisée souvent d'origine, de passions, de langue, de climat et de religion, est le lien qui rattache et maintient dans une unité commune tant de parties discordantes qui, sans lui, s'en iraient en poussière. L'empire des Perses n'était pas avant Cyrus ; que serait-il devenu, s'il en avait retiré la main qui l'avait fait ? Sa puissance, plus elle est grande, plus elle affermit la concorde, plus elle rassure tous les intérêts. Les petits espèrent dans leur maître, les grands aiment mieux se partager le pouvoir sous sa direction que de se le disputer les

---

(1) *Iliade*, chant II.

armes à la main Personne n'est lésé ni diminué; il y a place pour le mérite, la faveur, l'ambition. Combien une république comme Athènes ou Sparte était incapable d'imprimer un mouvement commun et suivi à une agglomération considérable d'alliés ou de sujets, c'est ce que Xénophon et Socrate avaient vu par eux-mêmes. C'est la royauté qui a formé les grands Etats modernes, et les mêmes raisons qui l'ont fait naître contribuent et contribueront sans doute longtemps à la faire vivre (1). »

Etienne de la Boétie approuve Homère d'avoir dit : « Il est dangereux d'avoir plusieurs maîtres, » parce que, selon lui, « la domination de plusieurs ne pouvoit « estre bonne; « mais il reproche au poète d'avoir ajouté : « Il suffit d'un seul chef, d'un seul roi, » parce que « la puissance d'un seul, dès lors qu'il prend « ce tiltre de maistre, est dure et desraisonnable. » Mais être le *chef* d'un peuple, ce n'est pas être son maître; c'est être la tête d'un corps dont elle dirige les membres, et maintient l'équilibre et l'harmonie entre les divers organes qui entretiennent la vie du corps. En outre, une royauté n'est pas toujours subie; elle est quelquefois désirée par ses sujets et proclamée comme étant l'expression de la volonté nationale. C'est alors une bonne fortune pour un peuple d'avoir un roi qui travaille à son bonheur.

Cannes.

L. DE BACKER.

(1) LÉMARDINQUES. *La Cyropédie*, in-8°, pp. 233, 34.







## AU FOND DES MERS.

*(Suite de la page 290.)*

---

**L** est temps, après avoir parcouru le pays, après en avoir sondé le sol, de faire connaissance avec quelques spécimens de la faune sous-marine. Tout en les passant en revue, nous nous rappellerons quelles sont dans les eaux profondes les conditions de la vie; ces conditions, nous les avons décrites déjà, mais il nous reste à observer comment le Créateur y a adapté diverses organisations.

Car il faut des organisations spéciales. Autre pays, autres mœurs, dit un proverbe; et le naturaliste ajoute : autres mœurs, autres organes.

Tel poisson que vous voudrez n'est pas libre d'aller à son caprice dormir au fond des océans ou de venir s'ébattre à leur surface, et ce n'est pas là pour lui une question de régime plus ou moins facile, mais une question de vie ou de mort.

Vous souvenez-vous, Messieurs, de notre baigneur de tantôt, si malencontreusement coulé à fond par quelque pieuvre et repêché sous la forme d'une momie ratatinée? C'était l'image que j'avais prise pour vous parler des pressions des grands fonds. Vous plairait-il, maintenant,



d'imaginer un cas justement opposé? Ou plutôt, ne parlons pas d'imaginaires, mais de faits : Il s'agit de quelque malheureux poisson saisi par un chalut et remonté à toute vitesse de sa profonde demeure sur le pont d'un navire. Comme tous les êtres vivants, cet animal possédait dans son corps une petite quantité de divers gaz; à l'état normal, c'est-à-dire sous les énormes pressions que nous connaissons, ces gaz avaient pu s'augmenter en quantité sans que le volume des organes en souffrît, mais, ces pressions enlevées, vous devinez le résultat : les gaz dissous dans les liquides organiques se dégagent partiellement; ceux qui remplissaient certaines cavités, par exemple la vessie natatoire, se dilatent en repoussant les parois : le poisson enfle démesurément, l'estomac est refoulé hors de la bouche, les yeux sortent des orbites, la peau tendue à son maximum laisse échapper les écailles, et la pauvre bête périt rapidement, étouffée par l'intérieur (1).

Quelquefois, ce n'est pas sous l'étreinte brutale d'un filet que les poissons exécutent cette ascension meurtrière, mais par une mésaventure naturelle assez curieuse. Il est arrivé de tout temps aux navigateurs de recueillir, flottant sur la vague, des cadavres de poissons de formes singulières, et inconnus des zoologistes : c'étaient de bonnes fortunes pour les naturalistes, qui en enrichissaient leurs catalogues, mais de bonnes fortunes longtemps inexplicées. Aujourd'hui l'explication est faite, et voici l'histoire d'un de ces animaux : c'est un habitant des grandes profondeurs, un aventurier

---

(1) D'après Günther, les pêcheurs de morue connaissent bien ce phénomène, et ils ont l'habitude de percer les morues ainsi enflées aussitôt qu'elles arrivent sur leur barque, afin de leur conserver un aspect convenable pour les marchés

si vous voulez, un gourmand, ou seulement un philosophe curieux d'inconnu. Supposez donc que l'humeur voyageuse, ou la poursuite d'une proie, ou la curiosité, l'entraîne vers le haut au delà des limites de son habitât ordinaire : aussitôt, la pression diminuant, les gaz que son corps renferme se dilatent, se dilatent de plus en plus, gonflent l'imprudent; il lutte avec efforts pour redescendre, mais enfin, semblable à un aérostat mal lesté et sans soupape, sa légèreté spécifique l'emporte, et le voilà filant comme une flèche jusqu'à la surface des flots, où il meurt bientôt de l'étrange et terrible supplice de la décompression.

Non seulement les animaux des grands fonds ne sont pas ceux de la surface, mais les différentes profondeurs ont leurs habitants déterminés qui ne peuvent changer d'étage : pour chacun d'eux il ne peut être d'autre monde que celui de leur horizon. Et, pour eux comme pour nous, il est des châtimens naturels réservés aux imprudens ou aux ambitieux qui veulent s'élever plus haut que le rang où les a placés la Providence.

Ce n'est pas un mince objet d'étude que cette distribution batymétrique, (passez-moi ce mot doctoral qui rend bien l'idée), des habitans des mers. Malheureusement la connaissance en est peu avancée, et il faudra encore des centaines de dragages pour en établir les divisions, divisions du reste fort larges et fort élastiques.

Le principe, il est vrai, en est assez certain, mais il se complique de plusieurs facteurs, qui ne sont pas tous connus.

La cause la plus apparente d'une distribution fixe de différens modes de vie suivant les hauteurs des couches, c'est la pression; et, comme en tout endroit

du monde marin la pression change avec la profondeur suivant une proportion sensiblement invariable, il est évident que, si la pression était seule en jeu, les mêmes espèces animales se retrouveraient aux mêmes profondeurs en quelque lieu de l'Océan que l'on explorât. Mais ici intervient la température. Nous disions tout à l'heure que la température des grands fonds est froide et varie peu d'une région à l'autre; elle varie toutefois, et vous vous souvenez que j'ai mentionné une température de plusieurs degrés plus froide dans les fonds des mers polaires que dans les fonds des mers tropicales. En outre, la température des eaux superficielles varie beaucoup avec les climats : glaciale aux pôles, tiède à l'équateur.

Or, voici le fait important : c'est que la distribution batymétrique des espèces. — de certaines espèces, du moins, — dépend plus de la température que de la pression; et si des différences de pression s'opposent à la migration verticale d'un individu, elles ne s'opposent pas absolument à la migration d'une espèce. Il peut falloir longtemps, des siècles sans doute, pour qu'une espèce change d'étage, mais enfin, de génération en génération elle y viendra, si certaines conditions, telles que la température favorable, l'y invitent. Et quelle est la conclusion de cette théorie? C'est que nous pouvons retrouver en différents endroits du monde des espèces identiques à des profondeurs fort diverses, pourvu qu'en ces endroits et à ces profondeurs, la température soit la même. Et une observation capitale a montré la justesse de cette thèse : à savoir, l'identité de certaines espèces vivant près de la surface des mers polaires en même temps que dans les fonds des mers tropicales, et habitant entre ces deux extrêmes toute la série des profondeurs croissantes des pôles à l'équateur auxquelles règne

la même température. De façon que par ces étapes successives, rien n'empêcherait certaines espèces d'émigrer, avec le temps, d'un pôle à l'autre en s'enfonçant sous les tropiques.

Au reste, il importe de le remarquer, les différentes classes d'animaux ne sont pas représentées également à tous les étages : on n'a pas retiré de poissons d'une profondeur supérieure à 5800 mètres, et à ce niveau, cette classe semble n'être plus représentée que par un petit nombre d'individus. Les crustacés ne semblent pas descendre plus bas que les poissons, et même toute une catégorie de crustacés, celle des brachyures (crabes), ne dépasse guère 1500 mètres. Les mollusques descendent plus profondément que les poissons et les crustacés, et les radiaires plus bas que les mollusques. Enfin, vers les 6000 mètres, la faune décroît, les espèces deviennent moins variées en même temps que les individus moins nombreux.

Et maintenant, Messieurs, après cette dissertation, un peu longue pour une question incidente, reprenons l'examen des conditions de la vie telles qu'elles se présentent dans les grandes profondeurs, et admirons comment la Sagesse créatrice s'est pluë, en se jouant, selon la parole de Salomon, à résoudre de mille manières ces difficultés et ces obstacles à la vie, que le génie de l'homme a si longtemps crus insurmontables.

Et d'abord la pression.

Quelle doit être l'organisation d'un animal quelconque, poisson, crustacé, mollusque,... pour vivre aussi librement sous ces poids d'eau effrayants que nous-mêmes sous notre légère atmosphère? Ne le croyez-vous pas bardé de fer, armé de muscles d'airain, pourvu d'yeux en dur cristal? Cependant, rien de semblable,

mais tout le contraire : les organes sont d'une délicatesse et d'une finesse parfois inouïe; les muscles et les tissus, au lieu d'être durs et résistants, sont beaucoup plus mous, plus tendres que ceux des animaux terrestres; les os des poissons sont à peine incrustés de calcaire, leur structure est fibreuse et fissurée; et toutes les parties du corps sont si friables dans leurs éléments et si lâchement unies, que les naturalistes doivent les manier avec les plus grandes précautions pour ne pas les voir tomber en pièces dans leurs mains. La raison s'en perçoit : la pression qui s'exerce sur toutes les parties de leur corps supplée à la solidité de celui-ci; c'est la pression qui maintient pressés les uns contre les autres leurs divers organes, les rend consistants, et empêche leur assemblage de se dissocier.

Mais de toutes les causes qui ont procuré aux habitants des eaux profondes un caractère étrange, il n'en est pas de plus importante que l'absence du jour.

On savait depuis longtemps que les animaux destinés à vivre dans les ténèbres sont pour la plupart aveugles; aveugles non par maladie mais normalement, l'atrophie plus ou moins complète des organes de la vision devenant pour eux un caractère spécifique. Tel, par exemple, le Protée, sorte de petit lézard aquatique, que l'on n'a rencontré jusqu'à présent que dans les eaux ténébreuses des grottes d'Adelsbergh, en Illyrie. Tel encore l'*Amblyopsis speleus*, un poisson de la caverne du Mammoth, dans le Kentucky; et bien d'autres.

Il n'y eut donc pas lieu de s'étonner lorsqu'on découvrit qu'un certain nombre d'habitants des sombres abîmes sous-marins étaient frappés de cécité. On aurait dû plutôt s'étonner de voir la plupart d'entre eux

pourvus d'yeux, et souvent même d'yeux parfaitement conformés et énormément développés. Aveugles et clairvoyants méritent un moment notre attention.

Messieurs, quand la nuit noire pénètre dans nos demeures, il ne nous reste, pour nous sauver des embarras de l'obscurité, que deux moyens : l'un est de nous diriger à tâtons au risque d'aller choir dans quelque trou pour nous y casser un membre; l'autre, plus sûr, quand il est praticable, consiste à nous munir d'une lanterne. Ces deux procédés sont en usage au royaume obscur de Neptune.

Et d'abord, quant aux habitants de ce royaume qui n'ont pas d'yeux, et qui, par conséquent, même au sein de la lumière seraient condamnés aux ténèbres, puisqu'une lanterne ne les aiderait en rien, il a fallu que la Providence les servît autrement : ils cheminent, ils chassent, ils fuyent, ils combattent, ils mangent à tâtons. Des organes de tact d'une grande sensibilité et d'un développement extraordinaire remplacent chez eux les organes de la vision.

Au reste, permettez que je le signale en passant, c'est une loi très générale dans le règne organique tout entier, que le développement des divers organes et la perfection des diverses fonctions se présentent dans une proportion harmonieuse. Je m'explique : si tel être privilégié, l'homme par exemple, possède la collection complète des organes habituels, ceux-ci n'atteignent qu'un développement et une perfection moyenne. Que si, dans une autre espèce, tel ou tel organe vient à s'affaiblir ou à manquer, tel ou tel autre se développera proportionnellement plus, et l'une ou l'autre fonction avantagée viendra suppléer à la fonction débilitée. Et ce qui est vrai des espèces reste vrai dans une certaine mesure des individus : c'est un fait que vous connaissez tous,

Messieurs, qu'un aveugle a d'ordinaire une extrême délicatesse dans le toucher et une habileté extraordinaire dans l'usage de ses mains.

Je constate cette loi chez nos aveugles sous-marins. Voici un crustacé, *Galathodes Antonii*, qui ne présente aucune trace d'yeux, mais deux longues antennes mobiles, dont il se sert exactement comme un aveugle de son bâton, s'avancent devant sa tête à deux ou trois fois la longueur de son corps.

Une espèce de grande crevette, *Nematocarcinus Gracilipes*, pourvoit à l'insuffisance de ses yeux par ses six antennes, cinq ou six fois plus longues qu'elle-même, et par d'immenses pattes d'araignée : en tout vingt-quatre appendices grêles et démesurés qui rayonnent autour de sa mince personne dans toutes les directions, de façon que nul indiscret ne peut s'en approcher sans frôler de bien loin l'un de ces cordons d'alarme.

Le *Batypterois longipes*, un long poisson assez disgracieux, muni de deux yeux minuscules, a reçu pour organes de défense et d'exploration 18 rayons déliés comme des fils, dont plusieurs dépassent sa longueur, et qu'il projette devant lui, derrière, sur les côtés, quand il se met en campagne.

Au surplus, ces organes de tact, dont je viens de citer quelques exemples, sont, il est vrai, les seules compensations que l'on ait jusqu'ici constatées à la cécité plus ou moins complète de certains animaux, mais il est fort possible qu'il y en ait d'autres encore, que des observations nouvelles révéleront. Il est probable, par exemple, que plusieurs de ces aveugles ont l'ouïe fort délicate; et de même que l'on a dit d'une façon fort pittoresque que les sourds-muets entendent par les yeux, on pourra peut-être dire, par une catachrèse inverse, que nos aveugles sous-marins voient par les oreilles.

Je signalerai aussi, puisque nous sommes au pays des rêves, cette hypothèse d'un explorateur des dernières expéditions (1) : ne se ferait-il pas qu'une partie de la lumière non perceptible à nos yeux, et non susceptible d'impressionner les plaques photographiques que nous envoyons au fond des eaux, chemine plus longuement vers les abîmes? Les rayons chimiques du spectre solaire, rayons que nous ne percevons pas de nos yeux, et dont nous connaissons cependant l'existence, ne joueraient-ils pas un rôle dans les perceptions des animaux des grandes profondeurs?... Tous les yeux ne sont pas faits de la même manière, et il ne faut pas chercher à comparer nos impressions oculaires à celles du même ordre perçues par des organes d'une structure toute différente. Je cite l'hypothèse, quoiqu'elle paraisse peu plausible : il n'est guère vraisemblable que la radiation chimique du soleil pénètre au fond des océans, alors que les rayons calorifiques et lumineux sont absorbés dès une faible profondeur. Et, hypothèse pour hypothèse, je préférerais encore la fameuse théorie d'un sixième sens, inventée autrefois, comme vous le savez, pour expliquer comment les chauves-souris volent sans se cogner dans les longs couloirs des cavernes obscures.

Cette théorie, assez peu justifiée touchant la chauve-souris, paraît plus admissible, et plusieurs naturalistes l'acceptent, pour d'autres animaux, notamment les poissons.

Quoi qu'il en soit, la Providence a pourvu à la petitesse des yeux de la chauve-souris dans les dangers de son obscure demeure, aussi bien qu'à la cécité de certains êtres sous-marins. Sûrement, il n'est jamais

---

(1) *La vie au fond des mers*, par FILHOL, p. 74.



arrivé, de mémoire de chauve-souris, qu'un de ces volatiles, faute de lumière, se soit fêlé le crâne aux parois des galeries souterraines, et je pense bien que jamais non plus un crabe aveugle n'aura été se bousculer contre les pierres faute d'y voir. Le sens du toucher suffit-il à la compensation, c'est ce que saura peut-être dire, Messieurs, l'étudiant qui, dans quelque cinquante ans, reparlera du fond des mers aux salons de notre Société.

S'il y a des aveugles et des myopes, là-bas sous les eaux, il y a aussi, et c'est la majorité, des clairvoyants. Mais à ceux-ci, pour y voir, il faut non seulement des yeux mais encore de la lumière : c'est pour eux que la lanterne devient indispensable.

J'ai parlé déjà de la phosphorescence ; c'est la seule clarté qui éclaire le monde sous-marin. A en juger par les cas nombreux de phosphorescence que la nature a mis de tout temps sous les yeux de l'homme, cette clarté mérite plutôt le nom de lueur que celui de lumière ; dans ses plus vives expansions elle doit rappeler plutôt les blafardes illuminations de nos clairs de lune, que les splendeurs solaires ; non seulement elle est douce et pâle, mais elle brille sans chaleur appréciable ; et c'est sans doute un jour assez mélancolique que ce jour sans soir et sans nuit, il est vrai, mais aussi sans aurore radieuse, sans coucher pourpre et glorieux, ni midi éclatant. Par compensation, cette lueur voilée n'est pas trop monotone, car elle revêt toutes les nuances de l'arc-en-ciel, le violet, le rouge clair, le bleu, ... surtout le vert. Mais son caractère le plus singulier, je l'ai dit aussi, c'est qu'elle est une clarté vivante : les poissons rapides, les crabes maladroits, les polypes inertes vivent au sein de ces rayons qui s'échappent de leurs corps mêmes.

Quel est le principe, la cause immédiate de la phosphorescence organique, c'est ce que nul ne sait encore, et les recherches déjà nombreuses à cet égard n'ont encore livré du problème que quelques données insuffisantes. Pour une question de lumière, c'est, en vérité, une question fort obscure!

La phosphorescence, fréquemment observée dans le monde marin chez divers animaux des eaux de surface (1), devient un caractère, non pas universel, mais du moins bien plus général chez les organismes de mer profonde : la plupart sont lumineux. D'après M. Périer, ce serait une propriété spéciale des tissus vivants de cette faune étonnante; ainsi il arrive parfois qu'en brisant un animal, une étoile de mer par exemple, des grands fonds, la surface de la brisure apparaît lumineuse jusque dans les parties profondes.

Néanmoins, chez le grand nombre, la propriété qui nous occupe est localisée à certains endroits du corps, et se révèle ordinairement comme fonction d'organes spéciaux. Tantôt c'est une mucosité phosphorescente sécrétée par des follicules glanduleux abondamment répandus chez les poissons, sur les flancs, sur la queue, sous la tête, plus rarement sur le dos. Tantôt ce sont de nombreux petits points brillants disposés plus ou moins régulièrement le long du corps. Tantôt enfin l'organe lumineux se compose d'un appareil compliqué et délicat; c'est alors une véritable lanterne, et une lanterne fort perfectionnée. Sans luxe d'explications techniques, en voici la disposition sommaire : c'est une cavité dont le fond est lumineux, remplie d'une liqueur parfaitement transparente, et fermée extérieurement par une lentille

---

(1) Noctiluques, Méduses,... certains poissons.

biconvexe, analogue au cristallin de notre œil. Ces organes, implantés par paires sur la tête dans le voisinage des yeux, et parfois sur les côtés du corps, rappellent un peu par leur disposition comme par leur usage, ces fanaux éblouissants qu'on attache sur nos chemins de fer en tête et en queue des trains pour projeter des faisceaux de lumière sur la voie ferrée (1).

Il est encore une disposition plus extraordinaire, mais dont je ne pourrais parler sans longueur; je ne ferai donc que mentionner ce poisson énigmatique, l'*Ipnops* de Murray, chez lequel on ne découvre pour organes de vision et de phosphorescence que deux grandes plaques recouvrant la moitié de la tête, d'une structure complexe, et à la fonction desquelles, pour dire vrai, personne ne comprend rien. On n'a pêché jusqu'aujourd'hui que quatre échantillons de ce poisson, mais ils suffisent largement à intriguer les savants des deux mondes, dont ils font la joie et le tourment.

Pour utiliser une clarté telle que la phosphorescence, souvent faible, tremblante, incertaine, il fallait aux clairvoyants des yeux de première qualité.

La Providence les leur a concédés sans parcimonie. Ceux qui n'ont que deux yeux les ont grands et disposés pour recueillir le plus de lumière possible. C'est le cas de bon nombre de poissons. C'est le cas encore du Bathynome Géant, sorte d'énorme cloporte grand comme une assiette, dont chacun des yeux se compose de 4000 facettes servies par autant de fibres nerveuses.

---

(1) Plusieurs naturalistes les considèrent comme des organes non seulement de phosphorescence, mais encore de vision. C'est une opinion peu probable.

D'autres êtres privilégiés ont reçu tout un fourniment d'yeux, et ils les portent aux endroits les plus favorables.

Un crustacé, *Gnathophausia*, outre les deux yeux du vulgaire, porte un œil supplémentaire à chaque machoire; il est permis de le croire fort myope.

Les Euphosides, qui sont cousins du précédent, portent un œil à chaque patte, ce qui porte le nombre de leurs yeux au moins à dix ou douze.

Un autre animal, *Amphiglemon Mediterranea*, de la classe des annélides, est favorisé d'une disposition plus... originale : il porte huit yeux au bout de la queue. C'est un proche parent d'un autre annélide véritablement fantastique : vous savez que le corps des annélides est constitué par une série d'anneaux ou segments, d'où leur nom; celui dont je parle, *Polyophtalmus*, possède d'abord trois yeux à la tête, et en outre, deux yeux sur chacun de ses anneaux, de la tête à la queue : c'est la réalisation de la fable d'Argus.



La phosphorescence, la cécité, ou son contraire, le développement des organes de la vision, sont des conséquences fort intéressantes de l'absence du jour en eau profonde; mais cette même cause a des effets d'un autre ordre dont l'importance scientifique est peut-être plus considérable. Je veux parler de l'absence des plantes vertes, qui elle-même a pour résultat le régime uniquement animal des habitants des fonds. C'est par là que je terminerai mon croquis sous-marin.

Ici encore, Messieurs, je me trouve devant un sujet si vaste que je me vois forcé à n'en toucher que quelques points.

Tout corps vivant tire, en dernière analyse, la substance qui le constitue des corps bruts contenus soit dans le sol, soit dans l'eau, soit dans l'air de notre planète. C'est le secret de la vie, — de la vie des corps, bien entendu, — que cette transformation de la matière inorganique en matière organique : deux modes d'être de la matière profondément différents à plus d'un point de vue, mais tout spécialement au point de vue de sa constitution chimique. Or, tout organisme n'est point apte à opérer cette transformation, à donner à la matière brute les caractères chimiques de la matière vivante ; et le passage du règne minéral au règne organique est à peu près confiné dans une catégorie fort restreinte d'êtres vivants, à savoir, dans les plantes, et non pas dans le monde entier des plantes, mais seulement dans les plantes pourvues d'organes verts. On peut dire d'une manière générale que les plantes vertes ont la propriété exclusive, le monopole de la fabrication chimique de la matière vivante dans ce qu'elle a d'essentiel, au moyen d'éléments bruts puisés dans le règne minéral (1).

Quant aux autres corps organisés, depuis le champignon, (qui n'est pas une plante verte), ou l'infusoire, jusqu'au corps de l'homme, tous vivent sur cette industrie des plantes vertes, soit en les mangeant et en s'appropriant ainsi la substance qu'elles avaient fabriquée, soit en mangeant d'autres êtres vivants qui s'étaient eux-mêmes nourris de plantes vertes. L'homme prend les deux moyens : il fabrique, permettez-moi l'expression, il fabrique son corps en mangeant des légumes,

---

(1) Si j'énonce cette proposition avec quelque réserve, c'est seulement pour faire la part de certaines substances secondaires qui entrent aussi dans les organismes, mais dont la formation ne dépend pas uniquement des organes verts.

aussi bien qu'en se nourrissant de bœuf ou de mouton. Il y a des animaux moins universels dans leur régime : telles sont précisément nos victimes, le mouton ou le bœuf, qui ne mangent que l'herbe verte; tels aussi, d'un autre côté, les carnassiers sanguinaires, qui ne vivent que de chair. Dans un cas comme dans l'autre, la matière brute doit nécessairement passer par le laboratoire de la plante verte avant d'être apte à entrer dans l'organisme animal. Après tout, Messieurs, je ne fais que vous exposer ici, sous une forme plus ou moins technique, ce fait que je crois admis de tout le monde, que ni l'homme ni aucun animal ne peut vivre simplement d'eau pure, de cailloux et de l'air du temps.

Mais ce n'est pas tout : cette élaboration de la matière brute en matière organisée est liée, aussi bien que l'existence même des plantes vertes qui l'accomplissent, et qui sont les premières à en dépendre, à un facteur étranger : la lumière; et cela d'une façon tellement intime, que là où règne le jour, l'élaboration se fait nécessairement, tandis que là où règne l'obscurité, l'élaboration cesse, et pour peu que les ténèbres persistent, la plante verte s'étiole, se flétrit, et finalement se meurt de consommation.

Après cet exposé assez aride, mais qui était nécessaire, redescendons, s'il vous plait, au fond de la mer. C'est le royaume de l'ombre. Point de jour, — et ce ne sont pas les pâles clartés de la phosphorescence qui pourront suppléer à la vivifiante lumière du soleil, — point de jour, donc point de plantes vertes (1). Point de plantes

---

(1) Hormis les diatomées on n'a encore trouvé qu'une seule plante en mer profonde, et naturellement elle n'est pas verte.

vertes, donc point de fabrication possible de matière organique : la matière minérale y doit rester éternellement, ce qu'elle est... Et de quoi vivent donc ces animaux que nous y avons rencontrés nombreux, et, je crois, fort bien portants? Nous nous heurtons ici à l'un de ces obstacles apparents sur lesquels se tenaient vaillamment campés naguères les partisans des profondeurs inhabitables, pour de là-haut décocher comme d'un rempart inexpugnable des arguments à leurs contradicteurs. Et en vérité, Messieurs, ces objections étaient fortes, et si les faits les ont résolues, c'est ennuyeux à dire, mais nous ne savons trop comment l'expliquer, quoique plusieurs théories aient été imaginées.

Quoi qu'il en soit, voici du moins ce que l'on sait : les animaux sous-marins n'ayant point de plantes à manger, la nécessité, qu'Homère appelle l'Ingénieuse, a inspiré à la plupart d'entr'eux l'usage de se manger les uns les autres.

Ils ne s'en portent pas plus mal, j'entends les plus forts, car vous savez que le régime animal est généralement plus nutritif que le régime végétal. Néanmoins l'objection n'est point encore levée ainsi, mais plutôt reculée. Cette méthode d'alimentation mutuelle constituerait pour la matière une sorte de cercle vicieux qui s'opposerait absolument à la multiplication des individus, et qui entrainerait beaucoup d'autres inconvénients, sans expliquer comment sont venus et se sont développés les premiers animaux.

---

C'est un petit champignon, parasite sur les coraux dont il perce le squelette de pierre.

Son organisation est inférieure. Il vit au-delà de 1000 mètres.

Il appartient au genre qui cause tant de ravages parmi les saumons de nos rivières. (DOLLO, *La Vie au sein des mers. Revue des Quest. Scient.* 1886, II, p. 170.)

Il faut donc chercher autre chose, et puisqu'on ne trouve pas au fond de la mer la source première de l'alimentation de la faune sous-marine, on l'a recherchée plus haut, c'est-à-dire à la surface de l'Océan : ce n'est qu'une hypothèse, mais elle est très vraisemblable. Les eaux superficielles et les faibles profondeurs des océans sont peuplées de plantes et d'animaux, qui, à leur mort, finissent par tomber à fond. Il est vrai que leurs dépouilles se décomposent souvent avant d'atteindre les grandes profondeurs, mais il importe peu : les éléments qui les composaient, dissociés, dissous même, dans les eaux, chargent celles-ci de matières organiques qui par leur poids spécifique tendent toujours à descendre. Ajoutez à cela tous les détritiques apportés à la mer par les cours d'eau des continents. Ajoutez encore la chute lente mais continuelle d'une immense quantité de ces organismes microscopiques des eaux de surface, foraminifères, radiolaires et diatomées, dont je vous ai entretenu tout à l'heure, — et ce dernier apport n'est peut-être pas le moins important des trois. — Voilà une véritable pluie de corps organiques, gros ou petits, qui, sans discontinuer, tombe sur toute l'étendue des fonds océaniques. Certains détritiques sont gobés au passage par des animaux de grande taille : des poissons, des crustacés. Les bribes font la nourriture des holoturies, des étoiles de mer, etc. Enfin les substances alimentaires dissoutes sont elles-mêmes absorbées par de petits êtres monocellulaires, rhizopodes et autres, sans doute très abondants sur les fonds, qui les extraient et se les assimilent par toute la surface de leur corps gélatineux : et ces petits animalcules eux-mêmes, après avoir accompli leur fonction de distillateurs, serviront d'aliments à de plus puissants qu'eux. De façon que, en définitive, pas un atome de la pluie alimentaire n'est perdu dans ce repas général et ininterrompu.



Telle est la théorie la plus généralement admise. Il n'en reste pas moins établi que pour la majorité de la faune abyssale, le régime est purement animal. Là-bas, comme partout en ce monde, il y a la lutte pour l'existence, et même plus acharnée qu'en aucun autre lieu, puisque là-bas, tout le monde est carnivore à quelques exceptions près. Les plus forts ou les plus adroits mangent les plus faibles ou les moins habiles. Et encore à ce point de vue, quoique le sujet ne nous soit qu'en partie dévoilé, que de faits curieux, que de singuliers détails dans ces organisations, disposées, les unes pour attaquer, les autres pour se défendre, toutes pour manger le plus et le mieux possible en attendant d'être mangé, car c'est le sort final commun.

La Providence a donné à certains de ces animaux les moyens les plus inattendus de pourvoir à leur existence. Voici, par exemple, une série de poissons vraiment amusants à ce point de vue (1). Ils sont lents d'allures, ne pouvant probablement procéder que par bonds; en outre ils sont mal doués pour la vue. Voici leurs procédés de chasse : ils portent sur la tête un ou plusieurs longs filaments grêles terminés chacun par un petit renflement en forme de houppe; cette houppe est phosphorescente et son usage est celui d'un appât.

Le poisson pourvu de cet appareil s'enfonce à demi dans la vase du fond, laissant émerger son filament, qu'il a soin d'agiter au dessus de lui. Attiré par la houpette scintillante qui frétille, voici quelque flâneur qui s'approche, regarde, hésite, flaire l'amorce,...

---

(1) *Eustomias Obscurus*, *Melanocetus Johnstonii*, *Cerantias*, *Himantolophus*,...

quand, au moment qu'il s'apprête à la gober, l'enterré ressuscite, et d'un saut brusque fond sur lui et le gobe lui-même ; puis, tranquillement, il se remet à l'affût, ni plus ni moins qu'un vulgaire pêcheur à la ligne. Ce procédé, du reste, nous était déjà connu ; on l'avait observé chez un vilain poisson de nos côtes, que les pêcheurs appellent le Diable de mer pour sa forme hideuse, et c'est par analogie qu'on l'a supposé chez les poissons de mer profonde dont je vous parle.

Il ne nous est guère possible en effet, Messieurs, de donner des détails inédits sur les mœurs des animaux de mer profonde. Évidemment, si nous en exceptons quelques observations précipitées et incomplètes, faites sur les rares animaux qui survivent un peu de temps à leur extraction des profondeurs, ces mœurs ne peuvent presque pas nous être connues par des constatations immédiates, mais seulement d'une façon indirecte, c'est-à-dire par la connaissance que nous avons du milieu et de l'organisation propres à cette faune.

Des êtres inférieurs, de la classe des mollusques et des radiaires, qui se nourrissent principalement d'animalcules microscopiques, sont collés au sol ou peu mobiles : ils ne peuvent s'élancer sur leur proie, mais ils ont un moyen étrange de l'attirer à eux. Ces animaux, pardonnez-moi ce détail scientifique, sont percés aux deux bouts, et grâce à un appareil de cils vibratils, ils ont le pouvoir d'entretenir à travers leurs cavités digestives un courant d'eau continu et fort énergique. Qu'un infortuné rhizopode ou tout autre animalcule passe à proximité, le tourbillon le saisit, le domine, dompte ses efforts désespérés, et finalement l'entraîne vivant dans un gouffre horrible... Ainsi les remous fameux de Charybde ou Scylla dévoraient les trirèmes antiques.

Ici encore, je dois le dire, le fait n'est pas nouveau, et il n'est pas un amateur de zoologie qui ne l'ait observé réduit en miniature sur le porte-objet de son microscope.

Parfois, un déshérité de la nature, trop faible, trop peu malin peut-être aussi, s'aperçoit qu'il ne peut gagner sa vie ou la défendre par ses seules ressources. Alors, voici une chose admirable, alors, dans son humilité, il cherche un confrère en misère, et chacun apportant ce que l'autre ne possède pas, à eux deux ils fondent une association.

Le plus bel exemple de ces associations, — j'allais dire le plus touchant, — est celui d'un crustacé, le Pagure, avec un polype, l'Anémone de mer. C'est le seul que je décrirai. Le Pagure ressemble assez bien à une écrevisse dont la queue aurait été dépouillée de sa carapace. Il en résulte que tout le train postérieur de ce pauvre animal est à la merci du premier crabe venu, qui trouverait bon de le couper en deux pour son repas. Les Pagures de nos côtes ont coutume de se loger dans des coquillages abandonnés; ils y sont parfaitement à l'abri de toute attaque, et ne laissent passer par l'orifice du coquillage qu'un formidable attirail de pinces et de pattes cuirassées. Mais certain Pagure de mer profonde a trouvé mieux : il choisit pour domicile une coquille vide, sur le dos de laquelle s'est déjà établie une Anémone de mer. Les voilà donc à deux pour la même maison : l'un sur le toit, l'autre dans l'appartement. Et notez l'agrément : c'est une maison qui marche, une maison de Bohémiens : l'Anémone, qui est cul-de-jatte de sa nature, peut se payer désormais le plaisir des voyages; c'est le bon Pagure qui fait aller la machine. D'accord pour tirer tout

---

le parti possible de l'association, les deux locataires se font un profit mutuel, le Pagure pour mieux se dérober à la vue de ses ennemis et pour s'approcher de sa proie sans l'effaroucher, l'Anémone pour participer aux produits des chasses de son ami.

C'est un charmant ménage, et au risque de leur faire trop large part dans cette étude, je vous demande la permission de vous lire ce qu'en raconte M. Stuart Warty, un observateur de leurs mœurs. Je cite, mais sans prendre la responsabilité des observations :

« Ce Pagure est surtout remarquable par la bonne entente qui règne entre lui et son acolyte : c'est un modèle d'amphytrion... cet animal ne manque jamais d'offrir après la pêche les meilleurs morceaux à sa voisine et s'assure très souvent dans la journée si elle n'a pas faim. Mais c'est surtout quand il s'agit de changer de demeure, qu'il redouble de soin et d'attentions. Il manœuvre avec toute la délicatesse dont il est capable pour faire changer l'anémone de coquille; il vient à son aide pour la détacher, et si par hasard la nouvelle demeure n'est pas goûtée, il en cherche une autre jusqu'à ce qu'elle soit complètement satisfaite. » (1)

Autant le Pagure est mal protégé, autant son confrère le Lithode est formidablement armé. Il est cuirassé de pierre sur toute sa surface, et, corps et pattes, il est tout hérissé d'épines, de dards, d'aiguillons, de pointes, de griffes... Lui n'a pas besoin de protecteur ou d'ami; et d'ailleurs il est de la race de ces pauvres gens qui ne peuvent avoir d'amis, gens au caractère crochu qu'on ne peut approcher sans se faire griffer.

---

(1) Cité par FILHOL, *La Vie au fond des mers*, p. 130.

Ces êtres singuliers, — j'entends les lithodes, — ressemblent absolument à des châtaignes tombées au fond de la mer, qui y auraient pris vie et auxquelles il aurait poussé des bras et des jambes épineuses. La comparaison est de M. Filhol.

Vivre pour manger, voilà, semble-t-il, la grande philosophie du fond de la mer... (Hélas! pourquoi faut-il qu'on la rencontre parfois ailleurs!) Et il semble que quelques sages plus fervents aient juré d'atteindre dans cette doctrine pratique l'idéal lui-même, à savoir : manger le plus possible.

L'*Eurypharynx* doit être un de ces mangeurs acharnés. L'*Eurypharynx* est un poisson qu'on pourrait définir ainsi : un animal composé d'une bouche et d'une queue. Et véritablement on ne lui reconnaît guères à première vue que ces deux organes. C'est un entonnoir vivant et ce n'est que cela.

C'est beau pour un mangeur convaincu de n'être que cela, mais peut-être ses émules, *Saccopharynx*, le bien nommé, *Mélanocétus*, *Chiasmodus* et autres, l'emporteraient-ils sur l'*Eurypharynx* dans un concours de voracité. Ces poissons parviennent à introduire dans leur corps d'autres poissons trois fois gros comme eux-mêmes. Cette assertion vous paraît paradoxale, Messieurs, mais elle est vraie, et le fait a été constaté fréquemment. Il s'explique par un mode de déglutition tout particulier (1), et par la dilatabilité tout à fait extraordinaire de l'estomac : l'estomac dans ces cas-là « fait hernie » en distendant la peau de l'abdomen, de façon

---

(1) Le même que chez les serpents. (DOLLO. *La vie au sein des mers. Rev. des Quest. Scient.* 1887, I, p. 42).

qu'après un repas de ce genre, le mangeur a triplé ou quadruplé de volume. Franchement, un pareil repas, ... c'est héroïque!

Il est enfin un petit articulé, voisin des crustacés, qui mérite au moins une mention honorable comme mangeur, ou plutôt comme « digéreur ». C'est le dernier spécimen que je tiens à vous présenter avant d'en finir avec cette curieuse faune sous-marine.

Mon petit articulé s'appelle *Colossendeis Arcuatus*. Imaginez-vous une allumette montée sur des pattes six fois plus longues qu'elle et minces comme des aiguilles. Si l'*Eurypharynx* n'était qu'une bouche suivie d'une queue, on peut dire du *Colossendeis* qu'il est tout en pattes. Chose absolument fantastique, cet animal n'a pas de ventre; il n'a pour ainsi dire pas même de corps, les pattes s'étant développées aux dépens de tout autre organe. Or le *Colossendeis* mange, et même beaucoup, car il a huit estomacs, mais où met-il ce qu'il ingère? C'est fort simple : comme il n'y avait place nulle part ailleurs, la Providence lui a mis ces huit estomacs dans ses huit pattes, dont ils occupent toute la longueur. De façon qu'on pourrait lui appliquer cette définition du gourmand, qu'un réaliste n'eut pas imaginée : c'est un estomac qui marche!



Messieurs, nous avons terminé notre excursion sous-marine; nous avons regardé curieusement ce singulier pays en amateurs de pittoresque, mais nous n'avons rien scruté en savants. Il convient cependant, pour n'avoir point complètement perdu notre temps, d'accorder un dernier moment d'attention au côté sérieux de de notre sujet.

Ces grands travaux d'exploration sous-marine dont je vous ai fait en commençant un très rapide historique, et les découvertes magnifiques qui en ont été le résultat, quel en est en somme le profit pour la science? Où la conduit ce chemin nouveau qui vient de lui être ouvert, dans lequel déjà elle marche à grands pas?

On peut dire que toutes les parties de la science de la nature sont intéressées dans l'étude du monde sous-marin, mais deux d'entre elles le sont à des titres spéciaux, et je ne m'arrête qu'à celles-là : la Géologie et la Zoologie.

Le géologue, qui s'occupe de l'histoire de notre planète, trouve au fond des mers de précieux renseignements. Il y assiste à la formation actuelle de terrains nouveaux, et il surprend dans les circonstances présentes de cette formation, des secrets qu'il ne connaissait pas touchant le mécanisme des sédimentations d'autrefois.

Ainsi, Messieurs, nous admirons d'abord avec un secret dépit d'ignorance, une œuvre d'art qui nous apparaît dans sa sublime perfection, mais notre curiosité se satisfait, et le charme de l'œuvre grandit, lorsque ensuite le maître daigne nous introduire au sanctuaire de son atelier et nous révéler par son travail même les secrets de son art puissant.

Il y a plus. Parmi les organismes des âges géologiques que les roches nous ont conservés à l'état fossile, un bon nombre ont disparu de la série des êtres vivants d'aujourd'hui, et c'est toujours une bonne fortune pour le géologue que la rencontre de l'une ou l'autre espèce encore survivante, qu'il reconnaît identique à ses ancêtres d'il y a quelques mille ans. En effet l'identité d'organisation importe l'identité des milieux

où vivent des animaux semblables. Il en résulte que le savant, lorsqu'il étudie les circonstances de climat, d'habitât, de régime, dans lesquelles vit tel animal contemporain, apprend par là-même quelle était la nature de la région où il retrouve le même animal fossilisé, à l'époque où celui-ci vivait. Je vous en veux citer deux exemples qui se rapportent à notre pays.

On retrouve aujourd'hui dans la mer des Indes, et là seulement, un mollusque vivant, une espèce de Nautile, dont l'empreinte fossile se rencontre ici-même dans le sol de Louvain : on en conclut, (et cette conclusion se confirme d'ailleurs par d'autres faits), qu'à l'époque où ce Nautile vivait sur le sable qu'aujourd'hui nous foulons, Louvain, ou plutôt la place où devait s'élever Louvain, était un fond de mer sous un climat torride comme la patrie actuelle du Nautile de la Mer des Indes. Que les temps sont changés!...

Ces heureuses trouvailles sont assez fréquentes au fond des mers, et les dragues ont rapporté notamment toute une collection de polypiers, de la famille des crinoïdes, dont on avait cru longtemps les espèces éteintes depuis les temps géologiques. Ces crinoïdes vivent par forêts, et seulement à d'énormes profondeurs. Leurs restes surabondants dans les montagnes de nos provinces wallonnes, montrent qu'à des époques lointaines, où il n'y avait encore ni provinces wallonnes ni provinces flamandes, toutes ces régions étaient submergées par quelques kilomètres d'eau.

Mais les découvertes sous-marines sont surtout du ressort de la zoologie, à laquelle elles ont apporté et apporteront encore des observations du plus haut intérêt.

C'est d'abord en enrichissant son catalogue de nom-



breuses espèces nouvelles que le zoologiste profite de ces recherches. A ce point de vue je rappellerai encore ces crinoïdes qu'on estimait naguères comme des animaux presque exclusivement fossiles, ou du moins dont on ne connaissait plus que quelques échantillons actuels rarissimes. Les dernières recherches en ont fait découvrir plus de trentes espèces, et, je l'ai dit, leur multitude forme de véritables forêts sous-marines.

Bon nombre de poissons, de crustacés, de mollusques nouveaux ont aussi été découverts; et jusque dans les rangs inférieurs du règne animal, les savants ont eu à enregistrer une multitude d'espèces nouvelles. Le catalogue des radiolaires, par exemple, qui ne comportait que 600 espèces, en énumère depuis la campagne de Challenger, au delà de 2000.

Toutefois le catalogue des espèces animales n'est pas l'objectif principal des études du zoologiste : une liste, si complète qu'elle soit, ne constitue pas une science. Le zoologiste aussi bien que le botaniste, fait avant tout de la biologie, au sens le plus large du terme : il étudie les manifestations de la vie dans la diversité de ses fonctions, et dans les modifications correspondantes des organes. Or, vous avez pu le voir, Messieurs, les régions sous-marines constituent un milieu absolument spécial, un milieu tellement extraordinaire pour nous, pauvres continentaux qui ne sommes jamais sortis de nos petits pays de terre ferme, que la vie nous y paraissait impossible. La vie y règne pourtant, et dans la plus large expansion. Dès lors, à un milieu nouveau correspondent une vie et des fonctions nouvelles, et à ces fonctions, des organes nouveaux : nous en avons rencontré quelques exemples entre mille. Quel champ d'investigation pour le biologiste!

A propos de cette relation nécessaire entre le milieu

et les organisations, je me heurte en passant à une doctrine qui se trouve intéressée de près aux découvertes zoologiques modernes du fond des mers. C'est la doctrine du transformisme, dont le nom est déjà venu dans cette étude, et à laquelle je dois quelques mots.

Aux yeux des Darwinistes les exemples multipliés d'adaptation de la vie à son milieu, que l'on rencontre dans le monde sous-marin, constituent un puissant argument pour leur thèse. Ils insistent sur ces modifications des organes transformés pour des besoins nouveaux; ils font observer combien ces modifications sont harmonieuses et graduées, s'accroissant au fur et à mesure que les circonstances extérieures de pression, d'obscurité, de régime, ... l'exigent par leurs changements aussi gradués. Ils s'enthousiasment, ils triomphent presque : « Vous nous demandez, disent-ils, de saisir sur le vif le passage d'une espèce à une autre, vous nous demandez des formes intermédiaires? Eh bien! Venez donc voir au fond de la mer : voilà des formes de transition, voilà l'altération des types! A peine la pêche miraculeuse a-t-elle commencé de quelques années, et voilà des centaines d'espèces intermédiaires!... Allez donc voir au fond de la mer! »

Ils m'enverraient voir à la Lune, Messieurs, — je parle sérieusement, — ils m'enverraient voir à la Lune, et j'y trouverais encore des milliers de formes nouvelles adaptées au climat de notre satellite, que je ne serais pas davantage convaincu.

Ce n'est pas que je sois anti-transformiste, — la question est encore trop obscure et je suis trop inexpérimenté pour choisir entre les solutions, — mais l'argumentation des Darwinistes me semble ici défectueuse. Sans vous fatiguer d'une dispute inutile, et dans laquelle je ne vois d'ailleurs pas assez clair, je voudrais seulement hasarder deux remarques.

D'abord, l'argument que les Transformistes font valoir à propos des formes nouvelles découvertes au fond de la mer, cet argument n'est pas nouveau, et il n'est pas plus fort pour être répété. Ils l'ont fait valoir en toute occasion sans persuader leurs adversaires : c'est ce même argument de l'adaptation des organismes au milieu vital qui est en jeu, lorsqu'ils parlent des êtres appropriés aux divers climats du globe, aux divers genres de vie : vie aérienne, vie souterraine, vie aquatique, vie parasitaire, que sais-je encore ! Certes, s'il y a des animaux organisés pour marcher, d'autres pour voler ou pour nager, s'il y a des formes particulières disposées pour vivre dans l'air ou dans l'eau, s'il en est de spéciales pour vivre dans l'eau de nos fleuves et d'autres pour vivre dans l'eau marine, on devait s'attendre à en trouver encore de spécifiquement différentes dans l'eau profonde, qui est un autre milieu ajouté à la série des premiers. Je ne vois donc pas ici de raison nouvelle capable de convaincre un anti-transformiste qui ne l'a pas été à la vue des adaptations déjà vieillement connues.

Ma seconde remarque répond plus directement à l'argument. Si j'étais un dialecticien scholastique, — mais c'est un honneur dont la Providence m'a préservé, — je l'exprimerais par la formule si pleine d'urbanité que vous connaissez : *Nego majorem*. En effet les Transformistes posent pour majeure de leur syllogisme cette assertion : on peut trouver et l'on trouve déjà à certains points de la série des êtres vivants une transition insensible d'une espèce à l'autre. Or cette transition *insensible*, je l'avoue, je ne la vois pas. Sans doute, il y a des types spécifiques fort voisins, et l'on peut en poursuivre des séries assez étendues. Encore est-il que ce sont des *types spécifiques*, c'est à dire parfaitement caractérisés dans leurs formes propres, distincts

les uns des autres, conservant en un mot leur individualité spécifique.

Les Transformistes ont comparé l'ensemble du règne organique à une chaîne, dont les espèces seraient les anneaux, et que l'on trouverait ininterrompue si l'on connaissait tous les types, tous les anneaux si vous voulez, existant ou ayant existé sur la terre. La comparaison est fâcheuse pour leur théorie. Accordons leur que tous les anneaux perdus soient enfin retrouvés : ce sera toujours une chaîne, et les anneaux d'une chaîne sont nettement distincts. Le transformisme, au contraire, demanderait d'un type à l'autre non seulement une transition, mais une transition insensible, tranchons le mot, une fusion. Pour rester dans l'image, ce n'est pas une chaîne, qu'il fallait choisir pour symbole, mais une corde immense dont les torons de soie s'enchevêtrent, se fondent et se continuent indistinctement les uns dans les autres. On pourra trouver la chaîne, mais la corde, point !

De leurs arguments insuffisants faut-il conclure que les Transformistes ont tort ? Nullement, car peut-être ils pourront un jour résoudre nos objections. En faut-il conclure qu'ils ont raison ? Pas davantage ; peut-être un jour leurs contradicteurs les convaincront d'erreur. Il ne faut donc conclure qu'à notre ignorance... Hélas, Messieurs, me voilà conduit à vous rappeler en finissant cette vérité mélancolique que j'énonçais en commençant : la science humaine est toujours pauvre devant l'immense trésor de connaissances qu'elle peut arracher à la nature par l'étude. Nous savons plus que ceux d'hier, et ceux de demain sauront plus que nous ; nous expliquons des choses qui étaient problèmes il y a vingt-cinq ans, et dans vingt-cinq ans que de doutes seront levés qui nous tiennent aujourd'hui !

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de savants? Grâce à Dieu, non, car être savant n'oblige pas à tout savoir : être savant consiste en deux choses : savoir croire et s'arrêter devant la certitude; savoir douter et chercher devant l'inconnu. Seulement il paraît que c'est plus facile à dire qu'à faire.

C'est pourquoi les savants sont rares...

Je lisais naguères ce bon vieux Pline, qui a dit tant d'amusantes naïvetés, et je les lui aurais volontiers pardonnées toutes, en considération de la gaîté qu'il m'inspirait, sauf une; celle qui conclut triomphalement son Livre de la Mer et tout son grand ouvrage sur les animaux :

« Nous n'avons pu connaître, dit-il (1), toutes les espèces animales de la terre et des airs, à cause qu'il y a encore des pays ignorés;... mais nous connaissons spécifiquement et nous avons dénommé toutes les sortes d'animaux que contiennent les mers, et il y en a 174. » Je ne résiste pas au plaisir de vous citer son fastueux langage : « At hercules! in tanto mari oceano quæcumque nascuntur, certa sunt; notioraque, quod miremur, quæ profundo natura mersit. » « Par Hercule! il n'est rien qui naisse dans cet immense océan des eaux, dont nous n'ayons la science certaine; et ce que nous connaissons le mieux, voici la merveille! c'est ce que la nature a caché tout au fond. »

Pline énumérait 174 sortes d'animaux marins; aujourd'hui, rien que dans la classe des poissons, nous comptons plus de 12 mille espèces. Mais plus modestes que lui, nous pensons encore que le fond des mers, comme l'univers entier, est pour nous plein de secrets.

---

(1) PLIN. *Hist. Natur.* Lib. 32, § 53.

Valons-nous mieux que Pline? Je le pense. Toutefois, ce qui nous rend meilleurs que lui, à mon estime, ce n'est point de scruter plus avant les choses de la Terre ou de l'Océan, mais de posséder une autre science que le vieux Romain ne connaissait pas : celle cependant où toutes les autres conduisent, la seule qui puisse rendre un homme meilleur que son frère, et la seule qui nous soit nécessaire, puisque celle-là nous sauvera au jour où toutes les autres nous seront devenues inutiles : la science des choses du Ciel.

*Louvain.*

MAURICE LEFEBVRE.







## LACHE!

(Suite de la page 302.)

---

**M**ICHEL Raincy avait beau détourner les yeux, abaisser le front sur sa main crispée, il ne pouvait fuir ce regard vers lequel le sien était attiré comme par un invincible aimant.

Il avait beau se raidir contre lui-même, son cœur et sa raison parlaient à la fois très haut, et redisaient les paroles qu'avait prononcées Suzanne. Oui, elle disait vrai, l'aimante et vaillante femme... Michel avait à choisir entre la condamnation du monde et celle de Dieu, entre le mépris des hommes et celui de sa conscience; entre un déshonneur fictif et un déshonneur réel, une véritable déchéance... Serait-il moins fort que Suzanne qui, d'un front affermi voyait venir l'orage et se résignait à toutes les injustices sans vouloir dévier de la ligne du devoir...

Michel releva lentement son front courbé. Il était extrêmement pâle.

Un tableau splendide, œuvre d'artiste et de chrétien, occupait la place d'honneur dans le cabinet de travail de Raincy; il représentait, au sommet désolé du Calvaire le Christ agonisant sur son gibet. . Michel le contempla longuement.

Suzanne toujours à genoux, lui prit la main, la serra sur sa poitrine...



— Il nous a appris le premier à monter le rude sentier, fit-elle de sa voix douce et persuasive... Oh! regarde le bien!... Vois s'il a souffert, s'il a été humilié, méprisé... C'est notre Dieu, notre Ami, notre modèle; il nous commande, il nous aide, il nous attire à lui. Michel, n'hésitons pas à le suivre...

— Ma femme, toi, tu ne me mépriseras pas, si...

— Si tu as le courage de faire ton devoir si dur qu'il soit! Si tu renonces aux faveurs du monde pour suivre librement la voix de ta conscience, mais je t'admèrerai, je t'aimerai plus que jamais...

— Songe que le déshonneur rejaillira sur nos enfants...

— Ils s'élèveront au-dessus de la honte imméritée...

— Suzanne, si un jour ils m'en voulaient de la leur avoir imposée...

— Ah! Michel, ne le crois pas... Dieu surpasse en générosité ceux qui sacrifient tout à sa loi... les enfants t'aimeront, te vénèreront comme un martyr... Moi leur mère, leur guide et leur conseil, je m'en porte garant... Le jour où tu soumettrais tes actes à leur jugement ils te répondraient tous : Tu as bien fait, mon père, et nous sommes fiers de toi...

Michel Raincy releva sa femme et l'attirant sur son cœur...

— Tu m'as vaincu, dit-il... Je ne me battraï pas...

La résolution seule lui coûtait à prendre, seul le combat contre sa conscience le brisait; une fois sa décision arrêtée, Michel se sentit plus calme. Suzanne ne le quitta point et près d'elle son courage se retrem-pait à une source vive...

Ah! qu'il en eut besoin!... Tout ce qu'il avait prévu de douloureux et d'humiliant se réalisa... Le calvaire semblait se faire plus aride et plus rocailleux à mesure qu'il le gravissait.

Dans toute la ville, ce fut un étonnement sans bornes qui se nuança aussitôt du plus écrasant mépris... Quoi Raincy! Michel Raincy, le brillant forestier, le journaliste ardent et convaincu, celui qui défendait en apparence si bravement les principes d'honneur et de loyauté, Raincy n'était qu'un lâche se déroband au moment du péril, et dévorant honteusement une insulte au lieu de la laver dans le sang!...

Michel ne pouvait se renfermer chez lui... aux premiers pas qu'il fit il rencontra la froideur, les dédains, l'hostilité... Ceux de ses amis qui ne lui tournaient pas le dos ouvertement le fuyaient avec une affectation systématique.

Quand les devoirs de sa situation l'appelèrent dans les bureaux de ses supérieurs hiérarchiques, de ses collègues qui autrefois lui témoignaient la plus franche affection, on se borna à la stricte politesse administrative...

Suzanne, muet et attentif témoin des souffrances de Michel, souffrances dont l'écho fidèle retentissait en son cœur, lui conseilla de donner sa démission.

— Reprends ton indépendance, ta liberté, nous irons vivre en cénobites, à la campagne; nous rêvions d'être ainsi l'un à l'autre sans fâcheux, sans importuns entre nous. La solitude nous sera douce et la chère nichée la peuplera suffisamment.

— Et les ressources, Suzanne!.. et la vie quotidienne et les frais d'éducation et d'entretien de ces pauvres enfants, comment y pourvoirons-nous? Nos économies sont si minimes...

— Nous travaillerons...

— Toi, Suzanne?..

— Pourquoi pas? Je peindrai des écrans, des éventails, Maman les fera vendre discrètement à Paris, elle

est liée avec les dames patronesses de toutes les œuvres...

— Profaner ton pinceau, ton cher talent que je voulais garder pour moi seul...

— Ne sois pas égoïste, fit-elle en souriant; partage avec les petits... travailler pour eux, n'est-ce pas encore un noble but?..

— Et moi, que ferai-je?..

— Toi, tu écriras. Une plume comme la tienne ne doit pas se rouiller... Au lieu d'un article de « Variétés » bâclé à tes loisirs, tu en soigneras cinq ou six, tu composeras des romans, des feuilletons...

— Oh! chère et courageuse femme!..

Mais quand il frappa à la rédaction du journal où on le connaissait bien, dont le directeur lui avait dit maintes fois :

— Pourquoi vous refusez-vous à être mon collaborateur assidu? Je vous logerais toujours en première page, vous méritez bien cet honneur...

A peine voulut-on le recevoir. — Le directeur se dérobant fit dire qu'il était sorti; le secrétaire de la rédaction prit du bout des doigts, sans toucher la main de Michel le manuscrit roulé; y jeta un coup d'œil négligent et le posa sur le cuir vert de son bureau.

— Mon Dieu, monsieur, fit-il avec une sorte d'hésitation, comme s'il eut pesé ou cherché ses mots; je ne sais si nous pourrions insérer votre article... nous sommes inondés de ces « Variétés », c'est un genre que tout le monde veut adopter maintenant... et nous en refusons dans le tas, qui sont de réelle valeur... nous en refusons même de nos confrères, même d'écrivains fort autorisés... En somme, vous ne faites de la littérature, du journalisme que de loin en loin...

— Je m'y mettrais volontiers d'une façon plus assidue, dit Raincy, et votre directeur me disait l'autre jour, que si je voulais prendre place...

— Oh! nous sommes au grand complet... d'ailleurs, cher Monsieur, il vous serait difficile... pour ne pas dire impossible d'aborder le journalisme... nous sommes en butte à des attaques parfois très vives; on ne ménage pas toujours les personnalités et souvent, les coups de plume appellent à leur suite les coups d'épée... Dès lors...

— C'est bien, Monsieur, répondit Michel très-pâle; je comprends pourquoi le directeur n'a pas voulu se charger de me recevoir.

Il salua froidement et sortit...

Ses tempes battaient, le sang bruissait autour de son cerveau et son cœur semblait gonflé au point de vouloir éclater.

Que ferait-il donc si on lui fermait obstinément toutes les voies?.. Lui faudrait-il, les bras croisés, voir sa femme se tuer au travail et le fantôme de la faim menacer ses chers enfants?..

N'était-ce pas une puissance démoniaque qui habitait ce monde et liguait ainsi la majeure partie des hommes contre ceux qui tentaient d'accomplir leur devoir sans compromission et sans défaillance?..

La seule sympathie qu'il eût trouvée sur sa route, la seule approbation qui l'eût encouragé, c'étaient celles de son curé et du supérieur des Oblats... Ce dernier, sachant les cruelles épreuves qui accablaient Raincy, n'avait plus voulu entendre parler du règlement des trimestres d'étude, assurant que le collège était trop heureux de conserver ses deux plus brillants élèves... Le curé de St<sup>e</sup> Epure, après avoir soutenu Michel de ses encouragements les plus affectueux, s'était employé à lui venir en aide d'une manière effective et sans froisser une fierté que le malheur rendait plus ombreuse encore.

Il procura à Raincy une situation modeste, mais

honorable, rappelant au forestier sa première carrière : la gérance d'une immense propriété dans les forêts des Vosges... Les appointements étaient peu élevés, mais Michel était libre et solitaire, mais l'air des montagnes fortifiait les quatre petits : et Suzanne une fois le chalet rangé, le ménage en ordre, trouvait le temps de peindre ses écrans et ses éventails, la flore des Vosges, riche et sauvage, lui fournissait des modèles variés et originaux. — Dans cette paix, Michel eût pu vivre heureux et cependant les nuages qui assombrissaient son front ne se dissipaient point. Quand Suzanne émue et inquiète l'interrogeait, il souriait et par un grand effort de volonté, secouait son amère préoccupation... Mais la nuit, la jeune femme l'épiait encore, et le sommeil trahissait la constante pensée de Michel... Elle l'entendait murmurer dans un rêve cruel et obsédant, toujours le même, toujours les mêmes paroles... Lâche, Michel Raincy, lâche et déshonoré!... Hélas!... elle avait espéré le consoler de tant de mépris immérités, de tant d'humiliations injustes; la blessure serait-elle donc incurable?... serait-elle mortelle?...

Raincy pâlisait et maigrissait à vue d'œil. La solitude lui pesait et pourtant il fuyait les hommes... Parfois il levait les yeux au ciel, et gémissait douloureusement, avec une intonation accablée :

— Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi le devoir est-il si austère et si rude, ou pourquoi mon âme est-elle si faible?...

Un jour, ce fut une telle rumeur dans les montagnes, dans tout le pays, partout, que l'écho en vint jusqu'au chalet solitaire. Depuis longtemps Michel ne lisait plus les journaux et, vivant en reclus, ignorait les bruits du monde. Mais celui-ci était trop retentissant pour ne pas vibrer jusqu'au cœur des forêts,

jusqu'aux sommets des montagnes... Toute âme française en tressaillait d'une étrange et poignante émotion : la guerre venait d'être déclarée à la Prusse.

Michel qui tenait la nouvelle d'un garde forestier, son ancien subalterne et son plus proche voisin, rentra au châlet, le cœur battant à se rompre, le regard enfiévré, le visage coloré d'une rougeur ardente.

En le voyant Suzanne qui jetait sur la soie rose pâle d'un écran des gerbes d'asphodèles aux fleurs capricieuses, laissa échapper palette et pinceaux, et palissant courut à lui...

— Qu'as-tu, Michel?... souffres-tu?...

— Ecoute, lui dit-il d'une voix si altérée que sa femme devina plutôt qu'elle n'entendit les paroles... écoute Suzanne, ce murmure grandissant qui monte de la plaine, c'est le roulement des tambours, c'est le pas d'une armée en marche, bientôt ce sera le bruit du canon qui tonne. Suzanne, comprends-tu, c'est la guerre!...

— La guerre!...

— Oui, la France est en danger, ses frontières sont menacées, elle appelle tous ses enfants à son aide...

Suzanne appuya la main sur son cœur où quelque chose se brisait. Son regard soudain angoissé chercha à travers le rideau retombant du lierre et de la vigne vierge les quatre petits qui s'ébattaient avec des cris joyeux sur l'herbe du pré voisin, elle songea aux deux aînés qui étudiaient à Nancy à la fois sérieux et insouciant; mais rien ne la fit défaillir. Debout près de son mari elle sentait en son âme un courage pareil à celui de Michel, et appuyant sa tête contre la mâle poitrine dont les parois se soulevaient tumultueusement:

— Engage-toi, dit-elle d'un ton net et ferme...

Raincy l'étreignit passionnément entre ses bras.

— Tu le veux, tu le permets? demanda-t-il suffoqué par une immense joie. O ma chère et vaillante campagne, sois bénie pour ton énergique et fidèle amour...

— Oui, engage-toi, reprit-elle avec ardeur... Dieu est bon et je ne tremble pas, Michel, tu me reviendras... Oh! c'est notre revanche, notre réhabilitation... Michel! tous vont s'incliner devant toi, on te rendra l'estime, la considération dont tu n'as jamais démérité.. on t'admira...

Le soir même il partait. et Suzanne forte jusqu'au bout ne pleura que lorsqu'il ne fut plus là pour voir couler ses larmes.

Michel s'offrit au premier corps franc qui s'organisait, dans les Vosges... là la bravoure, la témérité même n'étaient pas maintenues et réglées par une inflexible discipline, chacun pouvait plus librement suivre son élan... Avec quelle ardeur il se battrait!...

L'officier qui recevait les engagements, fronça les sourcils en reconnaissant Raincy...

C'était un de ses amis d'autrefois, un riche propriétaire des environs de Nancy; très-brave et très-patriote, il employait la plus large part de sa fortune à l'organisation du régiment de franc-tireurs dont il avait demandé le commandement.

— Pardon, Monsieur, dit-il presque involontairement, je dois me tromper... ce n'est pas vous qui...

— Pardon, Monsieur, interrompit simplement Michel, mes croyances religieuses m'interdisent le duel, mais elles me commandent de servir ma patrie, de donner mon sang et s'il le faut de mourir pour la défendre.

L'officier ému se leva spontanément.

— Vous êtes un vrai brave, Raincy,... s'écria-t-il,

très-ému... pardonnez-moi et donnez-moi votre main...

Ce fut la première goutte de baume qui tomba sur le cœur ulcéré de Michel...

La guerre finie, les salons se rouvrirent non plus gais et jaseurs, mais tristes, voilés de crêpe... on portait le deuil de bien de morts, le deuil de l'Alsace et de la Lorraine morcelées par l'ennemi.

Celui de Suzanne Raincy était rempli de monde; tout bas on y parlait de haine contre les vainqueurs et de l'espoir de la revanche...

Raincy, debout, adossé à la cheminée traçait déjà un nouveau plan de bataille... Il connaissait si bien ses forêts, il en savait toutes les ressources et de sa voix chaude, vibrante, énumérait si éloquemment les facilités de la défense... Tout le monde l'écoutait charmé...

Il avait repris son élégant uniforme de forestier, vert et argent à l'allure quelque peu militaire... Quelque chose de plus militaire encore, c'étaient, au front une belle balafre en biais, le bras droit brisé par un éclat d'obus, encore en écharpe; et, au revers de drap sombre, brillant comme une goutte de sang vermeil, la rosette des braves...

Suzanne rayonnante du plus légitime orgueil ne quittait pas son mari des yeux, et, lorsqu'il eut fini de parler, comme un instant de silence admiratif et recueilli suivait ses ardentes paroles :

— Vous voyez, dit la jeune femme fièrement, aux amis nouveaux et aux amis revenus d'autrefois, vous voyez que tous ceux qui ne se battent pas en duel ne sont pas des lâches.

Bonne DE BOÜARD.









## SAVONAROLE

**H**ISTOIRE de l'*Italie au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles* est féconde en personnalités remarquables. Elle nous offre une série brillante d'hommes illustres et de physionomies curieuses.

Parmi les figures caractéristiques de cette époque, on n'en peut citer aucune qui soit plus saillante que celle de Frère Jérôme Savonarole, prieur du couvent des Dominicains de St Marc, à Florence.

Figure étrange et extraordinaire que celle de ce moine! Singulière destinée que la sienne!

Peu d'hommes peuvent se vanter d'avoir eu sur leurs contemporains un ascendant pareil à celui qu'exerça Savonarole. L'enthousiasme qu'il excita fut tel, qu'un historien, témoin oculaire des événements de cette époque, croyait que la postérité n'y aurait jamais ajouté toi.

Sa parole chaude, vibrante et pleine de spontanéité a soulevé les masses, transformé tout un peuple. Son énergie, sa perspicacité ont sauvé ce peuple des périls qui le menaçaient et l'ont sagement dirigé dans des circonstances critiques.

La popularité dont il fut entouré, n'eut pourtant qu'une assez courte durée.

Tout à coup, elle s'évanouit comme s'évanouit l'éclair, précurseur de la tempête, donnant ainsi raison une fois de plus au proverbe proclamé par la sagesse des nations : « *Violenta non durans* ».

La même foule qui tant de fois s'était pressée enthousiaste et frémissante autour de la chaire où il prêchait, buvant ses paroles et acclamant ses discours, la même foule, au jour de la disgrâce, applaudit le bourreau qui le pendit au gibet.

N'est-ce pas l'éternelle histoire du sort réservé aux idoles populaires ?

Aujourd'hui encensées par la foule et disposant sur elle d'un pouvoir absolu, demain reniées avec le même empressement et renversées de l'autel élevé en leur honneur ; montant aujourd'hui au Capitole, pour être précipitées demain du haut de la Roche tarpéienne.

Lorsqu'on considère dans son ensemble la vie de Savonarole, on ne peut se refuser à payer un large tribut d'admiration au célèbre réformateur de Florence.

Dans un temps où la corruption était devenue universelle, tenter une œuvre de régénération ; dans un temps où les princes abusaient du pouvoir et ne connaissaient que leurs caprices, oser leur tenir tête, était une entreprise dont on ne peut méconnaître l'utilité et la grandeur.

Mais hélas ! cette médaille a aussi son revers. Que ne peut-on déchirer du livre de la vie de Savonarole une page qui y fait tache et ternit singulièrement l'éclat de sa renommée ? Page noire qui nous raconte sa lutte contre le pape Alexandre VI, et sa désobéissance à l'autorité suprême. Sinon avec quels transports n'eût-on pas célébré en Jérôme Savonarole une des plus illustres et des plus pures gloires de l'Italie !

Il ne peut évidemment s'agir dans cette rapide

esquisse d'exposer complètement la carrière mouvementée et remplie du héros dominicain, et de raconter en détail les événements auxquels il fut mêlé. Il faut se borner et ne s'attacher qu'aux principaux événements de sa vie, tels que le rôle politique qu'il joua à Florence après la chute des Médicis, la lutte qu'il soutint contre Alexandre VI et la lamentable fin qui termina ses jours. Ce sont les incidents qui mettent en relief les remarquables aptitudes de son intelligence, la force de son caractère, comme aussi les défaillances qui marquèrent une partie de son existence.

## I.

Le rôle politique de Savonarole a été diversement apprécié.

Les détracteurs du célèbre dominicain l'ont accusé d'avoir voulu en prenant parti contre les Médicis, non pas servir la cause du peuple, mais faire prédominer ses idées, et exercer la prépondérance dans les affaires publiques.

Pour eux ce n'est rien que l'ambition qui a poussé Savonarole à se jeter dans la mêlée des partis et à intervenir directement dans le gouvernement de l'Etat.

Au pôle opposé ses apologistes ne trouvent que des mots élogieux, que des appréciations flatteuses pour caractériser son œuvre politique. A les entendre cette œuvre est admirable, sans lacunes; elle a procuré aux Florentins les seuls moments de véritable liberté et de réelle indépendance qu'ils aient goûtés.

Pas n'est besoin de fouiller longtemps dans les archives historiques, de compulsier les documents relatifs à l'époque dont nous parlons pour saisir l'évidente exagération des blâmes et des éloges prodigués à Savonarole,

à propos de sa coopération au gouvernement de la République florentine.

Si l'on fait la part de la faiblesse humaine, tout en tenant compte du caractère absolument intègre que les historiens reconnaissent à Savonarole, il est possible de formuler sur le rôle politique qu'il a joué un jugement impartial ou exempt tout au moins d'exagération volontaire.

Savonarole naquit à Ferrare en 1452. Son père, homme vain et frivole, fréquentait assidûment le monde de la Cour, préférant les plaisirs aux applications sérieuses. Sa mère, au contraire, se distinguait par ses vertus; femme douée d'une grande élévation d'âme, elle sut inculquer à son fils des sentiments plus nobles et plus virils.

De bonne heure Savonarole montra des dispositions peu communes pour l'étude et la méditation. Il recherchait la solitude et fuyait les plaisirs auxquels le conviait la situation de sa famille.

A l'âge de 23 ans, il quitta brusquement la maison paternelle, et partit pour Bologne, où il se fit recevoir dans le couvent de S<sup>t</sup> Dominique. Il écrivit de là à ses parents pour les informer de la résolution qu'il avait prise.

Il resta à Bologne pendant sept ans, au bout desquels, comme une guerre avait éclaté dans le pays, les religieux durent se disperser. Savonarole fut envoyé à Florence (1482).

Il y fit un premier séjour de quatre ans, passant inaperçu dans la ville qu'il devait plus tard illustrer et remplir du bruit de son nom.

De 1486 à 1489 on l'envoya prêcher dans plusieurs villes de la Lombardie. Ses sermons attirèrent sur lui l'attention publique. Ainsi sa renommée commença à se répandre en Italie.

Le fameux Pic de la Mirandole, l'ayant un jour entendu dans une réunion de théologiens tenue à Reggio, fut vivement frappé des paroles que le Frère y prononça; sans tarder il en parla avec éloges à Laurent de Médicis, dit le Magnifique, qui pour lors exerçait à Florence le pouvoir souverain.

Sur la demande de ce prince, les supérieurs de Savonarole consentirent à l'appeler au couvent de St Marc.

Laurent de Médicis ne se doutait guère de la portée qu'aurait cet acte sur sa destinée et sur celle de sa famille.

Ce moine, si simple en apparence, allait se transformer en un redoutable adversaire et se poser en accusateur d'une famille à l'apogée de sa gloire.

Par la puissance de la parole et avec l'aide des événements, il parviendrait à chasser les Médicis de la cité où ils régnaient en maîtres.

Caractère indépendant, vigoureux esprit, en même temps doué d'une indomptable énergie, il avait les qualités requises pour atteindre un but, dès qu'il se l'était proposé. Ce but fut pour lui la réforme des mœurs et la restauration de la vie chrétienne.

A cette époque troublée, les mœurs étaient singulièrement relâchées. En haut comme en bas, dans l'Eglise aussi bien que dans la société civile, la corruption s'était glissée et distillait son dangereux poison.

Florence, plus que toute autre ville, semblait atteinte du mal. La fastueuse cour des Médicis livrée aux plaisirs entraînait après elle les classes supérieures qui ne songeaient plus qu'à festoyer et à s'amuser.

Le culte de la civilisation antique, surtout de celle de la Grèce, avait séduit les esprits; sous l'impulsion de Laurent le Magnifique, grand ami des lettres et des arts, il ne fit que s'accroître et pénétra partout

au nom du progrès et de la nouveauté. Ce mouvement ne contribua pas peu au relâchement des mœurs et à l'oubli des traditions chrétiennes.

Savonarole, navré de ce triste spectacle et comme poussé par une volonté supérieure, entreprit de réagir contre le désordre pour ramener à Dieu le peuple égaré.

Les Médicis et leur façon de gouverner la république lui apparaissaient comme les principales causes du mal; il résolut de les combattre et de susciter contre eux une violente opposition.

Dès son premier sermon, qui eut lieu dans la cathédrale de S<sup>te</sup> Marie-des-Fleurs, il aborda ce qui était pour lui la question capitale, son « *Delenda Carthago* ». Devant un auditoire immense il s'éleva avec vigueur contre la licence et la corruption du siècle et prédit des châtiements terribles qui ne tarderaient pas d'éclater sur le peuple prévaricateur.

Les paroles terrifiantes, les menaces du Frère, loin de soulever la colère de ses auditeurs, furent pour lui le commencement de son étonnante mais éphémère popularité.

Ce sermon eut un retentissement énorme. Chargé en 1491 de prêcher le Carême à la cathédrale, Savonarole en profita pour continuer sa croisade contre les mauvaises mœurs.

Tandis que son opposition aux Médicis s'accroissait chaque jour davantage, son prestige et son crédit grandissaient dans l'esprit de la foule.

Tout se préparait comme à souhait pour la réussite de ses projets; les événements même semblaient conspirer avec lui.

Charles VIII, roi de France, appelé en Italie par Louis le More, duc de Bari, qui voulait se venger du roi de Naples, traversa les Alpes en 1494 pour conquérir le royaume de ce prince.

Pierre de Médicis avait succédé à son père, sans hériter des qualités séduisantes qui avaient valu à Laurent le Magnifique un semblant de popularité.

Son orgueil et son violent caractère avaient mécontenté les Florentins. Leur colère fut portée au comble lorsqu'ils apprirent la trahison que Pierre commit, en livrant à Charles VIII, au devant duquel il était allé, plusieurs forteresses pour prix d'un traité de paix qu'il obtint du roi de France.

A cette nouvelle le peuple se souleva et voulut saccager le palais des Médicis.

Savonarole, en prêchant à la foule le calme et la concorde, parvint à éviter l'effusion du sang et à contenir l'effervescence populaire.

La Seigneurie qui constituait la magistrature suprême de la République se réunit d'urgence et décida d'envoyer au roi de France une ambassade, chargée de l'assurer des dispositions amicales de la République florentine.

Un des membres influents de la Seigneurie, Piero Caponi, partisan et ami de Savonarole, insista pour qu'on désignât comme un des ambassadeurs le prieur de St. Marc, qui avait, disait-il, la confiance du peuple.

Ce choix eut une heureuse issue. La renommée de Savonarole comme prédicateur était parvenue déjà aux oreilles du roi de France. Charles VIII désirait vivement connaître le moine dont on célébrait les louanges partout où il passait.

Arrivé au camp royal Savonarole fut reçu avec tous les honneurs. Dans son discours au roi il le représenta comme envoyé par Dieu pour châtier les méchants, et l'adjura d'épargner Florence. Charles VIII flatté de la mission que Savonarole lui prêtait, se montra plein d'égards vis à vis du Frère et lui promit de traiter avec ménagement le peuple florentin.



Entretiens Pierre de Médicis rentré à Florence, fut accueilli comme un traître; le peuple se souleva et peu s'en fallut qu'il ne massacra le fils de Laurent le Magnifique. Pierre parvint heureusement à échapper à la fureur populaire par une fuite précipitée.

Charles VIII fut solennellement reçu à Florence. Il s'y trouva si bien qu'il ne songeait plus à continuer sa route sur Naples; le peuple impatient menaçait de se révolter et de le faire sortir par la force.

Les magistrats s'adressèrent de nouveau à Savonarole dont ils avaient apprécié l'heureuse influence sur l'esprit du roi. Charles VIII, en effet, ne tarda pas à plier bagage après une démarche de Savonarole.

Ainsi petit à petit par la force des choses et par un concours de circonstances tout à fait fortuit et indépendant de sa volonté, le prieur de St. Marc se mêlait à la vie publique et au mouvement politique de sa patrie d'adoption. En deux circonstances critiques, il lui avait rendu de signalés services : il l'avait sauvée de l'anarchie et de la guerre civile. Le peuple lui en témoigna sa reconnaissance par un redoublement d'enthousiasme; partout son nom fut acclamé.

Au moment de la chute des Médicis, la République florentine était régie par des institutions nombreuses et assez compliquées.

Tant que l'Italie était restée sous la domination des empereurs d'Allemagne, du moins jusqu'à la fin du règne de Frédéric II (1250), les villes italiennes tout en jouissant d'une certaine autonomie vivaient sous la dépendance du prince régnant, qui avait certains droits sur elles. Mais à partir de la lutte fameuse qui éclata entre Guelfes et Gibelins, elles s'émancipèrent de la tutelle allemande, et se constituèrent presque toutes en républiques.

Florence, prenant parti pour les Guelfes, adopta comme forme de gouvernement, le régime démocratique qui subsista, sans de trop grandes modifications, mais non sans vicissitudes, jusqu'au moment où surgit Savonarole.

Le principe de la souveraineté du peuple fut donc admis ; cela ne veut pas dire qu'il fut toujours sincèrement pratiqué ; alors comme aujourd'hui l'arche sainte des libertés publiques fut maintes fois violée. « Quelle que soit, dit un historien moderne, la forme de gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie, il y a des jours où c'est la raison qui gouverne, et d'autres où c'est la passion. Aucune constitution ne supprima jamais les faiblesses et les vices de la nature humaine. »

Le mode par lequel ce principe se traduisait en pratique se distinguait par sa simplicité.

Le peuple était convoqué à un « parlamento », c'est-à-dire qu'il se réunissait sur la place publique, et nommait un certain nombre de citoyens à qui il délégua ses pouvoirs.

Les citoyens désignés composaient ce qu'on appelait « la Balie ». Une fois formée la Balie élisait pour un an ou même pour un temps moindre les magistrats chargés du gouvernement suprême de la république et qui s'appelaient « les Seigneurs » ; d'où le nom de Seigneurie pour désigner la *magistrature suprême*.

La Balie procédait encore à la nomination des principaux corps de l'Etat tels que les « *Gonfalonniers des compagnies* », c'est à dire les capitaines commandant le peuple en armes et qui ordinairement servaient d'assesseurs à la Seigneurie ; « *Les buoni homini* » qui se bornaient aussi à assister les Seigneurs.

Les citoyens divisés en deux classes, le peuple

proprement dit et les optimates, se réunissaient encore de temps en temps et formaient alors, le peuple « *le Conseil du Peuple* », les optimates « *le Conseil de la commune* ».

Les conseils votaient les lois qui leur étaient soumises par la Seigneurie, et nommaient les juges.

Huit de ceux-ci formaient le tribunal dit « des Huit » chargé de juger les crimes et les délits politiques.

On découvre une certaine analogie entre les institutions de la république florentine et celles de l'ancienne république d'Athènes, où le peuple se réunissait aussi pour approuver ce qu'avait fait le sénat qui constituait la Seigneurie d'Athènes (1).

On peut même comparer certains citoyens de Florence, tels que les Albizzi et les Médicis à ce qu'on appelait les tyrans d'Athènes; c'étaient dans l'une comme dans l'autre cité, les citoyens qui parvenaient, grâce à leurs richesses et à leur puissance familiale, à gouverner seuls en concentrant tous les pouvoirs entre les mains de leurs créatures.

Déarrassé des Médicis, le peuple se réunit en parlamento pour se donner un nouveau gouvernement. Il se borna à transmettre ses pouvoirs à une Balie composée de vingt citoyens, qu'on appela *Accoppiatori*. Rien ne fut changé aux institutions existantes sauf pourtant à une seule « le Conseil des soixante-dix », créé par Laurent le Magnifique pour enlever aux Conseils du peuple et de la Commune l'élection des juges.

Le Conseil des Soixante-dix fut supprimé.

---

(1) Toutes les fonctions étaient à Athènes comme à Florence électives et n'avaient qu'une durée assez restreinte. (V. FUSTEL DE COULANGES : *la Cité antique* p. 384 et suiv.)

Les Accoppiatori ne répondirent pas aux espérances qu'on avait fondées sur eux; ils se montrèrent incapables de gouverner la République.

L'expérience était faite; on ne pouvait plus songer à conserver les anciennes institutions; la nécessité d'une refonte complète du système gouvernemental s'imposait.

La discussion sur les réformes politiques à introduire fut ouverte : mais les citoyens, habitués longtemps à la tyrannie des Médicis, avaient perdu tout esprit d'initiative.

On ne parvenait pas à se mettre d'accord sur une mesure quelconque.

Le malaise où était plongée la République par suite de l'incertitude qui régnait dans le gouvernement ne faisait qu'augmenter.

Savonarole suivait attentivement le mouvement sans vouloir y prendre une part active. Dans ses sermons, où il continuait à développer le même thème, la réforme des mœurs, il effleurait quelque fois la question politique.

Les idées qu'il émettait à ce sujet paraissaient si sensées que la Seigneurie n'hésita pas à le consulter sur la forme de gouvernement qui conviendrait le mieux au tempérament du peuple florentin.

A défaut d'hommes politiques capables, on fut heureux de recourir à l'homme de prière. Savonarole qui avait beaucoup étudié, était à même de pouvoir donner d'utiles conseils. Dans une réunion tenue à la cathédrale, où tout le peuple était assemblé, il exposa sa théorie gouvernementale.

Après avoir dans son sermon prêché sur la crainte de Dieu et la réforme des mœurs, Savonarole aborda la *question politique*.

---

D'après lui le nouveau gouvernement devait reposer sur ce principe que tout emploi public ne pourrait être accordé que par le peuple entier, à qui seul appartiendrait le droit de créer les magistrats et de sanctionner les lois.

C'était donc le gouvernement du peuple par le peuple; mais on verra qu'en réalité il n'y eut qu'une partie assez minime du peuple qui participa aux droits de la souveraineté; car Savonarole, en proposant de confier l'exercice du pouvoir souverain à un *Grand-Conseil*, n'admettait dans ce Grand conseil que les citoyens qui, d'après les anciennes lois de la ville, pouvaient exercer les droits politiques.

Or le nombre de ces citoyens était très restreint : sur une population de 90000 âmes on n'en comptait que 3200 réunissant les conditions requises pour faire partie du *Grand-Conseil* (1).

Savonarole fit adopter le principe de la souveraineté du peuple, mais il ne voulut pas que le gouvernement nouveau pût dégénérer en démagogie; de là les restrictions qu'il apporta à son exercice.

Le peuple accueillit avec de vives démonstrations de joie la forme de gouvernement proposée par le Frère.

Il s'agissait encore de faire vivre la constitution qu'il avait inspirée, et de la compléter par les institutions qui assureraient le mieux la sincérité du nouveau régime.

On se mit à l'œuvre. En réalité ce fut Savonarole qui continua du haut de la chaire à donner des indi-

---

(1) V. *Histoire de Jérôme Savonarole*, par M. PASQUALE VILLARI (p. 286-287).

cations sur ce qui restait à faire; il était en définitive le pivot de la situation, et l'âme du nouveau gouvernement.

Le Grand-Conseil fut institué conformément à ses idées; il se composa de tous les citoyens âgés de 29 ans et appartenant à la classe des *Benefiziati*, c.-à.-d. de ceux qui avaient occupé ou dont les ascendants jusqu'au 3<sup>e</sup> degré avaient occupé une charge dans une magistrature: On l'investit du pouvoir de nommer tous les magistrats et de sanctionner toutes les lois.

On adjoignit au Grand-Conseil une sorte de Sénat appelé « Conseil des quatre-vingts » dont les membres âgés de 40 ans étaient nommés pour six mois par le Grand-Conseil. Sa mission consistait à élaborer les lois qui lui étaient soumises par la Seigneurie, maintenue pour administrer les affaires courantes; à nommer les ambassadeurs et les capitaines; à décider la guerre ou la paix. Telles étaient les bases du gouvernement inspiré par Savonarole.

Après la réforme politique, ce moine, vraiment universel, choqué de la trop grande inégalité qui existait dans la répartition des impôts, conseilla de les établir sur une assiette plus fixe, afin de donner moins de prise à l'arbitraire. Une loi fut portée qui créa l'*impôt foncier*: tous les citoyens indistinctement devaient payer le dixième du revenu de leurs propriétés immobilières.

On appela cet impôt la *Décima*; il a existé, paraît-il, jusqu'au commencement de ce siècle et n'avait encore avant Savonarole été établi nulle part.

Le prieur de St Marc préconisait encore une autre réforme, d'une grande portée politique: c'était la révision de la loi des 6 fèves.

Voici en quoi consistait cette loi:

Les crimes de droit commun et les crimes politiques étaient de la compétence d'un tribunal spécial nommé les « Huit de garde et Balie ». Ce tribunal pouvait condamner par 6 voix (6 fèves) à la rélévation, à l'exil ou même à la mort, tout citoyen coupable d'un de ces crimes. Très souvent ces magistrats obéissant à des mobiles politiques condamnaient injustement et sans appel.

Savonarole voulut mettre un frein à cet abus : il proposa d'autoriser l'appel de la sentence prononcée par le tribunal des Huit, devant un Conseil choisi dans le sein du Grand-Conseil.

On s'empressa de voter une loi autorisant l'appel de la sentence des Huit devant le Grand-Conseil.

Ce n'est pas tout : Laurent de Médicis avait supprimé la « *Casa della Mercatanzia* », qui faisait alors l'office de tribunal de Commerce, Savonarole la fit rétablir.

Le nouveau gouvernement était constitué. Savonarole avait pris à sa formation une part prépondérante et décisive. Jusqu'au dernier jour il continua de lui prêter l'appui de sa parole et de son autorité; ce qui n'était pas superflu, car les partisans des Médicis et d'autres partis hostiles à Savonarole faisaient à son œuvre une opposition d'autant plus violente qu'ils la voyaient soutenue par le peuple.

Ces partis étaient d'une part les Bigi, c'est-à-dire les Gris, qui restaient attachés aux Médicis; d'autre part les Arrabiati, les Enragés, qui voulaient établir le gouvernement aristocratique; leur nom venait de l'ardeur qu'ils mettaient à combattre Savonarole et le gouvernement populaire.

Maintes fois ils furent sur le point d'atteindre à leurs fins. Mais Savonarole était là qui veillait sur

son œuvre comme la lionne veille sur ses petits. Il montait en chaire et par des accents désespérés il enflammait le peuple et l'engageait à soutenir coûte que coûte contre ses ennemis le gouvernement établi. C'est ainsi qu'à deux reprises il ne craignit pas d'approuver la condamnation à mort prononcée contre plusieurs conspirateurs qui avaient ourdi des complots contre la sécurité de la République.

Le fait paraît d'autant plus étonnant que Savonarole avait toujours combattu les mesures de représailles; lors de la constitution du Grand-Conseil il avait même proposé et fait voter une amnistie générale pour tous les crimes et délits politiques.

Cela a été précisément le grand tort de Savonarole de vouloir soutenir à tout prix, après sa formation, le gouvernement dont il avait été l'inspirateur. Il avait porté ses lèvres à la coupe enivrante du succès, et le breuvage lui parut si délicieux qu'il eut grande peine à s'en détacher. On s'explique dès lors le reproche qui lui a été adressé de tout tenter pour exercer la prépondérance dans les affaires publiques. Si, après s'être montré sur la scène de la politique pour y jouer le rôle que nous savons, il s'en était immédiatement retiré, combien plus eût-il fait preuve de sagesse et de perspicacité! En même temps il se fût épargné les malheurs qui devaient plus tard l'accabler et qui eurent pour cause immédiate l'obstination qu'il mit à surveiller la marche du gouvernement.

Quoiqu'il en soit, les Florentins n'ont eu qu'à se féliciter de l'intervention du célèbre dominicain dans le domaine de la politique; elle leur fut utile à plus d'un titre. On ne doit pas oublier, que la révolution qui transforma l'état politique de Florence en 1494, s'opéra sans la moindre effusion de sang; chose qui,



dans des circonstances analogues, ne s'était jamais vue jusque-là.

A quoi faut-il attribuer ce résultat si ce n'est à l'influence qu'exerçait Savonarole sur l'esprit de ses concitoyens?

N'était la haine aveugle qui animait les factions rivales à Florence, l'on peut affirmer que le gouvernement établi sur ses conseils eût procuré aux Florentins de longues années de calme et de prospérité.

## II.

Nous avons vu que dès le principe Savonarole s'était élevé avec énergie contre les scandales qui déshonoraient la Société et l'Eglise.

Il y revenait constamment, et dans des termes violents et pleins de menaces. A force de se pénétrer toujours du même sujet, de concentrer tous ses efforts et son intelligence sur un même point, il finit par se considérer comme investi d'une mission divine à changer la face des choses. C'est Dieu qui parle par ma bouche, répétait-il sans cesse; convertissez-vous, sinon vous ne tarderez pas à être châtiés. Une fois sur ce terrain, à raison même de son caractère impétueux et ardent, il lui était difficile de reculer.

Il ne se contenta pas de lancer ses objurgations et ses menaces aux princes séculiers et ecclésiastiques; il s'attaqua directement au Souverain Pontife, accusant la Cour de Rome de donner du scandale au lieu de s'opposer au débordement de la licence.

A aucune époque de son histoire, l'Eglise n'eut à subir une crise aussi funeste. La vénalité et le favoritisme s'étaient introduits dans le gouvernement du Saint-Siège; les charges ecclésiastiques étaient données au

plus offrant; rien d'étonnant dès lors qu'elles ne fussent pas remplies. comme elles devaient l'être Le Souverain Pontificat lui-même était échu à un homme indigne de l'occuper. Le trouble était partout; les consciences semblaient égarées au point de ne plus savoir distinguer le bien du mal.

C'est ici qu'apparaît évidente, manifeste, l'action de Dieu sur son Eglise; alors que tout semble conspirer contre elle et la menacer pour ainsi dire d'une catastrophe, elle ne tarde pas à sortir triomphante des assauts que lui livrent la méchanceté des hommes et l'esprit du mal; ainsi se vérifie la parole de Jésus-Christ : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam!*

Alexandre VI, par sa conduite rien moins qu'édifiante et par ses préoccupations exclusivement politiques, devenait une occasion de trouble pour les âmes simples et les consciences honnêtes.

Savonarole, caractère absolument intègre, et esprit éminemment religieux, souffrait de la crise que l'Eglise traversait; il crut qu'Alexandre VI, à cause de ses tendances, serait un obstacle à la réforme qu'il méditait.

De là l'opposition qui s'éleva entre ces deux hommes de caractères si divers; elle devait fatalement aboutir à la chute de Savonarole. Celui-ci oublia trop facilement qu'en dépit de ses erreurs, Alexandre VI restait le chef de l'Eglise, et que pour entreprendre la réforme qu'il souhaitait, il lui aurait fallu précisément le concours de l'homme qu'il voulait combattre.

Alexandre VI ne s'émut guère dans le principe des déclamations virulentes du Frère sur la dépravation du clergé et spécialement de la Cour de Rome. Il les considérait peut-être comme la manifestation d'un zèle outré et intempestif. Cependant comme ses attaques se répétaient et devenaient de jour en jour plus aiguës,

force lui fut d'intervenir, d'autant plus que Savonarole allait jusqu'à soutenir que son élection au suprême Pontificat était nulle comme entachée de simonie. Un schisme pourrait facilement éclater, s'il n'agissait pas.

Les apologistes du prieur de St Marc ajoutent, il est vrai, que l'intervention du pape fut surtout sollicitée par des considérations politiques. Alexandre VI aurait pris parti pour les Médicis qu'il aurait voulu rétablir à Florence. Or Savonarole était l'âme du nouveau gouvernement et un de ses plus fermes défenseurs. Il fallait donc écarter ce moine assez audacieux pour combattre des princes qui étaient devenus les alliés du pape.

Sans entrer dans cette discussion, il est permis de dire que ce n'est pas tout-à-fait à tort que le Saint-Père se décida à agir. Il eut d'ailleurs la sagesse de ne pas brusquer les choses.

A partir de ce moment commença entre le pape et le célèbre dominicain une lutte dans laquelle ce dernier emporté par sa fouguese nature et son zèle ultra-religieux fit preuve de trop d'indépendance et méconnut absolument le caractère dont il était investi.

Alexandre VI essaya tout d'abord d'éloigner Savonarole de Florence, afin de l'arracher aux influences fâcheuses de la politique; par un bref, daté de décembre 1494, il lui enjoignit d'aller prêcher le carême à Lucques. A cette nouvelle le peuple s'émut; on voulait lui arracher son idole, il jeta les hauts cris.

Les autorités de Florence subissant le contre-coup de l'émotion générale supplièrent le pape de retirer le bref.

Alexandre VI, préoccupé d'autres questions, retira le bref sans plus de difficulté, et Savonarole put prêcher à Florence le carême de 1495.

Malheureusement les choses n'en restèrent pas là.

Sommé une première fois de se rendre à Rome, Savonarole répondit au pape que son état de santé ne lui permettait pas d'entreprendre ce voyage; et de fait il relevait de maladie.

Quelque temps après, nouvelle sommation de la cour de Rome. Savonarole hanté par l'idée que le Saint Père en voulait surtout au gouvernement dont il était l'incarnation, refuse d'obéir. Au lieu de se rendre à l'appel du pape, il monte en chaire pour engager le peuple à repousser Pierre de Médicis qui menaçait d'attaquer Florence. Pendant le carême de 1496, il vint même à discuter sur la validité des ordres émanés d'Alexandre VI. A ses yeux en effet, l'élection de ce pape était nulle comme entachée de simonie.

On comprend sans peine la colère et la juste irritation du Souverain Pontife, quand il apprit le cas qu'on faisait de ses ordres. Il interdit au fougueux dominicain de continuer ses prédications, en même temps il ordonna à une assemblée de 14 dominicains d'examiner sa conduite et sa doctrine. Savonarole consentit à garder le silence, mais ne désarma pas; du fond de sa retraite il écrivit à plusieurs princes, notamment au roi de France, pour les inviter à convoquer un concile qui déposerait Alexandre VI.

Dans ces conditions la lutte ne pouvait que s'envenimer et atteindre des proportions inouïes; elle était entretenue de part et d'autres par les partisans et les ennemis du Frère. Le Pape renouvelait ses brefs, Savonarole ses réponses, protestant de l'orthodoxie de ses doctrines et de ses bonnes intentions.

Enfin le 12 mai 1497, le Pape lança l'excommunication contre son terrible adversaire. Comme il fallait s'y attendre, Savonarole ne se soumit pas davantage à

cette sentence; du moins il ne l'accueillit pas conformément aux sentiments qu'elle devait lui inspirer. A la vérité il renonça pour un certain temps à l'exercice des prérogatives sacerdotales : l'administration des sacrements, la célébration de la messe; mais il continua de prêcher. Il attribuait à l'excommunication lancée contre lui des causes plutôt politiques que religieuses; le pape, selon lui, voulait plutôt s'attaquer au défenseur du gouvernement nouveau, qu'au réformateur de l'Eglise. Aussi estimait-il son opposition légitime et y persista-t-il. Le pape ne fut naturellement pas de cet avis. Il menaça les autorités florentines de jeter l'interdit sur la ville, si elles ne parvenaient pas à faire rentrer dans le silence le Frère Savonarole.

La Seigneurie, vivement émue de la menace du Pape, invita 25 citoyens par quartier à se réunir à elle pour prendre une décision à ce sujet; la majorité décida qu'il fallait interdire la chaire au prieur de St Marc. Savonarole s'inclina devant cette décision; dans un dernier sermon qu'il prêcha le 8 mars 1498, il fit ses adieux au peuple.

Ainsi se termina cette lutte mémorable; elle avait duré plus de trois ans.

Il est assurément impossible de trouver une justification de l'attitude prise par Savonarole dans les circonstances qui viennent d'être relatées.

Mais il convient de ne pas perdre de vue deux considérations qui doivent nous faire excuser l'étrangeté de sa conduite.

D'abord il faut, pour apprécier exactement un fait, tenir compte de l'état des mœurs et des idées existant à l'époque où le fait s'est passé. Il est certain qu'au siècle où a vécu Savonarole, époque excessivement troublée, tout semblait bouleversé. Partout régnait le

désordre et dans les esprits et dans les institutions; la justice et le droit, sauvegardes de l'ordre social, avaient disparu; la force et l'astuce s'étaient mises à leur place. L'Eglise elle-même n'avait pas échappé à la contagion; ses ministres étaient loin de donner de salutaires exemples.

Dans le désarroi général, on s'explique aisément qu'un homme, entraîné par un zèle excessif, se soit oublié jusqu'à méconnaître une autorité placée entre des mains qui n'étaient pas précisément faites pour la faire respecter.

On remarque bien souvent que la poursuite constante du même objet, l'absorption des facultés intellectuelles au profit d'une idée unique font que l'esprit devient pour ainsi dire inconscient, ou du moins ne voit plus rien en dehors de ce qui le préoccupe; il suit la voie tracée sans en dévier un seul instant, comme le regard de l'hypnotisé suit les yeux du magnétiseur, sans pouvoir se fixer autre part.

Savonarole n'avait qu'une seule pensée, une idée fixe; il ne poursuivait qu'un seul but, la réforme des mœurs, but auquel il consacra tous ses efforts et toute son activité intellectuelle.

D'autre part, doué d'une vive imagination, enclin par nature au mysticisme, il se persuada facilement, et de la meilleure foi du monde, qu'en réalité il était envoyé par Dieu pour convertir ses contemporains. Il le déclare lui-même avec un parfait accent de sincérité dans plusieurs de ses sermons.

Dès lors il se croit autorisé à poursuivre *per fas et nefas* la mission que Dieu lui a confiée.

Ces tendances expliquent l'acharnement qu'il met dans sa lutte contre le pape et atténuent dans une certaine mesure l'erreur de son opposition à Alexandre VI.

Nous avons hâte de répéter qu'elles ne justifient pas sa conduite.

### III.

Le moment approchait où Savonarole allait tristement expérimenter à quoi tiennent les faveurs populaires et combien dangereux est le métier de réformateur politique; car, si c'est à l'occasion de ses théories religieuses que se produisit l'événement qui devait entraîner sa ruine, il faut attribuer à des causes purement politiques le discrédit où il tomba et la fin lamentable qui termina ses jours.

Ce sont les factions ennemies du gouvernement établi par le Frère qui en définitive occasionnèrent sa perte, en soulevant contre lui la populace aussi bien que les autorités.

Savonarole avait, comme tous les remueurs d'idées, formé des disciples qui tâchaient de se rapprocher le plus possible du type de leur maître. C'étaient comme toujours des hommes qui se passionnent tellement pour une personnalité et la cause qu'elle défend, qu'ils finissent par compromettre l'une et l'autre.

C'est ce qui advint. Ils servirent ainsi admirablement les projets des Arrabiati qui n'attendaient qu'une circonstance favorable pour mettre leurs desseins à exécution.

Un frère franciscain, adversaire acharné de Savonarole, s'était mis à le défier d'entrer dans le feu pour éprouver la vérité de sa doctrine.

Savonarole, saisissant sans peine le but de pareille proposition, restait sourd aux provocations du franciscain. Mais un de ses disciples, préoccupé de venger son maître des attaques auxquelles il était en butte, se déclara prêt à accepter le défi et à entrer dans le feu.

Le franciscain répondit qu'il ne voulait tenter l'épreuve qu'avec le prieur de St-Marc.

Ce débat commençait à surexciter l'opinion publique ; les partisans de Savonarole eux-mêmes et tout le couvent de St Marc insistaient vivement pour que l'épreuve eût lieu. Savonarole finit par céder aux instances réitérées de ses amis Il fit parvenir à la Seigneurie l'engagement signé d'autoriser un de ses religieux à tenter l'épreuve du feu, si les franciscains de leur côté voulaient désigner un champion. Ceux-ci, au dernier moment, surpris de la tournure sérieuse que prenait le débat engagé par eux, hésitèrent ; mais la Seigneurie qui, à l'instigation des Arrabiati, avait donné son consentement à l'épreuve du feu, obtint leur engagement en leur faisant de brillantes promesses.

L'épreuve fut donc décidée et le jour fixé.

Aussitôt une vive surexcitation s'empara de toute la ville. Les partisans de Savonarole ne doutaient pas que l'épreuve ne tournât à l'avantage du religieux dominicain et qu'au besoin Dieu n'hésiterait pas à faire un miracle pour confirmer la véracité des doctrines enseignées par le Frère. Aussi attendaient-ils avec impatience le moment où devait éclater sa toute-puissance.

Le jour solennel arrivé, les religieux de St Marc conduisirent en grande pompe le champion de leur ordre à l'endroit où l'on avait dressé le bûcher Savonarole les suivait en portant le Saint Sacrement

Une foule énorme et agitée se pressait aux abords de la place.

Une longue discussion s'éleva entre les deux camps à propos des habits que pourraient porter les deux champions pour entrer dans le feu.

Le peuple impatienté faisait déjà entendre des



murmures; il était venu pour assister à un spectacle; il n'admettait pas qu'on l'en frustrât.

Tout à coup le tonnerre gronde, un violent orage éclate, comme si la nature voulait encore ajouter à l'horreur de cet étrange et sombre spectacle.

La Seigneurie qui avait jusque là délibéré sur le point de savoir si elle aurait laissé consommer cet acte de folie, décida enfin que l'épreuve ne pourrait pas avoir lieu.

La foule qui avait longtemps attendu pour se repaître d'un spectacle horrible devint furieuse, lorsqu'on l'interdit.

Sous l'instigation de ses ennemis, toute l'irritation populaire se tourna contre Savonarole. On lui aurait fait un mauvais parti, si quelques amis dévoués ne se fussent trouvés là en armes pour le défendre.

La plupart de ses partisans eux-mêmes qui avaient espéré le voir entrer dans le bûcher pour confondre les franciscains et comptaient sur un miracle, furent désappointés: dans leur colère ils se tournèrent contre celui qu'ils avaient tant acclamé jadis.

A partir de ce moment c'en était fait du prestige et de l'autorité de Savonarole. Ses ennemis triomphaient et allaient le lui faire cruellement sentir.

L'audace et la haine des Arrabiati ne connurent plus de bornes.

Le lendemain de cette funeste journée, ils ameutèrent la populace et la lancèrent à l'assaut du couvent de St. Marc.

Après plusieurs heures d'un siège en règle et qui aboutit au sac du couvent, un messenger de la Seigneurie, qui décidément s'était mise du côté des émeutiers, arriva porteur d'un décret sommant Savonarole de se rendre et de comparaître devant elle. Une escorte

armée se saisit de sa personne et de celle de deux autres dominicains, et les conduisit en prison. Pendant le trajet, les soldats qui les accompagnaient ne parvinrent qu'à grand' peine à les défendre contre les attaques de la foule.

Savonarole dut faire alors d'amères réflexions sur le retour de la popularité. La foule stupide et inconsciente est ainsi faite qu'elle se retourne tôt ou tard contre ceux qu'elle célébrait d'abord.

La Seigneurie se réunit de nouveau et décida de faire le procès à Savonarole; elle nomma une commission chargée de le mettre à la torture, et de lui faire subir un interrogatoire sur ce qu'il avait enseigné.

Cette commission ne fut pas impartialement composée; la plupart de ses membres étaient des adversaires déclarés du prier de St. Marc. Elle a été même accusée par des historiens dignes de foi d'avoir tronqué les dépositions de Savonarole, dans l'impossibilité de trouver des faits assez graves pour motiver une condamnation.

Savonarole, arrivé devant ses juges, montra d'abord beaucoup de fermeté; mais lorsqu'on le mit à la torture, il fléchit.

Sa constitution malade, la faiblesse de son corps, l'extrême irritabilité de ses nerfs, l'avaient rendu excessivement sensible.

Sous l'effort des douleurs que lui causaient les instruments de torture, il avoua tout ce qu'on voulut; mais ses aveux étaient immédiatement suivis de rétractations.

L'interrogatoire dura dix jours, au bout desquels la Seigneurie fit demander à Rome des commissaires chargés de présider à la sentence et à l'exécution de Savonarole et de ses deux compagnons.

Alexandre VI qui avait primitivement exigé qu'on lui remît Savonarole pour être jugé à Rome, accepta les propositions de la Seigneurie et envoya trois commissaires à Florence.

Les commissaires apostoliques firent remettre le Frère à la torture, plutôt pour la forme, car ils avaient leur opinion arrêtée.

Le malheureux torturé répondit encore tout ce qu'on voulut; sauf pourtant lorsqu'on lui demanda s'il avait voulu diviser l'Eglise du Christ; à cette question il répondit catégoriquement : non.

Malgré tout, et le peu de preuves qu'on avait de sa culpabilité, il fut condamné avec ses deux compagnons à être pendu et brûlé comme coupable d'hérésie, de persécution envers l'Eglise et de séduction à l'égard du peuple.

Le 23 mai 1498 les trois condamnés, après avoir reçu tous les Sacrements et même la bénédiction du pape, furent conduits au lieu de l'exécution. Quelque temps après les trois corps se balançaient au haut de la potence, au milieu des flammes qui s'élevaient du bûcher; tout autour la foule abjecte et méprisante vociférait des insultes.

#### IV.

Ainsi mourut le Frère Jérôme Savonarole, à peine âgé de 46 ans.

A la pensée des souffrances et des humiliations qu'il a endurées à la fin de sa vie, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de pitié et de commisération.

Quelles que soient les fautes qu'on puisse lui reprocher, il faut reconnaître qu'il les a durement expiées.

Que conclure maintenant de l'exposé de ces faits? Quelle appréciation donner de l'étrange et inoubliable figure qui vient d'être esquissée à larges traits?

On a dépeint Savonarole tantôt comme un saint et un apôtre, tantôt comme un imposteur et un fanatique.

Gardons-nous des jugements trop absolus; ils sont rarement l'expression exacte de la vérité. L'illustre dominicain ne mérite « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

A la vérité Savonarole fut un homme austère et profondément religieux; mais qui n'a pas su résister aux entraînements d'un zèle excessif et d'une imagination exaltée. Il était animé des meilleures intentions; il poursuivait un but noble et généreux; mais pour le réaliser, il ne sut pas rester assez maître de lui-même, ni garder le calme et la mesure sans lesquels rien de durable ne se peut entreprendre.

En un mot Savonarole fut un enthousiaste de bonne foi, un prédicateur absolument sincère; mais il eut le malheur de pousser jusqu'à l'exaltation les élans et les aspirations de son ardente et généreuse nature.

L. D'ALMEIDA.







## MISANTHROPIE.

**L**ORSQUE rentrant dans le monde, je vois l'un ou l'autre humain accourir vers moi, loin de me réjouir à la pensée de retrouver mon semblable, j'ai peur, je suis troublé, je doute, même si l'arrivant a les mains pleines de présents; oui, j'ai peur parce que je me souviens de l'égoïsme des hommes, je me rappelle le *Timeo Danaos et dona ferentes* et que tout homme vis-à-vis de son prochain est un Grec, un loup, *homo homini lupus*. Je voudrais retourner dans la forêt; là, du moins, j'ai apprivoisé des oiseaux, pacifié des loups; le chevreuil ne s'effraye plus à mon approche, il est devenu mon ami; la biche vient manger dans ma main.

Ces bêtes semblent se réjouir quand j'apparais; cependant je ne leur donne rien, c'est la forêt qui les nourrit.

Cette affection désintéressée je ne l'ai pas trouvée chez les hommes; moi-même qui accuse et maudis l'humanité, je sens que je n'échappe pas à cette gangrène de l'égoïsme qui infecte tous les actes.

Loi fatale que rompt seulement de temps à autre un miracle d'héroïsme!

Et encore, qui a pu deviner les sentiments de l'âme au moment où elle agissait extérieurement d'une façon héroïque!

Chose rare que le projet formé par Saint Augustin et quelques amis de mettre tous leurs biens en commun, surtout que le plus ardent à l'exécution était précisément le plus riche!

J'ai tant vu les hommes agir par égoïsme! Leur sourire me montre non leur affection mais le besoin qu'ils ont de moi. Une gracieuseté de leur part éveille mon attention comme le coup de sonnette du mendiant qui supplie à ma porte.

Soyez sûrs que celui qui vous rend des services en tient un compte rigoureux; il chiffre, il additionne, il cumule les intérêts et tôt ou tard il se présentera à vous, réclamant le bienfait global, c'est-à-dire le paiement du total.

Il ne faut rien accepter pour rien. Payez de suite pour éviter les réclamations. Payez votre dîner. « Rien n'est si cher que ce qui ne se paye pas. » Celui qui vous invite à dîner chez lui vous accablera d'avanies, sans le vouloir peut-être. Certes, votre liberté de paroles est aliénée; vous devez approuver, flatter.

Sondez-vous vous-même : vous souriez facilement à celui dont vous avez besoin.



Si les amitiés vraies, éternelles, sont si rares, c'est que d'ordinaire ces relations se basent en secret sur un intérêt réciproque; vienne un coup de vent dans l'existence, et que se déplace l'intérêt d'un des amis, aussitôt cette fraternité qu'on aurait cru soudée aux âmes s'éthérise; chacun prend le parti qu'il juge le plus favorable et les deux navires s'éloignent en des horizons opposés.

Et le mariage; combien de fois on le contracte

comme un marché où chacun suppute son profit ou même s'attache (involontairement parfois) à duper l'autre. La jeune fille veut se placer, gagner une certaine liberté, devenir dame — le fiancé, cherche une fortune, une position. On ne s'avisera plus de peindre une idylle naïve, sous bois, au milieu des grandes herbes vertes du bord de l'eau.

La vie humaine se transforme en une vaste foire. A l'une des extrémités ce sont les enfants qui troquent jouet contre jouet. Au milieu, on achète une position, on vend sa fille, on se regarde, on se toise, on se soupçonne. Puis plus loin, à mesure qu'on approche de l'autre extrémité, du vide, ce sont des vieillards, usés, blanchis, effrayés de la mort, mais que l'intérêt, l'égoïsme ressaisissent par instants, et alors on les voit plus âpres que les autres trafiquer d'un dernier objet, même d'un vêtement.



Des gens aimables se sont assis à ma table; je leur ai donné mon meilleur vin. A la fin du repas, ils ont disparu à l'anglaise et quand je les rencontre dans la rue, ils ne me reconnaissent pas de peur sans doute que je ne leur demande quelque chose en retour.

L'égoïsme engendre une certaine tristesse : celle de ne pouvoir se suffire à soi-même; et une certaine fierté : l'apparence hautaine que l'on prend pour n'avoir pas à reconnaître le service rendu.

Laissez le prochain vous combler de ses faveurs si vous voulez avoir un semblant d'ami. Il vous enserrera dans le réseau de ses générosités; vous êtes son obligé, il a une lettre de change à tirer sur vous. Vous devenez sa chose, son bien, il veillera sur vous



de peur que vous ne lui échappiez, que vous ne disparaissiez, vous qu'il considère comme une épithaphe vivante disant de lui : C'est un homme de bien ».

Certaines natures seules, surtout parmi les pauvres et les chrétiens, échappent au sombre monstre de l'égoïsme; celles-là attirent les âmes et relèvent les courages faiblis en route. Elles sont sublimes.

MICHEL BODEUX.





## LA COLÈRE DE DURANDAL.

A LÉON MOUCHOT.

**L**E soir tombait. Roland s'en revint vers sa tente.  
Le sang coulait plus vif dans sa chair haletante,  
Car tout le jour, parmi les cris et la terreur,  
Entre les jeunes preux et le vieil empereur,  
Dans les flaques de boue et les éclats d'entrailles,  
Roland avait troué de hurlantes murailles,  
Sarrazins éperdus, vieillards roidis, enfants  
Confondus et roulés dans ces remparts vivants,  
Femmes enfin, l'œil hâve et l'écume à la bouche,  
Que Durandal faisait crier d'horreur farouche.

La nuit allait venir, et Roland était las.



Il revint vers sa tente, allant à petits pas,  
Harassé de fatigue et consumé de fièvre.  
Il essuya du sang qui lui brûlait la lèvre,  
Du sang qui ruisselait sur ses bottes d'acier ;  
Puis il prit Durandal pour la remercier.  
— Car, aux soirs de combat, il avait l'habitude  
De s'attendrir un peu, lui, l'homme fauve et rude,  
Et de dire à l'épée un mot reconnaissant. —

Mais c'est étrange... Un poids effroyable et lassant  
Lui déchire le bras dès qu'il tire le glaive.  
C'est avec un frisson d'effort qu'il le soulève.  
Il s'acharne : l'épée est plus lourde toujours.  
Elle, sa liberté, sa force, son recours,  
On dirait qu'elle a peur ou qu'elle est irritée.  
Cédant, l'épée enfin paraît, ensanglantée.  
Le bon Roland la met sur l'escalier de bois,  
— Et c'est alors que monte une confuse voix.

La voix venant du glaive aimé, Roland se dresse :

« Maître, je suis ta joie et je suis ta tendresse,  
Tu le sais ; et je t'ai suivi, te défendant  
Comme une âme vaillante et comme un cœur ardent.  
Jour par jour, mois par mois, année après année,  
Les carnages joyeux où tu m'as amenée  
M'ont fait chanter d'ivresse et frissonner d'orgueil !  
— Maintenant c'est fini, maître, et je suis en deuil. »

Roland a tressailli. Durandal continue :

« Lorsque pour te servir, maître, je suis venue,  
Je croyais, — je le crois encore ! — qu'en servant  
Un chevalier hardi de courage, et savant  
Au rire des estocs sur la clarté des lames,  
On respectait les vieux, les enfants et les femmes,  
Et qu'on demeurait pure, et qu'on pouvait gaîment  
Se lever et jaillir dans un rayonnement.  
Je me trompais... Voici cinq mois, dans une ville  
D'un air silencieux et d'un aspect tranquille,  
Où dormaient, au soleil, quelques groupes d'aïeux,  
Vous avez commencé par massacrer ces vieux.  
J'en ai frémi de honte et tremblé de colère !  
Plus tard, — apparemment tu voulais me déplaire —,

Rencontrant, sur la route, un enfant qui jouait,  
Tu le clouas au sol, lamentable et muet,  
Pâle comme la cire, et saignant d'une plaie.  
Ah! je ne sais vraiment si le meurtre t'égaie,  
Ou si, privé de sens dans les instants mauvais,  
Tu me prends pour complice aux crimes que tu fais,  
Mais l'horreur me secoue en t'en accusant, maître!  
J'espérais cependant : c'était fini peut-être.  
Ah! misère et malheur! ce n'était pas fini!  
Comme sur des oiseaux qu'un méchant prend au nid,  
Ta troupe avait fondu, compacte et resserrée,  
Sur les gémissements d'une horde éplorée, —  
Et c'était aujourd'hui que cela se passait.  
J'avais du sang pour garde et du sang pour corset,  
Et des râles de femme écumaient sur mes traces.  
— Quand nous avons tranché la jeune fleur des races,  
On le pouvait comprendre encore : ces gamins,  
Devenus grands, un jour auraient mordu vos mains.  
Quand nous avons frappé des vieux, on pouvait dire :  
« Ceux-là furent la haine et l'effroi de l'empire;  
Ils tuèrent jadis : on les tue, et c'est bien. »  
Mais des femmes sans force et qui ne peuvent rien,  
Des vieilles qu'on poursuit, des mères qu'on pourchasse,  
L'épouvante sinistre affolant cette masse,  
Ces hoquets d'agonie apportés par le vent!  
J'ai honte... C'en est trop, maître, et dorénavant...

— Dorénavant, dis-tu? Quoi donc? Je te défie!  
Parle...

— Dorénavant, moi, l'épée asservie,  
Moi qui rêve ta gloire, et t'aime, et te dis vrai,  
Je sais ce que je veux et ce que je ferai.  
Quand même tu mettrais les deux poings à ma garde,  
Si le combat fourmille autour de toi, prends garde!

Aie un poignard, un fer de lance, aie un épieu,  
Car je serai si lourde, avec l'aide de Dieu,  
Que tu me laisseras, arme pesante et vaine,  
Froide à tes mots d'amour, sourde à tes cris de haine.  
Mais je t'aime... Tu sais si je t'aime! Ainsi donc,  
Le jour où, dans l'horreur du suprême abandon,  
Tu n'aurais plus que moi, vaincu, pour te défendre,  
Me voici pour mourir, étant fidèle et tendre,  
Et pour pâlir de joie au bras de mon amant!  
Mais d'ici-là, plus rien... Pas un frémissement,  
Pas un éclair jeté, pas une chair froissée!  
Je dors... »



Toute la nuit, rongé par sa pensée,  
Roland s'agite, auprès de Durandal qui dort.

Le lendemain, toujours les embûches de mort,  
L'aventure sinistre et le rouge entreprise :  
A chaque chair qu'il froisse, à chaque bras qu'il brise,  
Roland sent Durandal plus lourde à son côté,  
Indignée, et grondant comme un cœur révolté.



Mais Roncevaux s'approche, et voici la défaite.

Roland est seul. Le sang a labouré sa tête,  
Et coule, en un filet sombre et noir, à travers  
La colère et l'orgueil de ses larges yeux clairs.  
Une hache à la main, sur tous ces gueux en grappe,  
C'est de bon cœur qu'il rit, de meilleur cœur qu'il frappe.  
Mais la hache s'ébrèche, et Roland désarmé  
A crié : « Durandal!

— Voici! mon bien-aimé! »

Le Sarrazin recule et le ciel bleu regarde.

Se dressant toute seule et présentant sa garde,  
Nue et droite, l'épée a jailli brusquement.  
C'est elle qui se noue aux doigts de son amant,  
Au poignet convulsif c'est elle qui s'accroche;  
Puis, tombant à grand coup sur un morceau de roche,  
C'est elle qui le fend et remonte, en ayant  
Un cri, — mais un cri fou de bonheur effrayant.  
Les Sarrazins ont fui : du haut des fondrières  
Tombent des lambeaux d'arbre et des débris de pierres.  
Roland hurle... Et l'épée a dit, sans s'attendrir :  
« Me voici! Prends-moi donc, puisque tu vas mourir! »

CHARLES FUSTER.







## CHRONIQUE PARISIENNE.

Il n'y a pas que le palais des Beaux-Arts qui soit intéressant à l'Exposition universelle. Pour ceux qui aiment s'instruire et suivre les progrès de l'esprit humain il y a encore bien des curiosités instructives dans les deux pavillons de la ville de Paris et dans le splendide *Palais des arts libéraux*.

Les deux pavillons de la ville de Paris sont situés entre le Palais des Beaux-arts et celui des Arts libéraux. Ils sont consacrés à tout ce qui regarde la ville de Paris. Dans ces pavillons fort intéressants il faut s'arrêter longuement, car tout est digne d'être apprécié. Voici l'Exposition de l'assistance publique; l'hospice de la Salpêtrière s'est particulièrement distingué. Il faut voir les photographies d'hystériques, de malades exposées par l'habile chef de l'atelier photographique M. DE LA LONDRE; les dessins que M. le DOCTEUR PAUL RICHER (chef du laboratoire des maladies nerveuses) a exécutés pour le beau livre *les malades et les difformes dans l'art* et surtout ses beaux dessins anatomiques d'après nature pour le grand ouvrage *d'anatomie artistique* qu'il va prochainement faire paraître. M. le DOCTEUR PAUL RICHER est aussi représenté par un beau buste d'une vieille femme de la Salpêtrière qui atteinte depuis de longues années d'une paralysie du pharynx est nourrie à la sonde. Non loin de là se trouve la reproduction du *laboratoire municipal* de M. Girard destiné à connaître les falsifications des denrées alimentaires; les services consacrés à l'*Anthropométrie*. On sait que cette nouvelle science a pour but de fixer les signes aux moyens desquels on peut reconnaître les récidivistes. On prend la photographie des individus et en particulier la photographie des caractères particuliers, des signes naturels, des anomalies. Ce système fonctionne dans plusieurs pays. Dans d'autres salles il faut voir en petit les modèles de la *nouvelle école de Médecine*, de la *nouvelle Sorbonne*, un modèle type de caserne de Sapeurs-Pompiers, les instruments de sauvetage du Régiment des Sapeurs-Pompiers (1), un modèle type de maison

---

(1) Consulter à ce sujet le livre *le Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris* par M. FRANÇOIS BOURNAND.



construite selon les règles de l'hygiène, c'est-à-dire avec des bouches d'air donnant dans toutes les pièces, un système d'égoût ingénieux. À signaler aussi les travaux des écoles, les grandes peintures décoratives destinées aux mairies et en particulier la *Défense de Paris en 1814* par M. SCHOMMER, œuvre toute pathétique et d'un grand sentiment.



Mais c'est surtout au *Palais des arts libéraux* qu'il faut aller admirer tout ce qui concerne l'histoire de la civilisation, du travail matériel et intellectuel, des sciences et des arts. Il y aurait des volumes entiers à écrire sur toutes ces merveilles, sur cette *exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques*. Le peintre si habile CHARLES TOCHÉ (1) a décoré cette exposition de grands panneaux représentant des sujets de l'histoire du travail des peuples (je citerai particulièrement les peintures représentant *Cassini à l'Observatoire de Paris, Newton, Gutenberg imprimant son premier livre*, etc.). Au centre d'une sorte de cours du palais se trouve une série très variée d'instruments de musique anciens.

Voici d'abord l'*Astronomie* représentée par des instruments anciens et modernes : la *sphère mouvante de Jean Reinhold* (1588), la première grande *lunette binoculaire* construite pour Louis XIV par le PÈRE CHÉRUBIN en 1681 ; le *grand Sextant* de l'abbé Lacaille construit par LANGLIN en 1750 ; etc. Dans la section de Physique on peut admirer le *miroir articulé de Buffon*, destiné à répéter les expériences supposées d'Archimède pour la combustion des corps à l'aide de miroirs ardents et la première pile à colonne de Volta. Dans la section de la Chimie, on a reconstruit un *laboratoire d'alchimiste*, celui de l'*alchimiste Maier* (16<sup>e</sup> siècle). Cette reconstruction d'un laboratoire d'alchimiste a eu pour but de réagir contre la tendance si fausse et si répandue qui fait d'un laboratoire des siècles passés un antre fantastique et de montrer que les savants de ces époques, dépourvus de moyens d'études et de locaux spécialement affectés aux recherches, faisaient un lieu de travail de la première place venue. On a aussi fait une exposition spéciale des instruments et objets ayant appartenu au grand chimiste LAVOISIER (2). Il y a de véritables trésors dans les sections

(1) Un pavillon tout spécial, appelé pavillon *Charles Toché* renferme de grandes et superbes aquarelles, souvenirs de voyage exécutés d'une manière magistrale par ce Tiepolo moderne.

(2) Son grand portefeuille en maroquin porte l'inscription « M. Lavoisier, fermier général ».

consacrées à l'*Écriture, aux manuscrits, aux miniatures, à l'imprimerie*. On n'examinera pas sans étonnement les divers spécimens de parchemins, velins et papiers employés pour l'écriture, un *Pentateuque eu hébreu* sur un rouleau de peau de mouton, l'*antiphonaire de Senlis*, un trésor inappréciable (1706-1720), manuscrit exécuté par les Génovéfains de Paris et donné à l'abbaye Saint-Vincent de Senlis. Signalons encore le livre d'heures de Marie d'Aragon (1500-1517, miniatures de l'École flamande), une lettre de Saint-François de Salles (datée du 18 décembre 1602, un manuscrit des 4 évangiles, écrit en l'an 751 et exposé par le grand séminaire d'Autun. La miniature centrale représente le Christ; les 4 médailles symbolisent les Évangélistes.

Dans l'exposition de l'imprimerie nous trouverons des lettres d'Indulgence, feuillet du Psautier de 1457, le premier livre avec date certaine, attribué aux presses de Guttenberg lui-même. Voici des spécimens des premières impressions avant 1470, à Mayence (Pierre Schœffer), Strasbourg (Mentelin), et surtout les merveilleux produits de Jean de Spire et de Nicolas Jenson à Venise; pour l'histoire de la Peinture, on a représenté des spécimens de différents genres de peinture : Peinture à l'encaustique, Peinture à fresque, Peinture en détrempe, Peinture sur faïence (M. Hugues Krafft a exposé là une guirlande et un écusson provenant des palais d'Été de Pékin XVIII<sup>e</sup> siècle), etc. *L'histoire du théâtre* est des plus amusantes, elle est représentée par des affiches, des maquettes, des modèles de décor, des estampes, des photographies. M. HUGUES KRAFFT a exposé toute une superbe collection montrant *l'histoire de la musique et du théâtre dans l'Extrême Orient*; les photographies ont été exécutées sur les lieux mêmes par M. Krafft et les objets rapportés par lui au cours de ses voyages dans ces lointains pays.

Très curieuse la reproduction de l'atelier d'un luthier au XVIII<sup>e</sup> siècle, celui d'un fabricant d'instruments à vent en bois. L'art du graveur n'a pas été oublié dans cette histoire du travail. On le voit représenté par des *nielles*, ouvrages d'orfèvres qui sont les véritables ancêtres des graveurs en taille-douce; par des gravures de Raimondi, Dinan, Rembrandt, Van Ostade, Cousins, etc.

Très curieuse aussi l'exposition de l'*Imprimerie nationale* dont la fondation remonte à l'an 1640. Les envois qu'elle a faits au palais des arts libéraux attestent hautement les progrès qu'elle n'a cessé de réaliser, la vitalité actuelle de ses ateliers sous la direction de M. DONIOL avec la collaboration de M. HÉON, chef des travaux typographiques qui est un véritable artiste expérimenté. Les envois peuvent être classés en trois catégories : Typographie française, Typographie étrangère et Typographie orientale. En dehors de cela on a exposé des types d'*Héliogravures*, de *Phototypies*, (celles représentant les panneaux de l'ancien hôtel de Soubise sont dues à M. G. THIRIET, un phototypiste habile).

Une section comprenant plusieurs salles est particulièrement réservée à l'Enseignement primaire, élémentaire et supérieur, et à l'Enseignement secondaire. Parmi les maisons qui ont de beaux travaux exposés je citerai particulièrement la librairie DELALAIN FRÈRES pour l'Enseignement secondaire, et la librairie GÉDALGE J<sup>ne</sup> pour l'Enseignement primaire. C'est grâce aux ouvrages de cette dernière maison que l'Enseignement si utile du Dessin a pénétré dans les plus petits hameaux. La maison GÉDALGE J<sup>ne</sup> a exposé un cours de travail manuel qui rend actuellement de grands services à l'Enseignement manuel et agricole ainsi qu'un meuble à la fois charmant et utile qui s'appelle le *Compendium bouclier développant le mètre cube complet*. Ce meuble sert à enseigner d'une manière intuitive le calcul et le système métrique. Il me faut signaler encore dans l'enseignement supérieur les beaux travaux exposés par le *Collège de France* et en particulier ceux du professeur MAREY, ceux du laboratoire d'Hystologie, les travaux des Missions, les découvertes de Suse, celles faites en Afrique, la reconstitution de monuments antiques, etc.

Nous terminerons dans le prochain numéro le compte-rendu de l'Exposition universelle en parlant des Beaux-arts français et des sections étrangères (Amérique, Italie, Suisse, Angleterre), etc

FRANÇOIS BOURNAND,  
*Rédacteur en chef du Paris-Salon,*  
*Professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'art*  
*à l'Ass. Polytechnique.*





## BIBLIOGRAPHIE.

Société Littéraire de l'Université Catholique de Louvain : Choix de Mémoires, XIV. — Société St Augustin, Bruges. 1889. In-8°, 500 pages, fr. 5,00.

EN publiant ce quatorzième volume de Mémoires choisis, la Société Littéraire de l'Université Catholique, a voulu léguer à ses membres anciens, présents et futurs et offrir au public tout entier un digne souvenir de ses fêtes jubilaires et de l'année où elles se sont accomplies. Le 2 juin dernier en effet la Société Littéraire célébrait le cinquantième de son institution.

Le volume s'ouvre par les statuts de la Société Littéraire. Vient ensuite les intéressants rapports sur les travaux de la Société, présentés respectivement pour les années 1885-86, 1886-87, 1887-88, par MM. l'abbé G. Van den Gheyn, G. De Craene, A. De Ridder.

Le terme de « Mémoires » est traditionnel à la Société Littéraire et doit s'entendre dans un sens fort générique. Les « Mémoires, » qui forment le corps du présent volume sont : *La cour de Charles-Quint*, curieux travail historique publié aussi en volume séparé, par M. A. De Ridder ; *Au pays des Ruthènes*, leste et vivant récit de voyage, plein des plus précieuses données religieuses et sociales, par M. le professeur V. Brants ; *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, brillante conférence du R. P. Van Tricht sur notre époque admirable sous tant de rapports ; *Don Juan d'Autriche*, ouvrage historique couronné au concours de la Société Littéraire, par M. E. Van Arenbergh ; *Le panthéisme dans l'Inde*, remarquable étude de M. l'abbé G. Van den Gheyn, mentionnée au même concours ; enfin des *poésies* extraites des recueils mentionnés également de M<sup>lle</sup> Kaiser (Pèlerinage), M<sup>me</sup> Struman-Picard (Fiamma), MM. E. Maguier (Poèmes historiques), et Jean Casier (Poèmes eucharistiques). Voilà assurément de quoi satisfaire les plus difficiles en fait de variété. L'espace nous fait défaut malheureusement pour insister sur le mérite de ces diverses œuvres.

La dernière partie du volume est consacrée au compte-rendu des belles fêtes jubilaires de la Société littéraire ; nous y trouvons l'éloquent rapport de M. le Chanoine Lefebvre, Président de la Société, sur les cinquante années d'existence de celle-ci ; le charmant rapport de M. Léon de Monge, vicomte de Franeau, sur le Concours institué à l'occasion du Cinquantième de la Société ; l'analyse du discours si pétillant d'esprit et si élevé prononcé par M. Alph. Nothomb, ministre d'Etat ; enfin les quelques paroles

de Monseigneur le Recteur proclamant, à l'occasion des fêtes, docteurs en philosophie et lettres *ad honores* : MM. A. Nothomb, le Bon Kervyn de Lettenhove, Guillaume Verspeyen, l'abbé Elie Méric, Ludwig Pastor. L'analyse des toasts qui ont animé le banquet du 2 juin termine le compte-rendu des solennités jubilaires.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu qu'indiquer les matières contenues dans le magnifique volume dont nous parlons : magnifique par les idées qu'on y trouve développées et par la forme excellemment littéraire dont elles sont toujours revêtues. Mais tout cela doit être lu en entier et les amis de l'Alma Mater catholique voudront tous posséder ce monument digne d'elles. J. C.



La Hanterie, par PAUL HAREL. Paris, Lemerre,  
fr. 3,50.

PAUL Harel est l'auteur du plus rafraîchissant volume de vers paru dans ces derniers temps : *Aux champs*; c'est le chantre du plein air, le Bastien Lepage de la poésie, le normand fin et bon, ami des arbres à cidre, des champs plantureux et des saines traditions chrétiennes. Il nous avait donné des croquis et des pastels normands dans ses vers; il nous devait, en prose, la vie paysanne de son pays. Son tempérament était tout fait pour s'attaquer aux herbagers cossus des environs d'Echauffour, qui parlent de leurs bœufs comme les nobles de leurs ancêtres et qui ont plus que ces ruminants la passion de l'herbe; à ces paysans trop civilisés, ambitieux, finauds et têtus, rongés par la lèpre des rancunes héréditaires, ayant toujours la main ouverte au gain et la bouche aux franchises lippées. *La Hanterie*, maire de Sainte Colombe, est un type pris dans le monde de ces normands là. L'épisode qui se déroule autour de lui, manque peut-être d'ampleur, de complication dans la charpente, mais il est bien normand par ses types et sa mise en scène, et l'on regrette vraiment que *La Hanterie* ne tienne pas tout le volume; la matière était assez vaste pour gonfler la nouvelle et la transformer en roman. Suivent des contes joyeux traversés par un large rire bon enfant, et de petites nouvelles d'un goût exquis : *Entre deux scrutins* est digne de la plume de Droz. Tout cela écrit dans une langue nerveuse et vibrante, et il n'y manque ni les coups de griffe aux libres penseurs, ni la chaleur communicative de ces bons sentiments chrétiens qui caractérisent les œuvres de P. Harel.

Il n'y a qu'une chose de trop : un juron; il est vrai qu'il est là (page 19) pour montrer comment le chemineau qui le lâche s'en corrige.

H. HOORNAERT.













## L'UNITÉ PRIMITIVE DU LANGAGE

EN REGARD DE GÉNÈSE XI. 1. ET DE L'UNITÉ DE  
L'ESPÈCE HUMAINE.

### INTRODUCTION.

Les fausses attaques de la science incrédule.

**D**ANS une précédente étude parue dans cette Revue, nous avons traité la question de « la Chronologie des temps primitifs ». (1) Il ressort, croyons-nous, des résultats consignés dans cette étude, que les croyants n'ont guère à s'émouvoir chaque fois que résonnent à leurs oreilles les fantâmes de l'incrédulité, célébrant la prétendue défaite de la Bible et de l'Eglise Catholique à l'occasion de quelque nouvelle découverte sur le terrain des sciences naturelles ou de l'histoire. Et de fait, tout ce vain bruit se dissipe du moment où, au lieu de se laisser étourdir, on se met à examiner de près les ronflantes déclamations des adversaires de la divine révélation. Les déductions précipitées et passionnées, dans lesquelles la science incrédule se flatte, de siècle en siècle, d'avoir trouvé le bélier pour faire crouler le roc de la divine révélation, sur lequel est assise l'Eglise,

---

(1) Voir le *Magasin littéraire et scientifique*, nos de juillet et d'août 1889.

et celle-ci avec lui, viennent sans cesse se briser elles-mêmes contre ce roc et en attester l'immuable divine solidité. Ce roc est pour la science incrédule, le désespérant rocher de Sisyphe. La cause première des inévitables mécomptes de l'incrédulité dans sa lutte contre l'Eglise réside dans son ignorance du terrain, sur lequel elle engage la lutte. Et de fait, elle confond irrationnellement avec l'enseignement de l'Eglise les opinions particulières qui se font jour dans l'Eglise, et avec la divine autorité de l'Eglise enseignante les interprétations nullement autorisées de quelques-uns de ses membres. Ensuite les armes, dont se sert la science incrédule, ne sont la plupart du temps, que des déductions subjectives indûment déduites de faits scientifiques très admissibles, mais dont nos adversaires outrent et faussent la signification et la portée et que, non moins illogiquement, ils opposent à des interprétations particulières, qu'ils prétendent endosser à l'Eglise contrairement aux principes de la théologie concernant la règle de foi obligatoire.

L'inanité de pareilles déductions et de tels procédés éclate souvent aux yeux, sans que l'Eglise ait même besoin de définir quel est son enseignement à elle concernant le point en litige. C'est ce qui résulte de notre précédent travail sur « la chronologie des temps primitifs ».

Nous allons en avoir une nouvelle preuve dans notre présente étude sur « l'unité primitive du langage ». Ici encore l'incrédulité triomphe bruyamment, imputant à la Bible d'enseigner dans le passage Gen. XI. 1 l'unité originelle du langage humain contre laquelle proteste, d'après elle, l'irréductibilité de divers groupes du langage humain. Or nous ferons voir que la Bible n'affirme guère en cet endroit l'unité originelle du

langage de l'espèce humaine tout entière, mais seulement d'une petite fraction de l'humanité.

Quand le rationalisme conteste l'unité originelle du langage humain, il croit atteindre du même coup l'unité d'origine de l'espèce humaine. Mais, quand même l'apologétique chrétienne devrait rester sevrée de l'argument à tirer du fait de l'unité originelle du langage humain, il lui reste une somme suffisante d'autres arguments solides pour établir sa thèse du monogénisme de l'espèce humaine.

C'est ce que nous ferons voir dans la 1<sup>re</sup> partie de notre présente étude.

## I.

**L'impuissance actuelle de la linguistique à établir l'unité originelle du langage humain ne prouve rien contre l'unité originelle de l'espèce humaine.**

Personne n'ignore que les tentatives, faites jusqu'ici pour relier entre elles les diverses langues connues, n'ont pas été couronnées de succès.

On n'est pas encore parvenu à ramener les langues du groupe semitico-chamitique à celles du groupe aryaque; et, bien qu'on entrevoie la possibilité de cette réduction, celle-ci n'est cependant guère effectuée jusqu'à présent.

On est bien plus éloigné encore de pouvoir relier les langues Touraniennes aux langues des deux autres groupes.

Dès lors, il y a lieu de reconnaître qu'il n'y a guère moyen jusqu'ici de pouvoir démontrer, à l'aide de la linguistique, l'existence originelle d'une seule et même langue commune aux premiers représentants de notre espèce.

Il est manifeste que, si on pouvait faire la preuve de l'unité primordiale du langage, on se trouverait mis dès lors en possession d'un argument absolument concluant pour affirmer l'unité d'origine de l'espèce humaine, cette donnée capitale de nos Livres Saints, qui est en même temps le pivot, autour duquel tournent les dogmes du péché originel et de la nécessité de la rédemption pour tout le genre humain.

Pour le moment, l'apologétique doit se résigner à se passer de cet argument pour établir l'unité de l'espèce humaine. Que le langage humain a été un et le même à l'origine, c'est là une donnée dont ne doute aucun croyant, qui admet, sur l'autorité de la révélation divine, l'unité originelle de notre espèce, issue d'après Génèse I-II, d'un couple unique. Mais l'impossibilité de faire la preuve de l'unité originelle du langage humain permet-elle de conclure aussitôt à l'inexistence de l'unité originelle de l'espèce humaine?

Nullement! Et, en effet, la linguistique, comme toutes les autres branches du savoir humain, est susceptible d'ultérieurs progrès. Il pourrait dès lors se faire, que les groupes de langues, qui à présent paraissent irréductibles, se laissent ramener l'un à l'autre dans un avenir plus ou moins éloigné.

C'est ce que les résultats déjà atteints, contrairement aux prévisions des premiers essais, nous permettent toujours d'espérer de ses ultérieurs efforts (1).

Ce serait donc faire litière de toute logique, que de prétendre conclure de l'impuissance actuelle de la linguistique au polygénisme de l'espèce humaine.

Or, c'est ce que fait M. Haeckel, l'obstiné, mais malheureux, champion du fameux Bathybius de Huxley.

---

(1) Voir dans *la Controverse*, Tome VI (1883) l'article de Mgr DE HARLEZ : *La linguistique et la Bible*, 2<sup>me</sup> partie.

Voici comment M. Vigouroux (1) répond à cette illogique prétention :

« La forme du langage est si évidemment distincte de la question d'espèce, on sait si bien que la signification attachée aux sons est purement conventionnelle et varie, avec le son lui-même, chez le même peuple, qu'on conçoit à peine comment on a pu imaginer de recourir à la multiplicité des langues parlées sur la terre pour y chercher un argument contre l'unité de l'espèce humaine. Ce qui paraît invraisemblable est pourtant réel. Les polygénistes, voulant faire flèche de tout bois, allèguent en faveur de leur opinion la pluralité des langues. Voici comment raisonne un des principaux d'entre eux, HÆCKEL : « Tous les linguistes quelque peu familiers avec la science admettent unanimement que toutes les langues humaines se sont développées lentement et graduellement à partir de radicaux fort simples. Quant à l'étrange opinion défendue avant la publication du livre de Darwin par les autorités de la linguistique, et suivant laquelle le langage serait un don divin, elle n'a plus d'autres partisans que des théologiens ou des gens tout à fait étrangers à l'idée de l'évolution naturelle... Le langage est une fonction physiologique (de l'homme) qui se développe avec ses organes, le larynx, la langue et aussi les fonctions cérébrales! L'homme-singe... n'avait point encore... de vrai langage, de langage articulé exprimant les idées. Le langage humain... apparut seulement après la différenciation de l'homme primitif en diverses espèces. Mais le nombre des langues primitives est encore beaucoup plus grand que celui des espèces humaines. En effet, on n'a pu réussir jusqu'ici à ramener à un seul idiome primitif les quatre langues primitives des espèces méditerranéennes : les langues basques, caucasiennes, sémitiques et indo-germaniques. On ne saurait davantage rattacher les langues des nègres à un même idiome primitif. Les espèces méditerranéennes et nègres sont donc polyglottes, c'est-à-dire que leurs nombreuses langues sont apparues quand déjà leur type ancestral, privé de la parole, s'était subdivisé en plusieurs races? » — Nous n'avons pas à relever ici les graves erreurs philosophiques et théologiques accumulées dans ce passage; nous n'avons à nous occuper que de la question ethnologique. Eh bien! M. Hæckel lui-même en est réduit à se contredire, quand il fait l'application de son principe, et à reconnaître que la diversité de langue n'implique nullement la diversité

(1) *Les livres saints et la critique rationaliste*, tom. III, pag. 368-369.

d'espèce. Il admet, en effet, que les « vrais nègres, Tibous de la région orientale du Sahara, Soudaniens, etc., » ne forment qu'une seule espèce, et il est obligé de convenir qu'ils parlent des langues irréductibles! Voici en effet ce qu'il dit : « Cette espèce humaine a dû se subdiviser de bonne heure en un grand nombre de tribus distinctes, car les langues multiples et fort diverses qu'elle parle aujourd'hui ne sauraient se ramener à une langue primitive. »

M. Vigouroux rapporte ensuite le sentiment de Guillaume de Humboldt :

« Faut-il penser que le genre humain descend d'un couple unique où bien que l'espèce humaine, dès son principe, couvrit la terre en forme de peuplades? demande *Guillaume de Humboldt*. « C'est, répond-il, ce que la science des langues ne saurait décider par elle-même. » Les polygénistes les plus sensés le confessent aussi : Il se tromperait, celui qui croirait qu'à une affinité linguistique correspond toujours une affinité ethnogénique, dit un savant portugais ennemi de l'unité de l'espèce humaine. C'est un fait connu qu'un peuple peut changer de langue sans altérer son sang, d'où il résulte que le tableau des langues actuellement parlées ne coïncidera jamais avec le tableau des races ou sous-races humaines... Une langue peut être ou n'être pas un caractère de race. »

« On peut alléguer sans doute, poursuit M. Vigouroux, (1) contre l'unité de l'espèce humaine la multiplicité des langues parlées sur la terre, en prétendant que si tous les hommes descendent d'un seul couple et ont par conséquent, à leur origine, parlé le même langage, il est inexplicable qu'il y ait aujourd'hui tant d'idiomes divers et surtout qu'on ne puisse les ramener à une souche primitive unique; mais pour faire une semblable objection, il faut bien mal connaître les lois qui régissent la parole articulée, la soumettent à de perpétuelles vicissitudes et à d'incessants changements. Qui pourrait calculer le nombre de mots prononcés par des bouches humaines depuis la première apparition de notre espèce sur la terre? Qui pourrait aussi calculer toute les causes de variation, d'altération, de déformation auxquelles sont soumises la signification et la forme des mots?

« Toute langue a une vie à elle, mais cette vie est accompagnée de changements, de progrès et de décadence; comme celle des êtres vivants, elle a sa jeunesse, sa floraison, sa maturité et sa vieillesse. Elle n'échappe pas à l'influence du climat et du

---

(1) Ouv. cité, pp. 370-371.

milieu, elle ressent le contre-coup des révolutions sociales, politiques et religieuses, etc.

Elle est donc de nature mobile et changeante, comme un fleuve qui coule à travers les siècles.

Il nous est difficile à nous qui nous servons d'une langue fixée par l'écriture et par des monuments littéraires, de nous rendre compte de cette mobilité et de cette fluidité naturelle du langage, lors qu'il n'est pas endigué, si l'on peut ainsi dire, comme il l'est chez les nations cultivées. Le célèbre navigateur Cook, visitant au bout de quelques années des îles dont il avait étudié la langue à un premier voyage, y trouva le vocabulaire changé et des mots tout différents. Il devait en être de même dans les temps primitifs.

Puisque la parole est de sa nature si mobile et si changeante, il est clair que nous ne pouvons en tirer des conclusions ethnographiques décisives. Qu'on se serve du langage pour confirmer dans certains cas la parenté de diverses familles de peuples, lorsque cette parenté est constatée par d'autres preuves moins sujettes à erreur, à la bonne heure; mais qu'on prétende fonder là dessus la diversité d'espèces, cela n'est pas sérieux. Les philologues compétents, même incroyables, n'osent nier la possibilité de l'unité primitive du langage. « Nous arrivons à cette conviction, dit M. Max Müller, que quelque diversité qui existe dans les formes et dans les racines des langues humaines, on ne peut tirer de cette diversité aucun argument concluant contre la possibilité de l'origine commune de ces langues. » (1)

M. RENAN en fait l'aveu à son tour : (2) « De ce fait, que les langues actuellement parlées sur la surface du globe se divisent en familles absolument irréductibles, sommes-nous autorisés à tirer quelques conséquences ethnographiques, à dire, par exemple, que l'espèce humaine est apparue sur des points différents, qu'il y a eu une ou plusieurs apparitions de l'espèce humaine? Voilà la question sur laquelle j'appelle votre attention. Eh bien! assurément il faut répondre « Non » à cette question. De la division des langues en familles, il ne faut rien conclure pour la division de l'espèce humaine. »

L'espèce humaine provient-elle d'une même apparition ou de plusieurs apparitions? Je n'ai pas à m'occuper de cette question, elle n'est nullement philologique; ce que je veux prouver, au contraire, c'est que la philologie n'apprend rien là-dessus! Pour établir scientifiquement l'unité primitive du langage, les éléments nécessaires

(1) *La science du langage*, trad. HARRIS et PERROT 1864, pag. 426.

(2) Voir *Revue pratique et littéraire*, année 1878, pag. 864.



nous font défaut. S'il nous était resté des monuments écrits de toutes les langues, nous pourrions remonter ainsi le courant des âges et il serait facile de décrire la route parcourue, mais des milliers de langues ont disparu avec ceux qui les ont parlées, sans laisser dans l'Océan des siècles plus de traces que le sillage d'un navire. Peut-être parviendra-t-on à découvrir des liens de parenté entre les principales familles des langues connues, grâce à la découverte d'idiomes intermédiaires conservés comme par miracle dans les ruines de l'Orient, mais Dieu seul sait ce que l'avenir nous réserve à ce sujet. En attendant, plusieurs linguistes, parmi les meilleurs, ne doutent pas plus de l'unité primitive du langage que de l'unité de l'espèce humaine. »

Il appert de là que l'argument, que nos adversaires pourraient être tentés de déduire de l'impuissance, où se trouve actuellement la linguistique, à résoudre le problème de l'unité originelle du langage humain, pour nier l'unité de l'origine de notre espèce, est destitué de force probante à cet effet.

Ce n'est là qu'un argument purement négatif, qu'éliminent d'une façon victorieuse les preuves positives qu'on peut alléguer en faveur de l'unité d'origine de l'espèce humaine (1).

## II.

L'impuissance de la linguistique n'infirmes pas l'autorité des Livres SS. — Fausse conclusion déduite de Gen. XI, I.

Il résulte de ce qui précède que tout rationaliste de bonne foi devrait reconnaître qu'il n'y a guère d'autre argument à tirer de l'impuissance actuelle de la linguistique que celui-ci, savoir, que nous ne saurions

(1) Voir de QUATREFAGES, *Introduction à l'étude des races humaines*, Tom. I, Chap. II, et VIGOUROUX, *l'Unité de l'espèce humaine*. Ouv. cité. Tom. III. Chap. V.

pas établir, au moyen de la linguistique, qu'il a existé, à l'origine de notre espèce, une seule et même langue primordiale, une langue-mère, dont soient issues, comme d'une seule et même souche commune, toutes les langues connues. Cependant la plupart des rationalistes vont, ainsi que nous l'avons fait voir tantôt, contrairement aux règles les plus élémentaires de la logique, jusqu'à conclure de là, qu'il ne saurait pas avoir existé une pareille langue-souche, et que, par conséquent, le dogme de l'unité de l'espèce humaine n'est qu'une fable contredite par les données de la linguistique. et que les dogmes chrétiens du péché originel et de la rédemption croulent avec ce fondement ruineux, sur lequel on prétendait les asseoir.

Ils vont même plus loin encore, car ils prétendent se prévaloir des résultats négatifs de cette science comme d'une arme contre la véracité de nos livres saints. Voici en effet comment ils raisonnent :

Nous lisons, disent-ils, Gen. XI, 1, que « toute la terre n'avait qu'un seul et même langage et que (pour s'exprimer elle se servait des mêmes mots ». Or, poursuivent-ils, la linguistique nous montre entre les diverses familles de langues des gouffres grands ouverts, qu'on ne parviendra pas à combler. Donc, concluent-ils, l'Unité originelle du langage, affirmée dans le passage cité, ne saurait pas avoir existée.

Cette conclusion serait légitime, si la majeure et la mineure de ce raisonnement étaient établies. Mais elles ne sont rien moins que cela. Et en effet, il n'est guère démontré d'abord que, grâce aux ultérieurs progrès de la linguistique, on ne parviendra pas un jour à combler les gouffres à présent encore ouverts entre les divers groupes de langues.

Et puis, supposé même que cet espoir ne se réalise

jamais, encore ce raisonnement n'atteint-il pas son but en ce qui concerne le passage ici visé par nos adversaires.

C'est que ce passage est susceptible d'un autre sens que celui qu'ils lui attribuent.

Et en effet, il peut être très bien entendu non pas de l'unité du langage strictement universelle telle qu'elle exista à l'origine de notre espèce, mais de l'unité de langage telle qu'elle exista à l'époque, où le récit historique nous transporte, soit donc à l'époque antérieure de peu de temps à la dispersion, je ne dirai pas de la descendance de Noé tout entière, mais d'un seul des trois rameaux dont elle se composait, savoir du rameau sémitique. Dès lors restent hors de question les Caïnites, qui s'étaient dispersés sur le globe *avant le déluge* Noachique et qui n'avaient pas été atteints par cette catastrophe, et puis aussi ceux-là d'entre les Noachides, qui, après la catastrophe diluvienne, s'étaient déjà détachés du rameau sémitique et dispersés, *avant celui-ci*, sur la surface de la terre.

Il nous reste maintenant à prouver, que, effectivement, le récit Gén. XI, 1-9 se rapporte exclusivement au rameau Noachique issu de Sem et voire même à une partie seulement de ce rameau, savoir à celle, qui essaya de se créer un habitat fixe et stable dans la plaine de Sennaar.

Mais, avant d'aborder l'examen exégétique de ce passage, il importe d'attirer l'attention du lecteur sur le fait, dont nous avons traité dans notre étude sur « la chronologie des temps primitifs » (1), de l'occupa-

---

(1) Voir le *Magasin littéraire et scientifique*, livraison d'août 1889, page 137.

tion, antérieurement à l'arrivée des constructeurs mentionnés Gén. XI, 1-9, par Nemrod et ses partisans de la plaine de Sennaar, où, d'après Gén. X, 10, ce révolté contre Elohim avait déjà construit la ville de Babel et d'autres villes encore.

Le récit biblique lui-même nous inculque l'antériorité de l'histoire de Nemrod vis-à-vis de celle des Sémites-constructeurs par là même que l'histoire du premier nous est déjà renseignée Gén. X, 8-12. Le bien-fondé de cette induction ressortira plus manifestement encore de ce que nous dirons tantôt du « plan » suivi par Moïse dans la Génèse.

Qu'il nous suffise pour le moment de noter, que l'arrivée des Sémites dans la plaine de Sennaar mettait ce rameau privilégié en péril de se trouver en contact avec l'antithéocratique engeance Nemrodienne, déjà établie, avant eux, dans cette plaine.

### III.

#### Examen exégétique du sens et de la portée de Gén. XI, 1.

Le passage exégétique Gén. XI, 1, que nous nous proposons de soumettre à un nouvel examen, a été interprété fréquemment dans le sens d'une affirmation formelle de la persistance, jusqu'à l'époque y visée, de l'unité originelle du langage parmi l'espèce humaine tout entière. Nul doute que les commentateurs ont été poussés à cette interprétation surtout par l'expression « col ha-arets », qui se lit au début de ce passage.

Cette expression désigne, en effet, très souvent « la terre tout entière », ou bien, par métonymie, « l'humanité tout entière. »

Or, du moment qu'on s'en tenait à cette signification là, il fallait traduire nécessairement le passage Gén. XI, 1 comme suit : « La terre (ou, « l'humanité tout entière ») avait une seule et même langue et les mêmes mots » bien entendu pour exprimer ses idées.

Dès lors aussi on était amené forcément à voir dans ce verset l'affirmation formelle de l'unité originelle du langage humain et de la persistance de cette unité jusqu'à l'époque là en question. Entretemps on a eu le tort de perdre de vue que le sens d'universalité absolue, revendiqué pour l'expression « Col ha-arets », se trouve parfois restreint par le contexte, de sorte que l'universalité, qu'elle implique, doit s'entendre d'une universalité simplement relative.

Tel est par exemple le cas Gen. XLI, 56 et pareillement aussi dans tout le cours du récit biblique du Déluge, comme nous le prouvons plus loin. Alors l'expression « Col ha-arets » ne désigne plus « la Terre tout entière », mais seulement « la contrée tout entière » ou « la population tout entière » de la contrée définie et déterminée par le contexte.

Or il veut nous sembler que tel est aussi le cas pour le présent passage. Pour l'établir nous avons à rechercher d'abord à quelle époque nous transporte le contenu de Gen. XI, 1.

Mais, avant d'aller plus loin, nous devons attirer l'attention du lecteur sur certaines données, qui, à notre avis, sont de la plus haute importance pour l'intelligence du récit ch. XI, 1-9.

Pour comprendre ce récit il importe de tenir compte de ce qu'on est convenu d'appeler « le plan de la Génèse ».

D'après ce plan, Moïse a avant tout en vue de décrire dans ce livre les destinées de la lignée patriar-

cale, dont sortiront, dans la suite des temps, le peuple théocratique et l'Homme-Dieu, le divin Messie.

Moïse n'a pas entendu nous donner l'histoire universelle de l'humanité primitive ou des divers peuples du globe, mais bien l'histoire particulière des origines de son peuple, du peuple de Dieu... Il ramène tout à cette histoire, et il ne rapporte les données historiques afférentes à d'autres peuples que pour autant que celles-ci ont des points de contact avec l'histoire du peuple élu.

Afin de parvenir à restreindre plus facilement son récit à cette histoire, tout en entre-mêlant à celle-ci certaines données y connexes, et de lui donner le plus de relief possible, Moïse se sert du procédé d'*élimination*. Dans le présent cas, ce procédé consiste en ceci que, en ce qui concerne la généalogie des rameaux collatéraux vis-à-vis du rameau patriarcal proprement dit, savoir celui de Sem, il fait toujours précéder la généalogie de ces *collatéraux* et la développe d'un trait jusqu'au bout. Dès lors il n'a plus à y revenir, et il peut dès lors s'occuper exclusivement de la généalogie et de l'histoire du rameau patriarcal.

Ce procédé est employé par Moïse dans son récit des événements anté-diluviens : il l'emploie également dans son récit des événements post-diluviens.

Cela résulte clairement du contenu des chap. X-XI.

Et de fait, la généalogie des fils de Noé est déduite là non pas selon l'ordre de primogéniture, mais en ordre inverse. Car Moïse commence par décrire la descendance de Japhet, à laquelle fait suite celle de Cham. La descendance de Sem, représentant la lignée patriarcale, ne vient qu'en dernier lieu.

De chacun des deux premiers rameaux Moïse dit tout d'un trait tout ce qu'il a à en dire, et il n'en est plus question dans la suite. Par contre, bien qu'il ait

donné également ch. X le tableau succinct de la descendance de Sem, l'historien sacré revient dans le chap. XI à ce rameau, et il en donne là une plus ample description.

Après ces courtes observations, je dois attirer à présent l'attention du lecteur sur cet autre fait, savoir que le récit XI, 1-9 de la confusion des langues, à l'occasion de la construction de la tour de Babel, ainsi que de la dispersion des bâtisseurs, se trouve encaissé entre la susdite double description de la lignée de Sem, dont l'une (X, 21-31) précède immédiatement ce récit, et l'autre y fait directement suite (XI, 10 svv.).

Evidemment l'inversion, signalée dans la description des rameaux issus des fils de Noé, n'a pas été faite sans but. Ce but nous est révélé, d'une part, par la remarque si significative de X, 21<sup>b</sup>, savoir que Sem, dont la lignée n'est décrite qu'après celle de Japhet, était cependant l'aîné vis-à-vis de celui-ci, et, d'autre part, par la répétition de la description du rameau issu de Sem.

Moïse a eu manifestement en vue de nous faire toucher du doigt, en enclavant, au moyen de la susdite inversion et de l'ultérieure post-position de la seconde description du rameau patriarcal, qu'il s'agit dans le récit XI, 1-9, enserré entre ces deux bornes, non pas de la descendance de Cham et de Japhet, éliminée l'une et l'autre en vertu de son plan, mais seulement et exclusivement de la descendance de Sem.

En outre, en vue de faciliter l'intelligence de ce récit, il a eu soin de faire ressortir dans la seconde description de la descendance de Sem, que, dans la lignée patriarcale, il y a eu, à côté du rameau patriarcal proprement dit, plusieurs rameaux collatéraux issus de la même souche et représentés par « les fils »

et « les filles » engendrés par les représentants successifs du rameau principal.

Il ressort manifestement, nous semble-t-il des précédentes données, que le récit contenu dans XI, 1-9 concerne la seule descendance de Sem. Encore nous faudra-t-il, pour rester dans la stricte vérité, le restreindre ultérieurement à *une partie* de cette descendance. C'est ce que nous allons faire voir. Avant tout il importe de remarquer l'expression « b'nê hà-âdâm », qui comparait XI, 5. D'ordinaire les interprètes passent assez lestement par dessus cette expression. Et cependant, il est incontestable que celle-ci détonne en un certain sens sur le reste du récit. Toujours est-il qu'elle mérite d'attirer notre attention, car elle contient toute une révélation et elle est de la plus haute importance pour la parfaite intelligence du récit.

Pour parvenir à nous fixer au sujet de la portée de cette expression, nous devons nous reporter au début du récit du déluge. Là, Chap. VI, 2, nous rencontrons l'expression « b'nôth hà-âdâm », c.-à-d., « filles du terreux » comme formant antithèse vis-à-vis de celle de « b'nê hà-Elohim, » c.-à-d. fils (adoptifs) d'Elohim. Or, sous cette dernière dénomination sont désignés là les Séthites, fidèles à Elohim et représentant la lignée patriarcale proprement dite. Par contre, les « b'nôth hà-âdâm », à eux opposées, sont désignées sous ce nom en tant qu'imitatrices du prévaricateur par excellence, de l'antique serpent, l'« Adâm » ou le terreux condamné à ramper dans la poussière de la terre et à la dévorer (Gen. III, 14). Tel est aussi, à notre avis, le sens de l'expression « b'nê hà-âdâm » XI, 5. Ces « b'nê-hà-âdâm » forment implicitement antithèse vis-à-vis de Phaleg et de sa descendance censés représenter la lignée patriarcale. Cette représentation



est signifiée par la généalogie déduite XI, 10 svv. de « Sem » par voie de successeurs directs.

Les descendants de Sem énumérés là sont les divers représentants successifs de la lignée patriarcale proprement dite.

Aussi a-t-il déjà été dit proleptiquement, X, 25, que, du temps de Phaleg, il s'opéra une division, une séparation dans la descendance de Sem, qui produisit sa dispersion. Dans l'expression « b'nè hà âdâm » nous est révélée la cause de cette dispersion, en tant qu'elle nous signale l'existence à la dite époque d'une catégorie de prévaricateurs dans la descendance de Sem, catégorie opposée aux éléments fidèles, ou aux représentants de la lignée patriarcale proprement dite. Les premiers se révèlent comme prévaricateurs par les constructions décrites XI, 3, svv.

Il me semble résulter du contexte de ce morceau, que, par ces constructions titanesques, dont le démon était l'inspirateur, les Sémites-bâtisseurs voulaient se mettre en état de se maintenir dans le pays de Sinear. Or là se trouvait déjà établie et était devenue très puissante dès le début (X, 8) la race maudite des Chamites-Conschites. Les nouveaux venus auront craint de se voir expulser par eux de ce pays. Mais, en prétendant s'y maintenir à demeure fixe, ils allaient à l'encontre des desseins de Jahweh. Ainsi que l'insinue la qualification de « b'nè hà-âdâm », ils se révoltaient par le fait même contre Yahweh, et ils faisaient acte d'adhésion à l'inferral terreux, tout comme les Séthites défectionnaires de l'époque diluvienne. Voilà ce qui détermina Jahweh à déjouer l'entreprise de ces « fils du terreux » en confondant leur langage, les forçant ainsi lui-même à se disperser.

Voici les remarquables réflexions faites par M. Motais

au sujet de la dispersion des Noachides à Babel (1) :

« Le but divin est expressément marqué : Ils vont réussir à s'établir dans ces plaines. Dieu, au contraire, a des raisons de les disperser et se propose d'empêcher l'agglomération qui se prépare : *Divisit eos Dominus ex hoc loco in universas terras*. Après ce que nous connaissons du déluge, le motif de cette conduite est facile à saisir. La corruption, née une fois déjà du mélange et de la foule, va renaître inévitablement et rendre presque inutiles les résultats amenés par le premier fléau. Dieu reprend donc son grand moyen d'isolement sous une autre forme, *la séparation*. Cette méthode si rationnelle et si sûre est celle qu'il suivra à tous les actes préparatoires de la formation du peuple messianique :

- Au déluge, par la destruction ;
- A Babel, par la dispersion ;
- A la vocation d'Abraham, par l'émigration.
- Au désert, par la solitude ;
- A l'entrée dans la terre promise, par l'extermination.

Voilà tout ce qu'il y a dans le texte et rien de plus.

Voilà du moins ce qu'il est permis et logique d'y voir.

Or, nous le savons, c'est la ligne patriarcale, ligne messianique, qu'il s'agit toujours de préserver pour l'accomplissement du dessein divin. Où est-elle à cette heure la ligne patriarcale ? Dans la race de Sem. C'est donc dans la race de Sem que, d'après le plan de Dieu, cet isolement et cette dispersion se produiront à Sennaar. C'est aussi ce que nous révèle Moïse.

*Phaleg*, fils d'Heber, nous dit-il, fut appelé de ce nom parce qu'il naquit à l'époque de la dispersion. Il s'agit bien évidemment ici d'une dispersion accidentelle et restreinte ; car ce nom, imposé comme tous les noms bibliques de cette sorte, est donné en mémoire d'un événement de famille, dont on tient à perpétuer le souvenir. Bien des dispersions ont eu lieu déjà chez les Japhétites et les Chamites. Ces émigrations normales n'ont inspiré à aucun père l'idée d'en consacrer la mémoire par les noms donnés à leurs enfants. Ici l'événement est un accident et un accident considérable dans la vie d'un peuple. La famille sémitique ne peut vouloir qu'il tombe en oubli. Et voilà pourquoi c'est un Sémite qui porte le nom qui le rappelle.

Ce n'est pas tout, le plan de Moïse parle plus haut encore.

Si l'on étudie les deux chapitres qui sont ici en cause, on

---

(1) Voir son ouvrage *le Déluge biblique*, pp. 242-246.

reconnait assez aisément que le chapitre X<sup>e</sup> nous raconte la dispersion naturelle et générale des peuples, et le chapitre XI<sup>e</sup> la dispersion accidentelle des Sémites.

Le chapitre X<sup>e</sup> fait partie de l'histoire de Noé. Avant de passer à l'histoire particulière de l'héritier des promesses, Sem, le fils aîné, Moïse, suivant en cela une loi dont, nous le verrons (1), il ne se départit jamais, termine par la généalogie complète des enfants du patriarche père, Noé. Nous avons donc dans ce chapitre, le tableau d'ensemble des migrations qui se sont produites successivement dans les branches noachides à mesure que « les familles, les langues, les nations » se formaient. Aussi, en concluant cette généalogie générale, Moïse prend-il soin de dire qu'il vient de présenter en bloc, d'après le groupement successif des nations et des peuples, le tableau des émigrations diverses arrivées dans la suite des temps depuis le déluge, *post diluvium*, et non depuis Babel, époque à laquelle les fils de Mitzraïm habitaient déjà l'Égypte (2). Aussi le fait de cette succession, de même que l'ordre dans lequel Moïse la retrace, sont-ils admirablement vérifiés par le témoignage de l'archéologie et de la linguistique, c'est Japhet qui est le premier en ligne, Cham ensuite, Sem le dernier.

Or, l'archéologie nous montre la famille de Cham dispersée et généralement établie avant celle de Sem (3), et la linguistique nous déclare que la séparation japhétique a dû nécessairement se faire avant que la langue mère des Sémites et des Chamites se fut divisée en un double rameau. Ce qui contredit triplement l'hypothèse d'un rassemblement humain complet à Babel.

Mais qui s'y trouvait? Tâchons de le voir.

Ce tableau général une fois clos, arrive au début du chapitre suivant le récit de *la tour des langues*. On a recherché souvent la raison de son insertion en cet endroit. Elle nous paraît aisée à découvrir. C'est une transition admirablement choisie entre l'histoire générale des Noachides qui vient de finir avec le chapitre X<sup>e</sup>, et l'histoire particulière des Sémites, ligne héritière, qui va commencer au chapitre XI<sup>e</sup>.

Tout à l'heure, en poursuivant l'histoire de la lignée patriarcale, arrêtée au déluge, Moïse nous donnera la géologie de Sem, par Arphaxad, par nous conduire d'un bond à Tharé et à Abraham, dont il fera la monographie à titre de patriarches successeurs. Cette monographie commencera par l'émigration des Taréchites.

Les Tharéchites, où va-t-il les prendre? A Ur des Chaldéens.

(1) Plus loin, à propos du plan de la Génèse.

(2) VIGOUROUX, *Man. bibl.*

(3) Elle a même précédé sur plusieurs points l'arrivée des Aryeus.

C'est de là qu'Abraham et son père partiront pour Chanaan. Mais comment l'un et l'autre se trouvent-ils en ce lieu? Par quels concours de circonstances y sont-ils venus? Pourquoi cette famille habite-t-elle cette région, tandis que les autres fils de Sem vivent ailleurs? Autrement qu'est devenue la branche patriarcale depuis que Noé a été déposé au pied de l'Ararat? L'absence de renseignements sur ce point serait une lacune grave, impardonnable, dans un ouvrage exclusivement consacré à l'histoire du rameau patriarcal. Voilà précisément ce que révèle l'anecdote de la tour des langues.

Les Sémites, plusieurs siècles après le déluge, arrivent de l'Orient où ils étaient restés à la suite du cataclysme, ils descendent pour se fixer dans les belles plaines du Tigre et de l'Euphrate. Mais Dieu, qui craint pour la branche choisie les effets désastreux d'une vie mêlée à la vie des multitudes, oblige les lignes collatérales à se disperser, ne laissant dans la région du Sennaar que les rejetons de la ligne directe, celle où nous retrouverons tout à l'heure Tharé, Abraham et ses frères.

Quant aux branches séparées, elles vont chercher, à distance, autour de cette région, des terres hospitalières. Et la géographie Sémite a cela de frappant encore que toutes les familles détachées de ce rameau sont établies dans le cercle le plus voisin de Sennaar, tandis que les fils de Japhet et de Cham partis d'avance ont rayonné à des distances fort éloignées dans toutes les directions du monde.

Le récit de Babel relie chronologiquement et historiquement au déluge la destinée sociale de la famille patriarcale; il nous conduit, par l'exposé de la généalogie de Sem, à l'émigration Sémitique, et par elle, à l'émigration Tharéchite. Voilà pourquoi il est placé en cet endroit, servant à la fois de conclusion à la première et d'introduction à la seconde. »

Revenons maintenant à Gén. XI, 1-9.

Il est manifeste par l'énoncé même du V. 2, signalant les immigrants dans la terre de Sennaar comme venus de l'Orient, que nous nous trouvons transporté là à l'époque qui suit immédiatement le premier rayonnement de la descendance de Sem par de là la contrée occupée primitivement par ce Patriarche et les autres Noachiades à leur sortie de l'Arche.

Or qu'il ne saurait être question dans le passage Gén. XI, 1-9 que des seuls Sémites, c'est ce que nous

allons établir en faisant à ce passage l'application du « plan » suivi par Moïse dans la composition du livre de la Génèse.

Voici notre preuve. La double mention, savoir d'une part celle des *seuls Sémites* X, 31 et d'autre part celle de *tous* les fils de Noé V. 32 fait, au point de vue du plan de Moïse, l'office d'un indicateur, au moyen duquel l'écrivain sacré entend signifier d'abord qu'il a dit dans ce qui précède tout ce qu'il avait à dire *en général* des trois fils de Noé et de leur descendance respective, et puis qu'il va reprendre maintenant *en détail* ce qui concerne le rameau Noachique patriarcal, le seul qui l'intéresse spécialement.

En vertu de son système « d'élimination », il ne saurait donc plus guère être question dans ce qui suit que de la seule branche de Sem, dont il a signalé deux rameaux. Il s'occupera nécessairement d'abord du rameau *collatéral* représenté par la descendance de *Jectan*, qu'il va devoir éliminer comme s'étant détaché du rameau patriarcal proprement dit, représenté par *Phaleg* et ses descendants, par son antithéocratique entreprise renseignée par lui Gén. XI, 1-9. Le contexte même de ce récit ne fait que confirmer cette donnée.

Et de fait, la particule « W' » V. 2 qui signifie « et, » relie manifestement le V. 2 au V. 1. Dès lors le V. 2 est censé nous révéler qui sont ceux que vise le V. 1, sous la dénomination de « Col ha-arets », savoir tous ceux dont il est dit dans le V. 2 qu'ils partirent *de l'Orient*, où ils s'étaient trouvés établis jusqu'alors, et qu'ils arrivèrent « dans la terre de Sinear ».

D'où il appert de nouveau clairement, me semble-t-il, que l'expression « Col ha-arets » du V. 1. doit être entendue non pas de « la terre tout entière » ou de « tout le genre humain », mais bien de « la contrée

tout entière » ici visée ou de tous les habitants de cette contrée.

D'ailleurs ce n'est pas cette expression « col ha-arets » seule qui a amené les interprètes à appliquer le contenu du V. 1 à l'humanité tout entière.

Ils y ont été poussés ultérieurement par leur persuasion, que ceux, qui se trouvent désignés là sous cette dénomination, constituaient « le genre humain tout entier », et que, en dehors de ceux-là, il n'y avait guère d'autres descendants d'Adam en terre, vu que tous les autres hommes, en dehors de Noé et de sa famille, étaient censés avoir péri dans le déluge.

Mais n'est-ce pas là préjuger un peu lestement dans un sens négatif la solution de cette question : N'existait-il pas à l'époque du déluge Noachique sur la face de la terre, en dehors de ceux qui périrent dans cette catastrophe, d'autres habitants, qui y échappèrent eux aussi tout aussi bien que Noé et sa famille, parce qu'ils habitaient des contrées que ce déluge n'atteignit pas? C'est que, en effet un examen attentif du contenu même du récit diluvien, donne une haute probabilité à l'opinion, qui tient que le déluge ne fut que *relativement universel*, c.-à-d. qu'il ne submergea que la contrée habitée à cette époque par les Séthites (les b'né ha-Elohim de Gén. VI, 2) ainsi que par un autre rameau adamique démonolâtre, (les b'noth hà-âdam), de façon à faire périr tous les habitants et tous les animaux de *cette contrée*, à l'exception de ceux qui furent sauvés dans l'Arche avec Noé.

Or, si le déluge se trouva limité à la dite contrée, il s'ensuit que tout au moins les Caïnites, qui, d'après les données du chap. IV, avaient émigré depuis longtemps déjà de cette contrée avec Caïn, leur chef, et étaient allés se fixer dans la Terre dite de Nod, ont

pu être préservés du déluge. Dès lors toute cette race pouvait exister encore en terre simultanément avec la descendance Séthite, représentée partiellement, à l'époque ici visée V. 1, par les Noachides sauvés du déluge. Mais, de par le plan même de Moïse, il ne saurait plus être question dans ce verset ni des Caïnistes, ni de n'importe quelle autre branche adamique, différente de la branche patriarcale.

En vertu donc de ce qui précède, le contenu de Gén. XI. 2 signifie clairement, que par le personnel, désigné V. 1 sous la dénomination de « *col hâ-arets* », il faut entendre exclusivement les descendants de Sem. D'ailleurs nous sommes en état de corroborer cette donnée au moyen d'autres passages du récit génésiaque afférents aux Noachides. Et en effet, remarquons d'abord que le contenu de Gén. XI, 1 doit être rattaché au contenu du précédent Chap. IX. Au début de ce dernier chapitre, nous est décrite la bénédiction donnée par Jahweh à Noé et à sa famille à leur sortie de l'Arche, au moment où ceux-ci venaient de mettre pied à terre sur le sol de la contrée, où l'Arche avait atterri. Cette contrée se trouve désignée là sous le nom de « *hâ-Arets* ». Or, pour faire comprendre qu'il ne faut pas entendre sous cette appellation « la terre tout entière », mais seulement la contrée devenue à présent le séjour du juste sauvé avec sa famille de la catastrophe diluvienne, nous voyons employée là-même l'expression « *hâ-adamah* » comme *terme de rechange* pour « *hâ-arets* ».

Bien qu'employée ici pour désigner la contrée, qui avait été submergée sous les eaux du déluge, l'expression « *hâ-arets* » ne constitue plus pour cette contrée une dénomination infamante. C'est qu'en effet cette contrée souillée ci-devant par les crimes qui amenèrent

le déluge, est à présent purifiée de sa souillure par ce châtement et redevenue en outre l'habitat des justes.

Voilà pourquoi alterne ici avec elle l'expression « hâ-Adamah », qui sert à désigner cette contrée en cette dernière qualité, tandis que l'expression, « hâ-arets » la désigne plutôt comme débarrassée des eaux du déluge et devenue, comme telle, de nouveau habitable.

Si nous voulons nous convaincre encore davantage que c'est bien là effectivement la signification de l'expression « hâ-arets » et qu'il ne faut pas entendre par là « la terre tout entière », nous n'avons qu'à remonter jusqu'au V. 13 du Chap. VIII.

Et en effet, il appert manifestement de l'expression finale « sur la surface de la hâ-adamah », employée là, que l'expression « hâ-arets » désigne la même contrée limitée que l'expression « hâ-adamah », c.-à-d. la contrée sur le sol de laquelle Noé et sa famille venaient de mettre pied à terre à leur sortie de l'Arche.

Il résulte également de la parfaite correspondance des deux susdites appellations, qu'il faut limiter à cette même contrée la promesse faite par Jahweh à Noé de n'y plus faire périr tout ce qui vit. Il ne ressort pas moins clairement des précédentes données, vu la liaison intime qui existe entre la dernière partie du chap. VIII et le chap. IX que, quand il est dit IX, 1 à Noé et aux siens : « Croissez et remplissez la « ha-Arets », qu'il faut entendre par la « ha-Arets » en question la contrée, où ceux-ci se trouvent à ce moment là comme redevenue pour eux une terre habitable.

Puis quand il est dit IX, 19<sup>b</sup> des trois fils de Noé : « De ceux-ci se peupla (ou fut peuplée) « col ha-arets », il faut entendre cette dernière expression non pas de « la terre tout entière », mais seulement de « toute la contrée », sur laquelle ils avaient mis pied à terre



à leur sortie de l'Arche et qu'ils peuplèrent en s'y propageant, conformément à la bénédiction Jussive de Dieu. C'est ce qui résulte clairement du récit qui suit.

Quand la descendance de Japhet et de Cham se fut ensuite multipliée en la dite contrée et y fut devenue trop dense, alors commença le mouvement d'émigration de ces deux branches, renseigné au Chap. X. Nous y trouvons mentionné d'abord l'émigration Japhétique VV. 2-5 puis suit VV. 8-13 l'épisode de l'émigration vers la plaine de Sennaar du Chamite-Coushite Nemrod et ensuite, comme il résulte du V. 20 l'émigration vers diverses contrées des autres rameaux Chamitiques. Enfin les VV. 21-31 renseignent l'émigration de la branche issue de Sem.

Voici comment s'exprime le R. P. Vanden Gheyn (1), dans son étude sur « le séjour de l'humanité postdiluvienne », au sujet des migrations des Noachides :

« D'après le texte hébreu *la confusion des langues* se place 117 ans après le déluge; les septante disent 400 ans.

Même en acceptant une moyenne entre ces deux calculs, il est difficile d'admettre la présence en Babylone de tous les descendants de Noé. En particulier, l'histoire d'Égypte nous montre à cette époque les fils de Misriam déjà campés sur les rives du Nil (2).

Nous assistons ici aux premiers ébranlements qui tendront à disperser les Noachides par tout l'univers. En effet, l'Arménie ne suffit pas longtemps à l'expansion toujours croissante des fils de Noé, et il ne s'écoula pas de longs siècles avant qu'ils eussent peuplé tout l'espace compris entre le Taurus et la Caspienne. Or, si l'on consulte la nature du sol et l'allure des reliefs terrestres

---

(1) Dans la 2<sup>h</sup>e partie de notre travail sur « la chronologie des temps primitifs », nous avons rapporté l'invasion de l'Égypte par les Chamites conduits par Ménéès au 23<sup>e</sup> siècle av<sup>t</sup> J. Ch. Voir *Magasin littéraire*, liv. d'août 1889, pag. 471.

(2) Voir *Revue des questions scientifiques*, 1883, pag. 478 et suiv.

dans cette partie du globe, il est naturel de penser que cette expansion les a graduellement poussés à l'est dans le Mazandéran et le Khorassan. Il est moins probable qu'ils se soient étendus dans d'autres directions, enserrés qu'ils étaient au nord par le Caucase, au sud par les monts Gordyéens et à l'ouest par la puissante chaîne du Taurus.

La bénédiction du Seigneur dilata d'abord Japhet, c'est-à-dire, que l'accroissement providentiel fit prendre les devants aux Japhétites dans la voie de l'émigration. Cette hypothèse est conforme avec les données de la philologie, qui place les origines du peuple aryaque ou de la race de Japhet aux bords de l'Oxus et de l'Iaxarte.

Pendant que le rameau indo-européen se propage à l'est, les autres descendants de Noé demeurent échelonnés dans l'Arménie, le Mazandéran et le long des nombreux affluents du Tigre qui sillonnent les frontières de la Méda.

Ceci nous mène aux environs de l'an 2200 avant J. C. C'est la date approximative des grandes migrations aryennes : les tribus en se développant toujours sont arrêtées par l'Altaï, le Pamir, l'Hindou-Kousch; les steppes arides et les fondrières qui séparent la Caspienne de l'Aral ne pouvaient leur offrir un chemin. Forcément il fallut reprendre la route qui avait été suivie auparavant. Nous voyons, en effet, les Aryo-Celtes et les Aryo-Pélasges revenir brusquement vers l'Arménie en poussant devant eux les Sémites et les Kouschites.

Il n'est pas contraire au texte de la Génèse de voir dans ces émigrants *de l'est*, dont elle parle au chapitre XI, les tribus sémites et chamitiques refoulées par le flot de l'invasion aryenne (1).

Il s'en faut donc de beaucoup que les peuples qui, *en partant de l'orient*, vinrent camper dans les plaines de Sennaar, formassent toute la descendance de Noé.

Mais s'il en est ainsi, l'établissement d'une partie des Noachides dans un pays méridional est-il en contradiction avec une station antérieure de l'humanité post-diluvienne en Arménie? Évidemment non. Car le texte *benasham miqqedem*, portant seulement sur un rameau isolé de la postérité du patriarche, ne détermine plus qu'un seul des courants divers qui ont dispersé en tous sens les hommes issus de Noé. Par suite, il ne saurait fournir une donnée pour la fixation du point de départ commun de ces migrations; pas plus que les longs détours effectués par les Francs Saliens pour venir enfin s'établir en Gaule ne seraient de nature à donner des idées exactes sur le pays d'origine de la race franque. »

(1) Pour nous, nous croyons que, à cette époque, il n'y avait pas d'autres Chamites, dans la plaine de Sennaar, que ceux qui avaient suivi Nemrod.

Revenons maintenant au passage Ch. XI, 1-9.

Dans ce passage nous avons un épisode, faisant, en quelque sorte, le pendant de celui de Nemrod. Cet épisode n'est que l'amplification de la donnée Ch. X, 25 concernant la dispersion, tout au moins d'une partie de la branche issue de Sem, dispersion renseignée là comme ayant coïncidé avec l'époque de la naissance de Phaleg, un descendant de Sem.

Cette dispersion eût lieu dans le pays de Sennaar, où avaient déjà immigré des descendants de Sem, arrivés là *de l'orient* (XI, 2). Eu égard à cette donnée, rapprochée de celle de X, 30<sup>b</sup>, ces immigrés dans le pays de Sennaar semblent ne pouvoir être autres que les *Jectanides*, issus eux aussi de Sem et faisant, comme tels, partie de la souche patriarcale, mais qui devinrent là des prévaricateurs. Eux seuls sont mentionnés X, 30<sup>b</sup> comme établis à *l'orient*.

Antérieurement à l'arrivée de ces Jectanides dans le pays de Sennaar, Nemrod et ses complices s'y étaient déjà établis (X, 10). Cependant l'immigration Nemrodienne ne saurait pas avoir précédé de beaucoup celle des Sémites-Jectanides. C'est ce qui paraît résulter des données du Ch. X afférentes à la branche chamitique d'une part et à la branche sémitique d'autre part.

On remarque, en effet, que l'historien sacré vise à établir entre ces deux branches, destinées à avoir de fréquents rapports l'une avec l'autre, une sorte de synchronisme concernant l'époque de leur respective dislocation et dissémination. Ce synchronisme résulte d'une part de la donnée concernant Nemrod, représenté X, 8 comme le fils de Kousch, fils de Cham, mais, ainsi que nous l'apprend le V. 7, né seulement après qu'un autre fils de Kousch, Regma, cité là comme le quatrième, avait déjà engendré lui-même deux fils. Il suit de là,

eu égard d'autre part aux chiffres des années d'âge assignés aux procréateurs post-diluviens, qu'il faut rapporter la date de la naissance de Nemrod à une bonne quarantaine d'années après le déluge.

Puis, il est question X, 25, à l'occasion de la mention de la naissance du sémite Phaleg d'une dispersion, qui coïncida avec l'époque de sa naissance. Or, d'après tout le contexte des chap. X-XI, cette dispersion concerne la branche issue de Sem, dont la dispersion ne pouvait pas être passée sous silence par l'auteur sacré alors que celui-ci avait mentionné celle des deux autres branches noachiques. Mentionnée également Ch. XI, 8-9 (cf. V. 4), cette dispersion doit être considérée, eu égard à la cause alléguée là VV. 7-8, savoir la confusion introduite dans la langue jusqu'alors une et commune à tout le rameau Jectanide, comme une dissémination au loin dans des contrées diverses des diverses fractions de ce rameau.

Si nous tenons compte des deux dates fournies par le Ch. X concernant « Nemrod » et « Phaleg », nous arrivons à ces déductions-ci, savoir que, supposé Nemrod né une quarantaine d'années après le déluge et âgé de 25 ans quand il commença ses exploits, il aura jeté à Babel les fondements de son empire une bonne vingtaine d'années avant la fin du 1<sup>er</sup> siècle après le déluge.

D'autre part, la dispersion des Sémites-Jectanides, rapportée à la date de la naissance de Phaleg, qui représente la IV<sup>e</sup> génération après Sem, aurait eu lieu vers l'an cent et un après le déluge, et environ trente-six ans après l'arrivée de Nemrod et des siens dans le pays de Sennaar. D'où il appert, que le rameau sémitique, dispersé là, doit y être arrivé plusieurs années après Nemrod.

Maintenant nous sommes renseigné au sujet de la

date où eût lieu la dispersion mentionnée Ch. X, 25 et XI, 8-9.

A cette date les branches Japhétique et Chamitique avaient déjà abandonné leur premier habitat et immigré au loin. Pareillement la branche, issue de Sem, s'était éloignée elle aussi de son premier habitat. Cela résulte du passage X, 30-31.

Bien qu'il ne soit affirmé Ch. XI, 2 que des seuls Jectanides, venus de l'orient (X, 30<sup>b</sup>), qu'ils arrivèrent de là dans le pays de Sennaar, il semble néanmoins manifeste, que la branche, issue de Sem, était descendue tout entière dans cette même contrée. C'est ce qu'on peut inférer de la donnée XI, 28, de laquelle il résulte que Tharé, représentant la IV<sup>e</sup> génération depuis Phaleg, se trouvait établi à Ur des Chaldéens dans le pays de Sennaar. D'ailleurs cette autre donnée biblique, savoir que Phaleg reçut son nom du fait de la dispersion arrivée dans le pays de Sennaar, n'insinue-t-elle pas clairement, que le rameau patriarcal proprement dit, se trouvait lui aussi dans ce pays et voire à l'époque, où eût lieu la dispersion de l'autre rameau sémitique?

Ce dernier seul devint là prévaricateur par le fait de son antithéocratique entreprise, au moyen de laquelle il avait en vue de se maintenir à côté des Nemrodiens, d'une manière fixe et stable, se montrant par là même disposé à nouer des relations avec cette antithéocratique engeance.

C'est de ce chef que le rameau Jectanide est désigné déjà Ch. XI, 1, c. à. d. dès le début du récit de son antithéocratique entreprise, sous la dénomination infamante de « col ha-arets ». Sous cette dénomination est visée là toute la partie du pays de Sennaar prise en possession par ce rameau, dans le but de s'y fixer d'une façon stable, à proximité des établissements Nem-

rodiens, au moyen de la construction d'une ville et d'une tour gigantesque.

L'autre rameau, descendu également dans le pays de Sennaar avant la naissance de Phaleg, y aura mené une vie nomade, sans s'y créer un établissement fixe et stable. Il se sera tenu ainsi à l'écart de l'engeance Nemrodienne et étranger en même temps à l'entreprise des Jectanides, qui fut cause de la confusion de la langue et de la dispersion de ces derniers.

Nous disions ci-dessus que l'expression « col ha-arets » est employée Gén. XI, 1 en mauvais sens. Elle est déjà employée dans ce même sens et comme formant antithèse avec celle de « ha-adamah » dès le Ch. IV de la Génèse.

Il en est de même dans le récit diluvien Chap. VI-VII.

Comme telle l'expression « ha-arets » ou « col ha-arets » désigne une aride spirituelle, une contrée souillée par le péché, à laquelle Yahweh est hostile et avec laquelle il a cessé tous rapports bienveillants.

Par contre, l'expression « ha-adamah » est employée pour désigner une contrée pure de souillure spirituelle, bénie, comme telle, par Yahweh, qui s'y révèle et y converse familièrement avec ses fidèles serviteurs, auxquels elle sert d'habitat.

Ce sens, en quelque sorte cryptologique, est chaque fois révélé clairement par le contexte. Ainsi Gén. IV, 14-16 l'expression « ha-adamah » désigne manifestement l'habitat des fidèles serviteurs de Dieu. Ceci résulte des paroles de Caïn. Ce fratricide se dit là chassé par Dieu de la « adamah » et il explique son dire en se disant chassé « de devant la face de Yahweh ». Etre expulsé de la « adamah » est donc, aux yeux de Caïn, la même chose qu'être expulsé du lieu, où Yahweh se

révèle à ses fidèles serviteurs, où il entretient un commerce familial et intime avec eux.

Exilé de la « adamah », Caïn passe de là dans la « erets Nod », c.-à-d. dans « la terre d'exil » ou d'éloignement de devant la face de Yahweh. Le qualificatif « Nod » contenant l'énoncé du châtement infligé au fratricide, révèle que l'expression « erets » est employée en mauvais sens, savoir dans le sens de « contrée souillée ». Souillée, cette contrée le devient du moment que Caïn, souillé par son fratricide, met le pied sur elle.

De tout le contexte du passage Gén. IV, 14-16, il ressort donc clairement, que la « adamah », d'où Caïn est expulsé, représente une contrée restreinte, pure et distincte de la contrée, désignée sous le nom d'« erets », que souille la présence du fratricide.

Dans le récit diluvien nous nous trouvons derechef Gén. VI, 1, en présence de l'expression « ha-adamah », qui désigne là l'habitat des Séthites encore fidèles. C'est ce que nous révèle l'expression « b'nê ha-Elohim », par laquelle ceux-là sont désignés comme les fils adoptifs et les fidèles serviteurs d'Elohim.

Mais, du moment que ces « b'nê ha-Elohim » ont contracté des unions avec les « b'noth ha-adam » une expression qui fait antithèse vis-à-vis de la première et qui, comme telle, désigne des filles relevant de l'inférieur Terreux ou du démon (Gén. III, 14), c.-à-d. des filles apostates et démonolâtres, l'expression « ha-adamah » disparaît du récit, où elle est remplacée par l'expression « ha-arets. »

Il est signifié par là, que la « adamah », c. à d. la contrée ci-devant pure et sainte, est maintenant souillée (VI, 5; VII, 11) et est devenue une aride spirituelle (erets) par le fait de ses habitants infidèles.

L'expression « ha-adamah » réapparaît seulement,

Gén. VIII, 13, savoir au moment où le récit renseigne que se sont retirées les eaux vengeresses du déluge, par lesquelles devait être lavée la souillure infligée à la ci-devant « adamah ». Ainsi purifiée de sa souillure, la contrée, désignée jusque là sous le nom de « erets », est désignée de rechef sous le nom de « ha-adamah » en tant que redevenue apte à servir de séjour aux Justes sauvés du déluge. Comme l'indique le terme de rechange « ha-adamah » lui-même, l'expression « erets » dépouille dès lors vis à vis de celle-là le sens antithétique, dans lequel elle a été employée dans le précédent récit délucien. Elle est employée à partir de VIII, 13, dans le même sens favorable que l'expression « ha-adamah » elle-même. Ceci résulte clairement du passage IX, 1-2.

Sous la dénomination de « Col ha-arets » il s'agit là manifestement de la seule contrée purgée de son antérieure souillure par les eaux diluviennes et il n'est question là-même que du peuplement par Noé, ses fils, et leurs épouses de toute cette contrée, où ils viennent de débarquer de l'arche. Et en effet, l'ultérieure dissémination de la descendance de Noé, à la suite de sa multiplication après plusieurs générations, en dehors de ce premier habitat, nous est renseignée par « la Table ethnographique » Ch. X.

Nous rencontrons ch. XI, 1 l'expression « col ha-arets » employée de rechef en mauvais sens, savoir dans le sens de « contrée souillée », d' « aride spirituelle ». Sous cette dénomination est désigné là « le pays de Sennaar », déjà souillé, avant l'arrivée des Sémites, par les établissements y fondés par Nemrod, le révolté contre Elohim, et ses complices. Cette dénomination infamante est maintenue, parcequ'elle était justifiée proleptiquement en tant que cette contrée allait



être de rechef souillée aux yeux de Dieu, par l'anti-théocratique entreprise de l'un des rameaux issus de Sem, qui essaiera de fixer, dans cette contrée déjà souillée, son habitat à côté d'une engeance abhorrée par Elohim. Par cette criminelle tentative ce rameau infidèle de la branche patriarcale souillait à son tour la partie du pays de Sennaar, où il prétendait s'installer à fixe demeure. De là la qualification infamante de « b'né hadam », de « fils » adoptifs ou d'adhérents de l'« infernal terreux » à lui appliquée V. 5<sup>b</sup>. Au moyen de cette qualification il nous est révélé ici, de même que précédemment Gén. VI, 1-4, pour les Séthites prévaricateurs, par le contexte même, que l'expression « arets » est employée en mauvais sens, et que sous la dénomination métonymique de « col ha-arets » Gén. XI, 1 est visée la totalité des diverses fractions composant le rameau Jectanide prévaricateur.

### CONCLUSION.

Par l'étude exégétique, à laquelle nous nous sommes livré au sujet du vrai sens et de la véritable portée du récit Gén. XI, 1 et svv., il est maintenant, nous semble-t-il, suffisamment établi : 1<sup>o</sup> que dans les chapitres qui précèdent le ch. XI à partir du ch. IV l'expression « col ha-arets » est employée fréquemment dans le sens d'une contrée restreinte et définie par le contexte et qu'elle est employée dans ce sens-là Gén. XI, 1 ;

2<sup>o</sup> que souvent aussi elle a le sens infamant d'une contrée souillée et abhorrée de Dieu, et que tel est également son sens Gén. XI, 1, où il faut entendre par l'expression « col ha-arets » toute la partie du pays

de Sennaar occupée par le rameau Jectanide à proximité des établissements Nemrodiens ;

3<sup>o</sup> Que là même est désigné, par métonymie, sous la dénomination de « col ha-arets », employée dans un sens infamant, tout le rameau Jectanide prévaricateur ainsi qu'il appert de la qualification de « b'né ha-adam » ou de fils de l'inferral terreux, infligée V. 8 à ces prévaricateurs.

Enfin 4<sup>o</sup> qu'il résulte du constant langage de Moïse à partir de Gén. IV, 14 que, dans tout le cours du récit diluvien, l'expression « ha-adamah », et celle de « ha-arets », par lui substituée à la première, désignent une contrée limitée et définie par le contexte, sens dans lequel elles reviennent encore Ch. IX, 1-2 ; que dès lors les expressions « *col* ha-adamah » et « *col* ha-arets » ne désignent dans le récit diluvien que *la totalité* de la contrée restreinte en question.

Nous avons dès lors dans ce récit lui-même l'affirmation et la preuve de la limitation de la catastrophe diluvienne à une contrée restreinte et définie.

D'où il suit que les populations anté-diluviennes, disséminées en dehors de cette contrée, issues d'Adam soit par Caïn, soit par d'autres descendants de notre premier père, ne furent pas atteintes par le déluge Noachique et survécurent à cette catastrophe.

A ces survivants du déluge paraissent appartenir les « géants », appelés « primordiaux » par le prophète Baruch III, 26, et que, d'après lui, rencontrèrent dans la Terre promise les Israélites lors de leur prise de possession du pays de Chanaan.

Ces « géants primordiaux » semblent n'être autres que les Rephaïm, les Zouzim, les Emim, les Horim, mentionnés Gén. XIV, et ceux mentionnés Nombres XIII, 29 svv. sous le nom de « Anaqîm » ou de « fils de

Anaq », peuplades, dont il est encore question dans d'autres endroits de la Bible (1).

Le qualificatif même de « primordiaux », employé par Baruch, indique que le prophète vise les descendants des géants anté-diluviens, mentionnés Gén. VI, 4<sup>b</sup>. Il ne faut pas cependant confondre ces géants avec les N'phîlîm, dont il est question V. 4<sup>a</sup>. Ces géants ou au moins une partie d'entre eux, avaient donc survécu à la catastrophe diluvienne, et dès lors Nemrod a pu, après le déluge, se former un parti parmi eux, avec lequel il se livra à ses exploits. En s'alliant avec eux il devînt, comme l'importe son nom même, « un révolté » contre Elohim et un violent pourchasseur d'hommes à l'encontre de la volonté d'Elohim. Il semble être signifié par là, que Nemrod usait de moyens violents pour rallier à son antithéocratique empire les populations, par lui rencontrées sur son chemin.

De tout ce qui précède et de ce qui a été dit sous le n<sup>o</sup> 3 nous pouvons conclure légitimement, que l'unité de langage affirmée Gén. XI, 1, ne concerne que le seul rameau Jectanide issu de Sem, que celui-ci seul fut dispersé ensuite de la confusion introduite par Dieu dans la langue jusqu'alors une et commune aux diverses fractions de ce rameau, et que, par conséquent, ainsi que nous le prétendions dès le début, il n'est question dans le récit Gén. XI, 1-9 que de l'unité et de la postérieure confusion du langage d'une petite fraction de l'humanité post-diluvienne.

Ainsi croule par la base l'argument, que l'incrédulité prétendait tirer de Gén. XI, 1 contre la véracité de la Bible.

*Selzæte.*

F. DE MOOR.

---

(1) Nous soumettrons ces peuplades à une étude spéciale dans un prochain travail.





# JERSEY

## LE TOUR DE L'ILE A PIED

All work and no play  
makes Jack a dull boy.

*(Proverbe d'outre-Manche).*

### I

**Q**UAND on fixe l'horizon de la mer du haut du granitique promontoire de Granville, à l'endroit où finissent les casernes des forts et où le douanier, attentif, épie nuit et jour les canots des contrebandiers, une ligne brumeuse dénonce vaguement Jersey dans le lointain. On devine l'île plus qu'on ne la voit, et l'enveloppante brume bleuâtre qui la cache dans le grand désert des vagues, excite on ne sait quelle irrésistible curiosité. C'est d'ailleurs l'effet produit par toutes ces oasis de la mer; elles ont l'attrait inquiétant du mystère. Peut-être aussi nous sollicitent-elles parce que, séparées de la masse trop vaste des continents, leur peu de superficie semble mieux en rapport avec nos facultés limitées et notre brève existence.

L'intérêt de la pittoresque Granville était épuisé; ses noires et superbes falaises dressant leurs masses lourdes et compactes, à perte de vue, le long des côtes; ses singuliers bains de mer que l'on prend en sabots,

à cause des innombrables galets qui jonchent la plage ; sa ville basse avec ses rues étroites, sa ville haute perchée sur un énorme rocher que couronnent des forts, toujours battus par les vents du large, commençaient à devenir monotones. Il était temps de céder à la fascination de Jersey.

Malheureusement le temps restait défavorable ; depuis deux jours une bourrasque soufflait, poussant vigoureusement les vagues dans l'étranglement formé par les îles Chausey et les côtes normandes.

La route marine qui conduit à St. Hélier ne jouit pas d'une bonne réputation ; on l'appelle : *Passage de la Déroute*. Anciennement les naufrages n'y étaient pas rares ; une distraction du pilote compliquée d'un coup de vent suffisait pour jeter le navire sur un des nombreux brisants qui hérissent cette partie de la Manche. Maintenant on a étudié toutes les embûches de ce coin traître de la mer, on a catalogué toutes ses sournoises aspérités et il n'y a plus de danger par les temps maniables.

Notre *Honfleur* va bon train, vent arrière, lançant ses volutes de fumée comme un défi aux roches blanchâtres qui émergent sur la gauche, et qui, lasses d'attendre une proie, ont pris des airs d'aïeules inoffensives, se morfondant dans leur stérilité chenu.

Le caractère hybride de l'île se manifeste déjà dans les allures et le langage des passagers ; il y a autant d'Anglais que de Français. Dans le nombre, trois types originaux, missionnaires de l'Armée du Salut : un capitaine, sanglé dans un austère vêtement noir et coiffé d'un képi à galon rouge sur lequel se détachent les mots : *Salvation army* ; et deux prédicantes, en toilette puritaine, regardant, avec des yeux noyés de mysticisme, les balancements inquiétants du *Honfleur*. Ils s'en vont bravement à la conquête de Jersey, décidés à sauver

l'île en lui inoculant la plus récente névrose du protestantisme décadent.

Nous dépassons les îles Chausey et le plateau mal famé des Minquiers, roulant ferme dans une demi-tempête; les embruns nous cinglent le visage, lancés par un vent âpre et tenace, pendant que le soleil, avec son luxe habituel de couleurs intenses, descend à l'horizon, empourprant les crêtes des vagues moutonnantes.

La naupathie fait rage.

Vers neuf heures, par un clair de lune blafard dont le rayonnement lutte péniblement avec les lueurs indécises d'un couchant d'août, et donne un aspect fantastique aux rochers qui nous entourent, nous entrons dans le port de S<sup>t</sup> Hélier. Le débarquement s'opère avec vivacité. Après une mauvaise traversée chacun se hâte de fouler la terre ferme. Au reste il n'y a pas ici de douaniers qui forcent les voyageurs de rester un quart d'heure de plus dans la pestilence des bouches mal essuyées et des colis humides. On attend sur le quai la fin du débarquement des bagages; puis, à la lueur d'un réverbère, et sous l'œil paternel d'un agent de police, chacun, dans le tas, fait main basse sur sa propriété, et disparaît.

## II

Saint-Hélier, la capitale de Jersey, pittoresquement bâtie le long de la baie de Saint-Aubin, est adossée à des hauteurs tendues de verdure et piquées par les taches blanches des villas. Son port est défendu contre la houle par une ligne de récifs, visibles à marée basse, et qui, en formant une courbe, vont se souder à la vaste masse de rochers que couronne le château S<sup>te</sup> Elisabeth.

La ville est anglaise d'aspect; propre et maussade, avec ça et là des murs illustrés d'énormes affiches multicolores, crevant les yeux, et recommandant un journal nouveau ou une nouvelle espèce de moutarde. Elle a un marché couvert, dont la visite est chaudement recommandée par tous les guides; beaucoup de boutiques où l'on vend des *cabbage sticks*, cannes en tige de chou — spécialité de l'île —; à tous les coins de rue vingt réclames pour le *Paradis des Touristes*, (celle-ci est gratuite), et des agents de ville calqués sur le sculptural modèle londonien.

On parle trois langues dans cette heureuse ville; on y fait deux cuisines, et on y pratique plus ou moins une bonne vingtaine de variétés du culte protestant. La langue normande y a d'inconscientes cruautés; le peuple appelle irrespectueusement le Parlement de l'île, qui siège dans le palais de justice, la *Cohue*. Mais ce qu'il y a de plus remarquable à S<sup>t</sup> Hélier, c'est la statue qui change de personnalité.

Fièrement campée au centre de la ville, et couronnée de lauriers comme un triomphateur romain, cette statue, depuis nombre d'années était censée représenter la Restauration et Charles II, quand un archivist — le ciel nous préserve de leurs troublantes découvertes — trouva un jour, dans ses papiers poudreux, qu'elle représentait en réalité un souverain plus jeune d'un siècle : Georges II de la maison de Hanovre, ancêtre de la reine Victoria. Au temps de l'inauguration on avait négligé d'orner le piédestal d'une inscription; de là l'erreur : grave leçon pour les villes du continent qui s'amuse à couler des particuliers en bronze, sans les munir d'une légende explicative.

Le héros de pierre a supporté sa mésaventure avec le flegme propre aux statues, et pose maintenant son

Georges II, sans honorer d'un regret sa première incarnation. En raison de sa couronne et de sa toge bien drapée, il n'y aurait, d'autre part, aucun inconvénient sérieux à ce que, après une chute possible de la maison de Hanovre, il ne représente un jour, définitivement, l'antique conquérant de Jersey : Jules César.

### III

A plus juste titre que l'Angleterre, Jersey mériterait d'être appelée l'île des Saints. Toutes les paroisses de l'île, comme la capitale elle-même, la baie, et une foule de localités, portent des noms de saints. Saint Hélier, qui a donné son nom à la ville, vivait au sixième siècle. Sa légende est encore populaire à Jersey, et l'on y a conservé le souvenir des extraordinaires rigueurs de sa vie ascétique. Oyez plutôt.

Helierus habitait une grotte creusée dans le massif rocheux qui se dresse à l'entrée de la baie St.-Aubin; il avait mis un bras de mer entre lui et les rares habitants de l'île pour se livrer plus librement à sa vie d'anachorète. Aucune pénitence ne lui semblait trop dure. Il finit par fouir deux trous dans le rocher, assez profonds pour y entrer jusqu'aux genoux, assez rapprochés pour pouvoir s'y tenir debout, et garnit le fond de ces trous, remplis d'eau, de pierres tranchantes. En plein hiver, il s'infligeait le supplice de se tenir là-dedans jusqu'à ce que ses pieds nus fussent ensanglantés. De plus, pour se forcer à maintenir la position verticale et pour ne s'accorder aucun soulagement, il s'entoura de planches garnies de clous, à pointe effilée, qui lui piquaient cruellement la chair au moindre mouvement. Les Bollandistes n'entrent pas dans ces détails. Ils nous apprennent que Hélier, natif de Tongres, fut



envoyé avec quelques compagnons à Jersey par Saint Marculphe, fondateur du monastère de Nanteuil dans le Cotentin; qu'il y vécut quinze ans en anachorète et mourut martyr, tué par les Normands, lors d'une descente de ces pirates dans l'île. Un monastère élevé plus tard, à l'endroit même où le Saint expira, donna peu à peu naissance à la ville de St Hélier.

Au VI<sup>me</sup> siècle Jersey ne comptait encore qu'une population restreinte; mais sa situation près des côtes était trop favorable, son climat trop doux et son sol trop fertile, pour ne pas attirer les colons; aussi, au temps de Guillaume le Conquérant était-elle en pleine prospérité. Cette prospérité dut se maintenir pendant tout le moyen-âge, comme en témoignent les douze églises anciennes conservées dans l'île, dont huit datent du XII<sup>e</sup> siècle, une du XIII<sup>e</sup> et trois du XIV<sup>e</sup>.

Placée entre deux pays hostiles, Jersey eut à souffrir des longues luttes qui épuisèrent tour à tour la France et l'Angleterre, mais elle ne perdit jamais complètement sa neutralité. Quand Philippe-Auguste enleva la Normandie à Jean-sans-Terre, il n'étendit pas sa conquête sur les îles de la Manche, et le roi d'Angleterre vaincu put se vanter d'avoir conservé la Normandie maritime. C'est de cette époque que date le *self-gouvernement* de ces îles qui, malgré la proximité des côtes françaises, restèrent presque constamment sous le protectorat anglais. Elles sont encore actuellement un souvenir de la domination anglaise sur le nord-ouest de la France.

Au point de vue religieux, Jersey subit l'influence de l'Angleterre. Le presbytérianisme de Knox y fut introduit de force, vers 1565, par la reine Elisabeth. Les prédicateurs reçurent l'ordre de bannir le plus promptement possible des îles normandes les superstitions du diocèse de Coutances, et d'employer à cet effet *tous*

*les moyens nécessaires.* La proximité de la France empêcha les réformés de Jersey de devenir intolérants; les relations quotidiennes avec les catholiques émoussèrent, dès le principe, les aspérités de la doctrine presbytérienne, et, peu à peu, cette île est devenue un capharnaüm religieux, où tous les cultes sont reçus avec la même indifférence; pourvu qu'on ne se chamaille pas, tout le monde est libre d'y ouvrir un temple ou une chapelle.

Cette liberté absolue, et le privilège de neutralité politique dont jouit Jersey, en ont fait, depuis des siècles, une île-refuge ouverte à tous les bannis, à tous les persécutés. Aussitôt qu'une tourmente religieuse ou politique secoue un pays de l'Europe, l'île-refuge voit la mer lui apporter des épaves; elle les attend, elle en vit; que ce soient des communards ou des victimes du Kulturkampf, des Polonais ou des Russes, Hugo ou Boulanger, peu importe; elle sait par expérience que les idées les plus contradictoires et les plus irréconciliables ne s'entre-choquent plus une fois débarquées dans l'île; on se dispute sur le continent, on se tolère dans la petite république de la mer, comme si le vent qui y souffle avait le privilège de calmer les passions et les dissensions.

Par une singularité semblable, les langues étrangères qu'on y apporte depuis des siècles, même le français, même l'anglais, n'ont pu étouffer le normand, la langue primitive de Jersey. Cette langue dont se sert le trouvère jersiais Robert Wace, l'auteur des chroniques rimées du *Brut* et du *Rou*, est encore parlée par le peuple; et, quoique mâtinée de français, elle est restée vivante dans sa bouche sinon dans la littérature.

Jersey se distingue donc par son tempérament essentiellement conservateur; elle a, par cela même, le culte des vieilles traditions, des coutumes en honneur

chez les ancêtres; ce que les normands de Normandie ont perdu, elle l'a conservé, témoin la *Clameur de Haro* avec laquelle les jersiais peu délicats ont encore à compter.

Voici en quoi elle consiste. « Quand un habitant croit que son voisin, ou toute autre personne, touche à ses droits de propriété en élevant ou abattant un mur, ou par toute autre atteinte à la propriété, il se rend sur le lieu du délit, accompagné de deux témoins, en présence desquels il somme le délinquant, ou son agent, de se désister; cette sommation est faite en invoquant le nom de Rollon, premier duc de Normandie, dans la forme suivante : — Haro! Haro! Haro! à l'aide mon prince! Puis on adresse au délinquant ou à son agent ces paroles : — Jé vous ordonne d'abandonner cet ouvrage. Alors celui-ci doit l'abandonner à l'instant, et, en cas de refus, il devient passible d'une amende pour infraction à la loi et pour offense envers l'autorité royale; la propriété étant censée sous la protection spéciale du monarque dès l'instant que la clameur a été poussée. » (1) Le mot Haro ne serait donc autre chose, d'après cette interprétation, qu'un appel à l'autorité de Ro, contraction de Rollon (2).

Les homerulers irlandais, grands admirateurs du *self-gouvernement* de Jersey et Guernesey, ont souvent réclamé pour leur patrie la liberté dont ces îles jouissent sous le protectorat anglais; plusieurs se sont déclarés prêts à accepter toute l'organisation civile de ces îles de cocagne, et le *haro* avec le reste. Un journal

(1) *Ward and Lock's Channel Islands*. Page 21.

(2) Cette étymologie est plus que douteuse. Brachet déclare le mot d'origine inconnue. D'autres le font dériver du teuton *haren*, crier, appeler; ou du celté *harao* tormé de *har*, parole et *au*, haute, élevée.

satirique anglais en a profité pour croquer la charge suivante.

La scène est à Jersey, la nuit. Un homeruler, qui vient étudier sur place le fonctionnement du gouvernement qu'il rêve pour sa patrie, débarque, aspire largement l'air de la liberté, c'est-à-dire les émanations du port, et se dirige vers son hôtel. Chemin faisant il s'aperçoit qu'un habile filou vient de lui *faire* son parapluie. Un autre se serait désolé; le homeruler s'applaudit de sa chance; sûrement le voleur l'a pris pour un naïf, ignorant l'emploi souverain du haro. Là-dessus, d'une voix retentissante, il se met à crier dans la rue solitaire : - Haro! Haro! Haro! A l'aide mon prince! Pas de résultat. — Diable, se dit le homeruler, Rollon a l'oreille un peu dure! Il crie une seconde, une troisième fois, épuisant la force de ses poumons. Alors enfin il entend dans l'ombre quelqu'un se diriger vers lui. Nul doute : c'est le prince qui arrive tenant d'une main le parapluie et de l'autre le voleur par une oreille! — By jove! c'est un agent de police qui mène le homeruler au poste pour tapage nocturne!

#### IV

En débouchant de la King-street, je découvre un bâtiment qui porte sur sa façade, en lettres de deux pieds : *Jersey Eastern Railway Company, (Limited)*. Il y a donc un chemin de fer à Jersey. Je m'informe. Cette ligne relie St Hélier à Gorey, en traversant le sud de l'île; son parcours total est de six milles, ce qui ne l'empêche pas de porter une firme aussi pompeuse que s'il s'agissait du Grand-Pacifique. Sur ce parcours, qui n'essoufflerait pas un cheval de fiacre, il y a huit stations. De l'une à l'autre la durée du trajet varie de

une à cinq minutes. La gare est aussi lilliputienne que le matériel de roulage; et, pour ne pas gâter les proportions de l'ensemble, un gamin au guichet distribue les coupons.

Les cloisons de la salle d'attente semblent avoir été louées par MM. Colmann, Pear and C<sup>o</sup>, pour recommander, l'un sa moutarde hygiénique l'autre son prodigieux savon. Le second procède surtout par gravures. Il y en a une qui représente un baby plongé dans une baignoire; l'enfant s'esclaffe parce qu'il a ressaisi le bienheureux morceau de savon qui venait de lui échapper. La gaieté de ce baby, dans l'idée de l'auteur, doit pousser à la vente du produit Pear.

Mais ce qui attire le plus mon attention dans cette salle, c'est un vieux monsieur assis dans un coin, le buste penché, les coudes sur les genoux, faisant craquer ses doigts et qui est absolument original. Contrairement à la convention sociale qui veut qu'on se taise quand on est seul, ce monsieur parle à haute et intelligible voix, comme s'il faisait une conférence. Il déclare à tout le monde qu'il ne supporte en aucune façon les bateaux à vapeur. Ils vous ont une odeur! Et puis, pendant toute la nuit la machine ne cesse de faire toc, toc, ce qui empêche le plus honnête chrétien et le plus harassé de fermer l'œil. Parlez moi des voiliers!... etc.

Arrivé au bout de son éloge des voiliers, il reprend l'offensive contre les steamers, tournant ainsi pendant plus d'un quart d'heure dans un déplorable cercle vicieux, au milieu du silence général, que rompt un rire discret, quand le toc toc, comme une rime, revient à la fin d'une période. On ne voit de ces choses là qu'à Jersey.

Nous voici en route pour Samarès. Durée du trajet : trois minutes; histoire de nous faire porter rapidement hors de S<sup>t</sup> Hélier. Nous traversons une tranchée ouverte

dans le rocher — qui a dû coûter gros aux actionnaires — puis un bout de campagne et nous voilà à destination, prêts à commencer notre promenade circulaire.

## V

Victor Hugo, l'ancien hôte de *Marine Terrace* a résumé dans une strophe le double caractère que présente la nature de l'île :

*Jersey dort dans les flots, ces éternels grondeurs,  
Et, dans sa petitesse, elle a les deux grandeurs ;  
Ile elle a l'océan, roche elle a la montagne ;  
Par le sud Normandie et par le nord Bretagne ;  
Elle est pour nous la France, et dans son lit de fleurs,  
Elle en a le sourire et quelquefois les pleurs.*

La partie sud de l'île est en effet la moins pittoresque et il vaut mieux la visiter d'abord, en suivant les côtes jusqu'à la pointe extrême de Mont-Orgueil, réservant pour la fin les paysages, encore plus norvégiens que bretons, du nord.

## VI

Le vent souffle toujours du côté de la France, mais avec moins de force que hier ; un brillant soleil de Septembre, non encore atteint de la langueur automnale, corrige ce qu'il a d'àpre et nous donne une température idéale pour la marche.

La mer s'est retirée de la côte, montrant au loin le dernier frémissement de sa colère qui s'apaise et les innombrables brisants éparpillés devant Samarès ; ce sont comme des broussailles de pierres, aux hérissements rougâtres, qui rendent Jersey inabordable de ce côté. Ni dunes, ni plage ; là où les brisants cessent, s'étendent des bancs

de galets qui sèchent au soleil, encadrant des flaques luisantes; là où les galets finissent, se montrent l'herbe et les cultures. L'aridité de l'océan ne fait pas ici, comme sur nos côtes, invasion dans les terres, et, de même que sur les riants rivages de la Corniche, les arbres poussent la hardiesse jusqu'à pencher leurs feuillages au-dessus de l'eau salée. Ça et là des maisonnettes bien blanches, paisiblement assises au milieu de leurs vergers, font briller au soleil, entre les branches des arbres fruitiers, les tons bleuâtres de leurs toits d'ardoise. Dans cette tranquille solitude, pleine de la fraîcheur matinale et du rire solaire, on s'arrête instinctivement pour écouter un moment, dans le lointain, la vague et mélancolique chanson de la mer.

Nous suivons la route de Pontac.

De petites fleurs jaunes, espèce de renoncules qui poussent au hasard dans l'herbe, embaument l'air d'un parfum subtil et pénétrant. A gauche, les arbres qui agrémentent un plantureux paysage normand, affectent les formes les plus bizarres. Soumis aux caprices de vents perpétuels, ils ont renoncé à la verticale pour prendre les positions et les formes les plus imprévues. Plusieurs ont rabattu leur sommet, ce qui leur donne vaguement un air de potence; presque tous ont le tronc enfoui dans une gaîne de lierre.

Voici le parc d'une maison de campagne qu'on nous autorise à visiter. C'est bien le parc anglais avec ses sentiers symétriques correctement empierrés, avec ses parterres pleins de plantes ornementales géométriquement plantées. Ce qui confond devant cette végétation exubérante, devant ces hauts figuiers couverts de fruits mûrs, dont le développement fait songer aux jardins parfumés de Castellamare et de Sorrente, c'est qu'on entend la mer clapoter à quelques mètres de là. Au milieu du parc

se dressent les rochers dits : *Les Sorcières*, monolithes insignifiants auxquels l'imagination populaire a accroché des légendes à dormir debout. Le pied fourchu de Satan, des malices de sorcières aussi grotesques que peu spirituelles, en font tous les frais. Jersey abonde en légendes surnaturelles, mais elles sont dépourvues de toute originalité.

## VII

Au delà de Pontac, village quelconque, la mer, un moment perdue de vue, reparaît sur la droite, avec des paquets d'îlots couchés çà et là, sur lesquels sèchent de visqueux goëmons roux. Puis la perspective de la côte s'élargit : on voit une vaste grève rocailleuse découverte par le flot qui déchale toujours, se perdre dans le lointain, jalonnée de tours rondes, au couronnement crénelé, et dont le torse harmonieux se découpe sur le ciel bleu ; ce sont les *Martellos*. Ces tours servaient d'observatoires au temps des pirates. De là-haut, des gardes-côtes épiaient, pendant le jour, les voiles traîtreusement embusquées à l'horizon, et, pendant les noires nuits d'hiver, écoutaient si des clapotis suspects n'annonçaient pas la dangereuse approche d'une barque de guerre. En cas de danger, ils donnaient l'alarme, propagée bientôt par les autres tours, en frappant avec un *martel* sur une cloche retentissante ; de là le nom de *Martellos* que ces tours ont conservé. Celles qui existent encore aujourd'hui sont purement décoratives, et servent le plus souvent à emmagasiner le foin ou à abriter le bétail du fermier voisin.

Le paysage n'offre plus rien de caractéristique ; à la longue on commence à le trouver un peu vide de vie ; et puis, toujours ce souffle obstiné du vent qui



vous emplît l'oreille de son murmure jamais apaisé!

Il était d'abord frais et doux, ce souffle, et l'on aimait sa petite musique câline; puis on a trouvé qu'il s'obstinait un peu; il finit à la longue par exciter une sourde irritation. Par intervalles je me tourne brusquement vers la mer, pour recevoir la coulée d'air en plein visage, et laisser reposer un moment mon oreille endolorie; mais il faut bien continuer la marche et voilà que ce souffle, décidément odieux, se remet à chanter dans mon organe auditif. Avec ça, il y a des varechs dont on voit des jonchées abondantes et grasses sur les champs, engrais économique bénévolement fourni par les marées. Ces longues lanières d'un blanc jaune de copeaux annoncent leur présence par une odeur marine qui flatte d'abord par son charme exotique. Le mal est qu'une fois respirée, cette odeur ne vous lâche plus, et devient persécutrice et complice du vent; par endroits elle a la scélératresse de se changer en miasmes bien conditionnés.

### VIII

Voici La Roque, village muni d'un port de pêche sur la baie de St Clément. Une longue jetée de construction récente me mène au milieu des innombrables brisants qui garnissent cette pointe de l'île; comme ils sont très bas, la marée haute les rend inoffensifs. En ce moment la mer s'est retirée, très loin, comme aux grèves de la baie St Michel; c'est à l'horizon seulement que la ligne sombre de l'eau se détache sur le bleu plus clair du ciel.

L'espace mis à nu par le reflux me découvre le panorama curieux des dessous de la mer. Rien que des roches à perte de vue, noires ou jaunâtres, hérissées d'aspérités, comme si l'action corrosive des vagues

les dissolvait peu à peu. Sur ces roches des paquets luisants d'algues rousses; on dirait les haillons abandonnés par la populace de la mer qui s'est enfuie avec la marée, ou la prairie sous-marine, domaine des troupeaux de Proteus, le Vieillard de la mer. De cette profondeur qui semble honteuse de se montrer, dépouillée de sa draperie de vagues, de fortes émanations salines et végétales montent avec une brume bleuâtre que le soleil aspire puissamment. Çà et là des flaques d'eau verte; retenues dans les vasques que forme le hasard des pierres, elles brillent comme des miroirs et mettent des tons gais dans cette étendue morne. Toutefois la vie n'en est pas absente. Des hommes, en grandes bottes, la hotte d'osier sur le dos, s'en vont, du côté de la mer, se baissant de temps à autre pour cueillir ou pêcher je ne sais quoi dans les creux. Ils s'aventurent si loin que les plus hardis ne forment plus qu'un point noir se mouvant sur l'horizon.

## IX

*Sca-view.* — *Cyprus house.* — *Beau site.* — *La Chasse.* — *New garden* etc. Les villas et les maisons éparpillées dans la campagne ne sont pas numérotées comme des képis de troupiers; mais leurs façades portent des titres qui éveillent l'imagination comme les en-têtes des chapitres d'un livre, de façon qu'en les voyant défiler, on se figure lire la table des matières de l'île. Les deux langues dominantes font bon ménage sur les façades comme sur les lèvres des habitants. Un brave homme, en train de goudronner sa charrette, m'apprend, à propos d'un renseignement, qu'outre le patois normand les ouvriers parlent généralement l'anglais ou le français, rarement les deux langues.

Nous entrons à Grouville, groupe de maisons avenantes et propres; il est midi, nous déjeûnons à l'*English-Club-Hotel*.

Grouville est le centre des sports et des sportsmen. Il y a là une vaste plaine qui se prête aux évolutions violentes des jeux anglais, et la mer est toute proche pour refaire, en temps utile, les joueurs, et laver le *pulverem olympicum*. Dans la salle à manger de l'hôtel, une espèce de Milon de Crotoné, nu-bras, le buste serré dans un tricot rayé, étale avec orgueil des biceps extravagants qu'on dirait volés à un marbre antique, tout en achevant un gigot qu'il tient par le manche, comme une massue. C'est beau la force physique! mais quand on voit sur la figure de celui qui en est nanti, que tout a été absorbé par les muscles, même les forces vives du cerveau, on se sent pris de la frayeur qu'on éprouverait à se trouver tout d'un coup en face d'un fauve. Le sportsman idéal, après avoir jeté un mauvais regard sur notre gracilité relative, abandonne la table — ce dont je lui serai toujours reconnaissant.

Au-delà de Grouville la mer est longée par des collines sablonneuses qui rappellent nos dunes. Ce nouvel aspect du paysage jersiais me plait d'autant plus que ces sables amoncelés, faisant office de paravent, interceptent, pour un moment, les souffles persécuteurs de la mer. A l'horizon se montrent les toits de Gorey dominés par une masse rocheuse imposante, que couronnent les ruines de Montorgueil, ancienne forteresse de l'île. Après trois quarts d'heure de marche à travers des prairies mollement ondulées nous atteignons le but de notre première étape.

Gorey se compose d'une ligne droite de maisons à plusieurs étages — des hôtels la plupart — qui tournent le dos au rocher et regardent le petit port

muni d'une jetée. Ce village, avec le rocher et la forteresse, occupe le promontoire extrême du côté est de Jersey. Devant moi, au-delà d'un étroit bras de mer, se dessinent nettement les côtes blanchâtres du Cotentin. La pêche de l'huître était autrefois très productive de ce côté de l'île, et peuplait le port de Gorey de toute une flottille de barques; mais, à la longue, trop souvent inquiété par les dragues, le mollusque a fini par abandonner cette mer néfaste et s'est transporté dans des parages plus hospitaliers.

On monte aux ruines par un sentier taillé dans le rocher abrupte. Qu'il le veuille ou non, le touriste — toujours badaud par un côté — ne résiste jamais à l'attraction d'une vieille muraille drapée de lierre. Il sait d'avance qu'il sera victime, une fois de plus, de son imagination moyen-âge; n'importe, il veut voir la vieille muraille de près, comme si elle devait, cette fois, lui procurer des sensations inconnues. A mi-chemin, pendant qu'il rêve assauts nocturnes et chocs tumultueux d'armes, une vieille lui présente des photographies. Il ne s'en étonne pas; de nombreux voyages l'ayant familiarisé avec ce genre d'embuscade.

-- *Six pence* les petites, un *shelling* les grandes! glapit la vieille.

De nouveau rien d'étonnant, le prix des photographies à l'usage des touristes étant partout uniforme comme celui des timbres dans l'Union Postale. Après en avoir acheté sur les glaciers de la Jung-frau, sur les flancs du Vésuve, dans les sæters norvégiens et sur la Torre de la Navita de Cadix, pourquoi n'en achèterait-il pas ici? Aussi se fend-il — par habitude. Au retour ces *souvenirs* iront dormir dans un tiroir à côté d'autres souvenirs de même espèce et n'en sortiront, très probablement qu'au jour où un héritier — *hæres avidus*,

suisant Horace — faisant l'inventaire de ces non-valeurs, supputera mélancoliquement la somme que les photographes ont détournée de *son* héritage.

## X

A l'entrée du château un avis, en deux langues, sollicite le regard par son ampleur. Cet avis ne dit rien de neuf, on le rencontre à l'entrée de toutes les ruines honorablement tenues; pourtant je prends copie du texte français de celui-ci, à raison de sa forme assez jersaise.

*Il est donné à entendre que le gardien qui est responsable de l'état et de la sécurité du château a Autorité de refuser admission ou de repousser toutes personnes inconvenantes ou celles qui feraient des dégâts à la propriété.* 13<sup>me</sup> Août 1882 — PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE. Le département de la guerre! C'est probablement le commissariat de police qu'on aura voulu dire. Plus bas, comme sur la façade des bazars : *Entrée libre*. C'est très généreux de la part du gouvernement de Jersey, mais, pour ma part, j'eusse préféré payer quelque chose; il m'a toujours semblé que cela prédispose à l'admiration, car alors on veut admirer jusqu'à concurrence du droit d'entrée; le gratuit jette un froid : s'il y avait quelque chose à voir ce ne serait pas gratuit; il faut peu connaître ses contemporains pour en juger autrement. En Russie, au sortir du palais impérial de Tsarskoé-Sélo, un valet en grande livrée de sa majesté le tzar m'a tendu jadis, très élégamment, la main. J'y ai déposé avec bonheur un rouble parceque ce valet m'a semblé estimer à leur juste valeur les trésors artistiques de son maître. La consigne du gratuit est dure pour les valets qui ont entiment de l'art.

Les ruines de Montorgueil méritent leur gratuité; elles ont l'air d'être un plagiat des vieux burgs qui s'échelonnent le long du Rhin. D'ailleurs le romantisme, dans sa première effervescence, a tellement abusé des vieilles murailles qu'on ne peut plus raisonnablement les admirer si l'on veut rester dans le mouvement artistique moderne. Le manoir féodal, avec ou sans clair de lune, est depuis longtemps la propriété exclusive des vieilles anglaises adonnées à l'aquarelle.

Toutefois, pour ne point faire de tort à ce vieux château, aussi respectable qu'un autre, je dirai brièvement qu'on y trouve des escaliers tortueux très inquiétants, des oubliettes qui font frémir, une salle d'armes où l'on peut se figurer un Lara marchant à grands pas, au coup de minuit, les bras croisés, un sourire sarcastique sur les lèvres, etc. etc. le tout congrûment envahi par le lierre et dans un état de vétusté et de délabrement à contenter les plus difficiles.

## XI

Il n'est pas étonnant qu'on ait songé, dès les temps les plus anciens, à construire une forteresse sur le rocher de Gorey qui forme le point culminant de l'île; il est défendu de trois côtés par la mer, et des précipices le rendent inaccessible du côté de la terre. Aussi c'est autour de Montorgueil que se sont déroulés les principaux fastes historiques de Jersey.

Comme César, en route pour la Bretagne, passa par Jersey — d'où le nom de *Cesarea* que l'île portait anciennement — on lui attribue tout ce qu'on y trouve d'antique, et, naturellement, une partie des substructions de la forteresse. Dans son état actuel Montorgueil ne remonte pas au-delà du règne de Henri II et son histoire ne présente qu'un intérêt local.

Comme le château servit de prison sous Charles 1<sup>er</sup>, il s'y rattache des souvenirs de tentatives d'évasion avec accompagnement de cordes rompues, et de membres brisés sur les rochers — à la fleur de l'âge. Les guides expliquent les faits, citent des dates et prient les visiteurs de se pencher au-dessus d'une balustrade, pour mesurer du regard l'horreur du précipice où la pauvre victime est allé s'abattre au XVI<sup>e</sup> siècle, ce que tout le monde fait avec un frisson, en se félicitant de la solidité du point d'appui moderne.

Parmi les prisonniers célèbres qui ont joui de l'hospitalité de Montorgueil, il faut citer le nommé Prynne, puritain quelque peu littérateur, contemporain de Charles 1<sup>er</sup>, qui par son *Histriomastyx*, pamphlet violent dirigé contre l'art dramatique, aida à enterrer pendant plus d'un siècle les œuvres de Shakespeare. Ce Prynne écrivit, dans un autre accès de puritanisme et de mauvaise foi révolutionnaire, un libelle diffamatoire pour lequel il s'entendit condamner à avoir les oreilles coupées et les joues marquées au fer rouge, à payer dix-mille livres — cela lui était bien égal puisqu'il n'avait pas un farthing — et à passer le reste de ses jours à Montorgueil. Heureusement pour lui, on oublia d'exécuter les trois premières dispositions de la sentence. Quant à sa captivité — demandez au guide à voir la cellule — elle ne dura que trois ans; le Long Parlement crut de son devoir de relaxer ce vertueux républicain. Les trois années de repos forcé élevèrent l'esprit de Prynne à la hauteur d'une conception littéraire. Le jour lui venait dans son cachot par trois lucarnes; l'une donnait sur la mer, une seconde sur les rochers, la troisième sur un jardin; il rima un poème en trois chants sur ce triple sujet, mais ce poème ne servit, pas plus que son *Histriomastyx*, à

lui procurer une place honorable dans l'histoire littéraire. Toutefois, comme c'est le seul effort intellectuel qui se rattache aux vieilles murailles du château de Gorey, on en conserve pieusement le souvenir et même une dizaine de déplorables vers.

Du haut de la plate-forme qui couronne la tour la moins délabrée, on jouit d'une vue intéressante et d'un vent violent. La mer d'un côté, coupée par les derniers rochers de l'île qui finissent en pointe, verte au premier plan, puis passant, par des tons d'aquarelle, au bleu radieux qui ceinture les côtes de la basse Normandie, dont on voit distinctement les dunes. Du côté de l'île, la baie de Gorey s'arrondissant en vasque qu'emplit à cette heure la marée montante ; plus vers l'Ouest, le jardin jersiais débordant de verdure et parsemé de chalets comme un vaste parc seigneurial. Le soir tombe et le vent souffle toujours. — Oh! ce vent!

(*A suivre.*)

HECTOR HOORNAERT.









## QUELQUES MOTS

SUR

## LE ROMAN MODERNE.



n'entendre que les déclarations de leurs préfaces et de leurs manifestes, tous les romanciers de la terre, à très peu d'exceptions près, ont grandement souci de la morale dans leurs œuvres. Et pourtant, il reste vrai de dire que la plupart des romans sont une cause permanente de déperdition de la foi et des mœurs dans la société. Comment concilier ces propositions disparates entre elles? Rien de plus facile en réalité. Il faut compter d'abord avec les romanciers qui sont de mauvaise foi, et qui s'insurgent à faux en face de l'accusation d'immoralité portée contre eux.

Ils savent pertinemment que leur œuvre est une œuvre de dissolution morale; c'est même leur unique raison d'être. Mais, en même temps, ils n'ignorent pas que, pour tromper plus sûrement le public, il faut se présenter à lui avec certaines allures d'honnêteté. De là leurs récriminations toutes pharisaïques. Ce sont les ouvriers du mal pour le mal, êtres malfaisants que les lois n'atteignent malheureusement que de loin en loin, et à qui des jurys, comme celui du Brabant,

naguère encore, délivrent cyniquement des passe-port pour faire leur œuvre d'immoralité par le monde.

D'autres romanciers ne méritent pas des reproches aussi vifs, aussi nettement accentués; nous ne ferons pas même difficulté d'admettre que leur intention est de moraliser le public auquel ils s'adressent.

Mais il est rare qu'ils y réussissent, et pourquoi? C'est parce qu'ils ont sur la morale de singulières idées, ou qu'ils croient la faire pénétrer par des moyens tout à fait ineptes, lorsqu'ils ne sont pas radicalement contraires aux principes élémentaires de la morale elle-même. Toujours la vieille histoire des impertinentes exhibitions d'ilotes ivres à Sparte!

Il est de fait que les simples romans de cape et d'épée, les romans d'aventures, tels qu'on les écrivait en France et à l'étranger, dans la première moitié de ce siècle, sont bien moins dangereux que le roman moderne. Aussi sont-ils démodés et relégués sur les rayons les plus poudreux et les moins accessibles des bibliothèques.

Aujourd'hui le roman s'alimente à d'autres sources: il veut pénétrer les arcanes les plus intimes de l'âme, les derniers replis de toutes les passions qui l'agitent; il vit et fait vivre dans le monde de la métaphysique, de la psychologie, et aucun des secrets délicats de la physiologie ne lui échappe.

Est-ce que toute une série déjà longue et encore incomplète de romans tristement célèbres, ne repose pas à sa base, en dehors de toute influence d'ordre supérieur, sur la loi mystérieuse de l'hérédité s'imposant, d'après le romancier, avec une rigueur inflexible, que la science elle-même est loin d'admettre?

Etant donné cette orientation nouvelle du roman, il est facile d'apprécier toutes les difficultés que ren-

contrera inévitablement tout écrivain romancier qui veut être à la hauteur d'une telle tâche. On ne se contentera plus désormais d'exiger de lui qu'il soit un conteur agréable, un homme de puissante et riche imagination; on lui demandera en outre d'être philosophe, psychologue et physiologiste à la fois. Ce n'est pas tout. Si l'écrivain tient compte, dans les destinées de l'homme et dans les événements qui s'enchaînent sur la trame d'une vie, des aspirations de l'âme et de tout ce qui se rapporte au monde surnaturel, on serait aussi en droit presque d'exiger de lui d'être un théologien moraliste et casuiste.

Et voilà précisément ce qui rend aux romanciers, l'œuvre difficile et singulièrement délicate. Comment les mieux intentionnés eux-mêmes pourraient-ils amasser la somme des connaissances complexes nécessaires à la perfection de leurs œuvres? Est-ce dans ce monde d'idées qu'ils ont été généralement élevés et nourris? Il faut bien le dire, la plupart des romanciers sont dans une profonde ignorance des problèmes si difficiles à résoudre qui intéressent l'âme, et qui nous jettent immédiatement dans les grandes questions de la volonté et de la liberté humaine, pour nous entraîner, par voie de déductions, dans les questions grosses de conséquences de la responsabilité ou de la non-responsabilité des actes.

Ce serait une funeste erreur de croire que la science suffit à tout expliquer. Assurément non! et quand elle abandonne ses admirables champs d'expériences et ses riches laboratoires, où elle a le droit d'être fière de ses découvertes et de ses progrès, pour faire des incursions sur les confins d'un autre monde, elle perd vite pied et s'égaré promptement.

Et qu'on veuille bien remarquer que nous n'avons

point le désir de déprimer la science en avouant ses impuissances. Nous nous contentons de la faire rentrer dans ses limites, qui, Dieu merci! elle n'a pas à s'en plaindre, s'étendent tous les jours de plus en plus et reculent davantage ses horizons, dont l'immensité ne laisse pas que d'étonner son regard scrutateur, en lui promettant du labeur pour bien des siècles encore, si Dieu le permet.

Si le roman conçu dans de telles proportions devient une œuvre excessivement difficile et délicate pour l'écrivain, que devons-nous dire des lecteurs auxquels il s'adresse?

Y a-t-il beaucoup de lecteurs et de lectrices, par ce temps d'ignorance et de demi-science où nous vivons, qui soient capables de lire les romans modernes, avec la continuelle tension d'esprit qu'ils réclament?

Assurément, un lecteur vulgaire n'y verra qu'une suite de péripéties plus ou moins explicables, aboutissant à un dénoûment tel quel. Mais pour les autres, encore une fois, en sera-t-il de même? Nous ne le croyons pas. Combien de lecteurs et surtout de lectrices, absolument ignorants de ces graves questions dont nous parlions tout à l'heure, sentiront faillir leur esprit et leur cœur en présence de ce monde pour eux inexplicable! Ajoutez à cela la tendance qu'a tout esprit peu convaincu et peu sincère (en ceci complice du cœur) d'incliner à gauche plutôt qu'à droite, de soulever des objections au lieu de reconnaître la vérité; et vous aurez le secret du mal que le roman scientifique moderne fait insensiblement à la plupart des lecteurs.

La lecture de semblables romans devient de plus en plus une lecture véritablement scientifique; et, pour peu qu'on avance dans cette voie, ils trouveront mieux leur place dans les colonnes d'une revue médicale, avec dans le texte, des planches anatomiques à l'appui.

J'ai hâte de dire qu'il s'agit des romans qu'on appelle les meilleurs, de ces romans d'où se dégage, en définitive, une leçon morale très acceptable. Voici comment les choses se passent d'ordinaire dans ce monde romantique.

Tel personnage, comme l'abbé Taconnet, par exemple, dans « *Mensonges* » de Paul Bourget, vient faire prendre au roman, par son intervention toujours un peu tardive, un dénouement qui est une revanche donnée au spiritualisme chrétien. Les adversaires de nos idées s'en prévalent volontiers pour nous mettre dans notre tort. C'est de mauvaise guerre. « L'eau pure des lacs « évangeliques, comme dit M. de Pontmartin, a été « d'avance troublée par les alcools de la passion sensuelle. »

En écrivant ces quelques observations sur un genre du roman moderne, nous avons surtout présents à l'esprit les noms des deux romanciers français probablement le plus en vogue à l'heure actuelle, Octave Feuillet et Paul Bourget.

Nous n'hésiterons pas, une fois de plus, à rendre hommage à M. O. Feuillet, pour sa tendance réactionnaire bien marquée contre le roman purement matérialiste. « *La Morte* » restera surtout célèbre, parce qu'il s'y est affirmé plus nettement spiritualiste que jamais, en résolvant, de façon presque irréprochable, le grave problème de l'éducation de la femme moderne.

Mais encore, que de scènes troublantes pour des imaginations jeunes, des esprits mal assis dans la vérité et des cœurs prompts à se troubler!

Nous sommes bien loin de vouloir conseiller la lecture des romans. Nous voyons trop bien le mal qui en résulte et pas assez les salutaires conséquences qu'on prétend quelquefois en faire découler. Toutefois,

s'il est permis de choisir entre ceux qu'on peut appeler honnêtes et qu'on laisse lire à des gens sérieux, c'est parmi ceux d'Octave Feuillet qu'on ira les chercher le plus sûrement.

M. Caro a résumé, en quelques lignes, la raison de sa préférence pour le roman de Feuillet.

« Ce que j'aime précisément dans l'œuvre de M. Feuillet, c'est ce qui lui vaudra les plus amères critiques : c'est la peinture du phénomène religieux, dans son essence la plus épurée, s'emparant d'une jeune âme, élevant à sa hauteur tous les autres sentiments de cette âme, n'excluant ni l'humaine tendresse, ni les troubles secrets, ni les défaillances du cœur, ni les aspirations à la félicité terrestre, ne sacrifiant rien de tout cela, mais subordonnant tout à des délicatesses d'un ordre supérieur, inspirant enfin et soutenant cette loyauté héroïque qui se fait une si haute idée de l'amour, qu'elle le repousse s'il ne s'éternise pas en Dieu. » (1)

La difficulté réelle, nous insisterons toujours sur cette idée, c'est de savoir démêler tous ces sentiments. Le roman moderne ressemble assez bien à une arme très compliquée ; si l'on connaît toutes les pièces du mécanisme, on peut s'en servir sans trop de péril, sinon, l'arme, bonne en elle-même, devient des plus dangereuses.

Nous ne dirons pas de Paul Bourget ce que nous affirmons encore avec des réserves, d'Octave Feuillet. Paul Bourget nous paraît plus dangereux et son spiritualisme beaucoup plus sujet à caution. Quoiqu'il il se fasse gloire de ne pas appartenir à l'école d'Emile

---

(1) *Poètes et Romanciers*, par E. CARO.

Zola, il a écrit dans « *Crime d'amour* » en particulier, des descriptions véritablement licencieuses, qui font mettre en doute, ce que d'aucuns affirment pourtant, qu'il a, dans ses romans, le souci de la vie morale.

Quant à la philosophie de M. Paul Bourget, on ne sait trop ce qu'elle est. A la saisir à travers ses œuvres, c'est un étrange amalgame de pyrrhonisme, de déterminisme et de nihilisme religieux. Il est en philosophie un succursaliste de M. Renan. Les croyances et les mystères du monde surnaturel, il les relègue dans les sphères du mythe, de la rêverie et du sentiment; ce qui donne à ses romans un air d'affreuse désespérance.

Est-ce que telle est l'intention de M. Bourget? Nous n'en savons rien. Ce que nous devons dire en toute sincérité, c'est que depuis la publication de son dernier roman, « *Le Disciple* », nous sommes portés à croire qu'il a des visées plus hautes, des ambitions plus nobles. Jamais ce romancier ne s'est élevé à une telle hauteur d'idées; on a dit que sa préface est presque un acte de foi, et, qu'en écrivant ce dernier livre, Bourget a éprouvé certainement quelque remords de son passé de romancier.

« *Le Disciple* » a pour but de montrer que les penseurs dont les spéculations, comme celles du moraliste ou de l'économiste, roulent, pour ainsi dire, sur la conduite humaine, ne peuvent se soustraire à la considération des conséquences de leurs doctrines. — C'est très bien et nous y applaudissons. Mais remarquez immédiatement l'écueil des romans à thèse et le danger qu'ils font courir à la masse des lecteurs. M. Anatole France et un critique anonyme de la « *Revue scientifique* » soutiennent, contre M. Brunetière, que le romancier ne conclut pas à la responsabilité morale des



savants et des écrivains. Et là-dessus toute une discussion qui remet naturellement en question, la valeur de la liberté humaine et le degré de puissance de la volonté.

Il est clair, d'après cela, que, pour bien saisir toute la portée morale de romans tels que « *Le Disciple* » de M. Bourget, il faut d'abord avoir des convictions fortes et raisonnées de sa foi, en outre le respect le plus inaltérable pour la morale évangélique, et par-dessus tout, une puissance de discernement d'esprit assurément très rare dans la totalité des lecteurs de romans.

A ces conditions seulement on pourrait assister, en spectateur intelligent, à ces luttes de passions qui se livrent dans les âmes. On saurait faire la part de ce qui est dû au principe du mal, on saisirait exactement les rapports des effets à leurs causes.

Bref, on nous a assez montré des héros et des héroïnes de roman, finissant dans la boue ou dans le sang, dans le désordre moral ou dans le suicide, misérables victimes d'une éducation faite en dehors de toute idée religieuse et morale. Il serait bon, de temps en temps, de retourner la thèse. Qu'on nous en montre, dès demain, qui luttent et qui résistent plus ouvertement à toutes les hontes, précisément pour avoir respecté ce que les autres méprisent. Je le sais, le premier de ces types se rencontre plus souvent, hélas! dans un certain monde vicié, et les romanciers qui veulent être, pour ce monde, les annalistes de leur temps, choisissent de préférence ces tristes personnages. Mais n'est-il pas désirable, franchement, qu'ils laissent à d'autres le soin de dresser ces désolantes statistiques?

On ne leur demande pas précisément d'écrire des romans qui ressembleraient à des chapîtres de Bollandistes; ce serait faire injure aux uns et aux autres. Ce

que nous voudrions, c'est une mise en lumière plus éclatante, plus éblouissante, dirons-nous, de l'idée morale qui se dégage trop timidement et trop imparfaitement de leurs œuvres.

Certains romans de P. Bourget, en particulier, finissent, si l'on veut nous permettre cette comparaison, comme tant de chrétiens pusillanimes à l'heure suprême de la vie; ils veulent bien se purifier avant de paraître devant l'Infinie Sainteté de leur Juge; ils consentent même à recevoir les derniers sacrements de la Sainte Eglise; mais il ne faut pas que cela paraisse trop, ni qu'on en cause outre mesure dans le voisinage. Ainsi finissent beaucoup de romans qui visent pourtant à la moralité; si l'intention est bonne, il n'en est pas de même de la façon de la réaliser.

Frappé de la prise en considération des idées et des sentiments religieux dans certains romans modernes, un critique se demandait naguère, précisément on parlait de M. Bourget, si nous n'assisterions pas bientôt à un « *réveil d'évangile* » dans le roman (1).

Puisse un tel présage se réaliser dans les limites du possible, sans avoir jamais la moindre prétention de hausser les écrits de ce genre, mal famé d'ailleurs, à la sublimité des Evangiles! En tous cas, pour ce faire, il faudrait que la morale du roman s'épurât de beaucoup encore, et que les épisodes qui doivent la faire triompher finalement, troublassent moins les imaginations. Y arrivera-t-on? Il est permis d'en douter, et pourquoi? — Que les admirateurs de romans veuillent bien lire le passage suivant d'Anatole France, et s'ils n'ont pas, eux, le courage d'ouvrir le livre de vie, qu'ils

---

(1) JULES LEMAITRE. *Les Contemporains*, 3<sup>e</sup> série.

aient au moins la sincérité de faire les mêmes aveux, surtout ceux que renferment les deux dernières phrases. C'est en deux lignes éloquentes, leur propre condamnation.

« Son livre (« *Mensonges* » de P. Bourget) est « désespérant d'un bout à l'autre. Ce qu'on y goûte « est plus amer que la mort. Il en reste de la cendre « dans la bouche. C'est pourquoi je suis allé à la « fontaine de vie; c'est pourquoi j'ai ouvert *l'Imitation* « et lu les paroles salutaires. *Mais nous n'aimons pas* « *qu'on nous sauve. Nous craignons, au contraire,* « *qu'on nous prive de la volupté de nous perdre.* »

M. A. COUSOT.





## CE QU'IL FAUT PENSER DU MOYEN-ÂGE.

---

**L'**ÉTERNELLE gloire du dix-neuvième siècle sera d'avoir commencé le grand travail de la révision historique, et de préparer des matériaux pour une étude plus complète et plus raisonnée du temps passé. Les siècles précédents nous ont légué beaucoup de mensonges, d'erreurs, de préjugés; le romantisme de 1830 a inventé un moyen-âge de fantaisie, dont le théâtre et le roman se sont emparés pour le défigurer, et quelques-uns des historiens les plus en vue et les plus accrédités ont suivi la même voie, non pour amuser, mais pour pervertir leurs lecteurs. Il fallait arriver à prouver, pour excuser la Renaissance, la Réforme et la Révolution, que le moyen-âge était une époque de barbarie, de misère et d'ignorance; que la noblesse et le clergé n'avaient cessé, durant cette époque, d'opprimer les classes laborieuses; que l'esclavage y régnait sous le nom nouveau de servage, et que les peuples, foulés, étaient privés de tout bien-être matériel (1).

Ainsi le monde aurait vécu environ mille ans

---

(1) Cet article est écrit à propos de plusieurs publications très-remarquables auxquelles nous empruntons les citations qui forment de ce travail une étude curieuse.

dans les ténèbres morales les plus épaisses, et pendant mille ans, le corps, l'âme et l'esprit des hommes auraient été soumis au joug !

Chaque jour de nouveaux documents renversent l'échafaudage des romanciers, des poètes et des historiens Michelet, Henri Martin et consorts. Il m'a paru qu'il serait bon de rassembler ici, en quelques pages, assez de notes pour appuyer efficacement l'enseignement historique donné à nos jeunes lecteurs. Ceci n'est donc pas un article, mais une compilation qui sera peut-être utile à consulter.

Qui aurait cru, par exemple, que la population de la France, au quatorzième siècle, égalait au moins si elle ne la surpassait sur plusieurs points, la population de la France actuelle et qu'à cet accroissement de la population correspondait une aisance générale dont notre pays n'a peut-être retrouvé l'équivalent qu'à une époque assez récente? M. Renan lui-même l'avoue dans son *Discours sur l'Etat des Beaux-Arts* : « Ni les guerres, ni les perturbations des monnaies, ni le système déplorable de la comptabilité publique, qui pesèrent durant tout le siècle sur la fortune privée, n'empêchèrent la bourgeoisie, surtout celle de Paris d'arriver à un haut degré de bien-être et de culture. » Ce que M. Renan dit pour la bourgeoisie, s'applique également au peuple, et à *fortiori* à la noblesse. Le livre du *Ménagier de Paris*, qui fut écrit en 1394, confirme cette opinion.

Dans toute proportion gardée, la même aisance régnait chez le peuple des villes et celui des campagnes. De l'inventaire d'un paysan de Basse-Normandie dressé en 1333, il résulte que sa fortune en meubles, instruments aratoires et bestiaux, représente à peu près la fortune d'un paysan de nos jours; les salaires des serviteurs,

eu égard au pouvoir de l'argent, étaient alors aussi élevés que dans la première moitié de notre siècle; le paysan se nourrissait mieux qu'aujourd'hui; l'argenterie entrait pour une large part dans sa vaisselle; il est question à chaque instant de hanaps, de gobelets et de cuillères d'argent. Ce sont là des signes irrécusables de prospérité et même de luxe.

Une chose bien faite encore pour étonner, c'est la diffusion de l'instruction primaire. On ne peut guère douter que pendant les années même les plus agitées du quatorzième siècle, la plupart des villages n'aient eu des maîtres enseignant aux enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul. Quantité de documents en apportent la preuve certaine : Jean Gerson dans son *Tractatus de Visitatione prelatorum*, recommande aux prélats de s'enquérir dans les paroisses qu'ils visitent : *Item si schola habetur pro juvenibus; item, qualiter, instruuntur pueri in parochia... Provideatur igitur quod sint scholæ ubi non sunt.*

Autre signe d'aisance générale, cette instruction se paye. En 1377, Tassin de Laitre, maître d'école à Tony-le-Grand, après avoir bu du vin avec Guillaume Caletout dans la taverne de Thomas d'Aunay, refuse de payer son écot. — Pourquoi? demanda l'hôtelier. — Parce que, répond Tassin, vous avez un clerc en mon école dont vous me devez plus de quarante sous. — Nul cependant ne paraît avoir été de si mince condition qu'il n'ait pas pu participer à ce bienfait de l'enseignement. C'est ainsi que nous voyons Simonnet Thomassin « povre varlet laboureur de bras, » c'est-à-dire serviteur à gages, « marreglier de sa paroisse » qui tient la comptabilité de sa fabrique. Il est donc quelque peu clerc, il sait lire, écrire, compter.

Combien de fois n'a-t-on pas cité la fameuse formule

des gentilhommes qui, en leur qualité d'hommes notés, déclaraient ne pas savoir signer. Or, la vérité est que cette fameuse formule peut être, jusqu'à nouvel ordre, tenue pour chimérique, puis qu'on n'a encore montré aucun acte où elle se trouve. Presque toutes les charges de judicature étaient tenues par des nobles qui devaient, non-seulement savoir écrire, mais encore connaître la jurisprudence. Les nobles mêmes qui n'occupaient pas ces charges savaient écrire, comme le prouvent, par milliers de signatures, les documents conservés dans nos archives (1).

« Ce qu'enseignaient surtout ces écoles barbares, dit M. Louis Veuillot, dans son admirable livre *Droit du Seigneur*, c'était la religion. La société ne permettait aux hommes ni la richesse, ni le bonheur sur la terre, promesse malaisée à tenir et très-difficile à retirer; mais elle voulait que tous eussent le bonheur de connaître Dieu, la joie de l'espérer, la gloire et le contentement de le servir. Grâce à ce soin, les pauvres paysans, les pauvres serfs savaient, mieux que beaucoup de nos docteurs, deux choses que l'Eglise apprend d'abord à ses enfants : la dignité de leur origine, la sublimité de leur fin. » Rapprochez de ces paroles celles d'un écrivain peu suspect de cléricisme, M. Guérard (2).

« Le grand bienfaiteur du moyen-âge est le Christianisme, dit-il. Ce qui frappe le plus dans les révolutions de ces temps demi-barbares, c'est l'action de la religion et de l'Eglise. Le dogme d'une origine et d'une destinée commune à tous les mortels, proclamé par la voix puissante des évêques et des prédicateurs, fut un

---

(1) A. DE LA BORDERIE. *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*.

(2) *De la condition des personnes et des terres au moyen-âge*.

appel continuel à l'émancipation des peuples. Il rapprocha toutes les conditions et ouvrit la voie à la civilisation moderne. Quoiqu'ils ne cessassent pas de s'opprimer les uns les autres, les hommes se regardèrent comme les membres d'une même famille et furent conduits par l'égalité religieuse à l'égalité civile et politique. De frères qu'ils étaient devant Dieu, ils devinrent égaux devant la loi, et de chrétiens, citoyens. » Cette opinion d'un savant impartial est corroborée de celle d'un historien protestant, M. Guizot : « Nul doute qu'en adoucissant les sentiments et les mœurs, en décriant, en expulsant un grand nombre de pratiques barbares, l'Eglise n'ait puissamment contribué à l'amélioration de l'état social. »

Voilà en quels termes s'exprime l'*Histoire de la civilisation en Europe*. Nous aurions bien d'autres témoins à appeler.

L'Eglise est donc la mère de la civilisation, comme elle est la source de toute pure doctrine, la base de tout principe vrai. Il s'ensuit de là qu'elle devait et voulait la diffusion des lumières : donc, au lieu d'entretenir le peuple dans une ignorance dangereuse, elle l'instruisit.

Une autre erreur, tout aussi condamnable, est relative à la police des chemins. On veut prétendre que les seigneurs, enfermés dans leurs manoirs, véritables repaires de brigands, n'en sortaient que pour fondre comme des vautours impitoyables sur les passants et les détrousser. Tout seigneur, au moyen-âge, était un voleur de grands chemins, disent en propres termes MM. Michelet et Henri Martin.

Ils ne sauraient ignorer pourtant que la voirie, au moyen-âge, était parfaitement organisée et que la police des grands chemins valaient bien la nôtre. « La voirie,



dit M. Léopold Delisle, était un des points les plus importants de la police rurale. Il ne faut pas croire, en effet, que le moyen-âge se soit exclusivement contenté des voies romaines. Autour des abbayes et des châteaux, s'étaient formées des agglomérations de maisons; souvent même de véritables villes. Il fallut de nouveaux chemins pour les relier les uns aux autres. Philippe de Beaumanoir en distingue cinq espèces (1). En Normandie la police des chemins variait d'après leur largeur. Les plus larges appartenaient au roi, et étaient sous la surveillance de ses vicomtes; d'autres, sous la surveillance des seigneurs dont ils traversaient le fief. A certaines époques, le seigneur faisait parcourir les chemins soumis à sa juridiction pour en vérifier l'état. Cette opération s'appelait tantôt vicomtage, tantôt cheminage. Pour y procéder, on réunissait un certain nombre d'hommes, quelquefois vingt-quatre. Ce jury prononçait des amendes contre ceux qui avaient empiété sur la voie, ceux qui n'avaient pas émondé leurs arbres, curé leurs puits et suffisamment entretenu le bout de chemin qui était à leur charge. Le duc ou les seigneurs devaient faire et réparer à leurs frais certains ponts; d'autres étaient laissés à la charge des parties intéressées (2). »

Il eut été dangereux pour les seigneurs de piller les voyageurs qui passaient sous leurs manoirs, car les lois pénales étaient alors d'une sévérité excessive et appliquées dans toute leur rigueur. Le roi Saint Louis

---

(1) Le sentier de quatre pieds, la carrière de huit pieds, le chemin de seize pieds, le chemin de trente-deux, et le chemin de Jules-César, qui en avait soixante-quatre.

(2) *De la condition des personnes et des terres en Normandie, au moyen-âge.*

avait rendu chaque seigneur responsable de tous les crimes ou délits commis sur les routes de son domaine depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Le Parlement mit un zèle bien compréhensible à exécuter ces prescriptions, comme le prouve l'arrêté du 2 février 1269, et les sentences portées contre le seigneur de Vierzon et le comte de Saint-Pol condamnés à indemniser des marchands volés sur leurs terres.

*Les commentaires sur la coutume d'Anjou*, du fameux jurisconsulte Choppin, disent ceci (liv. I, art. LIX) : « Les propriétaires des péages deus pour la voiture, les marchandises sont tenus non-seulement d'entretenir les chemins, mais aussi les tenir seurs et passables contre les voleurs et brigands. Car le droit de péage a été autrefois établi en faveur de cette sureté, afin que le marchand peut s'exempter des mains des voleurs et en estre garenti, comme dit Isernias, sur les lois de Naples. » A l'appui de ces paroles, Choppin cite des jugements prononcés contre le comte d'Angoulême en 1263, le comte de Bretagne en 1273, le comte d'Artois en 1287, ordonnant des indemnités en faveur des gens volés dans ces provinces.

Cet article de Choppin sur la police des chemins est très curieux et dénote une législation équitable et soigneuse des intérêts publics.

Qu'était-ce que le *servage*, cet état inférieur de l'homme des classes laborieuses, que les ennemis du moyen-âge ont voulu comparer à l'*esclavage* des temps antiques? Il consistait en ceci, que les seigneurs avaient certains droits sur les classes laborieuses. Mais ces droits étaient loin d'être aussi exorbitants qu'on l'a prétendu : « A la place du seigneur, mettez L'ÉTAT, et voyez plusieurs époques de l'histoire moderne! » a dit avec raison M. Louis Veuillot.

La *servitude*, si honteuse et si barbare, en tant que principe social, était-elle donc si pénible en tant que fait? « Saches bien que, selon Dieu, tu n'as mie plénière poeste sur ton vilein : dont se tu prens dousuen fors les droites redevances qu'il te doit, tu les prens contre Dieu, et sur le péril de t'âme, comme robierres. (1) » — « Par notre coutume, pot le sers perdre et guaigner por marcandise, et si pot vivre de ce qu'il a largement à sa volonté que ses sires ne l'enpot ni ne doit contraindre, et tant poent-ils bien avoir de beignorie en leurs cozes, qu'ils acquièrent à grief peine et grand travail (2). » Mais, remarque M. Guérard, « çette servitude encore si accablante dont parle Beaumanoir, n'était plus admise de son temps dans le Beauvoisis, comme il a soin d'en avertir, et même ne semble pas avoir été très répandue ailleurs à la même époque. On serait fort en peine d'en retrouver beaucoup de vestiges dans les chartes et documents contemporains (3). » Déjà en Normandie le servage était, au temps de Saint-Louis, inconnu depuis plus de deux siècles.

« Non seulement les seigneurs n'y exerçaient sur personne un pouvoir absolu et arbitraire, mais tous leurs vassaux, moyennant une redevance minime et déterminée, pouvaient se marier suivant leurs intentions

---

(1) PIERRE DE FONTAINES, *le Conseil*. Traduction : « Saches bien que seion Dieu tu n'as pas du tout pleine puissance sur ton vilain : si tu lui prends de ce qui lui appartient, en plus de ce qu'il te doit, par juste redevance, tu le prends contre Dieu, au péril de ton âme et comme un voleur. »

(2) BEAUMANOIR : Chap. LXV. Traduction : « Par notre coutume, le serf peut perdre et gagner en faisant le commerce, et il peut user largement de ce qu'il a, à sa volonté, et il a droit sur les choses qu'il acquiert par ses peines et par son travail. »

(3) *De la condition des personnes et des terres au moyen-âge.*

et transmettre leurs biens à leurs héritiers. Au lieu de payer au seigneur le prix réel de l'héritage, ceux-ci ne devaient plus qu'un droit modéré, connu sous le nom de relief (1). »

Et plus loin, il ajoute ces mots qui ne laissent aucune prise à l'équivoque :

« Les rapports des seigneurs avec leurs hommes ne sont point entachés de ce caractère de violence et d'arbitraire avec lequel on se plaît trop souvent à les décrire. De bonne heure, les paysans sont rendus à la liberté; dès le onzième siècle (l'an 1000), le servage a disparu de nos campagnes; à partir de cette époque il subsiste bien encore quelques redevances et quelques services personnels, mais le plus grand nombre est attaché à la puissance de la terre. Dans tous les cas, les obligations tant réelles que personnelles sont nettement définies par les chartes et les coutumes. Le paysan les acquitte sans répugnance; il sait qu'elles sont le prix de la terre, il sait aussi qu'il peut compter sur l'aide et la protection de son seigneur. »

Citons encore ce passage du protestant Hurter :

« En général, les rapports du maître au sujet se présentaient sous une forme beaucoup plus douce, quand ce maître appartenait au clergé... Il était rare qu'un démenti fût donné au proverbe qui vantait la douceur de la houlette pastorale (*sous la crosse il fait bon vivre*). L'oppression des serfs était une exception, leur affranchissement était plus facile à obtenir (2). »

L'Église du reste travailla la première, et avec

---

(1) LÉOPOLD DELISLE, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen-âge*.

(2) *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen-âge*.

ardeur, à l'abolition du servage. Voltaire lui-même l'avoue dans son *Essai sur les mœurs*.

« En l'année 1167, dit-il, le Pape Alexandre III déclara au nom du Concile *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude*, cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples... c'est en vertu de cette loi que longtemps après, Louis le Hutin déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis. »

Mais rien ne fait mieux connaître à cet égard, dirons-nous avec M. Louis Veuillot, le sentiment général du clergé, que le préambule de la charte d'affranchissement donnée au quatorzième siècle par le chapitre d'Auxerre : « Comme notre Seigneur et Rédempteur, « auteur de toute créature, a voulu, par cette raison, « revêtir la nature humaine, afin que, par la grâce « divine, rompant ce lien de servitude qui nous tenait « captifs, notre ancienne liberté nous fût rendue; « comme tous les hommes doivent, en vue du droit « naturel, jouir du bienfait de la liberté, et qu'entre « tous les ministres de la foi chrétienne, l'Eglise en « tant que mère de tous les fidèles, est tenue non « seulement de donner le privilège de la liberté, mais « encore de veiller pour tous les fidèles du Christ au « maintien et à la défense de ce privilège. selon l'ordonnance des sacrés-canons et la sanction légitime « des plus saintes lois; considérant donc que nos actions « et nos lumières viennent de Notre Seigneur Jésus-Christ; voulant en outre marcher sur les traces de « notre Sauveur, et suivre la doctrine des saints Pères, « nous accordons à nos hommes, à nos bourgeois, les « libertés ci-dessous mentionnées, etc. »

Est-il rien du plus éloquent, de plus touchant, de plus chrétien? Voilà donc ces siècles qu'on ne craint

pas aujourd'hui de louer ! Et l'éloge n'est-il pas juste et raisonnable ? L'Eglise catholique a marché toujours à la tête de la civilisation. Partout où il y avait quelque bien à faire, son action bienfaisante se manifestait. Chaque jour en apporte une preuve nouvelle.

Nos adversaires eux-mêmes sont obligés d'en faire l'aveu. Ecoutez ce que dit Michelet à propos de l'affranchissement des communes :

« C'est surtout dans les bourgs populeux qui s'étaient formés au pied des châteaux et surtout autour des églises, dit-il, que fermentaient les idées d'affranchissement. Les seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient encouragé la population des bourgades par des concessions de terres, désireux d'augmenter leurs forces et le nombre de leurs vassaux. Ce n'étaient pas de grandes et commerçantes cités, comme dans le midi de la France et dans l'Italie ; mais il y avait un peu d'industrie grossière, quelques forgerons, beaucoup de tisserands, des bouchers, des cabaretiers dans les villes de passage. Quelquefois le seigneur attirait les artisans habiles, au moins pour broder l'étole ou forger l'armure. *Il fallait bien laisser un peu de liberté à ces hommes ; ils portaient tout dans leurs bras, ils auraient quitté le pays.* »

Les libertés existaient donc, et c'est tout ce qu'il importe de constater.

M. de Lumina, écrivain du siècle dernier, avait déjà dit :

« Philippe-le-Bel, dans une ordonnance faite au Parlement de la Toussaint, en 1296, ayant aboli pour toujours, en Languedoc, la servitude du corps, qu'il changea en une imposition annuelle, il y eut un ordre de plus de citoyens libres dans l'Etat, autre que celui du clergé et de la noblesse qu'on appela Tiers-Etat,

composé de tous les citoyens libres de la nation, qui n'étaient point seigneurs de fiefs, et qui, par leur nombre, fixèrent assez l'attention du souverain, pour mériter d'être appelés aux délibérations de la nation dans les affaires importantes. »

Citons encore le texte des lettres publiées par Louis X, le Hutin, le 3 juillet 1315 et que Châteaubriand appelle un monument digne d'être conservé pour l'honneur des rois *francs* et du peuple *franc*.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, etc..., comme selon le droit de nature chacun doit naistre Franc; et par encuns usages ou coutumes, qui de grant ancienneté ont été introduites et gardées jusque cy en nostre royaume, et par aventure *pour le meffet de leur prédécesseur*, moult de personnes de nostre commun peuple, soient enchues *en lien de servitudes et de diverses conditions* qui moult nous desplaist. Nous considérants que notre royaume est dit et nommé *le royaume des Francs*, et voulant que la chose en vérité soit accordante au nom et que la condition des gens *amende de nous en la venue de nostre nouvel gouvernement* : par délibération de notre grand conseil *avons ordené et ordenons* que généralement, par tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous et à nos successeurs, *telles servitudes soient ramenées à franchises*; et à tous ceux que de *ourine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par résistance de liens de serve condition*, sont eschues ou pourraient eschoir en liens de servitudes, **FRANCHISE SOIT DONNÉE A BONNES ET CONVENABLES CONDITIONS.** »

Mais, nous objectera-t-on, que direz-vous de la dîme et de la corvée? Simplement ceci : La dîme n'était point un impôt d'un dixième sur le revenu ou le

produit de terres. Elle était le vingt-et-unième dans certains pays, le vingt-deuxième dans certains autres, en Vivarais, par exemple. — La corvée égalait à peu près les prestations en nature que l'Etat exige aujourd'hui. Comparez à la condition du serf du moyen-âge celle des Irlandais, aux époques modernes. M. Gustave de Beaumont en trace un tableau effrayant.

A la persécution des bourreaux a succédé la persécution des légistes. Pendant près d'un siècle, de 1688 à 1776, la législation a épuisé son génie pour rendre la vie dure et presque intolérable à l'Irlandais catholique, pour le faire souffrir sans le tuer. Par une incroyable fiction, la législation, ne pouvant forcer les Irlandais catholiques à abjurer leur foi, avait presque réussi à les anéantir moralement, civilement, politiquement, de sorte qu'un jour est venu où l'on a pu dire en plein parlement qu'il n'y avait plus de catholiques en Irlande. « Voyez en effet : pas de catholiques dans le parlement, dans les collèges électoraux, dans le jury, dans les administrations du comité et de la paroisse ; un serment contraire à leur religion les en repoussait. Voilà pour la politique. Défense au catholique d'acquérir des propriétés immobilières par achat, par donation entre vifs ou testamentaires. Il était exclu du barreau et de toutes les professions libérales. Les corporations de l'industrie et du commerce refusaient de l'admettre dans leur sein. Si malgré tant d'obstacles, il devenait riche, la loi ne lui permettait pas de jouir de sa fortune. Il ne fallait pas qu'un misérable Irlandais, un damné papiste, offensât par son luxe l'orgueil de l'aristocratie anglaise. Une loi, chose inouïe, défendait à l'Irlandais catholique de posséder un cheval d'une valeur de plus de cinq livres sterling, et pour assurer l'exécution de cette disposition, la plus odieuse peut-être qu'ait jamais



imaginée le raffinement de l'esprit tyrannique, tout Anglais avait le droit de s'approprier le cheval que montait un catholique, en le payant cinq livres sterling. Voilà pour le civil. Religieusement, tolérance pour l'exercice du culte catholique, mais déportation pour les évêques, avanies de toute espèce pour les prêtres. Moralement, la foi fermait toutes les sources de l'instruction à la population catholique. L'Irlande avait des universités richement dotées, mais des universités protestantes; des écoles pour le pauvre, mais on n'y enseignait que le catéchisme protestant. »

Quant à l'impôt, il fut introduit dans les Gaules par les Romains. Leur système, fort oppressif, ne fut point adouci par les Francs leurs vainqueurs, et lorsque Charlemagne eut achevé la quasi-unité politique de son immense empire, il créa la dîme et l'impôt nommé *hériban* qui servait à l'entretien des armées. Sous la féodalité, la royauté percevait les aides, la taille, les contributions judiciaires, les droits de régale payés par le clergé, les prestations en nature, lesquels impôts existent encore aujourd'hui sous d'autres noms. Philippe-le-Bel augmenta, par ses concussions et ses vols, les charges du peuple. C'était un mauvais roi, comme il y en eut peu, heureusement pour la France. En 1356, les Etats tentèrent une réforme que compromirent les violences d'Etienne Marcel et de son parti.

Le tableau suivant de la répartition de la taille sous différents règnes de la monarchie en donnera une idée très-nette. La taille ne devint un impôt permanent qu'à une époque postérieure aux aides. Les Etats d'Orléans accordèrent en 1438, au roi Charles VII, une taille perpétuelle qui servit, dès 1444, à entretenir l'armée. M. Moreau de Jonnés, dans son *Etat économique et social de la France*, n'en fait remonter l'établissement qu'à l'an 1445:

Epoques.	Règnes.	Valeur actuelle en francs.
1460	Charles VII . . . . .	9,720,000
1470	Louis XI . . . . .	25,380,000
1497	Charles VIII . . . . .	24,000,000
1547	François I <sup>er</sup> . . . . .	47,574,000
1559	Henri II . . . . .	40,500,000
1560	François II . . . . .	24,570,000
1574	Charles IX. . . . .	22,138,000
1589	Henri IV . . . . .	43,200,000
1610	Louis XIII. . . . .	41,742,000
1640	<i>Item</i> . . . . .	81,000,000
1643	Louis XIV. . . . .	84,294,000
1657	<i>Item</i> . . . . .	90,450,000
1662	Administration Colbert. .	70,200,000
1683	<i>Item</i> . . . . .	70,200,000
1715	<i>Item</i> . . . . .	79,216,000

Voici, comme point de comparaison la valeur du temps et le prix du marc d'argent.

Epoques.	Valeur du temps.	Prix du marc d'argent.
1460	1,800,000	10 fr.
1470	4,700,000	10 »
1497	4,865,000	11 »
1547	14,064,000	16 »
1559	12,098,000	20 »
1560	9,104,000	20 »
1574	8,638,000	21 »
1589	16,000,000	20 »
1610	17,000,000	22 »
1640	43,000,000	29 »
1643	50,000,000	32 »
1657	53,000,000	32 »
1662	41,500,000	32 »
1683	42,000,000	32 »
1715	45,000,000	36 »

Par conséquent le contingent de chaque personne de la population imposable était par approximation de 5 fr. sous François I<sup>er</sup> et Louis XIII; de 2 fr. 40 sous François II; de 4 fr. 30 sous Henri IV; de 4 fr. 10 sous Louis XIV. Enfin sous Louis XV et Louis XVI, la répartition de 4 fr par contribuable.

La capitation et les autres impôts suivirent une marche progressive à peu près semblable, si bien que le total général des impôts, tailles, capitation, dixième, gabelles, aides, contrôles, douanes, frais de perception, se montait à peu près vers l'an 1700, à 487 millions, soit 25 fr. 80 par habitant.

Notre lecteur peut désormais établir certaines comparaisons qui nous sont interdites.

Au temps des rois francs, l'impôt n'existait qu'en ceci : tout le monde contribuait aux frais de la guerre, tout le monde participait aux bénéfices de la victoire, et le roi n'était que *primus inter pares*, le premier parmi ses pairs.

« Lors du partage des régions conquises par les Francs sur les Romains, dit M. Biauzat, dans les *Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toutes espèces d'impôts*, il fut pourvu, sur la masse commune, aux besoins qui pourraient survenir au trône et à l'Etat, en guerre comme en paix; on n'imagina pas alors une imposition à répartir sur une seule classe de citoyens. On délaissa l'usufruit des grandes terres aux grands guerriers, à titre de bénéfice, à la charge de faire le service militaire à leurs frais et l'on ne voit nulle part que la classe inférieure en fortune ait jamais consenti depuis à supporter la portion contributoire des riches dans le paiement des charges de nouvelle nécessité. Enfin, cette supposition que le poids des charges est incompatible avec le droit national

de la France, où l'on tient pour maxime que l'impôt ne peut être « *que la portion contributoire de chaque citoyen pour maintenir la sûreté publique et la tranquillité individuelle* » et que « *le principe constitutif à la monarchie française est que les impositions soient consenties par ceux qui les doivent supporter* ».

Les passages soulignés sont les termes précis des « Remontrances » du Parlement de Paris, du 24 juillet 1687 et d'un arrêté du 5 août 1787.

Quand on frappait certains impôts extraordinaires, le roi s'engageait à les rembourser au peuple. Aussi Louis X prit cet engagement au sujet des subsides qu'il obtint de la noblesse et du peuple, en 1315. Mézeray nous apprend d'ailleurs que Philippe V remboursa à la nation cette espèce d'emprunt qu'avait fait son prédécesseur, et les historiens assurent qu'il en retira quittance. Une loi attribuée au même roi, portait que les impositions ne pouvaient être « incorporées et mises dans le domaine ».

« Il est vrai, dit M. de Biauzat, qu'on a chargé anciennement le Tiers-Etat d'un impôt dont la noblesse était exempte; mais la noblesse payait un tribut particulier et bien plus considérable : elle faisait la guerre à ses frais, ainsi que les églises qui possédaient de grands biens. Les anciennes contributions de ban et arrière-ban attestent cette obligation primitive des propriétaires de fiefs... Il est certain que les ecclésiastiques payaient autrefois un équivalent de ce que le Tiers-Etat supporta en taille et qui fut originairement destiné à fournir aux frais de l'entretien des troupes. « Il est à savoir, dit Coquille, que d'ancienneté était pratiqué que les évêques de ce royaume étaient tenus d'envoyer hommes de guerre dans l'armée du roi, à cause du revenu temporel qu'ils tiennent en fief. »

Il est donc bien avéré, que, sous différentes formes, toutes les classes payaient les impôts, les subsides, les aides. Si saint Louis avait dit : « Garde de ne lever jamais rien sur tes sujets que de leur gré et consentements, » les Etats de 1488 ajoutaient : « Les dits Etats n'entendent pas que dorénavant on mette sus aucune somme de deniers sans les appeler, mais que ce soit de leur vouloir et consentement, en gardant et observant les libertés et privilège du royaume. » Enfin, au sein de ces mêmes Etats de 1488. Masselin s'écria, aux applaudissements de toute l'assemblée : Si le prince apprend qu'un tribut, même modéré, est devenu inutile, il doit sur-le-champ en décharger le peuple; il doit, c'est un devoir et non une grâce, le peuple, dans une monarchie, *a des droits et une vraie propriété, puisqu'il est libre et non esclave.*

CHARLES BUET.





## LES " HARMONIES CHRÉTIENNES ,,

DE

JEAN CASIER. (1)

---

**L**E ne sais si c'est là un des progrès du siècle, mais c'est un fait qu'à coup sûr nul ne contestera : la poésie, autrefois le culte et le secret de quelques rares initiés, s'est répandue au point d'être connue et pratiquée par une multitude de disciples.

Combien stupéfait serait le grave Boileau, lui qui élevait si haut et faisait si escarpés les sommets du Parnasse, s'il voyait cette légion de « téméraires auteurs », encombrer aujourd'hui toutes les avenues de l'*Art poétique*, qu'il avait eu soin de rendre si étroites et si solitaires!

Eh quoi! la poésie n'a-t-elle plus de mystères? Ne devons-nous plus, comme jadis, avant d'aspirer au commerce des muses et sous peine de trouver « Phébus sourd » et « Pégase rétif », nous demander

si *notre* astre en naissant nous a créés poètes?

En vérité, les maîtres sont aussi clair-semés aujourd'hui que jamais : le génie — voire le talent — ne

---

(1) A Gand, chez l'éditeur du *Magasin littéraire*.

courent pas encore les rues. Et même, pour les découvrir ou les discerner, il faut plus d'efforts et de recherches qu'au temps où Boileau posait les règles et dressait les obstacles de la carrière poétique.

Mais le procédé, le métier du versificateur s'est à la fois facilité et vulgarisé. Des vénérables règles de la prosodie, quelques unes, soit qu'elles eussent vraiment vieilli, soit qu'elles eussent été trouvées trop gênantes, ont été abrogées par le consentement presque unanime des intéressés; d'autres ont été maintenues — provisoirement du moins — mais leur mécanisme mis en œuvre avec persévérance n'a bientôt plus présenté de difficultés que l'exercice et l'habitude ne pussent aisément vaincre.

Aussi à quelle efflorescence étonnante de vers n'assistons-nous pas tous les jours! Je défie le plus fervent parmi les amateurs d'actualités littéraires de se tenir au courant. Et tous ces versificateurs connaissent leur profession : leurs vers sont corrects, souvent riches, parfois bons. Le « sonnet sans défaut » n'a pour eux guère de secret, non plus que le poème épique, l'ode, la ballade, et le reste.

Mais le poète, le vrai poète, le chanfre magnifique de la Vérité et de la Beauté, la voix aimée et écoutée du peuple comme des grands, l'ouvrier sublime du nombre et de l'harmonie peut-il encore se faire entendre au milieu de ce bourdonnement tumultueux?

Si attentivement que vous écoutiez, si avidement que vous prêtiez l'oreille, vous ne parviendrez qu'à peine à recueillir parfois ses accents. Bien plus, la notion même de l'art et de sa royale mission semble se perdre. On oublie que le Vrai et le Bien sont les sources nécessaires du Beau : on oublie que l'idéal unique de l'artiste est Dieu lui-même, à la fois Vérité,

Bien et Beauté suprême et dont nous ne pouvons admirer ici-bas que de lointains reflets dans l'éclat ou les vertus des créatures.

On n'admet plus que l'art n'a d'autre but légitime que d'enseigner et d'élever l'âme humaine. On ne veut plus — pour me servir d'une expression dont on a trop abusé, quoi qu'elle soit juste — que l'art soit un sacerdoce.

Aussi à quelles aberrations d'idées — pour ne parler que de celles-là — ne sont pas en proie ces artistes qui n'ont d'autre objet que de plaire à la foule, de flatter ses instincts et ses passions!

Pendant que j'écris ces lignes, j'ai sur ma table, à côté de l'ouvrage dont j'ai transcrit le titre en tête de cette étude, tout ce qu'il y a de plus récent dans le genre *Jeune Belgique, décadent, évolutioniste*, que sais-je? Bien que le papier du *Magasin Littéraire* soit très endurant, je craindrais, si je transcrivais ici quelques passages choisis à l'appui de ma thèse, que le lecteur soit moins patient et refuse de me suivre plus loin : ce qui nous priverait tous deux du plaisir de parcourir ensemble le volume qui sert de prétexte à ce trop long préambule.



Jean Casier, ni comme poète ni comme prosateur, n'est un inconnu pour le public lettré. Le *Magasin Littéraire* a publié plusieurs de ses œuvres. Sous le titre d'*Harmonies chrétiennes* notre collaborateur vient de nous donner un recueil de vers qui nous permet de porter un jugement d'ensemble sur le poète.





Ce qui me plaît avant tout chez Jean Casier c'est la fidélité scrupuleuse avec laquelle il sert l'art véritable, celui dont je viens de rappeler les traits principaux.

Amant passionné du Beau, il ne le sépare jamais du Bien ni du Vrai et en voit la splendide réalisation dans le sein même de Dieu. La forme pour lui, si brillante soit elle, n'est qu'une illusion vaine si elle n'est le magnifique vêtement d'une noble pensée. Son ambition n'est pas de recueillir les applaudissements de la foule ni même le suffrage plus éclairé des délicats : il veut avant tout emporter notre âme avec la sienne vers les sereines hauteurs des méditations vivifiantes, vers les rayonnants sommets où elle acquiert une force surhumaine par l'humble et simple prière et la contemplation des perfections divines.

Sans Don Quichottisme, mais avec une conviction profonde, il s'est fait le chantre, j'allais dire l'apôtre d'une idée : conception grande, simple, frappante, éminemment poétique qui groupe toute la gamme des sons et des couleurs, *toute la Lyre*, comme eut dit Victor Hugo, sous ce triple titre : Nature, Patrie, Religion, ou mieux encore sous ce verbe unique : Dieu.

L'œuvre de Jean Casier — dont ce volume n'est qu'un fragment — sera semblable un jour à quelqu'un de ces touchants et doux triptyques que nous ont légués les âges de foi. Les charmes pénétrants de la Nature, les gloires de la Patrie, la béatitude du Ciel s'y peignent sous des couleurs aimables et vraies : le tout est illuminé d'un rayonnement de ferveur et se meut dans une atmosphère de foi dont la consolante impression déborde et se communique.

Aussi n'est-ce pas sans raison que l'auteur a décoré du nom de *chrétiennes* les *harmonies* qu'il s'est décidé à livrer à la publicité. C'est en chrétien — ou plus exactement

en catholique — que Jean Casier chante le triple sujet auquel il imprime ainsi le caractère d'unité sans lequel il n'y a point d'art véritable.

M. Buet, dont la plume autorisée a tracé en tête de ce volume de vers une préface des plus justement louangeuses, signale excellemment la note dominante des *Harmonies* : « La Religion, c'est pour lui (Jean Casier) le commencement et la fin, la cause, le moyen et le tout, l'unique raison d'être de la création qu'il admire, de la créature qu'il aime, de la vie qu'il accepte comme un souverain bien, puisqu'elle prépare à l'éternité... Poésie chrétienne, en vérité! parce qu'elle adore, parce qu'elle purifie, parce qu'elle enseigne. »

Le poète nous fait ainsi la confidence de *son rêve* :

Mettre en ce langage rythmé  
Plein de douceur et de puissance  
Ce que mon cœur a tant aimé :  
La foi, la vertu, l'innocence;

Faire un livre tout embaumé  
D'amour et de reconnaissance,  
Où, d'un vers toujours enflammé,  
Ce soit le Seigneur que j'encense :

Tel est mon rêve — un rêve d'or!  
Que ma main tremble et s'affaiblisse  
Que mon front se voile ou se plisse,

Jamais l'idéal ne s'endort :  
Je m'acharne au rêve... ai-je tort  
Si j'ai Dieu même pour complice ?

Ces pensées simples et hautes, cet idéal fier, cet amour fervent sont malheureusement devenus si extrêmement rares parmi les poètes, que tout d'abord l'on demeure surpris d'entendre des accents d'un mysticisme si pur. Mais si vous êtes chrétien, si vous avez

l'ineffable bonheur de croire, de prier, d'espérer, vous sentirez bientôt votre âme vibrer à l'unisson de cette lyre si pieuse et si juste dont les hymnes vous apparaîtront comme un fidèle écho de vos propres sentiments. Si même les croyances du poète ne sont pas les vôtres, vous subirez promptement l'ascendant d'une conviction qui s'affirme avec une sincérité si complète.



Pour moi, je trouve un charme exquis aux chants tantôt graves, tantôt naïfs, tantôt émus et recueillis, tantôt passionnés et brûlants, de cette muse à la fois si humaine et si surhumaine, si vivante et si chaste, j'allais dire angélique.

Combien facilement l'on s'abandonne à rêver avec elle sous *la nef des hêtres séculaires*, contemplant quelque *coin de nature*, écoutant la *musique des abeilles* ou le *bruit de l'eau* ! Quelle joie encore de la suivre sur les sables de la plage, dans ses *promenades le long des flots*, admirant avec elle tantôt quelque *coucher de soleil* sur une *mer calme*, tantôt le paysage aride et sévère des *dunes blanchissantes* ! Quelle émotion mélancolique on éprouve à redire avec elle la *poésie de l'hiver*, ses *pluies et rafales*, décembre grelottant sous le *givre* et les *tombées de neige* !

Jamais paysage d'hiver fut-il rendu avec une émotion plus sentie que celui-ci que l'auteur intitule : *Le départ du château* et que je ne résiste pas au plaisir de transcrire ici ?

La saison maussade est venue...  
Déjà sur les bois dépouillés,  
Sur l'immense campagne nue  
Errent les vents froids et mouillés.

Le châtelain dès lors s'apprête  
A quitter la douce oasis  
Où la saison chaude l'arrête  
Dans des enchantements choisis.

Dans la chambre dont la fenêtre  
Était garnie artistement,  
Le soleil d'automne pénètre  
En liberté, mais tristement.

Une nudité régulière  
Apparaît aux murs désolés...  
Et les oiseaux de la volière, —  
Les enfants — se sont envolés!

Les premiers de tous ils font route  
Vers la ville où mourront leurs chants :  
Octobre a sonné le dérouté  
Des jeux par les bois et les champs.

Après ceux qui vont à l'étude  
Partent ceux qui vont aux plaisirs :  
Nous n'aimons point la solitude  
Avec ses austères loisirs.

Nous fuyons tous, mondains, poètes,  
Les champs par l'hiver effleurés...  
Mais dans les campagnes muettes,  
Vous, campagnards, vous demeurez!

Vous demeurez pour votre tâche  
Malgré les frimas qui viendront,  
Comme le lierre qui s'attache  
Et meurt fidèle à son vieux tronc.

Nous ne voulons de la nature,  
Oisifs, que son repos exquis :  
Vous prenez à la glèbe dure  
Des plaisirs par l'effort acquis.

Nous ne cherchons à la campagne  
Que les parfums et les chansons :  
La nature, votre compagne,  
Pour vous prépare les moissons!

Vous l'aimez, sans calcul infâme,  
De vos cœurs doucement ravis,  
Comme vous aimez votre femme  
Et comme vous aimez vos fils;

Vous l'aimez avec sa tristesse,  
Avec son front cinglé des vents,  
Pour sa divine robustesse,  
Qui fait celle de vos enfants.

C'est à vous d'être ses poètes,  
Vous qui vivez de son destin  
Et dans le deuil ou la joie êtes  
Les hôtes de son grand festin.

Si l'herbe moëlleuse et fleurie  
Arrête nos yeux et nos pas,  
Vous savez c'est qu'est la prairie,  
Bergers qui ne la quittez pas.

Si la forêt nous émerveille  
En versant le calme à nos fronts,  
Vous, dont le labeur la surveille,  
Vous la voyez mieux, bûcherons.

Si nous aimons le blé, fraîche herbe  
Se transformant avec lenteur  
Si nous aimons l'or de la gerbe,  
Étalant en paix sa splendeur,

Vous comprenez cette nature,  
Vous qui donnez à vos champs, pour  
Préparer la moisson future,  
Les sueurs de votre labour.

Si, lassés, nous allons repaître  
D'air pur nos cœurs fiévreux et fous  
Savourant un bonheur champêtre  
Plus vit, plus conscient que vous :

O campagnards, ô peuple austère,  
Vous restez — loin de la cité —  
Les simples amants de la terre,  
Grands par cette simplicité!

Et Dieu que l'âme humble et grande aime,  
 Dieu que le regard simple voit,  
 Met à vos fronts le diadème  
 Des mœurs pures et de la foi.

Le champ que vous gardez vous garde...  
 Habitants du sol affermé.  
 Pensif, le maître vous regarde  
 En quittant son château fermé.

N'est-ce pas un artiste et un poète véritable celui qui a de tels accents et de telles images pour rendre des pensées à la fois si nobles et si vraies?

Toute cette première partie du recueil, intitulée *Nature*, présente à chaque page des tableaux saisissants ou des réflexions grandes et belles.

Citons encore ce sonnet — un ravissant *Croquis de Décembre* — :

Sans ses tendres feuillages verts,  
 Sans son auréole jaunie,  
 Le bois souffre; de l'univers  
 C'est l'agonie....

Le vent dans les bosquets ouverts  
 Jette sa lugubre harmonie,  
 Le pâle soleil des hivers  
 Son ironie!

Mais pour remplacer fleurs et fruits  
 Secoués de l'arbre ou détruits  
 Quand l'hiver frappe,

Dans les grandes branches à jour  
 Des ramiers, habitants d'un jour  
 Pendent en grappe...

Et cet autre sonnet, *La halte*, que l'auteur donne comme conclusion à sa première partie et qui en est comme le résumé :

Que l'œuvre du Seigneur est forte!  
 Tout en elle : chaque saison :  
 Tout! — jusqu'à la nature morte —  
 A sa raison.

Quand l'hiver ayant clos ma porte,  
Ouvre et blanchit mon horizon,  
Son aspect solennel me porte  
A l'oraison...

C'est la halte — d'élan suivie —  
Suspendant le char de la vie  
Sur son essieu :

Et dans ce repos salutaire  
Je regarde obéir la terre  
Au doigt de Dieu!

C'est ainsi que le poète, après avoir promené ses regards parmi les innombrables merveilles de la nature créée, s'élève jusqu'au Créateur, la source intarissable de tous les bienfaits que l'homme reçoit et de toutes les beautés qu'il admire.



Comme je l'ai dit, la deuxième partie du volume est intitulée *Patrie*. Ce terme de la trilogie conçue par l'auteur est juste et bien placé; mais — il m'en permettra la remarque — cette partie du livre me paraît moins réussie que les autres.

Certes elle contient des descriptions ou des vues de villes qui sont dignes de Jean Casier, certes les beautés n'y sont pas rares, mais ce mot de *Patrie* évoquait des images plus grandes, des horizons plus larges et plus lumineux que le poète a négligés, bien qu'il eut été capable de les atteindre.

Il s'arrête à chanter le clocher natal avec les souvenirs si chers et si ineffaçables qui s'y attachent, et il semble oublier que la patrie n'est pas seulement cette paroisse ou cette cité, mais qu'elle est la terre conquise et labourée par les ancêtres, arrosée de leur sueur et de leur sang, terre libre et fière dont les annales des peuples redisent les gloires et les douleurs.

Notre histoire nationale cependant a des fastes assez riches et des récits assez nobles pour tenter le patriotisme d'un poète. Jean Casier s'y est essayé dans deux pièces : « le Bienheureux Charles-le-Bon » et « l'Université de Louvain ». Il y montre que de tels sujets peuvent l'inspirer heureusement et nous fait regretter d'autant plus qu'il ait si peu exploité cette veine.

Cette réserve faite, applaudissons des deux mains, par exemple à ce délicieux croquis de ville intitulé *Gand* :

Gand n'est point la ville moderne  
 Vulgaire et terne  
 Où rien n'arrête le regard :  
 Où l'homme devenu machine  
 Souffre, s'échine  
 Sans se reconforter par l'Art.

Gand n'est point la ville endormie  
 Où l'ombre amie  
 D'un passé merveilleux et pur  
 Vient seule, au sein de la paresse,  
 D'une caresse  
 Animer le présent obscur!

Gand est — entre la ville antique  
 Au front gothique  
 Et la monotone cité —  
 Un mélange de gloire ancienne  
 Fière et chrétienne  
 Et de moderne activité.

Regardez-là, sur l'on.le assise  
 Comme Venise,  
 Dans son fleuve et dans ses canaux  
 Mirer le long des quais sans nombre  
 Le massif sombre  
 De ses pignons originaux.... etc.





C'est dans la troisième partie, intitulée *Religion*, que Jean Casier a vraiment mis toute son âme. Sa muse, admiratrice passionnée de la nature, étroitement attachée au sol natal, est avant tout cependant profondément religieuse.

La présence de Dieu, l'atmosphère pieuse des sanctuaires, les fêtes de l'Eglise et leurs pompes, l'adoration et la prière, tels sont les sujets habituels de ses contemplations et de ses chants.

Tantôt le poète s'attarde à méditer le soir dans quelque temple désert, écoutant

Ce que dit à son cœur avide d'infini  
L'asile de paix dans son silence béni;

tantôt, entraîné par le rythme audacieux et sonore de l'ode, il chante :

« L'amour surnaturel, ceps que le Christ provigne! »

Ecoutez ces nobles accents, dignes d'un si grand sujet :

Je vous aime, Seigneur, source et fin de mon être :  
Vous êtes mon soleil, l'ardeur qui me pénètre,  
Ma joie et ma vigueur;  
Sans vous tout ici-bas est incomplet et vide :  
Seul vous pouvez combler l'abîme, étrange, avide  
Que l'on nomme le cœur.

. . . . .

J'aime cet univers où nous vivons une heure,  
Où nos corps, réclamant une étroite demeure,  
Dormiront quelques jours;  
J'aime — au delà des champs d'azur, des champs d'étoiles —  
Le ciel, cette maison qui s'entoure de voiles  
Mais nous attend toujours.

J'aime dans la vallée où l'humanité passe  
L'existence, chemin douloureux qui s'espace  
Des berceaux aux tombeaux :  
J'aime avec les lauriers réservés au plus sage  
La mort nous apportant comme un royal message  
Le décret du repos.

Ailleurs, en une série de *rondels pieux*, le poète célèbre les principaux mystères de l'année liturgique.

Lisez ce *Noël* naïf, et dites moi si le style et la manière des chantres religieux du moyen âge ont jamais été mieux reproduits — je pourrais dire retrouvés :

L'aimable et doux Emmanuel  
Espérance et salut du monde  
Astre en l'obscurité profonde  
Eclaire la nuit de Noël.

Sur la paille, roi d'Israël,  
Il incline sa tête blonde,  
L'aimable et doux Emmanuel,  
Espérance et salut du monde.

Il vient : son retour annuel  
Nous apporte une paix féconde  
Et de son regard pur il sonde  
Et guérit notre mal cruel,  
L'aimable et doux Emmanuel.

Dans cet ordre d'idées, reproduisons encore les premières strophes de la pièce que M. Casier a intitulée *Dies iræ* et dans laquelle il a su rendre avec un art étonnant le mouvement et le sens de cette prose sombre et majestueuse que l'Eglise chante aux heures de deuil :

O jour d'une ire profonde  
— Jour que l'œil inspiré sonde —  
Où Dieu détruira le monde !

Quel effroi se répandra  
Quand du ciel qui se fendra  
Notre Juge descendra... etc.

La pièce se poursuit ainsi, atteignant à travers les mille difficultés d'une telle transposition, l'impression d'horreur et de tristesse que l'hymne originale produit si profondément.

J'aimerais de citer encore bien des strophes et bien des vers dignes d'une mention spéciale : mais il faut se borner. D'ailleurs ce que j'ai donné suffira à inspirer à plus d'un lecteur, curieux d'art et de poésie, le désir de lire un livre dont j'ai tâché de faire connaître les caractères principaux.



Qu'on ne se méprenne point cependant sur la portée de l'éloge presque dépourvu de réserve que nous avons cru pouvoir décerner à cet ouvrage.

Nous avons dit — et c'est là à nos yeux le mérite dominant de ce volume — que Jean Casier se montre, sans respect humain et sans faiblesse, le serviteur consciencieux et fidèle de l'art véritable, marchant les yeux fixés au ciel, de l'art amoureux de la seule beauté digne de ce nom, celle que Platon définissait déjà la splendeur du Vrai. L'artiste s'est-il révélé à la hauteur d'une telle vocation ?

Certes, la distance est énorme entre notre pauvre voix humaine, nos moyens si imparfaits, notre élan si court et le modèle sublime qui leur est proposé. C'est pourquoi nous dirons à ce poète soucieux de la perfection et de la dignité de son art : courage ! c'est la contemplation assidue, c'est l'effort opiniâtre, c'est le travail sans cesse recommencé qui doivent imprimer à votre œuvre une ressemblance chaque jour plus parfaite avec son idéal. Le labeur quotidien effacera les taches où la débilité humaine se montre avec ses ombres et ses défauts ; l'exercice de chaque jour rendra votre main plus habile au maniement de son outil ; il vous donnera de sentir de moins en moins — amère douleur de l'artiste — le procédé infidèle, l'instrument rebelle à l'inspiration.

C'est de tout cœur et sans arrière-pensée que nous applaudissons à vos premiers et déjà remarquables essais : mais que nos applaudissements n'aient d'autre résultat que de vous faire désirer une perfection plus haute et plus éclatante, celle qui conquerra non seulement le suffrage de vos amis, mais encore les acclamations plus avarés de la foule des indifférents.

Ou plutôt — car le succès est éphémère et la gloire même n'est qu'une satisfaction frivole — que votre œuvre s'épurant chaque jour devienne plus digne ainsi et plus capable d'accomplir la mission d'enseignement et de moralisation à laquelle vous la destinez.

C'est à ce prix, poète, que vous pourrez illustrer la poésie, c'est à ce prix, chrétien, que vous pourrez bien mériter de la Religion, c'est à ce prix, poète chrétien, que vous pourrez produire une œuvre vraiment belle, qui soit en même temps et à tous les points de vue, une bonne œuvre.

JANSSENS DE BISTHOVEN.







## VITRAIL.

A Mademoiselle ELISABETH WEMSAËL.

**I**N crépuscule d'or baigne le sanctuaire.

Dans la nef où s'inscrit l'orgueil obituaire  
Des châsses, les Prélats d'ivoire et de granit  
Joignent leurs mains que fit un dévot statuaire.

Tenant la crosse avec le *sigillum* béni,  
Les Anges éplorés se voilent de leurs ailes  
Près des enfeus royaux dont l'albâtre jaunit.

Sur des coussins de marbre noir, les Dames  
S'agenouillent, un long rosaire entre leurs doigts,  
Blondes, parmi les Lis, Amour, que tu cisèles :

Ce pendant que, le front cerné d'amicts étroits  
Et susurrant une oraison mélancolique,  
Des Moines sont pâmés à l'ombre de la Croix.

Un soir de flamme et d'or hante la basilique,  
Ravivant les émaux ternis et les couleurs  
Ancestrales de l'édifice catholique.

Et soudain cuivre, azur, pourpre chère aux douleurs,  
— Le vitrail que nul art terrestre ne profane  
Jette sur le parvis d'incandescentes fleurs.

Car l'ensoleillement du coucher diaphane,  
Dans l'ogive où s'exalte un merveilleux concept,  
Intègre des lueurs d'ambre et de cymophane.

Les douze Apôtres, les cinq Prophètes, les sept  
Sages appuyés sur les Vertus cardinales,  
Se profilent en la rosace du transept.

Améthystes! Bérlys! Sardoines! Virginales  
Emeraudes, au front chenu des Confesseurs  
Montrant le Livre où sont inscrites leurs annales.

Les Martyrs en surplis d'écarlate, les sœurs  
Marthe et Marie aux pieds du Maître qui s'incline  
Et le vol blanc des Séraphins intercesseurs.

Bernard dans les vallons, Benoît sur la colline,  
Les Sibylles qu'Arnaud de Moles attesta  
Près du Roi Christ féru du coup de javeline.

Et plus haut, en plein ciel, un chœur d'enfants porte à  
Notre-Dame, sur le vélin des banderoles,  
Ces mots d'amour : « *Ave, felix cœli Porta!* »

Telle, incarnant aux yeux les divines paroles,  
Chaque verrière dans l'or mystique reluit,  
Comme un jardin semé d'aveuglantes corolles.

Mais l'ombre gagne et le vain prestige s'enfuit  
Et les arceaux quittés n'ont plus de fleurs écloses  
Pour les répandre sur la robe de la Nuit :

La sacrilège Nuit par qui meurent les Roses.

LAURENT TAILHADE.





## LE SOIR DES MORTES.

**L**ORSQUE la cloche monotone  
Jette sa note triste au vent,  
Sous le ciel morne de l'Automne  
Je songe et pleure bien souvent.

Dans les brouillards du soir qui tombe  
Quand le glas fend l'obscurité,  
Les morts s'éveillent dans leur tombe  
Pour revoir ce qu'ils ont quitté;

Et dans l'air vague de Novembre  
Quand je médite, triste et seul,  
Deux ombres glissent dans ma chambre  
Blanches dans leur flottant linceul :

L'une qui souvent est venue  
Sécher mes pleurs sous ses baisers,  
L'autre que je n'ai pas connue  
Mais qui me tend ses bras glacés.

O ma mère, mon bien suprême,  
Tendre amour que Dieu m'a repris!  
O mère de celle que j'aime!  
O cœurs que la mort a meurtris!

Mortes que j'aurais tant aimées  
Et dont mon cœur porte le deuil,  
Je ne vous vois qu'inanimées  
Dans les voiles froids du cercueil.



Pourtant, malgré la bise et l'ombre,  
Malgré le long suaire blanc,  
Vous illuminez ma nuit sombre,  
Vous apaisez mon cœur brûlant :

Et lorsque, la tête penchée,  
Je m'efforce de réunir  
Chaque pauvre feuille arrachée  
De l'arbre vert du Souvenir,

Soudain, je sens sur mon front pâle  
Comme deux lèvres se poser,  
Deux lèvres pures, d'où s'exhale  
La douceur d'un double baiser.

Alors, malgré le glas qui sonne,  
Malgré le vent aux cris fiévreux,  
Malgré le soir triste d'Automne,  
Je tressaille, — et me sens heureux.

GEORGE LEMAÎTRE.

*2 Novembre.*





## CHRONIQUE PARISIENNE.

**D**ONNONS avant leur disparition quelques coups d'œil aux œuvres d'art des sections étrangères. Les américains sont très forts. Ils sont venus chez nous apprendre les arts et ils ont pris beaucoup de nos qualités. Je citerai M. SARGENT, qui rappelle Velasquez dont il a le faire; M. DANNAT qui procède de Ribera; M. HENRY MOSLER, qui est représenté par son admirable « Retour » du musée de Luxembourg; Lord EDWIN WEECKS dont les souvenirs de l'Inde sont des merveilles de coloris; M. VAIL (EUG.) un des premiers peintres de marine; M. J. STEWART, le peintre des élégantes mondaines; M<sup>lle</sup> ANNA KLUMPKE, une portraitiste d'un incomparable talent; M. HOWE, le Troyon des Etats-Unis; M. BRIDGMAN, l'habile peintre de l'Algérie. Je continuerai en parlant de M. HITCHCOCK dont l'Annonciation est une adorable vision de la Vierge dans un champ de lis. Le Portugal a pour le représenter M. SOUZA-PINTO qui a de la couleur et du relief. La Turquie a un bon artiste M. ZAKARIAN, qui peint la nature-morte comme un Chardin; la Roumanie un portraitiste de talent M. MIREA; la Grèce, M. RALLI, un peintre élégant et sentimental; le Venezuela, M. MICHELONA, un peintre dramatique. La Suisse a fait des progrès artistiques depuis 1878. Elle a de grands artistes maintenant pour la représenter. Voici M. BURNAND dont les animaux rappellent le faire de Brascassat. Le profil de la mère de l'artiste est aussi joli qu'un Clouet. M<sup>lle</sup> LOUISE BRESLAU a éminemment de talent. M. BAUD-BOVY est le peintre de la grande lumière. M. JULES GIRARDET est le peintre ému de la Chouannerie. M. CHARLES GIRON est représenté par de bien beaux portraits. Dans la section de gravure je retrouve de belles eaux-fortes de M. EUGÈNE BURNAND et un beau « Retour de la fête » de M. PAUL GIRARDET. Pour la Pologne, je mentionnerai le portrait si brillamment enlevé par M<sup>lle</sup> ANNA BILINSKA. Les œuvres exposées dans la section suédoise montrent une tendance marquée vers l'école du plein air. Je citerai M. ZORN qui a de charmants et fins pastels; M. TEGERSTROM, qui a fait le *Soir au village*; M<sup>me</sup> THORELL, un excellent portrait de jeune fille; M. SCHULTZBERG, un paysage de neige et de glace; M<sup>me</sup> HANNA PAULI-HIRSCH, un ravissant portrait de jeune fille en première communiant;

M. CARL NORDSTROM, qui s'attache un peu trop au genre de M. Claude Monet, mais fait large et puissant; M<sup>lle</sup> Eva Bonnier, *Reflet en bleu*, un malade écoutant la lecture; M. OSCAR BJORCK, un bon portrait d'homme; M. RICHARD BERGH, de bons portraits et de bons paysages. M<sup>lle</sup> ELISABETH KEYSER dont le « Portrait de ma mère » est une merveille; M<sup>lle</sup> INGELBORG WESTFELT qui a de délicieux pastels; M. HAGBORG, à la fois peintre de marines, de paysages, de genre et dont plusieurs œuvres sont dignes d'un musée; M. FORSBERG dont la gravure a popularisé la « Fin d'un Héros » toute dramatique et d'une belle composition.

Les peintres de la Norvège forment une école essentiellement naturaliste et aimant la couleur. Ils nous donnent des œuvres remarquables sans efforts. Mentionnons M. OTTO SINDING dont l'« Été en Norvège » est une merveille au point de vue de la lumière; M. GRIMELUND avec ses belles vues d'Anvers; M. J. WENTZEL avec une scène d'intérieur qui est un chef-d'œuvre; M. HEYERDAHL avec son admirable « Fille aux Fraises »; M. ELIFF-PETERSSEN dont le splendide portrait de vieille femme rappelle les maîtres flamands du XVI<sup>e</sup> siècle. L'Italie nous donne des artistes amoureux du fini, du joli, de la grâce maniérée, de la couleur. Citons M. TORELLO ANCILLOTTI, à la fois peintre de genre élégant, portraitiste charmant et paysagiste; M. BOLDINI, un délicieux coloriste; CESARE DETTI où tout éclate en tons harmonieux; MARCIETTI le charmant peintre des scènes du XV<sup>e</sup> siècle; C. MACCARI dont les Dessins pour les fresques décoratives de la salle du Sénat à Rome sont des merveilles dignes d'un musée. L'Angleterre a de grands peintres et de splendides aquarellistes. Chez eux la peinture est surtout sentimentale, fine, pleine de délicatesse. Mentionnons : M. HERKOMER, un portraitiste hors ligne; ALMA-TADEMA, le peintre de l'antiquité; MILLAIS, le grand maître de l'art en Angleterre; M. FREDERIC LEIGHTON, un peintre poète; KATE GREEWAY, dont les dessins pour illustrations sont des merveilles.

L'Espagne a des maîtres qui sont toujours amoureux de la couleur. Dans ce pays aimé du soleil la couleur a pour les artistes un charme tout spécial. Voyez les admirables paysages de Rico, ces études de MÉLIDA; ces scènes si vivantes et si jolies d'ARANDA. Signalons encore M. CASANOVA Y ESTORACH, dont « l'arrivée de l'Empereur Charles-Quint au monastère de S' Just » est un grand tableau d'histoire d'une admirable composition et digne d'un musée; M. RAIMONDO DE MADRAZO, le peintre portraitiste de l'Espagne. Le Danemark nous a fourni des artistes qui copient la nature avec une réalité saisissante tels que MM. KROYER, JOHANNES. L'Autriche-Hongrie a à son avoir MUNKACSY, si connu avec son « Christ devant Pilate »; ALFRED HYNAL, un délicieux décorateur; EDMOND CHARLEMONT, le Meissonnier de l'Autriche; WERTHEIMER, le peintre de lions dont « le baiser de la Sirène » est un chef-d'œuvre. L'Alle-

magne a à son avoir un grand maître, M. F. KARL VON UHDE, dont la « Cène » est connue comme un chef-d'œuvre; — citons encore M. GOTTHARD KUEHL, un coloriste de premier ordre; KARL VON STELTEN, un charmant peintre de genre; WILHEM TEIBL, le peintre des paysages, aussi grand portraitiste; MAX SILBERMANN, dont les six tableaux montrent son magnifique talent dans toute son ampleur.

Quant à la France, on sait qu'elle est hors de pair. Merveilleuse a été son exposition centennale. C'est là qu'on a pu admirer les œuvres froides et sévères mais d'un si beau dessin de DAVID et de son école, les superbes dessins d'INGRES, les splendides paysages de TH. ROUSSEAU, DUPRÉ, CHINTREUIL; les MILLET; les animaux de TROYON, de BRASCASSAT; les VERNET, les DELECROIX si étonnants de fougue et de couleur. Et pour la période décennale que de merveilles. Quel malheur et quelle bêtise par exemple qu'on ait osé exposer en place d'honneur les œuvres de MANET où il n'y a ni dessin, ni couleur, ni sentiment. Était-ce pour pouvoir exposer en bellevue le détestable et affreux portrait de M. ANTONIN PROUST? Mais à côté de ces quelques ordures que de merveilleuses choses. Il faudrait deux volumes pour en parler. Je serai obligé de faire un choix dans le grand nombre et de ne parler que de quelques uns : M. HENNER qui avec son Christ, ses nymphes, semble un Corrège égaré parmi nous; M. EMILE LÉVY, un représentant de la grâce dont il faut louer les portraits de Barbey d'Aureville et de M. Anat. Nivière; M. WENKER, le peintre de la femme qui a fait aussi une splendide composition artistique; M. J.-J. WEERTS avec son « exorcisme » et ses toiles religieuses, superbes de sentiment, de dessin et de composition; M. VAYSON avec ses animaux et ses paysages qui le classent comme un grand maître; M. KREYDER avec ses fleurs si fraîches, ses fruits si appétissants; M. BERTHELON avec ses marines si vivement enlevées; M. GEOFROY avec ses délicieux bambins et sa scène navrante de misère; M. J. BAIL avec ses bibelots si bien brossés; M. HONORÉ UMBRIGHT avec son beau souvenir de Lorraine qui annonce un maître peintre, coloriste de premier ordre; MM. ALLONGÉ et LHERMITTE avec leurs délicieux fusains. M. ARMAND-DUMARESQ représenté par une belle charge de dragons (de ce peintre militaire, on a pu voir au ministère de la guerre un grand nombre de reproductions de types militaires); M. APPIAN dont le « matin brumeux » est un merveilleux paysage; M. ANDRÉ BROUILLET, un maître qui a exposé la leçon clinique à la Salpêtrière, tableau qui est devenu populaire et les superbes portraits de mes confrères MM. De Fourcaud et Paul Mantz; M. DAGNAN-BOUVERET qui a plusieurs chef-d'œuvres « le pain bénit, la Vierge, le Pardon »; M. GUSTAVE COURTOIS un dessinateur élégant, qui signe de beaux portraits; ED. DETAILLE, le peintre militaire auquel la foule fait toujours fête; M. FRANÇAIS avec ses admirables paysages classiques, d'un si grand style;

M. HENRI PILLE avec un joli portrait du peintre Vayson; M. SCHULLER (J. C.) avec ses Fleurs d'été d'un si bon dessin et d'un coloris hors ligne; M. PAUL SCHMITT dont le « vieux chemin des Moulins » montre un paysagiste de premier ordre; M. SURAND avec ses « mercenaires de Carthage », toile émouvante; M. J.-E. SAINTIN, le peintre de la grâce; M. CH. THOMAS qui se montre grand peintre de fleurs.

Je ne parlerai des toiles de MEISSONIER que pour mémoire, sa gloire est universelle. Dans la classe 2 je signalerai les beaux pastels de M. J. IWILL, les porcelaines si fines et délicates de M<sup>me</sup> HORTENSE RICHARD, les aquarelles de M. ROUX. La gravure française tient toujours un grande place malgré les nombreux procédés de reproduction. Citons : les glaneuses d'après Millet, par M. Damman; les admirables eaux fortes, chefs-d'œuvre d'après Corot de M. THÉOPHILE CLAUVEL; celles d'après les maîtres anglais par un maître M. BRUNET-DEBAINES; les deux lithographies le maréchal Prim et Agar et Ismaël par M. ALF. BARUET; les gravures d'archéologie hardiment enlevées par M. VAUCANU. La sculpture française brille du plus vif éclat. C'est elle qui tient le premier rang ici avec MM. AIZELIN, BARRIAS, AUBÉ, CLAPU, CAIN (le sculpteur animalier), CHAPLAIN, PAUL DUBOIS, TIENNET, AIMÉ MILLET, LEROUX, MOROIE, THOMAS, RÉNÉ de S<sup>t</sup> MARCEAU. M. EUGÈNE GUILLAUME jette un vif éclat avec son mariage romain, Andromaque, sculptures dignes de l'antique et ses bustes superbes de Francis Buloz, Prince Napoléon, etc.

A côté du palais des Beaux-arts se trouve le pavillon des aquarellistes. On peut y juger la différence qu'il y a entre les aquarellistes français et les aquarellistes anglais. Les aquarellistes anglais ont pour eux l'habileté de faire, la note sentimentale, les aquarellistes français ont pour eux le charme, la grâce, l'esprit primesautier, l'éclat de la couleur. Témoins les brillantes aquarelles signées MADELEINE LEMAIRE. DUBUFFE, DETAILLE, WORMS, HEILBUT, FRANÇOIS, etc.

FRANÇOIS BOURNAND.





## BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau choix de Compositions françaises. Sujets et Modèles. 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> série; 2 vol. Paris, Baltenweck. — Avignon, Seguin; 1888. — Prix : 6 fr.

VOICI un livre, que le titre range déjà dans une catégorie bien déterminée; la vraie originalité de l'ouvrage ne s'y trouve cependant pas indiquée. Le lecteur s'attend à des compositions, signées par des écrivains de renom, et à des canevas de ces mêmes morceaux. Il est surpris de ne trouver que des devoirs d'élèves, avec l'indication rapide — trop rapide peut-être — des sujets développés. L'auteur a pris soin de conserver aux travaux des jeunes gens leur cachet propre, et ce qu'il appelle : *les défauts du jeune âge*. Voisins de la fraîcheur et de la grâce, ces défauts ne déparent cependant point l'ensemble du recueil.

On ne peut douter, que le titre de *Souvenirs littéraires* n'eût mieux reflété le contenu du livre. Pour qui se place au point de vue littéraire et pédagogique, les vrais *modèles* ne se trouvent ordinairement pas chez les commençants. Cette substitution de titre marquerait mieux d'ailleurs la portée de l'ouvrage. Il s'adresse, nous semble-t-il, aux anciens élèves plus qu'à ceux qui fréquentent encore les cours; ce sont des souvenirs agréables, des essais fructueux sans doute, mais qui n'atteignent pas encore la perfection des grands maîtres.

Est-ce à dire que les professeurs n'y rencontreront pas des sujets variés, des idées fécondes, souvent même de véritables inspirations? Certes, non! Le choix est très riche, et toujours il vise à développer dans les jeunes esprits l'amour du vrai, du grand et du beau. Les sujets religieux et les sujets patriotiques, l'histoire sacrée comme l'histoire profane y fournissent leur appoint. Parmi les saints, on distingue surtout les patrons de la jeunesse. On voit apparaître dans le même éclat que les héros, les victimes

d'un malheur immérité, tels que les Polonais et les zouaves pontificaux. C'est la condamnation du trop fameux principe : *La force prime le droit*.

Faut-il approuver l'exclusion absolue des sujets tirés de l'antiquité classique? Nous ne le pensons pas. Un choix judicieux peut tirer une morale très pure de cette histoire, qui d'ordinaire est assez présente à l'esprit de l'élève.

Une dernière remarque. Le groupement des matières réunit les travaux qui se rattachent à une idée principale. Un petit tableau, indiquant chaque fois l'enchaînement et la subordination des différents sujets aurait augmenté la valeur pratique de l'ouvrage.

L'exécution typographique est très soignée.

C. H.



Vices Rédhibitoires, *commentaire de la loi du 25 Août 1885*. — EUGÈNE DIJON.

**C**ETTE publication, — dit l'auteur dans une note au lecteur, — est simplement destinée à servir de manuel pratique à ceux qui, par leur profession doivent observer ou pratiquer la loi du 25 Août 1885 ». Et conformément à son intention, il condense en trente pages le texte de la loi, quelques extraits des discussions parlementaires, la solution des principales difficultés d'application et un état de la jurisprudence. Concis dans la forme, clair dans sa rédaction, pratique dans sa méthode, ce guide est précieux pour celui qui veut rapidement se mettre au courant de la matière, pour celui qui à l'instant cherche à éclaircir un point de droit ou de procédure. A ceux qui désirent une étude plus approfondie reste toujours le remarquable *Traité de Monsieur Van Alleynes*. Cette brochure est faite pour ceux que le temps presse, et en matière de Vices Rédhibitoires on sait combien il en est.

W.



L'exploitation caféière au Brésil, par H. VAN DE PUTTE et LADISLAS D'ALMÉIDA. — Gand, Siffer, 1889.  
— Prix : 1 fr.

**V**an de Putte, notre concitoyen qui a passé 3 ans au Brésil, et M. Ladislas d'Alméida, un brésilien avocat à Gand, ont bien fait d'étudier ensemble cette exploitation si importante du café, et de livrer au public le résultat de leurs recherches. La conclusion de leur intéressante et lucide

brochure est que non seulement le Brésil est par excellence le pays du café, mais que cette industrie doit devenir le moyen de coloniser le Brésil d'une manière vraiment avantageuse et pour les anciens habitants et pour les immigrants européens.

Nous recommandons vivement la brochure de MM. Hubert Van de Putte et L. d'Alméida à ceux — de plus en plus nombreux grâce à Dieu — qui comprennent que l'émigration est une nécessité de premier ordre pour notre pays trop peuplé. - J. C.



Tracts populaires. publiés sous la direction de P. LIMBOURG, rédacteur en chef de la « Gazette du Peuple » de Verviers. N° 2 : le Père Mathew, l'apôtre de la Tempérance. N° 3 : Maximilien Robespierre.

**F**XCELLENT moyen d'instruire et de moraliser le peuple que ces tracts à bon marché (6 cent. l'exempl., 5 fr. le cent), si attrayants avec leur jolie couverture rose ornée d'un portrait, et rédigés avec tant de clarté, de simplicité, de chaleur. Les œuvres catholiques les distribueront volontiers, et le peuple qui sait apprécier la nourriture intellectuelle qu'une main chrétienne et désintéressée lui offre leur fera bon accueil. Les ouvriers d'ailleurs achètent aujourd'hui de quoi lire et ils paieront certes avec autant de plaisir la petite brochure qui se conserve que le journal destiné à disparaître.

La série des Tracts populaires sous la direction de notre intelligent et dévoué confrère P. Limbourg avait été fort heureusement commencée par la figure de Dom Bosco, le héros de la charité. Elle se continue aujourd'hui par le P. Mathew, l'apôtre de la Tempérance en Irlande, en Angleterre, en Amérique : la naissance récente des sociétés de tempérance dans notre pays donne à ce tract une actualité toute spéciale. Et voici s'ouvrir la galerie des héros de la révolution : c'est M. Pierre Limbourg lui-même qui a pris la plume pour nous tracer, par un net exposé où les faits sont des arguments et de l'éloquence, le portrait et l'histoire de Maximilien Robespierre. J. C.



Journal de FIDUS, 2<sup>e</sup> vol. — Paris, Albert Savine, 1889.

**I**l me faut signaler le nouveau beau livre de FIDUS, le 2<sup>e</sup> volume de son *Journal*, consacré surtout à la *Capitulation* de Paris et à ces jours sombres de la *Commune*. On sait que FIDUS n'est autre que M. EUGÈNE LOUDON, le brillant rédacteur en chef de la *Revue du monde catholique*. Que de pages brillantes



dans ce second volume, que d'appréciations justes, que de réflexions empreintes du patriotisme le plus pur. Nous qui avons été témoin de la Commune nous ne pouvons qu'approuver le langage de Fidus. Il faudrait citer des pages entières de cette publication, mais cela ne vaudrait jamais sa lecture, car il faut lire ce livre aussi passionnant qu'un roman, aussi intéressant qu'un livre d'érudition et qui est en fait un de nos beaux livres d'histoire.

FRANÇOIS BOURNAND.



L'Agonie d'une Société, par MM. HAMON et BACHOT.  
Paris, Albert Savine; 1889.



N connaît l'écrivain de race qui a nom EDOUARD DRUMONT, qui a signé ces beaux livres qui s'appellent *La France Juive* et la *Fin d'un monde* et dont on attend avec impatience le nouveau qui sera intitulé la *Dernière Bataille*.

M. Drumont vient de fonder une ligue *anti-sémitique* (1) et le manifeste qui est aussi signé de JACQUES DE BIEZ donne tout un véritable programme social et politique. — La campagne anti-sémitique semble vouloir entrer maintenant dans une voie active. — Plusieurs écrivains commencent à se lancer sur les traces de Drumont. Voici un livre qui vient de paraître et qui, nous l'espérons, aura du succès. Il est intitulé *l'Agonie d'une Société* et a pour auteurs MM. HAMON et BACHOT.

Dans cette œuvre saisissante, violente et passionnée les auteurs nous montrent l'agonie, la pourriture d'une société en décomposition grâce aux Juifs et aux Francs-maçons. Il faut lire ces pages vibrantes de passion, toutes documentées, remplies de citations de faits écoeürants qu'on est étonné de voir se passer en France en pleine année du centenaire. Nous espérons d'ailleurs voir ces livres suivis de quelques autres. (2)

F. B.

(1) Siège social, 48, rue Lepic à Paris.

(2) Il faut annoncer l'apparition prochaine de deux livres à sensation *la Ménagerie Politique* par M. LÉO TAXIL et *le Clergé sous la 3<sup>e</sup> République* par notre collaborateur FRANÇOIS BOURNAND.

N. D. L. R.







1889

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

BRUXELLES

PARIS

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

ED. BALTENWECK

rue Treurenberg, 8

rue du Vieux Colombier, 12

1889

6<sup>e</sup> année. — N<sup>o</sup> 12. — 15 Décembre.

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

paraît le 15 de chaque mois  
par livraisons de 100 pages au moins

Prix de l'abonnement { Belgique : 10 francs.  
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour le premier semestre de 1890 :  
Belgique 5 fr.; Union postale 6 fr.

Un numéro : Belgique : 1 fr.; Union postale : 1,25 fr.

## COMITÉ DE RÉDACTION.

M. le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, président;  
M. JEAN CASIER, secrétaire; MM. HERMAN DE BAETS;  
GÉRARD COOREMAN; le B<sup>on</sup> H. DELLA FAILLE D'HUYSSÉ;  
JANSSENS DE BISTHOVEN; RAYMOND DE KERCHOVE;  
ALBERT SOLVYNS; le Comte FRÉDÉRIC VAN DEN STEEN  
DE JEHAY.

Ce comité dirige la revue — sans prendre toutefois  
la responsabilité des opinions émises dans chaque article.  
Une grande latitude est laissée aux collaborateurs, pourvu  
qu'ils respectent le dogme catholique et la morale.

La correspondance et les manuscrits doivent être adressés  
soit à M. le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, place S<sup>t</sup> Martin,  
Bruges, soit à M. JEAN CASIER, rue des Rémouleurs, 89, Gand,  
ou à M<sup>r</sup> A. SIFFER, rue Haut-Port, 54, Gand.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires parviendront  
à la rédaction.

**AVIS.** — L'administration de la revue désire racheter au  
prix de 2 fr. certaines livraisons isolées des années précédentes,  
notamment celle de Mai 1888. — Elle prie les personnes qui  
ont reçu dans le courant de la présente année des numéros à  
l'examen et qui ne se sont pas abonnées, de vouloir bien retourner  
ces numéros.

**A lire** aux prochains numéros du « Magasin » : une théorie  
du Beau, par le R. P. VAN TRICHT; une conférence de M. G. VER-  
SPEYEN; les nouvelles primées et mentionnées en notre concours  
(dont le résultat sera publié le 15 janvier); une étude sur « le Duel »  
par M. J. NOSENT, professeur à l'Université de Gand; un article  
sur « Jules Simon », par M. A. GODDYN; « les Lettres Tournaisiennes  
au Moyen-Age », par M. J. HOYOIS; « l'Idée religieuse en Chine »,  
par M. L. DE BACKER; « Evêques-Artistes » (M<sup>gr</sup> Dulansky et  
M<sup>gr</sup> Strossmayer), par M. WILLIAM RITTER; des poésies russes  
de M. l'abbé HOORNAERT; des chroniques littéraires et artistiques  
régulières de Belgique et de France; etc., etc.



## LE BONHEUR.

**L**y a quelque vingt ans, Mgr Mermillod prêcha dans la cathédrale de Gand une série de conférences, qui attirèrent autour de la chaire de St Bavon un auditoire de jour en jour plus charmé.

Adolescent à cette époque déjà lointaine, je fus émerveillé des accents de l'orateur, et transporté de l'enthousiasme que le premier éveil de l'intelligence du beau allume dans le cœur. Après vingt ans, il me semble éprouver encore quelques-unes des émotions que, perdu dans la foule, je ressentis sous les voûtes du temple, et, en méditant sur le sujet de cette causerie, j'ai eu le ressouvenir d'une impression que j'ai partagée, j'imagine, avec tout l'auditoire de Mgr Mermillod.

L'éloquent évêque parlait ce jour-là du bonheur. Il avait esquissé à grands traits les vicissitudes qui ballottent l'humanité entre des félicités douteuses et des revers cruels; il dépeignait la fragilité de nos bonheurs avec des couleurs de troublante énergie, quand tout-à-coup il provoqua comme un frémissement dans l'immense auditoire suspendu à ses lèvres.

Le ciel était couvert de nuages, la vaste église plongée dans cette demi-obscurité qui favorise si puissamment les émotions; soudain, un coup de vent déchire le rideau de brume, et, rapide comme l'éclair, un rayon de soleil

glisse du chœur de la cathédrale jusqu'au portail : « Le bonheur, » s'écrie aussitôt l'orateur, « le bonheur c'est ce rayon qui est venu, furtif, illuminer un moment vos fronts, et qui a disparu sans y laisser une trace de sa rapide caresse ; vos yeux en sont encore éblouis et déjà il n'est plus ! »

C'est à ce rayon éphémère, c'est au bonheur, que je veux consacrer ces pages, avec la conviction, avec l'illusion peut-être, que sans pouvoir saisir ce fugitif et l'attacher sur son front, comme l'auréole lumineuse du voyage de la vie, il est possible à l'homme de lui arracher une étincelle, et d'en conserver la tremblante lueur à travers les ténèbres et les tempêtes d'ici-bas.



Illusion peut-être, ai-je dit.

N'est-ce pas, en effet, une illusion de croire à la possibilité du bonheur ?

Ne le faudrait-il pas penser en écoutant ce que j'appellerai les prophètes de malheur, les historiens, les poètes et les théoriciens du pessimisme ?

Le pessimisme est bien vieux.

Sans remonter au déluge — époque grosse de malheur, assurément, -- prêtons un instant l'oreille aux échos de la Rome antique, de la Rome des Césars. Rappelons-nous l'état des esprits dans cette société si raffinée. Partout règne une tristesse profonde dont nous rencontrons à chaque pas l'expression.

Le comte de Champagne nous esquisse à merveille situation ; permettez-moi de lui emprunter quelques traits.

« Dans la Rome néronienne, la tristesse fut plus manifeste que jamais, parce que plus que jamais la

corruption fut profonde. Le peuple ne cesse de blasphémer ses dieux. Les sages et les rhéteurs ne quittent pas le ton d'une déclamation lamentable et désespérée. Pline, Lucain, Perse, Sénèque lui-même (quoique par intervalles un autre jour l'éclaire), sont des misanthropes désolants, sinon désolés. Malgré des adulations emphatiques et un enthousiasme de commande, il est assez clair qu'à la vue de cette tache immense, qui s'était peu à peu étendue pour le corrompre sur tout ce que l'homme respectait, de cette dégradation simultanée de la religion, de la patrie, de la famille, du génie, de cette triple et croissante misère du corps, de l'âme, de l'intelligence, l'esprit humain se laissait profondément dévorer par cette « tristesse du siècle qui produit la mort ».

« Le fatalisme, la plus triste des doctrines humaines, faisait encore baisser davantage la tête de l'homme sous ce chagrin irrémédiable, en lui montrant dans cette décadence l'effet d'une puissance invincible et inexorable. Le fatalisme, qui exclut à la fois deux grands remèdes, la résignation et l'espérance, produisait avec l'ignorance de Dieu la haine des hommes : ne sachant pas expliquer par la Providence les misères de l'humanité, on ne connaissait rien de mieux que de railler l'humanité sur ses misères. Ce n'est que 1.700 ans plus tard, chez les fatalistes du dernier siècle, que l'on retrouvera quelque chose comme ce mépris insultant pour la race humaine, cette misanthropie sans morale, cette recherche faite sans pitié et sans sympathie de toutes les plaies de notre nature, pour y verser, en haine de Dieu, le poison de la raillerie. »

Aussi « le suicide était devenu le dernier mot de l'antiquité, le seul emploi qui restât de l'énergie humaine incapable de tout autre courage, le seul remède que



la philosophie sût proposer à l'humanité désormais sans force, sans vertu, sans espérance. Tout est là, dans cette dernière, cette inévitable, cette dégradante conclusion. — Le genre humain n'a conscience de lui-même que pour se désespérer et maudire ses dieux... »

De vrai, le bonheur n'était pas contemporain de cette époque de tristesse noire et de suicide. Où le trouverons-nous dans le cours des siècles? On parle souvent du bon vieux temps, de ce certain temps qui, à ce qu'il paraît, voyait régner sur terre la paix et la félicité. A quelles années de l'histoire de l'humanité faut-il placer ce temps? Les traités classiques qui poussent la science et la précision, jusqu'à marquer l'année, sinon le jour, où l'antiquité a fait place au moyen-âge, le moyen-âge aux temps modernes, et ceux-ci à l'époque contemporaine, ces traités ne fixent nulle part, pas même à un siècle près, les limites du bon vieux temps. Quand a-t-il commencé, quand a-t-il fini, ce temps si charmant? A-t-il régné dans le monde entier, ou fut-il le privilège enchanteur de quelque coin de terre favorisé du ciel? Et qu'est-ce donc qui faisait le bonheur des hommes d'alors? Il serait assurément précieux de l'apprendre. Toujours est-il que le bon vieux temps ne date pas de l'époque lugubre des Plin et des Lucain.

D'après M. de Champagny ce n'est que 1700 ans après les philosophes du pessimisme antique et païen, chez les fatalistes du dernier siècle, que l'on retrouve la même misanthropie sans morale et sans pitié. Dans un sens rigoureux, l'historien des Césars et des Antonins a peut-être raison. Mais il n'a certes pas entendu prétendre que de Lucain à Voltaire a régné ce « bon vieux temps » dont tout le monde parle avec regret, regret hypocrite, il est vrai, car il n'est homme sans doute qui ne préfère vivre au temps actuel, quelqu'il

soit, que *d'avoir vécu* il y deux ou trois cents ans, et d'être mort comme feu le bon vieux temps.

Après cela, et à coup sûr, chez les philosophes du dix-huitième siècle on retrouve cette recherche railleuse des plaies de l'humanité et ces théories de désespoir, qui faisaient le fonds de la sagesse païenne.

Voltaire, travaillant à l'*Essai sur les mœurs*, écrit à d'Argental, à propos de ce livre : « c'est une esquisse, une peinture des misères, des sottises et des atrocités humaines, depuis l'illustre brigand Charlemagne, surnommé le saint, jusqu'à nos ridicules jours. » Une autre fois, il écrit qu'avec son livre on « parcourt les Petites-Maisons de l'univers ». On y apprend « jusqu'à quel point le genre humain est sot, méchant et fou ». Les Français y peuvent voir qu'ils n'ont été que des « imbéciles et des barbares pendant douze cents ans », que « des polissons en tout genre », qu'une « race de singes » dans laquelle il s'est rencontré à peine quelques hommes.

Il ne faut évidemment pas compter sur la moindre bribe de bonheur, quand on est condamné à vivre dans un si déplorable milieu. Quel supplice pour l'homme de demeurer avec ses semblables, des criminels et des fous ! Je n'ai pas besoin d'ajouter que Voltaire prive l'humanité des ressources de l'espérance en une vie meilleure, et en la bonté d'un Dieu de miséricorde infinie. Voltaire ferme le ciel, ou plutôt il le supprime avec un ricanement ; il abandonne à eux-mêmes sans espoir et sans consolation, ces imbéciles, ces barbares, ces fous, ces singes, ces êtres tout pleins de turpitude, qu'on a coutume d'appeler des hommes.

L'Allemagne moderne est féconde en pessimistes. Kant, Fichte, Schelling, Hegel, Goëthe, et, de nos jours, Schopenhauer, ont entassé des monceaux de livres pour

démontrer aux hommes les misères invincibles de leur nature, et pour les bien persuader de l'horreur de leur malheureux sort.

On serait tenté de sourire à la vue des efforts auxquels les philosophes de la désolation croient devoir se livrer, pour faire comprendre aux hommes qu'ils ont tort de ne pas se sentir plus malheureux.

Seulement, ces maîtres sombres forment des disciples beaucoup trop nombreux, et ce qui est pis, des logiciens qui tirent, sur le terrain pratique, les effrayantes conclusions des théories du désespoir.

La *Philosophie de l'Inconscient*, d'Edouard de Hartmann et les principes du nihilisme russe de Bakounine, avec leur théorie sur le suicide volontaire de l'humanité, ne sont en définitive que la mise en application de la doctrine du pessimisme.

Mieux que personne, Alfred de Musset a dit l'inquiétude, le tourment, le désespoir de tant d'âmes contemporaines! Avec quelle sincérité involontaire ne détaille-t-il pas cette mosaïque d'erreur et de vérité, qui figure à merveille l'état d'esprit d'un si grand nombre d'hommes à l'heure présente! Oui, Musset a raison quand il dit que « les jours sont revenus de Claude et de Tibère »; oui, le paganisme antique revit aujourd'hui, dans certains milieux et, avec lui, les théories que le paganisme engendre nécessairement, théories de sensualisme outré avec la satiété irremédiable qu'il entraîne; théories d'égoïsme avec aversion des hommes les uns à l'égard des autres; théories de scepticisme et d'impie qui peuvent bien ôter du cœur humain les saintes crédulités de la foi et de la religion, mais qui sont impuissantes à combler ensuite le terrible vide qu'elles ont fait dans les âmes; théories de fatalisme qui persuadent à l'homme que toute espérance est une duperie

et toute résignation une folie ou une dégradation; théories sombres, tristes, décevantes, au bout desquelles se trouvent, aujourd'hui, comme aux jours de Pline et de Lucain, le désespoir et le suicide.

Mais pourquoi ces théories néfastes trouvent-elles de l'écho dans trop d'âmes contemporaines? Parce qu'avec Musset beaucoup répètent aujourd'hui : « Je ne crois pas, ô Christ, à ta parole sainte... Je ne suis pas de ceux que la prière, dans les temples muets, amène à pas tremblants; je ne suis pas de ceux qui vont à ton calvaire, en se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants! »

S'ils entraient dans le temple du Christ, au lieu de déclamer ou de gémir sur le parvis; si, entrés dans le temple, ils s'y courbaient « sous le vent des cantiques », au lieu de rester debout dans leur incrédule orgueil, ils sentiraient bientôt qu'aujourd'hui comme au temps lointain dont parle Musset, sous la main du Christ tout peut renaître; qu'aujourd'hui comme alors le Christ rend tout à la vie, et qu'aujourd'hui comme alors le Christ, mais le Christ seul, est prêt à ranimer du plus pur de son sang, tous ceux dont les froideurs du doute ont glacé l'âme, et à rajeunir ceux qui, en pleine fleur ou en pleine force de la vie, touchés par le souffle fatal du scepticisme, semblent des vieillards aspirant à la mort.

Mais hélas! combien n'ont pas le temps de franchir le seuil du temple!

Lancé dans le tourbillon vertigineux de la vie moderne, frissonnant sous l'étreinte de la grande névrôse du temps présent, où prendrait-on le loisir d'aller au calvaire du Christ, en se frappant le cœur, baiser ses pieds sanglants?

La vie moderne!

C'est une sarabande échevelée. Les nerfs et l'imagination mènent le galop emporté. Ceux que le tourbillon a saisis, la névrôse les transporte dans un monde fantastique, les fait vivre d'une vie toute factice, leur crée des aspirations de plus en plus inassouvies.

Cette terrible névrose dont souffre notre temps est le fruit des semences de paganisme qui sont portées au loin par tous les vents de l'art, de la littérature et de la doctrine.

Eh! bien, encore un coup, si nous sommes vraiment revenus aux jours de Claude et de Tibère, si de sombres drames éclatent jusque sur les cimes les plus hautes, si la société contemporaine souffre autant que la société néronienne, et si, lasse enfin de sa course haletante vers la mort, à travers l'ennui, les déceptions et le désespoir, elle s'écrie avec Musset : « Oh! maintenant, mon Dieu, qui me rendra la vie, » je vous le jure, pour peu qu'elle sache encore écouter et entendre, elle ouïra une voix qu'à sa douceur et à sa force elle reconnaîtra pour la voix même du Christ, et cette voix lui dira ce qu'elle disait aux hommes il y a dix-neuf siècles : « Je suis la vérité et la vie. Je suis le Dieu des béatitudes. Lazare, sortez du tombeau! »



Je vous demande pardon, lecteur, de vous avoir conduit dans les sentiers peu réjouissants du pessimisme, de la misanthropie, du suicide, en un mot, du malheur noir, du malheur sans espérance, du malheur sans consolation. J'ai hâte de vous mener sur un terrain moins sombre. Laissons là tous nos guides mélancoliques ; oublions Pline, Lucain, Voltaire, Goethe, Musset, Schopenhauer, et cherchons par nous-mêmes quelques

éléments de solution du problème du bonheur. Vous n'ignorez pas que la méthode d'observation est tenue aujourd'hui pour la méthode philosophique et scientifique par excellence. Sans songer le moins du monde à faire œuvre de philosophie ou de science, jetons les regards autour de nous, et observons les hommes au point de vue du bonheur dont ils jouissent ou dont ils sont privés.

Voici un mendiant; ses haillons sordides, déchirés, imprégnés de souillures, maculés, infects, trahissent encore plus de démoralisation que de misère. Il vous tend la main, et vous regardez si elle ne tient pas traitreusement quelque arme perfide; c'est que la voix qui demande du pain vibre en sommation, et que dans les yeux de ce déguenillé brûle une flamme de haine sourde qui fait peur; si vous donnez, un grognement vous salue : vous croyez que c'est un remerciement mal tourné, et c'est une imprécation parceque vous n'avez pas donné davantage; si vous ne donnez pas, une malédiction éclate avec une menace; vienne un jour d'émeute, ce mendiant prendra place parmi les révoltés, et saura bien assouvir par quelques mauvais coups sa longue soif d'envie et de vengeance. Ce misérable traîne une vie d'enfer, il est malheureux entre les malheureux.

Au détour de la rue, un de ses collègues en mendicité vous attend; il n'est certes pas vêtu de drap fin et de velours, mais sa défroque, pour être usée jusqu'à travers la corde, n'en décèle pas moins des prodiges d'entretien, produisant des illusions de propreté. Il n'est point parfumé, mais il ne sent pas mauvais. Figure honnête et franche, voix dolente mais douce : mon bon monsieur, ma bonne dame, une petite charité, s'il vous plaît; si vous passez sans écouter sa prière,

il murmure sans ressentiment : ce sera pour une autre fois ; si vous lui faites l'aumône du passant, un gros merci monte de son cœur ; les jours de fructueuse recette il rentre joyeux ; les jours de crise il songe à la revanche du lendemain, à la revanche qu'il attend du bon Dieu, car demain, il lui demandera avec plus de ferveur qu'aujourd'hui le pain quotidien. Sans être un heureux de ce monde, cet homme ne manque pas de bonheur.

Entrez dans cette maison, là-bas, dans le faubourg populeux ; est-ce une habitation humaine ou une étable ? Une buée de miasmes plane entre les murs et vous prend à la gorge. Des enfants demi-nus se vautrent dans la saleté épaisse qui encrasse le pavement ; une femme loqueteuse, aux traits de mégère, s'agite autour du pôle et n'interrompt ses amères lamentations, que pour crier avec colère après les enfants. C'est jour de paie et, dans quelques heures, quand le mari, le père, rentrera, ivre, bestial, la maison sera une fois de plus le théâtre de scènes de violence et de dégradation qui empoisonneraient pour toujours l'existence de ces gens-là, si depuis longtemps l'œuvre fatale n'était accomplie.

Ne sortez pas du faubourg, sans rendre visite à une charmante famille d'ouvriers, comme, grâce à Dieu, on en peut découvrir plus qu'on ne croirait. Pas de luxe sans doute, mais quel ordre parfait ! Un crucifix, quelques estampes, peu artistiques j'en conviens, des meubles plus ou moins boiteux mais bien frottés. En attendant que soit prêt l'humble repas du soir auquel la mère consacre ses soins vigilants, le père, un petit sur les genoux, et les autres devant lui rangés, raconte à son auditoire émerveillé quelque histoire aux épisodes tour à tour dramatiques et plaisants ; tout à l'heure on fera honneur au repas que l'appétit assaisonnera mieux que Vatel, et tout le monde ira dormir content.

Ne vous est-il jamais arrivé d'observer le personnel des bureaux de quelque grande administration? Avez-vous remarqué l'employé bourru, grognon, qui se plaint de tout et de tous? Pour lui, il fait toujours ou trop froid ou trop chaud; le papier est de mauvaise qualité, les plumes rétives, l'encre détestable, surtout, la besogne surhumaine; le chef de bureau est un tyran; les collègues, des paresseux; les surnuméraires, des cancre. L'organisation des bureaux est absurde, la distribution de la besogne n'a pas le sens commun, et les appointements, ah! les appointements! On passerait sur bien des choses, si encore on était à peu près rétribué selon ses peines; mais quoi, l'on vous traite en manœuvre, l'on vous paie en aumônes! — Et sa vie se passe à critiquer, bougonner, pester et se plaindre, sur le rond de cuir auquel il est fatalement rivé.

Je connais un fonctionnaire, un buraliste, qui a rude besogne, piochant dût, se mettant de bonne heure à la tâche et ne la quittant que bien tard, tâche du reste ardue et fatigante, réclamant une attention soutenue et pouvant entraîner de redoutables responsabilités. Or donc, ce vaillant homme ne songe pas à se plaindre. Je lui ai entendu dire avec bonhomie que lorsque la besogne du jour est achevée, il dépose avec joie la plume, se délecte un moment à la vue de la tâche accomplie, secoue la poussière envolée de ses paperasses, allume un cigare, et entreprend par les rues de la ville une promenade, faite mille fois, mais toujours avec la même bonne humeur et le même entrain. Il n'échangerait pas son existence avec celle d'un prince; il est heureux de son sort.

Nous voici dans un autre milieu. Peut-être est-il plus périlleux d'y chercher des sujets d'observation. Pour me mettre parfaitement à couvert, je cèderai la parole



au petit Max, de Ludovic Halévy. Vous connaissez bien le petit Max n'est-ce pas, le petit Max d'Halévy, et mieux encore, sans doute, d'autres petits Max. Le petit Max expose l'emploi de son temps. « Demain, tenez, voici ma journée... Le matin, de neuf à dix, j'ai mon tailleur... A dix heures, je monte à cheval avec madame L... Elle veut avoir mon opinion sur un cheval qu'on lui propose. A onze heures chez B..., le carrossier, donner un coup d'œil à une voiture qu'il termine pour mon ami R..., une voiture d'une disposition très originale... C'est une idée de moi. Je rentre, et je déjeûne. A deux heures, chez la couturière de madame de M... Elle va faire faire son portrait, elle est hésitante entre deux robes... et je dois prononcer. Ensuite chez le tapissier de madame de L... et nous en aurons pour deux bonnes heures. De là je cours à un comité pour une réunion de courses en province... Je dine chez les V... qui essaient un cuisinier et veulent savoir ce que j'en pense... Puis il faudra que j'aille à un concert chez les A... Ce n'est pas tout encore... Il y a une petite sauterie chez les S... et comme ils seraient furieux d'apprendre que je suis allé chez les A... sans m'être montré chez eux, il faudra que j'aille aussi chez les S...

« Est-ce une journée, cela ? Aussi, pour m'y préparer, savez-vous ce que je vais faire?... Il est minuit... Je vais aller me coucher... »

« A ce moment, un véritable tourbillon de satin, de soie et de dentelles vint s'abattre sur le petit Max... C'était sa cousine, M<sup>me</sup> de B...

— « Max, venez, Max, venez tout de suite...

— « Où cela ?

— « Avec nous, là-bas, dans le petit salon bleu. Nous allons jouer une charade... Nous avons des monceaux de costumes... Cyprienne a trouvé un mot délicieux..

Vous jouerez trois rôles charmants : un sénateur, un kroumir et un marchand de pastilles du sérail...

-- « Je suis désolé, ma chère, mais je n'en peux plus... Je suis très fatigué... Je ne suis pas en état...

— « Vous auriez le cœur de faire manquer notre charade... Je ne vous le pardonnerais pas... Allons... venez! venez!...

« Elle lui prit le bras et l'emmena d'autorité... En s'en allant d'un air désespéré, il me jeta cette dernière phrase :

— « J'avais oublié de vous dire... Je sais jouer les charades!...

« Et pendant que s'opérait sous mes yeux l'enlèvement du petit Max, continue Halévy, je me rappelais une phrase des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau... Parlant de la vie du monde où l'on trouve à la fois l'ennui du désœuvrement et le tourment de la contrainte, il s'écrie :

« Vous appelez cela de l'oisiveté, c'est un travail de forçat! »

« Jean-Jacques a raison. Elle est quelquefois bien difficile, la vie facile des désœuvrés. Etre obligé de s'amuser toujours, toujours, toujours, sans répit et sans repos!... N'avoir pas autre chose à faire! Considérer la vie comme une immense et continuelle partie de plaisir!...

« En somme, il faut le dire et le dire bien haut, la condition la moins dure sur la terre est encore la condition de ceux qui, ayant des devoirs à remplir, ont le sentiment de ces devoirs et le goût du travail. »

Eh bien, dans ce même milieu où l'on rencontre les petits Max surmenés, éternés, éreintés, et, par dessus tout, profondément blasés et rongés par l'ennui, en un mot, parfaitement malheureux au fond, ne connaissez-vous pas aussi des jeunes hommes et des hommes faits, qui ont su se créer des devoirs et des occupations, quand

le devoir strict et les occupations indispensables ne suffisaient pas à remplir leur existence? N'en connaissez-vous pas qui s'occupent de littérature, d'art, d'études historiques? N'en est-il pas d'autres qui apportent leur part d'intelligence à la solution des problèmes sociaux? Et d'autres encore qui consacrent une bonne partie de leurs loisirs et une large part de leur or au soulagement de la misère? Ne savez-vous pas que tous ceux-là sont infiniment plus heureux que ces pauvres petits Max, et, dites-moi, ne jouissent-ils pas, en même temps que d'une somme plus grande de bonheur, d'une somme plus grande aussi d'estime et de considération? Est-ce que le monde, tout distrait et tout frivole qu'il soit, s'y trompe? Non, n'est-ce pas, pas plus que ne s'y trompent la clairvoyance d'un père et la sollicitude d'une mère, lorsque l'heure a sonné de confier le bonheur de leur fille, à l'un des beaux messieurs qui viennent leur demander sa main.

Nous pourrions multiplier à plaisir nos parallèles, mais ceux que nous avons faits et ceux, ami lecteur, que vous pouvez observer tous les jours, nous permettent de tirer cette conclusion, que dans des situations identiques, au même degré de l'échelle sociale, au même niveau de fortune, il y a des heureux et des malheureux, et que, par conséquent, le bonheur est, pour une large part, subjectif, tenant moins aux éléments qui nous sont étrangers, qu'à ceux qui nous sont propres; moins aux circonstances extérieures, qu'à nos dispositions intimes; moins aux influences ambiantes qu'à notre propre fonds. Il n'y a pas de maladies, disait un jour un médecin, il n'y a que des malades. De fait, une même affection morbide revêt des caractères infiniment variés, suivant le tempérament, la constitution, les influences héréditaires et mille autres causes person-

nelles à chaque sujet. De même, *et jusqu'à un certain point*, il n'y a ni bonheur, ni malheur, il y a des gens heureux et il y a des gens malheureux

Jusqu'à un certain point, avons-nous soin de dire, car enfin, de même qu'une tuile peut tomber sur la tête de l'homme au tempérament le plus robuste, et un viaduc sur le voyageur le mieux portant, de même l'épreuve et la souffrance peuvent fondre sur les cœurs les mieux trempés et surprendre les âmes les plus vaillantes. La mort de ceux qui nous sont chers, l'ingratitude de nos protégés, la trahison d'amis infidèles, les revers de fortune, les déceptions du cœur, que sais-je, tout cela ne laisse pas que de secouer les hommes les moins portés à la mélancolie, et ceux-là mériteraient à peine le nom d'hommes qui demeureraient insensibles à ces inséparables et cruelles épines du chemin de la vie.

Sans compter la riche collection des infirmités, qui nous pendent sur la tête eomme autant d'épées de Damoclès, depuis la fièvre de la première dent, jusqu'à la gêne du dernier ratelier; depuis la goutte qui nous torture l'extrémité du pied, jusqu'à la calvitie qui nous découronne le sommet de la tête; depuis l'anémie qui nous réduit en fantômes jusqu'à l'obésité qui nous fait tenir trop de place dans le monde.

Il n'en reste pas moins vrai que dans les désolations morales et dans les infirmités physiques, dans les peines de l'âme comme dans celles du corps, tel sera bientôt accablé, anéanti, désespéré, tandis que tel autre, tout en payant le légitime et indispensable tribut à la loi de la souffrance, gardera au fond de son âme une réserve de courage et d'espérance, qui lui fera tenir le front plus haut que l'orage et l'âme plus forte que la douleur.



Pour peu que nous poussions plus loin notre système d'observation, nous ne tarderons pas à remarquer un autre aspect subjectif du bonheur et du malheur. Ce qui fait le bonheur de l'un, fait le malheur de l'autre; ce qui plait à celui-ci révolte celui-là; tel ne pourrait vivre de la vie qui enchante tel autre.

Voyez l'explorateur des mondes inconnus. Il lui faut le grand air des océans, l'horizon sans limites du désert ou les brises puissantes de la forêt vierge. Il lui faut les surprises de l'imprévu, les émotions des découvertes, les aventures périlleuses. Il lui faut encore les longs trajets sans route frayée, les campements sous la voûte étoilée des cieux, les réveils en sursaut aux hurlements des fauves. Il lui faut, pour résumer, la vie dans toute son intensité, le plein épanouissement de ses forces vives, les grandes luttes de l'homme contre les obstacles gigantesques de la nature, et les grandes victoires du roi de la création sur ses sujets rebelles ou indomptés.

Voyez aussi le héros militaire. La paix est pour lui sans charmes; il languit dans la vie de garnison comme une plante loin de la chaleur du soleil. Vienne à sonner le clairon de la guerre, il s'élançait ainsi qu'un lion qui s'éveille, il va vivre enfin, son heure est venue. A la tête du régiment, son enthousiasme électrise les moins braves, en même temps que, maître de lui-même, il commande l'action avec le calme du plus parfait sang-froid. L'odeur de la poudre, le sifflement des balles, le tonnerre de l'artillerie, voilà son élément; la victoire rudement disputée mais héroïquement conquise, voilà son rêve, et quand le rêve se réalise, voilà son bonheur!

Voyez encore le marin. Sur la terre ferme, il se traîne gauche et lent; il s'ennuie et souffre de se voir

emprisonné de toute part. Il n'est heureux que sur la vaste mer; entre ciel et terre, un souffle plus libre soulève sa poitrine, une mélodie sans fin chante à son oreille, il voit dans tout son éclat le soleil à son midi, il l'admire dans toute la féérique splendeur de son coucher, il le salue avec ivresse quand il surgit à l'horizon empourpré. Le vent, la foudre, la tempête, ce sont les ennemis, sans doute, mais il les connaît bien; à leur approche, il lève les yeux au ciel, confiant en l'Etoile de la mer, il sent grandir son courage et sa force, il s'exalte aux efforts de l'océan déchainé, il lutte contre les assauts furieux de la tempête avec une opiniâtre énergie, et quand, après avoir disputé à la mer furieuse la proie qu'elle voulait engloutir, il tombe à genoux, comme Condé après Rocroy, qui pourrait dire les allégresses de son cœur et dépeindre les transports de son âme?

Voulez-vous maintenant être témoin d'un bonheur d'autre sorte, d'un bonheur plus calme et plus doux? C'est Georges Rodenbach qui vous le dépeindra, si vous entrez avec lui « dans l'enclos reposé du Petit-Béguinage qui s'ouvre comme un suave triptyque de quelque Primitif. N'est-ce pas l'Agneau pascal de Memling lui-même qui paît là-bas dans cette prairie d'herbe drue? Et n'est-ce pas la colombe du Saint-Esprit envolée d'un Jean Van Eyck qui frissonne derrière cette vitre miroitante? Non! ce sont des ailes de linge, et partout ainsi, à chaque fenêtre, une furtive religieuse passe, comme en route pour le ciel.

« A certaines heures, l'enclos lui-même s'anime du va-et-vient des béguines qui rentrent de la ville ou s'acheminent aux offices dans la grande église qui occupe le centre de la place. Tout autour, des rues circulaires bordées de murs blancs par-dessus lesquels des branches

d'arbres oscillent en gestes doux, comme bénisseurs. Les maisonnettes, abritant plus de 400 béguines, s'alignent côte à côte si propres, si albes, si nettes, de la mouseline neuve tendue aux fenêtres, retombant en voiles de premières communiantes.

« Des fleurs aussi, géraniums, roses et fuschias qui donnent aux châssis un air de mois de Marie. Partout des couleurs claires : les briques sont peintes en rouge vif et rejointoyées d'un blanc cru qui les ourle comme un galon ; les portes et les fenêtres sont d'un vert de prairie ; mais ces tons en apparence criards s'harmonisent sous la lumière perlée des ciels du nord si fins, avec lesquels les façades d'ici s'apparient, comme s'influencent du voisinage de l'eau les flancs, bariolés aussi, des barques et des navires.

« Un grand silence : les pas même s'y font insonores et glissants, ces pas religieux habitués aux dalles d'églises. Tout le bruit de la ville et du dehors expire au bord de ces demeures bien closes d'où monte seulement, quand leur porte s'entrebâille, un bruit de lèvres priantes.

« Car voici, dans l'ouvroir, toutes les béguines de chaque couvent qui travaillent ensemble en récitant à voix unanime les formules du rosaire. Grande chambre virginale où tout est blanc, les murs et les âmes — comme les linges travaillés et bordés par ces mains diligentes, comme aussi les dentelles fleurissant sur les carreaux en un printemps de fleurs froides, mais variées et délicates, comme les fleurs de la gelée, en hiver, sur les vitres.

« Symbole apparent de ces virginités tranquilles qui, pour avoir attaché leurs heures à la monotonie des petites pratiques religieuses, — comme à des épingles — ont pu aussi faire des fleurs avec les fils de leur vie !

« Car elles sont heureuses, si heureuses dans cette existence mi-libre et mi-recluse, où elles approchent assez du monde pour ne pas le regretter, pouvant sortir à leur guise, en dehors des heures d'offices, travailler à leur profit, visiter des amies, aller par les chemins de la vie, à condition d'en laisser la poussière, le soir, sur le seuil de leurs couvents. Car la propreté minutieuse des chambres y va de pair avec la netteté des consciences. A peine un péché véniel, cette poussière quotidienne de l'âme, qu'on efface chaque matin en même temps que la poussière des meubles. Oh! le réciproque et symbolique entretien! La demeure est en état de miraculeuse propreté — c'est pour elle comme l'état de grâce . . . . . »

« Leurs soins vigilants ont raison de la malpropreté, de la rouille, des contaminations incessantes, de toutes les embûches de la poussière, en même temps que leur âme triomphe de toutes les adresses du démon.

« En vérité, en vérité, elles sont heureuses et la joie émane de leurs yeux, comme la paix des demeures émane des vitres. »

Comparez le bonheur de ces paisibles habitantes du béguinage avec le bonheur du marin, de l'homme de guerre, de l'explorateur. Les uns et les autres sont assurément, indiscutablement, heureux, mais chacun d'eux d'une manière différente, et dans une situation qui rendrait les autres profondément malheureux. Faites donc vivre Jean Bart et ses loups de mer, Bonaparte et sa vieille garde, Stanley et son escorte, dans un placide béguinage, et envoyez donc des béguines remonter le Haut-Congo, ou dégager des escadrons enveloppés par l'ennemi, ou affronter les colères de l'océan démonté!





Allons encore plus avant dans notre rôle d'observateurs, et dégageons cette formule nouvelle : le bonheur et le malheur dépendent de l'idée que l'on s'en fait. C'est une nuance de notre constatation précédente.

Pour le collégien, pour la pensionnaire, le bonheur se trouve par delà les murs du collège et du pensionnat; quelle félicité ne se forgent-ils pas au bout de leurs années de réclusion scolaire!

Pour l'homme du peuple, le bonheur c'est la richesse; être riche! que faut-il davantage? La richesse lui apparaît comme l'affranchissement de toute servitude et de toute entrave; comme le moyen de satisfaire tous ses appétits; comme la synthèse pratique de toutes les jouissances, c'est le bonheur, c'est le paradis de Mahomet. Et, faisant alors un retour sur sa propre situation, il se tient pour malheureux parce qu'il est privé de tous ces biens, parce qu'il ne parvient pas à saisir la moindre paillette du Pactole qu'il voit inonder la bourse de tant d'autres.

Le gourmand voit le bonheur sous les apparences d'une dinde truffée ou d'une croute de Strasbourg.

Cet ambitieux ne rêve le bonheur que sous la forme d'un bout de ruban ou d'une rosette.

Cette précieuse prend pour baromètre de sa joie ou de sa peine la santé de son chat ou l'humeur de son griffon.

Mais si le bonheur dépend de l'idée qu'on s'en fait, il importe de se faire du bonheur une idée exacte, et de ne pas prendre en cette délicate matière, la proie pour l'ombre. Que notre gourmand prenne garde : si pour jouir d'une félicité plus grande, il savoure un peu trop de foie gras, au lieu de trouver le bonheur, il ne trouvera qu'une gastrite.

Et vous, monsieur l'ambitieux, vous pourriez bien

vous apercevoir, comme disait un jour M<sup>e</sup> Rousse, que ce n'est pas tout d'avoir des grades, des médailles et des croix. Il faudrait encore, quand on les a, ne jamais rencontrer des gens qui les méritent mieux que vous... c'est plus difficile et plus gênant qu'on ne le pense. Et cela gâte le bonheur d'être décoré.

Que d'idées bizarres on entend émettre sur le bonheur! Voulez-vous faire une expérience intéressante : écoutez ce qui se chante de bêtises au théâtre, au concert, dans les salons — quand on y chante — sur le bonheur.

Quelle conception étrange aurait-on du bonheur, si l'on se nourrissait de cette philosophie-là!



Ne cessons pas notre observation, sans remarquer la foule de gens qui se rendent malheureux, parce qu'ils veulent cueillir le fruit du bonheur à des branches au-dessus de leur portée, et parce qu'ils dédaignent de le prendre aux rameaux qu'ils saisiraient pour la peine d'ouvrir la main! Semblables en cela à la chèvre dont parle quelque part Alphonse Karr. Cette chèvre stupide, attachée à un piquet, s'usait les genoux et s'étranglait à force de tirer, pour essayer de brouter quelques maigres brins d'herbe poussant hors du rayon de la chaîne qu'elle avait au cou, tandis que près de son piquet, la bique n'aurait eu qu'à ouvrir la bouche pour se régaler d'une herbe aussi abondante que savoureuse.



Que dire enfin de la nécessité de borner ses désirs? On s'estimerait heureux, d'abord, d'un bonheur bien modeste; puis, et bientôt, il faut une félicité plus large;

ensuite des joies plus fortes encore, et enfin des bonheurs impossibles... Connaissez-vous la chansonnette?

« Je ne veux qu'une chaumière...  
Une chaumière... et son cœur.

Pour peu que cette chaumière  
Fût dans un riant vallon  
Et construite de manière  
A défier l'aquilon!  
Et que la particulière  
Qui m'apporterait son cœur,  
Eût un joyeux caractère  
Fraîcheur, jeunesse et candeur!  
Oui! fût-ce une simple bergère,  
Je la prendrais avec ardeur...

Que la chaumière, enchassée  
Dans un feuillage bien vert,  
Possède un rez-de chaussée, }  
Un premier, un belvédér,  
Une cave, une cuisine,  
Bons vins et bons mets dedans...  
Voilà tout... je m'y confine...  
Les yeux fermés, je la prends!...

Que l'on y joigne une prairie,  
Quelques moutons, pas même un bœuf,  
Je dis plus : à ma fantaisie,  
Je fais un bail de trois. six. neuf!

Le cœur est sûr de me plaire  
Pour peu qu'il soit tendre, aimant  
Et que sa propriétaire,  
Ait des talents d'agrément!  
Avec cela, ménagère,  
Ayant, comme de raison,  
Quelque rente viagère  
Pour faire aller la maison!  
Je suis d'humeur peu tracassière,  
Et ne ferais, en vérité,  
Fût-ce une très riche héritière,  
Pas la moindre difficulté...  
Dans mon *modeste* ermitage,  
*Modestement* je n'aurais  
Qu'un *très modeste* équipage  
Et deux *modestes* laquais!

A moins de vivre en sauvage,  
Recevoir quelques amis,  
Chaque été, faire un voyage,  
Passer l'hiver à Paris!  
Il ne m'en faut pas davantage  
Pour vivre exempt de tous soucis.  
Ah! pour moi la vie au village  
Serait vraiment le Paradis...

Les rêves de bonheur! Si du moins on les prenait pour des rêves! Mais que de fois, le rêve fait place au désir, le désir à l'impatience, l'impatience à la colère, et le tout à une cruelle déception et à un désenchantement amer de la situation où l'on doit passer toute sa vie!



Existe-t-il une théorie philosophique du bonheur, qui se prête aisément à l'application pratique dans les situations les plus diverses?

Oui, cette théorie existe; c'est dans la Somme contre les Gentils de St Thomas d'Aquin qu'on la peut trouver. Il ne suffirait pas de quelques pages, il faudrait un livre pour reproduire et commenter la théorie complète de St Thomas sur le bonheur, théorie digne de tout point des méditations du philosophe. Je me borne à en détacher une minime parcelle, mais quelque minime qu'elle soit, cette parcelle pourra faire entrevoir les éléments féconds, salutaires et consolants de la théorie elle-même.

Le bonheur, dit St-Thomas, consiste dans la réalisation de la fin dernière; et ailleurs, le bonheur réside dans la suprême perfection de l'homme.

Aussi longtemps qu'un être n'a pas réalisé sa fin, il lui manque quelque chose, il n'est pas heureux. Il en est de la fin dernière de l'homme, comme des

fins particulières qu'il lui arrive de se proposer. De l'heure où l'artiste a conçu son œuvre géniale, il ne connaîtra plus ni repos, ni plaisir, jusqu'au jour où il aura terminé sa toile, sa statue, sa partition. — Quand le poète a vu dans sa rêverie se dérouler la trame d'un chant sublime, adieu bonheur, jusqu'au moment où, avec le dernier vers du chant, aura vibré le dernier écho de l'inspiration. Aussi longtemps que l'homme n'a pas atteint sa fin suprême, son âme aura des aspirations qui, pour être vagues parfois, n'en seront ni moins ardentes, ni moins invincibles.

Mais quelle est donc la fin dernière de l'homme?

Tous les hommes cherchent la réalisation de la fin qu'ils se proposent.

Mais, quant à l'objet précis de cette fin, les hommes ne sont nullement d'accord; les uns considèrent les richesses comme le souverain bien, les autres les voluptés, d'autres encore la gloire ou autre chose.

Or, d'après S<sup>t</sup> Thomas, la fin dernière de l'homme, c'est la contemplation de Dieu. C'est ce qu'il établit par une suite rigoureuse de syllogismes, forme ordinaire des raisonnements de la philosophie scolastique.

Cette fin, nous ne pouvons pas la réaliser ici-bas dans toute sa plénitude, mais notre bonheur sur terre sera d'autant plus parfait, que nous nous approcherons de plus près de cette même fin.

Les yeux fixés sur le but suprême de son existence, l'homme doit mettre à contribution toutes les ressources de son être, pour l'atteindre dans la pleine mesure de ses facultés. Ses sens serviront d'instruments indispensables à sa nature complexe d'être corporel et spirituel, mais leur rôle sera borné par ces limites; d'où il doit conclure qu'il serait absurde de leur consacrer plus de soins et plus de temps qu'il n'est nécessaire, utile ou

convenable, et d'où il apprend encore que l'affaiblissement de ces sens par la vieillesse ou par l'infirmité, ne doit pas le plonger dans une tristesse excessive.

Quant aux facultés de l'âme, elles se donneront pleine carrière dans la sphère d'action où chaque homme, en particulier, se trouve placé, et plus l'intelligence, la volonté et la sensibilité de l'homme se retremperont dans la contemplation et l'amour du vrai, du bien et du beau, dont Dieu est la plénitude, plus grande sera la somme de son bonheur.

Il est facile de comprendre ce que cette théorie a de fécond et de consolant, pour tous les hommes indistinctement, pauvres ou riches, savants ou ignorants, grands ou petits.

La fin dernière est la même pour tous.

Qu'importe dès lors la diversité passagère des conditions humaines? Le voyageur qui, faute de ressources, doit faire la route à pied, se donnera plus de peines que celui qui franchira le même espace, dans une confortable voiture de première classe; mais, pour voyager plus péniblement, il n'en atteindra pas moins le terme du voyage, et l'on comprend même qu'il aura d'autant plus de bonheur à parvenir au but, que le chemin lui aura coûté plus de fatigues.

Qu'importent aussi les épreuves, les revers, les afflictions de la vie? Accidents que tout cela, qui ne nous détournent pas de notre fin suprême, pourvu qu'ils ne soient pas la triste conséquence d'erreurs sans excuse, ou de fautes sans repentir. Ces accidents sont, au contraire, des auxiliaires précieux, si nous savons en tirer le parti nécessaire, comme le marin profite de la violence du vent pour cingler avec plus de vitesse vers le port.

Et quelle source de perfectionnement pour l'homme, que cette conception du bonheur qui marque pour lui

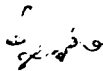
les progrès de la félicité, par les progrès de toutes ses facultés! La possession de Dieu c'est le bonheur; Dieu c'est le vrai, le beau et le bien; le vrai, le beau et le bien sont l'objet des facultés de notre âme; donc, plus nous aurons donné d'essor à notre intelligence, à notre sensibilité, à notre volonté, vers leur objet véritable, plus nous aurons conquis de bonheur ici-bas.



Je m'arrête, car je me reprocherais comme un attentat à votre félicité, lecteur, d'abuser plus longtemps de l'attention que vous auriez eu le courage de me prêter.

Si je pouvais me flatter de vous avoir inspiré le désir d'étudier dans Saint Thomas lui-même sa théorie « de felicitate », et, si après vous avoir donné ce désir, j'avais la bonne chance de vous aider, ne fût-ce qu'un seul soir, à vous endormir parfaitement heureux, je me féliciterais d'avoir dérobé une charmante étincelle au flambeau du bonheur.

GÉRARD COOREMAN.






## JERSEY.

### LE TOUR DE L'ILE A PIED.

(Suite de la page 471.)

#### XII

 LE *British Hotel* de Gorey ne m'a laissé que de bons souvenirs. Nous le quittons le matin, de bonne heure, bien reposés de la première journée de marche. L'hôte nous dit monts et merveilles sur ce que nous verrons aujourd'hui en remontant vers le nord-ouest. Comme Gorey n'a point d'église catholique, et que c'est dimanche, nous prenons la route de St Martin, paroisse distante de trois quarts de lieue.

Il vente toujours ; mais, cette fois, c'est l'oreille gauche qui reçoit la coulée d'air dans son entonnoir, pendant que la droite se remet de ses bourdonnantes émotions d'hier. Ce qui augmente le désagrément, c'est que ce vent nous envoie obliquement une pulvérisation de pluie et que le ciel est d'un gris de fer inquiétant.

On nous a indiqué un sentier pour *couper au court*. — C'est très simple, suivez la route puis prenez le premier sentier à droite grim pant la colline, une fois là-haut le chemin s'indiquera... C'est très simple; vous verrez.

Nous suivons ce sentier, un peu vague, qui finit, à une certaine hauteur, par disparaître sous l'herbe; et, cent pas plus loin, notre perspicacité nous avertit que



nous nous sommes fourvoyés. C'est ordinairement ainsi que les touristes coupent *au court*. Mouillés et mécontents, nous regagnons la grand'route; mais où en sommes-nous? Un gamin passe; il n'a pas d'idée de l'existence d'une chapelle catholique dans l'île! Nous marchons toujours, consultant la carte puisqu'il n'y a pas un être humain pour nous donner un renseignement, et très étonnés de voir qu'on peut s'égarer à Jersey. Heureusement, par une déchirure subite qui s'est faite dans le voile gris du ciel, le soleil paraît inondant le paysage luisant d'humidité; les oiseaux chantent, des exhalaisons de verdure saturent l'atmosphère; les jardins embaument, poussant des fleurs par-dessus leurs murs ou au travers des haies, et les grands arbres qui vont, bien haut, rejoindre leurs couronnes, transforment la route en nef de cathédrale.

Ah! le joli coin de Jersey!

Enfin voici une église gothique sur la droite. Nous poussons une grille, enfilons une allée qui mène au portail : la porte est cadénassée. Perplexe, comme je cherche du regard la maison — elles sont toutes fermées, quoiqu'il soit plus de huit heures — où je compte me renseigner, j'avise un vieillard qui me regarde paisiblement par un soupirail de cave.

— Prenez à gauche, me dit-il, *votre* église est à vingt pas.

Cette église est une humble chapelle, proprement badigeonnée et surmontée d'une tourelle grêle où tinte timidement une clochette. A l'intérieur, une trentaine de personnes rangées sur des bancs. Un père jésuite monte à l'autel. A l'évangile il se tourne vers les fidèles et fait un sermon dont les sermonnaires les plus complets n'ont jamais songé à fournir le modèle. Il s'agit de la réorganisation du Thé. L'orateur sait par expérience que

des abus se sont introduits dans le Thé et il est décidé à prendre au besoin des mesures énergiques pour qu'il ne manque pas son but ; il faut qu'il soit maintenu à la hauteur de son ancienne réputation. Les développements me font comprendre de quoi il s'agit.

Dans le but de maintenir l'union entre les catholiques de Jersey, et d'écartier ainsi l'influence protestante, les PP. Jésuites organisent, une ou deux fois par an, une réunion de tous leurs fidèles dans une paroisse centrale de l'île. Là on leur offre une petite fête qui se termine par un thé : de là le nom de la réunion. Les boissons alcooliques y sont strictement interdites et l'on commençait à se relâcher sur ce point : de là le sermon.

### XIII

Non loin de St Clément se dresse, dans un paysage fleuri, une tour appelée Prince's Tower et aussi Hougue-Bie. Ce dernier nom est le plus ancien. Avant la construction de la tour, on voyait en cet endroit un monceau de pierres, *hougue* en vieux normand, restes d'un monument funéraire élevé au seigneur de Hambie. Ce tombeau donna naissance à une légende, probablement escripte, autrefois, es parchemin par un clerc de moutier. Nous la rapportons ici en lui restituant son archaïsme et sa tant savoureuse naïveté.

#### La légende du mirifique serpent.

..... Adonc vivait en ce temps là . je parle de loing ; il y a plus de quarante quarantaines de nuycts, pour nombrer à la mode des antiques Druides — ung grand et mirifique serpent qui mangeoit moult villains et jetait l'espovente dans ceste contrée tant advenante

et joliette. Or ung bon chevalier, le seigneur de Hambie, (Dieu tienne son ame en sainte paix) ung normand de Normandie, ouyant les prouesses malfaisantes de la beste en la dicte isle de Jersi, résolut en nettoyer le monde. Il transfreta la mer gallicane, arriva dans l'isle, à l'heure où la lumière matutine vient deschasser les ténèbres, et chevalcha vers la spelunque du susdict serpent. Et le preux seigneur avoit avecque luy ung amy paillard honneste de visage, mais dont l'asme estoit noire comme la peau (saulve l'honneur de toute la compagnie) de messire Diabolus.

Adonc arrivèrent à la spelunque, et virent l'horifique serpent qui s'esbaudioit au soleil, et qui songeoit tout justement, faulte de villains, de quelle civile façon il alloit réfréner les abois de son stomach. Chair de chevalier estant haulte venaison pour tel monstre, il ouvroit desjà la gueule pour la devorer, en pareille forme que le monstre maritime, duquel est parlé es Saintes Escriptions et qui avalla le saint prophète Jonas, quand le seigneur de Hambie courut sus au serpent avecque son bon estoc et d'ung coup adroicement baillé vous pourfendit le crane d'iceluy. Lors le sang flua hors de la beste morte, grandement.

Mais oyez, bénevole lecteur, ce qui advint. Desjà le bon chevalier rendoit graces à la bénignité divine pour sa miraculeuse prouesse quand son compaignon aussi traistre que celui qui, par noire vilenie, vendist Nostre Seigneur pour trente escus d'argent, le pourfendit à son tour luy et son gentil destrier. Et les blancs esprits du ciel descendirent et prirent l'ame vuide d'iniquité du bon seigneur, pour la porter en grande gloire es Paradis.

Lors le traistre s'en fust au castel de Hambie en terre Normande, et conta avec moult gémissements et

tristesse a la paouvre veuve du seigneur, comme quoy son espoux avoit esté mangé par l'hydre. Mais — dict-il — assurez-vous qu'il a esté bien vengé; ceste main que vous voyez et ceste espée ont trucidé l'horrificque animant cause de vos douleurs grandes. Et le traistre tant artificieusement parla, qu'après ung an revolu — le temps met ung basme dessus toute mauvaïse remembrance — la benoite chastelaine, toute recognoissante pour la mort de l'hydre, l'espousa, luy qui méritoit mieux estre pendu comme larron coupeur de bourses.

Or il est escript, es livre de Salomon, que tout crime sera chastié; ainsi il advint avecque le traistre. Du jour que le prestre le benict, ung diable (Dieu soit avecque nous!) torticulait la langue du felon le faisant escrier, nuict et jour : Ai assassiné mon maistre! Lors le bailli intervint, et le crime estant prouvé en due et canonique forme, le chevalier deschu par meurtre et forfaiture fust pendu hault et court. Adonc la dame erigea ung beau cenotaphe et sepulchre honoraire en remembrance de son gentil seigneur, en le mesme lieu embeu du sang du juste et temoin de son tant lamentable decés, puis entra dans ung moutier.

Et ce lieu, jusques en nos jours, est appelé Hougue-Bie, où que les voyageurs peuvent voir le dict cenotaphe.

Ci finist la legende du mirificque serpent de Jersi.

#### XIV

Nous regagnons la mer par un chemin qui traverse une plantureuse campagne sur laquelle des pommiers en quinconce, aux maigres couronnes, tamisent une ombre rare, pendant que des maisons, défendues par un rempart de fleurs, montrent au gai soleil des croisées voilées de mousselines que nulle main ne remue par respect pour la reposante paix du dimanche.

Aucun bruit humain; seules les feuilles susurrent dans le vent et quelques oiseaux, irrespectueux, chantent à pleine gorge, comme en un simple jour ouvrable.

Voici de nouveau la mer, sa belle ligne bleue coupant nettement l'horizon; et par des chemins creux, mi rocheux mi sablonneux, nous dévalons jusqu'aux chalets de Rozel-Bay.

Il est parfait ce coin de l'île; il ne lui manque ni molles pentes gazonnées, ni rochers décoratifs, ni hauts arbres à futs droits supportant, comme de sveltes colonnes, des verdure entrelacées qui voûtent le chemin et y maintiennent une exquise fraîcheur, parfumée d'exhalaisons végétales; ni la mer surtout, la mer couleur perle, qui dort souriante dans sa vasque d'écueils, comme un lac écossais. Ça et là, des jardins pleins d'aromes, que la falaise défend contre les vents du nord; par leur fleurs saines et vivement colorées, par la vigueur de leurs plantes ornementales, ces jardins semblent s'être épanouis sous les tièdes brises de la Méditerranée.

Pendant que mon compagnon de route lave consciencieusement une aquarelle, je pousse jusqu'à la Pouquelaye. On donne ce nom à une grosse pierre horizontale placée sur sept supports. Déterrée depuis quelques années, cette informe ruine celtique — une des curiosités de Jersey — a été baptisée du nom solennel de temple druidique. Comme cette pierre n'est vraisemblablement pas venue là toute seule, on s'est rappelé, d'après de vieux auteurs, que les druides aimaient à sacrifier dans la solitude des îles côtières, et on a reconnu dans la Pouquelaye un autel construit par ces mystificateurs et destiné aux sanglantes et mystérieuses pratiques de leur culte. Pour le promeneur à imagination, ce coin de terre évoque naturellement des souvenirs de sacrifices humains, de blancs vêtements, de gui sacré coupé avec une faucille

d'or au sixième jour de la lune; il pousse à la lecture du chapitre druidique de monsieur de Chateaubriand, il va même jusqu'à évoquer l'ombre de l'académicien Henri Martin, le sagace scrutateur de la civilisation celtique qui, à force de pénétration, est parvenu à tirer de nombreux volumes de conséquences posthumes des mœurs et du culte — très problématiques — des insaisissables druides. Le touriste, peu lancé dans cette subtile spécialité, se contente d'admirer la nature jersaise qui entoure la Pouquelaye de son charme presque méridional.

Haies de lauriers roses, buissons de fuschias surchargés de clochettes carminées à pétales pourpres, pommes roses souriant entre les verdurees pâles, fougères aux longues feuilles artistiques; et des fleurs partout, envoyant leur respiration embaumée par-dessus les clôtures et célébrant, à leur façon, dans la chaleur alanguie de septembre, la grande paix dominicale de l'île qui, elle-même, semblable à un lazzarone napolitain, dort au clair soleil, caressée par le souffle tiède des brises marines.

## XV

Après un dîner sommaire que nous offre le Club-Hotel de Rozel, nous reprenons, sac au dos, la route qui suit la côte et aboutit à la Trinité. Cette côte forme le nord-est de l'île; elle est rocheuse et abrupte, opposant de hautes et solides murailles aux fureurs hivernales de la Manche. Par intervalles la nature, toujours artiste, rompt la monotonie de la falaise pour creuser une gorge pittoresque ou arrondir correctement une baie, lieu de retraite pour les vagues fatiguées de l'agitation du large.

La première qui sollicite notre intérêt, c'est Bouley-Bay : un ensemble de lignes molles et de tons clairs,

de pentes harmonieuses avec des rochers bien découpés émergeants d'entre la tenture de peluche verte, une eau bien bleue légèrement ondulée : — de quoi mettre en fuite un paysagiste moderne : un vrai chromo. Et pourtant, quand on s'est arrêté à l'endroit favorable et qu'on s'est laissé pénétrer par ces tons nets bien blaireautés, par la limpidité de l'outré-mer et du cobalt, par la sereine fraîcheur des verts et les chauds empâtements des ocre et des terres, on se surprend à éprouver des sentiments réactionnaires contre les gris qui, sous prétexte de plein air, ont envahi les palettes contemporaines. Ça me rappelle d'anciens paysages, peints dans ce style — vieux comme les vers de Lamartine — qui ne s'exerçait pas sur un coin quelconque, mais qui s'appliquait à idéaliser une nature grande et calme, donnant une âme à l'eau dormante, coupée par une ligne de lumière, soignant avec amour les rochers décoratifs et les grands arbres songeurs, fusionnant le tout dans un ensemble reposant de tons et de lignes, qui rappelle un andante de Beethoven, — vraie béatitude pour l'œil et pour l'esprit. Le heurté, l'incolore, l'étrange rendu avec des lignes vagues dans l'emportement impressionniste du coup de brosse et la virtuosité du couteau, la recherche exagérée des tons fins au détriment du dessin et du modelé, ont pris le dessus depuis; et l'art commercial ayant définitivement rendu la poésie ancienne rebutante, on est tombé dans la prose, originale d'abord, accablante depuis, du réel.

Mais que signifie ce retour, né d'hier, vers les primitifs? Que veut dire cette renaissante admiration pour les maîtres de la symétrie, de la couleur fraîche et de la ligne nette? Les roses n'étaient plus belles, on leur a préféré les formes étranges et les couleurs mortes des malades orchidées; ne reviendra-t-on pas aux roses?

Nous reprenons notre route sur les hauteurs. Le ciel, débarrassé des nuages pluvieux du matin, est superbe d'éclat, l'air d'une limpidité merveilleuse; à l'horizon de la mer se dessinent nettement les côtes de France, et plus loin les rochers jaunâtres de Guernesey. Le lierre foisonne autour de nous; les rochers en sont festonnés, les fossés en débordent; les arbres mêmes n'échappent pas à cette couleuvre végétale qui enserre étroitement leurs troncs à plusieurs mètres de hauteur. La bêche indignée du laboureur ne parvient pas à lutter efficacement contre cet inextirpable fléau, vraie image de l'invasion juive dans la société moderne. Le lierre au moins a pour lui d'être décoratif; il se contente de s'appuyer, étouffe par accident, mais ne mord jamais. On n'en peut dire autant de la couleuvre juive.

Ce qui frappe dans cette campagne de Jersey, c'est le bien-être et le confort qui règnent dans les plus humbles chaumières. Des enfants jouent çà et là devant les portes, endimanchés à rendre jaloux des citadins. Devant une de ces maisons de pauvre, entourée de clématites, de géraniums et de soleils de Californie aux grandes fleurs solennelles, je vois, sur un perchoir, un beau perroquet blanc à longue huppe jaune. Il est très bien élevé, ce perroquet, il tire sa révérence aux passants en disant *Good morning!* salutation qu'il prononce comme un anglais de race, et il cligne de l'œil d'un air spirituel en agitant la chaînette qui le tient par la patte. Ça ne sent guère la pauvreté.

Les types sont généralement anglais et la bouche est anglaise en parlant français; mais l'influence de la France a corrigé la raideur britannique, elle y a ajouté un grain de politesse et limé certaines aspérités d'allure et de langue, ce qui fait que les indigènes de Jersey forment une sorte de peuple moyen, trait d'union entre



la France et l'Angleterre. Le repos du dimanche se ressent de ce caractère hybride, il n'a pas la rigueur puritaine; le mortel ennui de Londres y fait place à une souriante non-activité.

Les vergers deviennent de plus en plus nombreux; des jonchées de fruits verts gisent en cercle autour du tronc des arbres. Il y a beaucoup de pommiers; on fait du cidre ici mais il est inférieur à celui de Normandie. Deux femmes viennent à passer en grands bonnets blancs à ailes flottantes qui rappellent les coiffes bretonnes; c'est la seule originalité de costume à noter. Nous traversons la paroisse de la Trinité jetant un coup-d'œil sur les avant-cours des maisons, délicieusement tenues avec des sentiers semés d'un menu cailloutis roux, des parterres étincelants de couleurs qu'ombragent de hauts buis géométriquement taillés. Au fond de ces cours se dresse la façade de l'habitation avec des murs irréprochablement blancs et des lavis vert-pomme sur les bois; c'est d'une propreté exquise et banale. Vers le soir, par des sentiers pleins d'aromes nous arrivons à S<sup>t</sup> John.

## XVI

Le British-Hotel et l'Eastern-Hotel nous repoussent, assez brutalement. Est-ce à raison du Dimanche? ou sont-ils réellement « complets » comme ils le prétendent? Un brave homme nous conseille de nous adresser à *Melborn-House*, une villa voisine où l'on reçoit les voyageurs gentlemen. C'est une belle habitation, avec perron à colonnes doriques, entourée d'un vaste parc. Le salon où nous sommes introduits est d'un goût artistique si distingué que j'hésite presque — en voyant entrer une vieille dame d'allure aristocratique — à

formuler ma demande. La bonne hôtesse nous explique l'anomalie de sa situation ; cet immeuble lui est échu en partage par la mort d'un frère, et ses ressources personnelles n'étant pas en rapport avec ce luxe, elle héberge des voyageurs *gentlemen* — elle insiste sur le mot — en attendant un acquéreur de la villa. Elle termine en portant à notre connaissance qu'elle a l'honneur d'abriter sous son toit le révérend recteur de la paroisse.

Nous achevons notre journée par une promenade au mont Mado et à la baie de Bonne-Nuit.

La carrière de granit rose de ce mont, qui est à peine une butte, avec ses tranchées à pic et ses flaques d'eau verte dans les creux, ne sollicite pas une longue attention. Du fond de l'entonnoir, dans lequel on descend par des déclivités brusques et où le travail d'exploitation est suspendu depuis longtemps, je préfère contempler un moment le moulin, aux grandes ailes flamandes, perché pittoresquement sur une hauteur, et qui, dans les pâleurs crépusculaires, semble, tout délabré, le génie défunt de la grande solitude qui nous entoure. Tout est silence ; la mer est proche, mais son grand calme est aphone. Nous côtoyons une ligne de dunes hérissées de longues orties aux feuillages épineux et blanchâtres, puis par une longue et correcte route, en pente douce, nous descendons à l'harmonieuse baie de Bonne-Nuit. Le nom est joli et il est surtout bien porté à cette heure où la rêverie, ennemie des grandes lumières et des bruits du jour, plane mélancoliquement sur la nature qui se recueille avant de s'endormir dans les ombres. Au fond du paysage, une masse rocheuse, formant un cap massif délicatement estompé par le bleu crépusculaire. Tout en haut une ligne ondulée d'arbres et de buissons, puis se recourbant, comme l'intérieur

d'une amphore, les pentes descendent, couvertes de mousses, jusqu'à la mer où elles trempent leurs pieds de pierre dans l'eau que pousse discrètement la marée montante. Le reste de la baie s'arrondit, toute verte jusque près du chemin. A droite, sur la hauteur, trois maisonnettes blanches, très petites, — on dirait des belles-de-nuit — émergent d'entre les blocs noirs qui hérissent l'herbe. Plus bas, à l'extrémité d'un promontoire qui s'avance au milieu de la baie, une chèvre détache sur le clair de l'eau son profil de satyre. Presque pas de vent. Seule on entend la marée chanter sourdement, apportant aux pieds de la falaise sa ligne de mousse et berçant mollement quelques barques abandonnées. Et cette voix persistante de l'éternelle travailleuse monte dans la sérénité du soir, inquiète, douloureuse comme la plainte lointaine d'un cœur souffrant tourmenté par d'anciens remords. Et voici que tout à coup, là-bas, tout en haut, des voix argentines, des voix jeunes d'enfants éclatent, se balançant sur un air de cantique et jetant ces paroles de consolation par-dessus la triste mélodie de la mer :

*Tes péchés sont pardonnés! Alleluia!*

Les dernières lueurs du couchant sont mortes; une brume vaporeuse envahit la baie, effaçant les angles des rochers et les feuillages confus; le bleu pâle de l'eau se couvre d'un tissu léger de brume, mousseline flottante de la nuit, et la mer se plaint toujours, douloureuse, et les enfants dansant en rond chantent avec plus d'entrain de leurs voix pures : *Alleluia! Tes péchés sont pardonnés!* et pendant que je m'éloigne, impressionné, j'entends la dernière note joyeuse du cantique se perdre au loin sur le vieil océan, dans la vieille nuit.

## XVII

Le temps a changé brusquement. Le mugissement du vent et le battement de l'averse contre les carreaux me réveillent : toute l'île frissonne secouée comme une épave sur la mer, et la pluie tourbillonne en nuages comme une fumée. A huit heures une accalmie nous décide au départ. Au moment de prendre congé de Melborn-House, l'hôtesse, par reconnaissance pour le croquis que mon compagnon a crayonné sur l'album du salon, nous offre deux lourdes grappes de raisin — telles devaient être celles que les espions rapportèrent de la terre de Chanaan. Jersey et Guernesey sont les terres classiques des vignes en serres; nulle part on n'obtient des fruits plus merveilleux.

La journée s'annonce mauvaise; les chemins sont détrempés et glissants, les chênes-verts pleurent, une froide humidité sature l'air — et puis ce vent! on dirait qu'il souffle des quatre coins de l'horizon à la fois. Autour de nous les buissons s'agitent rageusement, les pommiers désespérés jettent au loin leurs derniers fruits; les grands soleils de Californie, malgré leur large face sérieuse, perdent toute dignité dans l'extravagance de leurs salutations violentes et les fuschias, hauts de deux mètres, secouent si fièvreusement leurs clochettes purpurines qu'ils les précipitent en lamentable jonchée sur le sol.

Au delà de St<sup>e</sup> Marie, le chemin tourne à gauche et descend dans une vallée pleine de molles prairies et de luxuriante végétation; le soleil, un moment entrevu, fait briller, dans la profondeur, rendue scintillante par l'ondée, toute la joyeuse palette des verts.

Ce qu'il y a de singulier dans ce milieu rural, c'est qu'on voit, par intervalles, sur des cloisons d'étables, sur

des murs de jardins, détonner de criardes affiches qui appellent l'attention sur un cirque, un théâtre, ou un magasin de St. Héliér. On sent que toute l'île respire avec la capitale et que les paroisses n'en sont que des faubourgs.

La route se met à onduler entre deux hautes murailles de verdure au long desquelles se détachent des poteaux indicateurs, donnant des avis aux bicyclistés, puis, par une pente rapide, entaillée de longues ornières parallèles, nous débouchons sur une clairière, avant-scène d'une grève semée de gros cailloux noirs : c'est la grève de Lecq. Ah ! la mer, la glauque mer mouvante ! on reçoit toujours avec joie son impression de jeunesse et de force, et elle s'est arrangée ici de façon à doubler son attraction par les falaises qui lui font un cadre abrupt et grandiose !

La grève de Lecq possède une grotte naturelle, accessible à marée basse.

Un exercice d'équilibre sur de grands blocs arrondis qui jonchent le pied de la falaise et que la mer vient de laver à grandes eaux, me mène presque horizontalement jusqu'à une passerelle en bois ; puis je me dirige, un peu au hasard, vers une seconde passerelle, en fer cette fois, jetée au-dessus d'une espèce d'anse ; au delà, cahin-caha, toujours à travers des rochers, j'aboutis à une échelle en fer qui descend verticalement, à une assez bonne profondeur, jusqu'à l'orifice de la grotte.

C'est un simple trou, peu solennel, surmonté d'une voûte en accent circonflexe, et pas du tout commode à traverser. De grands blocs ronds et polis par la poussée des vagues l'obstruent ; il faut se glisser de l'un à l'autre, sur une longueur d'une cinquantaine de mètres, en évitant de se cogner aux anfractuosités de la voûte qui s'abaisse rapidement et en se résignant à glisser de temps à

autre du pied dans une flaque. A son milieu, la soi-disante grotte n'est plus qu'un boyau étranglé; il faut se plier en deux et se faire tout petit pour passer. Le guide en cet endroit enténébré allume un bout de chandelle pour mieux faire voir que c'est absolument vide d'intérêt, pendant qu'on s'accroche des mains aux parois gluantes pour descendre prudemment dans la dépression subite qui succède à l'étranglement en goulot. On fait encore quelques pas et voici qu'on revoit la lumière pénétrant très vulgairement par un trou qui est l'issue. Une fois dehors, le spectacle change, on se trouve au fond d'un cirque bien arrondi, semé d'une couche de menus cailloux et entouré de hauts rochers fauves.

Passant à travers la grotte, la mer emplit cette cuve à marée haute. Pour sortir de là, à moins de retourner sur ses pas, on escalade le long de la paroi presque à pic, un chemin de chèvre muni çà et là d'un bout de rampe dont on aurait vraiment pu se montrer plus prodigue. Une fois en haut il n'est plus besoin d'héroïsme, et tout en s'épongeant on redescend tranquillement, par le plus bourgeois des chemins, l'œil braqué sur deux hôtels qui vous convient avec une égale intensité à leurs tables d'hôte.

## XVIII

Toutes les curiosités naturelles de Jersey se touchent le long de la pointe qui forme le nord-ouest de l'île. Le promeneur venant du centre, où il a vu, ornant de gais paysages, de gros figuiers, des araucarias aux formes géométriques, étendant leurs doigts ronds qui semblent gantés de velours vert, et des eucalyptus de haute taille, à l'écorce tombante, comme dans les paysages italiens, se trouve transporté subitement, en abordant la

côte nord, dans un pays de pierre, vraie miniature des côtes norvégiennes. On dirait que la mer s'est essayée ici à faire des ébauches de fjords, pour les exécuter, plus haut, en grand, entre les falaises scandinaves. Et c'est ce qui fait le charme de Jersey juxtaposant sur quelques lieues carrées de superficie la grâce végétale du midi et les violences granitiques du nord.

Nous venons d'arriver à Plémont, vaste promontoire rocheux, orné de touffes d'herbe rousse et violemment battu par le vent du large. Les mail-coaches de St. Hélier, arrivés au milieu d'un claquement de fouets, débarquent leur journalière cargaison de touristes, et déjà les cochers — figures rabelaisiennes ravagées par le whisky — viennent d'entamer leur partie de bouchon. Un groupe de touristes anglais, accoutrés d'insolents costumes de voyage — pantalon en flanelle blanche et veston rayé rouge et bleu — font à ces princes du fouet l'honneur de s'intéresser à leur jeu. Rangés en demi-cercle autour du but, et les mains dans les poches, ils suivent de l'œil la trajectoire des gros sous en échangeant des propos d'un air ennuyé.

Un guide donne le signal du départ et toute une colonne de touristes emboîte le pas derrière le représentant de l'agence *Cook and Co.*

De notre côté par des pentes abruptes nous descendons jusqu'à la grève enserrée dans un vaste angle droit de rochers hauts et massifs; puis, tournant à gauche, nous débouchons sur les Caves de Plémont. La première de ces caves est la plus intéressante, mais elle manque d'étendue et de profondeur. Les goémons roux et violacés, collés par paquets sur les grosses pierres polies par les marées, et sur les parois lisses d'un gris tacheté de rose; les fougères décoratives incrustées dans les fentes de la voûte à angle aigu; la source qui y cascade et

mêle sa chanson à la lointaine rumeur de la Manche, donnent à cet antre marin une appréciable originalité. Au centre se dresse une espèce d'obélisque naturel en granit, assez correctement taillé : c'est l'Aiguille de Plémont. Vue du fond de la grotte, dans l'encadrement du vaste porche béant, et se détachant en noir sur la teinte émeraude de la mer et le bleu clair du ciel, elle présente un coup d'œil presque fantastique.

En sortant de la cave on voit pendre le long des rochers le bout d'un ancien câble télégraphique qui reliait Jersey à l'Angleterre.

Le Trou du diable n'est pas loin des caves de Plémont. Un sentier dominant la grève, et qui court sur les rochers, conduit à une cabane où j'ai la faculté de me rafraîchir et l'obligation de prendre un ticket; de là, m'aidant d'une corde et de quelques marches rudimentaires, je descends dans un puits circulaire dominé par d'énormes rochers. Une fois en bas, mon regard est attiré par une vaste excavation dont le centre noir se découpe dans les rochers fauves. Un grondement sort de cet antre. Je m'avance de quelques pas sur de gros galets et voici que le fond obscur s'illumine, un peu sur la gauche, d'une traînée de lumière bleuâtre qui lèche les parois humides et fait briller les pointes en saillie; puis tout d'un coup, par une ouverture presque carrée, j'aperçois un coin bleu du ciel et la mer montante poussant dans la caverne, vers le spectateur ses vagues tumultueuses. On les voit accourir de loin, fougueuses, avec un élan qui semble devoir briser tous les obstacles, mais, aussitôt dans le trou, elles s'écroulent sur les pierres et s'écrasent dans les fentes avec un ruissellement furibond. Et cette lutte entêtée recommence toujours avec une régularité mathématique, et ce spectacle, par son mouvement et son bruit, a quelque chose de fascinant; on



passerait de longues heures à regarder ces blancs bataillons jamais lassés se ruer joyeusement et brillants de lumière à l'assaut de la rude barricade et se lancer d'un bond dans l'obscurité de la caverne, avec le râle de guerriers vaincus. Mais encore un coup, cela manque d'ampleur; Jersey, malgré ses bonnes intentions, n'est pas parvenue à créer une merveille tout court; elle se contente d'en être une dans son ensemble, et c'est assez.

Rentré à l'hôtel, je parcours un journal local, la *Nouvelle Chronique de Jersey*, rédigé en français, mais anglais de format et d'impression. Ce journal a le courage de mettre à la place d'honneur, en première colonne, non la tranche traditionnelle de haute politique servie par les journaux graves, mais un long chapitre de roman. C'est reconnaître loyalement que la plupart de ses lecteurs se soucient plus des aventures de Peppino et de Juana que des froncements de sourcils de M. de Bismarck. Mais, que voulez-vous? cela lui donne un air naïf à ce journal, tant il vrai que ce qui est lu le plus, dans les gazettes de tous pays, doit rester confiné hypocritement au rez-de-chaussée comme un simple accessoire. Dans la chronique judiciaire de ce journal, je note les condamnations suivantes : pour vol simple de 4 l. 16 s. un mois de prison et cinq ans de bannissement; pour intempérance habituelle, 10 s. d'amende ou 48 h. de prison; cette même peine est appliquée à deux individus accusés d'avoir commis une *nuisance* dans King-Street. Elle y va rondement la justice de Jersey.

## XIX

La route de Plémont à Le Tac ne suit pas la mer; elle fait une rentrée vers l'intérieur de l'île pour éviter

les falaises impraticables, et traverse les champs sur lesquels je vois des paysans, munis de fourches, étendre une épaisse couche de varech. Elles sont admirablement nuancées dans la tonalité vieille tapisserie, ces vigoureuses herbes marines : il y a des espèces de copeaux jaunes, de larges lanières violettes et rougeâtres, des branches vert de bouteille, arrachées par les vagues à des arbres sous-marins, et d'où pendent des breloques qui sont des fruits. Tout cela git emmêlé sur les champs comme une puissante chevelure grasse et exhale sous le rayonnement solaire de violentes odeurs que le vent emporte au loin. — C'est du bon engrais, me dit un paysan, à tête de marin anglais, seulement son action s'épuise vite ; il faut le renouveler sans cesse, et il est dur à cueillir et à amener par charretées de la grève.

Au delà de Le Tac, perché sur les rochers au bord de la mer, nous voyons s'arrondir devant nous, le long d'une large ligne de dunes, la vaste baie de St Ouen. L'aspect du pays change subitement ; plus d'arbres, rien que du sable blanc jusqu'à la ligne de la haute marée, le reste hérissé de la végétation grisâtre des côtes, herbes dures, orties et juncs marins. La solitude est absolue ; pas une maison, pas un être humain. Seul un chien, remarquablement laid, sorti je ne sais d'où, s'obstine à nous tenir compagnie pendant plus d'une heure. Nous ne l'avons accablé d'aucun bienfait ce chien — au contraire ; cela ne l'empêche pas de nous escorter de sa gênante reconnaissance. A la longue nous nous croisons avec un anglais à mine philosophique en route pour Le Tac ; le chien sournoisement s'en va flairer ce pantalon de laine blanche inespéré, et trouvant apparemment cette société plus à son goût que la nôtre, y accroche sa fidélité. Bon voyage.

Comme il y a marée basse, nous franchissons la

ligne des dunes pour faire route sur la plage. Toute blanche et s'étendant à perte de vue, cette plage ressemble à celle qui court le long des côtes belges; seulement, une véritable barrière de galets amoncelés jonche le pied des dunes. Admirablement polis, allongés et dorés comme des pains qui viennent de sortir du four, les vagues ont classé ces galets avec un soin extrême : les plus gros forment la crête de cet amoncellement, puis, par tailles décroissantes, ils descendent jusqu'aux plus petits qui se confondent dans le sable. C'est le triomphe de la symétrie obtenu par l'aveugle poussée des vagues.

Plus une côte n'est en vue vers l'ouest; la mer s'y étend à l'infini, verte, avec des plaques violettes qui flottent à la surface et qui doivent être des prairies errantes de goémons.

Une charrette vient à passer lourdement chargée de varech dont les longues lanières, suspendues en joyeux festons, traînent sur le sable; elle avance péniblement remorquée par des chevaux massifs dont les sabots creusent la plage humide et peu consistante. Devant nous, émergent des flots, d'abord un phare d'un style correct, puis de vastes paquets de brisants. Ce sont les Corbières.

De tous les paysages rocheux de Jersey, celui-ci est peut-être le plus caractéristique. Il se compose de lignes presque parallèles de rochers rougeâtres, assez bas, ornés de toutes sortes d'aspérités bizarres, et qui s'étendent assez loin dans la mer en se rétrécissant comme un cap. Entièrement couverts d'eau, à marée haute ces rochers forment de dangereux récifs, et le phare, qui se dresse sur la pointe la plus avancée, avertit les navigateurs de cette embûche traîtresse.

Les anciens pirates de Jersey exploitaient ce coin insidieux de l'île au temps des violentes tempêtes équinoxiales; ils allumaient des feux sur les côtes comme pour

indiquer charitablement aux navires en détresse un port de refuge. Aussitôt que les vaisseaux s'étaient brisés sur les Corbières, les barbares tuaient les équipages et prélevaient leur « droit d'épave ».

A marée basse une chaussée reliant tous les écueils permet d'aller à pieds secs, de l'un à l'autre jusqu'au phare, où l'on trouve, naturellement, un restaurant et un marchand de photographies.

Un petit chemin de fer, qui descend par des rampes pittoresques entre des talus rocheux, relie le village de Corbière à St Hélier.

A partir de cette pointe de l'île, qui est la plus méridionale, la luxuriante végétation reparaît sans offrir toutefois aucune particularité nouvelle; la colline y prend la place de la falaise. C'est une succession non interrompue de vertes pentes agréablement boisées, émaillées de blanches villas, qui contournent les baies de St Brelade et de St Aubin. Cette dernière a une ampleur et une élégance rectiligne remarquable : des hauteurs gazonnées d'abord, puis une bande de sables formant un vaste demi-cercle qui embrasse la mer dont l'azur se confond à l'horizon avec le ciel. St Hélier est là devant nous avec son château S<sup>te</sup> Elisabeth, qui a l'air de flotter sur les vagues et ses lignes de maisons blanches éparpillées sur la hauteur. C'est la fin de notre promenade, le tour de l'île est accompli.

## XX

Bernardin de St Pierre — un vieil auteur — reproche aux voyageurs de mettre presque toujours le bonheur hors de leur patrie; ils font, dit-il, des descriptions si agréables des pays étrangers, qu'on en est toute la vie de mauvaise humeur contre le sien. Je ne crois pas que

ces pages tombent sous cette grave censure; qui sait pourtant si l'indépendance de cette heureuse île de Jersey, si sa vigoureuse végétation, les charmes de sa belle nature et de ses grandioses falaises, n'auront pas produit sur une imagination inflammable une impression trop séduisante? C'est pourquoi je termine en accusant le vent de Jersey — le vent qui charrie les odieuses odeurs du varech — de m'avoir gâté une notable partie des jouissances de ma promenade. Il souffle toujours de quelque part, ce vent impitoyable, sans vous laisser jamais une minute de répit, ce qui fait qu'au bout de quelques jours, on finit par quitter Jersey presque mécontent, les oreilles endolories et peut-être l'échine inquiétée par les frissons avant-coureurs d'un rhume de cerveau.

HECTOR HOORNAERT.





## ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

---

### L'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ.

---

**D**OM Pitra, durant son voyage en Hollande, a contemplé à Zwolle les restes de Thomas à Kempis avec une si pieuse vénération, qu'on a bien voulu lui accorder un fragment de sa dépouille mortelle (1). Cependant il ne cite pas ce religieux, dans son beau livre sur la Hollande catholique, comme l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*; il énumère au contraire les écrivains hollandais qui se sont prononcés contre lui : M. M. Holtrop, Van Vrée et Kamper.

Il me sera permis, je crois, sans manquer de respect à la mémoire de l'illustre Cardinal Dom Pitra, de reprendre ici cette question : quel est l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*? Jamais question littéraire n'a été plus longtemps ni plus souvent débattue que celle-là. L'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la France se sont disputé l'honneur d'avoir produit ce livre admirable, traduit dans toutes les langues, le plus beau qui, suivant l'expression de Fontenelle, soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas.

---

(1) *La Hollande Catholique*, p. 121.

Mais la controverse s'est concentrée aujourd'hui entre ceux qui l'attribuent au français Gerson, le chancelier de l'Église de Paris, et ceux qui le considèrent comme l'œuvre du néerlandais Thomas à Kempis, l'humble moine du monastère de Sainte-Agnès.

Cette controverse remonte à 1604. En cette année, aurait paru en Espagne un ouvrage dans la préface duquel l'auteur aurait dit que Saint Bonaventure, qui mourut en 1274, a parlé de l'*Imitation* dans ses exhortations aux moines de Toulouse.

En 1615, un Bénédictin d'Italie, nommé Constantin Cajétan, prétendit avoir découvert à Urona un vieux manuscrit de l'*Imitation*, avec cette suscription : « Jean Gersen, » et où on lisait à la fin du quatrième livre : « *Explicit liber quartus et ultimus abbatis Johannis Gersen.* » De Gersen à Gerson la transition est facile.

La discussion prit bientôt les proportions d'un intérêt d'ordre monastique. Les Bénédictins soutinrent l'honneur d'avoir donné au monde l'*Imitation*; les Augustins, dont Thomas à Kempis a porté l'habit, maintinrent que l'auteur de ce livre unique fut un de leurs frères.

La querelle s'envenima et le Parlement de Paris fut appelé à la juger. Le 12 février 1652, un arrêt de nos seigneurs des requêtes de la cour suprême, rendu sur la contestation intervenue entre les chanoines réguliers de Saint-Augustin de la Congrégation de France et les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, décida que l'*Imitation de Jésus-Christ* serait dorénavant imprimée sous le nom de Thomas à Kempis (1).

Pour obtenir un tel arrêt, il a fallu sans doute que les Augustins eussent produit et soumis à la Cour

---

(1) *Dissertation sur soixante traductions de l'imit. de J.-C.*, par ANT. BARBIER, 1812, p. 170.

des documents importants, de nature à convaincre les juges. Cependant cet arrêt, émané du premier siège de justice de France, n'a pas été respecté par les érudits comme ayant l'autorité de la chose jugée, et la controverse suivit son cours.

En 1724, le Bénédictin Thomas Erhard publia une *Imitation* en l'attribuant à Gersen; en 1758, l'abbé Valart, d'Amiens, soutient la même thèse. En 1761, Eusèbe Amort, chanoine régulier de Saint-Augustin à Polling, en Bavière, combattit en faveur de Thomas à Kempis. Plusieurs autres savants descendirent aussi dans la lice pour et contre Thomas à Kempis.

Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, la victoire paraît rester à ce dernier. Silbert à Vienne, Ullmann à Hambourg, Liebner à Groeningen, Kist et Royard à Leyde, Schotel à Breda, Bormans à Liège et Mgr. Malou, à Louvain, se sont tous prononcés en faveur du moine du Monastère de Sainte-Agnès.

Cependant, en 1841, M. Onésime Leroy reprit la thèse soutenue en 1640 par Charles Labbé qui, désireux de flatter l'amour-propre national du cardinal de Richelieu, s'était imposé la tâche de démontrer, dans une dissertation, que Gerson était l'auteur de l'*Imitation*; et il avait engagé le puissant ministre, hésitant entre Gerson et Thomas à Kempis, à mettre le nom de l'ancien chancelier de Paris en tête d'une édition de luxe qui devait paraître. M. Onésime Leroy obtint un grand prix de l'Institut de France. En 1843, M. Thomassy s'éleva contre l'opinion du Lauréat.

Enfin, une troisième opinion se fit jour, et c'est à elle que se sont ralliés MM. Moland et d'Hericault, qui ont publié une nouvelle édition de l'*Internelle consolacion*, première version de l'*Imitation* de Jésus-Christ. « Pour eux, dit M. Ludovic Lalanne dans la *Corres-*



*pondance littéraire*, l'*Imitation* n'est pas une œuvre individuelle, mais collective. Un thème primitif a été successivement élaboré et remanié de génération en génération, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> ou le commencement du XV<sup>e</sup>, époque où il reçut définitivement la forme sous laquelle il nous est parvenu. Ils s'appuient, entre autres, sur un argument qui nous semble avoir une assez grande valeur : le caractère *encyclique* d'une partie de la littérature du moyen-âge. On peut ne pas adopter leurs raisonnements dans toutes leurs particularités, mais leur hypothèse me paraît jusqu'à présent fort admissible. Je dis *jusqu'à présent*, car enfin la découverte d'un manuscrit, d'un passage inédit, peut venir jeter tout-à-coup un nouveau jour sur la question. »

Nous croyons que ce manuscrit est découvert et qu'il nous fait connaître définitivement le nom de l'auteur de l'*Imitation*.

Jean Busch, qui fut chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin à Windesheim, aux environs de Zwolle (Pays-Bas), écrivit la chronique de son monastère depuis sa fondation en 1386 jusqu'en 1464. Il y raconte que, quelques jours avant la mort du prieur Jean Van Heusden, arrivée en 1424, deux moines du couvent du Mont-Sainte-Agnès, près Zwolle, étaient venus consulter ce prieur, et que parmi eux se trouvait le frère Thomas de Kempen, homme distingué, qui écrivit plusieurs livres de dévotion, principalement celui qui commence par ces mots : « *Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres,* » ou *l'Imitation de Jésus-Christ*, et d'autres « encore. » (Contigit ante paucos dies sui obitûs, ut duos fratres notabiles de Monte S. Agnetis propè Swollis, ordinis nostri dictum priorem nostrum in Windesheim super certis rebus consulturi advenirent; quorum unus frater Thomas de Kempis, vir probatæ vitæ, qui plures

devotos libros composuit videlicet : *qui sequitur me, De Imitatione Christi*, cum aliis etc. CHRON. WIND).

Si l'on objectait avec l'abbé de Vallart, cité plus haut, que l'auteur de la chronique de Windesheim a attribué gratuitement à Thomas à Kempis l'honneur d'avoir écrit ce livre immortel, et cela pour en faire rejaillir la gloire sur les Augustins du Mont-Sainte-Agnès (dont étaient issus ceux de Windesheim), puisqu'on lit sur un ancien manuscrit de l'*Imitation* le nom de Jean Gersen cinq fois répété, nous répondrions que cette objection n'en est pas une ; car l'existence de Jean Gersen, qui passe pour avoir été un abbé de Verceil, est très problématique, et il faudrait avant tout la prouver.

Mais nous possédons encore, en faveur de Thomas à Kempis, une autre attestation qui a autant et peut-être plus de valeur que celle de Jean Busch, le chroniqueur de Windesheim. Nous voulons parler du document contenu dans le manuscrit que le protestant Ullmann a découvert dans la bibliothèque royale de Munich, et qu'il a publié en 1842, à Hambourg, dans son ouvrage sur les Réformateurs avant la Réforme. Ce manuscrit est l'histoire de Jean Wessel par Albert Hardenberg, son élève. Il y est parlé, en deux endroits différents, des relations qui ont existé entre Wessel et Thomas à Kempis, et ce dernier y est cité comme étant l'auteur de l'*Imitation* de Jésus-Christ.

Ici toute question d'amour-propre, tout intérêt de parti disparaît. Celui que nous verrons rendre hommage à Thomas à Kempis va renier l'église catholique et préparer les voies à la révolution du XVI<sup>e</sup> siècle ; c'est un précurseur de Martin Luther.

Hardenberg, ayant résolu d'écrire la vie de Wessel, s'était rendu au couvent de Sainte-Agnès pour y

recueillir des renseignements sur son ancien maître. Les religieux lui montrèrent, dit-il, plusieurs ouvrages du très pieux homme Thomas à Kempis, parmi lesquels il y avait le livre d'or de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Wessel avait avoué que la lecture de ce livre lui avait communiqué les premiers élans de la piété, et bien souvent, à l'heure de cette lutte suprême qui décide de la destinée d'un homme, il avait pensé, jeune encore, à demander la paix du cœur et l'oubli des choses de la terre à cette retraite du Mont-Sainte-Agnès, pour y vivre dans l'intimité de Dieu et du vénérable cénobite qui lui avait fait goûter la première saveur de la vraie théologie. (Monstrabant quoque illi viri scripta plurima piissimi viri Domini Thomæ Kempis cujus præter plurima alia etiam exstat opus aureum *de Imitatione Christi*, ex quo Wesselus fatebatur se primum gustum veræ theologiæ percepisse, etc. HARDENBERG, *Vita Wesseli*, apud *Ullmann*, pp. 295 et 732.)

Il y a plus, nous avons vu entre les mains du docteur Snellaert, à Gand, un manuscrit flamand du XV<sup>e</sup> siècle, et ce savant nous y a fait remarquer, parmi les traités ascétiques que renfermait son précieux volume, le premier livre de l'*Imitation*, qui commence ainsi : « *Hier beginnen seer orbelike vermakingen tot enen gheesteliken levene. Dat ierste capittel vander navolghinge ons heren Jhn Xhr.. ende versmadinghe alre ydelheit der werelt.* » -- Ici commencent des entretiens très agréables sur la vie spirituelle. Le chapitre premier traite de l'*Imitation* de N. S. Jésus-Christ, et du mépris des vanités du monde. — Ce manuscrit avait appartenu primitivement au couvent de S<sup>te</sup> Catherine à Hasselt, dans la province d'Overyssel (Pays-Bas), et van Ryn nous apprend, par le tome II, p. 338 des *Antiquités* u diocèse de Deventer, que Thomas à Kempis a séjourné quelque temps dans ce monastère.

Ces textes, pensons-nous, sont irrécusables et doivent faire admettre Thomas à Kempis comme l'auteur de l'*Imitation*.

Maintenant quelle est sa patrie? « Ici encore, continue M<sup>r</sup> Lalanne, il y a incertitude et discussion. De ceux qui regardent l'auteur comme inconnu, les uns penchent pour l'Italie, d'autres pour les Pays-Bas ou l'Allemagne, d'autres pour la France. C'est à cette dernière opinion, soutenue par MM. Michelet et V. Leclerc, que se rallient MM. Moland et d'Héricault, et j'avoue que sur ce point je serais assez porté à ne pas me séparer d'eux. La statistique des éditions et des traductions prouve que nulle part le livre n'a reçu et ne reçoit encore l'accueil qu'il a obtenu chez nous. Il y a pourtant contre cette opinion une petite difficulté de détail que n'ont point mentionnée les éditeurs, et qui a été signalée, il n'y a pas très longtemps, par je ne sais plus quel archéologue. Au livre IV, ch. 5 de l'*Imitation*, il est dit : « Le prêtre, revêtu des ornements sacrés, tient « la place de Dieu.... Il a *devant* et *derrière* lui la « croix du Seigneur.... Il porte *devant* lui la croix sur « sa chasuble. » Or, pendant le moyen-âge, je ne crois pas que la chasuble ait jamais été en France ornée de ces deux croix. Cela n'a eu lieu que dans les liturgies italienne et allemande. Un Français ne peut donc avoir écrit ce passage, qu'il est possible de regarder comme interpolé. »

A cette considération, on pourrait ajouter celle-ci : Au liv. I. ch. 1<sup>er</sup> de l'*Imitation*, l'auteur dit : « *Si scires totam Bibliam exterius,* » si vous saviez toute la Bible extérieurement. C'est là, sans aucun doute, une locution néerlandaise, en usage en Flandre et en Hollande. Le Français ne la connaît pas, il dit : savoir par cœur, et le Flamand et le Hollandais : savoir

extérieurement. Mais pourquoi s'arrêter à des considérations secondaires, lorsque, pour désigner la patrie de Thomas à Kempis, nous avons à notre disposition un document qui est, pour ainsi dire, son acte de naissance.

Comme tous les monastères du moyen-âge, celui du Mont-Sainte-Agnès avait sa chronique ; une partie en a été rédigée par Thomas à Kempis lui-même. Or, sous l'année 1399, celle de son entrée au couvent, il écrit ceci : Eodem anno, ego Thomas à Kempis scholaris daventriensis ex dioc. Colon. natus, etc. (*Chron.* ch. VIII). En cette année, moi, Thomas Kempis écolier de Deventer, né au diocèse de Cologne, etc.

Kempis avait été, en effet, un des clercs de la vie commune que Gérard de Groot, (*Gerardus Magnus*) avait réunis dans sa maison paternelle de Deventer, aujourd'hui chef-lieu de la province néerlandaise d'Over-Yssel. Mais qu'on ne croie pas que « Kempis » ait été le nom patronimique de l'auteur de l'*Imitation*. Sous l'année 1406, nous lisons dans la même chronique, du Mont-Sainte-Agnès que, le jour de la fête de Saint-Barnabé, un frère convers prit l'habit ; il se nommait Thomas HEMERKEN, de Kempen, ville du diocèse de Cologne, et, sous l'année 1471, on lit encore que le jour où l'Eglise célèbre la fête de Saint Jacques le Mineur, mourut après vêpres le frère Thomas *Hemerken* de Kempis, ville du diocèse de Cologne. On peut donc affirmer que celui qui a écrit l'*Imitation* est né à Kempen, petite ville située à deux lieues de Crevelt, entre la Meuse et le Rhin, et que le nom sous lequel il est connu dans le monde est celui du lieu de sa naissance.

Il y a plus, M. le curé Mooren est parvenu, à force d'intelligentes et patientes recherches, à préciser

l'emplacement même de la maison où est né le célèbre écrivain; cette maison était située à Kempen, près du cimetière, à côté de celle d'un certain Telen-Termeer; elle a été vendue en 1402, la troisième férie après la Saint-Lambert.

En 1672, Maximilien Henri, Prince-Electeur de Cologne, fit rechercher les restes mortels de Thomas à Kempis, et le 1<sup>er</sup> août de la même année, Arnould Wager, curé de Zwolle, fit fouiller l'église du Mont-Sainte-Agnès, et à l'endroit même indiqué par la chronique du Couvent, on découvrit au côté oriental du transept les ossements et une étole de l'illustre augustin. Le Prince-Electeur prit l'étole et la garda comme une relique.

Pourtant Thomas à Kempis n'est point un Saint ni un Bienheureux aux yeux de l'Eglise; mais la croyance populaire l'a honoré comme tel dans sa patrie. On a cru à Kempen où il est né, à Zwolle où il est mort, que celui qui a consolé tant de cœurs affligés, fermé tant de blessures, calmé tant d'âmes inquiètes, avait reçu de Dieu l'auréole de la Sainteté, et l'on a dit que ceux qui ont prié auprès de son tombeau ont obtenu des guérisons miraculeuses.

Enfin, jusqu'en 1642, on voyait à Kempen, dans la salle des réunions du magistrat, un tableau représentant Thomas à Kempis, dans son costume de Chanoine régulier du Mont-Sainte-Agnès, et assis, la plume à la main, devant deux livres ouverts, dont une feuille portait l'image de Jésus crucifié.

Tous ces hommages rendus à la mémoire du religieux du Mont-Sainte-Agnès ne sont pas justifiés, si ce moine n'est pas l'auteur de l'*Imitation*, car l'Eglise ne l'a pas proclamé un Saint, et les autres ouvrages qu'il a écrits ne méritent pas ces honneurs. Mais il était de

tradition à Kempen et à Zwolle que le frère Thomas Hemerken avait composé ce livre immortel, et cette tradition s'est trouvée vérifiée par la découverte des manuscrits de Windesheim et de Munich. Nous estimons donc que le procès engagé en 1652 entre les Bénédictins de Saint-Maur et les Chanoines réguliers de Saint-Augustin est vidé et qu'il y a lieu de confirmer la sentence du Parlement de Paris (1).

---

(1) On peut consulter les pièces justificatives des faits ci-dessus énoncés dans l'ouvrage allemand : *Nachrichten über Thomas à Kempis*, von J. MOOREN.

On lira aussi avec grand intérêt, dans la revue « Précis Historiques » de Bruxelles, les remarquables études publiées récemment par le Père V. Becker, S. J., et M. Cruise : elles confirment absolument notre thèse. Voir surtout dans la livraison d'août 1889 ce qui se rapporte au témoignage d'Adrien de But, chroniqueur de l'Abbaye des Dunes.



## L'art dramatique chrétien dans le Nord de la France.



Le théâtre, à son origine, était religieux. En Grèce, il faisait partie des cérémonies sacrées et servait de tribune à l'enseignement du dogme divin. On lit en effet dans le prologue d'une tragédie grecque : « Mortels, préparez-vous à voir par les yeux « de l'âme l'Arbitre de l'univers ; il est unique ; il existe « par lui-même et tous les êtres doivent à lui seul « leur existence : il étend partout son pouvoir et ses « œuvres ; il voit tout et ne peut être vu des mortels. »

Sous l'empire du christianisme, le drame a été de même profondément religieux, et c'est dans les églises qu'on représentait les mystères de la religion nouvelle. Les acteurs étaient souvent des membres du clergé, et Roswitha, religieuse du couvent de Grandesheim, au X<sup>e</sup> siècle, a été peut-être le premier écrivain dramatique chrétien.

L'érudition moderne a exhumé de la poussière des archives la plupart de ces mystères oubliés depuis si longtemps. Elle nous a appris combien le nord de la France s'est toujours distingué par le sentiment chrétien de ses jeux scéniques. A Lille, on jouait *Le Feu des Evangiles* en 1348, et celui de *Sainte Catherine* en 1351. En 1484, on assiste aux représentations de



la *Création d'Adam et d'Eve*, de l'*Annonciation*, de l'*Incarnation*, de la *Nativité*, de la *Passion*, de la *Résurrection* et de l'*Ascension de N. S. J. C.*, de la *Visitation des Apôtres à la Pentecôte*, enfin de la *Vengeance et destruction de la cité de Jérusalem*. Au XV<sup>e</sup> siècle, on joue à Laon la *Vie de Saint-Quentin*. A Béthune, en 1491, les confrères de Saint-Jacques jouent la vie de leur patron et la *Robe de N. S. et de Saint-Etienne*; à Péronne, le mystère de la *Vie de Saint-Méron* et celui de la *Cène*. Le 22 mai 1542, les vicaires et enfants de l'église Saint-Amé, à Douai, représentent dans cette église le mystère de la *Résurrection*, et six ans plus tard, celui des *Pèlerins*. En 1548, les confrères de Saint-Michel représentent le *Mont-Calvaire*, la *Descente de la Croix*, le *Saint-Sépulcre*, la *Trahison de Judas*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, la *Résurrection de Lazare*, les *Trois Marie*, et un *Ange assis au Saint-Sépulcre*; en 1561, *Satan tentant N. S.*, la *Samaritaine*, *Joab*, le *Jugement de Salomon*, la *Reine de Sabba*, *David*; en 1563, l'*Enfant Prodigue* (1) etc.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on jouait en Flandre le *martyre de Sainte-Catherine*; la *Conversion, la vie et la mort de Saint-Martin, évêque de Tours*; la *Vie de Saint-Nicolas, évêque de Myra*, tragédie de Balthasar Verwersch; le *Jugement de Salomon*; la *Miséricorde de Dieu envers Manassès, roi de Juda*; l'*Installation de l'ordre et confrérie de la Très-Sainte Trinité, par Jean de Matha et Félix de Valois*; la *Vie de Saint Omer*; la *Merveilleuse protection de la Sainte Vierge*

---

(1) V. *Artistes du Nord de la France*, par le baron DE LA FONS DE MÉLICOQ.

sur *Simon Stock* ; *l'Espérance triomphante démontrée dans la foi vive de Bartholomée, premier roi chrétien du Japon* ; *la Prise de Jérusalem, par Godefroi de Bouillon* ; *l'Erection de la Sainte-Croix* ; *la Naissance de Jésus-Christ* ; *Geneviève de Brabant* ; *la Vocation de Saint-Alexis*, etc. etc.

Peut-être dira-t-on que tout cela n'était guère littéraire et que la France ne connaît d'autres drames religieux que *Polyeucte*, *Esther* et *Athalie* ; mais en revanche, cela a été populaire, uniquement parce que tout cela était chrétien. Il y avait alors entre le théâtre et le peuple communauté d'idées et de sentiments. « La « société alors vivait beaucoup dans l'église, dit M. Saint-Marc Girardin, et le théâtre reproduisait et doublait « l'église pour ainsi dire. Le théâtre disait l'*Ave Maria* « et chantait le *Te Deum Laudamus* ; c'est la finale « ordinaire de toutes les moralités ; le public disait « *Ave Maria* avec le théâtre et chantait le *Te Deum* (1). »

Jusqu'au commencement de notre siècle, chaque village de la Flandre avait son théâtre et sa *ghilde* de Rhétorique. Les meilleurs bourgeois de la commune, les paroissiens les plus considérés et les plus dévots étaient les membres de cette confrérie ou corporation, et les pièces où ils étaient acteurs, se jouaient presque toujours en présence du clergé. Une affiche du temps annonce une représentation dramatique dans les termes suivants :

« *L'Installation de la Confrérie de la Sainte-Trinité* sera représentée les 28 et 29 juillet 1765, par les rhétoriciens de la paroisse et comté de Flêtre, en l'honneur de noble et puissant seigneur Balthazar-Pierre-Félix

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> janvier 1858.

de Vignacourt, chevalier, comte de Flêtre et de Herlier, seigneur de la ville et échevinage de La Bassée, Marquelles, Transloy, Marque près Audenaerde, Fache, Tuminil, Cleyn-Hantay, Peenhof et autres lieux ; seigneur domanial de la ville et châtellenie de Cassel ; et encore en l'honneur de noble et puissant seigneur Charles-Emmanuel de Vignacourt, son fils aîné, Commandeur et grand-croix de l'illustre ordre du Saint-Archange Michel d'Allemagne ; en outre en celui de vénérable sieur et maître Guillaume Reynout, pasteur de Flêtre et directeur de la dite Confrérie, et aussi de vénérable sieur Pierre-Jacques Vermeulen, son vicaire. »

Voici quelle était la formule du serment que prêtaient en 1609 les membres de la Rhétorique de Wervyck, en entrant dans la Compagnie :

« Moi N.... je jure par Dieu tout-puissant et ma part de Paradis que je crois à tout ce que croit notre mère la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et que je professe la doctrine qu'elle a professée et professe sous l'obéissance de Notre Saint-Père le Pape, abjurant et détestant toute doctrine à ce contraire, comme celle de Luther, Calvin, des Anabaptistes et toutes les hérésies ou sectes, et je m'y opposerai dans la mesure de mes forces avec l'aide de Dieu et de tous ses saints. Je ne composerai pas non plus pièces, refrains, chansons ou quoi que ce soit concernant la Rhétorique, qui renferme des allusions hérétiques, me soumettant volontairement à la censure de la Sainte Eglise. En outre, je promets d'être soumis au prince et aux dignitaires de la Rhétorique et de maintenir et défendre tout ce qui touche la compagnie. Aussi, je ne divulguerai ni répandrai audehors les secrets de la société, ni vendrai aucune pièce, ébattements, refrains, ni aliénerai, ni ferai connaître aucun jeu, ni ne jouerai

avec d'autres sociétés, ni les aiderai dans leurs jeux sans le consentement du prince ou des dignitaires. »

Les acteurs et les spectateurs s'intéressaient vivement à ces jeux de la scène. Ils n'y allaient point, comme nous à nos théâtres modernes, leur demander une simple distraction; ils y portaient toute leur âme : car le sujet du spectacle était l'objet de leurs croyances les plus saintes. Il faut lire dans Emmanuel van Meteren, auteur du XVI<sup>e</sup> siècle, la description des fêtes données par les sociétés de Rhétorique de la Flandre. Quelle animation! quel luxe! quelle splendeur! C'étaient les jeux olympiques de la Grèce sous le climat du Nord!

Et pourtant ces drames qui ont excité tant d'enthousiasme ne tiennent aucune place dans l'histoire de la littérature! Ils n'étaient point écrits suivant les règles édictées par Boileau. Mais si la poésie y abonde, si en les lisant on sent une larme rouler de sa paupière, ne pourront-ils trouver grâce devant la postérité? Qu'on nous permette de citer ici un de ces drames populaires, que l'abbé Carnel a découverts et traduits du flamand :

### La Fuite en Egypte.

*Personnages :* La Sainte Vierge.  
Saint Joseph.  
Un laboureur.  
Ruben, assassin.  
Autres assassins.

LA SAINTE VIERGE. — Adieu, adieu, belles campagnes que le Seigneur donna aux descendants de Jacob, alors qu'à travers de sauvages déserts ils sortirent de l'Egypte. Et moi, je dois m'y rendre, puisqu'un autre Pharaon règne en tyran sur la terre de Chanaan, la terre promise, la terre de David et de ses ancêtres.

JOSEPH. — Adieu, terre de lait et de miel, maintenant trempée des larmes et du sang des petits enfants! Je fuis vers le Nil aux tièdes ondes. Adieu, Jérusalem; adieu, Siméon; adieu, temple de Salomon; adieu, Juda, ma patrie; je fuis vers la noire Egypte.

LA SAINTE VIERGE. — Mon Joseph, ne vous affligez pas; Abraham aussi a suivi ce chemin. Joseph, vendu aux Israélites, l'a parcouru à son tour; puis, ses frères avec Benjamin, Jacob avec toute sa famille. Ils venaient apaiser leur faim là où nous portons le pain des cieux. — (*Voyant un laboureur*) O laboureur, qui travaillez si courageusement à votre champ, n'avez-vous point aperçu dans ces lieux des fantassins ou des cavaliers de la milice d'Hérode?

LE LABOUREUR. — Oh! non, ma chère, je n'ai vu personne; craignez-vous peut-être pour votre petit enfant?

LA SAINTE VIERGE. — Oh! oui, bon laboureur, car ce méchant prince a soif du sang de ces petits innocents.

LE LABOUREUR. — Qui pourrait tuer ce petit enfant? Il est si doux, si aimable, si gentil, si caressant! Il se suffit pour sa défense. Hérode lui-même serait attendri en le voyant. Il est plus doux que Moïse, confié aux eaux du fleuve, et que Marie, sa sœur, protégée. Puisqu'un nouveau Pharaon est aujourd'hui sur le trône, tâchez aussi d'être une autre Marie.

LA SAINTE VIERGE. — O laboureur, c'est ce que je veux être. Et vous, soyez-nous fidèle; car j'ai une grande peur des cavaliers et des soldats du roi. Si donc quelqu'un vous interroge, dites que vous nous vites passer au moment où vous ensemenciez votre champ, et que maintenant vous en faites la moisson. Car, voyez, à l'instant des épis mûrs vont ici apparaître.

LE LABOUREUR. — Voici venir les soldats... Faites attention.... Pour moi, je ne vous trahirai pas.

JOSEPH. — Adieu, Jérusalem; adieu, Siméon; adieu, temple de Salomon; adieu, Juda, ma patrie; je fuis vers la noire Egypte.

LA SAINTE VIERGE. — Ce sont les assassins... ô Dieu! où vais-je me réfugier?

RUBEN, *assassin*. — Courage, amis... Frappez, point de pitié!

LA SAINTE VIERGE. — Ah! mes amis, je tombe à vos genoux! ah! épargnez mon enfant!

AUTRE ASSASSIN. — Oh! non, point d'exception!

LA SAINTE VIERGE. — Ah! chers amis, ayez donc compassion!

AUTRE ASSASSIN. — Oh! non; frappons à travers tout!...

LA SAINTE VIERGE. — N'y a-t-il pas un Ruben qui prendra sa défense?

RUBEN. — Ce sera moi, ô noble dame. Cet enfant est trop aimable et trop doux; on ne saurait le voir sans l'aimer. Continuez en liberté votre route.

LA SAINTE VIERGE. — O Ruben, vous pouvez attendre votre récompense quand ce nouveau Joseph montera sur son trône.... (*A Joseph*) Mais voici que les arbres s'inclinent.... Les oiseaux font entendre de doux concerts et semblent nous indiquer notre chemin à travers ces vertes bruyères. Partout où je parais avec mon enfant, les oracles des démons deviennent muets, et les idoles se renversent comme autrefois devant l'arche du Seigneur. »

N'est-ce pas là de la belle et vraie poésie? Ce drame, dans sa simplicité, ne fait-il pas naître l'émotion du cœur, aussi bien que les plus savantes tragédies des plus grands maîtres?

Mais ce n'était pas uniquement au nouveau Testament que nos pères empruntaient le sujet de leurs drames ; l'ancien leur en fournissait aussi. Judith et Holopherne ont été mis en scène, et un chant populaire flamand a consacré le souvenir de la jeune fille qui a tué le monstre. Seulement le nom d'Holopherne y est remplacé par celui d'un seigneur flamand, qui appartient à la noble race des Halewyn et sut porter haut et ferme sur les champs de bataille le drapeau de l'indépendance flamande. Ce petit poème dialogué se chantait avec l'intonation du *Credo* de l'Eglise, parce que, au commencement du Christianisme en Flandre, les chants les plus populaires étaient psalmodiés comme les hymnes religieux de l'Eglise. C'est aux « Vieux chants flamands » de Willems, que nous empruntons celui de Halewyn :

1. Seigneur Halewyn chantait une chanson ; qui-conque l'entendait voulut être près de lui.

2. Le bruit en vint jusqu'à une enfant de roi, qui était si aimée de ses parents.

3. Elle alla se placer devant son père : — « ô père, « puis-je aller vers Halewyn ? »

4. — « Oh ! non, ma fille, non, pas toi ; qui va « vers lui n'en revient pas. »

5. Elle alla se placer devant sa mère : — « ô mère, « puis-je aller vers Halewyn ? »

6. — « Oh ! non, ma fille, non, pas toi ; qui va « vers lui n'en revient pas. »

7. Elle alla se placer devant sa sœur : « — ô sœur, « puis-je aller vers Halewyn ? »

8. — « Oh ! non, ma sœur, non, pas toi ; qui va « vers lui n'en revient pas. »

9. Elle alla se placer devant son frère : « — ô frère, « puis-je aller vers Halewyn ? »

10. — « Cela m'est égal où tu vas, pourvu que

« tu gardes bien ton honneur, et que tu portes droit  
« ta couronne. »

11. Elle monta à sa chambre et se mit ses plus beaux vêtements.

12. De quoi couvrit-elle son corps? D'une chemise plus fine que la soie.

13. Que mit-elle à son beau corsage? Elle le garnit de rubans d'or.

14. Que mit-elle à son jupon rouge? De point en point un bouton d'or.

15. Que mit-elle sur sa belle chevelure blonde? une couronne d'or massif.

16. Que mit-elle à son keirle? De point en point une perle.

17. Elle alla dans l'écurie de son père, et y choisit le plus beau coursier.

18. Elle le monta et chevaucha à travers la forêt en chantant et faisant résonner les grelots.

19. Arrivée au milieu de la forêt, elle rencontra le seigneur Halewyn :

20. -- « Salut, dit-il en venant à elle; salut, « belle jeune fille aux beaux yeux noirs. »

21. Ils chevauchèrent ensemble en causant le long du chemin.

22. Ils vinrent à un champ où se trouvait une potence, à laquelle pendaient plusieurs corps de femmes.

23. Le seigneur Halewyn dit alors :

« Puisque tu es la plus belle jeune fille, choisis  
« ta mort, il est temps. »

24. — « Eh bien! puisque je peux choisir, je  
« choisis le glaive que je préfère à tout.

25. « Mais d'abord débarrasse-toi de ton manteau,  
« car le sang d'une vierge se répand si loin, et je  
« serais désolée si tu en étais atteint. »



26. Et avant que son manteau fût ôté, sa tête roulait à ses pieds, et sa langue proférait encore ces paroles :

27. — « Va par là dans les blés et sonne du cor, de manière que tous mes amis l'entendent. »

28. — « Je ne vais pas dans ces blés, je ne sonne pas de ton cor, je ne suis pas le conseil d'un assassin. »

29. — « Va par là sous la potence, et prends là un onguent et en enduis mon cou rouge. »

30. — « Sous la potence, je ne vais point; je n'enduirai point d'onguent ton cou rouge; je ne suis pas le conseil d'un assassin. »

31. Elle prit la tête par les cheveux et la lava à une claire fontaine.

32. Elle remonta à cheval; chantant et faisant sonner les grelots, elle chevaucha à travers la forêt.

33. Et lorsqu'elle fut à moitié chemin, elle rencontra la mère de Halewyn :

« Belle jeune fille, n'as-tu pas vu mon fils? »

34. — « Ton fils, le seigneur Halewyn, est allé chasser; tu ne le verras plus de ta vie.

35. « Ton fils, le seigneur Halewyn, est mort; j'ai sa tête dans mon tablier, tout rouge de son sang. »

36. Et quand elle vint à la porte de son père, elle sonna du cor comme un homme.

37. Et quand son père l'entendit, il se réjouit du retour de sa fille.

38. On organisa un banquet et la tête de Halewyn fut déposée sur la table.


Aujourd'hui, ces drames bibliques, dont les anciens de la présente génération ont entendu peut-être les derniers échos dans leur enfance, ne trouvent plus

d'acteurs et les théâtres sur lesquels on les jouait n'existent plus. Depuis lors, dans les campagnes de la Flandre, la jeunesse privée de toute distraction intellectuelle, passe ses soirées dans les cabarets où elle contracte des habitudes qui nuisent tout à la fois au corps et à l'esprit.



## La sépulture chrétienne au moyen-âge en Danemark et en Flandre.

### I.

 U commencement du Xe siècle, le Christianisme s'était introduit en Danemark, succédant à l'âge de fer où les indomptables et cruels rois des mers invoquaient Thor et Woden. Les dieux scandinaves avaient disparu aux sonneries des cloches des églises. Cependant, à cette époque, les tombes chrétiennes ne différaient pas encore, dans la forme, de celles des temps païens de la Scandinavie.

Il y a un peu plus d'un demi siècle, on a découvert, en Jutland, un monument qui remonte aux premiers jours de l'introduction de l'Évangile dans ce pays, et que l'on a longtemps confondu avec le *tumulus* des âges préhistoriques. C'est une chambre sépulcrale en bois, faite d'énormes poutres de chêne garnies de planches épaisses. Ce monument remarquable est celui de Jellingen, un bourg à peu de distance de la ville de Weile.

Jellingen était autrefois une résidence royale, conservée jusqu'en 1675, époque à laquelle elle fut détruite par le feu. C'était la demeure du roi Gorin, surnommé l'Ancien. Il était païen, mais sa femme Thyra était

chrétienne. Lorsqu'elle fut décédée, Gorin lui fit construire une tombe en bois dans laquelle ses restes inanimés furent déposés et que l'on recouvrit d'un tertre très élevé.

En 941, Gorin mourut à son tour et fut inhumé de même sous un tumulus semblable à celui de sa femme.

L'église paroissiale de Jellingen s'élève entre les deux *tumuli*, et tout près de là, sur le cimetière, se dressent deux énormes pierres de granit, sur lesquelles on lit des inscriptions runiques relatives au roi et à la reine.

La tombe de Thyra consiste, ainsi que nous venons de le dire, en une chambre sépulcrale dont les parois sont garnies de planches de chêne larges de quatorze pouces, épaisses de trois à cinq pouces. Le plafond, formé de vingt-quatre chênes de diverses dimensions, repose sur de grosses pierres. Sur le sol on a étendu une couche d'argile, et sur l'argile, un plancher. Ce compartiment est haut de quatre pieds et demi, large de huit et long de vingt pieds et demi. Il est entouré d'une couche d'argile de huit pieds d'épaisseur, dans laquelle sont encastrés plusieurs rangs de grosses pierres; on l'a recouvert ensuite d'un tertre de sable et de gazon, dont la base a cent-quatre-vingts pieds de diamètre et dont la hauteur est d'environ soixante pieds.

En 1821, ce tumulus a été ouvert et on y a trouvé des lambeaux de toile fleuragée, des fragments de statuettes en bois, quelques bijoux en métal et une petite coupe d'argent. Le Conseiller d'Etat Wersaac, conservateur du Musée royal des Antiques à Copenhague, a décrit ces objets dans ses *Afbildninger*. On a remarqué que deux ou trois poutres du plafond de la Chambre Sépulcrale avaient été sciées; on y trouva

aussi un bout de chandelle; ce qui a fait supposer que les pirates du moyen-âge avaient pénétré dans ce tombeau.

## II.

Le 21 février 1071, Robert-le-Frison livra une grande bataille aux Français, au pied de Mont-Cassel, et les vainquit. Le roi de France le reconnut pour comte de Flandre et reçut son hommage.

La nationalité flamande avait obtenu un nouveau triomphe à la journée de Bavinchove.

Robert rapporta à Dieu l'éclatante victoire qu'il venait de gagner, et en souvenir de ce glorieux fait d'armes, il fonda à Cassel un hôpital et fit élever, au haut de la montagne, sur la voûte d'une crypte dédiée au Sauveur du monde, une église qu'il consacra à St-Pierre, prince des Apôtres.

En 1093, le Frison se disposait à exiger, les armes à la main, le paiement de trois cents marcs d'argent que lui devait l'Angleterre, lorsqu'il mourut subitement et sans avoir reçu le Saint-Viatique; *citâ morte*, dit Meyer, *et absque sacro viatico*. On ignore longtemps le lieu de sa mort, ajoute l'illustre historien que nous venons de citer. Des auteurs ont soutenu que le comte avait rendu le dernier soupir à Winendale; le chroniqueur de St-Bertin a dit que c'était à Cassel.

Sanderus lève tous les doutes. Le chanoine d'Ypres a consigné dans sa *Flandria illustrata*, les détails qu'il a pu se procurer sur la mort du vainqueur de Philippe 1<sup>er</sup>. Son corps, écrit-il, reposa pendant environ deux siècles dans cet hôpital de Cassel, dont il est le fondateur. Ensuite, il fut transporté dans un caveau de son église, et l'on a gravé sur sa pierre sépulcrale cette épitaphe :

*Anno Dominicæ Incarnationis M. XCIII obiit comes Flandrensiū Robertus Jerosolymitanus, qui fundavit hanc ecclesiam in honorem Sancti Salvatoris, amen. Et in anno 1281, in mense novembris appositum est corpus dicti comitis in isto loco. Requiescat in pace et lux perpetua luceat ei.*

La dépouille mortelle du comte Robert resta à l'ombre de la collégiale de St-Pierre, jusqu'au moment où le vent de 93 souffla sur la France et ébranla les monuments religieux, œuvres séculaires de la foi vive et profonde des anciens jours. On vit alors, à Cassel, un commissaire du gouvernement procéder à la démolition de l'antique édifice, construit par la piété d'un guerrier qui, par un effort sublime, arracha son pays au despotisme insolent d'une femme capricieuse; on le vit fouiller la tombe du héros, remuer ses cendres et les jeter, ô profanation! dans un réceptacle d'immondices!

Le hasard nous a fait découvrir à Cassel la moitié de la pierre tumulaire du comte. Elle est de couleur grise, large d'un mètre 20 cent., épaisse de 0,20 à 0,25 c. L'image de Robert y était représentée en haut relief et de grandeur naturelle. Ce qu'on en peut encore distinguer, c'est une portion de la tunique qui enveloppe le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux; c'est une portion du bouclier attaché au bras gauche; ce sont les jambes et les pieds appuyés sur un lion. Le tout est entouré d'un encadrement aussi en relief. Immédiatement au dessous de cet encadrement et dans l'épaisseur du marbre est taillée, en lettres gothiques et brisées, l'épithaphe ci-dessus transcrite.

Voici ce qui est lisible :

**Sfi Salvatoris † amen †.**

Ces mots se trouvent au dessous des pieds.

**et in anno. m. cc. octogesimo uno in mense.**

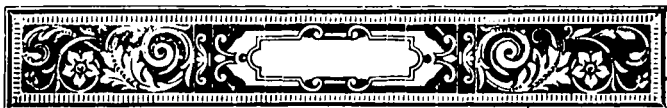
Cette dernière ligne est du côté du bouclier, à la gauche de la figure.

La pierre est très détériorée; on peut cependant, d'après les caractères de l'inscription, préciser l'époque à laquelle elle appartient comme monument; c'est le XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire l'époque de la translation du corps du Frison de l'hôpital des Sœurs de S<sup>t</sup> Augustin à l'église de S<sup>t</sup> Pierre. Or, on sait qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'écriture des inscriptions abandonne les lettres capitales et onciales pour les lettres gothiques, dans lesquelles les lignes courbes des siècles précédents sont remplacées par les lignes brisées, comme dans l'alphabet allemand.

Faut-il dire à quel usage servait cette pierre tombale du comte Robert, lorsque nous l'avons découverte? Ruine deux fois sacrée, sacrée par l'histoire, sacrée par la religion; pieux souvenir évoqué par les Cassellois et les Comtes de Flandre, les premiers, quand ils sollicitaient, les seconds, quand ils leur accordaient des privilèges; relique sainte d'un grand homme qui sut défendre la nationalité de son pays contre toutes les coalitions vouées à son anéantissement, qui fonda ou reconstruisit quantité d'églises et de monastères pour combattre le système de corruption et de tyrannie suivi par Richilde; eh bien! cette pierre restée si longtemps inconnue, servait à fermer l'entrée d'un égoût...

L. DE BACKER.





## WALTER SCOTT.

### L'ANTIQUAIRE.

**L**E venais de subir mon second examen universitaire, j'étais candidat en philosophie et je goûtais les douceurs du repos chez un frère de ma mère, curé d'un petit village du Limbourg.

Mon oncle avait professé la *Poésie* pendant vingt ans; il n'avait quitté ses élèves, « *ses chers enfants* » comme il se plaisait à les appeler, que sur le conseil de son médecin et les pressantes instances de mon père.

Il avait conservé de son professorat un style légèrement doctoral et l'amour ou plutôt le culte des études littéraires.



Le matin, dont je vous parle, assis en face l'un de l'autre, nous déjeunions en tête à tête. Désirant entrer pour une bonne part dans la conversation, j'avais entamé la question du roman, seul genre littéraire qui, à cette époque, me fût réellement familier. Je discourais sans perdre haleine, comme peuvent le faire ceux qui ont beaucoup lu, sinon beaucoup retenu.

Mon oncle m'écoutait en souriant, les yeux fixés sur son café au lait qu'il mélangeait lentement avec sa



cuiller. Tout à coup il releva la tête pour me demander :

« As-tu lu les romans de Walter Scott? »

« Non, mon oncle.... j'ignore l'anglais, » m'empresais-je d'ajouter tant pour m'excuser que pour prouver que je connaissais la nationalité de l'auteur.

— « Je confesse humblement que je ne l'ai lu moi-même que dans des traductions; je puis t'assurer que, sous cette forme, il mérite encore non seulement d'être parcouru mais aussi d'être étudié. Je ne suis pas amateur de romans, j'apprécie peu ces ouvrages qui publiés aujourd'hui auront vieilli demain et qui après avoir *fait cinquante éditions* en une semaine rentrent dans l'oubli le neuvième jour; cependant, je ne crains pas de le dire, j'éprouve toujours un nouveau plaisir à relire les romans de Walter Scott. »

— « Excusez mon opinion peut-être un peu hasardee, mais il me semble que ces antiques productions doivent sentir quelque peu le moisi. Nos auteurs modernes ont fait de si grands progrès.... »

— « Progrès? Progrès? N'oublions pas que les mots peuvent avoir plusieurs sens bien différents. Le roman moderne excelle souvent à peindre des situations dont l'honnête Walter Scott eût rougi. Aujourd'hui on fait de *l'art pour l'art* et on jette la morale par dessus bord. Peut-on appeler cela un progrès? »

Tandis qu'il parlait, mon oncle s'était levé pour prendre dans sa bibliothèque un volume, qui ressemblait à s'y méprendre à un petit dictionnaire de poche, presque aussi large que long, relié en cuir qui jadis devait avoir été brun. Il le plaça devant lui sur la table. « Voilà l'*Antiquaire*, continua-t-il, c'est à mon avis le chef-d'œuvre de Walter Scott. L'auteur y déploie toutes ses qualités maîtresses. Il a mis un soin tout particulier à décrire le caractère du vieil Oldbuck de

Monkbarns, qui est son propre portrait, car Walter Scott était non seulement littérateur mais encore fervent amateur d'antiquités. »

Un vigoureux coup de sonnette se fit entendre et la servante vint avertir Monsieur le curé qu'un malade le faisait appeler. Mon oncle mit à la hâte son chapeau et son mantelet. « Jette un coup d'œil sur l'*Antiquaire*, me dit-il, avant de me quitter, nous en recauserons en dînant ; je ne rentrerai pas de la matinée. »



J'éprouvais peu d'enthousiasme pour les six ou sept cents feuillets jaunis du vieux bouquin ; j'avais une forte envie de le replacer bien délicatement dans le rayon dont il était si malencontreusement sorti. Toutes réflexions faites, je le pris sous le bras, j'allumai un cigare et je fus m'installer dans un petit bois de charmillle à quelques minutes du presbytère.

Faute de mieux, j'ouvris l'*Antiquaire* et je commençais par jeter un rapide coup d'œil sur la préface. Les lignes suivantes me frappèrent : « J'ai plus cherché, dit l'auteur, à décrire minutieusement des mœurs nationales qu'à combiner artificiellement des événements. Je dois avouer qu'à mon grand regret, je me suis senti dans l'impuissance de réunir ces deux conditions d'un bon roman. »

Vraiment, me dis-je, voilà qui n'est pas engageant.

Six cents pages de mœurs nationales, sans trame d'événements habilement tissée pour dorer la pilule, doivent être d'une digestion difficile!!

Je fis un suprême effort sur moi-même et je commençai la lecture.

Pour être sincère, je dois confesser que j'étais

soutenu par le secret espoir de pouvoir par quelques pointes ironiques, lancées en connaissance de cause, rabaisser aux yeux de mon oncle son auteur favori.

Malgré ces mauvaises dispositions, je pris bientôt intérêt aux personnages du roman. L'antiquaire, Lovel, le mendiant Ochiltrie, sir Arthur et sa fille devinrent bientôt pour moi d'agréables connaissances, dont je suivais avec passion la bonne ou la mauvaise fortune.



On dîne au presbytère à midi précis, c'est une habitude que mon oncle a conservée de sa vie de professeur ou que, peut-être, lui a fait prendre la vieille Antoinette sa servante.

Nous n'examinerons pas la question de savoir laquelle des deux causes est la vraie, j'ai toujours supposé que la première n'était qu'un prétexte derrière lequel mon oncle cachait volontiers la seconde.

Bref, je ne fus pas peu surpris, en tirant ma montre, de voir que l'heure militaire était passée depuis près de vingt minutes. Je fermai brusquement mon livre et je courus à la cure.

Antoinette était sur le seuil. L'expression de son visage témoignait mieux, que ne l'eût fait un long discours, combien elle était vexée de ce manque d'égard pour ses talents de cordon bleu. Lorsqu'elle m'aperçut, elle rentra dans sa cuisine en murmurant contre le sans-gêne et le sans-façon de la jeunesse d'aujourd'hui. Quant à moi, j'entrai aussitôt dans la salle à manger où je trouvai mon oncle.

« Excusez-moi, m'écriai-je, ou plutôt excusons-nous mutuellement, car mon retard vous est en grande partie imputable. »

« Quod est demonstrandum, » répondit mon oncle en souriant.

« Voici en deux mots l'affaire. J'ai rencontré sur la route une de vos connaissances, Monsieur Oldbuch de Monkbarne, qui m'a longuement, très longuement causé d'antiquités; il m'a émis de savantes mais interminables considérations sur les diverses espèces de camps romains. »

Mon oncle ne put s'empêcher de rire. J'étais pardonné et je me mis bravement à table, bien décidé à trouver tout excellent et à rendre ainsi à la vieille Antoinette sa bonne humeur habituelle.



« Mon oncle, je dois faire amende honorable à Walter Scott; il mérite d'être classé parmi les romanciers de grand talent. Sa bonhomie de conteur et l'intérêt qu'il porte lui-même à ses héros captivent l'attention... »

« Et font brûler la soupe d'un pauvre curé. »

« Hélas! mais c'est, au point de vue littéraire, sinon au point de vue culinaire, plutôt une qualité qu'un défaut. Walter Scott s'entend à merveille à conduire une intrigue en piquant la curiosité du lecteur. Ce n'est point un romancier à la vapeur qui semble toujours craindre d'être trop long et qui redoute à chaque instant de lasser notre patience. Il dépeint ses héros *con amore* et parvient insensiblement à nous les faire aimer. »

« Bravo! mon neveu, je ne serais pas plus élogieux pour mon pauvre *Antiquaire*. Walter Scott, tu as déjà pu le remarquer, veut que la lecture de ses romans instruisse et qu'elle ne soit pas un simple amusement frivole. Aussi autant il prend soin de nous faire con-

naître les moindres détails du caractère de ses héros ou des mœurs de l'époque où il place son histoire, autant il met de précipitation à terminer son récit lorsqu'il juge son but atteint. Il nous l'explique lui-même à la fin de *Waverley*.

« Que le lecteur se rappelle le voyage d'une pierre que fait rouler en bas d'une montagne l'écolier joueur, passe-temps dans lequel j'étais moi-même expert dans mes jeunes années : la pierre descend d'abord lentement, elle dévie pour éviter les moindres obstacles qui l'arrêtent; mais quand elle a atteint toute sa force d'impulsion et s'approche du terme de sa carrière, elle se précipite comme la foudre, franchit un long espace à chaque bond, saute par dessus les fossés et les haies comme un chasseur du lorkshire, et court avec d'autant plus de rapidité qu'elle est plus près du moment où elle va être condamnée à un éternel repos. Telle est la marche d'une histoire comme celle-ci; les premiers événements sont détaillés avec soin, afin que le lecteur se familiarise avec chaque personnage par ses actions plutôt que par l'intermédiaire ennuyeux d'un portrait direct; mais quand la conclusion arrive, nous nous arrêtons à peine un moment sur les circonstances les plus importantes que l'imagination doit avoir anticipées, et nous vous laissons, cher lecteur, supposer tout ce que nous ne pourrions vous décrire longuement sans abuser de votre patience. »

— « Je me permettrai également, mon oncle, de faire une courte citation. Vous souvenez-vous de la douleur de Mucklebackit après la mort de son fils? C'est un petit tableau vivant qu'on pourrait citer comme un modèle.

« Le corps du jeune pêcheur était déposé dans un cercueil placé sur le lit que l'infortuné avait occupé pendant sa vie. A peu de distance était le père, dont le front sévère et couvert de cheveux grisonnants avait bravé bien des nuits orageuses, et bien des jours semblables à ces nuits. Il semblait rêver à la perte qu'il venait de faire, avec ce sentiment profond de chagrin, particulier aux caractères durs et grossiers, et qui se change presque en haine contre tout ce qui reste dans le monde, quand l'objet chéri n'y est plus. Il avait fait des efforts désespérés pour sauver son fils, et ce n'était qu'en employant la force qu'on avait pu l'empêcher d'en faire de nouveaux dans un moment où il n'aurait pu que

périr lui-même sans la moindre possibilité de le sauver. Toutes ces idées semblaient fermenter dans son esprit. Il jetait un regard oblique sur le cercueil, comme sur un objet dont la vue lui était insupportable, et dont pourtant il ne pouvait détourner les yeux. Il répondait en peu de paroles, d'un ton brusque et presque dur aux diverses questions qui lui étaient faites. Personne, dans sa famille, n'avait osé lui adresser un mot de tendresse et de consolation. Sa femme, cette véritable virago, toute maîtresse absolue qu'elle prétendait être avec raison dans les occasions ordinaires, était réduite au silence et à la soumission par la consternation que lui causait la perte qu'elle venait de faire, et se trouvait obligée de cacher à son mari les accès de sa propre douleur. Comme il avait refusé toute nourriture depuis ce funeste événement, n'osant lui parler elle-même, elle avait eu recours dans la matinée à un artifice inspiré par l'affection, et elle avait employé le plus jeune de ses enfants, son favori, pour lui présenter quelques aliments. Le premier mouvement du père avait été de repousser l'enfant avec une violence qui l'avait effrayé, son second de l'attirer à lui et de le serrer tendrement dans ses bras. — Vous serez un brave garçon si vous vivez, Patie, lui dit-il, mais vous ne serez jamais, vous ne pouvez jamais être ce qu'il était pour moi. Depuis l'âge de dix ans, il montait avec moi la barque; et d'ici à Buchan-Ness personne ne tirait mieux un filet. On dit qu'il faut se résigner; j'essaierai. »

« A mon sens, le dernier mot est presque sublime. »

— « Je suis heureux de te voir en si bons termes avec mon vieux camarade; maintenant que tu le connais j'espère que tu lui feras de fréquentes visites. Je dois te prévenir que dans certains ouvrages, notamment dans *Ivanhoe*, il se montre protestant un peu trop agressif. Il se permet parfois des attaques injustifiables contre notre Sainte Religion, ses dogmes et ses cérémonies. C'est le seul reproche grave que je veux formuler contre lui. »

Mon oncle se leva et se retira pour réciter son bréviaire. Quant à moi, craignant d'oublier l'heure du souper, je m'assis dans un fauteuil et je terminai la lecture de l'*Antiquaire*.

EUGÈNE DIJON.







## CAUSERIE LITTÉRAIRE.

PROSPER MÉRIMÉE.

---

**D**ANS son *Histoire d'un crime*, Victor Hugo s'est montré bien dur pour Mérimée, son ancien compagnon du romantisme. Si fort est encore, dans le cœur du poète son ressentiment politique, qu'il écrit ceci :

« A un certain moment (le 4 décembre 1851), j'étais dans la rue. Je quittais un honnête et courageux homme; je vis venir à moi tout le contraire, M. Mérimée.

« — Tiens, me dit M. Mérimée, je vous cherchais.

« Je lui répondis :

» — J'espère que vous ne me trouverez pas.

« Il me tendit la main, je lui tournai le dos.

« Je ne l'ai pas revu. Je crois qu'il est mort. »

Tout cela est trop violent pour être juste. Mérimée n'est pas de ces hommes qui méritent une indignation aussi rudement exprimée. Il y a assez à dire contre lui sans qu'on ait encore le droit de le traiter comme un apostat ou comme un ambitieux sacrifiant sa conscience à sa fortune.

Mérimée ne fut ni l'un ni l'autre. Il n'en avait pas besoin. Il était riche dès sa jeunesse. Il écrivait non pour en tirer profit mais parce que cela lui plai-



sait d'écrire. Le scepticisme le prit dès l'enfance et il le gagna, je crois bien, de ses proches.

Un récent biographe, M<sup>r</sup> Maurice Tourneux, a conté cette histoire : Mérimée tout petit, pleurant à chaudes larmes à cause de son expulsion du salon maternel, et tout à coup, s'arrêtant, ne pleurant plus, et n'ayant plus jamais pleuré depuis, parce que, derrière la porte, il venait d'entendre ces paroles prononcées d'un ton moqueur par sa mère :

— Pauvre enfant ! Il s'imagine nous avoir fait beaucoup de chagrin !

Dès ce jour, il refoula en lui ses sentiments, il les comprima, il n'en laissa plus rien percer, il affecta la froideur, l'indifférence, l'égoïsme, l'ironie, la cruauté.

Il ne crut plus guère qu'au présent quand le présent était agréable, à l'esprit quand c'était lui qui en avait, et au succès politique quand il espérait qu'il en recueillerait un certain nombre d'années de tranquillité personnelle.

En résumé, s'il bénéficia du second Empire, il aurait rencontré à peu près la même fortune sous n'importe quel autre régime. La politique l'assommait fort. Il n'en faisait point. Quand il en parle, c'est sur un ton agacé, comme dans ces lettres publiées il y a quelques années seulement et qu'il adressa de 1850 à 1870 à M. Panizzi, alors conservateur des imprimés du British Museum à Londres.

Cette correspondance mérite d'être examinée ailleurs et longuement. Elle me fournit seulement l'occasion de rappeler cette originale figure de lettré, et de constater cette étrangeté : Mérimée qui, en tout, n'a pas écrit dix volumes dans toute sa vie, a passé sa vie à écrire des lettres.

Cet écrivain si condensé, si cristallisé, pour ainsi

dire, lorsqu'il travaillait pour le public, ce sceptique si peu familier, si dédaigneux, si peu *liant*, si soucieux de ne trahir ni émotion ni personnalité, ce sobre parleur devenait bavard comme une pie dès qu'il écrivait à un ami ou à une amie.

On sait les lettres à une inconnue. Les 4 lettres à M. Panizzi ne sont pas moins loquaces. Mérimée semble, dans ces correspondances, dégorger avec volupté le trop plein qu'il a refusé de verser littérairement au public. Sa correspondance, c'est comme sa soupape de sûreté.

Sans amis à qui se confier, il eût éclaté ou fût mort, avant l'heure, de confidences rentrées. Au fond, ses amitiés étaient encore du dilettantisme. Si on l'eût poussé un peu, il eût répondu, je crois, comme quelqu'un de ma connaissance :

« Qu'un homme intelligent, arrivé à un certain âge, connaissant bien la vie, préfère un commerce d'hommes intelligents même à un commerce d'amis. »

Les circonstances dans lesquelles l'honorable Monsieur Panizzi devint tout à coup l'une de ses boîtes aux lettres, me paraissent donner raison à mon hypothèse.

Mérimée avait à vendre des manuscrits de Stendhal, d'un placement assez difficile, vu qu'il s'agissait de chroniques scandaleuses copiées dans des archives italiennes.

Le British Museum lui parut créé spécialement pour acquérir ces manuscrits. Il écrivit à M. Panizzi : « Mon cher monsieur, en voulez-vous ? »

Je ne sais quelle fut la réponse du bibliothécaire anglais. Mais dès la quatrième lettre il n'y a plus de « cher monsieur ». Il y a : « mon cher Panizzi ». Cela devient une amitié, et Mérimée peut s'ouvrir à aise dans le sein d'un homme qui lui plaît.

Ce M. Panizzi ne devait pas être le premier venu. Plaire à Mérimée! quelle tâche et quel mérite!

Autant que je puis me le rappeler, une notice signée de trois étoiles précédait ce recueil de lettres. C'était une courte plaidoirie en faveur de Mérimée.

L'auteur anonyme avait raison de défendre Mérimée contre ceux qui, comme Victor Hugo, veulent à toute force le classer parmi les hommes de parti de son temps, mais il allait peut-être un peu loin lorsque, dans son zèle, il ajoutait : « le régime impérial ne lui inspira jamais une grande confiance ».

Mérimée se serait accommodé, je le répète, n'importe de quelle forme de gouvernement, pourvu qu'il eût existé toujours des salons, de beau livres, de belles statues et de petits comités où on pût se moquer de la foi religieuse.

Mais il croyait parfaitement à la durée de l'empire. Il n'est pas mort de sa chute, non certes. Mais il est peut-être mort d'avoir prévu la commune, qui lui brûla sa maison de la rue de Lille, à l'angle de la rue du Bac.

Le sceptique, l'ironique, devait subir cette conséquence de l'ironie et du scepticisme. Ce jour-là, il eût volontiers crié, comme le bourgeois Mauperin : « on aurait dû forcer ces gens-là à aller à la messe ».

S'il avait commencé par y aller lui-même, c'est-à-dire par donner l'exemple, ces gens-là n'auraient probablement pas fait la commune.

Mérimée vécut assez pour voir le résultat final de ses chroniques philosophiques, si amusantes au coin du feu, devant un petit groupe d'athées triés sur le volet. Quel châtimement pouvait être plus cruel?

Je finirai en reproduisant une anecdote racontée dans l'introduction.

« Eugénie de Téba, dit la biographie anonyme, avait deux ans, quand Mérimée fut présenté à la comtesse de Montijo. Quelques années plus tard, un des amis de Mérimée le rencontra rue de la Paix. Il tenait à la main une adorable petite fille de cinq ou six ans.

« Frappé de la grâce et de la gentillesse de cette enfant, l'ami de Mérimée demanda qui elle était.

« — C'est, répondit-il, une petite espagnole, la fille d'une de mes amies... je vais lui faire manger des gâteaux. »

« Et Mérimée entra chez un pâtissier pour faire manger des gâteaux à cette petite fille qui devait vingt ans plus tard devenir impératrice des français.. »

En parlant de Mérimée il me revient à la mémoire une légende que je ne crois pas sans intérêt pour mes lecteurs. On me pardonnera si je m'écarte un peu de mon sujet.

Tout le monde a lu la *Vénus d'Ille*, cette étrange et attachante nouvelle de Mérimée, dont le dévouement mystérieux ne laisse pas que d'intriguer et de gêner quelque peu.

On trouve dans *l'Histoire de Grégoire VII* de feu Villemain, une légende qui n'est autre comme idée première que la nouvelle de Mérimée.

On se rappelle le sujet du conte : Un antiquaire de petite ville a exhumé une statue païenne en bronze qu'il a baptisée du nom de *Vénus turbulente*. Cette statue est funeste à qui la touche, à l'ouvrier qui l'a déterrée et dont elle a brisé la jambe par sa chute; elle est fatale surtout au fils de l'infortuné archéologue qui ayant eu, le jour de son mariage, la malechance de lui passer au doigt l'anneau nuptial, afin de jouer une partie de paume plus aisément, est rejoint dans sa chambre par la statue et broyé par elle à côté de sa jeune femme.

Voici maintenant la version que rapporte Villemain d'après un vieux chroniqueur, *Hermannus Contractus* :

On racontait au temps de Grégoire VII « qu'un jeune romain noble et riche, marié depuis peu, étant allé s'ébattre avec quelques amis sur la vaste place du Colisée, au moment de faire une partie de balle, avait ôté de son doigt l'anneau nuptial et l'avait mis au doigt d'une statue de Vénus.

« Le jeu fini, quand il vint pour reprendre son anneau, il trouva le doigt de marbre de la statue recourbé jusqu'à la paume de la main, et il ne put, malgré tous ses efforts, ni le briser, ni retirer la bague. Il ne dit mot à ses amis et s'en alla fort pensif; mais il revint la nuit avec un valet. Le doigt de la statue était redressé et étendu, mais plus de bague. »

On devine le reste : l'anneau de Vénus devient, comme dans *Mérimée*, un obstacle invincible entre le jeune homme et sa jeune épouse. C'est Vénus qui fait des siennes. Enfin un magicien contraint Satan à faire rendre l'anneau nuptial par Vénus. « Le jeune homme, ajoute M. Villemain, fut dès lors heureux sans obstacle. » Le magicien n'eut pas la même fortune : maudit par le démon qu'il avait contrarié, il mourut misérablement.

Le plus curieux de cette légende antique, c'est qu'on la retrouve transformée et en quelque sorte christianisée dans un conte du moyen-âge. Le personnage principal est un jeune diacre sur le point d'abandonner les sacrés mystères, et c'est Notre Dame qui le ramène à Dieu :

« Et, dit la légende, il vit en songe la statue de la Sainte Vierge, notre Dame, mère de Dieu, qui se mit en colère contre lui, et elle lui dit : Puisque tu as rompu ma parole je te punirai dans ce monde et dans le monde à venir. Songe à ce que tu as à faire.

« Et aussitôt elle s'éloigna de lui.

« Et il se réveilla de son sommeil ayant peur et tout tremblant. Et il se mit à prier et il dit : Lorsque j'étais jeune et que mon cœur n'était pas attaché à la Sainte Vierge, mère de Dieu, j'ai dit que je serais son serviteur. Et elle a accepté de moi un engagement et mon anneau qu'elle a gardé à son doigt, et je me suis engagé envers elle pour être son serviteur.

« Et le jeune homme se leva aussitôt de son lit, s'habilla et sortit de sa maison sans être vu de personne. Et il abandonna tous ses biens en ce monde et s'en alla dans le désert et se fit moine. Et il prit plaisir à la solitude, et il devint serviteur de notre Dame, la doublement Sainte-Vierge mère de Dieu.

« Elle fut contente de lui à cause de son service et de sa fidélité jusqu'au moment de sa mort et il quitta ce monde périssable pour entrer dans un monde qui ne cesse pas, en cherchant à s'approcher de la demeure pure par la bénédiction des bonnes actions et des miracles accomplis par la reine des vierges, Notre Dame, mère de Dieu. — Que sa prière et sa bénédiction soient avec son serviteur Makfalta Mariam. »

Telle est l'origine de la Vénus d'Ille. Certains croient que Mérimée a toujours ignoré la seconde légende ; mais il n'est pas douteux qu'il ait puisé dans la première l'idée de sa nouvelle, beaucoup moins claire et moins justifiée, il faut bien l'avouer, que les récits naïfs et charmants qu'on vient de lire.

RENÉ RACOT.








## CHRONIQUE MUSICALE.

*Théâtre de la Monnaie.* — *Esclarmonde*, opéra romanesque en quatre actes et huit tableaux, poème de MM. Blau et de Gramont, musique de J. MASSENET.

---

E prologue du nouvel opéra de M. Massenet, que la Monnaie vient de représenter, après Paris, nous conduit dans la Basilique de Bysance, devant les portes du Saint-Iconostase.

L'Empereur Phorcas annonce au peuple assemblé que, renonçant à s'occuper à la fois des intérêts de l'Empire et de l'art de la magie, il abdique le pouvoir aux mains de sa fille Esclarmonde. — Celle-ci, quelque peu magicienne aussi, possèdera le don de commander aux esprits pourvu qu'elle dérobe jusqu'à vingt ans, aux regards des hommes « son visage couvert de longs voiles flottants ».

Cette déclaration faite, et avant de se retirer pour toujours dans une solitude qu'il ira chercher, sans qu'on sache trop pourquoi, dans une forêt des Ardennes, le vieil empereur veut revoir une dernière fois sa fille. Alors, pendant que le peuple se prosterne, les portes de l'Iconostase s'ouvrent et, dans les vapeurs de l'encens, inondée de lumière, éblouissante de riches broderies et de pierres précieuses, immobilisée dans une pose hiéra-



tique, apparaît Esclarmonde qui, pour son père seul, et sans dire un mot, soulève un instant les voiles qui l'enveloppent.

Ce prologue, très court, est extrêmement saisissant. Les sons de l'orgue qui viennent soutenir l'orchestre, la magie du décor, la splendeur des costumes, et un je ne sais quoi d'étrangement mystique qui se dégage de l'apparition de la jeune Impératrice, tout cela constitue un spectacle prestigieux et cause une impression que malheureusement les tableaux suivants viennent bientôt effacer.

Cette Esclarmonde, que le prologue nous a présentée comme une créature idéale, d'essence presque divine, n'est, à tout prendre, qu'une jeune fille assez mal élevée qui commence par mettre son pouvoir surnaturel au service de ses amours. Elle aime un certain chevalier Roland, que nous voyons un instant passer dans les nuages, et commande aux esprits de l'air, de l'eau et du feu de le conduire vers elle, dans une île enchantée. Incantation non sans effet et départ d'Esclarmonde dans un char magique.

Je ne m'arrêterai pas au tableau de l'île, qui contient les effets les plus osés qu'on ait risqués jusqu'ici au théâtre et pour lequel, l'interprète n'a pas trop de toute sa distinction pour sauver de la situation ce qui peut en être sauvé.

A partir de là, d'ailleurs, la fantaisie la plus échelonnée semble avoir présidé à la conception de ce poème. Esclarmonde, que nous avons déjà vu commander aux éléments, évoque aussi les Vierges de St Georges qu'on ne s'attendait pas à voir en cette affaire et qui apportent à Roland une épée lumineuse qui demeurera invincible tant qu'il gardera le secret sur ces étranges événements. Roland fait un serment solennel auquel

il manquera plus tard. C'est déjà assez joli, n'est-ce pas, ce preux se parjurant! — Nous en verrons bien d'autres. Voici, par exemple, l'évêque de Blois, (ne me demandez pas ce que Blois vient faire là) qui après avoir obligé Roland à violer son serment, viole à son tour le secret de cette confession.

Il s'en suit une scène d'exorcisme dont la seule excuse est d'être, peut-être, une des plus belles pages de la partition.

Esclarmonde, dont le voile a été arraché, est perdue pour Roland et se voit maudire par son père, en une scène qui rappelle le 3<sup>me</sup> acte de la *Walküre*, avec le souffle génial en moins.

Tout cela, du reste, n'est que pour faire peur aux enfants. Roland, vainqueur en un brillant tournoi, deviendra l'époux de la « Divine Esclarmonde », — et ce n'est pas trop de ce dénouement moral après tout ce qu'on nous a montré!

J'ai négligé le tableau inattendu du siège de Blois par le Sarrasin Sarwegur, à la fin duquel un roi de carton du nom de Cléomer offre la main de sa fille à Roland qui la refuse. Situation que l'on retrouve dans beaucoup d'opéras, — ce qui n'est peut-être pas une raison suffisante pour nous la servir encore.

On peut se rendre compte par cette analyse de l'incohérence de ce poème qui nous fait voyager, sans raison apparente, de Bysance à Blois et d'une île enchantée dans une forêt ardennaise. On pourrait lui adresser d'autres reproches : par exemple, une recherche d'expressions accentuant ce que les situations ont déjà de risqué. Je ne connais pas d'opérette d'un style plus crû et je ne saurais conseiller aux mères de laisser cette étonnante partition entre les mains de leurs filles.



La musique dont Massenet a illustré cette légende est loin de constituer le chef-d'œuvre de l'auteur de *Manon*. Il y a cependant de superbes pages, et d'autres qui dégagent un charme morbide tout à fait en rapport avec le texte. On a beaucoup blâmé et plaisanté l'entr'acte symphonique qui sépare le troisième tableau du quatrième. Il n'en reste pas moins une page grandiose d'une inspiration puissante et qu'on serait tenté de bisser chaque soir si des raisons d'un ordre spécial ne glaçaient un peu les applaudissements.

J'ai déjà dit le bien que je pense du prologue. Le récitatif de l'Empereur Phorcas a de l'ampleur et le chœur « *ô Divine Esclarmonde!* » est d'un beau sentiment.

Au premier acte, je signalerai l'air d'Esclarmonde : *comme il tient ma pensée et règne uniquement en mon âme blessée!* dont le motif principal reviendra plusieurs fois; l'agréable duo de sa sœur Parséis et du chevalier Enéas, dont le seul défaut est d'être détaché d'*Hérodiade*, après que l'entrée du même Enéas a évoqué les *Maîtres chanteurs*.

C'est d'ailleurs un jeu auquel on peut se livrer avec quelque succès en écoutant *Esclarmonde*, que celui de noter au passage les vieilles connaissances, les rappels de motifs tirés de Wagner, de Reyer et de Massenet lui-même. Ce qui manque par dessus tout à cette œuvre nouvelle c'est l'originalité. La personnalité du compositeur ne se dégage pas, on y sent un effort soutenu vers les formules du drame lyrique et il semble que le souci du procédé ait fait s'évanouir toute inspiration.

Le premier acte se termine par la scène de magie pendant laquelle Roland apparaît, chevauchant, au milieu des nuages. Grand fracas à l'orchestre et le public de

songer à la « course à l'abîme » de la *Damnation de Faust*.

Le deuxième acte n'est qu'un long duo d'amour qui se termine sur l'épisode de l'épée sacrée. Là, dans ces motifs langoureux M. Massenet retrouve un peu de ces harmonies troublantes dont il a le secret, quoique tout n'y soit pas neuf, ni de la meilleure marque.

Dans toutes les parties de l'opéra qui demandaient de la vigueur, la scène de la confession, par exemple, celle de l'exorcisme, et le duo *Wotanesque* de Phorcas et d'Esclarmonde, le compositeur a un peu oublié que tapage n'est pas synonyme de puissance.

E. R.







## LE LORD DE BURLEIGH.

*(Légende d'Ecosse).*

ILS sont assis tous deux à l'ombre, frère et sœur ;  
Se penchant tendrement vers elle, avec douceur  
Il lui dit : « Si j'ai bien compris ce que tu penses,  
« Si je puis me fier, chérie, aux apparences,  
« Je crois que ton cœur cache un peu d'amour pour moi. »

« — Il n'est personne ici que j'aime comme toi, »  
Répond-elle bien bas, bien bas, presque peureuse.

Elle est jolie et blonde et rose, l'amoureuse ;  
Il est grand, le teint brun, et très-beau, son amant.  
Ils s'aiment tous les deux d'amour éperdûment.  
Elle est fille des champs, bien naïve et bien sage,  
Lui n'est qu'un pauvre peintre et fait du paysage.

Ils vont parmi les bois profonds, les fiancés,  
Parlant d'amour, la main dans la main, enlacés,  
Et les arbres sur eux inclinent leur feuillage.

On fit la noce à la chapelle du village,  
Puis les deux mariés allèrent dans les prés.

— « Quand la nuit voilera les cieux tout empourprés,  
 « Dit-il, nous entrerons dans mon humble chaumière ;  
 « Elle est pauvre, mais toi, tu seras ma lumière ;  
 « Ton sourire sera plus beau que les palais,  
 « Ton regard, plus charmeur que les cieux étoilés,  
 « Me sera précieux plus que les pierreries.  
 « Chère, avant que la nuit tombe dans les prairies,  
 « Avant que les hiboux pleurent dans le ciel noir,  
 « Viens, allons visiter là-bas ce grand manoir ;  
 « Son contraste est étrange avec ma maisonnée.  
 « Nous rentrerons avant la fin de la journée. »

Elle, câlinement, la blonde aux longs cheveux,  
 Lui dit en l'embrassant : « Je veux ce que tu veux. »  
 « — Tu verras, répond-il, des choses inconnues. »

Ils suivent lentement les grandes avenues  
 Du parc de chênes forts, de châtaigniers massifs  
 Et de frênes dressant leurs membres convulsifs.  
 Les feuillages d'été sous la douce caresse  
 De la brise du soir penchent avec paresse,  
 Et, parmi les taillis épais, au bois profond,  
 Parfois on aperçoit le château tout au fond.  
 Ils vont, se murmurant d'amoureuses paroles,  
 Et les fleurs sous leurs pas entr'ouvrent leurs corolles,  
 Car les fleurs de tout temps ont aimé les amants,  
 Et les oiseaux joyeux chantent des airs charmants.

Ils montent le perron en marbre de Carrare ;  
 Le vestibule est tout entier en pierre rare.  
 Ils entrent et partout à leurs yeux enchantés  
 Se montrent du palais les nouvelles beautés.  
 Cependant, admirant ces merveilles sans trêve,  
 Elle est pensive, elle est soucieuse, elle rêve ;  
 Elle revoit parmi les arbres, tout là-bas,

Une chaumière blanche où, lui parlant tout bas,  
Son amoureux, celui que son cœur idolâtre,  
Lui redira : « Voici ma maison, voici l'âtre  
« Où nous nous chaufferons l'hiver. C'est bien petit,  
« C'est pauvre, n'est-ce pas? Mais l'amour nous suffit. »

Comme elle l'aimera fidèlement, comme elle  
Sera bonne et rendra cette chaumière belle!

Ils vont de salle en salle, émerveillés tous deux  
De ce luxe inouï qui s'étale autour d'eux,  
Et, parfois comme pour deviner sa pensée,  
Il regarde le front pur de sa fiancée.

Dans une grande salle aux fauteuils de velours,  
Au lit voilé par les tentures aux plis lourds,  
Comme le couchant d'or brillait par la croisée,  
Il fit un grand salut à sa douce épousée  
Et lui dit tendrement : « Mes trésors sont les tiens,  
« Je suis lord de Burleigh, je t'aime et t'appartiens;  
« Ce palais est à vous, Madamè. »

L'épousée

Au visage couvert d'une pâleur rosée,  
S'appuya blanche et froide aux lambris.

Le ciel d'or

Reflétait un couchant rouge de messidor  
Et la campagne était d'une beauté divine.  
Triste, elle regarda dans le fond la colline  
Où la chaumière blanche était assise.... « Hélas! »  
Dit son cœur.

Essuyant ses beaux yeux de lilas,  
Elle surmonta vite un instant de faiblesse.

Pour plaire à son époux, modeste avec noblesse,  
Elle sut se montrer forte dans la splendeur.



Hélas! elle souffrait pourtant de la grandeur  
Pour laquelle son cœur n'était pas fait.

Pauvre être,  
Elle venait rêver le soir à la fenêtre,  
Regarder la campagne, écouter les frissons  
De la brise pleurant dans les bois, les chansons  
Des rossignols charmeurs cachés dans les ramures,  
Et ces voix de la nuit, mystérieux murmures.

Elle souffrait, son mal l'étreignait.

Chaque soir,  
Auprès de la fenêtre elle venait s'asseoir  
Et parfois se disait en penchant son front triste :  
« Ah! que n'est-il encor ce pauvre et fier artiste  
« Qui parlait de chaumière et qui m'a pris mon cœur! »  
Elle languit.

Un jour qu'augmentait sa langueur,  
Une dernière fois regardant la campagne,  
Puis son époux, celui dont elle est la compagne,  
Celui qu'elle aime et qui l'adore, elle ferma  
Ses beaux yeux las, ses yeux séducteurs qu'il aima.

Et le lord de Burleigh, livide, brisé, pâle,  
Ordonna : « Mettez-lui sa robe nuptiale,  
« La robe qu'elle avait quand elle vint ici,  
« Afin qu'elle repose en paix. »

On fit ainsi :  
Lorsqu'en terre on porta son corps, blanche statue,  
De sa robe de laine elle était revêtue.

HENRY BORDEAUX.





## LETTRE DE LOUVAIN.

**L**E bleu, le rouge, le jaune, le vert, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, toutes les teintes du caméléon encombrant les vitrines de nos libraires, revêtant de leurs nuances variées de multiples brochures consacrées, non plus à la question militaire, mais à la réforme des programmes universitaires.

Comme les preux des âges passés rompaient des lances en l'honneur de leurs dames, les doctes professeurs de l'Alma Mater brisent des plumes, noircissent du papier, pour la défense de leurs idées ou des cours qu'ils professent.

Les combattants sont pleins de courage et de persévérance; nul à la première passe ne se considère comme vaincu; la riposte répond bien vite à l'attaque; on pare, on se défend, les imprimés s'entassent sur les imprimés, les articles se suivent dans les journaux, les opinions se passionnent, de toutes parts l'on cherche des adhérents et l'on adresse des objurgations solennelles à ceux qui, par leurs votes, décident des destinées du pays et de l'enseignement universitaire. Les uns demandent le maintien du statu quo, les autres veulent faire de larges coupes dans le programme actuel.

Je voudrais bien dire pourquoi, en homme prudent, une solution mixte me plairait beaucoup (*in medio virtus*); mais de peur d'être pris entre l'enclume et le marteau, d'avoir à essayer les feux des deux partis, d'amener au Magasin Littéraire une avalanche postale avec prière d'insertion, je m'abstiendrai de développer les arguments qui pèsent sur mon opinion et je me contenterai de rester dans mon rôle de chroniqueur, en signalant le tournoi sans y prendre part moi-même.

Dans le débat qui absorbe en ce moment les instants de nos législateurs et qui a provoqué le torrent d'écrits que je viens de signaler, on a parlé de l'abaissement de l'esprit scientifique et littéraire. Ce n'est certes pas à l'Université de Louvain qu'il se manifeste. Au contraire chaque jour ses étudiants donnent dans les concours universitaires, dans les revues qui accueillent leurs articles la preuve que, dans notre vieille cité, l'activité intellectuelle ne s'endort pas.

Depuis quelques années un élan nouveau a été donné à la culture des sciences historiques notamment. On en trouve la démonstration dans la fondation d'une conférence d'histoire ou cours pratique assidument fréquenté, dans la création des grades de licencié et de docteur en sciences historiques auxquels plus d'un étudiant aspire. Sans cesse de nouveaux efforts sont tentés par les chefs de l'Alma Mater pour propager ces études dont l'utilité et la nécessité sont incontestables. Cette année encore, à côté de la conférence déjà existante et où l'histoire profane est surtout cultivée, M. le chanoine Jungman, le savant auteur des *Dissertationes historiæ ecclesiasticæ*, en établit une où les annales de l'Eglise seront spécialement travaillées.

Jamais d'ailleurs cette science n'a été négligée, et il est glorieux pour l'Université catholique de pouvoir citer parmi ceux auxquels elle a confié de soin de l'enseigner à la jeunesse des David, des Møller, des Pouillet, des Willems, des Namèche.

A l'ombre de l'abbaye des fils de Saint Norbert, au milieu de la solitude d'un champ des morts, travailleur toujours infatigable, semblant défier le poids des années qui passent sans passer sur sa verte vieillesse, Mgr Namèche continue son bel ouvrage sur l'histoire nationale. Le 24<sup>e</sup> volume (1) vient de voir le jour, en même temps qu'était édité, comme ouvrage spécial, sous le titre *Charles-Quint et son règne* (2), la partie qui raconte les années où vécut le grand empereur. On a fait œuvre utile quand on a entrepris la publication d'une galerie des grands hommes de la Belgique extraite de l'œuvre de Mgr Namèche. Grâce à cela nous avons déjà des livres très littérairement écrits et abordables pour toutes les bourses sur Jean Breydel et Pierre de Coninck, sur les van Artevelde, sur le duc Jean IV de Brabant, sur Philippe II. Ce dernier ouvrage reçut, en Espagne notamment, un excellent accueil et obtint de précieuses approbations; d'autre part il souleva de vives polémiques qui ne purent nuire au succès de l'ouvrage.

En 1870, alors que huit volumes seulement du cours d'histoire nationale avaient été présentés au public, Mgr Namèche les présenta au concours quinquennal. Le jury les écarta, prétextant qu'il ne pouvait couronner un travail incomplet, règle dont il s'est écarté depuis en faveur d'un autre professeur de Louvain, le regretté Edmond Pouillet. Mais, dans son rapport, M. Le Roy, professeur à l'Université de Liège, se plut à rendre hommage à la valeur de l'œuvre. J'aime à reproduire quelques unes de ses paroles, elles tracent avec plus de compétence que je ne pourrais le faire, le mérite de ces pages que je voudrais voir lire par

---

(1) Un volume in 8°. — Chez Ch. Fonteyn, Louvain.

(2) Cinq volumes in 8°. — Chez Ch. Fonteyn, Louvain.

tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre patrie. « Avec une loyauté, écrit M. Le Roy, dont il faut lui savoir gré, l'auteur déclare dans sa préface que s'il est un livre fait avec d'autres livres, c'est assurément le sien. Il ne se targue point de son érudition, quoiqu'il en possède beaucoup et il en faut certes, autant qu'il faut de goût, pour choisir et coordonner comme il a su le faire, les matériaux dont il fait usage.... Mgr Namèche n'a qu'un tort, c'est de trop s'effacer. Ça et là, quand son sujet l'entraîne, il écrit une page vaillante et qui fait réfléchir; mais le plus souvent il semble retenu par une timidité personnelle insurmontable; on dirait volontiers de lui comme d'Annibal, qu'il ne sait pas user de la victoire.... En revanche, ce qui laisse trop souvent à désirer chez nos historiens, il s'intéresse à l'état social autant qu'aux événements de l'histoire-bataille. Il est un mérite qu'on ne saurait contester à M. Namèche, c'est que son style, d'une élégance simple sans grande animation mais sans sécheresse, soutient constamment l'attention du lecteur. On songe involontairement, en parcourant ces huit volumes, à la bonne vieille école des historiens conteurs. Il y a du charme dans ces récits détaillés, quelque chose du charme qu'on subit en lisant les chroniques... Qu'on appelle si l'on veut le *cours d'histoire nationale* une compilation, c'est une compilation excellente à coup sûr, remarquable par un discernement qui n'est pas donné à tout le monde. »

Du dernier volume paru la partie que je préfère est précisément une de ces pages d'histoire sociale que nous venons d'entendre louer par M. le Roy, je veux parler d'un remarquable tableau de l'état religieux de l'Europe à la fin du XVII<sup>e</sup> et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je me ferais un plaisir d'en citer quelques fragments si je ne craignais d'allonger trop cette lettre.

Le tome XXIV comprend la partie tant troublée de nos annales comprise entre la mort de Turenne et l'avènement de Philippe V en Espagne. A cette époque les Pays-Bas sont devenus le champ de bataille que les peuples européens ont choisi pour s'entre-déchirer. Nos provinces présentent l'aspect, s'il m'est permis d'ainsi parler, d'un théâtre où se déroulent les principales scènes de l'histoire européenne. Une telle circonstance devait présenter à celui qui voulait raconter cette époque un écueil que Mgr Namèche n'a pas su, me semble-t-il, complètement éviter, et auquel d'ailleurs, par la force des choses, il était fort difficile de ne point se heurter. N'a-t-il pas trop laissé de côté l'histoire particulière de nos provinces pour s'occuper de l'histoire générale? L'ouvrage y a gagné quelques belles pages, mais l'unité du plan en a peut-être souffert.

L'histoire et la littérature, a-t-on souvent répété, sont des sœurs; aussi la transition ne sera pas trop grande, si délaissant l'une je m'aventure dans le domaine de l'autre.

J'aurais voulu parler du second volume de ce bel ouvrage dont M. L. de Monge fit paraître la première partie, il y a deux ans, sous le titre de *Etudes morales et littéraires*. Mais une plume mieux rompue que la mienne à la critique littéraire a entrepris la tâche et le prochain numéro de cette revue contiendra une étude approfondie de l'œuvre de l'éminent professeur de l'Alma Mater.

Ce ne sont pas les professeurs seuls qui tentent l'épreuve de la publicité, leurs élèves eux aussi ont parfois cette audace. Dans le bulletin bibliographique de cette Revue il a été rendu compte déjà du volume, édité par la Société Littéraire, où les travaux des disciples sont mêlés à ceux des maîtres. Je n'en parlerai donc pas, je me contenterai de présenter au lecteur les écrits de deux jeunes étudiants poètes, MM. Hardy et Bonehill.

M. Hardy n'est plus un inconnu, il a déjà publié diverses œuvres en vers et en prose qui ont obtenu certain succès. La plaquette qu'il nous donne aujourd'hui sous le titre *Souvenirs d'enfance* (1) n'est pas non plus une œuvre neuve; elle a été publiée jadis dans *Les voix de l'aube et du crépuscule*. L'auteur la réédite après l'avoir retravaillée et notablement améliorée : des longueurs ont disparu, des expressions peu heureuses ont été émondées. C'est un essai poétique plein de fraîcheur, reposant, et où se montrent ça et là quelques jolis tableaux, comme cette description de la maison paternelle :

Le lichen, cette rouille avide des murailles, —  
 Rongeait le seuil de pierre effacé dans un coin,  
 Sous un pampre discret qui, prodigue et sans soin,  
 Tirait son voile épais sur les carreaux verdâtres.  
 Dans la cour, où flambait le soir, le feu des pères,  
 Vieillissait un tilleul, robuste encore, en fleurs :  
 Où, l'aube, des rubis pendaient comme des pleurs ;  
 Que de fois j'y grimpai, contemplant, de ses branches,  
 La vaste plaine bleue avec ses routes blanches,  
 L'or mouvant des moissons, l'eau dormante des bois,  
 Les colombes jasant en descendant les toits.  
 Plus loin, la vieille grange aux voussures penchées  
 Où longeaient des moineaux, gais banjits, par nichées,  
 Adressait un sourire un peu triste, mais doux,  
 Aux prés verts où dormaient, là-bas, les grands bœufs roux.  
 Puis c'était le jardin, le grand jardin plein d'ombre  
 Où des marges de buis et des sentiers sans nombre  
 Se croisaient, s'enlaçaient, s'enchevêtraient. Et puis  
 Tout au fond, dans un coin, près du pignon d'un puits,  
 Le vieux mur, jadis rose, aux rides entr'ouvertes,  
 Ermite en brun manteau frangé de mousses vertes  
 Tout courbé sous le faix de l'âge et du chagrin :  
 C'était un vieux pensif au fond d'un vieux jardin.

(1) Une brochure in-12°, 19 pages. — Chez Godenne, Liège.

Il y a deux ans, M. E. Bonehill avait imprimé ses *Premiers essais poétiques*, où il avait vraisemblablement renfermé ses vers de collégien, c'est-à-dire de bien mauvais vers. J'ai été agréablement surpris en ouvrant ses *Feuilles de Houx* (1), qui marquent un grand progrès sur son premier livre. Assurément l'œuvre a encore ses défauts, la versification n'est pas toujours complètement correcte, certains effets sont trop cherchés; mais il y a là beaucoup de sentiment, de la poésie, et surtout de l'originalité. Elle ne manque certes pas de mérite cette description de l'escarpolette où la coupe du vers s'essaye à rendre le balancement de l'appareil :

Et déployant son aile  
Aux baisers du zéphir,  
L'escarpolette frêle  
Fait sa courbe à plaisir.

Elle va, mord l'espace,  
Et la robe qui passe  
Trace  
Un blanc sillon qui fuit...

A noter aussi les strophes où le jeune poète rappelle ces plaisirs d'enfance dont chacun aime à se souvenir :

Oui, vous vous rappelez! Dites-moi sans détour  
Qu'en votre souvenir, ces aurores passées  
Un sûr burin les a pour jamais enchassées;  
Dites qu'il incrusta chaque chose à son tour :  
Les chansons du départ, les rires du retour,

Les gazouillis sous bois, les grandes chevauchées  
Où l'on court au plus vite, où l'on se perd exprès  
Pour se retrouver vite et s'embrasser après;  
Les fauvettes pour vous aux halliers dénichées,  
Les fâines qu'on picore en passant les tranchées.

Et plus loin la piécette intitulée *Nuit* où je lis ces vers :

Les chauves-souris,  
Coupant la brume, à stridents coups d'ailes,  
En cercles courts, brisés puis repris,  
Passaient, passaient, noires hirondelles  
Des Nuits.

Après avoir lu ses *Feuilles de Houx*, je souhaite à M. Bonehill courage et persévérance; il a du talent, il lui reste à le développer par le travail.

R.

(1) Une brochure in-12°. — Chez Aug. Fonteyn, Louvain.





## BIBLIOGRAPHIE.

Le Roman des Proverbes en action, 2 vol., par  
SERVAIS DEMARTEAU, avec préface de M. ÉMILE  
DE LAVELEYE (1). -- Prix fr. 7.00.

**V**OULEZ-vous avoir de l'esprit pour tous les jours de la semaine, et pour le dimanche par surcroît, autant d'esprit qu'en ont ensemble toutes les nations, lisez ces deux volumes aussi originaux qu'attachants. C'est une véritable histoire palpitante d'intérêt, tour à tour comique et dramatique, avec des personnages bien vivants. Tant il y a de naturel dans l'expression et dans la peinture des caractères, écrivait M. Verspeyen, nous qualifierions M. Servais Demarteau de photographe littéraire, si la photographie n'était une industrie avant d'être un art. Certains portraits, dit de son côté le journal *La Meuse*, sont de petits chefs-d'œuvre d'humour que Dickens n'eût pas dédaigné à signer. — Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que de la première à la dernière page, cette histoire n'est qu'un tissu de proverbes, la collection la plus complète et la plus variée qui ait paru. Ce sont non-seulement tous les proverbes français, reconnus en cette qualité par l'Académie française, mais encore les dictons les plus piquants et les meilleurs de toutes les nations. Il y en a 6500!... *L'art est de cacher l'art*. Aussi l'enchaînement de toutes ces perles de l'esprit humain est opéré d'une main si aisée, avec tant de tact et d'adresse, que l'effort du mosaïste a disparu. On reste ébahi, tout à l'admiration qu'inspire un travail d'ensemble aussi difficile et aussi parfait, et l'on a peine à croire qu'un ouvrage si harmonieux, si bien fondu soit fait de 6500 pièces rapportées.

Chacun n'a pas d'intérêt à collectionner des tableaux anciens, des faïences antiques, des armes d'un autre âge ou de vieilles monnaies, mais chacun est intéressé à connaître beaucoup de proverbes. Ne sont-ils pas la monnaie courante du langage, n'en

---

(1) En vente chez A. Siffer, rue Haut-Port 52 et 54 à Gand.



a-t-on pas besoin à tout instant pour l'échange des idées, ne forment-ils pas dans leur ensemble un arsenal précieux dont toutes les pièces, anciennes ou modernes, sont d'un usage constant et servent à armer les collectionneurs, nous les rendre victorieux dans les combats de la langue?

Que de gens deviennent la coqueluche des sociétés parce qu'ils sont amusants, spirituels, et que la richesse de l'intelligence compte, Dieu merci, autant et d'aussi fervents adorateurs que la richesse faite de métal et de papier coursable. Tandis que le vulgaire se traîne dans le terre de la pluie et du beau temps, ils ont eux, pour relever les banalités, le petit mot piquant, original, heureux, la phrase à l'emporte-pièce, courte, scintillante qu'ils jettent dans la conversation à la façon de l'éclair et qui n'éblouit pas moins. Ces traits brillants, devine-t-on ce que c'est? Des proverbes. Ces beaux parleurs ont l'adresse de s'en servir.

D'autres hésitent à faire l'application d'un dicton qui leur donnerait autant d'esprit; ils l'ont au bord des lèvres, mais ils ne le lâchent point, de crainte de se tromper, parce que le sens de ce dicton reste un peu obscur. Dans *Le Roman des Proverbes en action*, grâce à un tour de force d'adaptation, tous les dictons défilent sous les yeux du lecteur, sans l'aridité de la nomenclature, dégagés de toute ombre, amenés naturellement avec leur sens propre, expliqués sans sécheresse et d'une façon charmante, par le développement même de la trame. On apprend, a donc, par ce nouvel ouvrage, qui représente comme difficultés vaincues, un des sept travaux d'Hercule, non-seulement à connaître les proverbes, mais à les appliquer, et à avoir ainsi la réponse spirituelle à tout propos.

Il en résulte que ce livre d'un genre absolument nouveau, que ni les anciens ni les modernes n'ont fait, a tout l'agrément d'une œuvre d'imagination; toute l'utilité d'un ouvrage de science et de sagesse puisqu'on appelle les proverbes la sagesse des nations; et toute l'originalité d'une œuvre de haute philosophie amusante.

S. B.



François de Lorraine, duc de Guise, par CHARLES  
BUET. Société St-Augustin, Bruges et Lille. —  
Prix : fr. 4.00.

**F**N jour M. Guizot exprima en ces termes son jugement sur François de Lorraine, duc de Guise : « Je me fais un devoir de retracer fidèlement cette mort pieuse et sincère d'un grand homme au terme d'une vie forte et glorieuse, mêlée de bien et de mal, sans que le mal y eût étouffé le bien. Ce puissant et consolant mélange est le caractère des hommes

éminents du seizième siècle, catholiques ou protestants, guerriers ou magistrats; et c'est un spectacle bon à offrir dans les temps où le doute et l'affaiblissement moral est la maladie commune, même des bons esprits et des honnêtes gens. » Cet arrêt, tombé d'une plume protestante, pour remarquable qu'il soit, n'est pas exempt de préjugés. Aussi l'histoire sérieuse et impartiale n'a-t-elle pas craint de réformer quelque peu le jugement de M. Guizot.

A mesure que les chancelleries de l'Europe ont ouvert aux érudits les archives, où gisent ensevelis les secrets diplomatiques de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la lumière s'est faite de jour en jour plus vive sur les trahisons des Huguenots, tandis que la conduite politique des Guises a reçu une justification de plus en plus éclatante. La sympathique figure de François de Lorraine en particulier s'est vue dégagée des ombres que l'erreur, la calomnie et la mauvaise foi avaient comme à l'envi accumulées autour d'elle. Dans des publications périodiques et dans des ouvrages de longue haleine, des écrivains de talent ont déroulé la carrière si bien remplie de ce fier gentilhomme catholique, qui défendit toujours noblement l'autel de son Dieu et le trône de son roi. Ce fut la revanche de l'histoire véritable sur les inventions de la méchanceté et les assertions de l'ignorance.

Toutefois une grande lacune restait à combler. On désirait un travail de vulgarisation qui mît à la portée des masses une réhabilitation à laquelle seuls les hommes spéciaux avaient pu applaudir. La jeunesse surtout avait besoin de participer aux magnifiques résultats que d'infatigables chercheurs avaient réalisés. M. Charles Buet vient de lui donner cette satisfaction.

En un charmant volume de trois cents pages, il a retracé dans ses grands traits la vie de l'intrépide capitaine, du politique délié mais loyal, du négociateur habile et heureux, du défenseur populaire de la religion catholique. A la cour, dans les camps, sur les champs de bataille, à son lit de mort le duc de Guise nous apparaît comme un type de générosité chevaleresque et profondément chrétienne. Toujours fidèle à son Dieu et à son roi, nous le voyons partout intrépide champion de l'honneur de l'Eglise et des droits de la religion nationale. Il lutte pour ainsi dire corps à corps avec l'hérésie et ne se laisse vaincre ni par la perfide souplesse des Huguenots, ni par la coupable indolence des courtisans, ni par la politique machiavélique de Catherine de Médicis. Sur le point de triompher du parti des rebelles et des apostats, il tombe sous les coups de ses irréconciliables ennemis.

Le récit de M. Buet est sobre et clair, ses réflexions défient la critique, ses citations sont heureuses et bien amenées. Son livre est tout à la fois une œuvre littéraire et une bonne action; il a sa place dans la bibliothèque de la jeunesse et dans celle des gens du monde.

V. D.

Nouveau Dictionnaire national, ou Dictionnaire universel de la langue française, par BESCHERELLE aîné; 4 vol. gr. in-4° de 4000 p. br. 90 fr.; rel. dem. chag. 110 fr. — *Nouvelle édition entièrement refondue*, 1889. Paris, libr. Garnier Frères.

Il n'est pas un seul lecteur de cette revue qui ne connaisse personnellement, ou au moins n'ait entendu louer le Grand Dictionnaire de Bescherelle aîné. Cet ouvrage, en effet, est le plus beau monument élevé à la langue française. On a beaucoup parlé de l'Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle — parue dans le premier tiers de notre siècle; du Grand Dictionnaire de P. Larousse rédigé il y a une trentaine d'années. Certes, ces deux ouvrages ont, et surtout avaient dans leur temps de grandes qualités; mais aussi ils étaient entachés de graves défauts. Pour ne parler que du moins vieux — Larousse — c'est une œuvre *très mal digérée*, même de l'avis des plus ardents partisans de Larousse; une confusion, un amalgame très préjudiciable à l'acquisition des connaissances et à l'éducation de l'esprit. Ensuite il y a des répétitions, des redites sans fin qui doublent peut-être l'ouvrage; il renferme des détails techniques très développés, mais vieillis et arriérés, des *monceaux* de verbiage qui n'ont aucune utilité pour 99 lecteurs sur 100. Enfin, il possède beaucoup d'idées fausses, stupides même au point de vue de la philosophie la plus naturelle, de la religion; aussi a-t-il été mis à l'Index.

Le sage et savant Bescherelle a su éviter tous ces défauts, et bien d'autres encore auxquels on se heurte dans les ouvrages analogues. Chez cet auteur, on sent que tout est bien mûri, pesé au poids de l'or; pas une répétition, pas un mot inutile; cependant clarté étonnante, ordre le plus sévère; voilà ce qui explique l'abondance des matières. Bescherelle, du moins, a pris toute la moelle non seulement des meilleurs dictionnaires, mais encore de tous les ouvrages spéciaux. Travail immense, sans égal dans cette matière.

Ce dictionnaire avait cependant, quelque parfait qu'il fût, un petit défaut commun à ses ancêtres, que nous avons mentionnés: il avait un peu vieilli, et un ouvrage de cette importance, publié par des éditeurs de tant de goût et d'esprit, qui sont sans contredit à la tête de la librairie française, ne pouvait pas rester en arrière. Voilà pourquoi il vient d'être refondu *radicalement*, tout-à-fait remis à neuf et augmenté de moitié; car il se composait de 2 vol. in-4° et maintenant il en a 4, imprimés fin, mais bien lisiblement. Il renferme tout le texte des deux gros vol. in-4° du Dictionnaire de l'Académie française, dernière édition, 1878 on sait

qu'il paraît une nouvelle édition de ce dernier tous les 50 ou 60 ans), plus une quantité quadruple de matières puisées chez les meilleurs auteurs du jour, sur toutes les connaissances humaines. Il est orné d'une foule de vignettes précises et imprimé sur beau papier, très correctement.

Il renferme la nomenclature la plus étendue que l'on puisse trouver dans aucun dictionnaire, même spécial, et, chose précieuse, presque unique ici, il ajoute à chaque mot la qualification qui lui appartient, son emploi (archéologisme, néolog. famil. popul. triv. techniq. poétiq. etc. etc.), partie très imparfaitement traitée chez les autres auteurs.

Il contient l'étymologie la plus exacte de tous les mots, la prononciation, l'examen des autres dictionnaires universels ou spéciaux, de toutes les œuvres humaines; la solution de toutes les difficultés inhérentes à la composition française, tout ce qui a rapport, de près ou de loin, à la biographie, bibliographie, histoire jusqu'en 1888, la géographie aussi complète que possible; en un mot c'est une bibliothèque complète de tout ce qui tient aux lettres, aux sciences et aux arts, c'est-à-dire de toutes les connaissances humaines..

M. M. Garnier, pour mettre cet ouvrage indispensable à la portée de toutes les bourses accordent les plus grandes facilités de paiement.

J. LANDEAU.



### Annuaire illustré de l'armée française. — Prix: fr. 1,25.

Il vient de paraître à la librairie E. Plon, Nourrit & C<sup>o</sup> de Paris l'*Annuaire illustré de l'armée française*, par ROGER DE BEAUVOIR, le charmant écrivain du *Figaro*. Tous ceux qui s'intéressent à l'armée de la France liront avec fruit et avec plaisir ce livre.

Car ce travail est plus qu'un annuaire, c'est à la fois un livre militaire et un livre artistique qui renferme des documents très intéressants. Pour la partie artistique on s'est adressé à la fois aux artistes du commencement de ce siècle et aux maîtres contemporains, à RAFFET, à CHARLET, à HIPOLYTE BELLANGÉ (pour les anciens), à LACOSTE, à JAZET, à SERENDAT DE BELZIM (pour les modernes). M. SERENDAT DE BELZIM a fait les portraits des 12 généraux composant le conseil supérieur de la guerre et les 18 portraits des commandants de corps d'armée. Ce travail lui fait grand honneur.

FRANÇOIS BOURNAND.







## TABLE DES MATIÈRES.

*Second Semestre de l'année 1889.*

### Livraison du 15 Juillet 1889.

	Pages.
I. La Chronologie des Temps primitifs, F. DE MOOR . . . . .	5
II. La onzième Plaie d'Égypte, H. CARTON DE WIART . . . . .	33
III. La Réponse de la Tombe, CHARLES BUET . . . . .	59
IV. Le Travail, L. DE BACKER . . . . .	81
V. Un Ambassadeur flamand à Londres, A. DE RIDDER . . . . .	87
VI. Poésies : <i>Choses de nuit</i> ; — <i>Soleils couchants</i> ; — <i>Papillons</i> ; — <i>Idylle</i> , ADOLPHE HARDY . . . . .	199
<i>Nocturne</i> , M.-A. COUSOT . . . . .	102
<i>Sur la Mort subite de S. G. M<sup>re</sup> LAMBRECHT</i> , <i>Evêque de Gand</i> , JEAN CASIER . . . . .	103
VII. Bibliographie : <i>La France catholique et la France</i> <i>juive</i> , par de Magdeleine; — <i>Itinéraire de Rome et</i> <i>de ses environs</i> , par A. Nibby; — <i>Manuel de la</i> <i>science pratique du prêtre dans le ministère</i> , par l'abbé Rivière. J. Landeau. -- <i>Le Pape et l'Italie</i> , par Scipion Romain. J. C. . . . .	105

### Livraison du 15 Août 1889.

I. A l'Usine, <i>Causerie</i> , V. VAN TRICHT . . . . .	109
II. La Chronologie des Temps primitifs ( <i>suite et fin</i> ), F. DE MOOR . . . . .	137
III. Le n° 4 de la Place du Marais à Gand, E. VARENBERGH . . . . .	173
IV. Poésies : <i>Son nom</i> , HENRY BORDEAUX . . . . .	203
<i>Nocturne russe</i> ; — <i>Les Satyres</i> , HECTOR HOORNAERT . . . . .	205

	Pages.
V. Chronique parisienne, F. BOURNAND . . . . .	207
VI. Bibliographie : <i>Le Comte de Chambrun : Ses Etudes politiques et littéraires</i> , par l'auteur de « la Comtesse Jeanne » : — <i>Joël</i> , par Emile Roustan ; — <i>La Cour de Charles-Quint</i> , par Alfred De Ridder.	
JEAN CASIER . . . . .	211

---

Livraison du 15 Septembre 1889.

I. Ernest Hello, CHARLES BUET . . . . .	213
II. L'Ouvrier agricole au Moyen-Age, L. DE BACKER . . . . .	237
III. Au fond des Mers, MAURICE LEFEBVRE . . . . .	265
IV. Lâche! nouvelle, B <sup>on</sup> DE BOÛARD . . . . .	291
V. Poésies : <i>Carnaval de Venise</i> , H. BORDEAUX . . . . .	303
<i>En regardant le ciel</i> .., E. P. . . . .	305
<i>En ouvrant mon Coffret</i> , V.-M. DENDAL . . . . .	306
<i>Dernière Rose</i> , JOS. SCHRAMME . . . . .	306
VI. Chronique parisienne, F. BOURNAND . . . . .	309
VII. Bibliographie : <i>Le Fidelio de Beethoven</i> , par Ferdinand Loise. A. — <i>Summa Theologica S. Thomæ</i> . J. LANDEAU. — <i>Primevères</i> , par V. Dendal ; — <i>L'amour saigne</i> .., par Ch. Sluyts. J. C. — <i>Un héros belge : Don Juan d'Autriche</i> , par E. Van Arenbergh. A. DE RIDDER . . . . .	313

---

Livraison du 15 Octobre 1889.

I. De la servitude volontaire, L. DE BACKER . . . . .	317
II. Au fond des Mers ( <i>fin</i> ), MAURICE LEFEBVRE . . . . .	331
III. Lâche! nouvelle ( <i>fin</i> ), B <sup>on</sup> DE BOÛARD . . . . .	363
IV. Savonarole, LADISLAS D'ALMEIDA . . . . .	373
V. Misanthropie, MICHEL BODEUX . . . . .	401
VI. La colère de Durandal, <i>poème</i> , CHARLES FUSTER . . . . .	405
VII. Chronique Parisienne, F. BOURNAND . . . . .	411
VIII. Bibliographie : <i>Société littéraire de l'Université catholique de Louvain. Choix de Mémoires</i> , JEAN CASIER. — <i>La Hanterie</i> , par Paul Harel. H. HOORNAERT . . . . .	415

---

## Livraison du 15 Novembre 1889.

	Pages.
I. L'Unité primitive du Langage, F. DE MOOR . . . . .	417
II. Jersey, HECTOR HOORNAERT . . . . .	451
III. Quelques mots sur le roman moderne, M.-A. COUSOT . . . . .	473
IV. Ce qu'il faut penser du Moyen-âge, CHARLES BUET. . . . .	483
V. Les « Harmonies chrétiennes » de Jean Casier, JANS-SENS DE BISTHOVEN . . . . .	501
VI. Poésies : <i>Vitrail</i> , LAURENT TAILHADE . . . . .	517
<i>Le soir des mortes</i> , GEORGE LEMAITRE . . . . .	519
VII. Chronique Parisienne, FRANÇOIS BOURNAND . . . . .	521
VIII. Bibliographie : <i>Nouveau choix de Compositions françaises, Sujets et Modèles</i> . C. H. — <i>Vices Rédhibitoires</i> , par E. Dijon. W. — <i>L'exploitation caféière au Brésil</i> , par H. Van de Putte et L. d'Almeida; — <i>Tracts populaires</i> , par P. Limbourg. J. C. — <i>Journal de Fidus</i> ; — <i>L'Agonie d'une Société</i> , par Hamon et Bachot. FRANÇOIS BOURNAND . . . . .	525

## Livraison du 15 Décembre 1889.

I. Le Bonheur, GÉRARD COOREMAN . . . . .	529
II. Jersey ( <i>fin</i> ), HECTOR HOORNAERT . . . . .	555
III. Études historiques et littéraires, L. DE BACKER . . . . .	577
IV. Walter Scott, EUGÈNE DIJON . . . . .	603
V. Causerie littéraire, Mérimée, R. RACOT . . . . .	611
VI. Chronique musicale, E. R. . . . .	619
VII. Le Lord de Burleigh, <i>poème</i> , HENRY BORDEAUX . . . . .	625
VIII. Correspondance de Louvain, R. . . . .	629
IX. Bibliographie : <i>Le Roman des Proverbes en action</i> , par Servais Demarteau, avec préface de M. Émile de Laveleye. S. B. — <i>François de Lorraine, duc de Guise</i> , par Charles Buet. V. D. — <i>Nouveau Dictionnaire national, ou Dictionnaire universel de la langue française</i> , par Bescherelle. J. LANDEAU. — <i>Annuaire illustré de l'armée française</i> , par Roger de Beauvoir. FRANÇOIS BOURNAND . . . . .	635





# Table alphabétique des auteurs.

Second Semestre de l'année 1889.

	Pages.
BODEUX [MICHEL]. — Misanthropie . . . . .	401
BORDEAUX [HENRY]. — <i>Son Nom</i> . . . . .	203
<i>Carnaval de Venise</i> . . . . .	303
<i>Le Lord de Burleigh (légende d'Ecosse)</i> . . . . .	625
BOURNAND [FRANÇOIS]. — Chronique parisienne . . . . .	207-309-411-521
BUET [CHARLES]. — La Réponse de la Tombe, nouvelle . . . . .	59
Ernest Hello . . . . .	213
Ce qu'il faut penser du Moyen-Age . . . . .	483
CARTON DE WIART [HENRY]. — La onzième Plaie d'Egypte . . . . .	33
CASIER [JEAN]. — <i>Sur la mort de S. G. Monseigneur Lambert, Evêque de Gand</i> . . . . .	103
COOREMAN [GÉRARD]. — Le Bonheur, causerie . . . . .	529
COUSOT [Abbé M.-A.]. — <i>Nocturne</i> . . . . .	102
Quelques mots sur le roman moderne . . . . .	473
D'ALMEIDA [LADISLAS]. — Savonarole . . . . .	373
DE BACKER [LOUIS]. — Le Travail . . . . .	81
L'Ouvrier agricole au Moyen-Age . . . . .	237
De la Servitude volontaire . . . . .	317
L'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ . . . . .	577
L'art dramatique chrétien dans le nord de la France . . . . .	587
La sépulture au Moyen-Age en Danemark et en Flandre . . . . .	598
DE BOUARD [BONNIE]. — Lâche! nouvelle . . . . .	291-363
DENDAL [V.-M.]. — <i>En ouvrant mon Coffret</i> . . . . .	306
DIJON [EUGÈNE]. — Walter Scott, l'Antiquaire . . . . .	603
DE MOOR [Abbé F.]. — La Chronologie des Temps Primitifs . . . . .	5-137
L'Unité primitive du Langage . . . . .	417
DE RIDDER [ALFRED]. — Un Ambassadeur flamand à Londres . . . . .	87
FUSTER [CHARLES]. — <i>La colère de Durandal</i> . . . . .	405
HARDY [ADOLPHE]. — <i>Choses de nuit; — Soleils couchants; — Papillons; — Idylle</i> . . . . .	99
HOORNAERT [Abbé HECTOR]. — <i>Nocturne russe</i> . . . . .	205
<i>Les Satyres</i> . . . . .	206
Jersey, le tour de l'île à pied . . . . .	451-555
JANSSENS DE BISTHOVEN [LÉON]. — Les « Harmonies Chrétiennes » de Jean Casier . . . . .	501
LEFEBVRE [Abbé MAURICE]. — Au fond des Mers . . . . .	265-331
LEMAÎTRE [GEORGE]. — <i>Le Soir des Morts</i> . . . . .	519
P. [E.]. — <i>En regardant le ciel</i> . . . . .	305
R. [E.]. — Chronique musicale . . . . .	619
R. — Lettre de Louvain . . . . .	629
RACOT [RENÉ]. — Causerie littéraire, Mérimée . . . . .	611
SCHRAMME [JOSEPH]. — <i>Dernière rose</i> . . . . .	306
TAILHADE [LAURENT]. — <i>Vitrail</i> . . . . .	517
VAN TRICHT [Le Père VICTOR]. — A l'Usine, causerie . . . . .	109
VARENBERGH [EMILE]. — Le n° 4 de la Place du Marais à Gand . . . . .	173

Le caractère italique désigne les poésies.



**Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de Belgique (1815-1884)**, par l'abbé SYLV. BALAU, curé de Modave. Seconde édition, précédée d'une lettre de M<sup>r</sup> De Haerne, ancien Membre du Congrès national, et d'une Préface par M. Woeste, Membre de la Chambre des Représentants. — Librairie, A. Siffer, Gand.

La première édition de cet ouvrage a été épuisée en moins d'un an. La seconde édition paraît sous le patronage de deux hommes politiques éminents, dont l'un personnifie nos traditions nationales de 1830, et dont l'autre continue à les défendre, avec toute la supériorité de son esprit et toute l'ardeur de son travail. Cette double approbation nous donne la confiance que le public accueillera cette seconde édition plus favorablement encore que la première.

Malgré le complément considérable dont nous avons cru devoir augmenter notre travail, le prix du volume in-8<sup>o</sup> de plus de 450 pages reste fixé à 3,50.

### Appréciation de la 1<sup>re</sup> édition.

*Lettre de M. Woeste à l'auteur* : J'ai admiré avec quel tact et quel discernement vous avez réussi à écrire une histoire complète et intéressante de nos 70 dernières années. Votre excellent ouvrage deviendra un manuel indispensable à tous ceux qui voudront s'initier au mouvement politique du pays.

*Revue Générale* : Comme nous l'écrivait un des premiers hommes d'Etat de notre pays, « il faudrait vulgariser cet ouvrage, il le mérite à tous les points de vue ». Nous ne connaissons pas, à l'heure qu'il est, un seul écrivain libéral assez modéré pour écrire un ouvrage analogue avec cette haute sereine raison.

*Journal de Bruxelles* : Hommes et choses y paraissent dans leur caractère vrai. Tout y est discuté, jugé, apprécié à la lumière d'une raison forte, calme, toujours maîtresse d'elle-même.

*Patriote* : Tous les publicistes, tous les hommes politiques seront d'avis que ce résumé succinct et pourtant complet vient à point pour combler une lacune dans leurs études ou leurs souvenirs, et ils l'accueilleront comme un véritable *vade-mecum* destiné à leur faciliter des services journaliers. Nous espérons bientôt le voir entre les mains de tous les jeunes gens désireux de juger sur pièces authentiques le grand procès engagé depuis si longtemps entre les deux partis qui se disputent la prépondérance en Belgique.

*Bien public* : Ce volume écrit dans une langue claire et alerte, qu'on lit d'un trait, deviendra le *vade-mecum* indispensable de quiconque se mêle de politique belge et rendra, à chaque instant, de réels et précieux services.

### Table des matières.

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>. *La Belgique sous le gouvernement hollandais.*

Réunion de la Belgique à la Hollande. — Loi fondamentale. — Idée fondamentale de la politique hollandaise. — Poursuites judiciaires contre la presse. — Intérêts matériels sacrifiés. — Atteintes portées à la liberté de l'enseignement. — Code civil néerlandais. — Concordat de 1827. — Union des catholiques et des libéraux. — Derniers événements.

#### CHAPITRE II. *La révolution belge et la constitution de notre nationalité.*

Commencement de l'insurrection. — Pourparlers avec la Hollande. — Journées de septembre. — Les Hollandais refoulés du sol de la Belgique. — Principaux actes du gouvernement provisoire. — Le Congrès national. — Premiers actes du Congrès. — La Constitution belge. — La liberté des cultes. — La liberté d'enseignement. — La liberté de la presse. — La liberté d'association. — Traitements des ministres du culte. — Le cens électoral. — Premiers protocoles de la conférence de Londres. — Election du Roi : traité des dix-huit articles. — Campagne des dix jours; intervention de la France. — Traité des vingt-quatre articles. — Réflexions.

#### CHAPITRE III. *Histoire intérieure de la Belgique pendant la période unioniste (1831-1849).*

Caractères généraux de la première période de notre histoire parlementaire. — Réorganisation de l'armée. — Ordre de Léopold. — Le libéralisme exclusif. — Encyclique de Grégoire XVI. — Organisation judiciaire. — Les orangistes. — Création du chemin de fer. — Crise ministérielle de 1834. — Universités.

Lois communale et provinciale; — Développement du libéralisme exclusif. — Défaut de résistance des catholiques: les emplois envahis par les libéraux. — Retraite de MM. Ernest et d'Huart; cassion du Luxembourg et du Limbourg. — Affaiblissement du ministère; M. Devaux attaque dans la *Revue nationale* la thèse de l'union. — Chute du ministère de Theux.

#### CHAPITRE IV. Période de transformation des partis (1840-1857).

Aperçu général sur cette période. — Ministère antiunioniste Lebeau-Rogier. — Discussion à la Chambre; adresse du Sénat au Souverain. — Ministère J.-B. Nothomb. — La dime, la mainmorte, les lois dites réactionnaires. — La loi de 1842 sur l'enseignement primaire. — Loi de répression des fraudes électorales. — Modifications ministérielles du 16 avril 1843. — Le jury d'examen. — Débats politiques en janvier 1845. — Progrès du libéralisme. — Démission du cabinet Nothomb. — Ministère Van de Weyer. — Attitude des partis vis-à-vis de ce ministère. — Courte durée du cabinet Van de Weyer. — Programme exclusif présenté au Roi par M. Rogier. — Ministère de Theux. — Travaux des Chambres; Politique d'affaires du cabinet. — Congrès libéral de 1846. — Le gouvernement vis-à-vis du paupérisme. — Ministère Rogier-Frère; politique nouvelle du cabinet; rupture définitive de l'union. — Attitude du gouvernement et de l'opposition; système de l'ingérence gouvernementale substitué au système de liberté voulu par le Congrès national. — Jurisprudence de M. de Haussy en matière de charité. — Échos de la révolution de 1848. — Mesures prises par le gouvernement. — Réformes politiques. — Elections de 1848; le jeu des partis; extraits des journaux de l'époque. — Modifications à la loi sur l'enseignement supérieur. — Loi de 1850 sur l'enseignement moyen; résumé des empiétements successifs de l'Etat en matière d'enseignement. — Applications administratives de la politique libérale. — Mort de la reine Marie Louise. — La banque nationale (mécanisme, institution, prorogation). — Droits sur les successions en ligne directe; protestation du président du Sénat contre le système autocratique de M. Frère; dissolution du Sénat. — Démission du cabinet. — Ministère d'apaisement de M. H. de Brouckere. — Ses principaux actes; loi Faider; convention littéraire avec la France; convention d'Anvers; opposition des libéraux à tout ministère d'affaires. — Ministère de Decker; sa composition modérée (ministère centre-droit). — Hostilité libérale. — Incidents à l'Université de Gand. — Vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du Roi. — Evénements de 1857. — Attitude du Roi et des ministres. — Retraite du cabinet de Decker.

#### CHAPITRE V. Période doctrinaire (1857-1870).

Caractère général de cette période. — Ministère de 1857. — Fortifications d'Anvers. — Le libéralisme après 1857. — Bienfaits matériels: subsides au culte, octrois, péage de l'Escaut. — Mesures persécutrices. — Question des cimetières; ses différentes phases. — Lois sur les fondations et bourses d'étude. — Temporel des cultes. — Le libéralisme est revenu au système antilibéral de M. Defacqz; les catholiques tardent à s'affirmer et à se défendre; congrès de Malines. — Crise ministérielle. — Programme décentralisateur de M. Deschamps. — Reconstitution du ministère; débat politique en juin 1864; dissolution des Chambres. — La loi des bourses d'étude devant le Sénat; exécution de la loi. — Attitude du roi Léopold 1<sup>er</sup>; diverses paroles et diverses lettres du Souverain au sujet des questions religieuses et politiques. — Mort de Léopold 1<sup>er</sup>; inauguration de Léopold II. — Loi Orts. — Mise à la retraite des magistrats; l'esprit de parti dans les nominations judiciaires. — Expédition belge au Mexique. — Les écoles d'adultes. — Affaires de Saint-Genois. — M. Frère et les prérogatives du Sénat. — Loi sur la milice. — Loi transactionnelle sur le temporel des cultes. — Précautions électorales de M. Frère. — Affaires Langrand. — Hostilité au cabinet de la part tout à la fois des radicaux et des modérés; défaite du doctrinarisme. — Dissolution des Chambres.

#### CHAPITRE VI. Période des ministères conservateurs (1870-1878).

Caractère général de cette période. — Ministère d'Anethan. — Guerre franco-allemande. — Abaissement du cens électoral pour la province et la commune. — Suppression du droit sur les débits de boissons. — Attaques contre le cabinet. — Emeutes de 1871. — Ministère Malou. — Question militaire. — Rapports avec l'Italie et l'Allemagne. — Evolution antireligieuse du libéralisme. — Attaques contre le catholicisme dans la presse. — Attaques contre le catho-

licisme dans la Chambre. — Manifestations gueuses : fêtes de la Pacification de Gand, cavalcades impies à Bruxelles et Anvers. — Désordres causés par le libéralisme : procession de la Chapelle à Bruxelles; pèlerins d'Oostacker; processions jubilaires de Liège; désordres à Malines, Bruxelles, Liège, Anvers. — Ultramontanisme et catholicisme libéral; attitude des publicistes libéraux vis-à-vis de la Constitution. — Modération du ministère; avantages et inconvénients de cette politique. — Sollicitude du gouvernement pour divers intérêts. — Loi électorale. — Chute du ministère; causes de sa défaite.

CHAPITRE VII. — Période du doctrinarisme sectaire (1878-1884).  
*Guerre scolaire.*

Ideé générale de cette période. — Ministère de 1878. — Réforme électorale. — Acheminements successifs vers la révision de la loi de 1842. — Loi scolaire de 1879. — Résistance des catholiques. — Exécution de la loi. — Ses effets sur l'enseignement. — Echange de vues avec le Saint-Siège. — M. de Serres. — M. Dumont. — Fêtes nationales de 1880. — Enquête scolaire. — Modifications à la loi sur l'enseignement moyen. — Influence de la franc-maçonnerie sur les agissements du gouvernement en matière d'enseignement. — Nouvelles lois électorales. — Nouveaux impôts. — Admission des capacitaires à l'électorat. — Attitude de M. Malou vis-à-vis du suffrage universel. — Prépondérance du libéralisme. — Chute du ministère. — Conclusion.

CHAPITRE VIII. *Mouvement religieux, commercial et intellectuel.*

I. Religion : Episcopat; — Nonciature; — Communautés religieuses. — Œuvres religieuses. — II. Industrie et Commerce : Le commerce et l'industrie sous le gouvernement hollandais. — Le commerce et l'industrie depuis 1830. — L'entreprise du Congo. — III. Arts, sciences, lettres : Les arts et les lettres avant 1830. — Les Beaux-Arts depuis 1830. — Les mathématiques et les sciences naturelles. — La littérature en langue française après 1830. — La littérature flamande.

Appendice.

Liste des membres du Congrès national. — Caractère populaire de la révolution belge. — Ingérence de l'Etat en matière d'enseignement; opinions de Fr. Bastiat et de M. Taine. — Attitude du roi Léopold I<sup>er</sup> en 1857; opinion de M. Guizot, de M. Thiers, du Baron de Stockmar. — La question monétaire. — Progression des dépenses faites pour l'enseignement primaire. — Dépenses pour l'enseignement moyen. — Lettre du Souverain Pontife Léon XIII au Cardinal Dechamps sur les controverses relatives au droit public. — Liste des ministères et tableau des principales lois promulguées en Belgique depuis 1831. — Table alphabétique des matières. — Table analytique.

VIENT DE PARAITRE :

Carte administrative de la Flandre Orientale, mesurant 95 centimètres sur 84. — Prix : fr. 4,00. — Franco à domicile avec emballage fr. 4,75. — Montée sur toile avec gorge et rouleau fr. 8,00. — Montée sur toile en forme de livret fr. 6,50. — A. Siffer, éditeur-libraire, rue Haut-Port, 52 et 54, Gand.

Cette carte indique :

- 1<sup>o</sup> Les noms de toutes les communes et de nombreux hameaux;
- 2<sup>o</sup> Les limites des communes par un ponctué bien clair.
- 3<sup>o</sup> Chaque canton judiciaire est représenté par une teinte plate, de manière qu'on peut voir d'un seul coup d'œil le territoire de chaque canton.
- 4<sup>o</sup> Les limites des arrondissements judiciaires sont marquées par des lisérés accentués.
- 5<sup>o</sup> La carte indique en outre :
- 5<sup>o</sup> Les routes pavées et les principaux chemins de terre.
- 6<sup>o</sup> Les chemins de fer à grande section et vicinaux.
- 7<sup>o</sup> Les rivières, canaux et les principaux cours d'eau non navigables et flottables.
- 8<sup>o</sup> Les emplacements des postes de gendarmerie.

Toutes ces indications sont précieuses pour les administrations communales, les magistrats, huissiers, notaires, agents d'affaires, propriétaires, etc., etc.

**L'Avent. Lectures pour chaque jour**, tirées de l'Année Chrétienne du P. CROISET, S. J. Prix : 0,50 fr. — Société Saint-Augustin.

La piété des fidèles aime à s'attacher de nos jours aux différents mois de l'année en y appliquant une dévotion spéciale, un but particulier chaque mois. C'est un moyen d'entretenir la très bonne habitude d'une lecture pieuse chaque jour. Mais on peut dire que parmi toutes les dévotions, celles qui sont établies directement par l'Eglise et indiquées par elle aux fidèles doivent être avant tout préférées. Voici donc un Mois institué par l'Eglise même, dès ses premiers temps, proposé aux fidèles, maintenu à travers les âges et réglé par elle : c'est l'Avent qui comprend quatre semaines de préparation à la Noël, la fête des fêtes, puisque l'avènement de Notre-Seigneur est la base même de notre foi et la source de notre salut!

---

**Harmonies chrétiennes**, par JEAN CASIER, avec préface de Charles Buët. — Chez A. Siffer, rue Haut-Port, 52 et 54, Gand. Fr. 3,00.

Il est reçu dans le monde littérature qu'un livre de poésies doit paraître chez Lemerre. Pourquoi pas ailleurs? Parce que nul mieux que M. Lemerre n'a su présenter un de ces livres au public, lui donner cet attrait extérieur qui flatte la vue et impressionne favorablement le lecteur avant même qu'il n'ait ouvert le volume. Jusqu'ici, il n'y avait que M. Lemerre pour donner une enveloppe poétique à un livre de poésies. Voici qu'un éditeur gantois marche sur ses traces et le dépasse même; mais aussi les poésies si artistiquement éditées par lui sont de vraies perles et dignes de la richesse de l'écrin où elles sont renfermées.

Ajoutez qu'elles sont chrétiennes et qu'elles portent fièrement leur nom, et vous aurez une idée du courage qu'il a fallu à l'auteur pour les lancer dans le monde — drapeau levé — pour affronter l'ironie des uns, la colère des autres, et le dépit, masqué sous les mépris, de tous ceux qui ne se sentent pas au cœur pareille énergie.

*Harmonies chrétiennes* : tel est le titre de ce volume. Ceux qui croient, ceux qui voient, dans l'art, l'aurore sur la terre de la beauté divine, y respireront comme le parfum du plus beau bouquet que l'on ait offert au Créateur dans le vase le plus délicatement ciselé. — Le bouquet parfumé est de M. Jean Casier, le vase d'or est de M. Siffer.

S. de B.

*Le Messager Mémorial de l'Allier*, 4 décembre 1889.

---

**Madame Adrien Duval, Épouse et Mère chrétienne.** Un vol. in-12 de 220 pages. Prix : fr. 2,00. — Société Saint-Augustin, Bruges.

Voici un petit livre exquis pour faire pendant au *Miroir de perfection pour les femmes mariées, (Vie de Madame de la Tour-Neuvillers)*. Madame Adrien Duval reproduit presque trait par trait la châtelaine de la Tour, avec cette notable différence cependant, qu'elle est plus heureuse en ménage.

Fille d'un juif italien, elle se fait protestante à Genève avec ses parents et épouse un protestant. Ce n'est pas pourtant que la religion soit pour elle chose indifférente que l'on change à volonté comme on fait la toilette. Bien au contraire, cette jeune femme est une nature d'élite, une âme élevée et tout ouverte du côté du ciel, embrassant déjà la vérité par l'amour pendant que l'erreur tient encore l'intelligence captive. Bientôt les deux époux sentent que le protestantisme n'a pas de quoi satisfaire un esprit qui veut posséder Dieu dans la lumière et la paix. Ensemble ils étudient, prient et se convertissent.

La critique littéraire trouverait peut-être à reprendre dans cet écrit; l'ordonnance n'en est pas irréprochable. L'auteur, qui tient à celle qui en est l'objet de plus près qu'il ne veut le dire, ne songeait certainement pas à faire un livre; ces mémoires intimes du foyer ne sont pas en tenue de ville, mais bien plutôt dans le négligé du chez soi; et vraiment c'est leur charme. Il y a ça et là de fort jolies pages et très originales, celles, par exemple, qui racontent le séjour à Sion et dans les montagnes du Valais; des détails intéressants sur la persécution religieuse en Suisse, et sur l'aimable et vaillant évêque qui en fut la plus illustre victime. M. Duval passa plusieurs de ces années douloureuses dans l'intimité de Mgr Mermillod. Enfin le protestantisme est jugé au cours de ce récit avec une précision qui dénote un témoin bien informé.

UIT DE NALATENSCHAP

van wijlen

den kunstschilder

**J. B. WITTKAMP**

zijn de volgende

*schilderwerken te koop :*

Welkom, 95 op 65 centim., uit *Kersmislegende*. De laatste oogenblikken van Willem Barentsz, 125 op 200 centim. De stervende Barentsz roept uit, terwijl het ijs losraakt : « Heft mij op, ik zal u aanwijzen welke de weg is voor de terugreis ». Parisina, 150 op 200 centim., uit *Byron*. Othello, 160 op 200 centim. De gevangenneming van Maraix van St-Aldegonde 140 op 95 centim. De vrouw van Loth, 280 op 210 centim. Het heilig avondmaal, 110 op 135. Aan de zeezijde, 100 op 65 centim. De twee Foscari's, 70 op 56 centim. De vrouwen van Crève-Cœur, 55 op 40 centim. De smid van Naarden, 60 op 75 centim. Jan Haring, 60 op 75 centim. King Lear, 125 op 85. De gevangenenbewaarder, 30 op 25. Le page, 30 op 25. De Weduwe, 30 op 25. De heilige Rosalie, 57 op 70. Romeo en Julia, 75 op 60.

DAGELIJKS TE BEZICHTIGEN.

*Men wende zich aan*

**Mevr. Wed. Wittkamp,**

*Consciencestraat. n<sup>o</sup> 60,*

*te Antwerpen.*

TABLEAUX

de

l'artiste feu

**J. B. WITTKAMP**

*à vendre :*

*S'adresser chez*

**M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Wittkamp,**

*rue Conscience, n<sup>o</sup> 60,*

*à Anvers.*



Het Huis **Cuperus en Zonen** verzendt ONMIDDELIJK een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.

**C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung**  
**Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur**  
**Heilbronn a. N. (Württemberg)**

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

- A. Katalog für Orchester-Musik. Inhalt : 1) Musik für kleines 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung. 3) Harmonie und Militär-Musik.
- B. Katalog für Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte.
- C. Katalog für Streichinstrumente mit Pianoforte.
- D. Katalog für Pianoforte Musik, Orgel, Harmonium.
- E. Katalog für Vocal-Musik.
- F. Katalog für Bücher über Musik. Inhalt : Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

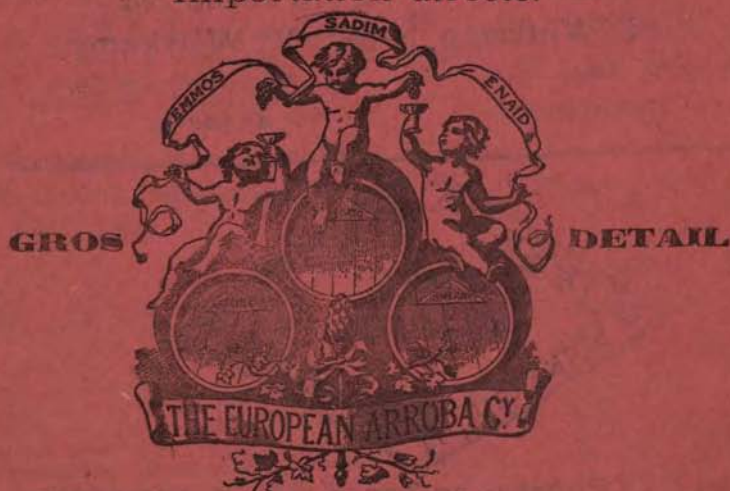
Wij bevelen bovenstaand adres ernstig aan alle groote muzikliefhebbers. De prijzen van den heer SCHMIDT zijn uiterst gematigd.

*L'Administration.*

*Het Bestuur.*

---

**VINS D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL**  
Importation directe.



SALLE DE DEGUSTATION.  
BOULEVARD ANSPACH 13<sup>o</sup>  
PRÈS DU GRAND HOTEL.  
COIN DE LA RUE DE L'ÉVÊQUE  
HENRI LOGIE et C<sup>e</sup>

Uitgave van H. D. TJEENK-WILLINK, te Haarlem.

## Handwerksboek voor Jong en Oud,

NAAR HET DEENSCH VAN N. C. ROM

bewerkt door V. TITSINGH.

Met een inleidend woord van F. W. VAN EEDEN

Algemeen Secretaris der Nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid,  
en Directeur van de Museums op het Paviljoen te Haarlem,  
Ruim 600 bladz. met meer dan 700 houtgravuren. — Prijs : ing. f. 3,25, fr. 6,80;  
geb. fl. 3,90, fr. 8,20.

JOHAN WINKLER

## DE NEDERLANDSCHE GESLACHTSNAMEN

in oorsprong, geschiedenis en beteekenis,

2 deelen ingenaaid : f. 6,50, fr. 13,65.

PROF. P. J. VETH en JOH. F. SNELLEMAN.

DANIEL VETH'S REIZEN IN ANGOLA,

met 8 platen en 1 kaart.

Prijs : ingenaaid f. 4,50, fr. 9,50; gebonden f. 4,90, fr. 10,30

## Oude-boekhandel van PAUL NEUBNER,

Passage 43-47, Keulen, a. d. Rijn.

Uitgebreide keus van werken over Geschiedenis, Geslachtskunde (*Genealogie*), Land- en Volkenkunde, Staatswetenschap alsmede van de Deutsche en andere Europese letterkunde.

Zestien catalogen zijn daarvan reeds verschenen, als :

**Adelsgeschiede**, handelende over Munt- en Medalkunde (*Numismatique*) enz., 1833 werken.

**Revolutionsgeschiede** : 1. Algemeene Geschiedenis der omwentelingen, tot op het jaar 1739; 2. Id. van 1789 tot 1843; 3. Socialisme en Communisme; 3132 werken.

**Kultur- und Sittengeschiede**, van allerhanden vernakelijken aard (*Curiosa*), 3500 werken.

**Städtegeschiede**. Duitsland, Oostenrijk, Zwitserland; 1800 werken.

**Touristik**. Reisboeken voor Duitsland, Oostenrijk en Zwitserland; 1438 werken.

**Komische und satyrische Literatur**. Spot- en hekelschriften (*Curiosa*); 1125 werken.

**Staats- und Volkswirtschaft**. Staats- en volksbestier (*Economie politique*); 1250 werken.

**Classiker der deutschen und ausländischen Literatur**, Romans, Ernstige en luimige verhalen; 4989 werken.

**Architektur**, Kunsthandwerk, Versierkunst, enz.; 732 werken.

Deze catalogussen worden op aanvraag kosteloos en vrij toegezonden.

**Bibliotheca biographica**. Levensbeschrijvingen van enkele personen en geheele familien, Briefwisseling, Gedenkboeken, enz.; 7102 werken, in eenen zorgvuldig met dagteekening en algemeen register bewerkten catalogoog. Prijs 50 pf. (35 cts 65 centim.)

De firma Neubner koopt geheele boekerijen en enkele werken aan, en ontvangt in ruil.



# HET LAND

## HET BESTKOOP DAGBLAD VAN BELGIË

gesticht onder de bescherming van politieke Overheden

(5 CENTIEMEN HET NUMMER)

12 fr. 's jaars - 6 fr. 30 voor 6 maanden - 3 fr. 30 voor  
3 maanden.

Bevat dagelijks telegraphische, telefonische en bijzondere berichten uit het binnenland en den vreemde; allerlei nieuwstijdingen; de verslagen der Kamer- en Senatzittingen, alsook van provincie- en gemeenteraden; een zeer boeiend **mengwerk**: aankondigingen en beschrijvingen van feestelijkheden en betoogingen; de **marktprijzen van gansch het Rijk**; de **beursenkoersen**; de trekkingen der Staats- en Stadsleeningen, enz., enz.

**HET LAND** vraagt verkoopers in al de steden en bijzonderste dorpen.

*PROEFNUMMERS worden op aanvraag, KOSTELOOS gezonden.*

Bureelen : 50, Noordlaan, 50, Brussel.

---

## LIST & FRANCKE,

### Librairie ancienne et moderne à Leipzig.

#### GRAND RABAIS.

**Dürer-Album.** Samml. d. schönsten Dürer'schen Holzschnitte. Hrsg. v. Kaulbach u. Kreling. 42 Blatt a. Thonpapier. (D. grosse Leiden Christi. 12 Bl. Leben d. Maria, 20 Bl. Aus d. Offenbarung Johannes, das Leben der Heiligen etc., 10 Bl.) Nürnberg. Gr.-Folio. In Karton. (50 M.) 24 M. = frs. 30.

**Kraus**, die christliche Kunst in ihren frühesten Anfängen. Mit Illustr. 1872. (5 M.) 2 M. 40 Pf. = frs. 3

**Lübke**, der Todtentanz in der Marienkirche zu Berlin. 4 lith. Tafeln und Text. 1860. (8 M.) 4 M. = frs. 5.

**Lützw**, d. Meisterwerke der Kirchenbaukunst. Mit Holzschn. 2. Aufl. 1871. 6 M 75 Pf. 3 M. 40 Pfg. = frs. 4,25.

**Rosenberg**, Sebald u. Barthel Beham, 2 Maler der deutschen Renaissance. Mit 25 Holzschn. 1875. (6 M.) 3 M. 40 Pf. = frs. 4,25.

**Sepp**, Meerfahrt nach Tyrus z. Ausgrab. d. Kathedrale m. Barbarossa's Grab. Mit 3 Lichtdr. u. Holzschn. 1879. (10 M.) 4 M. = frs. 5.

Les catalogues de livres scientifiques d'occasion sont publiés périodiquement et envoyés franco à chacun qui en fait la demande. Indiquer de quelle science on désire recevoir le catalogue.

En dehors des ouvrages portés sur nos catalogues nous nous chargeons de fournir aux meilleures conditions tous les ouvrages anciens et nouveaux qu'on voudra bien nous demander.

Ventes publiques de livres, autographes etc.

---

## K. A. VAN DER WEIDE te Apeldoorn

GEEFT UIT :

### DE LEESWIJZER.

Tijdschrift ter bevordering van kunst en letteren, onder redactie van T. Plum en G. H. Priem, met medewerking van vele Letterkundigen. — 1<sup>e</sup> alev. Inhoud : J. G. de Groot, met portret. Uit het land der Edda, door T. Plum. Sonnetten van Hélène Swarth en B. van Heyningen. Vlaamsche kroniek, door Omer Watterz. Onuitgegeven Sonnet, van Jacques Perk. Verjaarsmelankolie, door J. Winkler Prins. De Hollandsche opera, door Joh. E. A. van Pellerom. Herinneringen aan W. J. Hofdijk, door C. J. B. van der Duijs. Een Juristen-avontuur, oorspr. novelle, van M. William J. ten Hoet. Enz.

# FRANKS-EDITIE.

A. W. SIJTHOFF, te LEIDEN, heeft uitgegeven :

**Mr. J. VAN LENNEP'S**

ROMANTISCHE WERKEN.

1. De Pleegzoon. — 2. Ferdinand Huyck.  
— 3. De Roos van Dekama. — 4. Elizabeth Musch. — 5. Novellen en Vertellingen.  
— 6-8. Onze voorouders, 3 dln. — 9-1  
Klaasje Zevenster, 3 dln.

**J. J. CREMER'S**

ROMANTISCHE WERKEN.

1. Dokter Helmond. — 2. Daniël Sils. —  
3. Tooneelspelers. — 4. Hanna de Freule.  
— 5-6. Anna Rooze, 2 dln. — 7. Overbetuwsche Novellen. — 8-9. Novellen en Vertellingen, 2 dln. — 10. Betuwsche Novellen.  
— 11. De Liefde van 's-Gravenhage. — 12. Emma Berthold en Boer en Edelman.

*In prachtbandjes 50 centiem per deel meer.*

De navolgende werken zijn geïllustreerd en kosten fr. 1,25 per deel.

**Mr. J. Van Lennep en J. Ter Gouw.**

**De Uithangteekens en Het Boek der Opschriften**

*in verband met*

*Geschiedenis en Volksleven beschouwd*

*4 deelen.*

Bij denzelfden Uitgever zijn verschenen :

**FERDINAND HUYCK**

*20 photographiëren naar teekeningen van*

**David Bles.**

In 4<sup>te</sup> prachtband fl. 14,90, fr. 31,30

**Onze Voorouders.**

*20 Photographiëren naar teekeningen*

**VAN**

**Ob. Rochussen en W. de Famars Testas.**

In prachtband fl. 14,90, fr. 31,30.

**Klaasje Zevenster,**

*20 Photographiëren naar teekeningen van*  
**W. de Famars Testas.**

In prachtband fl. 14,90, fr. 31,30.

**DA COSTA'S**

**Complete Dichtwerken,**

uitgegeven door

**J. P. Hasebroek.**

deelen met Portret, in prachtband.

*Vijfde druk.*

Prijs fl. 2,50, fr. 5,25.

**Boekhandel en Bibliographie.**

**THEORIE EN PRAKTIJK,**

**DOOR**

**R. VAN DER MEULEN.**

In half-lederen prachtband fl. 7,60, fr. 16.—

**Mr. C. VOSMAER.**

**Vogels van diverse pluimage,** Derde druk, gebonden in keurig linnen bandje fl. 2,90, fr. 6.—

**Gedichten,** Derde druk, gebonden . . . . . 2,25, fr. 4,75

**Londinias,** Derde druk. > 0,75, > 1,50

**Over kunst,** Schetsen en Studien . . . . . 3,60, > 7,30

**De Ilias van Homeros,** royaal 8<sup>o</sup> met 25 platen, in Prachtband. Tweede druk . . . . . 11,50, > 24,—

**Hetzelfde,** Derde druk, Schoonuitgaf . . . . . 3,60, > 7,50

**Homeros' Odussee,** 7 aff. à > 0,90, > 1,90

**Dr. JAN TEN BRINK.**

ROMANTISCHE WERKEN.

*4 deelen*

*in keurige prachtbanden fl. 15, fr. 31,50.*

**Dr. JAN TEN BRINK.**

**Gerbrand Adriaansz. Brederoo.**

3 dln. in een band fl. 3,90, fr. 8.20.

**GEDENKBOEK**

door **NICOLAAS BEETS,**

in keurigen Prachtband en met sierlijke

Illustratiën fl. 3,90, fr. 8.20.

**HET VERLOREN PARADIJS**

door **JOHN MILTON,**

in Nederduitsche verzen overgebracht

door **J. J. L. TEN KATE.**

Met 28 platen van **GUSTAVE DORÉ.**

In prachtband fl. 10, fr. 21.—

**DE HEL VAN DANTE**

door **J. J. L. TEN KATE.**

Met 28 platen van **GUSTAVE DORÉ.**

In prachtband fl. 10.— fr. 21.—

**KLIKSPAAN.**

**STUDENTENTYPEN & -LEVEN.**

*4<sup>e</sup> druk.*

Geïllustreerd, in linnen band fl. 2,90, fr. 6.10.

**DE COURANT,**

door **R. VAN DER MEULEN.**

I. Geschiedkundig en vergelijkend over-

zicht der Nieuwsbladen van alle landen

Met 39 facsimiles, in half-lederen pracht

band . . . . . fl. 6.— fr. 12,50

II. Samenstelling en beheer van grootte en

kleine Nieuwsbladen, in half-lederen

prachtband . . . . . fl. 6.—, fr. 12,50

Weldon's practical **Appliqué Work and Art needle-work**, 7 Southampton street, Strand, London W. C.

renferme des dessins artistiques pour travaux à l'aiguille : appliqué, broderie sur peluche, toile etc., avec toutes les explications nécessaires. Prix d'une livraison de 16 pages in 8° avec 52 planches : 25 centimes.

Eene verzameling van teekeningen voor allerlei naaldwerk als : borduurwerk op pluis, linnen en andere stoffen, met de noodige uitlegging. Elke afbeelding van 16 blz. 8° met 52 afbeeldingen kost slechts 25 centiemen, 12 centen.

## Maatschappij DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE. 'S HERTOGENBOSCH.

*De teekening is voortdurend opengeseld op hare uitgaven.*

**De Katholieke Illustratie**, welke iedere week verschijnt, en tal van schoone platen bevat, fr. p. p. f. 4, fr. 8,40; voor het buitenland f. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.

**De Katholieke Missiën**, welke, in verbinding met de *Missions Catholiques*, te Lyon, iedere maand verschijnen, in afleveringen van 24 bladzijden, fr. p. p. f. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland f. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.

**Het Dompertje van den ouden Valentijn**, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. f. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland f. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Van het prachtige *Joseph Alberdingk Thijm*-nummer zijn nog eenige exemplaren verkrijgbaar.

Bij G. C. VISSER, Uitgever te 's Gravenhage,

ZAG HET LICHT :

VAN DER KULK, <b>Levenswoorden</b> , ingenaaid	f. 0,75, fr. 1,50
» » » gebonden,	
» » » verguld op snede	f. 1,25, fr. 2,60
» » <b>Levenswerk</b> , ingenaaid	f. 0,75, fr. 1,50
» » » gebonden ver-	
» » » guld op snede	f. 1,25, fr. 2,60
HOFSTEDÉ DE GROOT, <b>Verjaardagboekje</b> , voor meisjes, gebonden, verguld op snede	f. 1,25, fr. 2,60
ROORDA SURINGAR, <b>Vademecum</b> voor geest en hart, <b>Verjaardagboekje</b> , in 4 talen, gebonden, verguld op snede	f. 1,25, fr. 2,60
PAALMAN'S, <b>Handleiding</b> , voor houders en en koopers van Effecten, 2 <sup>e</sup> druk	f. 1,00, fr. 2,10

# B. HERDER, Uitgever te Freiburg (Baden).

*Verschenen*

*en bij alle boekhandelaren verkrijgbaar :*

JUNGMANN, Jos., S. J., *Aesthetik*. Dritte, vermehrte und verbesserte Auflage. In zwei Bänden. Mit vier Illustrationen, gr. 8° (XLIV u. 1014 S.) F<sup>ca</sup> 15.— In Original-Halbfranzband F<sup>ca</sup> 18.75 cts.

LIELL, H. F. I., *Die Darstellungen der allerseligsten Jungfrau und Gottesgebärerin Maria auf den Kunstdenkmälern der Katakomben*. Dogmen- und kunstgeschichtlich bearbeitet. Mit Approbation des hochw. Ordinariats Regensburg. Mit Titelbild, 6 Farbentafeln und 67 Abbildungen im Text, gr. 8°. (XX u. 410 S.) F<sup>ca</sup> 10.— In Original-Einband, Leinwand mit Lederrücken und Rothschnitt F<sup>ca</sup> 13.13 cts.

Uitgave GEBR. BELINFANTE. — Den Haag.

## Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD *Gedichten.*

PRACHTUITGAVE, in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter.

Prijs f. 7,50; fr. 15,75.

## *Bereenigde Dichtwerken*

VAN

Vrouwe MARIA VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE,

geboren te Dixmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876),

3 deelen f. 5. — fr. 10,50.

Afzonderlijk :

Madelieven en avondlamp. . . . . ing. f. 1,50 geb. f. 1,00 fr. 4,—  
Najaarsvruchten en Winterbloemen » f. 2,10 » f. 2,50 fr. 5,25  
Nieuwste gedichten . . . . . » f. 1,60 » f. 2,— fr. 4,20

## ANKÜNDIGUNG.

In der Herder'schen Verlagshandlung zu Freiburg im Breisgau ist erschienen und durch alle Buchhandlungen zu beziehen :

ALBERDINGK THIJM, Dr. P. P. M. — *Geschichte der Wohltätigkeitsanstalten in Belgien* von Karl dem Grossen bis zum sechzehnten Jahrhundert. Von der Belgischen Akademie gekröntes Werk. gr. 8°. (IV u. 207 S.) M. 4.

• Ein sehr verdienstvolle Werk, welches in den zwei ersten Theilen an der Hand der Quellen die Geschichte der zahlreichen Wohlthätigkeits Anstalten gibt, während der dritte Theil die Motive und Bedingungen der Stiftungen, die Formeln der Stiftungsurkunden, die inneren Zustände und die äusseren Rechtsverhältnisse der Spitäler, hervorragende Pflege-Genossenschaften und besondere Wohlthätigkeits-Anstalten behandelt. Das Buch ist eine herrliche Apologie für das « praktische Christenthum » im Mittelalter. »

(Anzeiger f. d. kath. Geistlichkeit Deutschlands. 1887. Nr. 24.)

Bij E. J. BRILL  
OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL  
LEIDEN (Oude Rijn)

is verschenen en alom verkrijgbaar :

**SHAKESPEARE'S WERKEN**

VERTAALD DOOR

D<sup>r</sup> L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs : f. 46—, fr. 96.50.

CATALOGUSSEN GRATIS TE VERKRIJGEN.

N<sup>o</sup> 40 *Nederlandsche Taal en Letterkunde* is verzonden.

---

H. A. M. ROELANTS, te Schiedam.

GEEFT UIT :

**JOOST VAN DEN VONDEL**

zijne dichtwerken en oorspronkelijke prozaschriften,

IN VERBAND

*met eenige Levensbijzonderheden*

DOOR WIJLEN

D<sup>r</sup> Jos. A. ALBERDINGK THIJM,

HOOGLEERAAR.

Deze uitgave zal niet geschorst worden, en volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij intekening voor de tien deelen, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of min gebruikte bronnen, en dat daardoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen.

---

On s'abonne à

L'IMPRIMERIE ARTISTIQUE INTERNATIONALE

RUE DU BOULET, 27-29, BRUXELLES

aux journaux illustrés :

L'Illustration Européenne — 12 fr. par an, 3,50 par trimestre.

Le Globe Illustré — 10 fr. par an, 3 fr. par trimestre.

De Vlaamsche Illustratie — 6 frank per jaar, 1,60 per kwartaal.

Le Musée du Jeune Age — 6,50 fr. par an.

Le Foyer national illustré — 3 fr. par an.

Sur demande on envoie gratuitement des numéros-spécimen de ces publications.

**ADOLF VOGL**  
**Anstalt für kirchliche Arbeiten,**  
Innsbruck, Tirol.

hält sich zur Lieferung empfohlen von :

Altären, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühlen  
im gothischen, romanischen und byzantinischen Style.

**Heiligen-Statuen**

aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse.

Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder.

**CHRISTUS CORPUS**

mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und  
Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze.

**Weihnachts-Krippen-Darstellungen, Blumen aus Holz**  
echt versilbert und vergoldet. für Kirchenaltäre besonders wegen der  
schönen Form und Dauerhaftigkeit geeignet.

**Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse,**

wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc.

**Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel**  
gemalt mit und ohne Rahmen.

**Heilige Gräber.**

Mit näheren Aufschlüssen an die Hand zu geben, sowie Zeichnungen und Fotografien  
mit Kostenüberschlägen zu liefern, bin ich stets gerne bereit.

---

**ZEITSCHRIFT**

für

**Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft.**

HERAUSGEGEBEN VON

Prof. Dr. M. LAZARUS und Prof. Dr. H. STEINTHAL.

*Die Zeitschrift erscheint in Bänden, aus 4 Heften bestehend. Jedes Jahr ein  
Band von über 30 Bogen in gr. 8<sup>o</sup>. zum Preise von 12 Mark.*

Alle Buchhandlungen und Postanstalten nehmen Abonnements an.

---

**ATELIERS POLYGRAPHIQUES**

DE

C. JOSZ, ingénieur

**BRUXELLES, Boulevard Léopold II n<sup>o</sup> 92.**

*Fabrique de matériaux et produits pour les arts  
graphiques.*

---

In CAMBIER VAN NOOTEN's boekhandel te Alfen a/d Rijn  
(Holland) verscheen en werd alom verkrijgbaar gesteld :

***Acht dagen in Brussel***

Prijs 30 cents (65 centiemen)

Beknopte Gids voor Brussel en omstreken.

# EAU DE COLOGNE

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

## J. C. Boldoot

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. les rois des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne

### AMSTERDAM.

Dépôts : Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreëstraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Louvain, chez Vranckx, rue de la Station, n° 12.

*Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sédap Malam, Duizend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zy is bekroond met de gouden medalje te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel in 1888.*

---

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT ;

Uitmundende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 fr. de duizend af.

Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van af fr. 40 tot fr. 500 de duizend.

Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Cuchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciose	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag.

---

Pianos Pleyel (Paris). — Pianos Gaveau (Paris). —  
Pianos Blüthner (Leipzig)

DEPÔT : L. DE SMET, RUE ROYALE, 67, BRUXELLES.

Réparation, Échange, Location.

Tous les pianos à queue de la maison Pleyel, Wolff & C<sup>ie</sup> ont le mécanisme perfectionné dit *double échappement*.

Pianos à queue : 2 grands modèles à cordes croisées, dits de concert; petit mod. à cordes parallèles; petit mod. à cordes croisées.

*Pianos droits à cordes obliques; idem à cordes verticales.*

PIANO D'OCCASION :

Un magnifique Piano à queue de m. 2,10, de construction supérieure, genre Erard. — fr. 1200. —

Im VERLAG DER VER-  
EINSBUCHHANDLUNG  
IN INNSBRUCK

ist erschienen und durch alle  
solide Buchhandlungen zu be-  
ziehen :

In de BOEKHANDELAARS-  
VEREENIGING  
TE INNSPRUCK

is verschenen en bij alle solide  
firma's verkrijgbaar gesteld :

**Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter.**  
Auszug aus Kenelm Henry Digbys « Mores Catholici : or,  
Ages of Faith ». I<sup>o</sup> Deel 8°. 772 Blz. Prijs : fr. 8. Mk. 6.40.  
II<sup>o</sup> Deel. 8° 890 Blz. Prijs : fr. 9.50. Mk. 7.60. III<sup>o</sup> Deel  
8°. 643 Blz. Prijs : fr. 7. Mk. 5.60.

**Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro,**  
O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und  
Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert  
Seeböck, O. S. F. — I. Lieferung preis M. 1,20. fr. 1,60.  
— Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen  
à M. 1,20 fr. 1,60 und enthält 40 Predigten.

*Thème :* 1. Die Wahrheit. 2. Das Dasein Gottes. 3. Was  
ist Gott? 4. Was ist der Mensch? 5. Die Geistigkeit der Seele  
in Wissenschaft und Kunst. 6. Die Unsterblichkeit der Seele.  
7. Der Endzweck des Lebens. 8. Gott und die Gesellschaft.  
9. Nothwendigkeit der Religion. 10. Die Religion in der Familie.  
11. Der heil. Josef. 12. Der Schmerz. 13. Die wahre Religion.  
14. Die Quellen des Unglaubens. 15. Die Freiheit. 16. Die  
socialen Wohlthaten der Religion. 17. Die Arbeiterklasse. 18.  
Maria. 19. Jesus Christus. 22. Das Werk Jesu Christi. 23. Das  
Fegfeuer. 24. Die Liebe Jesu Christi. 25. Die Liebe zu Jesus  
26. Der Glaube. 27. Die Hoffnung. 28. Der übernatürliche  
Charakter der Religion. 29. Die Intoleranz der Religion. 30.  
Die Sonntagsruhe. 31. Das Gotteshaus. 32. Glaube und Wissen-  
schaft. 33. Das heiligste Altarssakrament. 34. Die Beicht (I)  
35. Die Beicht (II) 36. Vorurtheile gegen die Religion. 37.  
Das Leiden Christi. 38. Das heil. Grabtuch. 39. Das Vaterland.  
40. Die Kirche. (Segen).

Vollständigste und billigste Ausgabe.

---

**RUDOLF BARTH**

Librairie Scientifique  
à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant de l'université  
de Louvain, se recommande  
pour la librairie allemande (scien-  
ces, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco  
de port et de douane, avec les  
bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements  
gratuits.

**RUDOLF BARTH**

Boekhandelaar in wetenschappelijke werken  
te Aken.

In briefwisseling met de hoo-  
geschool van Leuven, beveelt  
zich aan tot levering aller duit-  
sche werken over wetenschap-  
pen en kunsten, alsmede ter  
inschrijving op tijdschriften. De  
zendingen geschieden kosteloos,  
met het gewoon rabat. Catalo-  
gussen staan gratis ten dienste.



1 Gulden = frank 2,12.

*Verschenen en bij alle boekhandelaren verkrijgbaar :*

N. WISEMAN, **Fabiola of de kerk der Katakomben.** 1889.  
384 blz. postform.; ingen. f. 1,25. — In fraaie linnen  
prachtband fl. 1,75.

Van alle uitgaven van dit beroemde werk wordt deze als de schoonste geroemd.

J. J. VAN DER HORST, **Oud en Nieuw.** 436 blz.; ingenaaid  
f. 2 — In fraaie linnen prachtband fl. 2,50.

De maagd van Rhener (Anno 451) — De kerkwijding te Oegstgeest (739) —  
De dom van Aken (804) — Van mijnheere Sint-Jeroen (856) — God zendt mij  
1027) — De renzendraak van Wasmas (1132) — De dorschvlegel (1197) —  
Richbertha van Stavoren (1200) — Auspicis et telis (1217) — Tiddo Winnengha  
(1277) — Het vierde gebod (1343) — De Sint-Ursulakerk van Delft (1351) — Het  
armhuis van Sinte Cathryne te Gent (1362) — De kluizenaar van Overveen (1395)  
— De kapel van gratie (1410) — Deus pacificus (1444).

J. J. VAN DER HORST, **De Martelaren van het Coliseum.**  
364 blz. fl. 2,40.

Het Coliseum; Stichting van het Coliseum; Schouwspelen in het Coliseum; De  
Christenen in het Coliseum; De eerste martelaar van het Coliseum; De heilige Ignatius;  
De Romeinsche veldheer en zijn gezin; De heilige Eleutherius; De Sardinsche  
jongeling; Bisschop Alexander; De Romeinsche senatoren; De heilige Martina; De  
Perzische vorsten; De akten van Paus Stephanus; De 260 soldaten; De akten van  
de heilige Prisca; Chrysanthus en Daria; De akten van den heiligen Vitus; Het  
laatste offerbloed; Triomftocht der kerk in het Coliseum; Het Coliseum in de  
middeleeuwen; Laatste geschiedenis van het Coliseum.

M. A. QUINTON, **Aurelia, of de Joden van de Porta Capena;**  
2 dln, 686 blz. f. 1,90; gebonden in linnen prachtband fl. 2,40.

EERSTE DEEL: **De Verklikker;** Rome in het jaar 91; De verklikker aan  
den arbeid; Pupil en voogd; Eene slavenmarkt; Eerste stralen; Paulus en Seneca;  
Het licht in den Chaos. — **De Slavin;** Het mislukte huwelijksplan van eenen  
Vespillo; De onderaardsche begraafplaats in het bosch Libitina; De verloving der  
Christenen; Het register van Parmeno; Een consult met Marcus Regulus; Hoe te  
Rome een vader zijne dochter kan verkoopen; Een slavenhandelaar rechtsgeleerde;  
Een hoofdstuk van het Romeinsche Recht; De terugvordering; Het gerechtshof der  
Recuperatoren; Pijniging en standvastigheid; De heilige eik; De dochter der Cesars  
en de dochter des volks; De Christene priester en de heidensche maagd; Phaedria. —  
TWEDE DEEL: **De Vestaalsche Maagd;** Voor den storm; Domitianus; De  
gaanderij van doorschijnend marmer; Het standbeeld van Minerva; De zonen van  
David; De geheimen van den tempel van Isis en Apollo, de Archigallus; De droom-  
beelden van een samenzweerder; De begrafenis van een Christenmaagd; Rijk, schoon,  
machtig... nochtans ongelukkig; De heilige Paulus door Aurelia verklaard; Het  
Atrium Regium; De angsten van Cornelia; De geschiedenis eener Vestaal; Clemens  
volbrengt de taak van Gurgus; Uren van afwachting; De saturnaliën; Het hof van  
smart; Clemens bezoekt Gurgus; De straf; De verlossing. **De Tiran;** Gurgus  
handelt over het rijk; Vrees en wreedheid; Eene bijeenkomst van saamgezwoeren;  
De dood van een tiran; Sluitrede.

Mede is verschenen **Catalogus n° 59** van boeken voor-  
handen in het Antiquarisch magazijn van J. W. van Leeuwen.  
Personen die dezen catalogus aanvragen zullen den geheelen  
jaargang '889 gratis ontvangen.

Akademische Verlagsbuchhandlung von J. C. B. MOHR (Paul Siebeck), in Freiburg i. B. In meinem Verlage erscheint :

Bij den uitgever J. C. B. MOHR te Freiburg (Baden) verschijnt :

## Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft

herausgegeben von

Dr L. QUIDDE

Jährlich erscheinen 4 Hefte. Preis pro Jahrgang M. 18.—

### Im Kampf um die Weltanschauung. Bekentnisse eines Theologen

Erste bis siebente Auflage. — Ausg. A., M. 2.80. Gebunden M. 3.—  
Ausgabe B. cartonnirt M. 1.—. (Mk = 60 cts. fr. 1,25)

Zu beziehen durch alle Buchhandlungen.

Overal te ontbieden.

---

## « ISAIAS »

### *De Profetieën van Amos'zoon.*

door G. JONCKBLOET, te Maastricht.

*Nieuwe verbeterde en goedkoopere editie.*

Bij alle soliede Boekhandelaars en bij de Drukkers en Uitgevers THEO KERVEL & Co, Amsterdam, à f 1,50 (fr. 3,20) te verkrijgen.

« Het schoonste en edelste, het meest stichtende Dichtwerk, dat sedert vele jaren in onze taal is verschenen. »

Red. Dietsche Warande, N. R., 2<sup>de</sup> jaargang, N<sup>o</sup> 2,

---

## VOLK EN TAAL.

Maandschrift over Gebruiken, Geschiedenis, Taalkunde, enz., enz. uitgegeven door de

ZANTERSGILDE VAN ZUID-VLAANDEREN.

VOLK EN TAAL verschijnt in maandelijksche afleveringen van 12 bladzijden groot 8<sup>o</sup> en kost slechts 2 fr. per jaar. — Voor de heeren studenten fr. 1,50. — Het jaar begint den 15 Juli 1889.

Bijdragen en mededeelingen te zenden aan den Schrijver der *Zantersgilde*, den heere P. BERNARD, onderwijzer, te S<sup>te</sup>-Maria-Laethem.

---

In den boekhandel «*VERLAGS-ANSTALT* vorm G. J. MANZ» te Regensburg, zijn verkrijgbaar :

## KOPERGRAVUREN

naar de beroemde werken van *Führich*, *Overbeck* en *Steinle*, gedurende een half jaar, tot veel verminderden prijs, namelijk met 30 tot 50 % rabat. Prachtige geschenken tot stichting en kunstbevordering van twee tot honderd franken.

## Een deuoot ende profitelyck boecxken

inhoudende veel gheestelycke Liederen ende Leysenen, diemen tot deser tijt toe heeft  
connen gheuitden in prente oft in gheariste.

GEESTELIJK LIEBBOEK MET MELODIEËN VAN 1539

Op nieuw uitgegeven en van eene inleiding, registers en aantekeningen voorzien  
door D. F. SCHEURLEER

Een fraai boekdeel royaal 8<sup>o</sup> formaat van XXXIV en 362 bladz. in  
2 kolommen gedrukt, met facsimilie van de melodieën. Gedrukt in 350 exx. waar-  
van 50 op hollandsch papier. Prijs f. 7,50, op holl. papier 10.—

'S-GRAVENHAGE,

Maart 1889.

MARJINUS NIJHOFF,

Uitgever.

---

## FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie  
von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen.  
Erscheinen wöchentlich einmal. Bd 89. Preis p. Semester, Mk. 7,50  
fr. 9,50; behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder  
aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste  
toespeling. De verlichting is in den regel uitmuntend.

---

## C. T. FELT

Imprimerie lithographique

PAPETERIE.

Canal des Récollets, 19

ANVERS.

Steendruk. — Letterdruk

Schoolbenoedigheden

IN DEN GROOTSTEN OMVANG

MINDERBROEDERSRUI, 19

ANTWERPEN.

---

## JOSEPH BAER & C<sup>o</sup>

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT S. MEIN.

Assortiment de plus de 300000  
ouvrages en toutes langues :  
*sciences — histoire — littérature — beaux-arts — livres à figures — incunables — manuscrits précieux.*

*Envoi gratuit de catalogues.*

N<sup>o</sup> 393 *Kunstgeschichtliche Handbücher*,  
n<sup>o</sup> 252 *Strafrecht*, n<sup>o</sup> 396 *Proverbes*, etc.,  
n<sup>o</sup> 253 *Numismatik des Alterthums*,  
*Grands ouvrages de bibliothèques* Cat.  
n<sup>o</sup> 2.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de  
*désiderata.*

---

## JOSEPH BAER & C<sup>o</sup>

Oude en nieuwe boekhandel  
te FRANKFORT A/D MAIN.

Heeft in voorraad meer dan  
300000 werken in alle talen der  
wereld over alle schoone kun-  
sten, de letterkunde ingeslo-  
ten; werken over natuurweten-  
schappen, geschiedenis, verlichte  
prachtwerken, oude wiegedruk-  
ken en kostbare handschriften.

*De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.*

Een catalogus van *Kunstgeschiedenis*, n<sup>o</sup> 293  
van *Strafrecht*, n<sup>o</sup> 252, van *Oude pen-  
ningkunde*, n<sup>o</sup> 253, van *Spreekwoorden*,  
n<sup>o</sup> 396, en 2<sup>o</sup> deel van eenen *Catalogus*  
van *grootte bibliotheekwerken*.

De Firma koopt geheele boekerijen  
aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte  
boeken aan ons op te zenden.

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt :

# DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

**GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS  
en POURBUS.**

Voorgesteld in 31 Staalplaten. Bevattende tevens eene reeks  
Monografiën door P. GÉNARD, Prof. W. MOLL, AD. SIRET,  
SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK  
THJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4<sup>o</sup> formaat.

Dit schoone nationale werk wordt uitgegeven in 10 afleveringen, elk van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen.  
Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

---

## LA JEUNE FILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE JEUDI

(Prix : fr. 10 par an.)

dirigé par des Femmes du Monde

et honoré de l'appui bienveillant de

S. A. R. M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE FLANDRE.

BRUXELLES

*Librairie européenne C. Muquardt*

*Th. Falk, Libraire de la Cour et de S. A. R. le Comte de Flandre*

---

JUIST VERSCHENEN :

Dr. H. PLOSS :

Das Weib in der Natur- und Völkerkunde.

Anthropologische Studien.

Zweite, stark vermehrte Auflage.

Nach dem Tode des Verfassers bearbeitet u. herausgegeben von Dr. MAX BARTELS.

it 7 lithogr. Tafeln (63 Frauentypen), 107 Holzschnitten im Text und dem Porträt des Dr. Ploss in Lichtdruck.

2 starke Bde., 81 Bogen, brosch. 24 M., in eleg. Hbfzbdn. 29 M.

J. A. EBERHARD :

SYNONYMISCHES HANDWÖRTERBUCH

der deutschen Sprache.

14. AUFLAGE.

Herausgegeben von Dr. OTTO LYON.

Mit Uebersetzung der Wörter in die englische, französische, italienische und russische Sprache.

62 Bogen Lex. 8<sup>o</sup>. brosch. 11 M., in Hbfz. 12 M. 50 Pf.

Die 14. Auflage ist bedeutend vermehrt und bereichert, im Format vergrößert; sie enthält ca. 3900 Worte in 1450 Artikeln.

Leipzig.

Th. Grieben's Verlag (L. Fernau).

De Redactie kent het woordenboek van Synoniemen van Eberhard bij onderzanding, en beveelt het den liefhebbers der deutsche taal, den vertalers en dichters als een uitmuntend hulpmiddel aan.



Huis gesticht in 1859.

EERE DIPLOMA.  
gouden en zilveren medaliën  
in de Nationale en  
Internationale tentoonstellingen

9 BREVETTEN

GROOTE FABRIEK  
VAN  
GELDKASTEN

GEWAARBORGD:  
onbrandbaar, onhaakbaar, in  
ijzer  
en ondoorbaar staal.

## D. DUVILERS

VRIJDAGMARKT, 54, GENT

FABRIEK EN MAGAZIJNEN : KORTE ZILVERSTRAAT, 50.  
Keus in magazijn van meer dan 100 afgewerkte geldkasten van alle grootte.  
TABERNAKELS EN OFFERBLOKKEN.

*Alle modellen en grootten worden op aanvraag gemaakt.*

Werkhuis voor het vervaardigen van ijzeren booten en bruggen, traliën,  
serren, balkons, trapleuningen, trappen, veranda's, enz.

Verwarmingstoestellen voor doorn, water, gas, enz.

PLAATSING VAN GASLEIDINGEN.

KEUS VAN SALONVUREN

## FRANSCH, DUISCH. ENGELSCH.

Zij, die in zeer korten tijd en grondig de **Moderne Talen**  
wenschen te leeren spreken, erin correspondeeren en te schrijven,  
vinden daartoe gelegenheid in

DE UITSTEKENDE CURSUSSEN

Voor zelfonderricht in vreemde talen

van de leeraren b. h. Gymn. en M. O. H. C. SPRUYT en  
E. SCHEFFER : Het Fransch zonder Meester. Het Duitsch  
zonder Meester. Het Engelsch zonder Meester.

Iedere cursus compleet in 50 brieven à 25 cent, kost f 12,50, fr. 26,25.

*Elke taal is afzonderlijk verkrijgbaar.* Brieven worden  
niet apart verkocht.

In deze Cursussen wordt eene **geheele nieuwe methode** gevolgd, die **verrassende**  
resultaten oplevert en ieder beoefenaar in staat stelt in korten tijd en op zeer gemak-  
kelijke wijze eene vreemde taal **goed te leeren spreken en schrijven.**

Verkrijgbaar bij alle boekhandelaren, tegen inzending van eenen postwissel à f 12,50  
fr. 26,25 voor iederen cursus; ook rechtstreeks bij den Uitgever.

P. NOORDHOFF te Groningen.

## MM. Collaborateurs du Magasin Littéraire.

- LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Gand.  
L. DE BÄCKER, ancien professeur au Collège de France, à Cannes.  
H. DE BAETS, Avocat du Département des Finances, à Gand.  
B<sup>on</sup> BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke.  
MICHEL BODEUX, Avocat, à Liège.  
HENRY BORDEAUX, Littérateur, à Paris.  
F. VAN DEN BOSCH, Avocat, à Gand.  
B<sup>on</sup> DE BOUARD, à Moulins (Allier).  
F. BOURNAND, Homme de lettres, à Paris.  
F. BOVY, Juge au tribunal de 1<sup>re</sup> instance, à Hasselt.  
CHARLES BUET, Homme de lettres, à Thonon (Haute-Savoie).  
C<sup>te</sup> CONRAD DE BUSSERET, Attaché de légation, à Belgrade.  
B<sup>on</sup> E. VAN CALOEN, Secr. part. de M. le Gouverneur de la Flandre Occ., à Bruges.  
JULES CAMAUER, Avocat, à Dinant.  
HENRY CARTON DE WIART, à Bruxelles.  
JEAN CASIER, à Gand.  
L'abbé PH. COLINET, professeur à l'Université de Louvain.  
G. COOREMAN, Avocat, à Gand.  
FRÉDÉRIC COUSOT, Littérateur, à Bruxelles.  
L'abbé M. A. COUSOT, Professeur au Collège N.-D. de Belle-Vue, à Dinant.  
DELWART, Avocat, à Gand.  
VICTOR DENDAL, à Nivelles.  
JOSEPH DESTREE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.  
R. P. DIERCKX, S. J., à Louvain.  
EUGÈNE DIJON, Avocat, à Huy.  
ALB. DUTRY, Avocat, à Gand.  
B<sup>on</sup> H. BELLA FAILLE D'HUYSE, Avocat, Conseiller provincial, à Gand.  
CHARLES FUSTER, Littérateur, à Paris.  
ARTHUR GODDYN, Avocat, à Gand.  
A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot.  
EUGÈNE DE GROOTE, Avocat, à Dixmude.  
ADOLPHE HARDY, à Louvain.  
M<sup>gr</sup> DE HARLEZ, Professeur à l'Université de Louvain.  
L. HALLEUX, Avocat et Conseiller communal, à Bruges.  
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat, Professeur à l'Université de Louvain.  
A. HODISTER, Explorateur au Congo.  
L'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège St Louis, à Bruges.  
J. HOYOIS, Avocat, à Bruxelles.  
LÉON JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand.  
RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.  
B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Bruges.  
GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.  
L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain.  
P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.  
FERD. LOISE, Littérateur, à Uccle.  
P. MAILHARD DE LA COUTURE, Homme de lettres, à Lille.  
P. MANSION, Professeur à l'Université de Gand.  
LÉON DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.  
DE MOOR, Curé de Selzaete.  
J. NOSENT, Professeur à l'Université de Gand.  
RENÉ RACOT, Littérateur, à Paris.  
ALFRED DE RIDDER, Avocat, à Louvain.  
WILLIAM RITTER, à Bucharest (Roumanie).  
EMILE ROUSTAN, Littérateur, à Bruxelles.  
PROSPER SAEY, Curé de Woubrechtgem.  
R. DU SART DE BOULAND, Secr. particulier de M. le Gouverneur du Hainaut, à Mons.  
JOSEPH SCHRAMME, à Louvain.  
B<sup>on</sup> A. DE 'T SERCLAES DE WOMMERSOM, Avocat, à Gand.  
A. SOLYNS, Avocat, Conseiller provincial, à Gand.  
EUG. STANDAERT, Avocat, à Bruges.  
C<sup>te</sup> F. VAN DEN STEEN-DE JEHAY, Attaché à la Maison du Roi, à Bruxelles.  
L'abbé J. B. STIERNET, Professeur au Collège St Louis, à Bruxelles.  
LAURENT TAILHADE, Littérateur, à Paris.  
ARMAND THIÉRY, à Louvain.  
EMILE VARENBERGH, Conseiller provincial, à Gand.  
R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain.  
G. VERSPEYEN, Avocat, Rédacteur en chef du *Bien Public*, à Gand.  
P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

## SOMMAIRE :

- I. Le Bonheur (p. 529) . . . . . GÉRARD COOREMAN
- II. Jersey, le tour de l'île à pied  
(*fin*) (p. 555) . . . . . HECTOR HOORNAERT.
- III. Études historiques et litté-  
raires. — *L'auteur de l'Imi-  
tation de Jésus-Christ*  
(p. 577); — *L'art dramatique  
chrétien dans le nord de la  
France* (p. 587); — *La sépul-  
ture chrétienne au moyen-  
âge en Danemarck et en  
Flandre* (p. 398) . . . . . L. DE BACKER.
- IV. Walter Scott. *L'Antiquaire*  
(p. 603) . . . . . EUGÈNE DIJON.
- V. Causerie littéraire. *Mérimée*  
(p. 611) . . . . . RENÉ RACOT.
- VI. Chronique musicale. *Esclar-  
monde* (p. 619) . . . . . E. R.
- VII. Le Lord de Burleigh, poème  
(p. 625) . . . . . HENRY BORDEAUX.
- VIII. Lettre de Louvain (p. 629) . . . R.
- IX. Bibliographie (p. 635) :
- Le Roman des Proverbes en action*,  
par Servais Demarteau, avec pré-  
face de M. Émile de Laveleye . . . . . S. B.
- François de Lorraine, duc de Guise*,  
par Charles Buet : . . . . . V. D.
- Nouveau Dictionnaire national, ou  
Dictionnaire universel de la lan-  
gue française*, par Bescherelle . . . . . J. LANDEAU.
- Annuaire illustré de l'armée fran-  
çaise*, par Roger de Beauvoir. . . . . FRANÇOIS BOURNAND.

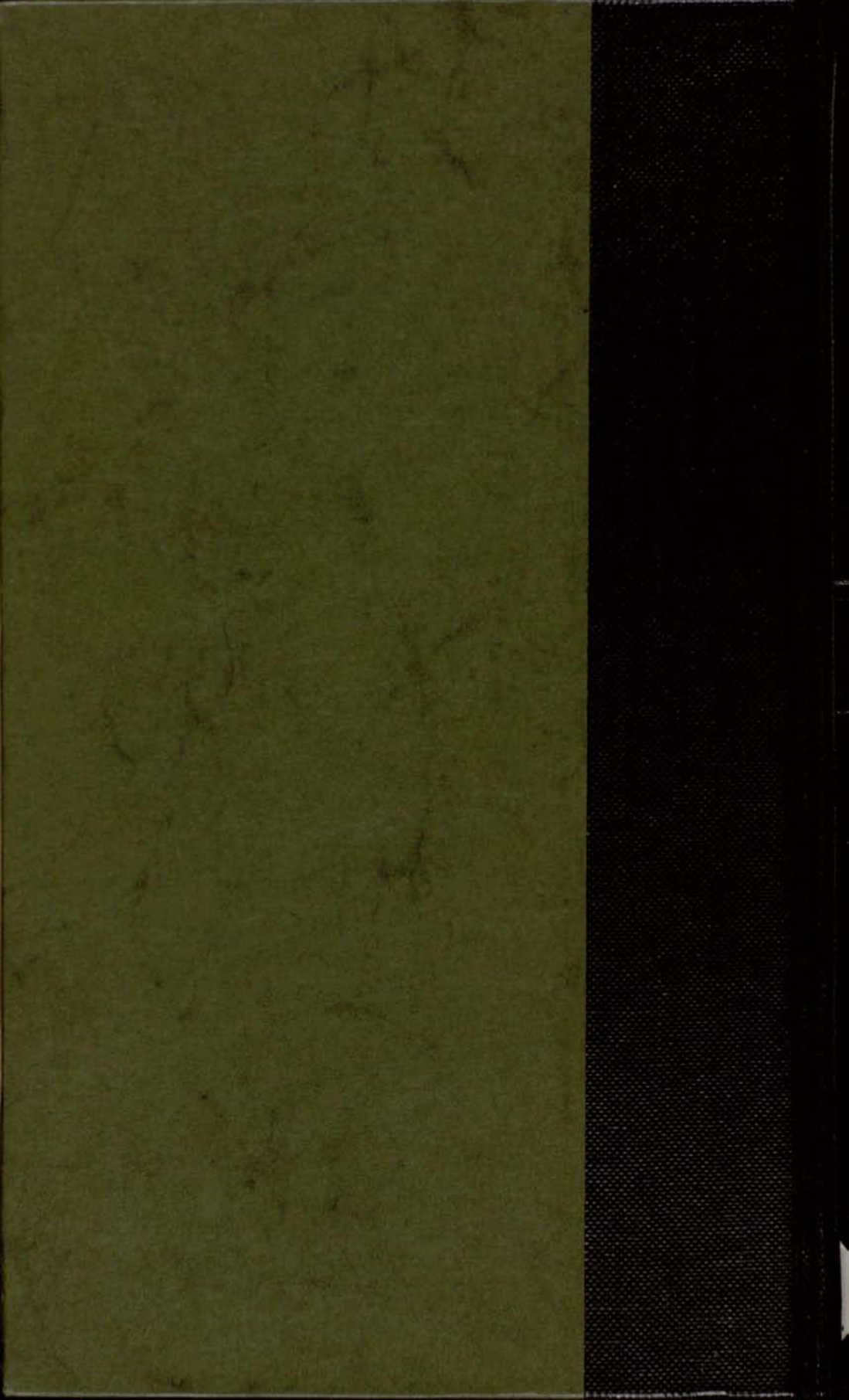












## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).  
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.  
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.